

Une prime de 3e classe à M. Chardon, pour ses Céleris et Cardons.
— 3e » à M. Villard, pour ses Epinards et Fraises.
— 3e » à M. Villard, pour ses Bégonias.
— 3e » à M. Guerry, pour ses Patates et Fraises.
— 3e » à M. Guerry, pour ses racines de Chervis.
— 2e » à M. Champalle, pour ses Bégonias de semis.
— 1re » à M. Boucharlat jeune, pour ses Véroniques à feuilles panachées et à fleurs rouges.
— 2e » à M. Messa, pour ses Pensées.
— 3e » à M. Bellin, pour son Cypripedium insigne.
— 2e » à M. Crozy, pour ses Dahlias gracilis de semis.
— 2e » à M. Morel fils, pour l'ensemble de son apport.
— 2e » à M. Liabaud, pour ses deux Crassula.
— 1re » à M. Liabaud, pour le reste de son apport.
— 2e » à M. Rozain, pour ses Chrysanthèmes et plus particulièrement pour sa variété à fleurs blanches de semis.

Pour les autres apports, les Commissions demandent l'inscription au procès-verbal.

Toutes ces propositions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

L'assemblée procède ensuite à la nomination du jury pour le concours de Chrysanthèmes des 14 et 15 novembre.

Sont nommés : MM. J. Chrétien, Comte, Jussaud, Belisse, Girard, Lassonnerie aîné, Boucharlat aîné, Lassonerie jeune et Charles Laroche.

Renouvellement de la partie sortante du Conseil d'administration.

Sont nommés : M. Therry, M. le Dr Ponet, M. Rochet, M. Musset, M. Pitaval, M. Labruyère.

Sur la proposition de M. Pitaval, l'assemblée décide d'adresser à notre Président, M. Dutailly, une lettre de félicitations d'avoir été réélu député de la Haute-Marne.

M. le Secrétaire général est prié de faire parvenir à M. Dutailly la décision de la réunion.

Vu l'heure avancée, la suite de l'ordre du jour est renvoyée à la prochaine séance.

La séance est levée à 4 heures un quart. *Le Secrétaire-Adjoint*, J. NICOLAS.

Concours de Chrysanthèmes

Tenu les Samedi 14 et Dimanche 15 Novembre 1885 par l'Association Horticole Lyonnaise, Salle des Réunions industrielles, Palais du Commerce.

Membres du Jury : MM. B. COMTE, N. BELISSE, J. CHRÉTIEN, JUSSAUD, LASSONNERIE Frères, LAROCHE et GIRARD.

Président, M. COMTE, — *Secrétaire*, M. GIRARD.

Premier Concours. — **Pour une ou plusieurs variétés obtenues par l'exposant et n'etant pas dans le commerce.**

Grande médaille d'argent, M. Rozain-Boucharlat, horticulteur à Cuire-lès-Lyon. — Méd. d'argent, M. de Reydellet, à Valence.

Deuxième Concours.— **Collection des 25 plus belles variétés obtenues et mises au commerce par l'exposant.**

Médaille d'argent, M. de Reydellet.

Troisième Concours. — **Pour la plus belle collection de 200 variétés comprenant tous les genres.**

Médailles de vermeil (*ex-æquo*), M. Hoste, horticulteur à Monplaisir-lès-Lyon, et Rozain-Boucharlat. — Grande Méd. d'argent MM. Mercier père et fils, horticulteurs à Chalon-sur-Saône. — Méd. d'argent, M. Degressy, horticulteur à Chalon. — Hors concours, M. Valette, amateur à Chaponost (Rhône).

Quatrième Concours. — **Pour la plus belle collection en 100 variétés comprenant tous les genres.**

Grandes Médailles d'argent (*ex-æquo*), MM. Hoste et Rozain-Boucharlat. — Méd. d'argent (*ex-æquo*), M. Combet-Cordier, fleuriste, place Bellecour, à Lyon, et M. Descolle, jardinier chez M. le comte de Chardonnet, à Charette (Isère).—Hors concours : MM. de Reydellet, de Valence, Guénard fils, horticulteur, à Chalon-sur-Saône ; Abel Myard, amateur à Chalon, et B. Comte, horticulteur à Lyon-Vaise.

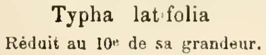
Cinquième Concours.— **Pour la plus belle collection de 50 variétés de la série Japonaise.**

Grande Médaille d'argent ((*ex-æquo*), MM. Hoste et Rozain-Boucharlat. — Méd. d'argent, MM. Mercier père et fils. — Méd. de bronze (*ex-æquo*), MM. P. Degressy, Villard et Verne.

Sixième Concours. — **Pour les 25 plus belles variétés.**

Médaille d'argent, M. Hoste. — Méd. de bronze, MM. Rozain-Boucharlat, Emile Genin et Madame Rampont.





Typha latifolia
Réduit au 10e de sa grandeur.



Valeriana dioïca
Réduit au 1/3 de sa grandeur

Plantes de Marais

Typha latifolia (Massette à larges feuilles). — Noms vulgaires : Masse-d'eau, Chandelle-d'eau, Masse-au-bedeau , Roseau-des-étangs, Roseau-de-la-Passion, Lambourdeau.

Le genre *Typha* est répandu dans toute l'Europe, où il croît dans les étangs, les fossés aquatiques, les marais et les bords des


THE NEW YORK BOTANICAL GARDEN
1891
LIBRARY



SEPTIÈME ANNÉE

1885

LYON-HORTICOLE

REVUE BI-MENSUELLE D'HORTICULTURE

PUBLIÉE AVEC LA COLLABORATION DE

L'ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

PRINCIPAUX COLLABORATEURS MM.

ALPHONSE KARR,
BELLISSE, A. BERNAIX, BOUCHARLAT aîné, CHARRETON,
CHAUDY, J. CHRÉTIEN, B. COMTE, B. COUSANÇAT, CROZY Fils aîné,
Th. DENIS, Ph. DEVILLE, DUCHER, L.-C. GAILLARD, F. GAULAIN, GORRET
HOSTE, C. JACQUIER, J. JACQUIER, LABRUYÈRE Fils,
LIABAUD, L. LILLE, J. MÉTRAL,
Fque MOREL, J. MORIN, MUSSET, J. NICOLAS, PELLETIER, ROCHET,
ROHNER, J. SCHWARTZ, etc., etc.,

Rédacteur en Chef : **VIVIAND-MOREL**

LYON
IMPRIMERIE DU SALUT PUBLIC
BELLON, RUE DE LA RÉPUBLIQUE, 33

1885

CHRONIQUE

La greffe en hiver. — Je me souviens encore de la joie pure que j'éprouvais il y a bientôt 25 ans, quand Th. C. me dit un certain soir : « Demain je t'apprendrai à greffer les *Correa.* » Il y avait six mois que j'avais quitté l'école, et que mon père m'avait mis en apprentissage. Je rempotais déjà, je bèchais, je bouturais au besoin, mais je ne greffais pas. Quand un des garçons jardiniers de l'établissement racontait qu'il avait greffé ceci, greffé cela, je l'écoutais religieusement et je l'admirais ; je ne sais même pas ce qui me retenait de me jeter à ses pieds en lui criant : Pierre ou Jacques, vous êtes un grand homme. Quand je pense à cela maintenant que je me suis rendu compte des causes qui influent sur la reprise des greffes, j'ai presque honte n'avoir été si naïf. Et si je vous narre mes premières impressions, amis lecteurs, c'est pour éviter à ceux d'entre vous qui en seraient tentés de dire aux greffeurs heureux : Vous êtes des grands hommes. Il vaut mieux réserver votre enthousiasme pour une meilleure occasion.

Personne ne s'étonne de voir germer une graine et on s'étonnerait de voir se souder deux parties d'un végétal ?

Je n'ai cependant pas l'intention de nier qu'une certaine habileté ne soit très utile pour réussir une greffe, mais je tiens pour certain que la réussite de cette opération tient davantage aux conditions dans lesquelles se trouvent le greffon et le sujet et surtout le milieu dans lequel ils sont placés.

Dans ce moment par exemple, ceux qui peuvent disposer d'une serre à multiplication ou d'une bâche chauffée réussiront les greffes d'une foule d'espèces telles que : Rosiers, Bignonias, Cratægus, Genista, Cytises, Lierres en arbre, Daphnés, etc. Que les greffes soient faites en fente ou en plaçage, cela ne fait rien à la chose, l'important est d'avoir de bons sujets et de les maintenir à une température de 15 à 20° centigrades. Pour un certain nombre

d'espèces on peut même, à défaut de sujets, greffer sur racines et obtenir de très bons résultats. Ceux qui ont des sujets mis en godets l'année précédente ne manqueront pas une greffe, ceux qui les mettent en godets après les avoir greffés réussiront tout de même, mais moins facilement.

Quand on ne dispose pas d'une serre ou d'une bâche chauffée, il est préférable d'attendre la fin de mars. Pour toutes les greffes faites directement en plein air il est important de couper les greffons en mars et de les enterrer dans le sable contre un mur au nord. On greffe au départ de la végétation. Le greffon doit être très court, la greffe bien mastiquée et au besoin pour les sortes difficiles à la reprise on entoure le greffon d'une poupée de mousse ou de chiffon en laissant seulement un bourgeon libre.

Emploi du suif contre le phylloxéra. — M. l'abbé Laborler, curé doyen de St-Gengoux-le-National (Saône-et-Loire), a institué des expériences dans le but de régénérer les vignes attaquées par le phylloxéra. Ces expériences consistent dans l'emploi du suif en couche mince dont on enduit les ceps. Ce procédé, paraît-il, réussit à chasser le phylloxéra des vignes, comme il réussit à détruire une foule d'autres insectes qui attaquent les arbres et les arbustes, tels que pucerons lanigères, kermes, tigres, etc. Il paraîtrait même, d'après le rapport de M. Miédan, présenté à la Société d'agriculture de Chalons-sur-Saône, que le badigeonnage par le suif, proposé et pratiqué par M. Laborler, serait d'une efficacité supérieure à celui qui est proposé par M. Balbiani.

Flore de Porquerolles. — M. l'abbé Ollivier publie dans la *Revue horticole* des Bouches-du-Rhône, journal des travaux de la Société d'horticulture et de botanique de Marseille, un catalogue de la flore de Porquerolles, dans lequel il mentionne à la suite des noms scientifiques les noms vulgaires en langue provençale. Feu le président Lavallée qui avait bien compris tout l'intérêt qu'il y avait à rattacher aux noms scientifiques des plantes les noms patois usités dans différentes provinces, aurait certainement consulté ce catalogue avec intérêt. Ces noms patois outre qu'ils donnent souvent l'explication étymologique de certains termes obscurs, permettent de rapporter avec exactitude à leur nom scientifique des espèces que les gens de la campagne ne connaissent pas autrement et auxquels ils attribuent quelquefois des vertus médicinales extraordinaires.

Tavelure des Poires. — L'article relatif à la tavelure des poires, que nous avons publié dans le précédent numéro du *Lyon-Horticole*, nous a valu la lettre suivante de notre confrère, M. Casal, horticulteur-herboriste à Feyzin (Isère) :

« J'avais plusieurs poiriers dans mon jardin qui, chaque année, étaient couverts de tigres et dont les fruits étaient attaqués de la tavelure. J'avais résolu de les arracher à cause de cela. Mais, ayant lavé et badigeonné ces arbres l'an dernier avec de la matière liquide des fosses, cette année, le tigre et la tavelure ont complètement disparus. J'ai récolté des fruits parfaitement sains ; je puis montrer les arbres et les fruits aux personnes qui le désireraient. »

Le remède indiqué par M. Casal est trop facile à se procurer, pour que ceux auxquels il ne répugnerait pas, hésitent à en faire l'essai.

J'ai moi-même, autrefois, essayé un remède semblable contre le puceron lanigère, et j'ai parfaitement réussi à le détruire en badigeonnant à trois reprises différentes les pommiers qui en étaient attaqués.

—

Greffe Noisette. — « La *greffe Noisette* n'est qu'une bouture de plantes succulentes établie sur un *Cactus Opuntia*. Les tiges de Crassula, de Sedum, de Cactus flagelliformis, implantées à la manière d'une greffe sur ce sujet ont vécu un an et demi ; mais elles ont dépéri successivement et n'ont soutenu leur existence qu'au moyen de mamelons charnus et de petites racines implantées dans la substance de la feuille de l'Opuntia et qui se sont étendues même à l'extérieur pour puiser dans l'air la partie aqueuse nécessaire au maintien de leur faible végétation. Ainsi, c'est bien une bouture qui a été effectuée par cette opération, seulement celle-ci a été pratiquée sur une tige vivante, tandis que les autres s'effectuent dans la terre : les résultats sont les mêmes. »

Ce qui précède a été écrit par André Thouin, membre de l'Institut et professeur de culture au Muséum, mort en 1824. C'était cependant un malin, le professeur Thouin ; mais il ne l'a guère montré dans cette circonstance. La greffe des plantes grasses est bien une greffe et n'a aucun rapport avec une bouture. Seulement, quand l'opération réussit mal ou ne réussit pas, la greffe, qui peut vivre très longtemps à l'air libre, développe des racines. Quand elle réussit, elle n'en développe pas et prospère à merveille.

—

Roses teintes. — Dans le courant de l'automne dernier, M. Abel Myard, amateur d'horticulture, m'avait fait l'honneur de m'adresser une rose maréchal Niel en parfait état, mais nuancée de couleurs diverses inconnues chez les roses. Les pétales n'étaient nullement altérées, comme cela arrive souvent, quand à l'aide de différents procédés chimiques on veut changer les couleurs natu-

relles des fleurs. Ayant écrit à M. Myard pour lui demander le moyen qui lui avait si bien réussi pour teindre cette rose maréchal Niel ; il me répondit que c'était avec de la fuchsine pulvérisée dont il avait saupoudré les pétales au moment où ils étaient recouverts d'une très légère rosée. J'ai répété l'opération avec le même produit et elle a fort bien réussi.

—

La Statue de Bernard de Jussieu à Lyon. — On sait que le parc de la Tête-d'Or est l'emplacement choisi par la ville de Lyon pour l'érection de la statue du célèbre botaniste lyonnais, B. de Jussieu. Dernièrement, on a pu voir au Palais du Commerce les projets définitifs des trois statuaires qui ont concouru pour cette œuvre d'art

Bernard de Jussieu, professeur de botanique au Jardin-des-Plantes de Paris, est surtout célèbre par sa nouvelle classification des plantes et par une foule d'observations qui furent recueillies, complétées et mises en ordre par son neveu Antoine-Laurent de Jussieu, qui publia ce fameux *Genera plantarum*, qui devait anéantir la classification systématique de Linné, et ouvrir une voie nouvelle à l'étude de la botanique.

Les Jussieu étaient apothicaires de père en fils, et en cherchant bien, on trouverait peut-être leur officine dans la rue Lanterne, à Lyon. Un de leurs descendants, Adrien de Jussieu, également professeur au Jardin-des-Plantes de Paris, a publié différents ouvrages de botanique qui ont servi à toutes les personnes qui, dans ces dernières années, ont étudié la botanique.

—

L'horticulture à Lyon en 1838. Sur la proposition de M. Lacène, la Société d'agriculture et d'histoire naturelle de Lyon organisait au printemps de l'année 1837 une exposition d'horticulture qui eut lieu dans l'orangerie du Jardin des plantes (1). L'année suivante une exposition semblable fut ouverte dans le même local le 24 mai. Pour stimuler le zèle des exposants, la Société avait imaginé d'acheter, à l'aide d'une loterie une partie des fleurs exposées. La séance publique où furent distribuées les récompenses fut ouverte par le Préfet du Rhône qui prononça un discours. M. le docteur Bottex, président ordinaire, lui succéda. Après ces deux orateurs dont les paroles furent couvertes d'applaudissements, M. Grandperret, secrétaire de la Commission, fit connaître la décision du Jury. Puis, sur l'appel de M. Seringe, MM. les horticulteurs qu

---

Cette orangerie a été démolie et reconstruite sur les mêmes plans au Parc de la Tête-d'Or, en face de la serre du Jardin botanique.

avaient obtenu des médailles vinrent les recevoir des mains de M. le Préfet au son des fanfares et au bruit des applaudissements.

Les exposants de fleurs étaient au nombre de 27. On trouve parmi ces 27 exposants des noms bien connus : Boucharlat, Cousançat, Luizet, Mille, Nérard, Beluze, Lacène, etc. Les plantes exposée. sont curieuses à noter. mais un grand nombre ont disparu des cultures lyonnaises ; c'étaient surtout des plantes de la Nouvelle-Hollande : *Diosma*, *Polygala*, *Metrosideros*, *Grevillea*, *Acacia*, *Pittosporum*, *Cactus*, *Pimelea*, *Kennedya*, etc. Puis des Roses, des Œillets, des Fuchsias.

—

Pentstemon à feuilles panachées. — MM. Délaux et fils, horticulteurs à St-Martin-du-Touch près Toulouse, sont parvenus à fixer une variété de Pentstemon à feuilles panachées, qui vient d'être figurée dans la *Revue d'horticulture belge et étrangère*, publiée à Gand, sous la direction de M. E. Pynaërt. Cette nouvelle variété sera très convenable pour border les massifs ou les plates-bandes garnis de ce beau genre.

—

Coleus Princesse de Ligne. — On est un peu revenu des variétés nouvelles de Coleus depuis que tous ceux qui sèment ce genre en obtiennent chacun autant de variétés que d'individus. Cependant parmi le nombre il y a toujours quelques plantes qui s'imposent à l'admiration des amateurs. M. Rochet, horticulteur à la Croix-Rousse, en a présenté quelques-unes à l'appréciation du Jury de la dernière exposition qui ont conquis tous les suffrages.

La variété *Princesse de Ligne* annoncée par M. Pynaërt serait, paraît-il, aussi une variété vraiment admirable issue de la variété *Princesse des Belges*. V. V.-M.

Arrosages artificiels ou composés (1).

Depuis quelques années, on a imaginé une série d'arrosements faits avec des engrais dissous dans de l'eau, qui ont pour avantage d'activer la végétation en lui donnant un coup de fouet à son début et de placer surabondamment à la portée des racines, et sous forme rapidement assimilable, les éléments utiles de l'engrais. Ces arrosements présentent, dans leur usage, cet autre avantage, qu'en très peu de temps on peut obtenir d'une plante soumise à ce traitement son dernier maximum de développement, soit qu'on agisse en vue

(1) Extrait du *Cultivateur*.

d'avoir des feuilles ou des tiges, soit qu'on veuille obtenir des fleurs ou des fruits.

Cependant, chaque fois qu'on voudra s'en servir, on devra agir avec une extrême prudence, sous peine de brûler les racines et parfois les tiges. Pour faire les premiers arrosements, les doses que nous indiquons plus loin seront plus étendues d'eau ; on habituera ainsi et progressivement les plantes à ce traitement, en tenant compte aussi de leur vigueur et du cube de terre dans lequel les racines sont engagées.

Chaque arrosement composé sera suivi d'un ou de deux arrosements naturels. Dans les temps froids et humides, on diminuera la dose d'engrais, qu'on élèvera au contraire dans les temps secs et chauds.

Ces engrais liquides ont pour base : le *guano*, le *purin de cheval* ou *de vache*, la *matière fécale*, la *colle forte*, le *sang des abattoirs*, le *sang desséché*, la *poudrette*, la *corne de cheval*, la *fiente de pigeon* ou *de poule*, la *chaux animalisée*, la *bouse de vache*, et même le *crottin de cheval*.

Il suffit, pour les obtenir, d'ajouter de l'eau dans de certaines proportions à ces matières, quelque temps avant de les employer et de les doser selon les plantes qui recevront l'engrais liquide. Aussi, comme ce n'est que depuis quelques années qu'on s'en sert dans l'horticulture, le dosage de certains d'entre eux est-il peu connu. On sait toutefois que le purin, soit de cheval, soit de vache, étendu dans huit parties d'eau et appliqué sur les Dracénas, les Azalées, les Camellias, leur procure une végétation magnifique. Le purin provenant des vaches, employé dans les mêmes proportions, convient tout particulièrement aux Gesnérias, Gloxinias, Achimènes, Tydéas, ainsi qu'à beaucoup d'autres plantes de serre chaude.

Sur les Cannas, les Géraniums Zonales, les Fuchsias et d'autres plantes à feuillage, il donne d'excellents résultats à la dose de quatre dixièmes dans six parties d'eau. Avec le *sang frais des abattoirs*, mélangé dans deux parties d'eau, nous avons obtenu des Cinéraires d'une végétation rapide et presque instantanée.

Le *guano* est peut-être le meilleur des engrais d'arrosage. M. Burel en a obtenu des Fuchsias qui ne connaissaient pas de rivaux, M. Lansezeur des Héliotropes semblables. En ajoutant 500 grammes de cet engrais si puissant dans deux hectolitres d'eau, M. Malet a fait les plus beaux Pélargoniums de nos expositions parisiennes.

La *colle forte* convient aussi très bien aux Pélargoniums, à la dose de 250 grammes par hectolitre. Les Pélargoniums, les Primevères, les Bégonias, les Caladiums, les Gloxinias et d'autres plantes de serre chaude, s'assimilent très bien cet engrais dissous.

Une poignée de *sang desséché*, déposé sur chaque pot ou dans un bassin qu'on fait au pied de chaque plante, donne des résultats vraiment remarquables lorsque les arrosements le font peu à peu descendre dans les racines soumises à ce traitement.

La *matière fécale*, qu'on laisse perdre de tous côtés dans notre pays, assure les plus belles récoltes à celui qui sait l'employer avec discernement. A part son odeur qui répugne à tout le monde, elle n'en est pas moins l'engrais le plus puissant qu'on puisse employer pour le jardinage. Bien souvent, dans nos Expositions, de bons jardiniers intelligents nous ont dit tout bas que les Poireaux monstrueux, les Choux énormes, les Fraises colorées avec lesquels ils venaient de remporter les premier prix, avaient été cultivés et arrosés en employant un cinquième de matières par litre d'eau.

Nous connaissons des horticulteurs qui s'en servent très avantageusement, soit en l'appliquant sous forme d'engrais en l'enfouissant, ou bien en la répandant sous forme d'arrosements. Du reste, dans les deux cas, les résultats sont toujours doubles ou triples de ceux qu'ils eussent obtenus en employant de maigres fumiers.

Imitons donc nos voisins et collègues les jardiniers belges, qui s'entendent si bien à faire produire de beaux et bons légumes en employant ce système d'arrosement. LAMBIN.

Cyclamen hederœfolium Auct.

Synonymes : C. neapolitanum Ten., C. hederifolium Koch, C. europeum Thore, C. ficarifolium Des Moul., etc.

Je ne partage pas l'opinion des auteurs de la *Flore de France* qui ont adopté pour l'espèce de Cyclamen, ici figurée, le nom de *C. neapolitanum*, donné par Tenore à l'ancien Cyclamen à feuille de lierre. Si le nom proposé par Grenier et Godron n'était pas un défi jeté au bon sens peut-être nous l'eussions aussi adopté, mais nous pensons que la prescription n'existe pas en faveur de ces sortes d'inepties. Il est certain que l'aire d'extension géographique de cette espèce de Cyclamen s'oppose absolument à ce que son nom spécifique la fasse croître spécialement dans la province de Naples. En effet, on a récolté cette plante en France, en Espagne et probablement dans d'autres pays ; en Corse elle est d'une abondance assez grande pour que certains collecteurs puissent en livrer de beaux tubercules à des prix très modérés. Du reste le *Cyclamen hederœfolium* a été assez bien figuré par Daléchamp dans son *Histoire des plantes*, publiée à Lyon en 1587 et ensuite par plusieurs autres bons auteurs, pour qu'il n'y ait pas la moindre confusion à discerner l'espèce que ces anciens botanistes avaient l'intention de reproduire.



CYCLAMEN HEDERŒFOLIUM

Le Cyclamen à feuille de lierre est une plante admirable très robuste, relativement rustique, qui croît très bien dans les endroits ombragés des jardins. Elle n'a qu'un défaut au point de vue horticole, celui de fleurir en septembre-octobre, au moment où les plantes ne se vendent guère et surtout d'épanouir ses fleurs avant le développement de ses feuilles. Elle ne vaudra jamais à cause de cela les différentes races du Cyclamen persicum. Aussi est-ce plutôt comme excellente plante vivace que nous recommanderons de planter cette espèce dans les massifs ombragés des jardins. Après l'épanouissement de ses fleurs les feuilles se développent toutes bigarrées et marbrées d'argent et de vert de telle sorte qu'elles constituent un véritable ornement.

Il y a des variétés très nombreuses dans ce groupe et même des races locales curieuses et bien caractérisées. Olivier a même signalé un *Cyclamen* monstrueux qu'on a décrit dans un bel ouvrage sous le nom de *Cyclamen linearifolium* dans lequel le limbe des feuilles a avorté et où le pétiole s'est développé avec excès et métamorphosé en une sorte de ruban foliacé. Le Cyclamen en question également décrit par De Candolle appartient au groupe des *C. hederæfolium.*

La culture de cette espèce est d'une extrême simplicité, il suffit d'en semer des graines en juillet, soit en pot, soit en pleine terre

pour les voir germer un mois plus tard et se développer pendant l'automne et une partie du printemps. Si le froid devient trop vif et dépasse 8 à 10° centigrades on couvre les plantes de paille ou de feuilles sèches. Les tubercules se développent rapidement et lorsqu'ils ont deux ans ils donnent leurs premières fleurs. Cultivés en pot on procède au rempotage en juillet-août.

Voici ce que disait Daléchamp de l'étymologie du genre Cyclamen :

« Cette plante est appelée en latin *Cyclaminus*, *Rapum*, *Tuber* et *Umbilicus terræ ;* par les apothicaires *Cyclamen*, *Panis porcinus*, *Panis terræ ;* en français *Pain de porceau*. Les Grecs l'ont appelée *Ictioteron* pour ce qu'elle fait mourir les poissons. Les Romains l'ont appelée *Rapum terræ* pour ce que sa racine grossit dans la terre comme une rave, à raison de quoi elle est aussi appelée *Tuber terræ* et *Umbilicus terræ* pour ce que sa racine est ronde et faite à la mode d'un nombril. Quant au nom de Pain de porceau il n'y a point de doute que les porchers ne lui ayent donné, ayant cogneu que les porceaux mangeaient fort volontiers de cette racine. D'autres disent qu'elle est nommée *Panis terræ* pour ce que sa racine n'est pas du tout ronde, mais un peu large et plate à la façon des pains. »

J. Lantien.

Les asperges.

Je n'ai point, aujourd'hui, l'intention de décrire les différentes cultures de l'asperge ; si vous les ignorez et que vous vouliez les connaître, ouvrez le premier ouvrage horticole venu et, avec un grand luxe de détails, vous trouverez tout ce qui vous intéressera et au-delà.

Si les renseignements obtenus ainsi ne vous suffisent pas et que vous teniez à vous bourrer la cervelle d'une quantité de futilités, prenez alors un de ces livres spéciaux qui vous disent la même chose en cent ou cent cinquante pages et... vous serez beaucoup moins satisfait encore, parce que peut-être vous n'y aurez rien compris.

Je ne doute certainement pas, en disant cela, de votre intelligence, ami lecteur, mais, si je m'exprime ainsi, c'est parce que je sais pertinemment que pour arriver à faire un volume plus respectable et par suite plus cher, les auteurs de traités spéciaux ont l'habitude de noyer dans un océan de phrases creuses quelques alinéas sensés.

Je n'ai jamais pu comprendre comment certaines personnes privilégiées avaient des provisions d'idées suffisantes pour arriver à écouler tant d'encre sur un seul sujet.

Ecrire un traité général de la culture maraîchère, fruitière, etc., choisir même une famille comme les Conifères, les Orchidées, etc., ne paraît pas extraordinaire : les matériaux pour de pareils sujets ne manquent point. Mais arriver à écrire un volume complet en se donnant simplement pour but de traiter la culture de l'asperge, du melon ou du fraisier me semble tout à fait anormal.

J'eus une fois l'occasion, moi aussi, de traiter la culture de l'asperge. J'en fis *une* page, et je vous assure que si je n'y dis pas tout ce qui pouvait être dit sur ce sujet, j'y mis, du moins, tout ce qu'une personne ignorante devait apprendre pour cultiver convenablement ce légume.

Mais je crois, Dieu me pardonne ! que j'agis comme les auteurs dont je parle et que je fais des détours pour vous dire toute autre chose que ce dont j'ai l'intention.

— Avez-vous quelquefois acheté des plants d'asperges?

— Oui, sans doute.

— Si vous vous êtes adressé à plusieurs marchands — ce que je veux bien ne pas supposer — vous avez dû certainement faire la remarque que chacun vous a offert une variété différente et qu'il était seul à posséder.

Si vous les avez crus, ne leur en veuillez pas, ils le croyaient eux-mêmes, et c'est avec la meilleure foi du monde qu'ils ont dû vous le soutenir.

Ayant affaire moi-même avec un certain nombre de ces producteurs j'ai souvent l'occasion de le remarquer. Si vous leur demandez quelle variété ils cultivent, jamais ils ne vous répondront : mais la variété ordinaire que l'on trouve communément sur le marché, ce sera toujours une variété particulière qu'ils tiennent de celui-ci ou de celui-là, quand toutefois ils ne l'ont pas produite eux-mêmes et qu'ils conservent avec la jalousie d'un père pure de toute hybridation.

Ils sont si convaincus de la vérité de leur croyance qu'ils ne sèment jamais que leurs propres graines et que, pour n'importe quel prix, ils n'en achèteraient d'autres.

Leur conviction, à ce sujet, est profondément enracinée. Elle vient ordinairement de cette raison qu'ils ont vu ailleurs une aspergère, plantée dans des conditions toutes spéciales, c'est-à-dire dans un terrain qui lui convenait particulièrement, donner des produits plus beaux que ceux qu'on a l'habitude de voir.

Ils ont immédiatement cru à une variété spéciale. Le propriétaire s'est bien gardé de les détromper et, pour une pièce assez ronde, il a consenti à leur en céder un certain nombre de plants. Ces plants soignés avec sollicitude ont produit des graines, lesquelles graines ont produit à leur tour des asperges qui étaient

bien un peu moins grosses que les primitives, mais celles-ci n'étant pas à côté pour les comparer on ne s'en est pas aperçu, et une variété nouvelle a pris rang dans le commerce.

Je serai désolé de ruiner les convictions de ces braves gens, mais la vérité se fait toujours jour et je prétends que ces variétés particulières ne sont spéciales que chez eux.

Il n'existe, j'en suis convaincu, que deux variétés distinctes d'asperges : l'*A. de Hollande* et l'*A. hâtive d'Argenteuil ;* toutes les autres distinctions plus ou moins apparentes, que l'on croit reconnaître comme formant des variétés, ne proviennent que du sol.

Vous paraissez ne pas me croire ? Eh bien ! mettons-en trois : l'*A. tardive d'Argenteuil.*

Mais je n'y consens qu'à titre de pure condescendance, car il existe entre ces deux variétés, dont l'une porte le nom de *hâtive* et l'autre celui de *tardive*, une troisième variété qui s'appelle *intermédiaire d'Argenteuil* et qui brouille toutes mes idées à ce sujet.

Je plantai, il y a déjà plusieurs années, une aspergère composée de trois rangs parallèles et voisins, et qui eurent ainsi même sol et mêmes soins.

Chacun de ces trois rangs fut garni de plants provenant de cultivateurs différents et fort éloignés les uns des autres. Inutile de dire que chacun de ces cultivateurs possédaient une variété unique et précieuse. Depuis longtemps cette aspergère est en production ; trois jardiniers différents en ont coupé, chaque année, les turions, Pas un des trois ne m'a fait observer la moindre différence ; c'était tout simple, je n'y connais jamais rien moi-même.

Un des plus importants pépiniéristes des environs de Lyon, M. L..., me disait un jour qu'il avait réuni une collection d'asperges fort importante. Je ne me souviens plus du nombre des variétés, mais il était, je crois, de seize ou dix-huit.

Chaque jour, il faisait couper ces variétés séparément et se les faisait servir étiquetées sur sa table, mais les caractères distinctifs se confondaient absolument.

Sachant cela, je ne puis m'empêcher de rire lorsque je vois des amateurs d'asperges énormes faire venir à grands frais des plants d'Argenteuil lorsque, en s'adressant à un marchand sérieux de leur localité, ils peuvent avoir les mêmes à bien meilleur compte et dont la réussite serait plus sûre.

Je me résume donc en répétant, qu'il n'y a que deux variétés bien distinctes d'asperges — je crois que j'en avais consenti trois — l'*Asperge de Hollande* qui est celle que l'on trouve le plus communément soit chez les cultivateurs, soit chez les marchands. Son prix est toujours moindre ; sa qualité est la même que celle de la sui-

vante, ainsi que la production, mais elle ne produit réellement que la quatrième année de la plantation.

L'autre, l'*Asperge d'Argenteuil*, tout en ayant les mêmes avantages, possède en plus celui de produire la troisième année autant que la précédente la quatrième. Passé cela, on ne les distingue plus ; cependant elle se maintiendrait aussi plus grosse, les turions seraient plus beaux.

En somme, je crois devoir recommander tout particulièrement cette dernière variété ; elle vaut bien le prix un peu supérieur qu'on la fait payer. STICK.

Nous avons l'habitude de laisser toute latitude à nos collaborateurs pour exprimer leurs idées, mais nous nous réservons de formuler notre opinion quand cela nous paraît offrir quelque intérêt. Dans le cas actuel, par exemple, nous ne sommes pas complètement de l'avis de M. Stick. Nous lui accordons bien qu'au point de la grosseur des turions, les asperges cultivées ne présentent pas des différences bien considérables si elles sont plantées dans les mêmes conditions. Mais il est hors doute qu'il y a de nombreuses variétés d'asperges dont les différences portent sur la précocité, la couleur des tiges, la vigueur des plantes, la hauteur, et une foule d'autres caractères dont on ne tient pas compte dans la culture maraîchère. Il en est de l'Asperge officinale comme beaucoup d'autres types, elle renferme une foule de races voisines méconnues dont les jardiniers ont souvent cherché à fixer celles qui leur parraissaient leur offrir le plus d'intérêt. N. D. L. R.

Les vieux noms de plantes.

—

J'ai rencontré, sur le quai du Rhône, un vieux bouquin de botanique imprimé en 1584, à Paris. Le livre porte le titre de : *Histoire des Plantes* (sans nom d'auteur) et comprend 704 pages et autant de petites figures sur bois, dont quelques-unes donnent une idée assez exacte des espèces représentées. En tête de chaque page se trouve le nom latin, grec, français, allemand, italien et espagnol de la plante figurée ; sur le côté de la gravure et au bas des pages, en caractères italiques, les vertus et le lieu où elle croît : puis, c'est tout.

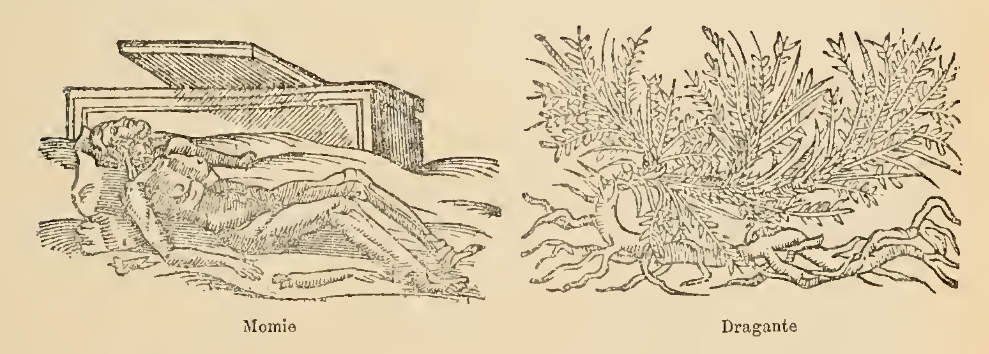
Malgré son laconisme et ses imperfections, ce livre ne manque pas d'intérêt, en ce sens qu'il donne l'origine étymologique d'une foule de vieux noms français, dont un grand nombre ont été conservés dans le patois de certaines provinces, et dont on chercherait vainement l'origine dans les livres publiés plus tard en langue

latine. D'autre part, les petites figures sur bois, dont nous en avons fait reproduire quelques-unes, ont un cachet de naïveté qui n'exclut pas tout-à-fait la ressemblance. Quant aux vertus des espèces, exprimées dans ce vieux français de la Renaissance, elles donnent une idée assez nette de l'état de la thérapeutique vers la fin du XVIe siècle.

Les espèces sont disposées sans méthode, — à peine de temps à autre rencontre-t-on quelques traces d'arrangement systématique, — mais une table alphabétique en français et en latin permet de trouver les plantes qui peuvent intéresser le lecteur.

Parmi les espèces figurées, quelques-unes, comme l'ivraie (*Lolium temulentum*), le fourment (froment), etc., sont accompagnées de coqs et de poules. La vraie momie est représentée par un cadavre sorti d'un sépulcre, La légende suivante nous apprend comment les « espieiers » fabriquaient ce médicament bizarre :

Asphaltum, *Mumie*. — Plusieurs tiennent que la Mumie n'est autre chose que le *Pissasphaltum*, duquel estoient embaumez les corps des pauvres gens en Grèce et en Arabie : en ceste opinion est Belon, Matthiole, que la vraye Mumie est celle des corps embaumez d'aloës, mirrhe et saffran : et se trompent les espiciers qui pour faire leur mumie pilent les os et la chair des corps mors secs. Elle a grâd usage en médecine, et entre autres prise en breuvage quatre grains, de bol armen, 10 grains, racine de Garance 5 grains, et de Saffran autant avec Casse solut, soulage grandement ceux qui sont tombez d'en-haut.



Momie — Dragante

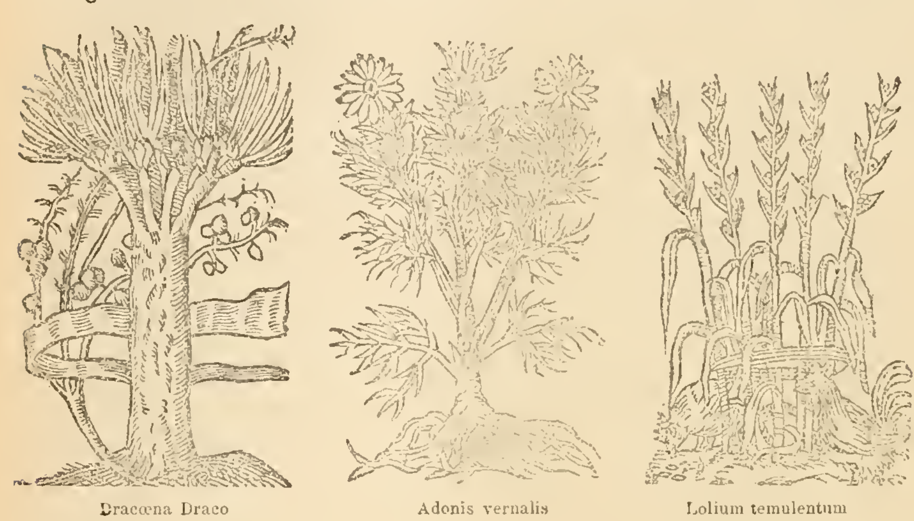
Le *Molle* (*Schinus molle*) ou Poivrier d'Amérique, actuellement planté comme arbre d'alignement dans certaines provinces du Mexique, était autrefois employé en médecine et à faire des cure-dents :

Cest arbre vient aux vallées et lieux plains, de la regio Peruane : il a le goust du fenoil : la décoction de l'escorce est singulière en fomentation pour les enfleures et douleurs des cuisses : du bois on fait des cure-dents.

Le *Dracœna Draco*, duquel on extrait la résine vendue dans le commerce sous le nom de *Sang-Dragon*, a de tout temps été célèbre en Portugal. L'an dernier, beaucoup de journaux horticoles ont donné la figure d'un magnifique exemplaire qui existe dans un jar-

din public de Lisbonne. C'est probablement le même, ou un des enfants de celui que nous reproduisons :

Clusius refere avoir veu cest arbre à Lisbône l'à 1564, resemblant un pin de loin touiours verdoyante, avec plusieurs autres circonstances pour la cognoistre : l'ay veu à Paris la branche, et le fruit, comme tu le vois portraict chés môsieur Guerin apoticaire. La gomme est fort noire et rouge dedans. Les branches estans coupées iettent une liqueur rouge ou gomme. Theuet dit que son fruit est iaune de la grosseur d'une cerise. Ceste larme a grand faculté d'astreindre tous flux menstruaux et disenteries, crachats de sang : et rebore les dens et les gencives.

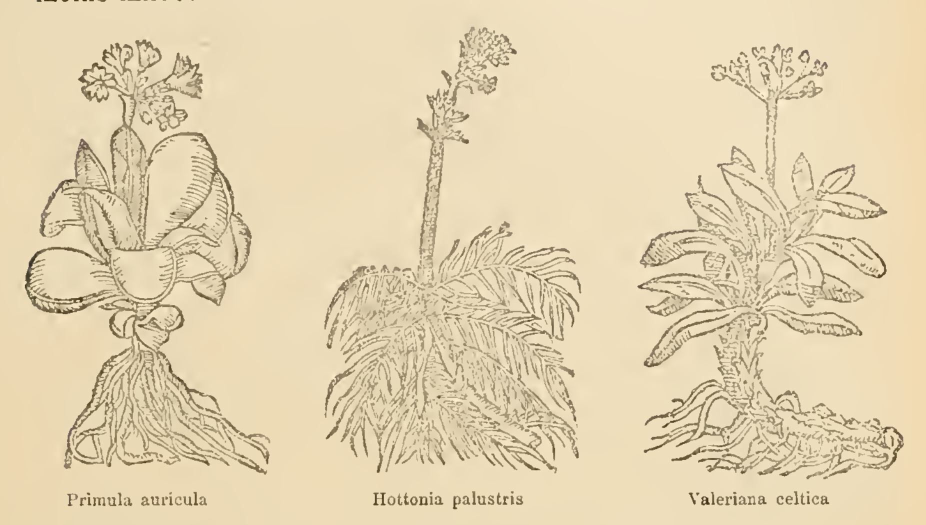


Dracœna Draco — Adonis vernalis — Lolium temulentum

Ceux qui ne connaîtraient pas le *Nard* sauront qu'on en citait déjà de plusieurs sortes vers le milieu du XVI[e] siècle : le Nard celtique n'était autre que la valérienne celtique, — on ne disait pas encore valériane ; — le Nard sylvestre, le croirait-on, était l'*Asarum europeum*. Les Lavandes étaient des Nards : Nards mâles ou femelles, sans compter les Nards d'Inde et d'autres pays. A l'heure actuelle, on donne le nom de *Nard* au *Nardus stricta*.

Les plantes qui avaient les feuilles divisées en lanières fines étaient souvent qualifiées de *Millefeuilles*. Aujourd'hui, on ne connaît plus guère sous ce nom que l'*Achillea millæfolium*. Parmi les anciennes « millefeuilles » on peut citer l'*Hottonia palustris*, jolie plante qui pousse ses feuilles au fond des eaux et jette ses verticilles de fleurs à l'air libre. L'herbe sans couture, ou Langue de serpent, n'est autre chose que l'*Ophioglossum vulgatum*. La Pervenche était une Clématite. La Serpentine (*Plantago serpentina*) guérissait les morsures des serpents. Dans ce temps-là, la médecine était relativement peu avancée ; mais, malgré cela, on ne mourait pas plus qu'aujourd'hui. Au lieu des sels de sodium, de potassium, de cuivre, de phosphore ou d'autres matières minérales que les

potares nous font actuellement avaler à petites doses, les « espiciers » du temps jadis gonflaient les malades d'infusions plus ou moins innocentes.



Primula auricula   Hottonia palustris   Valeriana celtica

La *Dragante* est devenue l'*Adragante*, c'est une gomme qui sert aujourd'hui dans la fabrication des allumettes. On la retire d'une papillonacée, autrefois *Tragacantha*, maintenant *Astragalus*.

(*A suivre*).

Pomologie.

(Observations sur les Poires.)

Général Canrobert. — Arbre vigoureux auquel toutes les formes conviennent, peu fertile. Fruit moyen ayant beaucoup d'analogie avec un Saint-Germain d'hiver; tantôt bon, tantôt de 2e qualité. Maturité de décembre à janvier.

Général Duvivier. — Arbre vigoureux qui se conduit sous toutes formes, assez fertile. Fruit de grosseur moyenne, souvent plus petit, très bon. Maturité de janvier à fin février.

Général Lamoricière. — Syn.: Beurré Citron. Arbre vigoureux qui se condu t sous toutes formes, très fertile. Fruit très bon. Maturité fin septembre.

Général de Lourmel. — Arbre vigoureux auquel toutes les formes conviennent, mais de préférence les petites, à cause de la grosseur de son fruit qui est très gros; les orages les font tomber avant leur maturité; assez fertile. Fruit très gros, très bon. Maturité de fin octobre à courant novembre.

Général Tottleben. — Arbre vigoureux, greffé sur n'importe quel sujet, peu fertile; toutes les formes lui conviennent. Fruit gros, de 2e qualité, qui a le défaut de pourrir sur l'arbre, et encore faut-il veiller à le récolter sain, car il blettit. Maturité fin septembre.

Gilles-o-Gilles. — Syn. : 1° de livre de Bourguignon ; 2° de Seize onces de Lorraine; 3° Girogille; 4° d'Amour; 5° Gilogilles; 6° Garde-Ecosse; 7° Mazner; 8° de Ris; 9° Garde-Ecosse; 10° de Trésor; 11° Gillot-Gille;

12° Gros fin or d'hiver ; 13° Gros franc-réal d'automne ; 14° Gros Gobet ; 15° Jasseus ; 16° Belle-Garde ; 17° Bergamotte-Gérard ; 18° Cirée d'hiver ; 19° Gilles ; 20° Gilot ; 21° Gros Guy-Grillaud ; 22° Ris-de-Loup. Arbre vigoureux, très fertile, auquel toutes les formes conviennent, mais de préférence les petites, à cause de la grosseur de ses fruits que le vent fait tomber. Fruit, un des plus anciens qu'on connaisse, très gros, parfois moyen ; n'est bon que cuit. Maturité de novembre à février.

Gloward. — Arbre vigoureux qui se conduit sous toutes formes, assez fertile Fruit gros, parfois moyen, de la forme d'un coing du Portugal, 2° qualité. Maturité courant septembre.

Grand-Soleil. — Arbre qu'il faut greffer sur franc pour obtenir des pyramides ; on peut le conduire en petits buissons comme le pommier Paradis ; assez fertile quand il atteint l'âge adulte. Fruit de grosseur au-dessous de la moyenne. Certains catalogues l'annoncent gros. Chez moi, il a toujours été petit, très bon. Maturité de novembre à décembre.

Graslin. — Arbre de vigueur modérée. se conduit sous toutes formes, très fertile. Fruit moyen, très bon. Maturité courant novembre.

Gros-Rousselet. — Syn. : 1° Gros-Rousselet dit de Reims ; 2° Gros-Rousselet de Reims ; 3° Roi d'Eté ; 4° de Rousselet. Arbre peu vigoureux ; les petites formes lui conviennent, très fertile. Fruit petit. très bon. Maturité courant août.

Grosse-Louise. — Syn. : Louise Bonne Butin ; 2° Louise Bonne Hutin. Arbre vigoureux auquel toutes les formes conviennent ; très fertile. Fruit gros, variable en qualité, selon les saisons plus ou moins pluvieuses. Je l'ai dégusté très bon et parfois de 3e qualité ; il faut l'entrecueillir, autrement il devient farineux. Maturité dernière quinzaine d'août.

Grumkow. — Arbre vigoureux et très fertile auquel toutes les formes conviennent, surtout la pyramide, à cause de la grosseur de son fruit. Fruit très gros, de 2e qualité. Maturité d'octobre à novembre.

Gustave de Bourgogne. — Arbre vigoureux auquel toutes les formes conviennent. Je ne puis rien dire du fruit, car depuis vingt-deux ans que j'ai cet arbre dans mon école, je n'en ai pas encore récolté ; il fleurit et c'est tout.

Heatheat. — Syn. : 1° Heath Col de Gore ; 2° Goris Heathcot ; 3° Heathcot de Gore ; 4° Heatheal de Gore. Arbre peu vigoureux, chétif ; ne convient que pour les petites formes, très fertile. Fruit petit, très bon. Maturité fin août.

Hébé. — Arbre faible, dépourvu de branches, assez fertile ; les petites formes lui conviennent bien. Fruit très gros, très bon. Maturité de novembre à décembre.

Hélène Grégoire. — Arbre de vigueur ordinaire, qui se conduit sous toutes formes ; assez fertile. Fruit moyen, parfois petit, très bon. Maturité en septembre.

Heliote Dundas.—Syn. : 1° Dundas ; 2° Rousselet Jamin ; 3° Héloïse Dundas ; Arbre de vigueur moyenne, assez fertile ; n'a de mérite que pour les collectionneurs. Fruit petit, 3e qualité. Maturité en septembre.

Henri Bivort. — Arbre peu vigoureux sur cognassier. Demande à être greffé sur franc pour les grandes formes ; assez fertile. Fruit gros, parfois moyen, très bon. Maturité courant à fin août.

Henri Desportes. — Arbre vigoureux qui se conduit sous toutes formes, très fertile. Fruit moyen, très bon. Maturité courant août.

Henriette Bouvier. — Syn. : 1° Belle-Henriette ; 2° Henriette ; 3° Henriette d'Orléans. Arbre assez vigoureux, convient pour la haute tige, à cause de de ses branches divergeantes ; ne fait pas de jolies pyramides ; assez fertile. Fruit ne dépassant pas la moyenne en grosseur, très bon. Maturité courant octobre.

D'Ovey. — Arbre vigoureux auquel toutes les formes conviennent, assez fertile. Fruit moyen, allongé, de la forme d'une calebasse, très bon. Maturité courant octobre.

Howell. — Syn. : Pear. Arbre de bonne vigueur, mais il s'épuise vite sur cognassier, à cause de sa grande fertilité. Dans ce cas, en le taillant, on doit supprimer beaucoup de boutons à fruits, les fruits seront bien plus gros, meilleurs, et l'arbre vivra plus longtemps. Fruit moyen, parfois gros, très bon. Maturité courant septembre.

Incomparable Hacon's. — Syn. : 1° Celestus ; 2° d'Hacon. Arbre faible, ne convient que pour les petites formes ; très fertile. Fruit moyen ou petit, très bon. Maturité en septembre.

Iris Grégoire. — Arbre assez vigoureux, toutes les formes lui conviennent, mais il préfère l'espalier ; peu fertile. Fruit grosseur variable, parfois moyen, parfois petit, de 2e qualité. Maturité en novembre. ROUTIN.

Calendrier horticole.

Resumé des travaux et des semis à faire dans les jardins.

(JANVIER)

Les meilleurs jardiniers sont ceux qui savent bien exécuter les travaux du métier et surtout qui savent se souvenir à point des moments les plus favorables à leur exécution. Il suffit, en effet, quelquefois d'un simple retard dans l'époque de certains semis pour faire varier les résultats qu'on se propose d'obtenir. D'autre part, si le nombre considérable d'opérations qui doivent se faire dans les jardins, de janvier à décembre, excusent les oublis que peuvent faire les praticiens et les amateurs, cette excuse ne modifie en rien les résultats dont elle est cause. C'est pour cela qu'une sorte d'aide-mémoire, un résumé des travaux de jardinage a sa place toute marquée dans une publication horticole.

Jardin d'agrément. — Si le jardinier a été prévoyant, il a dû abriter du froid les plantes et les arbustes délicats ; si la température s'adoucit il écartera ses abris avec prudence quitte à les remettre au premier signal. Si le temps le permet, il continuera ou commencera tous les travaux de terrassement à faire dans son jardin, pour avancer sa besogne, vers la fin du mois, il pourra tailler les rosiers, sauf les *Thés* (qu'on fera bien de ne tailler qu'à la fin du mois) et autres arbustes à fleurs qui fleurissent sur le jeune bois, les autres se taillent après la floraison. On terreautera les gazons et les bordures et on transportera le fumier aux endroits où il doit être enterré. Après la taille des massifs on peut les labourer sans danger. Bien que la plupart de ces travaux puissent attendre le mois prochain pour être faits, il ne faut pas hésiter à s'en débarrasser quand le temps le permet, car les travaux abondent toujours les mois suivants.

Semis. — Il est encore un peu tôt pour semer les plantes florales qui doivent servir à l'ornementation des jardins ; cependant, quand la terre n'est pas gelée, on peut semer en pot les plantes dures à germer, surtout si on dispose d'un mur au midi.

Jardin potager. — Vers la fin du mois, si le temps le permet, on semera à bonne exposition les pois, oignons, poireaux, laitues, carottes, cerfeuil, radis et navets hâtifs, cependant dans les terrains froids et humides il est préférable de ne faire ces semis que dans le mois de février et même dans le mois de mars.

Serres. — On peut commencer à rempoter les plantes bulbeuses de serre chaude : Caladium, Gloxinias, Achimenes, Gesneria. Il est important de faire ce rempotage dans de la terre peu humide et de ne pas arroser de suite. On mettra pousser les Dahlias pour en faire des greffes ou des boutures, et on activera celles de Fuchsia, Salvia, Héliotropes, Lantana, Coleus, Achyranthes, Alternanthera, Begonia, Ficus, etc. C'est le grand moment de la multiplication de presque toutes les plantes molles. On sèmera en serre ou sur couche toutes les plantes d'ornement un peu lentes à se développer, telles que Pervenche de Madagascar, Wigandia, Coleus, Solanum divers, Musa Ensete, Dahlias, Begonias, Gloxinias, Cyclamens, etc.

Jardin fruitier. — On peut commencer la taille des arbres à fruits à pépins surtout si le froid n'est pas trop vif. Dans tous les cas on peut nettoyer les arbres de la mousse, des lichens, des vieilles écorces et des branches mortes qu'ils peuvent avoir.

L. S.

REVUE DES CATALOGUES

J. Jacquier, cultivateur-grainier, quai des Célestins, 8, à Lyon. — Catalogue illustré et Prix-Courant de graines potagères, fourragères et de fleurs. Ce Catalogue mentionne les meilleures variétés de plantes potagères cultivées dans la région lyonnaise. Un article spécial est réservé aux légumes nouveaux, rares ou peu répandus. Collection de plantes florales ou à feuillage, Ognons, Rhizomes, Raphia, Mastic à greffer, etc.

Rivoire père et fils, horticulteurs, marchands-grainiers, 16, rue d'Algérie, à Lyon. — Catalogue général illustré, de graines, ognons à fleurs et végétaux divers. Nouveautés ou plantes peu connues : collections diverses des différents genres de plantes potagères et florales ; blanc de champignon, fraisiers, ognons, bulbes divers, rhizomes, plantes vivaces, fournitures horticoles, guano, etc. Ce Catalogue mentionne en regard des principales plantes des indications concernant leur culture et leur époque de floraison.

Le Gérant : **V. VIVIAND-MOREL.**

Lyon. — Imprimerie Bellon, rue de la République, 33.

CHRONIQUE

Plantes japonaises. — Les bibelots japonais sont à la mode, chacun sait ça. On peut les trouver originaux et ravissants : je n'y vois nul inconvénient ; en garnir des étagères ou orner les salons : ce n'est pas mon affaire ; je laisse aux cousins Pons le soin d'en apprécier le mérite. Mais depuis quelque temps je trouve que les recueils d'horticulture nous vantent un peu trop des japonaiseries horticoles d'un mérite fort contestable.

On a d'abord voulu nous prouver que la Bardane du Japon allait détrôner les Scorzonères et les Salsifis. Parmentier y avait déjà perdu son temps au siècle dernier. Ce mélange de la thérapeutique et de la cuisine n'a pas trouvé beaucoup d'adhérents. Dépuratif et fricot ne sympathisent guère ensemble. Les *Daïkon* ne valent pas nos radis, et M. Pailleux qui vient de présenter la *Moutarde tubéreuse* n'en dit rien qui vaille. C'est vrai qu'elle vient de la Chine.

Du reste j'engage fortement mes confrères à se mettre en garde contre beaucoup de plantes du Japon, car un très grand nombre de variétés de fleurs et de légumes importées de ce pays en Europe sont des variétés parfaitement connues dans les cultures. Elles sont pour la plupart originaires du Japon comme votre serviteur de la Chine. En voici un exemple : Une très importante maison qui importe directement du Japon à Lyon des soies japonaises avait fait venir, le printemps passé, des jardins de Yokoama, une centaine d'espèces ou de variétés de plantes potagères ou florales qui m'ont été remises pour être cultivées et nommées. Or, savez-vous sur ces 100 plantes combien il y en avait d'origine japonaise ? Deux ou trois au plus. Dans le nombre il y avait de jolis potirons. Les poireaux étaient de la ciboule, les Coleus comestibles de la Pérille, etc. Du reste je n'ai pas complètement perdu mon temps

à cultiver toutes ces plantes ; j'ai appris quelques mots de japonais. Jugez. Radis se dit *Daï-kon;* carottes : *Ninne-Djinne;* navets : *Kabou;* pois gourmand : *Foudji-Mame;* piment : *To-garassi ;* pérille : *Ao-sisso*, pastèque : *Souika*, etc. J'ai appris également qu'une certaine sorte de courge est comestible, quand elle n'est pas mûre et que, lorsqu'elle est mûre, on la fait sécher au soleil et on se sert du zeste (dépourvu de graines) comme d'une éponge. Les piments (poivre long) tiennent lieu d'épices dans la cuisine japonaise. Les Coleus (périlles) servent à assaisonner la salade, comme ici le cerfeuil. Au Japon on mange beaucoup de salade de concombre, et c'est principalement dans ce mets qu'on fait entrer les feuilles de Coleus hachées ou découpées. Avis à ceux de mes collègues qui manqueront de cerfeuil, d'estragon ou de persil.

Moyen pour reconnaître les champignons vénéneux. — La lecture du procès-verbal de l'une des dernières réunions de la Société nationale d'horticulture de France a donné à M. Duchartre l'occasion de rappeler qu'on ne connaissait aucun moyen empirique pour distinguer les champignons vénéneux des champignons comestibles. Ni la cuisson avec un oignon blanc dépouillé de sa membrane externe, ni la cuillère d'argent ou la bague d'or, ni la moelle des joncs qui, dit-on, noircit au contact des mauvais champignons ne sont des moyens auxquels il faut se fier. Plus d'un empoisonnement a eu lieu après des essais de ce genre. M. Duchartre, à ce propos, a rappelé le procédé qui consiste à rendre les champignons vénéneux parfaitement comestibles. Voici ce procédé connu depuis longtemps et remis en lumière par M. F. Girard. « On coupe les champignons en quatre ou huit morceaux et on en met 500 grammes dans un litre d'eau additionnée d'une cuillerée de bon et fort vinaigre ou de deux cuillerées de sel marin. On les laisse macérer dans ce liquide au moins pendant deux heures, après quoi on les lave à grande eau. On les met ensuite dans un vase d'eau froide qu'on pose sur le feu. Après une demi-heure d'ébullition les champignons ont perdu tout leur principe nuisible ; on les lave encore et ils sont dès lors en état d'être préparés pour la table sans que l'on ait rien à redouter de leur ingestion. »

Exposition d'Horticulture à Lyon. — La ville de Lyon, à l'occasion du concours régional agricole qui se tiendra sur le cours du Midi, à Perrache, du 31 mai au 7 juin prochain, organise une Exposition d'Horticulture comme celle qui eut lieu en 1877. Le programme sera incessamment rédigé, mais les horticulteurs peuvent, dès à présent, faire leurs préparatifs; ils peuvent être assurés qu'aucun des produits cultivés dans la région lyonnaise ne sera omis sur le programme.

Legs en faveur de l'agriculture. — Les horticulteurs de Lille sont favorisés sous le rapport de la fortune. Après M. Rameau, qui légua quatre cent mille francs à la ville pour bâtir ce splendide palais qui porte son nom et dans lequel la Société d'horticulture tient ses réunions, donne des conférences et installe ses expositions, voici un autre amateur généreux, M. Oscar Villette, qui lègue dix mille francs à la Société. S'il y a tant de Sociétés d'horticulture auxquelles la fortune ne sourit guère, c'est que les Rameau et les Villette sont rares.

—

Plantes employées comme succédanées du café. — On a vanté dernièrement, comme susceptible de remplacer le café, les graines de l'*Astralagus bœticus*, plante de la famille des papilionnacées. Pour ma part, je préfère le vrai Moka ou à son défaut le Bourbon, le Martinique et ses variétés. Du reste, la cherté relative du café a depuis longtemps déja mis l'esprit des chercheurs à la torture. On a essayé successivement les graines d'Iris des marais, de l'Hibiscus esculentus, de pois chiche, de pois des champs, de lupins, de haricots, de fèves, de chênes, de châtaigniers, de marronniers; les racines de chicorée, de carottes, de panais, et autres ombellifères, etc. Quand le café est torréfié, on l'allonge souvent avec du vieux marc, des fécules, du caramel, de la sciure de bois, de la tannée et une foule d'autres denrées de même valeur. A propos de café, il n'est pas inutile de savoir que le café préparé avec de l'eau distillée ou, à son défaut, avec de l'eau de pluie, est infiniment préférable à celui que l'on prépare avec de l'eau de source, de puits ou de rivière qui contiennent toujours des sels de chaux qui neutralisent une partie de la caféïne.

—

De la dégénérescence des plantes. — Il ne faut pas prendre à la lettre toutes les histoires de brigands que quelques jardiniers racontent sur la dégénérescence des plantes. On peut admettre certaines variations, mais le bon sens populaire qui dit familièrement que les chiens ne font pas des chats ne me paraît pas encore près d'être entamé. Louis Noisette, qui était pourtant un excellent jardinier, n'a cependant pas craint de faire imprimer dans son *Manuel complet du Jardinier*, page 453, la phrase suivante : « J'avais planté dans mon jardin de Paris, rue du Faubourg-Saint-Jacques, divers sujets provenant de semis de l'Erable de Montpellier. Ils avaient tous les caractères de l'espèce bien développés. A la troisième année, quelques sujets donnèrent des feuilles d'une dimension plus ample, et enfin, à la cinquième année, la métamorphose fut complète : ces arbres, aujourd'hui, n'offrent que très peu de différence avec le Sycomore ou *Acer pseudo platanus.* »

Voilà comme on écrit l'histoire et comment on fausse le jugement des masses. Que Louis Noisette ait observé des Sycomores dans un semis d'Erables de Montpellier, le fait n'a rien d'extraordinaire — il y a tant de chances d'erreurs dans les semis, — mais que, sans vérifier l'expérience en question, cet excellent auteur vienne nous affirmer un fait pareil, cela passe la mesure.

La dégénérescence de certaines races locales s'explique par les changements de climat et de sol et par des croisements hybrides; mais les races sont souvent très voisines, souvent si voisines qu'il faut un œil très exercé pour les distinguer entre elles. Les types tranchés, au contraire, offrent des différences si profondes qu'il est très difficile, dans la plupart des cas, de les hybrider entre eux. Quant à l'aide de semis, sans hybridation, on songe à passer de l'un à l'autre, c'est absolument perdre son temps.

—

Plébiscite en faveur du Chrysanthème. — La Société d'horticulture de Chalon-sur-Saône vient d'adresser aux horticulteurs et aux amateurs de tous pays la lettre suivante :

Monsieur,

Dans sa séance du 7 décembre courant, la Société d'horticulture de Chalon-sur-Saône, conformément à l'idée émise lors de l'Exposition spéciale de Chrysanthèmes qui s'est tenue sous ses auspices du 13 au 16 novembre dernier, a décidé de prendre l'initiative d'un Plébiscite international en faveur du Chrysanthème, et a donné à une Commission spéciale la mission d'organiser ce plébiscite.

La Commission s'est immédiatement mise à l'œuvre; elle a arrêté les dispositions suivantes qu'elle a l'honneur de porter à la connaissance de tous les horticulteurs et amateurs, en les invitant à prendre part au vote :

« Le Plébiscite s'étendra à 50 variétés seulement.

« Chaque horticulteur ou amateur qui voudra y prendre part mentionnera sur un bulletin du modèle mis à sa disposition par la Commission d'organisation les noms des 50 variétés choisies par lui.

« Les bulletins ainsi remplis seront adressés à la Société d'horticulture de Chalon, où ils seront dépouillés par les soins de la Commission d'organisation.

« Ils seront reçus jusqu'au 10 février prochain, époque à laquelle les résultats seront proclamés et adressés à chaque votant.

« Tout bulletin contenant plus de 50 variétés sera annulé. »

Nous souhaitons bonne réussite à ce plébiscite. Si les amateurs et les horticulteurs qui cultivent ce beau genre veulent bien consulter leurs notes, peut-être arriveront-ils à élaborer une liste que les profanes consulteront avec profit. Mais, à notre avis, ce plébiscite eût donné de meilleurs résultats à l'époque de la floraison des Chrysanthèmes.

—

Abutilon à fleur double. — La *Revue de l'Horticulture belge et étrangère* publie l'image de ce nouveau gain obtenu l'an dernier en Amérique et vendu sous le nom d'*Abutilon Thompsoni flore pleno.* C'est

une fort jolie plante, qui ne peut manquer de se répandre très rapidement dans les cultures. La fleur de cette variété, parfaitement double, est à fond jaune canari envahi d'un réseau de lignes rouges qui se bifurquent à la façon des nervures pennées et qui deviennent confluentes à la base des pétales. Les feuilles, d'un vert un peu pâle, sont marmorées et sillonnées en arabesques de larges lignes ou plaques chlorosées.

La floraison des Abutilons se prolongeant, quand on les rentre en serre, fort avant dans la belle saison, rend ces arbustes fort précieux pour la confection des bouquets. V. V.-M.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

Procès-verbal de la séance du 21 décembre 1884, tenue dans la salle des réunions industrielles, Palais du commerce, à Lyon.

Présidence de M. Jules CHRÉTIEN, vice-président.

La séance est ouverte à 2 h. 1/4.

Il est donné lecture du procès-verbal de la dernière réunion qui est adopté.

A propos du procès-verbal M. Viviand-Morel dit que la Commission chargée d'apprécier les améliorations apportées par M. Dantin à son mastic pour greffer à froid et cicatriser les plaies des végétaux, ayant reconnu les bons effets produits par ce perfectionnement propose d'accorder à notre collègue une médaille d'argent.

Cette proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

La correspondance se compose :

1° D'une lettre de la Préfecture du Rhône accusant réception de la demande, adressée par l'Association horticole lyonnaise, tendant à obtenir que, ainsi que cela a eu lieu en 1877, une exposition d'horticulture soit annexée au prochain concours régional agricole de Lyon. M. le Préfet nous fait connaître qu'il a transmis notre demande à M. le Ministre de l'agriculture en l'appuyant d'un avis favorable ;

2° Lettre de la Préfecture du Rhône accompagnant l'envoi de trois exemplaires d'une affiche annonçant la tenue du Concours régional agricole à Lyon et de deux exemplaires de ce programme.

A propos de cette lettre et après une discussion à laquelle prennent part MM. Hoste, Comte, Schwartz, Viviand-Morel, etc., l'assemblée décide qu'une Commission soit nommée pour faire une démarche auprès de l'administration municipale et organiser à l'occasion du concours régional une exposition horticole comme en 1877.

Sont nommés membres de cette Commission MM. Comte, Liabaud, Métral et Schwartz.

2° Lettre de M. le Dr Drivon et de M. Masson, directeur du bureau de poste de la Croix Rousse, remerciant l'Association horticole de les avoir élus membres de son Conseil d'administration ;

4° Lettre de M. Th. Denis, chef de cultures au Jardin botanique de Lyon, informant la Société que, sur la recommandation de M. Dutailly, M. le Ministre de l'agricultnre a fait examiner sa communication sur « la culture de la vigne en buttes-billons » par des personnes compétentes et qu'il résulte du raprort adressé à ce sujet à M. le Ministre, qu'il y a lieu de suivre les expériences entreprises par M. Denis. En conséquence, M. le Ministre fera

constater en temps utile les résultats qui seront obtenus à l'aide de la méthode indiquée par notre collègue;

5° Lettre annonçant le décès de M. F.-Louis Granger, membre de l'Association horticole lyonnaise. M. Louis Granger, fabricant de poteries, était estimé de tous ceux qui avaient l'honneur de le connaître. Il est mort assassiné dans son domicile le 16 décembre ;

6° Lettre accompagnant le rapport de la visite aux œillets de MM. L. Pellet et Chavagnon. Ce rapport publié dans le n° 22 du *Lyon-horticole* concluant à accorder une médaille de vermeil à MM. Pellet et Chavagnon est mis aux voix et adopté.

Présentations. — Il est donné lecture de 23 candidatures sur lesquelles, conformément au règlement, il sera statué à la prochaine réunion.

Admissions. — Sont admis membres de notre Compagnie les candidats présentés à la dernière réunion.

Ce sont MM. :

Dury, jardinier chez M. Cartier, à Ecully, présenté par MM. Cordioux et Duchet ;

Victor Rousseau, poêlier-fumiste, 37, quai de Jayr, Lyon-Vaise, présenté par les mêmes ;

Joseph Rousseau, poêlier-fumiste, 37, quai de Jayr, Lyon-Vaise, présenté par les mêmes;

Vaudray (Etienne), marchand de terre de bruyère, quai de l'Industrie, présenté par MM. Gaulain, Chrétien et Denis ;

Rivoirat, propriétaire à Chaponost (Rhône), présenté par MM. Pécoud (Benoît) et Chaudy ;

Joland (Sylvain), jardinier maison Bayzelon, à Chaponost (Rhône), présenté par MM. Chaudy et Charmet (André) ;

Villard (François), jardinier chez Mme Vachon-Saulnier à Ecully, présenté par MM. Boucharlat jeune et Rivoire (A.) ;

Brun (Barthelemy), horticulteur à Ecully, présenté par MM. Boucharlat jeune et Rivoire (A.) ;

Guillot (Pétrus), horticulteur-pépiniériste à Pont-de-Chérui (Isère), présenté par MM. Ponsard et J. Jacquier ;

Leblanc (Joseph-Toussaint), propriétaire et maire à Ste-Colombe-les-Vienne (Rhône), présenté par MM. Perrache et J. Jacquier ;

Ducret (J.), représentant de commerce à Ecully (Rhône), présenté par MM. J. Cordioux et J. Jacquier);

Chaninet (Ant.), pépiniériste-jardinier à St-Priest (Isère), présenté par MM. Carle (Laurent) et J. Jacquier ;

Berthier (François). pépiniériste-paysagiste, grande route de St-Genis-Laval, présenté par MM. A. Berthier et Viviand-Morel ;

Perrier (Louis), horticulteur-pépiniériste à Bourg-les-Valence (Drôme), présenté par MM. L. Lille et Boney ;

Desfarges, horticulteur à St-Cyr-au-Mont-d'Or, présenté par MM. Cordioux et J. Jacquier.

Publications. — M. Viviand-Morel fait l'analyse des revues et journaux horticoles reçues depuis la dernière séance et fait circuler ceux contenant des articles intéressants.

Apports sur le bureau. — M. Viviand-Morel appelle l'attention de la réunion sur une des plantes indigènes de la Corse, le *Clematis cirrhosa* L. ou Clematite à vrilles. D'après le présentateur cette plante résisterait à 12 degrés de froid ; sa floraison commence très tard, puisque les échantillons présentés quoique en pleine terre sont en fleurs ; on pourrait, dit M. Viviand-Morel, former avec cette plante de très jolies colonnes, qui seraient rendues plus ornementales lorsque la plante qui est assez florifère serait garnie de fleurs blanches assez grandes.

En outre de cette Clématite, M. Viviand-Morel présentait des fleurs du *Baccharis halimifolia* L. ou Séneçon en arbre, des Etats-Unis ; il fait remar-

quer qu'aujourd'hui où le commerce des fleurs sèches pour garniture de vases en hiver prend de l'extension, on pourrait se servir des inflorescences avancées de ce Séneçon.

Sont déposés sur le bureau :

Par M. Morel fils, à Lyon-Vaise, 1° des fruits du *Citrus triptera* Desf (*Pseudœgle Sepiaria* Mig.). récoltés dans ses cultures ; ces fruits que l'on pourrait nommer les oranges de nos pays ne sont pas comestibles; l'arbuste est très rustique, très ornemental, surtout lorsqu'il est couvert de fruits ; ceux présentés par M. Morel contiennent des graines fertiles. 2° Des fruits ou cônes de *Cèdre deodora*, récoltés dans les environs de Tarare et qui contiennent des graines fertiles ;

Par M. Crozy, des Bégonias de semis, un pied de *Begonia Dregii* et un de *B. coralina*, quatre fleurs d'Abutilon de semis. dont une rose carminé assez grande dont le pédoncule a une tendance à s'ériger ;

Par M. Liabaud, un pot de *Calanthe Veitchii* en pleine floraison, plante remarquable par ses labelles maculés de pourpre à leur base. Cette espèce perd ses feuilles, lorsque la floraison approche ;

Par M. Page, jardinier chez Mme de Montessuy, un beau pied d'*Anthurium Scherzerianum*, remarquable comme fort développement et bonne culture ;

Par M. Carle, un œillet de semis, en vase. de la race dite Alégatière. en pleine floraison. La plante est robuste, couverte de fleurs ; les fleurs sont bien faites, se tiennent droites sur leur pédoncule. coloris rouge tendre carminé, très odorante; quelques fleurs atteignent six centimètres de diamètre. Cette variété est nommée par l'obtenteur « *Souvenir de François Labruyère.* »

Par M. Boucharlat jeune. 1° des fleurs de Véroniques de semis, ayant des épis bien faits, assez longs, d'un blanc rosé, devenant blancs en vieillissant ; 2° une poire de semis ;

Par M. Hoste, une collection de Chrysanthèmes en pot composée de 25 variétés :

Perle de beauté, amarante foncé.
M. Mancy, carmin bordé blanc.
M. Plancheneau, rose saumoné.
M. Sabatier, jaune mordoré.
M. Ulrich, amaranté bordé blanc.
Alphonse XII, rouge satiné.
Beauté des jardins, amarante.
Belle Paule, blanc liseré lilas.
Belle Valentinoise, jaune.
Boule d'argent, amarante et blanc.
Cérès, blanc d'argent.
Crépuscule, lie de vin.
Dormillon, lilas satiné.
Erecta superba, lilas foncé.
Etincelle, rouge marron.
Jeanne d'Arc, blanc jaspé lilas.
La Charmeuse, amarante et blanc.
Lady Selbourne, blanc pur.
L'Ile des Plaisirs, rouge et jaune.
L'or de France, jaune d'or.
Mme Bouchardier, violet velouté.
Mastic, jaune nuancé.
M. Castel, cramoisi feu.
M. de Brazza, violet pointé blanc.
M. Frémy, orange.

Par M. Corbin, jardinier chez M. le duc de Mortemart à La Chassagne, des *Céleris plein blanc doré*. M. Corbin fait ressortir les avantages que présente cette variété, qui se tient très ferme, a l'avantage de blanchir toute seule tout en restant très ten dre, il la considère comme une variété très méritante.

Une collection de poires parfaitement bien conservées et presque toutes bonnes à manger : Olivier de Serres, fruit arrondi, chair fine juteuse, très relevée, de première qualité ; Zéphirin Grégoire. fruit moyen, chair très fine, relevée, excellent fruit ; Président Pouyer-Quertier, beau fruit, chair fine, mais manquant un peu de parfum ; Bonne de Malines, fruit moyen, chair fine, relevée. bon fruit; Doyenné d'hiver, fruit de toute beauté, exempt de toute maladie ; Président Drouard, beau et bon fruit ; Sœur Grégoire, beau fruit, assez bon, mais n'étant pas assez arrivé à maturité pour pouvoir être apprécié; Beurré Henri Courcelle, fruit bon, parfumé et de première qualité ; Louise Bonne de printemps, bon fruit, chair très fine, sucrée et de première qualité ; Barillet Deschamps, fruit gros, chair cassante, mi-fine, relevée.

Pour juger tous ces apports, il est nommé deux Commissions composées de MM. Comte, Rochet, Labruyère et Pitaval pour la floriculture, et de MM. Cl. Jacquier fils, Berthier, Barret et Pelletier pour la pomologie.

Ces Commissions, après examen, proposent d'accorder:

A M. Corbin,	une prime de 1re	classe	pour	ses Poires.
A M. Carle,	— 1re	—	—	son Œillet de semis.
A M. Hoste,	— 1re	—	—	ses Chrysanthèmes.
A M. Page,	— 1re	—	—	son Anthurium comme bonne culture.
A M. Liabaud,	— 2e	—	—	son Calanthe,
A M. Morel fils.	— 2e	—	—	ses fruits de Citrus et de Cèdre.

Pour M. Boucharlat, la Commission de floriculture demande l'inscription au procès-verbal désirant voir les plantes en pot; pour la poire de semis, la Commission de pomologie déclare ne pouvoir émettre un avis favorable sur ce semis, le fruit présenté étant trop avancé en maturité.

Pour l'apport de M. Crozy, la Commission manquant de renseignements, demande de renvoyer à une séance ultérieure l'examen de ces plantes pour pouvoir prononcer un jugement favorable.

Toutes ces propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité.

L'assemblée passe ensuite à l'ordre du jour.

Règlement des apports sur le bureau, et après une discussion à laquelle prennent part MM. Comte. Viviand Morel, Rivoire fils, Berthier, Pitaval, Gaulain, Schwartz, etc., l'ensemble du projet présenté par l'administration de la Société mis aux voix est adopté.

La séance est levée à 4 heures 1/2.

Le Secrétaire adjoint, J. Nicolas.

Règlement concernant les apports aux séances de l'Association horticole.

1° Les plantes apportées sur le bureau seront jugées par une ou plusieurs Commissions nommées séance tenante par le Président de la séance et choisies parmi les membres non exposants ;

2° Des récompenses de deux sortes pourront être proposées par les Commissions d'examen. Pour devenir exécutoires les propositions des Commissions devront être approuvées par l'assemblée ;

3° Les présentations de plantes nouvelles obtenues de semis ou d'introduction devront toujours être présentées dans d'excellentes conditions pour être jugées. Toutefois les Commissions pourront, quand elles le jugeront utile, se réserver le droit de visiter les plantes sur place ;

4° Les Commissions d'examen, autant que possible, devront baser leur appréciation plutôt sur le mérite horticole des produits que sur leur valeur vénale ;

5° Les récompenses prendront le nom de *certificat* pour les plantes nouvelles et de *prime* dans les autres cas. Il y en aura de trois classes.

6° Les plantes, fruits et légumes nouveaux seront toujours jugés séparément ; ils devront être présentés avec les noms sous lesquels ils seront mis au commerce ;

7° Les Commissions pourront, quand les produits ne sont pas présentés comme nouveaux, accorder les primes à un ou plusieurs produits du même exposant ;

8° Un diplôme des certificats et des primes décernés sera donné à la fin de chaque séance aux sociétaires qui les auront obtenus. Ils seront signés du Président et du Secrétaire de la séance.

9° La valeur des primes et des certificats est égale et fixée ainsi :

Certificat et prime de Ire classe : 3 points.
— — 2e — 2 —
— — 3e — 1 —
L'addition des primes est faite après la séance de décembre.

10° Valeur des points : 3 à 6 points, médaille de bronze ; 7 à 12 points, médaille d'argent ; 13 à 19 points, médaille d'argent grand module ; 20 points et au-dessus, médaille de vermeil. Une médaille d'or sera décernée à celui des présentateurs qui aura obtenu le plus grand nombre de points pendant l'année. Il ne sera fait aucun report pour l'année suivante des points insuffisants pour l'obtention d'une médaille.

Les vieux noms de plantes (*Suite*).

Comme je l'ai dit au commencement de cette note, on trouve dans l'ouvrage en question l'étymologie d'une foule de noms de plantes français dont on chercherait vainement l'explication ailleurs. En voici quelques exemples : J'ai cherché autrefois dans plus de vingt dictionnaires français d'où venaient les mots marronnier et marron, appliqués au châtaignier ou à son fruit. Savez-vous ce que Noël et Carpentier m'ont appris à ce sujet ? Jugez un peu : *Maron*, vieux mot français qui s'appliquait aux habitants des Alpes qui portaient les voyageurs. Se faire marronner signifiait se faire porter par des marrons; ou bien encore, esclave nègre qui s'est échappé de chez son maître. Nous sommes loin du châtaignier. On comprend bien que *Castanea* se soit transformé en *castagne*, *castaigne* et *châtaigne* ; mais la transition entre châtaigne et marron paraît dure. Voici l'explication la plus plausible que j'aie trouvée : *Marron*, nom donné par les Espagnols au fruit du châtaignier.

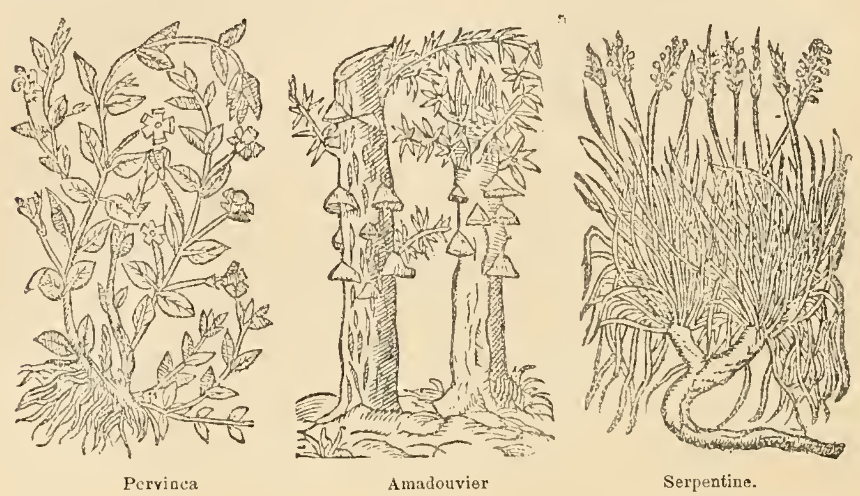
A Lyon,les marronniers sont des arbres (*Œsculus hippocastanum*), ou des industriels qui font cuire et vendent des marrons. Les marrons de Lyon n'existent que dans l'imagination trop fertile des marchands; ils sont récoltés dans l'Isère ou le Var, ou dans quelques localités du département du Rhône.

Connaissez-vous le *Til* ou *Tillet ?* C'était tout simplement le Tilleul. Le *Coignier* que l'on a, — je ne sais pas trop pourquoi, — changé en Coignassier, s'appelait *Cotonea* en latin. Depuis, on a éprouvé le besoin de le faire venir de Cydon, simple histoire de le rebaptiser *Cydonia*. De *Cotonea* on a fait Cotoneaster. Les Espagnols nommaient les coings *marmellos;* ne serait-ce pas là qu'il faudrait chercher l'origine du mot *marmelade ?*

Qui a la bugle et la *sanicle*
Fait aux médecins la nique.

Ce vieux distique boîteux est bien connu; il indique en quelle grande estime les gens de la campagne tenaient ces deux plantes. Mais voilà le diable, j'avais toujours pensé que la sanicle était une

ombellifère, — *Sanicula europea*, — et mon petit bouquin affuble de ce nom l'Auricule (*Primula auricula*), ça devient gênant pour faire des emplâtres. Quel est celui d'entre vous qui fera une longue dissertation pour tirer d'embarras les malheureux malades qui voudraient faire la *nique* aux médecins? Personne, alors suivons.



Pervinca Amadouvier Serpentine.

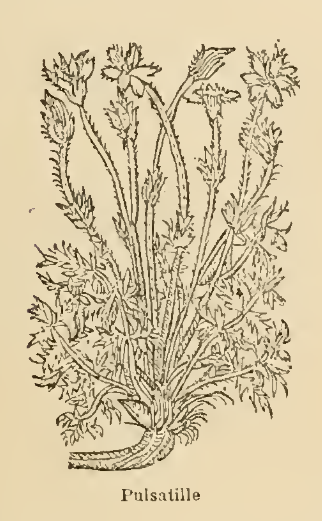
Vous savez que les vraies Groseilles portaient les noms de Ribettes, raisins d'outre-mer ou groiselles d'outre-mer. Les *Groiselles* étaient les *Ballons* ou fruits de l'*Uva crispa*.



Asarum europeum Arundo donax

Les Noisilles, Mellines et Avellaines étaient des Noisettes. La Consoude, comme le roi Midas, avait des oreilles d'âne. La *Chausse-trape* (*Centaurea calcitrapa*), le croiriez-vous, était, — oh ! honte, — un *Saligot terrestre*. Le *Gramen* avait le bon esprit, dans ce temps-là, de ne pas mettre la charrue devant les bœufs, il s'ap-

pelait Dent-de-Chien et non Chien-dent. Les champignons étaient aussi des potirons et des mousserons ; aujourd'hui les potirons sont des courges. La Mandragore ou *Mande gloire*, valait de la corde de pendu. Le Vitriol était synonyme de *Paritoire*, comme Paritoire l'était de *Pariétaire*.



Pulsatille



Schinus Molle

Les Rhododendrum, Rosage, et Rosagine s'appliquaient à l'Oleander ou Nerium oleander. En 1584, personne n'avait encore eu l'idée d'appeler ces beaux arbustes des Lauriers roses, attendu que ce ne sont pas des Lauriers, et qu'il en existe de plusieurs couleurs. C'est effrayant comme nous avons changé des noms de plantes, et si j'osais, je vous allongerai là une litanie qui vous donnerait la clé d'une foule de noms patois. V. V.-M.

Rapport sur l'Exposition spéciale de Chrysanthèmes qui a eu lieu à Châlon-sur-Saône du 13 au 16 novembre 1884.

Ayant eu l'honneur d'être délégué par l'Association horticole lyonnaise à l'Exposition de Chrysanthèmes organisée par la Société d'horticulture de Châlon-sur-Saône, comme membre du Jury, je viens en quelques mots vous rendre compte d'un essai d'exposition spéciale ou d'un seul genre qui avait vivement intéressé les nombreux amateurs de Chrysanthèmes et dire jusqu'à quel point une exposition partielle pouvait avoir de l'importance pour nous, qui sommes à même par le nombre et la richesse des différentes variétés cultivées à Lyon de faire assez fréquemment des expositions d'un seul genre, tels que : Roses. Dahlias, Œillets, Pelargonium zonale, etc.

Je dois vous dire tout d'abord que cette exposition de Chrysanthèmes a été un immense succès pour la Société d'horticulture de Châlon, car non seulement un grand nombre de sociétaires y ont trouvé l'occasion de mettre en évidence leurs grandes et belles collections de Chrysanthèmes, mais les sommités horticoles qui s'occupent le plus spécialement de cette culture, tels que MM. Délaux, Pertuzès, Lacroix, Peyrot père et fils de Toulouse, de

Reydellet, de Valence et même un exposant de Bergame (Italie) avaient largement contribué à l'embellissement de cette exposition.

La grande salle des fêtes à l'Hôtel-de-Ville où se tenait l'exposition était bondée de fleurs et présentait par son arrangement gracieux un coup-d'œil ravissant. Chaque côté de la salle ainsi que le fond étaient garnis de Chrysanthèmes en pots et vases; au milieu de la salle se trouvait une immense table sur laquelle étaient rangées les nombreuses fleurs coupées. Dans une salle annexe on avait réuni les fleurs de semis. les bouquets, couronnes, surtouts de table, emblèmes, etc., uniquement composés de fleurs de Chrysanthèmes dont les exposants dans cette série avaient su tirer le parti le plus avantageux.

Le Jury était composé de MM. Henry-Jacotot père, horticulteur à Dijon, Michaud, vice-président de la Société d'horticulture de Dijon et de votre délégué. M. Chevrier, président d'honneur de la Société d'horticulture de Châlon-sur-Saône a bien voulu s'adjoindre à nous pour nous aider de ses utiles conseils. MM. Perrier, vice-président, et Ventouski fils, secrétaire, qui par le classement judicieux des lots a contribué à rendre notre tâche plus facile, accompagnaient le Jury. Nous avons vivement regretté l'absence de plusieurs collègues très compétents qui avaient été désignés comme jurés et dont le concours nous aurait été très précieux, car les différents apports soumis à notre appréciation s'élevaient au nombre de quarante-cinq.

Dans le concours de semis les exposants ont été classés dans l'ordre suivant selon le mérite de leurs produits : M. de Reydellet, de Valence, MM. Délaux fils, Peyrot père et fils, Pertuzès et Lacroix, de Toulouse. M. Boucharlat aîné avait exposé trois plantes provenant de graines reçues directement du Japon dont une à grande fleur d'un blanc carné était très belle. MM. Rivoire et fils, horticulteurs-grainiers à Lyon, avaient apporté une belle plante à grande fleur imbriquée d'un blanc rosé dont le grand mérite était d'avoir une odeur agréable assez prononcée.

Pour les plantes en pot, MM. Mercier père et fils, de Châlon-sur-Saône, ont obtenu la médaille d'or et M. Prosper Degressy, également de Châlon, la médaille de vermeil avec félicitations du Jury pour la belle culture de ses plantes et l'arrangement de son lot. M. Duparray-Dutartre, amateur, à la Charmée, a obtenu une médaille d'argent. M. Abel Myard, vice-président de la Société, avait exposé, mais hors concours, une magnifique collection composée d'environ 150 variétés de choix parmi lesquelles on remarquait un grand nombre de nouveautés, le tout parfaitement étiqueté. La culture de ces plantes était irreprochable et l'arrangement en était fait avec un goût parfait, aussi le Jury ne pouvant récompenser ce lot hors ligne adresse les félicitations les plus chaleureuses à son propriétaire. M. Myard avait encore orné de belles plantes de Chrysanthèmes fleuris l'escalier qui conduit à la salle des fêtes. C'était une heureuse innovation, car elle nous a montré quel parti on peut tirer de cette riche plante pour l'ornementation des habitations. M. Ceuzin (Jacob), horticulteur à Châlon, avait également exposé hors concours une nombreuse collection de variétés choisies d'une culture qui ne laissait rien à désirer.

Les concours pour les fleurs coupées étaient largement remplis par de nombreuses et belles collections dont quelques-unes se composaient de 4 à 500 variétés. Pour la plus belle et la plus nombreuse collection les prix ont été décernés dans l'ordre suivant : 1[er] M. Delaux fils, de Toulouse ; 2[e] ex æquo à MM. Pertuzès, de Toulouse et Rozain-Boucharlat, de Lyon ; 3° ex œquo MM. Colin, horticulteur à Beaune et Mercier père et fils à Châlon. M. Guénard fils avait exposé une superbe collection de 400 variétés, composée de tout ce que le commerce a produit de plus beau. S'étant déclaré généreusement hors concours le Jury a cru de son devoir de le complimenter sur son remarquable apport. Le concours pour 100 variétés était bien représenté, et les prix ont été décernés comme suit : MM. Peyrot père et fils et Lacroix, de Toulouse, Bérard-Massard, de Montceau-les-Mines et M. l'abbé Garnier.

Dans le concours pour 50 variétés, c'est M. Malfondet, de Châlon, qui a remporté le Ier prix, et M. Goussot, jardinier à Pierre (Saône-et-Loire), qui a obtenu le 2e prix.

M. de Reydellet, avec de très belles variétés n'a pu concourir, n'ayant pas le nombre exigé.

M. Pirotta Panfilio, horticulteur à Calcio (province de Bergame, Italie), avait envoyé une caisse de 50 fleurs, mais dont les variétés n'étaient pas à la hauteur de celles cultivées en France.

Le deuxième concours : Chrysanthèmes japonais, avait pour exposants, MM. Mercier père et fils, à Châlon, et M. Nicolas, domaine d'Arc-en-Barrois (Haute-Marne).

M. Millet père, de Montagny-lès-Buxy, avait exposé trois corbeilles ou groupes de jeunes plantes de chrysanthèmes fleuris, cultivés et exposés dans la mousse; l'ensemble et la bonne venue des plantes produisaient un effet agréable; mais jusqu'à nouvel ordre, cette culture paraît devoir rester dans le domaine des amateurs, ainsi que les greffes de chrysanthèmes, moyen d'avoir plusieurs variétés sur le même pied, présentées par M. Renaud-Guépet, de Châlon.

Le jury a constaté qu'en général les variétés étaient exactement dénommées et que presque tous les lots contenaient, non-seulement de très belles variétés, mais aussi beaucoup de nouveautés. J'ai pensé qu'une liste des plus belles plantes, relevée dans tous les lots, que je donne à la suite de ce compte-rendu, serait utile pour guider amateurs et horticulteurs dans leur choix.

Quant au dixième concours : bouquets, corbeilles, couronnes, etc., je le répète, c'était un des plus intéressants; car, ici, on pouvait s'attendre à des innovations, à l'imprévu, en un mot, à l'initiative individuelle.

L'espace occupé par les lots de ce concours était disposé avec beaucoup de goût, auquel, du reste, les objets exposés se prêtaient d'une manière très avantageuse et on ne peut que constater que tous ces articles composés uniquement de fleurs de chrysanthèmes avaient un cachet particulièrement gracieux.

Les bouquets, couronnes et surtouts de table, de Mmes Malfondet, Degressy et Béraud-Massard étaient confectionnés avec goût et délicatesse; elles avaient su harmoniser les différentes couleurs avec art, et le jury a été heureux de leur décerner les prix mis à sa disposition.

Mme Ceuzin (Jacob) avait exposé hors concours un surtout de table qui était remarquable par l'arrangement coquet des fleurs de choix qui entraient dans sa composition.

M. Colin fils, de Beaune, avait réussi à représenter très fidèlement l'écusson des armoiries de la ville de Châlon-sur-Saône.

Les jardinières, cache-pots et candélabres garnis de chrysanthèmes exposés par M. Sève, instituteur à Labergement-Sainte-Colombe, prouvent les goûts artistiques et l'adresse de l'exposant.

M. Proust, de Châlon, nous a fait voir que les chrysanthèmes ornent et même embellissent les jolis et nombreux meubles de fantaisie qu'il avait exposés.

M. Béal avait une très jolie jardinière toute garnie de fleurs.

Un tout jeune homme, M. Gabriel Favrain, apprenti jardinier, avait composé un large écusson orné de guirlandes imitant une mosaïque, qui dénote de l'idée et de la persévérance; votre délégué, avec l'assentiment des autres membres du jury, lui a fait don, en son nom personnel, d'une médaille d'argent comme prix d'encouragement.

Un grand diplôme d'honneur destiné à récompenser l'exposant qui a le plus contribué à l'embellissement de l'Exposition, a été décerné à MM. Mercier père et fils.

Le soir, après les opérations du jury, un banquet a été offert en son honneur par la Société; tout le bureau et beaucoup de membres y assistaient.

M. le président a porté un toast aux deux Sociétés d'Horticulture de Lyon et à celle de Dijon, et s'adressant à leurs délégués, il les a remerciés pour la tâche délicate et difficile qu'ils venaient de remplir à la satisfaction générale et leur a donné rendez-vous à la prochaine Exposition.

Un des convives a proposé de faire un plébiscite pour les chrysanthèmes comme on avait fait pour les roses, et de désigner dans les différents genres les cinquante plus belles variétés de chrysanthèmes anciennes et nouvelles qui existent. Cette motion a été adoptée et votre délégué a promis de vous soumettre cette question.

Il est presque superflu de vous dire, Messieurs, que votre délégué a reçu l'accueil le plus sympathique du bureau et de la Société d'Horticulture de Châlon-sur-Saône et qu'il en garde le meilleur souvenir.

Hoste,
Horticulteur à Monplaisir-Lyon.

Les plantations d'arbres le long des routes (1).

M. Varangot fils, pépiniériste à Melun, vient d'adresser à M. le Ministre des travaux publics un rapport sur un projet qui nous paraît absolument digne d'attention. L'idée n'est pas neuve, mais en France, dans notre malheureux pays presque paralysé par un fonctionnarisme excessif, il ne suffit pas d'émettre des idées, il faut en poursuivre l'application par toutes voies et moyens, et M. Varangot se trouve avoir le mérite de ne manquer ni de courage ni de persévérance. Dans sa dernière lettre, il développait les considérations suivantes, que nous abrégeons forcément, la place nous étant comptée :

Nos soldats de l'armée de terre et de mer sont obligés d'avoir pour toute boisson de l'eau souvent de mauvaise qualité. Il serait très facile de leur faire boire de bon cidre à peu de frais. Au lieu de planter les grandes routes en arbres d'alignements d'essences stériles, tels que peupliers, tilleuls, marronniers, que ne les plante-t-on avec des arbres à fruits, pommiers et poiriers à cidre?

Les arbres à cidre se forment aussi bien par la taille que les platanes, acacias, couramment employés. Ils ont l'avantage d'être moins élevés, moins touffus, d'ombrager moins les routes et les champs des riverains, de porter moins d'humidité sur la chaussée.

Les bois des pommiers et des poiriers à cidre s'emploient très bien dans l'industrie, et peuvent acquérir une valeur intrinsèque au moins aussi considérable que les essences actuellement employées.

Dans le département de Seine-et-Marne, il y a plus de deux cent mille pieds d'arbres plantés le long des routes. Sept à huit mille hommes de troupes au plus sont casernés dans nos chefs-lieux

---

(1) Extrait du *Nouvelliste* de Seine-et-Marne.

d'arrondissement. Au bout de dix ans, en plantant seulement 50,000 pieds d'arbres, on aurait une récolte largement suffisante pour pourvoir aux besoins de toutes nos garnisons.

Quel avantage pour nos soldats !

Une autre idée de M. Varangot, serait de distraire une cinquantaine d'hectares de nos forêts et de les planter d'arbres à cidre. On pourrait ainsi, non seulement assurer une boisson saine à notre armée, mais encore faire des distributions complètes aux hospices et aux indigents.

Pour la récolte et la fabrication du cidre, rien de plus facile.

Chaque caserne dans les villes aurait dans une de ses dépendances un local pour recevoir un pressoir et les tonneaux pour emmagasiner le cidre.

Quelques hommes de corvée avec les fourgons du régiment, iraient à l'époque de maturité, fin septembre, faire la récolte des fruits.

Maintenant, les cantonniers des ponts et chaussées seraient chargés de la surveillance des arbres à cidre, ramasseraient les fruits par tas dans les fossés ou sur le bord de la route.

Voici en quelques mots le projet de M. Varangot ; nous ne savons si dans les bureaux du ministère il lui sera accordé quelque attention, mais, à notre avis, il mérite d'être sérieusement étudié.

De l'obtention des variétés horticoles.

—

Il y a des semeurs qui jouissent d'une excellente réputation et qui ont enrichi le commerce horticole d'une foule de nouvelles et excellentes variétés de plantes, tandis qu'il en est d'autres que le guignon poursuit et qui n'ont jamais eu la main heureuse sous ce rapport. Les premiers mettent à profit le vieux proverbe « Aide-toi et le ciel t'aidera » ; les autres sèment au hasard, s'endorment sur les deux oreilles, ce qui entre parenthèse est un peu difficile, et n'obtiennent rien de bien sérieux. Le *hasard* n'est pourtant pas toujours un bien mauvais diable, et plus d'un semeur qui passe pour malin lui doit ses meilleurs gains. Quand je dis le hasard, c'est une manière de parler, car chacun sait que ce mot ne doit être considéré que comme exprimant notre ignorance des vraies causes des phénomènes. Les plus petits évènements, les moindres variations qui, par leur petitesse, semblent ne pas tenir aux lois de la nature en sont pourtant une suite nécessaire. C'est à nous d'apprendre à connaître ces lois. Lorsqu'on dit qu'une variété surgit par hasard dans les cultures c'est que nous ignorons les causes qui ont agi pour la produire.

Ceux qui ont étudié les mathématiques connaissent ce qu'on appelle le calcul des probabilités, qui repose en partie sur notre ignorance et en partie sur nos connaissances. Ce genre de calcul pourrait parfaitement être appliqué dans le cas qui nous occupe, car si nous ne connaissons pas toutes les lois de la variabilité végétale, nous en connaissons au moins une partie qui permettrait de trouver par formules les chances que nous avons d'obtenir des variétés.

Ceux qui ont étudié les plantes vivantes, qui les ont élevées de graines, connaissent celles qui varient naturellement et dans quel ordre les variations se produisent. Ceux qui ont fait des hybridations artificielles entre espèces distinctes, ou qui ont étudié les croisements naturels dus à la fécondation par les insectes connaissent également les résultats que produisent ces deux opérations. Nous allons examiner, si vous le voulez bien, successivement celles de ces connaissances que tout semeur devrait posséder.

Quand on récolte des graines sur un seul individu végétal, on peut obtenir, en les semant, ou des plantes identiques au porte-graines ou des plantes variées. Sur les milliers d'espèces que nous avons semées depuis plus de douze ans, le plus grand nombre se reproduisait fidèlement.

Quand on récolte des graines en mélange sur des individus différents quoique appartenant au même type, c'est-à-dire à la même espèce linnéenne, on obtient presque toujours des variétés. Ceci prouve que les types renferment des variétés méconnues. Les horticulteurs savent bien, du reste, que lorsqu'ils introduisent de leur pays natal de nombreux individus du même type qu'ils introduisent en même temps des variétés de ce type. Le fait est trop connu pour les Orchidées pour être mis en doute.

De ce qui précède, on peut donc déjà conclure qu'il est possible, en récoltant à l'état sauvage des graines d'une espèce sur des individus différents, qu'on obtiendra des variétés différentes ; comme on peut conclure également que si la récolte a lieu sur un seul individu, la chance d'obtenir des variétés devient très minime étant donné que les neuf dixièmes des végétaux sauvages se reproduisent sans variation sensible. Tout le commerce des plantes potagères repose sur la fixité de ce qu'on appelle des races, dont l'analogue est représenté à l'état sauvage.

Si une sélection sérieuse est faite des variétés obtenues de semis, dans le cas où la graine a été récoltée en mélange, et qu'aucune fécondation croisée ne survienne, les plantes obtenues de cette manière ne varient plus par la suite. Le semis n'a donné en réalité que ce qu'il devait donner : un mélange de variétés ou de races enfermées dans le sac.

Ainsi donc, un semeur peut être certain qu'il a très peu de chance d'obtenir de nouveaux gains s'il sème purement et simplement une plante qui ne donne pas habituellement des variétés. Il faut, pour rompre la fixité des variétés, leur faire subir des croisements avec des variétés voisines.

A l'état sauvage, les croisements sont assez rares parce que les plantes sont beaucoup plus dispersées que dans les jardins; aussi est-ce pour cette raison que les plantes qui ont cette origine varient beaucoup moins.

Dans bien des cas on peut confier aux abeilles le soin de croiser certaines plantes ; pour cela il suffit de placer très près l'une de l'autre, dans un endroit fréquenté par ces insectes, les variétés dont on veut opérer le croisement. Mais il vaut infiniment mieux se contenter de très peu de graines et être sûr de leur origine hybride; pour cela on doit féconder soi-même, artificiellement quelques fleurs.

Je sais bien que beaucoup de jardiniers n'ont pas étudié les organes de la fleur, mais avec un peu de bonne volonté on se familiarise avec les étamines et les pistils. Les étamines (organes mâles) sont remplies d'une sorte de poussière jaune nommée pollen. Le pistil (organe femelle) correspond toujours à l'endroit où se forme la graine.

Pour féconder artificiellement une plante, on doit préalablement ôter ses étamines avant que le pollen en soit répandu. Pour cela, on prend de petites pinces et on les enlève délicatement. On récolte des étamines en assez grand nombre sur la plante qui doit féconder l'autre et on les met dans une boîte de petite dimension. A l'aide d'un pinceau à aquarelle, on porte ce pollen sur les pistils de la plante à féconder. Bien entendu qu'on soustrait ensuite la plante aux intempéries.

Quand on a obtenu des graines d'une plante ainsi fécondée, si elles germent et que les plantes qui en naissent soient fertiles, ce qui n'arrive pas toujours, on peut dire que non seulement on est en possession de variétés distinctes, mais encore que les générations futures donneront d'autres variétés.

Il est un fait à peu près constant, c'est celui de la variabilité des plantes hybrides. C'est à cette variabilité que les semeurs de rosiers qui ne fécondent pas artificiellement les roses, doivent d'obtenir de nouvelles variétés.

Mais une voie dans laquelle les hybridateurs devraient entrer résolument, c'est celle de la fécondation des hybrides par leurs ascendants, c'est-à-dire par leurs parents. Il y a là une source inépuisable de gains nouveaux à obtenir.

Il y a une autre source de variations chez les plantes dont nous ne connaissons guère les causes, mais que beaucoup d'esprits superficiels ont la prétention de connaître. On fait intervenir la culture, les engrais, les changements de climats, la nature chimique du sol, etc. La vérité est que toutes ces causes mises en avant sont autant de suppositions absolument gratuites. En expliquant ainsi ce genre de variations, on résout la question par la question, en admettant comme démontré précisément ce qui reste à démontrer. Il serait vraiment trop commode d'obtenir des variétés s'il suffisait simplement d'appliquer des cultures différentes aux plantes que l'on voudrait faire varier.

Quoique nous ne connaissions pas les causes qui, en dehors de l'hybridité, font surgir tout à coup au milieu d'un semis des plantes qui diffèrent sensiblement des autres individus de la même race, nous ne devons pas moins les observer avec beaucoup d'attention. Les cas de nanisme ou de géantisme, les panachures accidentelles, l'albinisme, le chromisme que des déformations tératologiques font naître, etc., qui peuvent quelquefois se reproduire par graines, se reproduisent presque toujours par greffes ou boutures. On fera donc bien de surveiller attentivement les semis, afin de ne laisser échapper aucune variété. Il suffit souvent d'une première variation chez une race parfaitement pure pour qu'à l'aide de fécondations artificielles on puisse ensuite obtenir de nouvelles variétés.

Culture potagère

DE LA CAROTTE

M. de Candolle, dans un livre intitulé : *Origine des Plantes cultivées*, indique la carotte comme cultivée depuis plus de deux mille ans; je m'en rapporte à lui ou aux ouvrages et autres documents qu'il a pu consulter à ce sujet. Les jardiniers rattachent sans façon, mais sans preuves, toutes les variétés de la carotte au *Daucus carota* L. Mon avis, que je pourrai fortement motiver si j'écrivais un article de botanique, est tout à fait opposé à cette manière de voir. La carotte sauvage (*Daucus carota*), que M. Vilmorin père a tenté d'améliorer vers 1830, ne lui a donné que des variétés à racines charnues de qualité fort inférieure, qui n'ont pas tardé à être abandonnées par la culture. La vérité est qu'on ne connaît pas les prototypes de nos variétés actuelles, qui sont probablement originaires de l'Europe orientale ou de l'Asie. Ce qu'il y a de certain, c'est que les carottes cultivées craignent le froid, et que nos carottes sauvages y sont insensibles. Les carottes sauvages des

pays méridionaux sont également frileuses quand elles sont cultivées dans les jardins botaniques.

Quoi qu'il en soit, les variétés de carottes sont assez nombreuses dans les cultures, et nul doute qu'elles le seraient bien davantage, si la multiplication des variétés de ce genre offrait plus d'intérêt. Au point de vue horticole, on peut classer les carottes d'abord par la couleur de leur racine (rouge, jaune, blanche), et ensuite par leur forme (subsphérique, conique ou cylindrique). On tient compte également de la précocité et de la qualité, car il y a des sortes qui ne sont bonnes que pour la nourriture des bestiaux.

Quelles que soient les variétés cultivées dans le potager, il importe d'en faire plusieurs saisons ; car les racines jeunes sont infiniment supérieures comme qualité, aux racines plus âgées de quelques mois. Quand on ne possède pas de châssis, il suffit de faire trois saisons : on sème d'abord en mars, puis en mai et enfin dans la première quinzaine de juillet.

La culture de la carotte est d'une extrême simplicité : Il suffit d'avoir de bonnes graines, un terrain bien fumé, bêché à point et profondément, et surtout de semer clair. Quand le semis est trop épais, il importe de l'éclaircir au plus vite. Des arrosages à l'engrais liquide sont également très utiles pour activer la végétation de ces jeunes plantes. Ceux qui n'ont pas la main juste pour ne semer que la quantité de graines nécessaire feront bien de semer en rayons, car les binages sont alors plus faciles. En novembre, il est utile d'arracher les carottes et de les rentrer dans un endroit à l'abri du froid ; on peut encore, au lieu d'arracher les carottes, les couvrir de paillassons ou de feuilles sèches.

Parmi les variétés de carottes les plus recommandables, on peut citer les variétés suivantes :

C. rouge très courte à châssis, rouge courte hâtive, demi-longue pointue, demi-longue obtuse, demi-longue nantaise, sans cœur de Carentan, demi-longue du Luc, rouge longue, longue sans cœur, longe d'Altringham, pâle de Flandres, jaune longue, etc.

Les propriétés physiques et chimiques ainsi que les usages économiques de la carotte sont les suivants : « Les carottes, dit Berzélius, ont été analysées par Vauquelin et par Wackenroder. Elles contiennent, outre la fibrine, un suc jaune dans lequel on trouve du sucre de canne cristallisable et du sucre incristallisable, un peu d'amidon, de l'extractif, du gluten, de l'albumine, une matière colorante cristallisable appelée *carotine*, de l'huile vola-

tile, de l'acide pectique et de l'acide malique, et enfin une certaine quantité des sels qu'on rencontre habituellement dans les racines. »

On rôtit la racine de carotte pour la mêler au café ou à la chicorée en diverses proportions. Cette même racine comprimée, séchée ou réduite en poudre, se conserve pour faire des potages et des ragoûts. On a également retiré de la carotte de bonne eau-de-vie. Le fruit de la carotte est aromatique et contient une huile volatile abondante. Il est une des quatre semences chaudes mineures. Il communique à la bière une saveur piquante et une qualité supérieure.

La racine de carotte est émolliente, résolutive, diurétique, vermifuge et antiseptique. D[r] SACAROT.

REVUE DES CATALOGUES

JOSEPH PUVILLAND, horticulteur-grainier, 25, cours Vitton, Lyon. — Prix-courant général de graines potagères, fourragères et de fleurs. Ce Catalogue mentionne toutes les espèces ou variétés de plantes potagères habituellement cultivées dans les jardins potagers, les variétés de plantes médicinales, les plus belles plantes florales, annuelles ou vivaces, les bulbes, ognons et rhizomes à fleurs. Un article spécial est consacré aux graines de végétaux, inédits pour la plupart, et provenant de l'Amérique équatoriale.

GENEST-BARGE, marchand-grainier, 2, rue de la Barre, Lyon. — Catalogue général de graines. Espèces potagères, fourragères, florales, ognons, bulbes et rhizomes. — Articles d'industrie horticole, engrais, librairie horticole.

CUSIN ET GUICHARD, horticulteurs-grainiers, rue Octavio-Mey, 6, à Lyon. — Catalogue général de graines de plantes potagères, fourragères et florales. Graminées sèches, plantes vivaces. Fournitures horticoles, etc.

(*A suivre*).

Avis aux membres de l'Association horticole lyonnaise.

Les sociétaires sont informés que la **Liste** des membres est actuellement en voie de composition. Ceux dont les noms seraient mal orthographiés sont priés d'en informer au plus tôt le secrétaire général, rue Viabert, à Villeurbanne.

Nous rappelons aux sociétaires qu'ils ont droit à deux lignes dans la liste susdite pour y insérer leurs *cultures spéciales*.

LE GÉRANT : V. VIVIAND-MOREL.

Lyon. — Imprimerie BELLON, rue de la République, 33.

CHRONIQUE

La taille des arbres et la physiologie. — Je ne veux médire ni de la taille des arbres, ni de ses principes, ni de la physiologie végétale. Les principes sont comme les carottes, on peut les accommoder à toutes sauces et même sans sauce. Quant à la physiologie végétale, elle renie son passé, retourne sa veste et se jette du côté du manche, c'est-à-dire du microscope. Après avoir, pendant 150 ans, juré par le *cambium* et la *sève descendante,* elle propose de déposer au musée des antiques ces expressions et les idées qu'elles représentent. Hélas! oui, mes bons amis, cette vieille sève descendante qui a fait grossir tant de bourrelets et souder tant de greffes ne descendra plus. Très Haute et très puissante Dame Physiologie l'a déclaré à tous ceux qui ont voulu l'entendre. Je m'en rapporte aux savants qui ont étudié la question. Mais que la sève descende en ligne directe, entre l'écorce et le bois, ou qu'elle prenne le chemin des écoliers pour arriver à son but, cela importe peu aux jardiniers, qui taillent les arbres. Ce qu'il faudrait tirer au clair, ce serait de savoir jusqu'à quel point il faut s'appuyer sur les principes pour jouer du sécateur.

Tenez voici un exemple : La physiologie végétale démontre par expérience que la suppression d'une partie d'un végétal appauvrit ce végétal. N'enlèverait-on qu'une feuille à un arbre, l'ablation de cette feuille lui enlève une partie de ses forces d'absorption et d'élaboration. Voilà qui est bien. Voyons comment le tailleur d'arbres doit appliquer cette loi ou ce principe. Les vieux — nos papas et nos oncles — disaient : *il faut tailler court les branches faibles et tailler long les branches vigoureuses.* Nous, les jeunes — fils et neveux — qui nous croyons modestement plus malins, nous avons renversé la proposition, et nous disons : Taillez *court* les branches vigoureuses et taillez *long* les branches faibles. Et nous disons cela en vertu

de ce faramineux principe physiologique plus haut énoncé, lequel prétend que plus on supprime de bois ou de feuilles à un végétal, plus on l'appauvrit. Toi, grande et forte branche gourmande, tu n'es pas pauvre, et on va te le montrer en supprimant les trois quarts de ta longueur, tandis qu'on laissera presque intact ce chétif rameau qui croît sur l'individu malingre qui t'avoisine. La taille ainsi pratiquée est-elle à l'abri de toute critique? Pour résoudre cette question, il faudrait d'abord savoir si on taille les arbres dans le but de les rendre plus ou moins vigoureux ou bien dans celui de leur faire porter du fruit. Il est bien évident, si c'est pour obtenir du fruit qu'il n'y a pas lieu de s'arrêter au plus ou moins de vigueur que la taille longue ou la taille courte peut imprimer à l'arbre, mais il faudra rechercher dans quelle mesure les coups de sécateur favorisent la productiou fruitière. « J'en suis bien revenu, me disait un bon tailleur d'arbres à Lyon, de cette sorte de taille qui poursuit la réalisation d'une chimère sans pouvoir y parvenir. On ne peut pas, sauf dans quelques cas assez rares, faire porter à un poirier tous les fruits qu'il peut nourrir en lui conservant ces formes contre nature sous lesquelles on le dresse dans les jardins. Je préfère avoir des poires chaque année et des pyramides un peu moins belles. J'ai un if devant ma porte que j'arrondis en pain de sucre, afin de montrer aux amateurs que je pourrais à l'occasion tailler des poiriers de la même façon. »

La taille courte appliquée aux branches vigoureuses fait développer d'autres branches vigoureuses et, malgré les pincements, les assements et autres opérations analogues, il faut recommencer l'année suivante pour obtenir encore le même résultat, si on procède de la même manière.

Quand par hasard on ne taille pas du tout ou qu'on taille à peine ces branches vigoureuses, toute la sève se porte sur les nombreux bourgeons qui se changent en brindilles, en dards et quelquefois en boutons à fruit au lieu de développer un nouveau prolongement vigoureux et quelques rameaux latéraux.

Il y a donc lieu toutes les fois qu'on taille des poiriers peu fertiles et très vigoureux de les tailler modérément si on veut obtenir du fruit. La forme de l'arbre n'y gagne pas toujours, mais la fertilité vaut bien quelques sacrifices.

Nous avons obtenu en agissant ainsi de belles récoltes sur des poiriers qui n'avaient, pendant plus de vingt ans, donné que de très belles branches, parce qu'on les taillait suivant les bons principes.

—

Le plâtre phosphaté. — Les hommes sont des êtres bien curieux; en voici un exemple : Il y a dans mon voisinage une fabrique de

phosphore qui avait amoncelé plusieurs centaines de mille mètres cubes de plâtre formé dans la préparation du phosphore. Ce plâtre qui était gênant — puisqu'il occupe des terrains d'une assez grande valeur — fut offert par le directeur de l'usine aux cultivateurs qui voudraient bien venir le chercher, offert gratuitement, entendez bien. Pensez-vous qu'il en vint beaucoup à la suite de cette offre ? On ne peut pas dire que personne ne répondit à l'appel, mais les amateurs de plâtre gratuit ne furent pas nombreux. Ils raisonnaient probablement ainsi : Si on nous offre cette drogue pour rien, c'est qu'elle ne vaut pas le diable, et ils restaient chez eux.

Le directeur de l'usine changea d'idée ; au lieu de donner son plâtre gratuitement, il lui fit subir une petite préparation, le désécha, le réduisit en poudre et l'annonça comme engrais. Comme par le fait c'est un engrais, il eut raison ; il eut d'autant plus raison que ceux qui n'en voulaient pas pour rien jadis viennent en chercher actuellement à 3 francs les 100 kilos. Et le tas diminue rapidement.

—

Rempotages. — Qui dit rempotage dit presque plantation. Quand on empote, on plante en pot ; les deux opérations ont donc une certaine analogie. Seulement un arbre, une fois planté l'est pour longtemps, tandis qu'une plante en pot, ayant une nourriture limitée, demande à être rempotée assez fréquemment. Généralement les plantations se font en automne et au printemps, après la chute des feuilles et avant leur pousse. Pour les rempotages, doit-on agir de la même manière ? La question n'est pas facile à résoudre parce que beaucoup de genres fleurissent précisément au moment où il faudrait les rempoter. Or, comme dans les rempotages on est la plupart du temps obligé de couper des racines, on paralyserait la floraison si on rempotait les espèces avant qu'elles aient fleuri. Comme après tout on cultive les plantes d'ornement pour jouir de leur floraison, il est clair qu'on doit éviter tout ce qui pourrait la contrarier. En règle générale, il faut donc rempoter les plantes florales, telles que les Camellias, Azalées, Ericas, Laurier-Thym, Rhododendrums, Kalmias, etc., quand la floraison est terminée. Il y a même quelques-uns de ces genres qui gagnent à être rempotés, seulement quand la pousse est faite. Tous les genres qui fleurissent en été préfèrent être rempotés en février ou mars. On commence toujours par ceux à feuilles caduques et on continue par les plus précoces.

—

Errata. — Une erreur d'impression s'est glissée dans le précédent numéro du *Lyon-Horticole*, page 30, la plante figurée sous le nom d'*Arundo donax* est l'*Asarum europeum;* celle figurée sous le nom

d'*Asarum europeum* est l'*Arundo donax*. Cette transposition de noms a sans doute déjà été rectifiée par tous ceux de nos lecteurs qui connaissent ces deux plantes.

Fondation d'une Société d'Horticulture à Grenoble. — Il vient de se fonder à Grenoble (Isère), sous le nom d'*Association horticole grenobloise*, une Société d'horticulture qui a pour président M. Paul de Mortillet, arboriculteur d'un grand mérite. Quoique de fondation très récente cette Société compte déjà plus de 150 membres. De nouvelles recrues ne tarderont pas d'augmenter le nombre des adhérents. Nous souhaitons bien sincèrement que l'association horticole grenobloise réunissent très rapidement tous les éléments épars de l'horticulture dauphinoise. Que les fondateurs se souviennent que les débuts des Sociétés sont toujours un peu durs! Mais avec de la persévérance les moments difficiles sont vite passés. Qu'ils se souviennent aussi qu'il y a des villes bien moins importantes que Grenoble qui ont des Sociétés d'horticulture très florissantes.

Exposition d'horticulture à Alençon. — La Société d'horticulture de l'Orne organise une exposition générale d'horticulture à laquelle sera annexé un concours spécial de roses. Cette exposition aura lieu, à Alençon, du 17 au 21 juin prochain.

Taille des arbustes. — Il n'est pas inutile de rappeler aux jeunes jardiniers qu'il est très important, lorsqu'ils taillent les arbustes dans les jardins, de bien distinguer les genres qui demandent à être taillés avant la pousse, de ceux qui veulent être taillés après la floraison. Il n'y a rien de ridicule comme de tailler pendant l'hiver des arbustes qui fleurissent sur les rameaux de l'année précédente, comme les pêchers, amandiers, cerisiers et pruniers à fleurs doubles, les lilas, forsythia, deutzia, boule-de-neige, groseillers d'ornement, etc. Pour ces genres, on attend que la floraison soit finie et on taille en vert. Tout au plus doit-on éclaircir, en les coupant à leur point d'intersection, celles des branches qui font confusion. On doit seulement tailler pendant l'hiver les espèces qui fleurissent sur le jeune bois, c'est-à-dire presque tous les arbustes tardifs, tels que : hibiscus, vitex, ceanothus, rosiers, etc. Pour les rosiers non remontants, il faut à peine tailler l'extrémité des pousses de l'année précédente.

Gloxinia gesnerioïdes. — Les cultivateurs de gesnériacées ont essayé, depuis fort longtemps déjà, de croiser entre eux les différents genres de cette famille si éminemment ornementale. M. A. Van Geert rappelle à cette occasion, dans la *Revue d'Horticulture*

belge et étrangère, que M. Sultze a obtenu en croisant entre eux une variété de *Gloxinia* et le *Gesneria Donkelaari*, un hybride d'une valeur réelle, que son obtenteur a nommé *Gloxinia gesnerioïdes*. Ce nouvel hybride paraît n'avoir retenu que les qualités de ses ascendants : d'une part la croissance, le port et le feuillage orné des gesneria ; d'autre part la forme érigée et le coloris rouge de la fleur du gloxinia. Sa culture, paraît-il, n'est pas plus difficile que celle des autres gesnériacées.

—

Le Bambou employé comme mesure de temps. — M. A. de Saint-Foix, dans une note sur les Bambous publiée dans le *Journal des Travaux de la Société d'Horticulture de Marseille*, nous apprend, avec d'autres particularités intéressantes, que les grands bambous fleurissent en Chine vers leur trente-deuxième année. Il paraît que ce nombre respectable d'années qui sépare la naissance de la floraison des bambous, a été mis à profit par les Chinois, assez ignorants pour ne pas connaître leur âge. Aussi, dit-on, dans ce pays, de quelqu'un qui meurt jeune, qu'il a quitté la vie dans son premier bambou, d'un vieillard de plus de quatre-vingts-ans, qu'il allait atteindre son troisième bambou. Cette manière de mesurer le temps manque bien un peu de précision, mais elle est fort originale.

—

Bibliographie. — M. V. Pulliat, professeur à l'Institut national agronomique et secrétaire de la Société de Viticulture de Lyon, vient de publier la deuxième édition du *Manuel du greffeur de vignes* dans les écoles de greffage de la Société de Viticulture de Lyon (1).

M. Pulliat, dont la compétence en viticulture est bien connue, a su résumer dans une brochure d'une trentaine de pages tout ce qu'un vigneron a besoin de connaître pour se former à la pratique de la greffe de la vigne. Les ravages exercés par le phylloxéra dans la plupart des vignobles imposent, pour ainsi dire, aux vignerons l'étude de tous les moyens préconisés pour lutter contre le terrible insecte. Or, parmi ces moyens, le greffage des vignes françaises sur plants américains résistants, compte beaucoup d'adeptes. A ceux qui s'occupent de la culture de la vigne, nous ne saurions trop recommander le Manuel en question.

V. V.-M.

(1) En vente chez l'auteur, à Chiroubles (Rhône).

Le rôle de l'Humus dans la végétation (1).

I. — Il n'est pas nécessaire de remonter bien haut dans l'histoire de la physiologie végétale pour trouver la théorie expliquant le phénomène de la vie des plantes par une alimentation directement puisée dans l'humus. L'observation superficielle montrait, en effet, que les sols riches en humus étaient beaucoup plus fertiles que les terrains dépourvus de cette matière, laquelle n'est autre que le produit de la décomposition plus ou moins avancée des débris végétaux.

Dans le premier Congrès scientifique qui se tint à Lyon, il y a près de cinquante ans, je me rappelle avoir entendu M. de Saussure développer d'une façon complète le principe de l'assimilation par l'humus. Ces idées étaient alors assez généralement admises. Cependant, dès cette époque, les chimistes commençaient à connaître, par des analyses exactes, la composition des plantes ; ils déterminaient la qualité et la quantité de leurs éléments constitutifs; ils constataient la présence de substances minérales, que l'humus ne contient pas en proportion suffisante pour fournir aux végétaux celle dont ils ont absolument besoin.

Une réaction ne tarda pas à se produire contre cette théorie de l'humus, reléguée bientôt dans le domaine des hypothèses gratuites qui ont souvent précédé les vraies données scientifiques.

Aujourd'hui, il est bien établi que si l'acide phosphorique, l'acide sulfurique, la potasse et la chaux, aliments nécessaires des plantes, leur sont fournis par le sol; le carbone, l'azote, l'hydrogène et l'oxygène leur arrivent, d'autre part, soit par l'atmosphère directement, soit par l'intermédiaire du sol.

Ces principes ont été vérifiés par des expériences de végétation obtenue, dans du sable calciné, avec des substances chimiques exclusivement ; la démonstration a paru si probante, qu'on a cru pouvoir faire de l'agriculture en grand dans ces conditions et comme dans les vases du laboratoire : le fumier lui-même ne semblait plus nécessaire, et l'humus encore moins.

Cette méthode a reçu des applications étendues, mais les résultats n'ont pas toujours répondu aux espérances, et les indications très variables qui en découlent ont jeté dans le monde agricole une grande incertitude sur les avantages des engrais chimiques ainsi employés.

---

(1) Extrait du *Bulletin des Comices agricoles de l'Isère.*

Pour ma part, m'appuyant sur une longue expérience de ces matières j'ai cherché la cause des insuccès constatés ; je l'ai expliquée dès l'année 1869, et je vais aujourd'hui la résumer brièvement :

1° La plante, être vivant fixé au sol, demande à ce milieu, où pénètrent ses organes souterrains, de l'eau en abondance, pour suffire à la circulation séveuse et à l'évaporation considérable qui se produit par la surface des tissus végétaux aériens ;

2° Les aliments que la sève puise dans le sol sont entraînés par ce torrent liquide ascensionnel, qui les laisse ou les dépose dans la plante : c'est ce qu'on appelle l'*absorption ;*

3° La plante a la faculté de convertir en sa propre substance les matières ainsi absorbées sous forme de liquide : c'est ce qu'on appelle l'*assimilation :*

II. — Il est important d'établir une distinction bien tranchée entre ces deux fonctions physiologiques, — *absorption* et *assimilation*, — qui correspondent assez exactement à celles de l'*ingestion* et de la *digestion* chez les animaux. C'est, en effet, dans cette distinction bien comprise que l'on peut trouver l'explication des anomalies constatées dans l'emploi des engrais chimiques solubles.

La nécessité pour la plante d'absorber une forte quantité d'eau indispensable au maintien de son état aqueux l'oblige à admettre toutes substances solubles que cette eau peut contenir. La proportion de ces substances ainsi introduites forcément dans l'économie végétale peut être considérable et sans aucun rapport avec la dose nécessaire à une nutrition régulière ; la masse liquide ingérée trouve, d'ailleurs, un réservoir très grand, évalué au moins à la moitié du volume de la plante et constitué par les canaux séveux, véritable panse stomacale, où les aliments sont soumis à cette action lente et continue de l'assimilation.

Si donc on a mis à portée des racines une quantité d'engrais soluble plus grande que celle assimilable par la plante dans un temps donné, l'excédent devra rester dans le végétal, où l'analyse le retrouvera sans modification. De là, perte d'engrais alimentaire non utilisé, et introduction dans les végétaux d'éléments qui peuvent être nuisibles et donner lieu à des inconvénients graves.

L'expérience que j'en ai faite m'a montré la nécessité de régler l'absorption des aliments solubles, en ne les laissant parvenir aux plantes qu'à mesure de leurs besoins. C'est pour arriver à ce résultat indispensable, que l'humus doit être employé comme un instrument précieux, en raison de sa faculté de s'imprégner des

liquides, et de les emmagasiner, pour ainsi dire, pour ne les restituer que par le lessivage ou la destruction de sa propre substance.

Nous avons une preuve de cette propriété distributive dans l'action favorable qu'exerce sur la végétation le fumier proprement dit : les aliments qu'il contient ne peuvent être solubilisés et ingérés par les plantes, à proportion de leurs besoins, qu'au fur et à mesure de la décomposition progressive des parties ligneuses dans lesquelles ils se trouvent engagés.

Toutes les matières organiques jouant le rôle d'éponge à l'égard des engrais solubles pourront de même les rendre seulement solubilisables et satisfaire à cette règle nouvelle, qui peut se formuler ainsi : *Proportionner la vitesse de solubilisation des aliments à la vitesse d'assimilation des plantes.*

Cependant, ce rôle de distribution n'est pas le seul qu'il faille attendre de l'humus. En raison de son état de combustion permanente dans le sol, il produit de l'acide carbonique et de la chaleur qui décompose les roches et active la solubilisation de leurs parties alimentaires ; en outre, par l'effet de sa légèreté et de son élasticité, il diminue la densité de la terre, en augmente la porosité, et, partant, la perméabilité. Enfin, il maintient l'humidité du sol et en provoque la nitrification.

III. — L'humus remplit donc plusieurs fonctions importantes, indépendamment des propriétés nutritives qu'on lui attribuait autrefois et qu'il faut reconnaître partiellement, les débris qu'ils emportent renfermant encore les éléments constitutifs de leur vie végétale.

L'humus a sans doute encore d'autres propriétés, que nous ignorons ; mais, en attendant de nouvelles découvertes, nous pouvons constater que ce précieux auxiliaire agit puissamment :

1° Comme un régulateur de l'alimentation ;

2° Comme un instrument de décomposition des roches ;

3° Comme un modificateur de la densité et de la compacité du sol ;

4° Comme un conservateur de l'humidité ;

5° Comme un agent de nitrification.

Voilà bien des titres pour la réhabilitation de l'humus. J'en ai tiré une conclusion pratique, en n'employant les engrais solubles qu'en mélange avec le fumier de ferme, additionné de toutes les matières ligneuses que l'on peut se procurer, et je puis affirmer que, depuis lors, j'ai pu obtenir les récoltes *maxima*, sans dépenses hors de proportion avec les produits. MICHEL PERRET,

Président du Conseil départemental d'agriculture de l'Isère.



Sarracenia purpurea L.

Synonymes : *Sarracenia canadensis* Tourn.; *Coilophyllum virginianum* Moris ; *Bucanephyllum americanum* Pluk ; *Limonium peregrinum* Bauh.

Etymologie : Dédié par Tournefort à Sarrasin, médecin français.

Patrie : Canada. Famille des Sarracéniées.

La famille des Sarracéniées se compose d'herbes vivaces dont la plus anciennement connue est le *Sarracenia purpurea* L. Tous ses représentants ont des mœurs paludéennes et des caractères qui les rapprochent des Papavéracées et des Nymphéacées, dont ils n'ont du reste pas l'allure. Certaines affinités botaniques avec les Céphalotées, les Népenthées et les Droséracées ont été rendues encore plus évidentes par les expériences faites par plusieurs savants

tendant à démontrer que les plantes à *urnes* ou *ascidies* sécrétaient un suc analogue au suc gastrique des animaux, et que leurs tissus étaient capables d'absorber les matières animales ainsi préparées. Quoi qu'il en soit de cette particularité, les Sarracenias sont des plantes très curieuses par la forme de leurs feuilles que Bauhin, dans son *Pinax*, avait parfaitement caractérisées : « *foliis formâ floris Aristolochiæ*, » feuilles en forme de fleur d'Aristoloche.

Philippe Miller dit du S. purpurea « que ses feuilles ont environ 5 à 6 pouces de longueur ; elles sont creusées en forme de cruche, étroites à leur base et gonflées en dehors au sommet ; leur surface extérieure est arrondie et leurs côtés inférieurs sont un peu comprimés et ont de larges bordures feuillées qui coulent longitudinalement dans la longueur du tube ; à la partie arrondie de la feuille, il y a sur le sommet une large oreille ou appendice érigée, d'une couleur brunâtre qui entoure l'extérieur de la feuille aux deux tiers environ du sommet ; elle a en outre aux deux extrémités des oreilles ondées autour de la bordure. » Cette description, pour n'être pas faite en termes absolument scientifiques, n'en est pas moins assez exacte.

En dehors de la forme des feuilles, ce qui intrigue le plus dans la fleur des Sarracenias, c'est le grand stigmate, pétaloïde, pelté, presque sessile, imitant une sorte de parapluie.

La culture du *Sarracenia purpurea* n'offrirait pas beaucoup de difficultés si au lieu de le cultiver en serre on se bornait à établir en plein jardin un endroit tourbeux, marécageux, dans lequel on planterait de jeunes individus. Pendant l'hiver, on se bornerait à couvrir les plantes d'un simple châssis, dont au besoin elles pourraient se passer, car le *S. purpurea* croît naturellement dans des pays où il gèle rigoureusement. Il est vrai que pendant les grands froids les plantes sont submergées et sont ainsi à l'abri des trop basses températures. Dans l'organisation d'un marais artificiel il est absolument utile d'établir un drainage, car les plantes qui croissent dans les endroits analogues n'aiment nullement l'eau croupie. Je ne crois pas les Sarracenias aussi vivaces qu'on veut bien le dire et j'estime que de jeunes semis seraient très utiles pour renouveler les plantes qui ont fleuri plusieurs fois. François Canova.

Des Rosiers sauvages considérés comme sujets à greffer.

On a déjà longuement discuté sur la valeur des meilleurs sujets à employer pour greffer les Rosiers, mais à mon avis la question a été à peine ébauchée, ou plutôt on a discuté à côté de la question. Tant que les rosiéristes n'auront pas trouvé un sujet ne drageon-

nant pas, tout en étant vigoureux et facile à se procurer, le problème ne sera pas résolu.

D'abord, je ne pense pas qu'on puisse trouver *un* rosier sauvage ne drageonnant pas ; mais je crois qu'on atténuera singulièrement le drageonnement si, au lieu d'un seul sujet, on en cherche plusieurs.

Chacun sait que le drageonnement a surtout lieu lorsque l'équilibre entre les racines du sujet et les rameaux du rosier greffé est rompu. Cet équilibre est rompu toutes les fois que la vigueur de la variété greffée est plus faible que celle du sujet. Il y aurait donc lieu de chercher deux ou trois Rosiers sauvages de vigueur différente parmi ceux qui n'ont qu'une faible tendance au drageonnement, afin de pouvoir y greffer les variétés de Rosiers suivant leur vigueur.

Toute la question est là. De même que certaines variétés de Poiriers ne prospèrent bien que sur franc ou sur cognassier, il y a des variétés de Rosiers qui donneront des résultats bien supérieurs si le sujet sur lequel elles auront été greffées est approprié à leur mode de croissance.

Il n'y a pas lieu de s'arrêter aux sujets issus de bouture ni à ceux qu'on arrache dans les champs ou dans les haies. Les premiers, comme le *R. Manetti*, sont condamnés et leur extinction complète n'est plus qu'une question de temps : les semis d'églantier les ont tué. Les seconds, tous formés pour haute-tige et ne demandant aucune culture, resteront tant que les amateurs planteront des hautes-tiges. Pour ces derniers, les rosiéristes n'ont qu'à les émonder sérieusement, à les recommander à la grâce de Dieu, et surtout à ne pas les condamner à nourrir des variétés chétives. C'est tout ce qu'ils peuvent faire pour éviter le drageonnement.

Il reste donc à établir quelques recherches parmi les Rosiers sauvages drageonnant peu et grainant en abondance afin d'y trouver les deux ou trois types demandés.

On peut éliminer d'emblée, de cette recherche, toutes les espèces ou variétés des sections suivantes : *Gallicanæ*, *Centifoliæ*, *Pimpinellifoliæ*, *Sabiniæ*, *Cinnamomeæ*, *Alpinæ* et *Eglanteriæ*. Les Rosiers de ces sections sont trop peu vigoureux, trop stolonifères ou trop rares.

Les recherches devront porter surtout sur les *Caninæ*, *Montanæ*, *Synstylæ*, *Tomentosæ* et *Rubiginosæ*.

Les espèces ou variétés de ces cinq dernières sections n'ont certainement pas toutes la même valeur considérées au point de vue qui nous occupe ; aussi, à ceux qui voudraient tenter des essais, conseillerais-je de commencer par les *Caninæ* et les

Tomentosæ. Pour les Rosiers destinés aux pays méridionaux ou au forçage, je crois qu'il conviendrait d'essayer quelques-uns des *R. sempervirens* qui sont presque toujours en végétation.

Quand on a conseillé de greffer sur le *Rosa canina*, on a oublié de dire que cette espèce n'était pas une entité mais seulement un être de raison composé d'un très grand nombre de formes, souvent très différentes entre elles. Déseglise en a mentionné plus de cent dans son catalogue raisonné des espèces du genre Rosier. Ces espèces de canines ont été nommées par des auteurs dont quelques-uns ont étudié le genre Rosa d'une manière spéciale. Les *Rosa tomentosa* sont un peu moins nombreux, mais néanmoins plus de cinquante formes ont été décrites. Chacune des autres sections est à peu près dans le même cas.

Le rosiériste n'a pas à s'occuper dans ses recherches si les fruits sont ronds ou ovales, hispides ou glabres, les feuilles dentées, bidentées, glabres ou velues, etc. Toutefois, il donnera la préférence aux espèces très fertiles si elles remplissent les conditions désirées.

Ce que le rosiériste devra rechercher, c'est d'abord une variété robuste, très vigoureuse, qui ne présentera pas de drageons ; ensuite, une variété robuste d'une vigueur modérée qui ne drageonnera pas non plus, et enfin une troisième sorte de plus petite taille ayant également la qualité de ne pas drageonner.

Cette recherche, faite dans un pays où les Rosiers sauvages sont communs, n'offrira aucune difficulté. Admettons que l'expérience porte sur une trentaine d'individus, il faudrait jouer de malheur pour ne pas trouver les sujets demandés. Le semis devra être fait séparément en juillet, en pleine terre. Dès le printemps l'expérience commencera à donner ses résultats. Ceux des églantiers qui seront choisis définitivement seront plantés pour donner des graines. On les élèvera en colonne sans jamais les tailler. Les Rosiers sauvages se reproduisent de graines sans varier.

Plantes nouvelles, rares ou intéressantes figurées ou décrites dans les publications horticoles.

Adiantum Capillus veneris var. *obliquum*, Th. Moore. — Cette variété d'*Adiantum* se distingue du type si commun dans les grottes humides des provinces méridionales de l'Europe, par la grandeur et l'insertion oblique de ses folioles (Ill. hort. 1re liv. 1885).

L'*Adiantum capillus veneris* L. remonte jusque dans le Bugey. Nous l'avons récolté près du fort de Pierre-Châtel, sur les bords du Rhône. A Lyon, on le trouve aux Etroits, dans la grotte de J.-J. Rousseau.

Alocasia×*Pucciana*.— Hybride obtenu au jardin municipal de Florence par le croisement artificiel de l'*Alocasia Putzeysi* par le pollen

de l'*A. Thibautiana*. Plante excessivement remarquable, si la figure coloriée qui en représente la feuille est exacte. Face supérieure de la feuille à nervures saillantes blanc verdâtre, limbe vert grisâtre réticulé de lignes blanc d'argent se fondant dans de larges marges blanches parallèles aux nervures ; face inférieure marron purpurin unie et luisante. (*Bull. soc. tosc. di ortic. Anno X, n° 1.*)

Alocasia reginæ N. E. Brown. — Nouveauté introduite de Borneo par la Compagnie continentale d'horticulture. Pétioles pubescents, feuilles épaisses, en cœur vert foncé à la face supérieure, pourpres en dessous. Spathes blanches avec le tube pointillé de pourpre. Espèce distincte très remarquable. (*Ill. hort.* 1re livr. 1885.)

Anthurium Margaritæ. — La plante qui porte ce nom vient de fleurir à Gand dans les serres de la Compagnie continentale. C'est un hybride obtenu par la fécondation de l'*A. Schertzerianum* par le pollen de l'*A. Andreanum*. Les feuilles ont la forme de celles de la mère ; les fleurs la forme de celles du père et sont d'un coloris rose tendre. (*Ill. hort.* n° 1. A. 1885.)

Beschorneria Decosteriana. — Amaryllidée du Mexique. Inflorescence haute de 1 m. 50. Fleurs pendantes, longues d'environ 6 cent. verdâtres avec une bande rouge-brun sur la ligne médiane de chaque segment du perianthe. Feuilles épaisses, en lanières, longues de 60 à 70 cent., disposées en rosette basillaire. (*Bot. Mag.* 1884, pl. 6768.)

Cereus paucispinus Engelm. — Cactée originaire du Nouveau-Mexique. Espèce de petite taille à tige ovoïde cylindrique, côtelée et mamelonnée. Fleur rouge-ponceau de 6 à 7 cent. diamètre, comprenant une trentaine de pétales. (*Bot. Mag.* 1884, p. 6775.)

Dendrobium Hasselti Bl. — (Indes Néerlandaises) Serre tempérée. Tiges érigées, fusiformes, de 0.30 de longueur, munies d'une gaine brun grisâtre. Feuilles raides, lancéolées, larges de 2 cent., longues de 7 cent, canaliculées, acuminées, nombreuses grappes de fleurs rose pourpré. (*Ill. hort.* 1re liv. 1885.)

Evonymus europeus foliis argenteo-variegatis. — Variété du Fusain d'Europe à feuille colorée de blanc jaunâtre nuancé de rose et de vert pâle. Obtenue par M. Julis, à Chrudim, en Bohême. (*Rev. hort.* n° 3, 1885.)

Hæmanthus Katherinæ Baker. — Amaryllidée originaire de Natal, introduite en Angleterre par M. Kert. Hampe haute de 30 centimètres, terminée par une grosse ombelle de fleurs rouge-écarlate. Feuilles réticulées par des nervures saillantes reliées entre elles par des veines nombreuses. (*Bot. Mag.* 1884, pl. 6778.)

Ixora Pilgrimi. — Cette variété est un semis de l'*Ixora Williamsi*, obtenue par M. E. Pilgrim, grand amateur de plantes de serre chaude, à Cheltenham (Angleterre). La plante, qui est vigoureuse, a été mise au commerce en 1882. Le corymbe est de belle dimension, les fleurs sont d'un rouge éclatant. (*Rev. d'Hort. belge et étrang.* n° 2, 1885.)

Rhododendron×Cavroni. — Cette variété, issue du *R. Gibsoni*, a été obtenue par M. Cavron, horticulteur à Cherbourg. Ses fleurs, disposées en corymbes pauciflores, sont grandes de 8 à 9 centimètres de diamètre, d'un blanc pur lavé de rose tendre au sommet et à l'intérieur des lobes. Rustique dans l'ouest de la France. Terre de bruyère. (*Rev. hort.* n° 3, 1885.)

Stephanotis floribunda, Ad. Brgn. — Espèce fort remarquable de la famille des Asclépiadées ; très commune dans les cultures anglaises, où elle est surtout cultivée pour la fleur coupée. Fleur blanche agréablement parfumée. Plante grimpante de serre tempérée. Demande la pleine terre pour bien se développer. (*Rev. de l'Hort. belge et étrang.* nº 3. 1885.)

Vriesea retroflexa, Ed. Morr. — Plante hybride issue du croisement du *V. scalaris* fécondé par le *V. psittacina* var. *Morreniana*. Floraison de longue durée. Inflorescence pendante. Rappelle par le coloris le *V. psittacina*. Cet hybride, obtenu par M. Morren, offre un phénomène physiologique déjà observé sur des hybrides d'agaves : c'est la floraison infantile des drageons qui fleurissent de suite et en même temps que la touffe principale. (*Belg. hort.* 1884, p. 185.)

Vriesea Warmingi, Ed. Morren. — Espèce nouvelle originaire du Brésil ; dédiée au professeur Warming. Plante de grande dimension. Inflorescence en épi simple, très allongé (0 m. 50-70). Fleurs nombreuses, ascendantes. Bractées florales coriaces, jaune d'or passant au vert. (*Belg. hort.* 1884, p. 261.)

Calendrier horticole.

Résumé des travaux et des semis à faire dans les jardins.

Février.

Jardin d'agrément. — On achève tous les travaux de terrassement et autres commencés en janvier. Il est important d'exécuter tous les labours qui doivent se faire au printemps, car le jardinier sera suffisamment occupé le mois suivant à d'autres travaux importants. On peut enlever sans crainte les feuilles, paillis, terreaux, etc., dont on a abrité les plantes frileuses, les froids rigoureux n'étant plus à craindre. On taillera sans crainte les rosiers et tous les arbustes qui doivent se tailler avant la poussée des feuilles. On peut planter les plate-bandes de plantes vivaces, faire des bordures de Buis, de Mignardises, de Pâquerettes, etc.

Bien qu'il soit encore un peu tôt pour faire des semis, on peut cependant, à bonne exposition, en pépinière, en pots ou en terrine, semer les espèces suivantes :

Adonide.	Nigelle	Mufliers.
Belle de jour.	Phlox de Drummond.	Souci.
Bleuet.	Pied d'alouette.	Viscaria.
Pavot.	Thlaspi variés.	etc.
Julienne de Mahon.	Campanule miroir.	
Némophile.	Cynoglosse à feu^les de lin.	

Toutes les plantes vivaces rustiques — sauf celles dures à germer — peuvent être semées en février.

Jardin potager. — Le jardin potager devra être prêt à recevoir les semis et les plantations. On se rappellera toujours que l'engrais, c'est-à-dire le fumier et les terreaux, est indispensable aux cultures potagères. Autant que possible, on changera de place les différentes espèces de l'année précédente. Aux légumineuses (Pois, Haricots, Fèves), on fera succéder les Ognons, Echalottes, Epinards, etc. On peut semer les :

Carottes.	Cresson alénois.	Oseille.	Radis.
Cerfeuil.	Fèves.	Panais.	Scorzonère.
Chicorée.	Laitues.	Persil.	
Choux.	Navets hâtifs.	Poireaux.	
Epinard.	Ognons.	Pois (divers).	

Quand on ne dispose pas de beaucoup d'emplacement, on peut semer très clair les Radis et Laitues dans les plate-bandes de Carottes, Ognons et Poireaux. On peut également planter l'Estragon, le Thym, l'Ail, l'Oseille, la Ciboule et autres plantes potagères vivaces. A bonne exposition, on peut hasarder des Pommes de terre hâtives qu'on abritera au besoin.

Sur couche, on peut semer tous les légumes dont on veut obtenir des récoltes hâtives.

Serres. — C'est le moment de rempoter toutes les plantes de serre tempérées, à l'exception de celles qui n'ont pas encore fleuri, telles que les Azalées, Camellias, Rhododendrum, etc. On ne doit rempoter celles-ci qu'après la floraison. Quand les genres comme le Camellia, par exemple, ne font qu'une seule poussée dans l'année, il est même préférable d'attendre que cette poussée soit faite.

La multiplication doit être très active et tous les genres principaux doivent avoir leurs boutures en bonne voie de reprise.

On peut semer en serre les Bégonias bulbeux, Coleus, Wigandia, Solanum, Gloxinias, Achimenes, Agave, Pétunias, Musa, etc. et en général toutes les plantes de serre qui fleurissent dans le courant de l'été.

Sur couches, on peut déjà semer une foule de plantes d'ornement, mais il est préférable d'attendre le mois de mars, afin que les plants ne viennent pas trop forts avant la belle saison.

Jardin fruitier. — Les arbres à fruit, sauf le Pêcher, doivent être suivis attentivement. Les vieilles écorces, bois mort, lichen, etc., doivent être nettoyés avec soin. Les individus envahis par les insectes, les cryptogames, seront badigeonnés soit avec du pétrole ou de la matière des fosses qui détruisent les plus dangereux. Le puceron lanigère lui-même ne résiste pas à plusieurs opérations analogues. La taille devra être terminée, pour les arbres à fruits à pépins, vers la fin du mois.

On coupera toutes les sommités des branches des pêchers plein vent qui menacent de prendre un accroissement trop considérable

au détriment des branches plus faibles. On ne taillera les coursons qu'après la floraison, quand le fruit sera de la grosseur d'une grosse noisette.

On doit terminer au plus vite les plantations, principalement celles des essences les plus précoces à développer des feuilles et des radicelles.

Pomologie.

(Observations sur les Poires. — Suite).

Jalousie. — Syn. : 1° d'Or ; 2° de Pucelle ; 3° Gros-Martin sec ; 4° Martin sire.—Arbre très ancien qu'on retrouve rarement ; très fertile. Fruit moyen de 2e qualité. Maturité courant septembre.

Jalousie de Fontenay. — Syn. : 1° Jalousie de Fontenay-Vendée ; 2° Belle d'Esquermes; 3° Poire de Fontenay-Vendée. — Arbre assez vigoureux qui se conduit sous toutes formes; assez fertile. Fruit moyen, très bon. Maturité courant septembre.

Jalousie tardive. — Syn. : 1° poire Café de Brest ; Cuisse-Dame d'hiver ; 4° Longchiffre. — Arbre de vigueur modérée, qui se conduit sous toutes formes; assez fertile. Fruit moyen de 2e qualité. Maturité de décembre à janvier. ROUTIN.

REVUE DES CATALOGUES

DÉLAUX ET FILS, horticulteurs à St-Martin-du-Touch près Toulouse (Haute-Garonne). — Catalogue des nouveautés inédites, obtenues de semis dans l'établissement : Chrysanthèmes japonais, Ch. à grandes fleurs de la Chine, Ch. de la Chine à petites fleurs, Ch. de l'Inde à fleurs de renoncules, Ch. à floraison précoce, Abutilons, Cannas, Geranium zonale à fleurs doubles et à fleurs simples, Héliotropes, Pentstemons, Verveines, etc.

E. PYNAERT-VAN GEERT, horticulteur, ancienne Porte de Bruxelles à Gand.—Extrait du prix-courant du printemps 1885. Plantes de serre chaude, de serre tempérée, de pleine terre. Collections diverses, Clivias. Poire nouvelle : Triomphe de Tournai. Nouveautés diverses.

ROZAIN-BOUCHARLAT, successeur de Boucharlat aîné, horticulteur, à Cuire-les-Lyon.- Plantes nouvelles mises au commerce au 1er février 1885. *Pelargoniums* à grandes fleurs, zonales à fleurs doubles, zonale à fleurs simples, peltatum. Fuchsias, Héliotropes, Véroniques, Chrysanthèmes, Pétunias, Verbena.

BRUANT, horticulteur à Poitiers (Vienne-France). — Catalogue spécial des plantes nouvelles mises en vente par l'établissement : Verbesina Mameana, Caraguata Andreana, Pitcairnia Maroni, Begonia, Pelargonium zonale, Pétunias, Héliotropes, Verveines, Abutilon Thompsoni flore pleno, etc.

JACQUEMET ET BONNEFOND, horticulteurs-marchands-grainiers à Annonay (Ardèche) et à Lyon, place Bellecour, 2. — Catalogue et prix-courant pour le printemps et l'automne 1885 de graines et de plantes potagères, fourragères et céréales. Graines d'arbres, d'arbrisseaux, arbres forestiers et d'ornement. (*A suivre.*)

LE GÉRANT : **V. VIVIAND-MOREL.**

LYON. — Imprimerie BELLON, rue de la République, 33.

CHRONIQUE

Les Semis. — Il arrive assez fréquemment qu'après avoir confié des semences à la terre, le semeur est très étonné de ne pas les voir germer du tout; alors souvent il accuse la graine d'être de mauvaise qualité, ce qui arrive bien quelquefois, mais pas toujours ; ou bien il s'en prend à la lune qui n'en peut pas davantage.

La plupart du temps, si les graines semées ne germent pas, cela tient aux mauvaises conditions dans lesquelles le semis a été fait. Il faut qu'on sache que beaucoup d'espèces ne germent pas à toute époque de l'année, et qu'il y en a un assez bon nombre qui veulent être stratifiées en *temps opportun* pour germer à leur époque ; d'autres ne germent pas dès qu'elles sont un peu trop recouvertes, — de ce nombre sont la plupart des graines fines. — Très souvent aussi les graines germent en terre et périssent avant de sortir, parce que de mauvaises conditions climatériques, — froid, humidité, — succèdent à quelques beaux jours qui ont provoqué la germination.

Il est donc prudent de ne jamais trop se hâter de semer les plantes un peu délicates surtout quand on ne dispose pas d'un châssis.

Pour les graines fines, il convient de battre le sol, de les semer à la surface et de les recouvrir légèrement de terreau. On recouvre à peine le semis de paille longue ou de fumier de litière bien pailleux, afin de pouvoir arroser fréquemment le semis, car il importe de tenir le terrain frais.

Quand on sème une espèce plus ou moins rare dont on ne connaît pas la culture, il est utile de la semer en pot afin que dans le cas où elle ne germerait pas comme les autres on puisse conserver le semis jusqu'à l'année suivante. Il y a des espèces assez nombreuses qui mettent souvent de 6 mois à 2 ans pour germer.

Si on tient à hâter la germination d'espèces un peu longues à germer, on peut très bien les laisser tremper pendant un jour ou deux dans l'eau et les tenir ensuite dans un sac de papier placé entre deux linges humides. On sème ensuite dès que les graines commencent à germer.

—

L'Anthyllis vulnéraire. — Cette plante a des aptitudes à croître dans les sols pauvres, de nature et d'exposition variées et sous des climats différents. Ces qualités ont engagé plusieurs écrivains agricoles à appeler sur elle l'attention des cultivateurs. « Ils avaient, dit le journal *la Vendée*, été précédés dans cette voie par les Allemands qui, avec l'esprit pratique et persévérant qui les caractérise, avaient trouvé dans l'*Anthyllis* une plante merveilleusement adaptée à la mise en culture fourragère des sables de la Silésie prussienne, sables analogues à ceux de nos landes et qui, autrefois stériles, ont été fertilisés par la culture des spergules, des sarrasins et surtout des lupins. »

Dans nos contrées, j'ai rencontré l'Anthyllis vulnéraire, dans des sols très pauvres, des sables, des terrains caillouteux, où elle croît admirablement. L'an dernier, je l'ai rencontrée au Charmant-Som, près de la Grande-Chartreuse, à une altitude de près de 2,000 mètres. La valeur nutritive de ce fourrage est, d'après les analyses de Broker, plutôt supérieure à celle du trèfle rouge. En médecine, on attribue à cette plante des propriétés astringentes et vulnéraires. Pilée et appliquée en topique et prise en décoction aqueuse, on la considère dans les campagnes comme propre à cicatriser les plaies, à résoudre les contusions et à prévenir les suites des chutes et des commotions.

—

Exposition d'horticulture de Marseille. — La Société d'Horticulture et de Botanique de Marseille ouvrira, en mai prochain, une Exposition de Fleurs, Fruits, Légumes, etc., sur le Quinconce des allées, dont le programme sera publié incessamment.

—

Du surgreffage. — On sait que le *surgreffage* est une opération qui consiste à greffer sur un sujet une variété très vigoureuse qui fournit alors une poussée droite et forte sur laquelle on pose ensuite la greffe de la variété que l'on veut obtenir en dernier ressort. On surgreffe toujours quand on tient à avoir rapidement de beaux Poiriers parmi les espèces de moyenne vigueur. M. Otin, à St-Etienne, emploie la variété *Comtesse de Marne* comme sujet à surgreffer les Poiriers hautes tiges. Ce sujet se prête fort bien à ce genre d'opération.

M. Carrière, dans la *Revue horticole*, recommande l'*Égrain Couturier* comme très vigoureux et donnant de très beaux résultats. Cet égrain a été obtenu par M. Couturier, pépiniériste à St-Michel-de-Bougival. Pour les Pruniers, M. Carrière recommande le *Prunier bleu de Perse*, sorte locale, peu connue, mais très méritante.

Le *Doucin amélioré* ou *Doucin d'Angers* est, d'après le même auteur, une excellente variété intermédiaire entre le *Paradis* et le *Doucin*. C'est un sujet d'autant plus précieux qu'il a toutes les qualités du *Paradis* qui ne pousse plus guère dans certaines localités.

On obtiendrait très vite d'excellents sujets à surgreffer si, dans les semis de Poiriers, Pruniers et Pommiers, on voulait bien s'occuper de la question. Au lieu de rechercher les beaux et bons fruits, il suffirait de chercher les arbres les plus vigoureux et de les affecter à cet usage. Du reste, toutes les variétés *très vigoureuses* émettant des jets droits et forts peuvent être employées au surgreffage.

Le Rosa polyantha pour sujet à greffer. — L'an dernier, M. Alégatière a appelé l'attention des rosiéristes sur le *Rosa polyantha* à fleur simple employé comme sujet à greffer les rosiers. Les résultats qu'il avait obtenus en greffant des rosiers thé sur des tronçons de racine de cette espèce japonaise ont tenté plusieurs rosiéristes, qui y ont essayé la greffe en écusson sur le collet de la racine. Parmi ces rosiéristes, M. A. Bernaix, horticulteur à Villeurbanne, a montré dans les séances du 19 janvier et du 15 février dernier, tenues par l'Association horticole lyonnaise, plusieurs variétés de rosiers greffés sur ce sujet. Les plantes présentées étaient très vigoureuses et leurs racines bien ramifiées et garnies de chevelu.

Les mérites du *Rosa polyantha* comme sujet à greffer semblent donc s'affirmer d'une manière précise. D'abord cette espèce est d'une germination très facile, car les graines lèvent aisément en un mois ou deux, si on les sème en février ou mars, sans stratification préalable. Ensuite les racines ramifiées peuvent entrer dans des pots de faible calibre et faciliter ainsi, non-seulement l'empotage, mais encore la végétation des plantes. Enfin on dit que le *Rosa polyantha* ne drageonne pas. Si cette dernière affirmation est exacte et se vérifie partout, nous pouvons prédire un brillant succès au *Rosa polyantha* à fleur simple.

Pêche précoce du Canada. — Parmi les nouvelles pêches hâtives, dit la *Revue horticole*, il en est une qui, par son mérite, paraît l'emporter sur toutes les autres. C'est la *Pêche précoce du Canada*.

L'an dernier, elle a mûri ses fruits chez M. Boucher, horticulteur à Paris, huit jours avant ceux de la variété *Amsden*. Elle est petite, mais paraît avoir un avantage marqué sur la variété Amsden, celui d'avoir la chair non adhérente au noyau.

L'adhérence ou la non adhérence de la chair au noyau, dans certains cas paraissent résulter des conditions de sol et de climat où croissent les pêchers et aussi du degré de maturité des fruits. Cependant, il est probable que cette qualité ou ce défaut sont originels et constituent un caractère physiologique plus ou moins permanent, qui s'accentue ou s'atténue dans certaines conditions.

De l'influence du pollen sur les caractères des hybrides. — On a disserté à perte de vue à propos de l'influence des parents sur les caractères des individus d'origine hybride ; on a dit que le père, (c'est-à-dire la plante qui fournit le pollen) n'exerce pas une influence aussi considérable que la mère (la plante fécondée), et qu'en général cette dernière semblait communiquer ses propres caractères d'une manière prépondérante. Cette appréciation n'est pas toujours juste, et il y a des cas où les hybrides semblent déjouer toutes les prévisions. Il y a trois ans, j'ai fécondé artificiellement le Rosier Thé *safrano* par un *Rosa gallica* à fleur simple récolté à l'état sauvage aux environs de Lyon. La fécondation, qui a parfaitement réussi, m'a donné cinq graines qui ont germé. Les sujets issus de ces cinq graines ne se ressemblaient pas entre eux. Deux ont péri. Les trois survivants n'ont pas encore fleuri, mais ils ne ressemblent par le bois, les aiguillons et le feuillage ni au père, ni à la mère. L'un de ces individus a toutes les allures d'un *Rosa arvensis*, car il émet de longues tiges rampantes, flexibles, exactement comme cette espèce, type des Ayrshires.

Une Fougère nouvelle pour la Flore française. — M. Blanchard, jardinier-chef au jardin botanique de Brest, publie dans la *Revue horticole* (n° 3, 1885) une note relative au *Lastrea æmula*, fougère qui croit spontanément à Madère, aux Açores et au îles du Cap Vert. Cette espèce a été découverte par M. Joseph Lafosse qui la rencontra d'abord parmi les autres espèces qui croissent au pied de la montagne du Roule près Cherbourg. Elle a été rencontrée ensuite par M. Blanchard qui l'a trouvée aux environs de Landerneau en Bretagne, depuis l'étang du Raal jusque près de la gare de Landivisiau.

Exposition internationale d'horticulture à Paris. — Nous rappelons aux horticulteurs que la Société nationale d'horticulture de France organise dès maintenant une Exposition internationale des produits

de l'horticulture et des industries qui s'y rattachent. Cette exposition aura lieu à Paris du 20 au 31 mai 1885. Nous engageons vivement les horticulteurs et les industriels de se faire représenter à cette Exposition. En associant leurs efforts à ceux de la Société nationale, ils montreront que l'horticulture française est digne à tous égards de la haute réputation qu'elle s'est acquise depuis longtemps.

V. V.-M.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

Procès-verbal de la séance du 17 janvier 1885, tenue dans la salle des réunions industrielles, Palais du commerce, à Lyon.

Présidence de M. B. Comte, vice-président.

La séance est ouverte à 2 heures 1/4.

Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté.

Correspondance. — La correspondance se compose :

1° Lettre de M. le Secrétaire général de la préfecture du Rhône annonçant l'envoi d'une copie de la dépêche ministérielle faisant connaître que rien ne paraît devoir s'opposer à ce que les sociétés horticoles profitent de la tenue du concours régional qui se tiendra à Lyon pour y annexer des expositions particulières ;

2° Copie sus-mentionnée informant M. le Préfet du Rhône que l'administration de l'agriculture partage l'opinion formulée le 24 décembre dernier, au nom de l'Association horticole lyonnaise, par M. Viviand-Morel savoir « qu'il serait très regrettable que le prochain concours agricole régional qui se tiendra à Lyon, en 1885, ne fut pas l'occasion d'une grande manifestation horticole dans un département comme le Rhône où l'horticulture a pris une grande extension. » L'administration ne peut voir que favorablement les sociétés horticoles profiter de la tenue du Concours régional dans une ville pour y annexer des expositions particulières, car le succès de ces expositions sert en même temps les progrès de l'horticulture et rehausse l'éclat de l'ensemble du concours ;

3° Lettre de M. Bouffier, adjoint au maire de Lyon, en date du 9 janvier, en réponse à la pétition adressée par les horticulteurs lyonnais à M. le Maire de Lyon, en vue d'obtenir que la ville de Lyon annexe au Concours régional une Exposition d'horticulture. M. l'adjoint pense que rien ne paraît devoir s'opposer à ce que cette exposition ait lieu comme en 1877, mais qu'en raison de l'existence de deux sociétés d'horticulture à Lyon il estime qu'une entente préalable entre les sociétés susdites est indispensable pour assurer à l'exposition projetée une organisation qui ne laisse rien à désirer ;

4° Lettre de M. le Président de la Société d'horticulture pratique du Rhône, informant l'Association horticole lyonnaise, que M. le Maire de Lyon désire voir s'établir une entente entre les deux sociétés pour l'organisation de l'Exposition plus haut mentionnée et donnant à M. le Secrétaire de la Société d'horticulture plein pouvoir pour s'entendre le plus rapidement possible avec le secrétaire de l'Association horticole.

Vu l'urgence des diverses questions contenues dans la correspondance, l'assemblée décide de procéder immédiatement à la nomination d'une Commission composée de six membres dont deux seront délégués immédiatement auprès de la Commission de la Société d'horticulture pratique.

Pour faciliter la nomination de cette Commission la séance est suspendue pendant quelques instants.

Il est procédé au scrutin de liste qui donne : votants 50, majorité 26.

Ont obtenu :

M. Comte	49 voix.
M. Cousançat . . .	49 —
M. Métrat	46 —
M. Musset	41 —
M. Therry	40 —
M. Berthier	39 —

En conséquence, la Commission se compose de MM. Comte, Cousançat, Métral, Musset, Therry et Berthier.

M. le Secrétaire général dépouille la correspondance imprimée, il signale les principaux articles intéressant l'horticulture qui sont contenus dans les Revues et Journaux horticoles reçus par notre Compagnie depuis la dernière réunion ; il appelle en outre l'attention de l'assemblée sur une circulaire de la Société d'horticulture de Chalon-sur-Saône à propos d'un plébiscite international du Chrysanthème.

Présentations. — Il est donné lecture de sept candidatures sur lesquelles conformément au règlement il sera statué à la prochaine réunion.

Admissions. — Sont admis MM. :

Desporte (Guy), géomètre diplômé, rue Montagny, à Tarare (Rhône), présenté par MM. Godde et Rivoire fils ;

Rémond, propriétaire à St-Martin-en-Coilleu (Loire), présenté par MM. Rivoire fils et Glénat ;

Laban (François), jardinier-chef à l'Ecole d'agriculture pratique d'Ecully, présenté par MM. Rivoire fils et Viviand-Morel ;

Bernoud (Alphonse), photographe, 2, rue des Archers, Lyon, présenté par MM. Chrétien et François Gaulain ;

Percet (Antoine), jardinier chez Mme Liandras, quai du Vernay, 53, à Caluire (Rhône), présenté par MM. Goiffon (Benoît) et Galland (Pierre) ;

Perillat (Jean), cafetier, 47, cours Lafayette, présenté par MM. Chrétien et Emain ;

Lerouge (Louis), jardinier chez Mme Petrequin, à Fontaines-sur-Saône, présenté par MM. Beney et C. Lavenir ;

Cl. Cottey, jardinier-fleuriste, 58, Grande-Rue à Oullins (Rhône), présenté par MM. Juttet et Berthier ;

Chazalet (Benoît), jardinier chez M. Dépinet, à Lapape par Miribel (Ain), présenté par MM. Chavagneux et Champalle ;

Belmont aîné, marchand de métaux à la Tour-du-Pin (Isère), présenté par MM. Accarie et Schwartz ;

Sagnant, propriétaire à Tassin-la-Demi-Lune, présenté par MM. Accarie frères ;

Bonnard (François), chef de culture chez Mme Ve Joly, horticulteur, chemin de St-Alban à Monplaisir, présenté par MM. Cl. Jacquier et Gaulain ;

Mioland, jardinier chez M. de Longeville, au château de Pressy par St-Bonnet-de-Joux (Saône-et-Loire), présenté par MM. Chrétien, Gaulain et Hoste ;

M. le Docteur Perronnet, 22, rue Thomassin, Lyon, présenté par MM. Carle et Viviand-Morel ;

Jouffray (Eugène), cafetier, route de Grenoble, à Monplaisir-Lyon, 107, présenté par MM. Carle et Claude Jacquier ;

Laverrière, cafetier, avenue des Ponts, 60, Lyon, présenté par MM. Carle et Clapot ;

Sambet, hôtel du Cheval-Noir, 9, rue de Trion, Lyon-St-Just, présenté par MM. Carle et Girard ;

Trueb, horticulteur à Bâle (Suisse), présenté par MM. Carle, Claude Jacquier et Tillet ;

Evariste Mertens, horticulteur, à Schaffhouse (Suisse), présenté par les mêmes ;

Henri Pasche, horticulteur en Plan, près Vevey (Suisse), présenté par MM. Carle et Hoste ;

Boucher, fabricant de serres et chauffages, à Lausanne (Suisse), présenté par MM. Carle et Claude Jacquier ;

Pingeon (Albert), horticulteur, 93, rue Jeannin, à Dijon, présenté par MM. Bélisse et Viviand-Morel.

Examen des apports. — Sont déposés sur le bureau :

Par M. Perreton, jardinier chez M. Fittler à Lyon, un beau pied d'Adiantum Farleyense remarquable comme bonne culture; deux Primevères de la Chine d'un joli coloris et à pétales excessivement frangés ;

Par M. Chempalle, deux œillets en pots de semis, dont un qu'il nomme *M. Etienne Schmitt*, est à fond jaunâtre panaché de rose, l'autre Mlle Marie Valte, est d'un blanc jaunâtre panaché de rose vif ; ces deux variétés sont présentées comme remontantes; l'apport de M. Chempalle était accompagné de quelques fleurs d'œillets de coloris variés ;

Par M. Liabaud, montée de la Boucle, Lyon, une poire non encore au commerce, obtenue d'un semis fait il y a environ trente ans et qu'il se propose de nommer *Alexandre Chomer*. Le fruit a un peu l'aspect d'une *Nouvelle Fulvie*, assez gros, à chair blanche, juteuse, fondante, grain fin et de première qualité ;

Par M. Bernaix, rosiériste à Lyon, un pied de l'hybride remontant *Princesse of Cambridge* et un hybride remontant variété *La Reine*. Ces deux variétés ont été greffées sur semis de R. Polyantha, comme on procède pour la multiplication des rosiers greffés sur collet d'églantier. Les sujets présentés sont forts et vigoureux, bien enracinés ; les racines sont garnies de nombreux chevelus.

M. Bernaix dit que les rosiers greffés sur Polyantha sont supérieurs pour la culture en pots à ceux greffés sur églantier, et ce mode de propagation rendra de très grands services pour la culture forcée. Les sujets poussent plus vite et fleurissent de 10 à 15 jours plus tôt que ceux greffés sur églantiers ; ils ont en outre l'avantage de ne pas émettre de rejetons ; les thés réussiraient tout aussi bien que les hybrides.

M. Bernaix fait encore ressortir les avantages que présenterait le Polyantha pour la culture du rosier : les graines semées au mois de mars lèvent la même année d'abord; les sujets qu'il présentent ont été semés au mois de février et greffés au mois de septembre ; il n'est nullement difficile comme qualité de terrain. Les semis ont été faits dans un terrain non miné, mais seulement cultivé à la bêche à une profondeur d'environ 0,50 centimètres. La situation du terrain était le long d'un mur placé au midi, et, comme on le voit par les sujets présentés, ils se sont bien accommodés de ce genre de culture, sont devenus forts et vigoureux et ont émis de nombreuses racines. C'est donc un sujet qui mérite d'être vu de près et surtout d'être sérieusement étudié ;

Par M. J. Jussaud, une botte de chicorée sauvage ou Barbe de capucin ou amère de Paris. Les plantes présentées ont été placées à l'entrée de l'hiver sous les banquettes de serres dans du sable ; elles n'ont reçu de temps à autre qu'un simple bassinage ; seulement pour obtenir des feuilles excessivement blanches et surtout tendres comme celles présentées il faut absolument que pendant le développement les plantes soient privées de lumière et qu'elles ne reçoivent pas une trop grande quantité d'air ; il ne s'agit pour cela que de placer des châssis en bois qui ne laissent circuler que l'air nécessaire au développement de la végétation.

Pour juger tous ces apports il est nommé deux Commissions dont une composée de MM. Jacquier fils, F. Morel fils et Berthier pour la pomologie, et une pour la floriculture, composée de MM. Carle, Boucharlat et Labruyère.

Ces Commissions après examen proposent d'accorder à M. Perreton une prime de 1re classe pour l'ensemble de son apport.

La Commission prie en outre l'Assemblée de voter des remercîments :

A M. Alexandre Bernaix pour son apport et les renseignements qu'il a donnés sur la multiplication des rosiers par la greffe sur le Rosa polyantha ;

A M. Jussaud pour son apport et les renseignements dont il l'a accompagné.

Pour les autres apports la Commission demande l'inscription au procès-verbal. Relativement à la Poire Alexandre Chomer, elle prie M. Liabaud de demander en temps opportun la nomination d'une Commission spéciale qui jugera définitivement ce fruit qui paraît très méritant.

Ces diverses propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité par l'Assemblée.

Distribution des médailles obtenues pour apports pendant les séances de l'année 1884. — M. le Secrétaire général donne lecture de la liste alphabétique des sociétaires qui ont obtenu des primes pour leurs apports sur le bureau pendant l'année 1884. Il rappelle à ce propos l'article du Règlement intérieur qui fixe ainsi la valeur des primes : Prime de 1re classe, 3 points ; prime de 2e classe, 2 points ; prime de 3e classe, 1 point. Le nombre des points nécessaires pour obtenir des médailles de différente valeur est le suivant : 3 à 6 points, médaille de bronze ; 7 à 12 points, médaille d'argent ; 13 à 19 points, médaille d'argent grand module ; 20 points et au-dessus, médaille de vermeil. Celui des sociétaires qui obtient le plus grand nombre de points pendant l'année reçoit une médaille d'or.

L'addition des points obtenus pendant l'année écoulée donne les résultats suivants :

Médaille d'or : M. Liabaud ;

Médaille d'argent grand module : MM. Crozy fils aîné, Francisque Morel et Schwartz ;

Médaille d'argent : MM. Boucharlat jeune, Chavagneux, Clapot, Hoste, J. Jacquier fils, Pernet-Ducher, Rivoire fils ;

Médaille de bronze : MM. Alégatière, Boucharlat aîné, Bonnaire, Carle, Chaudy, Dubreuil, Guillot fils, Lapeute, L. Lille et Beney, Molin, Page, Rollet, Verne.

M. le Président remet les médailles susdites aux personnes qui les ont obtenues.

La Commission des finances ayant déposé son rapport sur la situation financière de la Société et sur le budget provisionnel pour 1885, il est donné lecture du dit rapport.

L'assemblée, sur la proposition de la Commission, vote des remercîments à M. J. Jacquier, trésorier, pour la régularité et l'ordre avec lesquels les livres sont tenus, ainsi que pour les bons soins qu'il apporte à la gestion des intérêts de notre compagnie.

L'assemblée décide la suppression de l'abonnement au *Gardners-Chronicle.*

A propos de la question d'augmentation de la somme de 100 fr. pour gratification au secrétariat, M. Gaillard émet l'avis que cette somme soit portée à 200 fr. ; plusieurs membres se rallient à la proposition de M. Gaillard, qui mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

L'assemblée vote ensuite des remercîments à M. le Ministre de l'agriculture, à l'administration préfectorale et municipale, au Conseil général du département, au Conseil municipal, à notre président, M. le député Dutailly, pour les subventions et allocations qu'ils ont bien voulu nous accorder ou nous faire obtenir, ce qui nous a permis de pouvoir équilibrer favorablement notre budget.

Sur la proposition de M. Pitaval, l'assemblée vote des remercîments à la Commission des finances pour le rapport très détaillé qui nous est présenté.

L'ensemble du rapport mis aux voix est adopté.

La séance est levée à 4 heures et demie.

Le Secrétaire-adjoint, J. Nicolas.



Strelitzia reginœ Ait.

Il y a un peu plus d'un siècle que Banks introduisait du cap de Bonne-Espérance, en Angleterre, une des plus belles et des plus curieuses plantes qu'il soit possible de voir. A son apparition dans les collections anglaises, la nouvelle venue produisit une impression profonde dans le public horticole. Cette plante, que les botanistes classèrent dans la famille des Musacées, entre le genre Bananier et l'Arbre des voyageurs, fut dédiée à une reine d'Angleterre, la reine Charlotte, née duchesse de Mecklembourg-Strelitz, et fut

baptisée *Strelitzia reginæ*. Nous en donnons ci-contre la figure que nous avons fait reproduire.

La physionomie singulière de l'inflorescence du *Strelitzia* qui, vu de loin, imite grossièrement certains rostres d'oiseaux huppés, tel que celui de la grue couronnée, par exemple, intéresse même le public le moins connaisseur, qui n'est guère habitué à rencontrer dans le règne végétal des fleurs de grande dimension d'un aspect insolite mi-partie jaune d'or et bleu de ciel.

Le fait est que la fleur des *Strelitzia* ne se présente pas comme toutes les autres. Sur une hampe haute de 1 mètre environ, garnie de bractées écailleuses, engaînantes qui l'emprisonnent, surgit tout à coup au sommet une grande spathe oblique ployée en nacelle dont les bords se rapprochent, mais pas assez pour empêcher de sortir lentement 8 à 10 grandes fleurs dont les sépales assez grands sont d'un beau jaune d'or, tandis que les pétales érigés divergents sont colorés en bleu parfaitement pur.

D'autre part, les feuilles, longuement pétiolées, à pétiole canaliculé en dessus, à limbe élargi ovale oblong trois fois plus court que le pétiole, sont disposées avec élégance et forment une agréable garniture à ces fleurs remarquables.

La patrie du *Strelitzia reginæ* — le Cap — indique suffisamment que cette plante doit se cultiver en serre tempérée pendant l'hiver, et il est probable mieux dans un sol où domine l'élément granitique que dans un sol calcaire. Pendant l'été, je suppose que la culture en plein air serait possible, attendu que plusieurs plantes de climat et de végétation analogues, prospèrent admirablement cultivées en pleine terre pendant la belle saison. Qu'il suffise de mentionner le *Musa Ensete*, les *Cannas*, les *Papyrus*, etc. Comme la plupart des plantes ne craignent pas la chaleur de fond, elles poussent beaucoup plus rapidement quand leurs racines sont stimulées par le calorique, il est important de placer les jeunes *Strelitzia* sur une couche chaude si on tient à accélérer leur végétation. Comme toutes les plantes à tissus spongieux, à limbe élargi, les *Strelitzia* demandent beaucoup d'eau pendant la végétation. Ceci se comprend du reste très bien, car la plante évapore beaucoup d'eau, non seulement par la surface assez large des feuilles mais encore par les pétioles qui sont de même consistance. F. G.

De l'Orthographe horticole

Autrefois la publication d'un catalogue était presque exclusivement l'apanage des grands établissements d'horticulture ; aujourd'hui il n'en est plus ainsi et un grand nombre d'horticulteurs

usent de cet excellent moyen de publicité. Si parmi ces catalogues et prospectus publiés par les fleuristes et les pépiniéristes on peut en citer un certain nombre de bien rédigés, il y en a en revanche une foule d'autres qui sont émaillés de fautes d'orthographe souvent grossières. Les lois, usages et coutumes de la nomenclature botanique n'étant pas bien connues de la plupart des jardiniers, nous allons signaler ici celles qui nous paraissent les plus utiles à connaître.

Noms de genres. — La première lettre ou lettre initiale des noms de genres doit toujours être désignée par une capitale.

Noms d'espèces. — La première lettre des noms d'espèces doit être une minuscule sauf dans les cas suivants :

1° Quand les noms spécifiques sont tirés des noms d'hommes, de divinités, etc., comme par exemple dans *Vanda Sanderiana*, (dédié à M. Sander), *Caladium Chantini*, dédié à M. Chantin, etc.

2° Quand les noms spécifiques sont formés avec les noms des anciens genres admis par les vieux auteurs. Exemple, *Galium Cruciata*, *Delphinium Staphysagria*, etc., *Cruciata* et *Staphysagria* étaient autrefois des genres que Linné a jugé à propos de supprimer. Pour conserver la mémoire de leur origine on écrit leur lettre initiale par une majuscule.

On ne doit jamais écrire un nom d'espèce en langue française à la suite d'un nom de genre latin, pas plus qu'il ne faut mettre un adjectif latin à la suite d'un nom de genre français. Ainsi n'écrivez-pas *Fusain japonicus*, *Fusain latifolius*, ni *Evonymus* à large feuille; écrivez, Fusain du Japon, Fusain à large feuille, ou *Evonymus japonicus*, *Evonymus latifolius*. Cette faute est une de celle qu'on rencontre le plus fréquemment dans les catalogues des pépiniéristes.

Quand l'occasion se présente de citer un nom de plante latin, l'usage veut qu'on emploie le masculin quand bien même ce nom serait féminin. Ainsi les bons écrivains disent un *Rosa*, un *Lactuca* et nom une *Rosa*, une *Lactuca*, malgré que rose et laitue soient féminins en français.

Les noms de variétés écrits en langues étrangères ne doivent pas être traduits en français. Si on veut les traduire il faut mettre la traduction à la suite de ces noms.

On doit éviter de donner des noms latins aux variétés horticoles afin de ne pas établir de confusion avec les noms d'espèces.

Malgré tous les soins apportés à la rédaction des manuscrits, les personnes initiées dans l'art typographique avoueront avec regret qu'il est impossible de pouvoir faire imprimer un catalogue sans

fautes. Plusieurs raisons concourent à les multiplier : 1° l'insouciance des auteurs qui ne savent point corriger les épreuves ou qui, ne voulant pas en prendre la peine, en confient la correction à des imprimeurs qui, malgré leurs talents, ne connaissant point et ne pouvant connaître les mots techniques qui leur passent sous les yeux, laissent nécessairement échapper un grand nombre d'erreurs; 2° l'incorrection des épreuves à la tierce ; 3° les lettres qui s'enlèvent des formes mises sous presse, soit que les lignes des pages ne soient pas bien justifiées, ou que les pages elles-mêmes ne soient pas assujetties selon les dimensions requises ; 4° la précipitation avec laquelle les ouvrages sont exécutés ; 5° la mauvaise habitude de faire les épreuves au rouleau et non point sous la presse.

Il résulte de ce dernier inconvénient que la lecture des épreuves au rouleau est beaucoup plus difficile, parce que l'empreinte des caractères étant défectueuse, il n'est guère possible de s'apercevoir de toutes les fautes, surtout à la fin des lignes, où les lettres sont sujettes à doubler ou à se remplir : il arrive de là que souvent, lorsqu'on jette un coup d'œil sur les feuilles sortant de dessous presse, où le caractère est imprimé avec beaucoup plus de netteté, on aperçoit des fautes échappées à la lecture des épreuves faites au rouleau.

De là naissent les erreurs occasionnées par des lettres retournées, doublées, mises l'une pour l'autre ; ces dernières sont désignées, en termes d'imprimerie, sous le nom de *coquilles*, qui varient dans les voyelles et les consonnes.

Les *coquilles* dans les voyelles sont ordinairement beaucoup plus graves que dans les consonnes, comme on peut en juger en français par l'*e* au lieu de l'*o*, comme *fermé* pour *formé;* par l'*i* au lieu de l'*o*, comme dans *mille* pour *molle;* dans l'*a* pour l'*o*, comme dans *Crotalaria latifolia*, pour *lotifolia*. Cette dernière erreur est énorme, puisqu'elle dénature un nom spécifique où l'on doit lire *Crotalaire à feuilles de Lotier*, et non pas *Crotalaire à larges feuilles.*

Dans les consonnes, les *coquilles* ne sont jamais aussi graves ; il en est de même des lettres doublées, comme *commestible* pour *comestible,* qui n'influent point sur le sens ou la valeur des mots.

Il échappe souvent à la lecture des épreuves au rouleau, des *coquilles* difficiles à apercevoir, comme *c, e ; o, c ; o, a ; n, r ; u, n ; f, f;* et qu'on ne voit que lorsque la feuille est sortie de sous presse.

M. P.

Taille de la Vigne.

Dans les pays où l'hiver n'est pas rigoureux, on pourrait sans danger tailler la vigne aussitôt après la chute des feuilles, mais il n'en est pas de même dans les provinces où sévissent habituellement de forts abaissements de température pendant les mois de décembre et de janvier, et des gelées avec verglas en février. Les vignerons savent mieux que nous que le froid peut détruire les bourgeons de la base des sarments sur lesquels ils établissent généralement la taille d'un assez grand nombre de variétés, aussi choisissent-ils habituellement le mois de mars pour tailler la vigne.

La taille de la vigne est très simple, mais cependant très difficile, parce qu'il y a une question de tact malaisé à saisir, qui consiste à faire produire au cep tout le fruit qu'il peut nourrir sans porter atteinte à sa force et à sa vigueur. Un coup de serpette de trop peut abattre deux raisins, tandis qu'un autre coup en moins peut épuiser le cep ou le déformer pour plusieurs années. C'est le milieu entre un excès et un défaut de production qu'il faut savoir choisir.

Chacun sait que la vigne est un arbrisseau sarmenteux qui ne donne, — sauf de rares exceptions, — ses fruits que sur le jeune bois qui s'est développé sur le bois de *l'année précédente*. Le bois de l'année qui se développe sur le vieux bois produit rarement des raisins.

Les raisins sont toujours plus beaux à l'extrémité supérieure des sarments qu'à leur base.

Sur deux sarments d'égale force, les raisins sont plus gros sur celui dont les bourgeons forment les nodosités les mieux accentuées.

Ceci dit, la taille consiste à ne pas déformer le cep, — c'est-à-dire à lui conserver la forme sous laquelle on le dirige, — à lui faire porter tout le raisin qu'il peut nourrir et en même temps à conserver le bois nécessaire pour obtenir l'année suivante une autre récolte semblable.

La taille varie avec la vigueur des ceps, leur écartement et les différentes sortes de cépages. Si le terrain est pauvre, que la vigne pousse peu, il faut peu charger le cep ; le contraire doit avoir lieu là où la vigne se développe avec vigueur.

Deux sortes de taille peuvent être appliquées à la vigne : la taille à long bois et la taille à deux ou trois bourgeons. La taille à long bois bien pratiquée est, à notre avis, bien supérieure à la

taille courte, parce que les bourgeons situés à l'extrémité des sarments contiennent toujours des grappes mieux conformées que ceux de la base.

Si, par exemple, la vigne est plantée à un mètre de distance en tous sens, on peut laisser presque intact un des sarments de l'année, tailler à deux yeux un autre sarment et rabattre sur le vieux bois tous les autres. Le sarment laissé intact, incliné horizontalement ou ployé en arc, portera les fruits; le sarment taillé à deux yeux fournira les sarments de remplacement pour l'année suivante. Quant à la longueur à conserver au sarment qui porte les fruits, on pourra l'allonger ou la raccourcir, suivant la vigueur qu'auront acquis les sarments de remplacement. Si, par exemple, on avait trop chargé la vigne, on verrait un ralentissement dans les bourgeons de remplacement; alors, il serait prudent de ne pas autant allonger le sarment qui doit porter les raisins. Quand on taille de cette manière, chaque année on rabat complètement le sarment qui a porté les raisins et on le remplace par un nouveau.

Si la vigne est plantée à grande distance, dans un sol fertile, on peut laisser deux et même jusqu'à trois sarments producteurs; on peut charger de fruits tant qu'on ne s'aperçoit pas que la vigne ralentit sa végétation.

Pour les vignes en treille, généralement on combine la taille courte et la taille longue, c'est-à-dire qu'on taille un certain nombre de sarments à deux yeux, et ceux des extrémités ou de prolongement, sont tenus plus ou moins allongés. J. T.

CORRESPONDANCE

(A propos des Chrysanthèmes)

Nous avons reçu la lettre suivante de M. Carpentier, secrétaire de la Société d'horticulture de l'Orne :

Alençon, le 2 févriei 1885.

Monsieur et cher Collègue,

Je trouve inséré dans le dernier numéro du *Lyon-horticole* un très intéressant rapport de M. Hoste sur l'exposition de Chrysanthèmes de Chalon-sur-Saône.

Permettez-moi de vous signaler une lacune dans cette insertion.

Page 33, M. Hoste dit : « J'ai pensé qu'une liste des plus belles plantes, relevées dans tous les lots, que je donne à la suite de ce compte-rendu, serait utile pour guider amateurs et horticulteurs dans leur choix. »

Au nom de notre Compagnie, qui compte un assez grand nombre d'amateurs de chrysanthèmes, je viens vous prier de vouloir bien faire imprimer cette liste dans le prochain numéro du journal.

Cette demande nous paraissant parfaitement justifiée, nous avons prié M. Hoste de bien vouloir tenir la promesse qu'il avait faite dans son rapport. A ce propos, il nous a envoyé la liste en question qu'il fait précéder de quelques observations que voici :

« Cette liste de 50 variétés de Chrysanthèmes ne contient pas *toutes* les belles variétés. C'est un choix fait parmi les plus belles, et fait surtout en vue de varier autant que possible les nuances, car j'ai été à même de remarquer à l'Exposition de Chalon-sur-Saône, dans les collections de fleurs coupées, que les tons jaune mordoré (1) ou rouille et lilas dominaient à tort, les coloris rouges et blancs faisaient défaut.

J'ai préféré ne donner dans cette liste que des variétés japonaises à grandes fleurs, parce que c'est le genre à la mode actuellement ; mais je donnerai volontiers par écrit, aux personnes que cela pourrait intéresser, les noms des plus belles variétés des autres sections. »

Liste de 50 beaux Chrysanthèmes à grandes fleurs, dits Japonais

Dont il est question dans le rapport sur l'Exposition de Chalon-sur-Saône.

Admiration (Lacroix), lilas satiné et blanc pur.
Amarantina carminea (Delaux), amarante à revers blanc.
Anne Délaux (Dél.), rouge brillant, bordé jaune.
Aurore boréale (Dél.), rouge aurore, à centre or.
Beauté des jardins (Dél.), amarante clair, centre blanc.
Belle Alliance (Dél.), rouge foncé, à centre chamois.
Belle Paule (Pertuzés). blanc de neige, liseré lilas.
Belle Valentinoise (D. Roydellet), superbe jaune canari.
Brise du matin (Dél.), rose mauve glacé argent.
Colibri (Dél.), cramoisi nuancé brun noir.
Eclatante (Lac.), rouge feu mordoré, pointé or.
Emblème (Dél.), cramoisi velouté, strié et flammé jaune.
Erecta superba (Henderson), lilas satiné. fleurs énormes.
Etincelle (Lac.), rouge marron à revers jaunes.
Faustine (Lemoine), rose saumoné, coloris unique.
Fernand Féral (Dél.), rose mousseline et mauve.
Flamme de Punch (Dél.), jaune mordoré clair.
Fleur des Bois (Dél.). rouge Saturne à centre jaune.
Frison (Dél.), pétales étroits en spirale, jaune vif.
Gloire rayonnante (Bernard), rose lilas vif, pétales tubulés.
Guillaume Delaux (Dél.). rouge grenat foncé.
Ile Japonaise (Dél.), rose violacé argenté, pointé carmin.
Isidore Féral (Dél.), rose tendre à centre doré.
Lady Selbourne, blanc pur, superbe.
L'Or de France (Dél.). fond jaune d'or granité rouge.
Madame Boucharlat (Dél.), violet velouté foncé.
Madame de Sevin (Dél.), amarante lilacé, centre blanc.
Madame Deveille (Dél.), rose à centre blanc.
Madame Féral (Dél.), rose mousseline à centre argenté.
Mlle Antoinette Brunel (Dél.), pétales tubulés, rose carminé.
Mlle Lacroix (Lac.), blanc, centre nuancé crème.

---

(1) Mordoré : couleur brune mêlée de rouge. En zoologie : couleur dorée mêlée de noir et de rougeâtre. Vient du latin *more* (maure) ; *auratus*, doré.

Margot (Dél.), rose violacé, centre chamois, fleurs énormes.
Mastic (Dél.), ocre nuancé paille, coloris unique.
Mignon (Dél.). rose tendre nuancé violet.
M. Astorg (Dél.). blanc argent à revers lilas satiné.
M. Castel (Dél.), riche cramoisi feu à centre et revers jaunes.
M. Cochet (Dél.) blanc argent à revers carmin violacé.
M. Comte (Dél.). amarante brillant, liseré saumon.
M. Deveille (Dél.), marron noir nuancé feu.
M. John Laing (Dél.). rouge cramoisi, ombré brun.
M. Léon Brunel Dél.), couleur vieil or, pétales tubulés.
M. Maney (Dél.), violet carminé pointes blanches.
M. Moussillac (Dél.), rouge grenat très foncé.
M. Patrolin (Dél.). rose lilas satiné, pétales étroits.
M. Plancheneau (Dél.), rose mauve et blanc, pétales en spatule.
M. Richard Larios (Dél.). rose foncé carminé pointé blanc.
Père Délaux (Dél.). rouge brun velouté, grandes fleurs.
Source Japonaise (Dél.), amarante à revers blancs très apparents.
Triomphe de la rue des Chalets (Pert.), saumon nuancé rose.
Souvenir du Caire (Dél.), rouge brique nuancé bleu violacé. HOSTE.

REVUE DES CATALOGUES

Ch. MOLIN, horticulteur, marchand-grainier, 8, place Bellecour. Lyon. — Catalogue et prix-courant de graines potagères, fourragères. de fleurs, d'ognons à fleurs, plantes, arbres, et arbustes, etc. — Fournitures horticoles. — Envoi franco sur demande.

J. NICOLAS, horticulteur-grainier, rue Bourbon, 12. Lyon. — Catalogue et prix-courant de graines pootagères. fourragères, de fleurs, d'ognons à fleurs. — Plantes, arbres et arbustes. — Coutellerie horticole, livres d'horticulture. — Articles divers : étiquettes, raphia. etc. — Envoi franco du catalogue sur demande.

HOSTE, horticulteur. 10, rue des Dahlias à Monplaisir, Lyon. — Circulaire contenant les plantes nouvelles obtenues de semis dans l'établissement et livrables pour la première fois au commerce à partir du 1er février. — Pélargonium zonales nouveaux à fleurs doubles et à fleur simples (9 variétés), Fuchsias (2 variétés). Dahlia (1 var.). Abutilon (1 var.), Véroniques (semis Boucharlat jeune).

CROZY aîné, horticulteur, 206, grande rue de la Guillotière, Lyon. — Prospectus annonçant la mise au commerce de plantes nouvelles obtenues de semis dans l'établissement : Abutilons issus de l'ancien *A. striatum* (7 variétés), Cannas (10 variétés), *Phlox decussata* nain (5 variétés). Dahlias (6 variétés). Collection de plantes diverses. Envoi franco des catalogues et prospectus.

LE GÉRANT : **V. VIVIAND-MOREL.**

Lyon. — Imp. du Salut Public — Bellon, r. de la République, 33.

CHRONIQUE

Sermon. — J'ai rencontré, l'autre jour, un de mes collègues de la Société botanique de Lyon, le docteur X..., qui, en m'abordant, me dit à brûle-pourpoint : « Vous autres, jardiniers, vous manquez de méthode et d'esprit scientifique ; vous n'êtes pas savants... La précision n'est pas votre affaire, et dans tous vos travaux, c'est à peine si la science trouve quelques vagues indications à glaner. »

Je n'ai pas eu trop de peine à démontrer à cet excellent docteur qu'il avait probablement plus tué de malades que son serviteur n'avait fait périr de plantes, et que par conséquent, si on voulait juger de la valeur de la médecine et de l'horticulture aux résultats qu'elles donnent, le beau rôle resterait aux jardiniers. Comme il était pressé, il fila sur cette réponse. A quelques jours de là, j'eus l'occasion de le revoir et de causer avec lui. Vos critiques lui dis-je, sont un peu fondées : Nous apprenons notre métier de ci, de là, la bêche à la main, la hotte sur le dos, les arrosoirs aux bras; tandis que vous, avant de pénétrer à l'amphithéâtre, vous avez passé quinze ans à étudier les lettres et les sciences. Vous connaissez les moyens, au sortir de l'école, pour enchâsser dans de gros volumes quelques hypothèses que vos collègues démolissent ensuite, en attendant leur tour d'être démoli. Vous assommez les gens avec votre érudition ; ils préfèrent vous sacrer savants que de vous lire.

Les jardiniers sèment des choux, plantent des pois, obtiennent des poires succulentes et des roses doubles que vous qualifiez de monstres et que tout le monde trouvent jolies. Qu'est-ce que vous leur voulez, aux jardiniers? Vous voudriez peut-être qu'ils comptent les poils qui hérissent les feuilles de carotte, ou qu'ils vous expliquent pourquoi les navets préfèrent être semés après la

moisson? Sachez bien, monsieur le docteur, que si la précision scientifique est une belle chose, avant de la mettre en pratique en horticulture, il y a une question plus importante à résoudre.

— Quelle question?

La question du pain, parbleu!

Savez-vous, amis lecteurs, ce qu'il voulait des jardiniers, le docteur X...? Il voulait tout simplement, — je lui donne raison maintenant qu'il n'est plus là, — que toutes les fois que l'occasion s'en présenterait, que nous fissions des remarques précises sur toutes les cultures peu connues, que nous notions exactement la composition de leurs compost; il voudrait nous voir étudier la variabilité des plantes, le rôle de l'hybridation, etc., etc., et de faire ces remarques en prenant des notes sérieuses, de manière que les résultats indiqués puissent être contrôlés par l'expérience.

—

Exposition d'horticulture à Marseille. — Il y aura, dans le courant de mai, deux expositions d'horticulture à Marseille. La première, qui se tiendra du 13 au 17 mai dans l'enceinte du Vélodrome du Rond-Point du Prado, est organisée par l'*Association horticole marseillaise.* Les demandes doivent être adressées à M. Schwaller, horticulteur à Bonneveine-Marseille. La seconde, qui aura lieu du 22 au 25 mai, au Quinconce des Allées, est organisée par la *Société d'horticulture et de botanique de Marseille.* Les demandes doivent être adressées avant le 30 avril prochain, au Secrétaire général de la Société d'horticulture et de botanique, rue Thubaneau, n° 52 A, Marseille.

—

Moyen pour assujétir les arbres nouvellement plantés. — Les racines sont faites pour être enterrées et les tiges pour vivre hors de terre, chacun sait ça. Mais il n'est pas rare de voir ceux qui le savent le mieux planter les arbres trop profondément. Quand on plante dans de bonnes conditions, la terre remuée profondément subit un tassement qui fait descendre l'arbre beaucoup trop bas; une partie de la tige qui devrait être hors de terre se trouve, de ce fait, enterrée. Pour obvier à cet inconvénient et bien placer le collet de l'arbre au niveau du sol, on place horizontalement un bâton au milieu du trou, de manière que ses deux extrémités posent sur les bords opposés. Sur ce bâton d'appui qui donne le niveau du terrain, on assujétit solidement l'arbre à planter au point qui marque le collet. On a soin, du reste, de placer entre ce bâton et l'arbre un vieux chiffon pour empêcher la meurtrissure. Ce bâton doit rester en place pendant environ un an.

Hoteia japonica. — Cette plante, qui est devenue si commune dans les cultures, a été introduite du Japon en Hollande par Siébold. On a commencé à la cultiver à Paris en 1834. Elle a d'abord été vendue sous le nom de *Spiræa japonica*. Ses caractères l'éloignant non-seulement des *Spiræa*, mais encore des autres rosacées, elle a été dédiée au botaniste japonais Ho-Tei et placée dans les Saxifragées à côté du genre *Tiarella*.

—

Moyen de détruire la mousse sur les arbres fruitiers. — Un horticulteur a signalé autrefois le procédé suivant pour débarrasser les arbres fruitiers de la mousse et des lichens qu'ils peuvent avoir. Ce procédé, que nous n'avons pas vérifié, consisterait à passer une couche d'huile de colza, avec une brosse à peindre, sur le tronc et les branches. D'après l'auteur, cette huile détruit la mousse, entretient l'élasticité de l'écorce et favorise la végétation. L'essai n'est ni coûteux ni difficile à tenter.

—

Deux nouveaux journaux d'horticulture. — On signale la publication de deux nouveaux journaux d'horticulture : l'un, le « Het Nederlandsche Tuinbouwblad » se publie en Hollande sous la direction du D[r] J. Th. Cattie d'Arnhem ; l'autre, le « Gardening illustrated World » se publie en Angleterre sous la direction de M. B. Wynne, ancien rédacteur du Gardeners'Chronicle.

—

Prunier japonais à très gros fruit. — On dit beaucoup de bien de cette nouvelle variété de Prune qui a été introduite du Japon en Californie en 1871. Il paraît que le fruit est énorme pour une prune, qu'il murit très tard — fin septembre — et qu'il est d'une jolie couleur jaune lavé de rouge brillant. Si on ajoute à toutes ces qualités une grande fertilité de l'arbre qui se met rapidement à fruit, je ne sais pas ce que l'on peut demander de plus. On pourrait peut être demander que tous ces qualités ne s'évanouissent pas dans nos vergers quand l'arbre y sera introduit. Ce Prunier est mis au commerce par MM. Hamon et Cie de Oakland.

—

Analyse chimique des Terres, des Engrais et des Plantes. — On m'a souvent demandé si, avec un peu d'intelligence, beaucoup de bonne volonté, les réactifs et les appareils nécessaires et un bon traité de chimie, un jardinier ne pourrait pas arriver à faire une analyse passable des éléments qui entrent dans la composition des terres, des engrais et des plantes. A ceux qui m'ont posé cette question, j'ai toujours répondu d'une manière négative.

A la rigueur, avec un peu d'habitude, on arriverait assez vite à faire une analyse qualificative ; mais, pour doser exactement les éléments des terrains et des engrais, cela présente de telles difficultés que, plus d'un chimiste de profession, pour en avoir tenté l'essai, y a laissé une partie de sa réputation. Je ne conseillerai jamais, sauf aux personnes qui ont beaucoup de loisirs, de s'occuper de ce genre d'opération.

—

Falsification des graines de Luzerne. — Girardin signale les manipulations particulières auxquelles ont été soumises des graines vieilles de luzerne pour leur donner l'apparence de graines fraîches. Les graines de luzerne blanche ont été légèrement humectées et passées à la vapeur de soufre. Les graines de luzerne rouge ont été enfermées dans des sacs avec une petite quantité d'indigo en poudre ou trempées dans une préparation liquide de campêche additionnée d'une petite quantité de sulfate de cuivre. Ces graines ainsi travaillées, ayant été semées, levèrent dans la proportion de cinq à dix pour cent, tandis que les graines de bonne qualité lèvent dans la proportion de quatre-vingts à quatre-vingt-dix pour cent. Ces falsifications sont heureusement assez rares, et les bons marchands de graines ne s'y laissent pas prendre aisément.

—

Vétiver. — On se sert de cette racine pour préserver les vêtements des attaques des insectes. Elle n'a pas plus d'action que les feuilles de la santoline, de la tanaisie, des sommités fleuries de lavande ; mais elle a une odeur plus agréable. Le vétiver est la racine d'une graminée connue sous le nom de *Chien-Dent des Indes* (*Andropogon muricatus*). Elle est d'un blanc jaunâtre, tortueuse, d'une longueur variable, douée d'une odeur forte et persistante et d'une saveur amère et aromatique. On vend quelquefois sous le nom de vétiver d'autres espèces d'andropogon appartenant au même groupe, mais doués d'une odeur moins pénétrante. Les sommités fleuries de lavande parfument assez agréablement le linge et éloignent bien les insectes. Cette plante, bien que d'origine méridionale, peut croître dans tous nos jardins. Elle a résisté sous le climat de Lyon aux hivers rigoureux de 1870 et 1880.

—

OEillets perpétuels. — Il fallait autrefois bien du temps pour faire connaître les plantes nouvelles. En voici un exemple :

« En 1835, M. Dalmais, jardinier de M. Lacène, de Lyon, remarquait dans ses cultures un œillet ponctué qui fleurissait continuellement et qu'il attribuait au croisement de l'œillet Saint-Antoine et d'un œillet grenadin ; il en obtint des graines. Les indi-

vidus qui en naquirent furent eux-mêmes, en 1842, la source de quinze ou vingt variations *remontantes* ou à floraison continue, qui en 1843 donnèrent des graines. Celles-ci produisirent vingt-cinq à trente variations en rouge foncé et en violet; en 1844, elles ont donné des graines. Ces graines, semées en 1845, ont toutes produit des œillets à floraison continue. »

Celui qui écrivait ce qui précède était bien placé pour faire connaître cette nouvelle création : c'était M. Seringe, professeur de botanique à Lyon. Sept ans plus tard, en 1847 (mettons cinq ans), M. Etienne Armand, horticulteur à Ecully-lès-Lyon, avait envoyé à Paris, au Cercle général d'Horticulture, des échantillons d'œillets auxquels il donnait le nom d'œillets perpétuels. Le vénérable Poiteau, chargé de faire un rapport sur ces œillets, déclarait qu'ils offraient des flamands, des anglais et des fantaisies, et qu'ils n'avaient rien d'extraordinaire, et il ajoutait : « Quant à la qualification d'œillets perpétuels, nous ne la trouvons usitée ni dans la pratique ni dans les catalogues; nous voyons bien parmi les fantaisies quelques œillets remonter fréquemment; dans d'autres séries, il en est qui remontent accidentellement; mais nous n'avons jamais vu d'œillets remonter perpétuellement. » Le vénérable Poiteau, un des doyens de l'horticulture en ce temps-là, oubliait que le mot « perpétuel » appliqué aux plantes florales, n'était pas synonyme de perpétuellement. Les roses perpétuelles ne sont pas perpétuellement en fleurs. De ces remarques, il résulte que plus de neuf ans après l'obtention à Lyon des premiers œillets remontants, on ne les connaissait pas encore à Paris. V. V.-M.

De l'empoisonnement du sol (?)

Les progrès réalisés par l'horticulture sont dus en grande partie à l'association qui, existant depuis longtemps déjà dans les grands centres, se ramifie de plus en plus, sous des noms différents, jusque dans les campagnes.

Toutes ces Sociétés, indépendantes les unes des autres, sont toutes reliées entre elles par un lien commun, le but : développement du goût de l'horticulture, encouragement et récompense au travail et à l'intelligence des horticulteurs.

L'organe, la publication de chaque Société va surtout porter le progrès jusque dans le moindre hameau, et sert de lien entre tous les membres de la même Société, car là, chacun peut faire part à tous ses collègues de ses observations et de ses petits secrets, car aujourd'hui les secrets professionnels ne se lèguent plus de père en fils comme autrefois; la serre à multiplication n'est plus un

sanctuaire fermé où nul profane ne devait pénétrer comme au temps de nos pères.

Combien de maladies, d'accidents ont trouvé leur cause et par cela leur remède, ou tout au moins un palliatif, par suite des recherches et d'études faites sur une observation ou une recette lues dans un journal.

Il existe encore tant de ces causes inconnues, les observateurs ont encore un si large champ d'étude, que loin de nous croire arrivés à la perfection, nous devons rechercher, observer davantage parce que, le chemin nous étant tout tracé, nous devons fouiller plus profond dans les secrets de la nature.

Un de ces accidents dont les causes sont peu connues, et qui porte un préjudice considérable à l'arboriculture, est la non réussite des plantations d'arbres aux emplacements où des arbres de même essence ont vécu un certain nombre d'années et péri.

Pourtant on ne peut démolir un mur parce que les pêchers n'y prospèrent plus, et ce mur qui a donné un si beau résultat ne peut pas rester nu ; il serait donc utile de trouver le moyen de faire vivre et prospérer de nouveaux pêchers ou autres arbres là où une génération de même essence a succombé.

Quelle est la cause de cette non réussite ?

Les uns disent « la terre est usée, » erreur, la terre quoique appauvrie peut, par le moyen des engrais, se reconstituer et donner ensuite les mêmes résultats qu'auparavant.

Les autres disent « la terre est empoisonnée, » c'est mon avis, mais quelle est la nature du poison ? quelle en est la provenance ? pour répondre à ces questions, allons rechercher plus haut une origine à cette cause.

La nature, comme une mère jalouse, nous montre ses splendeurs, mais nous cache ses secrets, et parmi ceux-ci il y en a un, la circulation de la sève dans les végétaux, qui n'est pas résolu, tant s'en faut ; on ne peut donner que le résultat des observations, résultat plus ou moins juste, voilà mon opinion, qui est appuyée par la cause dont il est question ci-dessus.

Quoiqu'on puisse dire, on ne peut nier qu'il existe une sève ascendante qui, puisée brute par les racines, monte à la pointe des rameaux ; cette sève, après avoir été élaborée par les feuilles, comme dans l'estomac d'un animal, redescend entre l'écorce et le bois et forme l'obier, mais il faut croire que dans cette sève élaborée il existe des matières non assimilables à la nature du végétal, lesquelles sont rejetées par des racines spéciales ; donc je conclus, que les végétaux possèdent une vie semblable à celle des animaux, qu'ils absorbent la nourriture brute et déjectent des excréments, que ces fonctions se font par des racines différentes.

La terre serait donc imprégnée de ces déjections lorsqu'un arbre y a vécu un certain nombre d'années, les arbres congénères à celui qui y a produit ces excréments ne pourrait s'en nourrir par la même raison qu'un animal ne se nourrit des déjections de ses pareils.

La terre étant imprégnée de matières impropres à la vie de ces mêmes végétaux, il s'agirait de la purifier, de lui rendre son état normal; par quels moyens? voilà la difficulté.

L'oxygène de l'atmosphère brûle et purifie la terre, mais à la condition de la mettre au contact de l'air, ce serait par des défoncements fréquents qu'on obtiendrait ce résultat, encore faudrait-il les faire pendant plusieurs années.

On pourrait changer la terre autour et à une certaine distance des racines du nouvel arbre planté, et défoncer ou mettre à l'air au moins deux fois par an la terre où ont pu pénétrer les racines des arbres occupant antérieurement le terrain, et cela pendant plusieurs années.

Cette opinion n'étant basée sur aucune expérience, je ne la mentionne qu'à titre d'hypothèse.

Si la science, qui a fait de si utiles découvertes, nous offrait un composé brûlant et purifiant la terre sans la rendre impropre à la nourriture des végétaux, nous pourrions, j'en suis convaincu, la remercier d'un nouveau et immense service qui serait utile, non seulement à la cause dont il est question dans cette article, mais qui serait applicable dans beaucoup d'autres cas (1).

Besson,
Horticulteur, à Voiron (Isère.)

---

(1) Le fait est bien certain, les arbres ou les arbustes appartenant au même genre languissent ou ne donnent plus une aussi vigoureuse végétation quand on les plante dans un sol où croissaient auparavant leurs congénères. Le défonçage et la fumure du terrain ne font qu'atténuer sans faire disparaître la cause qui produit cet appauvrissement de la végétation. Mais quelle est cette cause, voilà la question ?

Notre collègue, M. Besson, l'attribue à une sorte d'empoisonnement du sol par les racines qui sécrèteraient une substance quelconque dont les arbres nouvellement plantés ne s'accommoderaient pas. Cette hypothèse est-elle vraisemblable? Nous n'osons pas dire non, parce que, en effet, pour arriver à s'assimiler les matières minérales, les spongioles doivent auparavant aider à leur dissolution en émettant probablement des sucs qui les rendent solubles et assimilables.

Mais, de là à un empoisonnement du terrain, il y a quelques réserves à faire. Ne pourrait-on pas, par exemple, faire intervenir l'appauvrissement du sol ! On sait que les matières minérales, quoique en très grande quantité dans le terrain, contiennent des éléments immédiatement assimilables pour les plantes, et d'autres qui ont besoin pour le devenir de subir l'influence de l'air, de l'eau et de la chaleur. Les engrais, le fumier notamment qui est le plus généralement employé, n'étant pas fait avec des débris d'arbres ou d'arbustes, ne contient peut-être pas en quantité suffisante les



Zingiber officinale Roscoë
(Gingembre officinale).
Synonymes : *Amomum Zingiber* L., *Zingiber majus* Rumph.

Les anciens ont donné le nom d'*Amomum* (du grec : plante odoriférante) à plusieurs genres de plantes très différents ; c'est ainsi que les *Chenopodium botrys*, *Solanum pseudo-capsicum*, *Sison Amomum*, *Piper longum*, etc., ont porté le nom de *Amomum officinale*, que Linné a donné ensuite au Gingembre officinale.

éléments indispensables aux arbres nouvellement plantés, et ne peut, par conséquent, les fournir au sol qui en est provisoirement épuisé. Cette hypothèse paraît s'appuyer sur la théorie des engrais composés en prévision de la culture de plantes déterminées dont on a préalablement fait l'analyse chimique. (*N. d. l. R.*)

Le Gingembre officinale est originaire des Indes orientales et des îles Moluques ; il a été transporté, il y a bien longtemps, par les Espagnols au Mexique, d'où il s'est répandu dans les Antilles, à la Guyane, à la Jamaïque qui en produisent des quantités.

Le Gingembre est un stimulant très énergique, doué d'une saveur âcre et piquante, d'une odeur très aromatique. Dans les pays ou trop chauds ou trop froids, on s'en sert pour stimuler la digestion ; il passe pour aphodisiaque et antiscorbutique. Il entre dans la fabrication d'une bière anglaise fort en usage dans le nord de l'Europe. Le Gingembre est également très estimé comme condiment; les racines fraîches, confites au sucre, sont préférables à toute autre espèce de confiture.

Le Gingembre officinale, ainsi que le montre la figure ci-contre, est formé d'un rizhome qui s'étend en rampant dans le sol. Au printemps, plusieurs tiges vertes, semblables à des roseaux, s'élèvent de 60 à 80 centimètres de hauteur et sont garnies de feuilles étroites, étalées à angles droits et engaînantes. Les inflorescences beaucoup moins hautes, — 25 à 30 centimètres, — sont constituées par des épis terminaux, solitaires, claviformes, formés de bractées larges, ovales, imbriquées, d'entre lesquelles sortent les fleurs. La floraison a lieu en septembre. La plante es dessèche et entre en repos en octobre.

La culture du Gingembre n'est aisée que pour ceux qui disposent d'une serre chaude. Le rempotage se fait en mars et avril ; on place les rhizomes peu profond et on les recouvre de terre; on enterre les pots dans une couche de tannée. Les arrosages doivent cesser aussitôt que les feuilles commencent à jaunir. La multiplication doit se faire au moment du rempotage par la séparation ou le tronçonnement des rhizomes.

Le Gingembre appartient à la famille des Zingibéracées. Cette famille a porté différents noms : *Scitaminées* (R. Br.) ; *Amomées* (Juss.) ; *Alpiniacées* (Link.) ; elle a des affinités très étroites avec les *Cannacées* et les *Musacées*. Dr Fritz.

Quelques mots sur les Véroniques hybrides d'Andersonii

Les Véroniques, qui font le sujet de cette note, sont de petits sous-arbrisseaux vivaces, à feuilles persistantes, originaires de la Nouvelle-Hollande.

Vers 1835, les horticulteurs anglais introduisaient dans les cultures deux espèces précieuses pour l'ornementation et qui ne tardèrent pas, pour cette raison, à se répandre dans les jardins du continent. Ces deux espèces étaient ;

1° *Veronica speciosa* à feuilles épaisses, coriaces, brillantes, très rapprochées, de forme obovale ;

2° *Veronica salicifolia* à feuilles relativement étroites, presque linéaires, lancéolées, et les fleurs très nombreuses disposées en longs épis (grappes) cylindriques, fleurissant pendant une grande partie de l'année.

Ces deux espèces ont produit par voie de semis (soit que les fleurs aient été fécondées artificiellement, soit qu'elles n'aient pas subi de croisement direct) une assez nombreuse postérité. Parmi les gains issus de ces semis les horticulteurs sont parvenus à fixer une race très belle, qui ne varie plus guère que par le coloris de ses fleurs.

Le premier hybride de Véronique vendu, vers 1840, sous le nom de Véronique Andersonii était d'origine anglaise. Depuis cette époque les semeurs français ont à leur tour obtenu de fort belles variétés. Un de ceux qui, dans ces dernières années, a eu la main très heureuse est M. Boucharlat jeune, horticulteur à Lyon. A la suite de semis successifs, cet horticulteur est arrivé à avoir des variétés bien plus précoces, plus florifères, avec des grappes plus allongées et à enrichir ce genre de couleurs qui lui manquaient.

C'est généralement à l'automne que les Véroniques sont dans toute leur beauté. Avec des variétés précoces en hivernant des boutures sous châssis, à froid, et en les mettant en pleine terre dès les premiers beaux jours, il sera possible de faire de très beaux massifs dès le mois de septembre jusqu'aux gelées. A cette époque on devra les empoter et elles pourront servir tout l'hiver pour garnir les vérandas, les orangeries, etc.

On peut encore cultiver et dresser les Véroniques en couronne comme les petits orangers et les lauriers Tins. Sous cette forme ces petits arbustes ne manquent pas d'intérêt.

M. Boucharlat jeune dispose chaque année d'un très grand nombre de Véroniques parmi les plus belles variétés de ses semis. Parmi celles mises au commerce ces années dernières on peut citer les plus belles, ce sont : Riche Violette, La Reine, Gloire de Lyon, La Fée aux Roses, Reine des Bleues, Rose Boucharlat, Belle Lyonnaise, etc., etc. Cette année, M. Boucharlat jeune a été plus heureux encore, et parmi les nombreux semis qu'il avait soumis à l'étude, six plantes ont été choisies, et M. Hoste en fit l'acquisition pour être mis au commerce au printemps 1885. Ces six variétés toutes plus belles les unes que les autres ont été appréciées par une Commission de visite composée de MM. Boucharlat aîné, Hoste, P. Crozy et J. Chrétien.

Elles sont décrites et nommées comme ci-dessous :

1° Mme Marie Lagrange, blanche rosé, rose satiné passant au blanc ;

2° Louise Giron. rouge violet à étamines scintillantes ;

3° Séduisante, rouge à long épi ;

4° Enchanteresse, rouge à très grande fleur ;

5° Gracieuse, rouge carmin vif ;

6° Nuée bleue, bleu, extra-belle ;

La culture des Véroniques est trop facile pour en causer longuement. Les boutures devront être faites de préférence en automne et au printemps. Lors de la plantation un ou deux pincements suffisent pour faire de très belles plantes. Tous les terrains sont bons pour les Véroniques, pourvu qu'on n'y économise pas le fumier ; en été quelques arrosements copieux lors de la sécheresse, car en général cette plante a besoin d'eau si on veut avoir une bonne végétation.

Le Rapporteur, J. CHRÉTIEN.

La Terrine carrée

Il n'y a pas de jardiniers qui n'aient gémi, en plaçant les antiques terrines rondes dans leurs bâches ou sur la banquette de leur serre, sur la place considérable inutilement perdue.

Ce défaut a d'ailleurs toujours été si bien compris que beaucoup ont essayé de faire fabriquer des terrines carrées. Mais, jusqu'à présent, rien de convenable n'avait pu être fait.

Certains fabricants avaient bien essayé de fabriquer les terrines absolument carrées, mais, pour leur donner la résistance nécessaire, ils avaient été obligés de faire des parois fort épaisses qui ont fait promptement rejeter leurs échantillons.

D'autres, pensant être plus habiles, s'étaient contentés d'aplatir les côtés des terrines rondes ; mais, dans ce cas encore, la solution n'était qu'en partie trouvée, une place assez importante était encore perdue par le contour des angles.

MM. Rivoire père et fils ont présenté sur le bureau de l'Association horticole, une terrine carrée qui ne possède aucun des défauts signalés plus haut. Sa venue m'a paru si importante que je me fais un plaisir de vous l'annoncer.

Franchement carrée, les parois n'ont pas plus de sept milimètres d'épaisseur ; un étroit cordon de même épaisseur la ceint à la partie supérieure.

Sa largeur extérieure est de 28 centimètres.

La terre avec laquelle elle est fabriquée est claire et solide et compacte ; c'est grâce à cette solidité exceptionnelle que l'on a pu la faire si légère. Sa résistance est très forte.

A ce sujet il me paraît intéressant d'établir, par quelques chiffres, les avantages de la terrine carrée sur la terrine ronde ; avantages dont chacun est bien convaincu, mais que fort peu de personnes connaissent exactement.

Prenons pour exemple cette terrine carrée de 28 centimètres de côté, et une autre ronde de 28 centimètres de diamètre qui occuperaient, naturellement, la même place sur une banquette.

Pour la terrine ronde, le calcul nous indique que la surface sur laquelle on peut faire le semis sera de 615 centimètres carrés.

Tout en n'occupant pas plus de place, la terrine carrée présente donc une surface utilisable supérieure de 169 centimètres carrés à celle de la terrine ronde, c'est-à-dire de *plus du quart*.

Supposons une banquette de serre ou une bâche garnie de dix terrines.

Si elles sont rondes, la surface qui pourra être utilisée pour les semis sera de 61 décimètres carrés et demi.

Si elles sont carrées, cette surface sera portée à 78 décimètres carrés et demi. C'est-à-dire que cette seconde surface sera supérieure de 17 décimètres carrés à la première ; c'est-à-dire encore que, sans occuper plus de place, on pourra utiliser la valeur de presque trois terrines de plus.

Sur la croissance des arbres.

L'accroissement des végétaux ligneux peut être considéré sous deux aspects : l'élévation et la grosseur.

La croissance en hauteur dépend de la situation qu'ils occupent, c'est-à-dire s'ils sont isolés ou au milieu des taillis. Les expériences de Duhamel prouvent que ceux qui se trouvent dans le dernier cas cessent de s'élever dès qu'on a coupé les taillis qui les environnaient, quel que soit leur âge à l'époque de la coupe.

Ainsi les baliveaux conservés dans un taillis coupé tous les 20 ans avaient à cet âge 6 m. 05 de hauteur et rien de plus à 80 ans.

Dans un taillis coupé tous les 25 ans les baliveaux avaient à cet âge 8 mètres et rien de plus à 100 ans.

Dans un taillis coupé tous les 30 ans des baliveaux conservés avaient à cet âge 9 m. 07 et rien de plus à 120 ans.

La croissance en grosseur est au contraire plus considérable dans les arbres isolés. Les baliveaux mesurés dans un taillis soumis à la coupe tous les 20 ans avaient 0 m. 27 de circonférence à la première coupe ; 0 m. 65 à 40 ans ; 1 m. 08 à 60 ans et 1 m. 44 à 80 ans, d'où il suit que l'accroissement de la première période

de 20 ans a été plus faible que celui des trois autres périodes, pendant lesquelles les baliveaux étaient isolés. La différence en moins est de 0 m. 11 avec l'accroissement de la deuxième coupe, de 0 m. 16 avec celui de la troisième et de 0 m. 9 avec celui de la quatrième.

Toutefois, l'accroissement en grosseur des baliveaux conservés est plus considérable dans ceux qui font partie de taillis soumis à des coupes faites à de longs intervalles. Ainsi ceux conservés dans un taillis coupé tous les 20 ans avaient à la première coupe 0 m. 27 de circonférence et 1 m. 44 à la quatrième ; ceux conservés daus un taillis coupé tous les 30 ans avaient à la première coupe 0 m. 40 de circonférence et à la quatrième 2 m. 37.

Il résulte encore des expériences comparatives du même auteur, que l'accroissement d'un végétal ligneux est en raison inverse de sa densité et de sa pesanteur. Ainsi le peuplier dont le pied cube pèse sec environ 19 kilog. croît annuellement en hauteur de 1 m. 35 et en circonférence de 0 m. 89, tandis que le chêne dont le pied cube pèse sec 36 kilog. croît annuellement de 0 m. 30 en hauteur et de 0 m. 23 en circonférence.

De tous ces faits on peut tirer la conclusion, que d'ailleurs la pratique confirme, que pour obtenir les arbres les plus beaux en hauteur et en grosseur, il faut faire les coupes à l'âge le plus avancé que peut le permettre le terrain que l'on exploite.

DOVERGE.

Mastic pour fixer les vitres des serres chaudes et des endroits où la température est élevée et humide.

« Pour composer ce mastic, dit la *France agricole*, on prend du vernis d'imprimeur que l'on met dans un mortier chaud, on y ajoute du blanc d'Espagne pulvérisé, un peu de litharge, et on mélange le tout pour en former une pâte molle.

On enduit la rainure du cadre dans laquelle doit reposer le verre, dont on recouvre alors les extrémités avec le même produit.

Si le mastic est bon, il doit être sec en six heures au dehors, en moins de temps à l'intérieur.

Cette colle lie si fortement le ver au cadre, que ni l'air ni l'eau ne peuvent la traverser, quelque temps qu'il fasse ; le bois pourrirait que les carreaux ne se détacheraient pas. On s'en sert aussi pour recoller les vitres ou les cloches cassées ou fendues. On peut aussi s'en servir pour boucher les arrosoirs percés, en enduisant une bande de toile qu'on colle sur les trous.

On conserve ce mastic dans une vessie mouillée tenue dans un endroit humide. »

Calendrier horticole.

Résumé des travaux et des semis à faire dans les jardins.

MARS

De tous les mois de l'année, celui de mars tient la première place pour l'abondance des travaux à exécuter dans les jardins. De quelque côté qu'il se tourne, le jardinier qui n'a pas su profiter des beaux jours de l'hiver pour faire une partie de sa besogne, se sent talonner par la végétation qui lui crie : Dépêche-toi, ça presse, tu es en retard. C'est en mars que le jardinier devrait — sous forme de sentence — écrire contre la muraille et en gros caractères : L'année prochaine, je ferai dans mon jardin, en décembre, janvier et février, tous les travaux qui peuvent sans danger se faire à cette époque aussi bien qu'en mars.

Jardin d'agrément. — Il faut achever les labours, les plantations d'arbres, d'arbustes et de plantes vivaces. On refait les bordures, tond les haies, râtisse les allées, peigne les gazons. Si quelques élagages ou taille d'arbustes ont été oubliés, on se hâte de les faire au plus vite.

On pourra semer en place, en bordure, en pots ou en pépinière, pour être repiquées plus tard, les espèces suivantes :

Adonis.	Coreopsis.	Omphalode.
Belle de jour.	Julienne de Mahon.	Phlox de Drummond.
Belle de nuit.	Malope.	Pied d'alouette.
Bleuet.	Mufliers.	Thlaspi.
Clarkia.	Nemophile.	Valériane.
Collinsia.	Nigelles.	Viscaria, etc.
Coquelicot.	Œillets de Chine.	

Nous ne conseillons pas de semer une foule de plantes vivaces à cette époque, si on ne dispose pas d'une couche couverte de châssis, sauf un assez petit nombre d'espèces qu'on arrive, par ce moyen, à faire fleurir dans l'année du semis, la plupart des autres ou ne germent pas — n'ayant pas été stratifiées — ou si elles germent, embarrassent inutilement le terrain pendant six mois de l'année. Sur couche, on pourra semer toute la série des plantes annuelles qui demandent à être un peu avancées et surtout de la chaleur pour germer. De ce nombre sont :

Ageratum.	Coreopsis.	Pervenche de Madagascar.
Amarantes diverses.	Cosmos.	Reine Marguerite.
Argemone.	Giroflées.	Réséda.
Balsamines.	Immortelles.	Ricin.
Capucines.	Lobelia.	Zinnias, etc.
Cobœa.	Œillets de Chine.	
Coleus.	Œillets d'Inde.	

Jardin fruitier. — On achève la taille de tous les arbres à fruit et des vignes et on laboure au pied des arbres. Si dans le cours de l'année on a aperçu des sujets atteints de la jaunisse, il faut en déchausser délicatement les racines, autour desquelles on mettra de nouvelle terre mêlée de terreau. Si le sol est humide, un bon drainage dans le voisinage des racines sera le meilleur moyen de rétablir la santé des arbres malades.

Jardin potager. — Le potager doit être prêt à recevoir les semis, c'est-à-dire qu'il doit être fumé et labouré.

On débutte les artichauts, on laboure, fume et chausse les asperges. On plante les premières pommes de terre. On replante les porte-graines de céleri, oignons, navets, carottes, betteraves, etc.

C'est le moment de semer :

Arroche.	Choux-raves.	Poireaux.
Betteraves à salade.	Choux-navets.	Poirée à cardes (Bettes ou Blettes).
Carottes.	Epinards.	Pois.
Cerfeuil.	Fèves.	Radis.
Chicorée sauvage.	Laitues diverses.	Roquette.
— améliorée.	Navets hâtifs.	Salsifis.
Choux pommés.	Oignons.	Scorzonère.
— verts.	Oseille.	etc.
— de Bruxelles.	Panais.	
Choux-fleurs.	Persil.	

On peut également refaire ou multiplier, par la division des souches, la plupart des plantes vivaces, telles que : Artichaut, Ciboulette, Chou-marin, Cresson de fontaine, Estragon, Fraisiers des Quatre-saisons, Oseille, Perce-pierre, etc.

—

Serres et châssis. — La plus grande activité doit également régner dans les serres et châssis. C'est le moment de passer sur couche chaude les Fuchsias, Héliotropes, Calcéolaires, etc., bouturés le mois précédent ou hivernés en godets. On sème les Pétunias, Gloxinias, Bégonias bulbeux et autres plantes délicates dans leur jeune âge. Les rempotages doivent s'avancer. On se méfiera des coups de soleil qui sont dangereux à cette époque. On donnera de l'air aux serres froides ou tempérées et même, si la chaleur est élevée, un peu aux serres chaudes. Les arrosements doivent être surveillés de près. Aussitôt l'apparition des pucerons, on bassine les plantes au jus de tabac. On peut commencer l'arrosage à l'engrais liquide sur toutes les plantes qui poussent vigoureusement.

Pomologie

—(Observations sur les Poires)—

Jaloy. — Syn. : 1° Jaloi ; 2° Jalvie. — Arbre assez vigoureux, qui se conduit sous toutes formes ; assez fertile. Fruit moyen de la forme du beurré d'Hardempont, de 2e qualité. Maturité de décembre à janvier.

Jaminette.—Syn. : 1e Jamisoette; 2e d'Austrasie; 3e Sabine d'hiver; 4° Bergamote d'Austrasie; 5° Mariot ; 6° Pirolle ; 7° beurré d'Austrasie ; 8° Colmar Janninette ; 9° Joséphine d'hiver ; 10° Belle d'Austrasie ; 11° Crassanne d'Austrasie ; 12° Bergamotte Chenninette ; 13° beurré Saint-Hélier ; 14° Maroit ; 15° Marois ; 16° Roi de Rome ; 17° Buisson ; 18° Joséphine de France ; 19° Wilhemlmine d'hiver. — Arbre très vigoureux, peu fertile, très long à se mettre à fruit. La forme haute tige lui convient le mieux. Fruit plutôt petit que moyen, de 2e qualité. Maturité de décembre à janvier.

Jean de Witt. — Syn. : 1° beurré de Hemptienne ; 2° Passe Colmar François. — Arbre peu vigoureux qu'il faut greffer sur franc pour les grandes formes; très fertile. Fruit petit, assez bon. Maturité d'octobre à décembre.

Joséphine de Malines. — Arbre peu vigoureux ; les petites formes lui conviennent le mieux ; assez fertile. Fruit petit, très bon. Maturité de novembre à janvier.

La Juive. — Arbre difficile à cultiver à cause de son peu de vigueur. Je l'ai greffé sur franc, sur cognassier et sur intermédiaire ; j'ai toujours obtenu le même résultat ; le bois se gerce, reste rabougri et ne rapporte rien. Fruit : je n'en puis rien dire, n'ayant jamais eu l'avantage de le récolter.

Jules Bivort. — Syn. : 1e Délices de Louwenjoul ; 2° Délices de Lavauyau; 3° de Lavoyau ; 4° Délices de Louvenjoul ; 5° Délices Lavieujau.. — Arbre vigoureux auquel toutes les formes conviennent; tres fertile. Fruit moyen, parfois gros, très bon. Maturité en septembre.

Kini-Edward's. — Arbre assez vigoureux, à bois très gros ; ne convient que pour les formes cordons pour deux motifs : 1° il est dépourvu de branches; 2e les orages font tomber ses fruits qui sont très gros ; peu fertile. Fruit de 3e qualité qui a le défaut de blettir vite. Maturité courant septembre.

Kinght's Monarch. — Arbre vigoureux. toutes les formes lui conviennent; assez fertile. Fruit ne dépassant pas la moyenne en grosseur, très bon. Maturité d'octobre à novembre.

Laherand. — Arbre vigoureux greffé sur n'importe quel sujet, se conduit sous toutes formes; très fertile. Fruit moyen, très bon. Maturité courant septembre.

Routin.

REVUE DES CATALOGUES

F. Morel et fils, 33, rue du Souvenir, à Vaise, Lyon. — Catalogue annonçant des plantes nouvelles ou inédites mises en vente au printemps 1885. Clématites : F. Morel, Perle d'azur, Etoile violette ; Cotoneaster Davidiana et lanata ; arbres fruitiers ; Glaïeuls rustiques; collection de Clématites ; arbustes verts de choix, Magnolias, etc.

Ketten frères, rosiéristes à Luxembourg (Grand Duché). — Nomenclature descriptive des rosiers nouveaux pour 1785. 78 rosiers nouveaux y compris le rosier portugais Lusiadas (Costa) sont annoncés dans ce prospectus. Envoi franco sur demande.

Le Gérant : V. VIVIAND-MOREL.

Lyon. — Imp. du Salut Public. — Bellon, r. de la République, 33.

CHRONIQUE

Acclimatation. — Il en est un peu de l'acclimatation comme de l'âne qui était resté huit jours sans manger et qui mourut le neuvième. « C'est dommage, disait son propriétaire, il commençait bien à s'y habituer. » Quand on plante des espèces frileuses dans les jardins, elles supportent tous les hivers qu'elles peuvent supporter, et elles gèlent sans façon dès que le sieur Mercure descend un peu trop bas dans les petits tubes nommés thermomètres. Toutes les théories possibles sur l'acclimatation ont reçu comme cela, de temps à autres, de petits accrocs qui en ont singulièrement diminué la valeur. La sélection n'y peut rien, ou si elle y peut quelque chose, nous sommes bien naïfs de construire à grands frais des bâches, des orangeries et des serres ; car, en habituant graduellement au froid les plantes que nous y logeons, nous devrions bien vite trouver des sortes qui se riraient des hivers rigoureux. Il n'en est malheureusement rien. La sélection, appliquée dans ce cas, n'a aucune valeur.

Il est cependant bien agréable de pouvoir montrer en pleine terre, dans son jardin, quelques plantes, arbres ou arbustes rares des pays chauds. Est-ce complètement impossible? Oui, pour le plus grand nombre : mais, avec quelques soins, on peut espérer en conserver quelques sortes au moins pendant un certain nombre d'années.

A ceux qui voudraient tenter l'essai d'acclimater, dans le centre, l'est et le nord de la France, des espèces relativement sensibles au froid, mais qui supportent cependant de 7 à 10° sans périr, je recommanderai toujours de choisir des pentes abritées et bien drainées. Plusieurs exemples vraiment curieux peuvent être cités à l'appui de ce conseil : Dans les environs de Belley (Ain), à Muzin, il y a une station où croissent plusieurs plantes à l'état sauvage et qui n'y gèlent jamais. Plantées à Lyon, les mêmes espèces ne sup-

portent pas les hivers les plus ordinaires, et cependant Belley est incomparablement plus au nord que Lyon ; il y gèle même très rigoureusement. Or, ces plantes, parmi lesquelles je citerai le Pistachier et l'Osyris alba, croissent dans les fissures des rochers et les rocailles; elles poussent peu, fleurissent et mûrissent leurs graines, ce qui prouve que les conditions dans lesquelles elles végètent sont éminemment favorables pour rendre leurs tissus rustiques.

—

Destruction de l'altise ou tiquet. — L'altise est un insecte très leste, fort joli, mais infiniment désagréable aux cultivateurs. Les cultures de radis, les semis de navets, de choux et autres crucifères souffrent beaucoup de leur fréquentation. Comme les altises s'esquivent lestement quand on les asperge d'un insecticide quelconque, M. Duval, horticulteur à Chaville, a autrefois signalé un moyen pour les éloigner des cultures qu'elles ravagent. Ce moyen consiste à terreauter les semis avec du crottin de cheval le plus récemment sorti de l'écurie. On le bat un peu pour l'émietter et on en garnit le terrain d'une légère épaisseur; on arrose par dessus et en peu de jours le plant sort de terre et n'est jamais attaqué par les altises. M. Duval attribuait ce fait à l'odeur pénétrante que répand le crottin de cheval étendu au soleil. Toujours est-il que ces insectes n'approchent pas et que les jardiniers peuvent par ce moyen garantir pendant tout l'été leurs semis de crucifères.

On a également indiqué un autre procédé pour détruire les altises; il consiste à faire tremper pendant quelques heures, dans une forte saumure, les graines à semer. L'auteur prétend que les œufs des altises sont détruits par cette immersion dans la saumure et que ces insectes ne se montrent pas dans les semis dont les graines ont été ainsi traitées.

—

Echinocereus phœniceus. — J'ai reçu de M. Ménand, horticulteur à Albany, la plante qui fait le sujet de cette note. Elle était accompagnée de la suscription suivante : « Ne craint pas le froid ; passe l'hiver ici. » Or, comme ici, c'est-à-dire là-bas en Amérique, près de New-York, le thermomètre descend souvent à 20 degrés au-dessous de zéro, cela donnerait à penser que cette cactée serait absolument rustique sous le climat de la France. J'ai voulu vérifier le fait et, cette année, l'*Echinocereus phœniceus* en question a été abandonné à l'air libre, mais froid de l'hiver. Malheureusement pour mon expérience, cette saison n'a pas été rude cette année : 8 ou 9 malheureux degrés de froid et c'est tout. La plante n'a pas du tout souffert.

Transformation des vrilles de la vigne en grappes. — Le *Journal d'Agriculture pratique* a publié une très intéressante lettre de M. Ch. Laporte, relative aux moyens de transformer en grappes les vrilles improductives de la vigne. De cette lettre nous extrayons les passages suivants :

« ..... On sait, du moins c'est la croyance générale, que les vrilles qui poussent certaines années en si grande abondance ne sont autre chose que des raisins avortés.

« Pénétré de cette pensée, je m'étais demandé bien souvent s'il n'était pas possible d'obtenir que les vrilles, au lieu de devenir les longues excroissances contournées que l'on connaît, et qui épuisent inutilement la vigne, pussent, au contraire, produire de beaux et bons raisins. J'ai acquis la certitude que rien n'est plus facile.

« Si l'on examine la vrille dans les premiers jours de sa croissance, on remarque qu'elle est divisée en deux ou trois filaments très ténus. C'est un de ces filaments qu'il s'agit de retrancher ou de pincer avec précaution toutefois pour ne pas endommager les autres. Mais on devra éliminer de préférence celui à la base duquel on remarquera un petit renflement, sorte de petit follicule très exigu. C'est en cela que consiste l'opération; mais aussitôt après il est merveilleux de voir la rapidité avec laquelle se formera le raisin.

« Lorsqu'au printemps la température le favorise, trois ou quatre jours au plus suffisent pour qu'on le voie apparaître. Et tous ceux qu'on aura ainsi fait naître pendant le mois de mai seront aussi beaux que leurs voisins venus naturellement. Du reste, tant que la végétation aura assez de force, pendant le mois de juin et même pendant les premiers jours de juillet, on obtiendra encore de très bons résultats, dont on sera encore plus assuré si l'on a soin en même temps de retrancher le gourmand qui se trouve près de la vrille. Enfin, il ne faut pas perdre de vue que la principale condition du succès est de saisir le moment où la vrille vient de naître ; car si l'on tarde trop, la vrille aura perdu toute sa force et toute sa sève à pousser ses ramifications, et le raisin aura avorté. »

Malgré quelques expressions d'une exactitude douteuse (1) qui ont échappé à l'auteur de cette lettre, le sens en est assez clair pour être compris par tout le monde, et chacun pourra à son aise vérifier ce que cette pratique a de fondé. Pour ma part, je n'y manquerai pas. Cependant j'estime que lorsque la taille de la vigne a été bien faite les sarments produisent tous les raisins que le cep peut nourrir, et qu'il n'y a pas lieu de s'occuper à le surcharger inutilement.

Je ne partage pas l'opinion de l'auteur qui considère les vrilles comme de longues excroissances contournées qui épuisent la vigne. Les vrilles ne sont pas des excroissances, mais des productions très naturelles qui jouent un rôle très important chez la plupart des végétaux grimpants ou sarmenteux. Elles n'épuisent pas plus la vigne que les feuilles elles-mêmes.

---

(1) *Follicule*, par exemple, qui est une sorte de fruit sec, n'a aucun rapport avec le petit renflement dont veut parler l'auteur.

Destruction des mulots. — M. Comon, professeur départemental d'agriculture du Pas-de-Calais, indique le moyen suivant :

On prend 10 litres de blé que l'on fait macérer pendant plusieurs heures dans une eau contenant par litre 60 grammes de mélasse, on retire le blé et on le laisse sécher jusqu'à ce qu'il devienne collant : on le roule alors dans 30 grammes d'arsenic, puis dans 600 grammes de farine de blé. On prend avec une spatule 5 ou 6 de pralines ainsi formées, et on les place dans un trou que l'on a soin de boucher d'un coup de talon. Il faut environ 10 litres de blé pour un hectare.

—

Moyen employé pour se garantir des limaces. — M. Henri Pilhe fait connaître ce procédé que nous indiquons sans en garantir l'efficacité.

Henri Pilhe, qui avait essayé tous les moyens recommandés par les cultivateurs, les jardiniers et les livres, et qui n'avait eu de satisfaction avec aucun, eut l'idée d'hâcher de la paille très mince et d'en répandre autour de ses légumes. Il a raconté que le lendemain il trouva les limaces, petites et grosses, très embarrassées et mourante au milieu de cette paille menue dans laquelle elles s'étaient aventurées et qui s'étaient collées autour de leur corps.

Je ne sais pas jusqu'à quel point ce procédé signalé par Joigneaux dans ses *Ephémérides* est appliquable en grand, mais il ne coûte pas cher à essayer. Nous préférions cent fois que quelqu'un voulut bien chercher un toxique bon marché, qu'il suffirait de mêler au fumier, au terreau, ou de répandre sur le sol pour empoisonner les limaces. Cela se serait pratique si le produit était bon marché.

Allons chercheurs d'insecticides à l'ouvrage ?

—

A propos de l'espèce. — Les savants se disputent depuis fort longtemps à propos de l'espèce et la discussion reste ouverte. Chacun a sa petite opinion sans compter ceux qui ont des opinions successives sur ce sujet difficile. Les uns réunissent ceci, séparent cela, et si d'aventure on leur demande pourquoi, ils répondent : c'est mon opinion. C'est bientôt dit. Je sais bien qu'on ne peut pas forcer les gens à ne pas avoir d'opinions personnelles, mais ne pourrait-on pas leur demander d'être conséquent avec eux-mêmes? Je viens de lire par exemple la monographie d'un genre polymorphe, fort difficile à étudier, dans laquelle l'auteur s'élève avec énergie contre les « pulvérisateurs d'espèces », ces gens qui embrouillent la science, ces gens qui, ces gens que... des gaillards en un mot qui ne sont pas bons à jeter aux chiens. Allons, me dis-je, à la bonne heure, voilà un malin qui n'envoie pas dire ce qu'il pense du voi-

sin, voyons comment il traite la question qu'il reproche aux autres d'avoir si mal traitée. Ah! misère, prenez mon ours, Monsieur! Il nous la baille belle le monographe en question : *nobis*, *nobis*, tout *nobis*. L'amour du *nobis* (1) le perd. Les espèces des autres ne valent rien, mais les siennes ; il n'y a plus que les siennes. Il était inutile de traiter de pulvérisateur un confrère pour pulvériser à son tour quatre pages plus loin.

J'ai du reste fait cette remarque assez souvent : les Darwinistes les plus enragés en théorie sont bien différents en pratique. Si je ne craignais pas citer des noms propres, je pourrais vous montrer des auteurs en renom qui n'admettent pas toutes les espèces de Linné et qui élèvent au rang d'espèces avec *nobis* à la clef de simples variétés horticoles. V. V.-M.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

Procès-verbal de la séance du 15 février 1885, tenue dans la salle des réunions industrielles, Palais du commerce, à Lyon.

Présidence de M. J. Chrétien, vice-président.

La séance est ouverte à 2 heures 1/2.

Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté.

Correspondance. — La correspondance se compose :

Lettre de M. Puvilland, secrétaire, s'excusant de ne pouvoir assister à la séance.

M. Viviand-Morel, secrétaire général, dépouille la correspondance imprimée et signale les revues et journaux horticoles renfermant des articles intéressant l'horticulture et fait circuler ceux contenant des illustrations.

Présentations. — Il est donné lecture de quatre candidatures sur lesquelles, conformément au règlement, il sera statué à la prochaine réunion.

Admissions. — Sont admis sans protestation les candidats présentés à la dernière réunion.

Ce sont MM. :

Pittet (François), horticulteur à Lausanne (Suisse), présenté par MM. Jacquier (Cl.) et Tillet.

Robert (Jean), rue de la Pyramide, 116, Vaise-Lyon, présenté par MM. Pagnon et J. Jusseaud.

Burnichon (Joseph), jardinier chez M. Bredin (Henri), avenue Vailloud, à Sainte-Foy-lès-Lyon, présenté par MM. Gaillard (Pierre) et Jusseaud aîné.

Verzieux-Ducarre, négociant, quai de la Pêcherie, 11, Lyon, présenté par MM. Guinant et Deville.

Fenga fils, architecte, place des Célestins, 6, Lyon, présenté par MM. Valette (Etienne) et J. Jacquier.

Descombes (François), jardinier-maraîcher chez M. Lalouette, château de Moncelard, à Tassin (Rhône), présenté par MM. Michaux (Jules et C. Verne.

Cochet, horticulteur, à la Demi-Lune-Tassin, présenté par MM. Deville jeune et Accarie.

---

(1) *Nobis*. Les créateurs d'espèces mettent ce mot latin à la suite du nom spécifique pour indiquer qu'ils sont les créateurs de l'espèce.

Examen des apports. — Sont déposés sur le bureau :

Par M. Eugène Duviard, deux pieds de Céleri-rave, excellent légume d'hiver dont la culture est, à tort, un peu négligée dans notre région. Les pieds présentés sont d'une belle grosseur.

Par M. Charreton, horticulteur à Lyon, quatre pots de *Cyclamen persicum grandiflorum* de toute beauté. Ces plantes sont non seulement remarquables par l'abondance et la dimension des fleurs qu'elles présentent, mais encore par la richesse de leur coloris ; ces plantes, par leur vigueur, dénotent qu'elles ont été cultivées avec des connaissances de culture tout à fait spéciales que l'on ne peut trouver que chez les spécialistes.

Par M. Cordier-Combet, horticulteur à Lyon, plusieurs pieds de Cyclamen de Perse à très grandes fleurs, qui ne sont pas moins remarquables que ceux du précédent présentateur. Parmi les plantes présentées par M. Combet, une est à fleur double. La duplicature n'étant pas due à la transformation des étamines en pétales, mais à une addition de pétales supplémentaires, il y a tout lieu de penser que cette variété pourra, dans une certaine mesure, se reproduire par la graine.

Les Cyclamen de MM. Cordier-Combet et Charreton font honneur à ces deux horticulteurs, qui ont su cultiver ces belles plantes aussi bien qu'en Angleterre.

Par M. Corbin, jardinier-chef chez M. le duc de Mortemart, à Lachassagne (Rhône), un lot de poires composé des variétés : Prince Napoléon, Bergamotte de Montluel et Joséphine de Malines, et plusieurs Pommes de la variété P. Pigeon.

Un pied de Croton, *Baron James de Rothschild*, à feuilles grandes d'un brun rougeâtre et garni depuis la base jusqu'au sommet ; le sujet présenté est remarquable comme bonne culture.

Par M. Schmitt, horticulteur, Lyon :

Clivia miniata Schmittii, minium grenat, coloris tout à fait nouveau ;

Cl. m. marmorata, minium orange foncé tout pointillé et marbré de blanc, l'extrémité des pétales pointé blanc pur ;

Cl. m. valotæformis, fleurs bien érigées, d'une forme parfaite, pétales larges et ne se recourbant pas. La fleur minium orange clair est bien évasée, l'intérieur est blanc pur ;

Cl. m. splendida, ombelle très large, fleurs bien étalées, couleur orange minium brillant, beaucoup plus foncée que celle du type.

Par M. Bernaix, horticulteur-rosiériste, Lyon, des pieds de semis de *Rosa polyantha ;* les sujets présentés sont des semis d'un an, et comme l'églantier, mais beaucoup moins que lui, la racine tend à pivoter lorsqu'ils ont été semés ou placés dans un terrain défoncé profondément. M. Bernaix rappelle, ainsi qu'il a déjà dit pour sa présentation de la précédente séance, que les *Rosa polyantha*, employés comme sujet à greffer sur collet, seront d'un bon secours pour la culture du rosier.

Par M. Hoste, horticulteur, Lyon-Monplaisir, un pied de *Penstemon* à feuilles panachées, variété nouvelle qui vient d'être mise au commerce à la fin de 1884 ; cette plante, quoique le spécimen présenté soit encore petit, a les feuilles régulièrement panachées de blanc, et lorsque la plante est bien développée, l'effet produit par cette panachure est très ornemental.

Par M. Liabaud, horticulteur, Lyon-Croix-Rousse, un pied de *Dieffenbachia Bowmani*, magnifique aroïdée d'un port élégant et d'une croissance assez facile, produisant par ses grandes feuilles un effet assez décoratif ; un pied de *Franciscea magnifica* (ou *Brunfelsia magnifica*), arbrisseau très rameux, à floraison abondante, très agréable par la dimension de ses fleurs et leur coloris ; un pied d'*Eranthemum sanguinolentum*, plante assez curieuse, à feuilles d'une grande richesse de panachures où le vert obscur et le vert pâle sont rehaussés par des nervures du plus beau carmin, et qui sont bordées de cils de même couleur.

Par M. Clapeyron, marchand de terre de bruyère, à Taluyers, par Mornant (Rhône), quelques mottes de terre de bruyère qui, à première vue, parait être de très bonne qualité.

Par M. Page, un fumigateur pour employer soit le soufre ou d'autres substances insecticides.

Par M. Rivoire fils, horticulteur-grainier, Lyon, une terrine carrée (Voir *Lyon-Horticole*, mars 1885, n° 5, page 83.)

Par M. J. Nicolas horticulteur-grainier, Lyon, une bouteille de l'engrais insecticide liquide régénérateur Guilbert, dont il est le dépositaire. Le présentateur rappelle les expériences qui ont été faites par divers horticulteurs et les résultats satisfaisants qui ont été obtenus, soit en employant le Régénérateur comme arrosage additionné de 30 ou 50 litres d'eau, suivant l'état ligneux des végétaux que l'on se propose de traiter; et comme insecticide, en l'employant dans le bassinage des plantes de serres et de plein air, ainsi que pour le trempage et le lavage des plantes. Il cite les résultats obtenus par un horticulteur lyonnais, M. Rochet, qui l'emploie depuis plusieurs années et qui a pu, en l'employant dans le lavage des plantes, telles que Pandanus, Phœnix, Chamærops, etc., se débarrasser des kermes, acares et autres parasites. M. Nicolas fait aussi remarquer que les expériences faites pour combattre et atténuer les ravages du ver blanc et des pucerons du rosier ont été concluantes.

Pour juger ces apports, il est nommé deux Commissions composées :

Pour les fruits et légumes, de MM Pitaval, Berthier et Pelletier.

Pour la floriculture, de MM. Labruyère, Lille, Gaulain, Musset et Crozy.

Ces Commissions, après examen, proposent d'accorder les primes et certificats dont suit l'énumération :

A M. Corbin, une prime de 2e classe pour ses fruits.

A M. Corbin, une prime de 2e classe pour le Croton Baron James de Rothschid.

A M. Duviard, une prime de 3e classe pour le Céleri-rave.

A M. Liabaud, une prime de 2e classe pour son Franciscea magnifica, et une de 2e classe pour le Dieffembachia Bowmani et l'Eranthemum sanguinolentum.

A M. Cordier-Combet, une prime de 1re classe pour son Cyclamen à fleur double, et une de 1re classe pour celui à fleur simple.

A M. Charreton, une prime de 1re classe pour son Cyclamen à fleur rouge, une de 1re classe pour celui à fleur blanche, et une de 1re classe pour celui à fleur blanche à centre rose. La Commission adresse de vives félicitations aux présentateurs pour l'apport d'un lot aussi méritant.

A M. Schmitt, un certificat de 1re classe pour le Clivia miniata, var. Schmittii, un certificat de 2e classe pour le Clivia miniata, var. marmorata, une de 2e classe pour le C. miniata, var. vallotœformis, et une de 2e classe pour le Cl. miniata var. splendida.

Pour les autres apports, les Commissions demandent l'inscription au procès-verbal.

Toutes ces propositions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Les diplômes de primes et de certificats sont remis aux personnes qui les ont obtenus.

L'assemblée procède ensuite à la discussion du règlement des concours spéciaux.

La séance est levée à 4 heures 1/2.

J. Nicolas, *Secrétaire-adjoint.*



Acrostichum alcicorne Willem.

Synonymes : *Platycerium angustatum* Dew ; *Nevroplatyceros alcicorne.*

Bien avant que nos soi-disants ancêtres les singes habitassent les forêts de l'Ancien Monde, il y avait une famille végétale nombreuse qui peuplait la terre où grouillait alors tant d'animaux bizarres ; cette famille était celle des Fougères.

Nous trouvons dans les anciens terrains de formation houillère les vieux portraits pétrifiés de ses premiers parents. A l'heure actuelle les Fougères sont encore les espèces les plus répandues sur le globe puisqu'on en connaît plus de 3,000 espèces dispersées dans les îles ou sur les continents. On les trouve dans les climats les plus extrêmes, depuis les régions polaires jusque sous les tropiques. Cependant malgré leur grand nombre d'espèces et l'immense étendue de leur aire de dispersion, on peut dire qu'il faut à la plu-

part des Fougères une réunion particulière de conditions climatologiques pour favoriser leur développement. Les endroits secs et découverts ne leur conviennent que très peu, tandis qu'elles se développent vigoureusement dans les lieux ombragés, humides et frais. Malgré cela quelques espèces possèdent la faculté de pouvoir supporter de très longues sécheresses, de se dessécher presque complètement et de renaître aux premières pluies.

L'*Acrostichum alcicorne*, dont nous reproduisons la figure est une des plus singulières espèces de cette belle famille. Elle croît sur les arbres et dans les anfractuosités des rochers des zones intertropicales.

Elle est presque aussi répandue dans les pays chauds que certains *Asplenium* — le *Trichomanes* par exemple — dans les pays tempérés. L'Acrostic corne d'élan, a été classé dans la tribu des Polypodiées ; il est caractérisé par un rhizome épais, chargé d'écailles raides. Il a des feuilles de deux sortes : les unes stériles très grandes se présentant sous la forme d'une large expansion réniforme, sessile, entière, horizontale, et s'appliquant contre le support de la plante ; les feuilles fertiles, sont dressées, d'aspect palmé plus ou moins lobé suivant leur vigueur.

La culture de cette espèce doit se faire à la façon de celle des Orchidées épiphytes indiennes. On les fixe sur un morceau d'écorce raboteuse que l'on pend dans l'endroit le plus humide de la serre.

Une autre espèce très voisine mais plus belle, l'*Acrostichum grande* se cultive de la même manière. G. Davy.

De l'empoisonnement du sol (?).

Notre collègue, M. Besson, horticulteur à Voiron (Isère), a soulevé une des plus intéressantes questions horticoles qu'il soit possible d'étudier dans l'état actuel de nos connaissances techniques. En la présentant sous le vocable de « *Empoisonnement du sol* », nous avons ajouté un point d'interrogation (?) à la suite du titre, afin de bien montrer qu'il y avait là une question à résoudre. En effet, cette question aurait pu également être présentée sous le titre : *Epuisement du sol* et même sous d'autres tout aussi *hypothétiques*.

L'important était de poser cette question, et ce qui serait éminemment désirable, après l'avoir posée, serait de la résoudre. Pour tâcher d'arriver à cette solution, nous donnerons la parole aux personnes qui voudront émettre leur opinion.

Et, pour commencer, nous recevons deux communications sur ce sujet qui nous arrivent : la première en date, de Marseille ; la seconde, de Lyon. Voici ces communications :

Marseille, le 21 mars 1885.

Monsieur Viviand-Morel,

Vous avez publié dans le nº 5 du *Lyon-Horticole* un article de M. Besson, horticulteur à Voiron (Isère), intitulé : *de l'Empoisonnement du sol*, sur lequel, puisqu'il est présenté sous la forme interrogative, je désire vous donner mon opinion. N'étant ni physiologiste, ni chimiste, mon opinion s'appuie surtout sur ma longue expérience pratique et, si vous voulez, routinière.

Je crois à l'*empoisonnement du sol*, mais seulement par un champignon. Vous savez que les végétations cryptogamiques causent un préjudice considérable aux parties aériennes des végétaux ; eh bien ! pour être moins apparentes, les déprédations sur les racines n'en existent pas moins. Je ne vous dirai pas le nom de ce microscopique champignon, mais, quoique petit, il est facile de le voir à l'œil nu sur tous les arbres morts ayant été plantés après d'autres arbres. Je ne crois même pas à l'insolation d'un arbre ; cherchez toujours le champignon sur les racines et vous aurez de suite la certitude que ce n'est pas le soleil qui est coupable. Un arbre mort de cette manière est toujours mort des racines, plusieurs jours et quelquefois, dans l'hiver, plusieurs mois avant la tige et les branches. Je puis vous en donner la preuve quand vous voudrez.

Si l'on pouvait trouver un liquide corrosif pour détruire les germes de ce champignon sans nuire à l'action végétative de la terre, la chimie, ce jour-là, aura rendu un immense service à l'horticulture.

Tout le monde sait que les arbres viennent bien et vieux dans les terrains neufs ou vierges et peu ou pas dans les terrains ayant eu depuis peu des arbres, et tout le monde dit, et moi comme tout le monde : Vous voulez remplacer ces arbres qui sont morts ? alors changez la terre. Et l'on dit vrai; mais si par hasard on a oublié une simple petite racine de l'ancien arbre, cela suffit; cette racine pourrit, engendre le champignon qui se communique aux racines de l'arbre nouveau, et il suffit souvent de quelques jours seulement pour que le nouvel arbre périsse à son tour.

Voilà mon opinion ; un plus savant que moi trouvera probablement mieux, mais cela me fera plaisir, car généralement de la discussion jaillit la lumière si utile à tous.

Veuillez agréer mes sincères civilités. C. Montel.

Horticulteur à la Turbine, Marseille.

Note de M. Ant. Rivoire sur le même sujet.

En horticulture, le praticien n'est presque jamais écrivain. Cet axiome est surtout vrai pour l'horticulteur lyonnais.

Dans la conversation, que de choses importantes on apprend de ces vieux maîtres dont la vie s'est souvent passée en observations ! C'est ainsi qu'on peut recueillir et transmettre les bons procédés. Mais compter que ces hommes, plus savants cent fois et surtout plus observateurs que les savants décorés de ce titre, n'écrivent jamais !

C'est ainsi que la question soulevée dans le *Lyon-Horticole*, par M. Besson, sous le titre : *Empoisonnement du sol*, pourrait arriver à faire bien du progrès, si ceux qui ont observé voulaient livrer à la publicité le résultat de leurs réflexions.

Quoique n'étant encore ni vieux, ni savant, j'ai pourtant déjà mon opinion à ce sujet et, ne serait-ce que pour donner l'exemple, je veux vous la faire connaître.

Pourquoi, s'est demandé M. Besson, lorsqu'on plante un arbre à la même place où un autre arbre de même essence a déjà vécu, ne peut-il y vivre à son tour?

S'appuyant sur ce qu'on dit généralement, que la terre est empoisonnée, l'auteur émet l'avis que les racines du premier végétal ont émis dans le sol certaine substance qu'elles sécrétaient, et que cette substance, impropre à la végétation de ce végétal, fait languir et périr celui de même nature qui le remplace.

Cette opinion peut être bonne, mais elle n'est, ainsi que toutes les idées qui ne s'appuient pas sur des preuves convaincantes, qu'une simple hypothèse. Elle a, par conséquent, bien sa valeur, puisque c'est toujours par hypothèses que l'on procède tout d'abord à la résolution d'un problème.

Mais en voici une autre qui, à mon avis, doit aussi avoir son importance ; peut-être même les deux réunies sont-elles la vraie solution.

Tout végétal est composé d'un certain nombre d'éléments qui sont en partie fournis par le sol dans lequel il est planté.

L'absorption de ces éléments épuise naturellement la terre et leur absence condamne forcément le végétal remplaçant à périr d'inanition.

On me répondra certainement par l'argument des engrais complets ; oui, mais voilà, c'est que je ne crois pas aux engrais complets, et *je prétends même qu'il est impossible, en l'état actuel de la science, d'en former.*

Prenons pour exemple la vigne.

Autant qu'il a été possible d'en juger par les analyses chimiques, un cep est composé des éléments suivants : acide phosphorique, azote, potasse, chaux, soude, magnésie, fer, manganèse, acide sulfurique, chlore, silice et carbone.

Si on veut former un engrais *complet* pour la vigne, on y mettra bien l'acide phosphorique, l'azote, la chaux, la potasse ; mais les autres matières telles que la soude, la magnésie, la silice, le fer, etc., jamais on n'y songera.

Voudrait-on même les y ajouter, sait-on seulement sous quelle forme elles devront être employées pour être rendues assimilables ? Il ne suffit pas de mettre un morceau de fer, ou des cristaux au pied d'une plante pour que celle-ci les absorbe ; il faut encore que ces éléments soient présentés sous une forme que l'on a justement désignée sous le nom d'*assimilable*.

Et encore, sait-on bien seulement si la vigne n'est pas composée de plus d'éléments que j'en indique ?

La science a, certes, fait beaucoup de progrès depuis quelque temps ; nul mieux que moi ne le reconnaît ; mais elle n'a pas non plus franchi son dernier pas, et rien ne prouve que d'autres matières aussi essentielles n'existent pas dans les végétaux.

Je sais bien qu'on me répondra que ces corps dont on n'a pas encore reconnu la présence, en supposant qu'ils existent, le sont sous un si petit volume, ou en si minime quantité, qu'ils ne peuvent pas beaucoup influer sur la composition de l'arbre ou de la plante.

Qu'en savez-vous ?

Qui vous dit que ces corps ne sont pas aussi essentiels que les autres ? Ce n'est ni au volume, ni au poids que l'on peut juger ces questions-là. Rien n'existe d'inutile dans la nature, chaque chose a son rôle à remplir, chaque élément d'un végétal doit lui être *indispensable ;* qu'un seul lui soit enlevé et l'équilibre est rompu !

Mais je veux bien supposer que la chimie fasse encore assez de progrès pour que, dans un avenir plus ou moins éloigné, on puisse dire, d'une manière certaine, la composition *complète* d'une plante ; je veux admettre aussi que cette même chimie arrive à reconnaître sous quelle forme les différents corps doivent être présentés aux plantes pour qu'elles puissent les absorber ; on se heurtera alors à une autre *presque* impossibilité que voici :

Chaque espèce de plantes a une composition différente ; le hêtre, par exemple, n'est pas formé comme le tilleul ; mais ce qu'on ne sait pas assez, c'est que chaque variété aussi est différemment composée.

J'en reviens à l'exemple de la vigne.

Dans une analyse de cépages différents, je relève les écarts suivants (1) :

Nom du cépage.	Matière sèche.	Azote.	Acide phosphorique.	Potasse.	Chaux.	Magnésie.
	gr.	kg.	kg.	kg.	kg.	kg.
Grosse Carmenère.	652	14.22	4.55	17.28	17.58	6,09
Montrachet. . . .	38	16.36	10.88	12.75	21.02	4 48

Le tout pour 1,000 kg. de matière sèche.

Cette analyse établit donc, ainsi que je le disais, que le dosage des éléments varie beaucoup selon les variétés. Un poirier *Bon-Chrétien*, par exemple, ne demandera pas le même engrais qu'un *Passe-Crassanne* ou autre.

Dans la culture, on ne peut naturellement tenir compte de ces différences ; un engrais composé pour une variété de blé devra servir pour toutes les autres variétés ; mais cela ne prouvera pas moins ce que j'avançais, qu'il est impossible d'établir des engrais

(1) *Progrès agricole*, nº 12. — 1885.

complets et, par suite, impossible de reconstituer intégralement un sol.

Un autre obstacle qui doit s'ajouter à ceux dont j'ai déjà parlé, est celui du sol lui-même.

Tous les terrains ne se ressemblent pas; ils varient même énormément. Il serait donc aussi indispensable d'analyser minutieusement toutes les parcelles du sol.

Je crois avoir détruit le sens de cette phrase de l'article de M. Besson :

« Les uns disent : « la terre est usée » ; erreur, la terre quoique « appauvrie peut, par le moyen des engrais, se reconstituer et « donner ensuite les mêmes résultats qu'auparavant. »

Mais ça n'enlève rien à son argumentation. Il a peut-être raison quand même. Peut-être aussi avons-nous raison tous les deux. Peut-être, enfin, y a-t-il place pour une troisième opinion.

Ant. Rivoire,
Marchand-grainier à Lyon.

La Prune d'Ontario (1).

Quoique les variétés de fruits de toutes espèces que l'on possède actuellement soient innombrables, chaque année en voit mettre une certaine quantité au commerce. Un grand nombre ne répondent pas aux espérances qu'ont fait naître les éloges intéressés de leurs producteurs et ne tardent pas à être éliminées des collections d'élite.

Mais, lorsqu'un fruit nouveau possède un mérite réel, sa réputation s'accroît d'année en année. C'est ce qui nous engage aujourd'hui à signaler au pépiniériste aussi bien qu'aux amateurs français une variété américaine qui est encore fort peu répandue.

Il y a quelques années, MM. Ellwanger et Barry, pépiniéristes à Rochester N. Y. (Etats-Unis d'Amérique), mettaient au commerce, sous le nom de prune d'Ontario (*Ontario plum*), une nouvelle variété pour laquelle il n'a malheureusement pas été fait de réclame.

Le Prunier d'Ontario a été cultivé et expérimenté avec un grand succès aux Etats-Unis et au Canada d'abord, puis à Karlstadt en Allemagne.

Il croît très bien, greffé sur le prunier St-Julien ou sur le prunier franc ; il est de vigueur moyenne, et son port est très touffu. Son grand mérite consiste en sa rusticité et sa fertilité ; il a passé, sans être endommagé, les hivers les plus rigoureux des pays du Nord ; sa floraison est tardive et n'est presque pas endom-

---

(1) Extrait du *Moniteur d'Horticulture*.

magée par le froid ou l'humidité ; quant à sa fertilité, plusieurs notabilités arboricoles déclarent qu'elle est d'un rendement prodigieux.

L'époque de maturité des fruits est le mois d'août ; ces derniers, d'un volume analogue à celui d'un abricot de moyenne grosseur, sont d'un beau jaune foncé ; la chair d'un vert jaunâtre est très douce, juteuse, fondante et non adhérente au noyau.

C'est une variété hors ligne pour les pays du Nord ou les plateaux élevés de nos pays tempérés. Quant aux usages culinaires de la prune d'Ontario, s'il faut en croire les éloges qu'en font les Yankees, elle serait supérieure pour les confitures, marmelades et conserves, à notre vieille et bonne prune Reine Claude (1).

O. B.

Note sur les Pivoines en arbre

Les premières Pivoines en arbre furent introduites de la Chine en Angleterre en 1789 ; elles passèrent ensuite dans les cultures françaises où elles devaient s'enrichir beaucoup plus tard de nombreuses et belles variétés obtenues de semis par plusieurs horticulteurs très renommés.

Dumont de Courset, dans son *Botaniste cultivateur*, publié en 1811, fait les réflexions suivantes à propos de la Pivoine en arbre : « La Pivoine frutescente est une plante encore rare, mais qui, vraisemblablement, sera dans peu de temps plus répandue par la facilité de sa multiplication. On la propage de *marcottes* et de *boutures*, et il paraît que le succès en est certain. Cette espèce, selon M. Delaunai, dans son *Bon Jardinier* de 1807, se trouve représentée sur les papiers peints qui viennent de la Chine. Ses fleurs très grandes et très pleines, dont il y a une assez longue succession, la rendent d'un véritable ornement. Mais n'aura-t-elle pas un jour le sort de l'*Hortense* qui a été si recherchée lors de son introduction en Europe et qui actuellement est tombée en discrédit? Rare, on la trouvait superbe ; commune, on la trouve sans grâce. La Pivoine frutescente en a-t-elle davantage? non, sans doute ; cependant la prévention de la vulgarité à part, elles seront toujours toutes deux des acquisitions précieuses pour l'ornement de nos jardins et de nos serres. »

On voit que dans les premières années du 19e siècle, la Pivoine en arbre était encore assez mal connue, puisque l'auteur que nous venons de citer — un des bons auteurs du temps — n'en parlait

(1) M. B. Muller Klein, pépiniériste à Karlstadt-sur-le-Mein (Allemagne), est, à notre connaissance, le seul horticulteur qui ait multiplié jusqu'à présent cette nouvelle variété ; c'est du reste à cette maison que nous devons son introduction en Europe. N. D. L. R.

que comme d'une nouveauté qu'il n'avait peut-être pas vue, car la facilité de sa multiplication « par bouture et par marcottes, » qu'il signale, prouve qu'il n'avait pas lui-même essayé de la multiplier.

Cinq ans après, le *Bon Jardinier* de 1817 signalait deux variétés de la Pivoine frutescente : « une d'une très jolie rose dont les pétales étaient marqués à la base d'une couleur plus foncée, et une autre d'un rose pourpre que relève encore le jaune éclatant des étamines, à pétales plus courts et à odeur d'essence de rose. » On les multiplie de marcottes ; ses boutures réussissent rarement, ajoutait le rédacteur.

En 1825, le même *Bon Jardinier* n'ajoutait rien de plus à la rédaction de la note précédente.

En 1835, Louis Noisette, dans son *Manuel complet du Jardinier*, signalait déjà quatre variétés de Pivoine en arbre : 1° Pivoine papavéracée (*P. papaveracea* Andrew.); 2° P. Moutan à fleurs doubles; 3° Pivoine odorante ; 4° Pivoine Moutan à fleurs rouges. La multiplication de la Pivoine en arbre n'avait pas encore fait beaucoup de progrès en 1835, car la même petite note relative à ce sujet, et qui depuis 1811 accompagnait dans les ouvrages horticoles la description de l'espèce, se retrouve dans l'ouvrage de Louis Noisette. A cette époque, l'auteur que nous venons de citer croyait la Pivoine en arbre peu rustique, puisqu'il recommandait d'en risquer quelques pieds en pleine terre, avec la précaution de les couvrir de feuilles sèches et de litière pendant l'hiver.

Quelques pieds de Pivoine en arbre ayant commencé à donner des graines dès 1822, MM. Noisette, Cels frères, Mathieu, ainsi que d'autres horticulteurs distingués, en firent des semis qui augmentèrent le nombre des variétés connues. L'application de la greffe des Pivoines en arbre sur la racine tuberculeuse des Pivoines herbacées en favorisa la propagation de telle sorte qu'il se fit plus de progrès de 1835 à 1845 qu'il ne s'en était fait pendant les quarante années précédentes. En 1849, Seringe, qui mentionnait dans sa *Flore des jardins* les espèces que Jacques avait signalées dans son *Manuel général des plantes*, fixe le nombre des variétés connues à cette époque à vingt-quatre , ce sont les suivantes :

Simple.	Hâtive.	Gloire des Belges.
Double.	Blanche.	Libon.
Double rose.	Violacée.	Frangée.
Odeur de rose.	Rouge.	Festonnée.
Banks.	Pâle.	Lefèvre.
Lilacée.	Panachée.	Joséphine.
Angelique.	Lacérée.	Rose.
Pompon.	Papavéracée.	Iris.

Depuis 1849, la collection de ce genre s'est singulièrement enrichie par des variétés nouvelles introduites de la Chine par M. Fortune et surtout par de nombreux semis qui ont donné des gains

d'une grande valeur. Beaucoup de variétés ont des fleurs d'une dimension énorme.

Parmi les semeurs qui ont le plus contribué à l'obtention des nouvelles variétés, on peut citer : Adrien Sénéclause, Mouchelet, Gœthals, Guérin et plusieurs horticulteurs italiens et belges.

Nous ne voulons pas énumérer les variétés de Pivoine en arbre actuellement connues , car le nombre en est relativement considérable ; nous nous bornerons à dire que toutes les nuances dérivées du rouge, le blanc pur, le rose saumon, le violet, le lilas, l'amarante, se combinent de nombreuses manières et s'associent à des fleurs doubles, semi-doubles de dimension variable.

Ainsi qu'on a pu le voir au commencement de cette note, les procédés de multiplication de la Pivoine en arbre se sont bornés au marcottage et à la séparation des souches. Aujourd'hui ces moyens sont généralement abandonnés par les cultivateurs qui leur ont substitué la greffe en fente sur les racines des autres Pivoines herbacées.

La greffe, pour réussir, demande à être faite en juillet-août. A cette époque, les racines végètent pour leur propre compte et non pour celui des feuilles et des fleurs, comme cela a lieu au printemps. C'est donc à cette époque qu'il faut greffer. Voici de quelle manière : On se procure des tubercules assez forts de Pivoines herbacées que l'on coupe transversalement en haut et sur lesquelles on pratique une fente longitudinale assez forte pour pouvoir y introduire un rameau de Pivoine en arbre taillé en coin. On ligature avec un lien et on entoure la partie greffée de mastic. On peut encore faire une entaille triangulaire au sujet et y insérer le greffon taillé de la même manière. Les greffes faites doivent être mises en pots et placées sous cloches dans une serre aérée et ombragée ou au dehors à l'abri des rayons du soleil. Au bout d'un mois ou deux, la reprise a lieu. On doit habituer insensiblement à l'air les jeunes greffes et les hiverner sous châssis.

S. T.

REVUE DES CATALOGUES

Ant. Mercier, marchand-grainier, cultivateur, 43, boulevard du Musée, Marseille. — Catalogue général de graines, Oignons à fleurs, Fraisiers en collection, Rosiers, Arbres fruitiers ; Collection de plantes diverses : Cannas, Glaïeuls, Plantes vivaces, etc.

— Vilmorin-Andrieux et Cie, horticulteurs marchands-grainiers, 4, quai de la Mégisserie, Paris. — Catalogue contenant un choix de graines et de bulbes, à semer ou à planter au printemps. Notice sur la culture de l'Asperge officinale.

Le Gérant : V. VIVIAND-MOREL.

Lyon. — Imp. du Salut Public. — Bellon, r. de la République, 33.

CHRONIQUE

Deux roses de 25,000 francs. — Il y a des gens qui connaissent les moyens pour se faire trois mille francs de rente en pratiquant l'art d'élever les lapins en les nourrissant de trognons de choux ou de luzerne au rabais. Ce métier est très honorable quand on ne vole ni les choux, ni la luzerne, mais ce n'est qu'une exception dans beaucoup d'endroits; du reste, il paraît que pour amasser les trois mille francs plus haut mentionnés en exerçant cette profession, il faut commencer très jeune et mourir octogénaire et surtout, si on vole la luzerne, ne pas insulter le garde champêtre, ni sa femme, ni son chien. Pauvre profession! Elle ne vaut pas celle de rosiériste; demandez plutôt à M. Henry Benett : deux coups de pinceau sur les pistils d'une rose et voilà *cinquante mille francs* de gagnés.

Eh! mon Dieu oui, le semeur de Shepperton ayant obtenu deux fort belles roses ainsi nommées : *Roses thé Her Majesty* et *William Francis Benett*, en a cédé l'édition complète à M. Ch. F. Evans de Rowlandville (Philadelphie), pour la modique somme de 1,000 guinées chaque variété. Ceci prouve que M. Benett obtient de belles roses dont il excelle à vanter les qualités et surtout à en trouver le placement; cela prouve encore que M. Evans est un hardi et riche commerçant qui sait vendre les rosiers. L'Amérique enfonce l'Angleterre sous ce dernier rapport.

Quand on obtient une belle rose, pour en trouver le placement il faut être connu et avoir fait ses preuves, sans cela on ne place rien du tout et les guinées restent en Amérique.

—

Repiquage des plants.. — Le repiquage des jeunes semis est une des opérations les plus essentielles de la culture des plantes annuelles semées en pots, en terrines, sous châssis ou en pleine terre. On

doit excepter seulement les espèces semées directement en place. Toutes les plantes peuvent se repiquer, mais il y en a, comme le Réséda et les Pavots, qu'il faut repiquer lorsqu'elles sont très jeunes, sans cela elles reprennent avec difficulté. Le repiquage fait développer de nombreuses racines et rend les plantes plus vigoureuses et plus naines. Il ne faut pas craindre de procéder à plusieurs repiquages successifs avant de livrer les plantes à la pleine terre. On doit toujours, quand on ne dispose pas d'un châssis, repiquer par un temps couvert, et si le soleil se montre avant la reprise, il faut ombrer et bassiner le plant. Quand on dispose de châssis, il est inutile d'observer ces prescriptions : on se borne, après le repiquage, à ombrer et à priver d'air pendant quelques jours.

—

Corbeille d'or compacte. — La Corbeille d'or, *Alyssum saxatile*, dont on fait de si jolies bordures printanières, vient de s'enrichir d'une très bonne variété, bien trapue, compacte, mise au commerce par MM. Hubert, horticulteurs à Hyères (Var). J'ai vu cette plante au Fleuriste de la Ville. Je ne sais pas si elle se reproduira de graine ; dans tous les cas, les Alyssum en général reprennent très bien de bouture.

—

Transmission du mildew. — M. Duchartre a présenté à l'Académie des sciences, dans la séance du 9 février dernier, une note de M. Fréchou sur un nouveau mode de transmission du mildew de la vigne.

On croyait jusqu'à présent que la possibilité de transmission du mildew, de l'automne au printemps suivant, reposait uniquement sur l'existence et la germination de la spore dormante. M. Fréchou signale un second moyen beaucoup plus direct et par suite plus dangereux. D'après cet expérimentateur, un fragment de vigne séché et préservé de la pourriture en hiver, peut devenir, dès que les conditions extérieures se montrent favorables, un véritable foyer d'infection.

Le *Journal d'agriculture pratique* dit que, d'après les expériences de M. Marès, le soufrage pratiqué de bonne heure, dès la fin d'avril, avec du soufre *sublimé*, c'est-à-dire du soufre légèrement acide, et continué de quinze jours en quinze jours, est encore le moyen le plus efficace pour combattre le mildew, l'oïdium et l'antrachnose.

—

Expositions dans l'Amérique du Sud. — Une exposition rurale internationale aura lieu à Buenos-Ayres à dater du 25 avril.

Une Exposition universelle permanente, suivant l'avis du consul général du Mexique à Paris, sera prochainement établie à Mexico.

Doit-on tailler un arbre parce qu'on le replante? — M. Charguerand a publié, dans le *journal de la Société nationale d'horticulture*, une note sur cette question si controversée ; en voici les conclusions :

« Ne pas tailler ou tailler le moins possible les arbres chez lesquels on remarque que le bourgeon ou œil qui termine les rameaux est seul apparent ou le mieux constitué ; — tailler au contraire plus ou moins les arbres qui ont les yeux latéraux plus apparents ou plus développés que les yeux terminaux ; — toujours tailler les arbustes dont les rameaux se dessèchent habituellement dans une plus ou moins grande partie de leur longueur ; — et tailler d'autant plus court, enlever d'autant plus de branches que les arbres auront plus souffert de l'arrachage et se trouveront placés dans des conditions naturelles moins favorables de végétation et sont moins soignés après leur replantation. »

Ces indications sont très précieuses à retenir, car elles reposent sur des observations pratiques qui concordent parfaitement avec les lois de la physiologie.

Nouvel hybride de Cinéraires. — Notre collègue, M. Jules Chrétien, nous a montré, il y a quelques jours, dans les cultures que la Ville de Lyon a confié à ses soins, des Cinéraires en assez grand nombre et dont quelques-uns sont absolument remarquables sous le rapport de la perfection , de la grandeur et du coloris des fleurs et aussi pour la régularité des inflorescences et le port trapu des plantes.

Les Cinéraires, que les horticulteurs ont amené par la culture à l'état de perfectionnement actuel demandent, pour ne pas retourner aux ligules étroites et au port élancé de leurs ancêtres, à subir une sélection sévère pour éliminer tous les individus imparfaits. Sans cette précaution, les belles races évoluent rapidement vers l'ancien type, le *Senecio cruentus ;* aussi les bons patriciens, qui n'ignorent pas cette propension des Cinéraires, écartent chaque année les plantes les plus parfaites sous tous les rapports.

Avec ces belles Cinéraires de cultures, M. Chrétien nous a montré une demi-douzaine de plantes qui nous ont — quoique infiniment moins belles — plus intéressé que toutes les autres ; ces plantes étaient des hybrides bien caractérisés entre la Cinéraire à feuille de peuplier et une des variétés actuelles de la Cinéraire cultivée. La fécondation de la première de ces deux espèces (*Senecio populifolius*) par une variété de la seconde (*Senecio ornentus*) a parfaitement réussi et le résultat en est fort curieux à constater.

On sait que vers la fin du 18[e] siècle (1777-1880) on introduisit dans les cultures les *Cineraria populifolia* L'Her. et *C. cruenta* Mass. que D. C. fit entrer plus tard dans le genre *Senecio*. Ces deux

espèces, ainsi que quelques autres fort voisines, étaient originaires des Canaries et de Madère. On les cultiva pour la beauté de leurs fleurs et elles restèrent dans les cultures. Cependant l'une d'elles obtint la prééminence — *C. cruenta* — et devint une plante fort commune, tandis que l'autre fut beaucoup moins cultivée. L'avantage que prit l'une des deux espèces sur l'autre fut long à venir, car jusqu'en 1836 les livres d'horticulture n'en parlent guère. A cette époque on signala l'apparition du *Cineraria Andersoni*, plante indiquée comme une hybride des *C. cruenta* et *C. aurita*. D'autres hybrides furent signalées un peu plus tard et les cultures parisiennes pendant longtemps en multiplièrent une variété sous le nom de *King*, si mes sovvenirs ne me font pas défaut, qui a complètement disparu.

Les hybrides obtenus par M. Chrétien ont une tendance à se rapprocher de cette ancienne variété ; dans tous les cas, ils ne peuvent pas cacher leur origine, car ils sont absolument intermédiaires entre leurs parents.

Primevères de Chine. — C'est le moment de semer la première saison de cette intéressante plante qui orne les serres et les appartements pendant les mois d'hiver. Ceux qui se livrent à cette culture ne connaissent pas toutes les belles variétés qui existent actuellement, car sur nos marchés leur nombre est assez restreint. Aujourd'hui, il ne suffit pas d'avoir des Primevères à grandes fleurs et de beaux coloris, il faut à ces qualités que les plantes en joignent deux autres : de nombreuses et belles feuilles et une abondante floraison. On recherche même davantage les sortes dont les hampes florales émergent juste au-dessus du feuillage. M. Labruyère en cultive une variété hors ligne sous ce rapport ; MM. Chrétien, Lille et d'autres horticulteurs en ont également des variétés qui font l'admiration des connaisseurs. Il y a donc tout à gagner à semer de belles variétés, car elles se vendent mieux et plus cher que les autres. Il ne faut pas oublier non plus que la Primevère de Chine aime la bonne terre et les engrais liquides étendus d'eau. La graine de la récolte précédant le semis est la meilleure ; la graine de trois ans ne lève plus que par moitié et les pieds qui en sont issus ne sont pas aussi vigoureux que les autres.

Les Plantes florales de la Ville de Lyon. — La belle, la splendide, l'admirable (Sévigné à mon secours !) collection d'Azalées que possède la Ville de Lyon est actuellement en fleur ; le public est admis àla visiter tous les jours.

Combien il est regrettable que de pareilles plantes soient empilées dans ce local étroit, mesquin et en ruines que quelques-uns quali-

fient hyperboliquement de serre. Ça une serre? Je me refuse à lui donner ce nom. Si la Ville n'a pas les moyens de faire construire autre chose pour loger cette collection, qu'elle la vende et qu'on n'en parle plus. Ces vieilles carcasses de serres rongées par le *Bissus* et les cryptogames supérieurs ne se tiennent vraiment debout que par un miracle d'équilibre.

Avec les Azalées, quelques belles Orchidées montrent leurs fleurs originales, et je conseille aux amateurs de leur rendre visite. Ils verront, par exemple, dans la grande serre — celle-là ne tombe pas en ruines — sur laquelle on a écrit en grosse lettres : *Serre aux Palmiers* — probablement parce qu'on y a planté des représentants un peu de toutes les familles — ils y verront, en cherchant bien, toute une collection de *Vanda* fort remarquable et quelques jolis sujets de différentes espèces de *Dendrobium* et autres genres intéressants.

—

Brunsvigia magnifica. — Voici une Amaryllidée de l'Afrique centrale figurée dans l'*Illustration horticole* (n° 3, 1885) qui se présente avec des fleurs relativement énormes dont l'aspect rappelle un peu celles du *Lilium lancifolium* ou *speciosum*. Le périanthe est à six divisions lancéolées, acuminées, longues de 10 centimètres, larges de 3 centimètres, blanc pur traversé dans le sens de la longueur par une large bande rouge pourpré avec des stries et des lignes parallèles plus foncées. L'inflorescence en ombelle simple contenant de nombreuses fleurs est portée sur une forte hampe.

Le bulbe est très gros sphérique, à tuniques colorées de rouge et de paille d'où sort une grande touffe de feuilles engaînantes, larges d'environ dix centimètres et profondément canaliculées.



Exposition horticole d'Anvers. — Les journaux belges nous annoncent que la société royale d'horticulture et d'agriculture d'Anvers a reçu du gouvernement la mission d'organiser les quatre grandes expositions horticoles qui seront ouvertes à Anvers à l'Exposition universelle qui se tiendra dans cette ville cette année. La société a obtenu un subside de cinquante mille francs pour cette organisation.

—

Prix d'un Cœlogyne cristata alba. — On a vendu dernièrement un exemplaire de l'orchidée susdite au prix modique de 3,275 francs. L'exemplaire avait sept grappes de fleurs blanc de neige. Si un jardinier avait acheté cette plante pour en vendre la fleur il aurait fallu qu'il vendit chaque grappe un peu plus de 23 francs pour retirer seulement l'intérêt de son argent.

Ce serait un peu cher pour de la fleur coupée. V. V.-M.

La situation agricole, industrielle et commerciale au Tonkin (1).

Le Tonkin comprend trois plateaux :

1° La plaine basse ou le delta, formé d'alluvions récentes accrues chaque année par les apports des nombreux cours d'eau ; c'est la partie fertile où se pressent les sept dixièmes de la population totale ; on y récolte du riz en quantité suffisante pour la nourriture des habitants, et pour une large exportation ;

2° Au nord du delta, un plateau élevé s'étendant de Lang-Son à Son-Tay, pays pauvre, peu habité, où l'on rencontre des Annamites, des Chinois et quelques tribus indépendantes ; cette région est, dit-on, riche en minerais ;

3° Au sud, un troisième plateau très élevé qui borde la mer ; la culture en est difficile ; il ne produit pas assez de riz pour sa population ; on y récolte cependant du coton, des ignames, des arachides, et on y cultive le mûrier.

Les collines du littoral contiennent quelques gisements de houille et des traces de mercure. Le deuxième plateau paraît contenir de la houille, de l'or, de l'argent, du plomb, du cuivre, du mercure ; mais les gisements sont peu connus et inexplorés.

Sur le troisième plateau, il y a une assez belle mine de cuivre et un gisement de houille qui s'étendrait jusqu'en Birmanie.

Toutes les mines sont plus ou moins aux mains des Chinois.

Dans le domaine agricole, c'est le riz qui domine. De toutes les acclimatations tentées, c'est celle du maïs qui a le mieux réussi.

La canne à sucre vient bien dans les terres d'alluvion ; elle pourra devenir une des principales ressources culturales du pays.

La banane joue un grand rôle dans l'alimentation ; les oranges sont réputées les meilleures de l'Asie ; les arbres à fruits de nos pays réussissent, mais les produits sont médiocres. Le cacao et le café sont rares. Le thé vert est d'excellente qualité dans quelques provinces, il demande de grands soins.

Le ricin qui croît partout fournit l'huile d'éclairage ; les huiles de consommation sont celles de sésame et d'arachide.

Les cotonniers sont rabougris, mais ils exigent peu de soins et donnent un rendement sûr et de bonne qualité. Le coton brut est vendu aux Chinois qui fournissent en retour du fil et des tissus.

Presque toutes les familles des plateaux élèvent des vers à soie. La soie est l'objet d'une exportation considérable ; de plus, les habitants tissent des crêpes, des brocarts, des satins assez estimés.

(1) Résumé des rapports adressés au ministère de la Marine par le Résident général, à Hué, lu par M. Léger à la Société d'Agriculture, d'Histoire naturelle et des Arts utiles de Lyon.

L'indigo, dont il se fait un grand commerce, est la base de toutes les teintures du pays, pour lesquelles on emploie encore certaines tourbes, des écorces et quelques tubercules spéciaux.

De tous les végétaux ligneux, c'est le bambou qui sert aux usages les plus nombreux ; il donne deux pousses par an. Un hectare planté en bambous rapporte annuellement de cent à cent vingt francs.

Le rotin fournit la matière première des cordages pour les navires et des nattes de luxe.

Les parties marécageuses donnent plusieurs variétés de *bois de fer*. Les forêts produisent des bois estimés pour la construction, entre autres une espèce de frêne, le *Noan*, qui passe pour incorruptible, et le *Trac*, bois très dur dans lequel on pratique les incrustations de nacre.

Les produits médicinaux sont : la cannelle, le musc, le benjoin, le gingembre, le datura stramonium, le bois d'aigle.

Les productions de luxe sont : le bétel, l'arec, la laque, l'aloès, le camphre, la cire, l'encens, l'opium et les fleurs.

Avant l'arrivée du corps expéditionnaire on ne connaissait, dans le pays, que les farines de riz ; des boulangers chinois font actuellement un pain très blanc et très léger, avec un mélange de farines de riz et de froment.

La population ne s'élève guère qu'à dix ou douze millions d'habitants, de la race jaune parlant l'annamite et professant la religion de Bouddha et de Confucius. Leur abord est généralement affable, la physionomie intelligente, la stature assez élancée. Ils vivent sous un régime de république oligarchique dans les communes, monarchique dans l'ensemble.

Le Tonkin est fréquemment ravagé par des typhons, surtout d'août à octobre, quelquefois aussi en mai, aux changements des moussons. On n'y connaît que deux saisons bien distinctes, la saison chaude, de mars à octobre, puis la saison froide.

Les pluies sont fréquentes et ne sont pas particulières, comme en d'autres pays à certaines époques de l'année. De juin à septembre, la chaleur, qui s'élève jusqu'à 37°, est particulièrement pénible, à cause de l'humidité. En hiver, la température peut varier de 6 à 22° au-dessus de zéro.

Le pays devient malsain en février et mars, quand les eaux sont basses ; il est alors difficile de se procurer de l'eau potable. L'Européen doit surveiller l'hygiène de sa nourriture et de son vêtement.

La faune sauvage du Tonkin comprend quelques éléphants et quelques tigres, des cerfs, des chevreuils, des loutres, des lièvres, etc.

Parmi les animaux domestiques, on peut citer le buffle, sans lequel la culture des rizières serait impossible ; le bœuf qui rend, malgré sa petite taille, d'importants services, comme animal de trait ; le cheval aussi très petit, mais sobre, intelligent et infatigable. Le porc et les animaux de basse-cour, dont nous connaissons les types importés en France, font l'objet d'une grande importation.

La culture, sauf celle du riz, est rudimentaire ; on se contente de remuer le sol et on n'emploie pas d'engrais. Le riz donne, dans le Delta, deux récoltes par an.

La métallurgie est dans l'enfance ; on trouve à peine quelques fonderies à Hanoï ; l'industrie est à naître, et tout le commerce est entre les mains des Chinois.

Mandragore officinale

—

Debout, sorcières, nécromants,
Stryges, qui loin de tout profane,
La nuit, pour vos enchantements,
Broyez des simples dans un crâne !
Magiciennes, dont la voix
A souvent effrayé l'aurore
Venez, venez au fond des bois,
Venez cueillir la mandragore !

J.-X. Lirou-Bastide.

J'ai lu, il y a quelques années, dans le grand carré de papier qui passe, à Lyon, pour le journal quotidien, politique, commercial, etc., le mieux informé, le petit entrefilet suivant, inséré dans la chronique locale :

« Voici le printemps, la température s'adoucit, les Dents-de-Lion commencent à croître et nos cultivateurs ne tarderont pas d'en apporter sur nos marchés. Qu'ils se méfient toutefois de ne pas nous envoyer en même temps de la Mandragore qui croît dans les prés avec les Dents-de-Lion et auxquelles elle ressemble beaucoup. La Mandragore est un poison violent ».

Le rédacteur qui avait, armé des longs ciseaux traditionnels, découpé la note précédente dans quelque autre journal, ne connaissait à coup sûr, ni la géographie botanique, ni la Dent-de-Lion, ni la Mandragore. La Mandragore ne croît pas en France, et ressemble à peu près à une Dent-de-Lion comme une tortue ressemble à un perroquet.

Cette note lamentable n'eût du reste aucun succès, car le lendemain, à la place même ou s'étalait la phrase. « Voici le printemps,



MANDRAGORE OFFICINALE

la température s'adoucit... » on pouvait lire ce qui suit : « Il fait un temps de loup, la neige couvre les toits, nous rentrons en plein hiver... » Laissons cet incident et arrivons à notre sujet.

La Mandragore appartient à la famille à laquelle feu le docteur Socquet se plaisait à trouver « un aspect triste », à la famille du Tabac et de la Pomme de terre, aux Solanées ; cette famille si utile par ses plantes comestibles et si redoutable par ses alcoïdes terribles.

La Mandragore a joui autrefois d'une telle réputation auprès des magiciens, charlatans, triacleurs et abuseurs du monde, qu'il serait vraiment dommage de laisser perdre le souvenir de ces âneries célèbres.

Pythagore appelait la Mandragore : *Antropomorphos*, c'est-à-dire qui a la figure d'un homme, et on la trouve décrite et figurée sous ce nom dans plusieurs ouvrages anciens. Les sorciers du temps jadis prenaient des racines de Bryone qu'ils façonnaient de telle sorte qu'elles ressemblaient à peu près au corps d'un homme, puis ils mettaient des graines d'orge et de millet aux endroits que

nature à voulu garnir de poils. Quant les graines de millet étaient germées ils en coupaient les feuilles, et les racines de ces graminées simulaient les cheveux, la barbe et les poils en question ; puis montrant ces racines ainsi préparées ils prétendaient qu'elles avaient poussées sous les gibets où étaient pendus les condamnés. En outre, ils prétendaient que ceux qui arrachaient ces racines étaient en grand danger de mort, en raison de quoi il fallait attacher un chien à la Mandragore pour la lui faire arracher et se boucher les oreilles pour ne pas entendre le cri de la racine !

Ces pratiques superstitieuses remontent à Théophraste et à Pline qui enseignaient la manière d'arracher la Mandragore. Ces auteurs disaient qu'il fallait faire un cerne avec un couteau, en s'y reprenant à trois fois, et la couper en regardant le soleil couchant.

Mathiole estime que cette fable du danger que courrent ceux qui arrachaient la Mandragore, a pris son origine dans Josephe, qui a écrit que la racine de cette plante « est de couleur de la flamme du feu et sur le soir elle étincèle comme les rayons du soleil » et qui donne assez longuement la manière de l'arracher en évitant une mort certaine.

En dehors des propriétés purement imaginaires de la Mandragore, les anciens médecins préconisaient cette plante comme hypnotique et stupéfiante ; ils y avaient surtout recours avant de pratiquer les opérations chirurgicales espérant amener chez le sujet un certain degré d'anesthésie.

La Mandragore participe des propriétés de la Belladone mais comme elle est beaucoup plus rare on a à peu près renoncé à son emploi. On s'en est cependant servi avec un certain succès contre l'aliénation mentale.

La Mandragore n'est guère cultivée que comme un objet de curiosité. On la sème au printemps et on repique le plant en automne en ayant soin de le recouvrir de feuilles sèches quand l'hiver est rigoureux.

S. GRIPHE.

Arachide, Pistache de terre

Arachis hypogæa L.

—

L'Arachide est une des plus curieuses plantes de la famille des Papillonacées. Rien de plus intéressant que sa manière de fuctifier qu'elle partage du reste avec quelques autres espèces, notamment le Trèfle enterreur (Trifolium subterraneum) et le *Morisia hypogea*, singulière petite crucifère qui habite principalement la Corse.



ARACHIS HYPOGŒA

La figure que nous donnons de l'Arachide nous dispense d'en faire une description complète. Nous dirons seulement qu'elle a des fleurs polygames dont les hermaphrodites sont stériles et les femelles fertiles. Le calyce est un tube assez allongé filiforme à limbe presque bi-partite ; la corolle insérée sur la gorge du calyce a l'étendard presque orbiculaire, les ailes oblongues pliées en travers, la carène recourbée terminée en bec. Les étamines sont au nombre de 10 soudées en un seul faisceau.

L'ovaire est porté sur un pédicelle réfléchi, raide. La gousse qui est oblongue, épaisse, réticulée, indéhiscente, presque articulée, *s'enterre* dans le sol.

Les fleurs fertiles ont le calyce, la corolle et les étamines nulles ou presque nulles.

L'Arachide est cultivée dans beaucoup de pays chauds, soit pour en manger la graine, soit pour en extraire l'huile contenue dans ses cotylédons. Il s'en fait chaque année une immense exportation de la côte occidentale d'Afrique, du Brésil et de l'Inde, etc., en Europe. L'huile d'Arachide est excellente et sert à falsifier l'huile d'olive dans laquelle elle entre quelquefois pour un quart et même plus.

L'*Arachis hypogea* paraît être originaire du Brésil.

Dans les pays tempérés on ne cultive guère cette plante que dans les jardins botaniques. On la sème en pot sur couche et on la livre en pleine terre vers la fin de mai, en plein jardin. Cultivée de cette manière elle mûrit parfaitement ses graines. L. C.

Culture du Darlingtonia californica (1).

Le *Darlingtonia californica* a poussé chez nous des urnes hautes de 65 cm. qui, loin de s'amincir supérieurement en fuseau, sont robustes et vigoureuses preuve indiscutable que notre méthode de culture convient à son tempérament.

On le plante de bonne heure, en janvier ou février, dans des pots de dimensions relativement faibles et peu profonds, pour les pieds plus vigoureux on fait usage de « terrines » et l'on y dépose une couche de tessons suffisante pour former un drainage efficace.

Le substratum doit être poreux et marécageux. Un mélange de sphaignes découpés, avec un peu de détritus de bois et de feuillage et de fragments de tuiles donne d'excellents résultats. Après rempotage on dispose les plantes sous châssis abrité contre la gelée et maintenu à peu près fermé. Pour obtenir le degré d'humidité nécessaire à leur croissance, on enfonce les pots dans de la mousse et on arrose par le haut pendant les journées chaudes et ensoleillées. Il faut donner peu d'eau à la fois, en prenant garde de jamais laisser les pots se désécher.

La poussée végétative débute en mars et avril ; les hampes florales apparaissent et se couvrent de fleurs, si étrangement conformées. Après la floraison se développent les nouvelles ascidies.

Pendant les mois de printemps on ferme le vitrage pour faire monter la température des châssis ; on arrose fréquemment afin de maintenir l'atmosphère humide. Au début de la poussée végétative la plante doit être abondamment fournie d'eau et légèrement abritée quand le soleil est trop vif Ces précautions ont une importance capitale au printemps aussi bien qu'au commencement de l'été : elles sont indispensables pour que les urnes poussent rapidement et acquièrent tout leur développement.

Une fois ce résultat atteint on donne, peu à peu, plus d'air et de lumière, de façon à l'y accoutumer graduellement et à ne plus devoir l'abriter, pendant l'été, que lors de journées exceptionnellement chaudes. On peut même dégarnir graduellement les châssis de leur vitrage quitte à le replacer par des temps secs et chauds, afin de maintenir suffisamment humide l'atmosphère intérieure. C'est en habituant ainsi les plantes à l'air et à la lumière qu'on obtient cette brillante coloration des urnes, moins apparente chez les *Darlingtonia*, mais si remarquable dans les *Sarracenia*, *Cephalotus*, etc.

(1) Par C. Wissenbach de Wilhelmshœhe près Cassel. Traduit de *Garten Zeitung*, par la *Belgique horticole*.

L'été dernier nous avons, en guise d'essai, placé plusieurs Darlingtonia et Sarracenia dans de larges caisses en zinc remplies d'eau, de façon que le fond des pots vint juste au niveau du liquide. Le succès de cette méthode s'est pleinement affirmé. Les plantes recevaient par dessous une humidité abondante, grâce à l'approvisionement d'eau, et l'atmosphère intérieure se maintenait mieux saturée qu'au moyen des mousses dont nous faisions usage.

Vers le milieu de l'été se développe habituellement une seconde pousse, qui atteint son complet développement sans nécessiter une réclusion aussi complète qu'au printemps.

Vers l'automne on suspend peu à peu les arrosages afin de préparer les plantes au repos hivernal, et on leur fait passer la mauvaise saison, non dans la serre, mais sous châssis froid à l'abri des gelées, dont une légère atteinte ne peut du reste leur faire aucun tort.

La multiplication des Darlingtonia s'effectue sans difficulté au moyen de rejets que les pieds vigoureux produisent en abondance.

Il faut avant tout apporter un soin spécial à supprimer la vermine qui pourrait envahir la plante. Un seul puceron suffit, non pas précisément pour détruire une jeune urne, mais en tous cas pour la déformer à jamais. Il est facile d'en avoir raison à l'aide d'aspersions répétées de lessive de tabac.

Nous traitons d'une façon identique les *Dionœa muscipula*, *Cephatus*, *Drosera*, *Sarracenia variolaris*, *purpurea et psittacina* et nous en obtenons d'aussi bons résultats. Le *Cephalotus* et les *Drosera dichotoma* et *capensis* passent l'hiver en serre sous température de 5 à 7° c. Les *Sarracenias flava*, *Drummondi*, *rubra* et *Chelsoni* cultivés de la même façon n'ont pas aussi bien réussi ; ils paraissent réclamer plus de chaleur.

Calendrier horticole.

Résumé des travaux et des semis à faire dans les jardins.

AVRIL

Jardin d'agrément. — Les travaux de pleine terre consistent surtout dans la bonne tenue des massifs, des plate-bandes, qu'on doit tenir travaillés. Les plate-bandes qui contiennent des plantes vivaces tardives doivent toujours être labourées quand toutes les espèces sont visibles, sans cela on détruit fréquemment des plantes intéressantes ; une bonne précaution consiste, à l'automne, de les marquer d'un piquet. Les allées seront tenues râtissées et on fauchera les

gazons. Les plantes annuelles semées en place le mois précédent seront arrosées à propos avec un peu d'engrais liquide qui en favorisera le développement. Les pensées ne sont réellement belles que lorsqu'elles reçoivent fréquemment ce genre d'arrosement. On peut encore diviser toutes les plantes vivaces à floraison tardive. On sèmera si cela n'a pas été fait le mois précédent :

Argemone.	Coquelicot.	Œillets de Chine.
Balsamines.	Coreopsis.	Œillets d'Inde.
Belle de jour.	Eschscholtzia.	Phlox de Drummond.
Belle de nuit.	Gilia.	Pourpiers.
Capucines.	Giroflées quarantaines	Réséda.
Chrysanthème caréné e	Godetia.	Salpiglossis.
Clarkia.	Immortelles.	Zinnias, etc.
Cleome.	Lavater.	
Collinsia.	Mufliers.	

Sur couche, on peut semer toutes les espèces annuelles délicates qui demandent un peu plus de chaleur pour bien se développer. Quand on sème sur couche, il faut, quand le plant est assez fort, procéder à un ou deux repiquages successifs. Les plants deviennent plus beaux et reprennent mieux quand on les met en place.

Jardin potager. — Les travaux du mois précédent doivent se continuer activement. On doit donner aux semis des arrosements superficiels à l'engrais liquide étendu d'eau. On œilletonne les artichauts, dont on peut former de nouveaux carrés. On plante également les asperges, le thym, l'estragon, les pommes de terre. Il y a des espèces qui passent promptement ou qui ne sont réellement bonnes que lorsqu'elles sont jeunes, telles que radis, laitue, etc. Il est utile de semer ces sortes fréquemment. C'est le moment de semer :

Bettes à côtes.	Choux-raves.	Persil.
Bettes à salade.	Cresson alénois.	Poireaux.
Carottes.	Epinards.	Radis.
Céleris.	Haricots.	Roquette.
Cerfeuil.	Laitues.	Salsifis.
Choux pommés.	Oignons.	Scorzonère.
Choux-fleurs.	Panais.	etc.

Sur couche on sèmera tous les légumes qui craignent le froid, tels que : Melons, Courges, Cornichons, Tomates, Aubergines, Piments, etc.

Jardin fruitier. — On taillera les arbres trop vigoureux dont la taille a été retardée pour atténuer leur trop grande vigueur. On peut également ébourgeonner les bourgeons inutiles qui se développent sur les arbres. Une bonne précaution consiste à garantir les espaliers contre les gelées printanières.

Serres. — On continue activement tous les rempotages qui n'ont pu être faits plutôt. Les serres tempérées seront aérées dès le

matin quand la température n'est pas trop basse. On ombre avec des claies quand le soleil frappe sur les vitrages. A défaut de claies on dépolit les vitres en les blanchissant avec un lait de chaux dans lequel on met un peu de vert. C'est le moment de faire les premiers semis de Primevères de Chine ; on en sèmera également au 15 mai et, pour obtenir de bonnes graines, au 15 juin. Dès que les plantes molles (Fuchsias, Héliotropes, Anthemis, etc.) commenceront à tapisser légèrement les pots où elles auront été empotées, on les rempotera à nouveau si on veut obtenir des plantes vigoureuses ; on leur fera — sauf aux Fuchsias, subir plusieurs pincements.

Pomologie.

Observations sur les Poires.

De Lamartine. — Arbre très vigoureux; la forme haute tige lui convient; très fertile. Fruit petit, de 2e qualité; les fruits sont durs et pierreux. Maturité courant octobre.

Lansac. — Syn. : 1° Lansac Dauphine ; 2° gros Lichefrion ; 3° Lichefrion d'automne; 4° Dauphine ; 5° Frangepasse d'automne; 6° de Hazé; 7° Satin ; 8° Sans peau d'automne; 9° Marquis d'Hem ; 10° d'Azay ; 11° Bergamote de Bussy; 12° Marquis d'Ytem ; 13° Vaudoise. Arbre faible ; pour les grandes formes il faut le greffer sur franc ; très fertile. Fruit plutôt petit que moyen, quelquefois bon, autrement de 2e qualité. Maturité courant octobre.

Laure de Glymes. — Arbre faible qui ne convient que pour les petites formes, telles que : Cordons obliques, horizontaux ou buissons ; très fertile. Fruit ne dépassant jamais la moyenne en grosseur, de 2e qualité. Maturité courant octobre.

Lawrence. — Arbre de vigueur ordinaire ; les petites formes lui conviennent le mieux ; très fertile. Fruit moyen. Différents catalogues le donnent de 2e et 3e qualité. Quoique rejeté par le Congrès Pomologique de France, chez moi il est très bon. Je présume que l'exposition et le terrain lui conviennent, car le terrain est léger, siliceux et sur une hauteur.

Léon Grégoire. — Arbre faible qui ne convient qu'en petites formes ; fertilité ordinaire. Fruit grosseur variable, tantôt de 2e et tantôt de 3e qualité. Maturité courant novembre.

Léon Leclerc de Laval. — Syn. : 1° Léon Leclerc ; 2° Bési de Caen ; 3° Monarch Knight d'hiver. Arbre de vigueur ordinaire ; toutes les formes lui conviennent, sauf la haute tige, à cause de la grosseur de son fruit que les orages font tomber. Fruit très gros, n'est bon que cuit. Maturité de décembre à mars.

Léopold 1er. — Arbre de vigueur moyenne, qui peut se conduire sous toutes formes; peu fertile. Fruit moyen, de 2e qualité. Maturité d'octobre à novembre.

Lewis. — Syn. : 1° Lanis ; 2° Leurs. Arbre vigoureux, mais dépourvu de branches; on peut le conduire sous toutes formes, très fertile. Fruit petit ou moyen, de 2e qualité. Maturité courant octobre.

Lieutenant Poidevin. — Arbre de vigueur ordinaire, peu fertile ; les formes pyramides et cordons lui conviennent le mieux. Fruit très gros qui n'est bon que cuit. Maturité janvier à mars.

Livre. — Syn. : 1° Roi de Louvain ; 2° Liebrale ; 3° Beurré de Louvain ; 4° Gros râteau gris ; 5° d'Amour ; 6° de Gros Resteau. Arbre faible qu'il faut greffer sur franc pour le conduire à haute tige, et ne pas le tailler, très fertile dans l'âge adulte. J'en ai vu dans le Bugey et la Savoie qui sont séculaires et qui rapportent plus de 500 kilos de fruits. Fruit très gros, très bon cuit. Maturité de novembre à janvier.

Louis-Philippe. — Syn. : 1° Philippe de France ; 2° Grand Salomon. Arbre assez vigoureux, fertilité ordinaire, les formes cordons et pyramides lui conviennent le mieux à cause du fruit très gros que le vent fait tomber. Fruit très gros, n'est bon que cuit. Maturité courant septembre à octobre.

ROUTIN.

REVUE DES CATALOGUES

— Gustave KNODERER, horticulteur, rue St-Etienne, 55, à Nice (Alpes-Maritimes). — Catalogue et Prix-courant de graines et de végétaux cultivés dans l'établissement. Graines potagères et de fleurs : Dahlias, Œillets, Giroflées, Pétunias, Palmiers divers, Primevères de Chine, Plantes diverses : Palmiers, Dracœnas.

— DÉLAUX ET FILS, horticulteurs, à St-Martin-du-Touch, près Toulouse (Haute-Garonne). — Catalogue comprenant l'énumération et les figures des nouvelles variétés de Chrysanthème qui seront mises au commerce par l'établissement. Abutilons, Alternanthera, Begonia, Coleus, Bouvardias, Cannas, Fuchsias, Dahlias, G. Zonales (nouveautés pour 1885). Grand choix de plantes pour corbeilles, etc.

— ROZAIN-BOUCHARLAT, successeur de Boucharlat aîné, horticulteur, 30, rue Coste, à Cuire lès-Lyon. — Catalogue et Prix-courant, pour 1885, des plantes cultivées dans l'établissement. Nouveautés pour 1885 dans les genres : Pelargonium à grandes fleurs, zonales, peltatum ; Fuchsias, Dahlias, Begonia, Bouvardias, Véroniques, Abutilons, Lantana, etc. Collections en nombreuses variétés des mêmes genres.

— LAURENT CARLE, horticulteur, route d'Heyrieu 218 et 220, Monplaisir-Lyon. — Grande culture spéciale d'Œillets remontants. Nouveautés pour 1885 (trois variétés : Souvenir de François Labruyère, rouge brillant ; Louise Chrétien, blanc légèrement strié rouge ; Mme J. Charon, centre rose carné, largement bordé blanc). Collection très nombreuse des plus belles variétés d'Œillets remontants. Œillets pour la floraison d'hiver ; Mignardises remontantes. Graines d'œillets.

— J. PERTUZÈS, horticulteur, 56, rue des Chalets, à Toulouse (Haute-Garonne). — Catalogue spécial de Chrysanthèmes du Japon, de l'Inde, de la Chine, avéoliformes, précoces, etc., etc. Très belle et très nombreuse collection comprenant l'élite des variétés. Liste des dernières obtentions de Chrysanthème accompagnant le Catalogue.

— LEMOINE, horticulteur, à Nancy (Meurthe-et-Moselle). — Catalogue et Prix-courant pour le printemps et l'été de 1885. Ce Catalogue comprend, outre les genres habituels cultivés dans l'établissement, les variétés nouvelles suivantes : Begonia semperflorens elegans ; Bouvardia doubles à fleurs écarlates ; Pelargonium à grandes fleurs simples et doubles, Pelargonium zonale, Pelargonium peltatum, etc., etc.

LE GÉRANT : V. VIVIAND-MOREL.

Lyon. — Imp. du Salut Public. — Bellon, r. de la République, 33

CHRONIQUE

Climatolologie trompeuse. — J'ai lu, dans le temps, un livre, *la Logique de Port Royal*, dans lequel on enseigne l'art de bien raisonner. Ce n'est pas pour me vanter que je dis cela, car si j'ai lu le livre, rien ne prouve que je me sois assimilé sa substance ; il y a des élèves, forts en thème, qui l'ont ruminée pendant dix ans et qui n'y ont rien compris.

Dans ce livre il y a quelque part un chapitre qui apprend comment on résout certaines propositions par analogie ; je vous conseille de vous méfier de ce chapitre qui pêche par la base et perd son centre de gravité. Exemple :

J'apporte d'Algérie, de Tunisie, de Sardaigne ou du Midi de la France, une plante annuelle ou vivace que je transporte dans mon jardin situé plus au nord sur la carte, et je me dis en choisissant l'endroit le plus chaud, la meilleure exposition pour la planter : c'est une plante du Midi, il lui faut de la chaleur !

Il fait très chaud d'où cette espèce vient, la *logique* veut que je la place dans des conditions analogues. Eh ! bien, la *logique* dans ce cas fait fausse route et vous devez raisonner tout différemment ; par exemple de la manière suivante : cette plante vient d'un pays chaud : plaçons-là dans l'endroit le plus frais du jardin !

Quel paradoxe, me direz-vous ? Vérité pure cependant, et je le prouve (?)

Il fait très chaud dans le Midi..... quand il fait très chaud ; mais j'aurais pu me souffler dans les doigts à Alger ou à Mostaganem si j'y avais été quand, en janvier ou février, le thermomètre accuse un ou deux degrés au-dessous de zéro. Il ne fait donc pas toujours très chaud dans le Midi, ce que personne, à ma connaissance, ne conteste, les observations météorologiques étant là pour mettre à la raison les récalcitrants. Eh bien, s'il ne pas fait toujours très chaud dans ces pays qu'est-ce qui prouve que les plantes

annuelles ou vivaces qui y croissent spontanément préfèrent pour croître les hautes ou les moyennes températures? Rien. Mais au contraire il y a des preuves pour démontrer qu'un grand nombre de plantes de ces pays se sèment ou commencent à se développer quand l'automne arrive, qu'elles poussent bien pendant l'hiver et fleurissent au printemps. Quand vient l'été, elles disparaissent. Pendant les grandes chaleurs, qui coïncident du reste presque toujours avec la période de sécheresse, les plantes annuelles ont mûri leurs graines ; les bulbeuses, tuberculeuses, rhizomateuses et vivaces ont fait leur provision d'amidon, et les unes et les autres attendent des jours meilleurs pour renaître définitivement. On voit donc que ce serait mal raisonner si, parce qu'une plante vit à l'état sauvage dans un pays chaud, on en concluait qu'il faut lui donner comme emplacement l'endroit le plus chaud du jardin.

La géographie botanique qui rendra, lorsqu'elle sera familière aux jardiniers, de grands services à l'horticulture, devra ajouter un chapitre spécial à l'histoire des plantes exotiques et indiquer les conditions de température dans lesquelles elles croissent. L'altitude et la latitude ne suffisent pas, même approximativement, pour cela.

—

Theophrasta Jussiæi. — Il y a actuellement, au Parc de la Tête-d'Or, dans les cultures confiées à M. Gaulain, un fort joli arbrisseau en fleur : le *Theophrasta Jussiæi.* A St-Domingue, si j'en crois les *on dit*, cet arbrisseau serait connu sous le nom de *Petit coco* et ses graines broyées serviraient à faire du pain. Si la chose est exacte, nous devons à ce *Theophrasta* non seulement notre admiration pour la grâce avec laquelle il porte ses verticilles de feuilles, mais notre respect pour son utilité. Tous les arbres ne peuvent pas faire du pain.

Le *Theophrasta Jussiæi* donne des grappes de fleurs assez grandes, mais sans éclat ; elles ne sont ni blanches, ni jaunes, ni rouges, ni vertes, mais d'une couleur terne, blanc sale, jaunâtre et grisâtre. Elles sont de consistances charnues, hyalines. Le calice monosépale à cinq parties est à préfloraison quinconciale. La corolle tubuleuse, presque pentagonale à cinq lobes obtus, semi-orbiculaires, a environ trois centimètres de hauteur sur un centimètre et demi de largeur. Les étamines sont au nombre de cinq situées à la base de la corolle laquelle dans cet endroit porte cinq appendices toujours rapprochés formant une sorte de bourrelet

—

Congrès international d'horticulture à Paris. — M. Léon Say, informe l'Association horticole lyonnaise que la Société nationale et centrale d'horticulture de France, dont il est le président, a pensé devoir tenir pendant la durée de l'Exposition internationale

d'horticulture qui se tiendra à Paris du 20 au 31 mai prochain, un *Congrès international.*

En portant cette décision à la connaissance de l'Association, Monsieur le Président engage ses membres à prendre part aux Travaux du Congrès.

Nous espérons que tous ceux de nos confrères qui se rendront à Paris pour voir l'exposition ne manqueront pas de se rendre à l'aimable et utile invitation adressée par la Société nationale.

Exposition d'horticulture à Palerme. — La *Societa di orticultura di Palermo*, vient de faire paraître le programme de la deuxième exposition d'horticulture qu'elle tiendra à Palerme du 19 au 27 septembre prochain. Ce programme contient 8 sections, et de nombreux concours dans chaque section. Les personnes qui voudraient prendre part à cette exposition devront adresser leur demande au Président de la société au « Palazo Cuto, Via Vittorio Emanuele, N° 490, Palerme »

Le premier Fuchsia. — Le *Gardening World* raconte que des exemplaires de plusieurs espèces de Fuchsias furent introduites en Europe, au siècle dernier, mais que ces jolies plantes trouvèrent place dans les herbiers et non dans les cultures. La véritable introduction du Fuchsia comme plante d'ornement ne remonte qu'à une *soixantaine d'années.*

« Feu John Lee, l'horticulteur d'Hammersmith, fut un jour visité par un visiteur qui l'informa qu'on pouvait voir, à une fenêtre du quartier de l'est à Londres, une jolie plante d'un aspect particulier, ayant une fleur en clochette rouge à milieu pourpre. John Lee se mit à la recherche de la plante et la trouva chez la femme d'un marin, elle ne voulut d'abord la vendre à aucun prix, mais la céda enfin en échange de tout l'argent que l'horticulteur avait sur lui. Celui-ci emporta la précieuse plante, lui enleva tout vestige de fleurs et à la saison suivante M. Lee se vit possesseur de 300 exemplaires qui se mirent à fleurir. Il les vendit l'un après l'autre à une guinée la pièce ; sa plante lui rapporta ainsi 300 guinées. »

Je ne sais pas si cette histoire n'est pas apocryphe, mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'il y a plus de soixante ans que le Fuchsia est répandu dans les cultures. J'ai sous les yeux la huitième édition du *Dictionnaire des jardiniers*, de Ph. Millers, édition publiée en 1785, qui en mentionne déjà la culture. Dumont de Courset cultivait le Fuchsia en serre chaude, mais il eut l'idée de le passer en serre tempérée où il réussit admirablement et, en 1799, l'ayant planté en plein air il se comporta si bien qu'à la fin de la belle

saison il le couvrit de fumier de litière et il subsista dans l'endroit malgré plusieurs hivers rigoureux.

—

Fructification du Dattier à Montpellier. — M. Sahut, dans une des précédentes réunions de la *Société d'Horticulture de l'Hérault*, a présenté une partie d'un régime de dattier provenant d'un bel échantillon de cette espèce, qui a fructifié cette année dans le jardin de M. Faulquier, à Montpellier.

Planté en 1857, ce dattier s'est développé assez rapidement: son tronc mesure actuellement 1 m. 50 de hauteur, sur environ 1 m. 60 de circonférence. Cet arbre, qu'on ne recouvre pas l'hiver, a toujours néanmoins parfaitement résisté au froid. Il est vrai que, d'une part, ce dattier se trouve dans un jardin situé du côté sud-est de la ville et abrité lui-même contre les vents froids par des maisons de quatre étages, au pied de l'une de ces maisons et à peu de distance de l'angle qu'elles forment dans la direction du sud-est. D'autre part, ce dattier est planté à une faible distance d'une serre chauffée. Grâce à ces conditions, cet arbre a pu se conserver en plein air jusqu'à ce jour sans couverture d'aucune sorte et résister complètement aux hivers, parfois rigoureux, qu'il a eu à supporter.

Quoique ce palmier soit isolé et que même il n'en existe pas d'autres à d'assez grandes distances, il a cependant fructifié depuis 1879.

—

Les escargots comme engrais. — Notre collègue, M. Hoste, nous a communiqué une lettre d'un de ses clients dans laquelle nous trouvons mentionné les bons résultats obtenus dans la culture des plantes florales, en introduisant dans les vases une certaine quantité d'escargots préalablement écrasés. On met les escargots entre deux couches de terre et on rempote les plantes qui poussent admirablement.

Le procédé peut être bon, mais ne peut pas être pratiqué en grand. Cependant comme les escargots sont des animaux très nuisibles dans les jardins et que chacun en poursuit activement la destruction, il n'est pas inutile de savoir que s'ils sont nuisibles vivants, ils peuvent être utiles après leur mort.

—

Tulipa cretica. — Parmi les plantes qui habitent l'île de Crète, on peut signaler une très singulière tulipe qui se fait remarquer par l'exiguité de toutes ses parties. Ses feuilles canaliculées, étalées sur le sol, bordées d'un liseré brun, ont de 5 à 7 cent. de longueur ; la hampe florale, qui est haute de 3 cent. environ, porte une fleur, une vraie petite miniature, qui a à peine 2 cent. de hauteur sur un diamètre d'égale dimension. Le coloris des

pétales est blanc rosé intérieurement, avec une ligne brune ou une teinte violacée sur le dos.

Cette plante, que nous cultivons depuis deux ans, a été envoyée en Europe par M. Reverchon, botaniste-collecteur, qui a passé deux étés en Crète.

Le *Tulipa cretica* est contemporain pour l'époque de floraison des *T. præcox, alpestris et suaveolens.* Nous n'en conseillons pas la culture aux horticulteurs, bien que la plante soit très remarquable, parce que sauf quelques amateurs qui savent apprécier le mérite des raretés, le gros du public n'aime que les fleurs de grandes dimensions ou de coloris étincelant.

—

Arbuste vigoureux. — J'ai lu dernièrement un prospectus contenant l'énumération de quarante-deux rosiers nouveaux mis au commerce par différents obtenteurs en automne 1884. C'est à peu près la moitié de ceux qui ont été vendus. Les descriptions sont celles des obtenteurs.

Dans ces descriptions j'ai compté 33 arbustes vigoureux, huit très vigoureux et un assez vigoureux. C'est une affaire convenue, les rosiers nouveaux sont vigoureux, très vigoureux et assez vigoureux ; on ferait donc bien, à mon avis, de laisser la vigueur de côté dans les descriptions, puisque tout le monde est d'accord et que personne n'a le courage de qualifier ses enfants de rachitiques.

Dans les mêmes descriptions il y a 29 fleurs grandes, 7 très grandes, 5 moyennes et une petite. Les fleurs sont pleines et bien faites ou ont des formes très parfaites dans les quatre cinquièmes des cas, pour l'autre cinquième les obtenteurs ont oublié le qualificatatif.

Remonte bien, très remontante, franchement remontante, très florifère, se rencontrent presque partout, sauf pourtant dans la série des roses thé, une des sections dont les variétés remontent le mieux.

Je n'ose rien dire de certaines couleurs, telles que rose foncé très vif illuminé de cramoisi — quand le rose est foncé ce n'est plus du rose — joli coloris rose, beau coloris rose, rouge cerise vif nuancé de grenat écarlate pourpre, etc.

Véritablement des descriptions ainsi faites ne peuvent pas servir à reconnaître des variétés. Il faudrait être sorcier pour les discerner avec de pareils signalements. Et si on ne peut pas les discerner à quoi servent ces descriptions ? V. V.-M.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

Procès-verbal de la séance du 21 mars 1885, tenue dans la salle des réunions industrielles, Palais du commerce, à Lyon.

Présidence de M. JACQUIER, vice-président.

La séance est ouverte à 2 heures 1/4, par la lecture du procès-verbal de la dernière réunion qui est lu et adopté.

Correspondance. — La correspondance se compose :

1° D'une lettre de l'Association horticole marseillaise demandant à notre Compagnie l'échange de nos publications contre les siennes dont le titre est : *Marseille horticole ;* cet échange est adopté par l'assemblée ;

2° Lettre de M. Jacquier, trésorier de l'Association horticole, informant M. le Président de la Société que, malgré plusieurs lettres de rappel, quelques membres ont refusé d'acquitter leur cotisation de l'année 1884 ; ce sont MM. :

Bagé (G.), aux Charpennes ;

Berger (André), horticulteur à Billancourt ;

Cinquin (Claude), jardinier chez M. Magnin, au Pont-de-Beauvoisin ;

Gauny (Victor), rue Saint-Pothin ;

Gotteland-Donat, horticulteur aux Charpennes;

Gros-Moreau, cours Gambetta, Lyon.

Modelon, à la Villette ;

Moine (Henry), à Tassin ;

Bunnert (Fridolin), à Strasbourg.

Conformément au règlement, M. le Président met aux voix la radiation de ces membres et leur inscription au procès-verbal. Ces deux propositions sont votées à l'unanimité.

Publications. — M. le Secrétaire général signale et fait circuler les diverses publications illustrées que l'Association horticole a reçues depuis sa dernière réunion ; il appelle en outre l'attention de l'Assemblée sur ce qu'elles contiennent de plus particulièrement intéressant.

Présentations. — Sept candidats au titre de membre titulaire sont présentés pour faire partie de notre Compagnie. Conformément au règlement, il sera statué sur l'admission de ces membres à la prochaine réunion.

Admissions. — Après un vote de l'Assemblée, M. le Président proclame membres de l'Association horticole lyonnaise les candidats présentés à la précédente réunion.

Ce sont MM. :

Koscow (Pierre), horticulteur à Lentilly (Rhône), présenté par MM. Molin et Aunier aîné.

Riton (Benoît), horticulteur à Ecully (Rhône), présenté par MM. Cordioux et A. Bernaix.

Balandra (Jean), chez M. Jacquier, cultivateur-grainier, chemin du Perron, 49, à Pierre-Bénite, présenté par MM. Jacquier père et fils.

Monsieur Gauthier (Etienne), propriétaire à Sainte-Colombe-lès-Vienne (Rhône), présenté par MM. J. Schwartz et J. Nicolas.

Examen des apports. — Sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Chavagneux, jardinier chez M. Lachat, à La Pape, 6 plantes de Cinéraires hybrides de vigueur et de coloris remarquables.

2° Par M. Liabaud, horticulteur Lyon-Croix-Rousse, le *Microlepis hirta cristata*, belle fougère de serre dont le singulier faciès n'est guère connu que des spécialistes ;

Le *Francisced calycina* et le *Clerodendron speciosum* fleuris tous les deux;

Un Begonia rex de semis de fort belle apparence ;

Enfin, du même présentateur, des rameaux fleuris d'un excellent arbuste de pleine terre : le *Forsythia suspensa.*

3° Par M. F. Corbin, jardinier chef de M. le duc de Mortemart, à Lachassagne (Rhône), un lot de 6 poires parfaitement conservées et jugées la plupart comme de première qualité. Ce sont :

Reine des tardives, excellente;
Doyenné Bizet, bonne.
Beurré Perrault, extra.
Bergamotte Fortunée, bonne.
Louise-Bonne du printemps, excellente.
Président Drouard, excellente.

Ces deux dernières variétés avaient été précédemment présentées à la réunion du 21 décembre 1884.

4° Par MM. Rivoire père et fils, marchands-grainiers à Lyon, un pot de Cinéraire hybride naine de forme parfaite, plus un lot de fleurs coupées de Cinéraires hybrides dont la dimension peu commune le dispute à l'éclat et la diversité des fleurs.

5° Par M. Crozy fils, horticulteur à Lyon-Guillotière, deux obtentions récentes de M. Lemoine, de Nancy : le *Begonia semperflorens gigantea rosea* et le *B. semperflorens gigantea carminata ;* tous les deux sont issus de fécondation entre le *B. semperflorens* et le *B. Roezli.* Le premier est extrêmement florifère durant tout l'été, tandis que l'hiver est l'époque naturelle de floraison du second.

6° Par M. J. Nicolas, marchand grainier à Lyon, le Pulvérisateur Riley, dont il est le seul dépositaire à Lyon, et sur lequel notre collègue appelle l'attention de notre Compagnie.

Pour juger ces apports, il est nommé une Commission composée de MM. Rochet, Hoste, Labruyère, Charreton et Berthier.

Cette Commission, après examen, propose d'accorder à :

M. Chavagneux, une prime de 2e classe pour ses Cinéraires;

M. Liabaud, une prime de 1re classe pour sa Fougère;

— une prime de 2e classe pour son Franciscea et Clerodendron;

— une prime de 2e classe pour son Begonia rex de semis ;

M. Corbin, une prime de 1re classe pour l'ensemble de son lot jugé excellent pour la saison ;

MM. Rivoire père et fils, une prime de 2e classe pour leurs belles fleurs de Cinéraire ;

M. Crozy fils, une prime de 1re classe pour ses Bégonias nouveaux.

Enfin, relativement au Pulvérisateur Riley, elle propose l'essai de cet instrument au Parc de la Tête-d'Or, par une Commission composée de MM. Chrétien, Gaulain et Buisson, qui s'entendront avec le présentateur, M. Nicolas, pour la fixation du jour et de l'heure de cet essai dont elle devra faire un rapport à la réunion suivante.

Toutes ces propositions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

L'Assemblée passe ensuite à l'ordre du jour.

Une vive discussion s'engage au sujet de l'Exposition projetée pour les Chrysanthèmes d'automne, que MM. Liabaud et Hoste défendent avec leurs meilleurs arguments. MM. Labruyère, Métral et Berthier prennent également part à la discussion et combattent cette Exposition qu'ils sont d'avis de transformer en Concours spécial de Chrysanthèmes, qu'on élargirait autant que le permettrait le local dont on pourra disposer.

Cette dernière motion est mise aux voix et l'Assemblée, en grande majorité, vote le principe d'un Concours spécial de Chrysanthèmes d'automne au lieu d'une Exposition spéciale ; elle décide en outre de fixer à l'ordre du jour de la prochaine réunion la nomination d'une Commission chargée d'étudier les meilleurs moyens à employer pour obtenir les résultats que se propose l'Association horticole lyonnaise.

La séance est levée à 4 heures.

Le Secrétaire-adjoint, J. Puvilland.

Lyon, 21 mars 1885.

Shio-Bou (Iris kæmpferi) (1)

J'ai eu le bonheur de passer ma première enfance dans un jardin. Mon père, musicien, qui a eu son heure de célébrité et dont on joue encore la musique agréable et facile, était l'un des deux ou trois qui, avec le secours des frères Erard, changèrent le clavecin en piano. Il aimait les fleurs, et, avec son ami Méhul, il avait semé des tulipes. Tous deux, du reste, lors de la folie des tulipes, et de la guerre qui s'éleva entre les partisans des fonds jaunes et les partisans des fonds blancs, s'étaient déclarés résolument pour les fonds blancs, et se faisaient traiter par les autres de « jeunes gens » et de « révolutionnaires », épithètes auxquelles ils répondaient par celles de « vieux, d'arriérés et de ganaches ». Je n'ai oublié ni mon premier jardin, à moi, sur la fenêtre d'une mansarde qui me servait de chambre à douze ans, ni mon étroit jardin de la rue du Rocher, à Paris, dont je disais plus tard :

..... J'ai si longtemps aimé
Un tout petit jardin sentant le renfermé,

ni mes jardins suspendus sur une vaste terrasse servant de toit à la plus haute maison de la rue Vivienne, en ce même Paris, jusqu'au moment où j'ai pu m'envoler aux champs pour ne plus les quitter.

J'habite depuis plus d'un quart de siècle une région où végètent vigoureusement, en plein air, tout ce que, dans les autres pays, on cultive pauvrement en serre tempérée : les orangers, les citronniers, les héliotropes, les géraniums, les lauriers-roses, etc.; quelques plantes même que les livres disent de serre chaude : les Strelitzia reginæ, les Clivia, les Nymphæa roses et bleus, les Nelumbo, les Papyrus d'Egypte, etc. Eh bien! j'ai soigneusement réservé et conservé la place pour les arbres et les plantes amis de mes premières années; sous mes orangers, je pense souvent aux saules et aux peupliers des petites îles de la Seine et de la Marne, et je les ai amenés ici. Le souvenir aidant, les plus doux plaisirs que me donne mon jardin ne me viennent pas des plantes « rares » et « chères », ce sont toujours les aubépines, les lilas, les violettes, le muguet, le réséda, la giroflée jaune des vieilles murailles, l'iris violette des toits de chaume en Normandie, qui font refleurir en même temps qu'elles mes plaisirs, mes suaves tristesses du temps de ma jeunesse.

C'est des iris que je veux vous parler aujourd'hui et à propos desquelles je vous ai annoncé et promis une bonne nouvelle. O

(1) Fragment d'un article d'Alph. Karr, extrait du *Moniteur universel*.

vous qui, comme moi, ne dédaignez pas les fleurs de pauvre, celles que la bonté divine a faites communes, — les iris, entre autres, qui, sur la crête des pauvres toits de chaume, leur donnent une splendeur que l'art ne saurait imiter que de loin, une richesse qui manque au séjour des rois et même aux palais des voleurs !

Bien peu de fleurs sont aussi peu exigeantes que l'iris, qui se contente de tous les terrains, fleurit sur la crête des toits de chaume et dans le moindre trou de rocher contenant une poignée de terre.

Bien peu de fleurs aussi présentent autant d'espèces et de variétés dont la succession embellit le jardin pendant une grande partie de l'année, avec les plus riches et les plus harmonieux coloris, dans tous les tons du blanc, du bleu, du violet, du jaune, du brun, du noir. etc. La première fleurit au mois de décembre, en plein air, à Saint-Raphaël, dans les serres ailleurs, où, du reste, on ne la voit guère et peut-être pas du tout, parce qu'elle est oubliée dans les livres ou traitée avec dédain par des gens qui ne l'ont jamais vue, c'est l'*Iris scorpioides*.

Entre des feuilles relativement larges, monte sur une tige peu élevée une fleur très large et d'un beau bleu foncé ; elle a une variété d'un bleu plus clair.

Au mois de janvier fleurit, avec une extrême abondance l'*Iris stylosa*, d'un bleu pâle. L'*Iris stylosa* est encore en fleurs, que paraît une miniature, l'*Iris de Perse*, vêtue de blanc, de bleu, de violet, d'orangé et exhalant une douce et suave odeur ; c'est la plus petite, mais peut-être la plus richement vêtue des iris. Parmi les iris, on peut la comparer, pour la taille et la parure, au colibri parmi les oiseaux.

En février, l'*Iris tuberosa* à fleurs vertes, dont chaque pétale porte à son extrémité une tache de velours noir.

A la même époque, l'*Iris naine*, sauvage dans nos contrées, montrant, selon les variétés, diverses nuances de violet, de blanc et de jaune.

Au mois de mars, l'*Iris de Florence* aux grandes fleurs d'un blanc pur, et dont la racine exhalant une forte odeur de violette est si recherchée pour les sachets.

Fin mars et commencement d'avril, la nombreuse famille des *Iris germaniques*, plus de 150 variétés distinctes; quelques-unes ont l'odeur de fleur d'oranger.

Puis la plus étrange, et presque la plus belle de toutes l'*Iris de Suze*, la plus grande venant de la Perse, comme la plus petite dont je parlais tout à l'heure ; sur la fleur d'un gris très pâle, un réseau étendu comme une dentelle noire.

Puis l'*Iris fimbriata*, iris frangée, que les savants aiment mieux appeler *Moræa;* sur des tiges longues, élégantes, tortueuses, elle étale des fleurs d'un gris charmant avec une tache orange au centre.

Jusqu'ici ces iris naissent de racines, de souches, de rhizomes, voici qu'elles sont remplacées par les iris à oignons. L'*Iris Xiphium* et l'*Iris xiphioides* présentent d'autres couleurs et d'autres nuances, et fleurissent seulement en juin.

Nous avons encore une iris calomniée du nom de *fétide* et même de *très fétide*, parce que son feuillage, mais seulement quand il est froissé, écrasé entre les doigts, répand une certaine odeur de gigot à l'ail.

Elle est loin cependant d'être à dédaigner, elle se plaît à l'ombre et fait partie du petit nombre de plantes qui ornent volontiers le dessous des arbres ; son feuillage est d'un vert foncé et luisant. Elle a une variété dont chaque feuille dans sa longueur est partagée mi-partie de vert et de blanc. Toutes deux font succéder à des fleurs d'un bleu enfumé peu brillant des capsules qui, en s'entr'ouvrant, présentent un amas de graines d'un orange presque couleur de feu d'un grand éclat à la façon d'une grenade entr'ouverte.

Il est une bien charmante fleur qui a été longtemps une Iris sous le nom de *Iris pavonia*, mais que la science botanique a fait partir de la famille qu'elle honorait cependant, — elle s'appelle aujourd'hui *Vieusseuxia;* il me semble voir une jolie fille quitter son nom de Marie, de Suzanne, de Jeanne, pour s'appeler madame Durand. Sa fleur se compose de trois pétales d'un blanc pur, chaque pétale marqué à sa base d'une tache du plus beau bleu d'outremer, ce qui fait que le nom de *glaucopis*, œil glauque dont la science a voulu relever som de *Vieusseuxia* manque d'exactitude.

L'élégante forme des fleurs de l'Iris et ses brillantes et diverses couleurs semblent l'objet d'une prédilection particulière de la nature, car elle l'a plus souvent répétée que bien d'autres et l'a placée en plus d'endroits différents. Ainsi l'Iris qui fleurit sur les rochers et sur les toits a ses représentantes également dans les eaux. L'Iris des marais, *pseudo-acorus*, orne bien richement les bords des rivières et des étangs de ses hautes tiges d'un vert émeraude et de ses fleurs d'un jaune éclatant.

Fleurissent aussi dans l'eau d'autres variétés moins connues, parce qu'elles ne sont pas indigènes en France :

L'*Iris de Monnier* d'un jaune de beurre ; l'*Iris fulva*, couleur de café brûlé ; une autre que j'ai reçue, mais que je n'ai pas encore vu fleurir, qui s'appelle *Virginica*, et qu'on m'a dit avoir des fleurs lilas.

Mais nous voici enfin arrivés à la révélation que je vous ai promise, vous ne trouverez ce document dans aucun livre d'histoire naturelle, ni de jardinage, ni dans ce vieux « Bon Jardinier » qui s'est fait lourdement pédant, ni dans l'excellent ouvrage des Vilmorin « les fleurs de pleine terre », ni dans *Lyon-horticole*, ni dans le *Moniteur d'horticulture*, ni dans la *Gazette des Campagnes*, journal si véritable, si intelligent, ami des paysans de Louis Hervé. M. Linden l'ignore, vous le demanderez en vain aux enfants du célèbre Van Houte, qui cependant possèdent une très belle collection de l'Iris dont je vais parler.

Depuis un certain nombre d'années, les catalogues portent à l'article « Iris » les *Iris Kœmpferii*, sans indiquer pour leur culture aucuns soins particuliers. Pour mon compte, j'avais été peu satisfait des résultats, et je les avais presque abandonnées.

Enfin Mazel vint.

Les amis de l'horticulture, s'ils ne connaissent pas mon ami Mazel, connaissent les plantes auxquelles a été donné son nom, le *Bambusa Mazeli*, *Daphne Mazeli*, etc.

Mon ami Mazel reçut un jour du Japon diverses images, parmi lesquelles il reconnut, mais vigoureuse, mais large, mais richement vêtue, l'*Iris Kœmpferii*, mais l'*Iris Kœmpferii* était représentée dans l'eau. Là était la révélation : l'*Iris Kœmpferii*, à laquelle, pour mon compte, je restitue son nom japonais de Shio-bou, est une plante aquatique, comme notre Iris des marais.

Seulement la fleur est plus large et est venue apporter des tons et des couleurs qu'on chercherait en vain sur les Iris des autres espèces, — du rose et de l'amarante.

J'ai tenu ma promesse, — je vous donne presque l'Iris Shiobou et j'en embellis vos jardins, puisque je vous donne le secret de la rendre heureuse, c'est-à-dire de lui permettre de développer toute sa beauté, qui est très réelle, à votre bénéfice.

ALPHONSE KARR.

Anona squammosa L.

Pomme-Cannelle

« Le pommier cannellier (*Anona squammosa*) par ses fruits savoureux occupe une des premières places parmi les trésors de la *Pomone* des pays tropicaux. Ses fruits ont une chair blanchâtre, juteuse, odorante, d'une consistance de beurre, d'une saveur douce, analogue à celle du cassis, on en mange la pulpe intérieure avec une cuillère et l'on rejette le péricarpe qui a une odeur et une saveur de thérébentine. Un de ces arbres planté en Algérie, lorsqu'il atteint



ANONA SQUAMMOSA L.

sa 6e ou 7e année de plantation commence à produire ; il peut rapporter jusqu'à deux cents fruits, dont les plus beaux sont vendus 75 centimes. »

A la suite de cette petite note publiée en 1883 dans ce journal et en partie extraite de l'*Algérie agricole*, nous recevions une lettre de notre correspondant, M. Lafay, de Mâcon, dans laquelle il signalait à Aix-les-Bains la présence de trois de ces arbres qui portaient fleurs et fruits (1).

---

(1) *Lyon-Horticole*, année 1883, p. 138

La possibilité de la culture de la Pomme-Canelle en Algérie était déjà un fait intéressant à noter, car on sait que les *Anona* sont généralement des arbres dont l'aire de dispersion paraît bornée aux régions tropicales, comme du reste la plupart des espèces de la même famille ; mais sa présence, depuis plusieurs années dans l'exposition chaude, il est vrai, d'Aix-les-Bains, était encore plus curieuse à signaler et permet d'espérer que des tentatives d'acclimation pourront s'opérer avec quelques chances de succès dans les bonnes expositions du Midi de la France et particulièrement sur le littoral de la Méditerranée.

Le genre Anona comprend une vingtaine d'espèces dont l'*A. squammosa* que nous reproduisons, n'est pas une des moins intéressantes.

Les Anona appartiennent à la famille des *Anonacées*, très voisine des *Magnoliacées* et des *Myristicées*.

« Les *Anonacées* habitent presque toutes la région tropicale. Quelques-unes (*Asiminia*) remontent en Amérique jusqu'au 33e degré de latitude nord. L'Asie et l'Amérique possèdent un nombre d'espèces à peu près égales ; on en rencontre un peu moins en Afrique. Les *Anona* n'ont pas encore été observés en Asie, mais plusieurs habitent l'Afrique.

« L'écorce des Anonacées est en général plus ou moins aromatique et stimulante ; les fruits sont aromatiques, poivrés ou presque inodores et dans ce cas comestibles

« Le fruit du *Xylopia grandiflora* fournit aux brésiliens un condiment stimulant ; celui du *Xylopia frutescens*, sert de poivre aux nègres ; celui du *X. longifolia* est compté parmi les meilleurs succédanés du quinquina, le *X. æthiopica* fournit la denrée usitée chez les anciens sous le nom de poivre d'Œthiopie. »

Beaucoup d'espèces du genre *Anona* produisent des fruits sapides très recherchés sous la zone tropicale ; on peut signaler notamment avec l'*Anona squammosa*, les *Anona Cherimolia* et *muricata* qui sont les plus intéressantes.

L'*Anona squammosa* s'élève à 4 ou 5 mètres de hauteur, ses feuilles alternes assez courtement pétiolées, lancéolées, glabres sont d'un beau vert foncé en dessus et répandent une agréable odeur quand on les froisse.

Les personnes qui voudront tenter l'acclimatation du Pommier-cannellier, devront choisir des pentes rocailleuses bien abritées des vents du Nord. L. J.

Primula mollis Hooker. (Primevère à feuilles molles.)

Plante vivace dont la profusion des fleurs et la richesse de leur coloris remplacent un peu leur grandeur ; également remarquable par la beauté de son feuillage et la robusticité de sa force végétative.

Plante introduite depuis quelques années seulement au Jardin botanique de Lyon, qui l'a reçue de graines du Jardin botanique d'Edimbourg (Ecosse). Cette espèce distincte, originaire des montagnes du Boostans (Grandes-Indes), fut trouvée par M. Bootor, naturaliste, qui l'envoya à son ami M. Nuttal de Rainhill, près Prescott (Angleterre) ; plus tard, les plantes fleuries furent décrites par sir W. Hooker dans *le Botanical Magazine.*

C'est une plante vivace à feuilles radicales longuement pétiolées, entièrement recouvertes de poils tomenteux, cordiformes, un peu sinuées à la base, lobées et crénelées sur les bords, munies de fortes nervures assez nombreuses et saillantes sur la face inférieure formant une sorte de réseau élégant.

Quant à la hampe florale, elle est plus longue que les feuilles, et elle porte trois et souvent quatre verticilles de fleurs d'une grandeur moyenne et d'un coloris rose foncé superbe.

Involucre muni de deux feuilles linéaires presque spathulées. Calice assez long comparativement à la corolle à tube turbiné, velu, d'un rouge foncé, terminé par cinq dents aiguës et vertes.

Corolle plus longue que le calice, d'une couleur rouge de brique. Le tube oblique comprend cinq lobes étalés, duveteux, bifides, d'un joli rose carminé foncé lançant un rayon correspondant à chacun des cinq segments, simulant cinq écailles dressées et disposées en cercle à l'ouverture du tube ; ovaire un peu glanduleux.

La réunion de nombreuses fleurs sur la hampe de cette espèce est une nouvelle preuve des moyens variés qu'emploie la nature pour protéger les organes débiles sur lesquels repose l'avenir de leur reproduction.

Culture. — Cette espèce se multiplie par la séparation des bourgeons et de semis de graines de l'année ; demande une terre légère, composée de deux tiers de terreau consommé et de un tiers de terre de bruyère fibreuse. Arrosage de la plante avec de l'engrais liquide.

Eté, exposition mi-ombre sous châssis ; en hiver, la mettre en serre tempérée.

Th. Denis,

Chef de cultures, au Jardin botanique de Lyon.



Ruta graveolens L.

Rue fétide, — Rue des Jardins, — Rue officinale, — Rue commune, — Herbe de Grâce, — Péganion, etc.

Il y a des plantes qui ont une très mauvaise réputation : Le Rue fétide est de ce nombre. Je ne me suis jamais promené dans un jardin où elle était plantée sans entendre des *propos*, — toujours les mêmes, et chacun sait lesquels, — sur son compte. Dans les jardins publics, elle est toujours coiffée à la Titus, c'est-à-dire tondue ras par des visiteurs de l'un et l'autre sexe qui prétendent qu'elle est souveraine en application contre les vers. Va-t-en voir s'ils viennent... comme dit la chanson. Cependant la Rue est un excellent anthelmintique qui vaut le semen-contra, et il serait injuste de ne pas distinguer les personnes qui emploient ce médicament dans un but utile de celles qui en font un usage criminel.

Les pharmaciens n'en vendent pas sans ordonnance du médecin, mais pour cinquante centimes on en a une forte touffe à Bellecour.

Le fameux antidote de Mithridate, dont Pompée trouva la formule dans la gazette de ce Prince, était composé, dit-on, de 20 feuilles de Rue contuse, de deux noix sèches, de deux figues et d'un peu de sel. Quand on se représente, dit Chaumont, le roi de Pont avalant chaque matin un semblable mélange, avec la ferme conviction d'être à l'abri de tout empoisonnement pendant le jour, pourrait-on s'empêcher de rire si l'on ne réfléchissait que l'ignorance et la crédulité figurent honorablement parmi les nobles qualités des héros ?

Ce qui a fait la réputation, — réputation archi-surfaite, — de l'herbe de la Rue, ce sont les soi-disant qualités abortives dont on l'a gratifiée.

Suivant Martius, on regarde cette plante en Russie comme un remède contre la rage. On l'a employée contre la surdité, la gale, la teigne, la phthisie, la syphilis, et surtout comme emménagogue.

Elle entre dans la fabrication de plusieurs liqueurs, notamment dans l'eau d'arquebuse.

Comme culture, l'herbe de la Rue croît dans tous les jardins, sans soins particuliers.

D[r] S. G.

REVUE DES CATALOGUES

Henry-Jacotot, horticulteur, avenue du Parc, à Dijon. — Catalogue général pour 1885 des végétaux cultivés dans l'établissement : Nouveautés, Plantes de serre chaude, de serre tempérée, vivaces de pleine terre, Arbustes, Arbres verts, Rosiers, Dahlias, Oignons à fleurs, Graines vivaces et annuelles, arbres fruitiers, forestiers, etc.

B. Cousançat, horticulteur, grande rue de Cuire, 88, à Cuire-lès-Lyon.— Catalogue pour le printemps et l'été, des plantes cultivées dans l'établissement : Plantes de serre et de plein air, Bégonias, Broméliacées, Coleus, Fougères, Palmiers, Azalées, Cannas, Dahlias, Fuchsias, etc.; Plantes pour massifs. Nouveautés.

B. Comte, horticulteur, 47, rue de Bourgogne, Vaise-Lyon. — Catalogue des plantes cultivées dans l'établissement : Plantes nouvelles ou rares ; geures divers de serre chaude et de serre tempérée; spécialités de serre chaude : Caladium, Broméliacées, Croton, Dracœna, Fougères, etc. Spécialités de serre tempérée, Plantes de plein air, collections de plantes de massifs, etc.

J.-M. Rochet, horticulteur, grande rue de la Croix-Rousse. — Catalogue des plantes cultivées dans l'établissement. — Plantes de serre, Bégonias, Broméliacées, Coleus, Dracœna, Fougères, Orchidées, Palmiers, Agaves, Azalées, Camellias, Cannas, Dahlias, Fuchsias, Pelargonium, etc.

(A suivre)

Le Gérant : **V. VIVIAND-MOREL.**

Lyon. — Imp. du Salut Public. — Bellon, r. de la République, 33

CHRONIQUE

Van Mons et les fruits de mauvaise qualité. —Van Mons a travaillé avec une persévérance extraordinaire pendant plus de cinquante ans ; il a peut-être eu tort, et je suis d'avis qu'il aura de la peine à se faire pardonner son excès de zèle. Ni Hardempont, ni Knight, ni Duhamel, ni aucun autre pomologue ne peuvent lui être comparés non seulement sous le rapport du travail accompli, mais, ce qui est bien préférable, des résultats merveilleux donnés par ce labeur cinquantenaire.

Cependant, à la longue, peut-être eût-il obtenu la rémission de ses péchés, s'il ne s'était présenté devant ce qu'on appelle l'histoire qu'avec ses fruits de semis. Mais (crime impardonnable !) il a inventé une théorie, une théorie monstrueuse, insensée, renversante, une théorie, en un mot, qui gêne d'autres théories. Ça — écoute Van Mons — ne se pardonne guère, et tu entendras dire des choses désagréables sur ton compte, tant qu'il y aura des poires et des théories pour les obtenir.

Pour commencer, plutôt pour suivre, voici la question que je trouve imprimée dans le programme du *Congrès international d'horticulture* qui se tiendra ce mois-ci à Paris :

« Qu'y a-t-il de fondé dans la théorie de Van Mons selon laquelle il faut passer, dans l'obtention de variétés de fruits par le semis, par des fruits de mauvaise qualité avant d'arriver à des fruits de bonne qualité ? »

Vous comprenez, on va discuter là-dessus Van Mons nous ennuie ; il faut l'éreinter.

Je crois que si Van Mons (1) était là pour répondre il aurait facilement raison de ses adversaires, quand même il aurait tort dans le fond.

---

(1) Van Mons : arbres fruitiers ou pomologie belge, 1835.
Poiteau Théorie de Van Mons ou notice historique sur les moyens qu'emploie Van Mons pour obtenir d'excellents fruits de semis. *Annales de la Société d'agriculture de Paris,* tome 15, pages 249, 297 et 353.

Je m'imagine aisément qu'après avoir donné la parole aux orateurs les plus ennuyeux, le Président du Congrès ne la refuserait pas au coupable pomologue belge : « Messieurs, dirait celui-ci : à telle époque — mettons 1780 — j'ai récolté sur des poiriers sauvages des poires dont j'ai semé les pépins. En 1790 j'ai obtenu des semis en question des fruits bien supérieurs en qualité dont j'ai ressemé la graine. En 1880 j'ai goûté les poires de cette deuxième génération et selon mon habitude j'ai procédé à un nouveau semis. En 1810, 1820, 1830, même opération... Les fruits que j'ai obtenus par mon procédé, Messieurs, sont dans tous les jardins...

Que voudriez-vous que des orateurs, entre trente et soixante ans, dont la plupart n'ont pas semé de poiriers répondent à de pareils arguments? Rien. Pérorez tant que vous voudrez, Messieurs, si vous n'avez pas des expériences à fourrer dans les périodes de Van Mons, vos paroles entreront par les oreilles de votre auditoire et sortiront par la porte du Congrès.

Mais Van Mons n'étant pas là sera peut-être exécuté. Pauvre vieux !

En dehors des faits sur lesquels Van Mons appuie si solidement sa théorie, difficile à ébranler à cause de cela, je ne trouve pas personnellement qu'elle choque le bon sens comme quelques-uns de mes amis en sont d'avis. Je suppose, par exemple, que la théorie contraire soit la bonne et qu'il faille semer les fruits les plus plus parfaits pour en obtenir de supérieurs. Ce serait, si on veut bien me passer l'expression, la théorie de l'*amélioration perpétuelle* ou à jet continu. En prenant par exemple la *Belle Angevine* ou la *Duchesse d'Angoulème* et en les semant pendant plusieurs centaines de générations on devait obtenir des poires plus grosses que des potirons romains. Cela n'arrive pas heureusement. Si les fruits s'amélioraient indéfiniment on en verrait de belles !

Van Mons qui disait qu'il préférait pour ses semis les pépins d'une petite poire acerbe, de *forme nouvelle*, à ceux de la meilleure poire connue, n'était pas sans savoir que la *Poire de St-Germain*, le *Bézy de Chaumontel*, la *Bergamotte Sylvanche*, la *Virgouleuse* et plusieurs excellentes autres poires avaient été trouvées à l'Etat sauvage à St-Germain, à Chaumontel et ailleurs. Sachant cela et ayant observé dans les forêts des Ardennes de nombreuses formes nouvelles de poirier qu'il appelait sous-espèces, il en a conclu que par la culture et les semis successifs il ferait donner à ces formes nouvelles tout ce que la culture est susceptible de faire donner à des types sauvages, tandis que s'il prenait un fruit connu arrivé à son apogée d'amélioration il ne pourrait obtenir que des fruits infé-

rieurs. Ce n'est pas le lieu de discuter plus longuement cette question, attendons pour la reprendre la publication des actes du Congrès.

—

Boronia megastigma. — Il n'y a de véritablement nouveau que ce qui a eu le temps de vieillir, a dit, avec quelques raisons, un facétieux philosophe. J'incline à croire à la sagesse de cette proposition. Je pourrais, pour justifier ma croyance, citer un assez bon nombre de plantes très anciennes qui ont été débaptisées pour être ensuite vendues sous des noms nouveaux, mais cela est tellement connu et si journellement mis en pratique qu'il n'y a pas lieu de s'attarder à cette justification. Je préfère, à l'occasion de nouveautés, vous présenter une espèce relativement nouvelle d'un vieux genre qui fit, il y a quelque vingt ans, l'ornement de nos serres. Il s'agit du genre *Boronia* et de l'espèce *megastigma.*

Le genre Boronia (dédié à F. Boroni), collaborateur de Smith, appartient à la famille des Diosmées; il est fort voisin des *Eriostemon* et des *Crowea;* ses espèces habitent toutes l'Australie, plus connue autrefois sous le nom de Nouvelle Hollande.

Le *Boronia megastigma,* — Boronie à grand stigmate, — a été présenté dernièrement sur le bureau de la Société nationale d'Horticulture de France, par M. Godefroy-Lebœuf, horticulteur à Argenteuil, qui a signalé le grand cas que nos voisins les Anglais font de ce charmant arbrisseau, pour orner, non pour *embaumer* leurs serres à Orchidées, à Camellias, etc. Il paraît, en effet, que le susdit Boronia est cultivé surtout pour l'odeur agréable, persistante et pénétrante qu'il exhale lorsqu'il est fleuri. Je n'ose pas dire que cette odeur est *magnifique*, comme disait je ne sais plus quel Allemand à propos de l'odeur d'une rose, mais si je m'en rapporte aux impressions suaves éprouvées par les organes olfactifs, vulgairement les nez, de plusieurs personnes, cette odeur serait analogue à celles qu'emmettent les roses thé. Espérons que les horticulteurs du continent voudront bien imiter leurs confrères d'Outre-Manche et cultiver ce joli petit arbrisseau.

—

Destruction des Guêpes. — M. Auguste Dubois a publié dans le *Bulletin de la Société horticole du Loiret* une note très intéressante, concernant la destruction des guêpes. Chacun étant bien aise de débarrasser son jardin de ces hôtes incommodes, pourra s'assurer de l'efficacité du procédé signalé :

« Un mur planté de vignes, d'une longueur de 80 mèt. environ, était surtout ravagé par les guêpes ; 27 ruches étaient forméessous les chaperons du mur.

« Je me suis servi d'une petite seringue à fleurs, laquelle me sert à l'emploi, de la nicotine pour la destruction des pucerons, sa longueur est de 0^{m}10 et 0^{m}02 de diamètre. Sachant que l'huile détruit les chenilles, courtillières, etc., j'ai essayé en prenant de l'huile et ai seringué les ruches par les interstices des chaperons, causés par la chute du mortier ; quel ne fut mon étonnement, toutes les mouches touchées par le liquide moururent en quelques secondes, pas une n'essayant de s'envoler.

« L'huile que j'employais diminuant notablement, et n'en ayant pas d'autre sous la main, j'y ai ajouté deux tiers d'eau au moins, mais comme il était difficile de mélanger l'eau et l'huile, j'ai aspiré avec la seringue en fouettant fortement jusqu'à ce que le liquide devint blanc comme du lait de chaux, et ai continué mon opération, le résultat a été tout à fait le même qu'à l'huile pure.

« Le moment choisi était deux heures du soir par un temps vif et une chaleur de 23° centigrade. On peut agir sans crainte, aucune guêpe n'a essayé de venir à moi, les larves mêmes furent détruites. J'ai mis vingt minutes pour détruire mes vingt-sept ruches. »

Poire Bergamotte Sannier. — Parmi les apports jugés à la séance du 9 avril par le Comité d'arboriculture de la Société nationale d'Horticulture de France, la *Poire Bergamotte Sannier* mérite d'être signalée aux amateurs car elle a été reconnue de très bonne qualité.

Encore le Puceron lanigère. — M. Gœneutte, un des abonnés du *Moniteur d'horticulture*, lui écrit de St-Omer : « Je profite de cette lettre pour vous faire connaître le résultat d'une opération que j'ai faite cet été en vue de détruire le *puceron lanigère*, véritable peste de nos pommiers. Après bien des essais infructueux, j'ai pris le parti, à la veille de perdre mes pommiers, d'essayer l'eau sédative. A cet effet, je me suis servi d'une petite éponge bien douce, que j'ai imprégnée de ce liquide, et j'ai frotté les branches de mes pommiers atteintes de cet insecte. Le lendemain et les jours suivants, je les ai visités et j'ai eu la satisfaction de constater que les branches très souffrantes avaient une certaine vie et que le moindre puceron n'avait pas reparu.

« Depuis je n'ai vu qu'à de rares intervalles, et aux aisselles des branches non badigeonnées, quelques pucerons dont il m'a été facile de me rendre maître.

« Je constate enfin que l'arbre le plus atteint, loin d'avoir souffert, a repris une nouvelle vigueur. »

Le procédé est simple, peu coûteux, on peut en faire facilement l'essai sur quelques sujets atteints.

Juncus zebrinus. — J'ai signalé il y a plusieurs années dans le *Lyon-horticole* l'erreur dans laquelle étaient tombés les introducteurs du *Juncus zebrinus.* L'inflorescence de cette curieuse Cypéracée ne laissait en effet aucun doute sur le véritable genre auquel on devait la rapporter : le genre *Scirpus.* Les botanistes anglais n'ont du reste pas tardé à faire la même remarque et, actuellement, elle est cultivée à Kew sous le nom de *Scirpus Tabernæmontani* var. *zebrina.*

Le *S. Tabernæmontani* Gmel. est fort voisin du *S. lacustris*, et quelques auteurs n'en font qu'une variété du type linnéen. C'est une plante répandue dans tous les pays tempérés de l'Europe.

Je pense même que la variété zébrée cultivée actuellement dans les jardins est plutôt un *état* ou une *variation* du *Scirpus lacustris* qu'une variété, car j'ai rencontré plusieurs fois en herborisant le même phénomène de décoloration transversale sur d'autres Scirpus, notamment sur le *Scirpus holoschænus.*

—

Essimpleur et essimplé. — Champenois était le meilleur essimpleur de Giroflées de Paris. Ses collègues avaient souvent recours à ses lumières pour trier avec soin les Giroflées simples dans un semis. Champenois, excellent homme et bon camarade, ne refusait jamais ses services à ses confrères. Un jour qu'il avait essimplé chez l'Angevin, horticulteur renommé, il lui demanda quelques graines de choux d'York. Celui-ci, qui en était dépourvu, pour l'obliger, en acheta un paquet et le lui remit. Champenois sema de confiance, planta un vaste carré de choux et attendit la récolte. Les choux n'étaient pas des choux d'Yorck, mais une autre qualité ; ils ne pommèrent pas. Dire ce que pensa l'essimpleur de cette mauvaise farce, vous allez le savoir. Il ne souffla mot de sa triste aventure, mais l'année suivante étant retourné essimpler chez l'Angevin, il essimpla à rebours, c'est-à-dire enleva les Giroflées doubles et laissa toutes les simples. A la floraison l'essimplé fit d'amères reproches à l'essimpleur qui le laissa dire, puis le regardant d'un air goguenard il lui répondit : Mon vieux, je t'ai payé ta graine de choux. — Quelle graine de choux ? — Tu sais les choux d'York de l'an dernier, qui ne valaient rien, qui n'ont pas pommé et ont tenu la place de ceux qui auraient pommé, si je ne m'étais pas fié à toi. Tu m'as fait une farce, je t'en fais une autre, voilà tout. — Je croyais la graine bonne, je l'ai achetée pour te faire plaisir. — Tant pis pour moi, répondit l'autre. Sache une chose, c'est qu'entre jardiniers on ne doit se donner que de la graine dont la qualité est sûre. Ta graine m'a fait perdre plus de deux cents francs.

V. V.-M.

Destruction des vers blancs et autres insectes par le sulfure de carbone (1).

Je viens aujourd'hui donner des renseignements complémentaires sur l'emploi du sulfo-carbonate de potassium, et principalement du sulfure de carbone, pour la destruction des insectes nuisibles, vers blancs, etc.

En 1881, je croyais devoir donner la préférence au sulfo-carbonate de potassium. Telle n'est plus mon opinion. J'avais constaté, à cette époque, que les plants d'*Hydrangea* et de *Wegelia*, traités par le sulfo-carbonate de potassium, étaient morts par suite de l'emploi de cette substance. Je ne savais à quoi attribuer cet échec, quand peu de temps après, au congrès phylloxérique de Bordeaux, j'eus l'honneur d'être présenté par notre ami, M. Duplessis, au savant M. Mouillefert. Je lui fis part des essais que j'avais tentés et des résultats plus ou moins satisfaisants que j'avais obtenus.

M. Mouillefert me fit observer que j'employais le sulfo-carbonate de potassium trop fort, c'est-à-dire pas assez étendu d'eau, qu'il fallait que cet insecticide fut dilué dans une quantité d'eau 300 fois supérieure. Je reconnus dès lors l'impossibilité de continuer à employer ce produit pour détruire les insectes nuisibles, le remède devant infailliblement être pire que le mal,

En effet, il résultait des précédents essais qu'il fallait au moins un litre et demi de cette substance insecticide par 5 mètres carrés pour tuer les insectes contenus dans le sol.

Or, pour diluer cette quantité de sulfo-carbonate de potassium, il aurait fallu répandre sur le sol au moins 450 litres d'eau. Quels sont donc les jeunes plants qui résisteraient à une telle inondation ?

Et cependant, je regrettais de ne pouvoir employer cet insecticide, dont l'application n'offrait pas le même danger que celle du sulfure de carbone, même avec les pals plus ou moins perfectionnés.

C'est alors que j'eus l'occasion de connaître, par l'honorable M. Daurel, les capsules de M. Etienbled (2). Ces capsules, faites de gélatine, emprisonnent d'une manière absolue le sulfure de carbone, substance cependant bien volatile. L'emploi de cet insecticide devient ainsi sans danger aucun pour les ouvriers qui l'emploient, Aussitôt de retour chez moi, je fis venir quelques milliers de ces

(1) Extrait du *Bulletin de la Société d'Horticulture d'Orléans et du Loiret.*

(2) On peut, au prix de 30 fr. le mille, se procurer les capsules chez M. Remilly, Creteil (Oise).

capsules et, au printemps suivant, je traitai différents plants attaqués par la terrible larve.

Les 27, 29 et 30 mai 1882, je traitai les jeunes plants suivants :

10	mètres	Rosier multiflore de la Grifferaie.
15	—	Chêne rouge d'Amérique.
3	—	Hêtre commun.
2	—	If pyramidal panaché, 2 ans.
15	—	Rosier Manetti.
29	—	Charme commun, 1 an repiqué.
30	—	Bouleau commun, 1 an repiqué.
20	—	*Abies orientalis*, 2 ans repiqué.
14	—	Sapinette blanche, 2 ans repiqué.
14	—	Pin Mugho, 2 ans repiqué.
17	—	*Abies Fraseri*, 2 ans repiqué.
24	—	Pin sylvestre, 1 an repiqué.
193	mètres.	

Soit un total de 193 mètres carrés.

Dans les essais faits précédemment, j'avais remarqué que la dose minima du sulfure à employer pour détruire les *turcs* (1) était de 120 grammes par mètre carré; c'est donc à cette dose que je m'arrêtai, et voici comment j'opérais : avec une cheville, je faisais des trous d'environ 25 à 30 centimètres de profondeur, j'y laissais tomber la capsule, puis avec le talon je tassais fortement la terre à l'orifice du trou pour le bien boucher.

Les 1er, 2, 5 et 6 juin, je fis des fouilles dans les plants ainsi traités. Dans ces recherches j'ai trouvé en tout 67 vers blancs, dont 44 morts, 11 malades, 12 vivants, ne paraissant pas avoir souffert du traitement. Comme on le verra par le tableau ci-dessous, c'est dans les *Abies Fraseri*, *Abies orientalis* et Sapinette blanche, que l'effet du sulfure a été le moins sensible. J'attribue cet échec relatif à ce que les trous ne furent pas suffisamment bouchés (j'en ai trouvé quelques-uns d'entr'ouverts au moment d'opérer les fouilles).

	Trouvés.	Morts.	Malades.	Vivants.
Rosier Manetti.	8	6	2	»
Chêne rouge d'Amérique. .	10	7	1	2
Hêtre commun.	2	1	»	1
If pyramidal.	8	7	1	»
Rosier multiflore.	15	9	3	3
Charme.	2	2	»	»
Bouleau	4	2	»	2
Abies orientalis.	8	4	2	2
Sapinette blanche	3	1	»	2
Pin Mugho	5	4	1	»
Abies Fraseri.	2	1	1	»
Pin Sylvestre (Il n'y a pas été fait de fouilles) . . .	»	»	»	»
Total. . . .	67	44	11	12

(1) Dans certaines localités, les vers blancs, c'est-à dire les larves de hannetons, sont aussi appelés *turcs*, *mans*.

J'appelle vivants les insectes qu'on trouve en parfait état, et ne paraissant avoir été nullement incommodés par le traitement. Ceux que je désigne sous la dénomination de malades sont ceux qui, bien que vivant encore, sont fatigués par les atteintes du sulfure de carbone. Leur état maladif se reconnaît facilement à leur couleur. Ils ont la peau d'une teinte plus jaune; le corps est flasque, et, de même que les morts, ils ont tout le corps sali par leurs excréments.

Que seraient devenus ces 11 individus trouvés en si pitoyable état s'ils avaient été abandonnés à eux-mêmes dans la terre infestée de sulfure, dont les effets se font sentir pendant plus de trois semaines? Il est bien permis de croire qu'ils auraient succombé, les fouilles ayant été faites seulement trois, quatre et huit jours après le traitement.

On peut considérer, sans exagération, comme mortellement atteints, la moitié au moins de ces 11 malades, soit 5, qui, ajoutés aux 44, nous donnent un total de 49 morts sur 68 individus trouvés; c'est donc une destruction de 73 pour 100.

Outre les vers blancs, les autres insectes enfouis en terre, tels que courtilières, lombrics (vers de terre), etc., ont été également détruits.

Le 29 mai de la même année, je traitai aussi deux planches de semis nouvellement faits, ravagées par les courtilières. Dans la première, longue de 15 mètres (semis d'aune commun), je mis 112 capsules; dans la seconde (semis d'orme à large feuille), longue de 16^{m},40, j'employai seulement 86 capsules. Le résultat fut des plus satisfaisants; deux jours après le traitement, les traces des courtilières furent bien moins nombreuses, et l'on n'eut plus besoin, pendant le cours de la végétation, de chercher à prendre ces insectes par le procédé habituel. Je remarquai même que les plants de ces deux planches furent d'une plus belle végétation que leurs congénères des planches voisines, qui n'avaient point été soignées. Je fis la même remarque pour les plants de Charme et de Bouleau, dans lesquels on avait mis des capsules pour détruire les vers blancs. Les plants devinrent plus hauts, leur feuillage fut d'un vert plus sombre, leur végétation plus luxuriante.

Satisfaits des résultats obtenus au printemps 1882, je recommençai au printemps suivant à traiter les plants les plus infestés d'insectes.

C'est ainsi que, dans le courant de mai 1883, je fis mettre des capsules dans les semis suivants : Lilas rouge, *Rhus Cotinus*, arbre de Judée, *Gingko biloba*, Céanothes d'Amérique et autres, Buisson ardent, etc., qui étaient à ce point bouleversées par les courtilières. qu'un homme suffisait à peine pour tasser les galeries des insectes

et mettre en ordre le terrain. Trois ou quatre jours après le traitement, on s'apercevait à peine des dégâts faits de nouveau par les insectes, et le même homme pouvait, en deux ou trois heures, faire ce qu'il ne faisait qu'en un jour et encore avec peine. Pour les courtilières, il suffit de mettre 6 capsules (60 grammes) par mètre carré, tandis que, pour détruire les vers blancs, la dose minimum est 120 grammes pour le même espace de terrain.

Ce même printemps 1883, je traitai les plants suivants, infestés de vers blancs : Mélèze d'Europe, Hêtre commun, Sapinette noire, Sapinette blanche, Cryptoméria du Japon, *Abies Douglasii*, etc. Je fus tout aussi satisfait des résultats que des précédents, et, d'après mes recherches, j'ai constaté de nouveau que la mortalité pouvait être estimée de 73 à 74 pour 100.

Tels sont les résultats que j'ai obtenus par l'emploi des capsules au sulfure de carbone de M. Etienbled.

J'ajouterai que mes résultats ne sont pas les seuls offrant le même degré de bonne réussite ; M. de la Rocheterie, l'honorable président de la Société d'Horticulture d'Orléans et du Loiret, ayant usé également de ce remède dans son potager, a obtenu aussi de très bons résultats.

L'expérience est concluante ; il n'y a donc plus qu'à mettre en pratique l'emploi de ce remède, vraiment efficace, pour se débarrasser des nombreux parasites qui détruisent tous les ans les produits de l'horticulture.

Paul DAUVESSE.

—

Nous rappelons que notre excellent collègue, M. Falconnet, horticulteur à Villefranche, a publié dans ce journal le résultat de ses expériences sur la destruction des vers blancs par le sulfure de carbone. Au lieu d'employer le sulfure en capsule, il l'emploie directement au moyen d'un *pal injecteur*. La dose qu'il emploie est de 10 grammes par mètre carré. Il conseille de procéder au printemps. Voir son article, *Lyon-horticole*, année 1884, pages 174, 175 et 176. (*N. de la R.*)

Les Roses au XVI[e] siècle.

—

Si les anciens poètes ne se sont pas privés de rimer, en vers métriques ou syllabiques, des contes sur la rose ; si les historiens grecs et romains mêlent souvent cette fleur aux narrations des fêtes, banquets ou orgies célèbres, poètes et historiens ne nous apprennent pas grand chose sur la famille de cette fleur illustre.

Il ne faut pas chercher dans les livres anciens des renseignements bien sérieux sur l'histoire naturelle de la rose; car même en

lisant attentivement les agronomes latins : Caton, Varron, Columelle et Palladius, on ne trouve rien sur cette fleur qui vaille la peine d'être cité.

Cependant Pline signale dans son *Histoire naturelle* les roses qu'il trouva mentionnées dans les ouvrages publiés avant lui ou cultivées de son temps. Mais l'énumération qu'il en a donné a surtout servi à exercer la sagacité des devineurs ou des devineresses de sphinx et de rébus ; car les espèces ou variétés suivantes mentionnées par le naturaliste romain, sont dépourvues de description :

Milesia, *Græcula*, *Trachynia*, *Prænestina*, *Campana*, *Coroneola*, *Alabandica*, *Spineola* et *Centifolia*.

Pour trouver quelques documents sérieux (encore ?) sur la nomenclature des rosiers, il faut franchir d'un seul bond toute la période qui sépare les publications de Pline de celle des botanistes de la Renaissance. C'est seulement à cette époque que les sciences et les arts prirent un essor nouveau.

Dans le cours du XVI[e] siècle furent établis dans diverses contrées de l'Europe des jardins de botanique où furent réunies de précieuses collections de plantes indigènes ou étrangères. Un des premiers fut celui de Padoue (1533), puis vinrent ceux de Florence et de Pise. Ferrari, en 1632, cite les plus remarquables qui avaient déjà bien des années d'existence : ceux des Médicis, à Florence ; des Farnèse, à Parme ; des ducs de Brabant, à Bruxelles; ceux de Vienne, à Salzebourg; d'Eichetet, près de Nuremberg, etc. Ce dernier, à ce que nous apprend Stingelius, était un des plus célèbres et avait été formé par Jean Conrad, évêque de cette ville ; il était visité par les plus grands médecins de l'époque. Paris avait un jardin en 1591 et Montpellier en 1598.

Ces jardins publics n'étaient, du reste, pas les seuls où se cultivaient les plantes d'ornement ; car il y avait déjà dans ce temps des curieux de la nature et des amateurs de roses en assez grand nombre, puisqu'un ancien édit prescrivait de limiter la place où étaient cultivés les rosiers.

La plupart des jardins célèbres du XVI[e] et du XVII[e] siècles ont eu leurs historiens, et c'est dans les ouvrages qu'ont laissés leurs directeurs qu'on peut retrouver ce qui intéresse l'histoire de la rose.

En dehors des différents *Hortus* écrits en latin et qui ont figuré des rosiers, on trouve dans le *Théâtre d'Agriculture*, publié en 1600, par Ollivier de Serre, de précieux renseignements sur la culture de ce bel arbuste et sur les espèces connues de son temps. Voici, en effet, ce qu'on lit dans le chapitre X de cet ouvrage précieux :



ROSES CULTIVÉES AU XVI[e] SIÈCLE

Figures réduites à la moitié de leur diamètre.

« ..... Commençant par les arbustes, dirai que d'iceux les plus remarquables sont les *Roziers*, distingués entre quatre principales espèces : une de rouge, autres d'incarnates ou escarlatines, et deux de blanches. Les rouges sont celles de Provins propres à faire la conserve, les incarnates dites de Provence et par d'aucuns *zebedées*, celles d'où distille la bonne eau de rose et servant aux apothicaires ès syrops et autres choses : l'une des blanches, outre la couleur, est au reste semble à l'incarnate ; l'autre est la Damasquine ou musquate, ainsi dicte pour sa précieuse senteur. Ceste-ci est fort petite, composée de cinq feuilles, les autres en ayant beaucoup davantage, plus toutefois, tant mieux le terroir leur agrée. Outre ces rozes-ci, y en a des jaunes et rouges plaisantes à voir, non à flairer ; même la jaune dont la senteur est plus mauvaise que bonne : la rouge n'étant d'importune odeur, ains seulement est-elle tant faible et petite, que presques l'on n'y en recognoist aucune. En nombre et grandeur de feuilles, comme aussi en ramage, s'accordent ces deux rozes-ci, avec les Damasquines, ce qui les fait accoupler ensemble, pour communément servir, dont pour telle diversité le cabinet se rend de plaisante représentation. Touchant les sauvaiges, appelées canines, de plusieurs espèces s'en trouvent-ils, par les haies et buissons qui ont de la valeur : sur toutes lesquelles, les *esglantines* emportent le prix, approchant des Damasquines. »

(*A suivre.*) Séb. Gryphe.

CALENDRIER HORTICOLE

Résumé des travaux et des semis à faire dans les jardins.

— (MAI) —

Culture potagère. — Les travaux de mai sont nombreux dans le jardin potager, qui doit être tenu toujours garni. Aux légumes qui se consomment ou montent à graines, on fait succéder d'autres légumes. Pendant la première quinzaine, on sème la quantité de haricots destinés à être récoltés en sec. On en sème aussi pour être récoltés en vert ; du reste, un pareil semis devra être fait tous les quinze jours successivement. Des semis successifs de laitue, radis, cerfeuil, épinard seront également faits de temps à autre. On repique en place tous les plants qui ont été élevés sur couche ou à l'abri des murs. On pourra semer :

Arroche.	Chicorées.	Fenouil.
Asperges.	Choux pommés.	Melons.
Betteraves (de t. sortes)	» fleurs.	Navets noirs.
Cardons.	» raves.	Oseille.
Carottes.	Concombres.	Pois, etc., etc.
Céleris.	Courges.	

On peut aussi diviser l'estragon, repiquer les artichauts et autres plantes potagères qui se multiplient par la division des touffes.

Jardin fruitier. — Le jardinier doit surveiller attentivement les jeunes bourgeons et favoriser le développement de ceux qui restent chétifs ; il doit aussi rabattre les branches du pêcher dont les fruits ont avorté, et supprimer sur les arbres tout ce qui est inutile et ne concourt ni à la formation des charpentes, ni à la constitution des rameaux à fruits. Quand les fruits sont trop abondants sur les arbres, il est important d'en supprimer un certain nombre ; on gagnera particulièrement à faire ce travail sur les abricotiers et pruniers. Au lieu d'avoir de petits abricots, de petites pêches ou n'importe quel autre fruit en grande quantité, il est préférable d'en avoir beaucoup moins, mais de leur faire acquérir leur maximum de développement.

Jardin d'agrément. — Le mois de mai est l'époque de plantations de la plupart des plantes d'ornement ; on peut mettre en pleine terre les Dahlias, Cannas, Fuchsias, Musa, Héliotropes, Bouvardias, Verveines, Pétunias, etc.

Inutile de dire que les travaux de propreté et d'entretien se continuent régulièrement, que les plates-bandes, massifs soient binés, les gazons fauchés, les allées ratissées, etc.

On peut semer en pleine terre toutes les plantes qui craignent le froid ou dont on veut obtenir une floraison tardive, les *véritables* bisannuelles et quelques vivaces. C'est trop tôt pour les vivaces dures à lever, de même que pour les *fausses* bisanuelles. On sait qu'il y a une catégorie de plantes qui doivent se semer en août-septembre pour fleurir l'année suivante ; si on les sème en mai-juin, elles deviennent trop fortes et gèlent ou pourrissent pendant l'hiver. Quant aux plantes vivaces, elles peuvent toutes se semer en mai ou juin ; mais il faudra se garder de jeter les pots de celles qui ne lèveraient pas dans le cours de l'année, car elles peuvent germer l'année suivante. Il y a même des annuelles qui sont dans ce cas ; mais ces dernières sont rares.

Serres et bâches. — On peut mettre à l'air libre toutes plantes de serre tempérée ou d'orangerie, mais on se gardera bien :

1° De les placer en plein soleil de suite. — On devra pendant quelque temps les laisser durcir à l'ombre avant de les mettre en place ;

2° De sortir celles dont les pousses non aoûtées craindraient d'être brisées par le vent ou rôties par le soleil. Celles-là resteront en serre jusqu'à l'aoûtement des pousses susdites ;

3° Celles dont on voudrait avancer la floraison. Les lauriers-roses sont dans ce cas. En les laissant en plein soleil dans la

serre, ils fleurissent beaucoup plus tôt. Les serres chaudes seront tenues ombrées et aérées quand il sera utile. Il y a un certain nombre de plantes de serre chaude qui peuvent parfaitement passer trois ou quatre mois en plein air, on fera bien d'attendre la fin du mois pour procéder à leur mise en place. Il y a lieu de s'informer quand on passe les plantes en plein air, des conditions physiques qui favorisent le mieux le développement des espèces, c'est-à-dire si elles préfèrent le plein soleil, ou demandent que ses rayons soient tamisés par les arbres ou autres obstacles naturels ou artificiels. Quant aux arrosements, on devra les surveiller attentivement, afin de ne pas laisser périr de soif certaines espèces, sous prétexte qu'elles viennent dans des endroits secs, ou en faire pourrir d'autres en les arrosant trop, parce que, dit-on, elles demandent beaucoup d'humidité.

Pomologie.

—(Observations sur les Poires)—

Louis Vilmorin. — Arbre assez vigoureux, très fertile, qui se conduit sous toutes formes. Fruit assez gros, très bon ; maturité de novembre à décembre.

Louise-Bonne.—Syn.: 1° Louise-Bonne de Duhamel ; 2° Saint-Germain blanc d'Automne ; 3° Louise-Bonne ancienne. Arbre très ancien, de vigueur modérée; se conduit sous toutes formes ; il forme de très jolies pyramides; très fertile. Fruit moyen ayant la forme et la couleur d'un Saint-Germain d'hiver, mais un peu plus blanc, de 2e qualité. Maturité de septembre à octobre.

Louise-Bonne de Printemps. — Syn. : 1° Louise-Bonne du printemps. Arbre faible qui n'est bon que pour les petites formes ; il faut le planter dans les terrains secs ou en espalier au midi ; il est très fertile. Fruit moyen, 2e qualité. Maturité en février.

Louise-Bonne d'Avranches. — Syn. : 1° Prince Germain ; 2° Louise de Jersey ; 3° Louise-Bonne ; 4° Beurré d'Avranches ; 5° Bonne-Louise d'Araudoré ; 6° Beurré d'Araudoré ; 7° Bonne de Longueval ; 8° Bergamote d'Avranches ; 9° William the Fourth. Arbre assez vigoureux, greffé sur n'importe quel sujet, très fertile, se conduit sous toutes formes. Fruit moyen de 1re qualité. Maturité courant septembre.

Louise de Prusse. — Arbre faible qui ne convient que pour les petites formes ; peu fertile. Fruit assez gros, passable. Maturité courant septembre.

Lucie Audusson. — Arbre très vigoureux ; se conduit sous toutes formes ; assez fertile. Fruit gros, de la forme et de la couleur d'un Bon-Chrétien Napoléon. Fruit de 1re qualité. Maturité fin octobre à fin novembre.

Mac Langhlin. — Syn. : 1° Mac Langhelin. Arbre faible, ne convient que pour les petites formes; très fertile. Fruit petit, assez bon. Maturité courant octobre.

Madame André Leroy. — Arbre de végétation ordinaire, très fertile ; se conduit sous toutes formes. Fruit très bon, assez gros. Maturité courant septembre.

Madame Baptiste Desportes. — Arbre peu vigoureux, greffé sur n'importe quel sujet, très fertile ; convient bien pour cordons. Fruit moyen, très bon. Maturité courant septembre.

Madame Elisa. — Arbre de vigueur modérée, convient pour les petites formes, surtout en cordons, très fertile. Fruit assez gros, très bon. Maturité fin septembre.

Madame Millet. — Arbre faible, assez fertile ; il faut le planter contre les murs et le conduire en espalier pour obtenir des fruits de moyenne grosseur et de 2e qualité. Maturité de février à mars.

Madame Treyve. — Syn. : Souvenir de Madame Treyve. Arbre faible, dépourvu de branches ; il faut le greffer sur franc pour obtenir des pyramides ; très fertile. Fruit gros, parfois très gros, 1re qualité. Maturité 15 août à fin septembre.

Mausuette double. — Syn. : 1° Grande-Bretagne ; 2° de Cuisse de Varin ; 3° Grande-Bretagne Mansuette. Arbre vigueur modérée, peu fertile, se conduit en toutes formes, préférablement en espalier. Fruit très gros ; n'est bon que cuit. Maturité vers la fin janvier.

Maréchal Dillen. — Arbre assez vigoureux, qui est très fertile ; se conduit sous toutes formes. Fruit gros, de la forme d'une Duchesse d'Angoulême, très bon. Maturité de septembre à courant octobre.

Maréchal Vaillant. — Arbre vigoureux, très fertile, qui se conduit sous toutes formes. Fruit gros, de 1re qualité. Maturité de novembre à décembre.

Marie-Anne de Navy. — Arbre assez vigoureux et assez fertile, qui convient bien pour la forme haute tige. Fruit petit, de 2e qualité. Maturité courant août. Convient bien pour l'approvisionnement des marchés.

Marie Benoist. — Arbre vigoureux, très fertile, se conduit en toutes formes. Fruit moyen, très bon. Maturité de novembre à janvier.

Marie-Louise Delcourt. — Syn. : 1° Marie-Louise Van Mons ; 2° Marie-Louise Doukleaar ; 3° Marie-Louise Nouvelle : 4° Princesse de Parme ; 5° forme de Marie-Louise Delcourt ; 6° Van Donkleaar ; 7e Marie-Louise Nava. Arbre faible, qu'il faut greffer sur franc pour obtenir de jolies pyramides ; très fertile. Fruit moyen, de la forme d'un Saint-Germain ; très bon. Maturité fin septembre à fin octobre.

Marie Parent. — Arbre peu vigoureux, qui n'est bon que pour les petites formes ; peu fertile. Fruit moyen, de la forme Passe-Colmar ; très bon. Maturité fin septembre.

ROUTIN.

Recettes utiles. (Désinfection des vins.)

Un pharmacien de Capendu (Aude), M. Laffon, a communiqué à la Société de Pharmacie du Sud-Ouest une note sur la désinfection du vin et des futailles par la farine de moutarde. Comme toutes les expériences, celle-ci peut être faite sur une petite quantité.

« L'an dernier, dit M. Laffon, l'extrême sècheresse nous força à aller chercher de l'eau dans notre petit fleuve de l'Aude. Pour en faire le transport, nous nous servions d'un muid de 5 hectolitres environ.

« Quand la décuvaison se fit, il ne vint à l'idée de personne que ce fût eût pris mauvaise odeur par le séjour de l'eau de rivière ; nous le remplîmes de vin sans plus y songer. Il m'est impossible de vous dire le goût désagréable que ce fût communiqua à mon vin. C'est à cette occasion que je dois l'heureuse découverte que voici :

« J'ai l'habitude, et je pense que beaucoup de mes confrères l'ont aussi, d'enlever les odeurs fortes avec de la farine de moutarde. Par analogie, j'imaginai qu'il serait possible de détruire également la mauvaise odeur de mon vin. Aussitôt, je tentai l'expérience : un premier essai fut incomplet ; j'attribuai mon insuccès à la dose de moutarde que j'avais employée ; j'ajoutai le double de farine, et toute odeur disparut comme par enchantement. Ce résultat si complet se réalisa par 500 grammes de farine de moutarde dans 5 hectolitres de vin futé, soit 100 grammes par hectolitre.

« Il m'est donc permis d'écrire que mon procédé est très expéditif et surtout innoffensif, car la moutarde, tout le monde le sait, est un condiment recherché.

« Conséquence de ma découverte... Le propriétaire dont le vin serait moisi n'aurait plus recours à la distillation et le vendrait sans réduction. Suppression de l'acide sulfurique dans le nettoyage des futailles. Le petit propriétaire, le plus mal outillé de tous, boirait toujours du vin franc de goût... »

(*Bulletin de la Société de Viticulture d'Arbois.*)

REVUE DES CATALOGUES

A. Marchand fils, horticulteur, rue du Calvaire, à Poitiers (Vienne). — Catalogue des plantes pour massifs, des plantes de serre et d'appartement cultivées dans l'établissement. Plantes nouvelles ou rares, à belle floraison, à feuillage coloré et panaché, à feuillage ornemental ; spécialités de serre chaude et de serre tempérée : Dracœna, Fougères, Crotons, Orchidées, Palmiers, Pandanées, Cycadées, etc., etc.

Hoste, horticulteur, rue des Dahlias, à Monplaisir-Lyon. — Catalogue des plantes diverses cultivées dans l'établissement : Abutilons, Fuchsias, Pelargoniums (toutes les séries cultivées), Lantanas, Véroniques, Verveines, Weigelia, Pentstemons ; plantes diverses, arbustes de pleine terre, Cannas, Chrysanthèmes (collections diverses), etc. Tous ces genres sont représentés par l'élite des variétés nouvelles ou anciennes.

Du même horticulteur. — Catalogue spécial de Dahlias, comprenant une collection très nombreuse en variétés de choix, dans les sections diverses de ce genre : D. à grandes fleurs, D. à petites fleurs, D. nains et D. simples.

Alph. Alégatière, horticulteur, chemin Croix-Morlon, à Monplaisir-Lyon. — Prospectus annonçant la mise au commerce des nouveautés obtenues dans l'établissement : Œillets mignardises remontants ; 1re série : Fleur à centre maculé : Sultane, Hercule, Cyclope ; 2e série : Fleur sans macule : Darwin, Surprise, Œillet Flon Alégatière (variété donnant des graines).

(*A suivre.*)

Le Gérant : **V. VIVIAND-MOREL.**

Lyon. — Imp. du Salut Public. — Bellon, r. de la République, 33

CHRONIQUE

Panachure. — « Peut-on déterminer une cause de la panachure et peut-on tracer une marche pour en amener la production ? Telle était la question proposée aux délibérations du congrès d'horticulture qui s'est tenu dernièrement à Paris. »

Je ne sais pas ce qu'on aura bien pu dire de nouveau sur ce sujet difficile, mais je parierais volontiers un fusain panaché greffé en tête, contre une action de la Banque de France, que personne n'a pu formuler une réponse convenable à la deuxième partie de la question.

Et j'ajoute que cela est fort heureux.

Il ne manquerait plus qu'il fût possible d'obtenir des végétaux panachés à volonté ; vous n'y pensez pas, Messeigneurs ?

Autant vaudrait réclamer la production régulière du mouton à six pattes, du veau à trois têtes et du lapin bicéphale. Ah ! je vous en prie, savants, ne faites pas cela !

Mon confrère, le Dr X..., faisait bien développer le goître à volonté à de malheureux caniches, simple histoire de les guérir ensuite.

Mais le goître qui orne d'une manière si désagréable les crétins du Valais n'a heureusement rien de commun avec les panachures qui sont de purs cas tératologiques.

Les panachures ont été classées dans cette catégorie d'accidents qui porte le nom d'*albinisme incomplet*. M. Bleu qui a obtenu des Caladiums tout blancs a fait de l'albinisme complet.

Et les albinos dont il a ainsi enrichi la famille des Aroïdées embêtent énormément les botanistes qui s'occupent de chlorophylle. Vous comprenez, ces Messieurs ont crié sur tous les tons que la chlorophylle est indispensable à la vie des plantes, et voilà des Caladiums qui en paraissent privés et qui se mêlent de vivre. Ceci est évidemment très désagréable.

Les panachures surviennent toujours accidentellement, et on les observe bien aussi sur les végétaux vivant à l'état sauvage que sur ceux des cultures. Ces accidents peuvent se fixer d'une manière plus ou moins constante soit par le semis — ce qui est assez rare — soit, plus communément, par la bouture ou la greffe. Par le semis on reproduit la Barbarée, le Maïs, etc. ; par la bouture presque tous les végétaux vivaces ou ligneux.

« Les panachures sont blanches, jaunes, blanchâtres ou jaunâtres. Les unes forment des espèces de raies, de lignes, de rubans, les autres de véritables taches ; quelques-unes sont réduites à des points.

Dans certains cas les raies peuvent border exactement l'organe, dans d'autres cas elles peuvent être sinueuses et disposées irrégulièrement, dans d'autres cas encore les raies sont distribuées sur les diverses parties de l'organe.

Les taches qui ornent les feuilles sont larges ou petites, arrondies ou anguleuses ; quelquefois elles n'offrent aucunes figures déterminées. Les panachures apparaissent accidentellement sur les plantes qui ont subi une altération, que l'on ne saurait préciser, de leur tissu. L'altération peut affecter l'embryon, comme elle peut affecter un rameau, un bourgeon, une feuille ou seulement une partie de cette feuille. Tant que la cause qui a fait naître la panachure persiste, la panachure persiste également, mais il n'est pas rare de la voir disparaître en même temps que la cause qui l'a produite. Cependant certains genres de végétaux panachés présentent une grande stabilité.

Il paraît qu'en croisant les races et les variétés entre elles, on obtient souvent des panachures. Knight ayant fécondé un Chasselas blanc et un Frontignan blanc avec la vigne d'Alep obtint des graines qui produisirent des pieds à feuilles panachées. Mais le fait en question est loin d'être la règle, puisqu'une foule de végétaux obtenus par l'hybridation artificielle la mieux caractérisée ne sont nullement à feuilles panachées.

Soufrage de la Vigne. — Le jardinier et le cultivateur doivent passer une partie de leur existence à lutter contre les innombrables ennemis — insectes et cryptogames — qui s'attaquent aux plantes de leurs cultures.

Partout où la même espèce végétale envahit un trop grand espace de terrain, un ennemi la guette, s'abat sur elle et ne tarde pas à lui rappeler qu'il faut qu'ici-bas chacun ait sa place. L'infiniment petit, le puceron, la spore du champignon, êtres imperceptibles à l'œil nu, stérilisent ou même tuent sans pitié une foule de végétaux cent millions de fois plus gros et plus forts qu'eux. Il

n'y a point de mal à voir cette lutte incessante quand elle a lieu entre plantes ou animaux qui n'intéressent pas directement la nourriture de l'homme. Mais quand le contraire arrive, comme pour la pomme de terre ou la vigne, il faut chercher à réduire à néant ces infimes myrmidons.

La *maladie de la vigne*, l'*oïdium*, pour l'appeler par son nom, pour être moins terrible que le phylloxéra, exerce parfois des ravages si considérables sur les raisins qu'il est de la plus haute importance de le combattre énergiquement.

Le soufre est un remède dont ceux qui ne savent pas s'en servir ont pu contester la valeur, mais qui a fait ses preuves toutes les fois qu'il a été employé en temps opportun.

Quand un malade est à toute extrémité, on va chercher le médecin par acquit de conscience, mais le disciple d'Hippocrate ne ressuscite pas les morts. De même quand l'oïdium a étendu ses ravages sur les grains de raisins dont il a empoisonné les tissus, le soufre est un métalloïde absolument inutile.

Mais si on soufre préventivement, c'est-à-dire avant le début de la maladie, alors celle-ci ne se produit pas ou se présente d'une manière fort bénigne. Dès que les bourgeons vont se développer, il faudrait soufrer et ce serait un excellent travail. A ce défaut, on doit opérer un soufrage à chaque apparition de l'*oïdium*. Il ne faut pas craindre au besoin de donner jusqu'à quatre soufrages par an, surtout si les conditions de chaleur et d'humidité favorisent le développement du cryptogame. Le meilleur des soufres offerts par le commerce est sans contredit celui vendu sous le nom de fleur de soufre. Il y a également le soufre trituré et surtout des fleurs de soufre falsifiées dont il faut se méfier.

Falsification du soufre. — Comme tous les corps très employés dans les arts (1), le soufre est sujet à subir des falsifications. La *fleur de soufre* employée dans le traitement des vignes atteintes de l'oïdium est souvent fraudée par l'addition du soufre ordinaire réduit en poudre plus ou moins fine au moyen de la pulvérisation directe. Comme, dit Chevalier, il est beaucoup moins actif que le soufre sublimé ou fleur de soufre, il devient nécessaire de savoir le distinguer de ce dernier. On y arrive aisément par l'examen du produit au microscope, car le soufre sublimé se présente toujours sous forme de globules sphériques, quelquefois très grosses, tandis que le soufre pulvérisé est en éclats irréguliers et mats de grosseur

(1) On s'en sert pour fabriquer l'acide sulfurique, le sulfure de carbone, les poudres de guerre, de chasse, le cinabre, le caoutchouc volcanisé, pour sceller le fer dans la pierre, pour la confection des allumettes, des mèches, pour le blanchiment de la soie, de la laine, de la paille, etc.

excessivement variable. On falsifie encore le soufre en le mêlant de sulfate de chaux, de craie, de cendre, de silex, d'alumine, ou autre corps en poudre fine.

—

Destruction obligatoire du Gui. — La Société nationale d'agriculture vient d'éveiller la sollicitude de l'administration — qui dormait paisiblement depuis la loi sur l'échenillage — en la priant de rendre la destruction du *Gui* (*Viscum album*) obligatoire. O Teutatès quelle profanation ! Que vont dire les Gaulois, nos ancêtres, quand ils sauront que la plante sacrée que leurs druides allaient cueillir avec la faucille d'or sera condamnée administrativement à disparaître ?

Je comprends bien l'utilité de la destruction du Gui, qui fait un tort assez sérieux aux pommiers et autres arbres fruitiers, mais rendre cette destruction obligatoire, cela serait un acheminement très accentué vers la suppression complète de la liberté. Si on fait une contravention au propriétaire d'un arbre couvert de gui pour la seule raison que les oiseaux peuvent porter la graine sur les arbres du voisin, on ne voit pas bien pourquoi on ne ferait pas également des contraventions à ceux des cultivateurs qui ne détruiront pas régulièrement dans leurs champs les mauvaises herbes susceptibles d'envahir le voisinage. On aurait ainsi la destruction obligatoire du chien-dent de cinq ou six sortes, des chardons (*Cirsium arvense*), des Laitrons (*Sonchus arvensis*), etc.

Je crois que les mauvais cultivateurs sont assez punis par la diminution de leurs récoltes sans les obliger encore à aller se casser les reins en tombant du haut des grands arbres où croît le gui.

On sait que le gui croît, suivant les pays, sur toutes sortes d'arbres ; on l'a récolté sur pommiers, poiriers, tilleuls, érables, ormes, chênes, pins, sapins, etc.

Les parties vertes du gui contiennent beaucoup de glu, mais en France, on prépare plus communément cette substance avec l'écorce de houx.

Les druides croyaient que l'eau bénite avec le gui purifiait, guérissait la plupart des maladies, donnait la fécondité, etc.

—

Procédé pour la conservation des fruits. — On dépose les fruits à conserver dans un vase approprié à leur nature et on les range par lits entre lesquels on sème un lit de chaux éteinte, en poudre, d'une épaisseur plus ou moins grande. Ce vase, non bouché, est renversé sur un lit de chaux de un à deux pouces d'épaisseur, dans lequel son orifice se trouve enterré.

On parvient par ce moyen à conserver d'une récolte à l'autre des raisins dans un état satisfaisant de fraîcheur.

Il paraît que dans cette circonstance la chaux éteinte s'oppose au contact de l'air et garantit les substances végétales qu'elle enveloppe de son humidité. Elle absorbe l'acide carbonique qui se dégage peu à peu des fruits pendant la fermentation qui s'opère. Ce procédé a été signalé autrefois par M. Pépin dans les Annales de Flore et de Pomone.

—

Destruction des vers blancs. — Le *Bulletin* de la Société d'horticulture de Tarare publie un moyen qui doit détruire les vers blancs : « Un jardinier, M. Louis Schmidt, voyait ses plates-bandes ravagées ; elles étaient en partie plantées de fraisiers. Le ravage était l'œuvre des vers blancs. M. Schmidt essaya un mélange d'eau et d'acide phénique cristallisé dans la proportion de quinze grammes de celui-ci dans quinze litres d'eau, soit un gramme par litre. Il travailla ses plates-bandes et les arrosa avec cette dissolution : les fraisiers reprirent avec vigueur. Les laitues et les choux qu'il y plaça poussèrent à merveille. Apercevant plus tard, au mois d'août, les mêmes ravages du jardin, il employa le même procédé et réussit également. »

—

Chionanthus virginica. — Je signale aux cultivateurs de plantes à forcer, ce bel arbrisseau déjà bien connu des amateurs et des pépiniéristes sous le nom d'*Arbre de neige*. Présenté en fleur à la séance du 26 mars dernier de la *Société nationale d'horticulture*, par M. Delaville (Léon), il justifie par le seul fait de cette présentation de son aptitude à être forcé. « Greffé sur frêne, il donne, dès la troisième année, de jolis pieds dont on peut laisser les pots à l'air libre mais enterrés, pendant l'hiver. Pour les faire fleurir il faut les rentrer en janvier ou février. »

Le *Chionanthus virginica* se multiplie de semis (dans ce cas les pieds sont longs à fleurir) de marcottes, de boutures herbacées et de greffes sur frêne. J'en ai greffé aussi sur troène qui ont parfaitement repris mais qui m'ont donné des sujets peu vigoureux.

—

Les *Poires du Cap.* — Il paraît que le marché de Covent Garden à Londres était dernièrement fourni de poires venant du cap de *Bonne Espérance*. Les rédacteurs du *Gardners' Chronicle* ont eu l'occasion de juger des *Beurré superfin* et autres variétés de cette provenance. Les unes trop avancées en maturité, les autres incomplètement mûres ne leur ont pas permis d'en juger exactement la valeur.

On sait que la maturité du *Beurré superfin* arrive, en Europe, d'août à septembre, d'où nous devons conclure que ce n'est plus qu'une question de temps pour voir arriver l'époque où les poires

d'été pourront se manger en plein hiver sur notre continent ; et cela à cause de l'intervertissement des saisons et des progrès de la navigation. V. V.-M.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

Procès-verbal de la séance du dimanche 19 avril 1885, tenue dans la Salle des réunions industrielles, Palais du commerce, à Lyon.

Présidence de M. J. Chrétien (Vice-président).

La séance est ouverte à 2 heures 1/4.

Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté.

Correspondance. — Lettre de la Société d'horticulture et de botanique de Marseille, demandant la nomination d'un délégué pour le concours horticole qui doit avoir lieu en Mai, sous les auspices de cette société. M. Pitaval est nommé délégué.

Lettre de M. Solignac, horticulteur à Cannes, dans laquelle il donne des renseignements sur l'emploi du *Régénérateur Guilbert*, dans ses cultures, notamment sur les Rosiers ; en l'employant dilué dans 40 fois son volume d'eau. A cette dose employée en bassinages, il a pu préserver ses Rosiers du *blanc* et des pucerons.

Publications. — M. le secrétaire général fait l'analyse des publications reçues par la société depuis la dernière réunion et fait circuler celles contenant des illustrations.

Présentations. — Il est donné lecture de candidatures sur lesquelles conformément au règlement il sera statué à la prochaine réunion.

Admissions. — Sont admis sans protestation les candidats présentés à la dernière réunion et qui à partir de ce jour prennent le titre de membres titulaires de l'association. Ce sont, MM. :

Plan, directeur de l'*Association typographique*, 12, rue de la Barre, Lyon, présenté par MM. le Dr Perronnet et Carle.

Gaillat (Léopold-Grégoire), marchand-grainier, 10, rue Saint-Jean, Lyon, présenté par MM. Molin et Jean Jacquier.

Dupras (Joseph), horticulteur, rue Saint-Pierre-de-Vaise, 43, Lyon-Vaise, présenté par MM. Bélisse et J. Jacquier.

Comte fils, marchand-grainier, rue Nationale, à Villefranche (Rhône), présenté par MM. Drevet et Molin.

Pardon (Philibert), jardinier chez M. Besson, à Vernaison (Rhône), présenté par MM. Gonin (Jean) et Guillaume (Antoine).

Durand (Pierre), horticulteur fleuriste, 53, route de Grenoble, Monplaisir-Lyon, présenté par MM. A. Bernaix et Viviand-Morel.

Vacher (André), horticulteur fleuriste, route de Grenoble, 53, Monplaisir-Lyon, présenté par MM. A Bernaix et Viviand-Morel.

Examen des apports. — Sont déposés sur le bureau :

Par M. Liabaud, horticulteur, Lyon-Croix-Rousse, 1° un pied de *Cypripedium barbatum superbum* ; 2° un pied de *C. Dominianum* ; 3° un pied en pot de la Rose hybride *Gloire Lyonnaise* (Guillot fils) en fleur ; 4° un pied de Rosier *Polyantha Perle d'or* (Dubreuil).

Par M. Alégatière, horticulteur à Monplaisir-Lyon, des fleurs de la variété nouvelle du Rosier *Polyantha* obtenue et nommée par lui : *Miniature*. Cette variété qui justifie bien son nom formera de jolies potées pour la vente sur les marchés.

Par M. Caillat, horticulteur, Lyon-Guillotière, 1° une terrine contenant au moins 12 variétés de Pâquerettes à fleurs doubles, variées comme coloris ; 2° une collection de légumes de saison, composée de : Laitue frisée de la Passion, L. brune de la Passion, L. rose de la Passion ; Poireau long de la Tarentaise, P. gros de Rouen, Radis du printemps violet rond, R. rond rose et R. demi-long rose.

Par M. Verne, jardinier, chez M. Godinot, à Tassin, une botte d'asperges d'Argenteuil, assez grosses, qu'il déclare être le produit d'un semis de 4 ans.

Par M. Masson receveur des postes de Lyon-Croix-Rousse, 1° une magnifique collection de *Primula veris*, en pots et en fleurs coupées ; 2° un pot de *Primula cortusoïdes*; 3° des rameaux coupés de Giroflée des murailles, présentant des fleurs très amples et variées comme coloris.

Par M. Corbin, jardinier chez M. le duc de Mortemart à La Chassagne, quelques poires des variétés *Beurre Perrault* et *Alexandrina Mas*.

Par M. Ballandra, jardinier à Lyon, Saint-Irenée, des paquets de radis demi-long violet, qu'il déclare avoir trouvé il y a environ neuf ans dans un semis de Radis écarlate. il est aussi précoce et a le même goût que le R. écarlate dont il serait issu. Dans les semis que fait tous les ans le présentateur, cette variété se reproduirait franchement.

Par M. Champalle, jardinier chez M. Besson, à Crépieux, un bouquet de Pensées anglaises à grandes macules ; ces fleurs sont très grandes.

Par M. Chavagnieux, jardinier chez M. Ferber, à la Pape, des Pensées à grandes fleurs et un bouquet de Myosotis alpestris, à fleurs roses ; des laitues de la passion blonde ou mouchetée.

Par M. Rivoire fils, marchand-grainier, à Lyon : 1° Un pied de *Lavatera arborea* à feuilles panachées ; quelques pots de Reine-Marguerite naine (*Callistephus sinensis*) en fleurs.

Par M. Crozy, un pot de *Giroflée naine* (suissard), plante très compacte, formant une boule très bien faite, sera, si elle est constante, une plante excellente pour la culture en pots.

Par M. J. Nicolas, horticulteur-grainier, à Lyon, une collection de *Primula veris*, composée d'au moins 30 variétés.

Par M. Guerry, un Poireau gros de Carentan, à feuilles panachées ; la panachure de ce poireau est tellement bien tranchée qu'avec ses feuilles longues et larges, cette plante a plutôt l'aspect d'un Dracœna qu'une de nos plantes potagères les plus cultivées ; d'après le présentateur, les plantes provenant de semis ont la panachure bien constante.

Par M. Deville, horticulteur à la Demi-Lune-Lyon, des rameaux fleuris de *Cydonia japonica* de semis et des Magnolias Yulan.

Par M. Jacquier, cultivateur-grainier, à Lyon, des navets très hâtifs de Milan. Cette variété, d'après M. Jacquier, serait très précoce ; sa chair fine et douce est, comme qualité, supérieure à toutes les variétés connues ; il présente, comme comme comparaison, le Navet hâtif de Munich, qui, quoique étant une bonne variété, lui serait inférieure.

Par M. Galmiche (Laurent), jardinier chez M. Primat, à la Fouillouse, un bouquet de fleurs de Cyclamen de Perse, à grandes fleurs, composé d'au moins 30 variétés ; ces fleurs sont très grandes, et quelques-unes ont un coloris bien tranché.

Par M. F. Morel fils, horticulteur-pépiniériste, Lyon-Vaise :

1° Un pot de *Primula grandiflora Croussei*, à fleurs pleines. Cette variété est très remarquable autant par son abondante floraison que par un coloris unique, ainsi que par sa grande vigueur et sa robusticité ;

2° *Berberis stenophylla*, variété intermédiaire entre les *B. buxifolia* et *B. empetrifolia*, dont on prétend qu'il est un hybride ;

3° *Malus floribunda atrosanguinea*, variété à fleurs entièrement rouge carmin foncé, du *Malus floribunda* qui, lui, a les fleurs rose carmin à l'extérieur, blanc pur à l'intérieur ;

4° *Persica chinensis flore pleno albo*, *P. ch. camelliæflora*, *P. ch. rosæflora*. Ces trois variétés de pêchers de Chine sont ce qu'il y a de plus tranché dans celles connues ; les arbres sont plus vigoureux que les variétés à fleurs doubles du Pêcher commun (*Persica vulgaris*) ; leurs fleurs sont plus pleines et d'un coloris plus brillant ;

5° *Exochorda grandiflora* (*Spirea grandiflora*) Hook, spirée du nord de la Chine, à fleurs d'un blanc légèrement de jaune, ressemblant à celles d'un Seringa ;

6° Des rameaux fleuris de *Ribes carneum grandiflorum*. M. Morel fils présente, en outre, deux rameaux fleuris provenant d'individus issus de semis du *Malus floribunda*, de quatre rameaux de *Magnolias Lenné* de semis.

Par M. J. Nicolas, horticulteur-grainier, à Lyon, un thermomètre de couche, système Couturier. Ce thermomètre est renfermé dans une gaîne en zinc verni, qui ne laisse apparente que la partie du tube sur laquelle sont marqués les degrés, et ne présente pas les inconvénients qu'ont les anciens thermomètres de couche : la terre, le terreau dans lequel on les enfonce, entre dans les trous du tube, provoque la casse des verres et salit les degrés. Ces inconvénients n'existent plus dans le modèle présenté.

Pour juger tous ces apports, il est nommé deux Commissions composées de MM. L. Lille, Pelletier, Berthier et Drevet, pour les fruits et les légumes ; de MM. Gaulain, Bernaix et Pitaval, pour les plantes et les fleurs.

Après examen, ces Commissions proposent d'accorder à M. Corbin une prime de 2e classe pour son apport de Poires, surtout pour la variété *Beurré Perrault* qui est reconnue bonne.

A M. Chavagnieux, une prime de 3e classe pour ses Laitues et une de 3e classe pour ses Pensées.

M. Verne, une prime de 1re classe pour ses Asperges.

A M. Caillat, une prime de 1re classe pour l'ensemble de son apport.

A M. Jacquier, une prime de 3e classe pour son Navet hâtif de Milan.

A M. Guerry, une prime de 2e classe pour son Poireau à feuilles panachées ; la Commission l'engage à le présenter à nouveau à une séance ultérieure.

A MM. Rivoire fils, une prime de 1re classe pour ses Reine-Marguerite ; le *Lavatera arborea variegata* ayant été primé dans une séance de 1884, la Commission prie de voter des remercîments au présentateur, ainsi qu'à M. Alégatière, dont le Rosier Polyantha Miniature a été récompensé, à l'Exposition de septembre 1884, de notre Compagnie.

A M. Liabaud, une prime de 1re classe pour l'ensemble de son apport.

A M. Masson, une prime de 2e classe pour l'ensemble de son apport.

A. M. Galmiche, une prime de 2e classe pour ses fleurs de Cyclamen.

A M. Champalle, une prime de 2e classe pour ses Pensées à grandes macules.

A M. J. Nicolas, une prime de 2e classe pour ses *Primula veris*.

Une prime de 1re classse à M. Morel fils pour l'ensemble de son apport.

Les Commissions accordent un certificat de 2e classe à chacun des Magnolias Lenné, de semis, de M. Morel fils, portant les numéros 5 et 9 ; les autres numéros sont renvoyés à l'étude.

Des certificats de 1re classe à chacun des *Cydonia japonica* de semis, de M. Deville, portant les numéros 4 et 7, et des certificats de 2e classe à ceux portant les numéros 3 et 6 ; pour les autres numéros de Magnolias de semis, la Commission propose leur renvoi à l'étude. Une prime de 1re classe est accordée à M. J. Nicolas pour son thermomètre de couche.

Pour les autres apports, les Commissions demandent l'inscription au procès-verbal.

Toutes ces propositions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

M. le Président décerne les diplômes de Primes et de Certificats à ceux dont les produits ont été primés.

L'Assemblée procède ensuite à la nomination de la Commission des finances pour l'année 1885. Sont nommés, MM. Belisse, Cousançat, Charvolin, Rochet, Therry.

La séance est levée à 4 h. 3/4. *Le Secrétaire adjoint*, NICOLAS.

Les Roses au XVIe siècle *(Suite)*.

Gaspard Bauhin, dans son *Pinax* ou *Théâtre botanique*, œuvre de quarante années de travail assidu, publié à Bâle en 1571, énumère dix-sept espèces de roses cultivées et dix-neuf de roses sauvages.

Les roses cultivées (*Rosa sativa*), portent dans cet ouvrage les noms suivants :

Rosa rubra.	Rosa major prœnestina.	Rosa moschata spinis carens major.
» rubra pallidior.	» alba major.	» moschata spinis carens minor.
» saturiatus rubens.	» » minor.	» moschata subveridis
» purpurea.	» moschata simplici.	» folio subrotundo et crispo.
» versicolor.	» » flore pleno	
» maxima multiplex.	» moschata sempervirens.	
» multiplex media.		

Les roses sauvages (*Rosa sylvestris*) du *Pinax* ont été ramenées par Linné à cinq ou six espèces, qui à l'heure actuelle, forment chacune une section différente. Ces sections comprennent de très nombreuses formes ou espèces décrites par les rhodographes modernes.

G. Bauhin a établi la concordance des noms donnés par Pline avec ceux connus de son temps. Mais cette synonymie, qui a du reste exercé la sagacité des autres commentateurs du naturaliste romain, ne repose que sur de simples conjectures dont il est difficile de vérifier la valeur. Quoiqu'il en soit, voici cette concordance :

Milesia, est *Rosa rubra*.
Grœcula, est *Rosa rubicunda saccharina dicta, grœcula canice*.
Trachinia, est *Rosa purpurea*.
Prœnestina, est *Rosa major prœnestina Clusii*.
Campana, est *Rosa alba vulgaris*.
Coroneola, est *Rosa moschata flore pleno*.
Alabandica, est *Rosa sylvestris flore pleno*.
Spineola ou Spermonia, est *Rosa odore cinamomi flore pleno*.
Centifolia, est *Rosa alba minor*.

Grœca, que Pline nomme encore *Lychnis*, est selon quelques auteurs le *Lychnis hirsuta flore coccineo major* ; mais, selon Gesner, c'est la rose à odeur de canelle à fleur simple, et selon Daléchamp, c'est le *Rosa campestris spinis carens*.

Il faut bien convenir que si on devait se borner au simple examen des diagnoses des anciens botanistes ou aux descriptions plus ou moins exactes d'Ollivier de Serres, il serait assez difficile d'arriver à une connaissance certaine des anciennes espèces ou variétés de Rosiers. Heureusement que si le *Pinax* — l'évangile des botanistes du 17e siècle et d'une partie du 18e siècle — ne contient que des phrases diagnostiques un peu courtes, l'*Hortus Eystettensis*,



R. lutea fl. simplici.

publié en 1613 par Besler, est enrichi de figures représentant toutes les roses cultivées dans le célèbre jardin des environs de Nuremberg. Or, comme on sait que Gaspard Bauhin a visité à plusieurs



R. ex rubo nigricans fl. pleno.



R. Milesia rubro fl. simplex



R. lactea Camerary.

reprises ce jardin, qu'il cite fréquemment et dont il a mentionné toutes les espèces, on est autorisé à conclure que les Roses figurées dans l'*Hortus Eystettensis* représentent d'une manière assez exacte les plantes mentionnées par Bauhin.

Du reste, les meilleurs auteurs ont toujours fait l'éloge de l'*Hortus Eystettensis*, premier grand in-folio qui ait été publié en botanique, et si quelques critiques ont été adressées à l'ouvrage, elles ne s'adressent guère qu'au texte explicatif et ne dépassent pas une certaine limite. Le lecteur pourra, du reste, juger approximativement de la valeur de ces figures que nous avons fait reproduire pour accompagner cette note.

L'*Hortus Eystettensis* a donné les figures de 21 roses que nous allons successivent examiner. En voici d'abord l'énumération par ordre alphabétique :

R. alba flore simplici.
— — — pleno.
— centifolia rubra.
— cinnamomea flore pleno.
— damascena flore simplici.
— — — pleno.
— eglanteria.
— lacteola camerary.
— lutea maxima flore pleno.
— — flore simplici.
— Milesia rubra flore simplex.

R. Milesia rubra flore pleno.
— prœcox spinosa flore albo.
— prœnestina variegata.
— provincialis flore incarnato pleno.
— — flore albo.
— rubicunda saccharina dicta,
— rubra precox fl. simplic.
— — ex rubro nigricans fl. pl.
— — sylvestris fl. rubro.
— — — odorata incarnato.

(*A Suivre*). S. GRIPHE.

Concours établis par l'Association horticole lyonnaise

—

AVIS. — Les personnes qui désirent prendre part cette année aux concours ci-dessous énumérés, devront adresser leur demande à M. Viviand-Morel, cours Lafayette prolongé, 61, à Villeurbanne-lès-Lyon, avant le 15 juillet prochain.

—

CULTURE MARAÎCHÈRE

1° Concours entre les jardiniers maraîchers pour la bonne tenue, la production et les progrès réalisés dans leurs cultures.

Plusieurs prix, dont le premier sera une médaille d'or, seront attribués à ce concours.

2° Concours pour l'amélioration par semis des races de plantes potagères. Trois prix seront décernés.

3° Concours établi pour la vulgarisation à Lyon des plantes potagères rarement cultivées, dont le mérite est cependant bien établi dans d'autres pays. Trois prix seront décernés.

HORTICULTURE MARCHANDE

L'ancien concours spécial aux établissements commerciaux d'horticulture les mieux tenus et dont les cultures sont le plus en progrès est scindé en cinq catégories savoir :

1° Etablissements consacrés à la culture des plantes de marché.
2° — — aux collections florales.
3° — — aux pépinières d'arbres fruitiers et d'ornement.
4° — — à la culture des rosiers.
5° — — aux plantes cultivées pour graines.

MAISONS BOURGEOISES

1° Concours spécial établi pour récompenser les jardiniers des maisons bourgeoises pour la bonne tenue et les progrès réalisés dans les cultures confiées à leurs soins. Il sera tenu compte des moyens mis à leur disposition.

2° Concours spécial aux cultures potagères.

3° Concours pour la bonne direction des arbres fruitiers soumis à la taille et au pincement.

INSTITUTIONS, ÉCOLES OU ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

1° Concours entre les jardiniers des institutions, écoles ou établissements publics dont les cultures sont les mieux tenues et le plus en progrès.

ARBORICULTURE

1° Concours entre les propriétaires qui auront créé le plus grand jardin fruitier et qui l'auront le mieux entretenu ou fait entretenir. Les plantations devront avoir été faites au moins depuis cinq ans.

2° Concours établi en faveur des garçons jardiniers qui sauront le mieux tailler les arbres à fruit.

Règlement des Concours.

1° Pour prendre part à ces Concours, les jardiniers de maisons bourgeoises, d'écoles ou d'établissements publics devront accompagner leur demande de l'*autorisation écrite* du propriétaire ou des chefs du jardin ou des cultures dont ils ont la direction au moins depuis *deux ans*.

2° L'Association horticole paie les frais de voyage des Commissions chargées des visites des jardins qui ne sont pas situés à plus de trente kilomètres de Lyon. A partir de 30 kilomètres, les frais de voyage sont à la charge des concourants.

3° Les Commissions sont composées de cinq membres.

4° Tous les membres de l'Association peuvent prendre part à ces Concours. Les lauréats des grands prix et des premiers prix ne peuvent reconcourir qu'après un intervalle de cinq années révolues, et les autres lauréats après trois années.

Anciens et Bons Jardiniers.

Les Sociétaires qui désirent obtenir une récompense comme *anciens et bons jardiniers* devront également faire parvenir leur demande à la même époque et à la même adresse. Ces demandes devront être accompagnées d'un certificat du maître mentionnant la durée du service. La signature de ce certificat devra être légalisée par le maire de la commune où réside le demandeur.

Nouveau procédé pour multiplier la Pomme de terre (1).

Etant donné qu'un grand nombre des anciennes variétés des pommes de terre sont trop souvent atteintes par la maladie, que beaucoup de tubercules pourrissent en terre avant la récolte, qu'une autre partie, non la moins importante, de ceux emmagasinés dans les caves, celliers ou silos subissent le même sort, on a généralement recours aux innombrables variétés nouvelles françaises, anglaises, ou américaines, qui paraissent être plus réfractaires à la maladie.

En 1881, je demandai à M. Vilmorin plusieurs variétés nouvelles de pommes de terre desquelles je voulais obtenir des tuber-

---

(1) Extrait du *Sud-Est*.

cules gros et nombreux. Pour atteindre ce but, je ne laissai qu'une ou deux tiges à chaque plante; les bourgeons inutiles furent enlevés lorsqu'ils eurent atteint 15 à 20 centimètres de longueur. A ce moment-là, tous les bourgeons que j'avais arrachés sans prendre de précaution étaient enracinés et se détachèrent assez facilement des tubercules que j'avais plantés entiers à 6 centimètres de profondeur, les yeux tournés vers le ciel.

Comme je n'avais reçu qu'un ou deux kilogrammes de chaque variété de pommes de terre, et qu'après avoir utilisé toutes mes semences nouvelles de betteraves, de carottes, de rutabagas, de navets, de betteraves, de sorgho, de maïs, etc., il me restait encore un petit carré de terre où je pouvais planter ou semer, il me vint à l'idée de transplanter dans cet espace vide quelques-uns *des bourgeons enracinés* que j'avais enlevés à chaque plante.

A cet effet, je fis un trou en terre avec une pioche, j'appuyai sur son manche lorsquelle fut enfoncée, pour faire un vide entre sa lame et la terre, cavité où je glissai un bourgeon enraciné de pommes de terre; je retirai la pioche, j'appuyai avec le pied sur la terre qu'elle avait soulevée pour la faire adhérer aux racines du plant, et, comme la saison était relativement sèche, je l'arrosai d'un demi-litre d'eau pour assurer sa reprise. Je répétai cette manœuvre pour tous les bourgeons enracinés que je transplantai au nombre de cinquante environ. Leur reprise se fit avec facilité. Je binai les plants de cette nouvelle culture, toutes les fois que je donnais ces soins aux autres plantes de mon champ d'expériences; je les arrosai comme les autres plantes et ils poussèrent vigoureusement.

Quelle ne fut pas ma surprise lorsque, vers le commencement de l'automne, je voulus me rendre compte de ma nouvelle culture de pommes de terre! *Chaque bourgeon enraciné et transplanté avait produit, réunis au pied du plant, comme chez les topinambours, des tubercules nombreux, égaux, aussi gros, sinon plus, que ceux des plants d'où j'avais tiré les plants enracinés.*

L'année suivante, en 1882, je répétai cette expérience sur la pomme de terre *éléphant blanc*, en améliorant le système de plantation.

Au lieu de procéder à la transplantation, comme l'année précédente, lorsque les *deux* tubercules que j'avais reçus et plantés eurent donné des bourgeons de 15 à 20 centimètres de longueur, je les arrachai d'un coup de bêche, je secouai entièrement la terre, — opération qui se fait plus rapidement en trempant dans l'eau la motte renfermant le tubercule; — je détachai ensuite tous les bourgeons que portait chaque tubercule et les plantai dans une jauge profonde de 10 centimètres, et à 65 centimètres entre les

lignes et sur les lignes, en ayant soin de bien étaler les racines, sans casser certaines productions courtes, rigides, plus ou moins renflées qui, partant du pivot des plants, donneront les tubercules. Je recouvris les racines de ces plants de 10 centimètres d'épaisseur de terre meuble; j'assurai, comme l'année précédente, la reprise des plants, que j'entretins comme les autres, et j'attendis la récolte qui dépassa en rendement les résultats obtenus la première année.

Par ce procédé, ces deux tubercules, qui pesaient ensemble *cent cinquante grammes*, en donnèrent quatre-vingt-dix-huit, qui pesèrent vingt-deux kilogrammes; *et cette variété, qui est indiquée comme tardive, fut récoltée entièrement développée et bien mûre un mois et demi avant les autres*. Ce fait est important à noter, parce que ces pommes de terre purent être soustraites aux grandes pluies de l'automne, qui firent pourrir en terre beaucoup de tubercules.

J'exécutai ces expériences pendant deux années consécutives, en présence des élèves de la ferme-école de Recoulettes (Lozère); M. Gustave Heuzé, inspecteur général honoraire de l'agriculture, vit lui-même, pendant les années 1881 et 1882, ces plantations. En 1883, je répétai ces expériences à l'Ecole normale de Rhodez, où les résultats nouveaux confirmèrent ceux de 1881 et 1882.

Puisqu'on transplante des betteraves, des choux, des rutabagas, etc., on pourrait, le cas échéant, transplanter les bourgeons enracinés des pommes de terre. Ce procédé est éminemment économique pour acclimater dans notre département les nouvelles, bonnes et belles variétés de pommes de terre qu'il importe de multiplier rapidement, parce qu'elles sont moins exposées à pourrir que les anciennes pommes de terre du pays. Ce qui démontre l'utilité de ce procédé, c'est que, lorsqu'on se procure une nouvelle variété de pomme de terre de bonne qualité et de grand produit, ce n'est que par de très petites quantités que les détenteurs font toujours payer fort cher. Par ce moyen, on récolte, l'année de l'essai, de quoi faire des plantations ordinaires importantes l'année suivante.

Je termine en formulant un vœu : Que des essais pareils à ceux que j'ai faits soient répétés en 1885 par ceux qui ont acheté de nouvelles variétés de pommes de terre; je serais heureux si mes modestes travaux leur avaient été utiles.

Frédérick d'André,

Professeur départemental d'Agriculture de l'Aveyron.

Pomologie.

Observations sur les Poires.

Mariette de Millepieds. — Arbre faible, qui ne convient qu'en petites formes ; assez fertile. Fruit gros, très bon. Maturité de février à fin mars.

Marquise. — Syn. : 1° Marquise d'hiver ; 2° Marchioness. Arbre assez vigoureux, qui se conduit sous toutes formes ; fertilité ordinaire. C'est un ancien arbre qu'on ne retrouve guère dans nos contrées ; cependant j'en ai vu aux environs de Poncin (Ain). Fruit assez gros, assez bon. Maturité de novembre à décembre.

Messire Jean. — Syn. : 1° Messire Jean gris ; 2° Messire Jean doré ; 3° Messire Jean blanc ; 4° Messire Jean Romain ; 5° Monsieur John ; 6° Chaulis ; 7° Poire de la Communauté ; 8° Poire du Couvent ; 9° St-Jean d'Anjou ; 10° Saint-Jean musqué ; 11° Monsieur ; 12° Messire Jean de Cogne ; 13° de Ver ; 14° Messire Jean tardif ; 15° Messire Jean vert ; 16° Messire Jean d'hiver ; 17° Marion d'Amiens. Arbre faible qu'il faut greffer sur place ; il pousse si peu qu'il faut le greffer en tête pour former les autres tiges, c'est la forme qui lui convient le mieux pour être fertile, car il n'aime pas la taille. Fruit moyen, assez bon. Maturité courant octobre.

Messire Jean Goubault. — Arbre assez vigoureux, se conduit sous toutes formes ; très fertile. Fruit gros, de 2° qualité, parfois de 1re, selon les saisons ou l'exposition.

Milan d'hiver. — Syn. : Beurré gris d'hiver ancien ; 2° Milan admirable ; 3° Beurré gris d'hiver ; 4° Milan rond. Arbre assez vigoureux, se conduit en toutes formes ; assez fertile. Fruit gros, n'est bon que cuit. Maturité de novembre à décembre.

Mouchalard. — Syn. : Moussalard ; 2° Epine rose ; 3° Epine d'été de Bordeaux ; 4° Belle Epine fondante. Arbre vigueur moyenne ; très fertile ; la forme pyramidale lui convient bien. Fruit moyen, très bon. Maturité courant août.

ROUTIN.

PLANTES NOUVELLES. — CATALOGUES

E. SCHMITT, horticulteur à Lyon-Vaise. — Circulaire annonçant la mise au commerce de plantes nouvelles, savoir : 1° *Anthurium Scherzerianum* var. *Schmitti*, plante remarquable par son beau feuillage et ses belles fleurs ; 2° 5 variétés de *Begonia* incarnata : M. Chomer, rose fleur de pêcher ; M. Crousse, rose de Chine vermillonné ; M. Ed. Pinaert, blanc carné nuance rose purpurin ; M. Eug. Vallerand, rouge grenat orangé ; M. Jean Sisley, orange minium

WILLIAM PAUL ET SON, Waltham Cros, Herts. Spring. — Catalogue 1885. New Roses, Geraniums, etc. — Ce Catalogue contient la figure de la Rose hybride de Thé *W. Francis Bennett* et de Thé *Waltham Clinbing*, ainsi que la mise en vente des Roses nouvelles, mises au commerce par différents obtenteurs en 1883 et 1884.

LE GÉRANT : **V. VIVIAND-MOREL.**

Lyon. — Imp. du Salut Public. — Bellon, r. de la République, 33

CHRONIQUE

L'Exposition d'horticulture

« Les Guelfes et les Gibelins ayant pour la circonstance fait trève d'animosité, la ville de Florence reprit son aspect habituel... » MACHIAVEL, *Hist. de Flor.*

Le 3 juin s'ouvrait à Lyon l'exposition d'horticulture annexée au Concours régional agricole. L'horticulture lyonnaise trouvait dans cette circonstance une occasion excessivement favorable pour exhiber une partie de ses cultures et montrer que si ses expositions d'automne sont brillantes, grâce à l'adjonction des collections de fruit, elle peut également au printemps exhiber des genres nombreux et intéressants.

Du reste il était difficile à l'horticulture lyonnaise de rencontrer en faveur d'une exposition plus de chances de succès réunies : La Ville de Lyon prenait à sa charge tous les frais d'organisation, de récompenses etc. De ce coté les Sociétés d'horticulture n'avaient pas à escompter d'avance les saignées aussi lamentables que traditionnelles que quarante-huit heures de pluie, en vrai docteur Sangrado, pratiquent habituellement à leur caisse. D'autre part Guelfes et Gibelins s'étaient mis d'accord et il n'y avait aucune raison pour que chacun ne fit pas un effort sérieux pour rendre brillante la future exposition. Avec cela le Concours régional, les expositions scolaire, séricicole et viticole devaient nécessairement attirer un public nombreux dont l'horticulture profiterait par incidence.

Malheureusement la place de Perrache transformée en square banal, complantée d'arbustes vulgaires, semée d'un gazon gris, obstruée de balustrades protectrices et par dessus tout ornée d'une immense fontaine ou l'élément liquide est remplacé par des sapins

de petites dimensions, ne se prêtait guère à l'organisation d'une exposition. Aussi l'effet d'ensemble était-il un peu raté. Au premier coup d'œil la place de Perrache paraissait déserte ; rien ne semblait y avoir été changé. Mais avec un peu de patience, l'amateur finissait par trouver là de véritables richesses horticoles, les unes semblant sourdre au milieu des massifs de Fusains ou de Troènes, les autres alignées dans une longue et sombre galerie ; seule les roses, les fleurs coupées et les légumes étaient bien éclairés, mais en revanche toutes ces fleurs étaient, de midi à 5 heures du soir, littéralement rôties par la chaleur ; pour cette raison, ceux des exposants qui n'avaient pas l'excellente précaution d'apporter chaque matin des fleurs fraîchement coupées, avaient des lots pitoyables.

En dehors de l'effet d'ensemble que la place de Perrache se refusait absolument à donner à l'Exposition, il faut reconnaître que les détails de son organisation ne laissaient rien à désirer, et que les commissaires organisateurs ont su se tirer avec honneur de la besogne ingrate que la Ville leur avait confiée.

Nous allons maintenant jeter un coup d'œil rétrospectif sur toutes les richesses végétales que les horticulteurs lyonnais avaient soumises à l'appréciation du Jury.

Mérite agricole. — Avant de commencer l'examen des principales plantes exposées, nous sommes heureux de pouvoir annoncer à nos lecteurs que la croix du Mérite agricole a été accordée, à l'occasion de l'Exposition, à deux de nos collègues : MM. Liabaud et B. Comte.

Ces deux nominations ont été vivement applaudies par tous les horticulteurs lyonnais.

M. Liabaud, qui est un des doyens de l'horticulture lyonnaise, peut revendiquer non-seulement des gains assez nombreux dans les genres poirier, abricotier, rosiers, géraniums, etc., mais il est un des premiers horticulteurs qui aient introduit à Lyon les nouveautés exotiques. Il peut dire aussi qu'il a considérablement coopéré au mouvement horticole qui s'est manifesté à Lyon depuis 25 ans.

M. Comte est cet habile praticien qui, grâce à beaucoup d'énergie et de suite dans les idées, est arrivé, en partant de *zéro*, à créer cet établissement remarquable dans lequel on ne sait pas ce qu'on doit le plus admirer ou des nombreuses et riches collections qu'il contient ou des cultures vraiment parfaites dont les plantes sont l'objet. M. Comte qui est un collectionneur intelligent, a également obtenu des nouveautés qui se trouvent dans toutes les collections.

Une autre distinction, mais qui n'a aucun rapport avec l'horticulture, a également été accordée à un de nos collègues. Nous vou-

lons parler des palmes académiques qui ont été conférées à M. J. Nicolas. Nous félicitons également M. Nicolas de la distinction dont il vient d'être l'objet.

Compte-Rendu. — Le programme comprenait 152 concours sans compter les concours imprévus qui, entre parenthèses, sont souvent plus nombreux que les autres. Les concours étaient classés par sections : plantes de serre, arboriculture fruitière et ornementale, plantes vivaces, fleurs coupées, culture maraîchère et industrie horticole.

Comme nous publions plus loin la liste officielle des récompenses, nous n'indiquerons pas dans la revue que nous allons faire des principaux lots de l'Exposition les médailles qu'ils ont obtenues.

Plantes de serre. — Les plantes de serre et de plein air n'étaient pas les moins bien partagées sous le rapport des concours institués en leur faveur. Le programme n'en contenait, en effet, pas moins de 63. Les collections générales étaient au nombre de quatre appartenant à MM. Comte, Schmitt, Devert et Liabaud. Véritablement il y avait dans les lots de ces horticulteurs des spécimens irréprochables sous le rapport de la culture et des espèces rares ou d'un intérêt ornemental hors pair.

Dans la collection de M. Comte, horticulteur à Vaise, il est bon de mentionner :

Anthurium Andreanum (fort).	Arenga Bonneti.	Calamus fipan.
Wallichia oblongifolia.	Rhopala corcovadensis elegans, etc.	Ptychosperma Alexandræ.
Livistona Hoogendorpi.	Adiantun Farleyense (fort).	Jacaranda mimosæfolia.
Theophrasta imperialis.	Alsophila Moorei.	Musa vittata.
Aralia Amboynense.		

Et en plantes fleuries :

Odontoglossum gloriosum.	Angrœcum citratum.
— odoratum.	Lycaste tetragona.
— vexillarium.	Œrides Lobbi.
— cordatum superbum.	— affine.
— Hystrix.	— virens.

Plantes de récente introduction. — C'est devant ce lot que les vrais amateurs s'arrêtent plus spécialement pour admirer les

Pandanus d'Haenei.	Lea amabilis.
— discolor.	— splendens.
Alocasia Sanderiana.	Thrinax graminifolia.
Pinanga d'Haenei.	Calamus Lindeni.
Dieffenbachia Jenmanni.	Begonia sceptrum.
Phyllanthus Chantrieri.	Metroxylon vitiensis.
Nepenthes Mastersi.	Gymnogramma schisophylla gloriosa.

Les plantes de semis du même exposant comprenaient des Coleus à très grand feuillage et brillant coloris, un caladium et un croton; ce dernier obtenu par dimorphisme et fixé par la greffe.

Et, puisque je tiens M. Comte, je profiterai de l'occasion pour mentionner les autres concours auxquels il a pris part : il n'y en a pas moins d'une vingtaine, ainsi qu'on peut le voir sur la liste des récompenses.

Sa collection de Palmiers — une des plus belles qui existent — fait toujours envie aux amateurs de rareté. Il est vrai qu'il peuvent, en déliant les cordons de leur bourse, se procurer « les princes du règne végétal » beaucoup plus facilement que les voyageurs qui les introduisent au risque d'être scalpés par les sauvages ou tués par la faim et les fatigues.

On connaît, au moins de nom, la plupart des genres de cette famille ; je ne citerai donc dans le lot de M. Comte que les plus beaux et plus rares exemplaires, tels que :

Calamus ciliaris.	Zalacca Wagneri.
Phœnicophorium Sechellarum.	Ceratolobus concolor.
Acanthophœnix Herbsti.	Latania aurea.
Ravenea Hildebrandti.	Licuala peltata.
Attalea Cohune.	Acanthorriza Warscewiezi.
Calamus oblongus.	Plectocomia elongata.

M. Comte a commencé à se faire connaître pour un bon cultivateur de *Caladium* à feuillage coloré, il y a déjà plus de douze ans. Aujourd'hui, sa collection est très-nombreuse en variétés, et ses gains dans ce genre peuvent rivaliser avec ceux des meilleurs semeurs. Nous sommes loin des *Caladium Chantini*, *Baraquini*, etc., que Baraquin introduisait en France et que M. Chantin mettait au commerce il y a une vingtaine d'années.

Que diraient les bords ombreux du grand fleuve des Amazones, s'ils pouvaient percevoir quelques sensations? Hélas! diraient-ils, nous avions des enfants sauvages qu'on a emportés dans les cages vitrées des pays froids où les hommes les ont complètement métamorphosés.

Et de fait, depuis que les horticulteurs se sont mis à croiser artificiellement les variétés entre elles, on a obtenu des variétés fort remarquables.

Citons quelques-unes de principales :

Clio.	Ibis rose.	Pythagore.
John R. Box.	Mme Meijana	Emile Guimet.
Mme Comte.	Comtesse de Condeixa.	
Cardinal.	Gerard Dow.	

M. Schmitt, horticulteur à Vaise, dont nous reparlerons tout à l'heure, avait également une collection de Caladium en variétés nombreuses, bien choisies et surtout bien cultivées, parmi lesquelles on peut citer :

Baronne de Rotshchild.	Albo luteum.	Gerard Dow.
Mme Fritz Kœchlin.	Ibis rose.	Verdi.
L'Aurore.	M. A. Hardy.	Ville de Mulhouse.
Aurore boréale.	Rubens.	Virginal.

Dracæna. — Je ne me souviens pas exactement de la date, mais ce doit être en 1858 ou 1859, la Commission municipale de la ville de Lyon — je ne sais plus à quelle occasion — avait fait une réception magnifique à celui qui fut Napoléon III. Le souverain fut reçu dans la grande cour de l'Hôtel-de-Ville, transformée pour la circonstance en jardin-d'hiver : Camellias, Magnolias, Lauriers, etc., prêtaient l'éclat brillant de leur feuillage aux autres végétaux. Fleurs de toutes sortes scintillaient à l'ombre, oncques on ne vit jamais de plus belles choses réunies. Or, savez-vous, amis lecteurs, ce que les garçons jardiniers de l'époque, se poussant du coude, se montraient plus spécialement au milieu de ces merveilles végétales réunies? Quatre ou cinq *Dracæna indivisa* que Débry, le fleuriste parisien, avait envoyés pour la circonstance ! On a marché depuis, et le genre *Dracæna* que les botanistes ont démembré en Cordyline et autres, a vu, malgré cette séparation violente et l'expulsion d'une partie de ses enfants, ses variétés tellement augmenter en nombre, qu'on reste volontiers confondu devant une pareille fécondité. Et puis ces enfants sont gras, frais, dodus, jouflus, vermeils, marrons, noirs, jaunes, blancs, zébrés, jaspés, marmorés et quelquefois verts. Toute la gamme chromatique chante, sur leurs feuilles élégamment arquées, la plus joyeuse et la plus séduisante chanson des couleurs qu'il soit possible à une rétine bien conformée de percevoir; je n'ose pas dire d'entendre. Aux amateurs, je signalerai les sortes suivantes, qui m'ont paru les plus remarquables dans le lot de M. Comte :

Majestica.	Goldieana.	Massoni.
La France.	Chelsoni.	Wilsoni.
Erecta alba.	Ampliata.	Neo Caledonica.
Lindeni.	Vicomtesse de Belleval.	
M. B. Comte.	Erecta purpurea.	

Le même exposant montrait une superbe collection de Marantacées, parmi lesquelles j'ai noté les *Maranta illustris, eximia Veitchi, Porteana, regalis, Luberri*, etc.

Crotons. — Les Crotons ont le désagrément de rappeler au souvenir une huile médicinale fort employée. Il est juste de dire qu'elle n'est pas fabriquée avec les belles plantes d'ornement exposées par MM. Chomer et Comte, dans les collections desquelles je note quelques variétés d'élite, telles que :

Chantrieri.	Mortefontanensis.	Latimaculata.
Bergmanni.	Albert Truffaut.	Général Pajol.
Musaïcus.	Eugène Chantrier.	

Fougères. — Les fougères sont certainement des plantes à plus de trente-six quartiers de noblesse, car leur origine se perd si profondément dans la nuit des temps (cliché n° 52), qu'il faut descendre

dans les houillères pour retrouver leurs ancêtres. Ces espèces qui ont résisté aux tremblements de terre les plus violents, aux inondations diluviennes, aux soulèvements, effondrements et autres cataclysmes effroyables, méritaient bien d'être tirées de l'oubli ou les anciens horticulteurs les tenaient plongées. Peut-on trouver dans une famille plus de grâces réunies? Feuillage ciselé comme un poignard persan ou découpé aussi finement que les plus belles malines; frondes grandioses ou mesquines, larges ou étroites, entières ou composées : glabres, hirsutes, tomenteuses, laineuses, écailleuses, — à moi les adjectifs, — vertes, blondes, grises, noires, argentées, dorées, rubicondes; — assez. — Des plantes qui croissent aussi bien aux pôles arctiques et au sommet les plus élevés des montagnes que dans les fourrés épais des forêts tropicales. Les unes se baignent à l'ombre, un pied dans l'eau, les autres résistent, cramponnées aux rochers, à des sécheresses incroyables Peut-on, dis-je, trouver dans le règne végétal une famille douée. d'une aussi prodigieuse diversité de formes et d'attributs. Je ne le pense pas.

Sans compter la collection de pleine terre exposée par M. F. Morel, ni les très remarquables Adiantums admirablement cultivés par M. Beurrier, de Monplaisir, ni les genres disséminés çà et là dans les collections générales, nous trouvons deux collections particulières exposées par MM. B. Comte et Cousançat.

Dans celles de M. Comte, je note quelques-unes des plus belles sortes, telles que :

Didymochlœna truncatula.	Marattia Mooreana.	Platycerium Hylli.
Hippoderis Brownii.	Angiopteris evecta.	— grande.
Lomaria Patersoni.	— macrophylla.	— Willincki.
	Platycerium biforme.	

Dans celle de M. Cousançat, horticulteur à Cuire-lès-Lyon, le dévoué secrétaire de la Commission d'organisation de l'Exposition, le nombre et le choix des espèces ou variétés concourent ensemble pour faire admirer son lot spécial aux *Adiantum*.

J'ai noté les espèces suivantes, qui m'ont paru devoir être signalées : *Adiantum Ludmannianum, palmatum, concinum lætum, formosum, amabilis.*

M. Cousançat exposait aussi une fort belle collection de plantes à feuillage, dans laquelle on remarquait, au milieu de plantes assez rares, quelques variétés plus communes, mais bien cultivées et en beaux spécimens.

Je signale particulièrement dans son lot :

Corypha gebanga.	Nephrolepis davalioïdes furcans.	Chamœdorea atrovirens.
Aralia Vetchi.	Asplenium species nova.	Chamœdorea geonomœformis.
Nidularium princeps.	Kentia canterburiana.	Pandanus Vetchi.

Broméliacées. — Il suffit d'avoir mangé un ananas mûr à point et contemplé le bromélia perroquet pour adorer cette famille nidulante. Que de belles choses elle renferme et que je comprends bien la passion qu'a conçu pour tous ses représentants le professeur Morren. Dans l'exposition, il y a des Broméliacées dans plusieurs lots, M. Comte seul expose une collection composée des plus beaux genres et des plus belles espèces de la famille. On a simplement l'embarras du choix pour mentionner les plus curieuses, telles que :

Vriesea fenestralis.	Vriesea Duvaliana.	Tillandsia tesselata.
Ortgiesia paliolata.	Tillandsia Lindeni.	Vriesea Malziniana.
Vriesea bellula.	— Barilleti.	

Cycadées. — Voir pour l'antiquité, la noblesse, etc., à l'article Fougères. Belles plantes, mes amis, belles plantes ! et raides, et piquantes, et glauques, et anciennes. Avec ça des noms euphoniques (?) telles que : *Encephalartos*, *Macrozamia*, *Dion*, *Cycas*; il n'y a que les langues grecques et siamoises réunies pour produire de pareils qualificatifs. Mais je m'aperçois que je qualifie un peu irrévérencieusement des plantes qu'on dit fort cher et dont quelques-unes sont fort belles, notamment les suivantes, du lot de M. Comte :

Zamia villosa.	Zamia Lindeni.	Zamia horrida.
— Denisoni.	— pungens.	Macrozamia spiralis.

Dans la collection générale de plantes de serre chaude exposée par M. Liabaud, horticulteur à la Croix-Rousse, il y avait plus de 250 espèces ou variétés, parmi lesquelles on peut citer :

Dracœna Knerkiana.	Anthurium Andreanum.
— Massangeana.	Cyanophyllum magnificum.
— Goldieana.	Phœnix rupicola.
Melinella magnifica (fleuri).	Latania rubra.
Oreopanax dactylifolia (fort).	Microlepia hirta cristata.
Dieffenbachia nobilis.	Corypha Gebanga.
Nephrolepis davalioïdes furcans.	Zamia Lehmami.
Attaccia cristata (fleuri).	Musa vittata.
Anthurium Scherzerianum var. Vetchi (fleuri).	Begonia diadema.
	Pritchardia pacifica.
Bactris Binotii.	Pandanus Veitchi.
Sphœrogyne latifolia.	Vriesea Glaziouana.

Le même horticulteur présentait en outre quelques plantes de récente introduction, telles que :

Wormia Burbidgii.	Gymnogramma schizophylla gloriosa.	Nepenthes Mastersiana.
Adianthum Collisii.		Begonia gogoensis.
Phyllanthus Chantrierii.	Licuala grandis.	Piper ornatum, etc.

A citer encore du même exposant un superbe exemplaire d'une plante assez rare : l'Anthurium Veitchii, puis des Caladiums, Begonias, Agaves et Roses de semis.

M. Devert, horticulteur à Monplaisir, exposait une collection générale de plantes de serre chaude, dont les spécimens étaient irréprochablement cultivés. Il faudrait tout citer dans son lot ; je me bornerai cependant à quelques espèces, telles que :

Araucaria glauca.
Curculigo fol. variegata.
Dracœna gloriosa.
Dracœna Youngi.
Pandamus Vetchii.
Anthurium macrophyllum.
Zamia Lehmani.
Striletzia reginœ (en fleur).

Le même exposant présentait aussi une superbe collection de Pélargoniums à grandes fleurs qui a fait l'admiration des visiteurs.

M. Et. Schmitt, horticulteur à Vaise, avait une exposition composée de genres bien choisis et d'espèces de premier mérite. Citons :

1° Un lot de cinquante variétés de Rhododendrums en fleurs. En juin, sous le climat de Lyon, il faut retarder les Rhododendrums si on veut les avoir en fleurs ; il faut donc ajouter au mérite des variétés exposées par M. Schmitt celui de la difficulté vaincue par le travail.

2° Un lot d'*Azalea pontica* et *indica*, de Clématites et de Kalmia en fleurs ;

3° Deux plantes de semis : un *Anthurium Andreanum*, variété naine et très florifère, et un *Araucaria excelsa* au feuillage plus fin que le type ;

4° Une collection générale de plantes variées en espèces de choix dont beaucoup étaient fleuries, quelques-unes représentées par de forts exemplaires, mais toutes bien cultivées. Il faudrait tout citer dans ce lot, comme dans beaucoup d'autres, je signalerai seulement en Orchidées :

Lælia purpurata (fort).
Odontoglossum Pescatorei.
— hastilabium.
— vexillarium.
— — rubellum.
Cypripedium lœvigatum.
— Lawrenceanum.
Cypripedium Sodeni.
Masdevallia ignea.
— Harryana.
— Van Houttei.
— Lindeni.
Oncidium Krammeri.
Luridum vittatum.

Et d'autres plantes telles que :

Dracœna Casanova.
— Thompsoni.
— Mme Lecoq-Dumesnil.
— Regalis.
— Perreyi.
Nepenthes (plusieurs).
Latania glaucophylla.
— Tillandsia tessellata.
Clivia miniata superba.
Asparagus tenuissimus.
Asparagus plumosus nanus.
Anthurium carneum.
— Scherzerianum, var. Schmitti.
— Andreanum.
Begonia incarnata.
— Eug. Vallerand et Ed. Pynaert, deux nouvelles variétés du plus grand mérite.

Pelargoniums grandiflorum, zonale, latæripes, etc. — Les genres dont les noms précèdent jouent un rôle tellement considérable dans l'horticulture d'ornement, que chacun s'intéresse aux progrès qu'ils peuvent faire. On note avec soin les variétés nouvelles, les gains heureux, les coloris nouveaux, les formes excentriques et enfin les plantes à effet, floribondes et bonnes à *massifer*, ainsi que les appelle mon ami Jules Carétien.

Les exposants de ces catégories de *Pelargonium*, que beaucoup persistent à nommer Geranium, étaient au nombre de six : MM. Rozain-Boucharlat, Hoste, Devert, Beurrier (Jean), Guillet et Grillet. On trouvera sur la liste des récompenses l'énumération de leurs lots. Je ne les citerai pas tous ici pour ne pas allonger trop ce compte-rendu. MM. Grillet, Guillet et Beurrier (Jean) ont montré qu'ils étaient d'excellents et soigneux cultivateurs et que leurs lots ou leurs collections contenaient l'élite des variétés.

MM. Rozain-Boucharlat et Hoste dont les collections sont bien connues ont encore prouvé cette année qu'ils ne reculaient pas devant les dépenses pour se procurer les variétés nouvelles, les nouveautés comme on dit.

Je note dans les Pelargonium doubles de MM. Rozain-Boucharlat, horticulteur à Cuire-les-Lyon, les variétés :

Marquise de Laigle.
M. Roche Alix.
M. Florentin.
Volcan.
Blanc parfait.
Paul Quequignon.
Mme Grillet.
Baron Duranteau.
Général Farre.
V. Bleu.
Faidherbe.
Explosion.
La Candeur.
Peter Henderson.

Et dans ceux de M. Hoste, horticulteur à Monplaisir-Lyon.

Alfred Bel, rose éclatant.
Bac-Ninh, saumon à bords roses.
Belle Nancéienne, rose chair, centre saumon.
Carolus Duran, riche amarante velouté.
Général Millot, pourpre marron foncé.
Jean Liabaud (Hoste), lie de vin violacé.
La Vienne, blanc pur.
Le Poitevin, cerise et solférino.
Mme Guilbert, rose pur très frais.
Négro, ponceau velouté très foncé.
Secrétaire Nicolas, rouge garance éclatant.
Viviand-Morel (Hoste), amarante à centre ponceau.

Dans les Pelargonium zonales simples, qui valent bien les doubles, on a l'embarras du choix pour noter les plus belles ; je cite cependant dans le lot de M. Rozain :

Secrétaire Vintouski.
Henry Canell.
Albion.
Etoile polaire.
Dr Orton.
F. Brassac.
Béatrix.
Aurore boréale.
Montrouge.
Dante.
Blanche neige.
M. Victor Dumortière.
Scipion.
Gloire Lyonnaise.
Divine Comédie.
M. Carette.

Et dans celui de M. Hoste :

Capitaine Krebs.	Henri Martin.	Mme Doublat.
Dante.	Gloire de Lorraine.	M. Albert Délaux.
Divine Comédie.	Macbeth.	M. A. Godard.
Gabrielle Hoste.	Mme de la Roque.	Mme Jules Chrétien.

Les *Pelargonium peltatum hybrides* sont relativement nouveaux dans les cultures, mais ils y ont très rapidement conquis une place de premier ordre. Les variétés sont moins nombreuses que dans les autres genres. Dans le lot de M. Rozain, j'ai remarqué :

E. Lemoine.	Gloire de Nancy.	Jeanne d'Arc.
Louis Thibault.	Abondance.	La Rosière.
Albel Carrière.	Massenet.	

Dans celui de M. Hoste :

Alice Crousse, violet amarante, fleurs énormes.
Congo, lilas rosé chatoyant.
Emile Lemoine, capucine éblouissante.
Général Brière de l'Isle, beau carmin.
Général Gordon, riche brique orange.
Hanoï, aurore teinté laque carminée.
Le Printemps, beau rose vif saumoné.
Louis Thibaut, rouge grenat vif.
Madame Thibaut, rose de Chine foncé.
Mademoiselle Laure Daix, groseille clair.
Massenet, groseille violacé foncé.
Soleil couchant, couleur mauve et giroflée.

MM. Rozain et Guillet montraient aussi chacun une jolie collection de Zonales à feuilles colorées.

Les *Pelargonium à grandes fleurs* sont incontestablement supérieurs aux autres genres sous plus d'un rapport ; mais comme ils ne remontent pas ou peu, qu'ils sont plus délicats que les zonales en plein air, ils sont restés de fort belles plantes de collection, d'excellentes plantes de marché, mais ils n'ont pas encore pu décrocher la timbale — petit gobelet qui caractérise la popularité. — Cinq beaux lots ou collections de ce genre étaient là pour séduire les amateurs, et MM. Guillet, Grillet, Rozain, Devert et Beurrier (Jean) ont été fort complimentés pour leur exposition.

Je note les variétés de Pelargonium à grandes fleurs que j'ai surtout remarqués dans le lot de M. Rozain :

La Nation.	Bigotte.	Beauté Lyonnaise.
Princess of Wales.	De Brazza.	Le Niagara.
Sénateur Krantz.	Challemel-Lacour.	Laplace.
Nec plus ultra.	Ed. Perkins.	Mélpomène
Queen of Stripes.	Charles Dikens.	Elegantissima.
Claude Bernard.	Chimène.	Queen Victoria.
Madame Boucharlat.	André Mazure.	

Coleus. — Il est regrettable que les variétés de cette Labiée multicolore, si remarquable par la richesse et la prodigeuse diversité des teintes délicates qui ornent son feuillage, soit devenues si nombreuses, car il est difficile d'en suivre les collections. Cependant nous ne pouvons qu'applaudir au bon choix des variétés exposées par M. Rochet, horticulteur, grande rue de la Croix-Rousse, à Lyon. Parmi les plus belles, nous avons remarqué les suivantes :

Duchesse de Mortemart.	Chilon.	Marcksmann.
Léonard Lille.	Petite Marie.	Pompadour.
Edith Santence.	Florent Pauwels.	
Periandre.	Le Chinois.	

M. Comte avait également un lot du même genre dans lequel les belles variétés ne manquaient pas non plus.

Fuchsias, Lantanas, Petunias. — Encore des plantes populaires qui se vendent chaque année par centaine de milles. Deux belles collections de Fuchsias exposées par MM. Rozain et B. Comte. rivalisent entre elles pour le choix des variétés ; dans celle de M. Rozain je note :

Parachute.	Jules Ferry.	Berquin.
Crépuscule.	L'Avenir.	Gracieux.
Boileau.	Miss Lucy Finis.	Abondance.
Beauty of Savanley.	La Neige.	Léon XIII.

Les Pétunias étaient bien représentés par plusieurs lots appartenant à MM. Rozain-Boucharlat et Rivoire père et fils.

Les Lantanas, plantes qui produisent tout leur éclat dans le midi de la France, et dont M. Ferrand, de Marseille, a obtenu plus d'une belle variété, étaient représentés par un lot unique appartenant à M. Comte.

Cannas. — Le genre *Canna* est désormais inséparable du nom de M. Crozy, l'heureux et persévérant semeur de ce beau genre. Chaque année il obtient des variétés nouvelles qui surpassent les anciennes par leur floribondité, l'éclat ou la grandeur des fleurs. Mais le Canna est surtout dans toute sa beauté à l'automne et il faut savoir gré à M. Crozy d'avoir su vaincre les saisons. Je note dans son exposition les variétés :

Emile Leclerc.	Métral.	Mme Gobet.
Commandant Rivière.	Geoffroy St-Hilaire.	Antonin Crozy.

Pervenches, Résédas, Capucines. — Trois genres bien connus qui charment la vue ou titillent agréablement les papilles nasales des gens qui ont le bonheur d'y voir clair ou de ne pas être perpétuellement affligé de coryza. Le Réséda c'est laid mais ça sent si bon — et ça se vend ; — les Pervenches, ô Jean-Jacques ! se cachaient sous les buissons des Charmettes ou leur grand œil bleu, te lorgnait indiscrètement. Celles de Madagascar moins timides, se dressent sur leurs tiges raides, montrent leurs grandes corolles assises sur des feuilles brillantes: M. Stingue nous montre qu'il sait les cultiver, comme M. Drevet, horticulteur à Montchat et Molin, savent cultiver les Résédas.

La jolie collection de Capucines exposée faisait honneur à M. Lapeute horticulteur à Monplaisir.

(*A suivre*). V. V.-M.

LISTE DES RÉCOMPENSES

accordées à l'Exposition d'Horticulture tenue à Lyon Place Perrache, du 3 au 7 juin 1885

—

Grand Prix d'Honneur décerné à M. B. Comte

Horticulteur à Lyon-Vaise, pour l'ensemble de son exposition, qui a obtenu les médailles suivantes :

Plantes de semis non au commerce.	Or	10 points
Collection de plantes de récente introduction.	Or	10
Collection générale de plantes de serre	Grande or	15
— de plantes de serre fleuries	Or	10
— de 60 Palmiers	Or	10
— de 25 Cycadées	Or	10
— de 150 Fougères herbacées	Or	10
— de 80 Bromeliacées	Or	10
— de 100 Caladiums	Or	10
— de 50 Marantacées.	Or	10
— de 100 Dracœna	Grande or	15
— de 50 Croton	Or	10
— de 100 Coleus.	vermeil	6
Pour une plante d'un mérite exceptionnel	Gr. vermeil	8
Collection de 50 Agaves, etc.	vermeil	6
Lot de 25 Araucaria	Gr. argent	4
Collection de 80 Fuchsia	Gr. argent	4
— de 30 Lantana	Gr. argent	4
TOTAL.		162 points

Prix d'Honneur donné par M. Henri Vilmorin, président du Jury, décerné à MM. F. Morel et Fils

Architectes Paysagistes à Lyon-Vaise, pour l'ensemble de leur exposition, qui a obtenu les médailles suivantes :

Arbres et Arbustes introduits et n'étant pas au commerce. .	Or	10 points
Arbres et Arbustes de semis non au commerce.	Gr. vermeil	8
Collection d'arbres et arbustes récemment introduits. . . .	Gr. vermeil	8
Collection d'arbres et arbustes introduits par l'exposant . .	Or	10
Collection générale de Conifères.	Grande Or	15
Collection de 50 Conifères forts	Or	10
Lot de 50 Conifères	Gr. vermeil	8
Collection d'arbres et arbustes à feuilles persistantes. . . .	Gr. vermeil	8
Collection de Magnolia	Gr. vermeil	8
— de 25 Evonymus.	Argent	2
— de 50 Ilex	Gr. vermeil	8
Lot de 15 Ilex forts.	Vermeil	6
Collection de 30 Aucuba.	Gr. argent	4
Lot de 20 Yucca	Gr. argent	4
Lot de 10 Bambous.	Gr. argent	4
Collection de Bambous	Gr. argent	4
Collection d'Erables japonais.	vermeil	6
Collection de 50 Clématites	Or	10
Pour un arbre d'un mérite exceptionnel	Argent	2
Collection de plantes vivaces.	Vermeil	6
— de 60 Fougères de plein air.	Vermeil	6
— de 100 arbres et arbustes en branches coupées .	Gr. argent	4
	Total	151 points

1re Section : **Plantes de serre.**

1re Section du Jury : MM. JACQUEMET-BONNEFONT, d'Annonay, *Président ;* CEUZIN-JACOB, de Châlons ; F. GUNTHERT, de Vevey (Suisse); JAMBON, de Grenoble ; MAZEL, de Marseille, *secrétaire.*

Plantes de semis, non au commerce. — Médaille d'or, M. Comte. Méd. de vermeil, M. Schmitt. Méd. de vermeil, M. Rozain-Boucharlat. Méd. d'argent, M. Stingue.

Collection de plantes de récente introduction. — Méd. d'or, M. Comte. Grande méd. de vermeil, M. Liabaud.

Collection générale de plantes de serre. — Grande méd. d'or, M. Comte. Méd. d'or, M. Schmitt. Méd. d'or, M. Devert. Grande méd. de vermeil, M. Liabaud.

Collection de 100 *plantes de serre.* — Méd. de vermeil, M. Cousançat.

Collection de plantes fleuries. — Méd. d'or, M. Comte.

Collection de 60 *Palmiers.* — Méd. d'or, M. Comte.

Lot de 50 *Phœnix.* — Grande méd. d'argent, M. Jacquet.

Collection de 25 *Cycadées.* — Méd. d'or, M. Comte.

Collection de 50 *Fougères herbacées.* — Méd. d'or, M. Comte.

Lot de 50 *Adiantum.* — Méd. d'argent, M. Jean Beurrier.

Collection d'Adiantum. — Méd. d'argent, M. Cousançat.

Collection de 80 *Broméliacées.* — Méd. d'or, M. Comte.

Collection de 100 *Caladium.* — Méd. d'or, M. Comte. Méd. d'or, M. Schmitt.

Collection de 50 *Marantacées.* — Méd. d'or, M. Comte.

Collection de 100 *Dracæna.* — Grande méd. d'or, M. Comte.

Collection de 50 *Croton.* — Grande méd. d'or, M. Chomer. Méd. d'or, M. Comte.

Collection de 100 *Begonia à feuillage ornemental.* — Méd. de vermeil, Mme veuve Joly.

Lot de Begonia à feuillage ornemental. — Grande méd. de vermeil, M. J. Charreton.

Collection de 100 *Coleus.* — Grande méd. de vermeil, M. Rochet. Méd. de vermeil, M. Comte.

Pour une plante d'un mérite exceptionnel. — Grande méd. de vermeil, M. Comte. Méd. de vermeil, M. Liabaud.

Pour une ou plusieurs plantes remarquables par leur développement. — Méd. de vermeil, M. Jacquet. Méd. de vermeil, M. Martichon.

Collection de plantes ligneuses fleuries. — Méd. de vermeil, M. Schmitt.

Collection de 25 *Bruyères.* — Grande méd. d'argent, M. Drevet.

Collection de 50 *Agaves, etc.* — Méd. de vermeil, M. Comte.

Collection de 150 *Cactées.* — Méd. d'or, M. Lassonnerie jeune.

Lot de 25 *Araucaria.* — Grande méd. d'argent, M. Comte. Méd. d'argent, M. Musset.

Lot de 50 *Dracœna indivisa.* — Grande méd. d'argent, M. Jacquet. Méd. d'argent, M. Boucharlat.

Lot de Dasilirion. — Grande méd. d'argent, M. Jacquet.

Lot de 50 *Aralia Sieboldii.* — Méd. d'argent, M. Drevet.

Lot d'Apidistra. — Grande méd. de vermeil, M. Labruyère.

Lot de 25 *Orangers.* — Grande méd. d'argent, M. Bellisse.

Lot de Lavatera arborea variegata. — Méd. d'argent, MM. Rivoire père et fils.

Lot d'Ophiopogon. — Méd. d'argent, M. Labruyère.

PLANTES MOLLES ET HERBACÉES

Collection de 100 *Pelargonium grandiflorum.* — Méd. d'or, M. Rozain. Grande méd. de vermeil, M. Guillet.

Lot de 50 *Pelargonium grandiflorum.* — Grande méd. de vermeil, M. Jean Beurrier. Méd. de vermeil, M. Devert. Grande méd. d'argent, M. Grillet.

Collection de 100 *Pelargonium zonale doubles et simples.* — Grande méd. de vermeil, M. Rozain. Méd. de vermeil, M. Hoste. Grande méd. d'argent, M. Guillet.

Collection de 50 *Pelargonium zonale doubles.* — Méd. d'argent, M. Guillet.

Collection de 50 *Pelargonium zonale simples.* — Méd. d'argent, M. Guillet.

Collection de 50 *Pelargonium à feuillage coloré.* — Méd. d'argent, M. Rozain. Méd. d'argent, M. Guillet.

Collection de 30 *Pelargonium peltatum.* — Grande méd. d'argent, M. Rozain. Méd. d'argent, M. Hoste.

Collection de 80 *Fuchsia.* — Méd. de vermeil, M. Rozain. Grande méd. d'argent, M. Comte.

Collection de 30 *Lantana.* — Grande méd. d'argent, M. Comte.

Collection de 60 *Petunia doubles et simples.* — Grande méd. d'argent, M. Rozain.

Collection de 50 *Canna.* — Méd. de vermeil, M. Crozy.

Lot de Pervenches de Madagascar. — Méd. d'argent, M. Stingue.

Lot de 50 *Reseda.* — Grande méd. d'argent, M. Molin. Grande méd. d'argent, M. Drevet.

Lot de Capucines. — Méd. d'argent, M. Lapeute.

Lot de 80 *Petunias simples et doubles.* — Grande méd. d'argent. MM. Rivoire père et fils.

2e Section : **Arboriculture fruitière et ornementale.**

2e Section du Jury : MM. TRANSON, d'Orléans, *président* ; TEZIER, de Valence : BOCCARD, de Genève (Suisse); DESFOSSES, d'Orléans, *secrétaire*.

Arbres et arbustes introduits par l'exposant et non au commerce.—Méd. d'or, MM. F. Morel et fils.

Arbres, arbustes et plantes de semis, non au commerce. — Grande méd. de vermeil, MM. F. Morel et fils. Méd. de vermeil, M. Métral. Méd. d'argent, M. Simon Henry. Méd. d'argent, MM. Joannon père et fils.

Collection d'arbres et d'arbustes, récemment introduits. — Méd. d'or, M. Jacquier fils. Grande méd. de vermeil, MM. F. Morel et fils. Méd. de vermeil, M. Lagrange.

Collection d'arbres obtenus ou introduits par l'exposant. — Méd. d'or, MM. F. Morel et fils.

Collection générale de conifères. — Grande méd. d'or, MM. F. Morel et fils. Méd. d'or, MM. Cuissard et Barret.

Collection de 50 *conifères en forts exemplaires.* — Méd. d'or, MM. F. Morel et fils.

Lot de 50 *conifères.* — Grande méd. de vermeil, MM. F. Morel et fils.

Lot de Pinus. — Méd. de vermeil, M. Jacquier fils.

Collection de Biota, Thuya et Chamæcyparis. — Méd. de vermeil, M. Jacquier fils.

Collection d'arbres et arbustes à feuilles persistantes. — Méd. d'or, M. Jacquier fils. Grande méd. de vermeil, MM. F. Morel et fils.

Lot de 12 *Magnolia grandiflora.*—Grande méd. de vermeil, M. Jacquier fils.

Collection de Magnolia. — Grande méd. de vermeil, MM. F. Morel et fils.

Collection de 25 *Enovymus.* — Grande méd. d'argent, M. Louis Gorret. Méd. d'argent, M. Jacquier fils. Méd. d'argent, MM. F. Morel et fils.

Collection d'Ilex. — Grande méd. de vermeil, MM. F. Morel et fils.

Lot de 15 *Ilex en forts exemplaires.* — Méd. de vermeil, MM. F. Morel et fils.

Collection de 30 *Aucuba.* — Grande méd. d'argent, MM. F. Morel et fils. Méd. d'argent, M. Louis Gorret.

Lot de 20 *Yucca.* — Grande méd. d'argent, MM. F. Morel et fils.

Lot de 10 *Bambous.* — Grande méd. d'argent, MM. F. Morel et fils.

Collection de Bambous. — Grande méd. d'argent, MM. F. Morel et fils.

Lot d'Ilex. — Méd. d'argent, M. Pitrat.

Lot d'Aucuba. — Méd. d'argent, M. Pitrat. Méd. d'argent, M. Revol.

Lot de Buxus. — Méd. d'argent, M. Pitrat.

Lot d'Erables japonais. — Méd. de vermeil, MM. F. Morel et fils.

Collection de 50 *Clématites.* — Méd. d'or, MM. F. Morel et fils.

Collection de 50 *Rhododendron.* — Grande méd. de vermeil, M. Schmitt.

Pour un arbre d'un mérite exceptionnel. — Grande méd. de vermeil, M. Jacquier fils. Méd. d'argent, MM. F. Morel et fils.

Pour un ou plusieurs arbres ou arbustes remarquables par leur développement. — Méd. d'argent, M. Jacquet.

PLANTES HERBACÉES

Collection de plantes vivaces. — Méd. de vermeil, MM. F. Morel et fils

Lot de 60 *Œillets.* — Grande méd. d'argent, M. Drevet. Méd. d'argent, M. Molin.

Collection de 60 *Fougères de plein air.* — Méd. de vermeil, MM. F. Morel et fils.

Lot de 50 *Anémones.* — Grande méd. d'argent, M. Boucharlat.

Lot de 150 *Pensées.* — Méd. d'argent, M. Champalle. Méd. d'argent, M. Chavrier.

Lot de Phlox Drummondii. — Grande méd. d'argent, MM. L. Lille et Beney. Méd. d'argent, M. Molin.

Lot de Zinnia. — Méd. d'argent, M. Drevet.

Lot de Statice Suwarowi. — Méd. de vermeil, M. Boucharlat.

Lot de Giroflées. — Grande méd. d'argent, MM. Lille et Beney.

Lot de Digitales. — Méd. d'argent, M. Collet.

Lot de Mimulus. — Grande méd. d'argent, MM. Lille et Beney.

ARBORICULTURE FRUITIÈRE

Collection de fruits de la saison. — Grande méd. d'argent, M. F. Villard.

Collection de fruits conservés. — Grande méd. d'argent, M. Bouchard. Grande méd. d'argent, M. Juttet.

Collection de Cerises. — Grande méd. d'argent, M. Valla.

Lot d'arbres fruitiers. — Grande méd. d'argent, M. Combet (Mathieu).

Vignes greffées en pots. — Méd. d'or, M. Grégoire.

3e Section : **Roses, Rosiers et Fleurs coupées.**

3e Section du Jury : MM. Henri VILMORIN, de Paris, *président;* Eugène VERDIER, de Paris; COCHET, de Suisnes; PFAFF, de Saint-Chamond; E. FORGEOT, de Paris, *secrétaire.*

ROSES

Pour une Rose de semis, non au commerce. — Méd. d'or, M. Lacharme, pour la rose Clara Cochet. Grande méd. de vermeil, M. Dubreuil, pour la rose Mme la marquise de Vivens. Méd. de vermeil, M. A. Bernaix, pour la rose Mme Scipion Cochet. Méd. de vermeil, M. A. Bernaix, pour la rose Vicomtesse de Wauthier. Méd. d'argent, M. A. Bernaix, pour la rose Mme A. Etienne.

Collection générale de roses. — Grande méd. d'or, M. A Bernaix. Méd. d'or, MM. J. Pernet fils-Ducher. Grande médaille de vermeil, M. Schwartz. Méd. de vermeil, M. Duché jeune. Grande méd. d'argent, M. Bonnaire.

Collection de 100 *roses.* — Méd. de vermeil, M. Dubreuil. Grande méd. d'argent, M. Duché jeune. Méd. d'argent, MM. J.-B. Guillot et fils.

Collection des 50 *plus belles roses.* — Grande méd. d'argent, M. A. Bernaix. Méd. d'argent, MM. J.-B. Guillot et fils.

Collection de 30 *variétés de Roses obtenues par l'exposant.* — Grande méd. de vermeil, MM. J. B. Guillot et fils.

ROSIERS

Collection de Rosiers nains. — Méd. d'or, M. Schwartz. Grande méd. de vermeil, MM. J.-B. Guillot et fils.

Collection de Rosiers tiges. — Méd. d'or, M. Schwartz. Méd. de vermeil, M. J. Pernet fils-Ducher.

Collection de 50 *rosiers en forts exemplaires.* — Grande méd. de vermeil, M. Schwartz. Méd. de vermeil, M. Gamond. Méd. d'argent, M. Dubreuil.

Collection des 25 *meilleurs rosiers pour la culture en pots.* — Grande méd. d'argent, M. Schwartz.

Collection de 25 *rosiers obtenus par l'exposant.* — Grande médaille de vermeil, MM. J.-B. Guillot et fils.

PLANTES ET FLEURS COUPÉES

Collection de 100 *arbres et arbustes.* — Grande méd. d'argent, MM. F. Morel et fils.

Collection de fleurs coupées. — Méd. de vermeil, MM. Léonard Lille et Beney. Méd. d'argent, MM. Rivoire père et fils.

Collection de 50 *graminées en tiges sèches.* — Méd. d'argent, M. Molin.

Lot de Petunias, en fleurs coupées. — Méd. d'argent, M. Guillet.

Lot de Pensées, en fleurs coupées. — Méd. d'argent, M. Boucharlat.

BOUQUETS, COURONNES, ETC.

Collection de bouquets, couronnes, milieux de table, etc. — Méd. d'or, M. Combet-Cordier. Grande méd. de vermeil, M. Musset. Méd. de vermeil, M. Desbois.

Lot de 3 *bouquets.* — Méd. d'argent, Mme Noirot.

Bouquets de fleurs sèches. — Grande méd. d'argent, M. Molin.

4e Section : **Culture maraîchère.**

4e Section du Jury: MM. Henri VERILHAC, d'Annonay, *Président;* CLAUZIER, d'Oullins; L. GATTEL, de Vienne; CORBIN, de Lachassagne, *Secrétaire.*

Pour un légume nouveau. — Grande méd. d'argent, M. Chipier. Méd. d'argent, M. Guerry.

Collection générale de légumes. — Méd. d'or, MM. Rivoire père et fils. Grande méd. de vermeil, M. F. Villard. Méd. de vermeil, M. Joseph Jacquier fils. Grande méd. d'argent, M. Guerry. Méd. d'argent, M. Clapot.

Lot d'asperges. — Grande méd. d'argent, M. Guichard. Méd. d'argent, M. Marchand. Méd. d'agent, M. Berthier.

Collection de pommes de terre. — Grande méd. de vermeil, M. Chipier. Méd. de vermeil, M. Aumiot.

Lot de champignons. — Grande méd. d'argent, MM. Dupuy et Ce.

Collection de 50 *variétés de Fraisiers.* — Méd. de vermeil, M. Marchand.

Lot de 50 *Fraisiers.* — Méd. d'argent, M. Valla.

Lot d'Artichauts. — Méd. d'argent, M. Bonnement.

Lot de Pissenlits. — Mention, M. Bonnement.

Culture comparative de Pommes de terre hâtives.—Méd. d'argent, MM. Rivoire père et fils.

Collection de plantes fourragères.— Méd. de vermeil, MM. Rivoire père et fils.

5e Section : **Art et Industrie horticoles.**

5e Section du Jury . MM. BUFFAUD, de Lyon, *président* ; JOURNOUD, de Lyon ; DESPIERRE, de Lyon ; BABOUD fils, de Thoissey, *secrétaire*.

Dessins et plans de jardins. — Médaille d'argent, M. Cordioux. Mention, M. L. Van der Swaelmen. Mention, M. Chaninet.

Serres et Châssis. — Méd. d'or, M. Burnichon. Grande méd. de vermeil M. Guinat.

Appareils de chauffage. — Grande méd. de vermeil, M. Drevet. Méd. de vermeil, MM. Vigué et Ce. Méd. d'argent, M. Paul Lebœuf.

Serrurerie artistique. — Grande méd. de vermeil, M. Tranchant.

Constructions rustiques, rochers, grottes, pavillons. — Méd. de vermeil, M. Voland. Méd. de vermeil, M. Joly. Grande méd. d'argent, M. Favier. Méd. d'argent, M. Pelletier Méd. d'argent, M. Laroche. Méd. d'argent, M. Jouffray.

Ameublement de jardins. — Méd. d'or, M. Tranchant. Grande méd. de vermeil. M. Lespinasse. Méd. de vermeil, MM. Dumas frères. Grande méd. d'argent, M.Vincent. Méd. d'argent, M. Bourget. Méd. d'argent, M. Voland. Méd. d'argent, M. Charnay.

Machines, ustensiles et outils. — Méd. de vermeil, M. Guérin. Grande méd. d'argent, M. Plisssonnier. Méd. d'argent : MM. Lamur, Pingeon, Lafay, Benevolo, Fayel. Mentions : MM. Thomé, Armanet et Ce, Berdaguer, Ferrier, Chemin, Tournu, Weitz.

Etiquettes de jardins. — Mention, M. Cortot.

Photographies de fleurs et de fruits. — Méd. de vermeil, M. Bernoud.

Statues. — Méd. d'argent, MM. Gonnella et Barbarin.

Fleurs conservées. — Mention, M. Joie.

Tableaux de plantes sèches. — Mention, Mme Pichat.

Cache-pots et vases en paille. - Mention, Mme Pin.

Terre de bruyère. — Mention, M. Clapéron.

Hors concours.

MM. Luizet père et fils ont exposé, hors concours, des Rhododendrons et des Plans de jardins.

M. Pecoud, horticulteur, rue de la Villette, du Lilas blanc.

M. A. Barriot fils, des Plans de jardins.

M. Gaillot, des Meubles de jardins.

M. Nicolas, l'Insecticide Guilbert, des Thermomètres de couche et des Graminées sèches.

M. Dantin, son Mastic à greffer.

Certifié conforme aux décisions du Jury.

Lyon, le 3 juin 1885.

L'un des Secrétaires de la Commission, B. Couzançat.

Concours régional agricole de Valence. — Nous sommes heureux de faire connaître à nos lecteurs que la prime d'honneur à l'horticulture décernée à l'occasion du Concours régional qui s'est tenu à Valence (Drôme) du 16 au 25 mai dernier, a été attribuée à notre collègue, M. Ch. Reboul, horticulteur-pépiniériste à Montélimar. On sait que la Prime d'honneur à l'Horticulture consiste en un objet d'art de 200 fr. et une somme de 1,000 fr. Pour son exposition de roses, de conifères, etc., M. Reboul a encore obtenu une médaille d'argent et une prime de 250 fr.

C'est encore deux de nos collègues, MM. Tezier frères, de Valence, qui ont obtenu le prix cultural consistant en un objet d'art de 500 fr. et une somme de 2,000 fr.

Dans l'enceinte du Concours régional, Mme veuve Desblanc et fils, de Valence, avaient une belle exposition de plantes diverses de serre chaude ou tempérée qui ont été fort admirées.

M. Perrier fils, horticulteur à Bourg-les-Valence, montrait également des plantes très bien cultivées dans les genres *Caladium*, Begonia rex, Pelargonium, etc.

—

Stachys affinis. — Les plantes comestibles de la famille des Labiées ne sont pas communes dans les cultures et je crois qu'on y rencontre plus de condiments agréables que d'aliments sérieux. Ce n'est pas encore, je pense, le *Stachys affinis* que M. Pailleux a fait connaître dans le *Potager d'un curieux*, qui aidera à changer les termes de cette proposition.

Le pain fabriqué jadis en temps de disette avec les rhizomes de *Stachys palustris* avait un goût de pharmacie tellement prononcé que le plus mauvais pain d'avoine lui était bien préférable ; les Anglais et les Irlandais n'en firent que très rarement usage. Il y a cependant deux plantes de la famille qui ont d'assez beaux tubercules, bien supérieurs en grosseur à ceux du *Stachys affinis* mentionné par M. Pailleux ; ce sont les *Nepeta* et *Phlomis tuberosa*, mais je doute qu'ils parviennent jamais à remplacer la pomme de terre ou les topinambours.

Le *Stachys affinis* pourra figurer sur les tables des personnes friandes de mets nouveaux, mais je ne le crois pas destiné à devenir un légume important.

—

Masdevallia. — M. Ménand, horticulteur à Albany, m'écrivait un jour : ici, on ne parle plus que d'Orchidées, les amateurs ne veulent plus autre chose. » En Angleterre les amateurs d'Orchidées se comptent par centaines et quelques-uns font de véritables folies pour quelques espèces rares. En Belgique c'est un peu la même

chose. La France était un peu restée en retard et ne cultivait les Orchidées que comme on cultive un autre genre ; mais la voilà qui suit le mouvement. En effet, à chaque séance de la Société nationale d'horticulture de France les horticulteurs parisiens et les jardiniers d'amateurs apportent des Orchidées sur le bureau, et ces plantes bizarres paraissent faire la joie de leurs heureux propriétaires. Et pour bien marquer que l'*orchidomanie* ou l'*orchidophilie* s'étend de proche en proche, aux notes, mentions et articles épars dans les revues horticoles, aux dessins et chromos représentant différentes espèces, parsemés dans les journaux, ont succédé des publications spéciales telles que l'*Orchidophile* et le *Lindenia* qui ne s'occupent que des mille petits riens qui constituent cette famille plus bizarre que noble et dont les enfants sont d'autant plus choyés qu'ils sont plus rares.

Jusqu'à un certain point — puisqu'à des époques déterminées le public s'engoue d'un genre ou d'une autre — je ne vois aucun inconvénient à ce que les amateurs s'occupent d'Orchidées, surtout des belles espèces, qui fleurissent bien et qui montrent autre chose que des feuilles raides, grisâtres, tachées, plantées sur une vieille écorce ou dans un panier en sapin raboté que le jardinier seringue quatre fois par jour. Parmi ces espèces à cultiver M. Duval de Versailles signale le *Masdevallia Veitchi* dont une fleur a duré soixante-dix-huit jours, et ajoute qu'un de ses amis garde dans sa *chambre* un pied de *Masdevallia ignæa* qui s'y porte bien et fleurit dans ces conditions défavorables.

PLANTES NOUVELLES. — CATALOGUES

P.-M. DEFOUR, horticulteur-fleuriste, *Villa des Fleurs*, à Antibes (Alpes-Maritimes). — Circulaire annonçant la mise en vente d'Anémones, Renoncules, Narcisses, Jacinthes, Œillets remontants, Fraisiers, etc.

Concours établis par l'Association horticole lyonnaise

AVIS. — Les personnes qui désirent prendre part cette année aux concours spéciaux, devront adresser leur demande à M. Viviand-Morel, cours Lafayette prolongé, 61, à Villeurbanne-lès-Lyon, avant le 15 juillet prochain.

Voir pour les conditions des Concours, *Lyon-Horticole* n° 10, année 1885.

LE GÉRANT : **V. VIVIAND-MOREL.**

Lyon. — Imp. du Salut Public. — Bellon, r. de la République, 33

CHRONIQUE

Le pont de la Guillotière. — J'ai lu dans la chronique d'un grand journal de Lyon une note qui m'a navré ; elle était ainsi conçue : « Depuis quelques jours on répare le pont de la Guillotière ; il en a besoin. Les piles sur lesquelles s'épanouissent entre les joints des pierres de taille une *flore des plus variées* ont été débarrassées de cette végétation dont l'action lente mais continue avait déjà sur plus d'un point désagrégé les énormes blocs de pierre. »

A l'exemple de M. X., qui avait publié la *Flore du clocher d'Ainay*, j'avais l'intention d'énumérer les espèces qui croissent sur les piles du pont de la Guillotière. Me voilà volé ; je dois renoncer à mon projet. J'avais déjà reconnu à l'œil nu plus de cinquante espèces sans compter le fameux pommier de la troisième pile à droite, ni le saule Marceau de la cinquième à gauche, et je n'estimais pas à moins 150 le nombre des phanérogames qu'une bonne lunette m'aurait fait découvrir. N'en parlons plus.

Je regrette surtout la disparition du fameux pommier, qui était peut-être une excellente variété. Ce pommier constituait à mon actif une mine inépuisable alimentée par tous les incrédules de ma connaissance. Vous comprenez, amis lecteurs, quand je parlais d'un pommier qui croissait sur le pont le plus fréquenté de Lyon on me riait irrévencieusement au nez. Comme aux courses, j'engageai alors chaque fois que la chose arrivait un pari sérieux, un dîner par exemple, que l'autre perdait, mais qu'il ne payait pas toujours. Pauvre Yorick ! pauvre pommier ! Que deviendront les botanistes si aux cultivateurs qui défrichent les champs et détruisent toute végétation spontanée viennent encore se joindre les ingénieurs des ponts et chaussées et les cantonniers de la voirie ? Je n'ose sans frémir, penser aux résultats d'une pareille collaboration.

M. Lemoine, chevalier de la Légion d'honneur. — Bravo, M. le Ministre, voilà une croix bien placée.

La distinction dont M. V. Lemoine, horticulteur à Nancy, vient d'être l'objet, honore non-seulement l'habile praticien pour qui les lois de la fécondation et de l'hybridation n'ont pas de secret, mais l'horticulture française tout entière.

M. Lemoine, comme chacun sait, a été non-seulement l'obtenteur de variétés florales hors ligne, le créateur d'hybrides remarquables qui ont, pendant vingt ans, alimenté un trafic commercial important, mais encore avec quelques autres semeurs, il est de ceux qui ont le plus contribué à maintenir au niveau élevé où nous les voyons actuellement la plupart des collections de plantes qui ornent nos jardins.

M. Lemoine a été décoré à l'occasion du Concours régional de Nancy.

—

Semis en juillet. — Si la routine n'était pas plus forte que les meilleurs raisonnements, ne devrait-on pas perdre l'habitude de semer certaines plantes à des époques qui ne leur conviennent pas. Je sème en juillet et août des graines qui germent fort bien étant semées à cette époque, mais qui ne germeraient pas si je les semais deux ou trois mois plus tard. Les rosiers sauvages lèvent tous au printemps quand on les sème en juillet. Ils ne germent plus que par moitié en août et presque pas du tout en octobre.

Les Fraxinelles, Pivoines, Aconit, Smilax, Ruscus, et tant d'autres sont dans les mêmes conditions.

Il est donc très important de rompre une bonne fois avec la routine et de faire certains semis aux bonnes époques.

—

Cladrastis tinctoria. — M. L. Neumann, jardinier en chef au château de Compiègne, a publié dans la *Revue horticole* une note sur le *Cladrastis tinctoria*, plus connu dans les cultures sous le nom de *Virgilia lutea* Mchx. Dans cette note il fait ressortir le mérite de ce bel arbre qui croît vigoureusement dans les plus mauvais sols et a résisté aux froids intenses de nos hivers les plus rigoureux.

Le *Cladrastis tinctoria* appartient à la famille des Papillonacées ; il est originaire de l'Amérique septentrionale, d'où il a été introduit dans les cultures vers le commencement de ce siècle. Son bois est cassant, mais solide.

L'Exposition d'horticulture (Suite)

Cactées. — Chez les plantes comme chez les hommes, l'oubli suit quelquefois de près la popularité. Où sont-ils ceux qui ont conservé le culte des Cactées ? Que sont devenues les belles collections d'autrefois ? Soyons justes, il y a encore quelques amateurs de *plantes grasses*, mais ils sont rares. M. Rebut reste sous sa tente avec ses spécimens hors ligne, M. Cardona n'a pas le temps d'exposer, et quelques autres préfèrent jouir silencieusement de leurs raretés que de les montrer au public. Heureusement que M. Lassonnerie jeune, horticulteur à Monplaisir, a conservé et augmenté la collection paternelle, et qu'il ne craint pas de la faire connaître. Cette collection est riche en espèces et en beaux exemplaires. Tous les genres y sont représentés : Echinocactes, Mamillaires, Cierges, Pilocierges, Euphorbes, Opuntias, etc.

Begonia à feuillage. — Toujours beaux les Begonia Rex, toujours brodés ou zonés d'argent sur fonds multicolores, et séduisants au possible. On n'en compte plus les variétés. Chaque graine en donne une, chaque plante des milliers. Mais toutes sont belles quand elles sont bien cultivées. C'est le cas pour le lot de M. Charreton, horticulteur à Lyon-Monplaisir, c'est encore le cas pour la belle collection exposée par Madame veuve Joly, horticulteur à Monplaisir.

M. Martichon fils, horticulteur à Cannes, est venu prouver aux Lyonnais qu'avec la collaboration du soleil de la Provence, il s'entend parfaitement à produire des Phœnix (vulgo Dattier) hors ligne.

Je ne sais pas comment s'y prend M. Jacquet, horticulteur à Monplaisir, pour nous montrer à chaque Exposition une série de forts spécimens dans les genres Phœnix, Chamœrops, Evonymus, etc. Cette année, il ajoutait à ces plantes deux très beaux lots de Dracœna indivisa et de Dasilirion.

M. Drevet, horticulteur à Lyon-Montchat, collectionne les *Erica*, — pauvre vieux genre, si beau et si délaissé, — dont il nous montre une série d'espèces fort intéressantes. Ses *Aralia Sieboldii* méritent bien la récompense qu'ils ont obtenue. Quant à ses Zinnias, la culture en était parfaite.

Aspidistra. — Comment diable M. Labruyère, horticulteur à Lyon-Vaise, peut-il produire de pareils *Aspidistra* ? Il est difficile de rencontrer des spécimens plus forts et aussi bien portants. A cinquante centimes la feuille, que de monnaie, mes amis, que de

monnaie. M. Labruyère présentait en outre un lot d'*Ophiopogon* qui a été fort admiré.

Araucaria. — M. Musset, fleuriste, place des Terreaux, avec sa belle exposition de bouquets, montrait une quantité de ces jolis *Araucaria excelsa* qui étaient si rares autrefois et qu'on cultive si bien aujourd'hui, mais dont le prix est encore assez élevé.

Orangers. — M. Bélisse qui expose habituellement les plus beaux Cycas qu'il y ait sur la place de Lyon, ainsi qu'une foule d'autres genres qu'il excelle à cultiver, s'est cantonné cette fois dans le genre Oranger dont il présente de belles variétés en exemplaires moyens et en jolies têtes portées sur des pieds droits comme un I. Avis aux amateurs.

Lavatera arborea. — MM. Rivoire père et fils nous présentent cette belle malvacée avec des feuilles panachées de blanc sur vert pâle. Cette espèce, ou plutôt cette variété, est une plante d'un grand mérite.

Statice Suwarowi. — M. Boucharlat jeune, horticulteur à la Croix-Rousse, a toujours quelques plantes relativement nouvelles à nous montrer. Celle dont le nom précède a étonné bien des gens. Ses Anémones ont séduit bien des yeux et plus d'un amateur a marchandé ses *Dracæna indivisa.*

Digitales. — Que dirait le grand Linné s'il savait que sa Digitale pourpre peut se présenter sous tant de formes ? Il remercierait M. Collet qui, en présentant un joli lot de cette espèce, nous prouve que les noms spécifiques basés sur la couleur, sont souvent des noms ineptes.

Pensées. — MM. Champalle et Chavrier ont pensé qu'un beau lot de pensées figurerait avec honneur à l'Exposition. Et en pensant cela, ils ne se sont point trompés. D'abord les variétés qu'ils présentaient avaient des coloris très variés et des fleurs d'une dimension peu commune.

Œillets. — Les collections de ce genre faisaient un peu beaucoup défaut, mais en revanche deux très jolis lots en quelques variétés étaient exposés par MM. Drevet, de Lyon-Montchat, et Molin, de Lyon. Ceux qui savent avec quels soins nos deux collègues cultivent les plantes se feront aisément une idée de leur exposition.

Mimulus. — Du grec *mimos*, comédien, allusion à la corolle qui ressemble au masque des anciens comédiens. Voilà l'étymologie du mot. Je la trouve bien bonne l'étymologie, et si je n'étais pas habitué aux ressemblances douteuses et longuement tirées par les

cheveux, que les botanistes trouvent entre les plantes et certains objets, je ne sais pas trop ce que je devrais penser de celle-là. Mais laissons l'étymologie à ceux qu'elle intéresse et demandons plutôt MM. L. Lille et Beney, marchands-grainiers à Lyon, comment ils font pour obtenir des Mimulus pareils. Les fleurs en sont énormes, presque régulières, tachetées, diaprées d'une façon si bizarre qu'on ne saurait se lasser de les admirer.

Giroflées, Phlox Drummondii. — Les mêmes exposants présentaient encore, cultivées en pots, des Giroflées fort belles. La Giroflée est une plante populaire, une des vieilles plantes — et elles sont rares, — qui ont résisté aux injures du temps. L'essimplage des Giroflées est une des opérations difficiles du métier, j'allais dire mystérieuse.

Le *Phlox Drummondii* fait de beaux massifs peu coûteux ; ce qui est très important quand les finances sont rares. MM. Léonard Lille et Beney, ainsi que M. Molin, en présentent chacun un joli massif.

N'oublions pas le *Nymphea Caspari* exposé par M. Lagrange ni les deux plantes nouvelles que M. Métral soumettait à l'appréciation du Jury : *Sylphium hybridum* et *Phragmites communis*, variété striée fort jolie.

Arboriculture fruitière et ornementale.

La deuxième section du programme comprenait une série de concours dont la plupart ont été admirablement remplis par quelques exposants. Les lots avaient une valeur exceptionnelle tant par la rareté des espèces présentées que par le nombre et la force des exemplaires. Seule l'arboriculture fruitière, et cela se comprend à cette époque, faisait presque défaut. Cependant nous devons signaler de beaux échantillons d'arbres fruitiers tels que pêchers, poiriers, pommiers, etc., en hautes et basses tiges, exposés par M. Mathieu Combet, pépiniériste à Limonest (Rhône). Puis les fruits conservés de MM. Bouchard, J.-B. Juttet et Villard dont toutes les variétés seraient à mentionner, la collection de cerises exposée par M. Valla, horticulteur, rue de Chasse, à Oullins, demande une mention particulière, car elle était assez nombreuse en excellentes variétés. Les amateurs de ce fruit tentateur auront pu noter dans cette collection les sortes précoces et les sortes tardives.

Arbres et arbustes introduits ou obtenus par l'établissement. — Il y avait plusieurs concours relatifs aux arbres ou arbustes introduits

ou obtenus de semis par l'exposant. Ces concours ne se distinguaient du reste les uns des autres que par les rubriques : non encore ou déjà au commerce.

Les concours de ce genre offrent un grand attrait aux amateurs de nouveautés et ils stimulent le zèle des horticulteurs qui cherchent à obtenir des gains nouveaux au moyen du semis ou bien qui enrichissent l'horticulture par l'introduction de plantes nouvelles.

MM. F. Morel et fils présentent toute une série d'espèces ou de variétés fort intéressantes qu'il faudrait non pas seulement mentionner, mais décrire et faire connaître plus amplement. Ce sont :

Abies Sargenti, superbe espèce à feuilles glauques ; *Fraxinus anomala* à feuilles *entières* et à tige carrée ; *Cornus trifoliata* à feuilles profondement lobées ainsi que son nom l'indique.

Abies Douglasii (deux variétés) ; plusieurs *Aucubas*, ainsi que des variétés de *Chamæcyparis Boursieri*, de *Juniperus chinensis*, un pêcher quelconque à feuilles panachées. Puis quelques Clématites parmi lesquelles cette perle qui porte le nom de François Morel.

Les *Cotoneaster horizontalis* et *lanata* et plusieurs Céanothes demandent une mention particulière.

M. Cl. Jacquier fils, pépiniériste à Monplaisir, montrait comme nouveautés :

Fagus purpurea tricolor, *Eleagnus macrophylla*, *Abies Engelmanii glauca*, *Buxus rosmarinifolia*, *Sambucus racemosa plumosa*, *Fremontia californica*, *Arbutus Zimapani*, etc. Quelques-uns de ces arbres et arbustes sont vraiment très curieux, et il sera intéressant de pouvoir dans quelques années, lorsqu'ils auront pris un plus grand développement, juger de leur effet ornemental.

Un autre arbre malheureusement un peu sensible aux hivers très rigoureux , mais d'un aspect grandiose , était exposé par M. Jacquier fils, nous voulons parler de son *Araucaria imbricata*. Le spécimen exhibé, parfait de forme, avait plus de trois mètres de hauteur. Il a dû tenter bien des gens.

Dans les arbres ou arbustes et plantes de semis non encore au commerce, la liste des récompenses indique comme ayant pris part au concours MM. Simon Henry et Joannon père et fils; je regrette de ne pas avoir vu les espèces qu'ils ont exposées afin de les mentionner ici.

Collection générale de Conifères. — Les conifères, les arbres verts, les résineux, — c'est tout un, — n'ont, comme Tristram Shandy, pas eu de chance le jour de leur baptême. *Conifère* veut à peu près dire porte cône, or, les fruits de beaucoup de genres sont

sphœriques. Arbres *verts :* ils sont plutôt noirs que verts d'abord, ensuite, il ne manque pas d'arbres appartenant à d'autres familles qui sont également verts. Quant à *résineux*, il n'a jamais pu prendre sérieusement.

Mais, quelque soient les noms dont des parrains malheureux ont affublé cette noble famille, je me sens attiré vers ses noirs enfants. J'aime beaucoup le sapin, — dans les montagnes, — et le gin dans les tavernes de Londres. La majesté un peu funèbre des Willingtonia m'étonne toujours; il n'y a que les ifs taillés en forme d'animaux qui me laissent un peu froid.

MM. F. Morel et fils ont montré que la collection qu'ils possèdent comprend non-seulement de très nombreuses espèces, des spécimens de toute beauté, mais encore une série de sortes très rares dans les cultures. Je ne sais pas trop si je dois énumérer toutes les variétés qui m'ont intéressé dans leur lot. Il faudrait alors citer plusieurs Araucarias, des Cèdres bleus et glauques, des Cephalotaxus, des Cyprès chauves, plumeux, rudes, dorés, argentés, changeant, pleureur, nain, élevé, etc. Puis des Genevriers, en veux-tu en voilà; des Ifs droits, érigés ou recourbés; des Pins à faire frémir; des Sapins grecs, canadiens, norwégiens, espagnols, numides, gaulois, japonais, italiens et même parisiens.

On a bien trouvé le moyen d'appeler sapins les *Abies*, pourquoi donc n'a-t-on rien pu mettre à la place de Thuya? Je sais bien qu'il y en a qui les qualifient de *Cyprès*, mais ils confondent ainsi deux choses distinctes. Quoiqu'il en soit, les Thuya de M. Morel étaient si nombreux, que je renonce à les faire connaître.

MM. Cuissard et Barret, dont les belles collections de Conifères sont bien connues, prenaient également part à ce concours et présentaient à l'appréciation du jury une série de belles espèces, parmi lesquelles il est bon de signaler :

Abies concolor.	Abies cilicica.	Thuya Lobbi.
— polita.	Retinospora obtusa aurea	Thuyopsis borealis.
— lasiocarpa.	Cedrus deodora robusta.	Taxus variegata aurea.
— numidica.	Cupressus Udheana glauca.	Abies orientalis.
— Engelmani (très fort sujet).	Juniperus rigida.	— Remonti, etc.

MM. Morel et fils prennent part à deux autres concours concernant les Conifères : l'un relatif à 50 conifères en forts exemplaires, où chacun a pu admirer des sujets hors ligne; l'autre, — un lot de 50 *Biota japonica filiformis*, — d'une culture parfaite. Cette plante mérite d'être notée, car elle est très décorative.

Je signalerai encore, à cette place, du même exposant, quelques collections qui n'ont pas rencontré de concurrents. Ce sont, notamment :

1° Une collection d'*Ilex* fort remarquable qui comprenait l'élite des variétés en spécimens d'une belle force;

2° Un lot et une collection de Bambous ne comptant que de bonnes variétés;

3° Un lot de 20 *Yucca*, parmi lesquelles on remarquait des espèces peu communes;

4° Un lot d'Erables japonais, — ce qu'il y a de mieux dans le genre;

5° Une collection de 50 Clématites en fleurs.

Pinus. — Le programme mentionnait une série de concours relatifs aux différents genres de Conifères. Les *Pins* étaient particulièrement bien représentés. La collection de M. Jacquier fils, horticulteur à Monplaisir, était composée d'exemplaires vigoureux dont quelques-uns de forte taille. Parmi les espèces intéressantes de cette collection on peut citer les Pinus *Cembra*, *Sabiniana*, *Lambertiana*, *pungens*, *strobus excelsa*, *nana*, etc.

Les *Biota*, *Thuya*, *Chamæcyparis* du même exposant ne méritent que des éloges, et l'amateur n'avait que l'embarras du choix pour noter les plus belles variétés de ces beaux genres.

Un concours qui est toujours intéressant c'est celui relatif à la collection générale d'arbustes à feuilles persistantes. Chaque année M. Cl. Jacquier fils, nous montre sa riche collection dans ces genres si variés; elle comprend plus de 250 espèces ou variétés parmi lesquelles nous notons :

Aucuba Sieboldii.
Carpenteria californica.
Ilex aquifolium hastata.
Phillyrea Vilmoreana.
Hedera latimaculata.
Berberis elegans.
Berberis glauca, etc.

MM. F. Morel et fils prenaient également part à ce concours et leur collection également fort nombreuse comprend des plantes parmi lesquelles il est difficile de faire un choix. Les genres Alaterne, Alisier, Andromède, Arbousier, Aucuba, Azalée, Buis, Cotoneaster, Fusain, Genet, Houx, Laurier, Mahonia, etc., étaient représentés par de bonnes et nombreuses espèces.

Magnolias. — Les *Magnolia grandiflora* sont certainement les plus beaux arbres à feuilles persistantes qu'on puisse planter dans les jardins. Ils ont non seulement un port élégant, des feuilles larges, longues, coriaces et brillantes, mais ils produisent des fleurs très grandes, blanches et odorantes. Aussi depuis que ce genre est connu il a été choyé de tous les amateurs. MM. Jacquier fils et F. Morel et fils en avaient chacun un lot fort joli dont je regrette de

ne pas avoir pris les noms. Cependant autant que je puis me le rappeler il me semble avoir vu dans ces deux lots les variétés les plus connues telles que : *De la Gallissonière*, *Double de Nantes*, *Précoce du Mans*, etc.

Aucuba. — M. F. Morel et M. L. Gorret exposent chacun une collection de ce beau genre. Les variétés ont toutes du mérite, mais les suivantes du lot de M. L. Gorret méritent une mention spéciale: *grandimaculata*, *bicolor elegans*, *macrophylla maculata muscula* et *feminæa* (deux plantes nouvelles). M. Pitrat, horticulteur à Vaise et M. Revol horticulteur à la Guillotière avaient aussi des lots d'Aucuba très bien cultivés.

Evonymus. — Les Fusains à feuilles persistantes sont généralement plus communs dans les cultures que la plupart des autres genres toujours verts. Ils doivent cette faveur d'abord à leur beauté particulière et ensuite à la facilité de leur multiplication. Aussi leurs variétés tendent-elles chaque jour à augmenter en nombre.

Plusieurs collections se disputent les prix. J'ai vu dans celle de M. Louis Gorret, horticulteur, rue du Bourbonnais, à Lyon-Vaise, à peu près toutes les variétés connues représentées par des spécimens bien cultivés. J'ai surtout noté :

Evonymus latifolia alba variegata.	Evonymus pulchellus.
macrophyllus.	— rotundifolius, etc., etc.
pyramidalis.	— aurea picta stricta.
japonicus aureo maculata.	— albo marginata.
— — variegata.	— Silver Germ.

On trouvait également de très belles variétés du même genre dans le lot de M. Cl. Jacquier fils, ainsi que dans celui de MM. F. Morel et fils.

J'allais terminer la revue des plantes de la deuxième section, lorsque je me suis aperçu que j'avais oublié les lots d'*Ilex* et de Buxus de M. Pitrat et le beau massif de Rhododendrum que M. Luizet exposait hors concours, et surtout les jeunes *Vignes* greffées exposées par M. Grégoire, de Villefranche. M. Grégoire a trouvé le moyen de greffer les vignes françaises sur vigne américaine par un procédé très expéditif. Il peut livrer en godets des greffes bien et rapidement soudées.

Roses et Rosiers. — Une Exposition d'horticulture à Lyon dans laquelle la Rose ne tiendrait pas une place prépondérante, serait une Exposition incomplète. Aux noirs résineux et à la verdure envahissante des plantes de serre, dont la monotonie deviendrait fatiguante à la longue, il est heureux que la plus séduisante des fleurs vienne prêter l'éclat de ses couleurs chatoyantes.

Cette année, la saison des Roses était un peu en retard, mais malgré cela, il y en avait partout et de belles, je ne vous dis que ça. Fleurs coupées, Rosiers en pot, hautes tiges, basses tiges, francs de pied, greffés rez-terre, etc.

Cinq collections générales composées d'un nombre effrayant de variétés étaient en présence et, comme les trois déesses du mont Ida, luttaient pour la beauté. On a pu voir sur la liste des récompenses dans quel ordre Pâris, c'est-à-dire le Jury, les avait classées sous ce rapport. Je n'y reviendrai pas.

Dans la collection de M. Alexandre Bernaix, horticulteur-rosiériste à Villeurbanne (Rhône), renfermant plus de *huit cents variétés* de roses, parmi lesquelles on remarquait beaucoup de nouveautés. Dans les hybrides je note :

Grandeur of Cheshunt, Joseph Métral, Lord Bacon, Madame Wilson, Boileau, Queen of Queens, Merveille de Lyon, Duc d'Edimbourg, Turenne, Madame Ducher, President Thiers, Lord Macaulay.

Thés : Madame de Watteville, Anna Ollivier, Edith Gifford, Hortus Tolosanus, Princess of Wales, Perle des Jardins, Thérèse Levet, etc.

Hybrides de thés : La France, Camoëns, Distinction, Lady Mary Fitz-William, Madame Alexandre Bernaix, etc.

Ile-Bourbon : Abbé Girardin, Malmaison rouge, Robusta, Victoire Fontaine, etc.

Puis des Mousseux, Portlands, Cent-Feuilles, etc.

Provins. — La collection de Provins de M. Bernaix renfermait plus de vingt variétés. On remarquait surtout :

Belle des Jardins, Camaïeu, Commandant Beaurepaire, Dometil Beccard, Eulalie Lebrun, Mécène, Tricolore de Flandre, Perle des panachées, Mercédès, Pepitta, La neige, Narcisse de Salvandy, etc.

La collection générale de M. Pernet fils-Ducher était fort belle et contenait beaucoup de belles variétés obtenues dans l'établissement. Je note :

William Allen Richardson, Perle de Lyon, Mme Welche, Marie Van Houtte, Jean Ducher, Jules Finger, Edouard Gautier, Charles de Légrady, Anna Ollivier, Amazone, Rêve d'or, Bouquet d'or, J. Bernacchi, Ville de Lyon, Gloire de Ducher, Rosiériste Jacob.

Et dans les autres variétés, on a l'embarras du choix pour choisir les plus belles telles que :

Thérèse Levet, Vicomtesse Decazes, Rubens, Reine Marie Henriette, Reine des Pays-Bas, Perle des jardins, Niphetos, Etoile de Lyon, Beauté de l'Europe, Jean Pernet, Céline Forestier, La France, Boieldieu, Baronne, Merveille de Lyon, Ferdinand Chaffolte, Abel Carrière, Louis Van Houtte, Capitaine Christy, etc.

Et comme nouveautés :

André Schwartz, Sunset, Mme de Watteville, Grâce Darling, Lady Mary Fitzwilliam, Alphonse Soupert, Julie Gaulain, Souvenir de Gambetta, Henry Schultheis, Bertha Mackart, Gloire Lyonnaise.

M. Schwartz, rosiériste, route de Vienne, exposait avec d'autres lots, une collection très complète dans laquelle je note les variétés :

André Schwartz.	Mme de Watteville.	Victor Hugo.
Etendard de Jeanne d'Arc.	Comtesse de Pembroke.	Alphonse Soupert.
Gaston Chandon.	Aline Rozey.	Eclair.
Sunset.	Mme Fanny de Forest.	Antoine Wintzer.
	Général Appert.	Réveil du Printemps.

M. Duché jeune, rosiériste à Ecully, présentait une collection dont les variétés bien choisies et très nombreuses avaient des fleurs de toute beauté. Il faudrait citer la plupart de ces variétés. Nous nous bornerons aux suivantes :

Merveille de Lyon.	Mme de Wateville.	Gloire lyonnaise.
Mme E. Verdier.	A. Richardson.	Etoile d'or.
Gloire de Bourg-la-Reine.	Souvenir de Gambetta.	Mme Wilson.
Mme Ducher.	Eclair.	Souvenir de Rambaux.
	Ma Surprise.	Etoile de Lyon.

La collection de M. Bonnaire, rosiériste à Monplaisir, se faisait remarquer par le bon choix des sortes exposées et comme dans celles de ses confrères, l'amateur était fort embarrassé pour noter les variétés les plus belles.

Roses de semis — La liste des récompenses, publiée dans le précédent numéro de cette revue, a mentionné les médailles que le jury a accordées aux Roses nouvelles obtenues cette année par les rosiéristes lyonnais ; on a pu voir qu'il n'y en a pas eu moins de six, dont une en or, plusieurs en vermeil ou en argent. Les variétés exposées feront la joie des amateurs, car la plupart méritent une mention spéciale. Comme nous pensons pouvoir donner un jour les descriptions exactes de toutes ces nouveautés, nous n'en dirons rien de plus pour le moment.

Collections de 100 *et de* 50 *roses.* — Si les vrais collectionneurs préfèrent admirer les lots où les variétés sont très nombreuses, combien j'en connais qui portent de préférence leurs regards vers les collections qu'une sélection judicieuse a un peu réduites. Là, en effet, le choix est plus facile. De nombreuses nullités ne fixent pas l'attention au détriment des plantes de choix.

MM. Dubreuil, Duchet et J.-B. Guillot fils, prenaient part au concours de 100 roses. M. Dubreuil, rosiériste à Monplaisir, qui a mis de très belles roses au commerce, obtient le premier prix dans ce concours. Je note dans son lot :

Adrienne Christophle.
Perle Lyonnaise.
Catherine Mermet.
Mme Chédoine Guinoiseau.
Rosiériste Rambaux.
Thérèse Levet.
Mme J. Sisley.
A.-M. Montravel.
Perle d'or.
Amiral Courbet.
Berthe Machard.
Merveille de Lyon.
Lord Bacon, etc.

La collection des 50 plus belles roses trouve deux exposants, MM. A. Bernaix et J.-B. Guillot fils.

Celle de 30 variétés obtenues par l'exposant n'en trouve qu'un, M. J.-B. Guillot fils. Ce concours n'était pas à la portée de tous, et cela se comprend ; car on ne met pas trente belles roses au commerce en peu de temps. M. Guillot fils, qui est un des meilleurs semeurs lyonnais, a gagné le prix dans ce concours.

Rosiers en pots. — M. Schwartz prenait part à trois concours concernant les rosiers en pots :

1° Collection très nombreuse de rosiers nains, comprenant l'élite des variétés, parmi lesquelles je cite au hasard :

Ch. de Legrady.
Gabrielle Drevet.
Baronne de Wermer.
Fanny Pauwels.
Marie de Médicis.
F. Cavendish.
Etendard de Lyon.
Léon Gambetta, etc.

2° Collection de 300 variétés de rosiers tiges parfaitement fleuris. Ce lot était très beau et avait dû coûter beaucoup de travail à son propriétaire. L'énumération des sortes qu'il contenait nous mènerait un peu loin, je me bornerai à mentionner :

Mme Massicault.
Violette Bouyer.
Baronne Blanche.
Merveille de Lyon.
Mme Pierre Oger.
Mme Isaac Pereire.
Niphetos.
Perle des Jardins.
William Alen Richardson, etc.

3° Collection de 50 rosiers remarquables par leur développement, qu'il faudrait tous citer ;

4° Collection des 25 meilleurs rosiers pour la culture en pots, parmi lesquels on trouvait :

Merveille de Lyon.
Camoëns.
La France.
Marie Baumann.
Jules Margottin.
Perle des Jardins.
Malmaison.
Etoile de Lyon.
Jean Liabaud.
Ferdinand Chaffolte, etc.

MM. J.-B. Guillot et fils, rosiéristes à la Guillotière, présentaient, cultivés en pots :

1° Une collection de rosiers nains, qui était fort belle et surtout bien composée ;

2° Une collection de 25 rosiers obtenus par l'exposant. Si on voulait signaler les 25 variétés exposées, on trouverait des plantes de grand mérite, des plantes qui restent dans les collections. Une seule : *La France*, suffirait à illustrer une maison.

M. Pernet fils-Ducher, qui avait une si belle collection de roses en fleurs coupées en présentait également une de rosier tige.

M. Gamond et M. Dubreuil prenaient aussi part au concours de 50 rosiers en forts exemplaires avec de beaux spécimens des variétés les meilleures pour ce genre de culture.

Plantes et fleurs coupées. — Je retrouve MM. F. Morel et fils qui exposent une collection de 100 arbres et arbustes en rameaux coupés. Ce concours est fort intéressant, car il permet aux amateurs et aux jardiniers d'apprendre à connaître des espèces ou des variétés qui ne sont pas très communes dans les cultures et qu'il serait difficile de présenter autrement.

MM. Léonard Lille et Beney, marchands-grainiers à Lyon, exposaient une fort belle collection de plantes vivaces. J'avoue volontiers que j'aime les plantes vivaces — j'espère que cet aveu ne me fera pas détester de mes amis — que l'on proscrit de plus en plus des jardins. Mais, Messieurs, sans les plantes printanières et rustiques vous n'auriez rien dans vos jardins de février à juin, car tous vos genres à la mode craignent le froid, tremblent et gèlent à la première bise suspecte.

Dans le lot de MM. Lille et Beney je remarque tout une série d'Antirrhinum, d'Iris variés, d'Hesperis, de Saxifrages, d'Iberis, de Pavots, de Reseda, d'Alstrœmeria, de Mignardises, de Delphinium (très beaux) et d'une foule d'autres genres qu'il serait trop long d'énumérer.

MM. Rivoire père et fils, marchands-grainiers à Lyon, qui avaient de beaux lots de légumes que nous mentionnerons plus loin, présentent aussi une collection de fleurs coupées composée de renoncules, d'Anémones, plusieurs belles variétés d'Ixia — on remarquait surtout la variété *viridiflora* qui est fort curieuse — des Clarkia, Gilia, Nemophiles, Dianthus, Pyrethres, Giroflées, etc.

Graminées sèches. — M. Molin exposait une collection de graminées sèches, dont on fait actuellement un si grand usage dans l'ornementation des salons. Il y avait là des espèces étrangères à la flore d'Europe, qui ont été fort admirées.

En dehors de sa collection, M. Molin présentait des bouquets de fleurs sèches, des panaches de Gynerium et une foule d'autres inflorescences habilement assemblées.

Si je mentionne encore les beaux Pétunias de M. Guillet et les Pensées de M. Boucharlat jeune, présentées en fleurs coupées, il ne me restera plus, pour régler le compte des plantes d'ornement, qu'à parler des bouquets, couronnes, surtouts, etc.

Là, il y a eu une lutte terrible : un des concourrants a roulé sous la table et a disparu ; l'exposition des deux autres a fait la joie de ceux qui se plaisent à contempler les fleurs groupées avec art. Et qu'on ne s'y trompe pas, c'est un art fort difficile que celui de faire un bouquet. Il faut non-seulement connaître l'harmonie des couleurs, mais posséder ce sentiment artistique que définit vaguement la loi des contrastes.

MM. Combet-Cordier et M. Musset, fleuristes à Lyon, avaient réuni dans leurs lots tout ce qu'on peut voir de plus beau et de plus élégant. Mes compliments, mesdames et messieurs.

Mme Noirot, successeur de Mme Jacquin, ne présentait que trois bouquets, mais qu'ils étaient jolis et qu'ils ont dû faire envie aux visiteurs. (*A suivre.*) V. V. M.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

Procès-verbal de la séance du 16 mai 1885, tenue dans la salle des réunions industrielles, Palais du commerce, à Lyon.

Présidence de M. B. Comte, vice-président.

La séance est ouverte à 2 heures, par la lecture du procès-verbal de la dernière réunion qui est lu et adopté sans observations.

Correspondance. — M. le Secrétaire général procède au dépouillement de la correspondance qui se compose de :

1° Une lettre de la Société d'horticulture de Chalon-sur-Saône demandant la nomination d'un membre de notre Compagnie pour faire partie du Jury chargé d'attribuer les récompenses à l'Exposition qu'elle organise à Chalon, et dont l'ouverture est fixée au 24 juin prochain. Pour répondre favorablement à la demande de la Société d'horticulture de Chalon-sur-Saône, M. le Président désigne M. A. Bernaix pour représenter l'Association horticole lyonnaise.

2° Une lettre de M. le Président de la Société d'horticulture et de botanique de Marseille remerciant notre Société d'avoir bien voulu désigner notre collègue M. Pitaval pour la représenter comme membre du Jury de l'Exposition qu'elle organise à Marseille pour le mois de mai courant.

3° Une lettre de M. le Ministre de l'agriculture demandant à M. le Président de lui faire connaître le nom du délégué que l'Association horticole lyonnaise aura choisi pour la représenter et prendre part à la délibération dans laquelle les délégués des Sociétés et des Comices, les membres du Jury et les exposants du Concours discuteront et proposeront les modifications ou améliorations qu'il conviendrait d'apporter au programme du Concours agricole de l'année prochaine. M. Jules Chrétien est nommé délégué pour représenter l'Association horticole lyonnaise.

4° Une lettre de M. le Préfet du Rhône informant M. le Président que M. le Ministre de l'agriculture a accordé à notre Société une subvention de 550 francs à distribuer en primes à l'horticulture. Des remercîments unanimes sont votés par l'assemblée à M. le Ministre de l'agriculture.

5° Une lettre de M. le Président de la Fédération des Sociétés lyonnaises de gymnastique demandant à l'Association horticole lyonnaise de vouloir bien prendre part à la souscription que ces Sociétés ont ouvertes pour acheter des prix et donner plus d'éclat à la fête qu'elle donneront à Lyon les 24

et 25 mai courant. L'Assemblée consultée vote une médaille de vermeil pour les Concours de gymnastique organisés par la Fédération des Sociétés de notre ville.

Publications. — M. le Secrétaire général signale les diverses publications illustrées ou autres que l'Association a reçues depuis sa dernière réunion ; et fait circuler celles qui sont le plus particulièrement intéressantes il mentionne en outre :

1° Le programme du Congrès international d'horticulture qui se tiendra à Paris le 25 mai courant ;

2° Le programme de l'Exposition que la Société d'horticulture de Chalon-sur Saône ouvrira en cette ville le 24 juin prochain ;

3° Un numéro du *Bulletin de la Société d'horticulture de Genève;* enfin, une brochure intitulée : *La Boîte de Pandore*, dont l'auteur, M. A Massart, fait hommage à notre Compagnie.

Présentations. — Quatre candidats au titre de membre titulaire sont présentés pour faire partie de notre Société. Conformément au règlement, il sera statué sur l'admission de ces membres à la prochaine réunion.

Admissions. — Après un vote de l'Assemblée, M. le Président proclame membres titulaires de l'Association horticole lyonnaise les candidats présentés à la précédente réunion.

Ce sont MM. :

Pétraz (Francisque), horticulteur-pépiniériste, à Ambérieu (Ain), présenté par MM. Cl. Jacquier fils et Molin.

Ponthus, négociant, rue Bourbon, 8, Lyon, présenté par MM. Nicolas et Liabaud.

Perrin (François), jardinier chez M. Causse, membre du Conseil général du Rhône, à Charbonnières (Rhône).

Monroy (Michel), jardinier à Décines (Isère), présenté par MM. Bernaix (Al.) et Viviand-Morel.

Faure-Carilhan, juge suppléant à Villefranche (Rhône), présenté par MM. Hoste et Viviand-Morel.

Examen des apports. — Sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Pernet fils-Ducher, un lot remarquable de Pivoines fleuries (fleurs coupées), parmi lesquelles se faisait distinguer le superbe gain de cet établissement : *Souvenir de Ducher*,

Les autres variétés de Pivoines en arbre étaient :

Fragrans maxima.	Madame de Watry.	Maris.
Eliazi.	Maria Theresa.	Colonel Malcoun.
Adèle de Cursy.	Robert Fortune (Chine).	Leopoldo.
Kaiser Léopold.	Orgueil d Hong-Kong (Chine).	Impératrice Joséphine.
Rinzi.	Vivid (Chine).	Lactea.
Rosa mundi.	Osiris (Chine).	Van Houttei.
Van der Maelen.	Salmonea (Chine),	Madame de Montmarin.
Desjanir.		Archiduc Ludovic.

2° Par M. Clapot, maraîcher, une série complète des légumes de la saison remarquables par leur volume, principalement la Bette blonde à cardes blanches et le Poireau de Rouen, qui étaient d'une grosseur exceptionnelle.

3° Par M. A. Bernaix, rosiériste à Villeurbanne (Rhône), une belle collection de roses qui étaient fort jolies malgré la saison encore peu avancée; étaient particulièrement remarquables :

Roses Noisette : Joseph Bernacchi, Reine Olga de Wurtemberg, William, A. Richardson, Madame Eugène Mallet, Rêve-d'or, Céline Forestier, etc. — *Hybrides de Thé :* Cheshunt, beau coloris rose carminé teinté cerise. Madame Alexandre Bernaix, etc. — *Hybrides de noisette :* Madame Alfred Carrière. — *Roses Thé :* Belle Lyonnaise, Maréchal Niel ; une fleur de cette

dernière variété était surtout remarquable par sa grandeur et son beau coloris jaune foncé.

4° Par Mme veuve Cl. Joly, horticulteur à Monplaisir, un lot de dix variétés nouvelles de Begonias rex obtenus dans son établissement et récompensés d'une médaille en 1884 par une Commission spéciale nommée par l'Association horticole lyonnaise. Ces variétés seront mises au commerce le 10 juin prochain et portent les noms suivants :

M. Hoste.	Président Dutailly.
Madame Muzatier Cerdon.	Madame Gaulain.
Madame Rivoire jeune.	Capitaine Locard.
Madame Devillat.	M. Viviand-Morel.
Souvenir du Père Joly.	M. Jules Chrétien.

5° Par MM. Rivoire père et fils, marchands-grainiers à Lyon, deux potées de *Nemophila atomoria* et de *Phacelia campanularia*. Cette dernière plante, qui est d'un charmant effet décoratif, peut s'employer en plein air, en corbeilles ou isolément ; à cet apport était joint un bouquet de nombreuses et fort jolies variété de Némophiles.

6° Par M. Fr. Morel, horticulteur à Lyon-Vaise, un lot de choix de Pivoines en arbre en fleurs coupées d'un effet superbe ; ce sont :

Athlète.	Comte de Rambuteau.	Comte de Flandre.
Bijou de Chusan.	Rosa mundi.	Lactea.
Elisabeth.	Louise Mouchetet.	
Madame Lafay.	Madame de Wattry.	

7° Par M. Verne, jardinier chez M. Godinot, à Tassin (Rhône), une potée de Petunia double panaché, d'une jolie forme, qu'il a obtenue de semis et couverte de fleurs ou de boutons.

8° Par M. Viviand-Morel, au nom de M. Nicolas, marchand-grainier à Lyon, un spécimen d'étiquette d'une composition inaltérable à l'humidité et à la chaleur.

Pour juger tous ces apports, il est nommé deux Commissions composées de MM. Rivoire fils. Berthier et Pelletier pour les légumes ; de MM. Barret, Boucharlat aîné et Bellisse pour les fleurs et autres apports.

Après examen, ces Commissions proposent d'accorder à :

M. Clapot, une prime de 1re classe pour son apport de légumes.

M. Pernet fils-Ducher, une prime de 1re classe pour ses Pivoines, et mention spéciale pour la variété Souvenir de Ducher.

M. A. Bernaix, une prime de 1re classe pour ses roses.

M. Fr. Morel, une prime de 1re classe pour ses Pivoines, et mention spéciale des variétés Osiris et Bijou de Chusan.

Mme Ve Cl. Joly, une prime de 1re classe pour ses Begonias rex.

MM. Rivoire père et fils, une prime de 2e classe pour leur Phacelia.

M. Verne, une prime de 3e classe pour son Petunia.

Relativement à l'étiquette présentée par M. Nicolas, la Commission demande qu'elle soit soumise à une autre Commission qui serait chargée de justifier de sa durée dans les diverses conditions climatériques où elle doit être exposée.

Toutes ces propositions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

L'ordre du jour portant la nomination d'une Commission chargée de faire les visites pour les Concours spéciaux en 1885, l'Assemblée consultée décide qu'il y a lieu de renvoyer cette nomination à la prochaine réunion. Elle fixe également à l'ordre du jour de sa prochaine séance une question horticole pleine d'actualité : Quelle peut être l'influence de la culture sur l'asperge en tant que grosseur et qualité ?

M. le Président remet les diplômes de primes aux personnes qui les ont obtenus et donne la parole à M. Pitaval au sujet d'une décision du Conseil demandant à l'Assemblée qu'elle statue d'urgence sur l'achat des accessoires nécessaires pour l'exposition convenable des apports sur le bureau.

L'Assemblée, reconnaissant l'insuffisance des moyens employés jusqu'à présent, donne, par un vote, plein pouvoir au Conseil d'administration de faire acheter ou confectionner tous ustensiles qu'il jugera nécessaires pour recevoir convenablement tous les apports qui seront soumis à son examen.

La séance est levée à quatre heures et demie.

Lyon, 16 mai 1885.

Le Secrétaire adjoint, J. PUVILLAND.



Lychnis (LAMPETTE).

Le mot Lychnis tire son origine de *luchnos*, lampe, que les Grecs avaient donné à une plante de la famille. Mais que de vicissitudes ce malheureux genre Lychnis a eu à subir depuis sa création. On lui a successivement enlevé le plus grand nombre de ses espèces pour en faire des *Silène*, des *Agrostemma*, des *Viscaria*, des *Coronaria*, des *Petrocoptis* et une foule d'autres genres. Actuellement la flore française ne mentionne plus comme indigène que les *Lychnis flos cuculi*, *flos jovis* et *coronoria;* encore quelques auteurs ont-ils trouvé le moyen de créer le genre *Coccyganthe* pour le *L. flos cuculi*

et le genre *Coronaria* pour le *Lychnis coronaria*, de telle sorte que par voie d'élision la riche cohorte lychnidienne se trouve réduite à sa plus simple expression.

Cependant il fut un temps où les *Lychnis* brillaient du plus vif éclat. On en citait les espèces comme des merveilles d'élégance et on les appelait : *Rose du Ciel*, *OEillet de Dieu*, *Fleur de Jupiter*, *Croix de Malte*, *Passe fleur*, etc. On les cultivait dans tous les jardins, qu'ils ornaient aussi bien, sinon mieux, qu'une foule d'autres plantes qui les ont remplacés. Les collections de *Lychnis* ont été à peu près abandonnées.

Cependant on fait encore des massifs de *Lychnis viscaria*, soit de la variété à fleur simple, soit de celle à fleur double. On emploie encore pour le même usage le *Lychnis cœli-rosa*.

Parmi les plus remarquables que j'ai cultivés autrefois, le *Lychnis grandiflora* arrive en première ligne. C'est une fort belle plante vivace, originaire de la Chine, dont les grandes fleurs écarlates arrivent en juin-juillet. Il y a bien longtemps que je n'ai pas eu le plaisir de la revoir. Le dessin ci-contre, considérablement réduit, n'en donne qu'une faible idée.

Le *Lychnis chalcedonica*, plus connu sous le nom de Croix-de-Malte, est encore dans tous les jardins. Mais pourquoi n'y voit-on plus que très rarement les belles variétés de *Lychnis coronaria*, — simples, doubles, blanches, roses et rouges? — Pourquoi a-t-on laissé aussi le *Lychnis flos-jovis*, que je rencontre toujours avec plaisir dans mes herborisations de hautes montagnes? C'est une bien belle plante dont la culture n'est pas difficile et qui , malgré ses stations alpines ne craint nullement d'être transplantée dans les plaines. Et ce beau *Lychnis fulgens*, que nous devons à la Sibérie, pourquoi est-il devenu si rare.

Ah ! la mode, sous prétexte de nouveauté, est une marâtre qui, comme Saturne, dévore une partie de ses enfants; elle passe, ou plutôt nous fait passer notre existence à trouver ridicule aujourd'hui ce que nous trouvions superbe la veille.

Heureusement qu'il y a encore de rares amateurs qui ne se laissent pas éblouir par le clinquant de certaines nouveautés et qui conservent précieusement dans leurs jardins les belles plantes d'autrefois. Heureusement encore qu'il suffit au botaniste de gravir les montagnes pour arracher à leurs altitudes élevées les espèces, qu'en jardiniers négligents ou volages, nous aurons laissé perdre.

Ch. L.

CALENDRIER HORTICOLE

Résumé des travaux et des semis à faire dans les jardins.

JUILLET

Culture potagère. — Les travaux relatifs à la culture potagère se divisent, en juillet, en deux catégories : on sème encore tous les légumes qui peuvent être récoltés avant les gelées et on commence le semis de quelques-uns qui ne seront consommés qu'au printemps prochain.

Dans la première série, on peut indiquer :

Carottes, Scaroles, Cornichons, Haricots, Laitues, Navets, Radis, Chicorées frisées et autres, et toutes les fournitures : Persil, Cerfeuil, Céleri à couper, Chicorée sauvage, Cresson alénois, Roquette, etc.

Dans la deuxième série : Choux (divers), Oignons blancs, Poireaux, Poirée (Bette), Pissenlit.

Jardin d'agrément. — On peut commencer à relever les oignons à fleurs dont les feuilles sont desséchées ; si on ne veut pas les relever, il faut soigneusement marquer les places qu'ils occupent, afin de ne pas les endommager plus tard en labourant le terrain. On remplace les massifs printaniers par d'autres plantes œstivales : Pétunias, Verveine, Phlox Drummondi, Coreopsis, etc. On peut marcotter les Œillets et bouturer les sommités des Chrysanthèmes, si on veut obtenir des plantes naines. On peut également commencer, à l'ombre, le premier semis de Pensées qui fleurissent en automne.

C'est le bon moment pour semer toutes les graines de plantes, arbres ou arbustes *durs à germer*, tels que : Lauréole, Pivoines, Aconit, Smilax, Rosiers sauvages, Ruscus, Muguet, Gouet, et en général toutes les graines de bonne qualité qu'on aura reconnu pour être d'une germination difficile. On doit semer toutes les vraies bisannuelles et la plupart des plantes vivaces.

Jardin fruitier. — On continue les pincements, et le Pêcher en espalier doit être l'objet des soins continuels du jardinier. On commence la récolte des premières poires. On doit se souvenir que la plupart des variétés de Poirier sont préférables récoltées un peu avant leur maturité.

Serres et châssis. — Les serres chaudes seules contiennent encore des espèces auxquelles on ne marchande généralement pas les arrosements, les seringages et une aération suffisante. Il y a pourtant des sortes qui se reposent dans ce moment et demandent à être

ménagées On s'aperçoit qu'une espèce veut entrer en repos quand malgré la chaleur et l'humidité qu'on lui fournit elle persiste à ne pas végéter vigoureusement ; on remarque, du reste, chez les sortes de cette catégorie un ralentissement graduel de la végetation. Quand ce sont des plantes florales, l'époque qui suit la maturité des graines coïncide généralement avec la période de repos.

On doit profiter des moments de la journée où les travaux de jardins sont très pénibles, à cause des fortes chaleurs qui règnent habituellement à cette époque, pour exécuter les réparations de vitrerie et de peinture dont les châssis ont besoin. On évitera, si l'on peut, de laisser les coffres en plein air, car les alternatives de chaleur et d'humidité les détériorent très rapidement.

PLANTES NOUVELLES. — CATALOGUES

Léonard Lille et Beney, horticulteurs grainiers, 7 et 9, cours Morand, à Lyon. — Prix-courant général d'oignons à fleurs et de graines diverses à semer en juillet et mois suivant : Collections très complètes dans les genres : Amaryllis, Anémones, Fritillaires, Crocus, Jacinthes, Cyclamen, Iris, Ixia. Jonquilles, Narcisses, Tulipes, Perce-Neige, Tritoma, Tropeolum, etc. Plançons de Primevère de Chine et de Cinéraires hybrides, Coutellerie et accessoires horticoles, étiquettes, mastic à greffer, etc.

Avis aux Membres de l'Association Horticole lyonnaise

Messieurs les Sociétaires qui n'ont pas encore soldé le montant de leur **cotisation de l'Année 1885**, sont informés que M. Jacquier, trésorier de l'Association horticole lyonnaise leur adressera sous peu, par la poste, un mandat de 12 francs, montant de la cotisation susdite. Nous prions nos collègues de réserver un bon accueil à ce mandat.

Concours établis par l'Association horticole lyonnaise

AVIS. — Les personnes qui désirent prendre part cette année aux concours spéciaux, devront adresser leur demande à M. Viviand-Morel, cours Lafayette prolongé, 61, à Villeurbanne-lès-Lyon, avant le 15 juillet prochain.

Voir pour les conditions des Concours, *Lyon-Horticole* nº 10, année 1885.

Le Gérant : **V. VIVIAND-MOREL.**

Lyon. — Imp. du Salut Public. — Bellon, r. de la République, 33

CHRONIQUE

Tarifs à taxe kilométrique décroissante. — Mes pères, disait Pascal... O disciples d'Escobar, de Nonotte et de Patouillet! O vénérables, illustres et majestueuses Compagnies de chemins de fer! vous avez pensé que nous étions de purs imbéciles, d'indignes crétins; qu'on pouvait non-seulement nous tondre proprement, mais nous écorcher avec grâce, le sourire aux lèvres, sans nous faire crier; qu'il suffisait, avant de passer à la caisse, de dire gravement que vous ne désiriez que notre bien, — vous ne mentiez pas, mes pères. — Que vous vouliez prendre nos intérêts, — cela ne fait pas l'ombre d'un doute; — que nous étions de braves gens, d'excellents citoyens payant l'impôt et craignant Dieu; de bons pères de famille, de..... que sais-je quoi encore?

Eh bien! non, ça n'a pas pris, et les tarifs à taxe kilométrique décroissante ne seront pas homologués ou, s'ils le sont, ce sera malgré nous, entendez-le bien, Grandes Compagnies.

Décroissante... on croit rêver. Voilà où en est arrivé la langue française. La taxe décroît, mais les prix de transport augmentent. Singulier résultat.

En deux mots, voici l'histoire : Depuis longtemps, les horticulteurs qui payent fort cher les transports des végétaux par chemin de fer, demandaient sur tous les tons l'abaissement des tarifs. Pétitions d'ici, réclamations de là, tous les moyens furent employés, et en haut lieu on finit par s'occuper de la question. On s'en occupa tellement bien, qu'il faudrait presque actuellement recommencer une campagne pour prier ces messieurs de bien vouloir nous laisser tranquille.

M. Baptiste Desportes, directeur de l'établissement André Leroy, à Angers, a traité ce sujet à fond et publié un travail important

qui a servi de base à la discussion qui s'est engagée sur cette question au congrès international d'horticulture qui s'est tenu dernièrement à Paris. M. Desportes a clairement démontré que dans la plupart des cas l'application des tarifs à taxe kilométrique décroissante, grèveront le transport des produits horticoles de charges nouvelles assez considérables.

L'Association horticole lyonnaise, réunie en assemblée générale, a décidé à l'unanimité des membres présents qu'elle s'associait à M. Desportes et aux membres du congrès pour prier M. le ministre de refuser l'homologation des nouveaux tarifs proposés par les Compagnies de chemins de fer et d'obtenir, avec une sage révision, l'unification des tarifs pour *toutes les Compagnies*.

Des arrosements pendant les fortes chaleurs. — Il semble tout à fait naturel, quand le thermomètre marque 30° centigrade à l'ombre, que le soleil darde perpendiculairement ses rayons sur les feuilles, que l'évaporation est considérable, il semble très-naturel, dis-je, de penser que de vigoureux arrosements, de l'eau à profusion ne pourront que favoriser la végétation et aider les plantes à résister à l'action de ces hautes températures. C'est une grave erreur dans beaucoup de cas.

Les végétaux sont organisés physiologiquement pour vivre sous des zones et des climats divers ; sous le même climat, il y a des espèces qui se plaisent dans les terrains frais, comme il y en a d'autres qui recherchent les sables secs ou les rochers arides. Les unes aiment l'humidité (espèces hygrophiles) ; les autres la sécheresse (espèces xérophiles), et dans beaucoup de cas, — principalement pour les espèces vivaces ou arborescentes, — alternativement la sécheresse et l'humidité. Les espèces, — je ne connais pas beaucoup d'exception à la règle, — aiment l'humidité pour développer de nouveaux tissus et ne craignent pas la sécheresse pour élaborer chimiquement dans leur mystérieux laboratoire les substances alimentaires qu'elles y ont déposées à la hâte.

Le jardinier doit donc se guider sur ces règles physiologiques.

Une espèce, après avoir poussé vigoureusement (ce qui indique que le sol et le climat lui convenaient), ralentit-elle sa végétation au moment des fortes chaleurs, c'est un signe presque certain qu'il faut très peu l'arroser.

La plante qui est en pleine végétation au moment où il fait très chaud et qui semble souffrir de cet excès de chaleur, demande à ce moment un arrosage modéré. Des bassinages matin et soir, l'arrosement de la surface du sol avoisinant lui aideront mieux à passer la période difficile, que des arrosements abondants.

Mais trempez ferme toute espèce qui demande beaucoup de chaleur pour se développer et dont c'est l'époque de développement.

Mouillez toujours à fond les plantes quand vous arrosez; il vaut mieux n'arroser que tous les trois ou quatre jours comme il convient, que d'arroser à moitié et à tout propos, souvent hors de propos.

Les espèces qui ont fleuri et qui ne remontent pas ne craignent généralement pas la sécheresse.

Les plantes grasses aiment beaucoup l'eau pendant les fortes chaleurs, contrairement à ce que beaucoup de gens s'imaginent.

Les bulbeuses qui ont fleuri doivent être tenues au sec.

Les Pelargoniums à grandes fleurs ne recevront que très peu d'eau.

Les plantes d'Algérie, de Tunisie, du Maroc, de la région méditerranéenne, des Canaries, des Açores, j'entends les plantes indigènes vivaces, craignent pour la plupart les arrosements à cette époque de l'année.

En résumé, tenez au sec les plantes au repos; trempez modérément celles qui craignent la chaleur; mais arrosez à fond celles qui paraissent se développer vigoureusement.

Escarbilles de coke. — Depuis fort longtemps on a conseillé l'emploi du charbon de bois pour maintenir la fraîcheur et l'humidité dans la terre qui sert au rempotage de certaines plantes de serre telles que : Orchidées, Aroïdées, Fougères, Broméliacées et autres. Il y a une centaine d'années que Tatin signalait le même charbon, saturé d'humidité par un procédé spécial, comme très favorable à la réussite des plantations dans les terrains secs ; mais malgré les bons résultats donnés par cette pratique, elle n'a pas, peut-être à tort, rencontré beaucoup d'adhérents.

Il est clair que les végétaux auxquels l'humidité est indispensable ne peuvent que profiter de celle que certains corps tels que le charbon de bois, par exemple, peut conserver dans leur voisinage.

Les escarbilles de coke jouent à peu près un rôle analogue. Ces petits fragments poreux se gorgent d'eau, la retienne et maintiennent la fraîcheur autour d'eux.

Les boutures réussissent particulièrement bien, pendant l'été, quand elles sont enterrées dans les escarbilles susdites. Mais il n'y a pas que les boutures qui se plaisent dans ces conditions, les plantes qui craignent les excès de sécheresse ou d'humidité sont dans les mêmes conditions; car si le coke a le privilége de se gorger d'eau, il a également celui de ne l'abandonner que peu à peu et juste assez pour favoriser la végétation des plantes.

Une nouvelle source de caoutchouc. — On signale le *Prameria glandulifera* comme une plante qui produit une grande quantité de caoutchouc pur. Elle provient de la Cochinchine, où elle est très recherchée comme médicament.

On sait que le caoutchouc est une substance qui se trouve à l'état émulsif dans le suc laiteux d'un bon nombre de végétaux appartenant pour la plupart à des familles riches en plantes vénéneuses. Les Euphorbiacées, Papavéracées, Apocynées, Morées, etc., en contiennent presque toutes plus ou moins. La plupart des Figuiers, l'Arbre à pain en recèlent en assez grande quantité.

Le *Ficus elastica*, parmi les figuiers, peut être signalé comme une des espèces qui en contient d'assez notables quantités pour qu'on puisse en exploiter la production. Le *Ficus elastica* si commun, actuellement, comme plante d'ornement, sous le nom de caoutchouc, est loin cependant de produire cette substance en aussi grande quantité que le *Siphonia elastica* ou *Hévé* de la Guyane.

—

Propriétés et usages du Bambou. — Bien que dans nos pays tempérés le bambou soit plutôt une graminée ornementale qu'une graminée potagère ou industrielle; il nous a semblé qu'un grand nombre de nos lecteurs s'intéresseraient davantage à cette plante, — la fortune des orientaux, — s'ils connaissaient quelques-uns des usages auxquels les Chinois et les Japonais la font servir. C'est à M. A. de Saint-Foix, qui a publié dans la *Revue horticole des Bouches-du-Rhône*, un article fort remarquable sur le bambou, que nous empruntons les renseignements qui vont suivre :

« ..... Les Indiens et les Chinois mangent les jeunes pousses de bambous comme ici les asperges, ou encore en salade et en purée; ils en font aussi des fritures qu'ils trouvent excellentes et même des confitures; on fait un commerce actif de ses pousses vertes. On les conserve en les faisant dessécher; en les mettant dans l'eau tiède, elles redeviennent tendre.

« Dans certaines localités on fait manger les feuilles vertes aux bestiaux. En Chine et au Japon on peut dire que les habitants les approprient à tous leurs besoins; ils en font des charpentes, des échelles, des maisons, des ponts; on les utilise comme tuyaux pour les conduites d'eau. On en fait aussi des vases, des pots, des charretons à bras, des lits, des fauteuils, des tables, des paniers, des couteaux. Les bambous servent encore à fabriquer un excellent papier, des chapeaux, des parapluies, des plumes à écrire, des éventails, des pipes, des cordages et même des toiles grossières, etc., etc. »

V. V.-M.

L'Exposition d'horticulture (Suite et fin)

CULTURE MARAICHÈRE

Si les plantes d'ornement, les arbres et les arbustes sont à Lyon l'objet d'un commerce important, la culture des légumes y tient également une place considérable. Il suffit du reste, pour en avoir une idée approximative, d'aller faire chaque matin, entre cinq et neuf heures, une promenade sur les quais de Lyon où se tiennent les marchés : l'aspect des innombrables étalages de légumes rappellera au promeneur qu'il y a à Lyon près de huit cent mille mâchoires qui se chargent de débiter les végétaux comestibles.

Les légumes devraient donc se présenter nombreux dans les expositions et y occuper une place de premier ordre que justifierait bien leur incontestable utilité. Mais les légumes ne se présentent pas nombreux et préfèrent aux médailles d'or et d'argent des programmes, les espèces sonnantes des habitants de Lyon.

Le jardinier maraîcher — à quelques exceptions près — se cantonne dans une routine presque séculaire. L'étude n'est pas son fait. Il améliore peu les procédés, encore moins les races, sème cette année, en pleine lune, dans tel mois, ce que son aïeul semait sous Louis XV ; se lève matin, se couche tard, travaille comme trois nègres et va au marché le matin. Il fuit les expositions. Il a tort. Heureusement qu'il y a quelques exceptions à cette règle ; heureusement que les jardiniers de maisons bourgeoises et les marchands-grainiers sont là pour nous montrer qu'il y a de nombreuses races de légumes d'un grand mérite dont nous privent, faute de les connaitre, les maraîchers lyonnais.

MM. Rivoire père et fils, horticulteurs-grainiers à Lyon, avaient réuni une collection générale contenant près de six cents variétés se décomposant de la manière suivante : 200 variétés de pommes de terre, 120 de laitues, 80 de pois, 60 de haricots, 40 de choux et le reste en légumes divers.

Un lot intéressant des mêmes exposants était celui d'une trentaine de variétés de pommes de terre choisies parmi les plus hâtives et présentées avec leurs fanes et leurs tubercules. Celle qui nous a paru la plus précoce de cette collection était étiquetée : Reine des précoces.

MM. Rivoire père et fils présentaient en outre une centaine d'espèces de plantes fourragères en jeunes semis. Le semis était fait dans des terrines carrées.

M. Villard, jardinier chez M[me] Vachon-Saulnier, à Ecully, exposait une série de légumes tout à fait remarquables, soit pour l'époque où ils étaient présentés, soit pour la bonne culture dont ils avaient été l'objet. Son lot contenait : 18 variétés de courges bien conservées ; 10 variétés de haricots avec des gousses bien développées (le haricot beurre nain du Mont-d'Or était particulièrement bien venu. Toutes ces espèces de haricots étaient cultivées en pots) ; 20 variétés de laitues toutes très méritantes ; 19 variétés de melons bien cultivés et amenés à point et en maturité, particulièrement le melon cantaloup argenté, fond blanc et fond gris gâleux ; 23 variétés de pommes de terre, et une foule d'autres sortes appartenant aux genres habituellement cultivées.

M. Jacquier (Joseph) fils, chef de cultures de M. Jean Jacquier, à Pierre-Bénite (Rhône), avait une collection générale de légumes dans laquelle les meilleures sortes potagères figuraient en assez beaux exemplaires : navets, carottes, radis, laitue, chicorée, pois, etc., comptaient chacun un assez bon nombre d'excellentes variétés.

M. Guerry, jardinier chez M. Coste, à Caluire (Rhône), montrait un beau lot d'ensemble assorti des meilleures variétés de laitues, chicorées, pois, choux, navets, etc.

M. Guerry exposait en outre un superbe poireau à feuilles rubanées de jaune, dont il est l'obtenteur et que le Jury a fort bien apprécié en le récompensant d'une médaille d'argent.

M. Clapot, horticulteur-maraîcher à la Guillotière, dont chacun connait les cultures bien tenues, tenait à montrer combien il excelle à faire prendre un développement énorme aux variétés qu'il cultive. Ses bettes à côtes, ses navets, ses oignons et beaucoup d'autres méritent d'être signalées.

Pommes de terre. — Plusieurs des exposants mentionnés plus haut avaient dans leurs lots des variétés de pommes de terre; mais comme il y avait un concours spécial pour ce genre, deux exposants y prennent part.

M. Chipier (Etienne), à Saint-Martin-en-Haut (Rhône), avait fait un choix très judicieux parmi les nombreuses variétés qu'il cultive et en présentait une collection d'élite où chaque variété était représentée par de beaux tubercules.

M. Aumiot, horticulteur à Anse, présentait aussi une assez belle collection de pomme de terre pour la graude culture et de bonnes espèces pour primeur.

Mais quels sont donc les propriétaires de ces belles bottes d'asperges étendues sur les tables ? Elles appartiennent à MM. Guichard à Ressouze par Pont-de-Vaux, Berthier, horticulteur à Crépieux (Ain) et Rouillard frères à Ecully. On voit qu'il n'y a pas qu'Argenteuil qui a la spécialité d'améliorer l'asperge.

Artichauts. — La Gloire de Laon. — M. Bonnement qui n'habite cependant pas le chef-lieu du département de l'Aisne, puisqu'il reste rue du Midi à Villeurbanne, trouve le moyen de nous montrer des capitules d'artichauts de toutes sortes et bien développés.

Fraises. — Je n'ai jamais pu m'habituer à considérer la fraise comme un légume. Je crois que c'est un fruit. Mais les haricots, les pois, les tomates, etc., sont également des fruits et il paraît que ce sont des légumes.

M. Valla, horticulteur à Oullins (Rhône), présente une collection composée d'un très bon choix des meilleures variétés de fraisiers à gros fruit. Ces fraisiers sont cultivés en pots et ont acquis un développement vigoureux. Les fruits de quelques sortes sont absolument remarquables.

M. Marchand, horticulteur-grainier, rue du Sacré-Cœur, à la Guillotière, exposait également une collection de fraisiers à gros fruit, cultivés en pots comptant l'élite des meilleures sortes. On sait du reste que M. Marchand s'adonne d'une manière toute spéciale à la culture des fraises.

Il y avait dans son lot une fraise des *Quatre-Saisons* qu'il a obtenue de semis, qui mérite d'être propagée.

M. Dupuis, champignoniste à St-Fons (Rhône), nous a prouvé il y a déjà quelque temps qu'il s'entend à cultiver les champignons. Les marchands de comestibles de Lyon font du reste un honneur tout particulier à ses produits qui sont bien supérieurs à ceux qu'adressent à Lyon les champignonistes parisiens. Le lot qu'il expose est composé de plusieurs variétés distinctes et de blanc de champignon (vierge et relevé de vierge). Exposition fort intéressante. La variété la plus recherchée parmi celles exposées est la blanche, bien qu'elle soit peut-être inférieure en qualité à d'autres.

J. J. et V.-M.

Industrie Horticole

Mon rédacteur en chef a jugé à propos de me charger de faire un compte-rendu partiel de l'Exposition. Je n'avais qu'à lui obéir, et c'est pourquoi, amis lecteurs, vous êtes obligés d'absorber ma prose. Ne vous en prenez point à moi pourtant, car si, dans un dîner on sert des merles au lieu de grives, c'est à l'amphytrion qu'en est la faute et non au cuisinier.

A tout seigneur, tout honneur. Les bouquets et les couronnes doivent marcher en tête de ce compte-rendu. Aussi bien, c'est avec le plus grand plaisir que je constate, chaque année, d'une exposition à l'autre, un sensible progrès réalisé. Il n'y a pas dix ans, l'art de faire des couronnes, des bouquets, des surtouts, était à peu près inconnu à Lyon. Depuis, il s'y est largement développé, et, je le répète, c'est avec plaisir que nous pouvons ne plus voir maintenant ces horribles amas de fleurs serrées sans goût par une disgracieuse ficelle.

Les couronnes et les bouquets de Mme Combet-Cordier sont précisément un des termes de ce progrès réalisé. On peut faire aussi bien mais difficilemens mieux.

M. Musset continue aussi à progresser. Ses corbeilles de fleurs sont ravissantes et présentent un coup-d'œil véritablement artistique.

Une bonne note aussi à Mme Noirot qui exposait uu gracieux lot de trois bouquets.

Depuis quelques années, les graminées tendent à prendre une grande place dans la décoration des appartements. Je suis loin de m'en plaindre. Les épis délicats des *Stipa*, la sveltesse élégante des *Briza*, *Eragrostis*, *Festuca*, *Agrostis*, et la facilité avec laquelle on les conserve longtemps contribue à les faire prendre presque en amitié. Ce sentiment certes, ne peut que croître quand on voit la belle exposition de M. Molin. Les panaches ondoyants de ses graminées engageront sans doute nos gracieuses lectrices à en orner leurs cheminées.

M. Nicolas expose aussi quelques-unes de ces délicates plantes, mais nous espérons qu'il ne s'endormira pas sur *ses palmes* et qu'avec son talent accoutumé, il nous en montrera à une prochaine exposition, une nombreuse et belle série.

Dès qu'on entre à l'exposition, on se trouve en présence d'une des statues qu'ont exposées MM. Gonnella et Barbarin. Ces objets sont, en effet, d'un grand secours dans l'ornementation des jardins et les sujets exposés par ces sculpteurs attirent, à juste titre, l'attention du public.

Nous en dirons autant des kiosques et autres petites constructions édifiées dans l'enceinte de la place Perrache. Le très joli kiosque en rocaille-ciment, de M. Favier, est d'une réelle élégance et l'on y doit faire une agréable sieste pendant les chaleurs sénégaliennes dont nous sommes agrémentés.

M. Voland qui expose un chalet rustique en bois ainsi que deux pigeonniers d'un bel effet, a bien saisi les exigences de ce genre de construction, exigences nombreuses s'il en fut.

Il ne faut pas oublier l'élégante cabane de M. Gaillot que l'on remarque à gauche de l'entrée. Quant au pavillon supporté par une grotte en rocailles, et édifié par M. Joly, c'est presque une œuvre d'art, et, pour ma part, je regrette de ne pas avoir une propriété d'agrément pour en installer un semblable.

Un autre kiosque en ciment, mâchefer et..... coquilles d'huîtres, présenté par M. Pelletier père, rocailleur aux Charpennes, est également fort bien exécuté. La forme qu'il affecte lui a fait donner par son auteur le nom de grotte-pavillon. Aux environs de Paris on trouve un grand nombre de constructions analogues, ce qui prouve qu'elles sont fort goûtées.

Une très bonne note aussi aux rocailleurs MM. Laroche et Jouffray; leurs productions ont très bon air, malgré la difficulté que présente ce genre de travail.

L'art horticole nous montre encore bien d'autres jolies choses. C'est ainsi que les plans de jardins, exposés par MM. Luizet père et fils, Cordioux, Barriot, Chaninet, etc., sont vraiment très bien dressés. C'est là un des principes de l'art du jardinier-paysagiste, et il y a gros à parier qu'en travaillant d'après un plan bien établi on aura une grande facilité à mener à bien l'installation d'une propriété.

Utile dulci! A côté de l'utile, voici l'agréable, représenté par les tableaux de plantes sèches qu'expose Mme Pichat. C'est là un travail de patience qui montre que le goût le plus exquis est toujours le partage des femmes.

On m'en voudrait assurément de ne pas citer les photographies de fleurs de M. Bernoud. Appliquée aux végétaux, la photographie présente de réelles difficultés, et plusieurs des planches exposées sont de véritables œuvres d'art; l'artiste a surmonté tous les obstacles, et sa collection est des plus remarquables.

J'ai conservé un très bon souvenir de quelques coquets objets exposés par M. Charnay. Ce sont des cache-pots, des guéridons, etc., en bois rustique qui font un très joli effet. Ils contribuent, j'en suis certain, à la décoration de plus d'une maison de campagne.

A remarquer aussi de très gracieux vases en paille exposés par Mme Pin; c'est léger, délicat, mais peut-être quelque peu fragile.

Nous retrouvons cette année de vieilles connaissances: le mastic Dantin, la cueilleuse Dubois, exposée par MM. Rivoire père et fils, le mastic Rivoire, le guêpier infaillible des mêmes exposants. On revoit ces objets à chaque exposition, ce qui indique la vogue méritée dont ils jouissent dans le public.

M. Cortot a une série importante d'étiquettes de jardins, très pratiques et très économiques, ce qui est un détail de réelle importance.

Les stores de M. Bourget sont d'une grande élégance; bien conditionnés, ils offrent au regard un assortiment de couleurs gaies sans être criardes et trouveront leur emploi dans beaucoup de circonstances.

La coutellerie et la taillanderie sont encore bien représentées pas les expositions de MM. Balland, Lafay et Ferrier. Ces outils si utiles à l'horticulteur sont légers, solides, et les exposants sont arrivés à les produire dans de rares conditions d'élégance et de bon marché.

N'oublions pas le soufreur merveilleux de M. Trozy, exposé par MM. Dumas et Forgeot, et qui constitue un progrès réel sur les anciens appareils; et la terre de bruyère de M. Claperon à Taluyers par Mornant (Rhône). Ce dernier produit, si utile à l'horticulteur, avait sa place marquée à l'exposition, et il la remplit, d'ailleurs, dignement.

Dès que l'on entrait dans l'enceinte du Concours régional, où se trouvait placée une partie de l'exposition horticole, on était frappé par l'aspect étrange de cette partie du Concours. Les machines en mouvement, lançant dans les airs leurs panaches de fumée, les moulins à vent, les locomobiles aux couleurs criardes, tout cela formait un ensemble qui ne manquait pas d'un certain pittoresque. Mais il ne faut pas nous arrêter à l'entrée, car c'est tout à fait au fond, presque contre la Saône, que se trouvent les expositions qui nous intéressent.

Au premier rang, il faut citer les appareils de chauffage. Dans l'état actuel de l'horticulture, la serre chauffée est absolument indispensable, et tout perfectionnement apporté à ce chauffage constituera un progrès sérieux. A ce compte-là, nos constructeurs de la région tiennent un bon rang. Il suffit de citer les noms connus de MM. Drevet, Vigué, Lebœuf pour s'en rendre compte; il est difficile d'avoir des dispositifs plus pratiques et plus économiques à la fois.

La serrurerie artistique est toujours en bonne voie, tant sous le rapport de la solidité, que sous le rapport de l'élégance: une bonne note, sous ce rapport, à M. Tranchant. Nous sommes habitués, d'ailleurs, à lui voir tenir un rang des plus honorables dans toutes les Expositions, et cette année encore, soit pour ses meubles de jardin, soit pour sa serrurerie, il a obtenu les premiers prix.

Les serres sont bien représentées aussi par les expositions de MM. Burnichon et Guynat; ces constructions si utiles, sont arrivées, maintenant, à un rare degré d'élégance, et les exposants lyonnais, sous ce rapport, ont réalisé des prodiges: légèreté et solidité, tels sont les qualificatifs que l'on peut adapter à leurs constructions.

Comme les autres années, les machines, ustensiles et outils étaient fort nombreux. Leur détail entraînerait trop loin. Au surplus, citer des noms comme Guérin et Thimonnier, Lafay, Berdaguer, Chemin, etc., etc., n'est-ce pas déjà constater leur mérite? Disons cependant que cette exposition était des plus intéressantes et se maintenaient bien à la hauteur des expositions précédentes.

En résumé, si nous jetons un coup d'œil sur l'ensemble de l'Exposition d'art et d'industrie horticole, notre impression est qu'il y a une tendance de plus en plus marquée à faire beau, à faire élégant, tout en produisant au plus bas prix possible. Il faut se réjouir de cette tendance, car c'est encore l'esprit français qui paraît, qui cherche à se répandre, qui cherche à progresser.

O. M.



R. alba fl. simplici.

Les Roses au XVIe Siècle (SUITE) (1)

En jetant un coup d'œil rapide sur les noms qui précèdent, on s'aperçoit bien vite que si on appliquait à ces espèces anciennes le système de réduction adopté de nos jours par les botanistes de l'école linnéenne, on en réduirait considérablement le nombre.

Ainsi les sortes qui ne diffèrent entre elles que par la duplicature ou la coloration des fleurs devraient être rattachées en variétés à leur type. D'autre part, plusieurs plantes qui portent des noms très

(1) Voir Nos 9 et 10

différents, ne sont pas assez distinctes entre elles pour être maintenues au rang d'espèce. Mais dans le genre Rosier, les espèces sont si voisines, si difficiles à caractériser qu'une pareille réduction serait plutôt nuisible qu'utile. Du reste, il ne paraît pas prouvé que les anciens aient eu une idée exacte de l'espèce telle que Linné l'a comprise ; ainsi pour n'en donner qu'un exemple, le Rosier de Damas à fleur simple de l'*Hortus eystettensis* n'appartient pas à la même section que la variété à fleur double, et ce qu'il y a de plus curieux c'est que la plante à fleur simple dans laquelle on serait tenté de voir le type des Damasquines est une rose Cent feuilles.



R. alba fl. pleno.

Ces quelques exemples suffisent pour montrer que puisqu'il s'agit de faire connaître des roses que les anciens botanistes trouvaient distinctes, il vaut mieux les mentionner toutes, quittes à indiquer à quels groupes elles appartiennent, que de réunir celles qui ont de l'affinité entre elles sous prétexte qu'elles ne doivent pas constituer des espèces.

Rosa alba fl. simplici. — Philippe Miller dit du *Rosa alba* : « Le Rosier blanc commun est si bien connu qu'il n'exige point de description : il y en a deux variétés, une à fleur semi-double, qui n'a que deux ou trois rangs de pétales et l'autre qui est plus basse et dont les fleurs sont plus petites. »

Mais si à l'époque où écrivait Miller, le Rosier blanc était assez commun dans les cultures pour dispenser cet excellent auteur d'en faire la description, il n'en est plus de même aujourd'hui. Il disparaît chaque jour davantage et on ne le trouve plus guère que chez les collectionneurs, dans les jardins abandonnés et dans les haies. Voici les caractères que Grenier (1) donne au *R. alba* trouvé « çà et là dans les haies autour des habitations » :



R. sylvestris odorata incarnato flore.

* *R. alba L. sp.* 705, *Déségl. monogr.* 91. — Arbrisseau de 1-2 mètres, très rameux, à aiguillons forts et crochus. Feuilles à pétioles velus et glanduleux, aiguillonnés en dessous, folioles 5, ovales, vertes et glabres en dessus, *velues et blanchâtres* en dessous, simplement dentées, stipules glabres ou un peu velues en dessous au sommet. Pédoncules allongés, ordinairement *solitaires, rarement géminés*, couvert de soies glanduleuses. Tube du calice ovoïde, glabre ou hispide à la base, divisions calycinales pennati-séquées, munies aux bords de glandes stipitées. Corolle grande *toujours blanche*, ord. demi-double. Styles hispides. Fruit oblong. Fleurit en juin.

On a pu voir que, d'après Bauhin, le Rosier blanc était connu de Pline qui le mentionne sous le nom de *Rosa Campana*. Il existait

(1) Flore jurassique, p. 226.

certainement dès la plus haute antiquité puisque les vieux poètes grecs ont tous narré cette délicieuse histoire des roses blanches passant au rouge sous l'influence tinctoriale du sang de Vénus. Mais si la certitude de la haute antiquité horticole de la Rose blanche paraît à peu près hors de doute, il n'en est plus de même de son origine. Quelle est la patrie de ce rosier ; d'où vient-il ? Mystère impénétrable ! Linné qui était pour les indications vagues dit : *in Europa*. Loureiro pense qu'il vient de la Chine ou de la Cochinchine, Dumont de Courset le croit autrichien, Seringe, allemand, Dumortier, belge, Trattinnick, portugais, etc. Le plus clair de l'affaire, c'est que le Rosier blanc se trouve à l'état subspontané dans presque toute l'Europe et que s'il est encore sauvage quelque part, il est très difficile d'établir une distinction entre la plante autochtone et les individus échappés des jardins. S. GRYPHE. (*A suivre.*)



R. sylvestris flore.

Pot à fleurs à double compartiment (1).

Ce nouveau pot est formé de deux vases qui s'emboîtent l'un dans l'autre, et n'a que l'épaisseur d'un fond ordinaire ; celui de l'extérieur est à rebord, il est verni, trois pieds le supportent.

Le vase intérieur est sans rebord (pot, dit godet), il est adhérent au centre de celui déjà décrit ; sa hauteur intérieure est en retraite sur celui qui le reçoit de 10 à 15 millimètres.

(1) Extrait de l'*Horticulteur Chalonnais*, avril 1885.

Il existe alors entre ces deux vases, et par suite de cette combinaison, un compartiment ayant une largeur régulière de 2 à 3 centimètres, et c'est dans ce vide que l'on doit verser l'eau qui doit y séjourner, et que l'on peut renouveler au moyen d'une petite cheville placée en dessous du pot. Il est facile d'entretenir cette eau en bon état en y jetant des morceaux de charbon de bois concassé. On peut couvrir sa surface d'une légère couche de mousse.

L'eau faisant opposition aux rayons brûlants du soleil, il est inutile d'enterrer les pots de ce genre.

Le pot du centre, dans lequel vit la plante, est percé, et l'eau qui l'entoure ne peut pénétrer que par ses pores ; elle entretient ainsi dans son intérieur un suintement continuel très favorable à la végétation ; ce qui évite d'arroser moins souvent pendant les chaleurs tropicales de l'été.

On peut aussi, en employant le ciment, unir deux vases de différentes grandeurs ; dans ce cas, il faut rayer assez fortement, avec un poinçon, les deux parties des pots qui doivent être unies, et on obtendra ainsi le modèle ci-dessus désigné, et à de bonnes conditions.

Pour les rosiers nains et tiges, on pourrait employer assez avantageusement ces nouveaux pots pour l'ornement des perrons ; dans ces conditions, ils produiraient un effet splendide, et là, la rose serait réellement à sa place.

Tous ces avantages pourraient encore être utilisés pour bien des genres de plantes, même aquatiques à submerger ; dans ce cas seul, on boucherait le vase central, et pour toutes les autres espèces de plantes aquatiques, il serait de terre excessivement poreuse.

Les arums, lauriers-roses, les grenadiers au moment de leur fructification et bien d'autres plantes, s'accommoderaient assez bien de cette nouvelle culture, car leurs radicelles seraient toujours au frais.

En serre chaude, ces pots à double compartiment pourraient peut-être rendre quelques services pour les bromélias, fougères, etc.

Abel MYARD.

—

Je crois que le pot à double compartiment signalé par M. Myard pourra rendre de très grands services aux horticulteurs qui font des *semis* de plantes délicates, de graines fines ou un peu longues à germer. C'est à ce point de vue là que j'en apprécie le mérite. Après avoir lu la description de ce pot à double compartiment, j'en ai de suite fabriqué plusieurs avec du ciment, et depuis un mois que

je me sers de ces pots pour des semis, j'en suis tellement satisfait, que je n'hésite pas à en recommander l'emploi.

La *partie descriptive* de la note relative au pot à fleurs à double compartiment me paraissant manquer un peu de clarté, je vais indiquer le moyen que j'ai employé pour fabriquer quelques-uns de ces pots.

D'abord, on pourrait très bien faire saisir le mécanisme de ce pot en disant qu'il n'a qu'*un fond* et double paroi. Le fond est percé et laisse écouler l'eau comme un pot ordinaire ; les deux parois sont soudées à la base et laissent entre elles un intervalle libre dans lequel on peut placer l'eau, qui pénètre seulement dans le pot par imbibition et capillarité.

Pour fabriquer un pot à double compartiment, on enlève d'abord le fond à celui qui a le plus grand diamètre, puis on l'abouche sur le plus petit, comme si on voulait les emboîter l'un dans l'autre. Ceci fait, il doit y avoir un intervalle au moins d'un centimètre entre les parois des deux pots. On remplit ensuite de sable l'intervalle laissé libre entre les deux pots, sauf dans la partie destinée à être soudée au moyen de ciment. Quand la soudure est faite, on enlève le sable qui laisse libre la cavité destinée à recevoir l'eau d'arrosage.

Si le pot extérieur est verni, l'eau s'évapore beaucoup moins vite ; mais à défaut de pots vernis, j'ai employé quelques pots ordinaires qui fonctionnent admirablement.

Nous pensons que lorsque ces pots seront connus, ils deviendront d'un usage journalier. V. V.-M.

Du Buttage des Pommes de Terre (1).

—

Avantages du buttage hâtif. — Inconvénients du buttage tardif. — Contrairement à l'usage, nous continuerons à recommander le procédé du buttage des pommes de terre aussitôt que l'extrémité des tiges commence à percer la terre et non lorsque celles-ci ont 15, 20 ou 30 centimètres de hauteur.

Dans les innombrables expériences auxquelles nous nous sommes livrés depuis vingt ans, nous avons constaté plusieurs faits importants à l'appui de ce système; les tubercules formés à la

(1) Extrait du *Bulletin horticole et agricole*, juin 1885.

suite du buttage tardif n'ont plus le temps d'arriver à un développement complet. Ils n'atteignent, par conséquent, surtout dans les plantations tardives, qu'une maturité incomplète, et sont moins féculents que ceux que nous appellerons de première formation, c'est-à-dire qui se sont formés dans la couche inférieure avant le buttage ; enfin, ils sont plus accessibles à la maladie que ceux-ci, par cela même qu'ils contiennent une plus grande quantité d'eau de végétation qui n'a pas eu le temps de se transformer en fécule.

Moins nutritifs que ceux qui ont acquis une maturité complète, ces tubercules ne donnent pas, d'ailleurs, de bons reproducteurs. Nous l'avons constaté, et le démontrerons par la série d'expériences que nous espérons commencer à l'automne pour prouver qu'on peut, comme nous n'avons cessé de le répéter depuis dix-huit ans, d'un côté, abâtardir la plante, diminuer son rendement en nombre et en volume et ses qualités féculentes, et la prédisposer à la maladie ; de l'autre côté, la régénérer par une culture rationnelle, c'est-à-dire en la plaçant pendant plusieurs années consécutives dans les conditions naturelles de végétation où elle se trouve dans son pays d'origine.

A l'appui de notre opinion sur les inconvénients du buttage tardif, nous avons bien des fois constaté ce fait : que dans ce buttage, il se trouvait un grand nombre de pommes de terre malades, tandis que, dans la couche inférieure, elles étaient très rares, ou même il ne s'en trouvait pas.

Il suffit, du reste, de se rendre compte du mode de végétation de la pomme de terre pour comprendre la nécessité du buttage hâtif. Nous allons l'expliquer.

Les tubercules se forment, non pas sur les racines de la plante, mais sur ses tiges souterraines d'abord, et ensuite sur la partie de ses tiges aériennes ou foliacées, transformées elles-mêmes, par le buttage, en tiges souterraines (en exposant celles-ci à l'air et au jour, on peut en faire des tiges foliacées). Dans le premier cas, les tubercules se forment presque en même temps qu'apparaissent les tiges souterraines, c'est-à-dire ces espèces de coulants (que l'on peut comparer à ceux des fraisiers), ayant l'aspect de grosses racine blanches et se développant latéralement et horizontalement sur les tiges ascendantes, qui sont le prolongement des germes.

Dans le second cas, c'est-à-dire quand on butte seulement lorsque les tiges extérieures ont acquis 15, 20 ou 30 centimètres (certains auteurs, ne s'étant pas rendu compte du mode de végétation de la plante, ont même conseillé de ne butter qu'au moment où elle va fleurir), ces tiges sont garnies de feuilles et de petits

rameaux latéraux. Eh bien! ce sont ces feuilles et ces rameaux que le buttage doit détruire jusqu'à une certaine hauteur le long des tiges pour provoquer le développement de la végétation souterraine, c'est-à-dire de ces espèces de coulants, de ces tiges latérales et horizontales sur lesquelles, comme aussi le long des ascendantes elles mêmes, se forment les tubercules.

Puisque la végétation foliacée doit être détruite par le buttage et remplacée par la formation de ces tiges souterraines et tuberculifères, pourquoi, au lieu d'interrompre cette végétation souterraine, ne pas en provoquer immédiatement la continuation par un buttage hâtif, c'est-à-dire au moment même où, comme nous l'avons dit, la tige ascendante de la plante commence à montrer hors de terre son petit bouquet terminal de feuilles, qui va promptement se développer au contact de la lumière? Si on ne butte que trois semaines ou un mois après que les tiges sont apparues et qu'il faille le même temps pour que la végétation foliacée et les petites ramifications de ces tiges souterraines produisant les tubercules, on aura, par le buttage tardif, retardé de six semaines au moins la formation de ces tubercules. Or, s'ils ont, pour se développer, six semaines de moins que ceux qu'on peut appeler de première formation, on doit comprendre qu'ils ne peuvent acquérir le même degré de maturité et la même valeur, comme reproducteur, que ces derniers.

Victor Chatel.

CATALOGUES

A. Choinière fils, horticulteur à Angers, rue de Paris, 212. — Catalogue. Prix-courant des plantes cultivées dans l'établissement. Plantes de terre de bruyère : Azalée de l'Inde, Camellia, Kalmia, Rhododendrum. Plantes de serre chaude : Aralia, Dracœna, Ficus, Palmiers. Plantes de serre froide : Rosiers, etc.

Avis aux Membres de l'Association Horticole lyonnaise

Messieurs les Sociétaires qui n'ont pas encore soldé le montant de leur **cotisation de l'Année 1885**, sont informés que M. Jacquier, trésorier de l'Association horticole lyonnaise leur adressera sous peu, par la poste, un mandat de 12 francs, montant de la cotisation susdite. Nous prions nos collègues de réserver un bon accueil à ce mandat.

Concours établis par l'Association horticole lyonnaise

AVIS. — Les personnes qui désirent prendre part cette année aux concours spéciaux, devront adresser leur demande à M. Viviand-Morel, cours Lafayette prolongé, 61, à Villeurbanne-lès-Lyon.

Voir pour les conditions des Concours, *Lyon-Horticole* nº 10, année 1885.

Le Gérant : **V. VIVIAND-MOREL.**

Lyon. — Imp. du Salut Public. — Bellon, r. de la République, 33

CHRONIQUE

Sécheresse et binages. — Une personne digne de foi m'a affirmé très sérieusement qu'il pleuvait quelque part et pas trop loin de nous. Cette affirmation m'a fait plaisir, car la pluie est l'amie des jardiniers. Mais, ici, nous sommes au sec depuis longtemps, et comme sœur Anne, nous ne voyons que de gros nuages aux flancs noirs qui filent crever à Bourg-en-Bresse.

Chaque matin le maraîcher du coin inspecte le temps, constate que la bise tient toujours et que le baromètre est à *très sec*. Les haricots « coulent », les laitues « montent », les arrosoirs sont lourds et le soleil de thermidor tropical.

C'est le moment d'étudier l'influence de la chaleur et de la sécheresse sur les végétaux des cultures ; c'est le moment d'apprendre à constater l'heureuse influence qu'exercent les binages sur la conservation de l'humidité dans le sol.

L'humidité,.. voilà le grand mot qui gouverne le règne végétal; elle tue ou vivifie ; c'est le véhicule qui transporte, le dissolvant général, l'aliment qui nourrit, l'élément sans lequel le monde serait un désert.

L'eau, qui connaît l'importance de son rôle, est partout, libre ou combinée, dans les pierres, dans les plantes, dans les graines, dans le sol...

Ainsi, lorsque le terrain paraît absolument sec au toucher, quand il a été desséché par le soleil, il contient encore de l'humidité. Cela paraît curieux, mais c'est ainsi que les choses se passent et c'est ce qui explique la résistance de certaines plantes aux longues sécheresses de l'été. Cette propriété que possède le sol de se pénétrer d'humidité et de n'abandonner que peu à peu l'eau dont il est imprégné, est variable en intensité. Il y a, comme on

sait, des terrains secs, des terrains humides et toute une série de terrains intermédiaires. Ce qu'il y a d'utile à constater au point de vue horticole, c'est que les terrains qui retiennent le mieux l'humidité pendant l'hiver sont ceux qui l'abandonnent le plus facilement pendant l'été.

Ainsi les plantes, arbres et arbustes plantés dans les terrains caillouteux de Montchat, près Lyon, quand ils ont une profondeur suffisante, craignent moins la sécheresse que les mêmes essences plantées dans les sols argilo-calcaires de la Cité et des Charpennes.

On saisirait difficilement la cause de cet effet, si on ne réfléchissait pas que les terrains argileux et argilo-calcaires, c'est-à-dire les terres grasses et compactes, — bèges, comme on dit ici, — se fendent, se fendillent en tous sens quand l'humidité les abandonne, que ces fentes laissent pénétrer l'air dans l'intérieur du sol, qu'elles multiplient la surface d'évaporation et souvent mettent les radicelles au contact de l'air. Au contraire, dans les terrains secs où l'argile est remplacée par la silice, ces fentes se produisent plus difficilement, ou si elles se produisent, elles sont assez vite obstruées par le terrain qui s'émiette et le sable qui les comble.

Une opération horticole et agricole d'une importance considérable, qui joue un rôle de premier ordre dans le maintien de la fraîcheur dans le sol, est, comme chacun le sait, le binage. Le binage vaut mieux que l'arrosage dans une foule de cas, coûte beaucoup moins et facilite le rôle qu'ont à jouer les agents gazeux de l'atmosphère dans toute végétation. Le binage réduit l'évaporation, empêche le crevassement des terrains et garantit les racines contre les hautes températures.

—

Flore d'Europe, Pardon, c'est *Flora Europæ* qu'il faudrait dire : l'ouvrage est écrit en latin ; il a déjà cinq volumes et il en aura, dit-on, une trentaine. — Mince, alors, dirait Gavroche. Auctor, M. Michel Gandoger. J'avoue volontiers que je n'ai pas lu une seule ligne des cinq volumes parus, mais je connais le système de l'auteur, et pour moi cela suffit. Raphaël a eu plusieurs manières de peindre, mais jusqu'à présent M. Gandoger n'en a qu'une en botanique, qui consiste à *démolir* tous les types linnéens ou autres créés par les auteurs et à les remplacer par autant d'*espèces* qu'il a d'échantillons dans son herbier, ce qui revient presque à dire qu'il y a autant d'espèces qu'il y a d'individus.

Il ne faudrait pas prendre cela pour de l'analyse; c'est une manie descriptive poussée au paroxysme le plus extravagant, voilà tout. M. Gandoger a créé un nombre épouvantable de *Rosa* et on

ne compte plus dans les autres genres les formes individuelles auxquelles il a accolé son nom pour les faire prendre pour des espèces. Mais cela ne prend guère.

Il est regrettable que M. Gandoger, qui est un infatigable travailleur, très capable de bien décrire une plante, se soit fourvoyé à ce point là. L'*école analytique*, en botanique, prendra le dessus quand on aura fini de discuter sur l'espèce et qu'on tiendra à connaître *ce qui est*. Mais encore, pour en arriver là, faudrait-il un peu savoir comment varient les plantes et éviter de prendre les états individuels pour des caractères spécifiques.

—

Exposition d'horticulture à Lyon en 1886. — L'Association horticole lyonnaise a décidé, dans son Assemblée générale tenue le 18 juillet, qu'elle organiserait, *dans la première quinzaine de septembre* 1886, une grande Exposition d'horticulture à laquelle pourront prendre part les horticulteurs français et étrangers.

On se souvient comment avait été organisée l'Exposition tenue par la même Société en 1884, et quel succès elle a obtenu ; il faut espérer que l'Association saura trouver des organisateurs aussi capables que ceux qu'elle avait nommés l'an dernier, et que la future Exposition sera encore plus belle que sa devancière.

—

Nelumbium. — Le *Nelumbium*, comme chacun sait, est une des plus belles plantes aquatiques que l'on puisse voir. Ses grandes feuilles peltées, orbiculaires, ne se laissent pas mouiller par l'eau ; ses fleurs énormes, rouges ou jaunes, et son fruit si singulier ont de tout temps frappé l'attention. Malgré leur origine méridionale les *Nelumbium* sont rustiques. Une fois établis dans un lac, une rivière, un bassin, ils y jettent en tous sens, avec vigueur, des stolons, des feuilles et des fleurs.

Malgré cela les *Nelumbium* sont rares dans les jardins.

A quoi cela tient-il ? Cela tient à la difficulté qu'on éprouve à les multiplier.

Le semis offre quelques difficultés et les plantes ainsi obtenues sont longues à fleurir. La division des rhizomes est encore le moyen le plus rationnel pour les multiplier ; mais il faut saisir le moment favorable à l'opération si on veut qu'elle réussisse. Voici un moyen d'obtenir le résultat indiqué : du 15 avril au 1er mai, avant le développement des *Nelumbium*, couper autant d'entre-nœuds que les rhizomes pourront en fournir ; les placer, à plat, chacun dans un pot rempli de vase de rivière ; mettre les pots dans une caisse en zinc de façon qu'ils soient submergés et recouverts par une nappe d'eau d'environ cinq centimètres de hauteur. La caisse qui contient

les pots doit être tenue dans l'endroit le plus chaud de la serre dont la température sera au moins de 20 degrés pendant le jour.

Dans ces conditions chaque bouture de *Nelumbium* émet des feuilles d'abord et des racines ensuite. On peut, en juin, rempoter plus grandement les jeunes sujets, ou les mettre en pleine terre si la multiplication n'a pas été faite au point de vue commercial.

—

Bouturage des Camellias. — La deuxième quinzaine de juillet est l'époque la plus favorable à la reprise des boutures de camellias. Autant que possible il faut garder un talon au rameau bouturé ; pour cela on le coupe à son point d'insertion sur la branche. On conserve toujours au moins deux ou trois feuilles à la bouture. On peut faire les boutures séparément dans des petits pots, — de cette manière on n'en perd moins au sevrage, — ou les planter en grand nombre dans des caisses peu profondes. Dans tous les cas, on arrose copieusement les boutures et on les place sous cloches dans une serre ombrée.

C'est également le bon moment pour greffer les sujets du même genre. La greffe en placage est celle qui réussit le mieux.

—

Concours relatif aux noms vulgaires des plantes. — On sait que feu le Président Lavallée avait établi un concours relatif aux noms patois ou vulgaires des plantes. Six manuscrits ont été adressés à la Commission qui a accordé des récompenses dans l'ordre suivant :

M. Vaillant, à Epinal, médaille d'or ; Godin, Duboul, Cyril Clerc, médailles d'argent. Mention, MM. Hauguel et Hariot. Il faut espérer qu'on publiera au moins un des manuscrits. Ce qui serait mieux, ce serait de prendre dans les six manuscrits tous les noms patois et vulgaires qui ne font pas double emploi, et de les mentionner comme synonymes en regard des noms français ou latins.

—

Dégénérescence du Tulipa sylvestris. — Un de nos confrères a signalé, sous le titre qui précède, un fait qui me paraît bizarre. Il s'agit tout simplement d'une transformation presque complète du *Tulipa sylvestris* observée chez les cultivateurs des environs de Paris. D'après notre confrère, la Tulipe en question donnerait des variations qui rappelleraient assez bien la forme et la couleur observées chez les *Tulipa Oculus solis* ou — ce qui est plus vague — *T. Gesneriana.* Comment expliquer le fait en question ? Pour mon compte, je pense que quelques ognons de *Tulipa Oculus solis* ou

Gesneriana se seront mêlés accidentellement aux *Tulipa sylvestris*, se seront multipliés et auront donné lieu à la remarque en question. Quoi qu'il en soit, je cultive depuis plus de 15 ans une belle collection de *Tulipa sylvestris* ; il y en a en pot et en pleine terre et jamais je n'ai observé de changement dans les sortes cultivées.

—

Bilbergia Breauteana. — Superbe broméliacée issue d'un croisement artificiel entre les *Bilbergia pallescens et vittata*, opéré par M. Bréauté, jardinier de M. Ed. André. D'après l'obtenteur, c'est une plante d'un grand mérite ornemental, sa floraison abondante, la couleur de ses bractées, celle de ses fleurs justifient bien cette appréciation. Elle sera mise au commerce par M. Bruant, horticulteur, à Poitiers.

—

Remède contre les piqûres d'abeilles. — La *Revue Horticole* reproduit la lettre d'un missionnaire dans laquelle celui-ci affirme que l'*application* d'un *ognon* rouge coupé frais, sur la piqûre d'un insecte, du scorpion par exemple, fait disparaître la douleur causée par cette piqûre. Il ajoute même, là où l'ammoniaque ne réussit pas, l'ognon est infaillible. C'est bien. Quand les abeilles, scorpions, moustiques, guêpes, etc., nous auront piqués, nous essaierons le le remède en question.

L'ognon fait pleurer ou, pour être plus exact, excite un larmoiement quand on le coupe, ce qui prouve qu'il contient un principe très volatil ; il n'y aurait donc absolument rien d'extraordinaire qu'il eût la propriété de paralyser l'action des venins. L'ognon possède la plupart des qualités de l'ail. L'ognon est un diurétique puissant. V. V.-M.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

—

Procès-verbal de la séance du 21 juin 1885, tenue dans la salle des réunions industrielles, Palais du commerce, à Lyon.

—

Présidence de M. Rochet, conseiller.

—

La séance est ouverte à 2 heures 1/4, par la lecture et l'adoption du procès-verbal de la précédente réunion.

Correspondance. — La Société a reçu depuis sa dernière assemblée :

1° Une lettre-circulaire de M. le Ministre de l'instruction publique, accompagnant l'envoi de plusieurs exemplaires d'un Questionnaire relatif aux mœurs, au régime et à la nidification des oiseaux en France. Ces Questionnaires sont remis à ceux des sociétaires qui ont l'occasion de s'occuper de cette question.

2° Une lettre de M. le Président de la Société d'horticulture de Chalon-sur-Saône, remerciant l'Association d'avoir bien voulu déléguer M. A. Bernaix pour la représenter dans le jury de son exposition.

3° Une lettre de M. Valette, amateur-horticulteur à Chaponost, demandant la nomination d'une Commission pour visiter ses cultures. Ont été désignés pour faire partie de cette Commission : MM. Th. Denis, J. Chrétien, F. Gaillard, Crozy et Nicolas.

4° Lettre-circulaire accompagnant l'envoi du discours prononcé par M. René Goblet, ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes, le 11 avril 1885, à la séance de clôture du Congrès des Sociétés savantes à la Sorbonne. Dans la lettre accompagnant l'envoi de ce discours, M. le Ministre appelle l'attention de la Société sur l'utilité qu'il y aurait à préparer dès à présent le programme du Congrès des Sociétés savantes en 1885, et désirerait recevoir au plus tôt le texte des questions que notre Société désirerait voir figurer à l'ordre du jour de l'an prochain.

5° Brochure contenant les observations sur les tarifs de chemins de fer à taxe kilométrique décroissante lues au Congrès international horticole à Paris, dans la séance du 21 mai 1885, par M. Baptiste Desportes, vice-président de ce Congrès, directeur des pépinières André Leroy, à Angers.

M. le Secrétaire appelle l'attention des membres de l'Association horticole sur le travail de M. Desportes et il en cite des extraits. Sauf de légères modifications, le Congrès international, tenu à Paris en mai dernier, en a adopté les conclusions qui consistent à prier M. le Ministre d'empêcher l'homologation des nouveaux tarifs proposés par les compagnies de chemins de fer et d'obtenir, avec une sage révision, l'unification du système des tarifs pour toutes les Compagnies.

L'Assemblée, consultée par son Président sur le cas de savoir si l'Association horticole ne devrait pas émettre des vœux semblables à ceux qui ont été formulés au Congrès, résout cette question affirmativement et charge son Secrétaire de transmettre son vote à M. Baptiste Desportes et à M. le Ministre.

6° Une lettre de M. Therry, membre de l'Association horticole et de la Commission d'organisation de l'Exposition d'horticulture annexée au Concours régional, dont voici la teneur :

« Messieurs et chers Collègues,

« Un fait regrettable et très grave s'est produit à notre dernière Exposition, au mépris de notre règlement et de l'autorité de votre Commission.

« Un de nos membres, non satisfait de la décision du Jury, a détérioré, détruit et enlevé son lot.

« Ce fait, en dehors de toutes les convenances usuelles, a produit un vrai scandale qui ne doit pas se renouveler pour le respect tant de notre Association que pour celui des hommes venant, conviés par nous, des lieux les plus éloignés du territoire, se faire les juges impartiaux de nos produits.

« En raison de ce fait, je demande, pour la séance du 16 août prochain, la mise à l'ordre du jour : de la radiation de ce membre, et son exclusion des Expositions futures.

« Je prie en conséquence le bureau d'aviser ce membre de la mesure de rigueur demandée contre lui. »

La lecture de cette lettre provoque une discussion à laquelle prennent part MM. Therry, Rochet, Pitaval et Métral ; M. Therry demande que la question soit, conformément à sa lettre, mise à l'ordre du jour de la prochaine séance. M. Rochet pense, au contraire, qu'avant de traiter un sujet aussi grave en assemblée générale, il est bon que le Conseil d'administration de l'Association fasse connaître son avis. Cette proposition, mise aux voix, est adoptée à une forte majorité.

M. le Secrétaire général signale les articles les plus intéressants parus dans les publications que reçoit la Société. Il fait circuler celles qui contiennent des illustrations.

Six présentations de candidats au titre de membres titulaires, sur lesquelles il sera statué à la prochaine réunion, ont été faites au cours de la séance.

Admissions. —Sont proclamés membres titulaires de l'Association horticole lyonnaise les candidats présentés à la séance précédente ; ce sont :

MM. Giraud (Antoine), jardinier, château de Saint-Bonnet, par Vaugneray (Rhône), présenté par MM. J. Nicolas et Viviand-Morel ;
Edmond Michel fils, propriétaire au Péage-de-Roussillon (Isère), présenté par MM. Th. Denis et J. Chrétien.
Mme Noirot, fleuriste, successeur de Mme Jacquin, 4, rue de la République, Lyon, présenté par MM. L. Gorret et Viviand-Morel ;
Sutter (Jean), horticulteur, à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or (Rhône), présenté par MM. Viallon André et J. Jacquier ;

Examen des apports. — Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

Par M. Chavagneux, jardinier chez M. Lachard, à La Pape (Ain) : 1° une collection de Capucine comprenant une dizaine de variétés qui se distinguent entre elles par différents coloris ; 2° une Laitue blonde de Batavia très belle pour la saison.

Par M. Rozain-Boucharlat, à Cuire-lès-Lyon : 1° trois variétés nouvelles de Pelargonium à grandes fleurs qu'il a obtenues de semis et qui portent les noms suivants : Madame Rozain, Grandeur et Comte Louis de Margariat. Ces variétés sont fort belles et ont été bien appréciées par les membres qui assistaient à la réunion.

2° La variété « *Congrès* » du même genre.

Par M. Dubreuil, horticulteur-rosiériste, chemin de Saint-Romain, à Monplaisir, une variété de Rosier — section des *Rosa polyantha* ou multiflores nains—qu'il a obtenue de semis. Cette variété se fait remarquer par le nombre considérable des boutons à fleurs qui composent ses inflorescences en corymbe. La couleur en est rose lilacé.

Par M. Villard, jardinier chez Mme Vachon, à Ecully (Rhône) : 1° vingt-cinq variétés de Pétunia à fleurs simples et à fleurs doubles de toute beauté — présentation en fleurs coupées — ; 2° une Fraise des Quatre-saisons dont le présentateur fait l'éloge sous le rapport de la fertilité, de la saveur et de la beauté des fruits. Il la cultive sous le nom de *Belle améliorée.*

Par M. Guillot fils, horticulteur-rosiériste, chemin des Pins, à Lyon, un beau bouquet de la Rose hybride jaune qu'il a mise au commerce sous le nom de *Gloire lyonnaise.*

Par MM. F. Morel et fils, horticulteurs, rue du Souvenir, à Vaise, des fleurs coupées de la Clématite François Morel qu'ils ont mise au commerce ce printemps. Les fleurs présentées sont de belle grandeur et d'un coloris unique dans le genre. C'est actuellement la plus rouge des Clématites.

Par M. Liabaud, horticulteur, montée de la Boucle, à la Croix Rousse : 1° trois pots de Petunia à fleurs doubles tout à fait remarquables, tant par la beauté des fleurs que par la bonne culture dont les plantes ont été l'objet; 2° plusieurs Roses de semis en fleurs coupées.

Par M. Masson, receveur du bureau de poste de la Croix-Rousse, une série de Fraises, entre autres la variété *Belle de Meaux ;* plus une très belle Fraise de semis qui a été jugée par la Commission digne de recevoir un certificat de 1re classe. D'après M. Masson, cette Fraise serait issue du croisement des variétés *Prontys Seedling* et *Monseigneur Fournier.* Le fruit en est très gros, régulier, de moyenne maturité, rouge intense ; chair foncée, pleine et assez juteuse, très parfumée.

Par M. Marchand, horticulteur, rue du Sacré-Cœur, 114, à Lyon, une nouvelle variété de Fraisier des Quatre-saisons qu'il a obtenue de semis. Cette Fraise, dont le parfum délicat est pénétrant et fort agréable, est d'une belle grosseur. Le fruit mesure trois centimètres de longueur et un et demi à deux centimètres dans son plus grand diamètre. Sa forme est longuement ovoïde, obtuse au sommet et déprimée à son point d'attache. La couleur, qui

avant sa complète maturité est carmin nuancé orange, passe au pourpre brûlé à la maturité.

Par M. Valette, horticulteur-amateur à Chaponost (Rhône), toute une collection de Fraises à gros fruits provenant de ses cultures. Parmi les plus belles variétés apportées, on remarquait : Nini, Helvetia, Lambertie. Amiral Dundas, Rita. etc.

Les Commissions nommées par M. le Président pour juger les apports sont composées de MM. Duchet, Pelletier et Berthier (Roses et fleurs diverses) ; Valla, Roux et Jossermoz (Fraises et Légumes). Après examen, elles proposent d'accorder :

A MM.

Chavagneux,	une prime de	3e classe	pour ses	Capucines.
Villard	—	2e	—	Petunias.
Liabaud,	—	2e	—	Petunias.
—	—	3e	—	Roses.
Valette,	—	1re	—	Fraises.
Guillot fils,	rappel de prime de	1re	—	Rose Gloire lyonnaise.
Masson,	—	1re	—	Fraise de semis.
Marchand,	—	2e	—	—
F. Morel et fils,	rappel de prime	1re classe,	pour sa	Clématite François Morel.
Rozain-Boucharlat,	un certificat	2e	—	Pelargonium Mme Rozain.
—	—	2e	—	— Grandeur.
—	—	3e	—	— Comte L. de Margariat.
Dubreuil,	—	3e	—	— Polyantha floribunda.

La Commission demande l'inscription au procès-verbal pour les autres produits. Ces conclusions mises aux voix sont adoptées.

Election de la Commission des visites. — La Commission des visites pour l'année 1885, après un vote de l'Assemblée, se trouve ainsi composée :

1° Pour la culture maraîchère, MM. Grenier, Pelletier, Jacquier (Jean), Marchand et A. Bernaix.

2° Pour les visites de maisons bourgeoises, MM. Musset, Lavenir, Berthier, Rivoire fils et Roux.

3° Pour les établissements, MM. Jacquier (Claude), Gaulain, Pitaval, L. Gorret et Métral.

Vu l'heure avancée, après avoir consulté l'assemblée sur la fixation de l'ordre du jour de la prochaine réunion, M. le Président lève la séance à 4 heures 1/2.

Le Secrétaire, VIVIAND-MOREL.

Exposition d'horticulture à Genève.

La ville de Genève a de tout temps attiré les visiteurs par l'incomparable panorama que présente les rives de son beau lac ; les étrangers s'empressent, dès leur arrivée, d'aller sur les ponts contempler les *blue waters of the arrowy Rhone*, comme a dit lord Byron, les eaux bleues du Rhône, rapides comme une flèche, et les belles montagnes qui l'environnent : le Salève, le Reposoir, le Mont-Blanc, l'Aiguille du Midi, le Géant, et tant d'autres que le regard aperçoit.

Mais si Genève est une ville de plaisance, c'est surtout une ville industrielle aux environs de laquelle les établissements d'horticulture sont assez nombreux. La ville aux belles eaux est devenue la

ville aux belles fleurs, si on en juge par la quantité et la beauté des plantes exposées sur la promenade des Bastions, du 18 au 23 juin dernier.

Cette exposition fait honneur à la Société helvétique d'horticulture qui en a été l'organisatrice. De nombreux exposants y ont pris part, et des lots fort remarquables ont fait l'admiration des visiteurs, dont l'affluence était grande.

Je n'ai pas la prétention, dans ce petit compte-rendu, de mentionner tous les lots intéressants qui se trouvaient exposés, je me bornerai à signaler ceux qui m'ont le plus intéressé, regrettant que le peu d'espace dont je dispose ne me permette pas de parler de tout le monde.

L'arboriculture était représentée par deux fort belles collections générales : l'une de conifères, l'autre d'arbustes à feuilles persistantes, comprenant l'élite des variétés ou des espèces cultivées dans les jardins. Quelques sortes relativement rares, ou des spécimens de toute beauté, rehaussaient encore le mérite de ces collections qui obtiennent, la première, — celle des conifères, — un grand prix d'honneur, et l'autre également un prix d'honneur.

S'il fallait énumérer toutes les espèces qui ont attiré mon attention dans les collections susdites, exposées par M. Lyand, horticulteur à Genève, cela me mènerait un peu loin. Je ne puis cependant résister à la tentation de signaler la présence de beaux *Abies numidica*, *Nordmaniana*, *Douglasii*, *lasiocarpa;* puis des *Pinus*, des *Cephalotaxus*, des *Retinospora*, des *Thuya*, des *Juniperus*, et la plupart des autres genres de conifères rustiques. Dans les arbustes à feuilles persistantes, il y avait de jolis *Osmanthus* (plusieurs variétés), notamment l'*O. ilicifolius argenteus*, des *Choysia* bien cultivés, des lierres en arbres; toute la série des Aucuba, etc.

La floriculture compte un plus grand nombre de concourants que l'arboriculture, et c'est là où la lutte a été assez vive pour l'obtention des premiers prix. C'est d'abord M. Joset-Lang, qui arrive en tête et montre avec quel soin il surveille ses cultures de plantes à feuillage, de Begonia rex, de Cactées, etc.; car les collections qu'il expose ont été fort admirées. Quelques Pétunias d'un nouveau type, du même exposant, ne manquaient pas d'intérêt.

M. Emile Lance expose un lot de Pelargonium à grande fleur, qui lui vaut un grand prix d'honneur. J'ai noté dans sa collection quelques variétés bien tranchées qui méritent d'être signalées, entre autres : Jussieu, Mme Boucharlat, Adonis, Dr Master, Volupté, Reine Victoria, Patrie, Mme Thibaut, etc.

M. Viollon a une collection de Zonales qui comprend plus de deux cents sortes, elle obtient un prix d'honneur. Plantes bien cultivées et variétés de choix, parmi lesquelles les beaux coloris, les

grandes fleurs et les larges ombelles ne manquent pas. Je note dans cette collection les variétés suivantes : Ponceau, Faidherbe, Mme Naurois, Reine Olga, Sœur Pauline, M. Marignac, Karl Kamp, etc.

Un lot de Rosiers nains comprenant un choix très judicieux des variétés actuellement connues en jolies plantes, vaut à M. Bocquet un prix d'honneur.

Un prix de même valeur est également et avec justice, accordé à M. Dentand pour un lot de plantes variées.

M. Vachoux-Duval fixe l'attention des visiteurs avec une série de Begonia bulbeux d'une vigueur étonnante, et un choix de rosiers nains admirablement cultivés. Mentionner parmi ces derniers les variétés : Merveille de Lyon, Ulrich Brunner, Jean Liabaud, Alfred Collomb, etc.; c'est donner une faible idée du choix qui a présidé à la formation de cette collection. Le même exposant nous montre encore une belle collection de Pelargonium à grandes fleurs comptant beaucoup des plus jolies variétés connues.

Les *Pelargonium peltatum* de M. Fritz Ludi lui valent un premier prix. Sa collection était composée de quarante-cinq sortes, parmi lesquelles il est difficile de faire un choix ; cependant j'ai noté parmi celles qui m'ont paru les plus belles : Mme Lemoine, A. Faille, Jeanne d'Arc, Massenet, F. de Lesseps.

La Suisse, qui peut se flatter d'avoir les plus belles montagnes de l'Europe, sur lesquelles se développe à des altitudes élevées, une flore très remarquable, s'intéresse nécessairement aux végétaux qui la composent. Aussi de cet intérêt que les horticulteurs suisses prennent à la flore alpine, — on pourrait presque dire flore nationale, — on trouve des marques dans beaucoup d'établissements horticoles ; dans l'enceinte de l'Exposition, deux magnifiques collections d'espèces montagnardes (quelques-unes habitant exclusivement les hautes cimes et le voisinage des glaciers), sont encore là pour témoigner quels soins entendus ont dû être prodigués à la plupart d'entre elles.

M. Lyand obtient un prix d'honneur pour une collection de quatorze cents espèces ou variétés de ces végétaux alpins. Le jardin alpin d'acclimatation lutte également pour la même cause et obtient un vrai succès.

Les Roses, — on ne comprendrait pas une exposition sans « la reine des fleurs », — sont assez nombreuses. M. Lyand a une collection de Roses de Provins qui séduit le jury. M. Lapresle, horticulteur à Chasselay (Rhône), notre compatriote, est venu montrer aux Génevois sa belle collection de Roses thé, d'hybrides d'Ile-Bourbon, de Bengale, etc., parmi lesquelles il est difficile de faire un choix; car la « reine des fleurs » a une progéniture très

nombreuse. Cependant je ne puis m'empêcher de mentionner : Reine Olga, Thérèse Levet, Rosiériste Rambaud, Mme de Watteville, l'Elégante, Thé unique, Niphetos, Riza du Parc, Socrate, etc., etc.

M. Jacques Neury, jardinier chez M. Revillad, obtient également un prix d'honneur pour sa superbe collection.

M. Boccard (hors concours) exposait aussi une collection qui, certainement, pouvait rivaliser avec celles des autres concourants.

M. Forgeot, marchand grainier à Paris, avait apporté un lot de fleurs coupées comprenant des Œillets, des Bégonias, des Pensées, des Pyrèthres, des Iris, des graminées, etc. Le même exposant avait aussi apporté une fort belle collection de Pommes de terre qui comprenait quatre-vingts variétés de choix.

M. Binder, horticulteur à Malagnon, a eu sa collection de P. zonale récompensée par un prix d'honneur.

Parmi les autres horticulteurs qui ont obtenu des premiers prix, je note : MM. Delapierre (plantes variées), Bocquet (Fuchsias), Recordon (Cinéraire, Pelargonium), Molland (plantes variées), François Pittet (Gloxinias de semis), Revol Massol (herbier), Mme Heimgartner (plantes à feuillage).

Ont encore obtenu d'autres récompenses :

MM. Marc Dubout, François Pittet, plantes vivaces et fleurs coupées; Delafontaine, A. Soltis, F. Pasche, Borgeaud, Villard, Livet, Mesnil, etc., etc. Francisque GORRET.

Les Roses au XVIe Siècle (SUITE) (1).

Rosa centifolia rubra. — Le Rosier à cent feuilles, de Hollande, se présente actuellement dans les cultures sous différentes couleurs : rouge, rose ou blanche, et c'est certainement à son groupe qu'il fallait rattacher autrefois les plus belles variétés cultivées. Il ne paraît pas que les Roses mousseuses, qui en sont sorties par dimorphisme, aient été connues des anciens, car le caractère si curieux qui les distingue des autres roses est trop saillant pour leur avoir échappé ; s'ils les avaient connues, ils n'auraient certainement pas hésité à les mentionner.

De Candolle se demandait si on ne devait pas réunir les Roses cent-feuilles aux Roses de Provins, et le savant rhodographe Déséglise, en rapportant cette question du botaniste génevois, était fort embarrassé pour la résoudre, aussi ne la résolvait-il pas. Déséglise, qui était très érudit, ne parle de l'habitat du Rosier cent-feuilles

(1) Voir pages 217 à 220. N° 13.

que pour dire qu'il lui est inconnu. Il ajoute qu'il était cultivé en Angleterre par John Gérard en 1596, mais qu'il ignore la date de son introduction en France.

Malgré toute son érudition rhodographique, Déséglise a complètement manqué de réflexion et d'esprit critique à propos de ce rosier. Son introduction en France..., mais le Rosier Cent-feuilles a toujours existé dans les jardins de l'Europe depuis l'époque de l'occupation romaine et peut-être bien avant. Il est signalé par Pline et mentionné par plusieurs autèurs bien antérieurs à John Gérard. G. Bauhin en parle sous le nom de *Rosa maxima multiplex;* Charles de l'Ecluse, qui a été un des premiers à le faire connaître sous le nom de *Rosa centifolia Batavica*, en indiquait des variétés blanches et roses.



Rosa rubicunda saccharina dicta

Du reste, si on s'en rapporte aux nombreux synonymes que les auteurs donnent au *Rosa centifolia*, il ne doit rester aucun doute sur le polymorphisme de cette espèce. Ainsi, pour ne citer que quelques uns de ses synonymes, je rappellerai que les *Rosa provincialis*, Mill r; *caryophyllea* Poir, *inguiculata* Desf., *varians* Pohl. *Burgundica* Pers., etc , lui ont été attribués.

Linné confondait le *Rosa centifolia* avec le *R. damascena;* Miller avec le *R. provincialis*, ce qui prouve qu'il y a eu dans les cultures

pendant fort longtemps une confusion assez grande à propos de la Rose cent-feuilles.

Il n'y a aucun doute sur l'origine des Roses mousseuses (*R. muscosa Mill*), qui sont des variétés de Rosier cent-feuilles obtenues par dimorphisme et fixées au moyen de la bouture ou de la greffe. Lée et Kennedy possédaient, il y a plus d'un siècle, des individus qui produisaient sur le même pied des Roses cent-feuilles et des Roses mousseuses. Depuis l'époque où ce fait a été signalé, on l'a observé dans beaucoup d'autres endroits, et j'ai eu moi-même l'occasion de l'observer dans mon jardin. Il ne peut pas y avoir non plus la



R. Damascena fl. simplici

moindre contestation au sujet de l'origine du *R. bipinnata* (Rosier à feuille de céleri) et de quelques autres variétés tératologiques du même type :

« James Smith est porté à croire avec plusieurs autres, que ce Rosier est originaire du Midi de l'Europe ; mais rien de ce qui a été dit à cet égard ne pouvant faire autorité pour désigner le lieu natal d'une plante aussi généralement cultivée, c'est pourquoi je préfère placer son origine en Asie, parce que Bieberstein l'a trouvé dans l'état sauvage sur le côté oriental du Caucase, d'où il aura vraisemblablement passé dans nos jardins. Peut-être la célebre rose de Chiras, dont Kœmpfer fait un si grand éloge, n'est que celle-ci ou le *Damascena*, nous ne pouvons que le conjecturer; au reste, les fleurs de la Rose de Chiras sont employées à la distillerie, ainsi que celles du Gallica (1). »

Toutes ces conjectures ne nous apprennent rien.

(1) Lindley, *Monogr. du genre rosier.*

Nous avons donné (page 147) la figure (réduite de moitié) du *Rosa centifolia rubra* de l'Hortus Eystettensis, si on veut bien s'y reporter, on verra ce que les auteurs anciens entendaient par cette espèce.

(A suivre.) SÉB. GRYPHE,



Rosa Milesia fl. rubro plena

CALENDRIER HORTICOLE

Résumé des travaux et des semis à faire dans les jardins.

AOUT

Culture potagère. — On continue à semer et à planter tous les légumes qui peuvent être récoltés dans l'année et on commence les semis des sortes qui ne seront bonnes que l'année prochaine. Dans la première catégorie, on peut semer :

Carotte courte, arroche, cerfeuil, chicorées diverses, cresson alénois, roquette, épinards, haricots hâtifs, laitue, mâche, navets, radis, etc...

Les légumes à semer pour être récoltés l'année prochaine sont les suivants :

Cerfeuil tubéreux, choux d'York et autres pommés, choux de Milan, brocoli, épinards, laitue d'hiver, mâche, ognons blancs, scorsonère, etc.

Il faut arroser fortement les choux-fleurs, les céleris et autres légumes en voie de développement. On replante les fraisiers, le thym, l'estragon, la ciboulette, l'oseille, etc.

Jardin fruitier. — On surveille attentivement les poires, car la plupart des variétés demandent à être entrecueillies c'est-à-dire récoltées quelques jours avant leur maturité. On palisse, on pince et on ébourgeonne là où le besoin s'en fait sentir.

Jardin d'agrément. — En dehors des travaux de propreté qui doivent se continuer toute l'année dans un jardin bien tenu, on doit remplacer celle des plantes florales annuelles qui ont terminé leur floraison. C'est le bon moment pour planter *toutes* les plantes vivaces qui fleurissent au printemps et ne remontent pas en été, de ce nombre sont les *Pivoines*, les *Fraxinelles*, les *Lychnis* et une foule d'autres genres.

C'est le moment de semer en plein air toutes les plantes bisannuelles qui ne craignent pas le froid ; celles qui craignent le froid seront semées dans un endroit où on pourra les abriter pendant l'hiver. On sèmera donc :

Adonis, bleuet, collinsia, pavot, gaillardes, giroflées, graminées, ornementales (la plupart telles que : brize, lagurus, polypogon, agrostis, aira, festuca, etc..) Lunaria biennis, mimulus, myosotis, mufliers, œillets, pensées, rose trémière, sainfoin d'Espagne, silene pendante et autres, thlaspi blanc, etc.

Serres et châssis. — Les serres sont encore vides pour la plupart en août ; seules les plantes de serre chaude demandent des soins continuels : bassinages, arrosements, ombrage, aération, etc. On doit multiplier en août préférablement à toute autre époque les Pélargonium zonales, grandiflorum et autre sortes, et si on dispose pendant l'hiver de suffisamment de place dans les serres ou les bâches on peut multiplier les Anthemis, Verbena, et autres espèces d'ornement, qui donneront ainsi au printemps des sujets plus forts. On rempote les primevères de la Chine et on sème : Calcéolaire hybrides, Lobelia, Nierembergia et Réséda (pour l'hiver).

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

Traité de Culture potagère par M. J. Dybowski (1).

Pendant fort longtemps l'horticulture a été un métier dont les bases purement empiriques reposaient sur de prétendus secrets qui se transmettaient régulièrement de père en fils. La chimie, la botanique, et en général toutes les sciences qui servent à expliquer les phénomènes de la vie végétale, aussi peu avancées elles-mêmes que l'horticulture, font suffisamment saisir la cause de cette longue période où l'empirisme régnait en maître dans les jardins. Aujourd'hui, l'horticulture proprement dite est encore bien arriérée, mais l'agriculture lui montre la voie où elle doit définitivement s'engager si elle veut sortir des vieilles pratiques routinières qui l'étreignent depuis si longtemps.

Les livres de jardinage, qui paraissent de temps à autre, résument assez bien, — quand les auteurs ne sont pas de simples compilateurs, — l'état de nos connaissances techniques et marquent les progrès accomplis d'une année à l'autre en horticulture. Sous ce rapport, le *Traité de culture potagère* que vient de publier M. G. Dybowski, maître de conférences d'horticulture à l'École nationale d'Agriculture de Grignon, constitue un excellent ouvrage que tous ceux qui s'occupent de culture potagère auront intérêt à consulter.

Ce livre, dont les matières sont disposées alphabétiquement, traite de toutes les plantes potagères cultivées dans nos pays Chaque type est étudié avec soin et les meilleurs systèmes de culture sont indiqués pour chaque espèce. La culture forcée, celle en plein air, la culture pour graines, la récolte, la conservation, les maladies, et les insectes qui s'attaquent aux plantes font l'objet des observations de l'auteur dont la compétence est bien reconnue.

Si nous ajoutons que 114 figures illustrent et servent à expliquer le texte, en voilà plus qu'il ne faut pour justifier la recommandation de cet excellent traité.

AVIS

Les personnes qui n'ont pas retiré les médailles qu'elles ont obtenues à l'Exposition tenue par la Ville de Lyon, en juin dernier, sur la place de Perrache, sont informées que ces médailles sont déposées chez **M. Musset**, fleuriste, place des Terreaux, où elles pourront les prendre.

(1) *Traité de culture potagère*, par M. J. Dybowski, un volume in-12 de 490 pages avec 114 figures. G. Masson, éditeur, 120, boulevard St-Germain, Paris.

Le Gérant : V. VIVIAND-MOREL.

Lyon. — Imp. du Salut Public. — Bellon, r. de la République, 33

CHRONIQUE

Influence de la température de l'eau d'arrosage sur les plantes. — Messieurs, la question qui nous occupera pendant quelques minutes est la suivante :

La température de l'eau employée pour l'arrosage a-t-elle une influence sur les plantes, et si elle en a une, quelle est-elle ? Ainsi s'exprimait, le 28 mai 1885, au Congrès horticole international de Paris, M. J. Niepraschk, directeur horticole de la Société *Flora*, à Cologne (Allemagne).

La question traitée par M. Niepraschk n'est pas du tout nouvelle, ainsi qu'il le dit lui-même ; au contraire, elle a été bien souvent posée, et la réponse la plus ordinaire qui y a été faite a consisté à exprimer l'opinion qu'il est nuisible aux plantes de les arroser avec de l'eau froide.

Cette opinion, ainsi exprimée par presque *tout le monde,* est une opinion qui ne repose que sur de simples présomptions *morales*, c'est-à-dire une hypothèse absolument dénuée de toute valeur scientifique.

Mon ami Jean-Jacques, horticulteur lyonnais, auquel je lis, en la commentant, la note publiée dans le *Journal de la Société nationale d'horticulture* par l'horticulteur allemand, dont il partage la manière de voir, se trouve violemment froissé dans son opinion que je combats avec énergie. Voyez donc, me dit-il, tout le monde pense comme moi, et même ce monsieur de Cologne qui a l'air bien compétent. Notre voisin le maraîcher fait chauffer au soleil l'eau avec laquelle il arrose, et il assure qu'ainsi chauffée elle est bonne, tandis qu'elle ne vaut rien si elle est froide. — C'est absolument comme le café qui est bon très chaud..... — Riez si vous voulez ;

c'est mon opinion, c'est mon avis, c'est.....—C'est votre opinion ; vous pensez ; je suis d'avis ; tout le monde le dit.... Je les connais depuis longtemps ces guitares, ces lieux communs, ces banalités, ces opinions de M. tout le monde, et je m'en méfie.

Au fait, je ne saisis pas bien la raison pour laquelle on préfère l'eau chaude à l'eau froide pour arroser ; et ce n'est ni l'expérience du docteur Sachs, savant professeur à Vurzbourg, ni les faits signalés par M. Nieprascht qui me feront changer d'avis ou cesser l'hésitation que j'éprouve à me jeter dans l'eau chaude plutôt que dans l'eau froide.

Du reste, j'estime que les opinions contraires ont pour utilité de provoquer la discussion. Ainsi il est convenu que si je soutiens actuellement que l'arrosement à l'eau froide n'est pas aussi pernicieux que l'on veut bien le dire, c'est précisément pour tâcher de prouver que la base d'une des opérations fondamentales de l'horticulture ne repose encore à l'heure actuelle que sur de simples hypothèses.

M. Niepraschť reconnaît qu'il n'y a eu jusqu'à présent aucune expérience sérieuse établie pour appuyer la théorie des arrosements à l'eau chaude et combattre ceux à l'eau froide. Cependant il est bien reconnu qu'il y a « pour l'assimilation qu'opèrent les plantes et pour leur croissance une température minimum à 5 ou 6°, un optimum ou une température éminemment favorable à 34° et un maximum à 42°, pour la chaleur du sol et qu'il en est de même pour l'eau. »

On peut accepter ces principes sans s'arrêter aux chiffres qui varient nécessairement avec les espèces. Je suis persuadé si je plaçais par exemple la Renoncule des glaciers dans une serre chauffée à 34°, qu'elle y ferait triste mine.

M. Sachs a reconnu que les racines du Maïs plongées dans l'eau poussaient dans l'espace de 48 heures : à 17°, de 25 millimètres, à 26°, de 245 millimètres ; à 34°, de 550 millimètres ; à 38°, de 250 millimètres, et à 42°, de 59 millimètres.

En examinant ces chiffres on ne peut en effet s'empêcher de conclure que l'eau chauffée à 34° a donné des résultats bien supérieurs à ceux de l'eau à 17°. L'eau froide se trouve ainsi condamnée. Attendez ; distinguons.

Ne confondons pas, je vous prie, la température du sol avec celle de l'eau. L'expérience du Dr Sachs sur le Maïs a été faite dans l'eau qui remplaçait le sol ; mais quand on arrose, l'eau fût-elle à 7 ou 8°, ne tarde pas à s'échauffer et à prendre la température du milieu où elle a été versée. Pour s'élever à la température susdite elle absorbe de la chaleur, chacun sait ça. Or, ce qui serait important de savoir, c'est si le refroidissement momentané du sol

et des racines est pernicieux aux plantes. Toute la question est là. Et si ce refroidissement n'était pas pernicieux mais favorable, l'eau chaude serait condamnée.

Si je ne plaidais que les circonstances atténuantes, je dirais, en me basant sur la théorie de l'optimum cité plus haut, que toutes les fois que la température du sol dépassera l'optimum susdit, l'eau froide, agissant comme réfrigérant, vaudra mieux que l'eau chaude pour arroser. Si par exemple une espèce quelconque poussait mieux à 20° qu'à 30°, il serait préférable de l'arroser avec de l'eau à 10° qu'avec de l'eau à 25°, surtout quand la température du sol dépasse 20°. Mais je ne me contente pas d'aussi peu et je dis que l'uniformité de la température du sol n'est pas un facteur qui favorise la végétation. Les plantes ont besoin pour croître d'alternatives de chaleurs différentes. L'air, les gaz, l'eau et les autres corps qui pénètrent dans les cellules végétales se dilatent quand il fait chaud et aident, par la tension qu'ils exercent sur les membranes des cellules, à l'ascension des sucs nourriciers vers les parties supérieures. Quand la température s'abaisse, la tension des cellules, produite par la dilatation des gaz, diminue et le vide relatif qui en est la conséquence favorise éminement l'absorption de nouvelles matières assimilables.

On voit donc qu'il y aurait lieu d'instituer des expériences sérieuses si l'on voulait prouver autrement que par des on-dit, que l'eau chaude est préférable à l'eau froide pour arroser les plantes. Quant à moi, je suis persuadé qu'il y a des cas où l'eau froide vaudrait mieux que l'eau chaude et réciproquement. Simple histoire de ménager la chèvre et le chou.

Cultures comparatives de l'asperge. — Sur la proposition de l'un de ses membres, l'Association horticole lyonnaise avait mis à l'ordre du jour de son assemblée générale du 18 juillet la question fort intéressante des cultures comparatives de l'asperge. L'heure un peu avancée à laquelle a commencé la discussion de cette question n'a pas permis de lui donner tout le développement qu'elle comporte. Notre collègue, M. Marchand, horticulteur, rue du Sacré-Cœur, à Lyon, auquel la brièveté de la discussion n'a pas échappé, nous écrit la lettre suivante, qui intéressera certainement ceux de nos lecteurs qui s'occupent d'asperges. M. Marchand est du reste un bon cultivateur, et je profite de l'occasion pour réparer ici un oubli que j'ai fait en omettant de signaler dans le compte-rendu de l'Exposition les 11 bottes d'asperges *de Lyon* qu'il avait exposées et que le Jury a trouvées assez belles pour leur décerner une médaille d'argent.

Voici la lettre de M. Marchand :

Lyon, le 24 juillet 1885.

MONSIEUR,

A propos de la culture de l'asperge, lors de notre dernière Assemblée, vous avez dit avec raison que beaucoup de cultivateurs avaient la mauvaise habitude de planter trop profond. Comme presque tout le monde abondait dans votre sens, la discussion a été vite close.

De cette discussion, un peu trop écourtée, restera-t-il une bonne note dans la mémoire des cultivateurs d'asperges ? Il faut l'espérer.

C'est une grande erreur de planter l'asperge à plus de 0,15 cent. de profondeur. Qu'on la mette en fossés d'une ligne ou en planches de deux ou trois lignes. Seulement, en février ou mars, il faut procéder au buttage avec un bon mélange de fumier bien consommé et de la terre qui est autour, de manière à faire une taupinière au-dessus de la plante. De cette façon, l'asperge est alors beaucoup plus facile à cueillir, car il suffit d'écarter un peu la terre pour avoir autant de blanc qu'il est utile. Vers la fin juin, quand cesse la cueillette, on procède au nivellement du sol et la plante se trouve dans son état normal.

Bien que l'asperge puisse pousser de très profond (on peut le voir dans les terrains d'alluvion des îles du Rhône, où l'asperge officinale est spontanée) ; il ne faudrait pas en conclure que c'est dans de telles conditions qu'elle prospère le mieux.

A part les espèces botaniques que vous avez bien voulu nous montrer, il existe certainement plusieurs variétés d'asperges comestibles, qui, à la vérité, sont bien voisines. Les turions sont plus ou moins roses ou violets, et plus ou moins hâtifs ou tardifs.

La bonne culture et les soins que l'on apporte à l'établissement d'une plantation d'asperges, tant par le choix des sujets que par la préparation du sol, sont beaucoup plus que la qualité du plant la cause d'un bon rendement.

MARCHAND fils.

Informations. — L'*Officiel* a publié dernièrement le décret suivant : « Est interdite, jusqu'à nouvel ordre, l'importation d'Espagne en France, par la frontière de terre et de mer, des fruits et légumes poussant dans le sol ou à niveau du sol. » Voilà certainement une singulière rédaction. Quels sont, je vous prie, les légumes qui ne poussent pas dans le sol ou à niveau du sol ?

— Le phylloxéra est signalé en Algérie à Mansourah, dans la région de Tlemcen. On a, paraît-il, pris des mesures énergiques pour arrêter le développement du fléau. Nous verrons bien.

— M. Thibaut, horticulteur à Sceaux, a été fait chevalier de la Légion d'honneur. Certes, il le mérite bien.

Je ne puis cependant pas m'empêcher de faire remarquer que les rubans rouges sont distribués surtout dans le Nord. Paris par exemple en soutire pour sa part une bonne quantité. Lyon zéro.

—La Société d'horticulture de Villefranche (Rhône) tiendra une exposition générale et publique de fleurs, fruits, légumes, objets d'art et d'industrie horticoles les 5, 6 et 7 septembre prochain, à Villefranche, sur la place du Promenoir.

—Il y aura également un Concours et une Exposition horticole à Mâcon du 3 au 7 septembre.

Il est regrettable que ces deux expositions aient lieu presque en même temps, car les exposants étrangers qui voudraient y prendre part seront forcés de faire un choix entre les deux villes.

—

Haricot et soleil. — Si le Haricot est une plante très sensible au froid, on peut dire également qu'il n'affectionne pas non plus d'une manière exagérée les températures qui dépassent 30° centigrades. Il prospère admirablement en plein champ, aime le soleil et, comme beaucoup d'autres légumes, s'étiole quand il croît à l'ombre. Dire qu'il aime les arrosements, c'est répéter ce que chacun sait.

Eh ! bien, malgré les arrosements, quand la chaleur persiste sans interruption pendant quelque temps, il y a tout à gagner à ombrer les haricots de *midi à 4 heures*. On peut employer pour cet usage des toiles très claires, des claies de paille, des branches d'arbre munies de leurs feuilles, etc. Avec quelques liteaux de sapins, portés sur des piquets, on construit à peu de frais une sorte de charpente qui peut recevoir les objets quelconques qui serviront à intercepter les rayons trop ardents du soleil. Abrités de cette manière, les haricots fructifieront davantage et demanderont moins d'arrosement que s'ils sont abandonnés à eux-mêmes.

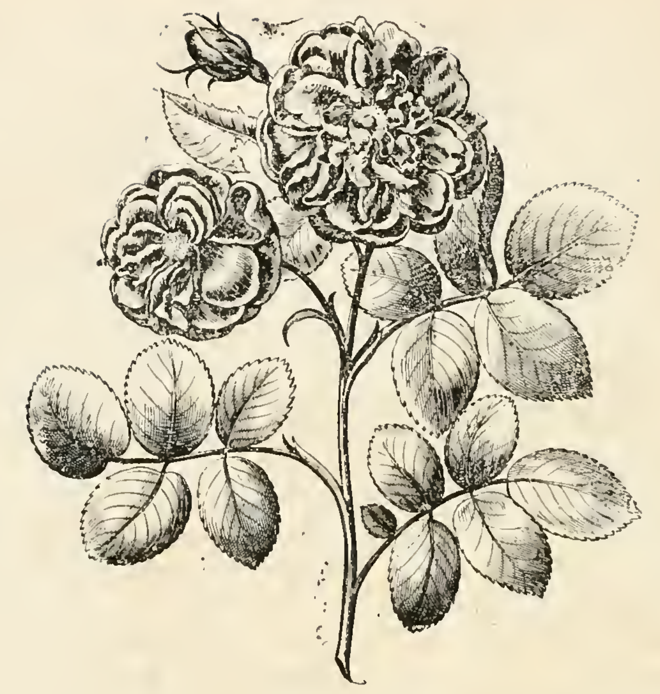
—

Arrosement des arbres. — Il y a des gens qui ne savent pas que l'eau qui est nécessaire à l'alimentation des plantes est principalement puisée dans le sol par les radicelles, c'est-à-dire par les racines les plus jeunes. Si elles connaissaient cette simple particularité de la vie végétale, je suis persuadé que lorsqu'elles arrosent un arbre elles ne verseraient pas l'eau directement au pied, sauf dans le cas où celui-ci a les racines pivotantes.

La plupart du temps, quand on arrose les arbres, on creuse une petite cuvette au pied et on verse l'eau dans l'endroit où elle est le moins utile. Mauvaise pratique. Pour arroser un arbre, il faut creuser un petit fossé circulaire à quelque distance du tronc, et y verser l'eau. Plus l'arbre est gros plus le fossé doit être éloigné de son centre.

A la longue, quand le terrain est sec, l'eau qui est versée directement au pied de l'arbre finit bien, en cheminant par voie d'imbibition et de capillarité, à humecter les radicelles, mais il y a beaucoup de temps de perdu quand on procède ainsi.

V. V.-M.



R. provincialis fl. albo

Les Roses au XVIe Siècle (SUITE) (1).

Rosa damascena flore simplici. — Le vrai rosier de Damas, celui que les anciens ont connu et célébré restera longtemps, pour ne pas dire toujours, une énigme indéchiffrable. Sprengel pense qu'il pourrait bien être celui que Virgile cite dans ses Géorgiques (*biferia rosaria pœsti*). Je n'y vois rien d'impossible, et on pourrait plaider pour et contre cette hypothèse avec autant de chances d'un côté que de l'autre de gagner le procès. Ce qu'il y a de bien certain, c'est que les botanistes anciens ont appliqué ce nom à plusieurs sortes très différentes. Mathiole confondait la Rose de Damas avec la Rose musquée, et Lobel avec la Rose de Provins. D'autres n'hésitaient pas à donner ce nom, en même temps, à deux plantes fort différentes.

Aujourd'hui, plusieurs bons auteurs rattachent en variété aux *R. Gallica* et *centifolia* le Rosier de Damas de Miller.

« S. James Smith croit que le Rosier de Damas a été introduit en Europe par le comte de Brie, compagnon d'armes de St-Louis, à son retour d'Egypte. » Il est bien bon de croire cela, S. James Smith. Eh bien ! et les Romains, qu'est-ce qu'ils plantaient donc dans leurs villas des Gaules ?

---

(1) Voir pages 217 à 220. N° 13 et n° 14.

Rosa Milesia. — « Entre les roses les plus estimées, dit Pline, sont les Prénestines et celles de la terre de Labour. Les autres y ont ajouté la Milésienne qui est la plus haute en couleur et n'a point plus de 12 feuilles (pétales). La Trachinienne va après, qui n'est pas si rouge. »

En France, les vieux auteurs, notamment Dalechamp, pensaient que la Rose Milésienne des anciens était celle que l'on cultivait sous le nom de Roses de Provins.



R. cinnamomea.

Linné a réuni plusieurs roses sous le nom de *Rosa gallica*, et parmi celles dont nous avons donné les figures, les suivantes peuvent parfaitement y être rapportées : *R. prœnestina*, *Milesia*, *provincialis*, *Damascena*, *rubicunda*, comme à la rigueur on pourrait également y rapporter le *R. centifolia*. La figure (page 238) du *Rosa Milesia*, de l'*Hortus eystettensis*, se rapporte évidemment à une Rose de Provins.

« Lindley dit qu'il est possible que ce rosier (R. de Provins) qui vient du midi, ait ajouté à la confusion que les anciens botanistes ont produite entre le *R. centifolia* et le *gallica* avec lequel il a tant de rapports. » Je ne comprends pas bien le sens de cette phrase digne de M. Lapalisse. Les anciens donnaient des noms aux Roses qui leur paraissaient distinctes et en agissant ainsi ils évitaient au contraire la confusion que Lindley leur reproche bien à

tort. Ceux qui ont fait de la confusion c'est Linné d'abord, puis les autres botanistes de son école qui ont réuni sous une même dénomination des êtres qu'ils ne connaissaient pas ou qu'ils connaissaient mal. Quoi qu'il en soit de ces appréciations, il faut bien convenir que les *Rosa gallica* et *provincialis* sont fort voisines.



R. spinosa fl. albo.

« Loiseleur-Deslonchamps, *Dict. des sciences naturelles*, dit que le Rosier de Provins a, dit-on, été rapporté de Syrie à Provins, par un comte de Brie, au retour des Croisades ; mais rien n'est moins prouvé que ce fait, et il paraît au contraire que cette espèce a été connue de toute antiquité et que c'est probablement d'elle qu'Homère a vanté les vertus dans l'Illiade. » Loiseleur qui rapporte des « on-dit » pour les combattre les remplace purement et simplement par d'autres on-dit, qui ne valent pas mieux. La vérité est que l'on ne sait rien de sérieux sur l'origine de la Rose de Provins. Les auteurs modernes la signalent comme croissant à l'état sauvage en Espagne et en Italie. En France on la trouve naturalisée dans le Maine-et-Loire, le Loir-et-Cher, le Cher, le Rhône, le Var, etc.

Rosa prœnestina variegata. — A propos des Roses Milésiennes, j'ai rapporté le passage où Pline déclare expressément qu'entre les roses les plus estimées, les Prénestines tenaient le premier rang. Elles étaient rouges.

On peut voir par la figure que nous donnons du *R. prœnestina variegata* (p. 147) que ce coloris n'était pas le seul sous lequel on pouvait observer la Rose signalée par le naturaliste romain.

Les Provins panachés qui étaient autrefois si communs dans les cultures ont probablement eu pour ancêtres la rose en question. Bauhin la mentionne sous le nom de *R. versicolor.* S. GRYPHE.

(A suivre).

Le Littoral de la Provence

SA VÉGÉTATION EXOTIQUE ET SES PRODUCTIONS HIVERNALES

Quand, en hiver, l'habitant du Centre ou du Nord de la France est subitement transporté par le chemin de fer des régions où règnent les brouillards et les frimas, sous le ciel bleu et le doux soleil des côtes méditerranéennes, il croit passer tout à coup sous une autre latitude.

C'est que, en effet, de Marseille, mais bien plus encore, à partir d'Ollioules, autour de Toulon, puis d'Hyères, (l'Olbie heureuse des anciens), en suivant la côte, le climat, grâce aux puissants abris naturels et aux chaudes effluves de la mer profonde est, la flore et la végétation le disent partout, celui d'une latitude beaucoup plus méridionale.

Sur les places publiques d'Hyères, comme dans ses immenses et plantureux jardins qui exportent tant de légumes et de fruits de primeur dans la France entière, le dattier d'Afrique et d'Asie élève vers le ciel ses longs stipes couronnés de larges têtes sous lesquelles pendent les magnifiques régimes de dattes.

D'Hyères à Saint-Raphaël, un bourg hier et aujourd'hui une coquette ville d'hiver, court une côte incomparable et au développement de près de 80 kilomètres. Sur un point du promontoire le plus au sud de cette côte est bâti Saint-Tropez, au port de mer très mouvementé. Cette jolie petite ville est la sentinelle la plus avancée de la France sur la Méditerranée.

Maintes fois nous avons, en plein hiver et sous un soleil africain, parcouru cette longue côte partout couverte des vestiges les plus divers de la domination sarrazine ou mauresque qui y fut jadis implantée. Des pentes en plein midi allant s'éteindre en mer, sur le sable fin d'admirables criques, montrent de séculaires dat-

tiers venus de Sardaigne, d'Espagne ou d'Afrique. Sur les fertiles bords du riant golfe de Saint-Tropez s'élèvent nombreux, sous le nom de chevaux du golfe, les descendants du svelte, du frugal et du doux cheval arabe.

Elisée Reclus, le savant géographe, dont la France s'honore à bon droit, parcourait un jour la côte dont nous parlons, et il écrivait d'elle ces mots prophétiques : « Quand cette partie de la côte méditerranéenne française sera découverte, elle deviendra le jardin d'hiver de la France. »

La découverte commence. Nous serions heureux, si la chose nous était permise, d'écrire ici, surtout dans un journal lyonnais, les noms de favoris de la fortune, habitants de la seconde ville de France, qui préparent à cette heure, à Cavalaire, l'un des plus jolis points de la côte que l'on découvre, une création horticole de grande importance.

A Saint-Raphaël, à Cannes, au golfe Juan, à Antibes, à Nice, à Monaco (Dieu garde ceux qui nous lisent de la roulette), à Menton, enfin, la dernière ville française avant Vintimille, où commencent les terres de l'Italie, partout le même ciel, la même végétation exotique et, en hiver, les mêmes jardins couverts de fleurs.

Grandes sont les richesses exotiques acclimatées dans ces jardins et elles s'augmentent chaque année.

N'encourons aucunes foudres, aucunes excommunications plus ou moins majeures, à propos des mots acclimaté et acclimatation, verbe, adjectif ou substantif, que vient de tracer ou que pourrait tracer plus loin notre plume.

Nous appelons acclimatation, dans le règne végétal, d'autres disent naturalisation, mais peu importe le mot, la vie normale en plein air et en pleine terre, sous un nouveau climat ou sous un autre hémisphère où ils sont importés, de végétaux indigènes d'autres climats ou d'un autre hémisphère.

La flore australienne, si intéressante et si jolie avec ses *Acacia* ou *Mimosa*, ses *Callistemon*, ses *Kennedya*, etc., etc., et si colossale avec ses gigantesques *Eucalyptus* (1), est acclimatée sur les côtes méditerranéennes dont nous parlons. Et cette flore est indigène d'un autre hémisphère. De plus, les patries locales, sur le vaste continent australien, de plusieurs des espèces ou variétés végétales de ce continent acclimatées chez nous, jouissent de climats hivernaux que nous avons lieu de croire supérieurs au climat de notre littoral.

---

(1) On peut voir à Hyères dans la cour de l'hôtel et pension du Louvre, cours Barlière, un *Eucalyptus globulus*, qui, âgé de 20 ans, mesure 25 mètres de hauteur, son tronc, à un mètre du sol, accuse 3 m. 80 cm. de circonférence.

C'est grâce aussi à des acclimatations qui ne sont pas contestables que nos jardins du littoral voient végéter si bien en plein air tant d'espèces et de variétés de palmiers originaires de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique du Sud ; les Araucaria, les uns du Brésil et les autres des îles de l'Océanie intertropicale ; de nombreuses Cycadées de diverses et chaudes patries, etc., etc.

Ces plantes ont pourtant à supporter chez nous, tous les hivers, des abaissements de température que bon nombre des mêmes espèces et variétés ne connaissent pas dans leur patrie d'origine.

Il faut le dire, et c'est là ce qui fait l'immense et spéciale valeur du climat du littoral dont nous parlons, valeur aussi précieuse pour les êtres affaiblis du règne animal que pour les acclimatations végétales et les productions d'hiver de nos jardins : non seulement ce climat est bien plus doux en hiver que les régions de latitude ou correspondante ou même plus méridionale, mais il subit très rarement, même en hiver, de brusques transitions de température. Sauf de rarissimes exceptions dues à des bourrasques du nord-est qui amènent jusqu'à près de nous l'air très refroidi en passant sur les neiges éternelles des sommets alpins, si, sur la côte nous avons quelques nuits d'hiver où le thermomètre centigrade vient à marquer 2 à 3° ou par extraordinaire 4 à 5° sous zéro, cet abaissement ne se produit ainsi au maximum qu'après une série de nuits se refroidissant graduellement.

Sous l'influence de cet abaissement graduel, les végétaux, même les plus frileux, s'habituent, le mot nous semble vrai, à la température qui descend doucement ; la circulation de la sève s'arrête et les tissus se durcissent. C'est ainsi que nous croyons explicable l'immunité dont, sous des abaissements de 4° sous zéro, nous avons vu jouir dans nos jardins du littoral des végétaux tout-à-fait tropicaux, tels que, par exemple, le *Wigandia caracassana* et le *Musa Ensete*.

Sûrement, ces végétaux ne résisteraient pas à de pareils abaissements, s'ils se manifestaient d'une façon brusque.

La précieuse lenteur avec laquelle se produisent les minima hivernaux sur le littoral qui nous occupe, contribue, au moins autant que la grande douceur générale des hivers, à faire de ce littoral la région par excellence pour les acclimatations végétales.

Aussi combien en est-il partout d'intéressantes !

Dans le jardin du grand hôtel du Parc, à Hyères, hôtel que dirige un Lyonnais bien connu des gourmets, Watebled, est un *Melaleuca linearis*, haut de 8 mètres et dont le tronc mesure plus d'un mètre 80 centimètres de circonférence. Rantonnet, un autre Lyonnais (Rantonnet était enfant de Millery), a planté cet arbre il y a plus de 50 ans. Disons en passant que le vieux jardinier dont

nous rappelons ici le nom avec reconnaissance et amour, ainsi que celui de Lyon, que nous ne saurions oublier, que Rantonnet fut le premier créateur de l'horticulture hyéroise, aujourd'hui si importante.

Nice, depuis son annexion à la France, a vu créer autour d'elle vingt jardins princiers, que peuplent des végétaux de toutes les parties chaudes du globe.

Le Golfe Juan a eu le jardin exotique de M. Mazel, l'heureux propriétaire des curieux et riches jardins d'Anduze (Gard) ; il a à cette heure, couvert de végétaux de splendide développement, le magnifique jardin d'acclimatation de M. le comte d'Eprémesnil. Nul jardin sur le littoral, sauf toutefois celui du savant et regretté docteur Thuret à Antibes, jardin devenu, grâce à une généreuse donation, une proprieté de l'Etat dirigée par le savant M. Naudin et encore celui de M. Camille Dognin à Cannes, ne renferme autant de riches et plantureux végétaux exotiques.

M. Dognin est encore un Lyonnais et ses jardins faits à coups de centaines de mille francs font le plus grand honneur à l'horticulture française.

Gustave Bonnet, le savant et intelligent ingénieur, l'amateur éminent à qui Lyon doit son remarquable parc de la Tête-d'Or et ses principaux jardins, avait créé à Hyères autour d'une très modeste villa (Bonnet n'était ni un Waïsse ni un Hausmann) une riche collection d'Agaves toujours existante.

Puis Hyères a, sous la direction de la Société d'acclimatation de France, le plus beau jardin que possède le littoral sous le nom de jardin d'acclimatation.

Mais il est à l'endroit de la valeur du littoral dont nous parlons, autre chose qui n'intéresse pas moins la société en général que les facilités que présente ce littoral pour les acclimatations végétales, c'est la production d'hiver et de primeur que donnent si abondamment déjà et que pourraient donner dix fois plus considérable encore, et plus variée, les jardins de ce littoral.

Nous ne parlerons aujourd'hui que de la production hivernale des fleurs telle qu'elle existe à cette heure, et de leur exportation.

Un des écrivains les plus spirituels de nos jours, quittait le sol de la patrie après le 2 décembre 1851 ; il se réfugiait à Nice afin de pouvoir, ainsi que le lui écrivait Lamartine : « Manger libre, sur un sol indépendant. »

Emerveillé par le climat, l'écrivain se fit jardinier, et il envoya en plein hiver à Paris des fleurs fraîches de Nice. On s'arracha ces fleurs cultivées par une main qui gagna tant de batailles contre la bêtise humaine ; Alphonse Karr avait créé pour le littoral le commerce d'exportation hivernale des fleurs fraîches.

Pourtant le vieux jardinier, si français, n'est pas encore décoré de l'ordre du Mérite agricole.

Il a sans doute oublié de soumettre sa demande.

Il serait trop long de donner le détail de tout ce qu'exporte aujourd'hui de fleurs fraîches, de novembre à mai, le littoral méditerranéen français, et ce dans toute l'Europe du Centre et du Nord.

A Paris, sur le carreau des halles, ces fleurs du Midi sont désignées sous le nom de fleurs de Nice ; mais cette ville n'a aucunement, de nos jours, le monopole de la production des fleurs d'hiver d'exportation.

Antibes, le Golfe Juan, Cannes, Saint-Raphaël, Hyères et son immense région, Toulon, Ollioules, sont tous des centres importants de production et d'exportation de ces fleurs.

Dans tous ces centres, à l'exception toutefois d'Ollioules, la plus considérable production est celle des boutons de rose, de ceux surtout du rosier thé *Safrano*. Jusqu'à ce jour, nous ne connaissons pas, ou du moins la généralité des cultivateurs de rosiers, ne connaissent pas, pour la production des boutons d'hiver d'exportation, de variété de rosier ayant autant de mérites spéciaux pour cette production que le rosier que nous venons de nommer.

Pour donner une idée de l'importance de la production hivernale de ce rosier sur le littoral, nous pouvons dire que chez M. Hippolyte Dellor, un propriétaire spécialiste d'Hyères, sa roseraie de *Thé Safrano*, en sujets, largement espacés, complantés sur une surface d'à peine trois hectares, a produit trente mille francs pendant la saison hivernale 1884-1885.

Mais bien d'autres fleurs sont produites et exportées.

C'est par wagons que partent de tout le littoral les inflorescences si élégantes des *Acacia* ou *Mimosa* et surtout celles des variétés *dealbata*, *cultriformis*, *falcata* et *retinoïdes*.

Les paniers de fleurs de violettes, *le Czar*, *de Parme* et surtout *foncée ordinaire* et *Wilson*, chargent aussi des wagons pendant tout l'hiver : c'est surtout Hyères qui produit ces fleurs de violettes.

De fin décembre à courant février, et d'Ollioules spécialement, s'exportent chaque jour en grandes quantités le *Réséda* en paquets et la fleur de la *Jacinthe romaine* blanche ; Ollioules fait la culture de la Jacinthe en carrés soigneusement divisés en étroits ados et recouverts pendant la nuit avec des paillassons étendus sur supports élevés à 0m60 au-dessus du sol. Les cultures de Réséda, à Ollioules et ailleurs, sont abritées de la même façon.

Nice a ses Œillets remontants d'origine génoise. Ollioules a son œillet appelé *Mahonais* très vigoureux et qui donne abondamment, en hiver ou au premier printemps, de grandes fleurs rouges chair,

très pleines. Les jardiniers d'Ollioules abritent leurs cultures d'œillets remontants pendant l'hiver comme ils le font pour leurs cultures de jacinthes. Nous connaissons de ces jardiniers qui, l'hiver dernier 1884-85, avaient chacun en culture productive 30 et jusqu'à 40,000 œillets remontants *mahonais*.

Ajoutons que, à Ollioules comme sur plusieurs autres points du littoral, un œillet remontant d'origine lyonnaise commence à prendre une place méritée dans les cultures à production des fleurs d'exportation. C'est la variété à si belles et si abondantes fleurs rouge vif, baptisée du nom de son obtenteur, notre excellent collègue et ami Alégatière, l'intelligent et heureux transformateur de l'œillet remontant, à l'honneur de l'horticulture lyonnaise.

Une variété d'*Anthemis frutescens*, variété lyonnaise aussi, qui a nom Madame Aunier, et que nous avons été heureux de répandre sur le littoral, a fourni cette année, à Hyères spécialement, matière à de considérables exportations de ses fleurs blanches, si abondamment produites sous notre ciel, pendant tout l'hiver, par cette précieuse variété.

Ainsi que la *Jacinthe romaine blanche* se cultivent par champs aussi, pour la cueille et l'exportation des fleurs, les *Giroflées* blanches et rouges, divers *Narcisses*, *Jonquilles*, *Tulipes*, *Glayeuls*, et de très grandes quantités d'*Anémones* et de *Renoncules*. Chaque année, au reste, voit surgir la production et l'exportation d'autres fleurs encore. On commence à produire en certaine quantité et à exporter avec succès les fleurs de quelques variétés d'*Echeveria* qui fleurissent sous notre climat en hiver et en culture à l'air libre ; ces fleurs en clochettes de corail sont bien prisées à Paris et ailleurs.

Citons encore les commencements de culture sous de modestes châssis, du lilas pour la production des fleurs d'hiver. Nous croyons à l'extension prochaine et lucrative, sous notre ciel, de cette spécialité qui ne fait guère qu'apparaître mais qui fera songer à d'autres.

Sûrement le littoral de la Provence est loin, bien loin encore, privé qu'il est d'assez de vrais jardiniers, d'avoir dit tout ce que son doux climat et son beau soleil peuvent produire en horticulture.

Prochainement, ainsi que nous venons de le faire pour la production des fleurs d'hiver d'exportation. nous dirons ce qu'est à cette heure aussi et ce que produit et pourrait produire l'horticulture si spéciale du littoral de la Provence en fruits et légumes d'hiver et de primeurs à exporter et encore en plantes à feuillage d'ornement offertes au commerce horticole du centre et du nord de la France et de l'Europe.

NARDY.

Bibliographie. — Dictionnaire des Roses (1).

M. Max Singer, dont nous avons eu de temps à autre l'occasion de lire quelques notes horticoles, vient de publier un *Dictionnaire des roses*. Cet ouvrage, relativement considérable, contient l'énumération, par ordre alphabétique, de plus de six mille variétés de Roses. Chaque variété est précédée du nom de la série à laquelle elle appartient : Hybrides, Bengales, Thés, etc., puis elle est suivie du nom de l'obtenteur, de la description que celui-ci en a donnée et de l'année de la mise au commerce. Un assez grand nombre de figures noires, représentant des variétés de Roses, sont disséminées dans le texte ou tirées à part.

Ce Dictionnaire rendra certainement de grands services aux rosiéristes et aux amateurs qui s'intéressent à la culture des Roses. Ils pourront, à l'aide de cet ouvrage, se renseigner sur l'origine du plus grand nombre des variétés modernes.

Le seul reproche que l'on pourrait peut-être adresser à l'auteur, c'est de ne pas avoir retouché les descriptions par trop naïves que certains semeurs ont données des variétés qu'ils ont mises au commerce. En signalant seulement la couleur de beaucoup de sortes, on en saurait tout aussi long qu'en lisant les descriptions susdites.

Recettes utiles.

Encre au bichromate de potasse. — Résistant à la pluie, recommandable pour les étiquettes d'expositions.

Pour un litre :

1° Faire dissoudre 20 grammes d'extrait de campêche (coût environ 25 cent.) dans un peu d'eau chaude jusqu'à complète dissolution. — Remuer ;

2° Verser la dissolution précédente (toute chaude) dans un ustensile assez grand, où l'on a mis préalablement un peu d'eau chaude ;

3° Rincer le vase où l'on a fait dissoudre l'extrait de campêche pour enlever ce qui pourrait en rester, et l'ajouter à la masse du liquide ;

4° Faire dissoudre 7 grammes de bichromate de potasse dans un peu d'eau chaude ; verser cette dissolution dans la masse de celle d'extrait de campêche en agitant constamment ;

---

(1) *Dictionnaire des Roses,* ou *Guide général des Rosiéristes*, 2 vol. in-12 d'environ 400 pages, chez l'auteur, M. Max Singer, à Tournai (Belgique).

5° Rincer le vase où l'on fait la dissolution de bichromate de potasse. — Ajouter ce résidu à la masse totale ;

6° Compléter par de l'eau chaude la quantité d'un litre ;

7° Ajouter au tout 20 grammes d'acide chlorhydrique ;

8° Ajouter 5 grammes de gomme arabique ;

9° Enfin, mettre dans l'encre un peu de bichlorure de mercure (sublimé corrosif), un dixième de gramme environ.

Se servir d'un vieil ustensile qui ne puisse plus être employé à un autre usage.

Le litre de cette encre ne revient pas à 0 fr. 50.

Elle constitue aussi une bonne encre de bureau ; elle est d'un beau noir, ne dépose pas et sèche rapidement.

NOTA. — Nous devons la communication de cette recette à M. Rivoire, marchand-grainier à Lyon. C'est avec cette encre qu'il avait étiqueté les produits qu'il avait présentés à la dernière Exposition. Malgré des bassinages réitérés prodigués aux plantes pendant toute la durée de l'Exposition, l'écriture des étiquettes resta parfaitement nette.

ROSES NOUVELLES

HYBRIDE DE NOISETTE. — *Albane d'Arneville*, arbuste très vigoureux, fleur grande ou moyenne, pleine en forme de coupe, pétales imbriqués, d'un beau blanc pur, légèrement rose carné, floraison abondante.

HYBRIDES REMONTANTS. — *Auguste André*, arbuste très vigoureux, fleur grande, rose tendre argenté, centre rose lilacé, passant au rose pâle, odorante, franchement remontante.

Souvenir d'Eugène Karr, arbuste vigoureux et franchement remontant, fleur grande ou moyenne, bombée, pleine, bien faite, rouge écarlate passant au ponceau, revers des pétales reflété violet bleuâtre, très odorante.— Cette variété est dédiée à la mémoire du frère d'un de nos plus spirituels écrivains français et grand amateur de roses, M. Alphonse Karr.

Climbing Monsieur Boncenne, arbuste à rameaux sarmenteux, accident fixé de *M. Boncenne*, fleur grande, très pleine, pourpre, noir velouté, superbe coloris qui manquait et qui était vivement desiré dans la série des Rosiers sarmenteux.

Climbing Pride of Waltham, arbuste à rameaux sarmenteux, accident fixé de *Pride of Waltham*, fleur grande, pleine, bien faite, rose chair ombré de rose brillant, très belle variété.

Ces cinq varietés ont été obtenues par M. J. Schwartz, rosiériste à Lyon ; elles seront mises au commerce prochainement.

LE GÉRANT : **V. VIVIAND-MOREL.**

Lyon. — Imp. du Salut Public. — Bellon, r. de la République, 33

CHRONIQUE

« *C'est un semis !* » — Les mères en général paraissent à peu près d'accord pour déclarer qu'il n'y a qu'un bel enfant au monde et que ce marmot leur appartient. Ce petit travers constitue un sentiment, inoffensif, un développement exagéré de l'amour maternel, qui ne nuit à personne tant qu'il reste cantonné dans l'espèce humaine. Que voulez-vous que cela me fasse si Madame X. ne trouve aucune différence entre son fils Quasimodo et l'Apollon du Belvédère? Rien. Je ne veux pas l'acheter.

Mais quand M. Y., mon confrère, veut me forcer à prendre un navet pour la pomme des Hespérides sous prétexte qu'il l'a obtenu de semis, ce petit défaut, qui procède directement de l'autre, m'exaspère au-delà de toute limite. Comment ! il suffirait de semer un pépin de poirier, un noyau d'abricot ou une graine de rosier pour que les produits qui sortiront de ces semis fussent nécessairement des grains mirifiques dignes d'être propagés?

Ah ! mais non, et dans ce cas je n'hésite pas, quand on me présente une de ces plantes ou un de ces fruits nouveaux, à bien l'examiner avant de faire chorus avec l'obtenteur. Malgré cette excellente précaution, on se trompe quelquefois et les juges décernent souvent à de francs vauriens des certificats de bonne conduite.

En propage-t-on assez de ces plantes nouvelles qui ne font qu'augmenter le nombre des variétés sans marquer aucun progrès dans l'amélioration des genres?

Les semeurs « heureux » — ils sont tous heureux les semeurs — ne tombent cependant pas tous dans ce travers qui consiste à voir de la nouveauté partout et j'en connais qui jugent leurs propres semis comme si c'étaient ceux du voisin.

Cette manie d'augmenter sans mesure la matière *collectionnable* porte avec soi son châtiment. Non seulement les amateurs effrayés abandonnent les collections dès que les genres tombent dans un polymorphisme indéfini, mais, ce qui est plus regrettable encore, il ne se forme plus d'amateurs.

Je comprends combien il est agréable de lancer dans le commerce un produit de « ses œuvres », un semis, une fixation. On l'a vu croître, on a passé un an, deux ans, trois ans et même davantage à le surveiller, à prévenir ses désirs, à calmer son appétit. On lui a donné à boire quand il avait soif; on l'a défendu contre ses ennemis et de chaudes couvertures lui ont souvent aidé à passer la froide saison. Et on voudrait que toutes ces peines fussent perdues? Jamais. Alors on baptise l'enfant; on lui donne le nom d'une reine, d'une duchesse, d'un prince et on le fait voyager.... à nos dépens. L'année suivante on a oublié la plupart de ces êtres erratiques; mais comme on en a créés d'autres, le tour recommence.

On sait bien que le progrès, dans l'amélioration des variétés, ne procède pas par bonds et va *pianissimo*, mais encore faudrait-il que cette sage lenteur, cette marche de tortue, ne fût pas agrémentée, de temps à autre, par un piétinement sur place. Quand les « semeurs heureux » n'obtiennent rien de sérieux, ne devraient-ils pas s'abstenir de vendre des plantes qui n'ont rien de nouveau que le nom?

-

Culture retardée du Rosier Malmaison. — Les Parisiens ne comprendront pas de quelle variété je veux parler si je ne traduis pas Malmaison par *Souvenir*. Aux halles, à Paris, il y a vingt ans, les horticulteurs disaient: combien « tes souvenirs », aux jardiniers qui chaque matin apportaient par « bottes » la Rose qui a rendu célèbre Beluze, mais qui ne l'a pas enrichi. *Rose île Bourbon Souvenir de la Malmaison*, c'est un peu long, et j'approuve l'élision parisienne. Je ne cache même pas à tous les baptistes qui affublent les plantes de noms aussi ridiculement longs, que je ferai toujours ce que je pourrai à l'occasion pour les écourter. Vous souvenez-vous de celui qui eut un jour l'idée d'appeler une rose : Fiançailles de la Princesse Amélie-Marie Augustine-Thérèse, etc., etc., et du Prince Rodolphe–Jacques–Antonin–César, etc. C'était un comble qui eût été encore plus complet si le prince ou la princesse eussent été espagnols. Passons. Donc j'avais l'intention de vous dire que voilà le moment opportun de préparer les Rosiers Souvenir de Malmaison à la floraison hivernale. A la fin d'août, coupez toutes les fleurs ou tous les boutons qui seront sur vos rosiers; éliminez la

moitié des menues branches ou brindilles ; gardez intacts les scions vigoureux et inclinez-les presque horizontalement. Cela fait, dans le courant de septembre, une foule de jeunes boutons se développeront sur les branches inclinées, et ces boutons, si vous les garantissez du froid, fleuriront de novembre à janvier.

—

Informations. — La Société d'horticulture du Nord de la France vient de perdre son président M. V. S. T. Meurin, pharmacien de 1er classe, adjoint au Maire de Lille, chevalier de la Légion d'honneur etc.

On sait que sous l'habile présidence de M. Meurin la Société du Nord de la France a pris très rapidement une extension vraiment considérable; c'est donc une perte très regrettable que viennent d'éprouver les horticulteurs du Nord.

— Une exposition de Chrysanthèmes, à laquelle sont conviés les amateurs et les horticulteurs de tous pays, aura lieu à Toulouse, du 12 au 16 novembre prochain. Demander les renseignements à M. le Président de la Société d'horticulture de la Haute-Garonne, place St-Georges, 14, à Toulouse.

— Un congrès viticole aura lieu à Bordeaux au mois de mars prochain.

— Le phylloxéra est en train de faire le tour du monde. On signale son apparition dans l'Asie Mineure, à Smyrne, sur le Bosphore et à et à Vomtsa en Grèce. Le petit insecte, démontre par A plus B que les diplomates qui se sont réunis, à l'Ours de Berne, pour décréter son arrestation, n'ont pas trouvé de gendarmes assez habiles pour lui mettre la main au collet. En revanche ils ont un peu ruiné les jardiniers. Je ne trouve pas la compensation suffisante.

— Le 9 juin dernier a été inaugurée la statue de Darwin, placée au centre de la grande salle du Muséum d'histoire naturelle de South Kensington.

— Plusieurs journaux allemands signalent une plante nouvelle, le *Phytolacca electrica* qui posséderait à un haut degré des propriétés magnétiques. Attendons de connaître ce végétal électrique pour en parler plus amplement.

— M. Garnier curé à Serrigny (Côte-d'or) a, dit l'*Horticulteur chalonais*, obtenu un lilas *bleu de ciel* sans nuance violette. Espérons que cette variété ne passera pas au *bleu de jardinier* en vieilissant.

—

Session de la Société pomologique; programme. — Article 1er. — La 27e session de la Société pomologique de France se tiendra, cette année, à Bourg. Elle coïncidera avec une exposition générale de fruits.

Art. 2. — La séance d'ouverture aura lieu le 15 septembre, à 2 heures, dans la salle du jardin de la Société.

Art. 3. — Les Sociétés sont priées de faire connaître leur adhésion et le nombre de membres qu'elles enverront à cette Session, à M. le Président de la *Société d'horticulture de l'Ain*, ou à M. le Président de la *Société pomologique de France*, au Palais-des-Arts, à Lyon.

Les membres titulaires qui se proposent d'assister à la Session voudront bien remplir la même formalité.

Art. 4. — Les délégués seront porteurs de leur lettre de délégation, des rapports des Commissions de leur Société et de divers documents propres à faciliter la comparaison et l'appréciation des fruits.

Art. 5. La Société s'occupera pendant cette Session :

1° De l'appréciation des fruits admis à l'étude;

2° Des fruits spécialement étudiés et présentés, soit par la Commission permanente des études, soit par les Commissions pomologiques locales ;

3° De l'étude et de la dégustation des fruits déposés sur le bureau ;

4° Des fruits adoptés et dont la liste, qui a été adressée aux membres de l'Association, sera révisée ;

5° De la situation financière de la Société ;

6° De la médaille à décerner à la personne qui a rendu le plus de services à la Pomologie française ;

7° Du lieu où se tiendra la Session suivante.

De l'influence de la lumière sur la végétation des plantes cultivées en serre. — M. Ed. Pynaërt a publié dans le *Bulletin* du Congrès international de botanique et d'horticulture qui s'est tenu à Saint-Pétersbourg en 1884, une note dans laquelle il traite la question plus haut citée, en bornant toutefois son étude aux végétaux à feuilles panachées. M. Pynaërt est arrivé à conclure qu'une lumière directe très vive, quand la température n'est pas trop élevée, favorise le développement de la végétation des végétaux à feuilles panachées. Au contraire, il y a de nombreux exemples de végétaux à feuilles panachées dont les panachures perdent leur netteté et leur caractère ornemental et qui finissent même par disparaître complètement si on les cultive dans un endroit trop ombragé.

M. Pynaërt cite comme exemples, à l'appui de cette règle, les *Dracœna Massangeana* et *Lindeni* et le *Pandanus Veitchi fol. var.* qui ne deviennent vraiment beaux que si on les cultive en plein soleil.

Avis aux cultivateurs de plantes à feuilles panachées.

Société d'horticulture d'Orléans. — Par décret du 6 juin dernier, rendu officiel il y a quelques jours seulement, la Société d'horticulture d'Orléans et du Loiret a été reconnue comme établissement d'utilité publique.

Attendue depuis longtemps, cette décision rend hommage à l'une des plus anciennes Sociétés d'horticulture de France. La Société d'horticulture d'Orléans et du Loiret compte, en effet, aujourd'hui, quarante-six années d'existence, et pendant cette longue période elle n'a pas organisé moins de cinquante-trois expositions et n'a pas cessé de prendre en mains, avec un zèle infatigable, la cause du progrès horticole.

V. V.-M.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

Procès-verbal de la séance du 18 juillet 1885, tenue dans la salle des réunions industrielles, Palais du commerce, à Lyon.

Présidence de M. B. Comte, vice-président.

La séance est ouverte à 2 heures par la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale qui est adopté sans observations.

Correspondance. — M. le Secrétaire général dépouille ensuite la correspondance qui se compose de :

1° Plusieurs lettres de membres de notre Compagnie demandant à participer aux divers concours spéciaux qu'elle a ouverts cette année ;

2° Une lettre circulaire émanant de la Préfecture du Rhône et contenant des formules imprimées dont l'usage est requis pour les expéditions en destination de l'Allemagne. Ces formules sont mises à la disposition des intéressés ;

3° Une lettre de M. Mortillet, président de l'Association horticole Grenobloise, et adressée à M. J. Chrétien, dans laquelle il informe notre sympatique vice-président de la formation définitive de cette Société d'horticulture qui demande à notre Compagnie d'envoyer un délégué chargé de faire partie du jury de l'Exposition qu'elle ouvrira le 3 septembre prochain. L'Assemblée consultée désigne M. Jules Chrétien pour représenter l'Association horticole lyonnaise à cette exposition d'horticulture ; elle charge en outre M. le Secrétaire général d'aviser de cette décision M. le Président de l'Association horticole grenobloise.

Publications. — M. le Secrétaire général signale les différentes publications illustrées ou autres reçues par notre Société depuis sa dernière réunion, il mentionne ce qu'elles contiennent de plus intéressant et fait circuler quelques-unes d'entr'elles représentant des végétaux nouveaux ou peu connus.

Présentations. — Huit candidats au titre de membre titulaire sont présentés pour faire partie de notre Compagnie.

Suivant le règlement il sera statué sur l'admission de ces membres à la prochaine assemblée générale.

Admissions. — Les candidats présentés à la précédente réunion sont après un vote de l'Assemblée, proclamés par M. le Président, membres titulaires de l'Association horticole lyonnaise. Ce sont MM. :

F. Jaquemin, treillageur, 30, cours Vitton prolongé, Lyon-Charpennes, présenté par MM. Chrétien et Viviand-Morel ;

Lafay (Francisque), jardinier chez M. A. Blain, propriétaire à Fleurie (Rhône), présenté par MM. Th. Denis et J. Chrétien ;

Savoye (Benoît), jardinier chez M. Bilger, propriétaire à Fontaine-sur-Saône (Rhône), présenté par MM. Morel (J.-M.) et Molin ;

Coutier (Charles), jardinier chez M. Perrier à St-Genis-Laval (Rhône), présenté par MM. Valla et Berthier (A.) ;

Perrier (Auguste), jardinier chez Mme Anglès à Chaponost (Rhône), présenté par MM. Valla et Berthier ;

Boiron (Charles), horticulteur à Morestel (Isère), présenté par MM. Bonnaire et Viviand-Morel.

Apports. — Sont déposés sur le bureau :

Par M. Hoste, horticulteur à Monplaisir-Lyon :

1° Un bouquet composé de 18 des meilleures variétés de Penstemon gentianoides, qui sont :

Voie lactée, Sculpteur Bartholdi, Claude Gellée, Gil Blas, Sapho, Général Nansonty, Jean Lancour, Horace Vernet, Hofgartner Walter, Charles Darwin, Agrippa, Avalanche. Sully, Euterpe, Chinois, Carthage, Professeur Seitz, Trophée.

2° Six variétés de Pelargonium peltatum, en pots et fleuris : Madame Thibaud, Massenet, La Rosière, Général Brière de l'Isle, Floribundum et M. Thouvenin ;

3° Trois variétés de Pelargonium zonale, ainsi dénommées : Secrétaire Nicolas, Viviand-Morel, Madame Hoste, et un pied fleuri en pot de Chrysanthème d'automne : Perpétuel Toulousain.

Par M. Deville, horticulteur, à Tassin (Rhône), des tiges fleuries des *Ceanothus Arnoldi*, Gloire de Versailles, et de plusieurs autres obtenus de semis dans son établissement.

Par M. Liabaud, horticulteur, à Lyon-Croix-Rousse :

1° Sept variétés de Coleus de semis obtenus par lui ;

2° Une plante d'introduction récente, le *Wormia Burbidgei*, en bel exemplaire et en boutons.

Par M. Verne, jardinier, chez M. Godinot, à Tassin (Rhône), un superbe pied fleuri de *Begonia corallina*, dont les racèmes pendants, d'un rouge corail brillant, sont réellement d'un grand effet. Quoique déjà ancienne, cette espèce est peu répandue, probablement parce qu'il est souvent impossible de lui donner, durant les mois d'hiver, la somme de chaleur sèche qu'elle réclame pour ne point se dénuder.

Par M. Boucharlat jeune, horticulteur, à Lyon :

1° L'*Aster gymnocephalus* fleurit en pot, qu'on peut classer dans les espèces naines à rameaux dressés, multiples, garnis de petites feuilles raides, entourés d'aiguillons et terminés par de petits capitules violet clair, dont l'aspect général n'offre rien d'attrayant. Il est possible que cette plante présentée mieux fleurie produise une meilleure impression ;

2° Une caisse de fleurs coupées de Petunias doubles de semis, du même présentateur, réjouit fort à propos la vue ; il est, en effet, difficile de trouver une plus grande diversité de formes et de coloris.

Par M. Combet, pépiniériste, à Puy-d'Or-Limonest (Rhône), une branche chargée de pêches *Amsden*, parfaitement mûres, et dont le noyau n'était que fort peu adhérent à la chair ; cette particularité est due sans doute à la parfaite maturité du fruit que le présentateur a cru devoir apporter concurremment avec une variété de pêches réputée des plus précoces « rouge de mai ». M. Combet affirme qu'il y a, dans l'époque de maturité de ces deux variétés, une différence de quinze jours au moins.

Par M. Marchand, horticulteur, marchand-grainier, à Lyon : trois bouquets de fraises mûres, des variétés : Ananas, Perpétuel, Roi Henry et Quatre-Saisons, semis de 1882, obtenues dans son établissement. Relativement à son apport, le présentateur fournit des explications intéressantes ; il donne sur le gain de M. l'abbé Thivollet des conseils qui ne faciliteront pas l'écoulement du Roy Henry et corroborent du reste les observations d'autres horticulteurs de notre région.

Par M. Bardin, à Fontaines-sur-Saône, des abricots de semis, obtenus chez lui, dont le volume et le coloris sont remarquables.

Pour juger ces apports, il est nommé deux Commissions, composées de MM. Berthier, Falconnet et Chrétien, pour les fruits ; de MM. Jussaud, Rivoire fils, Schmitt et Labruyère, pour les fleurs et autres apports.

Après examen, ces Commissions proposent d'accorder à :

MM. Hoste	1	prime de 1re	classe	pour sa collection de Penstemon.
—	1	—	—	pour le reste de son apport.
Boucharlat jeune	1	prime de 2e	classe,	pour ses Pétunias.
Verne	1	1re		pour son Begonia coralina.
Liabaud	1	1re		pour son Wormia Burbidgei.
—	1	2e		pour ses Coleus de semis.

Marchand, confirmation de la prime de 2e classe de juin 1885 attribuée à son semis de Fraise Quatre Saisons améliorée.

Ces Commissions proposent en outre pour les autres apports non primés leur inscription au procès-verbal et regrettent ne pouvoir juger convenablement de la valeur du semis de Ceanothus de M. Deville dans les conditions où il leur est présenté.

Les conclusions des Commissions, mises aux voix par M. le Président, sont adoptées sans observation.

La demande écrite de M. Guerry de prendre part aux Concours spéciaux créés par l'Association horticole lyonnaise obligeant à pourvoir à son remplacement dans la Commission des visites nommée en juin dernier. M. le Président procède à un vote par acclamation qui désigne M. A. Bernaix pour fonctionner au lieu et place de M. Guerry.

L'assemblée consultée sur la meilleure époque pour l'exposition qu'elle ouvrira en 1886, fixe dès à présent comme date la 1re quinzaine de septembre.

La question relative au degré d'influence que peut avoir la culture et le perfectionnement de la race des asperges sur leur qualité et leur fertilité est mise en discussion. M. le Secrétaire général donne quelques renseignements sur les divers modes de culture de l'asperge comparés les uns aux autres par leur production ; il constate que certains cultivateurs ont visé uniquement à l'obtention de turions énormes, sans se préoccuper le moins du monde de la qualité proprement dite de ces légumes de parade.

MM. Berthier et Liabaud apportent à cette intéressante question le secours de leur longue expérience.

En somme, ils sont d'avis qu'une asperge de grosseur moyenne produit davantage en tant que poids et quantité et que sa qualité est incontestablement supérieure à celle de ces asperges phénoménales qu'on expose parfois dans un but de réclame facile à comprendre.

L'Assemblée fixe ensuite à l'ordre du jour de sa prochaine réunion, la nomination d'une Commission chargée de l'organisation du Concours spécial de Chrysanthèmes, voté en principe en assemblée générale de mars dernier ; une question horticole sera jointe à cet ordre concurremment à la précédente.

La séance est levée à 4 heures.

Le Secrétaire-adjoint, J. PUVILLAND.

Les Roses au XVIe Siècle (SUITE ET FIN) (1).

Rosa præcox spinosa flore albo. — La rose qui portait ce nom au XVIe siècle a été rapportée par les uns au *Rosa spinosissima* et par d'autres au *Rosa pimpinellifolia*. C'est sous ce dernier nom qu'elle est le plus fréquemment étiquetée dans les cultures où on en possède plusieurs variétés à fleurs doubles.

D'assez longues discussions ont été engagées à propos de ces deux appellations. Linné ayant, dans son *Mantissa*, p. 399, fait la suppression du *R. pimpinellifolia* en le réunissant au *R. spinosissima*, plusieurs auteurs qui ne partageaient pas la manière de voir du botaniste suédois l'ont vertement critiqué et rétabli les deux espèces. Le *R. spinosissima*, avec d'autres caractères, a la fleur blanche ou blanche avec onglet jaunâtre, tandis que le *R. pimpinellifolia* a la fleur rose ou rouge.

---

(1) Voir *Lyon Horticole*, Nos 10, 13, 14 et 15.

A l'heure actuelle la section des Roses pimprenelle compte une vingtaine de formes ou espèces. Le *R. pimpinellifolia* croît en France dans les escarpements des Hautes-Vosges, dans les Hautes et Basses-Alpes, etc. Le *R. spinosissima* est commun dans toute l'Europe.



R. rubra prœcox fl. simplici.

Rosa cinnamomea. — Cette espèce qui habite à l'état sauvage une grande partie de l'Europe, se trouve aussi à l'état subspontané dans les haies et le voisinage des habitations. Elle est très prolifique et jette en tous sens dans son voisinage de nombreux stolons qui vont quelquefois sortir à 5 ou 6 mètres du pied mère. Il n'y a aucune contestation au sujet de l'appellation de cette rose, qui a toujours été connue sous le nom de *R. cinnamomea.* Toutefois, se j'en crois Daléchamp, ce serait celle que Pline aurait signalé sons le nom de *Græcula.* Voici le passage où le vieux médecin français parle de cette rose : « La rose appelée *Græcula* sent fort bon et fleurit au commencement de l'été, un peu plus tard que celle de Damas et continue à fleurir tout du long de l'été. Elle a les feuilles plus larges que celles de Damas blanc et qui ne s'épanouissent pas si on ne les étend pas avec la main, mais sont comme col-

lées et entortillées, comme écrit Pline. L'on dit communément que cette rose sent la cannelle. » J'avoue que je ne comprends pas grand'chose aux explications entortillées de Daléchamp qui m'a l'air dans cette occasion de faire de la botanique en chambre.



R. eglanteria

La Rose de Mai (*R. maïalis*) est une rose cannelle, dont la variété double est connue sous le nom de Rose du St-Sacrement ; c'est celle dont nous donnons la figure sous le nom de *R. cinnamomea ;* le *R. cinnamomea* à fleur simple est figuré sous le nom de *R. rubra præcox flore simplici.*

Rosa sylvestris odorata incarnato flore. — « Rosier commun sauvage, à fleur odorante et de couleur de chair, nommé communément *Ronce* ou *Eglantier*, *Rosier de Chien*, etc. » La plante figurée sous ce nom (fig. p. 219), paraît plutôt se rapporter au Rosier rubigineux qu'au Rosier des chiens. On sait qu'aujourd'hui le *Rosa canina* constitue à lui seul une vaste tribu de Roses diverses, mais aucune des formes de cette tribu n'a les feuilles odorantes comme les Rosiers rubigineux ou des haies : *R. rubiginosa* ou *sepium.*

Le *Rosa sylvestris flore rubro* (fig. p. 220) est probablement un Rosier des chiens, mais il est assez difficile de le démontrer avec certitude.

Rosa eglanteria. — On trouve d'abord le *Rosa eglanteria* rattaché par Linné au *Rosa rubiginosa* (Lin. Syst. Pl., tome 2.), pour le retrouver un peu plus tard appliqué par le même auteur au *Rosa lutea.* La plante de l'*Hortus eystettensis* ressemble à tout ce qu'on veut, sauf à l'une des deux sortes que je viens de mentionner,

Rosa lvtea flore simplici. — « ..... Outre ces Roses ci, y en a des jaunes et rouges plaisantes à voir, non à flairer ; même la jaune dont la senteur est plus mauvaise que bonne, la rouge n'étant d'importune odeur, ains seulement est-elle tant faible et petite, que presque l'on y en recognoist aucune ..... » Ainsi s'exprimait Ollivier de Serres, que j'ai déjà eu l'occasion de citer (1) à propos des Roses jaunes.

Les roses jaunes simples et doubles ont été connues de tous les anciens botanistes, tels que : Ch. de l'Écluse, Gesner, Césalpin, Lobel, etc.

Gesner appelait les Roses jaunes : *Rosa citrina*, mais tous les autres s'accordaient assez à lui donner le nom de *Rosa lutea.* Toutefois, un peu plus tard, on trouve parmi les synonymes des *R. fœtida* et des *R. chlorophylla*.

« C'est bien mal à propos, dit Lindley, que quelques botanistes ont confondu cette espèce avec le *sulfurea*, comme l'observe S. James Smith ; il n'existe entre ces deux rosiers que la similarité des couleurs. On sait que Linné ne les distingue point d'abord et les réunit sous le nom de *R. eglanteria.* M. de Theïs nous dit que ce nom devrait être écrit *aiglanteria*, étant dérivé *aig*, du celtique *ac*, qui signifie pointu. »

Déséglise, malgré les citations des localités européennes, que la plupart des botanistes signalent dans leurs flores, Déséglise pense que ce rosier est originaire d'Asie. Son introduction en Europe remonte probablement à une époque très ancienne. Il aurait été introduit en Angleterre, d'après Desportes, par John Gérard, en 1596.

Le *Rosa lutea* appartient à la section des *Eglanteriæ.*

Le *Rosa lutea maxima flore pleno* (fig. 4, p. 147), et rapporté par Lindley, au *R. sulphurea*, par Déséglise au *R. hemispherica* Hem.

S. Gryphe.

(1) *Lyon-Horticole*, 1885, p. 148.

Exposition d'Horticulture de Chalon-sur-Saône.

Ayant eu l'honneur d'être désigné par l'Association Horticole Lyonnaise pour faire partie du Jury chargé d'attribuer les récompenses aux lauréats de l'Exposition d'Horticulture qui s'est tenue à Chalon du 23 au 28 juin, je viens, Messieurs, vous rendre compte de la tâche que vous m'aviez confiée.

Vous savez tous que l'Exposition dont j'ai à vous rendre compte a été organisée par la Société d'Horticulture de Chalon à l'occasion des fêtes qui ont été données dans cette ville en l'honneur de Nicéphore Niepce, l'inventeur de la photographie, auquel ses compatriotes viennent d'élever une statue.

L'Exposition était installée sous la coupole de la Halle aux grains. Une grotte décorait l'entrée de l'enceinte qui était garnie de plusieurs rangs de tables sur lesquelles éteient installés les produits exposés.

Le Jury était composé de MM. Treyve, de Trévoux, président; Chabaud, de Villefranche; Derussy, de Mâcon; Decorge, de Genève; Liebert, de Bourg, Sirdey, d'Autun; Gonnot, de Dijon; Ch. Chevrier, de Rosey, président d'honneur de la Société de Chalon, et de votre serviteur.

Il était assisté dans ses opérations par M. Druard, president et Chambrette, secrétaire de la Société.

L'Exposition était divisée en quatre sections et trente-trois concours. Dans la première section : *Culture maraîchère*, le Jury a été un peu désillusionné, car, comme chacun sait, les environs de Chalon produisent beaucoup d'excellents légumes, qu'ils doivent non seulement à la nature particulière du sol, mais aussi aux talents des nombreux jardiniers qui les cultivent. Etait-ce à l'annonce tardivement faite de l'Exposition, à sa coïncidence avec les fêtes de St-Jean et de St-Pierre, ou simplement à l'indifférence bien connue des maraîchers pour les expositions, que nous devions d'avoir très-peu de légumes à juger? Je pose simplement la question, et ceci dit je mentionnerai deux collections générales exposées par MM. Caton et Sertilange, auxquels le Jury décerne, au premier une médaille de vermeil et au second une médaille d'argent.

Les genres particuliers tels que : choux-fleurs, asperges, melons, fraisiers étaient représentés par de bonnes variétés et de beaux spécimens exposés par MM. Foyard, Fournier, Terrand-Nicole, Remondet, Pagnier et Grivot.

M. Thivolet, curé de Chenove, exposait une nouvelle fraise à gros fruit qu'il dit remontante. Elle porte le nom de *Jeanne d'Arc*.

Espérons qu'elle remontera mieux que celle dénommée *Roi Henry*, par le même obtenteur.

Fleurs coupées. — Par un heureux hasard l'Exposition coïncidait avec l'époque normale de la floraison des Roses et plusieurs horticulteurs et amateurs de Chalon qui collectionnent les variétés de ce beau genre ont pu en exposer quelques jolis lots.

M. Mercier, de Chalon, avait un lot de 330 variétés qui lui vaut la médaille offerte par la Société d'horticulture de Genève. M. Champion obtient une médaille d'or avec 350 variétés. M. Prosper Degressis a un lot remarquable par la beauté de sa floraison.

MM. Poirier, de Chagny, Duparret-Dutartre, Malfondet, Damiron, Grillot, Béal Bertaut et Bret exposent aussi de jolies collections de roses et reçoivent des médailles.

Notre compatriote M. Dubreuil reçoit une médaille de vermeil pour une collection de 100 roses, pendant que M. Myard, vice-président de la Société de Chalon, qui s'est mis hors concours, nous fait admirer un superbe lot de 225 variétés de choix. Le Jury lui vote de vifs remercîments.

Roses de semis: — M. Dubreuil, présentait deux roses nouvelles de semis, la première Thé *Marquise de Vivens*, lui vaut une médaille de vermeil: la seconde un *Polyantha* dénommé *Floribunda* reçoit une médaille de bronze.

Plantes et Fleurs diverses. — M. Yvon, horticulteur à Paris, présentait un lot très varié de Potentilles et de Delphinium — environ 40 variétés — remarquables par leurs coloris. Ce lot reçoit une médaille d'argent.

M. Prosper Degressis obtient deux médailles d'argent grand module pour ses Pétunias et ses Bégonias bulbeux qui sont fort beaux les uns et les autres. Le même exposant voit encore son lot général de plantes de serre récompensé par une médaille d'or, offerte par M. Chevrier, président d'honneur de la Société.

M. Lebeau, de Chalon-sur-Saône, nous montre toute une série de belles plantes de serre qui lui valent une médaille d'or. De très jolis Palmiers, des Araucarias, des Cycas, des Fougères en beaux spécimens composaient ce lot.

Les *Anthurium*, *Cyanophyllum*, *Bœhmeria* et autres belles plantes à feuillage qu'expose M. Damiron, horticulteur à Montceau-les-Mines, sont récompensées d'une médaille de vermeil, pendant que ses Caladium à feuilles colorées et ses Géraniums zonales en collection reçoivent des médailles d'argent.

M. Grillot nous montre de beaux Ficus, des Chamœrops et des Dracœnas, qui obtiennent une médaille d'argent.

N'oublions pas M. Malfondet, de Chalon, qui exposait une fort belle collection de plantes à feuillage qui obtient un premier prix, ni les plantes alpines que M. Myard expose hors concours. A signaler aussi le Geranium zonale greffé par M. Grillot, et les graines de M. Berthenet.

Je note encore les Bégonias tubéreux de M. Champion, les Pensées de M. Sertilange et les Impatiens sultani et Coleus de M. Degressy.

Parmi les plantes de semis, autres que les Roses, qui ont été soumises à l'appréciation du jury, M. Grillot obtient un premier prix pour de nombreux Geranium zonales. M. Mercier, montre des Delphinium, et M. Bérard, des Petunias hybrides.

M. Guénard fils, pépiniériste à Chalon-sur-Saône, qui exposait une très belle collection de Roses coupées et un magnifique lot de plantes de serre, s'était placé généreusement hors concours, ainsi que MM. Chambrette, amateur, à Chalon, secrétaire de la Société, qui montrait des plantes grasses, et Myard, vice-président de la Société.

La Société, pour récompenser ces trois exposants, leur a accordé à chacun une prime d'honneur.

MM. Degressy et Damiron ont également eu chacun un prix d'honneur.

Messieurs, je ne m'arrêterai pas aux objets d'art et d'industrie qui accompagnent toute exposition d'horticulture ; vous connaissez tous ces objets de première nécessité ou d'ornement, tels que outils, rustiques, sculptures, céramiques, treillages, etc., et je ne pourrais rien vous en dire que vous ne sachiez déjà.

Je terminerai ce petit compte-rendu en vous faisant part de l'excellent accueil que votre délégué, ainsi que tous les autres membres du jury, ont reçu de la Société d'horticulture de Chalon, et de l'attention dont ils ont été l'objet depuis leur arrivée jusqu'à l'accomplissement de leur mission. Un banquet fraternel a réuni exposants et jurés et joyeusement terminé la fête.

Alexandre Bernaix.

CALENDRIER HORTICOLE

Résumé des travaux et des semis à faire dans les jardins.

SEPTEMBRE

Culture potagère. — On aimait autrefois à formuler sous forme de sentences, proverbes, etc., les principales opérations de la culture. La lune, les fêtes fixes servaient généralement à marquer l'époque des semis. Ainsi on disait : voulez-vous de bons navets? semez-les en juillet » ou bien encore les navets se sèment après la moisson ; les épinards ne *montent* plus après la Notre-Dame d'août, etc.

En septembre il y a également une fête de Notre-Dame, aussi dit-on généralement qu'il faut semer les choux d'York, pain de sucre, cœur de bœuf, cabbage et autres variétés hâtives entre les deux Notre-Dame, c'est-à-dire entre le 15 août et le 8 septembre. On a raison, car semés plus tôt ces choux tendent à ne pas pommer, semés plus tard, ils donnent leur produit trop tardivement. On peut encore semer en septembre des ognons blancs, la mâche, les laitues d'hiver, les épinards, les navets hâtifs et les fournitures : cresson alénois, roquette, cerfeuil, persil, pimprenelle, etc.

On peut semer très clair des graines de poireaux qui seront bons à consommer quand ceux qui ont été repiqués ne vaudront plus rien.

Jardin d'agrément. — C'est en septembre qu'il faudrait semer une foule de plantes d'ornement que l'on ne sème malheureusement, la plupart du temps, qu'au printemps, époque où elles ne donnent que de pauvres résultats. De ce nombre sont les espèces ou genres suivants :

Clarkia, Collinsia, Delphinium, Œnothère, Eucharidium, Gaura, Gilia, Julienne de Mahon, Lunaria biennis, Muffiers, Myosotis alpestris, Nemophiles, Pavots doubles, Silène (diverses), Thlapsi, Giroflées quarantaines, la plupart des graminées d'ornement, etc., puis une foule d'autres qui craignent un peu le froid et demandent l'abri d'un châssis. Comme il serait difficile et un peu long de signaler toutes les plantes qui devraient être semées en septembre pour bien réussir, il suffit que le jardinier sache que les neuf dixièmes des plantes annuelles qui fleurissent au printemps et même dans le commencement de l'été sont dans ce cas. On peut planter toutes les plantes bulbeuses dont les ognons ne craignent pas le froid.

Serres et châssis. — Septembre est le mois qui précède celui où toutes les plantes devront être rentrées ; il y a même déjà des espèces de serre tempérée ou de serre chaude qui préfèrent l'abri d'un vitrage au grand air, surtout vers la fin du mois. On doit préparer les serres à recevoir leurs hôtes habituels et à cet effet il sera très utile de procéder à une toilette complète des banquettes, gradins, coins et recoins des serres et orangeries. Je conseille également

des fumigations énergiques aux vapeurs d'acide sulfureux, d'oxyde de carbone et d'acide carbonique qu'on obtient en brûlant du soufre sur un réchaud chauffé au charbon de bois. Ces vapeurs détruisent les insectes parasites et les spores des cryptogames qui habitent la serre. Bien entendu que cette opération ne peut se faire que quand les serres sont vides.

Dans le jardin on déterrera les plantes qui craignent l'humidité, telles que les bruyères, Azalées et autres espèces délicates de la Nouvelle-Hollande et du Cap. Celles dont les racines ont traversé les pots, soit en dessus, soit en dessous, devront être soulevées afin d'être sevrées du supplément d'alimentation qu'elles reçoivent. Il vaut mieux faire cette opération pendant que la température est encore douce que d'attendre les gelées.

On peut également procéder à un *demi-rempotage* pour beaucoup d'espèces qui ont émis des racines nombreuses à la partie supérieure du pot. On rempote les Primevères de la Chine et les Cinéraires qui en ont besoin et on multiplie les plantes qui servent à la plantation des massifs, telles que Geranium, Verveines, Pétunias, Anthemis, Salvias, etc., à moins que l'on ne préfère rentrer de vieux pieds et les multiplier au printemps.

Modèle de Certificats d'origine pour l'envoi de produits agricoles à destination de l'Allemagne (A).

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CERTIFICAT D'ORIGINE

1° DÉCLARATION DE L'EXPÉDITEUR

Je soussigné (1) déclare :

1° Que les plantes vivantes contenues dans (2) marqué (3) adresse à (4) par le bureau frontière de (5) proviennent en entier de mon établissement ;

2° Que cet envoi ne contient pas de vignes ;

3° Que les plantes sont emballées (6) leur motte de terre.

(7) A , le 188

(8) *L'Expéditeur.*

(A) *Recueil des Actes administratifs*, département du Rhône, n° 19, 1885.

(1) Nom, prénoms, profession et domicile.

(2) Nombre et nature des colis.

(3) Marque et numéro.

(4) Adresse complète du destinataire; nom, profession, domicile.

(5) Bureau frontière du pays destinataire.

(6) Dire si les plantes sont emballées *avec* ou *sans* leur motte de terre.

(7) Lieu de départ.

(8) Signature de l'expéditeur.

2° ATTESTATION DE L'EXPERT OFFICIEL

Le (1) atteste :

1° Que l'envoi des plantes qui doit être fait par M. (2) provient d'un terrain séparé de tout pied de vigne par un espace de 20 mètres au moins, ou par un obstacle aux racines, jugé suffisant par l'autorité compétente ;

2° Que ce terrain ne contient lui-même aucun pied de vigne ;

3° Qu'il n'y est fait aucun dépôt de cette plante ;

4° Qu'il n'y a jamais eu de phylloxéra (A). (Voir le nota qui figure après le certificat d'origine.)

A , le 188

(3) *Le*

(1) Commissaire de police de..... *ou* le garde champêtre d.....
(2) Nom, prénoms, profession et domicile de l'expéditeur.
(3) Le commissaire de police *ou* le garde champêtre.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CERTIFICAT D'ORIGINE

3° ATTESTATION DE L'AUTORITÉ COMPÉTENTE

Le Maire de atteste sur le rapport de l'expert délégué :

1° Que l'envoi des plantes ci-dessus provient d'un terrain séparé de tout pied de vigne par un espace de 20 mètres au moins ou par un obstacle aux racines jugé suffisant par l'autorité compétente ;

2° Que ce terrain ne contient lui-même aucun pied de vigne ;

3° Qu'il n'y est fait aucun dépôt de cette plante ;

4° Qu'il n'y a jamais eu de phylloxéra (A).

A , le 188

Le Maire,

(Cachet de la Mairie.)

(A) Nota. — Au cas où le phylloxéra aurait existé, le § 4 sera barré et remplacé par la formule suivante :

« Que l'extraction radicale des ceps phylloxérés autrefois existants a été opérée, « que des opérations toxiques répétées pendant trois ans et des investigations « assurent la destruction complète de l'insecte et des racines. »

CATALOGUES. — NOUVEAUTÉS.

—Gustave Knoderer,55, rue Saint-Etienne, à Nice.—Graines de Primevères de Chine, dont deux nouveautés : *Pourpre unicolore, à fleur non frangée*, et *Pourpre délicatement ponctué de blanc, à fleur frangée.* — Graines de Giroflée empereur, d'Anémones, de Phormium tenax, récoltées à Nice, etc.

—Trade list of Hardy North American perenial plantes for sale; By Pringle et Horsford, Charlotte, Vermont, United States of America. — Ce catalogue contient beaucoup de plantes vivaces : ognons bulbes, orchidées et fougères peu fréquemment citées en Europe.

—Jac. Van der Kroft, fleuriste-horticulteur à Wassenaar, près de Harlem (Hollande), représenté à Lyon par M. Th. Chevallier, 53, cours d'Herbouville. — Catalogue comprenant toute la série des plantes bulbeuses cultivées en Hollande.

Le Gérant: **V. VIVIAND-MOREL.**

Lyon. — Imp. du Salut Public. — Bellon, r. de la République, 33

CHRONIQUE

Deux jardiniers, l'un grand donneur de conseils, m'a-t-on dit, l'autre un peu musard, causaient ensemble, élevant fortement la voix. Passant près d'eux, par hasard, comme ils se disaient des choses désagréables, concernant les semis, ils me prièrent de les mettre d'accord. Je ne crus pas devoir refuser ce service à deux confrères prêts à s'empoigner aux cheveux. Je vais, pensais-je, éviter un pugilat horticole, écoutons ces braves gens.

— Oui ! disait le plus petit, d'une voix sifflante, tu m'as conseillé de faire stratifier mes graines d'églantier, et malgré la stratification, aucune n'a germé.

— Je ne sais pas de quoi tu parles, clamait le plus grand, et si tes églantiers n'ont pas germé, c'est par ta faute, entends-tu, petit.....

— Grand..... Rien n'a levé malgré le pot, le sable, la graine, la cave et tes conseils...

La discussion prenait une tournure peu parlementaire ; le grand déclarait avoir lu le procédé dans un livre : le petit répondait que le livre et son lecteur étaient deux imbéciles. C'était le moment d'intervenir.

Je me fis raconter l'histoire de cette stratification ratée et je ne tardai pas à m'apercevoir que, comme le gars de Falaise, le semeur d'églantiers avait oublié d'allumer sa lanterne. Je priai ces messieurs de s'asseoir et je prononçai devant eux le petit discours suivant, dont je cherchais le placement depuis six mois.

Messieurs, le mot *stratification* ne vient pas du grec *stratos*, qui veut dire armée, mais du latin *stratus*, couche. Ainsi, littéralement, stratification signifie disposition par couches ou strates ; on emploie ce mot en géologie, minéralogie, métallurgie et horticulture.

En horticulture, le mot signifie, non pas positivement disposition des graines par couches alternatives avec une autre substance, telle que terre, sable, mousse, chiffon, etc., mais plutôt *préparation* au semis des graines dures à germer. En effet, il est inutile que les graines soient disposées par couches; entourées de la substance qui doit les tenir humides régulièrement, cela suffit. Ainsi, par exemple, mêlez des graines à une quantité déterminée de sable, brassez, tenez humide et vous obtiendrez une stratification aussi bonne que si le sable et les graines eussent été disposées par couches alternatives. Entre nous, la disposition par couches est la meilleure. Plus rarement, stratification signifie une opération qui sert à conserver la faculté germinative des graines, en les plaçant par couches entre des substances sèches qui interceptent l'action de l'air.

Mais, messieurs... je crois que vous bâillez ; attendez, je vous prie, ce n'est pas fini, et surtout faites-moi la grâce de ne pas dormir.

Messieurs, vous voyez qu'il y a la stratification sèche et la stratification humide, et je dirai mieux, il y a la stratification à chaud et la stratification à froid. Si j'osais, je dirais : il y aussi la stratification en retard, celle du temps perdu.

Temps perdu.....

Jardiniers, petits et grands, entendez-vous? ne vous en laissez pas imposer par ce vieux proverbe, digne conception du citoyen Fabricius Prudhomus, dont la bêtise était grande : « Le temps perdu ne se rattrape jamais. » Prudhomme courait mal, étant boîteux et ventru ; mais vous le rattraperez, le temps, vous autres, aux jarrets d'acier.

En horticulture, principalement dans le cas qui nous occupe, le temps se rattrape..., mais difficilement, et je vous accorde, avec les meilleurs horlogers de Besançon et de Genève, que les aiguilles du cadran solaire sont plus difficiles à régler que celles d'un chronomètre de huit cents francs. Cependant, avec le ciel il est des accommodements, — témoin Josué arrêtant le soleil, — comme vous allez voir. Ainsi, je vais vous apprendre à procéder à la *stratification en retard.*

Si vous faites stratifier des graines dures à germer, telles que celles d'églantiers, d'aubépin, de smilax, de pivoine, d'aconit, etc., et que la stratification faite suivant les règles de l'art, ait commencé en juillet, vous êtes sûr, si les graines sont bonnes, d'obtenir au printemps une germination régulière. Mais si la même opération est faite en septembre, il n'y aura plus que la moitié des graines qui germeront. En octobre, vous avez dix-neuf chances sur vingt de n'en pas voir lever du tout.

Eh bien! suivez le conseil que je vais vous donner, semeurs émérites, mais négligents, et tâchez de rattraper le temps perdu. En septembre et octobre, disposez vos graines à stratifier dans des caisses garnies de sable et placez-les dans l'endroit le plus chaud du jardin ; tenez humide. En novembre, décembre, janvier et février, mettez ces caisses dans votre cuisine, si vous n'avez pas de serre chaude, ou dans n'importe quel endroit chaud (15 à 20°); continuez à tenir humide. De cette façon, vous aurez rattrapé le temps perdu. Ce secret vaut au moins huit francs. Messieurs, allons dîner.

Informations. — Le département fédéral de l'agriculture, en Suisse, vient de prendre des mesures contre le puceron lanigère. Des commissaires ont été nommés dans tous les cantons pour assurer sa destruction dans les vergers. On sait que cet ennemi des pommiers se détruit facilement au moyen de badigeonnages *réitérés* avec du pétrole, de l'eau sédative, de la matière des fosses, etc. Opérer depuis la chute des feuilles jusqu'à la floraison.

— La Société d'horticulture du canton de Vaud tiendra, les 26, 27 et 28 courant, une exposition spéciale de fruits à Lausanne. Une exposition pareille aura lieu à Gand le 20 du même mois.

— M. le Dr H. Rousseau conseille la culture du Persil à grosse racine; peu cultivé en France, ce Persil est consommé en grande quantité en Saxe. C'est une variété du Persil ordinaire, dont la racine atteint presque la grosseur d'une carotte.

— Le *The Garden* recommande la culture du *Leonitis leonurus* comme plante ornementale. Ce journal a raison. Cette belle labiée, d'orangerie pendant l'hiver, fleurit admirablement pendant l'été en plein air. A Constantinople, on la nomme fleur minaret. *Leonotis* veut dire oreille de lion; *leonurus*, queue de lion. Ce que c'est que l'imagination !

— Le même journal signale une nouveauté, le *Nymphæa flava*, de la Floride. Cela va réjouir les amateurs de plantes flottantes, fleur jaune pâle, excepté à l'extérieur des sépales qui sont purpurescents. Cultivé en Angleterre.

— La *Revue horticole* figure huit variétés de cannas de semis obtenus par M. Crozy. La planche est fort belle. Ceux qui ont vu les plantes vivantes chez notre collègue décerneront des éloges au peintre qui les a si exactement rendues.

— Le *Washingtonia robusta* est une espèce nouvelle de palmier que M. E. André recommande pour la région méditerranéenne. On sait que le genre *Washingtonia* a été formé au détriment des *Pritchardia*. Le *W. robusta* est originaire des bords du Sacramento, fleuve de la Californie. Le *Pritchardia pilifera*, qui atteint déjà de

si belles proportions en pleine terre, en Provence, est aussi un *Washingtonia*.

— Une société de bienfaisance a institué à Frederiksoord (Pays-Bas) une école d'horticulture qui a été inaugurée le 19 mai dernier. On a également réorganisé, sous le nom de *Tuinbouwschool Amsterdam*, l'ancienne école d'horticulture de Watergraafsmeer.

— L'école d'horticulture de Versailles fera sa rentrée le 1er octobre prochain.

— Un concours de fruits, d'arbres fruitiers, formés ou non, aura lieu à Montmorency (Seine-et-Oise), les 18 et 19 octobre prochain.

— MM. Transon frères, horticulteurs à Orléans, ont obtenu une variété d'*Hoteia Japonica* à feuilles pourpres. Cette plante ne diffère de l'espèce que par la couleur de ses feuilles et de ses tiges qui est rouge violacé.

— Deux de nos confrères qui ont eu la complaisance de signaler la décision de l'Association horticole lyonnaise relative à la fixation de la date de l'Exposition qu'elle tiendra à Lyon l'an prochain, ont été victimes de la typographie. En effet, l'un annonce cette Exposition pour 1885, ce qui est une erreur, et l'autre pour 1866, ce qui est une erreur également, mais d'une espèce particulière.

— Du 18 au 20 septembre, aura lieu à Orléans une Exposition de fruits. Le but de cette Exposition est de former une collection destinée à l'exposition universelle d'Anvers.

— Il paraît qu'on a découvert l'*Edelweiss*, en Amérique, sur le mont Rainier. Cette découverte n'a rien d'agréable pour les touristes qui s'imaginaient rapporter de leurs excursions des hauts sommets des Alpes suisses une plante rare particulière à ces montagnes. L'Edelweis — *Leontopodium alpinum* — croît, du reste, en France, dans les pâturages escarpés des montagnes, dans les Hautes et Basses-Alpes, les Pyrénées, le Jura, la Dole, le Reculet, etc. La Suisse n'en a donc pas le monopole.

— La troisième Exposition nationale de la Fédération horticole italienne aura lieu à Rome, au mois de mai 1886. Le programme, qui a été rédigé par la Société horticole romaine, contient plus de 200 concours.

Tomates teintes. — On aime les couleurs fraîches et vives : l'incarnat de la jeunesse est en effet bien plus séduisant que l'ocre jaune de l'âge mûr. Le vulgaire préfère le beau vin au bon vin. Il n'y a pas jusqu'aux cuisinières qui ne soient séduites par la belle couleur des tomates mûres à point. Cette propension idiosyncrasique des cordons bleus à préférer les *Poma amoris fructu rubro* (Tomates à fruit rouge) aux tomates à fruit pâle a été cause que trois maraî-

chers des environs de Paris ont été condamnés récemment chacun à 100 francs d'amende pour avoir vendu des tomates teintes au rouge d'aniline. Cela leur apprendra à mêler ensemble la teinture et l'horticulture.

Œillets remontants et jus de tabac. — La culture de l'Œillet remontant est très facile, et cependant, sauf chez les spécialistes, il est assez rare de rencontrer de beaux individus de cette race. Le rachitisme sous lequel se débattent, dans beaucoup de jardins, l'élite des meilleures variétés, est dû aux déprédations d'un petit insecte auquel les entomologistes ont donné le nom générique de *Thrips*. Cet insecte, dont on constate la présence par le rabougrissement des rameaux et l'aspect tortillé et souffreteux des feuilles, est assez difficile à observer, tellement il est agile et de petite taille. Toutefois, en écartant délicatement les feuilles des sommités des rameaux, on peut l'apercevoir.

Il n'y a pas de culture d'œillet possible avec cet hôte dangereux. Heureusement que le jus de tabac est un toxique auquel les thrips ne peuvent pas résister. On emploie le jus à la dose d'un dixième en le mêlant à l'eau L'important est de bassiner tous les quinze jours tant qu'on aperçoit des thrips.

L'Œillet aime également beaucoup l'engrais liquide appliqué en mai-juin. Si on voulait résumer la culture de l'Œillet remontant, on devrait la formuler de la manière suivante : bouture de septembre à novembre; pincement en avril, mai et juin; engrais et jus de tabac en mai, juin, juillet et août; floraison en novembre-décembre. Plein soleil.

Exposition de Villefranche. — Je ne sais pas si les affaires ont marché, si les recettes ont été « convenables » — c'est malheureusement une question qui intéresse au premier chef les sociétés d'horticulture qui organisent des expositions, témoin la société de... qui coure après plusieurs billets de mille francs qui lui manquent depuis sa dernière exposition. — Mais ce que je sais, c'est que les horticulteurs de plus d'un chef-lieu de département seraient heureux de pouvoir présenter d'aussi jolies plantes dans une exposition aussi belle que celle que la Société de *Villefranche* avait organisée dans les premiers jours de septembre à Villefranche-sur-Saône.

Le jardin anglais, avec pelouses, massifs, pièce d'eau, rocaille, avait été tracé par M. Falconnet jeune, dont le goût et l'habileté sont bien connus, le gazon a eu le bon esprit de se montrer pendant l'exposition et non après comme cela arrive quelquefois. Ces tapis verdoyants qui charment la vue, faisaient admirablement ressortir les vives couleurs des corbeilles fleuries. Au point du vue

horticole on peut donc dire que l'exposition était parfaitement réussie.

En attendant la publication du rapport détaillé, que ne manqueront pas de faire les deux membres du jury délégué par l'Association horticole, j'ai tenu à signaler le brillant succès obtenu par nos confrères de Villefranche.

Quelques horticulteurs se sont particulièrement surpassés : M. Coindre avec une série de lots : Zonales, Reine-Marguerite, Dracœna, fleurs coupées, plantes à feuillage, etc., décroche un prix d'honneur, vase de Sèvres, offert par le Président de la République. M. Pétrus Dubeuf, chef de culture de M. Perrochet, obtient plusieurs prix avec des plantes bien cultivées. MM. Poisard, d'Anse, exibaient des vignes greffées, une collection de Conifères, des plantes en fleurs coupées, etc., qui leur valent plusieurs récompenses. M. Longeron avait de bien jolis lots qui font honneur à ses talents de cultivateur. M. Romanet, deux jolies collections d'Evonymus et d'arbustes à feuilles persistantes. M. Guerrier, jardinier chez Madame Roche Alix, montrait de beaux Zonales et des Cannas vigoureux. M. Achard, de Neuville, exposait une belle collection de fruits, il faut encore signaler, MM. Martin Joseph, Acarit, Romanet, Chaboud, etc. Puis des exposants de raisins et de vignes. MM. Poisard, Grégoire, Dengaud, Merlier, Puliat (Jean), Chaboud, etc. Les collections de légumes étaient fort belles, deux surtout qui auraient enfoncé — passez-moi le terme — la plupart de celles que nous voyons à Lyon et même à Paris. Bravos, Messieurs Chaboud, Coindre et Labranche. A citer de belles collections de pommes de terre à MM. Aumiot et Pulliat, les fraises et le bouquet de légumes de M. Thiard. Puis la belle exposition de bouquets en fleurs naturelles ou artificielles, garnitures, de MM. Comte fils et Longeron, et tant d'autres choses qu'il faudrait signaler sans compter les objets d'art et la petite pompe actionnée par l'électricité transmise à grande distance.

—

Jussieua grandiflora. — On peut voir actuellement en pleine floraison une assez grande surface de ce qui reste à combler de l'ancien fossé du fort des Brotteaux, à Lyon, qui limitait à l'Est le parc de la Tête-d'Or, couverte par cette belle plante aquatique. Jetée là par hasard, peut-être à dessein par un amateur de naturalisation de plantes exotiques, cette espèce s'y est développée avec une exubérance dont quelques-unes de nos plantes indigènes sont seules capables.

Le *Jussieua grandiflora* Michx est une plante de la famille des Onagrariées qui habite les bords des lacs de la Caroline ; sa fleur est d'un beau jaune d'or ; elle commence à se montrer en juillet et

continue à s'épanouir jusqu'en octobre. Ses tiges sont dressées, ses feuilles oblongues lancéolées sont d'un vert foncé assez brillant. C'est une espèce à recommander pour l'ornement des lacs et des grandes pièces d'eau. Quand les hivers sont très rigoureux, elle gèle en partie, mais il est rare qu'elle disparaisse complétement. On peut du reste en rentrer quelques pieds qu'on jette à l'eau en avril. V. V.-M.



Rocouier — Bixa orellana *L.*

Le *Bixa orellana* plus connu sous le nom de Rocouier est un petit arbre de cinq à six mètres de hauteur, originaire de l'Amérique tropicale, mais propagé par la culture dans toute la zone torride. Il appartient à la famille des Bixacées ou Bixinées, assez

voisine des Cistinées. La figure qui accompagne cette note nous dispensera d'en faire la description. Nous dirons seulement que ses feuilles sont persistantes et que ses fleurs d'un rose pâle sont fort belles ; son fruit est une sorte de capsule déhiscente, à deux valves, hérissée d'aiguillons.

Le Rocouier produit une substance tinctoriale qu'on extrait des fruits. Cette substance, généralement connue dans le commerce sous le nom de *Rocou*, est également nommée *ruka*, *uruka*, *ornotto*, *attala*, *terra orleana*, etc. Le rocou est très employé dans la teinture; on en prépare aussi quelques couleurs à l'eau et à l'huile ; il sert aussi à colorer les vernis, les huiles, le beurre, les fromages, etc. La matière colorante du rocou est soluble dans l'eau, l'alcool, les huiles, l'éther ; la dissolution est jaune orangé, l'acide sulfurique fait passer cette couleur au bleu indigo. Les Caraïbes se tatouent le corps avec du rocou pour éloigner les moustiques. Enfin les graines et la racine de cet arbre précieux sont employées en médecine.

On rencontre assez rarement le Rocouier dans les serres, si ce n'est dans les jardins botaniques ou chez les rares amateurs qui collectionnent les plantes médicinales ou industrielles exotiques. Cependant en dehors de l'intérêt qui s'attache aux plantes dont les produits sont employés dans les arts, le Rocouier a des qualités ornementales qui devraient le faire rechercher. Nous avons dit que sa fleur et ses feuilles sont fort belles ; nous ajouterons que la culture en est assez facile lorsqu'on dispose d'une serre chaude, on peut le cultiver en caisse ou en pleine terre. Sa multiplication se fait par graines, par boutures ou par greffe sur jeunes sujets obtenus de semis ; la greffe donne des arbres qui fleurissent beaucoup plus vite que le semis lui-même. D.-X. Liroux.

Note sur les Chrysanthèmes d'été.

L'introduction dans les jardins du genre connu des amateurs sous le nom de *Chrysanthème* ne remonte guère au-delà de la fin du siècle dernier. Le type sauvage amélioré par les Chinois, qui sont grands amateurs des belles variétés de cette plante, passa dans les cultures en Europe vers 1770, mais il ne se répandit que très lentement, et il faut remonter jusqu'au XIX[e] siècle pour lui voir prendre une importance relative. Miller, dans son encyclopédie des jardiniers, en fait mention sous le nom de *Matricaria indica*. Du reste il faut dire que les Chrysanthèmes ont successivement porté les noms suivants : *Chrysanthemum indicum*, *japonicum*, *purpureum ; Matricaria indica ; Anthemis grandiflora* et *Pyrethrum indicum*. C'est

Cassini, l'illustre monographe des *Synanthérées*, qui a définitivement fixé la place que les Chrysanthèmes doivent occuper dans une classification, en les faisant entrer dans le genre *Pyrethrum*.

En 1811 Dumont-de-Courset signale déjà des variétés blanches, jaunes, rouges et variées ; mais la variété blanche ne devait pas être très commune, car le *Bon jardinier* pour l'année 1817 dit « qu'on a vu la variété à fleur blanche pour la première fois en 1811 et une autre variété à fleur d'un écarlate brillant en 1812. » La variété « Pourpre ancien » est celle qui paraît avoir été introduite la première.

En 1825 on s'aperçoit que le genre prend de l'importance puisqu'à cette époque le rédacteur du *Bon jardinier* en signale six variétés à fleur blanche, différant entre elles par la grandeur des fleurs ou par la forme des fleurons, quatre jaunes et trois pourpres. Le même ouvrage ajoute : Enfin plusieurs autres variétés se font admirer dans la collection de M. Noisette qui en a introduit le plus grand nombre. »

En 1835, Noisette, qui était un des horticulteurs les plus instruits de son époque, donne la description de 30 variétés.

Ces variétés comprennent déjà ces nuances rouillées, mordorées, orangées, qui devaient devenir si communes plus tard.

Dix ans après la publication du livre de Noisette les variétés de Chrysanthème deviennent si nombreuses que Jacques, jardinier en chef du château de Neuilly, se voyait dans la nécessité d'établir pour elles une classification divisée en 16 sections. Depuis, les variétés nouvelles ont supplanté les anciennes, et ce serait perdre son temps que de signaler toutes celles qui ont été obtenues par le semis.

Tous les auteurs que nous avons consultés, s'accordent assez pour fixer l'époque habituelle de la floraison des Chrysanthèmes d'octobre à novembre-décembre. Ainsi jusqu'à 1845, date où nous avons arrêté nos recherches, aucun auteur ne parle des *Chrysanthèmes d'été*, c'est-à-dire des variétés fleurissant en juillet-août. Il est donc bien difficile d'assigner une date exacte à l'apparition dans les cultures des variétés susdites.

Cependant si on voulait s'appuyer du témoignage de Miller, qui fait du reste autorité en horticulture, les Chrysanthèmes d'été seraient ceux qui auraient été les premiers introduits dans les cultures, puisque cet auteur décrit son *Matricaria indica*, que l'on considère comme le type des premiers Chrysanthèmes introduits, de la manière suivante :

« Cette espèce se trouve dans plusieurs parties des Indes ; elle m'a été envoyée de Nimpu où elle croît en abondance ; elle s'élève à la hauteur d'un pied et demi et se divise en plusieurs branches

garnies de feuilles anguleuses, ovales, fortement sciées sur leurs bords et d'un vert pâle ; ses fleurs naissent sur des pédoncules qui sortent des ailes des feuilles ainsi que de l'extrémité des branches. Toutes celles que j'ai vues étaient doubles. Elles paraissent en juillet. »

Quoi qu'il en soit de ces remarques, et comme il y a des variétés plus précoces les unes que les autres et qu'il importe de les distinguer entre elles, j'estime que la qualification de *Chrysanthème d'été*, au lieu de précoce, désignerait plus clairement les plantes de cette série, et c'est celle que j'adopterai dorénavant, car c'est en juillet, août et septembre qu'elles sont dans toute leur beauté. Si on savait tout le parti qu'on pourrait en tirer comme plante de massifs ou de plates-bandes, on en verrait dans tous les jardins. Comme le Chrysanthème d'automne, celui d'été s'accommode de tout terrain, mais il préfère une exposition très chaude où les plantes forment des touffes basses, bien feuillées et couvertes de fleurs qui se succèdent pendant des mois, en ayant soin d'enlever les fleurs passées. On ne taille pas le Chrysanthème d'été, sa floraison le maintient bas, il exige peu d'eau et même il est probable qu'il peut s'en passer, c'est un essai à faire. Comme les plantes n'atteignent pas de grandes dimensions, on peut les mettre plus rapprochées que les Chrysanthèmes d'automne.

Je pense que ces instructions sommaires contribueront à répandre davantage la culture d'une belle plante encore peu usitée.

Cette plante me semble mériter quelque attention, car elle a résisté, sans aucune défaillance et avec peu d'eau, à la grande sécheresse que nous avons subie cette année. Les fleurs ne craignent pas le soleil le plus ardent, et pas une feuille n'est grillée ; les plantes sont vertes du pied à la tête. Leur culture est tout à fait élémentaire ; elles viennent toutes seules, pourvu qu'on les mette au plein soleil, et qu'on leur donne relativement peu d'arrosages. Les boutures faites au printemps, de préférence aux individus de touffe, forment de jolis petits arbustes variant de 15 à 35 centimètres de hauteur, et se couvrent littéralement de boutons et de fleurs qui durent jusqu'à l'arrivée du chrysanthème d'automne. Les fleurs sont, en général, petites ou moyennes. Les coloris, jusqu'à présent, ne peuvent pas rivaliser avec ceux des chrysanthèmes d'automne ; mais en faisant un bon choix et grâce à quelques bonnes nouveautés, on peut faire de petites collections assorties.

En Angleterre, on fait grand cas des variétés précoces ou d'été, parce qu'elles y fleurissent en pleine terre, tandis que les chrysanthèmes d'automne sont cultivés en serres; les brouillards, peut-être plus que le froid gâteraient les fleurs. C'est feu M. Pertuzès

père, de Toulouse, qui a obtenu et édité quelques variétés ; mais les anglais ont dû en obtenir aussi, car outre *Little Bob*, essentiellement anglais, M. Piercy, de Londres, spécialiste du genre, a écrit que la variété connue sous le nom de *Mme Pécoul*, a été obtenue par *M. Piccol*, un des chefs de culture de M. Carter, célèbre marchand-grainier de Londres

Voici une liste des variétées de chrysanthèmes d'été actuellement les plus recommandables :

Annita, blanc à centre jaunâtre.
Auréole, carmin sablé blanc.
Flocon-de Neige, blanc pur, pétales imbriqués.
Gentillesse, blanc et lilas.
Gremillette, jaune nuancé.
Hermine, blanc pur, petite plante basse très florifère.
Jardin-des-Plantes, blanc pur, plante compacte formant un bouquet.
Jeanne Cousinié, rose tendre, extra.
La Bien-Aimée, rose vif, base des pétales blanc.
La Nymphe, lilas foncé.
L'Avenir, rose clair pointé amarante.
L'Immortelle, blanc carné.
Little Bob, rouge foncé.
Le Luxembourg, jaune mordoré, extra.
Mme Dufoy, blanc satiné.
Mme Pecoul, rose tendre.
Ma petite Marie, blanc pur, plante basse très florifère.
Mignon, jaune brillant, extra.
M. Fréd. Marrouch, rouge pointé orange.
M. Hipp. Jamain, violet à centre marron.
Perpétuel-Toulousain, rouge mordoré.
Reine-Blanche, blanc pur.
Secrétaire-Daurel, rose satiné, pointé blanc.
Souvenir, superbe jaune, très florifère.
Souvenir de M. Rampont, violet.
Toréador, rouge saturne pointé or.

Hoste et V. V.-M.

Visite à l'Exposition d'Anvers.

Au mois de mai dernier s'ouvrait à Anvers la première Exposition universelle organisée sur le territoire belge. Bien qu'Anvers ne puisse être comparée ni à Paris, ni à Londres, c'est une fort belle ville et un port de commerce très remarquable qui compte de beaux monuments et des curiosités qui valent certainement la peine d'être visités. En ajoutant à tous les attraits de cette capitale commerciale de la Belgique les chefs-d'œuvre du travail, des arts et de l'industrie que toutes les nations ont envoyés dans les immenses galeries de l'Exposition, c'était fournir une occasion unique aux visiteurs d'admirer à la fois les uns et les autres.

Mon intention n'est pas de signaler ici les progrès et les améliorations de toutes sortes que chacun dans sa spécialité examine plus particulièrement ; je me bornerai à rendre compte le plus brièvement possible de l'Exposition internationale d'horticulture qui s'est tenue du 2 au 6 août dernier.

Quoique internationale, l'Exposition comptait très peu d'étrangers exposants, mais n'en était pas moins belle pour cela, car on sait

qu'à elle seule, la Belgique pourrait, si elle le voulait, faire non pas une Exposition, mais plusieurs Expositions à la fois.

Précédemment, deux concours horticoles avaient déjà eu lieu dans l'enceinte de l'Exposition universelle : le premier fut une merveille ; les Orchidées en faisaient les frais. C'est dire que les spécimens rares, les espèces choisies abondaient partout. L'autre, spécial aux Roses, était également fort beau, mais ne parvenait pas à éclipser ceux de nos Expositions organisées par l'Association horticole lyonnaise.

Ces deux concours n'étaient que le prélude de la belle Exposition générale dont je vais vous dire quelques mots.

Cette Exposition a été organisée dans un vaste emplacement réservé dans l'une des nombreuses galeries qui composent l'ensemble de l'Exposition universelle. Le tracé quelque peu anglais comprenait une infinité de petits massifs réservés aux plantes fleuries de petite dimension. Çà et là étaient disséminées de grandes plates-bandes. Dans les bordures, les organisateurs avaient placé de forts spécimens qui masquaient les murs et dissimulaient un orgue immense qui jouait des airs connus mais variés, à la satisfaction des nombreux visiteurs qui aiment la musique.

Je n'ose pas trop m'aventurer à vous citer les noms des lauréats des nombreux concours, cela constituerait une kyrielle de noms propres dont l'orthographe est assez difficile. Les célébrités horticoles de la Belgique avaient, pour le plus grand nombre, pris part à la lutte, jalouses de conserver à leur pays la suprématie qu'elles lui ont acquise en horticulture. Les Van Houtte, les Linden, les Dallière, les Jacob-Makoy, les Van Geert, les Pynaert, les de Semet, les Le Grelle d'Hanis et tant d'autres étaient là avec leurs collections d'élite et leurs spécimens de choix.

En dehors des collections générales d'arbres, d'arbustes et de plantes de serre diverses, parmi lesquelles il serait difficile de faire un choix, il y avait, comme c'est l'habitude en Belgique, de nombreux concours établis en faveur des genres généralement cultivés: Plantes nouvellement introduites, plantes nouvelles de semis, culture et floraison , Fougères et Lycopodes, Cycadées, Conifères, Palmiers, Pandanées, Musacées, Marantacées, Liliacées, Broméliacées, Orchidées, Plantes carnivores, Euphorbiacées, Protéacées, Araliacées, Bégonias, Cactées, Bertolonia et Sonerila, Œillets, Rosiers, Fuchsias, Garnitures d'appartement, Bouquets, Coiffures, Fleurs coupées, etc., etc.

Parmi les plus belles espèces nouvelles introduites en Belgique depuis trois ans, que MM. Jacob-Makoy, L. Van Houtte et Van Geert avaient exposées, on peut citer plusieurs belles Broméliacées, telles que *Caraguata Osyana* et *Peacockii*, *Nidularium acanthocrater* et

Eekhautei, de jolies Aroïdées : *Anthurium*, *Dieffenbachia*, *Alocasia*; de belles Sélaginelles, plusieurs Fougères, des Cycadées, des *Pandanus* et une foule d'autres plantes qu'il faudrait non pas seulement signaler, mais décrire ou mieux reproduire en couleur.

Les Orchidées..... En écrivant ce nom, ma plume s'arrête involontairement, et malgré les notes que j'ai là sur mon carnet, je sens qu'il m'est impossible, non pas d'énumérer les noms souvent barbares dont on a affublé ces curieuses fleurs, mais d'exprimer le charme qu'on éprouve à les admirer. En Belgique (ce n'est pas comme aux environs de Lyon où les amateurs d'Orchidées sont rares), tout le monde raffole de ces plantes épiphytes.

Les Palmiers étaient représentés par l'élite des plus beaux genres, les uns, les nouveaux, en petits exemplaires, les autres, plus anciens dans les cultures, par des spécimens de toute beauté. MM. Van Geert et Dallière avaient dans ce genre quelques espèces nouvelles.

La collection générale de Madame Legrelle d'Hanis a été l'objet de l'admiration de tous les visiteurs : il est difficile de réunir en si grand nombre d'aussi belles espèces, dont quelques-unes très rares, et surtout de les présenter aussi irréprochablement cultivées.

M. Van Houtte, avec une foule de plantes de serre fort remarquables, présentait un beau lot de *Lilium* en pleine floraison ; nous ne voyons guère cela dans nos Expositions ; puis des *Nepenthes* aux ascidies énormes. M. Dallière avait un joli lot de ces curieuses plantes carnivores.

M. Van den Wouwer, horticulteur à Anvers, avait un lot dans lequel j'ai remarqué un bel *Anthurium carneum* couvert de fleurs, plusieurs belles Cycadées et une infinité d'autres belles plantes.

M. d'Haenne montrait des Caladiums à feuilles colorées, de beaux *Begonias rex*, de remarquables *Crotons*, etc.

Les *Dracæna* de MM. Wartel frères ont également été fort remarqués.

Il faudrait aussi citer les Fougères en arbre de M. Pynaërt Van Geert, puis les Fougères variées de M. Vallem. De beaux Gloxinias, des plantes fleuries diverses, des collections de Broméliacées; les Roses coupées de MM. Soupert et Noting, de Luxembourg, et tant d'autres plantes que la brièveté de ce compte-rendu m'empêche de mentionner.

Comme conclusion, je dirai que cette exposition a donné aux nombreux visiteurs étrangers l'occasion d'admirer réunies une partie des richesses horticoles dont la Belgique peut à bon droit être fière.

Elie MÉTRAL.

Pomologie.

—(Observations sur les Poires)—

Monseigneur Affre. — Arbre de vigueur moyenne ; se conduit sous toutes les formes; assez fertile. Fruit moyen, parfois petit. Maturité fin septembre. La qualité varie selon la vigueur de l'arbre.

Napoléon Savinien. — Arbre de vigueur ordinaire ; la forme haute tige lui convient bien ; assez fertile. Fruit moyen, de deuxième qualité. Maturité courant septembre.

Napoléon III. — Arbre vigoureux, qui se conduit sous toutes les formes ; très fertile. Fruit gros, très bon. Maturité courant août.

Nec plus Muris. — Syn.: Beurré d'Anjou, Beurré gris rouge, Ne plus Muri. Arbre vigoureux, qui fait de jolies pyramides ; se conduit sous toutes formes ; assez fertile. Fruit assez gros, assez bon. Maturité fin septembre à octobre.

Nouveau Poiteau. — Syn.: Tombe de l'Amateur, Choix d'un Amateur, Retour de Rome ; c'est à tort qu'on lui attribue ce dernier synonyme. car la poire *Retour de Rome* diffère beaucoup du *Nouveau Poiteau ;* elle est plus petite, toujours jaune. Mûrit fin août ; elle est très bonne, tandis que le *Nouveau Poiteau* est de 2e qualité et mûrit courant septembre. Ce dernier forme de jolies pyramides, et l'autre est peu vigoureux et dépourvu de branches

Nouvelle Fulvie. — Syn.: Belle de Jarnac, Fulvie Grégoire. Arbre assez vigoureux, qui se conduit sous toutes formes ; peu fertile. Fruit moyen, de 2e qualité. Mûrit fin septembre.

Octave Lachambre. — Arbre assez vigoureux, qui se conduit sous toutes formes, très fertile. Fruit gros, de 1re qualité. Maturité de février à fin mars.

Oken. — Syn.: Cent Couronnes, Beurré Okin, Oken d'hiver. Arbre vigoureux, qui se conduit sous toutes formes, assez fertile. Fruit moyen ou petit, très bon. Maturité courant octobre.

Omer-Pacha. — Syn.: Sani-Menise. Arbre peu vigoureux, auquel la petite forme convient ; très fertile. Fruit assez gros, très bon. Maturité courant septembre.

Orpheline d'Enghien. — Syn.: Beurré d'Arenbert vrai, Petit Beurré d'Hardempont, Beurré Buchardt, Arembert parfait, Beurré des Orphelines, Beurré Deschamps, Délices des Orphelins, Colmar des champs. Arbre peu vigoureux. qu'il faut greffer sur franc pour obtenir des pyramides, très fertile. Fruit petit, assez bon. Maturité octobre à décembre.

Passe-Colmar. — Syn. Le nombre en est si grand, que je ne cite que les plus connus : Colmar Preul, Régentine. Souveraine d'hiver, D'Argenson, Chapineau, Précel, Roi de Bavière, Ananas d'hiver, Cellite. Fondante de Mons, Gambier, Marotte sucrée jaune, Présent de Malines, Impératrice, Colmar de Silly, Suprême grise, Passe-Colmar doré. Arbre faible, divergent, auquel la forme espalier convient le mieux; très fertile. Fruit moyen, très-bon. Maturité de novembre à janvier.

Passe Crassane. — Syn.: Passe Crassane, Boisbunel. Arbre de vigueur moyenne. assez fertile. Fruit assez gros, très bon. Maturité de décembre à mars.

Paul Thébus. — Arbre de vigueur ordinaire, très fertile. Fruit gros, assez bon. Maturité courant septembre.

Petit-Oin. — Syn. : Merveille, Bouvart, de lard, Petit-Miget, Madame d'automne, Merveille jaune, Amadoute, Bouvart des Angevins, Merveille

d'hiver. Roussette d'Anjou d'hiver, Crassane du pays de Caux, Merveille Bouvart. Arbre vigoureux qu'on peut conduire sous toutes formes, très fertile. Fruit gros ou moyen, de 2e qualité. Maturité d'octobre à novembre.

Pie IX. — Arbre vigoureux qui se conduit sous toutes formes, fertile, moyen. Fruit assez gros, de 2e qualité. Maturité fin août.

Piton. — Arbre vigoureux qui forme de jolies pyramides, très fertile. Fruit très gros, de 2e qualité. Maturité octobre à novembre.

Première d'Ecully. — Arbre faible à bois grêle ; ne convient que pour les petites formes. Fruit petit, de 2e qualité. Maturité courant septembre.

Prévost. — Arbre chétif qui ne convient que pour les petites formes ; assez fertile. Fruit moyen, parfois petit, de 2e qualité. Maturité fin novembre à fin janvier.

Prince Albert. — Arbre vigoureux qui se conduit sous toutes formes, très fertile. Fruit moyen, de 2e qualité. Maturité courant octobre.

Prince Impérial de France. — Arbre vigoureux auquel toutes les formes conviennent ; très fertile. Fruit assez gros, de 2e qualité. Maturité courant septembre.

Princesse Charlotte. — Syn. : Princesse royale de Brabant. Arbre de moyenne vigueur qui se conduit sous toutes formes, assez fertile. Fruit moyen ou petit, assez bon. Maturité courant septembre.

Princesse Marianne. — Syn. : Calebasse Marianne, Calebasse princesse, Salisbury. Arbre vigoureux, un peu divergent ; la haute tige lui convient ; assez fertile. Fruit moyen, très bon. Maturité courant septembre.

Princesse royale. — Syn. : Élisa Mathews, Princesse royale de Croom, Bergamotte Elisa Mathews. Arbre assez vigoureux, se conduit sous toutes formes ; il n'est fertile que dans l'âge adulte. Fruit moyen, bon, à peau verte. Maturité courant octobre. ROUTIN.

BIBLIOGRAPHIE (1)

Les Jardins dans la région de l'oranger : Tel est le titre d'un ouvrage horticole qui vient d'être publié par M. A. Marchais, ancien chef de culture au jardin botanique de la villa Thuret, à Antibes.

Le but de cet ouvrage est de faire revivre, de mettre sous les yeux des amateurs d'horticulture, de botanique et d'acclimatation, le résultat de l'expérience acquise par les fondateurs du jardin botanique de la villa Thuret, d'Antibes, MM. G. Thuret et le Dr Bornet.

Cet ouvrage, écrit dans un style simple et concis, donne, comme préliminaires, des notes pour l'établissement des jardins et leur entretien dans ladite région ; quelques éléments de physiologie et d'organographie ; un calendrier de climatologie et des travaux à exécuter; une liste de plus de trois mille cinq cent végétaux toujours verts, cultivés sous le beau ciel de Provence, suivie du calendrier de leur floraison; ensuite un abrégé de culture potagère et d'arboricul-

(1) En vente chez l'auteur, A. Marchais, rue Pigonnau, à Cannes (Alpes-Maritimes), et chez les principaux libraires du littoral Prix 4 fr.

ture fruitière ; une liste de plantes médicinales, de fruits exotiques et de plantes à parfum.

Mais ce qui rendra cet ouvrage particulièrement intéressant aux horticulteurs, c'est un vocabulaire d'environ trois mille définitions d'étymologies grecques et latines, les plus employées dans le langage horticole et botanique.

Ce livre doit trouver sa place dans toutes les bibliothèques horticoles, il est appelé à rendre de grands services aux jeunes horticulteurs qui voudront travailler autrement que par routine.

G. Pitaval, horticulteur.

CATALOGUES. — NOUVEAUTÉS.

Rosiers Nouveaux qui seront mis au commerce le 1er Novembre 1885 par M. J. M. Gonod, horticulteur rosiériste, 154, route d'Heyrieux, Monplaisir-Lyon.

Rosier Thé : *Souvenir de Madame Hélène Lambert* (issu de la rose, Beauté de l'Europe), elle a conservé le bois et le feuillage de cette variété. Coloris jaune, fleur moyenne ou grande, extra bien faite, à revers des pétales carné foncé, deux coloris bien tranchés qui donnent un aspect tout particulier à la fleur. Variété florifère (sarmenteuse).

Nota : Cette variété a été choisie dans mes semis par Monsieur Pierre Lambert, horticulteur à Trier-sur-Moselle, pour être dédiée au souvenir de son honorable Mère.

Rosier Hybride Remontant : *Rosiériste Chauvry*, arbuste vigoureux, à rameaux droits, très fermes ; pédoncule ferme ; fleur grande, pleine, globuleuse, bien faite, coloris rouge feu vif (issu de la série des Victor Verdier). C'est la variété la plus rouge obtenue jusqu'à ce jour dans cette série (très belle) (1).

—J. Nicolas, horticulteur-grainier, rue Victor-Hugo, 12, Lyon. — Catalogue et prix courant de graines de plantes potagères de grande culture fourragère et de fleurs. Ognons à fleurs, plantes vivaces à racine bulbeuse et autres. Arbres fruitiers, rosiers, etc. Étiquettes pour arbres, mastic à greffer, raphia, coutellerie horticole, engrais régénérateur Guilbert, thermomètre Couturier. Ce catalogue contient les meilleures variétés de plantes potagères et florales cultivées dans les jardins.

Joseph Schwartz, horticulteur rosiériste, route de Vienne, 7, Lyon. — Catalogue et prix-courant des rosiers cultivés dans l'établissement. Nombreuses variétés de choix dans les séries diverses de rosiers cultivés : Thés, Noisettes, Bengales, Ile-Bourbon, Hybrides remontants, Hybrides de Thé, Hybrides de Noisettes, Polyantha, Mousseux, Rosiers grimpants, Capucine, Espèces botaniques etc. Phlox vivaces, Chrysanthèmes, plantes vivaces diverses.

(1) Les descriptions sont faites par les obtenteurs (N. d. l. R.).

Le Gérant : V. VIVIAND-MOREL.

Lyon. — Imp. du Salut Public. — Bellon, r. de la République, 33

CHRONIQUE

Lusiadas. — Amère déception ! Cruelle déconvenue ! La tant belle rose ponctuée, si suave, si jaune, si bombée, refuse de montrer ses ponctuations à ses admirateurs. C'est bien mal, et je suis tout disposé à juger sévèrement sa conduite. Cette manière d'agir de la part d'une rose ne m'étonne cependant pas outre mesure, car je suis habitué à entendre assez régulièrement chanter les louanges fallacieuses de quelques-unes de ses congénères qui ne valent pas un maravédis. Sur cent roses nouvelles que chaque année voit naître, il y en a bien les neuf dixièmes qui meurent jeunes et disparaissent des collections. Mais enfin *Lusiadas* se présente à nous d'une tout autre manière : elle a été vendue 50 francs, c'est-à-dire deux fois la valeur d'une rose nouvelle ordinaire et n'est pas nouvelle du tout, puisqu'elle existe dans les collections depuis 1842, sous le nom de Céline Forestier (1).

Cependant j'ai *vu*, de mes yeux vu, les ponctuations annoncées. Je les ai non-seulement vues, mais je les ai fait voir à de nombreuses personnes, l'obtenteur m'ayant envoyé des fleurs pour les montrer au jury de l'Expositon tenue à Lyon en 1884.

M. Abel Myard, amateur à Chalons, pense que les ponctuations qui étaient sur les pétales des roses présentées étaient artificiellement obtenues à l'aide de la fuschine ou d'une autre substance analogue dérivée du goudron. C'est une opinion, une hypothèse fort plausible, mais que j'hésite à partager. Voici pourquoi : Plusieurs habiles rosiéristes, à la vue de la *Rose Lusiadas* envoyée à l'Exposition, ont tout d'abord déclaré que les ponctuations qu'on observait sur les pétales étaient le résultat

---

(1) MM. Soupert et Notiug, rosiéristes à Luxembourg, ont été les premiers à signaler ce fait. Avant de publier la note qu'ils ont adressée à ce sujet aux journaux horticoles, nous avons tenu à voir comment Lusiadas fleurirait à Lyon en plein air. (N. d. l. R.).

d'une *altération* maladive, un phénomène de *chromisme*, comme il n'était pas rare d'en voir sur un assez grand nombre de roses blanches, roses et jaunes, mais que ce phénomène était caractérisé plus énergiquement dans ce cas que dans la plupart de ceux qu'Ils avaient eu l'occasion d'observer.

Depuis l'époque déjà lointaine où cette opinion a été formulée, j'ai eu l'occasion d'en vérifier l'exactitude, et tout dernièrement encore, plusieurs fleurs de *Bengale Ducher* présentaient ce phénomène de chromisme à un haut degré.

Ce même *phénomène*, cet *accident* n'a-t-il pas pu se présenter en Portugal sur la variété Céline Forestier ? Pour ma part, je n'en vois pas l'impossibilité. L'obtenteur aura cru fixer le phénomène et n'aura rien fixé du tout. Ce qui me fait supposer que cette manière de voir n'est pas éloignée de la vérité, c'est que la première fleur de Lusiadas qui a fleuri chez M. Alexandre Bernaix, présentait deux ou trois ponctuations et que celles qui lui ont succédé n'en avaient pas de trace.

—

Ampéligène. — Le produit qui porte ce nom a déjà, paraît-il, donné d'excellents résultats dans le traitement des vignes phylloxérées. Le but recherché par l'inventeur, M. Steph. Girard, fabricant de produits chimiques à Fontaines-sur-Saône (Rhône), était l'association d'un insecticide à longue durée, avec un engrais puissant. M. Girard y est-il parvenu à l'aide de l'Ampéligène ? L'avenir nous l'apprendra. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il ne suffit pas, pour combattre efficacement le phylloxéra, d'introduire dans le sol une matière capable de le détruire ; il faut encore restituer au sol les éléments qui, chaque année, lui sont enlevés par la végétation, et permettre ainsi à la vigne, en augmentant sa vigueur, de résister plus facilement aux attaques de l'insecte.

Je ne me serais pas permis de signaler ce produit si je n'avais pas trouvé dans le prospectus annonçant sa mise en vente, le petit avis suivant :

« Je remettrai gratuitement aux membres des sociétés d'agriculture, d'horticulture, de viticulture et de comices régionaux 2 kilog. d'ampéligène ; cette quantité sera suffisante pour traiter 20 pieds de vigne et se rendre compte par conséquent des effets de ce produit. »

Envoyer pour l'affranchissement par colis postal 60 centimes en timbres-poste.

L'essai ne coûtant rien, il sera facile aux intéressés de se renseigner sur l'efficacité du produit susdit.

—

Narcissus serotinus. — Ce n'était certainement pas à cette espèce tardive, actuellement en fleur, que Malfilâtre songeait lorsqu'il composait, en l'honneur du Narcisse, les vers suivants :

Du sein de l'herbe, il sort avec éclat
Un bouton d'or sur une longue tige
Bordé de fleurs d'un tissu délicat,
Feuilles d'argent qu'un léger souffle abat,
Plante agréable et de frêle existence,
Enfant de Flore, à peu de jours borné,
Doux, languissant, symbole infortuné
De la froideur et de l'indifférence.

Car le Narcisse tardif ne sort de l'herbe que très modestement et n'a pas la grâce des espèces que le printemps voit éclore, mais tel qu'il est, ce Narcisse est intéressant, parce qu'il fleurit en automne à une époque où il est seul de son genre à montrer ses fleurs.

Bien que les poètes s'accordent à montrer :

Le Narcisse penché sur l'onde transparente.

Il ne faut pas se fier à cet habitat trompeur, car si quelques Narcisses aiment les prairies humides, un grand nombre préfèrent les collines sèches.

—

Les feuilles et l'amidon. — Il paraîtrait, d'après les récentes recherches du savant physiologiste Sachs, que l'amidon qui se forme dans les feuilles des plantes pendant le jour disparaît pendant la nuit. Une partie se transforme en sucre et l'autre passe dans le tronc du végétal. Au lever du soleil, entre 4 et 5 heures, la feuille n'aurait pas d'amidon ; c'est vers le soir qu'elle en contient le plus. Si ces données se vérifient, elles pourront trouver leur application dans la pratique toutes les fois qu'il s'agira de récolter des feuilles qui comme celles de l'oseille, des épinards, du mûrier, de la betterave, etc., servent à la nourriture de l'homme ou bien des animaux.

—

Les dents et l'horticulture. — Un dentiste (brr...) avait envoyé à une société d'horticulture un livre intitulé : « *Les dents, leurs maladies, etc.* » dont on ne saisissait pas tout d'abord les rapports avec l'art des jardins. Mais le très ingénieux rapporteur a judicieusement fait remarquer : « ... qu'une bonne dentition est très utile pour la dégustation des fruits, en exceptant toutefois les poires fondantes et quelques variétés de pêches. » Bien trouvé. Mais à ce compte-là les cordonniers, les sabotiers, les lunettiers (opticiens), etc., pourraient fort bien faire ressortir combien il est utile pour un jardinier d'avoir de la chaussure qui ne le gêne pas afin qu'il puisse marcher vite... quand il arrose ou qu'il évite de prendre une poire pour un navet s'il est myope.

—

Mûre, Mûron ou Meuron ? — Question de linguistique. Quel est celui de ces trois substantifs qu'il faut employer ? Dellile a dit :

Ces verdoyants remparts,
Ces murs tissus d'épine où votre main tremblante
Cueille et la rose inculte et la *mûre* sanglante.

M. Cusin tient pour *Meuron*, le rédacteur de la *Chronique horticole de l'Ain*, s'appuyant sur Littré et Bouillet, pour *Mûron*.

Autrefois on ne disait pas *Mûre*, mais Meure et ce mot s'appliquait aussi bien au fruit de la ronce qu'à celui du mûrier. Il croît aussi, dit Pline, des *Meures* sur les ronces, et Ovide : Et les *Meures* croissant sur les fâcheuses ronces (Traduction de Daléchamps).

Les Meures du mûrier se nommaient *Franches Meures*. Mais puisque de Meurier on a fait Mûrier et de Meures Mûres, il n'y a pas de raisons qui s'opposent à faire Mûron de Mure. Meuron serait du vieux français.

Tout ceci à propos de variétés de ronces que les Américains veulent introduire dans les jardins. Au fait, pourquoi pas ? On a bien depuis quelques années fait passer du bord des chemins dans les plates-bandes du jardin potager le vulgaire Pisseulit. Je ne désespère pas d'y voir introduire aussi et bientôt le *Groin d'âne* et la *Poule grasse*.

Informations. — Un journal anglais annonce qu'un ingénieur américain, M. Tichener, vient de prendre un brevet relatif à la fabrication du beurre au moyen de l'électricité. Mais c'est surtout pour la régénération du beurre rance que l'électricité est appelée à rendre de grands services.

— La *Gazette du village* rappelle un vieux procédé pour éloigner les fourmis : il suffit de prendre une poignée de charbon de bois et de le placer dans les endroits qu'elles fréquentent. C'est bien ; mais après où vont-elles ? Faut-il continuellement avoir le charbon à la main ? Cela ne vaut pas un insecticide que M. Vicat a inventé, lequel les tue radicalement.

M. Carrière signale dans la *Revue horticole* une plante qui pourra peut-être un jour entrer dans nos jardins potagers : le *Sinapis tuberosa*, sorte de moutarde à racine tubéreuse napiforme. Elle vient de la Chine d'où elle a été introduite par M. Pailleux. Se cultivera comme les navets. Vaudra-t-elle mieux ?

— M. Ch. Naudin fait connaître dans la *Revue horticole* un nouvel *Eucalyptus*, l'*E. Mulleri*, dont la rapidité de croissance dépasse beaucoup celle de l'*E. globulus*. Cette espèce qui n'est pas décrite dans la belle monographie du genre, par le baron F. Muller, vient de fleurir à Antibes. Elle s'est montrée constamment rustique. Espérons qu'elle donnera des graines qui serviront à la propager.

— Il y a actuellement des marronniers en fleurs sur la place Bellecour ainsi que dans beaucoup d'autres endroits. Simple effet d'une sécheresse prolongée à laquelle ont succédé des pluies abondantes.

— M. Vivarel signale dans la *Provence agricole* un procédé pour transformer dès la première année une jeune greffe de vigne en un pied de souche composé de 3, 4 ou 5 têtes. Il s'agit tout simplement quand la greffe a atteint une longueur de 50 à 60 cent. de la rabattre très bas, c'est-à-dire de lui faire subir en pleine végétation herbacée une taille analogue à celle d'hiver.

— Un ingénieur anglais a trouvé un nouvel emploi du bois d'*Eucalyptus:* il paraît que, découpé en fines lamelles, puis jeté dans l'eau, la gigantesque myrtacée forme une décoction qui empêche les incrustations calcaires des chaudières à vapeur. Aimez-vous l'*Eucalyptus* on en a mis partout? Il dessèche les marais, anéantit les microbes et les bactéries de l'impaludisme, construit des navires ou des mâts de cocagne, embaume l'air, etc., sans compter qu'il sert à fabriquer l'Eucalypmouth, l'Eucalypsinthe et l'Eucalyptreuse, trois liqueurs destinées à supplanter l'absinthe, le vermouth et la chartreuse.

— L'*Orchidophile*, dans son dernier numéro, recommande la culture du *Cyrtopodium punctatum*, orchidée originaire du Brésil. C'est une belle espèce qui, dans son pays natal, croît en plein soleil, les racines enfoncées dans les détritus végétaux. Elle demande un long repos d'octobre à février. Culture en pots de grandes dimensions, dans un compost de terre franche et de bouse de vache bien drainé. Arrosage copieux pendant la végétation.

— La Société mycologique de France a tenu, à Autun, une session extraordinaire qui avait pour but l'exploration du Morvan, la récolte et l'étude des champignons d'automne de cette contrée. Cette session mycologique coïncidait avec la séance annuelle de la Société des Sciences naturelles de Saône-et-Loire.

— Après les plantes carnivores auxquelles les savants servaient du filet de bœuf et du fromage, voici une plante aquatique submergée, l'*Utricularia vulgaris*, qui se sustente de jeunes chavassons, barbillons, goujons et autres poissons. Une plante ictyophage!!! Et dire qu'il y a des gens qui pensaient que les minuscules vessies (utricules) de la plante susdite servaient à la maintenir près de la surface de l'eau. Erreur, Messieurs, erreur, ces utricules sont de simples estomacs.

— L'*Acranthus Leonei*, orchidée fort remarquable, importée par M. Humblot, des iles Çomores, vient de fleurir dans les serres du Muséum de Paris.

— M. Lévêque, jardinier chez Mme la marquise de Hamel, signale, dans le *Moniteur d'Horticulture*, un procédé pour la destruction des pucerons : il fait infuser dans de l'eau, pendant quelques jours, de la tannée fraîche sortant de la tannerie. Il met autant d'eau que de

tannée ; quatre bassinages avec l'eau en question ont, paraît-il, raison des pucerons. Sans garantie bien entendu.

— M. Notin vient d'adresser à la Société nationale d'Agriculture une note sur l'*Asclepias syriaca*, qu'il recommande comme plante textile. C'est une nouvelle édition d'une ancienne recommandation.

— Un concours sera ouvert à Paris, le lundi 26 octobre prochain, pour la nomination d'un professeur d'économie et de législation rurales dans les écoles nationales d'agriculture. Le poste de professeur d'économie rurale à l'Ecole de Grandjouan est vacant par la mort de M. Loudet.

— Un concours a été ouvert à l'Ecole d'agriculture de Montpellier, le lundi 21 septembre, pour la nomination d'un professeur de technologie agricole de cet établissement.

Le programme de ces concours est adressé aux personnes qui en font la demande au ministère de l'agriculture.

Plantes peu prolifiques. — Il y a des plantes très difficiles à multiplier par boutures pour cette bonne raison qu'elles n'émettent que très rarement des bourgeons ou des rameaux capables d'être bouturés. De ce nombre, sont beaucoup de plantes acaules, c'est-à-dire sans tige, telles que certaines Agaves, des fougères, des Saxifrages, des Ramonda, des Yucca, etc. Quand on veut faire développer des bourgeons aux plantes susdites afin de pouvoir les multiplier, il faut faire *atrophier* leur bourgeon central, en un mot, leur crever le cœur. On parvient aisément à obtenir ce résultat en enfonçant une pointe d'acier au centre de la plante ; dans beaucoup de cas, je taille un petit coin de bois d'un demi-centimètre de diamètre et je l'enfonce dans le cœur de la plante à l'aide d'un marteau ; une fois qu'il y est, il y reste. Ce procédé barbare est le seul qui permette d'obtenir des petits de certaines espèces. Chez les espèces à rhizomes traçants telles que les *Aspidistra*, Convallaria, Iris, etc., on peut également faire développer beaucoup de bourgeons latéraux, qui restent stériles habituellement, en crevant l'œil terminal.

Certains bulbes ne donnant pas de petits peuvent en donner des grandes quantités si on opère de la même façon.

On doit opérer dans tous les cas, quand les plantes sont en pleine végétation.

Adaptation au sol. — En 1876, nous recevions des Basses-Alpes quelques exemplaires de l'œillet de Séguier (*Dianthus Seguieri*). Une partie des plantes reçues furent mises en pots, l'autre en pleine terre. Comme il nous restait quelques débris de la plantation, nous eûmes l'idée de les planter sur un talus caillouteux du voisinage où ne croissent que quelques herbes sauvages qui n'ont jamais pu par-

venir à gazonner l'endroit. La plantation faite fût confiée à la grâce de Dieu et mise sous la protection de la pluie et du beau temps.

Epilogue : Trois ans plus tard, les œillets de Séguier cultivés en pots ainsi que ceux mis en pleine terre dans le jardin étaient *mortibus*. Ceux du talus avaient pris un beau développement. *Neuf ans* plus tard, ces œillets sont mieux portants que jamais. Je viens de les voir en me promenant avec un ami qui s'occcupe d'acclimatation. Instruisez-vous, jardiniers, mais ne vous éreintez pas pour faire crever vos plantes. La nature vous crie qu'en fait de culture, il faut étudier l'adaptation des espèces au sol. V. V.-M.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

Procès-verbal de la séance du 16 août 1885, tenue dans la salle des réunions industrielles, Palais du commerce, à Lyon.

Présidence de M. Pitaval, Conseiller.

La séance est ouverte à 2 heures 1/4.

Le procés-verbal de la dernière réunion est lu et adopté sans observations.

Correspondance.— Lettre de la Société d'horticulture de Mâcon, demandant la nomination d'un délégué pour remplir les fonctions de juré à l'Exposition horticole qu'elle doit organiser le 31 septembre prochain. M. Roux est nommé délégué.

Lettre de la Société d'horticulture de Villefranche-sur-Saône, demandant la nomination de deux délégués pour aider à la composition du jury chargé d'attribuer les récompenses de l'Exposition horticole qui se tiendra dans cette ville le 5 septembre. MM. Corbin et Pelletier sont nommés délégués.

Lettre de M. Baptiste Desportes, accusant réception de la lettre qui lui a été adressée par notre Société. qui s'associe à une demande de réduction du prix de transport des végétaux et remercie les membres de l'Association d'avoir accepté comme point de réclamation les bases de son travail.

M. le Secrétaire général dépouille la correspondance imprimée et signale les publications contenant des articles intéressant l'horticulture.

Présentations. — Il est donné lecture de cinq candidatures sur lesquelles, conformément au règlement, il sera statué à la prochaine réunion.

Admissions. — Sont admis, sans protestation et à l'unanimité, les candidats présentés à la dernière réunion. Ce sont :

MM. Girard, fabricant de produits chimiques à Fontaines-sur-Saône (Rhône), présenté par MM. Roux et Viviand-Morel.

Badole, jardinier chez M. Waldmann, à Fontaines-Saint-Martin (Rhône), présenté par MM. Roux et Viviand-Morel.

Gouy (Antoine), jardinier, rue des Lanciers, à Vienne (Isère), présenté par MM. Louis Gattel et Etienne Bonnefond.

Coquis (A.), jardinier chez M. Poulenas, grande rue de Cuire, 101, présenté par MM. Rivoire et Viviand-Morel.

Joannon (Claudius) fils, horticulteur à Saint-Cyr-au-Mont d'Or, présenté par MM. Hoste et Cl. Jacquier.

Deschaux (Emmanuel), jardinier chez MM. Morel père et fils, grande rue de Cuire, 71, présenté par MM. Morel père et fils.

MM. Braillon (Léonard), horticulteur, à Fleurie (Rhône), présenté par MM. Schmitt et B. Comte.
Devert fils, horticulteur, route de Grenoble, à Monplaisir, présenté par MM. Bélisse et Comte.

M. Alexandre Bernaix dépose sur le bureau son rapport sur l'Exposition de Chalon-sur-Saône, où il a été délégué par l'Association pour prendre part aux opérations du jury. L'assemblée, à l'unanimité, en ordonne l'insertion.

Le rapporteur de la Commission des visites de la culture maraîchère dépose son rapport, qui est envoyé au Conseil d'administration.

M. le Président, au nom de la Société, remercie le rapporteur de la Commission de la célérité avec laquelle elle a accompli son travail.

Examen des apports. — Sont déposés sur le bureau :

Par M. Clapot, une collection de légumes de saison, tels que : Chicorée frisée de Meaux, Laitue romaine blonde maraîchère, L. blonde de Versailles, L. frisée Batavia craquante blonde, L. Lorthois, Radis demi-long écarlate hâtif, melon cantaloup fond blanc. Tous ces légumes sont d'un développement hors ligne et démontrent que notre collègue ne néglige rien pour la culture de ces plantes.

Par M. Chavagnieux, jardinier chez M. Lachard, à La Pape, un Melon prescott cantaloup argenté, fond blanc, variété précoce, fruit très gros, ayant près d'un mètre de circonférence et pesant 8 kilog; un Begonia bulbeux de semis et dix variétés de Zinnia elegans à fleurs doubles.

Par M. Gattel (Louis), à Mont-Salomon près Vienne, une collection remarquable, soit comme forme de fleurs et coloris, de Zinnia elegans à fleurs doubles.

Par M. Bellin (Joseph) jardinier chez M. Rosier, une collection de 40 variétés de Petunia à fleurs doubles.

Par M. Clapot, une Prune variété *Golden drop*, très bonne et tardive.

Par M. Pelletier, des fruits de Noisette obtenus de la variété Noisette de Trébizonde, variété cultivée en grand dans certains départements. M. Viviand-Morel donne quelques renseignements sur l'apport de M. Pelletier et fait remarquer combien il est difficile d'obtenir des variétés nouvelles supérieures dans le genre noisetier. Une note explicative sera publiée sur ce sujet.

Par M. Verne, jardinier chez M. Godinot, à Tassin, un beau pied de *Begonia incarnata*, variété *Caroline Schmitt*, remarquable comme belle culture.

Par M. Chaninet, horticulteur à Saint-Priest, des Dahlias liliputiens de semis.

Par M. Métral, des tiges de *Phragmites communis variegata alba* ; cette plante sera d'une bonne utilité pour l'ornement des pièces d'eau.

Par M. Liabaud, une magnifique Fougère le *Gymnogramma schizophylla gloriosa*, plante dont l'effet décoratif est superbe; un pied de *Piper ornata* et six Coleus de semis à feuilles très grandes.

Par M. Crozy, un lot de fleurs coupées de Canna composé de 14 variétés; les fleurs sont grandes, à coloris vif et bien varié.

Par M. Boucharlat jeune, un pied de *Cordiospermum Halicacabum*, plante annuelle de la famille des Sapindacées, qui n'est cultivée que pour la singularité de ses fruits; un pot de *Portulaca sedoïdes*, plante curieuse très compacte; des Reines-Marguerite, dont 2 variétés d'un port très trapu, plantes de premier mérite, connues sous les noms de *Perle blanche* et *Perle rose ;* une troisième variété non encore livrée au commerce et très recommandable, que M. Boucharlat nomme *Bouquet de roses ;* trois autres plantes de Reines-Marguerite d'autres provenances qui ne sont apportées que pour servir de comparaison.

Par M. Villars, jardinier chez Mme Vachon, à Ecully, un Melon cantaloup fond blanc, une collection de Tomates composée des variétés : *Roi Humbert*,

Rose lisse, *Président Garfield*, et une plante de Tomate Trophy améliorée chargée de fruits qui sont plus pleins que la Tomate Trophy ordinaire,

Par M. Prudent, jardinier, au château de Saint-Priest (Isère), un lot de Tomate Président Garfield, beau et gros fruit pesant au moins 900 grammes.

Par M. Jouteur, des fleurs coupées, doubles et simples, de Begonia bulbeux de semis.

Par M. Roux, des Pêches de semis obtenues par M. Barbin.

Par M. Valla, des fleurs de Glaïeuls de semis, 1re floraison.

Par M. Champalle, jardinier chez M. Besson, à La Pape, des fleurs coupées de Pourpier à fleurs doubles.

Par M. Beurrier (Jean), un Œillet de semis, plante ayant environ 45 centimètres de hauteur, tiges se tenant très droites et très fermes, l'ensemble formant une jolie plante très trapue; fleurs grandes ayant au moins 5 centimètres de diamètre, bien faites, bord des pétales dentés et fimbriés, fond rose blanchâtre, le calice ne se fendant pas; plante très florifère. Cette variété est nommée par le présentateur *Œillet Jean Beurrier*.

Par M. Hoste, une collection de Chrysanthèmes à floraison précoce ou d'été : Annita, Gremilette, Jardin des Plantes, Jeanne Cousinié, la Bien-Aimée, la Nymphe, le Luxembourg, Little Bob, Mme Dufoy, Mme Lebois, Mme Pecoul, Ma petite Marie, Mignon, Toréador, Souvenir, Perpétuel Toulousain.

Pour juger tous ces apports, il est nommé deux Commissions composées de MM. Durand, Rozain-Boucharlat, Carle, Labruyère, Mercier et Guillaume pour les fleurs; MM. Grenier, J. Jacquier, Fouilloux, Corbin pour les fruits et les légumes. Ces Commissions, après examen, proposent d'accorder :

Une prime de 1re classe à M. Chavagnieux, pour son Melon.
— 1re » à M. Villars, pour ses Tomates.
— 2e » à M. Prudent, pour sa Tomate.
— 2e » à M. Clapot, pour l'ensemble de son apport.
— 3e » à M. Liabaud, pour Coleus de semis.
— 1re » à M. Liabaud, pour son Gymnogramma.
— 2e » à M. Métral, pour son Phragmites.
Un certificat de 2e » à M. Beurrier, pour son Œillet Jean Beurrier.
Une prime de 3e » à M. Jouteur, pour ses Bégonias.
— 2e » à M. Bellein, pour ses Pétunias.
— 2e » à M. Verne, pour son Begonia.
— 3e » à M. Chaninet, pour ses Dahlias.
— 1re » à M. Gattel, pour ses Zinnia.
— 2e » à M. Boucharlat, pour ses Reines-Marguerite.
— 3e » à M. Boucharlat, pour son Portulaca.
— 1re » à M. Hoste, pour son lot de Chrysanthèmes précoces, plus particulièrement pour les variétés *Jardin des Plantes*. *Mignon* et *la Bien-Aimée*.

Une prime de 1re classe à M. Crozy, pour l'ensemble de son apport de Cannas. La Commission a remarqué spécialement les variétés Geoffroy-St-Hilaire, Antonin Crozy et Mme Gobel.

Toutes ces propositions mises aux voix, ainsi que l'inscription au procès-verbal des autres apports, sont adoptées.

M. Crozy remet une lettre demandant la nomination d'une Commission pour examiner des semis de Cannas qu'il se propose de livrer au commerce au printemps; sont nommés : MM. Jacquet, Hoste, Chrétien, Liabaud, Charreton et Durand.

L'assemblée procède ensuite à la nomination d'une Commission d'organisation pour le concours de Chrysanthèmes; sont nommés : MM. Métral, Labruyère, Musset, Rochet et Pitaval.

La suite de l'ordre du jour de la réunion est renvoyée à la prochaine séance.

La séance est levée à 4 heures et demie. *Le Secrétaire-Adjoint*,

J. Nicolas.

Nigelles

Le genre *Nigella* a été connu des plus anciens botanistes, qui le nommaient *Melanthium*. A l'heure actuelle il est classé dans la famille des Renonculacées. Il comprend plusieurs espèces dont quelques-unes sont spontanées en France et dans une grande partie de l'Europe. Ce sont dans cet ordre la Nigelle de Damas (Fig. 1), la Nigelle d'Espagne (Fig. 2), la Nigelle cultivée (Fig. 3) et la Nigelle des champs. On connaît encore la N. à feuille de fenouil, la N. d'Orient, la N. divariquée, la N. corniculée, etc., sans compter un grand nombre de variétés dans chaque espèce.

Les Nigelles sont non-seulement des plantes d'ornement d'un assez grand mérite qui se prêtent très-bien à la confection des bouquets, mais elles jouent ou elles ont joué un rôle assez considérable dans la thérapie ancienne.

La Nigelle cultivée est cultivée pour la cuisine ; elle est assez commune en Crète. Elle porte les noms vulgaires de : Nielle de l'Archipel, Toute-épice, Barbe-de-capucin, Nielle romaine. C'est le *Mélanthion* des anciens. Ses graines sont très-aromatiques.

La Nigelle de Damas croît dans les champs et les vignes du Midi de la France. Sa graine un peu poivrée servait autrefois d'épices. Torréfiée, mise en pâte et mélangée à d'autres drogues elle sert à faire une conserve à laquelle les Egyptiennes attachent le plus grand prix. On la cultive à fleur double.

La Nigelle d'Espagne dont la fleur est d'un très beau bleu est une des sortes les plus ornementales.

Les Nigelles se sèment en place en septembre ou en mars.

On sait, ou du moins on croit savoir, que la *Nielle des blés* est l'*Agrostemma Githago* également connu sous les noms de *Coquelourde* et de *Lychnis*. En possession de cette donnée peu scientifique, les uns prétendent que les graines de cette plante que l'on sépare des grains de blé ou de seigle à l'aide du tamis, du tarare ou du cylindre trieur, peuvent être données sans danger aux volailles. Les autres, notamment MM. A. Eloire, Malapert, Rodet, Baillet, etc., vétérinaires ou savants distingués, sont d'un avis différent et ils reconnaissent à la Nielle des propriétés toxiques qui ont toujours déterminé la mort chez les animaux auxquels elle a été administrée à haute dose.

En présence de ces faits contradictoires, M. G. Heuzé pense que l'on a confondu les graines, les semences de la *Nigelle des champs* (Nigella arvensis) appartenant à la famille des Renonculacées qui comprend beaucoup de plantes vénéneuses avec la coquelourde des blés.



Nigelles réduites au 1/3 de leur grandeur.

Les Anciens, en effet, donnaient indistinctement le nom de *Nielle* à la Coquelourde et aux différentes espèces de Nigelles et même aux cryptogames connus sous le nom de charbon qui envahissent les blés. Ce n'est pas une raison pour les confondre.

D'abord s'il y a des savants qui ont dit que la coquelourde n'avait aucune action nuisible sur l'économie, il y a en d'autres qui ont répondu : « Toutes les parties de cette plante renferment de la *Saponine*, principe âcre, irritant, auquel on a attribué les accidents de forme dyssentérique qui se sont produits chez les personnes qui mangent un pain où entre la Nielle des champs. »

Voyons, savants, mettez-vous d'accord ; une bonne petite pâtée de farine de nigelle et une autre de coquelourde administrées à vos volailles, et la question sera plus vite tranchée qu'avec un discours.

PAUL-EMILE.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

CONCOURS SPÉCIAUX. — ANNÉE 1885

HORTICULTURE MARCHANDE :

Etablissements consacrés à la culture des plantes de marché.

2me Prix : Médaille de vermeil. — M. Reverchon, au Moulin-à-Vent.

Etablissements consacrés aux Collections florales.

1er Prix : Médaille d'or. — M. Hoste, rue des Dahlias, à Monplaisir.
2e Prix : Médaille de vermeil. — M. Liabaud, montée de la Boucle.

Etablissements consacrés aux Pépinières.

1er Prix *ex-æquo* : Médaille d'or.— M. Jouteur, horticulteur à Fontaines, et MM. Poisard frères, horticulteurs à Anse (Rhône).
2e Prix : Médaille de vermeil. — M. Lapresle, pépiniériste à Chasselay (Rhône).

CULTURE MARAICHÈRE

2e Prix : Médaille de vermeil *ex-æquo*. — MM. Chapuis et Drevard.

Maisons bourgeoises.

1er Prix *ex-æquo* : Médailles d'or. — MM. Jossermoz et Prudon.
2e Prix *ex-æquo* : Médaille de vermeil.—MM. Valansot, Gastel et Guerry.
3e Prix : Médaille d'argent 1re cl. — M. Bonnefoy.
4e Prix : Médaille d'argent. — M. Clayette.

Médailles décernées à la suite de visites spéciales.

Médailles d'or. — MM. Grégoire, à Villefranche (Greffe de la vigne en godets). — Gaillard, à Brignais (Nouvelle greffe de la vigne). — Valette, à Chaponost (Culture de fraisiers). — Combet, à Limonest (Culture spéciale d'arbres à fruits).
Médaille d'argent. — M. Villard, à Ecully (Culture spéciale de tomates).

Anciens et bons jardiniers.

Médailles de vermeil à MM. Gattel, — Ferret (Barthélemy), — Merkly (Bernard), — Goy (François), — Gallamand (André).
Médaille d'argent à M. Michal (Antoine).

Rapport des Commissions des visites.

1° *Culture maraîchère.*

Votre Commission pour la visite des cultures maraîchères s'est réunie au complet mercredi matin 5 août: MM. J. Jacquier, A. Bernaix, Pelletier, Grenier et Marchand désignés pour cette opération se sont transportés :

1° Chez M. Chapuis (Marin), jardinier, rue de la Croix-Morlon à Monplaisir. Nous avons vu un jardin potager d'environ 6,000 mètres carrés, entretenu d'une manière régulière et propre par un personnel composé de deux hommes et deux femmes. Nous avons remarqué une quantité considérable de chicorées de Meaux prêtes à livrer à la consommation, des poireaux en abondance, des laitues assez jolies, ainsi que des carottes et des bettes à cardes blanches. Les murs garnis de vignes ainsi que les espaliers ne laissent rien à désirer ;

2° Chez M. Drevard (Jean), jardinier, route d'Heyrieux également à Monplaisir. En entrant nous avons vu quelques massifs de fleurs (brin de poésie dans la prose) et un jardin très bien tenu de la contenance d'environ

4,000 mètres, cultivé par quatre personnes, deux hommes et deux femmes. Dans la tenue irréprochable de ce jardin nous avons remarqué du céleri blanc court hâtif en quantité dont une bonne partie livrable à la consommation, de jolies bettes à cardes blanches, du piment camus en bonne quantité et du cerfeuil en abondance, de la chicorée de Ruffec et des carottes demi-longues Nantaises. Les vignes qui font le cadre de ce jardin sont d'une bonne tenue ;

3° Selon votre ordre nous avons visité les cultures de M. Combet-Mathieu, pépiniériste à Limonest (Rhône). Cette culture se rapprochant de la culture maraîchère en ce sens qu'elle est destinée à l'approvisionnement des marchés, à part ses jeunes pépinières d'arbres fruitiers. Nous avons vu : 1° Un carré d'environ 12,000 mètres complanté de jeunes arbres à fruit : pêchers, poiriers, pruniers, abricotiers, etc. à tige haute ou *à plein vent*. Les intervalles des lignes sont garnies de fraisiers à gros fruit, principalement la variété Victoria (Trolopp), des groseilles rouge cerise et des groseilles cassis. Les arbres à fruit sont tous de bonnes espèces anciennes et surtout des meilleures variétés récentes ; 2° un autre carré non loin de là d'environ un hectare complanté de 22 espaliers de vignes intercalés de 22 espaliers de poiriers à la distance de chacun deux mètres. Les poiriers sont plantés à 0 m. 50 de distance sur la ligne et forment espalier très régulier, actuellement sans aucun tuteur ou soutien. On trouve là toutes les bonnes variétés connues et recherchées pour les marchés. Les vignes sont plantées sur la ligne à un mètre de distance ; ce sont de bonnes variétés locales. Ces espaliers tenus d'une manière irréprochable sont couverts d'une récolte abondante. Toutes ces plantations faites depuis cinq ans sont édifiées sur terrain d'autrui, à long bail, par M. Combet. Elles prouvent qu'il n'a rien négligé pour obtenir un bon résultat ;

4° Invités à visiter la culture spéciale de tomates de M. Villard, jardinier chez Mme Vachon, à Ecully. M. Villard nous a montré un carré de tomates d'environ 300 plantes, des variétés Président Garfield et Trophy ou grosse lisse. Du premier coup d'œil nous avons reconnu la main du jardinier émérite en voyant des plantes de deux mètres de hauteur palissées sur des tuteurs (un seul par pied) amenés par la taille et le pincement à produire une quantité prodigieuse de fruits énormes et bien sains.

On ne saurait trop recommander le progrès à la culture maraîchère, surtout à Lyon où la routine semble encore avoir un peu le dessus.

Comme conclusion nous vous proposons de vouloir bien accorder à:

M. Chapuis (Marin), une médaille de vermeil.
M. Drevard (Jean) — —
M. Combet (Mathieu) — d'or.
M. Villard, — d'argent.

Le rapporteur, MARCHAND.

2° *Maisons Bourgeoises*

Les 5, 6 et 10 août 1885, la Commission des Visites de l'Association horticole lyonnaise, composée de MM. Berthier, Lavenir, Musset, Roux et Rivoire fils se rendit dans les propriétés bourgeoises où elle était appelée, afin de juger le travail des jardiniers.

Ces propriétés étaient au nombre de huit. Voici par ordre de mérite le résultat de ses appréciations :

M. Jossermoz, jardinier chez Mme Villermoz, à Saint-Genis-Laval, est certainement le jardinier le plus intelligent que nous ayons eu l'occasion de voir dans nos visites, cette année.

Dans un espace restreint, il a su réunir tout ce qu'une longue expérience, jointe à un goût parfait, lui permettait de disposer pour le plaisir des yeux. Rien ne manquait à ce charmant parterre où de belles, et quelquefois rares

plantes isolées venaient combler les vides laissés par de très nombreux massifs. Si à cela nous ajoutons que M. Jossermoz a su réunir une importante collection de plantes vivaces, d'autant plus méritantes que la mode en est complètement passée, et qu'il nous a fait admirer une des serres les mieux fournies qu'on puisse voir, vous jugerez comme nous qu'un premier prix, médaille d'or, ne saurait être mieux placé.

Le château de Saint-Trys est une vaste propriété princière de 53 hectares tracée en parc paysager. Il faut au jardinier, M. Prudon, un travail continuel et soutenu pour entretenir dans un pareil état de propreté une si vaste enceinte. Rien n'est négligé ; les parties les plus éloignées du parc sont l'objet des mêmes soins que les parties rapprochées du château. Le potager, à lui seul, grand comme toute une propriété des environs de Lyon, suffirait pour faire apprécier le mérite de M. Prudon. Nous devons signaler particulièrement douze énormes orangers au feuillage sombre et luisant, preuve des soins particuliers dont ils sont l'objet, ainsi qu'un charmant parterre situé en contre-bas d'une terrasse, d'où la vue plonge sur onze immenses massifs garnis des plantes les mieux appropriées et les plus florifères. Nous croyons également qu'un premier prix. médaille d'or, ne sera que la juste récompense du travail de M. Prudon.

Le coup d'œil dont on jouit en entrant chez M. Rosset, à Saint-Genis-Laval, est attrayant. Une vaste pelouse encadrée de beaux arbres verts et coupée de plusieurs agréables massifs s'étend jusqu'au château. Derrière est la partie de rapport dans laquelle nous avons surtout remarqué des vignes en contre-espaliers surchargées de raisins, et un long mur garni de jeunes pêchers soumis à une taille intelligente et raisonnée. Le potager est bien approvisionné, mais nous devons surtout signaler une culture que le jardinier, M. Valansot, pratique avec succès, c'est celle du champignon comestible. Nous regrettons d'avoir trop rarement l'occasion de voir cette culture pourtant si intéressante et si productive. Un deuxième prix, médaille de vermeil, est bien mérité par M. Valansot.

L'intérêt de notre visite chez M. Genin, à Vienne, se concentre tout entier sur la partie fruitière. Nous avons admiré là quelques 150 énormes pieds de poiriers admirablement conduits en pyramides ou en espaliers. M. Gattel, qui est chargé de l'entretien de tous ces arbres, — dont il a lui-même planté la majeure partie, — s'est montré un habile praticien, et nous nous plaisons à rendre hommage à son talent.

A cette culture spéciale, se joint aussi celle des plantes annuelles et des légumes. Nous attribuons à M. Gattel un deuxième prix, médaille de vermeil.

Le travail de M. Guerry, jardinier chez M. Louis Coste, à Caluire est très étendu. D'immenses murs, garnis dans toute leur longueur de poiriers et de vignes, nécessitent une surveillance incessante. Le potager est grand et bien garni ; le bon choix des variétés de légumes est à signaler. La partie agréable qui s'étend autour de la maison d'habitation est bien entretenue et garnie de plusieurs massifs bien composés, M. Guerry mérite également un deuxième prix, médaille de vermeil.

La propriété de Mme Martin-Gubian, à Tarare, est extrêmement agréable, située sur une colline peu élevée, elle est fort bien tracée et admirablement plantée. On y remarque surtout un grand et beau travail de rocaille. Le talent du jardinier, M. Bonnefoy, s'est surtout révélé dans la conduite de poiriers en espaliers. Nous lui avons accordé un troisième prix, médaille d'argent de 1re classe.

La propriété que M. Chartron, jardinier, chez M. Clayette, à la Croix-Rousse, est chargé d'entretenir est petite, mais bien tenue. Son jardin potager est un des mieux approvisionnés que nous ayons vus cette année. Nous accordons à M. Chardon un quatrième prix, médaille d'argent.

Nous devons maintenant exposer la raison pour laquelle nous n'avons pas cru devoir décerner, cette année, le grand premier prix.

Nous avons, il est vrai, trouvé des jardiniers intelligents et particulièrement capables, deux de ceux que nous avons visités se sont spécialement distingués chacun dans les genres de culture auxquels ils se livrent, mais nous avons compris que la pensée de l'Association Horticole Lyonnaise, en créant les Grands Premiers Prix, a surtout été de récompenser l'ensemble absolument complet qu'on doit trouver dans les propriétés bourgeoises, c'est-à-dire des cultures réunies de légumes, arbres fruitiers, fleurs et plantes de serre, et que, du moment qu'une ou plusieurs de ces cultures manquent ou laissent à désirer, le grand premier prix doit être réservé.

BERTHIER, ROUX, C. LAVENIR, RIVOIRE. MUSSET.

Rosa Lusiadas

Nous sommes persuadés que MM. les amateurs de roses apprendront avec un sentiment de curiosité que le rosier nouveau « Lusiadas » tant vanté par son obtenteur, M. Pedro da Costa, de Lisbonne, vient de fleurir dans notre établissement.

Son annonce a occupé dans différents journaux des pages entières ; d'après plusieurs certificats les fleurs étaient d'un jaune d'or ponctué de vermeil carminé, passant au vermeil violet.

Dès le premier moment nous avions remarqué que le bois et le port de « Lusiadas » et de « Céline Forestier » étaient identiques. L'obtenteur cependant pouvait présenter dans « Lusiadas » un accident fixé de l'ancien rosier Noisette.

Aujourd'hui nous pouvons déclarer que la nouveauté « Lusiadas » n'est autre chose que l'ancienne variété « Céline Forestier ».

Il sera curieux de savoir que cette variété a déjà été présentée dans le temps sous un nom nouveau celui de « Liésis ». L'on voit que M. da Costa qui s'est fait payer 50 fr. les plantes originales de sa nouveauté et qui ne répond à aucune lettre, où l'on se plaint de sa manière d'agir, ne nous a servi que du réchauffé préparé à la sauce poivrade.

Luxembourg, 3 avril 1885.

C. SOUPERT ET NOTING.
Rosiéristes, fournisseurs de la Cour.

Exposition d'horticulture de Marseille

La Société d'horticulture et de botanique de Marseille, a tenu à la fin de mai dernier, au Quinconce des allées de Meillan, une fort belle exposition d'horticulture dont l'organisation ne mérite que des éloges.

L'emplacement désigné pour la tenue de cette exposition est plein de difficultés, mais sous la direction de l'architecte paysagiste M. Ricard. ces difficultés ont été habilement surmontées, car il a su tirer un parti parfaitement convenable de l'emplacement ci-dessus désigné.

Du reste les efforts des organisateurs ont été absolument couronnés de succès. Les apports nombreux, dont quelques-uns de très grand mérite, leur habile classement, sous le rapport de l'effet ornemental, et surtout un soleil superbe — le soleil de Provence — avaient attiré une foule considérable, de visiteurs.

Vous excuserez votre délégué de ne pas entrer dans des détails minutieux sur les lots exposés, car chacun mériterait un juste tribut d'éloges que le cadre de votre journal aurait de la peine à contenir. Je préfère vous donner sommairement la liste des récompenses obtenues par les exposants, en faisant mon possible pour n'omettre personne.

Avant de passer à cette énumération, je vous dirai que j'ai vu réuni dans cette exposition presque tous les genres cultivés dans les serres ou les jardins, et j'ajouterai qu'un bon nombre d'espèces, parmi les plus rares, étaient représentées par des spécimens de toute beauté. Les objets d'art de toutes sortes étaient également fort nombreux et concourraient pour une bonne part à rendre l'exposition très pittoresque. Marseille ou ses environs compte, du reste, un assez bon nombre de grands amateurs, qui s'intéressent tous à la réussite des expositions, et à côté d'eux des savants, des botanistes, dévoués à l'horticulture. Parmi ces derniers je me ferai un véritable plaisir de citer leur doyen M. Honoré Roux, entouré de l'affection de tous ses confrères, aussi le jury de l'exposition auquel un exposant avait laissé la latitude de baptiser une Rose nouvelle de semis, a-t-il pensé en lui donnant le nom de ce savant modeste, que cette dédicace serait approuvée par toute la société.

Voici la liste des récompenses que le jury a attribué aux exposants :

Prix d'honneur : MM. Darier. — Fouqueray, jardinier-chef chez M. le comte Gilbert des Voisins. — Antoine Besson. — Billandou. — Ricard et Montel (Claude).

Grande Médaille d'or : Société des Horticulteurs de Marseille.

Diplôme d'honneur : L'Avenir viticole. — M. Rouget, propr. à la Pauline (Var).

Médailles d'or : MM. Darier, plantes de serre chaude en général. — Fouqueray, Orchidées, Crotons, plantes japonaises. — Ricard, plantes ornementales, Palmiers, Cycadées, bouquets et parures de fleurs. — Lemasson, jardinier chez M. Renouard, Azalées, Caladiums. — Bourelly, plantes de marché. — Montel (Claude), Fougères arborescentes, semis de Caladiums, Palmiers et Cycadées. — Jules Monge, collection de Coleus et Coleus de semis. — Carle, jardinier chez M. le marquis de Clapier, Pelargoniums zonales. — Bernard, Pelargoniums zonales. — Besson (Antoine), Conifères et arbres d'ornement. — Nabonnand, collection de Roses. — Comte fils, constructions de serres. — Drevet, fabricant d'appareils de chauffage, à Lyon, thermosiphons. — Pommier, fabricant d'appareils de chauffage à Marseille. — Latil, constructeur de serres à Saint-Just-de-Valserry. — Société anonyme de clôtures et rustiques, kiosques et ameublements de jardins. — Cayol, poterie horticole. — Mme Pathier, reproductions botaniques et herbier. — Davin père et fils, belle culture. — Toussaint, outils divers. — Lefebre, ouvrages horticoles.

Médailles de vermeil. — MM. Darier, Orchidées, Crotons. — Fougueray, Caladiums. — Gondoin (Désiré), Plantes diverses. — Besson (Antoine), Azalées et Mosaïculture. — Montel (Claude), Plantes d'introduction directe, Caladiums. — Liautaud, Cycas et Fougères arborescentes. — Cauvain, Gloxinias de semis. — Lemasson, Bégonias à feuillage. — Astier et Deleuil, Bégonias à feuillage. — Genest, Araucurias variés. — Monge (Jules), Pélargoniums panachés. — Mme Ve Bonefoi, Pétunias doubles variés. — Nicolas (François), Ananas à feuilles panachées, Fraisiers. — Chipot et Guédan aîné, Collection de Roses. — Mme Ve Germain, de Saint-Pierre, collection de Roses. — Paul Giraud, fruits divers. — Isambert, Serres et Châssis. — Poujade, Vialle, Martin et Germain, Mobiliers de jardin et fonte artistique. — Plazenski, fabricant de tentes à Marseille, Tentes et Tentes parasol. — Moro (J.-B.), rocailles. — Giraud, poterie artistique. — Fenouil, Herbier. — Mallet, Fusains et autres arbustes. — Victor, rosiers en pots. — Bourelli (Léandre), Coleus de semis. — Crouzet, Pulvérisateur. — Simonetti, Machines agricoles.

Médailles d'argent grand module. — MM. Daumas, Asperges. — Mouren (Jules), Melons, Tomates et Concombres. — Besson (Antoine), plantes décoratives, Neriums, Pivoine, Fruits conservés. — Lemasson (François), Pélargoniums à grandes fleurs et à feuilles panachées. — Astier et Deleuil, Coleus, Pétunias doubles, Mosaïculture. — Mouren (Jules), Bégonias. — Bérenger (Etienne), Bégonias, Pélargoniums zonales. — Sibily (Marcelin), Pensées à grandes macules. — Deleuil aîné, Fuschia. — Nicolas (François), Pétunias doubles. — Tricon (Jacques), Plantes de rocailles. — Malespines, Pélargoniums à grandes fleurs. — Montel (Claude), Houx et Aucubas. — Andrie, Fusains et arbustes variés. — Bernard (Victor), collections de Roses. — Paul Giraud, collection de Roses. — Rivoire père et fils à Lyon, Pensées à grandes macules. — Davin père et fils, Penstemons de semis. — Delaurin, Iris et Delphinium. — Sautel, Bouquets montés. — Percepied, collection de Pommes de terre. — Guillot (Jacques), Graines et Laitues variées. — Bellot (Emilien), Tentes. — Bourbon, Ruches d'abeilles. — Capau, Bacs et Paniers à Orchidées. — Mattet, herbier médicinal. — Mercier (Antoine), marchand-grainier à Marseille, Grains et Pommes de terre. — La Bibliothèque pédagogique des instituteurs de Marseille, Tableaux scolaires et herbiers. — Cauvin fils, horticulteur, Cycas revoluta en fruits. — Levenc, engrais. — Bertrand, ouvrages sur l'agriculture. — Seyfarthe, fleuriste à Nice, collection d'Œillets et de Roses. — Duclaux, de Draguignan, ensemble de ses greffes de vignes et fruitières. — Barco, Barbaroux et Bourgeois, Guano naturel concentré.

Médaille d'argent de 2e classe : MM. Gondoin (Désiré), Mimulus. — Besson (Antoine), Pensées. — Lemasson (François), Calcéolaires — Mouren (Jules), Coleus. — Genest, Bégonia. — Ricard (François), Pelargonium. — Carles frères, Plantes grasses. — Malespines, Pelargonium à grandes fleurs. — Bernard (Victor), Verveines hybrides. — Hugues (Louis), Cerastium et Myosotis. — Petiot, Meubles de jardin. — Chevrier (Paul), Bélier, élevateur. — Toulouzan, Graines et légumes secs. — Besson (Antoine), Pommes de terre. — Zicard, Fleurs en perles, — Aubert (François), Fleurs artificielles. — Devèse, Pompes. — Siméon St-Ignace, Appareil servant au déblai des tranchées. — Bourre (Marcus), Articles de jardin. — Nicolas, Fuchsia.

Médailles de bronze : MM. Vanden-Swaelen, Plan de jardin. — Rostan (Antoine), Plans en relief. — Mourin (Jules), Pelargonium sur tiges. — Tricon (Jacques), Œillets de poète. — Lugues (Louis), Œillets de poète. — Chabot (François), Pensées. — Besson (Antoine), Rosier en pot. — Giraud (Paul), Bouquet. — Michel (Joseph), Fruit. — Kleinholn, Plan de jardin. — Chevret (Théophile), Plante en zinc. — Puttot (Gustave), Imitation de fleur en filigrane. — Issorel (Michel), Aquarium. — Picard (François), Coleus. —

Sabatier (Hubert), Tente, Parasol. — Audibert (J.), Ouvrage sur le sorgho. — Bourrilon, Manuscrit : Moyen de conserver les enfants à l'agriculture. — Rivière (Charles), Volière rustique. P. Pitaval.

Séchage des prunes.

L'Agenais excelle dans l'art de faire sécher et de préparer ces pruneaux si renommés, connus sous le nom de Pruneaux d'Agen.

C'est la prune d'Ente, nommée aussi prune d'Agen, qui est la plus cultivée pour cet usage ; de nombreuses variétés ont été essayées, plusieurs ont été trouvées rebelles à cette opération notamment la prune Reine-Claude qui a la pellicule trop fine et trop délicate ; la prune Pond's seedling, qui, d'énorme qu'elle était à l'état frais, se réduit à peu, et d'autres encore. La prune Coe's golden drop, plus belle et meilleure à sa maturité que la prune d'Ente, a été expérimentée, elle se prête assez bien à la dessiccation et fournit des pruneaux de surchoix, le double plus gros que ceux de la prune d'Ente. Ces fruits ont peu de vente, cependant, par leur manque du noir brillant qui distingue la prune d'Ente.

Voici comment on procède dans l'Agenais pour dessécher les prunes d'Ente : on les cueille à leur complète maturité ; elles sont alors étendues sur un paillis, bien exposées au soleil brûlant qui les sèche d'abord et les ride un peu ; au bout de quelques jours on les place sur des claies qui, par trois fois, vont passer douze heures au four, pour se reposer douze heures à l'air libre, pendant qu'on fait réchauffer ces fours destinés à recevoir de nouvelles claies ; c'est après ces opérations successives que les prunes d'Ente sont suffisamment desséchées et ont pris cette robe noire et ce lustre brillant qui flatte si fort l'œil des gourmets.

La Coe's golden drop doit être séchée lentement à l'étuve chauffée modérément, ou passer six à huit fois au four pour arriver à un bon point de dessiccation. Si la Reine-Claude ordinaire ne se prête pas facilement à cet usage, il n'en est pas de même de la Reine-Claude violette et de la Reine-Claude tardive de Bavay : celle-ci prend une teinte de brun foncé ; l'une et l'autre conservent beaucoup de chair, mais leur couleur terne les fait peu *priser*, quoiqu'elles soient fort bonnes ; il est vrai que leur pellicule épaisse leur enlève une partie de leur mérite.

Dans la Côte-d'Or les variétés les plus estimées pour la dessiccation sont la Kouetche d'Italie à gros fruit violet-noir, et très productive, et la Kouetche ordinaire ou d'Allemagne à fruits rouges, moins grosse que la précédente, également très fertile.

Bulletin de la Société d'Horticulture de la Côte-d'Or.

Pomologie.

—(Observations sur les Poires)—

Prion. — Arbre peu vigoureux auquel les petites formes conviennent; très fertile. Fruit moyen, parfois assez gros, très bon. Maturité de septembre à février.

Professeur Barral. — Arbre de vigueur modérée qui forme de jolies pyramides; on le dit très fertile. Voilà 15 ans que je le cultive, il n'a fructifié que deux fois et les fruits sont venus petits; je n'ai pu juger de leur qualité.

Puebla. — Arbre peu vigoureux auquel les petites formes conviennent, très fertile. Fruit gros, très bon. Maturié courant septembre.

La Quintinye. — Arbre assez vigoureux qui se conduit sous toutes formes, fertilité ordinaire. Fruit assez gros, de 2e qualité. Maturité de janvier à mars.

Rateau blanc. — Syn.: Bergamotte Drouet, Angleterre d'hiver, Longue vie, Tarquin des Pyrénées. Arbre faible, les petites formes lui conviennent, très fertile. Fruit moyen, n'est bon que cuit. Maturité de mars à mai. ROUTIN.

CALENDRIER HORTICOLE

Résumé des travaux à faire dans le mois d'octobre

Jardin potager. — Les travaux à exécuter dans le jardin potager ne sont pas très nombreux en octobre. On prépare les artichauts à l'hivernage en enlevant les œilletons inutiles et en approchant de leur voisinage le fumier de litière où les feuilles qui doivent servir à les abriter. Les tiges d'asperges seront coupées. On repique les ognons blancs, la chicorée, la laitue, les premiers choux d'Yorck. On plante les ails, la ciboule vivace, l'échalotte, l'oseille, la rhubarbe. On peut semer les épinards, du cresson alénois, de la roquette, de la laitue d'hiver et quelques légumes dures à lever tels que : carvi, cerfeuil bulbeux, perce-pierre.

Quand la température s'abaisse par trop on peut couvrir avec des paillassons les légumes que le froid pourrait endommager.

Jardin fruitier. — On continue la récolte des espèces qui arrivent à maturité. Pour celles qui mûrissent en décembre ou dans les mois suivants il est preférable de les récolter le plus tard possible : elle se conservent mieux et se rident moins. Il est très important de préparer les trous où on veut planter des arbres ; l'air effrite la terre et la fertilise et la plantation se fait alors dans de très bonnes conditions.

Jardin d'agrément. — Il faut se méfier des gelées blanches et autres qui arrivent dans ce mois, emportant souvent toutes les fleurs. Avec quelques abris, de simples toiles, des paillassons on peut abriter sur place les chrysanthèmes, les derniers boutons de roses, ainsi que beaucoup d'autres. En agissant ainsi quand arrive l'été de la St-Martin on est bien aise de pouvoir encore faire quelques bouquets dans les jardins. On rejoint avec soin les feuilles qui tombent des arbres pour abriter

les plantes délicates, ou faire des couches sourdes. On peut semer : Adonis, phlox vivaces, violettes et à bonne exposition celles des espèces mentionnées pour être semées dans le mois précédent. On peut replanter toutes les plantes vivaces, surtout celles qui ne craignent pas le froid.

Serres et châssis. — C'est le moment de préparer pour la rentrée toutes les espèces qui craignent le froid. On peut cependant retarder le plus longtemps possible de rentrer celles des plantes qui n'étant pas à boutons, supportent 5 ou 6° de froid sans danger.

CATALOGUES. — NOUVEAUTES.

F. Dubreuil, horticulteur-rosiériste, chemin Saint-Romain, à Monplaisir-Lyon. — Rosiers nouveaux de semis. — Rosier thé. — *Marquise de Vivens*, arbuste non sarmenteux, muni d'aiguillons crochus ; feuilles amples de 5 à 7 folioles brillantes, lustrées, vert foncé ; bouton très allongé, fleur grande, bicolore, à couleurs atténuées en vieillissant, calice à longs sépales glabres et vert foncé à l'extérieur, blanchâtres et pulvérulents intérieurement ; pétales, arrondis-obovales, cunéiformes, gracieusement roulés en volute, dans le sens de la longueur ; face supérieure carmin vif sur les bords, s'atténuant en rose de Chine vers le milieu et se fondant insensiblement en jaune paille vers l'onglet, face inférieure blanc carné nuancé soufre.

Par la forme élégante et nouvelle de ses pétales gracieusement recourbés, par les fraîches couleurs si diversement nuancées et surtout par l'agréable contraste qu'elles produisent, cette Rose nouvelle constitue une variété très méritante, qui n'a aucun rapport avec les variétés déjà au commerce.

Polyantha nain remontant. — *Floribunda*, arbuste buissonnant à rejets vigoureux términés par de larges corymbes de 30 à 50 fleurs ; boutons ovoïdes, fleurs très doubles, s'épanouissant bien ; pétales rubanés de rose et de lilas très frais.

Cette variété a le port et la floraison de la charmante variété *Anne-Marie de Montravel*, dont elle ne diffère que par la nuance de ses fleurs.

Détriché frères, horticulteurs, route des Ponts-de-Cé, à Angers (Maine-et-Loire). — Prix courant pour marchands de *jeunes plants* d'arbres forestiers et d'ornement, d'arbustes à feuilles caduques ou persistantes, de conifères, d'arbres fruitiers ; plantes diverses en godets et en pots. Collection de Rosiers très complète. Etiquettes. Pierres à aiguiser.

Ketten frères, rosiéristes à Luxembourg (Grand-Duché). — Catalogue et prix-courant des Rosiers en collection cultivés dans l'établissement. Rosiers Cent-feuilles, de Provins, de Damas, capucines, moussus, multiflores, à bractées, Bengales, Thés, Hybrides de thé, Ile-Bourbon, Hybrides remontants, etc. Rosiers nouveaux. Collection très complète.

Ferdinand Gaillard, viticulteur à Brignais (Rhône). — Catalogue, prix-courant des vignes américaines et franco-américaines cultivées dans l'établissement. Porte-greffes (boutures et racinés). Producteurs directs (boutures et racinés), 12 variétés. Vignes greffées.

Grégoire et Ce, viticulteurs à Villefranche (Rhône). — Nouveau traitement breveté s. g. d. g. du greffage de la vigne franco-américaine. Prix-courant des vignes françaises greffées et soudées et des vignes américaines producteurs directs.

Le Gérant : **V. VIVIAND-MOREL.**

Lyon. — Imp. du Salut Public. — Bellon, r. de la République, 33

CHRONIQUE

Destruction de l'Oïdium. — Chacun connaît l'efficacité du soufre pour opérer la destruction de l'oïdium qui attaque les vignes. Employé à temps et à plusieurs reprises, le soufre a parfaitement raison de ce dangereux cryptogame. On a également, pour le même usage, conseillé l'emploi de cendre de bois, de la poussière des routes, etc., mais ces substances ont laissé l'oïdium si tranquillement faire son chemin que ceux-là mêmes qui les avaient recommandées les ont abandonnées sans scrupules.

En dehors de l'emploi du soufre, il paraît que la taille de la vigne, pratiquée à une certaine époque, donnerait également d'excellents résultats qui empêcheraient l'invasion de l'oïdium. C'est du moins ce qui paraît résulter de la lettre suivante que nous a écrite M. Joannès Bruyas, horticulteur, à St-Chamond (Loire). Voici cette lettre :

« Des différents moyens employés pour la guérison des vignes attaquées par l'oïdium, il en est un bien simple, peu coûteux, et je crois très peu connu, le voici :

« A peu près vers la fin de septembre, tailler la vigne à deux ou trois yeux au-dessus de la taille qu'on doit lui faire subir plus tard, la laisser ensuite jusqu'à ce que, au printemps, les yeux commencent à bien bourgeonner ; à ce moment là (mais pas avant) tailler comme d'habitude.

« Dès la première année, l'on s'aperçoit du bon effet de ce traitement, et si les vignes ne sont pas complètement guéries, recommencer la même opération l'année suivante.

« Ce système, employé par mon père depuis plus de trente-cinq ans, a toujours parfaitement réussi. »

M. Quetier, horticulteur, à Meaux, a également préconisé l'emploi de la chaux éteinte et réduite en bouillie claire avec laquelle on badigeonne les souches de vigne.

Sur l'origine du chou de Bruxelles. — La *Revue horticole* a reçu d'un de ses correspondants quelques renseignements relatifs à l'introduction en France de la culture du chou de Bruxelles. Quant à l'origine du chou lui-même, elle n'est pas facile à connaître. Le correspondant de la *Revue*, M. Morguet, pense que l'introduction de la culture de cette variété aux environs de Paris ne remonte pas au-delà de 1835. M. Prillieux, professeur à l'Institut national agronomique, croit, au contraire, que cette introduction n'est pas de date aussi récente, puisque d'après certains renseignements qu'il donne, sous le premier empire, avant 1814, on mangeait déjà sous le nom de *Petits choux,* de véritables choux de Bruxelles.

Daléchamp, dans son *Histoire des Plantes*, publiée en 1653, donne la figure d'un chou qui ressemble passablement au chou de Bruxelles. Voici ce que cet ancien auteur dit de cette variété :

« Il y a encore une autre sorte de chou cabu appelée en latin *Brassica capitata polycephalos,* c'est-à-dire chou cabu à plusieurs testes; estant semblable quant à la racine, tige et grandeur, aux autres choux cabus; mais il est différent en ce que nature voulant comme faire parade de sa fertilité en ce chou icy ne luy fait pas une teste seule, mais plusieurs séparées l'une de l'autre... »

Ce qu'il y a de certain, c'est que sous le nom de *chou vert frangé d'Allemagne* ou à *rejets du Brabant* (où on le nommait *spruitjes*), on cultivait, il y a fort longtemps, le chou de Bruxelles. Je le trouve décrit dans plusieurs « Bons jardiniers » d'une manière si claire, qu'il est impossible de le confondre avec une autre variété. Le *Bon jardinier* pour l'année 1817, que j'ai sous la main, s'exprime ainsi à propos de ce chou :

« Ce chou produit dans toute sa longueur de petits choux frisés, gros comme des noix, très tendres, dont on augmente la récolte en coupant à mesure ceux qui sont bons à manger. »

Je crois que voilà qui est clair, n'est-ce pas?

—

Pêches américaines — Il y a quelques années que les premières pêches précoces ont fait leur apparition en Europe, en France notamment; on a déjà discuté très longuement sur l'adhérence ou la non-adhérence de la chair au noyau, ce qui prouve, que si on n'a pas encore tranché la question, on a déjà pas mal mangé de pêches *Amsden* et autres quelconques, remarquables par leur précocité. Ceci dit, je me demande, étant donnée la rapidité avec laquelle un semis de pêcher peut donner ses fruits, pourquoi les horticulteurs français, italiens, espagnols et portugais n'obtienpas, ou, s'ils obtiennent, ne mettent pas au commerce de nouvelles variétés du même ordre. Toutes les nouvelles sortes de pêches pré-

coces que les journaux spéciaux nous annoncent ont des noms américains ou anglais qui trahissent leur origine. Les Américains auraient-ils un secret, ou les horticulteurs de l'ancien continent n'auraient-ils pas de chance ? Je pose la question, mais je ne me charge pas de la résoudre. Quoiqu'il en soit, parmi les deux douzaines au moins de pêches précoces qu'on signale à l'horizon, il n'y a que des gains américains.

—

Prix proposés par la Société d'encouragement pour l'industrie nationale. — M. Ed. Becquerel, président de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale, nous fait parvenir le programme des prix que la Société décernera, s'il y a lieu, en 1886.

Nous reproduisons la partie de ce programme concernant l'*Agriculture :*

Prix de 2,000 francs pour la meilleure étude sur l'agriculture et l'économie rurale d'une province ou d'un département.	2.000
Prix de 3,000 francs pour la découverte de procédés perfectionnés de transmission, à distance, de la force motrice à des machines d'agriculture.	3.000
Prix de 2,000 fr. pour la découverte d'un moyen facile et expéditif de reconnaître les falsifications du beurre.	2.000
Prix de 2,000 francs pour la découverte d'un moyen de détruire le peronospora de la vigne.	2.000
Prix de 1,000 francs pour le meilleur procédé à employer pour la destruction des courtillères ou des hannetons	1.000
Prix de 1,000 francs pour la découverte d'un moyen facile et expéditif de reconnaître les falsifications de l'huile d'olive	1.000
Prix de 1,000 francs pour la découverte d'un moyen facile et expéditif de reconnaître les falsifications des huiles autres que l'huile d'olive.	1.000
Prix de 1,000 francs pour l'emploi, au boisement des terrains pauvres et arides, d'une essence d'arbres peu utilisée, et dont les produits soient au moins aussi avantageux que ceux des essences forestières employées.	1.000
Prix de 1,000 francs pour la mise en valeur des terres incultes, par l'emploi d'arbres fruitiers dont les produits soient utilisés directement dans l'alimentation de l'homme.	1.000
Prix de 2,000 francs pour la meilleure étude sur les cultures et le climat de l'Algérie et sur les conditions qu'offre ce pays pour la colonisation, de façon à fournir des renseignements utiles aux agriculteurs qui iraient s'y établir en vue d'une entreprise agricole . .	2.000

—

Révision du genre Pivoine. — Le *Gardners' chronicle* a publié une révision du genre Pivoine qui me semble bien singulière. M. J.-G. Baker, qui en est l'auteur, a adopté pour les besoins de la cause, une classification absolument arbitraire qui n'est pas faite malgré cela pour jeter beaucoup de clarté dans ce genre dont les espèces sont souvent si voisines.

Si M. J.-G. Baker a pensé qu'en simplifiant la classification des Pivoines il la rendrait plus facile, à mon avis, il s'est simple-

ment trompé. Du reste, il en est du genre Pivoine comme de presque tous les autres, avant d'en faire la synthèse, il conviendrait d'en faire l'analyse. En botanique on ne doit rien inventer ; les conceptions les plus hardies ne valent pas la simple constatation d'un fait.

Par exemple, quand notre auteur décrit les *P. obovata* et *albiflora*, il se complaît à comparer, comme grandeur, les pétales de ces deux plantes à ceux du *P. officinalis*. Cela me rend... rêveur, si je montrais à M. Baker toute une série de formes de *P. officinalis* dont les fleurs varient de grandeur, me serait-il permis de lui demander à laquelle de ces formes il faut comparer les fleurs des plantes sus-nommées.

La vérité est que l'on ne connaît pas les formes sauvages de la plupart des Pivoines décrites dans les ouvrages, pas plus qu'on ne connaît celles des plantes les plus communes. Ceci est tellement vrai que, dans une des dernières assemblées de la Société botanique de Lyon, j'ai pu montrer six descriptions fort différentes de l'Armoise vulgaire. Ces descriptions faites par nos meilleurs floristes ne concordaient nullement entre elles et très peu avec quelques formes d'armoise que je présentai. Revenons à la classification de M. Baker. D'abord le genre est divisé en deux sous genres : Espèces arbustives et espèces herbacées. Les espèces herbacées sont subdivisées en trois groupes, savoir : 1° Follicules glabres ; 2° Follicules tomenteux érigés ou faiblement étalés ; 3° Follicules tomenteux étalés en étoiles lorsqu'ils sont mûrs. Ces groupes ont un tout petit défaut : celui d'éloigner les variétés des espèces, car dans ce qu'on est convenu d'appeler espèce il y a des variétés à follicules glabres, quand l'espèce les a velus. Pour parer à cet inconvénient, l'auteur a érigé les variétés qui le gênaient au rang d'espèces et rompu les affinités naturelles. Quand les variétés ne dérangent pas la classification, l'auteur les conserve comme variétés. Ce n'est pas ainsi que l'on devrait procéder.

Affinité spécifique entre le sujet et la greffe. — Il suffit très souvent qu'une erreur ait été commise une première fois par un auteur en renom pour que — en vrais moutons de Panurge — la même erreur continue à être imprimée par plusieurs générations d'écrivains. En botanique — pour cette science la dose est forte — je pourrais citer des multitudes de descriptions ridicules que les auteurs se sont « chipées » à tour de rôle sans prendre la peine de cacher leurs larcins. En horticulture les auteurs étant généralement praticiens, ont un fond de connaissances qui les met en garde contre cette funeste habitude, qui consiste à faire des livres avec d'autres livres. Cependant comme l'homme n'est pas universel, il arrive

à l'horticulteur, pour certains chapitres, d'aller aux renseignements chez le voisin qui lui montre Copenhague sur le Danube ou Moscou sur la Néva.

C'est ce qui arrive presque toujours quand quelqu'un traite de l'affinité spécifique entre le sujet et la greffe. Dernièrement encore, j'ai trouvé la phrase suivante dans un livre récemment édité : Ainsi, par exemple, le greffage du cerisier de Ste-Lucie *Cerasus Mahaleb* ne réussit sur aucune espèce de cerisier, » Eh ! bien, cette affirmation constitue une erreur manifeste. Si on avait *intérêt* à greffer le cerisier en question, il y a de beaux jours que tout le monde saurait que la greffe en est possible. La preuve de ce que j'avance, je la ferai quand on voudra. Il me suffira de montrer des cerisiers de St-Lucie greffés et vivant sur cerisier des oiseaux depuis 10 ans.

—

Informations. — Les personnes qui auraient l'intention de prendre part à l'Exposition rurale internationale qui se tiendra à Buenos-Ayres (République argentine), du 25 avril au 24 mai 1886, sont informés que les demandes d'emplacement doivent être transmises à la gérance de la Société rurale argentine, deux mois avant le jour fixé pour l'ouverture de l'exposition, s'il s'agit de produits nationaux, et six mois à l'avance, s'il s'agit de produits étrangers.

On trouvera au ministère de l'agriculture (bureau des encouragements à l'agriculture), 78, rue de Varenne, le règlement, le programme et les formules d'admission concernant cette exposition.

— M. Van Hulle recommande, dans une note publiée dans la *Revue d'horticulture belge*, d'écrire les étiquettes en commençant du côté opposé à la pointe, parce que, dit-il avec raison, si une partie du nom vient à s'effacer en l'enfonçant dans la terre, il vaut mieux que ce soit la terminaison que le commencement. Avec le commencement d'un nom, il est facile de le reconstruire en entier ; la chose est presque impossible avec la seule terminaison. Ceci est un avis aux jardiniers qui attendent trop longtemps pour refaire leurs étiquettes.

— L'Espagne vient d'entrouvrir ses frontières aux produits horticoles, autres que la vigne, provenant de pays non phylloxérés. L'autorisation d'expédier des plantes en Espagne est subordonné :

1° A la production d'un certificat, visé par le consul d'Espagne, attestant qu'il n'existe pas de phylloxéra dans la région d'où les envois sont originaires ;

2° De la preuve que les tonneaux ou colis contenant les dites plantes, arbres ou arbustes, lorsqu'ils ont traversé un autre pays, n'y ont pas été ouverts ;

3° L'importation des plantes sèches, semences, fleurs coupées, fruits, bulbes, tubercules est autorisée, quand ces derniers sont convenablement emballés.

—

Nécrologie. — Au moment de mettre sous presse nous apprenons une douloureuse nouvelle : Un de nos horticulteurs les plus distingués, M. Joseph Schwartz, rosiériste, chevalier du Mérite-Agricole, membre de l'Association horticole Lyonnaise, de la Société d'horticulture du Rhône, de la Société Botanique et de la Société Linnéenne de Lyon, est décédé dimanche 11 octobre courant. M. Schwartz était parmi nos rosiéristes un de ceux qui ont le plus contribué à développer la culture du genre rosier dans le Lyonnais.

Doué d'une activité étonnante, il n'épargnait ni le temps ni l'argent pour augmenter ses collections et étendre ses relations commerciales. Nous nous faisons un devoir d'adresser à sa famille nos sentiments de condoléance. V. V.-M.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

—

Concours spécial des Chrysanthèmes les 14 et 15 novembre 1885

—

Conformément à la décision prise dans son assemblée générale du 21 mars dernier, l'Association horticole lyonnaise organise à Lyon un Concours de Chrysanthèmes.

Le Concours aura lieu au Palais du Commerce, Salle des Réunions Industrielles, lieu habituel des Séances de l'Association, les 14 et 15 novembre 1885.

Le Concours est spécial aux Chrysanthèmes présentés en fleu rs coupées.

L'installation des lots sera faite par les concourrants ou leurs représentants ; elle devra être terminée le samedi 14 novembre avant 10 heures du matin.

Les demandes devront être parvenues au secrétariat, cours Lafayette, 61, Villeurbanne-Lyon, avant le 1er novembre 1885.

Le publio sera admis gratuitement à visiter le concours le samedi 14, de midi à 4 heures du soir, et le dimanche 15, de 9 heures du matin à 4 heures du soir.

Un jury composé de 6 horticulteurs ou amateurs, jugera les lots exposés. Les membres de ce jury pourront exposer mais non concourir.

Le jury entrera en fonction le samedi 14 novembre, à 10 heures du matin.

Les décisions du jury seront communiquées à tous les journaux quotidiens de Lyon et la Commission d'organisation du Concours fera placer sur les lots un carton indiquant la récompense obtenue, ainsi que le nom et l'adresse de l'exposant.

Les variétés devront être correctement étiquetées ; chaque variété sera au maximum représentée par trois tiges coupées.

Les récompenses obtenues seront décernées dans la séance de décembre 1885.

La Commission fera disposer les lots suivant ses vues pour l'ornementation de la salle.

Concours

1° Pour une ou plusieurs variétés obtenues par l'exposant et n'étant pas dans le commerce : 1er Prix, médaille d'argent grand module. — 2e Prix, méd. d'argent. — 3e Prix, méd. de bronze.

2° Collection des 25 plus belles variétés obtenues et mises au commerce par l'exposant : 1er Prix, grande médaille d'argent. — 2e Prix, méd. d'argent. — 3e Prix, méd. de bronze.

3° Pour la plus belle collection de 200 variétés comprenant tous les genres : 1er Prix, méd. de vermeil. — 2e Prix, méd. d'argent grand module. — 3e Prix, méd. d'argent.

4° Pour la plus belle collection de 100 variétés comprenant tous les genres : 1er Prix, médaille d'argent grand module. — 2e Prix, méd. d'argent. — 3e Prix, méd. de bronze.

5° Pour la plus belle collection de 50 variétés de la série japonaise : 1er Prix, méd. d'argent grand module. — 2e Prix, méd. d'argent. — 3e Prix, méd. de bronze.

6° Pour les 25 plus belles variétés, médaille de bronze.

Plantes naines.

La plupart des *Species*, des Flores, des *Hortus*, présentent des variétés qualifiées naines. Il y a des Rosiers nains, des Mûriers nains, des Pommiers nains, mais il s'en faut de beaucoup que tous les végétaux ainsi désignés méritent cette qualification. Plusieurs d'entre eux ne doivent leur apparence naine qu'à un défaut de nourriture passager, d'autres qu'à certaines opérations de jardinage.

On livre souvent au commerce des marcottes, des boutures, des plantes mutilées qui restent quelque temps avec une taille fort petite, mais qui, soumises à une culture même ordinaire, ne tardent pas à acquérir leurs dimensions habituelles.

On cultive, en Chine, dans les palais des grands seigneurs, des arbres nains, tels que des Pins, des Orangers, des Chênes qui portent des fleurs et des fruits comme les arbres ordinaires. Ces prétendus nains n'atteignent pas plus de deux pieds de hauteur.

Le vrai *nanisme* est cet état, plus ou moins permanent, d'un végétal dont toutes les parties offrent une diminution générale de volume ou une taille au-dessous de son âge.

Les agents extérieurs influent plus puissamment sur les plantes que sur les animaux. Cette influence peut quelquefois prolonger l'existence de certains états tératologiques ; mais, dans d'autres cas, elle s'oppose à ce qu'ils deviennent permanents. Comme les végétaux n'ont pas de terme à leur croissance, et que nous ne pouvons juger de leur nanisme qu'en comparant les individus supposés nains avec d'autres individus du même âge développés normalement, il suit de là que le nanisme végétal se réduit à une sorte d'accroissement tardif avec plus ou moins de permanence.

Dans la plupart des ouvrages, on désigne sous le nom de *nanus* tout végétal affecté de nanisme; on se sert aussi des adjectifs *minor*, *minutus*, *minimus*, *parvus*, *parvulus*, *pumilus*, *pusillus* et *pygmæus*.

Ces différentes expressions sont quelquefois employées pour les dénominations spécifiques de certaines plantes normalement caractérisées par une taille fort petite ; de manière que le même mot peut indiquer tantôt un état de nanisme, tantôt un état habituel suivant qu'il est employé pour un nom de variété ou pour un nom d'espèce.

Le manque d'humidité ou le défaut de nourriture arrêtent l'accroissement des végétaux et sont des causes de nanisme. Les plantes qui en éprouvent les effets semblent subir avant l'âge les infirmités de la vieillesse.

Adanson cite des Soucis développés dans un terrain glaiseux ou sablonneux qui n'offraient que 13 milimètres de hauteur. Il a vu des rabougrissements analogues dans la Camomille vulgaire et le *Leucanthemum vulgare*. Le Plantain à grandes feuilles (*Plantago major*) devient, dans quelques circonstances, si exigu dans toutes ses proportions, qu'on peut le regarder comme une véritable miniature de l'espèce. La différence de taille est si prononcée que plusieurs botanistes n'ont pas hésité à faire de cette variété naine une espèce séparée. Linné a vu cette même espèce, en Laponie, s'élever dans un bon sol à la hauteur d'un homme, et avoir à peine la moitié de la longueur de l'ongle dans un terrain stérile.

Les plantes à station très haute sont, en général, fort petites. On rencontre fréquemment des variétés naines sur les Alpes, les Pyrénées, et sur d'autres montagnes, qui ne doivent leurs proportions exiguës qu'à leur genre de station.

Bonnet et Senebier ont obtenu des pieds de Haricots nains en privant ces plantes d'une partie de leurs cotylédons, après l'apparition des premiers actes de la germination. Dans cette opération, ils avaient soin de mastiquer la blessure pour la protéger contre l'humidité.

Si on supprime les cotylédons avant que la semence ait reçu la première impulsion, le germe ne se développera pas ; mais si la graine reste quelques jours dans l'eau, et si elle commence à se gonfler, on peut alors amputer les cotylédons sans arrêter les jeunes pousses. On a remarqué que les proportions du végétal sont d'autant plus réduites que l'on a retranché une plus grande partie de ces organes. Bonnet a fait cette expérience sur un Chêne qui a vécu pendant plusieurs années singulièrement petit.

Moquin-Tandon.

Les Aconits.

« Né du venin subtil que le chien des enfers
Vomit de son gosier écumant dans les fers,
Sous la voûte d'un roc, ténébreuse caverne
S'enfonce un chemin creux, descente de l'Averne,
Où de la nuit profonde, Hercule, de retour,
Traîna l'affreux Cerbère à la clarté du jour.
Sa triple tête, en vain rejetée en arrière,
Du soleil odieux repoussa la lumière;
Un hurlement sauvage épouvanta les airs;
Une écume de rage infecta ces déserts,
Et du suc infernal de ce venin livide
Germa de l'aconit la semence homicide. »
(De Saint-Ange, trad. des *Métamorphoses*.)

Ce n'est pas plus difficile que ça : Hercule étrangle un affreux caniche du nom de Cerbère et v'lan, ça y est, voilà l'Aconit de ce monde. C'est un moyen comme un autre pour expliquer la création, une sorte de transformisme précédant l'autre.

Ces poètes n'en font jamais d'autres. D'après eux, l'*Aconit* était le principal ingrédient des poisons préparés par Médée. C'est dans le suc de cette plante que les Gaulois et les Germains trempèrent leurs flèches pour les empoisonner.

Mais d'abord, qu'est-ce que l'Aconit? Si on s'en rapporte aux commentateurs de Théophraste, de Dioscoride et de Pline, l'esprit le plus subtil est bien empêché de résoudre la question. Ces vieux patriarches commencent à se chicaner sur l'étymologie du nom Pline dit qu'*Aconitum* vient du mot grec *Acona* qui signifie : rochers nuds. C'est une allusion à l'habitat de la plante ; Théophraste pense qu'*Aconit* vient du lieu nommé *Acon* où il croît en abondance, et plusieurs autres auteurs donnent des explications différentes. Ne connaissant pas exactement l'origine du mot *Aconit*, les anciens ne paraissent pas non plus d'accord sur la plante à laquelle on doit appliquer ce nom. La vérité est que le nom d'*Aconit* a été commun à plusieurs plantes toxiques. C'est ainsi que l'Herbe aux panthères actuellement connue sous le nom de *Doronicum Pardalianches*, était un Aconit quoique appartenant à la famille des composées, le Ranunculus Thora était dans le même cas, ainsi que l'Eranthis hyemalis et plusieurs autres espèces de Renonculacées.

Les plantes actuellement connues sous le nom d'*Aconitum* sont caractérisées par un calice à 5 sépales pétaloïdes ; le *supérieur en casque* recouvrant la corolle. Celle-ci a 5 pétales très irréguliers, les deux supérieurs à onglet allongé et disposé en cornet éperonné au sommet, les trois inférieurs petits et souvent nuls. Capsules 3-5 (follicules) dressées.

Les Aconits habitent l'Europe, la Sibérie, le Japon, l'Amérique septentrionale, principalement dans les bois et près des montagnes élevées.



Les espèces qui croissent en France sont au nombre de quatre, savoir : *Aconitum Anthora* L. (fig. 2) ; *A. paniculatum* (fig. 1); *A. Napellus* (fig. 3), et l'*Aconitum lycotonum* L. Deux de ces Aconits ont la fleur jaune, ce sont les *A. Anthora* et *lycoctonum* ; les deux autres ont la fleur bleue.

Les Aconits sont des plantes très ornementales que l'on trouve peu dans les jardins — sauf le Napellus qui est cultivé dans beaucoup d'endroits —, et c'est un tort, car ce sont de fort belles plantes vivaces très rustiques. Doivent-elles l'oubli dans lequel on les tient à leurs propriétés toxiques? mais, dans ce cas, il faudrait aussi détruire l'Hellébore noir, plusieurs Solanées, des Euphorbes et tant d'autres plantes cultivées que personne ne craint, malgré des qualités analogues.

On multiplie les Aconits par semis — la graine doit être semée en septembre ; elle lève en mars — et par la division des souches.

Les Aconits jouent un très grand rôle dans la thérapeutique moderne.

D[r] LIROUX.

Exposition d'horticulture à Mâcon (Saône-et-Loire).

Ayant eu l'honneur d'être délégué par l'Association horticole lyonnaise pour faire partie du jury chargé d'attribuer les récompenses aux exposants de l'Exposition organisée par la Société d'horticulture de Mâcon, je viens, Messieurs, vous rendre compte de la tâche que vous m'avez confiée.

L'exposition a été tenue à Mâcon du 3 au 7 septembre dernier ; le Jury était ainsi composé : MM. Chovelot, de Besançon, président : Chambrette, de Châlon, secrétaire ; Moyret, de Bourg ; Hautin, de Villefranche ; Guichard, de Lyon ; Desportes, de Tarare ; Blonde-Stéphen, de Dijon, et votre serviteur. Le programme de l'Exposition était divisé en quatre sections et 36 concours.

La première section : Culture maraîchère était représentée par des lots fort beaux et dignes d'être signalés soit à cause de la beauté des légumes qui les composaient, soit à cause du bon choix des variétés. Dans ce concours MM. Chardigny, jardinier à l'Asile départemental, et Groselier, jardinier à Flacé près Mâcon, obtiennent chacun une médaille de vermeil qu'ils ont certes bien méritée. M. Martin, horticulteur à Vindecy, montrait une collection de pommes de terre composée des plus productives et des meilleures variétés. L'excellent choix fait par M. Martin montre qu'il s'entend dans la culture de ce précieux tubercule. Le même exposant montrait également deux pommes de terre et deux melons nouveaux, qu'il a obtenus de semis. Une médaille d'argent et une médaille de bronze récompense cet exposant.

Les collections de fruits méritent une mention particulière : M. Gagnin, jardinier-chef à l'école de Cluny, enlève aisément la médaille d'or avec une collection de 128 variétés de poires, 45 pommes, 15 prunes, 53 raisins et autres fruits de la saison.

M. Plumet, horticulteur à Mâcon, présentait 96 variétés d'excellentes poires ; son lot est récompensé d'une médaille d'argent.

Chacun s'arrêtait devant le lot de 225 variétés de raisins de table ou de cuve, exposés par M. Lapray, horticulteur à Mâcon. Cette belle et nombreuse collection lui vaut une grande médaille d'argent. M. Delhomme, de St-Martin-des-Vignes, obtient une médaille d'argent pour une collection moins nombreuse que la précédente.

Dans le même genre, M. Charmond, horticulteur à St-Clément, présente des pieds de vignes greffées en plants français sur plants américains, ainsi que des producteurs directs. Sa belle exposition lui vaut une médaille d'or grand module. M. Lapray déjà cité gagne aisément une médaille de vermeil avec sa collection de vignes américaines.

M. Giraud, horticulteur à Mâcon, expose un fort joli lot d'arbres fruitiers qui lui valent une récompense.

M. Plumet exposait un très beau lot d'arbustes à feuilles persistantes ou caduques avec lequel il gagne aisément une médaille de vermeil. Nous retrouvons le même exposant obtenant diverses médailles avec les lots suivants : Plantes de serre froide, plantes de serre chaude, Pétunias simples et doubles, plantes de marché, Pélargoniums zonales, collection de Dahlias, Ficus, bouquets et couronnes.

M. Lemonon est avec l'exposant précédemment nommé celui des horticulteurs mâconnais qui a le plus contribué au succès de l'exposition. Il enlève une grande médaille de vermeil avec un lot de plantes de serre bien choisies et encore mieux cultivées, parmi lesquelles nous notons des *Crotons*, des *Anthuriums*, des Araucarias, des Fougères.

M. Lemonon exposait encore : Bouvardia, Héliotropes, Bégonias bulbeux, Pétunias, Caladiums, Coleus, Bégonias, Fuchsias pour lesquels il obtient des médailles. Son joli lot de bouquet lui vaut un premier prix ex-æquo avec M. Plumet. Dans ce concours, M. Giraud obtient une médaille d'argent.

M. Chardigny, déjà cité pour ses beaux légumes exposait aussi de fort belles Célosies crête-de-coq avec lesquelles il obtient une médaille de bronze.

M. Prosper Degressis, horticulteur à St-Cyr, près Chalon-sur-Saône, gagne une grande médaille de vermeil avec un lot de roses en fleurs coupées composé des plus belles variétés.

M. Martin qui expose des Dahlias obtient pour son lot une médaille de bronze.

Comme toujours, les objets d'art sont nombreux aux expositions, chacun sachant bien de quoi il s'agit, je me bornerai à signaler les plans de iardins de MM. Luizet, d'Ecully, et Derussy, de Mâcon. Un nouveau chauffage — que l'on dit très économique — inventé par M. Dulenon, chaudronnier à Mâcon, demande à être mentionné.

Les membres du Jury ont accordé à M. Derussy, architecte-paysagiste à Mâcon, un diplôme d'honneur pour le plan et l'exécution des travaux de l'Exposition.

En terminant ce compte-rendu, je vous ferai part de l'excellent accueil que MM. les membres du Jury ont reçu depuis leur arrivée jusqu'à la fin de l'exposition qui a été suivie d'un banquet fraternel où exposants et jurés ont joyeusement terminé cette gracieuse fête.

Le rapporteur, J. Roux.

Concours spéciaux. — Année 1885

Horticulture marchande

1° Etablissements consacrés aux collections florales

Etablissement de M. Hoste. — L'établissement d'horticulture de M. Hoste est situé à Monplaisir-Lyon, rue des Dahlias. Notre collègue, cultivateur émérite de Dahlias, demeurant précisément dans la seule rue qui porte à Lyon, et peut-être en France, le nom de cette fleur, constituerait une coïncidence assez singulière si on ne savait pas que le parrain de la rue susdite est précisément M. Hoste.

Quoiqu'il en soit de cette remarque, l'établissement de notre collègue compte parmi les genres à la culture desquels il s'adonne d'une manière toute spéciale le genre *Dahlia*, qui est représenté chez lui par l'élite des plus belles sortes et par un nombre relativement considérable d'exemplaires, les uns en pots, les autres en pleine terre. Je ne citerai aucune variété dans les genres a grandes ou à petites fleurs, dans la crainte d'oublier les plus belles. Je me bornerai à une brève indication relative aux variétés à fleurs simples, dont quelques-unes sont remarquables, notamment : *Etna, Victory, Mistress, Goltring, Cambridge, Yelow, Gracilis perfecta*, dont les coloris variés et bien tranchés ont plus particulièrement fixé notre attention.

Les Pélargoniums zonales à fleurs simples et à fleurs doubles, ceux à feuilles bronzées également cultivés en collections, nous donnent l'occasion d'observer un choix très judicieux des variétés les plus belles de ce genre si éminemment ornemental. Nous notons quelques-unes des variétés de *Pelargonium peltatum* (espèce qui, grâce à d'habiles fécondations artificielles, a tout à coup pris une place très importante dans les jardins), ce sont *Mme Thibaut, Alice Crousse, Jeanne d'Arc, La Rosière, Mme Boucharlat, Hanoï, Emile Lemoine*, etc.

Le genre Héliotrope n'étant pas très généreux dans la production des variétés, donne quelquefois des améliorations assez importantes : *Crépuscule, Albert, Délaux, P. Garfield, Firmament*, méritent, sous ce rapport, une mention.

Parmi les autres genres cultivés en collections par M. Hoste, il faut citer : *Lantana*, *Pentstemon*, *Fuchsias*, *Véroniques*, *Abutilons*, *Verbena*, et surtout Chrysanthème qui est représenté par des variétés fort nombreuses. Dans ce dernier genre, l'époque de notre visite ne nous a pas permis de juger les variétés tardives.

Ce qui caractérise d'une manière toute particulière l'établissement de M. Hoste, c'est un ordre irréprochable dans la tenue des collections, lesquelles s'enrichissent chaque année des variétés nouvelles et évincent les plantes inférieures, c'est aussi une propreté exceptionnelle qui règne dans tout le jardin. Pour ces raisons, la Commission accorde un premier prix, médaille d'or, à M. Hoste. *Le Rapporteur*, F. Gaulain.

Etablissement de M. Liabaud. — L'établissement de M. Liabaud, qui est situé à la Croix-Rousse, montée de la Boucle, n° 4, est principalement organisé pour la culture des plantes d'ornement. Le jardin qui est assez grand, a été complanté, il y a fort longtemps, d'arbres à fruits dont les écorces rugueuses décèlent l'âge respectable. En entrant, à gauche, se trouvent les serres; sous des arbres, de nombreux et très forts pieds de Camellias qui, chaque année, donnent des multitudes de fleurs, et çà et là, un peu de tous les genres disséminés dans le voisinage des serres, tels que : Fuchsias, Géraniums, Lantanas, Dahlias, Cannas, Bégonias tubéreux, Agaves, Cactées, etc.

Une serre à multiplication de 30 mètres abrite une multitude de plantes précieuses de la famille des Orchidées ou des genres : *Nepenthes*, *Caladiums*, *Begonia*, *Anthurium*, *Bromelia*, *Maranta* et Palmiers divers, etc. Notons encore d'une manière spéciale, dans cette serre, quelques plantes peu communes, telles que : *Wormsia Burbidgii*, *Psychctria leucocephala*, *Licuala grandis*, etc. Cette brève énumération vous prouve que cette serre renferme des raretés capables de séduire plus d'un amateur.

Une seconde serre un peu plus élevée est garnie de sujets plus forts, appartenant à différents genres tels que Pandanus, Palmiers divers, Fougères en belles espèces, telles que : *Cibotium regale* et *princeps*, *Microlepia hirta*, *Gymnogromma schizophylla* var. *gloriosa*. Un *Coccoloba* a des feuilles qui ne mesurent pas moins de 80 centimètres de diamètre.

Une troisième serre faisant suite à la précédente est garnie de forts échantillons de Chamœrops, Latania, Phœnix, Dracœna et quantité d'autres plantes de serre froide. Trois autres serres servent à garantir du froid pendant l'hiver les plantes actuellement disséminées dans le jardin.

On trouve encore chez M. Liabaud une culture de rosiers, et surtout de nombreux semis de ce beau genre. Les succès de M. Liabaud comme semeur de rosiers sont assez connus pour qu'il soit utile d'insister sur ce sujet.

L'énumération des cultures et des plantes rares que nous venons de vous faire, démontre que M. Liabaud a conservé l'amour des belles plantes et des espèces rares.

La Commission accorde à M. Liabaud, un deuxième prix, médaille de vermeil. *Le rapporteur*, F. Gaulain.

2° Etablissements de pépiniéristes.

Etablissement de M. Jouteur. — L'établissement d'horticulture tenu par M. Jouteur, horticulteur-pépiniériste à Fontaines-sur-Saône (Rhône) est divisé en plusieurs sections. La première section (située sur les rives enchantées de la Saône qui offrent dans cet endroit un panorama remarquable) comprend des cultures d'arbres de diverses sortes et quelques spécimens fort beaux d'espèces peu communes telles que : *Abies Alcokiana*, *Thuya japonica nova pendula*, etc., une collection des plus belles conifères rustiques sous nos climats comprenant environ quatre-vingt espèces ou variétés.

Isolés sur le gazon d'une charmante pelouse qui égaie l'entrée de l'établissement, nous notons : *Eulalia japonica zebrina*, plusieurs beaux *Gynerium*,

notamment la variété connue sous le nom de *Roi des pourpres*, *Gleditschia Budfotii*, bel arbre peu commun d'une force déjà respectable et plusieurs autres belles plantes. Un bassin garni de plantes aquatiques nous donne l'occasion d'admirer les meilleures sortes de ce genre à tort un peu dédaigné des cultivateurs. Parmi les plantes cultivées par M. Jouteur nous mentionnerons des Erables et des Fusains en collection, des Bégonias bulbeux très beaux et bien choisis, des Bégonias à feuillage irréprochablement cultivés, des Ficus, Dracœnas, Fougères, Gloxinias garnissent une autre serre. Votre Commission a remarqué dans l'établissement un Pelargonium zonale de semis très florifère et très trapu qui sera très probablement une excellente variété à planter en massif.

M. Jouteur s'occupe aussi de culture de vignes américaines et autres : un mur garni de vignes françaises, conduites à la Thomery, chargées de nombreux raisins mérite d'être mentionné av ec éloges.

Dans la deuxième section de l'établissement, M. Jouteur possède une école de poiriers composée d'environ 140 variétés, plus une grande quantité de pêchers plantés pour la production des fruits ; la plupart de ces pêchers sont des variétés précoces telles que : Amsden, Alexander, précoce de Hale, etc.

La troisième et dernière section que votre Commission a visitée est une pépinière complantée d'arbres d'alignement, d'arbres fruitiers divers, en parfait état.

Pour la bonne tenue de l'établissement, l'excellente culture des arbres et des plantes, ainsi que l'ordre qui règne dans les collections, la Commission a accordé un premier prix, médaille d'or, à M. Jouteur.

Le rapporteur, P. Pitaval.

Etablissement de MM. Poisard. — Les cultures de MM. Poisard frères, horticulteurs-pépiniéristes, à Anse, divisées en plusieurs parcelles, situées dans le voisinage de l'établissement principal, sont toutes parfaitement tenues et la Commission n'a eu que des félicitations à adresser à ces Messieurs, non seulement pour la propreté et l'ordre qui règnent dans toutes les pépinières qu'elle a visitées, mais encore pour la bonne vigueur de la plupart des sujets cultivés.

La pépinière située près de la gare est d'une contenance d'environ 3,000 mètres carrés ; elle est complantée d'arbres fruitiers et d'agrément, à la culture desquels il n'y a que des éloges à adresser.

Dans la pépinière dite de St-Romain se trouvent réunis de beaux sujets de conifères variés, des arbres et arbustes d'ornement, deux jolies collections de Rosiers et de Dalhias, et de très beaux arbres à fruits. La superficie de cette parcelle est d'environ 2,500 mètres carrés.

Deux autres parcelles d'environ 4,500 mètres carrés ont encore donné à la Commission l'occasion d'admirer une collection d'arbres fruitiers, des quenouilles soumises depuis longtemps à une taille qui fait honneur aux connaissances de nos deux collègues, et de nombreuses plantes vivaces. Une serre et une bâche à multiplication, contenues dans cette partie de l'établissement, servent à conserver les végétaux frileux ou à multiplier les espèces qui demandent un abri vitré pour prendre racines.

Dans un autre genre, MM. Poisard ont pu montrer à la Commission une culture parfaite de vignes greffées et mises en pleine terre pour être livrées en automne. La réussite de ces greffes paraît très bonne, mais ainsi que pour M. Grégoire la Commission laissera à la Société de viticulture le soin d'apprécier cette nouvelle culture. Nous ne saurions trop recommander aux planteurs cette culture de vignes greffées et cultivées en pleine terre, avant d'être définitivement mise en place. La Commission a accordé un premier prix, médaille d'or, à MM. Poisard.

Le Rapporteur, M. Métral.

Etablissement de M. Lapresle. — Le 7 août dernier, la Commission des visites s'est rendue à Chasselay (Rhône) pour y visiter les pépinières de M. Lapresle. Son établissement se compose de plusieurs parcelles de terrain d'une étendue relativement considérable dont la plus grande partie est complantée en pépinières. La fertilité du sol de Chasselay permet à M. Lapresle d'obtenir assez rapidement de jolis arbres bons à planter. La Commission a surtout remarqué de beaux carrés d'arbres fruitiers d'essences diverses, particulièrement des Pommiers sur paradis d'une excellente venue, des Pommiers tiges dont quelques-uns greffés en variétés à cidre, des Abricotiers tiges greffés sur la variété Reine Claude Massot qui paraît un bon sujet pour surgreffer et obtenir rapidement des scions vigoureux propres à recevoir l'écusson, des Pruniers vigoureux, des Poiriers, des Cerisiers. et enfin de la plupart des arbres à fruits cultivés dans les jardins. A l'entrée de l'établissement, sur le bord de la route, se trouvent des Conifères : *Abies*, *Pinus*, *Juniperus*, etc., ainsi qu'un très grand carré de Rosiers greffés sur collet d'églantiers ou hautes tiges. Ces Rosiers sont représentés par la plupart de nos plus belles variétés de jardins.

En dehors des arbres à fruits, forestiers ou d'ornement, M. Lapresle cultive également les vignes américaines et franco-américaines. La Commission a remarqué avec plaisir qu'un carré de vignes plantées depuis 4 à 5 ans en gamay du Beaujolais était très vigoureuse et chargée de raisins. Un autre carré très grand de vignes françaises greffées sur vignes américaines mérite des éloges pour la bonne réussite des greffes. Du reste, les différentes cultures de M. Lapresle sont assez bien traitées et la Commission lui accorde un 2me prix, médaille de vermeil.

Le rapporteur, Cl. Jacquier.

3° Etablissements consacrés à la culture des plantes de marché.

Etablissement de M. Reverchon. — M. Reverchon est le seul horticulteur s'occupant spécialement de la culture des plantes de marché, qui ait demandé à prendre part à ce concours institué par l'Association horticole lyonnaise en faveur de cette catégorie de praticiens. Son établissement — dont il est le créateur — est situé au Moulin-à-Vent près Lyon. La Commission qui s'y est rendue pour le visiter, le 10 août 1885, a constaté avec une vive satisfaction que non seulement sa tenue était parfaite, mais que les plantes qui étaient cultivées ne laissaient rien à désirer sous le rapport de la culture. Parmi les principaux genres dignes d'une mention spéciale, soit par leur nombre, soit par la beauté des individus qui les composent, nous devons citer : *Aralia Sieboldii*, *Ficus elastica*, *Bouvardia*, œillets remontants — vraiment beaux pour la saison — Reines-Marguerite bien variées, etc., etc.

L'attention de la Commission a été également attirée par de belles lignes de poiriers plantées par M. Reverchon. Ces poiriers bien variés dont la plantation remonte à six ou sept ans ont environ trois mètres de hauteur et sont conduits en pyramides.

La Commission, pour récompenser la bonne culture et la tenue parfaite de l'établissement de M. Reverchon, lui accorde un deuxième prix, médaille de vermeil.

Le rapporteur, Louis Gorret.

Visites spéciales.

Etablissement de M. Grégoire. — M. Grégoire a innové une culture spéciale de vignes greffées qui lui permet d'obtenir très rapidement la soudure du sujet et du greffon. Son établissement, situé à Villefranche (Rhône), a été créé pour produire en très grande quantité des plants français greffés sur vigne américaine. Ajoutons que M. Grégoire a parfaitement réussi dans son innovation.

L'établissement se compose d'un très grand hangar dans lequel il y a trois tables à greffer et autour de chacune d'elles peuvent prendre place cinq greffeurs y compris les chefs de table qui veillent à la bonne exécution des greffes. Les vignes greffées sont mises par variétés séparées et empilées avec du sable, ce qui permet de conserver frais et intacts sujets et greffons pendant cinq ou six mois de l'année et par conséquent de pouvoir greffer pendant un pareil laps de temps.

Quand l'époque de la végétation de la vigne approche, chaque vigne greffée est mise en godet, c'est-à-dire rempotée et placée sur couche chaude où elle ne tarde pas à se souder. Un très grand nombre de bâches chauffées au système de thermosiphon économique de M. Drevet permet de recevoir de très nombreuses vignes greffées.

La culture en godet facilite la plantation des vignes à toute époque de l'année tout en favorisant sa réussite.

Cette nouvelle organisation fait honneur à M. Grégoire, et tout en laissant à la Société de viticulture le soin d'apprécier au point de vue viticole les résultats de cette culture, la Commission désirant encourager les innovations utiles, propose d'accorder à M. Grégoire une médaille d'or.

Le rapporteur. B. MÉTRAL.

Visite aux cultures de Fraisiers de M. P. Valette, à Chaponost (Rhône)

Sur la demande de notre collègue, M. P. Valette, une Commission était nommée par M. le Président de l'Association horticole lyonnaise pour visiter ses cultures. Cette Commission, composée de MM. Jules Chrétien, Denis, Crozy, Gaillard, de Brignais, et J. Nicolas, se rendait le 17 juin dans sa propriété, pour faire l'examen demandé.

Votre Commission m'ayant fait l'honneur de me désigner comme rapporteur, je viens, Messieurs, vous rendre compte du résultat de cette visite, je dois d'abord exprimer un regret, c'est que ce soin n'ait pas été confié à un membre plus compétent que moi, surtout en ce qui concerne ces questions d'examen de culture.

Votre Commission a trouvé une propriété tenue avec goût : tout y révèle l'homme prenant intérêt à ses cultures, et il serait à désirer, dans l'intérêt de l'horticulture, que les amateurs et propriétaires comme M. Valette fussent nombreux, car ils donnent un véritable exemple de tout ce que la propriété peut rendre par une culture soignée, bien entendue, mais encore pour les jouissances qu'elle procure. On peut dire, en un mot, de M. Valette, qu'il a le feu sacré, qu'il aime ses plantes.

Les collections de fraises sont nombreuses, et si cela continue, bientôt elles seront comme les roses, en nombre tel que leur classification deviendra impossible. Nous avons trouvé dans les cultures de M. Valette une véritable collection, et devant ce nombre, grand s'est trouvé l'embarras de votre Commission. Quel choix faire parmi ces centaines de variétés ? Grâce à l'expérience que M. Valette a déjà acquise dans la culture de ses plantes favorites, nous avons pu vous présenter une liste qui, dans sa propriété, se comporte très bien et lui donnent de bons résultats.

Parmi les variétés hâtives, M. Valette nous désigne tout spécialement *Abd-el-Kader*, gros fruit, forme de crête de coq, fertile, plante moyenne, *Auguste Nicaise*, gros fruit, bien fait ; *Lucie Flament*, beau fruit, grosseur extra, plante peu vigoureuse et demandant beaucoup de soins ; *Sir Joseph Paxton*, *Théodore Mullie*, *Teutonia*, très gros fruits fertiles et précoces. Dans les fruits de maturité moyenne ou demi-hâtive, *Floflo*, très joli fruit rond. plante très robuste ; *Mme Rondeau*, fruit très gros, se tenant bien; *Comtesse de Lanclortye*, *Belle Lyonnaise*, *Marie Nicaise*, *Niniche*, *Souvenir de Kieff*, *Favorite*, *Grasse*, *Bonne*.

Dans les variétés tardives, *Anna de Rothschild*, *Bony Lass*, *Cockscomb Excelsior*, variété fertile, donnant des fruits sur les filets de l'année, *Great americain*, *Jeanne Hachette*, *Juncunda*, *Mme Emma de Plagino*, *Pierre Valette*, très tardive, fructifie beaucoup, gros fruit, d'un goût acide un peu relevé ; *Preciosa*, variété qui paraît être excellente pour la vente, fruit assez gros, légèrement musqué, mûrissant très bien, *Rita*, etc.

Citer un plus grand nombre de variétés paraît à votre Commission un peu fastidieux, et en vous signalant ces quelques-unes, elle ne s'est arrêtée qu'à celles qui, dans les cultures de M. Valette, paraissaient, comme rendement, lui avoir donné les meilleurs résultats.

M. Valette a montré à votre Commission plusieurs fraises de semis ; elle s'est arrêtée à une variété qu'elle engage M. Valette à mettre au commerce, C'est un très bon et très gros fruit de forme conique plus ou moins obtus, rouge saumon brillant, fruit plein, chair rosée, graines jaunes, enfoncées ; très juteuse et parfumée, maturité demi-hâtive ; feuilles brillantes d'un vert foncé, ovales-arrondies, grossement dentées, hampes nombreuses et fermes portant jusqu'à 30 fruits ; nous avons compté plus de 150 fruits (tous très bien formés) sur une même plante.

Plante très vigoureuse et très rustique, M. Valette, cédant au désir exprimé par votre Commission, livrera au commerce ce nouveau gain sous le nom de *Fraise Secrétaire Nicolas*.

Votre Commission est heureuse de pouvoir vous dire qu'elle a reçu de M. Valette l'accueil le plus sympathique.

Devant les résultats obtenus et désirant que les propriétaires comme notre collègue deviennent nombreux, elle est certaine d'entrer dans vos vues en récompensant dignement tout effort soutenu et, d'ailleurs, couronné de succès, tendant à faciliter le développement de la culture des produits horticoles dans notre région, a l'honneur de vous proposer d'accorder à notre collègue, M. Valette, une médaille d'or, vous remerciant d'avance si vous vouliez bien ratifier sa proposition.

Le rapporteur, J. NICOLAS.

Histoire des Herbiers (1)

M. Saint-Lager expose les résultats des recherches qu'il a faites relativement à l'origine des herbiers. Il a été conduit à cette étude par la lecture d'un opuscule récemment publié par MM. Camus et Penzig au sujet d'un herbier de la fin du XVIe siècle, découvert dans les archives de Modène. En premier lieu, M. Saint-Lager constate que jamais, dans les écrits des naturalistes de l'antiquité, il n'est parlé de collections de plantes d'abord séchées et comprimées, puis réunies en volume. Cependant, il est certain que chez les Grecs, il y avait des *botanologoï* se livrant, comme le nom l'indique, à la cueillette des plantes. On les appelait aussi *rhizostomoï* (coupeurs de racines). Ils étaient chargés, particulièrement, d'approvisionner l'officine des *phytopolaï* (marchands de plantes), en latin, *herbarii*.

Nous savons aussi qu'un jardin botanique avait été créé à Athènes par Aristote, puis cédé à Théophraste, son élève et successeur

(1) *Bull. Soc. bot. de Lyon*, n° 2, juin 1885.

au Lycée. Par son testament, Théophraste légua à ses disciples, son jardin, son musée d'histoire naturelle et des logements. Pline raconte qu'il se plaisait à visiter souvent le jardin où le vénérable Antonius Castor cultivait toutes les plantes de l'Italie, de la Grèce, de l'Asie Mineure, de l'Egypte et de l'Inde. Auprès de la célèbre école de médecine d'Alexandrie, il y avait aussi un jardin botanique. Plus tard, au moyen-âge, le foyer des études phytologiques fut transporté à Salerne où Matthaeus Silvaticus fonda un jardin qui servit de modèle à tous ceux qu'on établit ensuite dans plusieurs villes en Italie, en Hollande, en Allemagne, en Angleterre, en Russie et en France.

La botanique, étant parmi les sciences naturelles, celle qui a eu le plus d'adhérents à cause des nombreuses applications qu'on en faisait autrefois à la médecine, on est surpris, au premier abord, que l'art de conserver les plantes séchées et comprimées n'ait pas marché de pair avec celui de les cultiver, et que l'aphorisme de Linné : « *Omni botanico herbarium necessearium est* » n'ait pas été de tout temps un article fondamental de la charte des botanistes. Il importe de remarquer que le mot *Herbarium*, qui pourrait donner le change, a servi jusqu'au milieu du XVIe siècle, à désigner un traité de botanique accompagné de dessins en regard du texte. Tels sont l'*Herbarium* d'Apuléius Platonicus et celui de Giacomo Dondi, le Grant *Herbier* en françoys translaté du latin, l'*Herbarium* de Brunfels, l'*Herbario Nuovo* de Castore Durante et plusieurs autres dont M. Saint-Lager montre à l'assemblée des exemplaires publiés pendant la période incunable de l'imprimerie. L'expression de *Hortus siccus* (jardin sec) par laquelle on désigna ce que nous appelons aujourd'hui herbier, n'apparaît que vers la fin du XVIe siècle, et, d'autre part, les plus anciens herbiers conservés jusqu'à nos jours sont ceux du chirurgien lyonnais Gréault (1558) qui fut donné à nos compatriotes de Jussieu, et réuni aux collections du Muséum de Paris, celui d'Aldrovandi, en seize volumes (1560 à 1568) conservé à Bologne, l'herbier de Rauwolf, actuellement déposé à Leyde et formé de 1573 à 1575 pendant le voyage de ce naturaliste en Orient, enfin, l'herbier d'un botaniste inconnu, trouvé dernièrement dans les archives de Modène, et celui de Gaspard Bauhin, conservé à Bâle et formé de 1576 à 1623.

M. Saint-Lager donne la description, d'après MM. Camus et Penzig, de l'herbier de Modène et d'après M. Caruel, de l'herbier beaucoup plus important de Césalpin. Il exprima le regret que nos prédécesseurs aient eu si peu de souci des herbiers composés par les botanistes lyonnais. Il ne reste aucune trace des collections de Daléchamps ; nous n'avons que quelques débris de celles de Goiffon qui eut l'honneur d'être le maître des Jussieu. L'herbier de Claret

de la Tourrette a été dispersé, sauf les lichens. dans l'herbier général du Conservatoire. Jamais personne n'a eu la curiosité de visiter l'herbier de l'abbé Rosier, dont probablement la plupart des botanistes lyonnais apprendront l'existence à la Bibliothèque du Palais-des-Arts, par la mention qu'en vient de faire M. Saint-Lager.

Enfin, on a trouvé ces jours derniers, au Conservatoire de botanique un herbier fait en 1699 par un pharmacien nommé Réné Marmion, et qui, à cause de son ancienneté, aurait mérité un meilleur sort que d'être dévoré par les parasites.

Reste à examiner une question dont jamais personne ne s'est préoccupé : pourquoi n'a-t-on pas fait d'herbiers avant le XVIe siècle ? Assurément ce n'est pas parce que l'invention exige un grand effort de génie. Les enfants eux-mêmes savent, sans qu'on le leur ait enseigné, faire de petits herbiers en insérant des fleurettes entre les feuilles d'un livre pendant leurs promenades à la campagne. Ce mot de *Livre* contient la réponse à la question proposée. Les anciens n'ont pas fait des herbiers parce qu'ils ne connaissaient pas l'art de réunir en forme de livre des feuilles de cet admirable matière, le papier, qui, sous une très mince épaisseur, offre relativement une assez grande rigidité. Ils écrivaient sur le papyrus ou sur des feuilles de parchemin qu'ils roulaient en volumes (*volvere*). Au surplus, jamais ils n'auraient osé employer le papyrus, matière chère, ni même le parchemin à un aussi vulgaire usage.

Au XIIe siècle de notre ère, on commença en Europe à fabriquer du papier avec la soie (*charta bombycina*) et avec du coton (*charta cotonea*), d'après les procédés depuis longtemps connus des Chinois, mais ce n'est qu'au XVIe siècle qu'on sut faire du papier avec des chiffons de lin et de chanvre. Toutefois, comme toutes les opérations se faisaient à la main, le papier était un produit assez cher. Lorsque l'art de l'imprimerie eut été inventé, vers le milieu du XVe siècle, les fabricants de papier s'ingénièrent à diminuer les frais de main-d'œuvre et construisirent des machines propres à triturer les chiffons et à étendre la pâte sous forme de feuilles sans fin. Or, il est digne de remarque que l'apparition des herbiers coïncide avec les perfectionnements mécaniques au moyen desquels on parvint à fabriquer le papier à bas prix.

Ce résultat économique une fois obtenu, l'idée de conserver les plantes sèches a dû venir à plusieurs botanistes à la fois, en sorte qu'il paraît inutile de discuter longuement la question de savoir si l'inventeur de l'art de composer des herbiers est Lucas Ghini, comme le soutient Meyer dans sa *Geschichte der Botanik*, ou l'Anglais Falconer, comme le pensent MM. Camus et Benzig. En effet, dit M. Saint-Lager, le chirurgien lyonnais Gréault faisait un herbier en

même temps que Ghini et Falconer et sans avoir été en rapport avec eux. Il est probable que d'autres botanistes ont aussi simultanément réalisé le désir fort légitime de conserver dans leurs bibliothèques les plantes qu'ils aimaient tant à récolter vivantes. La difficulté ne consiste pas à concevoir l'idée de réunir en volume des plantes séchées et comprimées, c'est là un jeu d'enfant, mais bien à trouver un support commode et peu coûteux.

CATALOGUES.

J.-M. Gonod, horticulteur-rosiériste, 154, route d'Heyrieux, Monplaisir-Lyon. — Catalogue et Prix-courant des Rosiers cultivés dans l'établissement. Collection très complète de Roses nouvelles et anciennes dans les sections suivantes : Bengale, Thé, Hybrides de Thé, Noisette, Hybrides de Noisette, Ile-Bourbon, Hybrides remontants, Mousseux, Centfeuilles, Polyantha, etc.

Bruant, horticulteur, boulevard St-Cyprien, à Poitiers (Vienne). — Catalogue et Prix-courant des arbres et arbustes fruitiers, forestiers et d'ornement, Conifères, Rosiers, jeunes plants, Vignes, Fraisiers, plantes vivaces, etc. Plantes nouvelles. Chrysanthèmes, plantes de serre, etc. Plantes nouvelles inédites. *Passiflora violacea* (indroduction directe du Brésil) et *Begonia Ameliæ*, hybride de *Begonia Bruanti* fécondé par le *B. Rœzli.*

Alexandre Bernaix, rosiériste, cours Lafayette prolongé, 92, à Villeurbanne-lès-Lyon. Catalogue des Rosiers cultivés dans l'établissement. Collection très complète dans toutes les séries de Rosiers, telles que : Bengale, Thé, Hybrides remontants, Noisette, Ile-Bourbon, pimprenelles, microphylles, multiflores nains, etc., etc. Espèces botaniques. Eglantiers de semis. Nouveautés.

Jacquemet-Bonnefont père et fils, horticulteurs, à Annonay (Ardèche).— Catalogue des jeunes plants d'arbres, d'arbrisseaux et arbustes, propres à former des pépinières, des bois, des haies, etc. Plantes vivaces diverses.

Paul Fontaine, horticulteur-grainier, pépiniériste et fleuriste, à Blidah (Algérie). — Catalogue général des végétaux et graines disponibles dans l'établissement. Ce Catalogue renferme une foule de plantes ou arbres intéressants qu'on ne trouve pas souvent annoncés.

J. Pernet fils et Ducher (successeur de Ve Ducher), horticulteur-rosiériste, 23, chemin des Quatre-Maisons, Lyon-Guillotière. — Catalogue des Rosiers cultivés dans l'établissement. Collection générale de Roses très complète dans les séries généralement cultivées, telles que : Hybrides remontants, Thé, Bengale, Noisettes, Ile-Bourbon, Hybrides de Thé et de Noisette, etc. Rosiers non remontants, types tranchés. Eglantiers de semis. Collection spéciale de *Pivoines en arbre.*

V. Lemoine, rue de l'Etang, à Nancy (Meurthe-et-Moselle). — Catalogue n° 101, comprenant les plantes nouvelles mises au commerce, cet automne, par l'établissement : Pelargonium, Glaïeuls hybrides, Montbretia, Phlox, arbustes, Lilas doubles. Collections générales diverses.

Le Gérant : **V. VIVIAND-MOREL.**

Lyon. — Imp. du Salut Public. — Bellon, r. de la République, 33

CHRONIQUE

Bacciles du Phylloxéra. — Nous vivons à une époque singulière : l'époque des bacciles et des microbes. On ne jure plus que par des êtres invisibles à l'œil nu. Fièvre typhoïde : microbe ; scarlatine : microbe ; petite vérole : microbe ; choléra : microbe ; phthisie : microbe, etc. Le microbe est partout ; quand ce n'est pas le microbe qui est en scène, c'est le péronospora, l'oïdium ou autres microcryptogames qui sortent de la coulisse : voilà où nous ont mené les perfectionnements apportés au microscope. La loupe est enfoncée, vive le microscope ! Avec la loupe, on voyait le phylloxéra et à l'œil nu la vigne phylloxérée, grâce à M. Luiz Andra de Corvo, cet instrument d'optique sera considéré comme inutile et le phylloxéra comme poitrinaire. Qu'il aille, ce triste insecte, mourir de consomption sur les bords enchantés de la Méditerranée et qu'il nous débarrasse.

Voilà de quoi il s'agit, d'après M. Corvo, la maladie de la vigne atteinte par le phylloxéra serait une double maladie, d'abord la piqûre, puis la *tuberculose.* La tuberculose serait produite par un baccile, attaquerait la vigne et le phylloxéra tout à la fois. Ce qu'il y a de particulièrement désagréable, c'est que le phylloxéra se moque de la tuberculose et que la vigne en meurt. Nous voilà bien avancés. Ceux qui voudront lire le récit des expériences de M. de Corvo les trouveront dans le *Bulletin de l'Académie des sciences.*

Comme il est désagréable pour l'humanité de voir la science constater si aisément les caractères des maladies et être si lente à trouver les remèdes pour les guérir.

—

A propos des plantations. — Voilà un sujet très vieux, une histoire ancienne que tous les jardiniers connaissent et sur laquelle il semble difficile de *chroniquer:* sujet rebattu, ressassé, ingrat et

cependant mal connu de la plupart. C'est si simple de planter un arbre ! Oui, j'en conviens, mais c'est précisément parce que l'opération ne paraît demander ni beaucoup d'adresse, ni beaucoup d'imagination que, neuf fois sur dix, les arbres qui paraissent plantés dans les meilleures conditions laissent au contraire beaucoup à désirer sous ce rapport. Faire un trou d'un mètre cube, étaler les racines avec soin à une profondeur convenable et s'arranger que la terre les entoure exactement ; arroser au besoin, mettre des tuteurs pour que le vent n'ébranle pas l'individu, voilà à peu près les opérations principales qui constituent une plantation. Eh ! bien, cela n'est pas suffisant quoiqu'on en dise, et je le prouve. Ne faut-il pas d'abord s'informer quelle est la composition du sol où doit s'effectuer la plantation ? N'importe-t-il pas dans tous les terrains humides de drainer pour faciliter l'écoulement des eaux et éviter la jaunisse ? Si le terrain est compacte ne doit-on pas le laisser s'effriter à l'air ?

D'abord le sol d'un jardin pris à un mètre de profondeur présente souvent des couches de nature différente dont la fertilité varie beaucoup : faut-il, dans ce cas, avant de planter, mêler exactement ces couches ou faire une distinction entre elles. Et si on ne mêle pas ces couches, faudra-t-il mettre la plus fertile au fond, à la surface ou autour des racines ? Autant de questions qui demandent à être étudiées séparément. Le drainage des sous-sols humides s'impose avant toute plantation et dans ce cas le meilleur fumier ne vaut pas les pierres, les plâtras, les cendres, le mâchefer et les autres matières de même nature. Les terrains compactes doivent subir l'influence de la gelée qui les désagrège et de l'air qui les oxyde et les fertilise avant d'être replacés autour des racines. Nous publions plus loin sur ce sujet une note dans laquelle un de nos collaborateurs a résumé les principales choses qu'il faut savoir pour planter convenablement un arbre.

—

Plantes rares et... belles de la ville de Lyon. — Il faut bien distinguer entre une plante rare et une belle plante, car il y a des plantes rares fort laides et des belles plantes très communes. Du reste, une plante peut être rare dans un pays et commune dans un autre, et comme des goûts et des couleurs on ne peut guère sérieusement discuter, il s'en suit que la beauté et la rareté sont des qualités relatives. Cependant la ville de Lyon possède actuellement en fleur, dans les serres dirigées par M. F. Gaulain, deux *rara avis*, deux merles blancs (c'est ainsi que je traduis cette rengaîne). Ces deux oiseaux rares, — ciel ! garde-moi dorénavant des citations latines, — sont deux plantes auxquelles on ne saurait

refuser les deux qualificatifs sus-énoncés; la première est le *Cattleya labiata* var *autumalis*, et l'autre le *Vanda suavis Rollissonii.*

Cattleya et *Vanda* appartiennent nécessairement aux Orchidées, végétaux aux fleurs étranges, bizarres, hétéroclites et aux couleurs variées, dont les riches anglais raffolent et paient souvent des prix insensés. Les *Cattleya* sont les phénix, les Benjamins choyés, le genre le plus éminemment ornemental de cette famille nombreuse. Représentés par une pléïade d'espèces, de variétés et de variations individuelles, les Cattleya ont presque toujours de grandes fleurs vivement et délicatement teintées. Ce sont des plantes épiphytes, — c'est-à-dire qui croissent sur les arbres, — qui habitent l'Amérique intertropicale et se plaisent assez dans nos serres tempérées. La variété actuellement fleurie dans les serres du Parc a des fleurs énormes, étincelantes de couleur; les pétales et les sépales, qui mesurent 22 centimètres, sont rose vif, brillants, monochromes, tandis que le labelle undulé-crispé est mi-partie cramoisi pourpre et jaune d'ocre veiné rose pâle. Le *Vanda suavis Rollissonii*, pour être moins éclatant que son voisin, est également une fort belle variété, très rare dans les collections.

Classification des Roses — Les classificateurs sont quelquefois des gens bien terribles; j'en ai là sous les yeux un exemple que je vais signaler.

M. Baker, le savant botaniste descripteur de Kew, a publié un essai de classification des *Roses*, avec une clé analytique des groupes. Ceci est intéressant, quoique vieux. A la première ligne de ce travail, on lit : « Feuilles simples, sans stipules : 1re section, *Simplicifoliæ.* Si l'on passe ensuite à l'énumération des espèces et sous-espèces, on trouve énumérées au groupe *Simplicifoliæ* les deux plantes suivantes : *Rosa simplicifolia* et *R. Hardii.* Où diable M. Baker a-t-il vu un *Rosa Hardii* à feuilles simples et sans stipules? Et s'il n'est pas à feuilles simples, pourquoi le glisse-t-il dans les *Simplicifoliæ?*

Le *Rosa Hardii* a été obtenu au jardin du Luxembourg par M. Hardy en 1834 ou 1835; c'est un hybride entre le *Rosa berberidifolia* ou *simplicifolia* et le *R. clinophylla*. Il a été décrit par Cels et figuré dans les *Annales de Flore et de Pomone*, année 1835.

On ne comprend donc guère qu'un rosier dont les feuilles ont cinq à sept folioles, soit classé avec ceux à feuilles simples.

Du reste, les horticulteurs, par leurs croisements d'espèces, rendent singulièrement difficile la tâche du classificateur; car les hybrides sont des êtres qui ont, dans la plupart des cas, des caractères qui les éloignent souvent de ceux de leurs parents.

Ce n'est pas le lieu ici de faire de la critique botanique, car sans cela on pourrait demander à M. Baker quelles sont les raisons qui l'ont poussé à supprimer des sections bien naturelles dans le genre *Rosa*, telles que les *Indicæ*, *Alpinæ*, *Sabinianæ*, *Eglanteriæ*, *etc.* Il ne faudrait pas s'imaginer que la simplification à outrance soit une excellente méthode pour apprendre à connaître les plantes : simplification, au contraire, dans ce cas, est synonyme de confusion.

—

Une nouvelle poire. — M. Chaninet, horticulteur à St-Priest près Lyon, a présenté sur le bureau de l'Association horticole lyonnaise, dans la séance du 18 octobre, une poire fort belle et excellente, paraît-il—les fruits présentés n'étaient pas encore mûrs — issue du Beurré Clergeau. Nous reviendrons en temps opportun sur ce fruit quand son obtenteur l'aura fait juger par les hommes compétents. Disons de suite que quoique issue du Beurré Clergeau cette poire en est fort distincte.Très grosse, comme lui, elle est moins allongée et plus turbinée dans sa forme. Elle se colore vivement au soleil et paraît devoir se conserver jusqu'en novembre et décembre. Nous conseillons dès à présent à M. Chaninet de multiplier cette varieté.

—

Mastic pour fixer les vitres des serres chaudes. — Le *Journal officiel* a publié la recette suivante : Cette colle joint et lie si fortement les carreaux avec leurs cadres, que ni l'eau ni l'air, ne peuvent s'ouvrir un passage à travers, quelque temps qu'il fasse. Pour la composer, on prend du vernis d'imprimeur que l'on met dans un mortier chaud et qu'on mêle avec du blanc d'Espagne pilé bien fin et un peu de litharge, de façon à en former une masse molle. On frotte et on induit de cette composition les bords du cadre sur lesquels doit reposer le verre dont les extrémités sont aussi recouvertes de la même colle, distribuée avec égalité. Si le vernis est bon, la colle doit être sèche en 6 heures au dehors et plus tôt au dedans. Elle est si tenace que lors même que le cadre pourrirait, les carreaux ne se détacheraient que difficilement. Elle sert aussi pour recoller les vitres cassées ou fendues. On la conserve très bien dans une vessie mouillée tenue dans un endroit humide.

—

Informations. — M. Emile Vidal a communiqué à l'Académie des Sciences les résultats des expériences qu'il a faites pour combattre le *Peronospora viticola*, plus connu des cultivateurs sous le nom de Mildiou (mildew). Le moyen de destruction signalé par M. Vidal, consiste dans l'emploi de l'acide sulfureux mélangé à une quantité d'air déterminé. A la dose de 1 pour 100, l'acide sulfureux obtenu par la combustion du soufre a donné d'excellents résultats. Si

l'exactitude des expériences faites par M. Vidal se vérifie l'an prochain, il ne restera plus qu'à trouver une machine capable de doser et de projeter l'acide sulfureux sur les vignes atteintes par le Mildiou.

— Dans le dernier numéro paru du *Journal des Roses*, figure la Rose thé *Souvenir de Victor Hugo*, gain magnifique de notre collègue, M. Bonnaire, rosiériste à Monplaisir-Lyon, chemin des Hérideaux. Cette très belle rose ne tardera pas à être dans toutes les collections.

— M. Scipion Cochet, horticulteur-rosiériste à Suisnes, met au commerce trois roses nouvelles : Baron de Girardot (semis Paul Marmy), Gloire du Bouchet (semis Maxime de la Rochetterie), la Nantaise (semis A. Boisselot), et Madame Couturier-Mention (Moser). Les trois premières variétés sont des Roses hybrides remontantes, la dernière paraît provenir du Rosier cramoisi supérieur.

— Le troisième concours de l'Association pomologique de l'Ouest se tiendra au Mans du 30 octobre au 9 mars.

— M. Jacob Maag, jardinier au château de Vincy, recommande l'alun à la dose de 150 grammes dans 20 litres d'eau pour détruire les chenilles qui envahissent les groseillers au printemps. Bassiner les arbustes avec une seringue.

— MM. Baltet frères, horticulteurs à Troyes (Aube), mettent au commerce, à partir de cet automne, la poire inédite *Pierre Joigneaux*. « Le fruit est gros, de forme pyramidale, ventrue et tronquée ou turbinée allongée. La chair est pleine, fine, richement juteuse et sucrée, relevée d'un goût exquis. » L'arbre est si vigoureux qu'il est recommandé pour surgreffer les variétés plus chétives.

— Le *Congrès pomologique* a accordé cette année deux grandes médailles d'or, la première à Mme Alphonse Mas, née Sirand, bien connue de tous les Pomologues, en France comme à l'étranger, pour la persévérance apportée par elle à achever la publication de la *Pomologie générale* laissée incomplète par le décès trop prématuré de son époux. La seconde, à M. Léon de la Bastie, vice-président de la Société Pomologique de France et de la Société de l'Ain, propriétaire et créateur d'un vaste jardin fruitier où il réunit et cultive toutes les variétés de bons fruits, et aussi tous les nouveaux gains que produisent chaque année les patients semeurs dans diverses parties du monde, pour en étudier le mérite, en publier la description, présenter les fruits à la commission des études de la Société Pomologique ou de la Société d'horticulture de l'Ain.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

Procès-verbal de la séance du 19 septembre 1885, tenue dans la salle des réunions industrielles, Palais du commerce, à Lyon.

Présidence de M. J. Chrétien, Vice-Président.

La séance est ouverte à 2 heures 1/4.

Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté sans observations.

Correspondance. — M. le Secrétaire général donne lecture d'une lettre de M. F. Gaillard, de Brignais, par laquelle il demande la nomination d'une Commission pour examiner les avantages que présente un nouveau système de greffe pour la culture de la vigne. Il a été fait droit à cette demande.

M. Pitaval dépose sur le bureau le compte-rendu de l'Exposition horticole de Marseille.

M. Roux dépose celui de l'Exposition horticole de Mâcon.

Présentations. — Il est donné lecture de 10 candidatures, sur lesquelles, conformément au règlement, il sera statué à la prochaine réunion.

Admissions. — Sont admis à l'unanimité et sans protestation, membres de notre Compagnie, les candidats présentés à la dernière réunion. Ce sont :

MM. Bonevet, jardinier-fleuriste chez M. Duval, propriétaire à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, présenté par MM. Ferret et Louis Gorret.

Chardon, jardinier chez M. Clayette, rue de l'Enfance, 33, présenté par MM. Rivoire et Viviand-Morel.

France, jardinier chez M. Barrard, montée Saint-Victor, à Caluire (Rhône), présenté par MM. Roux et Rivoire.

Dumoulin (Mathieu), marchand de vins, 5, place Perrache, Lyon, présenté par MM. C. Jacquier père et Th. Denis.

Balandras (Antoine), jardinier chez M. Frank, à la Mulatière près Lyon, présenté par MM. Léonard Lille et Beney.

Il est donné lecture des rapports des visites faites par les Commissions nommées pour les concours spéciaux : culture maraîchère, fruitière, établissements horticoles et maisons bourgeoises.

Les conclusions des rapports des Commissions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Il est ensuite donné lecture des rapports des Commissions d'examen des cultures de MM. Gaillard, Valette, Grégoire, Combet, Villard, dont les conclusions sont adoptées.

Examen des apports. — Sont déposés sur le bureau :

Par M. Villard (François), jardinier à Ecully, une collection de Chicorée et de Laitues : Chicorée de Ruffec, C. frisée de Meaux, C. frisée fine d'été, Scarole blonde, Scarole verte maraîchère, Laitue pommée craquante, L. de Pierre-Bénite, L. pommée des Indes occidentales, L. frisée pommée Pelletier, etc.

Cet apport est remarquable comme fort développement des plantes.

Par M. Clapot, jardinier, chemin des Quatre-Maisons, Guillotière, deux pieds de Céleri Chemin hâtif, des Poireaux de Nîmes et des Scaroles blondes.

Par M. Gaillard, viticulteur à Brignais, une collection de raisins américains : *Cunningham* (œstivalis), *Triumph*, *Noah*, *Bacchus* (hybride), *Black Eagle* (hyb.), *Canada*, *Othello*, *Herbemont*, *Secretary*, *Senasqua*, *Irwing*, *Cynthiana*, *Cambridge*, *Jacquez*, *Cottage*, *Salem*, *Black-July*, *Duchess*, *Delaware*, *Black-Défiance*, *Essee*, *Eumelar*.

Par M. Guerry, jardinier chez M. Coste : 1° une collection de Navets, composée des variétés : Navet demi-long blanc d'Alsace, N. rond blanc,

N. rond blanc collet rose d'Auvergne, N. rond noir d'hiver d'Alsace, N. rond blanc à collet vert, N. long blanc à collet rose, N. rond noir d'Alsace, N. long blanc de Bresse, N. long des Vertus, race Marteau ; 2° plusieurs variétés de Chicorée : Belle Lyonnaise, Frisée impériale, Frisée de Meaux, Frisée de Ruffec et Bâtarde de Bordeaux.

Par M. Emiel, une pêche de semis, chair adhérente au noyau.

Par M. Boucharlat jeune : 1° un fort pied de Célosie, qu'il présente sous le nom de *Celosia plumosa ;* 2° deux Véroniques de semis, dont une à fleurs blanches et une à fleurs bleues. Les épis floraux de cette dernière sont disposés en panicules ; il la présente sous le nom de *Mère de famille ;* 3° deux raisins noirs de semis.

Par M. Crozy, horticulteur à la Guillotière, une trentaine de tiges de Glaïeuls fleuris, à fleurs très grandes et à coloris très riches et variés.

Par M. Chaninet, horticulteur à St-Priest, 10 Dahlias de semis et une pomme de semis.

Par M. Liabaud, horticulteur, montée de la Boucle, à la Croix-Rousse : 1° les espèces suivantes cultivées en pots : *Piperonia verticillata*, *Asparagus plumosus nanus* et *Cypripedium Chantini* (en fleurs); 2° quatre Coleus de semis ; 3° Deux pêches de semis.

Par M. Verne, jardinier chez M. Godinot, à Tassin : 1° Un Althea de semis à fleurs doubles violet foncé et des tiges fleuries de *Leonotis leonurus*, superbe labiée sous-frutescente ; 2° deux légumes à racines charnues, la Chicorée Wittllof ou à grosse racine et le Persil à grosse racine.

Par M. Deville, horticulteur à la Demi-Lune : 1° un rameau portant des grappes de raisin variété Valencia ; 2° plusieurs rameaux de *Lagerstrœmia indica* en fleurs, appartenant aux variétés *violacea*, *carnea* et *rubra ;* 3° un rameau fleuri de *Desmodium penduliflorum.*

Par M. Champalle, jardinier à La Pape, des fleurs de Pourpier double bien variées.

Par M. Rochet, horticulteur à la Croix-Rousse, quatre Coleus de semis : *Sylphe*, *Gazelle*, *Bijou* et *Robinson.*

Par M. Valla, horticulteur à Oullins (Rhône), des fleurs de Begonia bulbeux, très grandes et riches de coloris.

Par M. Jean Beurrier, horticulteur à Monplaisir-Lyon, un beau et fort pied d'*Adiantum cuneatum compactum*, remarquable comme belle culture.

Par M. Morel fils, horticulteur à Lyon-Vaise, un pied de *Yucca filamentosa albo marginata*, d'*Aster longifolium formosum* en fleurs, et de *Choysia ternata* en pleine floraison.

Par M. Bellin, jardinier chez M. Rosier, montée Rey, Lyon, un beau pied de Begonia Rex à feuilles très grandes, remarquable comme belle culture.

Par M. Masson, une Fraise de semis des Quatre-Saisons, fécondée avec une fraise des bois. Cette variété présentée en 1884, s'est depuis maintenue toujours très fertile, le fruit est devenu plus gros et un peu plus arrondi. M. Masson nomme cette Fraise : *Joseph Schwartz.*

Pour juger tous ces apports, il est nommé deux Commissions composées de MM. Hoste, Boucharlat aîné, Dr Ponet, Musset pour la floriculture, et de MM. Jouteur, Berthier, Pelletier et Métral, pour la pomologie et la culture maraîchère.

Ces Commissions, après un sérieux examen, proposent d'accorder à M. Gaillard une prime de 1re classe pour sa collection de raisins, et appelle l'attention sur les variétés Othello, Duchess, Delaware, Triumph, Secretary, Cynthiana et Senasqua.

A M. Verne, une prime de 1re classe, pour son apport de Persil à grosse racine et Chicorée.

A M. Guerry, une prime de 1re classe, pour son apport de Navets et Chicorées.

A M. Morel fils, une prime de 1re classe pour son apport et plus particulièrement pour le *Yucca filamentosa albo marginata.*

A M. Villard (François), une prime de 1re classe, pour l'ensemble de son apport.
A M. Jean Beurrier, une prime de 1re classe, pour son apport d'*Adiantum cuneatum compactum*.
A M. Liabaud, une prime de 2e classe pour ses pêches de semis.
A M. Liabaud, une prime de 2e classe pour l'ensemble de son apport de plantes.
A M. Valla, une prime de 2e classe, pour ses fleurs de Begonia bulbeux.
A M. Clapot, une prime de 2e classe pour l'ensemble de son apport.
A M. Crozy, une prime de 2e classe, pour son apport de Glaïeuls.
A M. Boucharlat jeune, une prime de 2e classe pour sa Véronique *Mère de famille*.
Une prime de 3e classe à M. Boucharlat jeune, pour son *Celosia plumosa*.
Une prime de 3e classe à M. Emiel, pour sa pêche de semis.
Une prime de 3e classe à M. Deville, pour son raisin *Valencia*.
Une prime de 3e classe à M. Deville, pour l'ensemble de son apport de plantes fleuries.
Une prime de 3e classe à M. Bellin, pour son *Begonia Rex*.
Un certificat de 1re classe à M. Rochet, pour son Coleus Bijou.
Les Coleus Sylphe, Gazelle, Robinson obtiennent chacun un certificat de 2e classe.
Pour les autres apports, les Commissions demandent l'inscription au procès-verbal.
Toutes ces propositions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.
L'assemblée discute ensuite le programme du concours de Chrysanthèmes organisé par la Société; après une discussion à laquelle prennent part MM. Hoste, Rozain-Boucharlat, Labruyère, Rochet, Cousançat, Boucharlat aîné, Viviand-Morel, le programme présenté par la commission, mis aux voix, est adopté.
La suite de l'ordre du jour de la réunion est renvoyée à la prochaine séance.
La séance est levée à 4 heures et demie.

Le Secrétaire-Adjoint,
J. Nicolas.

La Tomate Roi-Humbert

Un journal horticole ayant publié récemment un article sur la Tomate Roi-Humbert, nous croyons devoir, à notre tour, donner notre avis sur cette *nouveauté*, attendu que cet avis est diamétralement opposé à celui émis par le signataire de l'article.

Que l'opinion soit partagée au sujet d'une plante encore nouvelle, ce n'est certes pas étonnant. En outre que l'on n'est jamais bien sûr d'avoir reçu très exactement la variété que l'on a demandée, il peut encore arriver que la nature du sol ou la culture à laquelle cette plante a été soumise la fassent varier énormément ; telle plante jugée excellente et digne d'être cultivée dans un endroit, sera trouvée, au contraire, détestable dans un autre, c'est aussi une question de goût.

A notre avis, la discussion est nécessaire surtout lorsqu'il s'agit d'une nouveauté; cela fixe l'opinion.

Voici donc l'impression que nous a causée cette tomate que nous cultivons depuis deux ans et que nous avons pu, par conséquent, apprécier.

Tout d'abord, elle nous a paru être bien une nouveauté, et non pas, comme l'on dit, l'antique *Lycopersicum pyryforme*. Que ce soit une amélioration de la Tomate-Poire, c'est probable, mais la distance entre les deux variétés est assez grande pour qu'elles ne soient pas confondues.

Le fruit a bien la forme poire à l'état vert, mais en mûrissant, cette forme s'atténue de plus en plus, au point même de disparaître complètement, en outre, il est plus gros et plus hâtif.

Les fruits, — qui se présentent en grappes, — sont en très grand nombre sur chaque plante, et nous n'hésitons pas à qualifier le rendement d'*énorme*.

On se base sur le volume plus réduit de ces fruits pour prétendre que les anciennes variétés ordinairement cultivées sont encore préférables, et l'auteur écrit même plaisamment que, si l'on ne considérait que le nombre, on aurait meilleur compte encore à cultiver la tomate groseille dont chaque grappe est composée d'une vingtaine de fruits.

La comparaison est poussée un peu loin, mais pour rentrer dans la réalité, nous avouons préférer, dans le cas qui nous occupe, trente fruits pesant un kilog. à vingt autres qui pèseraient 800 grammes, surtout quand il n'y a pas à les peler.

Malgré cela, il ne faudrait pas croire que la moyenne de chacun soit bien minime, car nous ne connaissons pas encore de prune qui puisse leur être comparée.

Nous ajouterons encore que le goût de ces fruits est excellent, — c'est une considération, — et que leur peau est absolument lisse, de plus, les graines sont, à l'intérieur, en fort petit nombre, — c'est autant de moins dans les sauces.

Enfin, pour terminer par une appréciation qui ne nous soit pas personnelle, nous dirons que la Commission des visites de l'Association horticole lyonnaise a remarqué tout particulièrement cette année la Tomate Roi-Humbert qui était cultivée dans bon nombre de maisons bourgeoises.

L'opinion générale de cette Commission — qui a été naturellement formée de l'opinion émise par chacun des jardiniers qui cultivaient cette plante — et que cette Tomate pouvait être considérée comme *la plus recommandable* de toutes les variétés en culture.

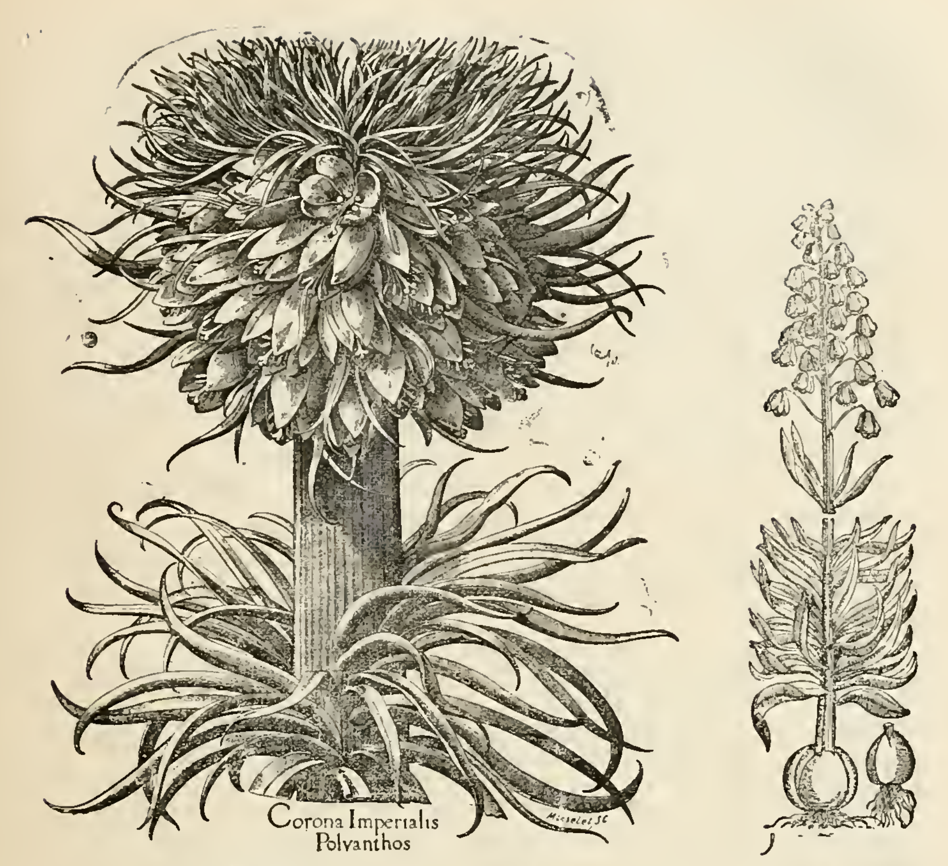
Rivoire père et fils,
Marchands-grainiers, 16, rue d'Algérie — Lyon.



Fritillaria Meleagris *L.* — Variétés réduites au 1/3 de leur grandeur.

Note sur les Fritillaires. Fritillaria, G. Bauh.

« Linné, fondateur de ce genre, trouvant que les fleurs de l'espèce type avaient quelques ressemblances à un cornet à rouler les dés (*fritillus*), lui en imposa le nom. » Ainsi s'exprime Ch. Lemaire dans son « Essai sur l'histoire et la culture des Plantes bulbeuses. » Cette façon de parler constitue une erreur qu'il est bon de signaler. Linné n'avait pas à créer un genre qui existait cent ans avant lui, un genre connu de Lobel, de Clusius et de Bauhin, genre qui comptait quatorze formes ou variétés. Linné



Fritillaire impériale à fleurs nombreuses
Réduite au 6e de sa hauteur

Fritillaria persica
(Réduit au 5e de sa grandeur

a seulement fait entrer dans les *Fritillaria* les espèces suivantes : *persica* et *imperialis* que les anciens classaient dans les *Lilium ;* mais il n'a pas eu à s'occuper de savoir ce que voulait dire *Fritillaria.* Rendons à César ce qui est à César...

Le genre en question est caractérisé par des fleurs axillaires, généralement penchées, composées d'un périanthe à six divisions conniventes en cloche, qui présentent une ligne nectarifère à leur face interne, au-dessus de leur base ; par des étamines adhérentes à la base du périanthe ; par un ovaire à trois loges et un style *tri-partite* en massue. Capsule de 3 à 6 angles.

Parmi les plus belles espèces de ce beau genre, on peut noter les suivantes :

1° *Fritillaire impériale*, *Fritillaria imperialis* L., *Petilium imperiale* J. St-Hil., *Corona imperialis* (anciens auteurs). Noms vulgaires : *Herbe aux sonnettes*, *Couronne impériale.*

La *Couronne impériale* a été, dit-on, introduite dans les jardins en 1570.

Cette date d'introduction est fort contestable puisqu'on trouve l'espèce mentionnée dans plusieurs ouvrages antérieurs à cette époque. Quoi qu'il en soit, la Couronne impériale est une magnifique plante qui comprend un assez grand nombre de variétés dont l'origine est fort obscure. Est-ce à la culture que sont dues ces variations? c'est ce qui est fort douteux, car, dans une foule d'autres genres, on rencontre à l'état spontané des variations d'une valeur analogue. Ce qu'il y a de certain, c'est que les anciens botanistes connaissaient la plupart des variétés actuellement cultivées. Ainsi *le Pinax*, publié en 1571 par Gaspard Bauhin, en mentionne cinq qui offrent des caractères bien tranchés. Les livres les plus récents n'en signalent pas beaucoup plus, d'où on est presque autorisé à conclure que les progrès dans ce genre n'ont pas été bien sérieux. Voici les noms des variétés les plus remarquables appartenant à cette espèce : *Fritillaire à fleur rouge double, à double couronne, à nombreuses fleurs* (Fig. Corona imperialis polyanthos), *maxima, à tige plate, à fleurs jaunes simples, à fleurs jaunes doubles.*

La patrie de cette Fritillaire est douteuse ; les uns lui assignent la Perse, les autres la Thrace.

Elle est très communément cultivée dans les jardins où, aussitôt après les grands froids, elle s'élève majestueusement en quelques jours et montre au sommet de sa tige de nombreuses clochettes couronnées d'une houpe de feuilles. Toute la plante exhale une odeur peu agréable qui a attiré l'attention des médecins. Voici ce que Cazin dit à ce propos : « Toutes les parties de la Fritillaire, et notamment le bulbe, d'une odeur forte et d'une saveur âcre sont délétères. Orfila a fait périr des chiens auxquels il avait administré des fleurs contuses. Baraillon assure que c'est un remède aussi énergique que le colchique contre l'hydropisie. »

Fritillaire de Perse. F. Persica. — Cette espèce est loin d'avoir la valeur ornementale de la Fritillaire impériale, mais la disposition de ses nombreuses fleurs, l'élégance et la teinte glauque de ses feuilles en font néanmoins une excellente plante d'ornement. La figure que nous en donnons nous dispensera d'en faire la description. Elle n'a pas donné de variétés, ou si elle en a données, elles sont si peu importantes que les auteurs n'ont pas jugé à propos de les signaler. Elle est, comme son nom l'indique, originaire de Perse.

Fritillaire pentade. Fritillaria Meleagris. Noms vulgaires : *Damier, Méléagre, OEuf de Vanneau.* — Cette espèce est spontanée en France où elle croît dans les prairies humides et les pâturages des montagnes. Elle est fréquemment cultivée dans les jardins.

Elle varie : à fleurs d'un blanc pur, blanc maculé de pourpre, de violet, de rougeâtre, rouges foncées, panachées en forme de damiers de diverses nuances. Les *Fritillaria pyrenaïca*, *aquitanica*, *delphinensis* et *involucrata* appartiennent au groupe des *F. Meleagris*; elles ont été considérées comme des espèces par beaucoup de botanistes.

La culture des Fritillaires est très facile, car ce sont des plantes très rustiques. Il suffit d'en planter des bulbes dans les plates-bandes des jardins et de ne pas les déranger trop souvent. Les variétés de la *F. méléagre* aiment les terrains frais et croissent au besoin dans les gazons. On peut également les multiplier de semis, dans ce cas il faut semer les graines aussitôt leur maturité; elles ne germent qu'au printemps. Les bulbes de semis bien cultivés fleurissent la 3e ou 4e année. L. L.

Aphorismes horticoles sur les plantations.

Préparation du terrain. — Faire de bons trous larges et profonds, même pour les petits arbres. A moins d'empêchement, faire les trous le plus longtemps possible avant la plantation.

Si les couches du sol remué ne sont pas semblables, ne les mêlez pas ensemble. La partie supérieure du sol est-elle argileuse ou calcaire, gardez-vous bien alors de la mettre au fond de la jauge; mettez-la à la place qu'elle occupait en l'amendant un peu avec de fins graviers, sable, marne, pierraille, platras, etc., c'est-à-dire avec toutes sortes de matières capables de l'assainir et de la diviser.

Les arbres plantés dans le voisinage de l'endroit où vous devez effectuer votre plantation ont-ils une tendance à jaunir? n'hésitez pas alors, si le sous-sol est imperméable à l'eau, d'établir un bon drainage au fond de chaque trou.

Si le sous-sol est marneux, enlevez la marne, parsemez-la dans votre jardin; ne craignez pas d'en ajouter au terrain qui servira à combler le trou pratiqué pour la plantation.

Avant de planter, faites un compost dans les conditions suivantes :

Terre prise à la surface du sol, moitié ;

Fumier de vache et de cheval mêlé par moitié, un quart ;

Terre prise au fond du trou, un quart.

Ce compost se mettra surtout autour et dans le voisinage des racines.

Si vos moyens vous le permettent, ajoutez du fumier aux couches du sol que vous avez séparées, et en comblant le trou, remettez-les chacune à peu près à la place qu'elles occupaient.

Le mélange du bon et du mauvais terrain produit rarement de bons effets ; c'est une mauvaise opération que celle qui consiste à appauvrir la terre fertile du sol en la mélangeant aux couches stériles.

Ne craignez pas de mettre à proximité des racines : vieux chiffons, rognures de cuir, vieilles laines, os pulvérisés ou non, cornailles, animaux morts et en général toutes les matières animales ou minérales longues à se décomposer. Dans les terrains granitiques, le plâtre joue un rôle de premier ordre en facilitant l'assimilation des éléments utiles aux arbres contenus dans ces sortes de terrains. Les cendres de bois font bon effet dans les sols où l'élément calcaire domine.

Préparation de l'arbre. — Arrachez ou faites arracher avec beaucoup de soins les arbres que vous devez planter; payez-les, s'il le faut, un peu plus cher pour cela.

Affranchissez avec un instrument tranchant les racines meurtries.

Avant de planter, pralinez avec soin les racines et même la tige de l'arbre. Cette opération du pralinage, qui consiste à plonger les racines dans une sorte de boue composée d'argile et de fumier de vache, est très utile pour faciliter l'émission des jeunes radicelles. (On sait qu'il est utile qu'il y ait adhérence complète entre le sol et les racines si l'on veut qu'il y ait végétation parfaite.) Or, cette adhérence est facilement obtenue si l'arbre a été praliné.

Le trou et la terre préparés, placez l'arbre de façon que lorsque les racines seront entourées de terre, son collet soit à peine enterré. Méfiez-vous du tassement du sol. Si vous tenez que les racines ne dépassent pas la place que la nature leur a assignée, placez en travers du trou un bâton rigide qui portera sur les deux extrémités du fossé et fixez au moyen d'un lien d'osier l'arbre à ce bâton. De cette façon, la terre se tassera sans entraîner l'arbre avec elle. Mettez également un tuteur à l'arbre pour le garantir contre les coups de vent qui pourraient l'ébranler et le jeter de côté.

Ayez toujours soin de faire entrer la terre exactement entre toutes les racines, et avant de combler le trou, ne craignez pas de mouiller à fond la terre qui les entoure.

Taille des rameaux. — Doit-on supprimer des rameaux ou tailler l'axe central d'un jeune arbre qu'on doit replanter? La question est complexe, mais, en règle générale, la suppression d'une partie des racines de l'arbre, leur adhérence moins complète au sol indiquent tout d'abord que, puisqu'il y a suppression de recettes alimentaires, il faut faire des économies de dépenses et que, par conséquent, il faut rétablir l'équilibre en taillant l'arbre nouvellement planté. Toute la question est de savoir dans quelle limite doit se faire cette opération.

D'abord, il ne faut jamais rabattre un arbre à haute tige au-dessous de la hauteur où doit se former la couronne. Ceci est élémentaire ; cependant il y a des cas par exemple, si l'arbre a été mal arraché, où il pourrait sécher dans sa partie supérieure. Alors il vaut encore mieux l'empailler et le bassiner quelquefois que de le rabattre.

Quand on taille, il faut toujours conserver les branches sur lesquelles les yeux ou bourgeons sont les mieux développés.

Si l'arbre a été bien arraché et bien planté, on a intérêt à conserver le plus de branches possibles ; c'est le contraire qui a lieu si les racines ont été trop raccourcies.

Pour les arbres nains, qu'on doit élever en pyramides, fuseaux, espaliers, la taille est de rigueur, à moins qu'on ne veuille voir s'annuler les yeux de la base du sujet et obtenir un arbre dénudé.

Quelques praticiens préfèrent, dans ce cas, tailler l'arbre l'année qui suit celle de la plantation. Je ne partage pas cette manière de voir.

Il vaut mieux planter de suite, quand l'arbre est arraché, que de le mettre en revourse.

Pour toutes les essences qui émettent de jeunes radicelles dans le cours de l'hiver, la plantation d'automne est préférable à celle du printemps.

On peut cependant planter au printemps sans inconvénient.

Un pépiniériste.

CATALOGUES — NOUVEAUTES

BAUDRILLER, horticulteur-pépiniériste à Gennes (Maine-et-Loire). — Catalogue, prix-courant pour marchands. Arbres fruitiers, forestiers et d'ornement en collection, comprenant de nombreuses nouveautés des années précédentes. Rosiers, arbustes divers, jeunes plantes, etc.

Elie SEGUENOT, successeur d'Adrien Sénéclauze à Bourg-Argental (Loire). — Catalogue général des *conifères* et des végétaux tant indigènes qu'exotigues, de pleine terre ou de serre cultivés dans l'établissement. Rhododendrums et Azalées de pleine terre. Pivoine en arbre. Collection nombreuse. Les conifères sont représentés dans ce catalogue par une très nombreuse collection.

GRANDJEAN, horticulteur-pépiniériste à St-Maurice-de-Rémens par Ambérieu-en-Bugey (Ain). — Catalogue et prix-courant contenant l'énumération des arbres et arbustes cultivés dans l'établissement. Arbres fruitiers, forestiers, d'ornement. Collection de rosiers.

BABORIER, viticulteur à Chanas par le Péage (Isère). — Prospectus-prix-courant, contenant l'énumération des porte-greffes et collection de vignes américaines, ainsi que celles des vignes françaises greffées et soudées.

Rosiers nouveaux obtenus de semis dans l'établissement de M. Liabaud, horticulteur à la Croix-Rousse et livrables à partir du 1er novembre 1885 :

Madame Gomot. — Arbuste vigoureux, ample feuillage vert foncé, fleur très grande, presque pleine, rose vif glacé, très belle. Issue de la variété Reine d'Angleterre.

Madame Musset. — Arbuste très vigoureux, à rameaux érigés, feuillage vert foncé touffu, fleur très grande, pleine, beau rouge clair, bien faite, superbe. Issue de la variété Marie Baumann, mais plus vigoureuse.

Madame Rebatel. — Arbuste vigoureux à rameaux droits, feuillage d'un vert clair, fleur grande ou très grande, pleine, rose vif nuancé rose tendre, de forme très élégante, très belle. Issue de la variété la Reine.

Madame Villy, — Arbuste vigoureux à rameaux droits et forts, feuillage vert foncé, fleur grande ou très grande, pleine, bien faite, rouge amaranthe brillant. Extra. Cette plante a le port et l'aspect de la variété Duchesse de Cambacérès.

Poirier-Bergamotte Liabaud.

Rose nouvelle obtenue de semis par M. Bonnaire, horticulteur-rosiériste, chemin des Hérideaux, 6, à Monplaisir-Lyon :

Thé Souvenir de Victor Hugo. — Arbuste vigoureux à rameaux droits ; pédoncule ferme ; fleur grande, pleine, très bien faite, beau rose de Chine vif éblouissant, centre jaune capucine ; pourtour des pétales argentés et bordés à l'extrémité d'un beau rouge carmin éclatant et n'ayant point de rapport avec aucune des variétés déjà livrées au commerce ; coloris entièrement nouveau.

Joseph BONNAIRE, horticulteur-rosiériste, chemin des Hérideaux à Monplaisir-Lyon. — Catalogne et prix-courant des rosiers cultivés dans l'établissement. Collection très complète de variétés appartenant aux différents types de rosiers cultivés dans les jardins.

Ch. REBOUL, horticulteur-pépiniériste, faubourg St-Lazare à Montélimar (Drôme). — Extrait du catalogue général comprenant l'énumération des arbres fruitiers : pêchers, pruniers, poiriers, abricotiers, vignes, kakis, etc., cultivés dans l'établissement, ainsi que la liste des arbres et arbustes d'ornement à feuilles persistantes ou à feuilles caduques.

G. MORLET père et fils, horticulteurs à Avon (Seine-et-Marne). Pépinières du Monceau. — Catalogue comprenant l'énumération des meilleures sortes d'arbres fruitiers cultivés dans les jardins, vignes, arbres fruitiers formés, arbres forestiers et d'ornement, arbustes pour massifs, arbustes à feuilles persistantes, conifères, plantes vivaces, rosiers, etc.

VERILHAC (J.) père et fils, horticulteurs à Annonay (Ardèche). — Prix-courant de jeunes plants, arbres et arbustes nouveaux, arbres fruitiers, conifères élevés en pots, arbres forestiers, arbrisseaux et arbustes de pleine-terre, arbustes grimpants, plantes de serre, plantes aquatiques, bulbes, etc.

BRÉCHON, ci-devant horticulteur à Ecully, actuellement à Tassin-la-Demi-Lune, hameau de la Pomme. — Prospectus relatif aux rosiers et aux vignes cultivés dans l'établissement.

J.-B. GUILLOT et fils, horticulteurs-rosiéristes, chemin des Pins, 27, Guillotière-Lyon (Rhône). — Prospectus annonçant la vente du rosier nouveau obtenu de semis Thé Comtesse de Frigneuse : arbuste vigoureux et très florifère, fleurs grandes, pleines, bien faites, coloris d'un beau jaune canari éclatant, boutons allongés, variété de premier mérite.

Des mêmes horticulteurs, catalogue général et supplément contenant l'énumération des rosiers nouveaux et anciens cultivés dans l'établissement. Nombreuse et riche collection.

LE GÉRANT : **V. VIVIAND-MOREL.**

Lyon. — Imp. du Salut Public. — Bellon, r. de la République, 33

CHRONIQUE

Sécateur et serpette. — Il s'agit, pour le moment, d'une joûte oratoire entre un champion de la serpette et un zélé partisan du sécateur. Ces deux instruments du supplice..... des arbres sont à tour de rôle conspués comme de vulgaires malfaiteurs ou exaltés comme des archanges; c'est une lutte à coups de plumes, fort intéressante quoique inoffensive, dans laquelle chacun des deux combattants s'efforce, comme dans toute lutte sérieuse, de tomber son adversaire, c'est-à-dire l'idée qu'il défend.

C'est toujours un spectacle divertissant que celui des vives discussions entre gens d'esprit ; cela repose un peu des banalités à l'eau de rose de la vie ordinaire. Pour mon compte, je m'amuse beaucoup et je m'instruis encore davantage à lire ces trop rares polémiques qui surgissent de temps à autre dans les journaux horticoles. Du reste, elles ne tournent pas au tragique comme le font trop souvent celles des journaux politiques, et je crois que cela plaide en faveur de notre corporation qui n'admet pas, même entre particuliers, que la force, l'adresse ou le hasard priment le droit ou donnent raison à celui qui a tort.

Je disais donc que M. le frère Henry et M. le chanoine Lefèvre, à propos de serpette et de sécateur, se disaient agréablement, c'est-à-dire en bon langage, des choses désagréables. C'est le frère qui a commencé l'attaque en publiant dans le *Moniteur d'horticulture* un article intitulé : « La serpette et le sécateur », auquel M. le chanoine a répondu *unguibus et rostro* dans le numéro suivant du même journal. Sa réponse a pour titre « Encore la serpette et le sécateur. »

Le frère Henry tient pour le sécateur qui est plus commode, avance davantage et ne cause aucun tort aux arbres taillés. Le chanoine Lefèvre préfère la serpette qui fait de belles coupes et

proscrit le sécateur « instrument de supplice, le favori du chicotier et du fagotier, » « le pelé, le galeux d'où vient tout le mal, » enfin, pour tout dire, « le père de l'ulcère ». Il ne restait plus, dit le frère Henry, après cette longue énumération d'injures et de méfaits, qu'à citer l'inventeur de cet horrible outil, à dire dans quelle tête mal équilibrée ou dans quel cœur impitoyable une pareille idée avait pu éclore. Ce n'est pas, ajoute le même écrivain, M. l'abbé Lefèvre qui s'est avisé le premier de proscrire le sécateur, l'attaque est venue de plus haut : « d'un ancien jardinier du ministère de l'agriculture et professeur d'arboriculture de la ville de Paris, M. Dubreuil. La lutte est poursuivie par M. Gressent, un excellent notaire, qui, pour se délasser de ses actes et de ses contrats, s'improvisa un beau jour horticulteur et fit un livre fort peu estimé des hommes du métier; mais malheureusement assez répandu parmi les simples amateurs. »

Pour mon compte personnel, je crois que le sécateur est un instrument qui mérite considération parce qu'il abrège singulièrement le travail, et que lorsqu'il est bien aiguisé il fait des coupes très franches. La serpette est encore meilleure..... pour ceux qui n'ont que quelques arbres à tailler.

—

Encore le Rosa polyantha. — M. Alexandre Bernaix, rosiériste à Villeurbanne (Rhône), a présenté sur le bureau de l'Association horticole lyonnaise, deux pieds de Rosiers greffés dans le cours de l'été 1885 sur *Rosa Polyantha*, dont les sujets plantés au printemps avaient un an de semis. M. Bernaix avait eu soin de laisser intacts les sujets et la greffe développés dans le cours de l'année, afin qu'on puisse juger *de visu* le beau développement que prennent les racines et les branches. Cette démonstration de l'excellente qualité du rosier japonais comme sujet à greffer avait déjà été faite par M. Alégatière et aujourd'hui on peut la considérer comme décisive. Les nombreuses racines qu'émettent les *Rosa Polyantha* favoriseront singulièrement la culture en pots des rosiers greffés sur ce sujet et nous ne pouvons qu'en conseiller l'emploi aux rosiéristes. Si on ajoute que les graines de *R. Polyantha* germent dans l'espace d'un mois, sans stratification préalable, voilà plus de qualités qu'il n'en faut pour justifier notre recommandation.

—

Effeuillement. — Quand on se veut rendre compte si une opération est bonne, il suffit de dépasser du coup la limite et constater les résultats qu'elle donne. C'est ce que j'ai fait cette année pour juger de la valeur de l'effeuillement. Trois ceps de vigne furent effeuillés le même jour ; au premier j'enlevai seulement les feuilles qui cachaient les raisins, au second la moitié des feuilles et au troi-

sième toutes les feuilles. L'opération se fit à la fin d'août au moment où les raisins commençaient à mûrir. Là où les feuilles furent toutes enlevées les raisins ne mûrirent pas du tout ; ils mûrirent fort mal sur le cep où la moitié des feuilles furent ôtées. Quant au cep qui n'avait que quelques feuilles d'enlevées, la maturité s'effectua à peu près comme à l'ordinaire. On peut donc conclure de cet essai que l'effeuillement doit toujours s'effectuer avec prudence, qu'on doit enlever le moins de feuilles possible à un arbre ou à un arbuste si on tient que ses fruits acquièrent toutes les qualités qui les font rechercher. Il ne faut pas perdre de vue que ce sont les feuilles qui élaborent et qui transforment les matières puisées dans le sol ou dans l'atmosphère par la plante.

Informations. — Concours agricoles. — Le ministre de l'agriculture vient de prendre une décision importante. A dater de l'année 1887, il n'y aura plus que six concours régionaux au lieu de douze. Les circonscriptions des concours et les départements dans lesquels les expositions régionales auront lieu de 1887 à 1893 sont fixés par un arrêté ministériel qui détermine comme suit la cinquième circonscription dont fera partie le Rhône :

Corrèze, Loire, Lot, Ardèche, Tarn, Lozère, Cantal, Haute-Loire, Aveyron, Rhône, Tarn-et-Garonne, Puy-de-Dôme, Creuse.

— Par une lettre-circulaire du 31 octobre dernier, Mme veuve J. Schwartz annonce que par la suite du décès de son mari, elle continue la culture spéciale des Rosiers, dans l'établissement d'horticulture appelé *Terre des Roses*, fondé en 1837 et situé route de Vienne, 7, à Lyon-Guillotière.

— On annonce, pour paraître prochainement, un nouveau journal d'horticulture qui se publiera à Lille sous le nom de *le Récapitulateur et Indicateur horticole du Nord*.

— *Rectification.* — M. Prosper Degressy, horticulteur à Chalon-sur-Saône, nous informe que c'est par erreur qu'il a été mentionné dans le compte-rendu de l'Exposition de Mâcon, comme ayant obtenu une médaille de vermeil pour une collection de roses coupées. Cette médaille a été obtenue par M. J.-B. Champion, rosiériste à Saint-Cyr. M. Degressy a obtenu quatre médailles : collection de Dahlias, de Poires, Dracœna de semis et ensemble de son exposition.

— Par arrêté du ministre de l'agriculture, en date du 5 octobre 1885, l'introduction des plants de vignes étrangères et des plants de vignes provenant d'arrondissements phylloxérés, est autorisée dans les arrondissements de Grenoble, La Tour-du-Pin et Saint-Marcellin (Isère).

— La Société d'horticulture a décidé de tenir trois expositions à Paris en 1886. La première, pour les fleurs de printemps, pommes de terre, etc., à la fin de mars; la deuxième, exposition générale, plantes, fruits, légumes, arts et industrie, à la fin de mai, et la troisième, pour les fleurs d'automne et les fruits, fin septembre ou premiers jours d'octobre. Les dates exactes seront fixées ultérieurement.

— Le ministre de la guerre vient de prendre une décision très importante pour la culture.

Les blés tendres de provenance de l'Inde, dont l'importation de plus en plus grande est une menace pour nos producteurs, seront, jusqu'à nouvel ordre, exclus des fournitures à faire pour le service militaire.

— M. Millardet, professeur à la Faculté des sciences de Bordeaux, propose pour préserver les vignes du Mildiou, le mélange suivant : Faire dissoudre 8 kilog. de sulfate de cuivre dans 100 litres d'eau, et, d'un autre côté, faire avec 30 litres d'eau et 15 kilogrammes de chaux vive un lait de chaux que l'on mélange à la solution de sulfate de cuivre. On asperge les feuilles avec ce mélange dès que le mildiou apparaît dans le vignoble.

— M. Perrey propose pour le même usage d'employer le sulfate de cuivre en bassinage à l'aide d'un pulvérisateur. La dose qu'il indique en poids est de 5 kilog. dans 100 litres d'eau. Employer ce procédé du 1er au 15 juillet. Le sulfate de cuivre et l'acide sulfureux sont les deux agents qui paraissent jusqu'à présent avoir donné les meilleurs résultats dans le traitement de vignes mildiousées.

— M. Mercier, horticulteur à Thizy (Rhône), qui avait essayé, sans en être satisfait, différents procédés donnés comme efficaces pour détruire le puceron lanigère, a eu l'idée de le frotter et de l'écraser tous les huit jours à mesure qu'il apparaissait. Il assure que ce procédé employé cinq fois de suite a réussi à débarrasser ses pommiers du puceron.

— M. Baudriller, horticulteur-pépiniériste à Gennes (Maine-et-Loire), annonce la mise en vente de nouveautés inédites de son établissement, telles que : *Bigarreau*, de Mezel, à feuilles panachées, *Cornouiller* commun, à feuilles ponctuées de jaune au centre, *Tilleul* argenté à feuilles maculées.

— Le *Cypripedium Augusti Regneri* est une espèce nouvelle distincte récoltée par feu A. Regnier, en Cochinchine, et dont M. Godefroy-Lebœuf, horticulteur à Argenteuil, est chargé du placement.

— La *Gazette du Village* recommande de ne jamais planter de tilleul dans le voisinage des potagers, parce que cet arbre est fré-

quenté par la punaise rouge, qui gagne promptement les arbres fruitiers et les légumes et dont il est difficile de se débarrasser. Je crois que cette recommandation est bonne, parce que, en effet, j'ai eu fréquemment l'occasion d'observer l'exactitude de cette remarque.

— M. A. Bertin, jardinier en chef de la ville de Saint-Quentin, conseille de cultiver quelques Bégonias tubéreux comme plantes isolées ; il en signale un exemplaire dans les jardins de la ville cultivé de cette manière, dont les tiges florales atteignent 1 mètre de hauteur et dont la touffe offre un développement de 1 mètre 50 de diamètre. Au moment de la plantation, le tubercule avait 40 centimètres de diamètre. On s'imagine l'effet produit par une pareille plante.

— La fraise *Roi Henry*, annoncée comme remontante, n'avait presque pas remonté l'an dernier chez beaucoup de personnes qui en avaient planté. Cette année, elle nous a donné d'assez belles fraises dans le courant de septembre.

— Bien que les pommiers reprennent généralement assez mal quand on les greffe sur poirier, il paraît que la greffe en question n'est pas toujours impossible, plusieurs témoignages en font foi. On pensait même que le pommier ainsi greffé était exempt du puceron lanigère ; malheureusement, il n'en est rien, d'après le dire de M. Mail, horticulteur à Yvetot, qui vient de signaler le fait dans la *Revue horticole*.

— On signale encore une nouvelle maladie de la vigne, le *Black rot* (*Phoma uvicola*), qui s'attaque aux raisins. Cette maladie a, paraît-il, fait d'assez grands dégâts dans certains vignobles de l'Hérault. Pauvre vigne, quand nous serons à cent, nous ferons une croix : oïdium, pourridié, antrachnose, mildew, phylloxéra, pyrale...

— Le *Beurré Fouqueray* est une fort belle poire nouvelle de première qualité, mûrissant du 15 octobre au 15 novembre. Elle a été obtenue par M. Fouqueray-Gautron, horticulteur à Sonzay (Indre-et-Loire). La *Revue horticole* en a publié une figure coloriée qui séduira plus d'un amateur. En effet, le fruit est de grosseur considérable, puisqu'il atteint 25 à 30 centimètres de circonférence sur 10 à 12 centimètres de hauteur. Il est probable que l'année ne se passera pas sans que l'arbre soit mis au commerce.

— M. Cousançat, horticulteur à Cuire-lès-Lyon, a présenté sur le bureau de l'Association horticole, une poire monstrueuse qui s'est développée directement sur le tronc d'un vieux poirier. Issue d'un bourgeon à fleur qui émergeait à peine de la vieille écorce rugueuse, elle était sessile et appliquée contre le tronc. Le fait est assez rare pour être signalé. V. V.-M.

Correspondance.

Vichy, le 22 octobre 1885.

Monsieur Viviand-Morel, rédacteur en chef
du *Lyon-Horticole*.

Dans votre numéro d'octobre, vous parlez des Pêches américaines, et, regrettant que les Italiens, Espagnols, Portugais, Français ne créent pas de nouvelles espèces, vous déplorez que toutes les Pêches nouvelles aient des noms américains ou anglais.

J'avoue que votre article m'a rendu perplexe. J'ai vu de près, j'ai même goûté les Pêches anglaises et américaines, et je ne puis comprendre comment ce sont ces Pêches qui, d'après ce que vous constatez, tiennent le haut du pavé.

Il y a là, sans doute, quelque erreur qu'il serait bon d'éclaircir.

A Londres, pendant la saison des fruits, on vend pour *six pences* (douze sous) d'excellentes Pêches françaises qui viennent de la Normandie et des environs de Paris. Dans les magasins de comestibles aristocratiques, on vend des Pêches anglaises qu'on met en vedette dans les montres avec ces mots caractéristiques : « *warented english* », garanties anglaises, et on les fait payer 1 schelling (25 sous).

Or, ces fruits sont des boules de baudruche verte remplies d'une pâte vinaigrée ; on les achète néanmoins avec empressement, puisqu'elles sont « *warented english* » : l'Anglais est patriote.

A Nevw-York, Boston, Philadelphie, etc., on vend *six pences* des Pêches américaines qu'on appelle « Pêches de Californie ». Elles n'en viennent pas, comme nous le verrons ; elles sont cultivées sur le versant est de l'Amérique où il n'y a, comme en Chine, qu'un hiver et un été, hiver terrible, été épouvantable, et cela sans transition, sans printemps, sans automne ; aussi ces fruits, assez colorés, sont coriaces et acides.

Les seuls fruits remarquables dans cette partie de l'Amérique sont les Bananes et les Ananas, qui viennent du Sud par pleins bateaux et se vendent quelques sous.

Si l'on se dirige à l'ouest, en Californie, le climat est tout différent ; il n'y a qu'un printemps et un automne, sans hiver ni été ; on ne connaît ni les habits de coutil, ni les pardessus fourrés.

Aussi les fruits, les légumes sont merveilleux ; grâce aux Chinois, qui sont d'excellents jardiniers, le marché de San-Francisco est le mieux approvisionné du monde entier. Ce n'est plus la pêche qui coûte *six pences*, mais le panier de vingt pêches exquises.

Et quelle est la variété qu'on cultive? Les Chinois se sont bien gardé d'importer leurs fruits, qui sont immangeables; ils ne plantent les pêchers que pour en admirer la fleur; ils ont simplement multiplié les pêches de Montreuil, que les Français, premiers occupants de San-Francisco en 1848, ont importées avec tous les excellents fruits de France.

Mais alors, où se créent les pêches américaines ou anglaises?

Probablement chez nous; mais comme les Anglo-Saxons paient très cher la gloire d'avoir des Pêches « warented english », ils donnent aux nouvelles espèces un nom anglais et l'orgueil britannique est satisfait.

Du moins je suppose que cela se passe ainsi.

Vous posiez une double question : Les Américains, dites-vous, auraient-ils un secret, ou les horticulteurs de l'ancien continent n'auraient-ils pas de chance? A votre double question, je réponds par un point d'interrogation; mais peut-être êtes-vous en mesure d'y répondre.

Voulez-vous maintenant que nous parlions un peu Chrysanthèmes.

Vous annoncez pour le 15 novembre un concours de Chrysanthèmes. Je ne sais quelles surprises nous préparent les exposants, mais je serais bien heureux si je trouvais là les superbes fleurs que j'ai vues au Japon et que je n'ai encore jamais vues en France, grosses comme des Pivoines et avec des pétales qui se tordent comme des membres de pieuvres.

Un jour que je parlais de mon désir à M. Lemoine, le célèbre horticulteur de Nancy; il me répondit que l'on connaissait très bien l'espèce dont je parlais, mais qu'on l'avait modifiée, parce que ses fleurs étaient trop laides.

Eh bien, je déclare que je suis preneur au rabais d'une collection de Chrysanthèmes du Japon. — Mais, entendons-nous bien, de ceux dont les fleurs sont trop laides.

Veuillez excuser, Monsieur, la longueur de ma lettre et agréer l'assurance de ma considération distinguée.

E. Guimet.

Nous remercions vivement M. E. Guimet de la lettre qu'il nous a écrite, car elle contient d'excellents renseignements concernant l'horticulture dont profiteront les lecteurs du *Lyon-Horticole*. Je me bornerai seulement à faire remarquer que dans la petite note que j'ai publiée, je parlais seulement des *Pêches précoces*, car pour les autres elles portent des noms bien français et sont infiniment supérieures en qualité à toutes les *Amsdens* possibles. *N. de la R.*

Note sur les Fusains à feuilles persistantes.

Le genre Fusain a été connu des plus anciens botanistes, Théophraste le nommait *Evonymus*, nom qui paraît venir d'Evonyme, divinité mythologique mère des Furies. Fusain est une altération du mot fuseau, ustensile bien connu qui, paraît-il, était fabriqué avec le bois des Evonymus. Le mot fusain est également appliqué pour désigner une sorte de charbon très léger dont se servent les peintres et les dessinateurs.

Les Fusains, dont l'espèce la plus commune (*Evonymus europeus*) est connue en France sous le nom de Bonnet de prêtre, à cause de la forme de son fruit, comprennent deux séries d'espèces très distinctes : l'une à feuilles caduques, dont je ne parlerai pas; l'autre à feuillage persistant, sur laquelle j'ai l'intention de dire quelques mots.

Il n'y a guère plus d'une cinquantaine d'années que les Fusains à feuilles persistantes ont commencé à jouer un rôle important en horticulture. Signalée par Thunberg et Kæmpfer, l'espèce la plus remarquable de ce groupe fut introduite en Europe au commencement de ce siècle ; elle fut d'abord cultivée comme plante d'orangerie sous le nom de Fusain du Japon (*Evonymus japonicus*) et mit fort longtemps à se répandre dans les jardins. En 1825, le *Bon jardinier* ne la mentionnait pas encore, bien qu'elle existât déjà dans les cultures, ce qui prouve, dans une certaine mesure, qu'elle n'était pas très commune à cette époque. Vingt ans plus tard, elle était déjà mieux considérée et commençait à se répandre dans les jardins, et on signalait en même temps que le type, deux variétés à feuilles panachées.

La facilité de sa multiplication, celle vraiment étonnante de son adaptation à tous les terrains, même les plus ingrats, son port trapu et compact, la beauté et la persistance de son feuillage lustré et brillant ne tardèrent pas à la faire rechercher de tous les amateurs.

A la suite de semis successifs, le Fusain du Japon a donné une série de variations dont les horticulteurs ont multiplié les mieux caractérisées. Plusieurs des variétés ainsi obtenues ont également fournies par dimorphismes des formes panachées (dorées ou argentées), ponctuées ou marginées.

Les variations autres que les panachures, ont surtout porté sur la vigueur, le port des plantes et la largeur de leur feuillage. On a eu ainsi les variétés de Fusain du Japon à grandes feuilles (macrophylla), à larges feuilles (latifolia), à petites feuilles (microphylla), à feuilles frisées (calamistrata), etc. Quant aux panachures, elles varient du jaune pâle (flavescens) au jaune d'or (aurea) et au blanc argenté (argentea). Elles occupent les bords plus ou moins régulièrement et quelquefois le centre (aureo medio-picta). L'intensité de leur coloration varie avec l'âge. Quelques variétés panachées ne

sont pas très constantes et retournent aisément au type, surtout dans certains sols; en revanche, il en est d'autres qui sont inébranlables.

En dehors des panachures très ornementales qui ornent les feuilles de certaines variétés, il y a des caractères qui distinguent et font rechercher plusieurs sortes à feuilles vertes.

Ces caractères, qui s'observent surtout dans le port et la vigueur des plantes, la grandeur et forme des feuilles se combinent de différentes manières, souvent très heureuses et constituent de véritables améliorations.

Le *Nouveau jardinier illustré* pour 1868 ne signalait à cette date que deux variétés d'*Evonymus japonicus*, les variétés *argenteus* et *aureus*. Depuis cette époque, l'amélioration du genre a été très rapidement.

L'*Arboretum Segrezianum*, publié en 1877 par le regretté Alph. Lavallée, mentionne à peu près toutes les variétés importantes d'*Evonymus japonicus* connues à cette date; en voici l'énumération complète :

Macrophylla, latifolia, punctata, flavescens, variegata, tricolor, foliis albo marginatis, calamistrata et *microphylla*.

Les catalogues des pépiniéristes parus depuis 1877 énumèrent la plupart des variétés cultivées à Segrez, sous des noms souvent différents, qui varient quelquefois avec chaque maison. Du reste, les uns les signalent en français, les autres en latin, quelques-uns en style macaronique. Beaucoup élèvent les variétés au rang d'espèces, tandis que d'autres abaissent les espèces parfaitement caractérisées comme par exemple, pour n'en citer qu'une, l'*E. radicans*, au rang de simples variétés.

N'ayant pas du tout l'intention de m'ériger en critique, je ne signalerai les erreurs de personne; je ferai seulement remarquer qu'ayant depuis longtemps cherché à me procurer toutes les sortes de Fusain à feuilles persistantes que je cultive en grande quantité, il m'est arrivé de recevoir la même variété sous plusieurs noms différents; chaque maison ayant souvent sa nomenclature particulière. Ainsi, pour donner une preuve assez tangible de ce que j'avance à propos de la nomenclature des variétés de Fusain du Japon, on peut, en consultant une demi-douzaine de catalogues, enrichir la collection de Segrez de quelques noms différents, ce qui ne prouve pas du tout que ce procédé puisse l'enrichir d'autant de variétés distinctes. Aux neuf noms énumérés plus haut comme variétés de l'*Evonymus japonicus*, on peut ajouter les suivants :

Foliis argenteo-variegatis, argentea elegantissima, foliis aureo-variegatis, Duc d'Anjou, latifolia marginata aurea, rotundifolia, medio pictus, elegans, sulfureus marginatus, aureo maculatus, foliis argenteis, argenteo

marginatis, aureis, aureo medio-picta, sulfureo marginatis, ovata aureo variegata, viridis, rotundifolia aurea, latifolius albo variegatus, sempervirens, sempervirens variegata; longifolius foliis argenteo variegatis, flava maculata, elegantissimus, etc.

J'arrête là cette citation que je pourrais encore beaucoup allonger, car quand il n'y a plus de règles pour nommer les plantes, que chacun donne le nom qui lui plaît aux variétés qu'il cultive, on peut augmenter à l'infini le nombre des synonymes. On remarquera que dans les deux douzaines environ de noms que je viens de citer et que j'ai extraits de cinq catalogues, qu'il n'y a que des variétés de Fusain du Japon ; on remarquera encore que chaque rédacteur de catalogue ajoute une terminaison différente à ces adjectifs ; on a ainsi des *Evonymus japonicus* et des *Evonymus japonica*, des macrophylla et des macrophyllus, des *aureo variegatis* et des *aureo variegata*, etc.

Il est bien difficile de se reconnaître au milieu de cette confusion de noms différents se rapportant à des choses identiques, et il serait vraiment à désirer, lorsque les horticulteurs se réuniront en congrès, qu'ils voulussent bien traiter cette question.

Si on cherche à établir une sorte de synonymie des variétés de Fusain, la chose n'est pas aisée ; car, comment savoir à quel nom primitif il faut rapporter les variétés qui portent cinq ou six appellations différentes ?

Cependant, en examinant bien la construction souvent vicieuse des noms énumérés plus haut, on voit de suite qu'il y en a un certain nombre qui sont évidemment des synonymes. Par exemple, l'*Evonymus sempervirens variegata* ne saurait être différent de *F. japonicus variegata*, parce que *sempervirens*, qui signifie, comme chacun sait, toujours vert, est un nom spécifique de fantaisie que quelques pépiniéristes ont appliqués au Fusain du Japon pour faire savoir aux amateurs que cet arbre était à feuilles persistantes.

On emploie aussi indistinctement les adjectifs marginé, maculé et varié (*marginata, maculata* et *variegata*), bien qu'ils aient chacun une signification différente. Marginé, veut dire bordé ; maculé, qui est marqué de taches différentes de celles du fond, et varié se dit d'une surface qui est ornée de différentes couleurs.

Si chacun de ces termes étaient exactement appliqués, on ne verrait pas, par exemple, trois noms pour une seule plante comme cela arrive pour les variétés *argenteo variegatis, foliis argenteis* et *argenteo marginata*. On arrive à regretter l'emploi des mots signifiant quelque chose, parce qu'on en fait un mauvais usage et qu'ils prêtent à la confusion ; il vaut infiniment mieux nommer les variétés avec des noms quelconques, comme *Duc d'Anjou*, qui ne sont pas susceptibles d'être mal interprétés.

En attendant le moment où la nomenclature des Fusains sera régularisée d'un commun accord, je vais signaler les noms auxquels je me suis arrêté pour les variétés que je cultive.

Louis Gorret, *horticulteur*,
(*A suivre.*) Rue du Bourbonnais, Lyon-Vaise.

Plantes de Marais

Ranunculus lingua L. Renoncule langue, vulgairement *Grande Douve*. — Parmi les Renoncules susceptibles d'intéresser les jardiniers et les amateurs, il faut placer en première ligne la Renoncule langue qui s'élève à un mètre et plus de hauteur, pousse avec exubérance et donne de larges et brillants boutons d'or. C'est une plante à recommander pour l'ornement des pièces d'eau, des bords des rivières et des endroits humides des jardins. Le seul reproche qu'on pourrait peut-être lui adresser, c'est d'être un peu envahissante.

On sait que les Renoncules en général sont des plantes vénéneuses, des poisons âcres, dont quelques espèces sont fort redoutées des animaux qui, du reste, évitent souvent de les manger. La Renoncule scélérate, plus connue sous les noms de Mort-aux-Vaches, Herbe sardonique, a, sous ce rapport, une réputation qui n'est que trop justifiée. Cependant, on doit dire que le poison des Renoncules se perd heureusement par la dessiccation, car sans cela les prés qui en sont garnis, donneraient un foin qui ne pourrait que nuire à la santé des animaux.

Les Renoncules ont reçu un assez grand nombre de noms vulgaires, parmi lesquels il est bon de signaler les plus communs tels que : Jauneau, Bouton d'or, Patte de Loup, Herbe à la tache, Grenouillette, Bassinet, Pied de poule, Pied de coq, Pied de corbin, Clair bassin, Rave de Saint-Antoine, etc.

Une autre Renoncule qui a quelques rapports avec la Renoncule langue, c'est la Renoncule flammette ou Petite Douve, Flamminette, Petite flamme, Herbe de feu. Elle tire ses noms de sa réputation parce que, dit-on, elle brûle comme la flamme. Toutes les Renoncules sont, en effet, rubéfiantes et vésicantes, et peuvent très bien, sous ce rapport, remplacer les cantharides. Ce nom de *Flammula* a également été donné à une Clématite fort jolie qui possède avec l'Herbe aux gueux (*Clematis Vitalba*) la même propriété de rubéfier la peau, propriété que mettaient autrefois à profit les mendiants de profession pour se faire des plaies afin d'exciter la pitié. Ils guérissaient ensuite ces plaies en appliquant dessus des feuilles de Bouillon blanc (Verbascum).

La *Renoncule aquatique* est également une fort jolie plante qui pourrait servir à orner les pièces d'eau et autres endroits maréca-

geux. Il faut en semer les graines au mois de mars, pour l'avoir belle toute l'année. On peut la cultiver en pot tenu immergé dans l'eau.



Ranunculus lingua *L.*
Fleurs et feuilles réduites au 1/3 de leur grandeur.



Damasonium stellatum
Réduit au 1/3 de sa grandeur.

Damasonium stellatum,—La Damasonie étoilée ou Alisma étoilé, tire son nom de la propriété qu'elle aurait, dit-on, de détruire l'effet du venin du crapaud. Les anciens tenaient le *Damasonion* en grande estime et lui accordaient des vertus merveilleuses ; malheureusement, comme pour beaucoup d'autres plantes, on ne sait pas exactement à quelle espèce il faut le rapporter. Les uns pensent que le *Damasonion* n'était autre que le Plantain d'eau, tandis que les autres l'attribuent à la Damasonie étoilée. Quoiqu'il en soit, ce qu'il y a de certain, c'est que le Plantain d'eau (*Alisma plantago*) a eu la réputation non seulement de préserver de la rage les hommes et les animaux, mais encore de guérir l'hydrophobie déclarée. C'est un remède qui n'a pas tenu tout ce qu'on en avait dit, et je crois que les inoculations de M. Pasteur seront plus efficaces.

Comme plante d'ornement le *Damasonium stellatum* n'est pas une espèce très brillante, mais elle est très curieuse à cause de la forme de son fruit. Elle aime les terrains argilo-siliceux inondés pendant

l'hiver et humides pendant l'été. On doit semer les graines en octobre et repiquer le plant en mai. Dans le Lyonnais on trouve le Damasonium dans les Dombes où il croît sur le bord des étangs.



Ranunculus aquatilis L.
Fleurs et feuilles réduites au 1/3 de leur grandeur.



Marsilea quadrifolia
Réduit à la moitié de sa grandeur.

Marsilea quadrifolia L. — Le genre Marsilea a été dédié par Linné à Louis-Ferdinand Marsigli, naturaliste italien, qui vivait à la fin du XVII[e] siècle. La seule et unique espèce française qui le compose est assez rarement cultivée si ce n'est par les botanistes amateurs qui la plantent quelquefois dans leur pièce d'eau. Les organes floraux qui offrent beaucoup d'intérêt au savant, laissant absolument indifférents les jardiniers, car ils sont de la couleur des feuilles et restent cachés sous l'eau. Malgré cela, une belle potée de Marsilée, mise au fond d'un bassin ou plantée dans un lac, ne tarde pas à couvrir une partie de leur surface d'une masse de petites feuilles flottantes, qui sont charmantes et récréent la vue. C'est du reste une plante très robuste qui ne craint pas les eaux profondes, bien qu'elle puisse croître également dans les endroits constamment humides.

Le *Marsilea quadrifolia* appartient à la famille des Rhysocarpées (c'est-à-dire des plantes dont la fructification est située près des racines), sous-famille des Marsilacées. TH. G.

Les Marronniers de la place Bellecour.

Rapport constatant les résultats obtenus sur ces arbres par les traitements qui leur ont été appliqués en 1884 et 1885.

En 1883, l'Administration municipale de la Ville de Lyon avait nommé une Commission chargée d'étudier les causes de dépérissement des marronniers de la place Bellecour, dépérissement caractérisé d'une manière fort nette par une végétation appauvrie et la chute habituellement prématurée de leurs feuilles. Cette Commission, composée d'horticulteurs, devait également indiquer à l'Administration le remède à appliquer à ces marronniers pour leur rendre une vigueur normale.

La Commission susdite, après examen, a émis l'opinion que la faible végétation des marronniers et la chute hâtive de leurs feuilles étaient dues à l'épuisement du sol et proposa comme remède « d'enlever autour des racines des marronniers souffreteux une partie du sol épuisé et d'en rapporter d'autre plus fertile. » A la suite de cette décision de la Commission nommée par l'Administration municipale, M. J. Métral, horticulteur-pépiniériste aux Charpennes-Villeurbanne, entreprit de démontrer que les marronniers de Bellecour étaient surtout languissants à cause de la sécheresse presque permanente du sol où ils sont plantés. Il publia pour étayer son opinion et chercher à la faire prévaloir une assez longue note qui parut dans le n° 16 du *Lyon-horticole*, année 1883. Cette note fut communiquée par son auteur à toutes les personnes qui s'intéressaient à la question. Comme conclusion de son étude, M. Métral proposait d'établir à Bellecour, dans le voisinage des marronniers, un système de canalisation destiné à apporter aux arbres, en temps opportun, au moyen de drains, l'eau et les engrais liquides qui leur manquent.

Il faut croire que le projet présenté par M. Métral fut reconnu sérieux, puisque un peu plus tard, dans sa séance extraordinaire du 13 octobre 1883, le Conseil municipal de Lyon prit les délibérations suivantes :

« Art. 1er. — Afin d'obtenir l'amélioration des marronniers de la place Bellecour, il y aura lieu de se conformer aux prescriptions suivantes :

1° Il sera pratiqué autour de l'arbre, à 1 mètre 50 centimètres du tronc, une tranchée de un mètre carré ;

2° La terre provenant de ces tranchées sera dépouillée des pierres et briquaillons qui pourraient s'y trouver ;

3° Cette terre, après avoir été mélangée de fumier de litière, moitié cheval, moitié vache, sera replacée dans les endroits d'où elle a été extraite ;

4° Avant de combler la tranchée, on devra avec des pioches dégarnir les racines de l'arbre à environ 20 centimètres, et on relèvera la terre que ce piquage aura produite, afin qu'elle soit mélangée de fumier. Ce travail devra être fait avec précaution ;

5° Il sera fait, en même temps, application du procédé Métral à tous les arbres qui auront été travaillés ; ce système de drainage et d'arrosement sera efficace pour rendre aux marronniers leur végétation normale. »

Les autres articles de cette délibération ont trait à l'exécution des prescriptions sus-énoncées et au vote d'une somme de 6,000 fr. pour subvenir aux frais occasionnés par ces travaux.

La délibération du Conseil municipal de Lyon fut mise en partie à exécution, jusqu'à concurrence de l'emploi de la somme votée, dans le cours de l'année 1884.

Deux étés relativement secs ayant passé depuis que les travaux plus haut mentionnés ont été exécutés, il devenait possible de constater les résultats qu'ils ont produits sur la végétation des marronniers.

A cet effet M. Métral, par une lettre en date du 15 septembre dernier, demandait à M. le Président de l'Association horticole lyonnaise, la nomination d'une Commission chargée de faire cette constatation. Cette Commis-

sion qui fut ainsi composée : MM. Liabaud, Deville jeune, Jussaud aîné, Jacquier fils, Francisque Morel et Viviand-Morel se réunit le 27 septembre 1885 et fonctionna immédiatement.

M. Métral montra à la Commission, plan en main, les arbres qui avaient été traités par l'administration et expliqua comment la modicité de la somme votée ne permit pas d'exécuter les travaux autour de tous les marronniers. Ceci dit, la Commission se trouvait en présence :

1° De marronniers non traités ;

2° De marronniers traités tel qu'il est indiqué dans la délibération du Conseil municipal ;

3° De marronniers auxquels on a seulement appliqué le système Métral ;

4° De marronniers auxquels on a seulement changé la terre.

Après avoir attentivement examiné les arbres de la place Bellecour, traités un non, la Commission a formulé les appréciations suivantes :

1° Les marronniers non traités avaient leurs feuilles presque sèches et avaient donné à la suite des pluies d'automne de *nouvelles pousses*. Il faut excepter toutefois de cette note tous les marronniers plantés dans le gazon du square qui reçoivent leur part des arrosements donnés au gazon et aux massifs. Aucun de ces marronniers n'avait les feuilles sèches, aucun n'a repoussé à l'automne ;

2° Les marronniers traités exactement comme il est indiqué dans la délibération du Conseil municipal avaient pour la plupart leurs feuilles vertes ; aucun n'a donné de nouvelles pousses à la suite des pluies d'automne ;

3° Quelques marronniers auxquels on a seulement appliqué le système Métral sans changer la terrre avaient leurs feuilles vertes ; aucun n'a donné de nouvelles pousses à l'automne ;

4° Les marronniers auxquels on a seulement changé la terre sans leur appliquer l'arrosage au moyen des drains avaient leurs feuilles presque sèches et un grand nombre avaient développé de nouvelles pousses.

Et comme conclusion il paraît ressortir assez nettement de ces observations que le système d'arrosage au moyen de drains a donné d'excellents résultats, et qu'au contraire la seule substitution à l'ancien sol qui entourait les racines des marronniers du sol nouveau plus fertile n'a pas répondu aux espérances qu'elle avait fait concevoir.

La Commission,

DEVILLE jeune, VIVIAND-MOREL, F. MOREL, C. JACQUIER fils, LIABAUD, JUSSAUD.

Cannas de semis.

Visite spéciale faite le 25 août 1885, au nom de l'Association horticole lyonnaise, chez M. Crozy, horticulteur à Lyon, par MM. Liabaud, Hoste, Duraud, Charton et Jules Chrétien.

L'histoire du Canna est trop connue pour que nous venions vous en donner tous les détails.

Ce que nous tenons à faire ressortir de notre visite, ce sont les améliorations progressives que nous remarquons chez notre collègue Crozy depuis longtemps.

Depuis plus de trente ans, le Canna est apprécié comme plante de premier ordre pour l'ornement des parcs et jardins. Les squares de toutes les villes de France et même de l'étranger en font un grand usage. La richesse de son feuillage variant d'un beau vert jusqu'au pourpre noir foncé l'a fait rechercher du monde horticole. Cette plante s'élevant de 1 à trois mètres de hauteur, peut se grouper en massif aussi bien qu'en plantes isolées. Elle est pevenue indispensable à tout amateur et horticulteur s'occupant de décoration. On est même arrivé aujourd'hui à en faire une plante pour l'approvisionnement des marchés.

C'est principalement à ce point de vue que nous vous prions de bien vouloir fixer votre attention, car jusqu'alors les Cannas n'avaient été considérés que comme plantes à feuillage. Mais, grâce au savoir et aux soins persévérants de M. P. Crozy fils, les choses ont complètement changé, d'une plante à feuillage nous avons une plante florale, mérite incontestable de plus à ajouter aux qualités anciennes des Cannas.

Dans notre visite, M. Crozy nous a montré toutes les gradations de changements successifs qu'il a obtenus depuis plusieurs années : amélioration de la forme des fleurs, variations de coloris nombreux, multiplicité des rameaux floraux, sans oublier la richesse du feuillage qui doit être une des premières conditions à observer chez un Canna.

Nous vous donnons ci-dessous le nom des quelques variétés en fleurs lors de notre visite ; toutes ces variétés sont au commerce avec beaucoup d'autres que nous n'avons pu juger. Huit à dix plantes de semis ont été choisies pour l'année 1886 ; M. Crozy en fera la description sur son prochain catalogue et en annoncera la vente pour cet hiver.

En raison des progrès successifs réalisés par M. J. Crozy fils, habile et persévérant semeur de ce beau genre,

La Commission propose à l'Association de lui décerner une médaille d'or.

Noms des principaux Cannas en fleur au 28 août 1885.

Geoffroy de Saint-Hilaire.	J. Cordioux.
Commandant Rivière.	Le Florifère.
Madame Gaubet.	Mont-d'Or.
Antonin Crozy.	J. Liabaud.
Couzançat,	Safrano.
Viviand-Morel.	L. Lapeute.
Emile Guichard.	Pelletier.
Epis d'or.	Le Bébé.
Crozy père.	Adolphe Weick.
Joseph Métral.	Clément.
Sénateur Millaud.	Auguste Flamard
Le Capricieux.	Abel Carrière.
Pictata.	

Le Rapporteur : J. Chrétien.

CATALOGUES

Wiliam Paul et Son, horticulteur-rosiéristes à Waltham Cross, Herts (Augleterre). — Catalogue illustré des roses cultivées dans l'établissement. Ce catalogue dont la rédaction ne laisse rien à désirer, contient l'énumération et la description des plus belles variétés cultivées dans les jardins. Chaque variété est rapportée à la série à laquelle elle appartient.

François Pittet, horticulteur à Lausanne (Suisse). — Catalogue des espèces et variétés d'ognons, bulbes, griffes, tubercules de plantes à fleurs, et plantes vivaces de pleine terre, arbres et arbustes d'ornement, Conifères, etc. Ce catalogue énumère une fort belle collection de plantes alpines, ainsi que plusieurs autres collections très complètes.

Soupert et Notting, cultivateurs de Rosiers, à Luxembourg (Grand Duché). — Catalogue de Rosiers contenant de nombreuses illustrations. Collection très complète comprenant les plus belles roses des cultures, classées et décrites suivant leurs sections naturelles, telles que Provins, Bengale, Ile-Bourbon, Hybrides remontants, thés, hybrides de thés, Noisettes, etc.

Le Gérant : **V. VIVIAND-MOREL.**

Lyon. — Imp. du Salut Public. — Bellon, r. de la République, 33

CHRONIQUE

Concours de Chrysanthèmes. — Qu'aurais-tu dit, ô Gœthe! illustre auteur de Faust et de Verther, toi qui a si bien exposé et développé la théorie des métamorphoses, si tu avais pu voir, dimanche dernier, les transformations innombrables que nos jardiniers ont fait subir aux fleurs de chrysanthèmes? Tu aurais sans doute demandé à mes confrères :

— Mais, mes amis, où sont les variétés de ma jeunesse?

Elles sont allées, mon vieux poète, rejoindre les vieilles lunes de l'escholier Villon. Les petits «*pompons*» sont partis, chassés par les « *Japonaises* », aux folles et longues ligules, ou les *incurved Chrysanthemum* des fils de la vieille Albion. Adieu les vieilles fleurs du temps jadis.

Donc, samedi et dimanche, 14 et 15 novembre, il y avait, — pour la première fois à Lyon, — un concours de chrysanthèmes présentés en fleurs coupées. Le susdit concours se tenait dans la salle des Réunions industrielles, au Palais-du-Commerce.

Les concurrents étaient au nombre de quinze; les concours de six. Plus de deux mille bouteilles prêtaient l'appui de leurs goulots à d'innombrables variétés de ce beau genre que mon concierge qualifie de fleurs de « semitière ».

Je ne veux pas vous faire l'histoire du genre Chrysanthème, actuellement et avec raison, — ce qui est rare, — fort à la mode un peu partout. L'histoire d'une fleur est toujours obscure. Je vous dirai seulement qu'il y a cent ans, il était à peine connu, qu'il resta longtemps dans l'oubli, que les braves gens l'appelèrent *Renonculier* et que les académiciens jugèrent à propos de décider qu'il aurait le genre masculin. *Chrysanthème* veut dire *fleur d'or*, même pour ceux qui ne connaissent pas le grec, il était naturel

de dire « une fleur d'or », c'est-à-dire une chrysanthème. Eh bien! non, c'est le contraire qui a prévalu. Boileau appelle un chat un chat et Rollet un fripon. Eh bien, moi qui ne suis pas Boileau, je dis que le premier qui a eu l'idée de dire « un chrysanthème » est un imbécile. Il y avait longtemps que je voulais lui dire son fait, à ce grammairien. Passons.

Les fleurs de chrysanthème, que les botanistes nomment des capitules ou des calathides, sont formées par la réunion de fleurons et de demi-fleurons. Les demi-fleurons occupent dans l'espèce sauvage la circonférence et les fleurons le centre. A l'état primitif, le genre chrysanthème ressemble à la grande Marguerite de nos prés. Mais la culture et l'hybridité aidant, tout cela est changé, et fleurons et demi-fleurons se livrent à une transformation extraordinaire, incroyable, dévergondée, insensée. Les botanistes appellent les résultats de ces métamorphoses des monstres; c'est le terme consacré. Monstres, c'est possible; dans tous les cas, ce sont des monstres agréables à voir. Les jardiniers, qui aiment l'ordre, classent les chrysanthèmes dans plusieurs sections, cinq, je crois, en attendant mieux.

Il y a d'abord les *pompons* dont les fleurs sont caractérisées par leur petite dimension; elles ne doivent pas dépasser 3 centimètres de diamètre et être symétriques. Les fleurs ont-elles, avec la symétrie convenable, plus de 3 centimètres de diamètre, les *pompons* deviennent des *chinois*. Avec les *aréoliformes*, les chrysanthèmes nous montrent un ou plusieurs rangs extérieurs de fleurs *ligulées* et une partie des fleurons du centre beaucoup plus longs que les fleurons jaunes. Les *tubuliflores* sont caractérisés par des capitules dont les fleurons du centre sont tubuleux et plus longs que les ligules de la circonférence. Les *Ch. japonais* sont, dit-on, des hybrides des autres sections, à préfloraison tordue ou en spirale, à longues ligules, à fleurons longs et tubulés, portés sur des pédoncules généralement longs et grêles. Il faut dire, du reste, qu'on rencontre des intermédiaires entre tous les types que je viens d'énoncer et qu'une classification nouvelle s'impose à bref délai.

J'avais pris de nombreuses notes et j'espérais pouvoir citer les plus belles sortes exposées par chaque concourrant; mais réflexion faite, je renonce à ma première idée, car je serais obligé de répéter trop souvent les mêmes variétés, ou bien si je ne les répétais pas, d'être injuste envers quelques exposants.

Parmi les concourrants étrangers à Lyon, je signalerai en première ligne M. de Reydellet, de Valence, le semeur émérite auquel nous devons tant de belles variétés, qui nous a montré ses gains nouveaux et anciens. Quatre exposants avaient envoyés de Châlon-

sur-Saône de fort belles collections : c'était d'abord celles de MM. Abel Myard, amateur, et de M. Guénard fils, horticulteur, dont le choix des variétés fait honneur aux connaissances de ces messieurs ; leurs collections étaient présentées hors concours. Puis venaient celles de MM. Mercier père et fils, et Degressy, beaucoup plus nombreuses et renfermant les plus belles sortes de chaque section.

M. Hoste, horticulteur à Monplaisir, et M. Rozain-Boucharlat, horticulteur à Cuire-lès-Lyon. prenaient part à quatre ou cinq concours, avec un choix de variété de toute beauté. Bien belles aussi étaient les collections de MM. Comte, horticulteur à Vaise, et Combet-Cordier, horticulteur place Bellecour. MM. Valette, amateur, à Chaponost ; Emile Genin, Descolle, à Charette ; Verne, à Tassin ; Villard, à Ecully, ainsi que Mme Rampont, avaient aussi exposé de bien belles variétés. On trouvera, du reste, plus loin la liste des lauréats.

—

Bouturage des Pelargoniums à grandes fleurs. — Tel qui cherche la petite bête, ne parvient pas toujours à la trouver ; en revanche, on la rencontre quelquefois sans la chercher. Autrefois, quand je cultivais les Pelargoniums à grandes fleurs, je prenais un soin tout particulier des boutures de ce beau genre, et j'en manquais un certain nombre, ce qui était assez désagréable, étant donné que c'était toujours les variétés rares qui « fondaient ». Vous savez s'il a fait chaud cette année, chaud et sec ; eh bien ! en juillet, contre un mur, en plein soleil, j'ai planté une douzaine de boutures des Pelargoniums en question, et pas une n'a manqué. J'étais presque vexé de cette réussite. Pensez donc, avoir pendant dix ans soigné, ombré, bassiné, dorloté des boutures pour arriver plus tard à apprendre que bassinage, ombrage et dorlotage constituaient non pas des soins superflus, mais des tracasseries désagréables aux plantes en question ; cela n'a rien de particulièrement flatteur, au contraire.

Il ressort très clairement de mon essai que les boutures de Pelargonium à grandes fleurs ne craignent nullement le grand soleil ni la sécheresse.

—

Semis de Noisettes. — M. Pelletier père, horticulteur à Villeurbanne, a présenté sur le bureau de l'Association horticole lyonnaise, quatorze variétés de noisettes issues de la *Noisette impériale de Trébizonde.* Sur cent noisettes de Trébizonde semées en 1878, les neuf dixièmes environ ont levé l'année suivante ; les quatorze présentées fructifiaient pour la première fois. De cette expérience, on peut déjà conclure qu'il faut au moins six ou sept ans à un noisetier de semis pour fructifier. On sait que la noisette de Trébi-

zonde est la plus belle des variétés à fruits globuleux ; elle mesure 25 millimètres dans son plus grand diamètre, et 25 millimètres de hauteur. Sa cupule, qui est frangée, laciniée et dentée, est très développée.

Veut-on savoir maintenant quels sont les caractères des semis de cette variété hors ligne ? La connaissance de ces caractères n'est pas faite pour encourager les semeurs, car aucune des variétés présentées ne vaut le type, et celles qui en approchent le plus sous le rapport de la grosseur sont loin de pouvoir lui être comparées. Du reste, on observe des variations dans ce semis qui portent non-seulement sur la grosseur du fruit, mais sur sa forme, ainsi que sur celle de la cupule.

—

Rose thé La Neige. — Voici une variété de rose qui fera sensation. Très double et s'épanouissant bien, très grande et cependant très gracieuse, d'une forme incomparable et d'un coloris blanc pur. A demi penchée sur son pédoncule flexible, elle montre ses longs pétales concaves qu'elle étale largement, laissant entre chacun d'eux un espace où la lumière se joue en les éclairant de reflets mats. Niphetos est surpassé.

Dans quelques années « La Neige » sera dans tous les jardins, éclipsant les plus belles roses blanches.

Cette rose a été obtenue de semis par M. le chevalier Pierre Perny, pianiste-compositeur, propriétaire de la villa « Champs des Roses », dans le département des Alpes-Maritimes, et présentée sur le bureau de l'Association horticole lyonnaise par M. Joseph Pernet fils-Ducher, rosiériste, chemin des Quatre-Maisons, à Lyon-Guillotière. Jugée par des connaisseurs, elle a emporté, haut la main, un certificat de première classe. Les fleurs jugées se sont épanouies dans les Alpes-Maritimes. M. Pernet fils a bien voulu me confier les fleurs de cette rose pour en faire la description que voici :

Arbuste..... Feuilles variables de forme..., les supérieures voisines des fleurs à trois folioles brillantes, ovales-lancéolées, à stipules *ciliées* (comme celles des *R. multiflora* et *polyantha*) rouges lie de vin, calice d'un vert brillant, à sépales très étroits, garnis de poils glanduleux. Boutons avant l'épanouissement de la fleur franchement ovoïdes, légèrement terminés en col au sommet. Corolle épanouie mesurant jusqu'à 12 centimètres de diamètre, à pétales nombreux, arrondis, s'atténuant en coin à la base, blanc pur, distant les uns des autres, ne se renversant pas, mais s'étalant franchement en forme de coupe.

Je ne puis rien dire de plus de cette rose, si ce n'est qu'elle est peu odorante et qu'elle appartient peut-être à une autre série que celles de « thés ».

Informations. — Chacun a pu voir, à Lyon, où il a été montré par curiosité, un chêne monstre qui avait été extrait du lit du Rhône ; ce vénérable représentant du genre Quercus, ce géant des chênes, comme le nomme l'impressario qui le promène par le monde, a un concurrent sérieux au jardin botanique de Berne. Ce concurrent, qui mesure 6 mètres 50 de diamètre, a été découvert dans les alluvions du canal de de la Zilh, près du petit village de Scheuren, dans le canton de Berne (Suisse).

— « Le plomb des arbres fruitiers », tel est le nom donné par M. Prilleux à une maladie des arbres fruitiers. Daus cette maladie le feuillage est caractérisé par une teinte toute particulière, glauque, avec un reflet métallique qui a pu être très naturellement comparée à celle du plomb. Elle atteint particulièrement les arbres à noyaux. M. Prilleux n'indique aucun remède à cette maladie et ne précise aucune des conditions qui favorisent sa production. Il se borne à examiner l'état anatomique des organes atteints.

— Voici le procédé que propose M. Muehlberg pour détruire le puceron lanigère :

« On prend 30 grammes de tabac que l'on mélange avec 50 grammes d'alcool amylique et 2 décilitres d'esprit de vin ; on laisse infuser pendant quelque temps et ensuite on ajoute 40 grammes de savon mou, puis de l'eau de pluie jusqu'à concurrence d'un litre. »

V. V.-M.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

Procès-verbal de la séance du 6 octobre 1885, tenue dans la salle des réunions industrielles, Palais du commerce, à Lyon.

Présidence de M. J. Chrétien, Vice-Président.

La séance est ouverte à 2 heures 1/4.

Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté sans observations.

Correspondance. — Lettre de M. Boucharlat aîné, offrant de payer la différence pour transformer en une médaille d'or la médaille de vermeil votée en assemblée générale pour récompenser la plus belle collection de 200 variétés de Chrysanthèmes portés au programme du concours. Le programme étant publié, l'assemblée remercie M. Boucharlat de son offre et regrette de ne pouvoir l'accepter.

Lettre de M. Métral (Joseph), horticulteur à Villeurbanne, demandant la nomination d'une Commission chargée d'apprécier les résultats donnés par l'application des drains aux Marronniers de la place Bellecour. Droit a été fait à cette demande ; ont été nommés : MM. Liabaud, Jussaud aîné, Deville jeune, Morel (Francisque), Cl. Jacquier fils et Viviand-Morel.

Circulaire de M. le Ministre de l'instruction publique, des Beaux-Arts et des cultes accompagnant l'envoi du *Programme des Sociétés savantes en* 1886. Ce programme est divisé en cinq sections : 1° section d'histoire et de philologie ; 2° archéologie ; 3° sciences économiques et sociales ; 4° sciences

mathématiques, physiques, chimiques et météorologiques ; 5° sciences naturelles et sciences géographiques. Dans cette dernière section, les questions suivantes intéressent l'horticulture :

Etude des phénomènes périodiques de la végétation, dates du bourgeonnement, de la floraison et de la maturité; coïncidence de ces époques avec celles de l'apparition des principales espèces d'insectes nuisibles à l'agriculture.

Influence des plantations d'Eucalyptus au point de vue de l'assainissement des terres marécageuses ; utilisation de ces arbres.

Comparaison de la flore de nos départements méridionaux avec la flore algérienne.

Etude des arbres à quinquina, à caoutchouc et à gutta-percha; quelles sont les conditions propres à leur culture? De leur introduction dans nos colonies.

Etudier l'influence de la chaîne des Cévennes dans les limites apportées à la propagation vers le Nord des espèces végétales et animales de la région méditerranéenne.

M. Chrétien dépose sur le bureau et donne lecture du rapport de la Commission chargée d'examiner les cultures et les nouvelles variétés de Cannas de M. Crozy.

Ce rapport, concluant à accorder à M. Crozy une médaille d'or, les conclusions, mises aux voix, sont adoptées, ainsi que l'insertion du rapport dans le *Lyon-Horticole.*

Publications. — M. Viviand-Morel dépouille la correspondance imprimée et appelle l'attention de la Compagnie sur les Revues contenant des articles intéressant l'horticulture de notre région.

Présentations. — Il est donné lecture de 5 candidatures, sur lesquelles, conformément au règlement, il sera statué à la prochaine réunion.

Admissions. — Sont admis à l'unanimité et sans protestation, membres de notre Association, les candidats présentés à la dernière réunion. Ce sont :

MM. Rosier (François), propriétaire, 23, montée Rey, Croix-Rousse-Lyon, présenté par MM. Cl. Jacquier et Viviand-Morel.

Lerte, maître-serrurier à Sainte-Foy-lès-Lyon, présenté par MM. Jussaud et Desroches.

Charmond (Jules), horticulteur-pépiniériste, cultivateur de plants américains, à Saint-Clément-les-Mâcon (Saône-et-Loire), présenté par MM. Roux et Viviand-Morel.

Gagnin, jardinier-chef à l'école de Cluny (Saône-et-Loire, présenté par MM. Roux et Viviand-Morel.

Durand, pharmacien à Tassin-la-Demi-Lune, présenté par MM Jouteur fils aîné et Ponnet.

Billard (André), 59, grande rue du Rhône, Lyon, présenté par MM. Jules Chrétien et Siraud.

Condamin (Claude), horticulteur à Mornant (Rhône), présenté psr MM. Molin et Joanny Brenier.

Gaillat, marchand de graines, 11, grande rue de la Croix-Rousse, présenté par MM. Molin et Didier-Michel.

Faure, jardinier chez M. de la Bastie, au château de Belvey, par Pont-d'Ain, présenté par MM. Ponsard et J. Jacquier.

Jamain, jardinier chez M. Galetier, à Tassin (Rhône), présenté par MM. Rivoire et F. Morel.

Examen des apports. — Sont déposés sur le bureau :

Par M. Champalle, jardinier chez M. Besson, à La Pape, cinq beaux et forts pieds de Begonias bulbeux, ainsi que des fleurs coupées ; ces fleurs sont très grandes, d'un joli coloris, et les plantes ont un port bien érigé.

Par M. Chaninet, horticulteur à Saint-Priest : 1° six variétés de Dahlias de semis ; 2° plusieurs Poires de semis issues du beurré Clairjeau, fruit très beau et plus renflé que le B. Clairjeau.

Par M. Villard, jardinier chez M. Vachon, à Ecully : 1° un pot et des tiges coupées de la *Fraise Belle améliorée ;* 2° un beau et fort pied d'Epinard lent à monter, d'un grand développement, ayant plus de 40 centimètres de diamètre ; 3° un pot de Begonia Louis Van-Houtte et Caroline Schmitt ; ces deux variétés, placées et cultivées dans le même pot, ont pris une bonne dimension et sont bien fleuries.

Par M. Verne, jardinier chez M. Godinot, à Tassin : 1° des tubercules de Patates rouges et blanches ; 2° des racines de Chervis ; 3° des tiges de Fraises des Quatre-Saisons.

Par M. Rozain-Boucharlat, horticulteur à Cuire-lès-Lyon, une collection de Chrysanthèmes bien variés, telles que : Pynaërt, l'Africaine, Fleur d'été, J.-H. Lang, Bouquet Estival, Roi des précoces, Lackmé, Madame Blanche, Mandarin et une de semis à fleurs blanches.

Par M. Crozy, horticulteur, grande rue de la Guillotière, 207, Lyon, plusieurs variétés de *Dahlia gracilis* de semis.

Par M. Chardon, jardinier chez M. Clayette, 33, rue de l'Enfance, Lyon, trois pieds de Céleri turc à grosses côtes et un remarquable échantillon comme développement de Cardon Puvis inerme.

Par M. Bellin, jardinier chez M. Rozier, montée Rey, 23, Lyon, un pied de *Cypripedium insigne* (variété).

Par M. Messa. horticulteur à Rillieux (Ain), une très jolie collection de Pensées anglaises à très grandes fleurs, bien variées comme coloris.

Par M. Boucharlat jeune, cinq Véroniques de semis dont une d'autre provenance ; deux sont à feuilles panachées et à fleurs rouges disposées en panicules, et une V. Hendersonii à fleurs blanches.

Par M. Liabaud, montée de la Boucle, 4, Lyon-Croix-Rousse : 1° un pied de *Crassula stachyura*, plante trapue, feuilles courtes obtuses, opposées, cendrées ; inflorescence axillaire formant, comme son nom l'indique, un long épi fleuri ; fleur rose pâle, bouton carmin ; 2° *Crassulu gracilis*, fleur pourpre foncé, plante naine ; 3° un pied en fleurs de *Grevillea Pressei ;* 4° un pot du remarquable *Begonia Gogoensis* à feuilles peltées comme les *Nelombium ;* 5° *Nephrodium Rodigasianum*, et 6° *Dracœna Goldiœana.*

Par M. Morel fils, rue du Souvenir, Lyon-Vaise : 1° un pied en pot de *Yucca glaucescens variegata*, variété très régulièrement panachée de jaune, d'un bel effet, aussi rustique que les *Yucca gloriosa*, etc.; 2° un pied en pleine floraison de *Spirœa Bumalda*, variété qui est en fleur depuis juin jusqu'aux gelées, fleurs disposées en ombelle, d'un beau rose vif, excellente plante pour massifs et bordures de massif d'arbustes ; 3° un rameau d'*Ampelopsis....* variété à feuilles panachées se couvrant dès l'automne de fruits d'un bleu turquoise ; très bonne acquisition pour garnir les tonnelles et les murs.

Par M. Bernaix, rosiériste, cours Lafayette, 63, Villeurbanne, des pieds de *Rosa polyantha* de semis. A propos de cette présentation, M. Viviand-Morel fait ressortir les avantages que présente cette espèce pour la multiplication du Rosier. Les sujets déposés sur le bureau, qui sont bien développés, sont des semis de 1884. Contrairement aux autres espèces employées pour la greffe, les graines de celle-ci lèvent la même année et on peut même, quelque temps après les semis, greffer à œil dormant les sujets qui devienent forts et vigoureux. Comme il produit beaucoup de chevelu, ce sera un bon sujet pour la culture des rosiers en pots.

Le *Rosa polyantha* présente un mode de multiplication à étudier, et comme les expériences qui ont été faites n'ont donné jusqu'ici que de bons résultats, il y a donc lieu de les continuer, afin de les faire admettre au plus tôt dans le domaine de la pratique horticole.

Pour juger tous ces apports, il est nommé deux Commissions composées de MM. L. Lille, Boucharlat jeune, Deville, Pelletier et Gorret pour les apports de la culture maraîchère et fruitière ; de MM. Pitaval, Cousançat, Jussaud, Musset, Hoste, pour les apports de la culture florale.

Ces Commissions, après un sérieux examen, proposent d'accorder :

Une prime de 3e classe à M. Chardon, pour ses Céleris et Cardons.
— 3e » à M. Villard, pour ses Epinards et Fraises.
— 3e » à M. Villard, pour ses Bégonias.
— 3e » à M. Guerry, pour ses Patates et Fraises.
— 3e » à M. Guerry, pour ses racines de Chervis.
— 2e » à M. Champalle, pour ses Bégonias de semis.
— 1re » à M. Boucharlat jeune, pour ses Véroniques à feuilles panachées et à fleurs rouges.
— 2e » à M. Messa, pour ses Pensées.
— 3e » à M. Bellin, pour son Cypripedium insigne.
— 2e » à M. Crozy, pour ses Dahlias gracilis de semis.
— 2e » à M. Morel fils, pour l'ensemble de son apport.
— 2e » à M. Liabaud, pour ses deux Crassula.
— 1re » à M. Liabaud, pour le reste de son apport.
— 2e » à M. Rozain, pour ses Chrysanthèmes et plus particulièrement pour sa variété à fleurs blanches de semis.

Pour les autres apports, les Commissions demandent l'inscription au procès-verbal.

Toutes ces propositions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

L'assemblée procède ensuite à la nomination du jury pour le concours de Chrysanthèmes des 14 et 15 novembre.

Sont nommés : MM. J. Chrétien, Comte, Jussaud, Belisse, Girard, Lassonnerie aîné, Boucharlat aîné, Lassonerie jeune et Charles Laroche.

Renouvellement de la partie sortante du Conseil d'administration.

Sont nommés : M. Therry, M. le Dr Ponet, M. Rochet, M. Musset, M. Pitaval, M. Labruyère.

Sur la proposition de M. Pitaval, l'assemblée décide d'adresser à notre Président, M. Dutailly, une lettre de félicitations d'avoir été réélu député de la Haute-Marne.

M. le Secrétaire général est prié de faire parvenir à M. Dutailly la décision de la réunion.

Vu l'heure avancée, la suite de l'ordre du jour est renvoyée à la prochaine séance.

La séance est levée à 4 heures un quart. *Le Secrétaire-Adjoint*, J. NICOLAS.

Concours de Chrysanthèmes

Tenu les Samedi 14 et Dimanche 15 Novembre 1885 par l'Association Horticole Lyonnaise, Salle des Réunions industrielles, Palais du Commerce.

Membres du Jury : MM. B. COMTE, N. BELISSE, J. CHRÉTIEN, JUSSAUD, LASSONNERIE Frères, LAROCHE et GIRARD.

Président, M. COMTE, — *Secrétaire*, M. GIRARD.

Premier Concours. — **Pour une ou plusieurs variétés obtenues par l'exposant et n'étant pas dans le commerce.**

Grande médaille d'argent, M. Rozain-Boucharlat, horticulteur à Cuire-lès-Lyon. — Méd. d'argent, M. de Reydellet, à Valence.

Deuxième Concours.— **Collection des 25 plus belles variétés obtenues et mises au commerce par l'exposant.**

Médaille d'argent, M. de Reydellet.

Troisième Concours. — **Pour la plus belle collection de 200 variétés comprenant tous les genres.**

Médailles de vermeil (*ex-æquo*), M. Hoste, horticulteur à Monplaisir-lès-Lyon, et Rozain-Boucharlat. — Grande Méd. d'argent MM. Mercier père et fils, horticulteurs à Chalon-sur-Saône. — Méd. d'argent, M. Degressy, horticulteur à Chalon. — Hors concours, M. Valette, amateur à Chaponost (Rhône).

Quatrième Concours. — **Pour la plus belle collection en 100 variétés comprenant tous les genres.**

Grandes Médailles d'argent (*ex-æquo*), MM. Hoste et Rozain-Boucharlat. — Méd. d'argent (*ex-æquo*), M. Combet-Cordier, fleuriste, place Bellecour, à Lyon, et M. Descolle, jardinier chez M. le comte de Chardonnet, à Charette (Isère). — Hors concours : MM. de Reydellet, de Valence, Guénard fils, horticulteur, à Chalon-sur-Saône ; Abel Myard, amateur à Chalon, et B. Comte, horticulteur à Lyon-Vaise.

Cinquième Concours. — **Pour la plus belle collection de 50 variétés de la série Japonaise.**

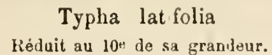
Grande Médaille d'argent ((*ex-æquo*), MM. Hoste et Rozain-Boucharlat. — Méd. d'argent, MM. Mercier père et fils. — Méd. de bronze (*ex-æquo*), MM. P. Degressy, Villard et Verne.

Sixième Concours. — **Pour les 25 plus belles variétés.**

Médaille d'argent, M. Hoste. — Méd. de bronze, MM. Rozain-Boucharlat, Emile Genin et Madame Rampont.







Typha lat folia
Réduit au 10e de sa grandeur.

Valeriana dioïca
Réduit au 1/3 de sa grandeur

Plantes de Marais

Typha latifolia (Massette à larges feuilles). — Noms vulgaires : Masse-d'eau, Chandelle-d'eau, Masse-au-bedeau, Roseau-des-étangs, Roseau-de-la-Passion, Lambourdeau.

Le genre *Typha* est répandu dans toute l'Europe, où il croît dans les étangs, les fossés aquatiques, les marais et les bords des

ruisseaux. On l'a signalé en Suisse, en Autriche, en Russie, en Grèce, en Espagne, en Portugal, en France, etc. On en compte un certain nombre d'espèces quelquefois très voisines ; parmi les plus répandues, on peut citer les suivantes : *T. latifolia, angustifolia, minima, angustata, stenophylla, Laxmani, glauca, etc.* Le *Typha latifolia*, ci-contre représenté, est une plante très utile qui peut servir à orner les pièces d'eau. Sa racine (rhizome) sert de nourriture aux kalmoucks ; elle contient une substance féculente qui devient rose au contact de l'air. En Europe, on mange en salade, dans quelques pays, les racines et les jeunes pousses confites au vinaigre. On fait, avec des feuilles, des couvertures pour les petits bâtiments ruraux ; on en fait aussi des nattes, des paillassons ; on en rembourre les chaises, calfeutre les bateaux, les tonneaux ; les jardiniers en attachent quelquefois les greffes. On a fait des chapeaux avec le duvet qui accompagne les graines ; le même duvet peut remplacer le coton dans la brûlure, et le pollen, qui est très abondant, remplace souvent la poudre de lycopode.



Caltha palustris fl. pleno.
Sommité réduite au 1/3 de sa grandeur.



Hydrocotyle vulgaris
Réduit à la moitié de sa grandeur.

Comme nous l'avons dit, quelques touffes de Typha font un bel effet dans une pièce d'eau, mais il importe de ne pas lui laisser envahir toute la place en le plantant dans un vieux tonneau ou autre ustensile qui mette obstacle au développement des stolons.

Valeriana dioïca (Valériane dioïque). — Les Valérianes, surtout la Valériane officinale, sont des plantes bien connues à cause de leurs propriétés médicinales. On sait, en effet, que les racines de cette plante constituent un remède très efficace dans presque toutes les maladies nerveuses ; c'est un antispasmodique énergique, qui a donné d'excellents résultats dans le traitement des vapeurs, migraines, céphalalgie, et surtout dans l'épilepsie.

Les chats sont particulièrement attirés par l'odeur de sa racine ; ils accourent dans les jardins où elle se trouve et se roulent sur elle. Elle paraît exercer sur eux une action énivrante.

La Valériane dioïque, ci-contre représentée, possède toutes les qualités de la V. officinale, mais surtout comme plante pouvant servir à la décoration des endroits humides que je la signale ici. C'est une espèce très intéressante, fort robuste, que ses jolies fleurs blanches recommandent à l'attention des amateurs. Sa culture ne demande aucun soin particulier ; il suffit de la tenir constamment humide.

Elle se multiplie par semis et par la division des souches. Elle croît à l'état spontané dans les marais de toute l'Europe.

Hydrocotyle vulgaris. — L'Hydrocotyle vulgaire, également connue sous le nom d'Ecuelle d'eau, est une petite plante indigène à tiges rampantes, à feuilles petites, orbiculaires, d'un beau vert brillant qui recouvre très vite le sol où elle croît. Elle pourrait fort bien former un tapis de verdure, d'un aspect particulier, dans les endroits humides des jardins, autour des pièces d'eau, etc. Sa fleur est absolument insignifiante au point de vue ornemental. L'Hydrocotyle vulgaire appartient à la famille des Ombellifères dont elle n'a du reste nullement l'aspect. Elle était jadis employée en médecine et avait la réputation d'être détersive, vulnéraire et diurétique. On la trouve à l'état sauvage dans les marais d'une grande partie de la France ; c'est assez dire qu'elle est parfaitement rustique et que sa culture n'offre aucune difficulté. Dans le reste de l'Europe, elle est signalée dans les pays suivants : Suisse, Autriche, Allemagne, Hollande, Danemark, Iles Britanniques, Suède et Norwège, Portugal, Espagne, Italie, Crète, Russie. Son rôle, dans les jardins, se bornerait du reste à faire de curieuses bordures ou à garnir, comme le ferait un gazon, le fond d'une plantation d'espèces marécageuses.

Caltha palustris. — Le genre *Caltha* ne comprend guère qu'une seule espèce, car le *Caltha radicans* Forst, qui croît en Ecosse, est plutôt une forme qu'une espèce telle qu'on les admet actuellement. Dans les jardins, on cultive surtout la variété à fleur double, mais il y a plusieurs autres variétés distinctes qui vivent dans les marais. On a signalé le *Caltha palustris* en France, en Suisse, en Autriche, en Allemagne, en Suède, en Norvège, en Russie, en Hongrie, en Grèce, en Turquie et ailleurs.

Le *Caltha palustris* est très robuste ; il lui suffit d'être planté dans un terrain humide pour se développer vigoureusement et donner de nombreuses et belles fleurs jaunes. La variété à fleur double est moins vigoureuse que le type, mais ses fleurs durent

beaucoup plus longtemps. Les Calthas se multiplient de semis et par division des touffes. Le semis se fait aussitôt la maturité des graines, la germination a lieu au printemps.

On divise les souches de Caltha au mois de septembre.

On peut très bien le cultiver en pot et en orner les pièces d'eau ; il faut alors lui donner de grands vases et le rempoter dans la terre tourbeuse. Th. G.

Note sur les Fusains à feuilles persistantes (suite) (1).

Dans le numéro précédent de ce journal, nous avons montré quelle confusion régnait dans la nomenclature des variétés de Fusains du Japon, il nous reste maintenant à signaler les noms que nous avons adoptés dans nos cultures et à les faire suivre d'une courte diagnose. Avant de commencer nous dirons que nous avons adopté la terminaison féminine pour les variétés d'Evonymus, bien que le genre lui-même, contrairement à la plupart des arbres, soit masculin. Nous avons adopté cette terminaison parce que le plus grand nombre des horticulteurs, y compris feu A. Lavallée, sont de cet avis. En mettant la terminaison féminine on sous-entend *varietas* (variété). De très bons auteurs font cependant accorder le genre des noms de variétés avec celui de l'espèce à laquelle elles appartiennent. Les avis étant partagés sur cette question, il serait bon de s'entendre une fois pour toutes et ne pas écrire les uns au masculin, les autres au féminin.

Evonymus japonicus Thunb.

Variétés horticoles. — 1re section : Feuilles toutes vertes.

1° *Evonymus japonicus* type. — Feuilles d'un beau vert foncé, dressées, elliptiques, courtement pétiolées, crénelées, celles du sommet des rameaux plus larges que les inférieures ;

2° *Pyramidalis* (F. pyramidal). — Feuilles planes, luisantes, elliptiques, quelques-unes presque rondes, arrondies au sommet, à dents émoussées, très courtes. Plante d'une bonne tenue constituant une excellente variété ;

3° *Viridis* (F. verdoyant). — Le nom de cette variété est on ne peut plus malheureux attendu que tous les Evonymus non panachés sont à feuilles vertes, c'est-à-dire *viridis*. Plante voisine du type, mais à feuilles plus petites, d'une ellipse plus allongée, à crénelures très courtes ;

4° *Macrophylla* (F. à grandes feuilles). — Ainsi que son nom l'indique, a les feuilles très grandes comparées aux autres sortes,

(1) Voir *Lyon-horticole* n° 21, pages 352 et suivantes.

presque aussi larges que longues, d'une surface souvent deux fois plus large que celle du type. Son port est légèrement étalé ; la plante est très robuste et très vigoureuse ;

5° *Intermedia* (F. intermédiaire), — Excellente variété, d'une bonne vigueur, à feuilles intermédiaires, comme grandeur, entre le Fusain du Japon type et le Fusain à grandes feuilles ;

6° *Prunifolia* (F. à feuilles de prunier). — On a vendu sous ce nom trompeur une variété à feuilles vertes, beaucoup plus petites que celles des sortes précédentes, à port dressé, que j'ai mis à l'étude ;

7° *Lutescens* (F. à feuilles jaunâtres). — Je classe la variété *lutescens* dans les variétés à feuilles vertes. C'est une curieuse variété, toutes les feuilles sont réticulées de lignes jaunâtres qui ressortent à peine sur le fond vert brillant du limbe ;

8° *Pulchella* (F. mignon). — On ne dirait pas que cette sorte est une variété du Fusain du Japon tellement elle en est distincte. C'est une plante très naine, compacte, qui pourrait très bien remplacer le buis nain pour faire des bordures, à feuilles décussées, à peine larges d'un centimètre, finement crénelées, denses, d'un vert sombre.

2e SECTION. — VARIÉTÉS PANACHÉES.

1° *Large macule occupant le milieu de la feuille, celle-ci bordée d'une large marge verte.*

9° *Aureo-picta* (F. orné d'or). — Feuilles relativement étroites, repliées en forme de tuile, dressées contre la tige, finement crénelées, marquées d'une belle macule jaune d'or au centre ;

10° *Aureo-picta latifolia* (F. orné d'or à larges feuilles). — Plante voisine de la précédente, mais à feuilles plus larges et presque planes. Macule centrale jaune d'or ;

11° *Aureo-picta stricta* (F. orné d'or dressé). — Ainsi que son nom l'indique cette variété a un port raide. La macule centrale est beaucoup plus large que dans les deux variétés précédentes et d'un jaune beaucoup plus blanc, comme diaphane. C'est la plus belle des variétés à centre doré ;

12° *Duc d'Anjou*. — Variété très vigoureuse, fort distincte, à feuilles étalées, larges, vert sombre, brillant, irrégulièrement maculé au centre de vert très clair à reflet argenté.

2° *Feuilles marginées de blanc ou de jaune.*

13° *Foliis argenteis* (F. à feuilles argentées). — La plus ancienne des variétés panachées. Feuilles à pourtour irrégulier, comme érodées, bordées d'un fin liséré d'argent avec des taches irrégulières très pâles, vert argenté ;

14° *Foliis argenteis longifolia* (F. argenté à longues feuilles). — Variété voisine de la précédente, s'en distingue par des feuilles plus étroites, une bordure argentée plus nette et des macules plus apparentes ;

15° *Flavescens* (F. à feuilles panachées de jaune blanchâtre). — Marginé de vert jaunâtre sur les bords et panaché de vert pâle irrégulièrement ;

16° *Elegans albo-marginata* (F. élégant marginé de blanc). — Nouveauté d'un grand mérite, très distincte, avec une bordure blanc d'argent, s'élargissant au sommet et maculées çà et là de taches vert clair sur fond vert foncé ;

17° *Aureo-variegata latifolia* (F. panaché de jaune à larges feuilles). — Très belle variété, vigoureuse, avec une large bordure jaune, quelquefois un peu pâle, à crénelures bien marquées, à pourtour régulier;

18° *Albo-variegata latifolia* (F. panaché de blanc à larges feuilles). — Excellente variété, une des meilleures, à feuilles un peu concaves, largement bordées de blanc lavé de jaune d'or, avec de larges stries blanc grisâtre à reflet métallique au centre de la feuille ;

19° *Argentea rotundifolia* (F. argenté à feuilles rondes) — C'est sans contredit la plus belle de toutes les sortes de Fusains du Japon à feuilles panachées. Ces feuilles ne sont pas rondes, comme semble l'indiquer son nom, mais elles sont largement elliptiques. Avec une large marge argentée, de belles stries alternativement gris d'argent et vert brillant.

En dehors de l'Evonymus japonicus, le Japon possède encore plusieurs autres espèces distinctes. Ce sont :

1° *Evonymus radicans* Sieb et Zucc. que l'on trouve souvent dans les cultures sous le nom d'*E. japonicus crispa* Hort. ; cette espèce a également une variété ponctuée ;

2° *Evonymus gracilis* Sieb, beaucoup plus souvent nommé par les horticulteurs *E. radicans*. Les variétés de cette espèce que l'on cultive beaucoup sont au nombre de cinq, connues dans le commerce sous les noms d'*E. radicans*, *E. radicans foliis argenteis*, *E. radicans major*, *E. radicans major foliis argenteis*, *E. radicans tricolor*.

Ces variétés sont d'excellentes plantes d'une rusticité à toute épreuve, très ornementales, qui ont leur place marquée dans tous les jardins pour garnir les rocailles, tapisser les murailles, auxquelles elles s'attachent à la façon du lierre, faire d'excellentes bordures ou avec l'aide d'un tuteur constituer de belles colonnes de verdure.

Greffés sur de belles tiges droites de Fusain d'Europe, le Fusain du Japon et ses variétés ainsi que le Fusain radicans poussent très

vigoureusement et forment de très jolies têtes qui, avec l'âge, pourraient jouer un rôle analogue à celui que jouent les Lauriers d'Apollon en Russie ou dans d'autres pays du nord de l'Europe.

Du reste, comme je l'ai dit en commençant, les Fusains s'accommodent des sols les plus ingrats et des plus mauvaises expositions : partout ils donnent à profusion leur brillante verdure.

Louis GORRET, horticulteur,
rue du Bourbonnais, Lyon-Vaise.

Les Chrysanthèmes à Londres.

L'Exposition de Chrysanthèmes, organisée chaque année par « *the National Chrysanthemum Society* », se tenait les 11 et 12 novembre dernier au « Royal Aquarium ».

Ce « Royal Aquarium » est un immense « Hall », qui n'a d'aquarium que le nom, comme il y en tant à Londres, et qui, tout en étant grandes salles de théâtre où se donnent des concerts ou autres divertissements, servent en même temps aux expositions de toutes les industries. Grâce à une association très ingénieuse entre les différentes Sociétés horticoles et autres et les Administrations de ces *hall*, chaque société, à peu de frais, peut montrer ses produits aux amateurs.

Cet arrangement permet donc aux horticulteurs de faire ces nombreuses expositions partielles, qu'on voit à Londres dans le cours de l'année.

Pour ces deux journées, malheureusement favorisées par un temps comme on n'en voit qu'en Angleterre, c'est-à-dire un temps si sombre qu'on est obligé d'éclairer le gaz à midi, les Chrysanthèmes faisaient donc les frais de décoration et le principal attrait de l'établissement.

L'Exposition comprenait de nombreuses collections de fleurs coupées, rivalisant toutes de grandeur et de beauté, et des fortes plantes fleuries, spécimens des meilleures variétés de la plante de marché couvertes de fleurs, et dont le nombre remplaçait la largeur des premières citées, destinées celles-là aux bouquets, garnitures, etc. Ces multiples collections étaient étalées avec soin sur de longues tables, tandis que les secondes formaient de gros massifs aux couleurs variées, surmontés des indispensables palmiers.

Citer toutes les variétés, cependant dignes d'intérêt pour les collectionneurs, ce serait rédiger un catalogue ; je citerai donc seulement les principales. Fleurs coupées, les plus belles japonaises :

Elaine, blanc très pur.	Peter the great, jaune citron.
Mlle Lacroix, blanche.	Thunberg, jaune clair.
Fanny Boucharlat, blanc crème.	Soleil-Levant, jaune pâle.
Mme Cl. Audiguier, rose.	Comte de Germiny, rayé cramoisi.
Baronne de Prailly, rose.	Golden Dragon, jaune.
Oracle, rose pourpre.	Critérion, jaune.

Enfin, *Jeanne Delaux*, sombre violet, dont j'ai mesuré une fleur de 0m20 de diamètre.

Dans la section nommée *Incurved Chrysanthemum*, les plus remarquables étaient :

Empress of India, blanc pur.	Jardin des Plantes, jaune.
Jeanne d'Arc, blanc rosé.	M. Bunn, jaune.
Queen of England, blanc rosé.	Golden Empress of India, jaune or.
Lord Wolseley, or rouge.	Princess Imperial, jaune clair.

Quelques *Anemone-flora*, dans les meilleures :

Lady Margaret, blanc.	George Sand, jaune et rouge.
Fleur de Marie, blanc.	Gluck, jaune.

Mais la couleur des mêmes variétés varie d'après les genres de culture, climat, etc.

Les fortes plantes formant les groupes étaient en grande partie tuteurées en ombelles, d'autres en arbre ou à tige, quelques-unes en formes pyramidales; parmi elles, je note :

La Nymphe, rosâtre.	Mrs Dixon, jaune.
Prince of Wales, pourpre panaché.	Guernesey Nugget, jaune.
John Salter, rouge orange.	Golden Empress of India, jaune.

Une *Sœur Mélaine,* couverte de fleurs blanches, était montée sur un vrai système de tuteurage, et, quoique n'étant que dans un pot de 8 pouces environ, formait à elle seule un massif de deux mètres de diamètre mesuré exactement.

Quelques autres profitaient de cette occasion pour exposer quelques fruits et légumes, tous d'une culture et d'une force remarquables.

Les exposants étaient pour la plupart des chefs jardiniers de maisons privées; quelques horticulteurs seulement, parmi lesquels MM. Cannel et Sons, Davis, Stevens, Weitch, etc.. etc.

Elie Métral.

CATALOGUES

A. Marchand fils, horticulteur-pépiniériste, à Poitiers (Vienne). — Catalogue prix-courant des arbres fruitiers, forestiers et d'ornement. arbustes, conifères et rosiers cultivés dans l'Etablissement. — Azalées de l'Inde, Begonias bulbeux, Camellias, Chamœrops, Jeunes Plants de toutes sortes, Magnolias, Plantes de serres, Vignes, etc.

— Victor Chanavat jeune, horticulteur-viticulteur, marchand grainier, 2, rue de la Charité, à Vienne (Isère). — Prix-courant de Vignes françaises greffées et soudées sur *V. Riparia*, production directe, etc.

Le Gérant : **V. VIVIAND-MOREL.**

Lyon. — Imp. du Salut Public. — Bellon, r. de la République, 33

CHRONIQUE

Rabelais horticulteur. — On a prétendu que Rabelais avait introduit en France la culture de la Romaine; cela n'est pas bien démontré, mais ce qu'on sait d'une manière certaine, c'est que l'illustre auteur de « la vie de Gargantua et de Pantagruel » s'intéressait aux choses du jardinage, ainsi qu'on peut le voir au Livre quatrième, chapitre LIV, de la suite du Pantagruel, ayant pour titre : Comment Homenaz donne à Pantagruel des poires de *Bon christian.*

« ..... En fin de table, Homenaz nous donna grand nombre de grosses et belles poires, disant :

« — Tenez, amis : poires sont singulières, lesquelles ailleurs ne trouverez. Non toute terre porte tout : Indie seule porte le noir ébène; en Sabée provient le bon encens; en l'île de Lemnos la terre sphragitide; en cette île seule naissent ces belles poires. Faites en si bon vous semble pépinière en vos pays.

« — Comment, demanda Pantagruel, les nommez-vous? Elles me semblent très bonnes et de bonne eau. Si on les cuisait en casserons par quartiers avec un peu de vin et de sucre, je pense que ce serait viande très salubre, tant es malade comme es sains.

« — Non aultrement, répondit Homenaz. Nous sommes simples gens, puisqu'il plaît à Dieu. Et appelons les figues, figues; les prunes, prunes; et les poires, poires.

« —Vraiment, dit Pantagruel, quand je serai en mon ménage, j'en *afficrai* (1) et *enterai* en mon jardin de Touraine, sur la rive gauche de la Loire, et seront dites poires de bon christian. Car onques ne vit christians meilleurs que sont ces bons papimanes... »

(1) *Affier*, planter, greffer, de *affigo*. *Enter*, greffer.

On trouve également dans la correspondance de Rabelais, publiée par les frères Scévole et Louis de Sainte-Marthe, une lettre datée de Rome, écrite à l'évêque de Maillezais, dans laquelle maître François donne d'excellents conseils sur la culture potagère.

« Touchant les graines que je vous ai envoyées, écrit-il, je vous puis bien assurer que ce sont les meilleures de Naples, et desquelles le Saint-Père fait semer en son jardin secret du Belvédère. D'autres sortes de salades ne ont-ils par de ça, fort le *Nasitord et Carroussa*. Mais celles de Legugé me semblent bien aussi bonnes et quelque peu plus douces et amiables à l'estomach, mêmement de votre personne; car celles de Naples me semblent trop ardentes et trop dures. Au regard de la saison et semailles, il faudra avertir vos jardiniers qu'ils ne les sèment (il s'agissait de graines envoyées à Mme d'Estissac) du tout si tôt comme on fait de par de ça; car le climat n'est pas tant avancé en chaleur comme ici. Ils ne pourront faillir de semer vos salades deux fois l'an, savoir et en carême et en novembre, et les cardes ils pourront semer en août et septembre; les melons, citrouilles et autres en mars; et les armer certains jours de jonc et de fumier léger et non pourri, quand ils se douteront de la gelée. On vend bien encore ici des *œillets d'Alexandrie*, des *violettes matronales*, d'une herbe dont ils tiennent en été leurs chambres fraîches, qu'ils appellent *Belvedere*. Mais ce serait plus pour Mme d'Estissac. S'il vous plaît de tout, je vous en enverrai sans faute. »

—

Arbouse. — « Un nouveau fruit vient de faire son apparition à Paris; c'est l'arbouse, fruit de l'arbousier, fruit commun en Algérie. Très séduisant d'aspect, l'arbouse ressemble à la fraise; son goût est loin de répondre aux promesses de l'enveloppe.

« Par contre, l'arbouse fournit d'excellentes confitures. »

J'ai lu cette petite note il y a déjà quelques jours dans un journal de Paris; elle m'a intéressé parce qu'elle m'a rappelé qu'avant 1870, il y avait de très forts arbousiers au Parc de la Tête-d'Or, à Lyon, qui donnaient des arbouses bonnes à manger.

A bonne exposition, l'arbousier, arbrisseau de l'Europe méridionale, peut remonter assez haut vers le Nord et y mûrir souvent ses fruits, car je me souviens d'en avoir vus de forts beaux dans les jardins des vallées chaudes du Bugey, notamment à Belley, dans l'Ain.

L'arbousier n'est pas seulement commun en Algérie, car il est indigène en France (Bayonne, La Rochelle, etc.), en Espagne (Aragon, Asturies, Estramadure, etc.), dans les Iles Baléares, en Portugal, en Italie, dans le Tyrol, la Carniole, la Dalmatie, la Grèce, la Turquie, etc. Il s'agit de l'*Arbutus Unedo*, bien entendu, car

l'*Arbutus Andrachne* est moins répandu. On le signale seulement en Europe dans la Grèce, la Turquie et la Taurie. L'*Arbutus integrifolia* Lam, et *Sieberi* Kl sont des Crétois. On signale encore les *Arbutus procera* Dougl. *Menziezi* Pursh de l'Amérique septentrionale, *canariensis* Veill., etc., etc., et plusieurs autres hybrides ou variétés.

Il paraît qu'*Arbutus* vient du celtique *arbois*, fruit raboteux. Virgile nommait son fruit *arbutum*, disant :

.... Cum iam glandes atque arbuta sacræ
Deficerent siluæ.

Les Grecs nommaient l'arbousier *Comaros* et son fruit *Memecylon*. Pline nomme le fruit de l'arbousier *Unedo* parce que c'est un fruit peu estimé dont on ne saurait manger plus d'une fois. Galien prétend que l'*Unedo* n'est pas le fruit de l'arbousier mais de l'Epimelis, usant de ces mots :

« L'Epimelis est une plante âpre, et pour mieux dire, un pommier sauvage. Les paysans d'Italie l'appellent *Unedo* ; il en croît à force en Calabre.... »

On appelle également arbousier l'*Arctostaphyllos Uva-ursi*, plus connu sous le nom de Busserole et de raisin d'ours.

—

Fleur monstrueuse de Fuschia. — M. B. Chagny, jardinier chef chez M. de Jerphauion, m'a adressé une fleur monstrueuse qui s'est développée dans ses cultures sur la variété de Fuchsia connue dans les collections sous le nom de *Miss Welsh*. La fleur anormale avait cela de particulier qu'elle contenait vingt-quatre étamines, douze divisions calycinales et un seul pistil très fortement développé. Elle semblait résumer trois fleurs ordinaires pour la grandeur et le nombre des organes. Elle s'est développée au sommet d'un rameau.

Les anomalies analogues ne sont pas rares sur le Fuchsia qui est fort souvent affecté de différentes déformations. Engelman en a fait connaître plusieurs sortes, moi-même j'en ai présenté à la Société botanique de Lyon de très curieuses.

Au point de vue horticole, il ne faut pas négliger les fleurs monstrueuses. Dans beaucoup de cas, elles peuvent, au moyen de la fécondation, aider à ébranler les types rebelles à produire des variétés.

—

Miniature. — M. Alégatière, horticulteur à Monplaisir, a présenté sur le bureau de l'Association horticole lyonnaise la variété de Rosier qu'il a livrée au commerce l'an dernier sous le nom de *Miniature*. La présentation en a été faite « *en fleurs et à racines nues.* » C'est incroyable comme les fleurs de cette variété sont petites, mignonnes et nombreuses ; il y avait plus de cent boutons sur l'in-

dividu en question, et ces cent boutons microscopiques étaient portés par des rameaux dont la hauteur ne dépassait pas 20 centimètres ; la touffe entière n'avait pas un diamètre beaucoup plus considérable. Le présentateur a fait remarquer que lorsque le Rosier *Miniature* était franc de pied, il pouvait très bien se relever de pleine terre en bouton et continuer de fleurir en serre. Le fait est que le sujet présenté avait, sans aucun pivot, un chevelu, un réseau de racines tellement épais que rien ne s'opposait à les faire entrer entièrement dans un pot de petite dimension.

Le mot *Miniature* indiquant un caractère est assez bien trouvé. Mais autrefois ce nom n'aurait rien valu parce que le mot *Miniature* (du latin minium), était seulement donné aux peintures qui accompagnaient les manuscrits, c'étaient de simples traits marqués en marge et aux initiales avec le *minium*. On a ensuite appliqué ce mot aux petits portraits peints avec le minium et le vermillon, ainsi qu'aux peintures de petites dimensions. Delille a dit, en parlant du colibri :

Du peuple ailé des airs, brillante miniature

« Il a la goutte en *miniature*, » dit Mme de La Fayette de son ami le duc de La Rochefoucauld, qui en avait un léger accès.

—

L'ébranlement des types. — J'ai soutenu cette thèse : « pour ébranler une espèce qui ne donne pas habituellement de variétés par le semis et dont on ne peut pas espérer le croisement avec une espèce voisine, qu'il fallait la croiser avec les individus malades, déformés ou rachitiques de la même sorte. » On sait, en effet, que certaines maladies ou déformations sont héréditaires et on peut conclure de cette hérédité, que les maladies ou déformations susdites affectent profondément tous les organes de la reproduction. On pourrait citer à l'appui de cette opinion de nombreux cas de déformations qui se reproduisent en tout ou en partie par le semis. Qu'il me suffise de mentionner une foule de plantes panachées qui sont dans ce cas. Or, un individu végétal déformé peut fournir de très bon pollen, comme il peut avoir un pistil capable de recevoir la fécondation. Et si, comme nous le savons pour les plantes d'origine hybride, la fécondation entre deux individus différents d'une espèce fixe donne un résultat analogue, nous aurons trouvé le moyen d'obtenir des variétés.

Cette vérité que j'ai vérifiée sur des espèces peu intéressantes considérées au point de vue horticole mérite d'être expérimentée dans certains cas. Je la consigne ici afin que les hybridateurs en fasse leur profit, et j'ajoute que bien que l'ébranlement d'une espèce normalement constituée soit obtenue au moyen de la fécon-

dation par un individu malade, rachitique ou déformé, il ne s'en suit nullement que les êtres qui naissent de cet accouplement héritent des défauts en question.

—

Floraison d'un Agave maculata. — Le *Gardners' chronicle* a publié et figuré, en 1872, la plante qui fait le sujet de cette note. C'est une espèce fort curieuse, très distincte appartenant au groupe des Agaves herbacées, que Salisbury avait distinguées des autres en les classant sous le nom générique de *Manfreda.* Elle croît à l'état sauvage dans le Texas et le Mexique septentrional.

Je possédais l'*Agave maculata* depuis plusieurs années, et je la conservais avec soin à cause de son curieux feuillage et aussi avec l'espoir de la voir fleurir un jour. Elle a fleuri cette année et m'a donné non-seulement l'occasion de la comparer au dessin figuré par le *Gardners' chronicle*, mais encore de féconder ses fleurs avec le pollen d'autres sortes qui ont fleuri cette année dans la belle collection de la ville de Lyon.

Je dois dire tout d'abord que le polymorphisme des espèces d'*Agave* est généralement connu, qu'elles s'hybrident entre elles avec facilité, même entre sortes très distinctes, ainsi que l'a, du reste, démontré M. F. Gaulain, chef de culture au Parc de la Tête-d'Or.

Si le spécimen qui a fleuri chez moi ne ressemble pas exactement à celui qui a été figuré par le journal anglais, cela prouve que l'*Agave maculata*, comme presque toutes autres sortes, renferme des formes méconnues, où se présentent sous des états divers.

L'inflorescence du spécimen que je cultive avait 1 mètre 50 c. de hauteur, y compris la hampe, qui était nue dans les deux tiers inférieurs et comprenait environ 50 fleurs généralement géminées à la base des bractées. Le périanthe est à six divisions oblongues, obtuses; les trois intérieures creusées d'un sillon concave, faisant saillie au dos et opposées au filet des étamines; les unes et les autres d'un vert rembruni au sommet. Les filets des étamines, qui ont 8 centimètres de longueur, sont subulés, couleur chocolat et genouillées au moment de l'anthèse. Pendant la floraison, l'*Agave maculata* exhale une odeur *sui generis* assez désagréable.

Quant aux feuilles de la plante, elles sont presque nidulantes et ressemblent, comme disposition, à celles de quelques Broméliacées; elles sont épaisses, charnues, flexibles, canaliculées, récurvées et très finement dentées. Leur couleur est d'un vert clair parsemé de ponctuations nombreuses, brun foncé, çà et là isolées comme des îlots, quelquefois confluentes. Ces taches sont beaucoup plus nettes quand la plante est au soleil que lorsqu'elle est à l'ombre. Dans le spécimen figuré par le *Gardners' chronicle*, les fleurs ne sont pas

géminées, mais solitaires, les filets des étamines sont beaucoup plus courts et les feuilles sont plus étroites et tellement recourbées, qu'elles paraissent pendantes.

« *La Salvia.* » Quand j'étais jeune écolier, un jour le professeur de chimie Bineau, auquel la science est redevable de plusieurs découvertes, demandait à un de mes camarades les noms vulgaires des différents oxydes formés par le potassium, le sodium, le baryum et le calcium. L'élève répondit sans hésiter pour les trois premiers : potasse, soude et baryte. Quant au quatrième, il cherchait et ne trouvait pas ; un voisin lui souffla : calci, et il répéta calci. Un éclat de rire général accueillit ce nom bizarre ; le professeur rit comme les autres, et ce ne fut qu'au bout d'un instant qu'il put expliquer au malheureux élève que l'oxyde de calcium s'appelait de la chaux.

Je me suis rappelé cette anecdote en lisant l'autre jour dans un journal une note intitulée . « *La Salvia* » . La Salvia, qu'est-ce que c'est que cela ? allez-vous me dire ? Eh ! mes amis, je n'en sais rien !

J'avais d'abord songé, — les idées les plus simples étant les meilleures, — à la sauge, qui porte en latin le nom de *Salvia*, mais l'auteur dit que « la Salvia » est le *Plectranthus fructicosus*, qui s'appelle *Germaine* en français. Je rengaîne alors ma traduction. Je poursuis la lecture de l'article et n'y comprends plus rien. L'auteur, qui vante sur tous les tons les vertus médicinales de « la Salvia », fait intervenir Théophraste, Hippocrate et Dioscoride, qui la nommaient, dit-il, *Herba sancta*, l'herbe sacrée. Or, comme le *Plectranthus fructicosus* est une labiée du cap de Bonne-Espérance qui a été introduite dans les cultures vers la fin du XVIIIe siècle, il est bien difficile que Théophraste ait pu la connaître, puisque le cap lui-même n'a été entrevu par Barthélemy Diaz qu'en 1486 et doublé par Vasco de Gama en 1497. L'Herbe sacrée des anciens botanistes est le *Melitis melissophyllum*, si commun dans les bois. Il est regrettable d'être alléché par les qualités sans nombre que notre auteur donne à la Salvia, et d'être obligé ensuite de ne pas savoir de quelle espèce il veut parler.

Informations. — A l'occasion de l'Exposition générale, qu'elle ouvrira du 4 au 9 mai prochain, la Société nationale d'horticulture de France organise un Congrès horticole. Les personnes qui voudraient prendre part aux travaux de ce Congrès, doivent en informer le Président de la Société et faire connaître dans le plus bref délai les questions qu'elles pourraient avoir à traiter ou qu'elles désireraient y voir discuter.

— A l'occasion du Concours régional, il y aura en 1886, à Lille, au palais Rameau, une grande Exposition internationale d'horticulture.

— L'*Illustrirte Garten-Zeitung* signale une nouvelle variété de l'*Impatiens Sultani* à feuilles panachées de blanc.

— M. Clarke de Twickenham a obtenu sur des Cyclamens de Perse une sorte de monstruosité qui donne aux pétales un aspect gaufré. Ce sont des protubérances qui ont quelques rapports avec celles que présentent les choux crépus. L'obtenteur parviendra-t-il à fixer cette déformation ?

— Le Cerisier de Virginie (*Cerasus serotina*), arbre de troisième grandeur, a été recommandé au Congrès agricole et forestier pour la culture forestière dans les terrains sablonneux et bien travaillés. Cet arbre, qui ne drageonne pas, est d'une croissance rapide. Dans le même Congrès, on a également chaudement recommandé l'Erable de Virginie (*Acer dasycarpum*). Aux Etats-Unis cet arbre est employé dans la plantation des avenues.

— La fameuse collection d'Orchidées de M[me] S. Morgan, de New-York, vient d'être vendue aux enchères. Le total de la vente s'est élevé à 120,000 francs. Les plantes entre 4 et 500 francs n'étaient pas rares. Le *Cypripedium Morganianæ* hybride de M. Veitch s'est vendu 3,750 fr., le *Cyprigedum Stonei platytænium* 2.250 francs, un *Cattleya exoniensis* 1,250 francs, un *Cœlogine cristata alba* 1.050 francs, un *Vanda Sanderiana* a été adjugé 4,500 fr.; ce dernier est pour rien, à ce qu'il paraît : il aurait coûté jadis 10,000 francs à son propriétaire.

— L'*Ebouriffée* est une variété de Chrysanthème qui vient d'obtenir un certificat de première classe à Londres. C'est un gain de M. de Reydellet, amateur à Valence, qui n'en est plus à compter ses succès de semeur. L'an dernier, sa variété *Carmen* recevait également du jury anglais un certificat de même valeur. Cette année, M. de Reydellet, qui exposait ses gains à Lyon, à Paris et à Toulouse, les a vu partout récompensés.

— Il paraît qu'en passant un fer rouge sur le vieux mastic, on le ramollit suffisamment pour pouvoir ensuite aisément enlever les vieux carreaux de vitre On sait, en effet, qu'il y a des mastics si durs qu'on est obligé de frapper à coups redoublés et longtemps pour ôter les vitres félées.

Note sur la taille et la plantation des arbres d'avenues.

La ville de Lyon a été surnommée « la ville aux platanes » à cause du nombre vraiment considérable de ces arbres plantés sur ses quais et ses principales avenues. Le platane est assez beau, du reste, pour justifier, jusqu'à un certain point, l'usage immodéré que l'édilité lyonnaise en a fait, il y a une vingtaine d'années. Très robuste, fort commun, d'une croissance rapide, supportant bien la taille, peu attaqué par les insectes, cet arbre s'imposait par ses qualités diverses à l'attention des directeurs des plantations de la ville.

On a donc mis des platanes un peu partout, même dans les endroits où sa croissance rapide le condamne, ou à un élagage perpétuel, ou à rétrécir l'horizon, masquer la vue et rendre sombre les habitations dans le voisinage desquelles ils sont plantés.

On a obvié à ce grave inconvénient en tronçonnant, de temps à autre, d'une façon impitoyable les grosses branches latérales et même la cîme des platanes, de telle façon qu'on a pu, après quel-

ques-unes de ces opérations, les croire ébranchés spécialement pour des arbres à ours. Ce nouveau système d'élagage, qui ne fait, du reste, pas honneur à celui qui l'a inventé, ne demande pas beaucoup d'étude pour être mis en pratique : une bonne scie plus ou moins habilement maniée par le premier manœuvre venu, a vite jeté à terre toutes les branches jugées inutiles. Les bons Lyonnais trouvent bien un peu étrange cette façon de procéder, mais comme la plupart s'entendent mieux au commerce et à l'industrie qu'à l'art du jardinier, on leur fait entendre discrètement, quand par hasard ils manifestent leur étonnement, que l'élagage en question est tout nouveau et que c'est le meilleur et même qu'il est indispensable.

Cependant, à défaut de connaissances techniques, le plus simple bon sens parle bien haut contre cette manière de procéder que rien ne saurait justifier. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on plante des avenues et des salles d'ombrage, il y en a de très belles un peu partout, et au siècle dernier, au temps où les jardins français étaient à la mode, on savait les entretenir et on ne les traitait pas d'une façon aussi barbare.

Il suffit pour se faire une idée de ce qu'étaient les avenues avant l'emploi de l'ébranchage et de la conduite en pyramide, de se souvenir de l'incomparable beauté de celle qui va du pont Saint-Clair à Bellevue. On l'a un peu gâtée, mais telle qu'elle est encore, elle suffit pour condamner le système d'élagage actuellement employé.

Une ville n'est pas une forêt, et une salle d'ombrage ne saurait être comparée à un bois.

Il ne s'agit pas de savoir si le platane est plus beau en pyramide qu'en boule ou en plafond, la question n'est pas là ; ce qu'il faut démontrer, c'est laquelle de ces formes convient le mieux pour donner de l'ombrage aux promeneurs, sans gêner la vue et cacher la lumière aux habitants des maisons. C'est ce que je me propose d'étudier dans cette note en y joignant quelques remarques sur les plantations nouvelles, c'est-à-dire le remplacement des arbres morts, ainsi qu'un aperçu sur quelques autres essences d'arbres qui pourraient être employées dans des plantations nouvelles.

Le platane est un arbre très docile, qui se conduit comme l'on veut. Les élagages énergiques qu'on lui fait subir à Lyon prouvent qu'il supporte aisément les coupes les plus radicalement mal faites. Les beaux plafonds, avec rideaux latéraux, des salles d'ombrage de quelques propriétés privées démontrent également qu'il n'est pas rebelle à cette sorte de direction. On serait donc mal inspiré si on disait que la conduite en pyramide le rapproche davantage de sa manière naturelle de se développer. Si par hasard cette façon de diriger les platanes à Lyon devait être justifiée en l'appuyant sur des principes d'ordre physiologique, on pourrait aisément répondre

que cette justification n'est pas sérieuse, attendu que les élagages en général troublent toujours la vie organique et que, puisque cette opération est absolument indispensable pour atteindre le but qu'on se propose, il vaut encore mieux adopter le moyen qui paralyse le moins l'équilibre entre les racines et les branches.

Admettons, si l'on veut, que les arbres n'aient pas plus à souffrir d'un élagage modéré que d'un ébranchage excessif, et plaçons-nous au simple point de vue de l'esthétique urbaine.

Tels qu'ils sont actuellement dirigés, les platanes des quais, des places et des avenues de Lyon (figure 1re) affectent plus ou moins la forme pyramidale et tendent continuellement à s'élever à une assez grande hauteur, et leurs premières branches se trouvent situées à environ 3 mètres du sol.

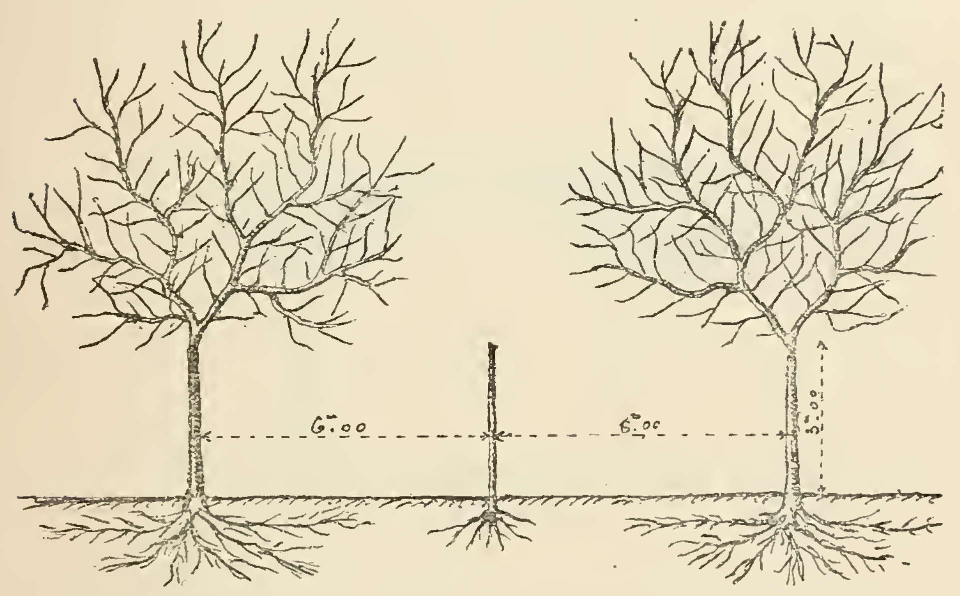


Fig. 1. — Vue de côté des avenues actuelles de la ville de Lyon (Taille et plantation).

Cette forme pyramidale se comprendrait, à la rigueur, si le platane était d'une croissance lente ; dans ce cas, le développement en élévation mettrait de longues années avant de causer un véritable préjudice aux habitants des maisons situées sur les côtés de la plantation. Mais il n'en est pas ainsi, et en vertu de la direction qui leur est donnée, la plus grande partie de la force végétative se porte rapidement au sommet des arbres dont elle augmente annuellement la hauteur. Avec ce système, on est donc condamné ou à un écimage fréquent ou à laisser masquer la vue et à mesurer l'air et la lumière aux habitants, sans aucun profit, du reste, pour les promeneurs.

D'autre part, la situation des premières branches se trouvant seulement à 3 mètres du sol, paralyse l'éclairage des avenues, en ce sens que les lanternes à gaz sont presque cachées par le feuillage et perdent une partie de leur pouvoir lumineux.

Avec la conduite en plafond, telle qu'elle se pratiquait jadis, et en ayant soin de dégager la voie à 4 mètres de hauteur, aucun des inconvénients que je viens de signaler n'existe. L'arbre donne autant d'ombrage qu'on en désire sans s'élever à une grande hauteur. Ceci se comprend, car quand les arbres sont formés (voir figures 2 et 3), au lieu d'une flèche qui s'élève rapidement chaque année en hauteur on obtient une multitude de branches de plus faible dimension qui se partagent la nourriture que les racines puisent dans le sol. Il suffit ensuite, tous les trois ou quatre ans, d'abattre ces branches pour qu'il en repousse de jeunes qui donnent dans l'année même de l'élagage autant d'ombrage qu'il est nécessaire.

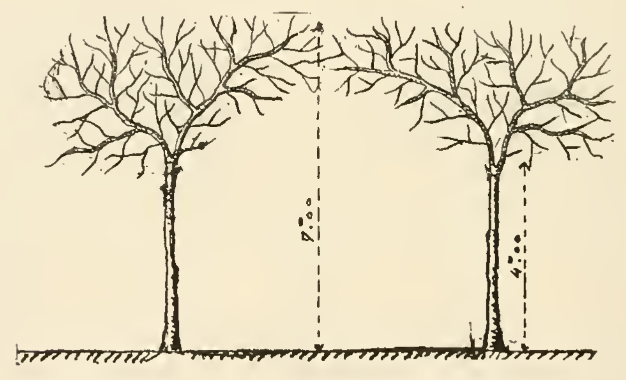


Fig. 2. — Vue de face de l'avenue taillée en plafond.

On peut non-seulement critiquer avec raison le système d'élagage actuellement employé, mais encore signaler la manière vicieuse dont les coupes des branches sont faites. Il n'est pas un sylviculteur, pas un garde forestier qui ne sachent très bien que la coupe d'une branche doit s'effectuer en biseau, avec une inclinaison de 45°. Au lieu de cette coupe inclinée qui favorise le recouvrement de la plaie, on fait actuellement des sections perpendiculaires à l'axe des branches. Quand les branches sont verticales, les coupes sont horizontales ; quand les branches sont inclinées, elles sont presque verticales. Dans les deux cas, les coupes sont vicieuses. Quand la coupe est horizontale, les eaux des pluies désorganisent lentement les tissus du voisinage et forment des sortes de cuvettes où l'eau séjourne. Quand elle est verticale, le recouvrement s'effectue également moins bien que si elle est inclinée.

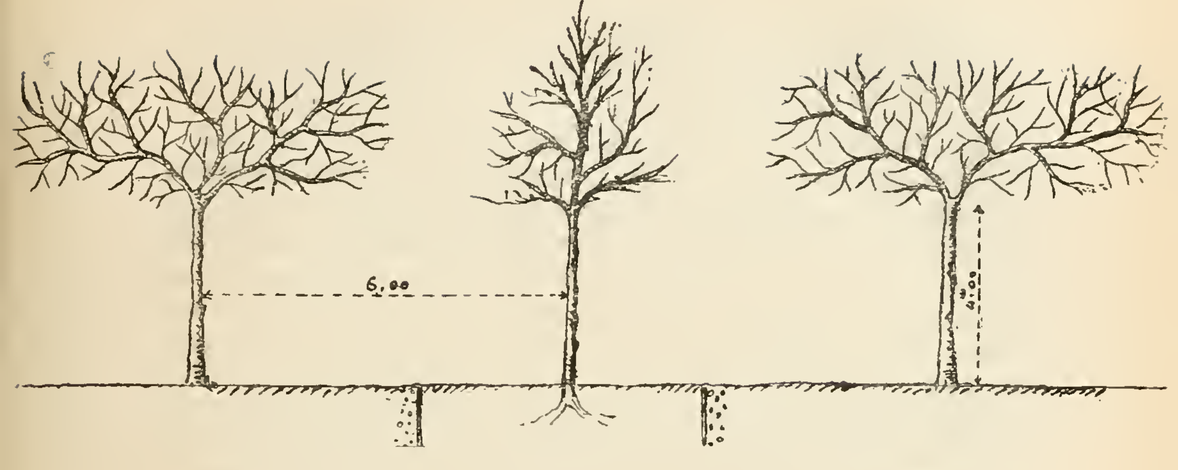


Fig. 3. — Vue de côté de l'avenue taillée en plafond (Taille et plantation).

Remplacement des arbres morts. — On sait que les fuites de gaz d'éclairage font périr chaque année, dans les avenues, un nombre variable d'arbres qu'on remplace régulièrement par d'autres. Actuellement, voici comme on procède : Après avoir ôté la terre infectée on en rapporte d'autre qui doit servir à nourrir le nouveau sujet. J'ai représenté (fig. 1) un arbre nouvellement planté. On ne saurait mieux le comparer qu'à une sorte de grand piquet vertical qui attend le moment de développer de nouvelles branches. Intercallé dans l'avenue, il est presque étouffé par les branches des voisins et parvient rarement à se mettre à l'unisson des autres. Non-seulement il manque d'air, mais la terre qui doit alimenter ses racines devient la pâture de celles des arbres d'à côté, qui ne tardent pas à s'y établir au détriment des siennes. Etouffé par en haut, affamé par en bas, ces arbres nouvellement plantés finissent presque toujours misérablement.

Ce n'est pas ainsi que les rebrochages devraient se faire, et un simple examen de la question indique tout d'abord qu'il faut protéger le jeune sujet contre ses puissants voisins. A mon avis, cette protection doit s'effectuer de deux manières. On doit d'abord, à l'aide de planches minces, faire une sorte de caisse sans fond qui empêche aux racines des vieux arbres de s'infiltrer dans la terre qui doit nourrir le jeune sujet, car ses racines s'emparent des éléments utiles à la nourriture de l'arbre et dessèche le sol en absorbant rapidement l'humidité qu'il contient. En second lieu, au lieu de planter une sorte de piquet, il faut planter des arbres auxquels on laisse une partie des branches qu'ils ont développées (fig. 3). Sur ces branches plus jeunes, les bourgeons mieux constitués se développent plus vite, et les feuilles aidant, favorisent activement

la végétation. Il ne faut pas hésiter non plus de tailler les branches des arbres voisins qui empêchent au jeune sujet de recevoir directement l'air et la lumière.

On a également une singulière manière d'arroser les arbres, manière absolument pernicieuse qui peut leur causer un sérieux préjudice, sans qu'ils en retirent le moindre profit. Il n'y a pas besoin d'être grand clerc pour savoir que l'eau est absorbée dans le sol, surtout par les radicelles, lesquelles sont toujours situées, — sauf pour les jeunes arbres, — à une assez grande distance du tronc. Or, actuellement et depuis fort longtemps, on creuse une sorte de bassin autour de l'arbre dans lequel on verse l'eau. Le tronc et les grosses racines qui n'en ont pas besoin sont inondées d'eau, et les radicelles qui en réclament en sont privées. La cuvette d'arrosage serait infiniment mieux placée entre les deux arbres qu'au centre de chaque arbre, car de cette façon l'eau pénétrerait mieux là où elle doit être utilisée. Ces bassins faits aux pieds des arbres reçoivent également pendant l'hiver toute l'eau des pluies et entretiennent une humidité constante et au besoin la gelée autour du tronc et des grosses racines, ce qui ne peut que leur causer du préjudice.

Dans les préaux des écoles, il serait utile de ne jamais avoir un ombrage trop accusé; car les enfants qui se livrent avec ardeur à leurs jeux, risqueraient fort de prendre froid, surtout vers la fin du printemps. Si les préaux sont plantés de platanes, il est important de les tailler presque chaque année et d'éclaircir les branches de façon que les rayons du soleil soient seulement tamisés par le feuillage. On pourrait aussi essayer de planter d'autres essences d'arbres dont le feuillage plus léger donne un ombrage plus discret. Je ne conseillerai pas d'y planter des Faux-Acacias (Robinia), parce que c'est un arbre dont les fleurs attirent les abeilles. Le Vernis du Japon, dont il y a une belle avenue à Montchat, pourrait être essayé. Le Micocoulier se plaît dans les terrains secs et donne un ombrage suffisant. Le *Cedrella sinensis*, le *Sophora*, le *Catalpa Kœmpferi*, le Tilleul argenté, le Marronnier, le Sycomore, l'Ormeau et tant d'autres pourraient également donner d'excellents résultats et aider à rompre cette monotonie arborescente que l'éternel platane donne à la ville de Lyon.

J. Métral,

Entrepreneur-Pépiniériste,

Rue Neuve-des-Charpennes, Lyon.

Nouvelle Greffe de la Vigne.

Rapport d'une Commission composée de MM. Cl. Jacquier, F. Gaulain, J. Métral, J. Nicolas, A. Berthier, F. Berthier, Cl. Jussaud, J. Therry et Viviand-Morel.

Messieurs,

Notre collègue, M. Ferdinand Gaillard, viticulteur à Brignais (Rhône), ayant demandé la nomination d'une Commission pour constater les résultats donnés par une *nouvelle greffe de la Vigne*, dont il est l'inventeur, M. le Président de l'Association horticole a désigné les personnes ci-dessus mentionnées pour se rendre à son appel. Constituées en commission, elles se sont rendues le dimanche 13 septembre à Brignais (Rhône) et viennent aujourd'hui vous rendre compte de leur visite.

Une *Nouvelle greffe de la Vigne!* Au seul énoncé de ce titre, nous sommes persuadés que les personnes qui s'occupent de greffage d'une manière toute particulière, hausseront volontiers les épaules ou ébaucheront un sourire d'incrédulité en pensant qu'il s'agit d'une plaisanterie. Ce sourire ou ce haussement d'épaules sont parfaitement excusables, car dans un sujet pareil, avant d'avoir vu et touché, le doute est permis.

En effet, Messieurs, la greffe en général est une question tellement ressassée, qu'il paraît bien difficile de pouvoir en tirer quelque chose de nouveau : agronomes, pépiniéristes, simples cultivateurs s'en sont occupés à l'envi depuis des milliers d'années. Collumelle, Palladius, Varron, Lucius Atticus, Constantin César, Térence, etc., dans l'Antiquité, connaissaient la greffe et particulièrement celle de la vigne. Le roi franc Childebert entait des pommiers au V[e] siècle, et les moines, dans les jardins de leurs monastères, ont conservé la tradition et l'art de la greffe pendant l'époque ténébreuse du moyen-âge. A l'époque de la Renaissance, Olivier de Serres consacre déjà plusieurs chapitres de son *Théâtre d'agriculture* au greffage. Avant lui, un des premiers livres imprimés portait le titre de « *L'Art d'enter* ». Depuis le XVI[e] siècle, les traités spéciaux relatifs à l'art de greffer sont tellement nombreux qu'il serait fastidieux de les énumérer.

Les mieux rédigés et les plus complets de ces Manuels de greffage mentionnent et figurent plus de deux cents sortes de greffes, dont la plupart, hâtons-nous de le dire, sont plus curieuses qu'utiles.

Nous avons dû rechercher dans ces manuels si la greffe que nous montrait M. Gaillard avait été figurée ou décrite antérieurement : le résultat de nos recherches fut que cette greffe était bien nouvelle, ou si elle a déjà été employée, elle n'est pas parvenue à notre connaissance. Avant de vous en faire la description, il nous a paru utile de vous signaler brièvement les différentes sortes de greffes plus anciennes employées ou recommandées pour le greffage de la Vigne.

Lucius Atticus recommandait la greffe en fente simple, bien connue de tout le monde. Celle à deux greffons au lieu d'un seul, connue sous le nom d'*Ente de la Vigne*, n'en diffère pas sensiblement.

La greffe en double W, qui consiste à fendre le sujet par une incision plus profonde que dans la greffe en fente simple, de manière à former deux espèces de cornes dépassent la partie opérée, n'a pas eu beaucoup d'adeptes.

La greffe Dumont-Courcet ou par enfourchement réussit bien, mais donne de trop forts bourrelets.

Les greffes par approche en incrustation ou en placage avec greffon bouture, greffon enraciné ou double bouture, ont été fort recommandées.

La greffe-provins ou greffe Ollivier de Serres a été recommandée pour favoriser l'émission des racines aux variétés américaines, rebelles au bouturage. Ollivier de Serres la recommandait pour transformer rapidement les mauvaises vignes en variétés de bonne qualité.

La greffe en incrustation, préconisée dans l'Hérault ; la greffe en fente dans l'aubier, la greffe sur bifurcation, l'écussonnage ont également été recommandés. Mais de toutes ces greffes les praticiens n'en ont retenues que deux : la greffe en fente pour les sujets de forte dimension, et la greffe anglaise quand le sujet et le greffon sont de même dimension.

C'est à la greffe en fente qu'appartient l'innovation de M. Gaillard.

On sait que dans la greffe en fente, le sujet est tronçonné au moment du greffage ; on étête le cep rez-terre et on place le greffon comme chacun sait.

Dans la greffe Gaillard — c'est ainsi que la commission a dénommé cette greffe —, le sujet, au lieu d'être étêté et tronçonné rez-terre, ne reçoit qu'une simple entaille qui entame environ le tiers ou le quart de son diamètre. Cette entaille du sujet n'arrête nullement sa végétation dans le cours de l'année.

On obtient cette entaille de la manière suivante : après avoir dégarni le pied de la vigne à greffer, on donne horizontalement un coup de scie qui pénètre, comme nous l'avons dit, presque au tiers environ du diamètre du cep et, à l'aide d'un ciseau ou d'une plaine, on enlève un segment de bois d'environ 20 centimètres de hauteur, en s'arrangeant de telle sorte que la place laissée vide par le bois enlevé soit suffisante pour laisser placer le greffon si on n'en met qu'un seul, ou les greffons si on en met plusieurs. On ligature ensuite et on enterre la greffe comme à l'ordinaire.

Cette greffe a pour but de transformer une variété inférieure en une autre variété tout en conservant la récolte sur le sujet greffé pendant deux ans, c'est-à-dire jusqu'au jour où la greffe a pris assez de force pour donner elle-même son produit et remplacer celui du sujet. En agissant de cette manière, le greffon s'aoûte très bien et donne la première année un bois qui ne craint pas les gelées et peut au printemps supporter la taille qu'on veut bien lui appliquer.

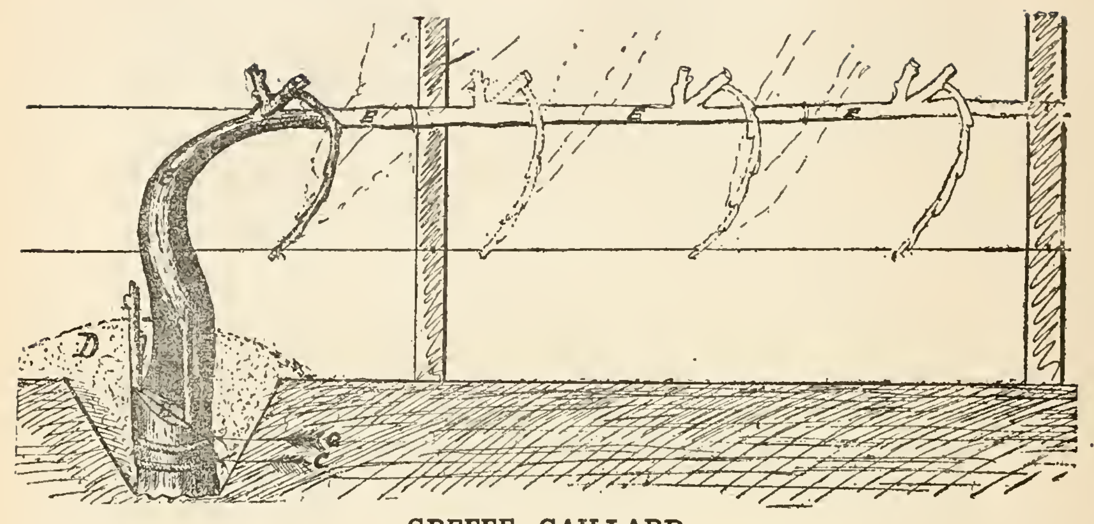
La réussite des greffes ainsi faites peut etre évaluée à 90 pour cent des sujets opérés.

Bien que l'essai n'en ait pas encore été fait, il est plus que probable qu'il sera possible d'appliquer une greffe analogue à la restauration des vieux arbres fruitiers. Mais ne dût-elle pas réussir dans ce cas, les services qu'elle est appelée à rendre à tous ceux qui s'occupent de la reconstitution de nos vignobles dévastés ou de nos vignes de jardins envahies par le phylloxéra, sont trop considérables pour que votre Commission ne vous propose pas de récompenser son inventeur. Elle espère, Messieurs, que vous voudrez bien vous associer à ses conclusions en accordant à M. Ferdinand Gaillard une médaille d'or.

Avant de terminer ce rapport, nous dirons que la plupart des membres de cette Commission ayant déjà fait partie de la délégation qui a visité, il y a deux ans, les vignobles et les collections de vignes américaines de M. Gaillard, étaient bien aises, tout en examinant la nouvelle greffe pour laquelle ils étaient convoqués, de vérifier si les résultats observés lors de leur première visite s'étaient maintenus et si les espérances qu'ils faisaient concevoir pour l'avenir s'étaient vérifiées.

A cet égard, la Commission a été heureuse de constater que dans la plaine, comme sur le côteau de Brignais, les vignes plantées par M. Gaillard sont non seulement d'une luxuriance peu commune, mais qu'elles donneront cette année une récolte considérable

LÉGENDE OU EXPLICATION DES FIGURES



GREFFE GAILLARD

Légende. — *A*. Partie évidée du tronc résultant de l'intersection de la coupe horizontale et verticale. —*B*. Surface plane produite par la portion enlevée du tronc et au milieu de laquelle se fait la fente destinée à recevoir le greffon ou les greffons.— *C*, *C*. Ligatures après l'insertion. — *Fig*. 1, Greffon préparé pour l'insertion. — *D*. Butte bien tassée aboutissant immédiatement au-dessous de l'œil supérieur du ou des greffons. — *E*, *E*, *E*, *E*. Cep taillé comme à l'habitude.



Préparation du Greffon.

Nota. — L'opération se fait en avril et mai. — Le point de greffage doit être choisi autant que possible, à fleur de sol ou plutôt au-dessus qu'au-dessous. Les poussées des greffons doivent être maintenues à l'air et à la lumière à mesure qu'elles se développent et les poussées du sujet sont pincées courant juin à deux ou trois feuilles au-dessus de la dernière forme et repincées même plusieurs fois après. L'année suivante le greffon se taille court à huit ou neuf yeux et dans le courant de l'année les soins sont les mêmes. Au printemps suivant on supprime le restant du tronc en prolongeant la coupe de la surface plane *B*. La taille se fait alors en employant le plus beau sarment des greffes auquel on donne une longueur de 0^m50 à 1^m, suivant la vigueur et l'espacement des pieds. Par ce moyen on transforme un vignoble sans perdre ni souche ni récolte.

Véroniques de Semis

M. Boucharlat jeune, horticulteur, rue des Missionnaires, à Lyon, ayant demandé la nomination d'une commission pour visiter des Véroniques de semis, M. le président de l'Association horticole a désigné pour remplir cette mission MM. Boucharlat aîné, Hoste, Cousançat et J. Chrétien.

La commission a fonctionné le 3 octobre dernier et a chargé M. J. Chrétien de faire un rapport de la visite. Voici ce rapport :

« Depuis plusieurs années, M. Boucharlat s'occupe de l'amélioration de la Véronique d'Anderson et de ses hybrides ou variétés ;

les amateurs de cette jolie plante d'automne ont pu remarquer les heureuses modifications que notre collègue a fait subir à l'ancien type, car les variétés nouvelles qu'il a obtenues, tout en étant très florifères, sont beaucoup plus précoces que les anciennes. Cette précocité constitue un mérite très appréciable pour nos contrées, car cela permettra de jouir de leur floraison avant l'époque habituelle des gelées. En dehors de la précocité, on remarque chez les variétés susdites, une générosité de floraison, des grappes plus denses et des coloris plus variés que chez les autres plantes de la même section. Jusqu'alors les variétés rouge vif, rose tendre, bleu d'outre-mer, bleu tendre passant au blanc, avec les tons intermédiaires étaient les seules couleurs connues dans ce genre. Il manquait à cette race le blanc pur. Cette variété vient d'être obtenue par M. Boucharlat et n'a rien de commun avec la variété de *Veronica Lindleyana* déjà au commerce. La nouvelle venue sera une excellente acquisition pour les cultures florales. Une autre particularité que la commission a observée dans les cultures de notre collègue, c'est la transformation des grappes (vulgairement nommées épis) florales de plusieurs Véroniques en panicule, c'est-à-dire que l'épi des fleurs ordinaires porte d'autres épis floraux en nombre variable. En admettant que cette sorte de monstruosité ne constitue pas une amélioration du genre, elle n'en constitue pas moins une race très curieuse qui demande à être prise en considération. Deux plantes ont été choisies dans cette section ; une à fleur blanche et l'autre à fleur rouge violet. Enfin, une autre non prolifère à épis bien nourris, ce qui fait trois plantes nouvelles, dont M. Hoste a fait l'acquisition et qui seront mises au commerce par lui en 1886.

« La commission, considérant qu'une partie des Véroniques en question ont déjà été récompensées par l'Association, adresse de vifs remerciements à M. Boucharlat.» *Le Rapporteur*, J. Chrétien.

Culture du Fraisier (1).

Dans l'article paru dans le *Bulletin horticole* sur la culture du fraisier on demande pourquoi le fraisier n'est pas plus cultivé. Je vais tâcher de répondre à cette question.

Le fraisier n'est pas plus cultivé, du moins de nos cultivateurs et maraîchers, parce qu'ils estiment qu'avec le mode de culture suivi généralement, la récolte est insignifiante la première année et ne compense guère les frais d'établissement d'une fraisière. Voici maintenant un mode de culture que j'emploie depuis quinze ans et

(1) *Bulletin horticole et agricole.*

qui a l'avantage d'obvier à cet inconvénient, le fraisier étant traité en culture dérobée.

Je suppose un carré de jardin planté en pommes de terre hâtives et entreplantées de choux de Bruxelles. Quand les pommes de terre sont propres à être livrées à la consommation, elles sont immédiatement arrachées, et le terrain qu'elles occupaient est fumé avec un bon compost renfermant de la chaux et remué avec la fourche. A ce moment, on doit avoir de bons coulants de fraisiers qu'on plante entre les lignes de choux de Bruxelles. Ces derniers les abriteront du fort soleil et faciliteront leur reprise. En hiver, ils leur serviront également d'abri contre les froids.

Au printemps, lorsque les choux de Bruxelles sont entièrement récoltés, on les arrache, on fume et on bèche le terrain qu'ils occupaient en ayant soin de ne pas déranger les fraisiers, si ce n'est pour les nettoyer proprement.

Les entre-lignes ainsi fumés et labourés pourront recevoir une plantation de laitues qu'on aura élevées sur couche. Inutile d'expliquer que la récolte des fraises doit se faire avec précaution pour n'endommager ni fraises ni laitues. Lorsque les unes et les autres sont récoltées, on laboure de nouveau le terrain occupé par les laitues et on y repique des céleris, des poireaux ou tout autre produit qui occupera le sol jusqu'aux gelées ou jusqu'au printemps suivant.

Les années suivantes, on continuera les mêmes entre-plantations entre les fraisiers en choisissant, bien entendu, les plantes les plus profitables et qui s'accommodent le mieux du terrain. On aura soin de ne pas laisser empiéter les fraisiers sur les entre-lignes en les maintenant sur leur ligne propre.

On va probablement me demander combien d'années une semblable plantation de fraisiers peut durer. Je n'hésite pas à répondre qu'elle est pour ainsi dire illimitée. En effet, le plus grand ennemi du fraisier est souvent le cultivateur lui-même qui, par des sarclages répétés, aide la plante à se déchausser, et c'est alors qu'elle finit par périr. Avec le système de culture que je viens de décrire on n'a pas de déchaussement à craindre, puisqu'après chaque entreculture le sol est labouré et fumé, ce qui exhausse toujours plus ou moins le terrain occupé par les fraisiers si on a la précaution d'y laisser glisser de la terre en bêchant.

Un bon moyen aussi d'éviter le déchaussement des fraisiers, c'est de les entourer d'un bon paillis de court fumier bien décomposé ou de tan. Ce dernier a même l'avantage d'éloigner les limaces, mais, par contre, il favorise les lombrics. Ceux-ci pourtant ne viennent pas quand on mélange un peu de chaux au paillis.

E. Vanhamme,
Maraîcher à Liége.

POMOLOGIE

Etude sur les Poires. — (Suite) —

Royal d'hiver. — Syn.: Pera Castina, Duchesse de Montebello. Arbre vigoureux, se conduit sous toutes formes, mais de préférence en espalier, au midi ou au levant, autrement son fruit vient chétif et gercé. Fruit gros, de première qualité. Maturité décembre à février.

St-Germain d'hiver. — Syn.: L'Arteloire, La Fare, St-Germain vert, St-Germain doré. Arbre assez vigoureux qui se conduit sous toutes formes, mais de préférence en espalier, au midi, peu fertile. Fruit moyen, très bon. Maturité de janvier à mars.

St-Michel-Archange. — Arbre de vigueur ordinaire auquel toutes les formes conviennent, très fertile. Fruit moyen, de première qualité. Maturité courant septembre.

Sans Pareille du Nord. — Arbre de vigueur ordinaire auquel les petites formes conviennent, à cause de la grosseur de son fruit. Fruit énorme, de la forme d'une calebasse, n'est bon que cuit. Maturité de novembre à janvier.

Sébastopol. — Syn.: Sébastopol d'été. Arbre vigoureux qui se conduit sous toutes formes, assez fertile. Fruit petit, à peau verte ; il a beaucoup de rapport avec le citron des Carmes. Maturité courant juillet. C'est un fruit de collectionneur.

Serrurier. — Syn.: Fondante de Millot, de Menu-Maison, Belle-Alliance, Serrurier d'automne. Arbre vigoureux ; toutes les formes lui conviennent ; assez fertile. Fruit gros ou moyen, très bon. Maturité de fin septembre à fin novembre.

Soldat-Laboureur. — Syn.: Beurré de Blumenbach, Auguste Van Mons Soldat. Arbre vigoureux qui se conduit sous toutes formes, très fertile. Fruit moyen, assez bon, mais a le défaut d'être très caduc, le moindre vent le fait tomber. Maturité de septembre à octobre.

Sucrée de Montluçon. — Syn.: Sucrée vert de Rochet, Gros Sucré vert de Montluçon, Sucré vert. Arbre vigoureux qu'on peut conduire sous toutes formes, très fertile. Fruit moyen, très bon. Maturité courant octobre.

Surpasse Muris. — Syn.: Ferdinand de Mester, Alexandre Bivort. Arbre de vigueur modérée auquel la forme pyramide convient, très fertile. Fruit moyen, tantôt de 1re qualité, tantôt de 2e, selon les saisons plus ou moins pluvieuses.

Suzette de Bavay. — Arbre de vigueur ordinaire; forme de jolies pyramides bien touffues. Fruit petit, de 2e qualité. Maturité de décembre à janvier.

Théodore Van Mons. — Syn.: Théodore d'été. Arbre vigoureux auquel toutes les formes conviennent, très fertile. Fruit moyen, assez bon. Maturité courant octobre.

De Tongre. — Syn.: Durandeau, Beurré Durandeau. Arbre vigoureux qui se conduit sous toutes formes, très fertile. Fruit moyen, assez bon. Maturité courant septembre.

Triomphe de Jodoigne. — Arbre de moyenne vigueur; la forme espalier lui convient, car sa végétation est toute divergente ; très fertile. Fruit gros ou très gros, tantôt de 1re, tantôt de 2e qualité. Maturité de novembre à décembre.

Tuerlinckx. — Syn.: Beurré Tuelinckx. Arbre peu vigoureux, peu fertile, dépourvu de branches. Fruit très gros, parfois énorme, de 2e qualité, très bon cuit.

Urbaniste. — Syn. : Coloma d'automne, Beurré Piquery, Urbanit's Seedling, Beurré Drapier, Louis Dupont, Louise d'Orléans, St-Marc. Arbre vigoureux, toutes les formes lui conviennent, très fertile. Fruit moyen, très bon, maturité courant octobre.

Van Marum. — Syn. : Bouteil, Beurré Van Marum, Monstrueuse du Nord, Calbasse royale, Frédéric Lelieur, Grise longue. Calebasse carafon, Triomphe de Hasselt, Calebasse du Nord, Calebasse monstre, Monstrueuse de Flandre, Calebasse impériale.

Je ne cite pas davantage de synonymes, les autres différant de peu de chose de ceux ci-dessus. Arbre peu vigoureux sur Cognassier. Le franc lui convient pour la forme pyramidale. Fruit très gros, parfois énorme, 2e qualité, maturité courant octobre.

Van Mons Léon Leclerc. — Arbre peu vigoureux, qui a le défaut de gercer. Il faut le greffer sur franc, peu fertile. Fruit assez gros, de la forme d'une calebasse, très bon, maturité de fin septembre à fin octobre.

ROUTIN.

CATALOGUES

AUMONIER FILS, horticulteur à Lagnieu (Ain). — Catalogue des plantes arbres et arbustes cultivés dans l'établissement. — Collection générale de Rosiers, Arbres fruitiers, Arbres forestiers et d'ornement. Arbustes à feuilles persistantes, Graines, Conifères, Plantes vivaces, Pivoines, Plantes de serre, Camellias, Azalées, etc.

Prosper DEGRESSY, horticulteur, avenue de la Citadelle, à Chalon-sur-Saône. — Catalogue contenant l'énumération des variétés de Chrysanthèmes cultivées dans l'établissement, ainsi que les genres d'arbres fruitiers, plantes de serre, Rosiers, etc.

MOLIN (Ch.), Md grainier, place Bellecour, 8, Lyon. — Prospectus énumérant avec les fournitures diverses relatives à l'horticulture, les fleurs fraîches de Nice, que peut fournir journellement la maison.

Avis aux Membres de l'Association horticole lyonnaise.

Les Membres de l'Association horticole lyonnaise sont informés qu'un banquet aura lieu le *Dimanche* 20 *décembre, à six heures, dans les salons de M. Gruber, place des Terreaux*, à l'occasion de la distribution des récompenses aux lauréats des concours spéciaux, des visites spéciales, du concours de Chrysanthèmes, des apports sur le bureau, etc. Le prix de la souscription a été fixé à 7 francs par personne. On trouvera des cartes de souscription chez M. Jacquier, trésorier de l'Association, 8, quai des Célestins, à Lyon.

LE GÉRANT : V. VIVIAND-MOREL.

Lyon. — Imp. du Salut Public. — Bellon, r. de la République, 33

CHRONIQUE

Distribution des prix décernés aux lauréats de l'Association horticole. — Dimanche, 20 décembre, après une courte séance, l'Association horticole lyonnaise distribuait les récompenses qu'elle avait accordées à ses membres dans le cours de l'année 1885. Notre ami et sympathique président, M. G. Dutailly, ancien professeur de botanique à la Faculté des sciences, député de la Haute-Marne, présidait cette fête horticole, à laquelle un grand nombre de personnes assistaient. M. le président du Conseil général, absent de Lyon. M. le maire de Lyon, M. le préfet du département, retenus aux fêtes de l'inauguration du monument élevé sur le champ de bataille de Nuits à la mémoire de cette phalange d'héroïques soldats qu'on appelait les Légions du Rhône, s'étaient fait excuser.

M. Dutailly a ouvert la séance par un excellent discours, plein d'esprit et d'à propos, dans lequel il a mis en pleine lumière les bons résultats et les progrès que réalise l'Association horticole lyonnaise.

Il a fait ressortir la grande utilité des concours et des visites spéciales qui stimulent le zèle et l'esprit d'innovation de nos collègues : l'Association horticole étant heureuse de récompenser tous les mérites et fière d'aider au développement du progrès de l'horticulture. Il a rappelé, en parlant de la culture maraîchère, un peu plus lente dans sa marche en avant que les autres branches du jardinage, un bon mot de M. Oustry, ancien préfet du Rhône. Passant dans une exposition d'horticulture, devant un lot de légumes où des concombres de belles grosseur côtoyaient des carottes variées beaucoup plus petites, M. Oustry disait :

« — Les cornichons progressent toujours : les carottes seules ne se développent bien qu'en politique. »

A propos du concours de chrysanthèmes, il a montré que si l'Association savait organiser de brillantes expositions où toutes les fleurs précieuses, les fruits et les légumes succulents concourraient à leur éclat, elle savait aussi à l'occasion extraire du riche écrin de Flore, un bijou de grande valeur, qu'en joailler adroit elle présentait au public.

En parlant des récompenses décernées aux anciens serviteurs, il a dit qu'en récompensant les bons serviteurs on récompensait les bons maîtres, et a rappelé le mot bien connu, toujours vrai, que Beaumarchais met dans la bouche de Figaro.

Il a terminé en rappelant le souvenir de feu notre collègue J. Schwartz, mort si jeune, au moment même où il allait recueillir le fruit de son infatigable activité.

Le discours de M. Dutailly a été couvert d'applaudissements.

On a procédé ensuite à la distribution des récompenses dans l'ordre suivant : 1° Concours spéciaux ; 2° Visites spéciales, anciens serviteurs (Voir *Lyon-horticole*, année 1885, page 300). Concours de Chrysanthèmes (Voir *Lyon-horticole*, année 1885, page 368), et médailles pour apports sur le bureau.

Le soir, à six heures, un banquet offert à M. Dutailly et à la presse lyonnaise, réunissait une soixantaine de personnes. Comme d'habitude, de nombreux toasts ont été portés, de joyeuses chansons ont été dites et on s'est quitté en se disant : A l'année prochaine.

Capucine tubéreuse. — L'ennui naquit un jour de l'uniformité, chacun sait ça depuis qu'on bâille sur la terre. Aux papilles blasées Dieu donna la moutarde de Dijon, le raifort et les cornichons confits au vinaigre. Mais l'homme, ce bipède sans plumes qui se lasse de tout, d'autre chose et même des cucurbitacées, dit un jour à son cuisinier :

— Jean, je te flanque à la porte, si tu me représente encore de jeunes concombres.

Alors le cuisinier se mit à faire macérer dans l'acide acétique connu sous le nom de vinaigre d'Orléans, des objets spongieux de toute nature, tels que piments, ognons, melons, groseilles à maquereau, pêches, abricots, gourde de pèlerin, pomme de merveille, etc., et un tas d'autres denrées plus ou moins raccornies.

L'homme cherche toujours, et dernièrement M. Pailleux trouvait, ou plutôt rappelait l'attention du monde horticole sur l'*Ysano* ou capucine tubéreuse, dont on a beaucoup parlé à l'époque de la première apparition de la maladie de la pomme de terre. M. Pailleux conseille de faire macérer l'Ysanos ; il trouve un goût excellent à ce rhizome ainsi préparé ; un autre le trouve détestable ; les

Boliviens le font cuire et geler et s'en régalent. Laissez donc l'Ysanos aux Boliviens.

—

Poire Sainte-Anne. — La poire *Sainte-Anne* est un « fruit de grosseur moyenne, de forme ovale arrondi à ses deux pôles, peau d'un jaune verdoyant, quelquefois d'un beau jaune légèrement lavé de rosat du côté du soleil et granités de petits points fauves clairsemés, chair blanchâtre assez fine, beurrée, très juteuse, fondante, très agréablement sucrée. L'arbre est très fertile. »

Cette nouvelle poire, obtenue par MM. Joannon père et fils, horticulteurs à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, qui la mettent au commerce, a l'avantage de mûrir immédiatement après le beurré Giffard. Les excellentes poires qui mûrissent dans la première quinzaine de juillet sont assez rares pour qu'une nouvelle et bonne variété de maturité contemporaine, soit la bien venue. La poire Sainte-Anne a, du reste, été dégustée à plusieurs reprises par la commission pomologique, qui l'a trouvé digne d'être propagée.

—

Traitement du Mildiou. — Nous avons signalé dans un des précédents numéros de ce journal, les résultats du traitement du Mildiou par le sulfate de cuivre. Dans le midi de la France, partout où des essais ont été faits en temps convenable, les résultats ont été tels qu'on peut actuellement considérer le sulfate de cuivre comme un poison de ce cryptogame.

En Bourgogne, des expériences ont également été tentées avec la même substance, et partout son emploi a donné des résultats excellents.

Tandis que, dans le Midi, M. Millardet, ainsi que d'autres grands propriétaires se servaient d'une sorte de lait de chaux, tenant en suspension ou en dissolution du sulfate de cuivre (1) qu'ils projetaient sur les feuilles des ceps de vigne, aux environs de Beaune, on employait les échalas sulfatés ou badigeonnés avec un lait de chaux et de cuivre, on utilisait la paille d'attache de la vigne en la sulfatant préalablement. D'autre part, M. L. Podichart, de Gigny, a employé une poudre ainsi composée :

Chaux grasse	100 kilos.
Sulfate de cuivre	20 —
Soufre trituré	10 —
Cendre de bois	15 —
Eau.	50 —

qui a donné, paraît-il, des résultats extraordinairement remarquables. Le mélange ci-dessus a été parsemé dans plusieurs parcelles

(1). *Lyon Horticole,* 1885, p. 348.

de vignes dans le courant du mois d'août, au moment de l'apparition du Mildew.

Dans tous les mélanges dont on s'est servi, c'est évidemment le cuivre à l'état d'oxyde ou de sulfate qui a joué le rôle d'agent toxique.

On savait du reste déjà que le sulfate de cuivre empêchait les cryptogames de se développer sur les bois qui en étaient imprégnés.

Comment agit le cuivre contre le Mildiou ? C'est une question qui ne sera peut-être pas facile à résoudre, mais cela importe peu actuellement, puisque le point capital était de détruire le Mildiou. Laissons les savants chercher le secret, il faut bien qu'ils trouvent quelque chose, puisque c'est le hasard qui a trouvé le remède.

—

Noms français et noms latins. — En classant une série de journaux horticoles publiés, il y a quelques années, j'ai lu avec plaisir une polémique survenue entre deux horticulteurs lyonnais au sujet des noms de plantes. L'un voulait employer la langue française pour nommer les espèces, l'autre soutenait que la latine était préférable.

A cette époque, on parlait beaucoup de cette discussion dans le *Tout Lyon horticole*, les uns tenant pour le latin, les autres pour le français. Je me souviens d'avoir entendu à ce propos le dialogue suivant qui rappelle une des plus jolies anecdotes de Chamfort.

— Comment peut-il y avoir une dispute sur cela, disait M. F...?

— Vous avez bien raison, répondait M. S...

— Sans doute, reprit M. F..., c'est la langue latine qu'il faut employer, n'est-il pas vrai ?

— Point du tout, dit M. S..., c'est la langue française.

— Il est clair, disait un troisième, pour mettre d'accord ces Messieurs, que la langue grecque est infiniment supérieure à la latine et à la française, et il aurait pu ajouter : On commence à y venir.

Il est certain, étant donné nos relations internationales, qu'il est absolument nécessaire de se servir d'une glose de convention pour la nomenclature des plantes. Pour faire accepter ce langage commun par toutes les nations actuellement vivantes les savants ont décidé que l'on se servirait d'une langue morte. On a pris le latin, qu'on assaisonne de grec, quand ce n'est pas le grec qu'on assaisonne de latin. Puis avec le temps, on a mis des terminaisons latines à des noms allemands, russes, anglais, turcs, italiens, danois, français, etc.

Informations. — Le 10 novembre dernier, M. Paul Giraud, de Marseille, a déposé sur le bureau de la Société d'horticulture de cette ville, une superbe corbeille de *Diospyros costata*, le meilleur et le plus beau des *kakis*. Ce fruit a également été récolté à Condrieu en pleine maturité à la même date par un amateur de Lyon, E. Emile Genin.

— On annonce de notre colonie du Congo qu'un des membres de la mission, M. Manas, a installé à Franceville une fabrique d'eau-de-vie d'ananas qui fournit un alcool délicieux rappelant le goût de la chartreuse verte.

— M. Alexis Lepère, horticulteur à Montreuil, a été nommé chevalier du Mérite Agricole.

— Le *Citrus triptera* a donné cette année des fruits mûrs, au parc de la Tête-d'Or, à Lyon; il en avait déjà donné l'an dernier sur le même individu.

— Le sixième fascicule de l'*Arboretum Segrezianum* vient de paraître, il contient les espèces suivantes: *Ribes multiflorum*, *Pinus Bungeana*, *Castanea vulgaris* var. *pendulifolia*, *Cerasus Capuli* et *Herincquiana*.

— Un japonais vient de trouver le moyen de transformer les algues marines en papier très solide et transparent. Il parait même qu'il pourrait remplacer le verre à vitre. C'est bien possible; mais s'il est moins cassant, il est probable qu'il résistera aussi bien moins aux influences des agents atmosphériques.

— Le Comice agricole de Montdidier (Somme), à l'occasion du centenaire de la culture de la pomme de terre dans la plaine des Sablons par Parmentier, organise pour la fin d'avril 1886 une Exposition de pommes de terre, de tous ses dérivés et de tous les engins qui sont employés pour sa transformation. L'introduction de la pomme de terre en Europe remonte à la fin du XVIe siècle; elle a été décrite dans le Pinax et figurée dans plusieurs ouvrages de botanique; il y en a un beau dessin dans l'*Hortus Eystetensis*, publié en 1613, sous le nom de *Papas peruanorum*. Parmentier a le mérite d'avoir vulgarisé sa culture.

— Le *Mildew* n'est point une importation américaine; il est connu depuis longtemps en Alsace sous le nom de *Mildau* (*u* se prononce *ou* en allemand). Le mot *Mildou* a passé en Amérique avec les nombreux vignerons du palatinat émigrés et il nous est revenu anglicisé (*Bull. soc. agr. de Fr.*, 806, année 85). Ce qu'il y a de certain, c'est que des vignerons très âgés se souviennent très bien l'avoir vu de temps à autre depuis leur jeune âge.

— M. Hutin, pépiniériste à Laval, a mis dernièrement deux nouvelles poires au commerce, savoir: 1° *François Hutin*, fruit gros, souvent très gros, qui mûrit en octobre, à chair blanche, très fondante, juteuse, exempte de toute pierre; 2° *Madame Caroline d'Airoles,* fruit moyen, souvent gros, rappelant la forme du *Doyenné d'hiver*. Chair fine, très fondante, juteuse. Eau abondante, très sucrée, agréablement parfumée. Mûrit en mars-avril. Les caractères que nous donnons de ces deux poires ont été extraits des descriptions de l'obtenteur.

— M. Besson, pépiniériste à Marseille, met au commerce la nouvelle variété de vigne *Le Commandeur*, dont voici la description: vigne très vigoureuse, fertile (hybride du Chérès et du Joannenc), grappe très grande, lâche et longuement ailée; grains assez gros, ovoïdes, d'un blanc roux, pulpe croquante, sucrée; très bonne; maturité fin août.

— La Fédération horticole italienne tiendra à Rome, en mai 1886, sa troisième exposition nationale d'horticulture.

— Les Américains du Nord signalent une sorte de groseille à maquereau (*Ribes uva crispa*) comme surpassant les variétés les plus productives du genre. Cette variété qu'ils nomment *Winham's Industrie* serait très fertile, très vigoureuse et aurait des baies rouges d'une belle grosseur. Espérons qu'elle passera bientôt du continent américain en Europe.

— M. Gaudot, jardinier de M. Chevrier, dans le département de Saône-et-Loire, a récolté cette année des fruits mûrs d'*Arbustus Unedo* sur un sujet qui a environ deux mètres. C'est un exemple de plus à signaler de la facilité avec laquelle cet arbuste originaire des provinces méridionales de l'Europe peut mûrir ses fruits sous des latitudes relativement froides.

V. V.-M.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

Procès-verbal de la séance du 21 novembre 1885, tenue dans la salle des réunions industrielles, Palais du commerce, à Lyon.

Présidence de M. Comte, Vice-Président.

La séance est ouverte à 2 heures 1/4.

Il est donné lecture du procès-verbal de la dernière réunion qui est adopté sans observations.

Correspondance. — Lettre de M. le Préfet du Rhône informant la Société que, dans sa séance du 11 septembre dernier, le Conseil général du Rhône a voté l'inscription au budget départemental de l'exercice de 1886, d'un crédit de 1,000 fr. à titre de subvention à notre Association.

Lettre de M. le Préfet, accompagnant l'envoi d'un exemplaire du programme du Concours général agricole qui se tiendra à Paris, au Palais de l'Industrie, du 15 février au 4 mars 1886, et de deux affiches annonçant le susdit concours.

Lettre de M. Dutailly, député de la Haute-Marne, président de l'Association horticole lyonnaise, remerciant notre Société des félicitations qu'elle lui a adressées à l'occasion de sa réélection comme député, et offrant une somme de deux cents francs pour être convertie en médailles à distribuer aux lauréats de l'Association en 1885.

Lettre de M. Condamin, horticulteur à Mornant, remerciant la Société de l'avoir admis au nombre de ses membres.

Lettre de M. Boucharlat aîné, remerciant la Société de l'avoir nommé membre du jury du concours de Chrysanthèmes, mais déclarant, pour des raisons particulières, ne pouvoir accepter ces fonctions.

Lettre de M. B. Chagny, jardinier chez M. de Jerphanion, accompagnant l'envoi d'une fleur monstrueuse de Fuchsia. Description sera faite de cette anomalie végétale.

Correspondance imprimée. — M. le Secrétaire général fait circuler les publications illustrées que reçoit l'Association horticole et appelle l'attention des membres sur les notes les plus intéressantes qu'elles contiennent.

Présentations. — Il est donné lecture de 11 candidatures, sur lesquelles conformément au règlement, il sera statué à la prochaine réunion.

Admissions. — Sont admis membres de la Société, et à l'unanimité, les candidats présentés à la dernière réunion. Ce sont :

MM. Garret (Pierre), jardinier au château de Crary, par Charolles (Saône-et-Loire), présenté par MM. Marthouret (Cl.) et J. Jacquier.

Reveiller (Jean), horticulteur à Nîmes (Gard), présenté par MM. Cordioux et Pitaval.

Folliet, marchand-grainier, à Annecy (Haute-Savoie), présenté par MM. F. Morel et Duchet.

Perret (J.-B.), jardinier chez M. le baron de Crouzaz, à Pont-de-Beauvoisin (Savoie), présenté par MM Comte et Duchet.

Gaillard (Jules), pépiniériste à Pont-de-Beauvoisin (Isère), présenté par MM Comte et Duchet.

Examen des apports. — Sont déposés sur le bureau :

Par M. Chavagnieux, chez M. Lachard, à La Pape (Ain), deux Choux-raves hâtif de Vienne, à collet rose, d'un développement dépassant de beaucoup la grosseur ordinaire qu'atteignent ces légumes. Un des exemplaires présentés pèse 3 kilog. 150 grammes.

Par M. Guerry, jardinier chez M. Coste, à Caluire, un exemplaire de Poireau à feuilles panachées; M. Guerry déclare avoir apporté ce spécimen pour démontrer combien la panachure était constante ; il rappelle que la même plante a été déjà soumise à l'attention de la Société et qu'elle a été présentée au Concours régional de notre ville en mai dernier.

Cet apport était accompagné de beaux exemplaires de Poireau gros de Rouen et P. de Carentan, ainsi que de belles racines de Scolyme d'Espagne. dont les plantes, semées au mois de mai, se sont bien développées.

M. Perreton dépose sur le bureau une feuile de *Musa Ensete* dont une partie de la nervure médiane s'est divisée et déjetée, ainsi que le limbe de la feuille ; une feuille de *Strelitzia reginæ* présentant deux limbes accolés dos à dos.

A propos de la feuille de ce *Strelitzia*, M. Comte dit que ce cas tératologique se présente assez souvent dans les cultures et que le froid doit être une des causes principales de cette particularité des feuilles, il ne l'a observé que lorsque les plantes n'ont pas suffisamment de chaleur.

Par M. Chardon, jardinier chez M. Clayette, rue de l'Enfance. Lyon, des fruits, des rameaux aussi chargés de fruits et portant encore des fleurs de framboisiers ; cette variété dont il ignore le nom se recommande par la bonne qualité de son fruit et par sa fructification prolongée, qui commence en juin et se prolonge jusqu'aux gelées. M. Jacquier père suppose que c'est la variété *Falstoff*, mais il ne peut l'affirmer.

M. Chardon avait joint à ces framboises des plantes de Chicorée frisée de Meaux et de Scarole verte maraîchère à cœur plein.

Par M. Chaninet, horticulteur à St-Priest, une pomme de semis, que M. Fougère l'a prié de présenter pour être soumise à l'appréciation des pomologistes de notre Compagnie.

Par M. Hoste, horticulteur, 10, rue des Dahlias, Lyon-Monplaisir, des variétés de Chrysanthèmes, dont ci-dessous la liste :

Jules Délaux, cramoisi, fleurs énormes.
M. Viviand-Morel, jaune marginé de blanc.
Lord Hardinge, rose pointé blanc, forme incurvée ou pivoine.
Soleil couchant, forme alvéole.
Simon Délaux, grenat, tr. gr fleurs.
La Géante de Valence, blanc carné.
M. Ferrière, rose et blanc, alvéole.
L'Incroyable (Délaux), rouge sombre, bords jaunâtres.
Le Surprenant (Délaux), ponceau à revers jaune vif très apparents.
Tricolore, à trois couleurs, jaune, rose et carmin.
Président Lavallée, rouge brun, fleur énorme.

Par M. Masson, 20, rue St-Denis, Lyon-Croix-Rousse, une fraise et des pieds de fraisier de Quatre-saisons d'un semis fait en 1884 de la variété *Joseph Schwartz*, les fruits se maintiennent d'une grosseur égale pendant toute l'année, coloris rouge cerise passant au blanc rose; les pieds présentés, quoique la saison soit très avancée, ont des hampes couvertes de fleurs et de fruits.

Avec cet apport, M. Masson présentait des plantes de la variété de fraise des Quatre-saisons *Belle de Meaux*.

A propos de cette présentation, M. Masson avait apporté des pieds de fraisier, issus des coulants de l'année, il fait remarquer, qu'en raison de la sécheresse qui cette année a été de longue durée, bon nombre d'amateurs et de cultivateurs de ces plantes ont vu périr une partie de leur collection de fraisiers.

Les coulants étant petits et peu racinés, il dit les avoir repiqués en pépinière le 1er septembre dans du sable de rivière et, le 20 du même mois, des rosettes avaient des racines de 10 centimètres de long et se trouvaient bonnes à être mises en place.

Par M. Pernet-Ducher, rosiériste, chemin des Quatre-Maisons. Lyon, une Rose thé très remarquable. qui lui a été adressée par M. Perny, sous le nom de *La Neige*. (Voir *Lyon-Horticole*, n° 22.)

Par M. Clapot, maraîcher à Monplaisir, une collection de légumes : Carotte nantaise sans cœur, Céleri plein blanc, Chemin, Céleri turc, Poireau de Carentan, P. long gros de Nîmes, Scarolle blonde, Navet à collet rouge.

Par M. Alégatière, horticulteur, Lyon-Monplaisir, un pied de Rosier franc de pied (R. Polyantha) variété Miniature, dont les racines sont garnies de chevelu et les tiges chargées de boutons et de fleurs; on en compte plus de 100 sur un petit sujet ; le présentateur fait ressortir tous les avantages de cette nouvelle variété dont il est l'obtenteur, soit pour la culture en pots et le transport; elle supporte très bien les voyages et, grâce à ses nombreuses racines, elle est d'une bonne reprise, et malgré la transplantation elle continue toujours à fleurir. (Voir *Lyon-Horticole* 1885, n° 23.)

M. Alégatière appelle l'attention de l'assemblée sur l'emploi des conferves qui envahissent nos bassins, pour l'expédition des plantes. Ces algues ont l'avantage de conserver longtemps l'humidité et tiennent très bien les racines en bon état de fraîcheur pendant assez longtemps.

Par M. Liabaud, montée de la Boucle, 4, Lyon-Croix-Rousse, un pied d'*Anthurium carneum* en fleurs. Cette plante est le produit d'un *Anthurium ornatum* fécondé par l'*A. Andreanum*. C'est une variété très robuste, extrêmement florifère, dont les fleurs durent plusieurs mois sans s'altérer, ce qui rend cette nouveauté très précieuse pour la décoration des appartements.

Par M. Perrot, montée de la Boucle, 6, Lyon, un pot d'Œillet ardoisé (de semis) d'un coloris violacé. Cette plante paraît être très remontante.

Par M. Perreton, chez M. Fittler, montée de Balmont, 86, Lyon-Vaise, des fleurs coupées d'un Œillet de semis, très odorantes, bien faites, à pétales fimbriées, d'un coloris blanc pur, maculé et pointillé de rose légèrement carminé; les fleurs sont bien pleines et d'une bonne forme et tenue..

M. Viviand-Morel appelle l'attention de la réunion sur un cas de tératologie végétale que présente une fleur de Fuchsia, variété *Miss Welche*, adressée par M. B. Chagny. Il y a, dit M. Viviand-Morel, hypertrophie de la corolle, la fleur a 28 étamines et un seul pistil, il faudrait pouvoir arriver à fixer cette monstruosité. (Voir *Lyon-horticole* 1885, n° 23.)

M. Hoste dit avoir observé plusieurs fois des cas de ce genre dans ses cultures.

Pour juger tous ces apports, il est nommé trois commissions.

Pour les cultures maraîchères et les fruits sont nommés MM. Rivoire fils, Berthier, Lille, Perreton, Boucharlat jeune ; pour la floriculture, MM. Chrétien, Labruyère, Jusseau, Lassonnerie ; pour juger et approuver le mérite de la rose *La Neige*, MM. Duchet, Charreton et Liabaud.

Après examen, les commissions proposent d'accorder :

A M. Clapot, une prime de 1re classse. pour l'ensemble de son apport.
A M. Chardon, — 1re — — ses framboises.
A — — 2e — — ses légumes.
A M. Liabaud. — 2e — — son Anthurium carneum.
A M. Perrot, — 2e — — son œillet de semis.
A M. Guerry, — 2e — — l'ensemble de son apport mais plus spécialement pour les Scolymes.

A M. Masson, une prime de 2e classe pour son apport et pour sa méthode de multiplication des fraisiers des Quatre-saisons par le semis.

A M. Perny, une prime de 1re classe, à la rose présentée par M. Pernet-Ducher, sous le nom de *La Neige*, la Commission trouve que ce sera une plante de 1er mérite.

Toutes ces propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité.

Pour les autres apports, l'inscription au procès-verbal est accordée, et la Commission chargée d'apprécier l'apport de Chrysanthèmes, quoique très méritant, n'a pas jugé à propos de lui accorder une récompense, le concours de Chrysanthèmes ayant eu lieu il y a peu de jours.

L'assemblée décide, qu'à l'occasion de la distribution des récompenses aux lauréats des divers concours organisés par notre Société, ainsi que du Concours de Chrysanthèmes et des récompenses accordées aux apports sur le bureau, la réunion de décembre sera suivie d'une assemblée spéciale et à laquelle il sera donné une solennité particulière.

A la suite de la distribution des récompenses, un banquet sera offert au président de notre Compagnie et à la presse lyonnaise.

La commission chargée d'organiser le banquet, nommée par acclamation, se compose de MM. Comte, Musset, Labruyère et Jacquier père.

La prochaine réunion de décembre, la séance est fixée à une heure précise et la distribution des récompenses à deux heures.

M. Carle rappelle que dans une des précédentes séances, il a été nommé une commission dite « des intérêts horticoles », cette commission s'étant réunie déjà plusieurs fois, désirerait rendre compte de ses travaux et demande la mise à l'ordre du jour de cette question à la prochaine réunion.

Une discussion s'engage à propos de cette question, à laquelle prennent part MM. Rivoire fils, Carle, Labruyère et Viviand-Morel. L'assemblée décide qu'à l'occasion de la distribution des récompenses, qui doit avoir lieu dans la séance de décembre, cette question soit mise à l'ordre du jour de la réunion de janvier.

M. Cousançat fait observer que c'est dans cette séance que se fait généralement le dépôt du rapport de la commission des finances, et demande la priorité pour la lecture de ce rapport et la discussion du budget.

L'assemblée, consultée sur cette question, émet un avis favorable.

En conséquence, l'ordre du jour de la séance de janvier 1886 sera ainsi fixé :

1° Rapport de la commission des finances ;
2° Discussion du budget provisionnel ;
3° Rapport de la commission des intérêts horticoles.

La séance est levée à quatre heures. *Le Secrétaire-Adjoint*, J. Nicolas.

Les Fougères qui fleurissent

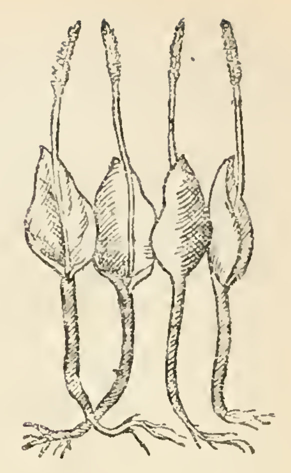
« La Fougère fleurit la nuit du plus grand jour de l'an, et à l'heure même qu'elle est défleurie, sa graine est mûre et tombe en terre; et si on ne se trouve tout à l'instant, on n'en peut voir la fleur, ni moins amasser la graine. Les charlatans disent que tout cela advient la veille de la Saint-Jean. »

Il y a encore de braves gens qui croient à cette vieille histoire; j'ai même connu une personne qui paya 25 francs un rhizome de Fougère mâle, parce que le *bisque* (colporteur), qui le lui avait vendu, certifiait que c'était la vraie *Feugière*, que les Grecs nommaient *Blechnos*, et qu'avec cette plante, à l'heure de minuit, le jour de la Saint-Jean, il pourrait découvrir des trésors cachés. O bêtise humaine ! Et remarquez que le colporteur avait ajouté que cette Fougère donnait, au moment de sa floraison, une lumière éblouissante.

On sait que les anciens avaient des idées singulières sur les Fougères; sans compter les autres, qu'il me suffise de rappeler qu'ils croyaient qu'elles guérissaient les plaies faites avec des roseaux. De cette croyance, ils avaient tiré la conclusion suivante : « Là où il



Botrychium Lunaria.



Ophioglossum vulgatum.

y a beaucoup de roseaux autour de la Feugière, la Feugière meurt; mais là où il y a beaucoup de Feugière autour des roseaux, les roseaux meurent. »

Linné a donné le nom de Fougère mâle à une espèce bien différente de celle que les anciens connaissaient sous ce nom, car leur Fougère mâle était le *Pteris aquilina* si répandu partout.

Si dans la plupart des genres de Fougère, la fructification est cachée sous les feuilles (frondes), il y en a en revanche quelques sortes où cette fructification est beaucoup plus apparente et se présente d'une manière très évidente sur des frondes spéciales. Parmi les espèces qui se montrent ainsi, on peut citer l'*Osmunda regalis*, l'*Ophioglossum vulgatum*, le *Botrychium Lunaria*, etc.

L'Osmonde royale est une des plus belles Fougères qui croissent en Europe. On la nomme souvent Fougère aquatique, Fougère royale, Fougère fleurie. Je m'étonne qu'elle ne soit pas plus fréquemment cultivée, car elle est infiniment plus remarquable que beaucoup d'autres qu'on rencontre dans tous les jardins. Je pense que l'ignorance des conditions qui favorisent son développement est la seule cause de son abandon. Pour croître avec vigueur, il faut à l'Osmonde royale de l'ombre et beaucoup d'humidité. Elle vient très bien dans les terrains humides, les fossés des prairies tourbeuses et autres lieux marécageux. On la trouve dans presque toute l'Europe : en France, en Suisse, en Allemagne, en Hollande, en Danemark, en Suède, en Angleterre, en Turquie, dans la Russie méridionale.

L'*Ophioglossum vulgatum*, plus connu sous le nom de Langue de Serpent, n'offre aucun intérêt considéré au point de vue horticole, c'est une espèce botanique singulière, qui ressemble très peu aux



Osmunda regalis L.

autres Fougères. On la rencontre également à peu près dans toute l'Europe.

Le *Botrychium Lunaria* est dans le même cas que la Langue de Serpent, c'est une curieuse Fougère qui se plaît dans les hautes montagnes où les botanistes la récoltent avec plaisir.

L. S.

Conditions dans lesquelles il faut employer le sulfure de carbone.

Nous croyons utile de reproduire ici les conditions dans lesquelles le sulfure de carbone doit être appliqué pour produire tout l'effet qu'on est en droit d'en attendre dans le traitement des vignes phylloxérées. Ces conditions ont été parfaitement étudiées et très clairement exprimées par M. P. Vinçay, professeur départemental d'agriculture, et M. le docteur Crolas, professeur à la Faculté de Médecine de Lyon, dans un rapport sur les Travaux du Comité et des Syndicats dans le département, adressé à M. le ministre de l'Agriculture. Nous regrettons que la longueur de ce document ne nous permette pas de le reproduire en entier; nous en donnons seulement les conclusions :

« Disons d'abord que l'expérience a prouvé que les résultats obtenus dans certaines conditions de sol, sans être nuls, ne sont pas assez complets pour que le vigneron ait intérêt à faire le traitement.

« Ces conditions sont les suivantes : 1° Lorsque le sol, quelle que soit sa nature, a moins de 30 centimètres de profondeur;

« 2° Lorsqu'il est composé, en grande partie, d'argile qui le rend compacte et que le sous-sol est imperméable.

« Dans le premier cas, la diffusion des vapeurs de sulfure est trop rapide, elles ne séjournent pas assez dans le sol.

« Dans le second, la diffusion ne se fait que très difficilement, ces terrains, appelés vulgairement *goutteux*, étant presque toujours saturés d'eau.

« Les vignes plantées dans l'une ou l'autre de ces deux catégories de terrains, constituent heureusement l'exception pour notre région.

« Toutes les vignes qui sont en dehors de ces deux conditions, peuvent et doivent être défendues, et le succès est assuré si l'on suit strictement les indications suivantes :

« 1° Traiter les vignes dès la première apparition de l'insecte;

« 2° Traiter l'ensemble des vignes envahies et non pas seulement les taches ;

« 3° Appliquer le sulfure à la dose de 18 à 20 grammes par mètres carrés, ne jamais dépasser cette dose ;

« 4° Faire les injections entre les ceps, de façon à comprendre chacun d'eux entre quatre trous, en évitant de toucher la souche avec le pal ;

« 5° Avoir soin de boucher exactement les trous de pals immédiatement après l'injection du sulfure ;

6° « Avoir soin de toujours laisser égoutter les terrains forts, qui retiennent longtemps l'eau, après les pluies abondantes ou la fonte des neiges ;

7° « Cesser les applications aux deux époques de l'année où la sève se met en mouvement ;

8° « Cultiver avec soin et fumer convenablement les vignes traitées ;

« Les bons résultats qu'ont donnés, soit dans les champs d'expériences, soit chez les propriétaires, les traitements d'été, nous permettent de les conseiller sans arrière-pensée, toutes les fois qu'une tache fera son apparition dans un vignoble, et que l'on n'aura pas pu appliquer le sulfure au printemps ou à l'automne par suite du mauvais temps.

« Nous devons signaler un fait important, sur lequel notre attention a été attirée par un certain nombre de vignerons, et que nous avons vérifié nous-même. Pendant la période de l'année où le phylloxéra habite les racines superficielles et le collet des souches, c'est-à-dire à la fin du printemps et pendant l'été, il y a avantage à ne pas introduire le sulfure à une trop grande profondeur. Il faut au contraire le *déposer à 15 ou 20 centimètres;* de cette façon, les vapeurs, qui sont lourdes et ont toujours une tendance à descendre, tuent d'abord les insectes qui sont dans les parties du cep, voisines de la surface du sol, et vont ensuite agir sur ceux qui habitent plus profondément. »

Médailles accordées pour apports sur le bureau de l'Association horticole lyonnaise pendant l'année 1885.

Médaille d'or, M. Liabaud.

— d'argent, grand module, MM. Morel et Verne.

— — MM. Boucharlat jeune, Chavagneux, Charreton, Clapot, Corbin, Crozy, Deville jeune, Guerry, Hoste, Masson, Rochet, Rozain-Boucharlat, Rivoire fils, Schmitt, Villard.

Médaille de bronze, MM. Bellin, Bernaix, Beurrier, Caillat, Chardon, Champalle, Combet-Cordier, F. Gaillard, Gattel, Mme Joly, Messat, Nicolas, Perny, Pernet-Ducher, Valette.

CATALOGUE

Léonard Lille et Beney, horticulteurs, marchand-grainiers, 7 et 9, cours Morand, Lyon. — Catalogue, prix-courant général de graines potagères, fourragères, de fleurs d'arbres, etc.

Ce Catalogue, in-8° de 56 pages, contient, avec de très nombreuses gravures de légumes, de fleurs, etc., des *fac-simile* indiquant ce qui concerne le semis et la culture des plantes. Nouveautés concernant les fleurs et les légumes; nombreuses variétés des plus beaux genres horticoles : Primevères. Œillets, Balsamines, Mimulus, Cinéraires, Giroflées. Plantes de serre : Dracœnas, Agaves, Coleus, Calcéolaires, Abutilons, etc. Fournitures horticoles, coutellerie, étiquettes, mastic à greffer, librairie horticole, etc.

Le Gérant : V. VIVIAND-MOREL.

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES FIGURES

Lyon. — Imp. du Salut Public. — Bellon, r. de la République, 33

HUITIÈME ANNÉE

1886

LYON-HORTICOLE

REVUE BI-MENSUELLE D'HORTICULTURE

PUBLIÉE AVEC LA COLLABORATION DE

L'ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

PRINCIPAUX COLLABORATEURS MM.

ALPHONSE KARR,
BELLISSE, A. BERNAIX, BOUCHARLAT aîné, CHARRETON,
CHAUDY, J. CHRÉTIEN, B. COMTE, B. COUSANÇAT, CROZY Fils aîné,
Th. DENIS, Ph. DEVILLE, DUCHER, L.-C. GAILLARD, F. GAULAIN, GORRET
HOSTE, C. JACQUIER, J. JACQUIER, LABRUYÈRE Fils,
LIABAUD, L. LILLE, J. MÉTRAL,
Fque MOREL, J. MORIN, MUSSET, J. NICOLAS, PELLETIER, ROCHET,
etc., etc., etc., etc.,

Rédacteur en Chef : **VIVIAND-MOREL**

LYON
IMPRIMERIE DU SALUT PUBLIC
33, RUE DE LA RÉPUBLIQUE, 33

1886

CHRONIQUE

Les primes d'honneur de l'horticulture et de l'arboriculture. — Enfin nos réclamations n'auront pas été inutiles. L'an dernier, à l'occasion du concours régional du Rhône, une demi-douzaine de concurrents étaient inscrits pour prendre part au concours relatif à la prime d'honneur à l'horticulture. Il y avait, si je m'en souviens bien, cinq pépiniéristes et deux maraîchers, et..... un seul prix à décerner. Comment d'abord établir un jugement sérieux entre des cultures d'arbres et de légumes? Si les arbres sont superbes et l'établissement bien tenu, les choux et les carottes peuvent être hors ligne. Devait-on primer les carottes ou les poiriers? Maintenant, si trois concurrents étaient *ex-æquo*, lequel devait décrocher la timbale, puisqu'il n'y avait qu'une prime? Un seul devait l'avoir ou personne.

J'ai eu l'honneur d'être désigné pour faire partie du jury, en compagnie de MM. Sénclar et Vermorel et connaissant les établissements de quelques-uns des candidats, sachant qu'ils avaient une grande valeur pour la plupart, nous demandâmes à M. le préfet, de pouvoir, si le cas se présentait, partager la prime. Il nous fut répondu que la chose n'était pas possible, que le texte ministériel était formel à cet égard. Nos successeurs prirent sur eux ce partage, et ils firent bien. La preuve qu'ils eurent raison, c'est qu'aujourd'hui ce partage pourra se faire légalement.

Voici, en effet, le nouveau texte qui régit la matière :

Par arrêté en date du 31 octobre dernier, le ministre de l'Agriculture a décidé qu'à l'avenir, dans chacun des départements où se tiendront les Concours régionaux agricoles, les prix et récompenses qui suivent seront décernés concurremment avec les récompenses prévues par l'arrêté du 28 décembre 1880.

Prime d'honneur à l'arboriculture. — Un objet d'art de 300 francs et une somme de 2,000 francs seront mis à la disposition du jury pour être décernés aux cultivateurs établis, uniquement pour la vente des produits maraîchers

ou des fruits qui auront présenté les établissements les mieux tenus et du meilleur rapport.

Le concurrent classé le premier recevra l'objet d'art à titre de prime d'honneur et une somme d'argent qui sera déterminée par le jury.

Prime d'honneur à l'horticulture. — Un objet d'art de 300 francs et une somme de 2,000 francs seront mis à la disposition du jury pour être décernés aux horticulteurs-fleuristes et aux pépiniéristes présentant les jardins et les pépinières les mieux cultivés, les mieux tenus et du meilleur rapport.

L'horticulteur ou pépiniériste classé le premier recevra l'objet d'art à titre de prime d'honneur et une somme d'argent qui sera déterminée par le jury.

Ces prix étant réservés aux arboriculteurs, horticulteurs et pépiniéristes de profession, les amateurs, les jardiniers des particuliers, les propriétaires de parcs et de jardins d'agrément ne seront pas admis à concourir.

Des médailles de bronze accompagneront les prix autres que la prime d'honneur.

—

Description de fraises nouvelles. — On sait que la plus mauvaise gravure vaut mieux, pour faire connaître une plante, qu'une bonne description, mais ce n'est pas une raison suffisante quand un obtententeur donne en même temps une gravure et une description de ne pas les faire accorder entre elles. C'est cependant ce que vient de faire M. de Gœschke. Il publie dans un journal horticole le dessin de quelques fraises énormes, notamment d'une qui porte le nom de *Kœnig Albert von Sachsen* qu'il accompagne de cette diagnose : Fruit énorme, de forme régulière, ovale arrondi, à sépales appliqués. Couleur rouge cerise orangé brillant ; grains bruns saillants. Chair rose passant au rouge en pleine maturité, d'un goût aromatique exquis. Plante à végétation vigoureuse et d'une fertilité *inouïe*. Moyenne saison.

Si je regarde le dessin, le fruit est, en effet, énorme (il mesure près de 10 centimètres dans son plus grand diamètre), mais il n'est pas du tout de forme régulière, encore moins ovale arrondi. Quant aux sépales appliqués, j'en aperçois quelques-uns qui se dressent contre le pédoncule. Et puis, qu'est-ce, je vous prie, cette couleur rouge cerise orangé ? s'il est cerise, ce rouge, il n'est pas orangé, l'un excluant l'autre, Fertilité inouïe .... brr, je me sauve.

—

Pommes de terre à Londres. — Dans une exposition spéciale aux pommes de terre, qui s'est tenu à Londres, dernièrement, des prix ont été accordés aux variétés suivantes : *Cardinal*, kidney rouge ; *Schoolmaster*, blanche ronde ; *Edgcote Seedling*, blanche ; *Chancellor*, kidney blanche ; *Mister Bressec*, rose ; *Beauty of Hebron*, supérieur à l'Early rose ; *Vicar of Laleham*, violette tardive et *Reading Russel*, ronde rose demi-hâtive, classée en première ligne.

Des certificats de première classe, dit le *Moniteur d'horticulture*, ont été décernés aux quatre nouveautés suivantes qui ont subi, avec

trente-huit autres, deux années d'expériences dans les cultures de Chiswick. Ce sont : *Général Gordon*, ronde blanche demi-hâtive ; *Faith*, ronde blanche hâtive ; *The Colonel*, kidney blanche, donnée comme très productive et *New Fluke*, kidney blanche.

—

Une serre de roses La Reine en fleurs le 1er janvier. — L'art de forcer les plantes à fleurir en contre-saison fait tous les jours de nouveaux progrès; nous en avons la preuve, et c'est notre collègue, M. Pécoud, horticulteur à la Villette, à Lyon, qui se charge de nous la fournir. En effet, ceux de nos confrères qui s'occupent de forcer les rosiers savent que si on obtient assez aisément des roses hybrides en fleurs dans le courant de février et de mars, la chose n'est plus aussi facile quand il s'agit d'avancer cette époque seulement d'un mois. On donne la température convenable, aussi bien en novembre et décembre qu'en janvier et février, mais les rosiers eux donnent des rameaux stériles et non des fleurs. Il paraît que M. Pécoud, qui se livre du reste avec beaucoup de succès au forçage des lilas et des rosiers, a trouvé le « joint » pour que les rosiers qu'il force fleurissent au commandement. Nous lui avons rendu visite le 2 janvier de la présente année, et nous avons vu chez lui une serre entière de roses La Reine et Jules Margottin, qui commençaient à fleurir. Les fleurs sont un peu plus petites que lorsqu'elles fleurissent en mars, mais elles sont néanmoins bien constituées. Chaque pied de rosier avait de quatre à cinq fleurs. On obtient aisément, en les retardant, des Bengales, des Thés et des Ile-Bourbon, mais des hybrides, c'est autre chose.

—

Cerise précoce du Luc. — « Le directeur du jardin de la *Société d'horticulture du Var* a exposé sur le bureau de cette Société, le 15 avril dernier, des Guignes précoces du Luc, en pleine maturité. Quoique la fructification ait été peut-être excessive, leur volume était supérieur à celui des fruits produits par des arbres plantés il y a quinze ou vingt ans. Ce fait tendrait à prouver la transformation d'un fruit qui n'a pour attrait que sa grande précocité ; car sa chair est médiocre et peu abondante, comparée au volume du noyau ; mais comme il devance de quinze jours les cerises les plus précoces du Var, les expéditeurs le recherchent et le payent souvent fort cher. Malheureusement, la maturité n'en est pas uniforme, ce qui oblige à des cueillettes successives sur le même bouquet.

La souche primitive de cette variété est la *Guigne sauvage des Maures*, qui est uniforme dans plusieurs contrées de l'Europe tempérée. »

Il paraît qu'il n'existe aucune différence entre la Cerise précoce du Luc et la Cerise hâtive de Bâle.

Arbres trop enterrés. — Il arrive assez fréquemment que par suite du tassement du sol, des labours et des apports de terre, que des arbres qui avaient d'abord été plantés convenablement, se trouvent au bout de quelques années beaucoup trop enterrés. Dans les terrains secs, le mal n'est pas très grand ; mais dans les bas-fonds humides, il n'en est pas ainsi, car les arbres trop enterrés languissent, jaunissent et finissent souvent par périr. Il y a donc lieu d'apporter promptement un remède aux arbres qui se trouvent dans ces conditions. Si l'arbre est jeune, il ne faut pas hésiter à l'arracher et à le replanter convenablement. Dans le cas contraire, ou si on ne veut pas se résoudre à cette extrémité, il faut déchausser le sujet jusqu'au collet, et dans l'espace de la tige qui se trouve enterrée, pratiquer quelques entailles peu profondes de bas en haut, et soulever par places quelques lambeaux d'écorce ; on peut également donner quelques coups de pointes de serpette dans le sens de la longueur de la tige. Ces incisions ont pour but de provoquer la formation de bourrelets, et par la suite de faire développer de nouvelles racines. Les bourrelets qui se forment ont une organisation analogue à celle des racines et ne craignent pas d'être recouverts de terre, comme les tissus ordinaires du bois.

J'ai sauvé par ce moyen des pommiers qui, à la suite d'un remblai de 20 centimètres, étaient voués à une mort certaine.

—

Un préservatif de la rage. — Tandis que M. Pasteur continue ses expériences de traitement de la rage par des inoculations de virus rabique, à Nantes, deux médecins distingués, les docteurs Barthélemy et Viaud-Grand Marais, expérimentent toujours, dans les mêmes cas, le *Hoang-Nan*, plante originaire du Tonkin.

Les missionnaires et les médecins de la marine, témoins ou acteurs des cures merveilleuses obtenues avec cette liane, au Tonkin, en ont propagé l'usage dans nos colonies, les Indes et jusqu'aux Antilles. En France, son introduction date de 1875. Elle est due à Mgr Gauthier, vicaire apostolique du Tonkin méridional.

L'efficacité de cette plante comme remède préventif de la rage chez les personnes mordues par des chiens enragés, ne semble pas douteuse, car sur vingt personnes mordues et traitées par le *Hoang-Nan*, depuis 1882, par les docteurs Barthélemy et Viaud, aucune n'a été atteinte de rage.

—

Analyse chimique des terres. — Il y a une erreur très accréditée, qui consiste à croire qu'un chimiste peut analyser une terre de telle manière que son analyse puisse servir à guider le cultivateur dans l'emploi des engrais. Jusqu'à un certain point, il peut donner sa composition exacte, indiquer en chiffre les doses de chaque corps

séparément, mais c'est tout. Il vous dira bien : il y a tant de potasse, de chaux, de magnésie, d'acide phosphorique, etc., dans votre sol ; mais il ne vous dira pas si ces corps se présentent sous la forme assimilable. Donnez-lui du granit, du feldspath, il vous prouvera que le granit est une source de potasse, que le feldspath contient tant de silice, tant de soude, tant d'acide phosphorique, etc., et vous serez bien renseigné après, si vos plantes ne peuvent pas tirer parti de ses éléments.

Il y a même des cas où ses réactifs n'accuseront pas la présence de certains corps, bien que ces corps existent dans le sol. Jamais les chimistes n'ont trouvé de carbonate de chaux dans les grès cristallins de la Norwége, et le Saxifraga aïzoon en trouve lui, puisque ces feuilles en sont gorgées.

Les analyses vraiment utiles doivent être faites par les plantes elles-mêmes, car les résultats qu'elles donnent sont des résultats pratiques. Nous donnerons dans le prochain numéro de ce journal le moyen d'analyser le sol de cette manière.

—

Les champignons vénéneux et la pièce d'argent. — Les champignons bien accommodés constituent un mets excellent quand ils appartiennent à des espèces comestibles et un aliment redoutable quand les espèces sont vénéneuses. Or, il y a un dicton populaire qui affirme que l'argent noircit quand il est mis en contact avec les mauvais champignons. La moelle de sureau et les ognons seraient aussi dans le même cas. Ce dicton que chacun répète, que personne n'a vérifié, cause chaque année de nombreux empoisonnements. Un de mes collègues de la Société botanique de Lyon, M. Veuillot, a voulu s'assurer par expérience ce que ce dicton avait de fondé. S'occupant spécialement de l'étude des champignons supérieurs, il a consacré une partie de ses récoltes de l'année dernière à les soumettre à l'action de la pièce d'argent, de la moelle de sureau et de l'ognon. Quarante espèces de bolets et d'agarics ont été essayées. Parmi ces espèces, 22 étaient comestibles, 14 vénéneuses et 4 suspectes. Après les avoir fait cuire en contact avec les substances susdites, il a constaté que l'argent sortait beaucoup plue brillant de l'opération, soit avec les espèces comestibles, soit avec les espèces vénéneuses. Que pour la moelle de sureau ou l'ognon, la teinte qu'ils prenaient ne pouvait donner aucune indication utile.

Méfiez-vous, amis lecteurs, des champignons suspects et ne comptez pas vous assurer de leurs qualités digestives à l'aide du moyen que chacun connaît, mais qui ne vaut rien.

—

Protection des plantes peu répandues. — Si cela ne fait point de bien, cela ne fait point de mal. Il paraît que les botanistes anglais

étaient jaloux des botanistes suisses, car plusieurs sociétés viennent de se syndiquer pour résister, par tous les moyens possibles, à la destruction si fréquente des plantes indigènes intéressantes peu communes dans leur région native.

Douce illusion, que cette ligue protectrice.

Il y en avait des plantes rares aux environs de Lyon, et ce n'est pas les ligues qui auraient pu les protéger. Allez demander aux terrassiers qui ont transformé les brotteaux de la ferme de la Tête-d'Or en parc municipal, ce qu'ils ont fait des raretés qui poussaient là à foison. Que sont devenues les espèces que les Jussieu, les Gilibert, les Balbis récoltaient au bois de la Carette? Et Rochecardon, et Perrache.., et bientôt, peut-être, hélas! le rarissime *Genista horrida*, qui est encore un peu à Couzon contre les parois de la grande carrière, n'y sera plus. Je le regretterai, ce Genêt, bien que j'aie failli me casser les reins en le récoltant, il y a quelques années.

Un exemple de destruction : La *Flore française* ne signalait, avant sa découverte dans les Pyrénées, le *Genista horrida* qu'à Couzon (Rhône). Chaque botaniste y faisait un pèlerinage, mais comme l'endroit précis où croît cet arbuste n'est pas facile à trouver chaque botaniste interrogeait à ce sujet les habitants de l'endroit. Quelques-uns des susdits habitants s'imaginèrent un jour que cette plante avait une grande valeur commerciale, ils en firent une moisson énorme et l'apportèrent au marché le lendemain, où elle ne se vendit pas. Cela n'empêcha pas la localité d'avoir été saccagée.

—

La *Corbeille d'argent de Crète.* — Quelques personnes attribuent le nom de Corbeille d'argent à l'Arabette des Alpes; c'est une erreur : c'est l'*Arabis albida* à laquelle il faut le rapporter. C'est, du reste, une plante bien connue, avec laquelle on fait de jolies bordures qui fleurissent au premier printemps et rendent d'assez grands services aux fleuristes qui ont des bouquets à faire à cette époque où les fleurs sont rares. Je n'insisterai pas plus longuement sur l'*Arabis albida* des jardins. C'est une espèce qu'on a trouvé en Algérie, au Caucase, en Sicile, dans la Taurie, etc.

Comme tous les types dont la dispersion géographique occupe une vaste étendue, l'*Arabis albida* contient des formes, races, sous-espèces, — appelez-les comme il vous plaira, — qui ont des caractères souvent fort tranchés, surtout si on les considère au point de vue horticole. Ainsi, pour ne parler que de l'*Arabis albida* qui croît en Crète, où M. Reverchon, le botaniste collecteur, l'a récolté, il y a deux ans, je signalerai sa *grande précocité*. Voilà deux années que je le vois fleurir de novembre à janvier. Je suis persuadé que celui qui cultiverait cette race et abriterait ces fleurs

contre le froid en trouverait aisément le placement. Je dirai, toutefois, que la plante en question paraît moins prolifique que l'espèce ordinaire des jardins.

—

Begonia hybride Noémie Mallet.— La *Revue Horticole* fait connaître ce nouveau Begonia, fort remarquable par son feuillage, paraît-il, mais dont on n'a encore pas vu la fleur. C'est un hybride entre deux formes caulescentes : le *B. Eldorado* et le *B. subpeltata.*

Les feuilles les plus jeunes sont d'un rouge foncé chaud et chatoyant comme une étoffe de velours ; les plus vieilles marbrées de rose nuancé piqueté, sur un fond d'un vert sombre relevé de marbrures analogues à celles que présentent certains Bertolonias... Ce Begonia a été obtenu par M. Lionnet, jardinier-régisseur au château de Jouy-en-Josas. V. V.-M.

Culture des Gloxinias

—

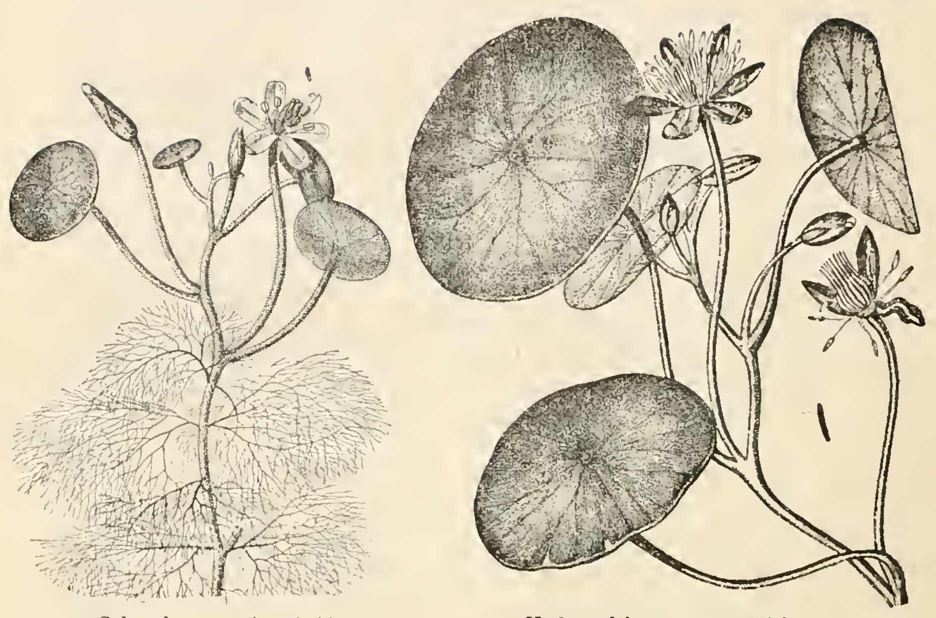
Vers les premiers jours de janvier, choisir les plus beaux rhizomes que l'on posera sur un lit de mousse, côte à côte, sans qu'ils se touchent, dans une serre bien éclairée dont la température sera maintenue à 20° centigrades environ. Bassiner chaque jour mousse et rhizomes. Quand les jeunes pousses se montrent, il faut les visiter souvent pour s'assurer que les pucerons ne les attaquent pas. Si ces insectes apparaissent, quelques bassinages au jus de tabac les détruisent facilement.

On procède au rempotage environ trois semaines après la mise en serre ; on draine fortement les pots qu'on emplit aux trois quarts de terre sans la tasser ; on pose délicatement le rhizome dans le pot qu'on achève de remplir de terre. Un léger tassement suffit. La meilleure terre à employer est la terre de bois, le terreau de feuilles, mêlé d'un peu de terre de bruyère et de sable. On doit très peu arroser les Gloxinias pendant le mois qui suit le rempotage. La température de la serre doit être maintenue de 20 à 25° centigrades pendant le jour et ne pas trop s'abaisser pendant la nuit au-dessous de 15°. On donne chaque jour si le temps le permet un peu d'air à la serre et des bassinages aux plantes jusqu'à l'époque de la floraison. On doit veiller avec soin que les pucerons n'envahissent pas les Gloxinias, dont ils sont très friands. Pour cela, on bassine au jus de tabac de temps à autre et on fait quelques fumigations. Le Gloxinia supporte et se trouve bien des arrosements à l'engrais liquide très étendu d'eau.

La floraison passée, on modère les arrosements que l'on supprime tout à fait par la suite. On conserve les rhizomes au sec.

D. L.

Plantes aquatiques.



Cabomba aquatica *Aubl.* — Hydropeltis purpurea *Mich.*

Lorsque la jeune fille, à la source voisine,
A sous les nénuphars lavé ses bras poudreux,
.....

Ce n'est cependant pas des nénuphars, amis lecteurs, que je veux vous entretenir aujourd'hui ; mais il m'a semblé que je ferais bien de mettre cette petite note sous la protection de l'épigraphe ci-dessus. L'idée de plantes aquatiques appelle nécessairement dans nos climats celle du nénuphar, comme elle appelle celle de la fève d'Egypte, ou du Lotos des anciens (Nelumbium), dans les régions asiatiques où elle sert de nourriture aux Indiens et aux Chinois. Mais si je ne dis rien du nénuphar ni du nélumbo, je veux vous dire quelques mots de deux espèces très rares dans les cultures, appartenant à une famille très voisine : la famille des *Cabombées.*

Cette famille des Cabombées est si voisine des Renonculacées, qu'à première inspection on prendrait volontiers le *Cabomba aquatica* Aubl. pour une Grenouillette aquatique, et l'*Hydropeltis purpurea* Mich. (*Brassenia peltata* Pursh) pour un petit Nymphea.

Les figures ci-contre de ces deux plantes, nous dispensent d'en dire plus long sur ce sujet ; car qui connaît la grenouillette et le nénuphar, ne peut manquer d'être frappé de cette ressemblance. Les différences ne portent, du reste, que sur des détails de botanique si peu importants que quelques savants ont cru devoir abaisser la famille des Cabombées au rang de sous-famille et de l'in-

troduire en compagnie des Nélombonées et des Nymphéacées dans celle des Nymphéinées.

Le *Cabomba aquatica* est une plante vivace dont les feuilles submergées sont composées d'une multitude de divisions très fines, qui rappellent assez celle de nos Myriophylles; ses feuilles flottantes sont entières et peltées, ses fleurs sont jaunes. Cette espèce, qui habite la Guyane, demande à être abritée pendant l'hiver.



Pontederia cordata. Cyperus papyrus.

L'*Hydropeltis purpurea* Michx, ou *Brassenia peltata* Pursh, n'a pas la fleur jaune, mais pourpre, ainsi que l'indique le nom spécifique que lui a donné Michaux. Ses feuilles sont peltées comme celles des Nélombo. Elle a été introduite de la Caroline septentrionale en 1759. On la cultive, assez rarement du reste, dans les bassins des serres tempérées. S. T.

—

Papyrus antiquorum. — Avant l'invention de l'imprimerie on ne connaissait pas le papier; on écrivait sur vélin ou sur papyrus. Ce papyrus se fabriquait avec la plante figurée ci-contre, connu actuel-

lement sous le nom de *Cyperus papyrus*. Elle est très abondante dans les marais de la Haute-Egypte. On coupait les fibres parallèles de la tige en tranches horizontales et on les appliquait à angle droit les unes sur les autres ; ces tranches étaient ensuite soumises à la pression et à la percussion, sous l'influence desquelles elles s'aplatissaient et formaient un feuillet qu'on lissait ensuite.

Aujourd'hui le *Papyrus* ne sert plus guère que comme plante d'ornement dans les jardins. Il peut former de très beaux massifs en pleine terre dans l'été.

Sa qualification de plante aquatique, que cette note semble lui donner n'est pas exacte, c'est une simple plante de marais qui vient très bien dans les terrains frais. On doit la conserver dans une serre tempérée, où elle passe l'hiver au besoin sous les banquettes. On la met en pleine terre en juin.

—

Pontederia cordata.— Il y a un certain nombre de plantes dans le règne végétal qui font le désespoir des classificateurs. Ne sachant à quelle famille les rapporter, ils les promènent un peu partout ; mais comme elles ne sont bien nulle part, les plus sensés prennent le parti assez sage de leur constituer une famille spéciale. C'est ce qui est arrivé aux Pontédériacées, que Brongnart avait mises dans une même classe avec les Broméliacées.

Le genre *Pontederia* a été dédié au botaniste italien Pontedera, et ses espèces habitent l'Amérique. Celle que nous figurons, *P. cordata*, est une des plus belles plantes aquatiques des cultures, et il y en a peu de plus propres à orner les bassins et les pièces d'eau. Elle est très rustique sous le climat de la France, ses belles feuilles oblongues-cordiformes, et surtout ses superbes épis bleus qu'elle donne en abondance de juin à septembre, justifient bien la faveur dont elle jouit.

Se multiplie par la division des souches. J. Lambert.

Poires nouvelles.

—

Mme Elisabeth Galopin. — M. Théophile Lacroix, amateur distingué d'horticulture à Liége, s'occupe avec goût, connaissance et désintéressement de l'obtention de nouvelles variétés fruitières. Bon nombre de ses semis peuvent être classés parmi les bons fruits, mais aucun n'a encore atteint le degré de perfectionnement de la poire nouvelle qu'il vient de dédier à Mme Elisabeth Galopin, la veuve du grand pomologue liégeois, et qu'il a soumis à l'appréciation de la Commission du Cercle d'Arboriculture de Liége, le 17 novembre dernier. Ce nouveau fruit provient d'un semis fait en 1873

de la poire Colmar du Mortier. Les membres de la Commission du Cercle n'ont pas hésité, après dégustation, de lui reconnaître toutes les qualités que doit posséder une bonne poire et l'ont trouvée digne de porter le nom de la dame qui s'occupe de pomologie avec autant d'autorité que d'intelligence.

L'arbre est vigoureux, d'un beau port, pouvant être parfaitement cultivé en haut vent, ses fruits tenant très bien à l'arbre.

Le fruit, qui a la forme de la variété mère est plutôt gros que moyen et aplati vers l'œil ; ce dernier est assez développé et est placé dans une cavité évasée et peu profonde. Le pédoncule est assez long, de moyenne grosseur et encastré dans une petite excroissance. La peau, d'un vert foncé, est pointillée de gris-jaune, La chair est fine, fondante, juteuse et très parfumée. Il serait difficile de fixer maintenant l'époque de maturité de cette bonne et belle poire. Quand nous l'avons dégustée, le 17 novembre, elle était parfaitement mûre, mais cette année les fruits tardifs mûrissent généralement avant leur époque habituelle. Ensuite, pour peu que le nouveau gain se rapproche de la variété dont il est issu, on peut prédire qu'il sera de longue garde. (*Bulletin horticole.*)

Poire Mme Chervet. — Cette nouvelle poire a été obtenue par M. Rollet (Jean), horticulteur, route de Limas, à Villefranche (Rhône), qui la met au commerce. Ce fruit a été dégusté, en 1884, par une commission composée de MM. Juvanon, Falconnet jeune, Romanet et Coindre, qui l'a trouvé de toute première qualité. La chair est fine, juteuse, fondante et très parfumée. Cette poire qui mûrit en octobre est très grosse, elle mesure 28 centimètres de circonférence, la peau colorée au soleil est couverte de chaures grises. R.

Emploi des engrais chimiques en horticulture.

—

C'est incroyable comme les vérités les mieux démontrées sont longues à pénétrer dans l'esprit des masses. Un homme intelligent, un savant, prouve, qu'en dépensant 10 francs, on peut gagner 100 francs : il crie cela pardessus les toits, non seulement le crie, mais l'écrit, l'imprime, le publie dans les journaux, brochures, etc., d'autres savants vérifient l'exactitude de ses assertions, se font les apôtres de l'idée et vont prêchant un peu partout la bonne nouvelle ; eh ! bien, que pensez-vous qu'il arrive de tout cela? Pas grand chose, mes amis, pas grand chose. C'est à peine si l'idée rencontre quelques rares esprits qui s'en emparent et en font leur

profit. La masse, cuirassée d'indifférence reste rebelle aux efforts des novateurs.

Du reste, ceci se comprend très bien, les novateurs parlent hébreu à des peuples qui ne connaissent pas cette langue. D'autre part, l'esprit de routine est difficile à combattre et l'on sait qu'il n'est pas de pires sourds que ceux qui ne veulent rien entendre. A côté de cela, il y a encore les charlatans, les fraudeurs qui viennent paralyser, à leur tour, les esprits de bonne volonté qui sans enthousiasme ont cru à la parole des savants. C'est une vraie tour de Babel. Le savant parle de superphosphates, de sulfates, de nitrates, d'azote, et Jacques Bonhomme, qui n'y entend rien, ouvre de grands yeux et hoche la tête, surtout quand ces grands noms nouveaux sont taxés à tant les 100 kilos. Si, par hasard, il se laisse séduire, Robert Macaire est là qui lui offre au rabais de la brique pilée pour de l'azote en poudre et des carbonates pour du superphosphate assimilable. Après cela, allez lui demander son avis sur l'emploi des engrais chimiques.

Cependant, grâce à quelques riches agronomes qui ont expérimenté un peu partout les engrais chimiques, grâce à des commerçants loyaux qui vendent à peu près pures les substances qui composent les susdits engrais, leur emploi se généralise de plus en plus en agriculture.

En horticulture, le mouvement est plus lent, car les horticulteurs sont la plupart sinon hostiles, au moins très indifférents à l'usage des engrais chimiques. Pour le jardinier, le fumier et la terre de bruyère constituent le *nec plus ultra* des substances fertilisantes.

Le fumier de litière est certainement un excellent engrais, mais il est loin d'être aussi riche en matières fertilisantes qu'on le suppose généralement. L'analyse chimique démontre, en effet, qu'il ne contient que 0,4 0/0 d'azote, 0,2 0/0 d'acide phosphorique et 0,5 0/0 de potasse. Sa composition varie peu. Il est vrai qu'il joue un autre rôle dans le sol, un rôle mécanique : il empêche le tassement du terrain de se faire trop vite. D'autre part, comme il se décompose lentement, il manifeste ses effets pendant plusieurs années. Mais c'est là ses seuls mérites. Il est loin d'avoir la puissance des engrais dont tous les principes sont immédiatement assimilables, et comme sa composition ne varie guère, de pouvoir donner en assez grande quantité à certaines espèces les éléments dont elles ont besoin pour atteindre un maximum de développement.

Il y a plusieurs sortes d'engrais qu'on peut toutefois ranger dans deux catégories, la première celle des engrais complets, c'est-à-dire ayant les quatre corps indispensables aux plantes qu'on ne trouve

pas sous la forme assimilable dans tous les terrains, et la deuxième celle des engrais incomplets, c'est-à-dire renfermant seulement quelques-uns de ces corps.

Sous l'influence d'engrais incomplets, la végétation des plantes, tout en étant vigoureuse, est souvent anormale et cache, sous un aspect de santé, le germe de plusieurs maladies qui ne tardent pas à se développer et à les faire périr. Il y a donc lieu de ne pas employer les engrais chimiques légèrement, mais de les approprier au sol et aux espèces.

Il serait utile, avant d'employer les engrais, de connaître la composition des plantes auxquelles on veut les appliquer et ensuite pour ne pas les gaspiller de savoir quels sont les éléments assimilables contenus dans le terrain. Avec ces deux données et de vrais engrais on obtiendra des résultats vraiment merveilleux.

En attendant que chaque espèce soit analysée, on a simplifié la méthode pour l'emploi des engrais chimiques dans les jardins en divisant d'abord les légumes en quatre catégories, savoir :

1° Légumes foliacés, tels que choux, salades, épinards, etc.
2° Légumes racines : carottes, navets, céleris, radis, etc.
3° Légumes bulbeux : oignons, échalottes, ail, etc.
4° Légumes secs ; haricots, pois, fèves, etc.

Nous empruntons au *Bulletin de la Société d'horticulture du Doubs* les doses suivantes d'engrais pour chacune de ces catégories :

	azote.	acide phosphorique.	potasse.	Emploi gr. par mètre c.
	—	—	—	—
Légumes foliacés.	9.»» 0/0	3.»» 0/0	2.»» 0/0	80 à 100
Légumes racines.	7.»» 0/0	3.»» 0/0	4.»» 0/0	100 à 150
Légumes bulbeux.	10.»» 0/0	1.80 0/0	0.90 0/0	80 à 100
Légumes secs	3.50 0/0	6.»» 0/0	8.50 0/0	100 à 150
Asperges	7.»» 0/0	4.50 0/0	4.»» 0/0	
Fraisiers	3.»» 0/0	8.»» 0/0	15.»» 0/0	150 à 180
Arbres fruitiers et vignes .	4.»» 0/0	9.»» 0/0	10.»» 0/0	150 à 200
Pommes de terre.	4.»» 0/0	6.»» 0/0	14.»» 0/0	100 à 130

Si on réfléchit que 1,000 kilog. de fumier contiennent de 4 kilo. à 4 kilog. 500 d'azote, 1 kilog. 800 à 2 kilog. d'acide phosphorique, et 4 kilog. 500 à 5 kilog. de potasse, on voit combien le fumier est loin de répondre aux besoins des plantes indiquées ci-dessus.

Plante d'agrément en pleine terre ou en pot. — Pour établir la composition de l'engrais, on s'est basé sur les principes suivants, démontrés par la pratique : *Plantes herbacées*, moins de minéraux ; *Plantes ligneuses*, plus de minéraux ; *Plantes bulbeuses*, très-peu de minéraux et beaucoup d'azote.

En effet, si, dans une plante herbacée où l'évaporation par les feuilles est très-considérable, on emploie un engrais trop riche en minéraux, comme la potasse, la plante deviendra anémique et ne végétera que difficilement.

Pour les plantes bulbeuses, un excès de minéraux amènera la pourriture des bulbes.

Voici les engrais utiles aux trois catégories de plantes indiquées plus haut :

Plantes à tiges herbacées. — Geranium, Begonia, Primevère, Coleus, Ageratum, Canna, Anthemis, Dahlia, etc., azote, 11 0/0; acide phosphorique, 10 0/0; potasse, 3 0/0.

Emploi : en pleine terre, 80 à 100 grammes par mètre carré ; en pot, saupoudrer 2 à 3 grammes par pot et par mois.

Plantes à tiges ligneuses. — Ficus, Fuchsia, Abutilon, Rosier, Azalée, Magnolia, etc., azote, 10 0/0 ; acide phosphorique, 7,50 0/0 ; potasse, 10 0/0.

Emploi : en pleine terre, 100 à 150 grammes par mètre carré ; en pot, saupoudrer 2 à 3 grammes par mois.

Plantes à tiges bulbeuses. — Amaryllis, Begonia, Cyclamen, Lis, Gloxinia, Tulipe, etc., azote, 15 0/0 ; acide phosphorique, 2,50 0/0 ; potasse, 1,50 0/0.

Emploi : en pleine terre, 60 à 80 grammes par mètre carré ; en pot, 2 à 3 grammes par mois.

Ces trois types d'engrais peuvent être employés à l'état liquide. Faire dissoudre 10 à 12 grammes dans un ou deux litres d'eau. Ce liquide servira pour 10 pots moyens par quinzaine.

Il est utile de faire connaître les différents sels chimiques qui contiennent l'azote, l'acide phosphorique et la potasse assimilables, afin que chacun puisse fabriquer directement ses engrais :

1° *Azote.* — Le sulfate d'ammoniaque contient 20 0/0 de son poids d'azote ;

Le nitrate de soude fournit 15 0/0 d'azote ;

Le nitrate de potasse (salpêtre) contient 13 0/0 d'azote.

2° *Acide phosphorique.* — Le superphosphate de chaux du commerce contient environ 12 à 15 0/0 d'acide phosphorique assimilable.

3° *Potasse.* — L'azotate de potasse du commerce contient 44 0/0 de potasse pure et 13 0/0 d'azote ;

Le chlorure de potassium contient 50 0/0 de potasse pure.

Ajoutons que le superphosphate de chaux contient à peu près 60 0/0 de sulfate de chaux ou plâtre.

Etant donnée la composition des sels ci-dessus, on pourra toujours, lorsqu'on ne voudra pas acheter des engrais chimiques tout composés, les associer dans des proportions déterminées.

L. H.

Etude sur le chancre des pommiers.

M. Duhamel a publié dans le *Bulletin de la Société d'horticulture de l'Orne*, une étude sur le chancre des pommiers, que nous reproduisons sans garantie, bien entendu. En effet, on verra que d'après M. Duhamel, le chancre serait dû à un état pathologique originel que les jeunes sujets issus de certaines graines recèlent dans leurs tissus dès leur plus jeune âge.

Il n'est pas impossible cependant que M. Duhamel soit dans le vrai dans certains cas, car le chancre du pommier est encore mal connu. On sait bien que sa forme la plus commune est due à un champignon de l'ordre des sphœriacées, que Tulasne a nommé *Nectria ditissima ;* mais il se présente également sous d'autres aspects. On a découvert une autre forme de chancre, dans laquelle les parties attaquées prennent la disposition d'un rayon de miel, et représentent quelque ressemblance avec les cicatrices causées par le *Restelia lacerata*. Dans tous les cas où le chancre se produit sur les pommiers on conseille d'enlever jusqu'au vif les parties malades et d'enduire avec du goudron chaud, du mastic à greffer ou de l'onguent de St-Fiacre.

Si la sélection des plants de pommier que propose M. Duhamel pouvait réellement donner des arbres rebelles à cette maladie, il aurait certainement rendu un grand service à la Pomologie.

N. D. L. R.

« Le Chancre du Pommier que tous les pépiniéristes connaissent, est cause souvent de la ruine complète de cet arbre, et de grandes déceptions ou de grandes pertes pour ceux qui le cultivent. Il n'a jamais été étudié par personne.

« Les uns croient que c'est une maladie engendrée par le terrain, d'autres, que certains engrais en sont la cause, d'autres encore prétendent que ce mal est contagieux : c'est-à-dire que dans une pépinière, s'il se trouve quelques arbres chancrés, leurs voisins peuvent gagner le mal.

« Après de longues et minutieuses recherches, j'ai reconnu que toutes ces théories étaient autant d'erreurs et, j'ai trouvé *l'origine du mal* sinon la cause ; ce qui est bien ; mais ce qui est mieux et plus utile, j'ai trouvé *le moyen de le prévenir ;* mais je n'ai pas trouvé le moyen de le guérir par une raison majeure c'est que ce *mal est incurable*.

« *Origine du Chancre*. — Le *Chancre* est une *maladie héréditaire ;* les *semis* récoltés sur des pommiers *chancrés*, ou d'espèces *sûres* ou *aigres* produisent des pépins ou plants qui, dès leur naissance, portent en eux le *germe* très facile à reconnaître du mal *constitutif* des arbres qui les ont produits.

« C'est au *collet* que ce *germe existe* et qu'il peut être reconnu facilement par le moyen que j'indique ci-après.

« *Moyen de connaître les pépins et les arbres attaqués du Chancre*. — Lorsqu'on retaille le Pépin *d'un an* pour le mettre en pépinière, il est indispensable de le couper *brin à brin*, avec une *serpette bien aiguisée* à *deux* ou *trois* centimètres environ du *collet* ; alors on

examine très attentivement la *taille* et si l'on aperçoit la moindre tache *noire*, *jaune* ou *brune*, soit au *cœur*, soit au *bois*, soit au *liber*, c'est le *signe certain* que plus tard cet arbre sera *chancré*.

« Plus *la* ou *les* taches sont *apparentes* ou *nombreuses*, plus *vite* la maladie se déclare extérieurement.

« Il faut se garder de planter ces sujets tachés, et si, quelques-uns ont échappé à l'observation, au bout de *deux ans* lorsqu'on rabat *la pépinière*, on examine encore *la coupe* avec attention, et si l'on remarque les symptômes ci-dessus indiqués, c'est-à-dire des *taches* sur *quelques sujets*, on doit les arracher pour les remplacer.

« Par les mêmes symptômes, *les taches*, on reconnaît aussi si les arbres qu'on arrache *aujourd'hui* dans les péninières, *créées autrefois* sans aucun souci d'éviter le chancre, portent en eux le germe du mal. On trouve les taches en coupant *une* de leurs principales *racines* et *une* de leurs principales *branches*.

« La présence des taches est un signe certain de leur *maladie originelle*. Il faut rejeter ces arbres qui n'ont aucune valeur, mais un grave défaut, celui de faire dépenser une *dizaine de francs* inutilement et perdre *deux* ou *trois ans* au malheureux ignorant qui les achète.

« Le Chancre est malheureusement une maladie *incurable*. Si à force *d'entailles* et de *soins* on en cautérise *un*, *d'autres* reparaissent et finissent toujours par faire mourir le sujet qui en est attaqué.

« *Le choix éclairé du semis est le seul moyen d'éviter la propagation du Chancre.* — Lorsqu'on veut semer du Pépin, il importe de récolter les pommes d'où on extrait, sur des pommiers *sains*, *jeunes*, *d'espèces douces* ou *amères* et d'un *bois vigoureux*.

« Les pommes *sûres* ou *aigres* portent toutes en elles le *germe* du *Chancre*. Leur pépin est malade.

« Autrefois, ceux qui semaient du pépin le récoltaient eux-mêmes, mais, comme ce travail est *long* et *ennuyeux* beaucoup préfèrent maintenant acheter le semis tout récolté, il coûte relativement bon marché ; on ne s'occupe pas d'où il vient : pourvu qu'il *lève bien*, c'est assez. Eh bien ? Ce pépin qui généralement vient de *Bretagne* est produit par des solages de pommes *sûres* ou *aigres* telles que les pommes de *Rénoche* de *Gros* et de *Petit Cazo*.

« Cette année, j'ai acheté à Lizieux 2,300 de pépins inférieurs d'une part, et 2,000 de supérieurs de l'autre ; dans le lot de 2,000, il n'y en avait pas plus de 12 à 15 *pour* 100 exempts de taches et encore ! Je n'en ai planté que pour continuer mes expériences.

Dans le lot de 2,300, je n'en ai pas écarté à la sélection plus de 8 à 10 *pour cent*.

« Pour celui qui ne connaît pas mon système, le *mauvais* valait au moins *le double du prix du bon*. Cet exemple donne une idée du marché au pépin qui est une *véritable loterie* et cesserait de l'être, si mon procédé était *vulgarisé*.

« J'ai remarqué que dans des *bons pépins*, c'étaient ceux qui avaient l'apparence *la meilleure* et *la plus vigoureuse* qui étaient *malades*. C'était probablement parce que quelques pommes *sûres* ou quelques pommes récoltées sur des *sujets chancrés* s'étaient trouvées mêlées avec les douces.

« Messieurs, mon procédé mérite d'être vulgarisé, je vous le livre, mes moyens ne me permettent pas d'aller plus loin pour le répandre, mais j'ai la satisfaction d'avoir accompli une œuvre qui épargnera des sommes considérables complètement perdues, à mes collègues qui cultivent le pommier, lorsqu'ils connaîtront mon système. DUHAMEL.

INFORMATIONS

— M. Chiselton Dyer a été nommé directeur des jardins de Kew. Il a succédé à son beau-père sir Williams Hooker, l'illustre collaborateur de Bentham.

— La *Revue horticole* signale de nouveaux hybrides de Calcéolaires herbacés et de la variété Triomphe de Versailles. M. Jules Chrétien, qui est, je crois, l'obtenteur de cette dernière variété, avait, il y a deux ou trois ans, obtenu des hybrides à peu près pareils en procédant de la même manière. Le Calcéolaire Triomphe de Versailles, qui est si beau dans le nord de la France, est beaucoup plus délicat à Lyon.

— M. Bleu a également obtenu, en croisant deux Caladium bulbosum à feuilles pâles et délicates, une variété hybride d'une vigueur et d'une taille exceptionnelles pour le genre.

Concours international d'appareils anti-cryptogamiques et insecticides.

Nous recevons la communication suivante :

Le ministère d'agriculture, industrie et commerce du royaume d'Italie, dans le but de favoriser et de faciliter l'application des remèdes en solution, en poudre ou en mélanges, contre les cryptogames et les insectes parasites des plantes cultivées, et surtout l'usage du lait de chaux contre le peronospora de la vigne (mildiou), a établi d'ouvrir un concours international qui aura lieu à l'Ecole royale de viticulture et œnologie de Conégliano (près de Venise).

1° Le concours comprendra : pompes et instruments d'arrosement, d'irrigation et de pulvérisation.

Les prix destinés sont les suivants :

1° Médaille d'or et 300 francs ;

2° Médailles d'argent et 100 francs chacune ;

3° Médailles de bronze.

2° Le ministre fera l'acquisition d'appareils primés pour la somme de 1,000 francs, afin de les distribuer aux dépôts de machines agricoles et aux écoles pratiques et spéciales d'agriculture du royaume.

3° Les concurrents devront envoyer les demandes d'admission, avec une brève description des objets, à la direction de ladite Ecole royale de viticulture, avant le 22 février 1886. A ces demandes on devra encore noter les prix de chaque objet que l'on envoie au concours.

4° Les constructeurs, nationaux et étrangers, ou leurs représentants, devront faire parvenir les machines mises au concours à la ferme modèle de l'Ecole royale de viticulture et œnologie de Conégliano, pour le 1er mars 1886.

5° Le 2 mars et jours suivants, auront lieu les expériences de comparaison, auxquelles les propriétaires et les viticulteurs pourront assister.

6° Le jury nommé pour décerner les prix présentera, dans le terme de vingt jours après la clôture du concours, une relation sur les instruments exposés, laquelle sera publiée dans le *Bolletino di notizie agrarie* du ministère d'agriculture.

NOUVEAUTÉS — CATALOGUES

F. Monnet, horticulteur à Milan (Italie), 33, via degli Orti. — Rosier hybride remontant (nouveau), mis au commerce par l'obtenteur :

Mme Rosa Monnet (*F. Monnet*). — Arbuste très vigoureux, fleur grande, pleine, de forme parfaite, superbe coloris amarante vif et très frais, nuancé de reflets bleuâtres quand les fleurs sont épanouies, avec un parfum des plus agréables, s'ouvrant par n'importe quel temps et franchement remontante. Cette superbe variété a en outre la qualité de se prêter très bien et avec succès aux cultures forcées.

Bruant, horticulteur à Poitiers (Vienne). — Catalogue annonçant principalement des plantes nouvelles : Bilbergia Breauteana, Passiflora violacea, Begonia Bruanti, var. rosea nana, B. Ameliæ, Pelargonium, Lantanas, Pétunias, Verveines, etc.

J. Jacquier, horticulteur, marchand-grainier, 8, quai des Célestins, Lyon. — Catalogue spécial aux graines potagères, fourragères, de fleurs et ognons de fleurs. Plantes vivaces. Genres divers représentés par l'élite des meilleurs variétés.

Rivoire père et fils, marchands-grainiers, 16, rue d'Algérie, à Lyon. — Catalogue général, illustré de graines, ognons à fleurs et végétaux divers. Nouveautés en fleurs et légumes. Collections d'espèces potagères, florales, plantes vivaces. Librairie horticole. Objets et accessoires horticoles, etc. Nota : ce catalogue mentionne en regard de chaque espèce des indications très utiles pour la culture, telles que : époque du semis, repiquage, etc.

Le Gérant : V. VIVIAND-MOREL.

Lyon. — Imp. du Salut Public. — Bellon, r. de la République, 33

CHRONIQUE

De l'obtention des variétés tardives. — Avouons sans fausse honte que c'est presque toujours au hasard que sont dues, dans les jardins, les obtentions des variétés horticoles. En dehors de l'hybridation l'horticulteur n'a qu'une action très limitée sur la variabilité des plantes. Et encore dans l'hybridation le hasard préside en maître et gouverne à sa guise les résultats.

Qu'est-ce donc que le *hasard*, cet être capricieux qui se plaît à déjouer nos meilleures combinaisons et se jette en travers de nos opérations les plus rationnelles?.

Le hasard est-il, comme le disait Fontenelle « le premier auteur de toutes les découvertes », ou bien, suivant l'avis de de Pradt « la divinité des aveugles servi par l'irréflexion », ou encore « l'associé toujours désavoué et toujours puissant dans les affaires humaines » ? Eh ! non, amis lecteurs, le *hasard* n'est rien de tout cela ; le hasard est un mot, un simple mot qui signifie à peu près littéralement *difficile* dans la langue arabe, mais qui en français exprime tout bonnement notre ignorance des vraies causes des phénomènes.

En horticulture nous ignorons les vraies causes de la variabilité : nous ne connaissons pas la loi qui les régit. La physiologie a beau faire des progrès nous sommes à peu près aussi avancés que si elle n'en faisait pas. Nous obtenons des variétés, mais nous ne pouvons pas leur assigner d'avance des qualités déterminées. Cela est très désagréable.

Cependant mon avis est que nous n'observons pas assez comment les espèces se comportent dans l'état sauvage et, pour ne parler que d'une des qualités que l'on recherche assez souvent chez les variétés cultivées, la *tardiveté*, sait-on bien quel est le facteur le plus important qui aide à la produire ? Je suis persuadé que la plupart des horticulteurs et ajoutons des botanistes ne la connaissent pas, ou, s'ils la connaissent, ils ont évité d'en faire mention. Ce

facteur important dans la production des variétés à floraison et à pousses tardives est l'*habitat prolongé du porte-graine* dans un pays froid, comme l'habitat prolongé dans un pays chaud, constitue l'action la plus certaine sur les porte-graines destinés aux variétés précoces. Voilà le secret.

L'habitude, a-t-on dit avec raison, est une seconde nature. Or, — je prends des exemples — dans les montagnes où la température moyenne est inférieure à celle des plaines, les espèces et variétés y fleurissent toujours plus tard. Si on transporte dans la plaine un individu d'une espèce originaire de la montagne, cet individu est *toujours* plus tardif que celui qui est né dans la plaine. Ce qui s'observe pour les plantes qui croissent à des altitudes différentes, se remarque également pour les espèces qui habitent des latitudes diverses. L'*Orchis rubra* d'Alger, est toujours fleuri deux mois avant l'*Orchis rubra* de Neyron (Ain) quand on les cultive tous deux parallèlement.

Ceci-dit, je suis persuadé que, pour obtenir des variétés à floraison tardive, la chose la plus importante à faire est de choisir les graines sur des individus, de race déjà tardive, cultivés dans les pays froids.

—

Dessiccation des fleurs de Cactées. — Tous ceux qui s'occupent de dessécher les plantes savent quelles difficultés on éprouve à conserver la couleur des fleurs. Cette difficulté, qu'on arrive assez facilement à surmonter chez certaines espèces, demande au contraire un talent particulier pour être vaincue dans certains cas. Les plantes grasses, les Cactées, Euphorbiacées, etc., sont particulièrement rebelles à la dessiccation. Cependant il faut croire qu'il y a quelque procédé particulier qui facilite bien cette dessiccation, car j'ai reçu, il y a quelques jours, de M. P. Console, libraire, via Macqueda, 242, à Palerme (Sicile), un assez bon nombre de fleurs de Cactées admirablement conservées. Parmi les espèces que j'ai reçues, je citerai d'une manière spéciale les suivantes :

Echinopsis Pentlandi.
Echinocereus tuberosus.
— cinerascens.
— Blanki
— Erhenbergi.
— glycimorphus.
Phyllocactus phyllanthoïdes.
Cereus speciosissimus.
— Chalybeus.
— nycticalus.
— Martini.
— longispinus.
— geometrisans.
— Labouretianus.
Cleistocactus colubrinus.
— Baumanii.
Pilocereus tilophorus.
— Consolei.
— polypticus.
— virens.
Mamillaria sphacelata.
— longimamma.
Echinocactus mamillosus.
— Maelheni.
— longihamatus.
— obvallatus.
Opontia divers.

C'est une bonne idée qu'a eue M. Consolc de conserver les belles fleurs que donnent les plantes de cette bizarre famille. Les amateurs de Cactées, les cactographes, les collectionneurs de plantes sèches seront bien aises de pouvoir se procurer des types végétaux qui sont mal connus et très rares dans les collections.

—

Abricot précoce de Boulbon. — Si on tenait à connaître une des manières — car il y en a plusieurs — de créer les synonymes, il n'y aurait qu'à bien retenir le nom de cette variété d'abricot. En effet, il a été très bien décrit dans un excellent journal d'horticulture, sous le nom d'Abricot précoce de Boullon. Voilà ce que c'est que de mal former la lettre *b*. Malheureusement, il n'y a en France aucun village du nom de *Boullon ;* il y a *Boulbon* dans les Bouches-du-Rhône, au pied des Alpines, près de Tarascon.

Avec le temps on pourra, en supprimant précoce, avoir Abricot Boullon, puis Abricot boule, c'est-à-dire Abricot rond. Il est fâcheux que ce fruit s'éloigne un peu de la forme sphérique, sans cela il y gros à parier que les étymologistes de l'avenir trouveraient cette explication fort raisonnable.

L'abricot précoce de Boulbon, que M. F. Morel a présenté jadis sur le bureau de l'Association horticole lyonnaise, est un fort bel Abricot, remarquable par sa précocité. L'arbre est fertile et robuste. C'est une variété à planter dans tous les jardins.

—

Barbarée. — J'ai dîné un jour dans un restaurant où on m'a servi de la Barbarée. Qu'est-ce cela ? dis-je au garçon en lui mettant mon assiette sous le nez. — Messieu, c'est du cresson, me répondit-il. — Eh ! que non, garçon, c'est l'herbe de Sainte-Barbe, la Roquette des marais, la Barbarée officinale, *Eruca lutea latifolia, sive Barbarea*, ou *Erysimum Barbarea* ou *Barbarea præcox*, ou...... le malheureux s'enfuit épouvanté.

Eh bien ! je le déclare, la Barbarée est excellente en salade, et ça vient, ça pousse dans les jardins comme l'herbe dans les allées mal tenues.

Au fait, pourquoi ne cultiverait-on pas cette plante dans le potager comme on y cultive actuellement le Pissenlit ? Sa culture est facile, elle vient à l'ombre aussi bien et même mieux qu'au soleil. Elle a une saveur et des propriétés analogues à celles du cresson de fontaine ; c'est une plante bisannuelle.

—

La pierre à champignons. — Le *Bulletin de la Société royale Linnéenne* a signalé le fait suivant :

« On vend en Italie des blocs de pierre appelés *pietra fungaja* (pierre à champignons) ; ces blocs ont souvent plus d'un pied de

diamètre. En les examinant avec soin, on voit qu'ils sont formés de pierre durcie mélangée de ramifications noires, qu'on a reconnues être le mycelium d'une espèce de bolet (Boletus tuberaster), fort recherchée à Naples et dans d'autres endroits.

« Ces pierres mises dans une cave et arrosées donnent, quand on le désire, du jour au lendemain, une récolte de champignons. Ces blocs se vendent fort cher ; ils sont exportés jusque dans le nord, mais là ils dégénèrent souvent, et même dans la plus grande partie de la France, une serre est indispensable pour ce genre de culture. »

Ce serait assez agréable d'avoir des cailloux comme ça ; personne n'en ayant jamais jeté dans mon jardin, ni dans ma cave, je n'ose guère en garantir l'inépuisable fécondité.

—

Trop de soins. — M. Brécy a présenté un *Eucomis punctata* sur le bureau de la Société nationale d'horticulture dont il a fait l'histoire. Histoire d'un bulbe martyrisé par son propriétaire. Ce bulbe, reçu très gros, était arrivé à force de soins à n'avoir plus que la peau et les os, c'est-à dire réduit à quelques écailles. Quelques années de plus, et il était perdu. Voyant que tous les soins que recevait cet *Eucomis* n'avaient pour résultat que de le faire périr de consomption, M. Brécy le planta dans le plus mauvais coin de son jardin, dans une terre calcaréo-marneuse, où il l'abandonna à la grâce de Dieu, et voilà notre plante ressuscitée.

Ah ! combien il y en a dans les serres de ces pauvres souffre-douleurs, de ces êtres étiques, de ces plantes qui réclament le grand air, la lumière, pour vivre vigoureusement.

Et il n'y a pas que les plantes qui souffrent des soins maladroits, que d'enfants riches calfeutrés dans la laine et les chauds appartements périssent, emportés par des maladies auxquelles les pauvres va-nu-pieds plus robustes résistent aisément.

—

Pêches précoces. — Il résulte d'observations faites par M. Paul Giraud, aux environs de Marseille que, parmi les pêches précoces, c'est toujours la variété *Amsden* qui mûrit la première ; la *Rouge de mai de Bright* la suit de très près. L'*Alexander*, qui est bien une des meilleures du groupe, arrive à quelques jours d'intervalle, ainsi que *Musser*, *Cumberland*, *Waterloo*, *Downing*, *Wilder*, *Early Rivers*, *Petite Madeleine*.

Il y a un mois d'intervalle entre *Amsden* et *Précoce de Hale*, *Mignonne à bec*, *Large Early Mignonne*, *Double de Troyes*, *Marguerite*, *Early York* et *Pourprée hâtive*.

On peut citer encore parmi celles qui suivent ces derniers comme époque de maturité : *Anne précoce de Fay*, *Grosse mignonne hâtive*, *Chevreuse hâtive*, *Early Victoria*, *Madeleine jaune*, etc.

M. P. Giraud a également constaté que toutes les pêches de la Floride, qui mûrissent en juin, ont la chair plus ou moins adhérente au noyau et cela quelles que soient les conditions de culture.

V. V.-M.

Restauration ou changement progressif d'espèces de fruits par la greffe perfectionnée Réfrognet.

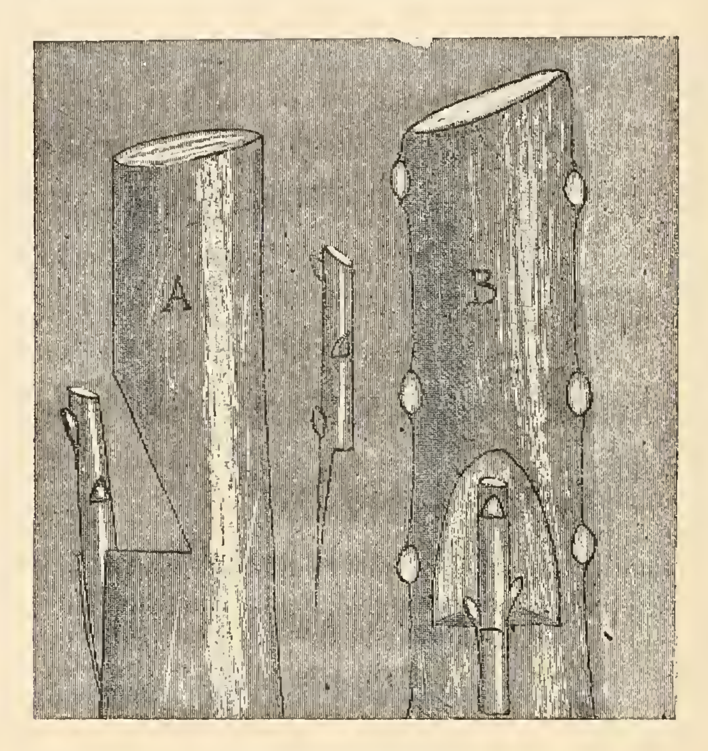
Restaurer un arbre, changer l'espèce fruitière, ces opérations n'ont absolument rien de nouveau ; mais chacun a sa manière, et chacun opère à sa façon.

Il y a vingt et quelques années, j'étais chargé de la conduite d'un espalier de poiriers d'une douzaine d'années de plantation : c'étaient des formes en palmettes assez bien réussies, seulement beaucoup d'entre elles laissaient à désirer sous le rapport de la qualité du fruit, et c'est alors que pour changer les espèces j'eus recours à la greffe. Plusieurs systèmes de greffage ont été mis en pratique, mais celui qui m'a donné le meilleur résultat est un système que j'ai perfectionné moi-même, et voilà en quoi il consiste : Tous mes greffons avaient été coupés en février, et enterrés au pied d'un mur à l'exposition du nord, comme cela se pratique habituellement ; sur la fin d'avril, quand mes arbres ont été bien en sève, je me suis mis à l'œuvre.

Je commençai d'abord par supprimer le premier étage de ma palmette, et faire une coupe horizontale à mon arbre, à $0^m,30$ centimètres du sol ; elle pouvait atteindre comme profondeur le tiers environ de l'épaisseur de l'arbre, et ensuite une autre coupe à dix ou douze centimètres plus haut, mais dirigée de haut en bas, jusqu'à ce qu'elle rencontre celle faite horizontalement, de manière que l'opération faite, la coupe représente une petite entaille analogue à celle que font les bûcherons en abattant les taillis.

Mon entaille faite, je choisis un greffon bien constitué ayant de bons yeux bien saillants et surtout bien disposés pour le commencement d'une palmette. Mon greffon convenablement choisi, je le taille de manière que l'œil du haut se trouve en avant et que ceux de la base soient placés de chaque côté, je pratique à sa base, du côté opposé à l'œil terminal, une entaille en bec de flûte très allongé, en finissant à zéro au-dessus de l'entaille ; j'entame jusqu'au bois en y faisant un petit talon, et je termine ma préparation en enlevant de chaque côté de mon entaille un petit fil d'écorce, de manière que le liber soit à découvert de chaque côté. Ceci fait, je présente le greffon devant l'entaille que j'ai faite au sujet à greffer, je le mets juste au millieu de l'entaille à la place qu'il doit occuper, de manière que le talon du greffon porte juste sur l'entaille : je le tiens

solidement d'une main, et avec l'autre main, à l'aide du greffoir ou d'une serpette, je fais une coupe longitudinale de chaque côté du greffon, de la profondeur de l'écorce. Je soulève cette lanière, et j'y introduis ma greffe qui coïncide parfaitement, et les libers se trouvent en contact sur toute leur étendue. Je replace la petite lanière sur la greffe, je ligature et couvre toutes les plaies avec du mastic à greffer et l'opération est terminée.



Greffe Refrognet.
(A. Greffe vue de côté. — B. Greffe vue de face. — Greffon.

Dans le courant de l'année, il faut veiller avec soin au développement des trois bourgeons, et surtout les accoler à chacun un tuteur : les tuteurs seront placés un peu en avant de l'arbre, pour que les rameaux qui se développeront sur le greffon y soient palissés plus librement, de sorte qu'à la fin de l'année, l'ensemble de la greffe ait l'aspect du commencement d'une palmette d'un an de formation.

A partir de là, on n'a plus qu'à continuer la formation de son arbre. Au fur et à mesure qu'on obtient les étages du jeune, on supprime ceux du vieux, et on ne peut faire l'ablation totale de l'arbre à supprimer que quand le jeune est à moitié ou aux trois quarts formé, ce qui permet à la récolte de ne pas être interrompue, attendu que quand l'un disparaît, l'autre est en état de produire.

J'ai fait cette greffe plusieurs fois sur pêcher, sur amandier, et sur des sujets manqués en écusson, et elle m'a donné de très bons résultats, de sorte que je ne n'hésite pas à la recommander pour tous les arbres fruitiers.

P. Réfrognet,
Arboriculteur à Dijon.

Jardins réguliers.

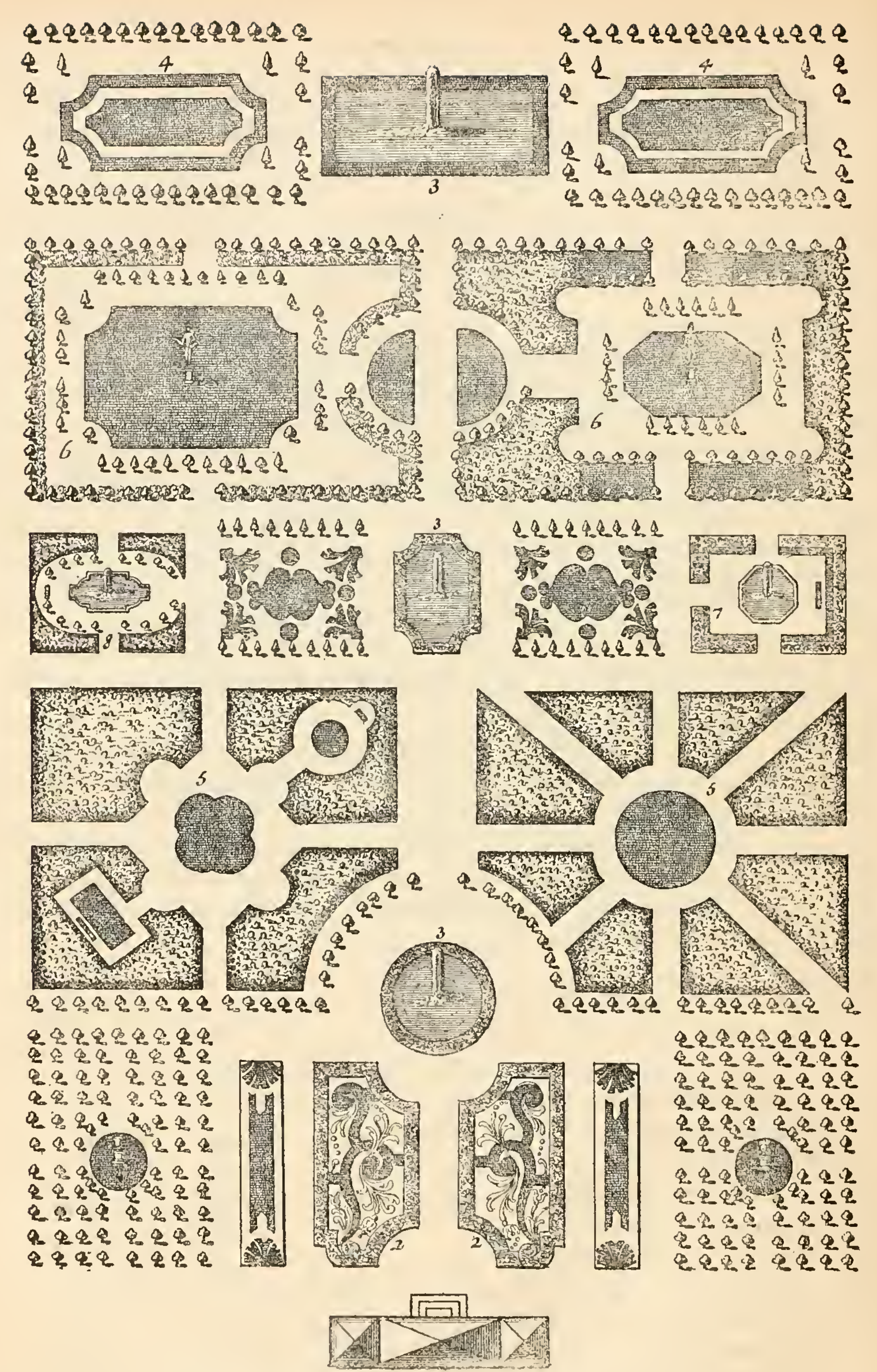
Le temps est passé où les jardins se calquaient presque tous sur les plans dressés par Le Nôtre pour les résidences royales ou seigneuriales. Le style régulier a fait son temps. Le plus minuscule jardinet, dont l'horizon est limité par quatre murailles, veut avoir sa pelouse vallonnée, ses massifs bombés et son Gynerium isolé sur un petit tertre de gazon : c'est la mode. Cette manie de vouloir imiter en tout et partout la belle nature, de faire du paysage en chambre est bien un peu bébête, mais que voulez-vous, c'est la mode, et il paraît très économique. Que signifient, je vous demande, ces mouvements de terre désordonnés, ces lambeaux de pelouse ravinés qui jouent à la colline ondulée, dans un rectangle de 50 mètres carrés ? Pour ma part, j'avoue humblement que je n'ai jamais rien pu comprendre à cette ordonnance bizarre des petits jardins.

Si le style régulier était contestable quand il était appliqué à de vastes étendues de terrain, personne ne dit plus maintenant qu'il est déplacé dans des espaces restreints, et l'usage qu'en font journellement les paysagistes, justifie suffisamment le regain de faveur qu'il a conquis depuis un certain nombre d'années.

L'excès appelle l'excès : le style régulier trônant en maître pendant deux siècles s'est vu tout à coup honni et conspué et remplacé par le « paysage ». Après les lignes droites, les lignes courbes et rien que les lignes courbes. La réaction a été lente à venir, mais les esprits sensés n'ont pas tardé à comprendre que c'était pure folie que de se priver de gaîté de cœur d'une foule d'heureuses combinaisons, et ils se sont dit : pourquoi, quand l'harmonie le réclame, ne mélangerions-nous pas les lignes droites et les lignes courbes.

On a donc dans un assez grand nombre de cas mêlé le style régulier au « style paysager ». D'ingénieuses combinaisons des deux styles permettent souvent d'associer l'harmonie architecturale des bâtiments à l'harmonie du paysage, et c'est dans ces cas surtout que l'ésthétique gagne à cette heureuse collaboration.

Les cas où le style régulier gagne à être employé simultanément avec le style « paysager » étant assez fréquents, nous donnerons quelques-uns des plus jolis modèles de jardins réguliers, afin que, le cas échéant, on puisse s'inspirer de leur composition.



Jardin français du XVIII[e] siècle d'après un dessin de Liger.

Légende : 1 Façade de la maison. — 2 Parterre en deux pièces. — 3 Jets d'eau. — 4 Boulingrins. — 5 Bosquets. — 6 Salles de diverses façons. — 7 Cabinets. — 6 Salons — 9 Parterre de gazon.

L'Analyse du sol par les plantes.

Un botaniste, à la seule inspection de la flore locale, sait de quelle nature est le sol où croissent les espèces sauvages. En effet, si un grand nombre de plantes sont ubiquistes, c'est-à-dire viennent dans tous les terrains, il y a certaines sortes qu'on ne trouve que dans les terrains calcaires, granitiques, argileux ou salés. Partout où vous rencontrerez la digitale pourpre, soyez certain que vous êtes en plein terrain granitique ; il en est de même pour le châtaignier et le genêt à balais. Ceci se comprend très-bien, car les plantes consomment des éléments déterminés se naturalisent de préférence dans les endroits où ces éléments sont en abondance.

Tout le monde n'étant pas botaniste, il y a lieu de laisser de côté l'analyse par la flore sauvage et de la remplacer par celle des plantes cultivées.

Partout où le blé prospère et donne un bon rendement, si les pois n'y réussissent pas, soyez certain que le sol est riche en potasse et pauvre en azote, et par conséquent il faut employer la potasse comme engrais.

L'observation inverse, c'est-à-dire la terre où les pois viennent bien et où le blé réussit mal, indique que le sol est riche en potasse et pauvre en azote. Employez l'azote comme engrais.

Si le blé et les pois viennent bien, mais que le maïs et le chou-rave soient chétifs, c'est un terrain où domine l'azote et la potasse mais où l'acide phosphorique fait presque défaut. Ajoutez de l'acide phosphorique au terrain.

Si les pois, le maïs et le blé viennent bien, le sol est pourvu de tous les éléments nécessaires à toutes les plantes cultivées. Quand les trois plantes sus-mentionnées viennent mal, c'est que c'est un terrain pauvre auquel il manque de la potasse, de l'azote et de l'acide phosphorique.

On a remarqué que les espèces sus-mentionnées consommaient de préférence et en plus grande quantité certains éléments : les unes préfèrent l'azote, les autres la potasse ou l'acide phosphorique. Les agronomes ont établi sur cette affinité des plantes pour des éléments déterminés, ce qu'on appelle la loi des dominantes, et c'est sur cette loi qu'est basée l'analyse du sol par les plantes. Veut-on connaître maintenant comment les éléments sont répartis dans l'intérieur du sol et jusqu'à quelle profondeur sont enfouis les éléments de fertilité, il suffit pour cela de prendre deux plantes ayant la même dominante, dont l'une à racine pivotante. Ainsi, par exemple, la betterave vient-elle bien quand le blé reste chétif.

cela veut dire que l'azote est dans les couches profondes. On peut également prendre à des profondeurs déterminées une certaine quantité de terrain, le placer dans des caisses et cultiver les plantes citées plus haut; leur développement indiquera la dispersion des éléments minéraux.

On peut encore procéder à l'analyse du sol au moyen des engrais. Pour cela, on choisit dans le jardin quatre parcelles de terre de même grandeur. Dans la première, on met 120 grammes par mètre carré de l'engrais suivant :

Sulfate d'ammoniaque.	2 k 408 gr.
Superphosphate de chaux	3 334
Nitrate de potasse	» 910
Sulfate de chaux (plâtre)	3 348
	10 k 000

Dans la seconde parcelle, la même dose d'engrais minéral sans azote. On compose cet engrais de la manière suivante :

Superphosphate de chaux	4 kil.
Chlorure de potassium.	2 »
Sulfate de chaux (plâtre).	4 »

Dans la troisième parcelle on met de l'engrais azoté sans minéraux.

On laisse la quatrième parcelle sans engrais.

Il ne reste plus maintenant qu'à semer du blé dans les quatre parcelles ainsi préparées.

Le blé est toujours beau dans la première parcelle.

Si le blé est beau dans la seconde, c'est qu'il y a de l'azote dans le sol; s'il est mauvais, c'est que l'azote fait défaut.

Dans la troisième parcelle, si le blé est bon, c'est que les minéraux assimilables abondent dans le sol; le sol en est pauvre dans le cas contraire.

Si le blé est chétif dans la quatrième parcelle, qui n'a eu aucun engrais, c'est que le sol est pauvre; s'il est beau, c'est qu'il est riche en principes assimilables.

Les matières premières pour faire ces analyses ne coûtent pas très chers. Achetées en gros, le superphosphate contenant 15 0/0 d'acide phosphorique, varie de 14 à 15 fr. les 100 kilog.; le chlorure de potassium à 50 0/0, de 27 à 30 fr.; le sulfate d'ammoniaque, 50 à 60 fr.; le nitrate de potasse, 68 à 75 fr.; le plâtre est le meilleur marché. G. L.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

Procès-verbal de la séance du 20 décembre 1885, tenue dans la salle des réunions industrielles, Palais du commerce, à Lyon.

Présidence de M. Dutailly, Député, Président.

La séance est ouverte à une heure 1/4 par la lecture et l'adoption du procès-verbal de la dernière séance.

Correspondance. — Elle se compose :

1° D'une lettre signée de 20 membres titulaires de l'Association demandant une modification dans la rédaction du paragraphe VII des Statuts de l'Association, ainsi que quelques changements du règlement intérieur relatifs au fonctionnement des Commissions chargées de juger les apports sur le bureau et les plantes de semis à domicile.

Conformément au règlement de la Société, ces propositions seront mises à l'ordre du jour de la prochaine séance, dans laquelle elles seront discutées.

2° Lettre de la Préfecture du Rhône réclamant l'envoi du compte-rendu annuel des travaux accomplis pendant l'année 1885 par l'Association horticole lyonnaise.

3° Lettre de la Société Nationale d'horticulture de France informant l'Association qu'elle organise un Congrès horticole à l'occasion de l'Exposition générale qu'elle ouvrira, du 4 au 9 mai prochain, à Paris.

4° Lettres de présentation de candidats au titre de membres titulaires.

Admissions. — Aucune opposition n'ayant été faite, sont admis membres de la Société les candidats présentés à la dernière réunion. Ce sont :

Mme du Bourg, rue Saint-Joseph, 20, Lyon, et château de Franquières, à Biviers par Meylan (Isère), présentée par MM. Viviand-Morel et L. Lille.

MM. Devers, horticulteur à St-Symphorien-sur-Coise (Rhône), présenté par MM. Viviand-Morel et B. Comte.

Dumas, fleuriste à Bourg-de-Thizy (Rhône), présenté par MM. Mercier et L. Lille et Beney.

Descolle, jardinier au château de M. le comte de Chardonnet, à Charrette, par Montailleu (Isère), présenté par MM. Valla et J. Chrétien.

Desvignes (Stéphane), 78 *bis*, cours Vitton, Lyon, présenté par MM. Viviand-Morel et A. Bernaix.

Gaultier de Biauzat, pharmacien, 69, route de Grenoble, Monplaisir-Lyon, présenté par MM. Alégatière et Lassonnerie.

Renaud, coutelier, rue Constantine, 14, Lyon, présenté par MM. Musset et Drevet.

Dr Rebatel, rue des Archers, 4, Lyon, présenté par MM. Liabaud et Comte.

Perussel, jardinier chez M. Legat, chemin de la Garde, à St-Just-les-Lyon, présenté par MM. Pagnon et Gaulain.

Pommier, propriétaire, au Bois-d'Oingt, présenté par MM. Rosier et Cl. Jacquier.

Fabre (Gabriel), jardinier-maraîcher, chemin de la Croix-Morlon, Monplaisir-Lyon, présenté par MM. Lassonnerie et Clapot.

La séance est suspendue à une heure 3/4 et reprise à 2 heures pour la distribution des récompenses aux lauréats de l'Association.

M. le Président donne d'abord lecture de deux lettres, l'une de M. le Maire de Lyon et l'autre de M. le Président du Conseil général, tous deux absents de Lyon, et s'excusant de ne pouvoir assister à notre assemblée. M. le Maire de Lyon, retenu dans la Côte-d'Or à l'inauguration du monument élevé à

Nuits, à la mémoire des soldats des légions du Rhône tombés en défendant leur pays, se serait fait, ainsi que M. le Président du Conseil général, un vrai plaisir de venir décerner eux-mêmes les médailles à nos lauréats.

Avant de procéder à la distribution des récompenses. M. le Président prononce une allocution dont la sténographie seule pourrait rendre tout le charme, et que j'hésite à analyser, craignant, non pas de travestir ses pensées, mais de les dépouiller des qualités de style qui ont servi à les développer.

M. Dutailly remercie d'abord ses collègues de l'Association de l'accueil chaleureux et amical dont il a été l'objet, et il le fait d'une manière si délicate, que ses paroles sont couvertes d'applaudissements.

Il examine ensuite les principaux actes accomplis par l'Association horticole pendant l'année écoulée. A propos du Concours de Chrysanthèmes, sorte d'exposition partielle, il dit que sa réussite ne pouvait étonner personne, car on sait comment l'Association sait organiser ses grandes et belles expositions où chaque genre est dignement représenté, et il espère que l'an prochain la Société saura encore se surpasser et rendre son exposition future encore plus brillante que ses devancières.

Abordant les Concours spéciaux que l'Association a institués en faveur des jardiniers de maisons bourgeoises, des chefs d'établissements et des jardiniers maraîchers, il en vante le mérite et regrette que les spécialistes de la culture potagère les délaissent un peu. Si le gros du public passe avec indifférence devant les lots de légumes, les personnes intelligentes suivent toujours avec intérêt les progrès réalisés dans cette branche de l'horticulture. A ce propos, il cite un bon mot de M. Oustry, ancien préfet du Rhône, qui aimait beaucoup à visiter nos expositions :

« En fait de progrès, il s'étonnait que seuls les cornichons progressaient bien comme bon développement, ils atteignent, disait-il, des dimensions énormes ; mais les carottes, dans la culture, restent stationnaires et ne se trouvent en progrès que dans la politique. »

Ne nous inquiétons pas trop, ajoute M. Dutailly, si le public passe quelquefois avec indifférence à côté des légumes, continuons les bonnes et saines traditions de l'horticulture et n'imitons pas les Chinois qui n'ont encore pu arriver à faire pommer les choux. (Applaudissements.)

Une autre institution utile de notre Association est celle des récompenses qu'elle accorde chaque année aux bons et anciens jardiniers ; voilà, dit M. Dutailly, une institution vraiment sociale. Les récompenses accordées aux bons serviteurs honorent autant les maîtres que les jardiniers qui les reçoivent, car, ne l'oublions pas, ce sont les bons maîtres qui font les bons serviteurs, comme les bons serviteurs font les bons maîtres.

Notre Association ne néglige pas non plus les autres branches de l'agriculture qui peuvent rendre à notre pays son ancienne prospérité, et en accordant une médaille d'or à M. F. Gaillard pour une nouvelle application de la greffe de la vigne, elle a montré tout l'intérêt qu'elle prenait aux innovations utiles.

Si à côté de toutes ses joies nous jetons un regard en arrière, nous avons à déplorer la perte de plusieurs de nos collègues et surtout d'un des plus dévoués serviteurs de l'horticulture; je veux parler de J. Schwartz. Il venait de recevoir la croix du Mérite agricole comme récompense de ses travaux ; des morts comme celle-là sont poignantes : mourir si jeune, si plein d'activité, ce serait désespérant, si nous n'avions pas devant nous l'exemple des vieux, des anciens, vieux par l'âge, mais jeunes par l'activité; notre modèle, c'est le vétéran et brave Liabaud, qui bientôt va recevoir une médaille d'or pour les apports remarquables déposés sur le bureau pendant cet exercice. Cette récompense est justement méritée et elle prouve que notre doyen est un de ceux, et des premiers, qui fait tous ses efforts pour le développement des progrès de l'horticulture dans la région lyonnaise. C'est un beau et salutaire exemple qui est donné aux jeunes qui tous les jours viennent augmenter le nombre des adhérents à notre œuvre, et les jeunes suivant les bons exem-

ples donnés par les vétérans, promettent un long avenir à notre chère Association. (Triples salves d'applaudissements.)

M. le Secrétaire général donne lecture de la liste des récompenses. (Voir *Lyon-Horticole*. n° 24, 1885.)

Avant de lever la séance. M. Dutailly remercie les personnes qui ont bien voulu assister à cette réunion et donne rendez vous à l'exposition prochaine qui doit avoir lieu en septembre 1886.

La séance est levée à 4 heures. *Le Secrétaire-adjoint*, J. Nicolas.

VARIÉTÉS

Un Centenaire.

La mode en est à présent aux centenaires. On fête les grands hommes longtemps après leur mort, leur rendant bien tard une justice qu'ils n'ont pu obtenir de leur vivant. Or, j'ai voulu commencer la nouvelle année 1886, en fêtant, moi aussi, mon centenaire, et certes on en aura célébré de moins utiles et surtout de moins modestes. Voilà cent ans qu'un bienfaiteur de l'humanité a vu le jour et c'est son souvenir que je veux rappeler.

Quand il parut, il eut le sort de toutes les grandes choses et de tous les grands hommes : il fut méprisé, honni, conspué. Pour un peu on l'aurait mis en prison, seulement il fallait le pouvoir. Pourtant un roi de France le protégeait ouvertement, mais malgré cette protection il courait fort la chance de passer inaperçu sans l'adversité qui vint le faire apprécier à sa juste valeur.

Mais, ami lecteur, je m'aperçois que je vous parle par apologue et que j'ai omis d'allumer ma lanterne. Je vous parle du centenaire de quelqu'un dont je ne vous ai pas encore dit le nom. Est-ce quelque grand homme ? Non ! Quelque ami de l'humanité ? Oh oui ! alors. — Mais qui est-ce donc ? — Qui c'est ! C'est un légume, un vulgaire tubercule, c'est la pomme de terre.

Vous riez ? Cela ne m'étonne nullement. On est tellement habitué à la pomme de terre, que l'on ne peut pas concevoir une époque où elle n'ait pas existé. Et cependant, il n'y a guère plus de cent ans que cela était ainsi ; faites en sorte de vous imaginer une société, un peuple, un état tout entier sans le précieux tubercule et convenez que l'alimentation n'y devait pas être commode. Je n'en veux pour preuve que les famines qui ont sévi avec tant de force, même au siècle dernier et que La Bruyère a si bien décrites, famines telles que Mme de Maintenon en était réduite à manger du pain d'avoine. Or, si la maîtresse d'un roi de France en était réduite à cette nourriture, quelle devait être celle du peuple ?

Que les économistes et les politiciens viennent dans de pompeuses phrases nous exposer tout au long les raisons concluantes, d'après eux, des anciennes misères du peuple ; ils oublient tous la meilleure : le manque de pommes de terre. Et, en effet, on n'avait pas avant elle de végétal capable de suppléer au blé ; d'une culture facile, d'un rendement généreux, et quand le blé manquait, il ne restait rien à manger. Du jour où la pomme de terre parut, la famine cessa. Ce fut une révolution sociale qui apportait à chacun le pouvoir de vivre, alors qu'en même temps une révolution politique lui en donnait la liberté.

Permettez-moi donc, en quelques lignes, de vous retracer l'histoire de cette plante vulgaire, qui se trouve à présent dans tous les pays, sous toutes les latitudes, presque à toutes les hauteurs, et qui est même la seule culture que peut se permettre l'habitant des régions glacées des Alpes.

La pomme de terre, que les botanistes appellent *Solanum tuberosum* est originaire d'Amérique. C'est, on peut le dire, avec le Quinquina les deux plus grands bienfaits dont nous soyions redevables au Nouveau-Monde. Cultivée depuis les temps les plus reculés dans l'Amérique occidentale, la pomme de terre était presque inconnue en Europe, lorsqu'un grand savant, un véritable

philanthrope, voulut en propager chez nous la culture. *Parmentier*, le savant en question, était un chimiste français qui vécut de 1737 à 1813. Frappé des services que la morelle tubéreuse pouvait rendre aux classes pauvres, il voulut en rendre l'usage général. Mais il fallait combattre la routine, et ce n'est pas, certes, chose facile ! Cependant quand on a foi en son œuvre, qu'on dépense pour atteindre son but toute l'énergie, toute l'intelligence possibles, qu'on y dépense son temps et même sa fortune, peut-être peut-on espérer réussir. Parmentier voulut frapper un grand coup et prendre la chose de haut: il intéressa à ses idées humanitaires le roi Louis XVI qui, dans une grande fête donnée à sa cour, se montra paré d'un bouquet de fleurs de notre végétal. Les grands seigneurs imitèrent leur maître et, pour lui faire leur cour, envoyèrent à leurs fermiers l'ordre de cultiver le nouveau tubercule. Mais, en France, nous sommes un peu frondeurs, c'est là notre moindre défaut, et les ordres donnés, par cela même qu'ils étaient des ordres, furent peu ou point exécutés. A peine les fermiers jugèrent-ils la pomme de terre digne d'être donnée comme aliment à leurs bestiaux.

Parmentier ne se découragea pas pour si peu ; il fit planter, dans les environs de Paris de grands champs de pommes de terre ; la première année il en vendit les produits aux paysans à un prix des plus minimes ; à peine eut-il quelques acheteurs. L'année suivante, il les donna : personne n'en voulut. Vous avouerez qu'il y avait de quoi se décourager. Mais Parmentier eut un trait de génie : il connaissait sans doute le caractère de cet animal plus ou moins domestique qui s'appelle l'homme, et il mit en culture à Vincennes de nouveaux champs de pommes de terre. Puis, y plaçant des gardes, il leur donna pour consigne d'arrêter sans pitié quiconque voudrait s'emparer de quelques tubercules, et il fit publier à son de trompe cette ordondance dans tous les pays environnants. Seulement, les gardes avaient aussi l'ordre de tourner le dos aux voleurs, pendant la nuit, de sorte que bientôt les champs furent dévastés de fond en comble ; ce que c'est tout de même que l'attrait du fruit défendu ! Chaque jour c'étaient de nouveaux méfaits que l'on rapportait à Parmentier ; tout était pillé, et il en pleurait de joie.

Dès lors la pomme de terre avait acquis son droit de cité qu'elle n'a fait que confirmer depuis. A présent elle est indispensable à tous, soit sur la table du riche, soit sur celle du pauvre, elle fournit à tous un mets délicieux et nourrissant. Non contents de ce rôle, les chimistes l'ont torturée, et par maintes manipulations, ont extrait de ses flancs de l'amidon et de l'alcool.

N'est-ce pas admirable ? Et comment a-t-on gardé le souvenir de ce bienfaiteur qui a nom Parmentier ? Il n'a même pas encore une statue ! Ah ! l'ingratitude humaine..... Pendant quelques années on a donné aux pommes de terre le nom de *Parmentières*, puis le nom commun, mais sans valeur, a pris le dessus, et les tubercules de la morelle ont conservé ce nom de pomme de terre qui non seulement ne signifie rien, mais consacre encore une erreur.

Pourquoi ne reviendrions nous pas à ce vieux nom de Parmentières ? Ne serait-ce pas là un moyen de conserver, de perpétuer le souvenir de celui qui, il y a cent ans, a doté l'humanité d'un produit utile entre tous !

Et voilà pourquoi, moi aussi, j'ai voulu fêter mon centenaire !

Paul Emyck.

Syndicat des horticulteurs de la région lyonnaise.

Il vient de se fonder à Lyon, sous le titre de *Syndicat des horticulteurs de la région lyonnaise*, une Association qui aura pour but exclusif de s'occuper des intérêts de l'horticulture et de favoriser son développement.

Voici, d'ailleurs, un extrait des Statuts qui donnera une idée des principaux travaux auxquels le Syndicat pourra se livrer :

Art. 15. — ..... La Chambre syndicale examine les affaires contentieuses qui lui sont renvoyées par le président, ou qui sont portées directement devant elle par les membres du Syndicat; elle les concilie, si faire se peut, ou rend à leur égard sa sentence.....

Art. 20. — Le Syndicat a pour objet général l'étude et la défense des intérêts économiques de l'horticulture.

Art. 21. — Il se propose spécialement :

1° D'examiner toutes les mesures économiques et toutes les réformes législatives que peut exiger l'intérêt de l'horticulture, et d'en réclamer la réalisation des autorités et pouvoirs compétents;

2° D'organiser des réunions périodiques pour faciliter les rapports entre les horticulteurs et développer le commerce horticole ;

3° De préparer, encourager, soutenir la création d'institutions économiques, telles que : Sociétés de crédit horticole, Sociétés de production, Caisse de secours mutuels contre la grêle, etc.;

4° De créer des offices de renseignements et d'entremise pour la vente des produits, pour l'acquisition des terres de bruyère, poteries et autres matières utiles à l'horticulture, etc.;

5° De créer un office de renseignements, afin d'éviter les pertes que subissent actuellement les horticulteurs ;

6° De fournir des arbitres et experts pour la solution des questions horticoles litigieuses ;

7° De faire la rentrée des créances.

Il n'est pas nécessaire de faire ressortir les avantages commerciaux que tous les adhérents au syndicat retireront de leur association ; car l'énoncé des statuts en fait d'emblée saisir l'importance. La cotisation annuelle a été fixée à 10 fr. par an.

Voici la composition de la chambre syndicale pour l'année 1886 :

Président : M. B. Comte, horticulteur ;
Vice-Président : M. V. Viviand-Morel ;
Secrétaire : M. Antoine Rivoire fils, marchand grainier ;
Tresorier : M. Musset, fleuriste ;
Membres : MM. Belisse, L. Carle, Charreton, Cousançat, Cl. Jacquier fils, Labruyère, F. Morel, Et. Schmitt.

Toutes les communications et adhésions doivent être adressées au secrétaire, M. A. Rivoire, 16, rue d'Algérie, à Lyon.

Réunions commerciales hebdomadaires des horticulteurs.

La *Chambre syndicale des horticulteurs de la région lyonnaise* a décidé la création, à Lyon, de réunions périodiques pour faciliter les rapports entre les horticulteurs et développer le commerce horticole.

Ces réunions auront lieu tous les samedis, de 7 heures à 11 heures du soir, dans un salon réservé à la brasserie Gruber, au premier étage, place des Terreaux (en face de l'Hôtel-de-Ville).

A ces réunions seront centralisés et affichés tous les renseignements pouvant intéresser les horticulteurs : expositions annoncées, modifications aux règlements, décrets ou lois concernant la circulation des végétaux, modifications des tarifs de transport, ventes de plantes, concours, adjudications, placements de jardiniers, etc.

De plus, un tableau *d'offres et de demandes* sera exposé. Chacun aura le droit d'y inscrire les articles dont il peut disposer ou dont il a besoin.

Tous les horticulteurs appartenant ou non au syndicat ont droit d'y assister.

Les horticulteurs étrangers à Lyon que leurs affaires appellent quelquefois dans notre ville seront toujours sûrs de trouver dans ces réunions le plus bienveillant accueil.

INFORMATIONS

Parmi les diverses décorations décernées dernièrement et intéressant l'horticulture, signalons, dans la Légion d'honneur, celles de MM. Pulliat, viticulteur, Joret, créateur du commerce d'exportation des fruits et primeurs, et Salomon, viticulteur, à Thomery (Seine-et-Marne), et dans l'ordre du Mérite agricole celles de MM. Fortin, jardinier en chef de la ferme-école des plaines, Fougnon (Georges), de Mâcon, Garet, horticulteur, à Rouen, Latouche, à Pontoise, Thouvenin, jardinier en chef du Parc de Versailles.

— On vend actuellement, à Paris, la bibliothèque de feu le docteur Fournier, qui a rédigé pendant longtemps le *Bulletin bibliographique de la Société botanique de France.*

— M. Ch. Joly, vice-président de la Société nationale d'horticulture, vient de publier une étude sur les Eucalyptus géants de l'Australie, dans laquelle il résume tout ce qui intéresse ces arbres.

— M. A. de la Devansaye fait connaître, dans la *Revue horticole*, une nouvelle espèce de *Philodendrum*, le *Ph. Andreanum*, fort remarquable par la forme élégante de ses feuilles et le ton velouté et chatoyant de leur limbe. Originaire de la Nouvelle-Grenade.

NOUVEAUTÉS — CATALOGUES

Louis BLANC, horticulteur-fleuriste, à Hyères (Var). — Catalogue des ognons à fleurs, plantes et graines, cultivées dans l'établissement. Fleurs fraîches coupées pendant l'hiver : Roses, Violettes, Œillets, Narcisses, Mimosas, Résédas, Giroflées, Orangers, etc. Iridées, Liliacées, Renoncules, Dracœnas, Chamœrops, Phœnix, etc.

Simon DÉLAUX fils aîné, horticulteur, à St-Martin-du-Touch, près Toulouse (Haute-Garonne). — Catalogue contenant les nouveautés inédites obtenues de semis dans l'établissement et livrables de suite. Chrysanthèmes : japonais, tubulés, hybride, de l'Inde, pompon, à floraison précoce (japonais et à fleurs de renoncules). Abutilon, Pelargoniums zonales, peltatum, Begonia, Coleus, Héliotropes, etc.

DE REYDELLET, à Valence (Drôme). — Catalogue mentionnant les nouveautés pour 1886 en Chrysanthèmes japonais et hybrides à grandes fleurs provenant des semis de l'obtenteur ; quarante variétés nouvelles sont décrites dans ce catalogue, ainsi que quarante variétés mises au commerce en 1885 ; variétés plus anciennes.

Avis aux membres de l'Association horticole lyonnaise

Les membres de l'Association horticole lyonnaise sont informés que la liste générale des membres titulaires est en voie de composition. Ceux dont les noms prénoms et adresses seraient incorrects sur la liste précédente sont priés d'en informer le Secrétaire général de la Société avant le 15 février au plus tard.

Nous rappelons aux sociétaires qu'ils ont droit sur la liste susdite à *deux lignes* supplémentaires pour annoncer leurs spécialités.

LE GÉRANT : V. VIVIAND-MOREL.

Lyon. — Imp. du Salut Public. — Bellon, r. de la République, 33

CHRONIQUE

La glace et l'horticulture. — La glace n'est pas en odeur de sainteté dans l'église horticole, car les jardiniers ne rêvent que thermosiphons et chauffages de toutes sortes : ils craignent la gelée pour les plantes. Et cependant il y aurait peut-être une fortune à faire à celui qui saurait employer la glace à propos.

La chaleur..... c'est le vieux jeu. M. Drevet, de la Villette, vous en donne en veux-tu, en voilà ; mais du froid, les glaciers n'en fournissent pas encore aux horticulteurs qui sont à la merci de tous les sirocos africains.

Je questionnai un jour un de mes amis qui avait abrité contre un mur au nord, après les avoir martyrisés de toutes façons, 5 ou 600 rosiers Jules Margottin, qu'il espérait voir « arriver à point » pour la St-Jean. Eh ! bien, lui disais-je le 30 juin, avez-vous réussi dans votre spéculation ? Ah ! mon pauvre vieux, me répondit-il, je suis arrivé huit jours trop tôt et j'ai fait une lessive complète. — Sans savon ni cendre, ajoutais-je. — Cependant j'avais pris d'excellentes mesures; j'avais arraché, laissé sécher, taillé en contre-saison tous mes rosiers, mais ils ont vite, sous l'influence de la chaleur, rattrapé le temps perdu. Moi, je cours après mon argent, et je n'espère pas le ravoir cette année.

Si, au lieu de torturer de malheureuses plantes pour retarder l'époque de leur floraison, vous les placiez simplement dans une glacière pour les empêcher de « partir » trop tôt, je crois que cela vaudrait infiniment mieux que tout ce que vous pourriez faire pour atteindre le même but. Et ceci n'est pas un paradoxe. Allez, si vous voulez vous assurer de la réalité du fait, vous promener en juillet sur les sommets neigeux des hautes montagnes, et vous y trouverez, dans tout l'éclat de leur splendeur, les fleurs qui s'épanouissent chez vous en avril et mai. Elles sont en retard, ces plantes montagnardes, tout simplement parce que la température des hautes cimes est inférieure à celle des plaines.

Il y aurait donc lieu, dans certains cas — et je suis persuadé qu'elles rendraient bien autant que les serres chaudes — de construire des serres-glacières, sorte d'abris de paille, placées à l'ombre et dans lesquelles on substituerait de la glace à la terre des banquettes. Dans ces serres-glacières on pourrait retarder une foule de plantes qui arrivent trop tôt pour certaines fêtes. Mais la glace n'est pas en odeur de sainteté dans l'église horticole, et je parierais bien que personne ne suivra mon conseil.

—

Destruction de la Cochenille. — Nous empruntons à la *Revue horticole* la petite note suivante, qui intéressera à coup sûr nos confrères les horticulteurs-fleuristes :

« Tous les horticulteurs savent combien il est difficile de se débarrasser des cochenilles qui attaquent si communément certaines plantes dans les serres chaudes. M. E. Rivoiron, stagiaire de l'Ecole d'horticulture de Versailles, en ce moment en Angleterre, nous informe que certains horticulteurs anglais tiennent leurs plantes, les Gardenias, par exemple, complètement exempts de cochenilles en les seringuant deux fois par jour avec de l'eau additionnée de pétrole, dans la proportion d'environ un verre à liqueur de pétrole pour un arrosoir d'eau. On le voit, la chose est facile et la dépense à peu près nulle; aussi, n'est-il pas douteux que le procédé sera employé par nos compatriotes.

—

Céleri à cœur plein en forme de scarole. — M. Forgeot annonce la nouvelle variété de céleri dont le nom précède et dont l'emploi est exactement le même que celui des céleris non tuberculeux. Au lieu d'avoir les feuilles dressées et en nombre limité comme ses congénères, elles sont très nombreuses, relativement courtes, entremêlées et étalées sur le sol. Il forme des sortes de touffes crépues, imitant assez bien celles de certaines scaroles et qui peuvent atteindre plus de 30 centimètres de diamètre.

On saura bientôt à quoi s'en tenir sur le mérite de cette nouvelle variété dont la saveur ne laisse rien à désirer et qui se reproduit franchement. Elle a été récompensée par la Société nationale d'une prime de première classe.

Rappelons à cette occasion que le céleri est une plante spontanée en France où il croît dans les provinces baignées par la Méditerranée, l'Océan et dans l'intérieur autour des salines. C'est donc une plante halophile (qui aime le sel). On trouve encore le Céleri sauvage dans le Tyrol, l'Allemagne du Nord, le Danemark, en Norwège, en Angleterre, dans les îles Baléares, la Dalmatie, la Hongrie, la Transylvanie, en Grèce, en Macédoine, etc. Le Céleri est également connu sous le nom d'Ache et servait à l'ornementation des tombeaux chez les anciens.

Pomme de terre Joseph Rigault. — Cette pomme de terre qui a été obtenue en 1883 par M. J. Rigault, est issue, paraît-il, du croisement de la *Marjolin Tétard* et de la *M. à feuille d'ortie.* Cultivée depuis cette époque dans beaucoup de jardins, elle a largement tenu les promesses qu'elle faisait concevoir à son apparition. La Société nationale d'horticulture lui a décerné une grande médaille d'argent. Le tubercule est longuement ovoïde, avec de très faibles dépressions à la place des yeux ; sa chair est ferme et d'un beau jaune ainsi que d'excellente qualité. On ne saurait trop recommander la culture de cette excellente pomme de terre.

A propos de pomme de terre il n'est pas inutile de rappeler que l'époque de *maturité* des tubercules varie avec les variétés et qu'il importe de savoir à quel moment chaque variété doit être consommée pour avoir toutes ses qualités. Malheureusement il n'est pas aussi facile de juger les pommes de terre que les poires ou les pommes. Cependant quelques remarques peuvent être faites par les consommateurs, car on s'aperçoit assez vite du changement de goût que prennent à la cuison les tubercules qui commencent à passer. En notant l'époque où ce changement survient et en inspectant les tubercules dans cet état, on arrive assez vite à se former un jugement solide sur cette question.

—

Omphalode printanière. — M. le docteur Gilot, botaniste distingué, qui habite Autun, dans une communication qu'il a faite à la Société de botanique de Lyon, a signalé quelques plantes intéressantes nouvelles pour la flore du département de Saône-et-Loire. Ces plantes ont été découvertes par des instituteurs du département qui s'occupent de botanique dans leurs moments de loisirs. M. Gilot a fait judicieusement observer que les instituteurs étaient on ne peut mieux placés pour arriver à la connaissance exacte de toutes les plantes sauvages qui croissent dans les communes d'un département.

Parmi les plantes signalées, l'Omphalode printanière, *Omphalodes verna* Mnch, *Cynoglossum Omphalodes* L., qui couvre plusieurs hectares de la commune de Chavisy, est une des plus intéressantes. On sait que cette espèce est cultivée dans les jardins où elle se plaît dans les terrains frais et ombragés. Sa jolie fleur bleu d'émail avec son œil blanc, en fait une des plus séduisantes mignatures vernales qu'on puisse voir. On la connaît aussi sous le nom de Petite Consoude, Myosotis, Ne m'oubliez pas, etc.

C'est une plante qui est certainement sauvage en Piémont, en Lombardie, en Hongrie, en Croatie, etc., mais qui a probablement été naturalisée en France.

Hybrides. — Il est toujours utile de rappeler, de temps à autre, dans les journaux, certaines questions mal connues de la plupart des lecteurs. L'hybridité est de ce nombre, et j'en veux dire deux mots aujourd'hui.

On appelle *hybride* le produit végétal ou animal issu du croisement de *deux espèces*. On qualifie souvent les hybrides de *mulets* ou de *mules*. Les *vrais hybrides* sont *stériles*, si aucun pollen étranger ne vient les féconder, — je parle seulement pour le règne végétal. — Les hybrides sont susceptibles d'être fécondés par un de leurs ascendants (père ou mère) et de donner des produits fertiles. Je ne me souviens plus du nom de l'auteur qui appelait ces produits ainsi obtenus, des *bâtards quarterons*. On appelle *métis* le produit du croisement de deux variétés, de deux races ou de deux espèces voisines. Les métis sont fertiles, c'est ce qui les distingue des vrais hybrides. Les *métis* et les *bâtards quarterons* donnent presque toujours, quand on les sème, autant de variétés que d'individus. Cependant les caractères de ces variétés ont un champ de variabilité limité. Un *métis* ou un *bâtard* quarteron donne au premier semis presque tout ce qu'il doit donner. Si le jardinier ou l'amateur n'obtient rien au premier semis, ils peuvent continuer à semer, mais dans les neuf dixièmes des cas, il vaudrait mieux féconder à nouveau le métis ou le bâtard.

Nous nous proposons de revenir sur cette question très importante en horticulture, pour la traiter plus longuement.

Les plantes malades et l'eau chaude. — Traiter les plantes à la manière des médecins de Molière, voilà une étrange manière de les guérir. Et cependant, rien n'est plus sérieux, si l'on en croit M. Willermoz, qui prétend avoir restauré complètement par ce moyen des plantes en pots.

Il s'agit tout simplement d'arroser d'eau chaude les plantes malades, après avoir remué un peu la terre, mais sans toucher aux racines. L'eau qui sortira par le fond du vase sera d'abord claire, puis légèrement brune et donnera une réaction acide; car c'est à la présence de substances acides dans le sol que M. Willermoz attribue l'état maladif des plantes, l'eau chaude aurait pour rôle d'éliminer une partie de ces substances. Ce traitement continué donnerait une nouvelle et vigoureuse croissance à la plante.

Le promoteur de cette manière de faire ne nous dit pas si elle est applicable aux plantes en pleine terre, ni à quel degré il faut employer l'eau chaude en question.

Nous le regrettons.

Elle est bien drôle, cette petite histoire racontée sérieusement par un journaliste quelconque. C'est à se tordre.

D'abord, qu'est-ce que c'est que de l'eau chaude? Entre 1 et 100°, il y a cent qualités d'eau chaude. Faut-il employer de l'eau à 25, 30, 35, 40 ou 60°? Faut-il cuire les racines! Autant de questions que l'auteur laisse dans l'ombre discrète de sa nouvelle thérapeutique végétale.

Il est regrettable que la théorie de « l'eau chaude » ne soit pas mieux connue, car beaucoup de jardiniers qui ont été obligés de renoncer à certaines cultures de plantes « qui persistent à être malades » malgré tous les traitements employés pour les guérir, auraient là une excellente occasion de reprendre les cultures fructueuses qu'ils ont abandonnées par force.

—

Abricotiers d'ornement. — J'ai toujours préféré un vrai cerisier à un cerisier d'ornement, un pêcher à fruit à un pêcher à fleur double, une reine-Claude à un prunellier ; car j'estime que les cerises, les pêches et les prunes constituent aussi un ornement. Mais puisque tous les goûts sont dans la nature, il est juste de faire connaître la suite des amygdalées ornementales.

Après les cerisiers, les pruniers et les pêchers, voici les abricotiers qui s'avancent en bataillons serrés. Ils ne viennent pas du Tonkin, ni de l'Annam, mais du Japon.

M. de Mortillet, pépiniériste à Grenoble, en annonce au moins une demi-douzaine de variétés. Les fleurs sont généralement grandes et doubles, variant du blanc pur au rouge foncé, en passant par les tons intermédiaires. Deux variétés sont à rameaux pendants.

Les fruits en sont petits et immangeables.

Les caractères de ces nouvelles sortes sont un peu intermédiaires entre ceux des pruniers et des abricotiers. V. V.-M.

Correspondance. — A propos de la greffe en fente.

—

Nous avons reçu de M. Jean Sisley la lettre suivante qui intéresse tous ceux qui s'occupent de greffes :

« Monsieur Viviand-Morel,

« A propos des greffes en fente dont vous entretenez vos lecteurs depuis quelque temps, je crois devoir vous dire que, contrairement à ce qui est enseigné dans les traités d'horticulture, où il est dit que la greffe en fente doit se faire en mars, l'expérience m'a appris qu'il vaut mieux greffer pendant l'hiver, quand la sève est en repos. Car alors, à l'époque où les arbres commencent à pousser, tout part en même temps, et les greffons poussent vigoureusement, tandis que les greffes faites en mars restent souvent stationnaires et poussent moins vigoureusement que les autres rameaux.

« C'est pourquoi, sans doute, les Hollandais, que j'ai vus à l'œuvre il y a 70 ans, arrachent dans les pépinières les sujets sur lesquels

ils veulent greffer, les mettent en jauge dans un endroit couvert, tel qu'un hangar, où ils les greffent *sur les genoux* quand la neige couvre la terre et les empêche de travailler au dehors. Ces sujets greffés sont remis en jauge et plantés en pépinière en mars.

« Vous savez sans doute cela depuis longtemps, mais beaucoup de vos lecteurs l'ignorent. « Jean SISLEY. »

Les traités de la greffe, les « art de greffer » recommandent en effet comme principales époques du greffage le printemps et la fin de l'été. M. Baltet dit que « dans le midi de la France, où l'action des hivers rudes est à peu près nulle, on réussit dès le mois de décembre. Vers le nord, ajoute-t-il, on ne peut guère commencer avant mars ou avril. Dans les pays où la végétation est prolongée, le greffage d'été est souvent pratiqué sous les noms de greffage de printemps, greffage d'automne. »

On voit, si on s'en rapporte aux spécialistes, que les époques recommandées pour greffer en fente — à l'air libre — varient avec les climats, et que l'automne, l'hiver et le printemps sont également recommandés.

Il est sûr que sous le climat de Lyon, on manquera plus de greffes en fente en avril qu'en mars. On place bien les greffons contre un mur au nord pour les empêcher de pousser trop vite, mais comme on ne peut pas également y placer l'arbre à greffer, il arrive fréquemment que la « sève » afflue en telle quantité autour de la partie greffée qu'elle noie le greffon. N. D. L. R.

Emploi du Prunier pour la formation des haies (1).

La question des haies fruitières fut beaucoup agitée, et s'il est un genre d'arbre fruitier qui convienne tout particulièrement pour cet usage, c'est assurément le Prunier.

Je ne connais aucun genre de forme pouvant faire produire aux Pruniers de plus nombreux et bons fruits, que celle en haie, et dont voici les principaux avantages que j'ai maintes fois constatés : rapidité ou précocité de production, abondance et beauté des fruits; grâce à la situation des fleurs au centre de la haie, elles se trouvent en grande partie protégées des gelées ; facilité de la récolte et plus de fruits avariés par leur chute, comme ceux qui se trouvent sur des arbres à haute tige. Enfin, la structure ou enchevêtrement des branches paralyse complètement l'œuvre des coups de vent.

Au point de vue ornemental, c'est un coup d'œil féerique que l'aspect d'une haie de Pruniers de diverses variétés où l'on voit

(1) *Journal de vulgarisation de l'horticulture.*

tous ces fruits de différentes couleurs mélangés les uns dans les autres. Comme clôture, c'est une haie impénétrable, qui a l'avantage de croître et de prospérer dans les plus mauvais terrains.

La première haie de ce genre que j'ai pu faire planter existe à Bourges, dans le parc du Petit-Séminaire ; depuis sa plantation, elle a chaque année fourni une grande quantité de fruits, et, comme exemple de prompte mise à fruit, il me suffira de dire qu'après deux ans de plantation ou de mise en place, on commença à manger des fruits, la troisième année, on fit une bonne récolte et depuis cela va *crescendo*.

Pour procéder à la plantation de ces haies, il suffit de faire un fossé de 0m80 de largeur sur 0m70 de profondeur, puis l'on place les sujets dans cette tranchée ainsi préparée à l'avance, en les plaçant sur un seul rang, à 0m60 les uns des autres; ensuite, l'on termine l'opération comme lorsqu'il s'agit de la plantation d'autres arbres.

Comme taille, après la plantation, on rabat les sujets qui sont des greffes d'un an, à 0m50 de hauteur, afin de favoriser le développement des yeux de la base en bourgeons vigoureux, dans le but d'obtenir une haie bien garnie à partir du sol. Les tailles suivantes se font sans précaution et en vue de former la haie, ce dont les arbres ne paraissent pas souffrir. Je ne veux pas dire cependant que quelques soins ne seraient pas récompensés largement par une belle récolte.

Pour les variétés très vigoureuses ayant une tendance à donner beaucoup de branches gourmandes, il faut faire filer les branches dans les arbres voisins et rogner à long bois. J. Chaput,

horticulteur à Bourges.

Note sur les Diospyros.

Il faut toujours un laps de temps plus ou moins long pour que les plantes intéressantes, les légumes, les fruits nouveaux se vulgarisent en pénétrant un peu partout. Quand on pense qu'il a fallu plus de deux siècles pour que la Pomme de terre quitte les jardins d'amateurs pour passer dans la grande culture, il n'y a pas lieu de s'étonner outre mesure de la lenteur avec laquelle d'autres végétaux intéressants se propagent dans les jardins.

Voici, par exemple, un arbre fruitier, le *Diospyros Kaki*, pour l'appeler par son nom scientifique, sorte de Plaqueminier qui abonde en Chine et au Japon, qu'on connaît depuis cent ans ; il est rustique — au moins dans toute la région moyenne de la France, — ces fruits sont fort intéressants, et leur couleur varie depuis la nuance jaune d'or de la mandarine jusqu'à celle rouge sombre de la tomate;

ils mûrissent à une époque où pèches, prunes et raisins ont disparu de la consommation courante ; ils sont contemporains des oranges et des grenades, assez gros, séduisants à l'œil et d'une saveur assez agréable. L'arbre rappelle par son port celui des Pommiers normands, et quand ses feuilles tombent il laisse à découvert sa récolte écarlate. Ses fruits verts, qui sont très astringents, ont un usage dans l'industrie. Eh bien ! croirait-on que, malgré toutes ces qualités, le Kaki n'est encore chez nous qu'un objet de simple curiosité relativement rare.

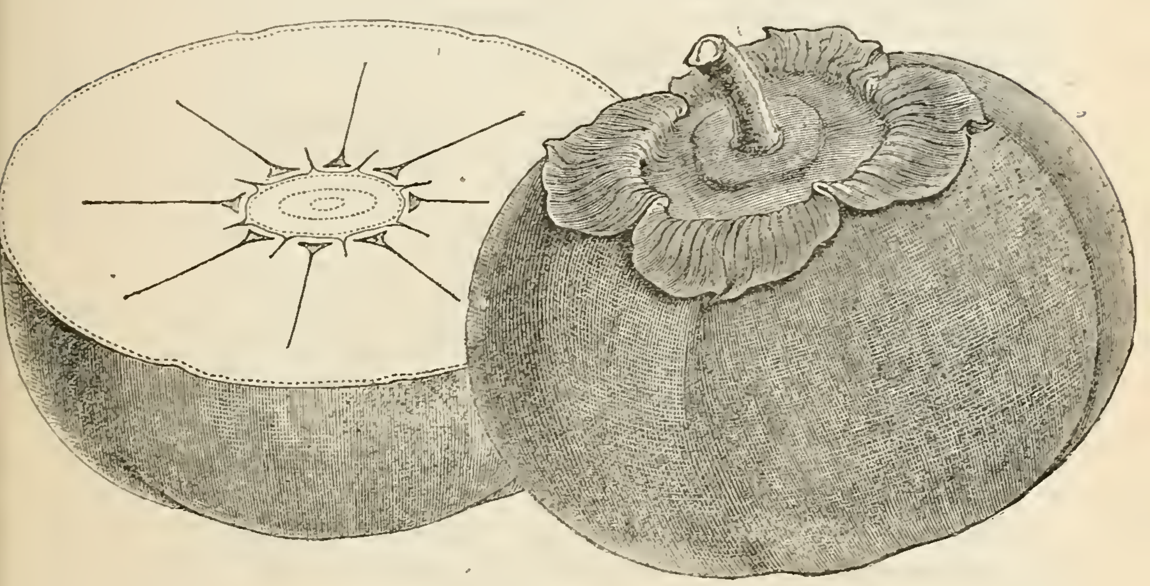


Diospyros Lotus *L.*

Nos compatriotes qui ont habité le Japon nous ont fait connaître cet arbre qui supporte dans sa patrie des froids souvent excessifs, et nous sommes encore à nous demander s'il est rustique. On en a récolté à l'île de Wigth, à Condrieu, et M. Coignet a vu le thermomètre à 14° au-dessous de zéro dans le pays aux Kakis, et nous

n'essayerions pas d'en planter ? Allons donc, essayons toujours, cela ne nous ruinera pas.

Il paraît fort probable que les Kakis sont susceptibles d'être cultivés non pas seulement dans la région de l'olivier, et du figuier, comme quelques esprits timides le supposent, mais dans toute la région des vignes. Du reste, le *Diospyros Kaki* est un arbre au moins aussi polymorphe que notre poirier, car on en observe des formes très diverses qui mûrissent à des époques qui peuvent varier de



Diospyros Kaki *var.* costata.

septembre à décembre. Il serait bien extraordinaire, à notre avis, étant donné ce polymorphisme, qu'il n'y ait pas quelques formes rustiques dans le cas où quelques-unes seraient plus frileuses.

Le genre *Diospyros* était connu de Théophraste sans qu'on sache bien exactement à quelle sorte de plante il faut rapporter ce genre. On a cru reconnaître le *Lotus* des anciens dans le fruit de l'espèce que Linné a dénommé *Diospyros lotus*, mais cela paraît sujet à contestation, car Homère raconte que les compagnons d'Ulysse « qui avaient tâté du Lotus » ne voulaient plus s'en aller de l'endroit où il croissait ; il fallut leur donner des coups de bâton pour les faire partir. Or, si les compagnons d'Ulysse n'avaient eu à manger que les fruits du *D. Lotus* que nous connaissons, il est plus que probable qu'ils n'eussent pas été séduits par sa saveur au point de se laisser donner la bastonnade. Les lotophages devaient manger autre chose.

Diospyros est un mot composé tiré du grec ; il signifie à peu près littéralement : nourriture divine.

Repris par Linné qui l'a emprunté aux anciens, le genre Diospyros appartient actuellement aux Ebénacées, famille végétale relativement nouvelle formée aux dépens des Styracées. Il a pour caractères botaniques d'avoir des fleurs dioïques par avortement, un calice profondément divisé, une corolle urcéolée à 3-4-6 divisions. Les fleurs mâles ont les étamines insérées au fond de la corolle, en nombre double et rarement quadruple, les filets sont doubles et l'ovaire rudimentaire. Les fleurs femelles ont les étamines stériles, un ovaire à huit ou douze loges uniovulées, 2 ou 4 styles ordinairement bibobés; les stigmates sont ponctiformes. Le fruit est une baie.

Les Ebénacées — dont plusieurs sortes produisent l'ébène — croissent pour la plupart dans les régions tropicales de l'Asie, au cap de Bonne-Espérance, dans l'Australie, dans les contrées chaudes de l'Amérique ; une seule est spontanée en Europe, c'est le *Diospyros Lotus*.

Le *Diospyros Lotus* (voir la figure), qu'on croyait autrefois originaire d'Afrique, paraît parfaitement spontané dans l'Italie continentale, la Dalmatie, la Croatie, l'Albanie, la Turquie et en Taurie dans la Russie méridionale. Cet arbre, qui atteint de 6 à 7 mètres de hauteur, est, du reste, planté dans beaucoup de jardins où il est connu sous le nom de Plaqueminier d'Italie. Il y en avait un pied remarquable au Jardin botanique de Padoue, dont la description a été donnée par plusieurs anciens botanistes, sous le nom de *Guaiacum patavinum*. Le *Diospyros lotus* ne peut offrir d'intérêt que comme arbre d'ornement (à moins qu'on ne trouve un moyen d'utiliser son fruit dans l'industrie) et comme sujet à greffer les *D. Kaki*.

Le *Diospyros virginiana* (Plaqueminier d'Amérique) dont la rusticité est bien connue, a été plus vite répandu dans les contrées du Nord que le précédent, puisque Miller dit du D. Lotus : « Il n'y a en Angleterre aucun arbre de cette espèce, si l'on excepte ceux qui ont été élevés depuis peu dans le jardin de Chelsea...», tandis que pour le *D. virginiana* le même auteur ajoute: « les semences de cette espèce qui est aujourd'hui très commune dans les pépinières des environs de Londres, ont été fréquemment apportées de la Virginie et de la Caroline où cet arbre est extrêmement répandu. Miller, écrivait cela vers le milieu du siècle dernier ; le célèbre jardinier de Chelsea ajoutait, à propos du *D. virginiana* : « Il produit en Angleterre une quantité de fruits qui ne mûrissent jamais ; les habitants de l'Amérique conservent ces fruits jusqu'à ce qu'ils soient devenus mous comme les nèfles, et ils les trouvent alors très agréables ».

Le Diospyros de Virginie est, comme tous les types linnéens, un arbre polymorphe ; on en distingue plusieurs variétés, en autres les suivantes : *lucida*, *augustifolia*, *calycina*, *pubescens*, etc ; il peut

atteindre 6 à 7 mètres de hauteur. C'est également un arbre d'ornement, dont on peut se servir comme sujet à greffer le *D. Kaki*...

Pour terminer ce qui concerne ces deux espèces, comme nous ne nous en occupons que par ce qu'elles servent à greffer les D. Kaki, nous dirons que les *D. lotus* et *virginiana* se multiplient parfaitement de semis en pleine terre ; mais qu'on peut en les semant en pot et sur couche, au printemps, avoir dans la même année des sujets forts et vigoureux.

Le *Diospyros Kaki* ou *D. chinensis* a été introduit dans les cultures en 1789. Il est originaire du Japon. Dumont de Courset, en 1811, le décrivait dans « le Botaniste ». Ce fruit, dit-il est recommandable par son fruit qu'on dit excellent, — ce *on dit* prouve qu'il n'en avait pas goûté — et qu'on nomme figue caque. Il ajoute : « Cet arbre est plus délicat que les autres de ce genre. Il demande l'orangerie dans le nord de la France et quand on peut le mettre en pleine terre, une bonne exposition et des abris en hiver. On l'obtient par ses graines tirées de son pays et on le multiplie soit par marcottes, soit par la greffe sur les autres Plaqueminiers ».

Pendant fort longtemps l'histoire du Kaki a été fort obscure, comme du reste la plupart de celles des plantes de l'Extrême-Orient. Mais depuis que les ingénieurs français ont pénétré au Japon, on est un peu mieux renseigné ; ce qui ne prouve pas cependant qu'on le soit d'une manière parfaite.

On sait par exemple que la Figue-caque, *Diospyros Kaki*, n'est pas une entité, mais représente une collection de variétés végétales très nombreuses, souvent bien tranchées. Le fruit du Kaki n'affecte pas une forme unique, il peut être ovale, elliptique, subsphœrique, déprimé, turbiné, conique, etc.; il ressemble en cela à notre poirier commun. Comme lui il possède des variétés à fruits très gros, pendant que d'autres sont relativement petits.

M. Dupont a non seulement fait connaître, quelques-unes des variétés de Kaki cultivées au Japon, mais il a réussi à en introduire vivantes un certain nombre. Dans les notes publiées par M. Dupont sur les Kakis, il classe ces fruits en trois groupes savoir : 1° Kakis sauvages, 2° Kakis sucrés, 3° Kakis amers. Il signale avec leurs noms japonais quatres variétés dans le premier groupe, dont les fruits sphœriques varient de 2 centimètres 1/2 à 4 centimètres de diamètre. Leur maturité varie de fin octobre à décembre; ils sont répandus dans tout le Japon. Parmi les vingt variétés de Kakis sucrés qu'il signale comme étant cultivées à Tokio, Kioto, Chinano et Kaï, on en trouve d'allongées, de pointues, de sphœriques ou sphœriques déprimées. Quelques-unes atteignent jusqu'à 8 à 9 centimètres ; leur maturité varie de fin août à décembre. Les

Kakis amers ou Kakis d'hiver ne perdent leur amertume que longtemps après leur cueillette. Le *Dennaï* qui est un kaki amer mesure jusqu'a 12 centimètres de diamètre.

La variété *costata*, reproduite en figure est également une des plus jolies sortes qu'on puisse voir.

Nous extrayons du Journal de la Société centrale d'horticulture ainsi que d'autres journaux quelques notes relatives à la multiplication du D. Kaki.

« Leur multiplication se fait par la greffe sur le *Diospyros virginiana* ou sur le *D. Lotus*; le premier de ces sujets ramifie considérablement ses racines, ce qui en rend la transplantation difficile, tandis que le second offre l'inconvénient inverse. La greffe offre elle-même de la difficulté pour la reprise à cause de la dureté du bois et aussi parce que la greffe tend à entrer en végétation de meilleure heure que le sujet. Au Japon, on greffe en fente et on enveloppe le point opéré avec de la mousse ou de la paille. Là, cette simple précaution assure le succès, à cause de l'extrême humidité du climat ; mais en Provence, le climat étant sec, il a fallu protéger plus efficacement la greffe jusqu'à la reprise. Les mastics ont même été souvent insuffisants ; il faudrait donc tenir les jeunes pieds greffés sous cloche ou en pot. Un Kaki greffé sur *Diospyros Lotus* au bout de trois années, dépasse la taille d'un homme et commence à fleurir. Les fleurs, venant de bonne heure, pourront souffrir des gelées du printemps ; mais les arbres fleurissent plusieurs fois succesivement et même jusqu'au mois d'août. Les fruits venus de ces floraisons tardives pourront encore mûrir en Provence. »

M. le comte de Castillon a obtenu, paraît-il, d'excellentsrésultats en employant la greffe sur tronçons de racines et sous châssis froid.

Nous pensons que greffés en fente rez-terre et buttées à peu près de la même façon que la vigne, les greffes réussiraient bien, parce que dans la plupart des cas c'est la dessiccation du greffon qui l'empêche de se souder avec le sujet.

Un autre moyen de réussite certaine serait la culture préalable des sujets en pots, et ensuite la greffe en serre, en bâche ou sous cloches.

S. G.

Les Varangots.

Parmi les nombreux centenaires que l'on voit poindre à l'horizon prochain, il en est un qu'il convient de ne pas oublier. Nous voulons parler de Parmentier, qui a introduit et vulgarisé en France la culture de la pomme de terre. A ce titre, Parmentier est un véritable bienfaiteur de l'humanité. Il est vrai qu'il n'a pas encore

de statue. Un publiciste fait remarquer qu'on pourrait du moins atténuer cette injustice en appelant la pomme de terre *parmentière*. Mais a-t-on donné le nom de Christophe Colomb à l'Amé.ique? Il est bien difficile d'aller contre un usage invétéré.

On pourrait peut-être empêcher de pareilles injustices à l'avenir. Tenez, il y a à Melun un homme, un simple arboriculteur, M. Varangot, qui se démène depuis des annnées pour arriver à faire planter des arbres fruitiers le long des routes. Ce serait d'un excellent rapport et, dit-il, on pourrait, en faisant du cidre destiné pour la troupe, fournir à nos soldats une autre boisson que de l'eau. Cela ne coûterait rien : les soldats eux-mêmes feraient la récolte et le cidre.

Lorsque le ministre de Henri IV, Sully, baron de Rosny, commença à planter des arbres le long des routes, on fut tellement émerveillé de cette nouveauté qu'on appela ces arbres des *rosnys*. Le mot ne s'est pas encore perdu dans certaines campagnes.

En Seine-et-Marne, on s'est mis à faire les plantations d'arbres à cidre dont nous parlions plus haut. Le Conseil général a adopté la proposition de M. Varangot et M. l'ingénieur en chef fait procéder à l'exécution.

Eh bien! voyons, pourquoi n'appellerait-on pas ces arbres des *varangots?* Il y a là une question d'équité que nous soumettons au bon sens public. Quant à nous, nous adoptons le mot. Que nos confrères se joignent à nous et l'usage s'établira bien vite de dire des *varangots* pour désigner les arbres des nouvelles plantations routières.

V. F.

(*L'Avenir de Seine-et-Marne.*)

Congrès horticole à Paris en 1886.

Un congrès horticole organisé par la Société nationale d'Horticulture de France, se tiendra pendant la durée de l'Exposition qui aura lieu du 4 au 9 mai 1886, dans l'hôtel de la Société, rue de Grenelle, 84. L'ouverture de ce congrès, dont nous donnons ci-dessous le programme, aura lieu le jeudi 6 mai, à deux heures.

Une carte d'admission pour les séances du congrès sera délivrée gratuitement à tous les membres adhérents ne faisant pas partie de la Société.

Pour faciliter l'organisation du congrès, on est prié de faire parvenir les réponses et adhésions au siége de la Société, rue de Grenelle, 84, avant le 15 avril prochain.

Questions proposées :

1° Examen des tarifs des Compagnies de chemins de fer, pour : A, le transport des végétaux vivants; B, le transport des denrées horticoles.

2° De l'intervention des Consuls relativement aux conventions phylloxériques. Leur signature est-elle indispensable pour donner à un certificat une valeur officielle? Le service des douanes des différents pays peut-il refuser l'entrée des végétaux, lorsque le certificat d'origine porte seulement la signature du fonctionnaire chargé de délivrer ce certificat?

3° Dans quelle mesure et dans quel sens conviendrait-il de développer l'enseignement de l'horticulture dans les écoles primaires supérieures et dans les écoles d'agriculture?

4° Quelle influence l'âge des graines a-t-elle sur la qualité et la quantité des plantes qui proviennent de ces graines?

5° Peut-on cultiver artificiellement les champignons comestibles autres que l'agaric champêtre (*Champignon de couche*) ?

6° Quelles sont les causes du dessèchement sur les treilles de la râfle des grappes des raisins de table? Connaît-on un moyen de l'empêcher de se produire?

7° Quelle est la cause qui donne naissance à la maladie connue sous le nom de *blanc des racines*, dont les effets se font particulièrement sentir sur les racines du pêcher, et subsidiairement sur celles des autres arbres fruitiers?

8° Du Mildiou (*Peronospora viticola*) et des moyens d'en préserver ou d'en guérir les vignes dans les serres et les jardins.

9° Quels peuvent être les avantages du bouturage des arbres à fruits à pépins. Moyens pratiques de réussite.

10° Quels sont les fruits les plus avantageux à faire en grande culture pour l'approvisionnement des marchés?

11° Des moyens de mettre en bon état de rapport des terres de médiocre qualité ou peu productives, par l'emploi d'arbres ou d'arbrisseaux fruitiers dont les produits soient directement utilisés dans l'alimentation.

12° Influence des engrais chimiques en horticulture. Leur emploi.

13° De la vaporisation des insecticides; ses avantages et ses inconvénients.

14° De l'emploi des engrais liquides dans la culture des plantes en pots ou en caisses.

15° A quelle cause attribuer la grande différence qui existe souvent dans la germination des graines et la croissance des jeunes plants d'un même semis?

16° Quelle explication peut-on donner de la différence que l'on remarque dans la végétation et la floraison des plantes vivaces multipliées par le bouturage ou par la division des pieds?

17° Etude de l'emploi des matières qui peuvent entrer dans la construction des couches. Leur influence sur l'élévation et la durée de la température qu'elles produisent.

18° Maladies du Pelargonium zonale. Traitements à suivre.

19° Des moyens pratiques d'éviter la chute de la buée dans la construction des serres.

20° Faire ressortir comparativement les avantages ou les inconvénients de l'emploi de la fonte, du fer, de l'acier et du cuivre dans la construction des appareils de chauffage des serres.

21° De l'emploi de la vapeur pour chauffer l'eau des thermosiphons.

22° Utilité en horticulture des instruments météorologiques (baromètres, thermomètres, hygromètres). Leur mode simplifié d'emploi.

23° Des perfectionnements apportés à l'hydraulique horticole et de ceux dont elle peut être encore l'objet.

24° Du rôle et de l'influence des différentes sortes de terres dans la culture des végétaux ligneux en plein air.

INFORMATIONS

Le Ministre de l'agriculture vient de créer une Ecole d'agriculture pratique dans le département du Pas-de-Calais, dans le domaine de Berthonnal, près Mont-Saint-Eloi.

C'est la première école agricole établie dans cette région.

M. Ephême de Roosmalen, qui a été pendant quinze ans sous-directeur à l'Ecole nationale d'agriculture de Grignon, en a été nommé le directeur.

Il y sera joint une école d'horticulture sous la direction de M. Loiseau, qui était attaché aux cultures du parc de Versailles. Vingt-trois élèves sont déjà installés, et avant la fin de l'année, il y aura de nouveaux examens.

M. Ephême de Roosmalen est le neveu de M. J. Sisley.

— Le Concours régional agricole de notre circonscription se tiendra cette année dans le département du Puy-de-Dôme, et s'ouvrira à Clermont-Ferrand le 19 juin. Sa durée est de huit jours.

— La Société d'Horticulture de la Haute-Marne tiendra à Chaumont, du 3 au 6 juillet 1886, une Exposition consacrée spécialement à la culture maraîchère, aux primeurs, aux fleurs coupées et aux plantes de serre et d'appartement. Le règlement et le programme en seront publiés prochainement.

— Une Exposition d'horticulture aura lieu à Nantes, du 7 au 9 mai prochain. Les horticulteurs ne pourront présenter, sous peine d'être mis hors concours, que des produits de leur culture.

— Une Exposition est organisée par la Société d'Horticulture de la Gironde et se tiendra à Bordeaux du 29 mai au 15 juin prochain.

— L'Anthurium hybride Archiduc Joseph (A. Andreano-Lindeni), vient d'être mis au commerce par la Société continentale d'horticulture.

— A l'occasion du Concours régional, il y aura, à Lille, au palais Rameau, une Exposition internationale d'horticulture. Cette exposition se tiendra du 16 au 20 mai prochain.

— Parmi les cadeaux offerts à la princesse Marie d'Orléans à l'occasion de son mariage, on cite une collection d'orchidées évaluée à la somme de 25,000 francs. La chronique dit que le donateur est M. le baron E. de Rothschild.

— Il y aura au mois de mai 1887, une Exposition internationale d'horticulture à Dresde, capitale du royaume de Saxe. Cette Exposition se tiendra dans le grand jardin royal.

— L'*Illustration horticole* figure, comme nouveauté, sous le nom de *Labisia? Malouiana*, une belle plante à feuillage ornemental appartenant aux Myrsinées. Elle est originaire des montagnes de Rajah, dans l'intérieur de Bornéo, où elle a été découverte par M. Teuscher. La large macule centrale pointillée de blanc qui parcourt la feuille dans toute sa longueur lui constitue un attrait caractéristique.

— Le même journal figure aussi une autre nouveauté sous le nom de *Microstylis bella* dont les petites fleurs en grappe allongée n'ont rien de bien remarquable.

— A l'occasion du soixante-quinzième anniversaire de sa naissance, le Dr Asa Gray a reçu de ses compatriotes botanistes un superbe cadeau, un beau vase d'argent orné en relief de différents genres de plantes. On sait que le Dr Asa Gray a décrit de nombreuses plantes de la flore nord-américaine.

— M. Dallé a présenté sur le bureau de la Société nationale d'horticulture de France une souche de *Cycas revoluta* qui, après avoir été dépotée, jetée et complètement abandonnée pendant trois ans et exposée aux influences les plus diverses, avait cependant produit une belle couronne de feuilles. De cette robusticité, M. Dallé a conclu qu'il ne serait peut-être pas impossible de cultiver cette espèce en pleine terre, en l'abritant contre l'humidité.

— La *Revue d'horticulture belge et étrangère* fait connaître une forme de Sumac fustet à rameaux retombants, sous le nom de *Rhus cotinus pendula*. Ce sera une excellente variété à planter isolément.

— Dans une de ses dernières séances, la Société d'agriculture, d'horticulture et d'acclimatation du Var, dont le siège est à Toulon, a émis, pour être transmis au Ministre, le vœu suivant : « que les augmentations de minimum de poids et de prix de transport résultant apportées à leurs tarifs par les Compagnies de chemins de fer soient supprimées et que le transport des *fruits*, *légumes*, *fleurs*, liège et en général de tous les produits agricoles du Midi, soit encore opéré dans les conditions existantes avant ces modifications, en attendant qu'il puisse être donné satisfaction d'une manière plus large aux demandes d'abaissement général des tarifs. »

— Dans la même séance tenue par la Société ci-dessus dénommée, M. Raoul Crozet, directeur du Champ d'essai, a présenté une collection fort intéressante de neuf variétés d'olives, qui se distinguent des autres sortes par leur grande fécondité et leur remarquable précocité. — Il en est de l'olivier d'Europe comme de nos arbres fruitiers ; c'est un être de raison composé de très nombreuses variétés.

NOUVEAUTÉS — CATALOGUES

Rozain-Boucharlat, horticulteur à Cuire-les-Lyon. — Catalogue des nouveautés mises au commerce par l'établissement dans les genres suivants : Pelargonium à grandes fleurs, zonales. Fuchsia, Chrysanthèmes, Véroniques, Verveines, Pétunias.

Jacquemet Bonnefont père et fils, horticulteurs marchands-grainiers à Annonay et à Lyon, place Bellecour. — Catalogue de graines de plantes potagères, fourragères, céréales et de fleurs. Graines d'arbres, arbrisseaux et arbustes forestiers.

L. Rostan à Valdonne (Bouches-du-Rhône). — Prix-courant de vignes américaines et franco-américaines. Vignes françaises greffées et soudées sur Riparia et Solonis. Nombreuses variétés.

V. Lemoine, horticulteur, rue de l'Etang à Nancy. — Catalogues de plantes nouvelles que l'établissement met en vente. Fuchsia, Begonia tubéreux, Pétunias doubles. Pentstemon, Lilas doubles, graines diverses.

AVIS

Le LYON-HORTICOLE paraît régulièrement deux fois par mois (le 15 et le 30). Malgré la régularité du service d'expédition il arrive quelquefois que des numéros s'égarent en route et ne parviennent pas à leur destination. Nous prions les personnes à qui cela arrive de bien vouloir nous réclamer les numéros qu'elles n'auraient pas reçus.

Réunion horticole. — Par suite des changements survenus dans la gérance et l'organisation de la brasserie Grüber, **la réunion horticole aura lieu, à partir du 13 février, au**

CAFÉ DE LA GAULE,

19, rue Puits-Gaillot, à côté de l'Hôtel-de-Ville (entrée facultative, soit par le café, soit par l'allée n° 15. au rez-de-chaussée). Tous les horticulteurs, sans exception, sont invités à assister à cette réunion, qui a lieu tous les samedis, à 7 heures du soir.

Le Gérant : V. VIVIAND-MOREL.

Lyon. — Imp. du Salut Public. — Bellon, r. de la République, 33

CHRONIQUE

Noms de variétés. — Heureux, trois fois heureux les polyglottes, surtout s'ils sont jardiniers ! On nous défend de traduire en français les noms de variétés de fruits ou de fleurs obtenus par des peuples qui bavardent autrement que nous ; nous devons écrire littéralement, transcrire voyelles, consonnes, apostrophes, trémas. Quant à prononcer avec l'accent phonétique étranger, n'y songeons pas : les Anglais et les Allemands nous riraient au nez comme quand nous les entendons parler français.

Je trouve cette loi sur la nomenclature des variétés simplement absurde, et je pense que les législateurs qui l'ont commise ont gagé entre eux qu'ils ressusciteraient en horticulture la confusion qui régnait entre maçons et goujats aux temps lointains de la tour de Babel.

Tenez, amis lecteurs, voici le nom d'une cerise nouvelle allemande : *Zœscheneroktoberknorpelkirsche ;* il y a trente lettres et un peu de kirsch à la fin ; que pensez-vous de ce petit nom?

Mon avis est qu'il faut avoir mangé de la chucrute pendant dix-sept ans au moins pour le prononcer sans faire de cuir allemand.

Je sais bien que les jardiniers français ne sont guère plus logiques, et si on voulait citer des exemples de phrases entières données comme noms de variétés par nos compatriotes, on n'aurait que l'embarras du choix. Parlez-moi plutôt de la langue latine et de la grecque pour construire des noms, de la grecque surtout, si expressive et si sonore. Cependant, il ne faudrait pas non plus vouloir trop prouver, car avec les mots de cet idiome habilement combinés, on arriverait à des noms d'une longueur très respectable. Exemple : un auteur (lisez farceur) a proposé de nommer la carotte comestible, connue sous le nom de *Daucus Carota*, de la manière suivante : *Micromacroglucoxanthoerythroleucorhizos*, ce qui veut dire Racine petite ou grosse, jaune, blanche ou rouge et sucrée. Malgré tous les petits renseignements utiles que ce nom fournissait sur la carotte, personne n'a voulu l'adopter.

Revenons aux noms des variétés; mon avis est que lorsque ces noms ne sont pas construits en grec ou en latin, chaque nation devrait les traduire dans sa langue, en ayant soin de mettre entre parenthèse le nom de l'auteur ou sa patrie. De cette manière, chaque peuple comprendrait de quoi on lui parle ; ensuite les « baptistes » de tous les pays, pour ne pas se « voir traduire » emploieraient pour nommer leurs gains des noms propres intraduisibles. Au moins en agissant ainsi, on ne serait pas obligé de lire ces longues phrases allemandes qui servent de noms aux cerises.

—

Le fruit en abondance pour tous. — Tel est le titre d'une brochure anglaise (Out door Fruit for the million), dont je trouve le résumé suivant dans le *Bulletin de la Société horticole du Havre :*

« Cette brochure indique un moyen simple et non coûteux pour produire le fruit en quantité considérable et d'une façon constante.

« L'auteur estime qu'il existe trois sortes de racines dont le rôle est différent : la racine pivotante, qui sert à fixer l'arbre au sol et lui permet de résister aux vents et aux tempêtes ; le chevelu, très voisin de la base, qui fait le fruit, et enfin les racines qui vont chercher au loin les matières constitutives du bois et des feuilles. Partant de ce point, l'auteur anglais coupe à l'entour de l'arbre avec sa bêche les racines qui font le bois, et, au moyen d'une cuvette pratiquée au pied de l'arbre, il nourrit le chevelu avec d'abondants engrais liquides. L'auteur n'a pas la prétention d'avoir inventé la taille des racines pratiquée depuis longtemps par les jardiniers qui savent le bien qu'en éprouvent les arbres, mais il réclame la priorité de la découverte du rôle des racines et surtout la détermination de la distance scientifique à laquelle la taille doit être opérée ; selon lui, elle doit avoir lieu à l'endroit où cesse le chevelu, c'est-à-dire à une distance de l'arbre double environ de la circonférence. »

Nous ne savons pas si cette théorie est exacte ; mais il n'y aurait rien d'absolument extraordinaire que, à l'exemple des branches et des bourgeons qui donnent des feuilles ou des fleurs, il y eut des racines dont le rôle ne serait pas identique. C'est aux praticiens à vérifier l'exactitude du procédé en question.

—

Poires nouvelles. — M. A. Saunier, horticulteur à Rouen, met au commerce les poires nouvelles suivantes :

Secrétaire Alfred Vigneau. Arbre pyramidal et fertile, vigueur moyenne, venant très bien à haute tige ; fruit moyen ou gros, de forme conique, œil ouvert, peau lisse et passant au jaune à sa maturité ; chair fine, fondante et parfumée, eau abondante et sucrée ; fruit exquis. Maturité novembre à janvier.

Bon Chrétien Vermont. Arbre vigoureux, fruit gros, affectant la forme de la *Belle Angevine*, chair fine et parfumée, eau abondante et sucrée. Maturité octobre.

Secrétaire Mareschal. Fruit de moyenne grosseur; chair très fine, juteuse et parfumée; ce fruit, de première qualité, mûrit en novembre et décembre.

Les descriptions de ces trois poires nouvelles sont celles de l'obtenteur.

Résistance au froid. — Un refroidissement considérable de la température est survenu dans le courant de janvier, aux environs de Marseille. Le thermomètre a marqué de 3 à 7° sous zéro pendant une période de temps relativement assez longue.

A ce propos, M. L. G. signale dans la *Revue horticole des Bouches-du-Rhône*, quelques-uns des végétaux d'ornement qui ont gaillardement supporté cette épreuve. En première ligne, il signale le *Phœnix tenuis* ou *canariensis* (Dattier des Canaries), qui est décidément, dit-il, le plus beau, le plus ornemental de tous les palmiers de pleine terre. Le *Pritchardia filifera*, le *Brahea Rœzli*, le *Cocos australis* n'ont pas souffert non plus; par contre, le *Washingtonia robusta* paraît bien endommagé.

Diospyros Kaki. — MM. Baltet, horticulteurs-pépiniéristes à Troyes (Aube), ont déposé sur le bureau de la Société nationale d'Horticulture un fruit mûr de *Diospyros Kaki*, qui est venu et est arrivé à sa maturité sur un arbre en espalier dans leur établissement. Troyes, ajoute le journal de la Société, est certainement la localité la plus septentrionale où on ait vu jusqu'à ce jour cet arbre japonais mûrir son fruit. Il est plus que probable que certaines variétés précoces de *Kaki* mûriraient parfaitement leurs fruits beaucoup plus au nord. La question est de planter ces arbres, d'en faire des semis avec des fruits importés du Japon et de choisir les variétés les plus hâtives et les plus rustiques. Il est démontré que le *Diospyros Kaki* supporte au Japon des hivers souvent rigoureux.

Description rapide de la culture du Chou-Fleur de Châlon-sur-Saône. — M. Fournier, jardinier-maraîcher à Saint-Jean-des-Vignes, a publié dans l'*Horticulteur châlonnais*, bulletin de la Société d'Horticulture de Châlon, une note sur la culture du chou-fleur. Cette note est laconique et substantielle, mérite non commun, savez-vous? Elle a une douzaine de lignes qui valent mieux que douze pages.

La renommée nous apprend que la culture maraîchère en général, et celle du chou-fleur en particulier, se font à la perfection aux environs de Châlon. C'est donc avec un vrai plaisir que nous repro-

duisons la note de M. Fournier, qui a su condenser en quelques mots les préceptes de cette intéressante culture.

« Le chou-fleur de Châlon doit être semé sous châssis, à froid, du 15 au 20 septembre, arraché au 10 octobre pour repiquer sous châssis en terrain préparé et fertile. Un panneau de quatre pieds carrés en contient 250. Il doit être bon à planter à demeure, sous châssis, dans le courant de décembre ; on en plante six par châssis. En pleine terre, le même chou-fleur doit être planté du 15 février au 15 mars, à 50 centimètres de distance.

« *Culture d'automne.* Il doit être semé en pleine terre du 20 mai au 15 juin, pour être planté de la fin de juin au 15 août ; il peut être consommé du 1er octobre au 1er décembre. Il supporte assez bien une gelée de 5 à 6 degrés. Il doit être recouvert de feuilles, à seule fin qu'il soit toujours blanc. Il atteint, en bon terrain, de 80 centimètres à 1 mètre de pourtour. »

N'oubliez jamais que le chou-fleur, qui a un appétit vorace, est un grand mangeur d'engrais. N. d. l. R.

Pêches Coulombier et Alexis Lepère. — Je trouve l'appréciation suivante sur les deux variétés de pêches que je viens de nommer, dans un rapport sur les arbres dirigés par M. Alexis Lepère, rapport publié dans le *Journal de la Société nationale d'Horticulture :*

« Il y a peu de sortes capables, à notre avis, de lutter avec ces deux variétés, soit pour le coloris, soit pour la beauté et la qualité. Partout où nous les avons vues, elles éclipsaient totalement leurs voisines : Grosse Mignonne, Belle Beauce, Bon Ouvrier, etc. Nous ne saurions donc trop chaleureusement recommander ces deux variétés. » V. V.-M.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

Procès-verbal de la séance du 16 janvier 1886, tenue dans la salle des réunions industrielles, Palais du commerce, à Lyon.

Présidence de M. Comte, Vice-Président.

La séance est ouverte à 2 heures 1/4.

Il est donné lecture du procès-verbal de la précédente réunion, qui est adopté sans observation.

Correspondance. — Elle se compose :

1° Lettre de la Préfecture du Rhône accompagnant l'envoi d'un exemplaire d'une affiche relative aux concours régionaux agricoles qui auront lieu, en 1886, dans un certain nombre de départements. M. le Préfet nous invite à faire placarder cette affiche dans la salle de nos réunions. A cette affiche étaient joints deux exemplaires de l'arrêté par lequel M. le Ministre de l'agriculture a réglé les dispositions du Concours afférent à la région dont le département du Rhône fait partie.

2° Lettre du directeur de la Société d'organisation du Crédit agricole en France, demandant l'appui et le concours de l'Association pour aider cette Société à organiser le Crédit agricole dans le Rhône. A cette lettre était jointe une brochure explicative

3° Lettre-circulaire du Comice agricole de l'arrondissement de Montdidier, recommandant l'œuvre du *Centenaire de Parmentier.*

4° Lettre-circulaire de la Société Nationale d'horticulture de France, annonçant que la Société, voulant faciliter la présence de tous ses membres au Congrès horticole qu'elle doit tenir du 6 au 9 juin prochain, en même temps que son exposition générale, a obtenu des Compagnies de chemins de fer une réduction de 50 0/0 sur le prix du transport en faveur de tous les sociétaires.

M. le Secrétaire de l'Association devra demander si la réduction susdite sera également accordée aux adhérents au Congrès ne faisant pas partie de la Société Nationale d'horticulture.

M. Viviand-Morel appelle l'attention de la réunion sur les publications reçues par la Société depuis la dernière séance.

Il présente divers échantillons de Cactées desséchées par M. Console, libraire à Palerme, et une photographie, exécutée par notre collègue, M. Bernoud, photographe à Lyon, d'une variété cristée de Cereus flagelliformis greffée sur un Cereus speciosissimus.

M. Viviand-Morel fait ressortir les avantages que présente la photographie pour les dessins des plantes, surtout lorsque les épreuves sont exécutées avec un art fini, comme fait notre collègue, M. Bernoud.

Présentations. — Il est donné lecture de 6 candidatures, sur lesquelles conformément au règlement, il sera statué à la prochaine réunion.

Admissions.— Sont admis, à l'unanimité et sans protestation, les candidats présentés à la dernière séance.

Ce sont :

MM. Garde (Antoine), horticulteur-maraîcher à Isieux, par St-Chamond (Loire), présenté par MM. Fraisse et J. Jacquier.

Renaud (Ant.), jardinier chez M. Chevollon, propriétaire à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or (Rhône), présenté par MM. Jarry et Ch. Laroche.

Daujas (Jean-Marie), jardinier-chef chez M. le comte de Miribel, au château de Vors, par Lancé (Isère), présenté par MM. Corbin et Viviand-Morel.

Franco (Pierre), jardinier, à Caras-Nice, présenté par MM. Carle et Louis Bernard.

Plumet (Louis), marchand de cornailles et de poudre d'os, hôtel de la Bombarde, rue de la Bombarde, 17, Lyon, présenté par MM. Rosier et Cl. Jacquier.

Besson, horticulteur-rosiériste, rue des Platanes, à Monplaisir-Lyon, présenté par MM. Boucharlat jeune et Viviand Morel.

Grumel, chemin de St-Priest à Monplaisir-Lyon, présenté par MM. Routin et Berthier.

Griffont, horticulteur, chemin de Gerland, 77, aux Rivières-Lyon-Guillotière, présenté par MM. Reverchon et Gamon.

Brosse (Jean), horticulteur, tailleur d'arbres, chemin de Gerland, 77, aux Rivières-Lyon-Guillotière, présenté par MM. Reverchon et Gamon.

Ravut (François) fils, serrurier à St-Cyr-au Mont-d'Or, présenté par MM. Ferret et L. Gorret.

Cartan (E.), boisselier, marchand de vannerie, brouettes, caisses à fleurs et autres articles concernant l'agriculture, grande rue de Vaise, Lyon, présenté par MM. Comte et Laroche.

Perny (Pierre), pianiste-compositeur, à Nice (villa Champ-les-Roses), présenté par MM. Pernet fils et Viviand-Morel.

Levet (Etienne) fils aîné, rosiériste, 73, route d'Heyrieux à Monplaisir-Lyon, présenté par MM. Pernet fils et Viviand-Morel.

MM. Chabrel (Joseph), horticulteur, faubourg St-Jacques, à Valence (Drôme), présenté par MM. A. Bernaix et J. Jacquier.
Frèze (Didier), architecte-paysagiste, route de Gières à Grenoble (Isère), présenté par MM. F. Morel et Cl. Lavenir.
Petit (Louis), jardinier chez Mme Thomas, rue de Plaisance, à Saint-Chamond (Loire), présenté par MM. Glenat et Rivoire.
Faivre (Joseph), jardinier chez M. Ducôté, à Crépieux (Ain), présenté par MM. Balandras (François) et J. Jacquier.

Examen des apports. — Sont déposés sur le bureau :

Par M. Beurrier (Jean), horticulteur à Lyon-Monplaisir, un fort pied de *Begonia incarnata* en pleine floraison.

Par M. Chardon, jardinier chez M. Clayette, Lyon-Croix-Rousse, deux navets ronds à collet rose, d'une bonne grosseur, dont un présente un développement de 5 bourgeons.

Par M. Liabaud, horticulteur, Lyon-Croix-Rousse, un pied en fleurs de *Echinostachys Pinellianus.*

Pour juger ces apports, il est nommé une Commission composée de MM. Cousançat, Labruyère, Girard, pour les fleurs, et de MM. Combet, Rivoire, Jean Jacquier, pour les légumes.

Ces Commissions, après examen, proposent d'accorder :

A M. Liabaud, une prime de 2e classe;

A M. Chardon, une prime de 3e classe ;

A M. Jean Beurrier, une prime de 3e classe.

Il est donné lecture du budget provisionnel et du compte-rendu financier de la Société, présenté par la Commission des finances, qui est adopté.

Des remercîments sont votés par l'assemblée à la Commission des finances ainsi qu'au rapporteur, M. Cousançat, pour la clarté avec laquelle la situation financière de notre Compagnie a été présentée.

Les conclusions du rapport, demandant que des remercîments soient votés au trésorier de notre Société, M. J. Jacquier, pour les soins qu'il apporte à la gestion des intérêts de notre Compagnie, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Il est donné lecture des modifications et changements à apporter au règlement et statuts de l'Association horticole.

Après une observation présentée par M. Chaudy, les modifications et changements, mis aux voix, sont adoptés à l'unanimité.

L'assemblée procède ensuite à la nomination de la Commission d'Exposition pour 1886.

Sont nommés : MM. Labruyère, Jussaud aîné, Métral, Bernaix, Girard, Belisse, C. Jacquier père, Musset, Rivoire fils, Carle, Therry et O. Meyran.

Pour faciliter la nomination des Commissions chargées de juger les apports sur le bureau et pour les visites à faire dans les établissements à propos des semis présentés aux séances, il est nommé une Commission composée de MM. Cousançat, Rivoire, Jussaud aîné, Bernaix, qui soumet à l'Assemblée la liste suivante :

Commission des plantes florales : MM. Rochet, Schmitt, Labruyère, Belisse, Chrétien.

D'arboriculture : MM. Jacquier fils, Berthier, Pitrat, Louis Gorret, Routin.

Des Roses : MM. Bernaix, Guillot fils, Pernet-Ducher, Duchet, Dubreuil.

De culture maraîchère : MM. J. Jacquier père, Pelletier, Verne, Villard, Grenier.

Ces listes, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

La séance est levée à 4 heures.

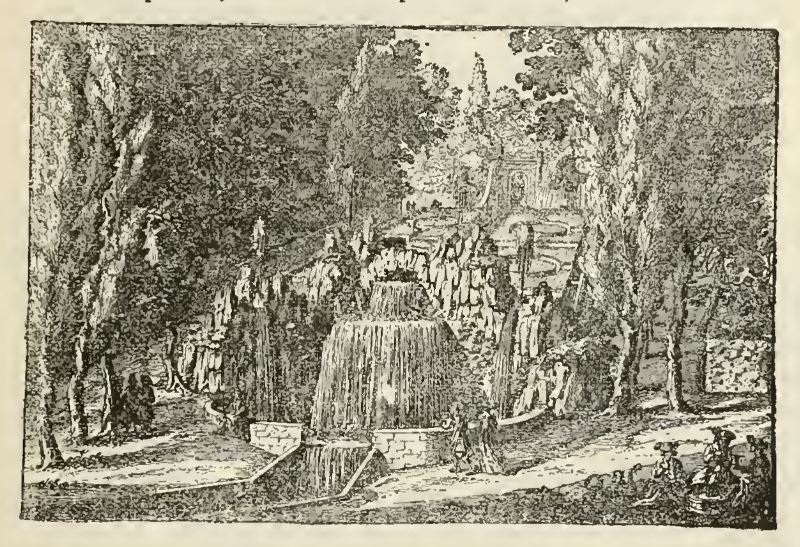
Le Secrétaire-Adjoint, J, NICOLAS.

L'Art des Jardins (1)

Sous ce titre, l'éditeur, M. J. Rothschild, vient de publier un magnifique ouvrage, qui présente un intérêt général à tous les amateurs de jardins, aux municipalités des grandes villes des deux mondes, et aux amateurs de beaux livres.

Autrefois édité en deux petits volumes, le livre qui paraît aujourd'hui, est au contraire un superbe volume in-4°, entièrement remanié par M. Alphand, directeur des travaux de la Ville de Paris depuis 1854, et connu dans le monde entier.

L'ouvrage est le plus complet, qui ait paru jusqu'ici sur la matière ; il est divisé en deux parties, dont l'une comprend l'*histoire*, l'autre la *théorie*.



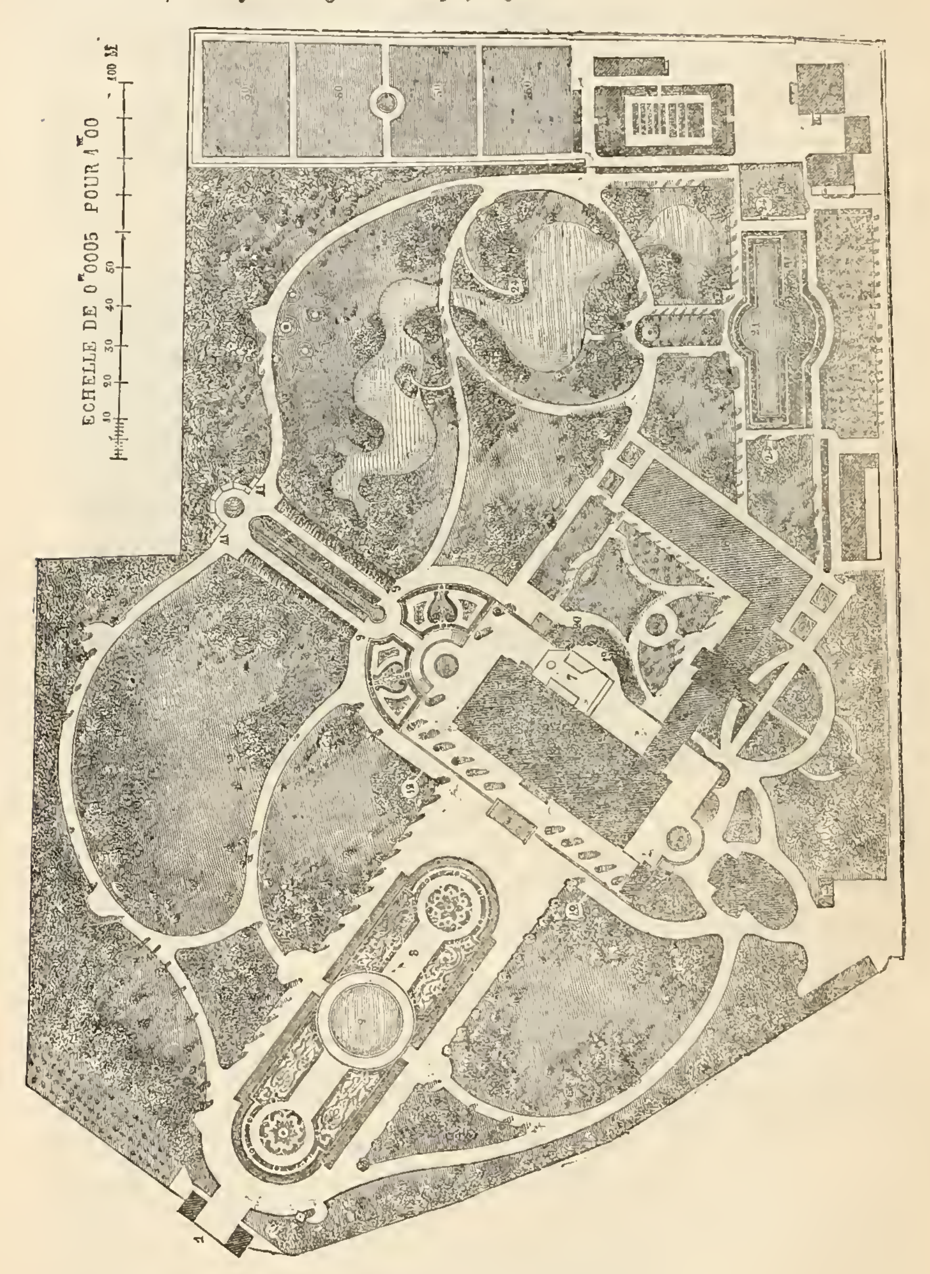
Cascade de la Villa Aldobrandini.

Dans la partie historique, les auteurs ont rassemblé tout ce qu'on sait des jardins de l'antiquité égyptienne, grecque et romaine ; ils ont passé en revue les *Edens* de l'Inde et de Cachemire, les jardins chinois si différents des autres; les plus belles créations de la Renaissance française et italienne, etc., etc.

Arrivant au XVIIe siècle, ils ont montré le génie de Le Nôtre, imposant ses conceptions au monde civilisé.

(1) L'*Art des jardins*. — Parcs, Jardins et Promenades. Etude historique, principes de la composition, plantations, décoration pittoresque et artistique. Traité pratique et didactique, par le baron Ernouf, 3e édition entièrement refondue et publiée avec le concours de M. Alphand, *directeur des travaux de la ville de Paris, inspecteur général des ponts et chaussées*. Publication de luxe in-4°, ornée de 512 vignettes représentant des plans de jardins anciens et modernes, petits jardins, parcs modernes, jardins de ville, kiosques, maisons d'habitation, ponts, tracés, détails pittoresques, accidents de terrain, arbres, effets d'arbres, plantes ornementales, etc.; augmentée des plus jolis squares de la ville de Paris avec leur disposition, des plantes et des plans des parcs et jardins les plus réussis de MM. Alphand, le comte Choulot, Barillet-Deschamps, Meyer, Kemp, Neumann, Siebeck, etc., etc., pouvant servir d'excellents modèles. Ouvrage essentiellement pratique à l'usage de tout propriétaire de jardin (du plus petit au plus grand parc), des ingénieurs, régisseurs, architectes, etc.— Un fort volume in-4°, imprimé avec luxe sur papier teinté fort et sous couverture peau d'âne en couleur, 20 fr. — En reliure, 25 fr. Edition sur papier de Hollande, 30 fr. Sur Japon, 40 fr. Envoi *franco* contre mandat-poste. — Paris, J. Rothschild, éditeur, 13, rue des Saints-Pères.

Ils racontent avec une grande impartialité la grande révolution horticole du siècle dernier, la substitution au style régulier, au régime des *architectures vertes*, du style irrégulier ou paysager.



Jardin La Flora à Cologne.

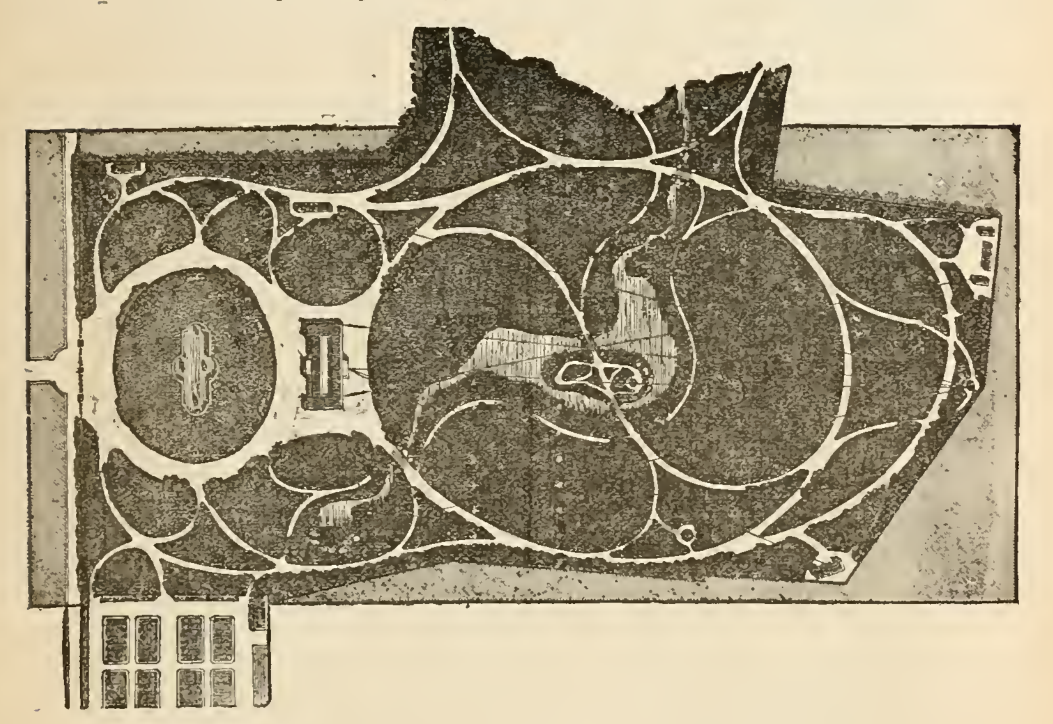
Dans la deuxième partie, les préceptes relatifs aux terrassements, aux plantations, à la conduite des eaux, à la confection des ponts, des édicules, etc., se recommandent de la grande autorité de M. Alphaud et méritent toute l'attention des amateurs et artistes.

Nous en dirons autant des chapitres consacrés à l'étude des belles créations modernes et notamment des *Promenades de Paris*, œuvre philanthropique autant qu'artistique, qui a obtenu, comme celle de Le Nôtre, un succès cosmopolite et qu'on doit considérer comme l'inauguration d'une ère nouvelle dans l'art des jardins.

Enfin, l'illustration de ce volume, qui comprend 512 gravures, a été l'objet de soins tout particuliers.

On s'est efforcé d'y joindre l'attrayant à l'utile, *utile dulci*, en y faisant figurer les végétaux dont l'emploi est le plus avantageux pour l'ornementation, les plans et les vues des plus belles œuvres anciennes et modernes, qui peuvent fournir des indications intéressantes dans la pratique.

Ce livre, rédigé dans un large éclectisme mérite donc de n'être pas confondu avec certains ouvrages du même genre ou plutôt publiés sous le même titre, qui n'ont d'autre valeur que celles des gravures, ou bien avec ceux dont les auteurs se sont préoccupés uniquement de leurs *œuvres personnelles*.



Jardin paysager dessiné et exécuté par feu Barillet-Deschamps.

• Pour bien faire ressortir le véritable côté pratique de cette belle publication, nous croyons devoir en détacher l'avant-propos de l'éditeur :

La première ébauche de cet ouvrage, formant deux petits volumes, a paru en 1868.

Un deuxième tirage, mis en vente quelques années après, a été promptement épuisé, et c'est pour satisfaire aux nombreuses demandes qui nous sont adressées que nous publions cette troisième édition, qui est en réalité une œuvre nouvelle.

Pour ce travail, entièrement refondu, nous avons obtenu le précieux concours de M. Alphand, qui a bien voulu y reproduire les préceptes formulés dans l'introduction de son grand ouvrage sur les *Promenades de Paris*.

Les annales de l'Art des Jardins en France offrent deux périodes mémorables. Le Nôtre avait inauguré la première en donnant à ses créations un

caractère essentiellement *aristocratique :* Paris a vu commencer la seconde, il y a quelques années.

Ses nouvelles promenades ont obtenu, comme jadis les œuvres de Le Nôtre, un succès cosmopolite et cette impulsion s'est étendue jusqu'aux jardins particuliers. C'est donc la ville de Paris qui a eu l'initiative de cette évolution, conforme aux tendances de l'esprit moderne.

La question d'art joue désormais un rôle considérable en toute chose; des monuments, elle s'est étendue à la décoration intérieure, aux appartements. Chaque fondation, chaque conception publique ou privée, doit en porter le cachet et attester cette préoccupation; elle se reflète partout, à tous les degrés de l'échelle sociale.

Les jardins, soit au point de vue du plan général, soit à celui de leur aménagement de détail, de la couleur, de l'harmonie et du dessin, devaient aussi dans une large mesure à ce mouvement progressif. On peut dire, en effet, que toutes les branches de l'art trouvent leur emploi dans leur création : l'architecture, dont ils furent, à l'origine, une dérivation immédiate; la sculpture, qui concourut de tout temps à leur décoration; la peinture qui fournit surtout des enseignements indispensables pour les jardins du genre dit irrégulier. Comment, en effet, composer des scènes dans le style paysager, si l'on ne sait pas d'abord ce que c'est qu'un paysage? Cette considération si simple nous a aussi déterminé à ajouter un chapitre entièrement nouveau sur le paysage.

Dans la partie historique, il forme une transition naturelle entre l'ère des compositions régulières, des *architectures vertes*, et l'avènement d'un genre absolument opposé, quand l'idée d'imiter la nature *dans ses beaux endroits* prévaut sur celle des combinaisons géométriques.

Cette manifestation fut le témoignage non équivoque d'une évolution psychologique, dont les grands paysagistes du XVIIe siècle ont été les précurseurs.

L'ouvrage est divisé en deux parties principales : l'une *historique*, l'autre *didactique*.

Dans la première, qui est un résumé des travaux les plus mémorables accomplis jusqu'à nos jours, les auteurs ont tâché de rassembler les indications les plus curieuses et surtout celles dont il peut ressortir des enseignements pratiques. Ils ont apprécié avec une grande impartialité la révolution horticole du siècle dernier.

Le premier chapitre de la partie didactique contient les préceptes du genre irrégulier ou paysager, d'après les maîtres les plus autorisés : Loudon, Mac Intosh, Kemp, Decaisne, Choulot, Barillet-Deschamps, Hirschfeld, Pückler-Muskau, Siebeck, Meyer, Petzhold, Neumann, etc.

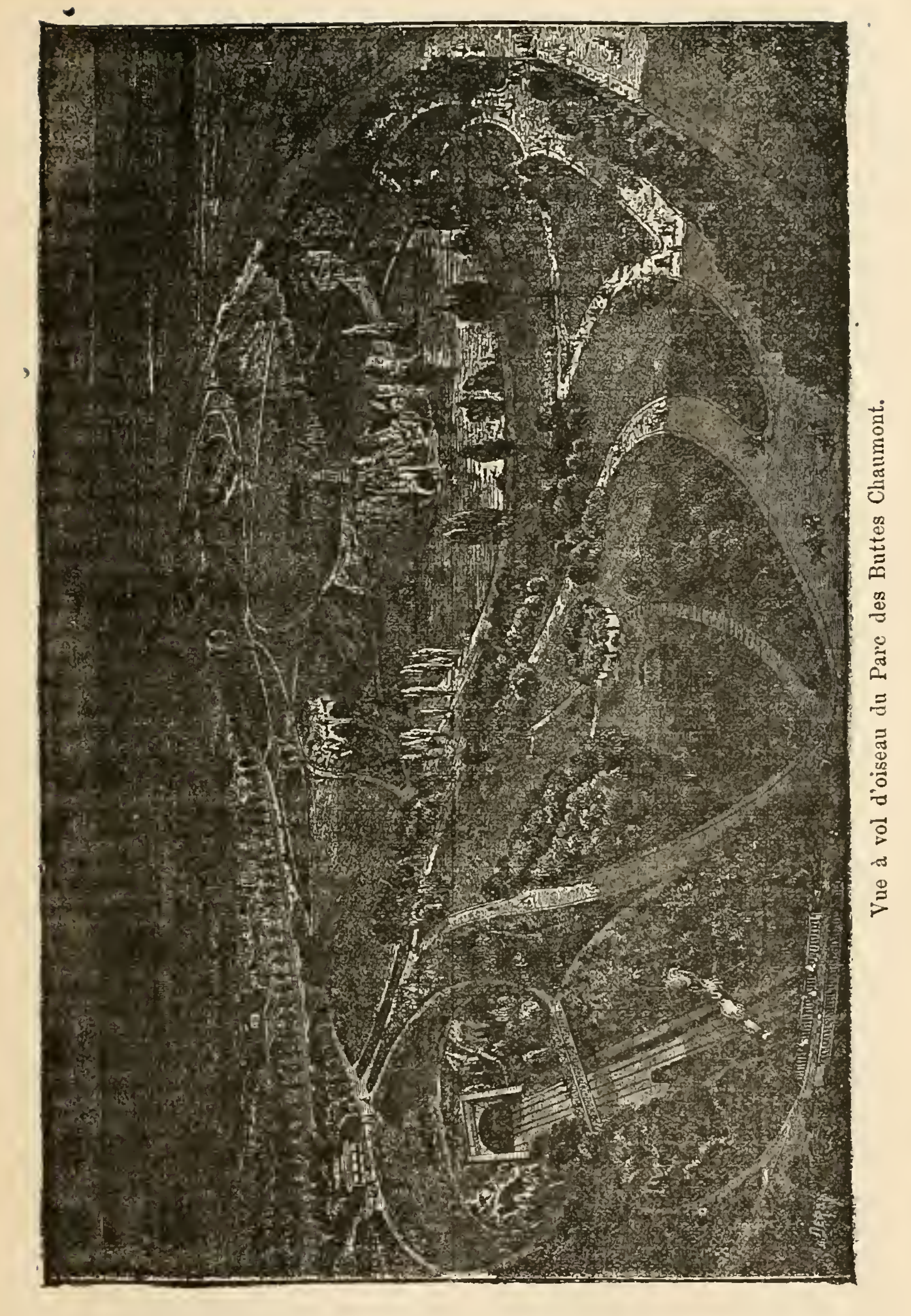
On trouvera dans ces pages l'exposé de la méthode et des opérations diverses au moyen desquelles il est possible d'arriver à la fusion, dans un ensemble harmonieux, des formes les plus agréables de la nature et de l'art, fusion sans laquelle il n'existera jamais de jardin.

Le deuxième chapitre donne les règles du tracé des jardins réguliers, qu'on a encore assez souvent l'occasion de mettre en pratique, au moins partiellement.

Viennent ensuite : les préceptes spéciaux pour l'établissement des jardins de villes; une revue sommaire des plus importantes créations modernes en France et à l'étranger.

Un dernier chapitre, consacré aux squares et promenades, contient des renseignements techniques qui pourront être utiles aux administrations municipales disposées à suivre de loin l'exemple de Paris et aux propriétaires qui voudraient exécuter, sur une échelle moins vaste, des travaux analogues, tels que la transformation d'un bois ordinaire en parc ou jardin paysager.

L'illustration de ce volume a été l'objet de soins tout particuliers. On s'est efforcé de lui donner, dans toutes ses parties, un caractère à la fois attrayant et utile.



Vue à vol d'oiseau du Parc des Buttes Chaumont.

Aux nombreux dessins, plans de parcs et de jardins anciens et modernes de tous les pays du monde, de plantes et d'arbres d'ornement, nous avons ajouté un grand nombre d'exemples d'autres tirés des livres les plus rares, représentant des œuvres importantes, dont plusieurs ont été modifiés ou n'existent plus.

Citons par exemple les célèbres parcs et jardins du Quirinal, Ludovisi Farnèse, Frascati, Giusti à Vérone et autres spécimens intéressants des villas italiennes de la Renaissance, les parcs anglais Kew, Battersea, Birkenhead,

Sydenham, etc. ; des œuvres françaises, comme Gaillon, Clagny, Chantilly Louvois, etc. ; des créations allemandes, Schwetzingen, Heidelberg, Sagan, Muskau, Potsdam, Wilhelmshœhe, etc. ; les parcs espagnols de la Granja, d'Aranjuez ; le bois de la Cambre (Belgique), etc.



Thalia dealbata. (Extrait de l'*Art des Jardins*.)

Nous n'avons pas négligé non plus, à l'occasion, les effets de contraste résultant de l'aspect antérieur ou ultérieur des mêmes localités. Ainsi, on trouvera, en regard du parc actuel des Buttes-Chaumont, un ancien plan qui donne une juste idée de la physionomie sinistre et repoussante qu'offraient autrefois ces parages si heureusement transformés.

Au chapitre du paysage, nous avons joint la reproduction de plusieurs des œuvres les plus magistrales du Poussin, Claude Lorrain, Ostade, Pynaker, etc., etc.

Comme un grand nombre de ces illustrations n'offrent pas seulement un attrait de pure curiosité, mais peuvent fournir des renseignements pratiques, et qu'elles appartiennent par conséquent autant à la théorie qu'à l'histoire, nous avons cru devoir les répartir, en proportion à peu près égale, dans les deux parties de ce volume, historique et didactique. L'harmonie de l'ensemble y a gagné, sans que la logique ait eu à en souffrir.

L'ouvrage se termine par un tableau sommaire des travaux de la transformation de Paris, exécutés d'après un plan d'ensemble, et par l'indication des prix principaux des travaux de jardinage à Paris, des documents d'un sérieux intérêt pratique

Nous serions largement récompensés de nos peines, si ce travail pouvait contribuer à propager le goût de l'agriculture d'agrément; s'il pouvait donner aux jardiniers paysagistes une plus haute idée de leur art et ramener aussi nos jeunes architectes aux grandes traditions du seizième siècle, époque où les plus illustres artistes, à la fois peintres, sculpteurs, ingénieurs, architectes, ne croyaient pas déroger ou plutôt n'auraient pas cru leur œuvre complète, s'ils n'y avaient pas compris l'étude des jardins, corollaire et complément des édifices.

Nous espérons aussi que ce rappel de l'œuvre à la fois artistique et philantropique de la transformation de Paris encouragera les municipalités à suivre cet exemple et à établir, dans de plus modestes proportions, des promenades, des squares, propices aux joyeux ébats de l'enfance, au délassement des habitants laborieux, et dont la vue repose à la fois l'esprit et les yeux.

Les Cannas

Cette belle plante est connue depuis très longtemps par les botanistes sous le nom de *Canna Indica*, mais on ne la rencontrait il y a quarante ans que dans les serres des jardins botaniques et elle n'était pas cultivée dans les jardins particuliers, sans doute parce que à cause de son origine exotique on la présumait de serre chaude.

En 1846 elle fut importée du Chili par M. Année qui avait été Consul de France à Valparaiso.

Il alla s'établir à Nice et là fit des expériences qui lui démontrèrent que cette plante pouvait se cultiver dans les jardins pendant l'été, comme les Dahlias et autres plantes tuberculeuses.

Mais ce ne fut qu'en 1855 qu'elle parut dans les jardins publics de Paris par les soins de Barillet-Deschamps, et depuis elle est l'un des plus beaux ornements de tous les jardins.

Vers 1860, M. Crozy père, de Lyon, s'en occupa et se livra à la fécondation artificielle, et il en obtint bon nombre de variétés, et en 1862 il m'enseigna cette fécondation à laquelle je me livrai avec succès, car j'obtins : Député Hénon, Daniel Hoïbrenk, Jean Vandaël et Edouard Morren, et cette dernière variété figure encore sur les catalogues.

M. Crozy fils aîné suivit l'exemple de son père et s'appliqua surtout à obtenir des variétés plus naines et plus florifères et il y réussit, et aujourd'hui cette belle plante n'est pas seulement l'orne-

ment de nos jardins, mais est aussi cultivée en pots et peut servir à la culture forcée et à l'ornementation des vérandas et des appartements, où elle tranche par son beau feuillage avec les autres plantes cultivées à cette intention. J. Sisley.

CORRESPONDANCE

Nous avons reçu de M. Elie Métral, actuellement à Londres, la lettre suivante qui intéressera certainement un grand nombre de nos lecteurs :

Londres, le 17 Février 1886.

J'ai lu dans la chronique du dernier numéro du *Lyon-Horticole* une note intitulée : « *Destruction de la Cochenille* ».

Dans cette note, M. E. Rivoiron donne le remède employé par les anglais contre ces insectes. Ayant passé mes trois premières semaines de travail en Angleterre à nettoyer des *Stephanotis* et des *Gardenias* avec le pétrole, je vais vous indiquer la manière dont j'ai opéré :

Dans un baquet contenant environ 100 litres d'eau, on met environ 1/2 litre de pétrole ; et pendant qu'un ouvrier tient les plantes bien au-dessus du baquet la plante un peu plus basse que le pot, un autre seringue fortement tous les coins et recoins où sont installés les insectes et a bien vite raison d'eux ; l'eau tombant dans le baquet ne se perd pas, et ne détériore pas les plantes ou terrain d'alentour ; mais il faut remuer très souvent, car le pétrole surnage toujours. Après cela on couche les plantes sur le sol, toujours très horizontalement afin de laisser égoutter les feuilles, ayant bien soin de ne pas tremper le pot dans cette eau pétrolée car ce serait un moyen infaillible de tuer les plantes.

Ce travail ne demande pas plus de 2 ou 3 minutes par plante. Puis, une fois en serre, les plantes sont un peu passées en revue, et finies d'être nettoyées à l'aide d'un petit pinceau pour les tiges, et les feuilles épongées avec de l'eau chaude additionnée d'un liquide appelé *Fir tree oil* (huile de pin) employé pour nettoyer toutes sortes de plantes et d'un grand usage ici, mais que vous pouvez remplacer par du jus de tabac et du savon, je crois. Quant à bassiner les plantes 2 fois par jour avec de l'eau pétrolée, je pense qu'il faut agir avec précaution, car j'ai vu toute une serre de Gardenia qui avait perdu leurs feuilles pour avoir été traités d'une manière analogue.

Les feuilles ne paraissent pas trop souffrir des bassinages au pétrole mais les racines ne sont pas dans ce cas. Il y a donc lieu d'éviter que l'excès de l'eau de bassinage ne tombe pas sur les pots. Elie Métral.

Du traitement des productions fruitières du poirier,

Par M. FORNEY, professeur d'arboriculture.

Nous extrayons d'une longue note publiée dans le *Journal de la Société nationale et centrale d'horticulture de France* les notions suivantes, enseignées par M. Forney, et qui établissent les règles à suivre dans la culture des poiriers. En cela, comme en toute chose, la pratique raisonnée amène des exceptions basées sur la nature du sol, sur le climat, sur la force, la situation et la vigueur des arbres, le sujet sur lequel ils sont greffés, les variétés, etc. ; mais on ne doit pas perdre de vue les principes qui suivent :

. . . .

« Heureux le jeune jardinier qui, à ses débuts, n'a pas reçu comme règle de conduite que, pour agir sur l'arbre, il faut le torturer par un excès de soins, de pincements et d'attaches et le soumettre à des formes géométriques compliquées ou réduites à l'excès. Celui qui a eu le malheur de recevoir un pareil enseignement marchera de déceptions en déceptions. Dès ses débuts, plein de zèle, il couvre le jardin de palissades en fer les plus coûteuses, qui forment obstacle à la libre circulation de l'air et de la lumière..... Si, au contraire, en suivant les conseils d'un arboriculteur expérimenté, il avait pris pour règle : aider la végétation sans la contraindre ; s'il s'était contenté de soumettre ses arbres aux formes les plus simples et le plus en rapport avec le mode de végétation particulier à chaque espèce, le succès aurait couronné ses efforts..... Quoiqu'il fasse, la nature reprendra ses droits, et de ses arbres taillés et rapprochés à l'excès il n'aura pour résultat final que des pousses à bois dans un sol fertile, que l'épuisement dans un sol médiocre.

On l'oublie trop souvent, la taille n'a pas pour but de former des dessins avec nos arbres fruitiers, mais d'obtenir des fruits.

. . . .

L'étude des productions fruitières du Poirier est l'une de celles qui laissent le plus à désirer en arboriculture, celle pour laquelle on a émis le plus de principes erronés ; et cependant, est-il un point plus important que celui de la mise à fruit d'un arbre ?

Ces considérations nous font soumettre les principes suivants, principes que nous ne donnons pas comme absolus, mais qui, appliqués à propos, permettront à l'agriculteur d'agir sûrement et de raisonner ses opérations.

Les productions fruitières qui se développent le long des branches n'ont qu'une durée limitée ; elles se dessèchent vers la sixième année, et la branche se dénude à partir de cette époque. De plus, sur les arbres à fruits de table soumis à la taille, si ces productions étaient abandonnées à elles-mêmes, elles s'épuiseraient par excès de floraison et la fructification serait irrégulière et imparfaite.

Mettant en première ligne la quantité du produit obtenu, lorsqu'il s'agit d'arbres de verger pour fruits à boisson, et ne tenant nul compte du volume et de la beauté du fruit, on cherchera avant tout une forte récolte en poids. Pour obtenir ce résultat, on s'attachera à cultiver une variété vigoureuse, rustique et à fruits moyens ou petits, les arbres de verger à petits fruits étant plus et plus sûrement fertiles, et étant plus

sûrement restaurés par une année de non-production qui suit une année de fertilité excessive.

Pour les arbres à gros fruits fondants, dits de table, il n'en est pas de même. Ces variétés ne donnent de beaux fruits que si la production fruitière est bien constituée ; que si le bouton à fleurs qu'elle supporte est d'un fort volume. Or, ce n'est qu'à l'aide d'une taille raisonnée et continue, par la réduction de la charpente de l'arbre et par un traitement sévère de la production fruitière, que l'on peut espérer obtenir ce résultat.

Sur un arbre parfaitement conduit, le bouton à fleurs est double de volume. C'est le signe le plus certain de l'excellence de la méthode suivie par le jardinier. Quelque régulier que puisse être un arbre, si son bouton est grêle et pointu, la taille est mauvaise.

1° *Les productions fruitières doivent être de force moyenne, mais bien constituées.* Trop faibles, elles sont promptement ruinées ; trop fortes, elles s'emportent à bois ;

2° *Elles doivent être parfaitement éclairées, aérées et abritées.* Toute production privée d'air et de lumière, ou exposée à des courants d'air trop vifs, ne formera que des rosettes de feuilles, fleurira sans fructifier, ou ne donnera qu'une fructifiation imparfaite. La Poire doit recevoir l'action directe de la lumière, et ne doit jamais être touchée par les feuilles, sans toutefois que celles-ci soient par trop éloignées. Les Poiriers en pyramide plantés dans les jardins enclos et en plaine, ceux qui sont plantés le long des chemins de fer sont rarement productifs, exposés qu'ils sont à des courants d'air trop vifs :

3° *Elles doivent être maintenues à la longueur moyenne de* 0m 08 (*celle du doigt*). Sur les arbres non taillés, l'ensemble des productions se maintient à cette longueur en moyenne ; si elles dépassent cette longueur, elles s'emportent à bois ou dépérissent ; si elles sont tenues plus courtes et ne donnant qu'une seule fructification, elles sont faibles et complètement ridées. Cette longueur moyenne variera naturellement en raison de l'âge et de la vigueur de la production.

En taillant, si la production est plus courte que 0m 08, on allongera peu à peu. Si elle est plus longue, on descendra, tout en profitant des boutons supérieurs ;

4° *On ne conservera pas plus de trois bifurcations aux productions fruitières.* On sait qu'une production fruitière se ramifie avec l'âge ; durcie à l'excès, elle finit par s'épuiser et par ne constituer que de maigres boutons incapables de fructifier.

On ne conservera qu'une des divisions sur les productions faibles. Mettre toutes les productions sur un seul brin est le procédé le plus sûr de restaurer un arbre affaibli par l'excès de fructification. On laissera deux divisions sur les productions de force moyenne, trois au plus sur les productions plus âgées. Ce n'est que par exception, et sur les fortes branches qu'on augmentera ce nombre ;

5° *On ne laissera sur la production fruitière qu'un seul bouton prêt à fleurir.* On choisit le plus gros et le mieux placé ; comme il profite seul de la sève, la fructification sera plus assurée. Cependant, on peut laisser deux boutons sur les productions vigoureuses et sur les arbres peu fertiles.

Les autres boutons supprimés seront occupés en conservant leur base ridée, sur laquelle se développera une rosette de feuilles qui fructifiera par la suite ;

6° *Le bouton prêt à fleurir doit être terminal.* Un caractère distinctif des espèces à pépins, c'est que le bouton à fleurs est terminal, placé à l'extrémité d'un support ridé plus ou moins long. On doit rabattre sur le bouton toute la partie supérieure de la production qui dépasse ; on le fait profiter de toute la sève et on a l'avantage de diminuer le développement de certaines productions trop fortes. La production, parfois un peu raccourcie, tendra du reste à s'allonger en se divisant sur la base du bouton à fleurs ;

7° *Le bouton à fleurs ne fructifie parfaitement que s'il s'est constitué en trois végétations.* On trouve, il est vrai, quelques boutons à fleurs sur le bois de l'année précédente ; mais ces boutons, surtout lorsqu'ils terminent le rameau, sont mous et fructifient difficilement. Si le bouton dépasse trois végétations sans fleurir, il peut s'allonger indéfiniment en se terminant tous les ans par une rosette de feuilles, ce qui provient de ce que la production est privée d'air et de lumière.

On ne peut compter sur de pareilles productions ; il faut les rabattre et revenir sur une lambourde plus jeune, ou la faire développer à l'aide d'une rosette de feuilles ;

8° *Toute production fruitière complètement ridée tend à disparaître ;* on ne la rencontre plus sur les branches âgées. La nature, et il faut l'imiter, tend à rajeunir ces productions en faisant développer sur elles une production à bois lisse, dard ou brindille. On sait qu'une production complètement ridée n'est pas lignifiée ; sa consistance est charnue et elle se casse net comme une pointe d'asperge. On doit provoquer sur cette lambourde le développement d'une pousse à bois lisse et conserver pour le moins une certaine longueur de cette partie lisse à la taille, ne fût-elle que de un ou deux centimètres, cette partie ligneuse suffisant pour assurer la durée de la production. S'il s'était développé un rameau à bois, on pourrait l'enlever complètement sur son empâtement, car on peut être sûr que la production ridée conservée est assez forte pour développer d'autres pousses par la suite;

9° *On taille sur le bois lisse si on veut obtenir du bois, et sur les rides si on veut obtenir du fruit.* En établissant ce principe que tout jardinier devrait connaître, nous donnons la certitude du résultat d'une taille. Tout œil sur bois lisse devenu terminal par la taille donne une pousse à bois lisse ; toute taille faite sur les rides qui se trouvent sur les coudes à la base d'une pousse, fera sortir des productions fruitières sur ces rides, qui contiennent des germes mal constitués.

Si on taille, par inadvertance, une production fruitière sur partie lisse sur les yeux d'un rameau qui se serait développé sur elle, on la fera partir à bois. Cette taille vicieuse est la cause qui fait qu'il se rencontre une masse de gourmands sur les branches pendant le cours de la végétation.

Si on taille l'extrémité d'une branche sur une partie ridée où se trouvait une rosette de feuilles, sur un coude, la branche se terminera par une production fruitière. On peut être parfois forcé de tailler une production fruitière sur le bois lisse ; on cassera alors plutôt que de tailler pour affaiblir la production ; cependant, on peut tailler sur bois lisse quand on taille sur un bouton prêt à fleurir, car on ne craint plus de le faire partir à bois ;

10° *Si une production fruitière est formée par une seule longueur de bois lisse (une pousse de l'année, dard ou cassement), et si cette pousse est suffisamment longue et garnie d'une ou deux futures lam-*

bourdes, on ne devra pas conserver la seconde longueur de bois lisse qui se serait développée sur elle (brindille ou cassement). Cette seconde longueur, étant terminale, absorberait toute la sève et le bout de production inférieur resterait dénudé.

On ne conserve une seconde longueur de bois lisse que lorsque la première longueur est trop courte et dégarnie, étant alors forcé d'aller chercher le fruit sur la nouvelle pousse ;

11° *Toutes les productions fruitières d'une branche doivent s'équilibrer entre elles.* Quoique les productions fruitières qui se trouvent le long de la branche, lambourdes, dards, brindilles ou cassements, diffèrent entre elles comme force et longueur, on les équilibrera selon l'âge et la force de la branche. Ainsi, on ne laissera pas de forts cassements à la partie élevée d'une branche faible et garnie de lambourdes sur sa partie inférieure ;

12° *Les productions fruitières doivent être convenablement espacées entre elles le long de la branche.* Les yeux sont souvent si rapprochés entre eux que, lorsqu'ils se développent, il forment un fouillis de pousses infertiles, par la masse des feuilles qui privent d'air et de lumière les futurs boutons (Duchesse, Bergamote). Ces faibles lambourdes accumulées finissent par se dessécher.

On espacera les productions fruitières en faisant en sorte que l'on puisse mettre les quatre doigts entre elles ; on supprimera dans ce cas les productions trop fortes qui tendent à s'emporter à bois, et celles, trop faibles et ridées, qui tendent à disparaître ;

13° *Il n'y aura pas excès de boutons à fleurs sur une jeune branche.* Parfois une jeune branche se couvre de boutons prêts à fleurir sur toute la longueur ; c'est pour plus tard un présage de ruine et d'infertilité. On devra retrancher une partie de ces boutons et choisir les plus beaux, en n'en laissant rigoureusement qu'un tous les 15 centimètres. On coupera les autres boutons en conservant leur base ridée, sur laquelle se développeront des pousses feuillues, espoir d'une récolte future ;

14° *On ne doit pas conserver deux productions fruitières sur le même empâtement.* Elles se nuisent et leur base prend un tel développement que la circulation de la sève est arrêtée dans la branche. Cette règle négligée est la cause principale de ces affreuses têtes de saule qui couvrent les branches de certains arbres.

On choisira naturellement pour la conserver, la pousse la mieux constituée pour la fructification.

15° *On doit retrancher toute reproduction fruitière qui s'est développée sur le bourrelet d'un coude de taille d'une branche.* Ces pousses formant un empâtement sur le coude, gènent fortement la circulation de la sève;

16° *On ne doit pas conserver de productions fruitières sur la longueur d'une tige.* Cette production gène la circulation de la sève, sont peu productives, étant le plus souvent peu aérées et, de plus, elles sont la cause, par leur empâtement ridé, du remplacement de l'écorce lisse par l'écorce rugueuse et crevassée. On sait que ses rugosités commencent toujours au pourtour de l'empâtement d'une production laissée sur la tige.

17° *La base d'une branche formée devra être dégarnie de productions fruitières sur une longueur de 15 centimètres.* Ces productions, le plus souvent ruinées et infertiles, empêchent la sève de pénétrer dans la branche.

Une pyramide dont les branches sont dénudées à leur base n'en sera que mieux constituée, l'air pénétrant librement au centre de l'arbre;

18° *Une branche ne doit jamais être terminée par une production fruitière.* Elle n'a plus d'accroissement en force et longueur, et dépérit;

19° *Une branche âgée et forte est plus disposée à développer des pousses à bois qu'à se couvrir de productions fruitières.* Ce fait se reconnaît surtout sur l'ensemble des arbres âgés d'un jardin vieux planté. On n'a d'autre ressource, dans ce cas, que d'allonger, de coucher le long des branches, des brindilles entières ou des boutons de rameaux faibles, sur lesquels la fructification s'établira. Une branche qui dépasse une certaine force (celle d'un manche à balai) doit donc être traitée autrement que les branches moins fortes sur lesquelles la fructification se constitue à peu de distance de la branche.

Voilà les principes qui doivent guider dans la conduite de la production fruitière du Poirier. On se rappellera, premièrement, que le bon donne le bon ; que les bons yeux donnent les bonnes productions; que celles-ci se couvrent de gros boutons qui seuls produisent de beaux fruits. On ne conservera que ce qui est bon, en suivant rigoureusement ce premier principe de taille ; qu'il n'y ait pas dans un jardin une seule branche, une seule production fruitière qui ne soit parfaitement éclairée et aérée.

En résumé, la règle de conduite sera de ne conserver qu'un nombre convenable de branches pour qu'elles soient garnies de bonnes productions fruitières, bien nourries et convenablement espacées et éclairées. »

L'incision annulaire de la vigne

M. Louis Pinsan, propriétaire à Preignac (Gironde) donne dans le *Journal de la Vigne*, les conseils suivants aux viticulteurs :

Au moment où les travaux de la taille de la vigne vont s'ouvrir, je crois qu'il n'est pas hors de propos de faire connaître, dans l'intérêt des viticulteurs, le succès que j'ai obtenu par l'incision annulaire sur mes vignes.

Je pratique, depuis trois ans, cette incision et il est hors de doute que j'ai doublé le rendement de mes vignes, tout en améliorant de beaucoup la qualité du vin. L'effet de l'incision active la maturation et par suite, le raisin se trouve plus sucré et mieux nourri que celui des vignes non incisées.

Beaucoup de propriétaires, dans le département, l'ont essayée l'année dernière, et partout où l'on a opéré avant la floraison elle a produit l'excellent résultat qu'on en attendait. S'il est vrai que cette opération n'ait pas répondu à l'attente de quelques-uns, l'insuccès ne doit être imputé qu'à une incision mal faite, ou accomplie pendant ou après la floraison.

Cette opération a été pratiquée à d'autres époques, probablement à la suite d'intempéries qui provoquaient la coulure ; mais des années plus prospères étant survenues avaient fait délaisser puis oublier ce moyen. Pour parer aux intempéries, qui depuis bon nombre d'années, désolent nos vignobles, la pratique de l'incision s'impose de nouveau; elle aura ses détracteurs comme du reste les ont eues toutes les nouvelles découvertes ; le soufre, le sulfure de carbone, les vignes américaines ont les leurs, et ces dernières par ceux surtout qui n'en ont jamais planté; et pourtant tous ces moyens ont donné et donnent d'excellents résultats lorsqu'ils sont employés avec discernement.

Il est entendu que l'incision doit se faire sur la taille à long bois (aste ou tirole, ou branche à fruit qu'on renouvelle tous les ans), au-dessus du 2e bourgeon à partir de la naissance de la branche; la largeur de la bague doit être de 3 millimètres pour les pieds à peu de végétation et de 5 millimètres pour les plus vigoureux; les 2 bourgeons au-dessous de l'incision donneront des bois dont l'un sera taillé à courson l'année suivante; on aura soin aussi de rapporter l'aste ou tirole de l'autre côté du pied, pour équilibrer la végétation et éviter l'épuisement amené par la production si elle était tenue tous les ans sur la même partie du pied.

NOUVEAUTÉS — CATALOGUES

— Ch. Molin, horticulteur-fleuriste. Md-grainier, 8, place Bellecour, à Lyon. — Catalogue prix-courant général illustré de graines potagères, fourragères, de fleurs, d'ognons à fleurs, plantes, arbres et arbustes. — Plantes nouvelles ou recommandables. collection de variétés choisies dans les plus beaux genres de fleurs et les meilleurs légumes. — Fournitures horticoles. — Fleurs fraîches et fleurs sèches pour bouquets, etc.

— P. Rebut, à Chazay-d'Azergues (Rhône). — Catalogue de Cactées et Plantes grasses diverses. La collection de Cactées de M. Rebut est une des plus belles et des plus considérables d'Europe. Envoi franco du Catalogue.

— Pertuzès, horticulteur. 50, rue des Chalets, Toulouse (Hte-Garonne). Supplément au Catalogue général contenant l'énumération et la description des Nouveautés de Chrysanthèmes pour 1886. La collection complète de ces nouveautés comprend une cinquantaine de variétés, appartenant à toutes les séries.

— Hoste, horticulteur, 10, rue des Dahlias, Monplaisir-Lyon.—Catalogue des plantes nouvelles mises au commerce par l'établissement : Pelargoniums zonales nouveaux (simples et doubles), Fuchsias, Dahlia Lilliput, Véroniques et Chryaanthèmes.

— Ketten Frères, rosiéristes à Luxembourg (Gr. Duché). — Catalogue en allemand et en français), des Rosiers nouveaux de 1886. Ce Catalogue mentionne avec leurs descriptions toutes les variétés mises au commerce par les différents semeurs français et étrangers.

Le Gérant : V. VIVIAND-MOREL.

Lyon. — Imp. du Salut Public. — Bellon, r. de la République, 33

CHRONIQUE

Graines et semis. — Un amateur très estimable, un curieux de la nature, comme on disait au temps jadis, m'écrivit, l'année dernière, une assez longue lettre dont j'ai retenu le passage suivant :

« Je vous mande la chose la plus incroyable, la plus bizarre, la plus singulière, la plus étonnante, la plus désagréable, la plus... »

Allons, me disais-je, après avoir pris connaissance de l'épître susdite, M. C... a lu Mme de Sévigné; il écrit admirablement, s'exprime avec clarté et concision, dit de bien belles choses; mais, entre nous, raisonne comme un tambour quand il parle germination.

Cet excellent amateur, l'esprit bourré de ses classiques épistolaires, trouvait bizarre, incroyable, singulière, étonnante, une chose, un fait simple comme bonjour, désagréable, j'en conviens et ne saurait le contredire, mais selon moi, fort naturel et depuis longtemps prévu par le créateur des graines et des plantes.

Et savez-vous quelle était la cause de ce débordement d'adjectifs?

« J'ai moi-même, disait-il, récolté l'an dernier de la graine de laitue romaine; cette graine était mûre, très-mûre, excellente, éprouvée; j'ai semé cette graine dans des conditions telles qu'aucun praticien ne saurait trouver mauvaises et cette graine n'a pas germé. Comment expliquez-vous, monsieur, le caprice de ma graine de laitue?

J'avais bien envie, pour me débarrasser au plus vite de l'explication désagréable qu'on me demandait, de mêler l'astre des nuits à l'affaire et d'accuser le paisible éclat de la lune de ce méfait antigerminatif. Il était, du reste, facile de procéder ainsi, la réponse aurait porté en épigraphe les vers suivants :

C'était, dans la nuit brune,
Sur le clocher jauni,
La lune,
Comme un point sur un i

J'aurai continué en prose et démontré par A plus B que pas mal de crétins et quelques rares gens d'esprit étaient d'avis que la lune faisait filer les haricots, monter les épinards, empêchait de pommer les choux, produisait les chenilles, les escargots, les limaces, les hannetons et même le phylloxéra. J'aurais conclu très naturellement qu'un astre capable de produire de pareils phénomènes avait bien pu frapper d'atonie la graine de laitue et la rendre rebelle à la germination. Mais, comme je n'ai qu'une confiance très limitée dans l'influence que peut exercer la lune sur la végétation en général et sur la germination en particulier, j'ai hasardé l'explication que voici :

Les mauvaises germinations font partie des forces contingentes qui règlent les rapports entre les végétaux qui habitent la surface du globe. Pas de mauvaises germinations et l'harmonie générale est rompue. Que deviendrions-nous, grand Dieu, si toutes les graines de pavots, d'amarantes, de pissenlits, de groins-d'ânes et de cette multitude de plantes qui vivent à l'état sauvage dans les deux hémisphères germaient et arrivaient à bonne fin ? Ce qui arriverait, on le devine aisément : nous serions envahi par les plantes prolifiques ; elles étoufferaient les autres, qui succomberaient sous le nombre. Heureusement, — pas pour le jardinier, cependant, — les mauvaises germinations sont là qui mettent un frein à la reproduction à outrance.

Quand je dis mauvaises germinations, j'élargis l'idée qu'elles représentent, et j'entends non-seulement les graines qui ne germent pas, mais toutes celles qui, après avoir germé ne donnent aucuns résultats positifs, soit que les jeunes semis deviennent les victimes des intempéries ou la proie des insectes qui les dévorent.

Ah ! oui, elles en ont des ennemis, les malheureuses graines, depuis le soleil et l'eau, qui les font germer, pour noyer ensuite leurs jeunes embryons, jusqu'à la gelée qui les ébranle et cristallise leurs jeunes tissus !

Aussi le semeur doit-il être d'une vigilance à toute épreuve lorsqu'il confie sa semence au sol.

Pour éloigner les insectes, il préparera longtemps d'avance le terrain où il doit semer, afin que ceux-ci n'ayant rien à dévorer pendant un laps de temps assez long, émigrent dans d'autres parages plus hospitaliers.

Quand le jardin est froid, qu'il ne se hâte pas trop de semer ; il est bon de se méfier des premiers beaux jours, qui traînent souvent après eux un cortége de vents violents et glacés dont pâtissent les jeunes semis.

Qu'il sache que les graines fines veulent être peu recouvertes et semées sur terrain uni et tassé. Qu'il n'oublie pas non plus que le terrain doit être tenu humide constamment.

Pour les graines de plantes des pays chauds, qu'il n'oublie jamais, s'il n'a ni couche chaude, ni serre chauffée, qu'il vaut mieux attendre mai et juin, que de semer même en avril.

L'engrais liquide étendu d'eau devra hâter le jeune semis à passer rapidement la période délicate de l'enfance. Qu'il n'hésite pas non plus à faire stratifier ses graines un peu longues à germer.

—

Ventilation des serres. — La ventilation des serres repose sur ce principe bien connu des physiciens, savoir que lorsque deux gaz, par exemple l'air et l'acide carbonique sont en présence, ils se mélangent intimement malgré leurs densités différentes. L'air vicié par la respiration des plantes se répand dans la serre ; de là l'utilité de faire arriver du dehors de l'air pur.

D'autre part, les rayons solaires laissent pénétrer à travers les carreaux le calorique dans les serres dont ils élèvent souvent la température bien au-dessus du degré qui convient aux plantes ; dans ce cas, il importe de chasser cet excès de calorique en lui offrant des issues.

Mais il importe de bien distinguer les deux cas. Dans le premier, on ne cherche pas à obtenir un abaissement de température, on veut seulement renouveler l'air. Ce renouvellement devrait pouvoir se faire dans la partie la plus basse de la serre et l'air arriver près des tuyaux de chaleur. Dans le second cas, le contraire doit avoir lieu, et c'est vers la partie la plus élevée de la serre qu'on doit laisser des issues à l'air trop chaud.

L'air chaud, chacun sait ça, est plus léger que l'air froid ; il monte vers le vitrage, se refroidit au contact du verre, se dessèche en déposant son humidité contre les vitres et retombe vers le sol, où il se réchauffe à nouveau. C'est ce qui fait que dans l'hiver il importe de répandre fréquemment de l'eau dans les chemins des serres chaudes, si on ne veut pas que les plantes languissent dans une atmosphère trop sèche.

—

Exposition et Lauréats. — La Société d'Horticulture d'Orléans et du Loiret a envoyé ses collections de fruits à l'Exposition internationale de la Nouvelle-Orléans, où elle a obtenu 3 médailles et 995 dollars. Elle les a obtenus, et malgré ses réclamations, dollars et médailles sont encore à toucher. Il faut espérer que les autorités compétentes sauront faire rendre justice, médailles et dollars à nos compatriotes.

—

Racines montantes. — Le rôle des racines est de s'enfoncer dans le sol ; cependant, il y a des cas où elles ne craignent pas de se redresser verticalement et de s'élever quelquefois presque aussi

haut que la plante elle-même. Je viens d'en avoir sous les yeux un exemple superbe. Les racines d'un figuier commun situé à 3 mètres de distance d'un tas de fumier consommé de deux mètres de hauteur, ont complètement envahi le susdit fumier. L'arbre ayant été recépé, les branches les plus élevées n'étaient pas plus hautes que le chevelu de ses racines.

Les praticiens savent très-bien que lorsqu'on *paille* certains arbustes pendant l'été, il arrive presque toujours que les racines remontent à la surface du pot en envahissant le fumier dans lequel elles trouvent, outre une excellente nourriture, le degré d'humidité qui convient aux radicelles. Ceci prouve que les racines ne sont pas aussi inconscientes qu'on le suppose et qu'elles savent fort bien discerner et au besoin aller chercher là où ils sont les éléments qu'elles aiment.

—

Semis de Gui. — Le Gui qui croît sur les pommiers, les sorbiers, le poirier et presque sur tous les arbres, était révéré chez les anciens peuples de la Gaule, qui voyait un emblême mystérieux dans un arbrisseau végétant et se reproduisant sans toucher terre. On l'a employé en médecine comme antispasmodique et anti-épileptique, ainsi que dans l'industrie, car il partage avec d'autres plantes le mérite de fournir la *glu*, sorte de matière visqueuse élastique qui tient le milieu entre la résine et le caoutchouc.

Le gui, dont je ne sais plus quel législateur voulait décréter la destruction obligatoire, se reproduit par semis sous l'influence des oiseaux qui disséminent ses graines non digérées sur les branches d'arbres. Mais je n'avais pas eu connaissance jusqu'à présent que les jardiniers ou les amateurs se fussent occupés de semer eux-mêmes cette plante curieuse. Dans beaucoup de jardins botaniques le Gui est représenté par une superbe étiquette, qui fait honneur au fabricant, mais ne parvient pas à donner une idée même approximative de cette Loranthacée. Or on peut semer le Gui très facilement, ainsi que l'a très bien démontré par expérience M. Cardona, amateur à Lyon. Sur un jeune pommier dont il a légèrement râclé l'épiderme il a posé des graines de gui accompagnée de la matière visqueuse qui les entoure, puis il les a liées avec de la laine, comme on lie un écusson, en serrant peu toutefois, et la germination a été régulière. Aujourd'hui les deux touffes de Gui issues de ce semis sont très volumineuses.

—

Disparition des Orchidées indigènes. — M. de Confevron, de Flugez (Haute-Marne), a adressé à la Société d'acclimatation une communication dans laquelle il constate que le fauchage des pelouses et prairies où croissent les orchidées indigènes cause leur disparition.

M. de Confevron n'avance cependant pas des propos en l'air, puisqu'il affirme avoir vérifié son assertion dans une pelouse de sa propriété dans laquelle croissait de nombreuses orchidées.

Le fait en question me paraît avoir été mal interprété, car je cultive depuis fort longtemps les orchidées indigènes, dont j'ai récolté des milliers d'exemplaires à la campagne. Très fréquemment je les récolte en fleurs, en boutons même, je leur coupe souvent toute la tige, ne plantant que le tubercule, et elles ne périssent pas pour cela. Dans beaucoup de prés des communes avoisinant Lyon, où il y a des orchidées, on fauche le foin et on retrouve des orchidées l'année suivante. Du reste, il n'y aurait plus d'orchidées dans les prés, si le fauchage habituel les détruisait réellement. Il est donc très probable que si les orchidées ont disparu de la pelouse de M. de Confevron, cela tient à une cause qui aura passé inaperçue.

V. V.-M.

Réponse à quelques objections relatives à l'arrosage des arbres au moyen des drains.

J'ai publié dans le *Lyon-horticole*, en 1883, un assez long article relatif à l'arrosage des arbres d'avenues au moyen de drains. Avec le système que j'ai fait connaître il devient possible de faire arriver l'eau directement à sa destination, c'est-à-dire de mouiller copieusement la partie du sol où les radicelles sont situées, et, dans les terrains stériles ou épuisés, les engrais liquides capables d'entretenir une végétation plus active.

Le système que j'ai fait connaître a d'ailleurs été appliqué à la fin de l'année 1883 aux arbres de la place Bellecour, situés sur le côté méridional de cette place, entre la rue Bourbon et la place de la Charité, conformément à la délibération du Conseil municipal en date du 23 octobre 1883. J'ai même demandé à l'administration d'appliquer moi-même mon système (1) à mes risques et périls, ne demandant aucune rétribution dans le cas où ce genre d'arrosage ne donnerait pas les résultats prévus.

Je demandais seulement que l'on mît à ma disposition les appareils d'arrosage nécessaires et la permission de puiser l'eau aux bouches voisines.

L'administration a cru devoir remettre à plus tard l'adoption de ma proposition, bien qu'un rapport des agents techniques constate

---

(1) J'ai pris connaissance d'un rapport des agents techniques de l'administration municipale dans lequel il est dit que ce système d'arrosage par les drains n'est pas nouveau. Quand on ne craint pas d'affirmer un fait de cette importance, il me semble qu'un simple propos en l'air ne suffit pas comme démonstration, et qu'il conviendrait d'en faire la preuve. Est-ce que par hasard le titre d'agent technique équivaudrait à un brevet d'infaillibité ?

qu' « il résulte des observations qui ont été faites cette année (1885) pendant la période de sécheresse que nous venons de traverser, que les plantations irriguées par le procédé en question se sont mieux comportées que les autres. » Un autre rapport d'une commission composée spécialement d'horticulteurs ne concluait pas autrement.

Et cependant mon procédé n'a pas été employé d'une manière rationnelle.

Plusieurs personnes qui s'intéressent à ce système d'arrosage m'ont demandé des renseignements sur la manière d'opérer. Ne pouvant pas répondre à toutes directement, je prends le parti de consigner dans cette revue les indications relatives à cette question. Je profiterai de l'occasion pour répondre à quelques objections qui m'ont été faites au sujet de l'obstruction des drains par les racines des arbres.

Sur la place Bellecour, MM. les agents techniques ont commencé les arrosements dans la deuxième quinzaine de juin, pensant sans doute qu'il suffisait d'alimenter les marronniers par les hautes températures. Ils n'ont pas étudié la végétation de ce bel arbre. S'ils avaient étudié sa végétation ils auraient remarqué que le marronnier « débourre » de bonne heure au printemps, témoin le légendiaire marronnier du 20 mars, qu'il fleurit abondamment et ne donne qu'une pousse normale chaque année. Or, pour donner cette pousse et ces fleurs, un marronnier a besoin, précisément au moment où cela se passe, de se sustenter avec énergie ; il a besoin d'eau et de matières fertilisantes en abondance. S'il ne rencontre qu'un sol ingrat et sec, il fait cette pousse misérable et chétive au détriment de sa propre substance. Ce n'est pas dans le sol battu par la foule et incliné de Bellecour que l'eau des pluies peut pénétrer aisément.

Pour toutes ces raisons les arrosements des arbres doivent commencer en mars et être continués une ou deux fois par mois jusqu'à la fin de juillet. Dans les terrains stériles ou épuisés on arrosera de temps à autre avec de l'engrais liquide étendu d'eau, tels que purin de litière, guano, engrais chimiques, etc. En agissant ainsi on sera étonné de l'exubérance de végétation que prendront les arbres ; on ne les verra plus perdre leurs feuilles à la fin d'août comme cela arrive chaque année.

Il ne faut pas s'imaginer qu'il suffit de donner de l'eau aux arbres seulement quand il fait chaud et sec ; dans nos climats la chaleur et la sécheresse constituent presque une période de repos pour la végétation arborescente. C'est au printemps et dans le commencement de l'été que les arrosements aident à l'alimentation de l'arbre, à sa constitution et à sa résistance aux sécheresses

de l'été. Ce n'est pas quand le blé est en épi, qu'on doit lui donner de l'engrais. Ainsi en est-il de toutes les plantes qui veulent au moment où elles se développent que l'eau qui sert de véhicule et de dissolvant aux matières fertilisantes, soit à la portée de leurs racines. Ainsi donc, je le répète, les arrosements doivent commencer dans le mois de mars et être continués jusqu'à la fin de juilllet.

Une objection qui a été faite par des personnes peu compétentes en pareille matière est celle qui consiste à supposer que les drains pourront être obstrués « plus ou moins complètement par des *queues de renard,* résultant soit de la pousse des racines, soit de toute autre chose. »

On appelle queue de renard des faisceaux de racines fines ou des filaments d'algues, qui par leur agglomération simulent plus ou moins la queue de cet animal.

Les queues de renard peuvent bien s'infiltrer dans des conduites d'eau continuellement pleines de ce liquide, si par hasard elles rencontrent un joint pour y pénétrer ; elles rencontrent dans l'eau un élément où elles peuvent vivre. Mais il est complètement impossible que la chose arrive dans des drains aérés (1) où l'eau ne séjourne pas. La preuve de ceci ressort du domaine de l'expérience et de celui de la physiologie végétale. Elle ressort de l'expérience parce que partout où des conduites pareilles ou à peu près ont été construites depuis longtemps il n'est jamais parvenu à ma connaissance qu'elles aient été obstruées par des queues de renard. Elles ressortent du domaine de la physiologie parce qu'il est démontré que les racines ne peuvent pas se développer dans un courant d'air, que si elles y ébauchaient par hasard un commencement de végétation, les moisissures et autres cryptogames seraient là pour les arrêter. On fait bien développer des jacinthes dans des carafes remplies d'eau, eh ! bien, qu'on essaye voir un peu de les faire pousser dans des carafes remplies d'air et on verra comment elles se comporteront, quand même l'air de la carafe serait saturé d'humidité.

Du reste le simple bon sens à défaut de connaissances pratiques ne nous dit-il pas que les racines ayant à choisir entre une couche de terre fertile et un courant d'air perpétuel pour se développer, choisiront toujours la terre qui est leur élément naturel. Ce sont de ces objections qu'on ne devrait pas discuter, car on ne discute pas avec l'absurde.

J. Métral,

Pépiniériste-Entrepreneur, aux Charpennes-Lyon.

---

(1) Je ferai du reste remarquer que dans l'établissement des drains établis sur la place Bellecour on a complètement oublié de laisser plusieurs regards pour l'aération des drains. Ces .egards sont absolument indispensables pour le bon fonctionnement des drains.



ANÉMONES
N° 1. A. hortensis stellata à fleurs doubles.—2. A. coronaria à fl. pourpres. — 3. A. hortensis à fl. pourpre violet

Note sur les Anémones des jardins.

Parmi les nombreuses espèces d'anémones que les jardiniers et les amateurs cultivent, il n'en est guère de plus belles que celles que Linné a classées sous les noms spécifiques d'*Anemone coronaria* et *hortensis*.

La mode n'a pas encore réussi à les expulser des jardins comme elle l'a fait pour une foule d'autres belles fleurs anciennes. Car elles sont très anciennes ces anémones, si anciennes, qu'il est assez



ANÉMONES

N° 4. A. hortensis à fleurs doubles. — 5. A. coronaria à fl. doubles. — 6. A. palmata (fleurs jaunes).
7. A. hortensis pavonina.

difficile de leur assigner une date d'introduction dans les cultures. Les premiers *Hortus* publiés vers la fin du XVI[e] siècle en parlent avec éloge et figurent les variétés connues au moment de leur publication.

Sans compter Bauhin qui, en 1571, en énumérait, dans le *Pinax*, une longue kirielle, nous trouvons dans Besler et surtout dans le *Florilegium* publié par Swertius, à Amsterdam en 1631,

plus de quarante variétés d'anémones nommées et figurées et appartenant toutes aux deux espèces linnéennes ci-dessus dénommées.

Les plus anciens traités de jardinage nous en ont également fait connaître la culture.

Pline, un des plus anciens auteurs, dit que l'Anémone est appelée *Phanion*, peut-être à cause qu'elle resplendit de loin. Commentant Dioscoride, le naturaliste romain, pensait qu'il y avait deux espèces d'anémones, l'une sauvage et l'autre cultivée.

« Quant à la cultivée, il s'en trouve qui fait les fleurs rouges et d'autres qui les fait blanchâtre, ou de couleur de lait ou de couleur de pourpre. » Et il ajoutait : « Nous avons parlé ci-dessus des espèces d'anémones dont les *bouquetiers se servent*, il reste à parler maintenant de celles qui servent en médecine. »

Or, comme Pline vivait à peu près au commencement de l'ère chrétienne, nous avons une preuve bien certaine de l'emploi que les bouquetiers romains et grecs faisaient, il y a deux mille ans, des fleurs de l'anémone.

Olivier de Serre, au sixième livre de son *Théâtre d'agriculture*, parle de la manière suivante de l'anémone :

« Aussi par bulbe vient cette plante. La bulbe au pousser fait des petites feuilles comme celle de la pimprenelle, rampant à terre en rond. De là sort la tige, montant de la hauteur d'un pied, et à la cime portant une belle fleur colorée d'incarnat éclatant... »

Après Olivier de Serre, tous les ouvrages d'horticulture se font un devoir de causer des anémones et d'enseigner, avec grand renfort de soins superflus, l'art de les cultiver. Vers la fin du XVIII[e] siècle, le célèbre jardiner de Chelsea, Philippe Millers s'exprimait ainsi à propos des deux espèces dont nous parlons :

« Les *Anemone coronaria* et *hortensis*, dont les racines ont d'abord été apportées des INDES, ont été depuis si considérablement améliorées par la culture, qu'elles sont devenues un des principaux ornements de nos jardins au printemps ; les couleurs principales de ces fleurs sont le rouge, le blanc, le pourpre et le bleu. »

Ph. Millers, comme la plupart des naturalistes ses contemporains, n'avaient que de vagues notions de géographie botanique, et il ne faut pas trop leur en vouloir de leur ignorance à cet égard. Pour eux, les *Indes* exprimaient des pays vagues. L'Amérique, l'Asie, l'Afrique et même une partie de l'Europe orientale étaient « les Indes ».

Ainsi donc, il était permis à l'anglais Miller d'ignorer la patrie exacte des Anémones qui nous occupent, et de supposer que les premières apportées « venaient des Indes ».

Bien que l'Anémone couronnée passe pour être indigène de la Turquie méridionale, on la trouve vivant à l'état sauvage dans la France méridionale, l'Espagne méridionale, les îles Baléares, l'Italie continentale, la Sicile, la Sardaigne, la Dalmatie, la Grèce, la Turquie, les îles de l'Archipel grec, le nord de l'Afrique, etc.

L'Anémone des jardins (*A. hortensis* L.) est également signalée comme spontanée dans la plus grande partie de l'Europe méridionale, du nord de l'Afrique et de la Turquie d'Asie.

En France, l'*A. coronaria* a été trouvée à l'état sauvage à Grasse, Draguignan, Hyères, Toulon, Montpellier, Toulouse, etc.

L'*Anemone hortensis* à Grasse, Fréjus, Navarreins, Dax, Toulon, Nîmes, etc.

Avant de continuer cette note, il serait peut-être utile de savoir ce que l'on entend par *A. coronaria* et *A. hortensis*, et quels sont les caractères qui séparent ces deux espèces linnéennes.

Si le lecteur veut bien jeter un coup d'œil sur les planches ci-contre, il saisira la différence qui les fait distinguer au premier coup d'œil. Le n° 2 représente une Anémone couronnée, les n°s 1 et 3 une Anémone des jardins. Si aux segments étroits des feuilles tripennées de l'*A. coronaria* on compare les feuilles palmées à lobes cunéiformes incisés dentés de l'*A. hortensis*, la confusion n'est pas possible. Ajoutons que l'involucre de l'*A. coronaria* a les folioles laciniées, tandis que celui de l'*A. hortensis* a les segments très peu incisés. La fleur est également un peu plus grande dans l'Anémone couronnée que dans l'Anémone des jardins.

J'ai déjà dit que le *Florilegium* de Swertius contenait plus de quarante formes d'Anémones parfaitement figurées et qu'on peut rapporter aux deux espèces linnéennes dont nous venons de parler.

Cette variation des *A. hortensis* et *coronaria* a du reste exercé la sagacité des botanistes modernes qui ont élevé au rang d'espèces plusieurs de leurs formes les plus tranchées. C'est ainsi que l'*A. coronaria* L. a donné pour sa part :

1° *A. cyanea* Risso, à fleur bleue ;
2° *A. Ventreana* Hanry, à fleurs blanches ou panachées ;
3° *A. rosea* Hanry, à fleurs roses pâles ;
4° *A. coccinea* Jord, à fleurs d'un rouge écarlate ;
5° *A. nobilis* Jord, à fleurs grandes, pourpre violacé ;
6° *A. prestabilis* Jord, à fleurs rouge ponceau ;
7° *A. Rissoana* Jord, à fleurs rose carné.

Ces espèces affines présentent souvent elles-mêmes des variétés de coloration.

L'*A. hortensis* L. n'est pas moins varié que le précédent. On en a distrait les formes suivantes :

A. versicolor Jord, considérée comme une plante hybride ;
A. lepida Jord, à sépales d'un rouge violet ;
A. stellata Lamk., de couleur variable ;
A. fulgens Gay, d'un rouge écarlate vif ;
A. pavonina D. C., plus souvent cultivé à fleurs doubles ;
A. occellata Mogg., marquée d'une tache à la base de ses pétales.

Aujourd'hui, comme au temps des Grecs et des Romains, les anémones servent « aux bouquetiers » qui en reçoivent les fleurs coupées des établissements d'horticulture du littoral de la Méditerranée ; on les emploie aussi pour l'ornementation des parterres et des plates-bandes des jardins.

Voici comment il faut les cultiver :

Choisir une plate-bande bien perméable à l'eau et surtout abondamment fumée. Faire une première plantation des « pattes » ou tubercules de septembre à la fin d'octobre. La plantation faite à cette époque donne de très bons résultats quand les hivers ne sont pas trop rigoureux, c'est-à-dire quand la température ne descend pas au-dessous de 8 à 10° centigrades. Les anémones gèlent au-dessous de 10° si elles ne sont pas couvertes. On peut les abriter avec de la paille au besoin.

Quand on craint les hivers rigoureux, on attend que le mois de janvier soit passé et on plante en février et même jusqu'au 15 mars les pattes d'anémones. La plantation de printemps ne donne jamais d'aussi bons résultats que la plantation d'automne : les fleurs sont moins belles et plus tardives.

Quand les anémones ont terminé leur végétation, ce qui se reconnaît au jaunissement des feuilles qui finissent par se dessécher, on doit arracher les pattes et les rentrer au sec où on les conserve dans des boîtes ou des pots.

On peut cependant cultiver les anémones plusieurs années de suite à la même place, surtout quand le terrain est sain ; dans ce cas, il faut chaque année, en septembre, donner un bon sarclage dans l'ancienne plantation et la couvrir ensuite d'une couche de 2 à 4 centimètres de fumier bien consommé, ou de terreau de fumier.

Les pattes d'anémones se plantent à 8 ou 10 centimètres de profondeur dans les pays où le froid est rigoureux, et de 5 à 6 seulement dans ceux où les gelées ne sont jamais de longue durée. Pour l'écartement à donner aux pattes, il est variable ; toutefois, quand on a l'intention de laisser la plantation plusieurs années à la même place, il est important de ne pas trop les rapprocher. En les mettant à 20 centimètres de distance en tous sens, l'écartement est suffisant dans ce cas. Quand on arrache les pattes chaque année, on peut les rapprocher davantage.

On doit toujours placer les pattes dans un terrain meuble, sans les briser, en ayant soin de tourner l'œil du bon côté.

Les anémones se multiplient par la division des griffes, dont on sectionne les extrémités munies d'un bourgeon et qu'on plante comme les pattes elles-mêmes.

Le semis est également un excellent moyen, non-seulement pour multiplier les anémones, mais encore pour obtenir des variétés nouvelles.

On doit semer les graines d'anémones aussitôt leur maturité, dans des pots, des terrines ou des caisses. Juin et juillet sont les mois qui conviennent le mieux pour ce travail. On recouvre très peu les graines, — un demi-centimètre de terreau, — mais par-dessus le semis on paille avec de la mousse ou du long fumier de litière et on tient mouillé. Quand les graines germent on enlève la mousse ou le fumier qui servait à protéger le semis. La germination se fait généralement au bout d'un mois. Les jeunes plantes se traitent comme les adultes. SEB. GRYPHE.

CORRESPONDANCE

Usages et préparations des Kakis.

Un Japonais, M. T. Takasima, actuellement à l'Ecole forestière de Nancy, a bien voulu écrire à M. Jean Sisley une assez longue lettre dans laquelle il explique les usages et les préparations que les Japonais font subir aux Kakis. Nous devons à l'obligeance de M. Sisley la communication de cette lettre dont nous extrayons les passages suivants qui intéresseront certainement ceux de nos lecteurs qui s'occupent d'arboriculture.

Le Kaki (*Diospyros Kaki*) est un arbre très répandu dans presque tout le Japon. Le nombre des variétés obtenues par les horticulteurs est considérable; malheureusement les communications étant assez difficiles, il doit arriver certainement que des variétés différentes obtenues dans des provinces éloignées les unes des autres reçoivent le même nom ; il arrive aussi que la même variété porte des noms différents selon la province où elle a été obtenue.....

Je diviserai si vous le voulez bien les Kakis en deux groupes : 1° Kakis sauvages; 2° Kakis cultivés.

Les *Kakis sauvages* ont de petits fruits (au maximum 0,01 c.), âpres, très astringents, mais non amers, ils sont en forme de rognon, de cône ou de sphère aplatie à l'un des pôles.

Dans le centre du Japon on les cultive comme les arbres fruitiers. On laisse le fût s'élever droit jusqu'à une hauteur de trois à quatre mètres ; alors on le laisse pousser librement. Les fruits cueillis verts au mois de juillet sont broyés et pressés comme des pommes dont on voudrait faire du cidre ; le jus recueilli dans des tonneaux ou des cruches de grès est mélangé avec une colle faite de l'amidon qu'on obtient en pulvérisant des racines du *Pteris aquilina* (on obtient cette colle en mélangeant l'amidon avec de l'eau bouillante).

Cette colle au jus de Kaki est employée à de nombreux usages : à coller les papiers fermant les boîtes à thé, ceux qui forment les lanternes, les parapluies, ceux qu'on applique sur les ouvrages en bois, etc., etc.

Le jus de Kakis a la propriété de durcir les bois, de les rendre plus solides et plus résistants à l'action de l'humidité ; aussi, l'emploie-t-on à peindre les objets en bois, dont on veut augmenter la solidité et la durée.

Quand les montagnards désirent avoir des fruits très abondants, ils coupent quelques grosses branches des Kakis, les jeunes branches qui poussent près la section donnent plus de fruits que les autres.

Le bois du Kakis analogue au bois d'ébène est très recherché en ébénisterie. Afin de lui donner une belle couleur uniformément noire, dès que les troncs sont abattus, on les plonge dans des marais où on les laisse séjourner deux ou trois ans.

Les *Kakis cultivés* peuvent se subdiviser en Kakis à fruits âpres et en Kakis à fruits sucrés. Je fais cette subdivision, parce qu'il y a des Kakis naturellement sucrés et d'autres qui ne le sont que parce qu'on leur fait subir certaine opération qui leur enlève toute leur âpreté.

Les Kakis âpres que je connais ne sont pas aplatis comme les Kakis sucrés, ils affectent ou la forme d'un cœur comme le Mino Kaki ou la forme d'un boulet comme le Saïje Kaki.

Les Kakis à fruits âpres atteignent une hauteur de 25 mètres, leurs fruits mesurant au maximum 12 à 13 cent. et au minimum 4 à 5 cent. de longueur; les meilleurs sont ceux qu'on récolte dans le centre et le midi du Japon.

Quand on veut en extraire le jus, on procède comme pour les Kakis sauvages, mais on les prépare aussi pour être servis sur nos tables. Pour cela il faut leur enlever leur âpreté. Voici comment on s'y prend: quand le fruit est mûr, le *Saïjo* par exemple, on le cueille avant qu'il devienne mou ; on fait, en enfonçant près de la queue une grosse aiguille en bambou ou en métal, un trou d'environ trois centimètres de profondeur ; les fruits ainsi préparés sont mis dans un tonneau défoncé et rempli d'eau chaude (à 40 ou 50°) dans lequel on les laisse 12 à 15 heures.

Cette partie de la préparation est assez délicate, et on n'acquiert de l'habileté que par la pratique, car il faut enlever toute l'âpreté du fruit, sans pour cela le ramollir, ce qui arriverait si on le laissait trop longtemps dans l'eau ou si on versait dessus de l'eau trop chaude.

Les fruits ainsi préparés ne doivent jamais être mangés sans être pelés et sans qu'on en ait ôté l'espèce de moëlle (continuation de la queue des fruits) qui les traverse dans toute leur longueur.

Le *Kaki Saijo* ainsi préparé est le meilleur de tous les Kakis, mais toutes les autres variétés de Kakis âpres, le *Mino Kaki* excepté, peuvent être rendues mangeables de la même manière.

Voici une seconde manière de les préparer :

On pèle le fruit mûr, et on le suspend à l'ombre pour le faire sécher pendant trois à quatre semaines ; au bout de ce temps, on enlève les pépins du fruit en pratiquant une petite fente allant de la pointe au milieu du fruit. On roule ensuite le Kaki dans de la farine de blé ou de sarrasin, on les aplatit un peu et on les place les uns sur les autres dans des boîtes ; ils prennent ensuite un aspect analogue à celui des figues sèches mises en boîte. Au bout d'un mois environ on peut les manger, ils sont alors très sucrés et ont une belle couleur jaune, transparente, semblable à celle des veines de l'écaille

Les *Mino Kakis* peuvent être séchés de la manière précédente, mais on en emploie encore une autre. Voici comment on procède : on prend les plus longues pailles qu'on puisse se procurer et on les lie à une des extrémités, écartant alors les brins près de la ligature, on place un Kaki au milieu, le Kaki se trouvant ainsi entouré de paille, on lie de nouveau, de façon à ce qu'il se trouve maintenu, on place un second Kaki et on lie de nouveau, ainsi de suite. On obtient alors une sorte de chapelet de Kakis revêtus de paille, mais separés les uns des autres par un lien, on le suspend à l'ombre pour le faire sécher, au bout d'un mois les fruits sont mous et très sucrés.

Ce sont ceux que les Européens habitant le Japon préfèrent.

Il y a une troisième manière de les rendre mangeables. On prend une grande caisse pouvant contenir environ 50 kilog. de riz, on couvre le fond de cette caisse d'un lit de riz assez épais ; sur ce lit on place les Kakis assez espacés, et on verse du riz de façon à les couvrir entièrement et à laisser

au-dessus d'eux une certaine épaisseur de graines de riz, on fait un nouveau lit de Kakis et ainsi de suite jusqu'à ce qu'on ait mis à peu prés une vingtaine de fruits, on remplit la caisse, au bout de quinze jours ou trois semaines les fruits sont doux et sucrés. Le riz n'a subi aucune avarie et peut être employé comme s'il n'avait pas servi à cet usage.

Les *Kakis à fruits sucrés* sont en général moins grands que les Kakis à fruits âpres, les fruits sont en général aplatis et souvent très déprimés à la queue ou en forme de pêche.

Pour obtenir des fruits plus abondants, on plie et on étale les jeunes branches sur des cannes de bambou fixées au tronc de l'arbre lui-même, mais les branches étant très cassantes, il faut prendre des précautions et ne pas plier outre mesure.

Les Kakis sucrés se mangent frais venant d'être cueillis, mais la saveur est souvent moins agréable que celle des Kakis âpres bien préparés. L'extrémité du fruit est toujours bonne, mais il arrive quelquefois que toute la partie entourant la queue est âpre. Dans certaines provinces les montagnards coupent les Kakis, sans les peler, en tranches très minces qu'ils font sécher au feu ou au soleil ; quand elles sont complètement sèches, ils les pulvérisent et passent au tamis. Ils se servent de la poudre ainsi obtenue pour faire une sorte de boisson qu'ils préparent de la même manière que le chocolat à l'eau.

Je désirerais savoir si les personnes qui ont mangé des Kakis au Japon et qui ont pu se procurer de ces fruits venus en Europe leur ont trouvé la même saveur, si elle diffère ? Préparés de la même manière que je vous indique plus haut, ils seront peut-être aussi bons. Il y a un an et demi, en voyageant en Italie, j'ai vu à Florence de très beaux fruits de Kakis cultivés, mais on ne connaissait pas la manière de les préparer.

Comme arbre d'ornement, le Kaki est très joli au Japon ; à Nagato où j'habite, je connais une variété de Kaki âpre nommée Hagakouci Kaki (littéralement Kaki à feuilles cachées), nom bien mérité, car les fruits sont si nombreux qu'ils cachent non seulement les feuilles, mais les branches et les rameaux disparaissent sous leur nombre, leurs branches invisibles plient sous le poids de leurs beaux fruits rouge tomate.

Je ne sais pas si cette variété de Kaki est connue en France. Je crois que presque toutes les variétés de Kakis réussiraient en France, dans la région des vignes, ainsi qu'on le dit dans l'article du *Lyon-horticole*.

Je vous envoie tous ces renseignements sur les diverses manières de préparer les Kakis, parce que je pense que si on n'a pas essayé davantage de les cultiver, c'est parce qu'on ne savait pas les préparer et les rendre mangeables.

T. Takasima.

Nancy, 22 février 1886.

La culture artificielle du cresson.

Jusqu'à présent, on a cru qu'il était indispensable, pour se procurer du cresson, de posséder une source ou tout au moins un modeste réservoir.

Je vais essayer de détruire cette idée préconçue.

Depuis 1867, je cultive le cresson d'une autre façon et je dois mon procédé au hasard, dans les conditions suivantes :

J'habitais à Saint-James, une propriété au millieu de laquelle se trouvait un bas fond que le propriétaire résolut un jour de faire combler. L'entrepreneur chargé du travail apporta une quantité de détritus, entre autres des ordures ménagères parmi lesquelles se trouvaient des épluchures de cresson.

Quelques jours après je fus très étonné de voir sortir un cresson magnifique, d'une végétation extraordinaire. L'idée me vint d'en planter une plate-bande, au nord : la réussite dépassa mon attente.

Voici ma manière de procéder :

Après avoir bien préparé la terre et l'avoir bien tassée, on borde les côtés de la planche sur 0m05 au moins ; on remplit la différence en fumier très consommé, presque du terreau, et on mouille très fortement. On plante son cresson à 0m10 en tous sens par petites pincées. Entretenir l'eau pendant les chaleurs.

Le cresson dont je me suis servi jusqu'ici est celui qu'on trouve sur tous les marchés. Après en avoir abattu la tête, je plante le bas de la botte, ce que l'on jette habituellement.

Une plate-bande de 1m20 de large sur 4 de long peut certainement fournir à la consommation d'une maison d'une certaine importance. — A. VIGNEAU. (*La Maison de Campagne*).

Informations. — Madame la duchesse de Fitz-James, bien connue par ses publications et les succès qu'elle a obtenus dans son domaine viticole de Saint-Benezet (Gard), a communiqué à l'Académie des sciences le résultat de ses expériences entreprises pour combattre le mildiou (mildew). Elle a employé le lait de chaux répandu à plusieurs intervalles sur les feuilles des souches de vigne. Elle affirme avoir obtenu un bon résultat.

— Une exposition des insectes utiles et de leurs produits et des insectes nuisibles et de leurs dégâts aura lieu, en 1886, par les soins de la Société d'agriculture et d'insectologie, du 1er au 3 septembre.

— La Société nationale d'agriculture a adopté les conclusions du rapport de M. Jules Besnard, concernant la destruction obligatoire de la cuscute, et a décidé de transmettre au Ministre de l'agriculture un vœu favorable à l'adoption, pour la France, de mesures législatives propres à assurer l'exécution de cette mesure. Quelle manie de légiférer ; gendarmes, en prison le délinquant. Détruisez donc aussi le chiendent par mesure legislative.

Nouveautés — Catalogues. — CROZY aîné, horticulteur, 206, Grande rue de la Guillotière, Lyon. — Calalogue contenant la description de *dix* Cannas nouveaux dont les noms suivent et qui sont mis au commerce dès à présent : Président Dutailly, Amiral Courbet, Souvenir de Jeanne Charreton, Lutea splendens, Victor Ganlain. Madame Just, Louise Chrétien, Souvenir de Madame Liabaud, Ulrich Brunner, Cinabarina. Cannas mis au commerce les années précédentes et choix des plus belles parmi les anciennes variétés, Begonia Carrieri, etc.

AVIS.— *Le LYON-HORTICOLE paraît régulièrement deux fois par mois* (le 15 et le 30). Malgré la régularité du service d'expédition il arrive quelquefois que des numéros s'égarent en route et ne parviennent pas à leur destination. Nous prions les personnes à qui cela arrive de bien vouloir nous réclamer les numéros qu'elles n'auraient pas reçus.

Réunion horticole. — Tous les samedis à 7 heures du soir, réunion des horticulteurs, CAFÉ DE LA GAULE, 19, *rue Puits-Gaillot*, Lyon. — Ordre du jour : Ventes et achats, offres et demandes. Renseignements divers.

LE GÉRANT : **V. VIVIAND-MOREL.**

Lyon. — Imp. du Salut Public. — Bellon, r. de la République, 33

CHRONIQUE

L'engrais chimique. — ..... Et il vint un jour où un malin soupçonna que les plantes, pareilles dans ce cas à l'homme et aux animaux, ne devaient pas spécialement vivre d'amour et se sustenter d'eau fraîche. La chose fit sourire les doctes de ce temps-là. Ce malin eut un fils qui passa son existence à prouver que les soupçons de monsieur son papa n'étaient pas aussi ridicules que les académiciens voulaient le donner à entendre. Le fils fut traité de crétin et le père d'imbécile. Cependant, quelques années plus tard, les soupçons du malin se changèrent en certitude et son crétinisme se transforma en « génie supérieur », — ce qui prouve qu'il ne faut désespérer de rien ici-bas.

Bien longtemps avant que cette grande découverte eut étonnée les gens naïfs, de bons paysans, de simples Jacques, avaient remarqué que le fumier était une excellente chose, qui rendait les choux cabus, les laitues pommées et les poireaux énormes. On dit même que plusieurs voyageurs qui passèrent dans la Limagne de l'Auvergne, vantèrent jusqu'à l'hyperbole la grosseur de ses navets, — que les habitants nomment *rabioules*, — et l'excellence de ses châtaignes, en affirmant que les qualités que présentaient le fruit et la racine de ces deux végétaux, étaient la résultante de l'inépuisable fécondité du sol. Les jardiniers napolitains citent des exemples de fertilité de la terre natale auxquels le Vésuve, disent-ils, n'est pas étranger.

Tous ces faits, ces suppositions, ces soupçons réunis avec des milliers d'autres, ajoutés aux vertus mirifiques du guano, de la colombine et de la poudrette, ne tardèrent pas à ébranler les convictions les plus profondes, et l'épaisse couche d'ignorance que l'humanité agricole avait accumulée sur sa boîte cranienne depuis les temps préhistoriques diminua de deux millimètres. C'est bien.

Les chimistes s'étant mis à l'ouvrage, creusets, cornues, chalumeaux, acides, oxydes et réactifs de toute sorte en mains, ils

arrachèrent aux plantes le secret de leur composition et à la terre qui les nourrit celui de sa fécondité. Les successeurs des alchimistes, ces grands chercheurs de la pierre philosophale, plus heureux que leurs prédécesseurs, trouvèrent la véritable formule pour faire de l'or, en prenant les végétaux nourriciers pour auxiliaires et en indiquant les moyens de doubler, tripler et même quadrupler leur production.

La pratique ne tarda pas à vérifier l'exactitude des données de la science. C'est de ce jour seulement que date la culture rationnelle.

En effet, n'est-ce pas une chose merveilleuse que de pouvoir dire : telle espèce a besoin de tant de potasse, tant d'azote, tant de chaux, tant d'acide phosphorique, pour acquérir le maximum de son développement? N'est-ce pas plus merveilleux encore de pouvoir ajouter : le terrain dans lequel je cultive cette espèce ne contient que telle ou telle quantité de chacun de ces éléments, j'ajoute ce qui manque et la voilà placée dans les meilleures conditions possibles d'alimentation?

Je l'ai déjà dit, et je le répète après les meilleurs esprits de ce temps, les engrais chimiques ou naturels, parfaitement dosés, doivent devenir la base fondamentale de toutes les cultures. Savoir dépenser dix pour récolter quarante, c'est la meilleure économie que je connaisse. Seulement, il faut dépenser à propos. Si votre sol n'a pas besoin de tel ou tel élément, gardez-vous de jeter votre argent par la fenêtre. Votre vigne donne-t-elle trop de bois et pas assez de raisins? Vendez votre fumier, vous aurez double bénéfice : l'argent du fumier d'abord, et des raisins en plus grand nombre ensuite.

Le fumier est un excellent engrais, j'en conviens, et cependant c'est le plus grand ennemi des engrais. Il se présente comme un mastodonte volumineux ; il a pour lui la routine invétérée de quarante siècles d'agriculture, et fort de son omnipotence, il paralyse la diffusion, la connaissance du vrai rôle des éléments fertilisants. Aux neuf dixièmes des cultivateurs, ne dites pas que le fumier n'est pas le meilleur engrais, car vous seriez honni et conspué. Eh bien! je le dis et je le dirai toujours, le fumier n'est pas le meilleur engrais.

Il n'y a pas de meilleur engrais, si on prend ce mot dans un sens général, puisque chaque genre de plante absorbe à peu près les mêmes éléments, mais en quantités différentes; d'où je tire la conclusion bien naturelle, que le meilleur engrais pour une espèce, n'est pas le meilleur pour une autre.

Et pour terminer cette petite note, je dirai aux horticulteurs : Essayez des engrais, tâtonnez s'il le faut, allez doucement, et surtout ne vous laissez pas voler.

Le vol en matière d'engrais est doublement criminel en ce sens que, non-seulement il s'empare du bien d'autrui, mais encore qu'il détruit chez le volé le peu de confiance que lui inspirent les théories scientifiques et le font retomber dans la routine ruineuse.

Synonyme et Synonymie. — On dit que deux mots sont synonymes quand ils ont à peu près la même signification. En botanique, on appelle synonyme les noms différents donnés par plusieurs auteurs à la même espèce. Seulement comme les auteurs ne s'entendent pas sur l'exacte signification du mot espèce, il s'en suit naturellement qu'il y a des synonymes qui ne sont pas du tout synonymes. Exemples : si je considère le *Rosa canina* comme une espèce, je dirai que toutes les roses de ce groupe élevées au rang d'espèces par les rhodographes modernes, sont des synonymes du *Rosa canina,* et j'aurai raison ; il en sera de même pour les *Rosa rubiginosa, alpina, gallica* et tous les types linnéens qui ont été morcelés par les botanistes depuis Linné. Les auteurs qui ont créé ces nouvelles espèces ne seront pas contents et n'admettront pas cette synonymie. Voilà donc une catégorie de synonymes suspects.

Ceci me revient à propos des *Rosa multiflora* et *polyantha.* Ces deux noms qui ont exactement la même signification grammaticale représentent assurément des plantes distinctes qu'aucun amateur de roses ne confondra entre elles. Les *Rosiers multiflores grimpants* constituent un groupe, et les *Rosa polyantha* ou R. multiflores nains un autre groupe. Au point de vue botanique, si j'admets l'espèce large, ces deux groupes seront synonymes ; mais si je la morcelle, ils ne le seront peut-être plus. Il faudrait, pour trancher la question, aller faire un petit voyage en Chine, en passant par le Japon ; c'est un peu loin. Dans le cas où les types sauvages des *Rosa multiflora* et *polyantha* seraient identiques, on serait autorisé à conclure que la grande diversité qui existe dans les jardins entre les variétés de ces deux types, tient à l'origine hybride de ces variétés.

Problème horticole. -- Un de nos abonnés qui habite le Portugal nous prie de poser à MM. les rosiéristes le problème suivant : « Nous avons un rosier ayant trois rameaux taillés chacun au-dessus du troisième bourgeon ayant la probabilité d'obtenir neuf branches fleuries. Nous désirerions obtenir directement de ces neuf bourgeons une production triple. Quelle opération devons-nous faire pour atteindre ce résultat ? »

Le problème n'est pas facile à résoudre, parce qu'il y a trop de termes inconnus. On sait bien qu'il y a trois rameaux et trois bourgeons sur chaque rameau qui donneront *très probablement* neuf rameaux, mais déjà ce n'est pas absolument certain, car le déve-

loppement de chacun des bourgeons est subordonné aux conditions suivantes : 1° A la vigueur du sujet ; 2° A la nature du sol qui peut être plus ou moins favorable à la végétation du rosier ; 3° Aux caractères physiologiques de la variété qui peut avoir plus ou moins de propension à pousser au développement régulier de *tous* les bourgeons ou seulement de quelques-uns.

Si on avait toutes ces données peut-être trouverait-on la solution du problème. Quoiqu'il en soit, si quelques-uns de nos lecteurs se sentent assez fort pour éclairer notre correspondant, nous les prions de bien vouloir nous faire parvenir leur réponse à la question posée.

Du repiquage des plants. — Le repiquage des plants est une des opérations les plus utiles de l'horticulture, et il est bon de se rendre compte exactement des résultats qu'elle donne. Repiquer un plant, c'est l'arracher et le replanter ensuite, après avoir coupé l'extrémité de ses racines. Quand on coupe une jeune racine, on l'empêche de s'étendre dans le sens de sa longueur, mais on favorise le développement de jeunes radicelles qui naissent quelque temps après. La multiplication des jeunes radicelles met un arrêt au développement des racines pivotantes et provoque dans tout le système radiculaire une énergie particulière dont la plante profite ensuite. Cette énergie est causée par l'affluence des matières nutritives qui se portent en plus grande quantité vers les parties des racines qui ont été coupées.

Le repiquage rend les plantes annuelles plus naines et favorise leur ramification ; il facilite la reprise de tous les arbres ou arbustes à racines pivotantes. La transplantation des plantes repiquées se fait aussi sans difficulté. Il n'y a aucun inconvénient à repiquer plusieurs fois le même plant.

Dans un certain nombre de cas, il faut repiquer le plant quand il est très jeune, sans cela, il y a des espèces qui ne le supportent pas aisément : le réséda, les pavots sont dans ce cas, ainsi qu'un certain nombre d'espèces à racines nettement pivotantes.

Les arbres et arbustes se repiquent aussi fort bien quand ils ont seulement quelques feuilles ; il y a même quelques sortes qui ne peuvent se repiquer qu'à ce moment de leur existence. Toutes les fois qu'on procède à un repiquage, il importe de couper les pivots et de garantir le plant repiqué contre les rayons du soleil ou les vents violents.

Préservation des vignes contre la gelée. — Sous ce titre, le journal le *Midi vinicole* publie un article qui m'a paru digne d'être communiqué.

On est à la recherche, depuis longtemps déjà, d'un procédé simple, peu coûteux et efficace pour préserver la vigne contre les gelées tardives.

Deux systèmes sont en présence : les nuages artificiels et les arbris en paille.

Ceux-ci ont, paraît-il, toujours donné des preuves certaines de leur efficacité.

En Bourgogne, différentes formes sont données à ces abris, mais la meilleure et la plus recommandée est celle en éventail, par les raisons suivantes : 1° elle exige moins de paille ; 2° elle n'entrave pas le développement des bourgeons ; 3° la paille ne touchant pas la terre n'est pas sujette à pourrir, comme dans les autres systèmes, et peut être employée pour litière alors que toute crainte de gélée a disparu ; enfin, cette forme permet d'élever l'éventail à une hauteur plus ou moins grande autour de l'échalas, suivant l'ampleur de la végétation, puisqu'il est mobile et laisse l'air circuler librement autour du cep.

M. Gras, chef de culture à Beaune, a trouvé récemment un moyen bien simple de former l'éventail.

Il prend les deux bouts d'une poignée de paille longue de 60 à 70 centimètres et, tourné vers l'est, il appuie le milieu de la paille contre l'échalas, ramène et croise devant lui en forme d'X les deux parties séparées et fait une ligature soit avec de la paille, soit avec de l'osier ou du chanvre.

Cela fait, il n'a plus qu'à écarter les brins de paille pour former l'éventail.

En opérant ainsi, on obtient un éventail parfait, bien homogène, qui, tout en pouvant glisser suivant la longueur de l'échalas, ne peut dévier ni à droite ni à gauche, malgré les plus grands vents.

Le premier ouvrier venu peut former cet abri avec la plus grande facilité et protéger, dans une journée ordinaire de travail, près de 4 ares 28 centiares.

Les cépages américains et les gelées d'hiver. — Nous trouvons consigné dans la *Gazette du village* le fait suivant : « Le 12 et le 13 décembre dernier, une forte gelée a produit de grands dégâts dans quelques vignobles du Nord et du centre. Dans les Vosges, aux environs de Mirecourt, par exemple, le mal est très grand sur les cépages du pays et surtout dans les bas-fonds. M. Millot a constaté qu'au contraire les vignes américaines n'ont pas souffert du tout de la gelée, tandis que les cépages indigènes ont les yeux des sarments gelés, les yeux des cépages américains sont très sains.

V. V.-M.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

Procès-verbal de la séance du 21 février 1886, tenue dans la salle des réunions industrielles, Palais du commerce, à Lyon.

Présidence de M. J. Chrétien, Vice-Président.

La séance est ouverte à 2 heures 1/2.

Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté.

Correspondance. — Elle se compose :

1° Lettre de la Préfecture du Rhône, en date du 22 janvier, demandant un extrait du procès-verbal de la séance dans laquelle les modifications des statuts ont été acceptées ;

2° Lettre de la Préfecture du Rhône, accompagnant un arrêté du Préfet autorisant l'Association horticole lyonnaise à modifier le paragraphe VII de ses statuts, conformément à la demande que la Société lui avait adressée ;

3° Lettre de M. le Secrétaire général de la Société nationale d'horticulture de France, informant l'Association que des démarches sont faites pour que les adhérents au Congrès d'horticulture qui aura lieu en mai prochain, à Paris, à l'occasion de l'Exposition, puissent profiter de la réduction du prix des places accordée par les Compagnies de chemins de fer aux membres de la Société nationale. Avis sera donné aux intéressés si ces démarches aboutissent.

4° Lettre de la Société des agriculteurs de France informant l'Association que la réunion annuelle des sociétaires et des délégués des Sociétés affiliées aura lieu le 22 février, au siège de la Société, à Paris.

Lettre de la Société horticole de Grenoble, demandant l'échange des publications.

Lettre-circulaire du Ministre de l'instruction publique, accompagnant l'envoi d'une note du Comité des travaux historiques et scientifiques relatives à l'étude « des assemblées générales de communautés d'habitants sous l'ancien régime ».

Lettre de M. Frèze, de Grenoble, remerciant la Société de l'avoir reçu au nombre de ses membres.

La Société a reçu également plusieurs programmes et règlements de l'Exposition générale des produits de l'horticulture qui aura lieu à Paris du 4 au 9 mai prochain.

Présentations. — Il est donné lecture de 16 candidatures, sur lesquelles conformément au règlement, il sera statué à la prochaine réunion.

Admissions.— Sont admis, à l'unanimité et sans protestation, comme membres titulaires de notre Compagnie :

MM. Bouvet (Joseph), horticulteur à Chaponost (Rhône), présenté par MM. Valette et J. Nicolas.

Birochon (Jean), horticulteur, tailleur d'arbres, cours de la République, 9 et 11, Villeurbanne, présenté par MM Viviand-Morel et Nicolas.

Perret (Joseph) fils, horticulteur à la Chaléassière, Saint-Etienne (Loire), présenté par MM. Léonard Lille et Beney.

Poulaillon (Etienne), horticulteur, avenue Vailloud, à Sainte-Foy-lès-Lyon, présenté par MM. Pierre Gaillard et A. Jussaud.

Guillermoz (Claude), horticulteur à Crépieu par Caluire (Rhône), présenté par MM. Rivoire fils et Viviand-Morel.

Mme Ve Schwartz, horticulteur-rosiériste, 7, route de Vienne, à Lyon, présentée par MM. Nicolas et Viviand-Morel.

Paillet (Eugène), fabricant de poterie fine, à Feysin (Isère), présenté par MM. Carle et Viviand-Morel.

Examen des apports. — Sont déposés sur le bureau :

Par M. Villard, jardinier chez Mme Vachon-Saulnier, à Ecully, un pot de violette, le Czar, en pleine floraison ; une collection de 30 variétés de *Camellia*, dont les plus remarquables sont : Chandleri panaché, Picturata, Montironii, Chandleri elegans, Marguerite Gouillon, Targioni, Jubilée, Villageoise, Triumphans, Hendersonii, Colletti, Giardini Franchetti.

La Commission propose d'accorder à cette collection de Camellia une prime de 2e classe.

Par M. Bonnard, chemin de Saint-Alban, Lyon, un pied de *Begonia Rex*, de semis 1885, d'une belle végétation, garni de fleurs ; les feuilles ont 0,25 centimètres de long sur 0,20 de largeur, se tiennent très fermes, d'un vert foncé bronzé parsemé de macules argentées.

Par M. Liabaud, montée de la Boucle, Lyon, un bel exemplaire fleuri de *Cypripedium Harrisianum*, auquel la Commission propose d'accorder une prime de 2e classe.

Par M. Champalle, jardinier chez M. Besson, à La Pape, 3 échantillons de paniers en osier pouvant servir comme suspension de plantes diverses.

Par M. Métra, impasse du Collège (Caluire), un échantillon de Bac carré se démontant, présentant un avantage pour le rempotage surtout des grosses plantes cultivées en pots.

La Commission propose l'inscription au procès-verbal, avec mention particulière pour tous les objets non primés.

Les propositions de la Commission, mises aux voix, sont adoptées.

L'assemblée procède à la nomination de la *Commission des visites* pour l'année 1886.

Sont nommés : MM. Chrétien, L. Gorret, Grenier, Cl. Jacquier, J. Jacquier, Cl. Jussaud, Labruyère, Liabaud, L. Lille, J. Métral, Musset, Rivoire fils, Rozain, Drevet.

La séance est levée à 4 heures 1/2.

Le Secrétaire-Adjoint, J. NICOLAS.

L'Œillet remontant

Dianthus Caroyphyllus semperflorens

La culture de l'œillet type, si l'on en croit certains écrivains horticoles, remonte à plus de 2,000 ans.

Nous ne savons rien de ce qui se pratiquait à cette époque et la science horticole ainsi que toutes les autres, ne datent guère que d'un siècle, nous ne pouvons retracer que l'histoire contemporaine de l'œillet.

L'œillet remontant a été *créé* à Lyon, ce fut M. Dalmais, jardinier chez M. Lacène (ce zélé patron de l'horticulture lyonnaise et le fondateur de la première société d'horticulture dans notre région) qui obtint le premier œillet franchement remontant, il y a environ 46 ans (vers 1840). Il mit au commerce en 1844, Atim, qui était le produit de la fécondation artificielle d'une (soi-disant) espèce, connue sous le nom vulgaire d'Œillet de Mahon ou de la Saint-Martin (parce qu'il fleurissait presque régulièrement vers la mi-novembre) par l'œillet Bichon (ou des Dames).

Ce premier gain fut ensuite fécondé par des œillets flamands et fantaisies, et il en sortit dès 1856 une nombreuse série de variétés de coloris les plus divers.

M. Schmitt un des horticulteurs lyonnais les plus zélés et des plus intelligents suivit M. Dalmais dans la voie qu'il lui avait tracée et augmenta les collections de plusieurs variétés remarquables telles que Arc-en-Ciel et Etoile Polaire, qui étaient encore cultivées il y a peu d'années, mais sont perdues aujourd'hui étant remplacées par des variétés plus méritantes. Mais vers 1860 une maladie s'étant déclarée dans ses œillets, M. Schmitt se découragea et les délaissa.

Ce fut vers cette époque que M. Alphonse Alégatière s'adonna à cette culture et en peu de temps lui fit faire des progrès énormes et c'est à cet habile et persévérant horticulteur que nous devons les nombreuses variétés naines et remontantes si estimées en Angleterre, en Allemagne et en Italie et aussi les moyens de les bien cultiver que nous vous décrivons plus loin.

M. Alégatière ne s'est pas contenté de varier à l'infini les œillets remontants et de les mettre au niveau des anciens œillets des fleuristes, dans la culture desquels les Belges et les Hollandais excellaient jusqu'alors, mais il s'était imposé la tâche de nous donner des œillets remontants à tiges florales raides, ce qu'il obtint en 1866.

Et l'on peut dire que M. Alégatière a créé un genre ou une espèce, car ce type se continue par les semis (1). Cette espèce a donc les mêmes mérites que l'Œillet Flon et a l'avantage sur lui, d'avoir de grandes fleurs et très variées de nuances (2).

La culture et la multiplication de l'œillet sont des plus faciles quoiqu'en aient dit certains auteurs. A une époque, pas très éloignée, l'on disait et imprimait en parlant de la culture de l'œillet :

Le bouturage, vu le peu de chance de réussite qu'il offre, est le plus rarement employé.

Et alors l'on recommandait de fendre le bas de la bouture et d'y introduire un grain de blé, d'avoine ou d'orge, d'autres un petit caillou pour maintenir l'écartement,

Nul doute que par ce moyen le bouturage offrait peu de chances de réussite, car l'une des parties de la fente se pourrissait et si la plante provenant de cette bouture ne périssait pas, elle restait languissante. Le bouturage était en conséquence condamné et le marcottage, qui est l'enfant de l'art horticole, était prôné.

(1) Une race permanente est presque une espèce que nous avons créé..
(Henri Lecoq).

(2) M. Carle, le successeur de M. Alégatière, continue avec beaucoup de succès l'amélioration du genre. Les amateurs lui doivent toute une véritable collection d'Œillets remontants qu'il a obtenus de semis à la suite d'hybridations artificielles.
N. d. la R.

Aujourd'hui que la routine cède le pas à l'observation, à l'étude intelligente des faits, il est généralement admis que le bouturage est le meilleur moyen de multiplication pour *toutes* les plantes.

Ensuite, il est démontré que l'on peut faire plus de boutures d'une plante que l'on ne peut en obtenir de marcottes ; car les boutures coupées, la plante cherche à remplacer ses amputations, à réparer les pertes qu'on lui a fait subir et reproduit de nouveaux rameaux, tandis que la plante que l'on soumet au marcottage nourrit ses membres à moitié amputés, sans songer encore à les remplacer.

Les œillets quoiqu'on ait écrit sur ce sujet prennent très facilement de boutures, qui font certainement, *incontestablement*, de meilleures plantes que les marcottes.

Les boutures d'œillets, dit M. Alégatière, peuvent se faire en toutes saisons, mais pour ceux qui ont des serres et veulent multiplier grandement, la meilleure époque est l'hiver, c'est-à-dire janvier et février et ils obtiendront des plantes qui pourront être livrées à la pleine terre en avril et mai, seront vigoureuses dans le courant de l'été et fleuriront en automne.

Pour faire ces boutures, point n'est besoin de cloches, les châssis de la serre suffisent. Le sol de la couche, ainsi que l'air de la serre doivent être maintenus à une température de 15 à 20 degrés centigrades.

Il n'est pas nécessaire d'indiquer comment il faut préparer les boutures. Tout jardinier sait cela. Mais, un point essentiel pour la réussite est d'enlever tous les jours les feuilles qui jaunissent, et il ne faut pas craindre d'enlever les boutures, au contraire, car les changer de place et de terre ou de sable de temps en temps hâte souvent la reprise. Pourquoi ? Parce qu'il arrive qu'une partie du talon ou la partie qui l'environne sont moisies, ce qui peut, si cela ne fait pas périr la bouture, retarder le développement des racines.

De fréquents bassinages sont indispensables, mieux vaut pour l'œillet l'excès d'humidité que la sécheresse.

Les boutures faites en hiver reprennent généralement en trois ou cinq semaines, selon les variétés. Jean Sisley,

Monplaisir-Lyon.

Note sur une fascie des rameaux du Cereus flagelliformis Haw.

Le *Cereus flagelliformis* Haw est une des plus anciennes Cactées connues dans les cultures. Linné l'avait nommé *Cactus flagriformis*. Avant lui les botanistes de la Renaissance lui donnaient les noms suivants : *Phyllarthus* (Neck), *Opuntia*... (Slan, Bosh, etc.), *Ficus* (Ray), *Nopalxoch Guezaltiquizi* (Hern.), *Heliotropium*, etc. Labouret, auteur d'une monographie des Cactées, lui assigne pour patrie

toute l'Amérique chaude et il ajoute : « il se rencontre aussi dans l'Arabie. » Sans rechercher ce que peut avoir de fondé une aire de dispersion géographique aussi singulière, je ferai remarquer toutefois que le *Cereus flagelliformis* supporte facilement quelques degrés de froid et qu'il est beaucoup moins délicat que plusieurs de ses congénères qui n'habitent pas l'Amérique chaude.

D'après Seringe, le *C. flagelliformis* (1) (cierge en serpent) aurait été introduit du Pérou au Jardin des plantes de Paris par Bernard de Jussieu en 1734. Quoi qu'il en soit de ces remarques, le *C. flagelliformis*, dans son état naturel a une tige rampante, mince, très rameuse, à rameaux presque cylindriques munis de 10 à 12 rangs de tubercules formant des côtes peu prononcées. Les aréoles sont à peine cotonneuses ; ses aiguillons courts, un peu raides, sont au nombre de 8 à 12, rembrunis, disposés en étoile, et de 3 ou 4 au centre, dorés au sommet et un peu plus longs.

Les fleurs sont très nombreuses, fort élégantes, d'un beau rouge carmin.

J'ai, il y a déjà quelques années, rencontré sur un individu volumineux et très vigoureux de *C. flagelliformis*, un rameau dont l'extrémité au lieu d'être cylindrique était aplatie et allait en s'élargissant de la base au sommet. Je coupais la partie déformée de cette tige et je la greffais au sommet d'un rameau de *C. speciossimus* dont je pouvais disposer.

Sous l'influence de la greffe, la déformation en question, qui n'était pas autre chose qu'un cas de fasciation nettement caractérisé, prit les formes les plus bizarres que l'on puisse imaginer et poussa au développement de rameaux tantôt pendants, tantôt dressés, cylindriques ou aplatis, tourmentés, tortillés, cristés, etc. Le dessin ci-contre donnera du reste une idée beaucoup plus exacte que toutes les descriptions qu'on pourrait faire de cette anomalie.

Les cas de fasciation ne sont pas très rares dans la famille des Cactées, car on signale et on cultive plusieurs variétés de *Mamillaria*, d'*Echinopsis*, d'*Opuntia*, de *Cereus* et autres genres qui sous les noms de *cristata* et de *monstruosa* ne sont pas autre chose que des cas connus en tératologie sous le nom de *fascie* ou d'*expansion fasciée*, suivant l'expression de De Candolle.

« Dans l'état de fasciation, les organes caulinaires ordinairement plus ou moins cylindriques, adoptent une forme aplatie et comme demi-foliacée ; les fibres ou nervures paraissent à peu près parallèles ou convergentes vers le sommet, mais simples et non pas épanouies comme celles des organes foliacés (2). »

(1) Flagelliformis (*flagellum* fouet. *forma* forme).
(2) D. C., *Phys. végét.*, t. II, p. 195.



Cereus flagelliformis *var.* cristatus greffé sur Cereus speciossimus
Réduit au 1/3 de sa grandeur, d'après une photographie de M. Bernoud, photographe, à Lyon

Le développement des rameaux fasciés a un terme. Après s'être élargis d'une manière variable, ces rameaux émettent d'autres rameaux qui à leur tour peuvent reprendre le caractère fascié ou bien retourner au type normal.

Dans le *Cereus flagelliformis cristatus* les rameaux qui paraissent normalement constitués reprennent quand on les greffe, la forme cristée. Je n'ai jamais observé de fleurs sur la variété en question; on sait que l'espèce ordinaire est au contraire très florifère.

On a observé des cas de *fasciation* sur un nombre considérable d'espèces qu'il serait fastidieux d'énumérer ici, mais qu'on trouvera consigné dans tous les Traités de tératologie.

Jardins réguliers.

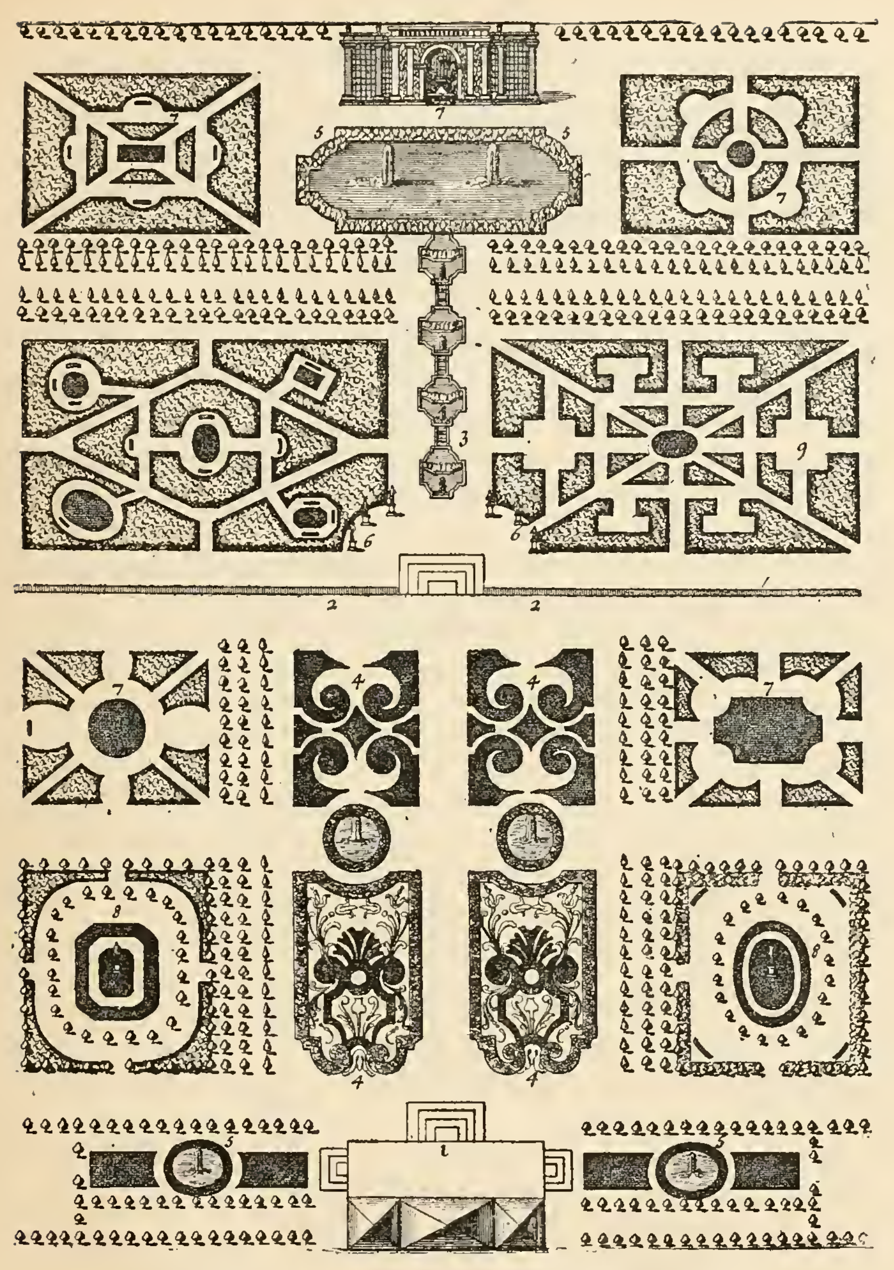
Loin donc ces froids jardins, colifichets champêtres,
Insipides réduits, dont l'insipide maître
Vous vante, en s'admirant, ses arbres bien peignés ;
Ses petits salons verts, bien tondus, bien soignés ;
Son plan bien symétrique, où, jamais solitaires,
Chaque allée a sa sœur, chaque berceau son frère,
Ses sentiers ennuyeux d'obéir au cordeau,
Son parterre brodé, son maigre filet d'eau.
Ses buis tournés en globe, en pyramide, en vase,
Et ses petits bergers bien guindés sur leur base.
Laissez-le s'applaudir de son luxe mesquin.
Je préfère un champ brut à son triste jardin.
Delille.

Nous avons donné dans le numéro 2 de notre revue la reproduction d'un jardin français en la faisant précéder d'une courte note relative au rôle que doivent jouer les formes régulières dans la composition des jardins. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir s'y reporter. Dans cette note nous annoncions que nous donnerions quelques-uns des plus jolis modèles de jardins de styles réguliers, afin que le cas échéant ceux de nos lecteurs qui auraient à raccorder « un paysage » avec la partie architecturale d'une propriété puissent s'inspirer de leur composition. Nous tenons notre parole en publiant aujourd'hui un autre modèle de jardin français.

Quand on discute sur l' « *Art des jardins* » suivant le point de vue où on se place, la discussion prend quelquefois une tournure singulière très amusante. J'espère un jour vous raconter une histoire sur ce sujet.

En attendant, voyez si Delille éreinte assez les jardins français qu'exaltaient les poètes des siècles de Léon X et de Louis XIV ? Colifichets, insipides réduits, arbres bien peignés, sentiers ennuyés, etc. ; aucune expression désagréable ne manque à ces pauvres jardins.

Je ne comprends pas pour ma part qu'on discute un paysage et quand il s'agit d'une vaste étendue de terrain à transformer en jardin, je ne sais pas si je donnerais la préférence au Poussin, à Claude Lorrain, à Rousseau, à Millet, à Corot, à Daubigny, à Appian ou à tant d'autres « grands peintres paysagistes », si toutefois ils étaient encore tous de ce monde et qu'ils voulussent bien s'occuper de cette transformation ? La « belle nature » se présente sous tant d'aspects enchanteurs qu'il est bien permis d'hésiter entre les mille manières de la trouver belle. Mais quand je vois *vallonner* des pelouses grandes comme des mouchoirs de poche, transformer en chèmin creux un square de 100 mètres carrés, sous prétexte qu'il y a quelque part des vallons et des collines. Ah ! je vous prie, laissez-moi rire et malgré Delille et ses vers j'ai envie de



Jardin français du XVIII[e] siècle, d'après un dessin de Liger.

Légende : 1 Façade de la maison — 2 Terrasses. — 3 Cascades. — 4 Parterres. — 5 Pièces d'eau. 6 Statues. — 7 Bosquets. — 8 Boulingrins. — 9 Bois percés.

crier bien haut : Vive le jardin français ! mais je crains que ce cri factieux me fasse lapider comme autrefois le diacre Etienne, et je ne tiens pas à être lapidé. S. GRYPHE.

Chauffage des serres

De tous les genres de chauffage dont j'ai eu l'occasion de faire l'essai, aucun jusqu'ici ne m'a donné plus de satisfaction, sous le rapport de l'économie et capacité de chauffage, que le système du thermosiphon par compression. J'ai réussi à modifier le système de Parkinson (qui nécessitait une pression de 75 à 100 kilog., et par conséquent dangereux), en employant des tuyaux à vapeur de six centimètres de diamètre, en proportion d'un quart de ceux employés pour le chauffage au thermosiphon ordinaire.

Au lieu de chaudière, je me sers seulement d'un retort en spirale qui peut être simple, double ou triple, selon la quantité d'eau à circuler. Une pression de 5 à 10 kilos, réglée par une soupape de sûreté et quelque peu d'espace pour expansion, est suffisant pour garantir de tout danger.

Il est tout naturel, que pour produire la pression, l'appareil doit être fermé hermétiquement et à peu près plein d'eau.

Les avantages que j'ai obtenus par ce procédé, sont d'abord une économie nette de 50 pour 100 dans la construction de l'appareil, aussi bien que dans l'emploi du combustible, charbon de pierre (ou anthracite) ; la quantité d'eau à chauffer étant diminuée des trois quarts, avec une circulation très prompte et très rapide, qu'une fois établie, se maintient avec fort peu de feu (qui doit être placé au centre du retort). La chaleur de l'eau sous compression est égale à la vapeur, plus permanente que celle-ci, et ne demande pas plus de soins qu'un chauffage ordinaire.

La nécessité d'employer des chauffages à toute épreuve, se comprendra facilement, avec un climat aussi rigoureux que celui de l'Amérique du Nord, où la température descend très souvent de 25 à 35° centigrades en dessous de zéro, des serres n'étant jamais couvertes en hiver, et forçage continuel pour se procurer des fleurs pendant la morte saison. DENYS ZIRNGIEBEL.

Needham Massachusetts, 26 février 1886.

Repiquage des melons en caisses (1).

Une innovation ingénieuse est due aux recherches de M. Boulat, et sera adoptée bien certainement par tous les primeuristes dès qu'elle sera connue. Nous voulons parler du repiquage des melons en caisses.

Ces caisses, destinées à recevoir chacune deux pieds de melon, ont 0m,45 de longueur, 0m,30 de largeur, et 0m,12 de hauteur.

(1) Extrait d'un Rapport de M. Oudiné sur les cultures de M. Boulat, jardinier à Troyes. *Bull. soc. d'hort. de l'Aube.*

Le fond est remplacé par un simple fil de fer, cloué en zigzag sur les côtés de la boîte.

Au commencement de février, le primeuriste établit une couche-mère sur laquelle il sème les melons de 1re saison, comme pour la culture ordinaire.

Une seconde couche, destinée au repiquage, et sur laquelle sont placées les caisses (18 par châssis double), est établie en temps opportun.

Une fois repiqués dans les caisses, les plants peuvent y subir jusqu'à quatre tailles avant d'être mis en place, ce qui est très avantageux, puisque, à cette époque, les châssis sont encore immobilisés par la première culture qui est en plein rapport.

Dès que les châssis deviennent disponibles, les couches sont établies et les melons plantés.

La mise en place est des plus simples. Il suffit de ménager ou de faire le trou destiné à recevoir le contenu de la caisse. On met cette caisse en place ; puis, après avoir décloué le fil de fer, qui, comme nous l'avons dit, est fixé sur les côtés, on enlève le cadre, sans que les racines soient mises à nu, et alors au lieu de languir, le plant retrouve une nouvelle chaleur qu'il ne recevait plus de son ancienne couche déjà épuisée, il pousse avec une nouvelle vigueur.

La Commission a pu constater *de visu* que des fruits noués avant la mise en place n'en avaient nullement souffert. Elle est donc autorisée à préconiser ce mode de culture, tout en laissant à chacun le soin de choisir telle variété de fruits qui lui conviendra.

Rose William-Francis Bennett

Cette rose proclamée et annoncée depuis déjà quelques années, vendue à N. Evans en Amérique, au prix fabuleux de 5.000 dollars, fait enfin cette année son entrée sur le continent européen.

L'heureux obtenteur et vendeur de cette rose est un amateur anglais W. F. Bennett, qui depuis quarante ans, s'est occupé avec prédilection de l'élevage et de la multiplication des rosiers, en se procurant chaque année les nouvelles variétés livrées au commerce par les *rosiéristes semeurs* de Lyon et Paris.

M. Bennett n'était ni rosiériste, ni horticulteur, il s'occupait d'agriculture et principalement de l'amélioration des races bovines en procédant par des croisements judicieux, et en sélectionnant les produits. Connaissant à fond les lois de la nature et l'immense champ de découvertes encore à explorer dans le domaine de la reine des fleurs, il se décide à travailler cette plante. Dans ce but il fit un voyage sur le continent, visitant les principaux semeurs, cherchant à connaître ce qu'ils faisaient réellement pour l'obtention

de nouvelles roses, il ne tarda pas à constater de visu que la plupart des semeurs renommés opéraient, pour l'obtention de nouvelles sortes, à peu près de la même manière que les éleveurs de bestiaux des prairies de l'Amérique, c'est-à-dire laissant faire le hasard et la nature (1).

Frappé de cet état de choses, M. Bennett résolut de perfectionner cette culture. Il ne se fit pas d'illusions sur les difficultés à vaincre, avant d'obtenir un résultat. Il fallait chercher et avoir de la patience. Son but était de trouver par fécondation artificielle des hybrides à fleurs jaunes et blanches pures, ainsi que des thés et hybrides de thés de coloris rouge foncé, remontant facilement, comme tous leurs congénères. Ses premiers essais furent couronnés de succès, quoiqu'en disent ses détracteurs. Les roses de Bennett ne sont pas des roses de pleine terre proprement dites, c'est pourquoi elles sont peu aimées sous nos climats, en Amérique, en Angleterre et en Allemagne, par contre les variétés de Bennett font fureur parce qu'elles fleurissent facilement sous verre et elles sont cultivées en quantités considérables pour la fleur coupée ; ses rosiers cultivés en pots fleurissent à chaque pousse, et les fleurs se renouvellent incessamment pourvu qu'ils soient cultivés convenablement et rationnellement.

La rose W. F. Bennett est le plus beau gain obtenu par ce semeur, c'est une plante de la série des hybrides de thés, issue d'un croisement du Thé Président (Adam) et Hybride Xavier Olibo ; comme forme elle ressemble au thé Niphetos, boutons allongés, de la couleur Général Jaqueminot, excessivement remontante, et extra pour floraison d'hiver.

Les quelques pieds originaux que je possède en pleine terre sous verre, et que je n'ai pas employés pour la multiplication sont aujourd'hui couverts de boutons et de fleurs. L'avenir décidera si tous les éloges prodigués à cette reine des fleurs sont sincères.

U. Brunner Fils, Rosiériste.

Lausanne, le 10 mars 1886.

(1) Si M. Bennett est un bon semeur de roses, c'est à coup sûr un très mauvais diplomate, car s'il eut été seulement de la force je ne dis pas de Taleyrand, mais d'un simple secrétaire d'ambassade, il aurait peut être mis trois jours à apprendre, — mais il l'aurait appris, — qu'à Lyon, par exemple, s'il y avait des rosiéristes qui attendaient leurs gains du hasard, il y en avait d'autres qui connaissaient les lois de la fécondation artificielle, ainsi que celle de la production des hybrides, mulets, bâtards quarterons et autres. Il aurait pu apprendre que Guillot, Ducher, Lacharme, Levet Rambaud et tant d'autres savaient parfaitement porter le pollen d'une variété sur les stigmates d'une autre, et si MM Bennett avait poussé ses investigations plus loin il aurait encore pu apprendre que *l'obtention* de certains *métis*, qui ne sont pas très beaux, *donnent*, quand on sème leurs graines, presque régulièrement de très belles variétés nouvelles et qu'il faut un *tact* spécial pour juger de la valeur des métis susdits. Cela, simplement pour montrer que si M. Bennett est un bon fécondateur de roses, il n'est pas le premier qui a eu l'idée de féconder les roses.

(*Note de la Rédaction.*)

Les engrais de la vigne

Une très intéressante conférence sur les engrais de la vigne a été faite par M. Joulie à la Société d'agriculture de Vaucluse, au mois de décembre dernier. Recueillie par M. Ricard, secrétaire de la Société, cette conférence a été publiée, et nous allons en extraire quelques renseignements dont nos lecteurs feront leur profit.

M. Joulie a recherché, par de nombreuses analyses chimiques, les proportions relatives des éléments essentiels qui entrent dans la composition des cépages de plusieurs variétés, à diverses périodes de leur végétation ; il a étudié l'influence particulière de chaque élément sur la végétation et la fructification de la vigne, et il a pu ainsi en déduire des indications précises sur la nature et la composition des engrais à employer pour cette culture dans les différents sols.

Une première constatation se dégage de ces études : c'est que la nature des produits de la vigne, c'est-à-dire leur composition et leur qualité, dépend surtout du cépage et n'est que faiblement influencée par la composition du sol, tandis que le développement de l'arbuste et l'abondance de ses produits sont, au contraire, en rapport direct avec la richesse en éléments essentiels.

Ces éléments essentiels sont, en première ligne, la chaux, puis l'azote ; la potasse est au troisième rang ; viennent ensuite l'acide phosphorique et la magnésie. La chaux, l'azote et la magnésie interviennent surtout pour la production des bois et des feuilles ; la potasse et l'acide phosphorique jouent un rôle prépondérant dans la formation du fruit.

Pour que la vigne se développe régulièrement et normalement, dit M. Joulie, il faut que le sol où elle est cultivée lui fournisse les éléments minéraux (acide phosphorique, potasse, chaux, magnésie) dont elle est elle-même composée dans les proportions suivantes : pour 1 d'acide phosphorique, 3 de potasse, 4 de chaux et 1 de magnésie. Si le sol ne présente pas naturellement une composition capable d'alimenter la vigne dans ces proportions, de deux choses l'une : ou elle refusera d'y prospérer si les écarts sont trop grands, ou, s'ils sont moins importants, elle y poussera d'une manière anormale et produira peu.

Si la chaux et la magnésie sont abondantes pendant que l'acide phosphorique et la potasse font relativement défaut, la vigne produira du bois et des feuilles, mais très peu de fruits. Si, au contraire, la potasse et l'acide phosphorique sont abondants et la chaux et la magnésie rares, l'arbuste se développera relativement moins, mais produira une quantité de fruits proportionnellement élevée. Si la potasse est abondante, les grains de raisin seront nombreux et

bien développés ; si elle vient à manquer pendant que l'acide phosphorique abonde, les grains seront rares, petits, et contiendront des pépins nombreux.

L'azote joue un rôle fort important ; la vigne en contient presque autant que de chaux. Mais, d'après M. Joulie, cet élément peut être fourni en partie par l'atmosphère, autrement on ne s'expliquerait pas qu'elle puisse végéter sur des coteaux arides et prospérer dans des sols qui produisent à peine quelques mauvaises herbes.

Dans les terrains riches en matières azotées, la vigne pousse avec trop de vigueur et elle produit beaucoup de bois et de feuilles aux dépens d'une bonne fructification.

Supposons la vigne plantée en sol calcaire d'une composition favorable, et voyons avec M. Joulie quels engrais on doit employer et à quelle dose il faut les appliquer.

La composition de l'engrais est théoriquement indiquée pour 1 d'acide phosphorique, 3 de potasse, 4 de chaux, 1 de magnésie et 4 d'azote. Mais l'expérience ayant montré que la vigne s'emporte sous l'influence des engrais organiques trop abondants, on peut sans inconvénient supprimer l'azote partout où la vigne pousse suffisamment, et le réduire, dans tous les cas, à une proportion à peu près égale à celle de l'acide phosphorique. Quant à la magnésie, elle se trouve généralement en quantité suffisante dans le sol pour qu'on en puisse faire l'économie. En définitif, l'engrais type à employer est donc composé de 3 de potasse, 4 de chaux, 1 d'azote et 1 d'acide phosphorique.

Il va sans dire que la composition de l'engrais propre à la vigne ne doit pas être partout la même. Dans certains cas, il importe de supprimer ou d'augmenter la dose de ses composants pour des raisons physiologiques spéciales. Ainsi, par exemple, il est non seulement inutile, mais nuisible, de mettre de l'azote quand la vigne pousse d'une façon exubérante ; de même que ce serait dépenser son argent en pure perte que d'ajouter de la potasse à un sol qui en est suffisamment pourvu. L'analyse de la terre donne à cet égard au viticulteur des indications dont il doit tenir compte. Selon M. Joulie, une terre est convenablement fertile pour la vigne quand elle contient, dans 100 kilos, 100 grammes d'acide phosphorique, 250 grammes de potasse, 5 kilos de chaux, 200 grammes de magnésie et 50 grammes d'azote. Toute terre dont les dosages en acide phosphorique, potasse, chaux ou magnésie, sont égaux ou supérieurs à ceux que nous venons d'indiquer, n'a besoin d'aucun engrais contenant ces éléments (1).

Or, la vigne exige en moyenne 2 gr. 20 centigr. d'acide phosphorique pour produire 1 kilo de raisin, soit 11 kilos d'acide

(1) Extrait de la *France agricole*.

phosphorique par hectare pour une récolte de 5,000 kilos de raisin, donnant 30 hectolitres de vin. Donc, l'engrais nécessaire pour une récolte de 30 hectolitres de vin par hectare doit contenir au moins 11 kilos d'acide phosphorique, 33 kilos de potasse, 44 kilos de chaux et 11 kilos d'azote. Mais, dit M. Joulie, on ne peut espérer que l'engrais mis en terre sera totalement absorbé par les racines, sans aucune déperdition. D'ailleurs, une récolte de 5,000 kilos de raisin à l'hectare n'est pas considérable et il n'est pas rare d'obtenir deux ou trois fois cette quantité, suivant que l'on cultive des cépages plus ou moins favorables. Il est donc de bonne pratique d'augmenter la dose d'engrais dans la mesure nécessaire pour faire face à la production *maximum* que l'on peut espérer. Cette dose doit être augmentée surtout quand il s'agit de relever une vigne affaiblie qui reçoit des engrais pour la première fois.

Informations. — Les déclarations des horticulteurs étrangers pour l'introduction en France des plantes, arbres et arbustes autres que la vigne, seront désormais débarrassées de la formalité du timbre et de la légalisation consulaire. Cette simple mesure permettra de pouvoir, par exemple, introduire d'Angleterre en France des plantes sans avoir à dépenser 13 francs pour chaque expédition de plantes.

— M. Ch. Baltet, horticulteur à Troyes, vient d'être nommé chevalier de l'ordre de Léopold.

— Un concours pour l'emploi de professeur du cours municipal et départemental d'arboriculture aura lieu à Paris le 10 mai 1886.

— L'Exposition d'horticulture qui devait s'ouvrir à Paris du 4 au 9 mai prochain s'ouvrira le 11 mai pour se terminer le 16. Le Congrès s'ouvrira le 13 mai.

— Du 20 au 30 mai, la Société horticole du Loiret tiendra à Orléans une Exposition d'horticulture. Adresser les demandes avant le 1er mai à M. Foucard, président de la Société, route d'Olivet, à Orléans.

— La Société d'horticulture de la Côte-d'Or fera à Dijon, du 29 mai au 6 juin 1886, une Exposition d'horticulture. Adresser les demandes, avant le 1er mai, au secrétaire de la Société, 12, rue Vauban, à Lyon.

— On annonce la mort de M. Ed. Morren, professeur de botanique à l'Université de Liège, directeur de la *Belgique horticole*. La botanique et l'horticulture perdent en M. Morren un savant des plus distingués. M. Ed. Morren, qui s'occupait de toutes les branches de la botanique horticole, s'était plus particulièrement voué à l'étude des Broméliacées.

— On annonce la mort de M. Tulasne, botaniste, qui s'occupait surtout de cryptogamie, et celle, à un âge très avancé, de Duby, l'auteur du *Botanicon gallicum*.

— Des concours pour la nomination de professeurs d'agriculture seront ouverts en 1886, dans les départements suivants : Morbihan, Oise, 3 mai; Cantal, Marne, 10 mai ; Ardèche, Haute-Saône, 14 mai.

— Le gouvernement tunisien, sur l'avis de notre résident général, vient de rendre un décret prohibant expressément l'entrée en Tunisie des ceps et feuilles de vigne, plants d'arbres et arbustes et en général toute espèce de végétaux. Exception est faite pour les provenances d'Algérie.

L'Exposition d'horticulture qui devait avoir lieu à Hyères (Var) en mars 1886 a été renvoyée en février 1887.

— La 149e Exposition florale organisée par la Société royale d'agriculture et de botanique de Gand aura lieu au Casino de cette ville les 11 et 12 avril 1886.

— Sur la proposition de M. Jules Ginot, la Société d'agriculture de la Loire a émis le vœu que l'Etat et le gouvernement s'occupent de l'instruction technique agricole des femmes, dont le rôle est si important dans l'administration d'un domaine ; elle demande, en conséquence, que des écoles d'agriculture pour les femmes soient promptement créées.

— L'*Officiel* vient de publier un arrêté annexant au concours régional agricole de Dijon de 1886 un concours spécial d'appareils, instruments et procédés contre les cryptogames et les insectes nuisibles à la viticulture et à l'agriculture.

— La Ville de Paris a résolu de fonder en Algérie une école d'agriculture ouverte aux enfants du département de la Seine et destinée à former une pépinière de bons travailleurs agricoles pour notre colonie.

L'établissement sera principalement affecté à la viticulture, qui s'étend de jour en jour en Algérie.

A la sortie de l'école, chaque jeune colon recevra, après avoir satisfait à la loi militaire, une concession de terrain qui lui appartiendra en toute propriété.

— Le ministre de l'agriculture vient de décider que les concours spéciaux d'instruments propres à appliquer les remèdes contre le mildew auront lieu, cette année, dans les concours régionaux agricoles d'Agen, Bourges, Clermont-Ferrand et Marseille.

Des prix seront attribués de la manière suivante :

1° Aux instruments servant à répandre les liquides par pulvérisation ou aspersion ;

2° Aux instruments servant à répandre les matières semi-fluides ;

3° Aux instruments servant à répandre les matières pulvérulentes.

Catalogues. Nouveautés. — Laurent Carle, horticulteur, route d'Heyrieux, 128, Monplaisir-Lyon. — Catalogue spécial aux Œillets remontants, contenant l'énumération et la description de très nombreuses variétés nouvelles et anciennes. Choix de variétés très florifères cultivées en très grand nombre pour la floraison d'hiver. Graines d'Œillets remontants fécondés artificiellement. Notice sur la culture de l'Œillet

V. Lemoine, horticulteur, rue de l'Etang, à Nancy (Meurthe-et-Moselle). — Catalogue des espèces et des variétés cultivées dans l'établissement. Plantes nouvelles dans les genres suivants : Bouvardia, Pelargonium (grandes fleurs, zonales), Delphinium, Potentilles doubles, Clématites. Plantes de serre chaude, de serre tempérée, d'orangerie et de pleine terre.

Ed. Pynaert-Van Geert, horticulteur, porte de Bruxelles, à Gand (Belgique).— Catalogue illustré de 110 pages, contenant l'énumération de toutes les plantes cultivées dans l'établissement. Plantes nouvelles, rares ou peu répandues, Bégonias hybrides, Coleus, etc. Plantes de serre chaude, de serre tempérée, d'orangerie et de pleine terre. Arbres et arbustes.

AVIS.— *Le LYON-HORTICOLE paraît régulièrement deux fois par mois* (le 15 et le 30). Malgré la régularité du service d'expédition il arrive quelquefois que des numéros s'égarent en route et ne parviennent pas à leur destination. Nous prions les personnes à qui cela arrive de bien vouloir nous réclamer les numéros qu'elles n'auraient pas reçus.

Le Gérant : **V. VIVIAND-MOREL.**

Lyon. — Imp. du Salut Public. — Bellon, r. de la République, 33

CHRONIQUE

Poire Vital. — Malgré tout le respect que nous devons à la *Pomologie* en général et aux pomologistes en particulier, nous sommes obligés de constater que la partie technique de l'art horticole qui s'occupe de décrire et de classer les fruits de nos pays, principalement les poires et les pommes, ne fait pas des progrès aussi rapides que la chimie ou la mécanique, par exemple. Il y a de savants pomologues, il faut en convenir, mais je pense que si on les réunissait tous on aurait de la peine à remplir les quarante fauteuils de l'Académie. C'est une science difficile que la pomologie, et surtout bien singulièrement constituée : elle n'a ni commencement, ni fin ; je crois même quelle commence par le milieu.

On a écrit de gros livres sur les poires, d'énormes bouquins sur les pommes, de petits in-octavo sur les pêches, des brochures-plaquettes, etc., sur les prunes, les cerises, et la science n'en est pas plus avancée pour cela ; c'est du moins l'avis de mon voisin, homme peu instruit, c'est vrai, mais, à mon avis, très savant dans l'art du gros bon sens. Il me disait (un jour que je lui montrais sept ou huit volumes dans lesquels il y avait des descriptions de poires en assez grand nombre) : « A quoi cela te sert-il, ces gros livres-là ? » — A trouver le nom des poires que je ne connais pas. — « Cause toujours, mon vieux, me dit-il familièrement, je te tiens. Attends-moi dix minutes. » Il m'apporta un instant après quelques poires et des branches et ajouta : « Dis-moi le nom de cette poire et je t'offre à dîner. »

« La pomologie, vois-tu, c'est les pomologues, elle commence dans les vergers, elle continue dans les vergers et finit dans les vergers. Plus ta collection sera nombreuse, plus tu connaîtras de poires, si tu es apte à les connaître. Ne sors pas de là, et ne fais pas le malin, car quand même tu connaîtrais toutes les poires décrites dans tes livres, tu ne les connaîtrais pas toutes. Il y en a de

nombreuses variétés localisées çà et là un peu dans tous les pays où il y a des poires. Ainsi tout récemment on a découvert que la *Poire Vital* valait la peine d'être cultivée. Un simple cultivateur de Cergy (Seine-et-Oise) avait remarqué, il y a quelque chose comme quatre-vingts ans, un sauvageon de poirier qu'il prit sous sa protection. Et le sauvageon se trouva plus tard d'un bon rapport et pourvu d'excellentes qualités. »

Ah! qu'il y en a par le monde des poires Vital.

—

Exposition d'horticulture de Grenoble. — La Société horticole Dauphinoise organise à Grenoble, pour les 18, 19, 20 et 21 juin prochain, une exposition d'horticulture à laquelle le département du Rhône est appelé à prendre part. De nombreuses récompenses seront décernées aux lauréats des concours.

Déjà l'an dernier, en septembre, la jeune Société grenobloise tenait une exposition qui a été très brillante sous tous les rapports, et qui a réussi au-delà des espérances de ses organisateurs. Nous espérons que, cette année, nos collègues du département du Rhône ou des autres départements voisins voudront bien aller à Grenoble contribuer à l'éclat et à la réussite de cette exposition. Ils peuvent être sûrs qu'ils seront bien accueillis par leurs confrères grenoblois. Et moi je leur affirme qu'ils ne perdront pas leur temps, ni leur argent en allant montrer leurs produits dans la capitale de l'ancien Dauphiné. Pour les demandes d'admission, s'adresser à M. le Sécrétaire de la Société horticole Grenobloise, rue Créqui, 32, à Grenoble, ou à M. Hoste, horticulteur, rue des Dahlias, à Lyon-Monplaisir.

—

Lilas à fleurs roses. — Dans une note publiée dans les *Annales de la Société nantaise d'horticulture*, M. Renault conteste « la nouveauté » du lilas à fleurs roses mis au commerce par M. Scipion Cochet, sous le nom de *Syringa vulgaris var. Clara Cochet.* M. Renault, qui, du reste, ne met pas en doute la bonne foi de M. S. Cochet, prétend que cette variété n'est nullement nouvelle, qu'il la possède depuis douze ans, et qu'elle était connue dans l'Orne depuis nombre d'années.

M. Renault sentant bien l'objection qu'on pourrait lui faire, c'est-à-dire que la variété qu'il possède et celle de M. Cochet sont deux variétés distinctes, va au-devant de la question et s'en rapporte non-seulement à l'image publiée, mais encore à la description qui l'accompagne. Malheureusement la citation de la description n'est pas faite pour démontrer l'identité de deux variétés, attendu que dès le début de cette citation, à propos de la longueur des

thyrses du lilas Clara Cochet, il ouvre la parenthèse suivante : « Ici une légère différence à l'avantage du mien, dont les thyrses présentent un développement plus considérable ; cela tient-il à l'influence du climat ou à celle du sol ? Je l'ignore. »

Etant donné le grand nombre de variétés de lilas cultivées, les caractères physiologiques peu tranchés qui séparent la plupart d'entre elles ; étant donné également qu'il existe plusieurs variétés de lilas à fleurs roses connues dans les cultures, sans pour cela être identiques sous d'autres rapports (précocité, vigueur, générosité ou avarice florales, port de l'arbre, etc.), ne pourrait-il pas se faire que la variété Clara Cochet soit distincte de celle cultivée par M. Renault ?

Je pense qu'une simple description *horticole*, même accompagnée d'une image, ne suffit pas pour trancher la question. Il faudrait pour cela faire une étude sur le vif ou cultiver parallèlement les deux variétés.

—

L'acide phénique employé comme chaulage. — Nous trouvons dans la *France agricole* la petite note suivante, qui intéressera certainement la plupart de nos lecteurs :

« Les Anglais emploient l'acide phénique comme chaulage. C'est un produit qui donne d'excellents résultats, mais qui exige beaucoup d'attention ; à de très faibles doses, il détruit la propriété germinative du blé.

« Dix grammes d'acide phénique suffisent pour donner à un hectolitre d'eau assez d'odeur pour éloigner les insectes, mais alors il faut mouiller le grain et l'égoutter immédiatement, il ne faut, pour ainsi dire, pas de contact. A ce sujet, qu'il me soit permis de citer un exemple utile à la culture.

« Un de mes amis, cultivateur, sème chaque année du maïs en mai. Pour le soustraire à la voracité des corneilles, il est obligé de faire garder ses semis. Cette année, sur mon conseil, il a simplement trempé les grains de maïs dans de l'eau phéniquée, pas un grain n'a été touché par les corneilles.

« Dans son jardin, le même cultivateur s'affranchit de limaces en entourant les plants ou fleurs à protéger par des cailloux trempés dans de l'eau phéniquée et placés à la surface du sol. »

—

Piriphilie. — Sous ce titre, le frère Louis publie, dans le *Sud-Est*, une petite note dans laquelle il indique le procédé suivant pour obtenir, en *trois* ou *quatre ans*, la fructification des poiriers de semis. Voici ce procédé : du 15 septembre au 30 octobre de la première année de végétation du jeune poirier de semis, « je lui

coupe la tête, j'enlève les feuilles ras les boutons et je greffe cette tête sur une branche charpentière d'une pyramide déjà à fruit. Au printemps de la troisième année d'existence de cette greffe, on supprime les rameaux inutiles et, dès le commencement de juillet, on examine les branches qui paraissent avoir le plus de chance de produire des boutons à fruit, on prend un fil de fer très doux et à mi-tige on fait une ligature qui équivaut à une incision annulaire ; la sève descendante est arrêtée à la ligature et des boutons florifères se forment. Du 15 septembre au 15 octobre on greffe les boutons à fleurs produits à l'extrémité d'une autre branche charpentière. On protége au printemps la floraison des boutons à fruits greffés, au moyen d'une petite cloche volante qu'on enlève quand les fruits sont noués. La même pyramide peut recevoir autant de variétés qu'elle compte de branches charpentières. Avis aux semeurs.

Poireau perpétuel. — M. Carrière signale un singulier poireau qu'il a reçu de M. A. Got, grainier à Vilmoutiers (Orne). Cette variété est cœspiteuse, c'est-à-dire qu'elle produit plusieurs tiges au lieu d'une seule. Elle est vivace comme *tous les poireaux*. Je souligne ces trois derniers mots, parce que quelques-uns supposent bien à tort que les poireaux sont annuels. On les cultive comme plantes annuelles, j'en conviens, mais ils sont très vivaces. Voulez-vous vous en assurer, l'expérience est simple ; ne les arrachez pas pour les manger et vous les verrez vivre et pousser en touffe comme le poireau perpétuel. A ce compte-là il ne serait pas difficile de transformer toutes les plantes vivaces en plantes annuelles : il suffirait de les arracher au bout de six mois.

L'emploi du sable dans les repiquages et les plantations. — Il est difficile de faire réussir les repiquages et les plantations des espèces délicates ou à racines fragiles dans les terrains « gras », c'est-à-dire argileux ou argilo-calcaires. Quelques jardiniers, mal inspirés, pratiquent un trou qu'ils remplissent de terreau pour y recevoir la jeune plante. Savez-vous le résultat qui se produit neuf fois sur dix à la suite de cette opération ? Tous les lombrics ou vers de terre du voisinage ne tardent pas à venir prendre part au festin que le jardinier leur a préparé, dévorent le terreau, mettent les racines de la jeune plante à nu et lui donnent un excellent coup de main pour la faire trépasser. Si ce n'est pas le résultat que l'on cherche, c'est malheureusement celui que l'on obtient.

Voulez-vous planter ou repiquer ces sortes de plantes dont je viens de parler dans les terrains en question avec la certitude de voir réussir repiquage et plantation ? Employez le sable au lieu de terreau et vous êtes sûr que les racines et les radicelles en forma-

tion ne seront pas dérangées, ébranlées et déterrées par les vers. On me dira que le sable n'est pas un engrais, j'en suis d'avis ; mais avant de chercher à « engraisser » une plante il faut d'abord tâcher de la faire vivre et on prend le meilleur chemin pour la faire périr en mettant ses racines en contact direct avec le terreau.

Les plantes cultivées en godets destinées à la pleine terre doivent également, pour bien réussir dans les terrains gras ou peu fertiles, être rempotées dans de la terre franche ou être aux trois quarts démottées lors de la plantation.

—

Chancre des arbres. — On a tort d'assimiler les maladies des plantes à celles de l'homme et des animaux. En procédant de cette manière on a identifié, au moins par l'appellation, des choses fort distinctes qui ne devaient pas être confondues. C'est ainsi que sous le nom générique de chancre on a classé le plus grand nombre des lésions qui surviennent chez les tissus des arbres. Un mauvais sécateur qui mâche le bois et provoque sa désorganisation produit un chancre; un cryptogame, qui envahit et détruit des tissus donne aussi un chancre ; chancre les coups de soleil ; chancre les cicatrices mal fermées des coups de grêles; chancre enfin toutes les ulcérations possibles.

On voit bien qu'aucun helléniste habile n'a étudié la question, sans cela nous aurions une foule de noms nouveaux et harmonieux pour désigner particulièrement chacune des lésions chancreuses qui affligent les arbres. Le traitement de ces diverses sortes de maladies accidentelles ne serait certainement pas le même dans tous les cas, car il est clair que l'onguent de St-Fiacre, le mastic à greffer ou autres ingrédients ne suffisent pas, même après l'enlèvement des parties désorganisées, à guérir et extirper toutes les sortes de chancres. Si la question eut été mieux étudiée, on aurait certainement fait entrer en jeu dans le traitement les sels comme le sulfate de cuivre, le sulfate de fer, le soufre, etc., qui exercent une action destructive sur les cryptogames parasites. Je suis persuadé que si on entrait dans cette voie beaucoup de ces plaies hideuses qui rongent les pommiers, la gomme qui épuise nos arbres à noyaux et tant d'autres qu'il serait trop long d'énumérer ne tarderaient pas à disparaître de nos vergers. V. V.-M.

Culture des Violettes.

—

Dans l'emploi du système suivant, je suis tout à fait certain qu'on trouvera de bons résultats. Je commencerai par signaler les meilleures variétés cultivées et me limiterai à trois variétés doubles

et deux simples, savoir: Napolitain (bleu clair), Marie Louise bleu sombre), Comte de Brazza (blanc), Tzar et le Russe simple.

Multiplication. — Au milieu ou à la fin de février, préparer à cet effet une bâche sur un fond dur et sec, située au soleil, et éviter les gouttières des châssis. Etendre sur le sol une couche de feuilles fraîches de huit pouces d'épaisseur et bien les tasser, puis quatre pouces d'une composition légère et damer. Diviser ensuite quelques traces des plus robustes touffes et les piquer sur la couche préparée à trois pouces de distance les unes des autres; les bassiner convenablement, avec l'eau de pluie, de préférence, et les bien paneauter. N'admettre que peu ou pas d'air jusqu'à ce que les plantes aient fait de nouvelles racines, c'est-à-dire un mois environ. Les bassiner souvent durant les chaudes journées, s'il y a lieu, et les garantir du soleil. Après qu'elles sont enracinées, les habituer graduellement à l'air et au soleil, après quoi, ôter entièrement les châssis dans les belles journées, et à mi-avril les découvrir complètement. Tenir bassiné, les matinées, et arroser suivant le besoin.

Situation. — En été la meilleure place pour les violettes est en bordure au long d'un mur allant du nord au sud ; de préférence côté est, car de cette façon elles sont à l'abri du soleil à deux heures de l'après-midi, et, exposées toute la journée à l'ardeur du soleil, la réussite sera incertaine.

Sol. — Le meilleur terrain pour les violettes est un sol argileux riche et profond. Après avoir nettoyé l'emplacement, labourer à deux fers de bêche de profondeur en sillons. A la fin d'avril étendre une couche de la composition ci-après, trois pouces d'épaisseur et bien mélanger avec le sol superficiel :

2 parties de bonne et fraîche terre argileuse.
1 partie de débris de bois brûlé ou herbes, ordures.
1 » de terreau de feuilles, engrais, etc.
1/10 » de vieux os broyés.

Plantation. — Lever soigneusement les plantes de la bâche, un jour sombre de préférence, et les planter à un pied de distance entre chacune. Les tenir ombrées pendant une dizaine de jours jusqu'à leur reprise et les seringuer fréquemment, sarcler et biner de temps à autre et les seringuer matin et soir des beaux jours, couper aussi les nouvelles traces et ne pas laisser manquer d'eau.

Hivernage. — Vers la fin de septembre, il sera nécessaire de placer les plantes dans l'abri qui leur est destiné; une bâche située au soleil est le meilleur. Remplir le fond de la bâche d'une couche de feuilles jusqu'à 0,35 c. des châssis et la pente dans le même sens que les vitres et bien piétiner. En levant les plantes des mas-

sifs ou bordures, laisser d'aussi grosses mottes possibles et les placer en rangs sur la couche, remplissant les intervalles laissés entre les touffes d'un sol léger et les bassiner. Les ouvrir seulement en cas de gelées ou de grandes pluies. Y regarder souvent et les nettoyer des feuilles mortes ou autres, et couvrir de nattes ou autres lorsqu'il gèle ou donner un peu d'air lorsque le temps est beau ; arroser un peu et même d'eau d'engrais très claire. De cette manière les plantes donneront constamment des violettes du commencement d'octobre jusqu'au milieu de mai.

Quand le temps reste froid et que très peu de lumière et d'air peuvent être donnés, les fleurs ne s'écloreront pas ausi vite ; on pourrait chauffer si l'on a des tuyaux, mais comme règle, le moins de chaleur donnée, plus belles sont les fleurs, et chaleur sans air épuise les plantes (1).

Poire Bergamotte Alfred Lacroix.

Gain que son obtenteur, M. Th. Lacroix, amateur des environs de Liége (Belgique), a dédié à son frère.

Provient d'un semis de pépins de la *Bergamotte parfumée*. L'arbre, dit le *Bulletin horticole et agricole*, est fertile, vigoureux et de conduite facile, convenant parfaitement pour la culture en haut vent.

Le bois est gros, de couleur brun rougeâtre foncé.

Le fruit moyen ou assez gros, en forme de Bergamotte et fondant, sucré et parfumé tout particulièrement. N'étant ni astringent, ni verreux, comme celui dont il est issu, il lui sera souvent préféré.

La peau est rude, d'un vert foncé, passant au jaune fauve, pointillé et couvert de taches de couleur jaune rouille à la maturité.

L'œil est suffisamment développé dans un léger enfoncement. Le pédoncule est moyen, long d'environ deux centimètres, s'élargissant au point d'attache du fruit. Les fruits récoltés sur un arbre plein-vent mesuraient de 6 à 7 centimètres dans leur plus petit diamètre et de 8 à 9 dans le plus grand.

Maturité, cette année, fin février.

La Commission du Cercle royal d'arboriculture de Liége ayant à se prononcer sur le valeur de cette poire lui a reconnu, à l'unanimité de ses membres, les mérites d'un fruit de premier ordre et a exprimé le désir de le voir multiplier et propager.

---

(1) Notes prises et traduites du *Gardner's Chronicle* par Elie Métral.



Primula elatior, flore pleno 1/2 grandeur

Exemple de duplicature par l'emboîtement de plusieurs corolles.

Primula officinalis, 1/2 grandeur.

Duplicature des Primevères

. . . Du printemps modeste avant-courrière
Sur le gazon la tendre primevère
S'ouvre et jaunit dès les premiers beaux jours.
PARNY.

Il ne nous reste guère du vieil adjectif français *prime* ou *prin* (du latin *primus*, premier), qui entrait dans la composition de plusieurs mots comme primesault, primesautier, prinsoir, prinsome, que *primevère* et *printemps*. Primevère signifie à peu près littéralement fleur du printemps, comme printemps signifie première saison : Ronsard dit la *prime saison* pour le printemps.

Les poètes ont appelé le printemps, la jeunesse, l'aurore, le matin de l'année et ont glissé habilement la primevère dans un nombre incalculable de vers métriques ou syllabiques. Cela n'est pas étonnant, car de toutes les fleurs vernales ont peut dire que la Pri-



Primula grandiflora flore pleno, 1/2 grandeur.
Exemple de duplicature par transformation des étamines et des pistils en pétales.

mevère est peut être celle qui se montre la première dans le plus grand nombre de pays.

Si les poètes ont chanté la primevère, les médecins l'ont fait entrer dans la thérapeutique sous les noms d'*Herba arthritica*, *Paralyscos herba*, d'herbe de la paralysie. Elle est connue en France sous le nom de Brayes de cocu, cocu, coucou, etc.

Sous le nom générique de Primevère (*Primula*). Linné a englobé une foule de plantes qui ont quelques caractères génériques communs, mais dont un assez grand nombre ne sauraient être confondues avec celle que les personnes dépourvues de notions botaniques nomment simplement Primevère. Cette Primevère commune est un agrégat de quelques sortes très distinctes dont la plupart se croisent entre elles avec une extrême facilité et constituent une postérité qui embarrasse souvent les botanistes descripteurs.

Les principales sortes ont été baptisées de la manière suivante :

Primevère à grande fleurs (*P. grandiflora* Lamk) ; Primevère officinale (*P. officinalis* Jacq.) ; Primevère variable (*Primula variabilis* Goupil.) et Primevère élevée (*Primula elatior* Jacq.)

Je ne compte pas le menu fretin des espèces affines que l'on trouve décrites dans les flores locales.

Linné avait classé les Primevères susnommées sous le nom de *Primula veris* et avait fait de simples variétés de la plupart d'entre elles.

Il n'y a peut-être pas de plantes cultivées dans les jardins qui soient douées d'une aussi grande facilité de variation que le genre Primula. En effet, en dehors de la duplicature des fleurs sur laquelle j'ai l'intention de dire quelques mots dans cette note, on a observé sur les Primula des exemples de *polypétalie* (transformation d'une corolle gamopétale), de *carpomanie* (augmentation du nombre des carpelles) d'*hypertrophie*, de *virescence*, d'*albinisme*, de *chromisme*, etc., etc. Aussi l'hybridité et les altérations tératologiques aidant, le *Primula veris* de Linné a produit dans les jardins un nombre incroyable de variétés excessivement curieuses qui présentent des colorations de toutes sortes.



Primula grandiflora, flore simplex; 1/2 grandeur.

La duplicature chez les Primevères, comme chez beaucoup d'autres genres, peut être due à plusieurs causes très distinctes, savoir :

1° Par la métamorphose des étamines en pétales ;

2° Par la métamorphose des étamines et des pistils en pétales ;

3° Par la multiplication des pétales sans transformation d'étamines ;

4° Par l'addition de corolles supplémentaires ;

5° Par la transformation du calice en pétales.

Quand la duplicature des Primevères a pour cause la transformation complète des étamines en pétales, si le pistil est bien constitué, la fécondation peut encore avoir lieu avec le pollen des plantes voisines, mais si le pistil est atrophié ou hypertrophié, les

plantes sont stériles. L'ancienne Primevère de Chine à fleur double que l'on cultivait autrefois en grand nombre était absolument stérile, il en est de même de plusieurs variétés de *Primula grandiflora* cultivées dans les jardins. Nous donnons ci-contre un exemple de ce genre de duplicature. Les *Primula elatior et officinalis,* qui sont deux plantes très voisines, n'ont pas donné de fleurs doubles ayant une origine pareille à celle de l'espèce précédente, mais on a observé de curieuses transformations du calice et surtout des cas de dédoublement de la corolle fort singulier. On voit naître une deuxième corolle dans la première, une troisième corolle dans la seconde, quelquefois une quatrième dans la troisième.

On cultive des Primevères de Chine à fleurs doubles, dont la duplicature ne provient ni de la transformation des étamines, ni de celle des pistils, aussi donnent-elles des graines assez régulièrement.

O. Briot.

L'Art de bouturer.

L'art de bouturer les plantes demande, à défaut d'une longue pratique, une connaissance parfaite des lois physiologiques qui gouvernent le développement des plantes. Il faut savoir, par exemple, que les tissus d'un végétal ne sont jamais complètement en repos et qu'il y a constamment dans l'intérieur des cellules et des vaisseaux, un mouvement de diffusion des sucs nourriciers qui se transforment et s'élaborent de différentes manières. De même qu'après avoir germé, la graine d'une espèce annuelle donne une plante qui grandit, fleurit et produit de nouvelles graines, les tissus d'une plante ligneuse se livrent à un travail intérieur qui, pour n'être pas apparent, n'en est pas moins nécessaire à leur existence. Ce travail intérieur parcourt un cycle annuel. La plante se développe et emmagasine des aliments qu'elle élabore pour les dépenser ensuite.

Celui qui bouture doit savoir :

1° Quand les aliments emmagasinés par le végétal sont assez élaborés pour être dépensés ;

2° Quelles sont les conditions qui favorisent le mieux cette dépense d'aliments.

Faisons saisir par des exemples ce raisonnement un peu abstrait. Voici, par exemple, un sarment de vigne, si nous le plantons avant qu'il ait poussé, il contient encore toute la provision accumulée dans ses tissus, si nous le plantons après, une partie de cette provision a été dépensée pour donner de nouvelles feuilles et de nouveau bois. Dans le premier cas, le sarment est bon à bouturer ; dans le second, il est mauvais.

Ce même sarment, coupé en octobre, ne vaudra pas celui qui sera coupé en février (à moins qu'il soit placé dans d'excellentes conditions), parce que, entre octobre et février, il restera cinq mois sans recevoir les aliments que lui auraient fournis les racines et les grosses branches.

Pour la vigne, qui émet facilement des racines, on n'y regarde pas toujours d'aussi près; mais pour une foule d'autres plantes, il n'en est pas ainsi.

On peut donc, sauf pour de très rares exceptions, poser la règle suivante :

Le moment le plus favorable pour bouturer les plantes est celui où leurs tissus sont gorgés de provision élaborée.

Ceci, me dira-t-on, est facile à énoncer; mais à quoi peut-on reconnaître que les tissus sont gorgés de provision élaborée!

Un bon microscope trancherait peut-être assez vite la difficulté, mais comme cet instrument coûte cher et n'a pas encore été utilisé par les multiplicateurs de plantes, il y a lieu de chercher un autre moyen pour arriver au même résultat.

Distinguons, comme on disait autrefois dans la scolastique; il y a d'abord les plantes à feuilles caduques, j'entends les arbres et les arbrisseaux, chez lesquels il est facile de saisir ce moment, attendu qu'il coïncide toujours avec la chute des feuilles. Le bon moment pour bouturer ces sortes de plantes se trouve donc entre l'époque de la chute des feuilles et celui où les bourgeons se gonflent pour développer de nouvelles feuilles. Dans ce cas, l'hésitation n'est pas possible. Il y a cependant des arbres et arbustes à feuilles caduques qui peuvent très bien se bouturer avec leurs feuilles. Dans ce cas, ils sont traités comme les plantes à feuilles persistantes dont je vais parler.

Les plantes à feuilles persistantes (ou les plantes à feuilles caduques, quand elles ont des feuilles) peuvent se bouturer un peu à toutes les époques; car les *feuilles* que l'on conserve aux boutures contiennent non-seulement de la provision, mais encore elles en fabriquent et entretiennent la bouture en végétation continuelle.

Quand la bouture n'a pas de feuilles, l'émission de ses racines est entièrement confiée aux matières amylacées contenues dans ses tissus; de là l'utilité de saisir le moment où ses tissus sont riches en provision accumulée.

Quand la bouture a des feuilles, au contraire, l'émission des racines est mi-partie confiée aux feuilles elles-mêmes et mi-partie à la provision contenue dans le rameau. Les boutures faites ainsi demandent surtout à être placées dans des conditions capables de les entretenir dans un excellent état de végétation.

Il y a plusieurs sortes de boutures ; je vais énumérer les principales :

1°	Bouture	de feuille avec bourgeon à sa base ;		
2°	»	»	sans	»
3°	»	d'un bourgeon sans feuille ;		
4°	»	de rameaux de l'année (herbacés) ;		
5°	»	»	»	(ligneux), avec feuilles ou sans feuilles ;
6°	»	de rameaux plus âgés ;		
7°	»	de tiges ou en plançons ;		
8°	»	de racines.		

Les huit sortes de boutures, ci-dessus énumérées, peuvent être coupées ou taillées de différentes façons, dont voici quelques-unes :

1° Avec talon, 2° sans talon, 3° sous un bourgeon, 4° entre deux bourgeons, 5° sur un bourgeon, 6° sur un fragment de vieux bois (crossette).

La coupe peut être circulaire, elliptique ou conique ; elle peut avoir lieu après ligature ou demi-éclatement préalable. Elle peut également être accompagnée de décortication ou d'incision.

La bouture avec talon, la plus fréquemment employée, quand on dispose d'assez de bois, est aussi la meilleure. Elle consiste à couper le rameau de l'année à son point d'insertion sur le rameau qui le porte. Quand on peut éclater ce rameau, c'est le moyen le plus commode pour bien préparer la bouture ; dans le cas contraire, on coupe la bouture aussi près que possible du vieux bois.

La bouture sans talon gagne cependant à être coupée, quand rien ne s'y oppose, dans la partie du rameau où les yeux sont les plus rapprochés les uns des autres. La raison pour laquelle les boutures préfèrent être coupées là où les yeux sont abondants est facile à comprendre, car c'est dans cet espace du rameau où la vie est la plus active, où la provision destinée au développement des nouveaux tissus existe en plus grande quantité.

La bouture coupée sous un bourgeon distant des autres, se fait toutes les fois qu'il est impossible de faire la coupe là où les yeux sont rapprochés. Ce qui force très fréquemment de tailler les boutures de cette manière, c'est la longueur exagérée des rameaux qui demandent à être sectionnés en plusieurs parties. Ainsi, par exemple, si le rameau a 50 ou 60 centimètres, on peut en faire 4 ou 5 boutures.

La coupe entre deux bourgeons se pratique rarement et elle n'est guère usitée que pour les espèces qui s'enracinent très facilement, quelle que soit la manière dont on les taille. Il y a cependant des cas où les racines adventives sortent plus aisément entre deux bourgeons qu'à leur base proprement dite.

La taille de la bouture sur le bourgeon lui-même, qui se trouve par le fait coupé en deux, gagne à être faite ainsi sur les branches terminales des œillets remontants et autres. Je ne sais pas trop sur quels phénomènes physiologiques m'appuyer pour justifier l'utilité d'une pareille manière de tailler les boutures d'œillets ; mais ce qu'il y a de certain, c'est que la pratique a reconnu que les racines se développaient bien plus facilement quand ces boutures étaient ainsi préparées.

La taille en crossette, bien connue pour être journellement employée dans le bouturage de la vigne, consiste à laisser adhérer au rameau de la bouture une petite crosse de vieux bois. C'est une coutume dont il serait difficile de justifier l'utilité, les boutures s'enracinant aussi bien en leur conservant un simple talon.

Pour certaines espèces difficiles à s'enraciner, on peut préalablement faire développer un bourrelet sur la bouture en pratiquant sur la plante qui la porte une *ligature* avec un fil de fer, une incision annulaire, un cassement partiel, ou une décortication latérale. On détache complètement la bouture quand le résultat désiré a été obtenu. Dans ce genre de bouturage, on imite absolument le marcottage aérien, avec cette différence que les rameaux incisés, cassés ou ligaturés au lieu d'émettre des racines dans des pots suspendus, les émettent plu tard sous cloche.

Considérée au point de la forme à donner à la partie qui doit être enterrée, la surface de la coupe peut être circulaire, plus ou moins en biseau (ou elliptique), ou cônique. On fait rarement la coupe circulaire — sauf quand la bouture a été préalablement ligaturée, — parce qu'on peut se couper les doigts en la faisant de cette manière, et qu'il est plus rationnel de laisser la plus grande surface possible à la bouture, soit pour faciliter l'absorption de l'eau, soit encore pour que le bourrelet devienne moins volumineux. La taille en forme de cône ou de pyramide se fait pour les boutures en plançons. On sait que ces boutures se font avec de grosses branches — le saule peut servir d'exemple — qu'on enfonce dans le sol. La manière dont on les taille sert à faciliter leur enfoncement dans le sol.

Du reste, la manière de faire la coupe n'influe pas beaucoup sur l'émission des racines, car nous en avons fait de toutes les formes possibles qui se sont très bien comportées. L'important est que les surfaces soient nettes et obtenues avec un instrument bien aiguisé. Il suffit souvent d'une parcelle mortifiée pour engendrer la pourriture des boutures.

Nous avons fait connaître autrefois, sous le nom de bouture-marcotte, une bouture ordinaire qui taillée en biseau à sa base était accompagnée d'une profonde incision qui soulevait un fragment d'écorce et de bois.

Bouture de feuille avec bourgeon à sa base. — La bouture de feuille avec bourgeon à sa base se fait surtout dans les établissements d'horticulture qui multiplient les plantes nouvelles. Dans ces établissements, il faut aller vite et pouvoir livrer les nouveautés aussitôt qu'on les a reçues. On a donc recours à la bouture par feuilles qui permet de faire avec une seule plante un plus grand nombre de boutures. Ce genre de bouture demande beaucoup de soin pour réussir, et surtout une très bonne serre.

Il y a deux manières de les préparer : la première consiste à couper le rameau en biseau sous chaque bourgeon et de conserver à la feuille bouture un fragment du rameau ; dans la seconde, on ne conserve que la feuille et le bourgeon qui est à sa base. On enlève ce bourgeon de la même façon que dans la greffe en écusson, avec cette différence qu'on ne conserve que la portion d'écorce et de bois qui portaient le bourgeon et la feuille avant qu'ils fussent détachés.

La bouture de feuille faite avec un bourgeon à sa base se prépare de la première manière ci-dessus indiquée pour les plantes ligneuses, et de la seconde pour les plantes molles.

Bouture de feuille sans bourgeon à sa base. — Ce genre de bouture se fait surtout chez les plantes à feuilles charnues, comme les Bégonias, les Pépéronia, les Gesnériacées, les Crassulacées, etc. Les feuilles de ces plantes possèdent la faculté d'émettre des protubérances charnues, qui donnent naissance par la suite à des bourgeons bien constitués dont le développement est aussi normal que s'ils avaient une origine ordinaire. On peut procéder de plusieurs manières pour faire ces sortes de boutures. Avec une feuille, on peut faire une ou plusieurs boutures. Si on veut faire plus d'une bouture, on divise la feuille en plusieurs parties, en ayant soin toutefois de conserver à chaque partie un fragment du talon ou base de la feuille ou, à défaut du talon, un fragment de la nervure médiane de la feuille. Quand on ne veut faire qu'une bouture avec une feuille, on conserve un court pétiole à la bouture, si la feuille est pétiolée, ou on la plante dès la base si elle est sessile. Dans le cas où la feuille bouturée est de grande dimension, on doit couper une partie du limbe, de façon que la bouture ne soit pas trop volumineuse. On bouture encore les feuilles en les posant à plat, de façon que toutes les parties de leur limbe touchent le sol ; ceci fait, à l'aide d'un greffoir, on pratique des entailles sur les principales nervures. Les endroits entaillés donnent naissance à des protubérances d'où naissent de nouvelles plantes.

(*A suivre.*)

Informations. — M. Pasteur a présenté à l'Académie des sciences, au nom de M. Duclos, une note intitulée : *De la germination des plantes dans un sol exempt de microbes*. Il paraîtrait que, comme le sabre de M. Prudhomme, qui servait à défendre et au besoin à combattre nos institutions, les microbes donneraient la vie et au besoin la mort aux êtres organisés. Des pois et des haricots ayant été semés dans un sol exempt de microbes n'ont pas germé.

— Un prix consistant en une médaille d'or grand module, accompagné d'une somme de 4,000 francs, sera décerné au meilleur traité sur l'exploitation de l'Alfa (*Stipa tenacissima*) en Algérie. Envoyer les mémoires, rédigés en français, avant le 1er octobre 1886, au gouvernement général de l'Algérie.

— Sous le titre de *Reichenbachia*, va paraître en Angleterre une Revue polyglotte destinée à glorifier les Orchidées.

— Tout récemment on a signalé la fructification d'un Cycas revoluta au Muséum d'histoire naturelle de Paris.

— M. Ch. Joly, vice-président de la Société nationale d'horticulture de France, vient de publier une note très intéressante sur l'enseignement agricole en France et à l'étranger.

— La belle collection d'Azalées de l'Inde que possède la ville de Lyon est actuellement en pleine floraison. Avis aux amateurs.

— Il y a également dans les serres chaudes du Parc de la Tête-d'Or un assez grand nombre de belles Orchidées en fleurs; notamment dans les genres *Vanda*, *Phalœnopsis, Dendrobium*, etc.

— Le prix de 300,000 francs, créé par la loi du 22 juillet 1874, au profit de l'inventeur du moyen efficace de détruire le phylloxéra, est réservé.

Catalogue.— Rozain-Boucharlat, horticulteur, grande rue de Cuire, 81, Cuire-les-Lyon.— Catalogue des plantes cultivées dans l'établissement. Nouveautés dans les genres : Pelargoniums à grandes fleurs, P. zonales à fleurs doubles et à fleurs simples, P. peltatum; Fuchsias. Veroniques, Chrysanthèmes, Verveines, Héliotropes, etc. Collection très complète de variétés plus anciennes dans les mêmes genres. Plantes diverses.

— Bruant, horticulteur, boulevard Saint-Cyprien, à Poitiers (Vienne).— Catalogue général des plantes florales cultivées dans l'établissement. Plantes nouvelles obtenues ou récemment introduites par l'établissement. Collections de la plupart des genres cultivés dans les serres ou les jardins. Plantes alimentaires, Fraisiers à gros fruits et quarantaines. Plantes de serre chaude, etc.

— Hoste, horticulteur, rue des Dahlias, 10, à Lyon-Monplaisir. — Catalogue contenant l'énumération et la description des plus belles variétés des genres suivants cultivés dans les jardins: Fuchsias, Pelargoniums zonales à fleurs simples et à fleurs doubles, P. peltatum, Pentstemons, Lantanas, Héliotropes, Véroniques, Abutilons, Weigelia, Hortensias nouveaux, Begonias, Œillets, Ageratum, Chrysanthèmes, etc. Nouveautés dans tous ces genres.

— Hoste, horticulteur, rue des Dahlias, à Lyon-Monplaisir. — *Catalogue spécial de Dahlias* comprenant l'énumération d'une très nombreuse collection de ce genre à fleurs simples et à fleurs doubles. Envoi franco.

— Soupert et Noting, rosiéristes, à Luxembourg. — Catalogue illustré des rosiers nouveaux de 1886, contenant l'énumération et la description des variétés mises au commerce par les semeurs français et étrangers.

Le Gérant : **V. VIVIAND-MOREL.**

Lyon. — Imp. du Salut Public. — Bellon, r. de la République, 33

CHRONIQUE

La glace dans les cultures de plantes florales. — J'ai publié, dans le n° 13 de cette revue, une note intitulée « *La glace et l'horticulture* », dans laquelle je laissais entrevoir que l'emploi de la glace pourrait rendre quelques services aux horticulteurs qui désirent arriver à jour fixe sur les marchés avec des plantes fleuries. L'idée que j'émettais paraît un peu paradoxale à première lecture, mais, pour peu qu'on y réfléchisse, on s'aperçoit assez vite qu'il y aurait intérêt, dans certains cas, à pouvoir ralentir la vitesse de la végétation. A propos de cette note, un de nos bons correspondants, M. Ménand, horticulteur à Albany, Etats-Unis d'Amérique, m'a écrit une lettre intéressante dans laquelle il traite le même sujet. Voici quelques extraits de cette lettre :

« ..... D'abord il est plus facile de produire de la chaleur artificielle que de la glace — c'est-à-dire du froid — au moins pour les nécessités de l'horticulture. Par exemple, ici, avec un froid de 25° sous zéro Fahrenheit, nous pouvons tenir de très grandes serres à 60 ou 70 degrés de chaleur, ce qui fait une différence de 80 à 90 degrés Fahr. (1). En été, au contraire, avec tous les moyens de refrigération, c'est à peine si nous pouvons obtenir 6 à 8 degrés de moins dans nos serres qu'à l'air libre..... Quant aux serres glacières, laissez-moi vous conter une épisode... C'était en 1856, le 17 avril, je portai à une Exposition horticole à New-York trois espèces de *Cypripedium* en fleur, les *C. insigne*, *acaule* et *pubescens*. Ces deux dernières espèces ne surprirent personne.

---

(1) Le thermomètre Fahrenheit est surtout employé en Angleterre et aux Etats-Unis. Voici la formule pour réduire les degrés de ce thermomètre en degrés centigrades: 1° Pour les degrés au-dessus de 0. il faut déduire d'abord 32° et multiplier le résultat par 5/9, soit 0,555. Pour les degrés au-dessous de 0, il faut au contraire ajouter 32 et multiplier la somme par 0,555.

C'étaient deux plantes légèrement forcées, mais ls *Cypripedium insigne* mit tout le monde en émoi ; chacun se demandait comment j'avais pu garder cette espèce si tard en fleur. Quand j'eus répondu aux questions qu'on me posait à cet égard, que c'était en la conservant dans une serre froide, dans une glacière, chacun contesta mon assertion et mes amis ou ceux qui se disaient tels ne se privèrent pas de rires ironiques. En voilà une bonne ! une plante de l'Hindostan, du Népaul conservée tout l'hiver dans une glacière ! Vous êtes de Marseille ? me dit un Français qui se trouvait là par hasard. Un compatriote d'Ossian me mit les mains sur les épaules et me regardant dans le blanc des yeux me posa cette question : « *Damné franchmann*, nous prenez-vous pour des oies ? » Non. Les oies ont sauvé le capitole. Vous dire quelle longue discussion j'eus à soutenir pour expliquer le retard de la floraison de mon *Cypripedium insigne*, vous ne me croiriez pas. Quand je parlais glace on me répondait : tropique. »

Gigot du vendredi. — Mon ami et collègue, M. Jossermoz, jardinier chez Mme Willermoz, me priait dernièrement de présenter sur le bureau de l'Association horticole lyonnaise un échantillon de ses cultures potagères, un énorme tubercule de Patate (*Convolvulus Batatas* ou *Batatas edulis*). Il m'écrivait : « ... On appelle ce tubercule le *gigot du vendredi*, et vous pouvez voir qu'il est assez gros pour justifier son nom vulgaire. » En effet, l'échantillon présenté mesurait 0,30 centimètres de longueur et comme il affectait la forme d'un fuseau son plus grand diamètre était de 13 à 14 centimètres. Mis sur le plateau d'une balance, il a accusé un poids de près de 2 kilos. Ce gigot fait honneur au jardinier qui a su l'extraire sans douleur, le sol aidant, de la plante qui le nourrissait.

On sait que la Patate est un excellent légume exotique qui a besoin pour atteindre tout son développement d'une somme de chaleur assez élevée. Sous nos climats la Patate demande au moins pendant la première phase de sa végétation l'emploi de chaleur artificielle : cloche, châssis, couche ou serre. Dans l'été on doit éviter de laisser s'enraciner les tiges sur le sol.

Jeune ! — On dit souvent à quelqu'un : Ah ! que vous êtes jeune. Je traduisais autrefois cette apostrophe par : Ah ! que vous êtes bête : c'était souvent bien exact. On dit encore : il est jeune à un élève auquel on s'intéresse, quand il a commis quelque étourderie.

Il y a des gens qui sont jeunes toute leur vie.

L'âge qui modifie si profondément la physionomie et le caractère des hommes, exerce aussi une influence sur les plantes. Depuis

la plante annuelle qui n'a d'abord que des feuilles radicales, jusqu'au grand arbre qui met de longues années avant de rapporter des fruits, tous les végétaux passent par divers états.

Elles ne sont pas rares les fleurs, ils ne sont pas rares les fruits qui se présentent d'abord avec de piètres qualités que l'âge améliore par la suite. Il y a même des espèces qui se métamorphosent presque complètement en passant de l'âge juvénile à l'âge adulte ; voyez le lierre, les acacias à phyllodes, les eucalyptus, quelles transformations ils subissent !

Ceci est pour m'amener à dire qu'il ne faut pas désespérer lorsqu'il manque quelques qualités à une fleur ou à un fruit obtenus de semis : l'âge peut les améliorer. Le semeur ne doit pas se défaire des variétés avant de les avoir jugées à plusieurs reprises.

Si l'âge améliore les plantes, l'âge amène aussi, malheureusement, leur décrépitude et finalement leur mort. De là cette nécessité d'obtenir de *jeunes variétés* pour remplacer celles dont le Temps, le grand maître à tous, a raison tous les jours.

Belle race de cinéraire. — J'étais allé herboriser à Couzon, il y a quelques jours, un peu pour récolter quelques orchis et autres jolies plantes vernales qui abondent dans ce village, et beaucoup pour m'assurer si les quelques survivants de la belle et ancienne colonie du rarissime *Genista horrida* existaient toujours contre les parois des rochers de la grande carrière, lorsque ma boîte pleine et ma constatation faite, rentrant au village, je rencontrais notre collègue M. Rivoire, marchand-grainier à Lyon, qui a ses cultures dans le pays. Il tenta ma curiosité en me parlant de Cinéraires, tout-à-fait remarquables, dont il avait actuellement une pleine serre en fleur.

Je fus les voir et je ne regrettais pas ma visite. En effet, il y avait là réunies toutes les nuances veloutées et brillantes que les horticulteurs ont su arracher au vieux *Senecio cruentus,* ancêtre des belles cinéraires des cultures.

La race cultivée par M. Rivoire est non-seulement remarquable par la grandeur des fleurs, la perfection des corymbes, mais surtout par leur port trapu et leur tendance au nanisme.

Consulte horticole. — Mon ami, le docteur X., avec qui j'herborise quelquefois, me disait un jour : « C'est incroyable, la quantité de consultes gratuites que je donne sans le vouloir ; jamais je ne deviendrai riche... » Eh ! bien, et moi, croyez-vous que je n'en donne pas des consultes gratuites, lui répondis-je ; je ne fais que cela toute la journée ; c'est vrai que je ne deviens pas riche non plus.

Tenez, avant de vous rencontrer, il y a un instant, Mme R. m'a posé une série de questions que je n'hésite pas à qualifier de consulte. Hier, M. G. me demandait ce qu'il fallait faire à son pommier de reinette qui a les feuilles toutes jaunes ; c'est une consulte aussi, je pense. Et un tel qui me crie de loin : « tu sais, mon caoutchouc a perdu une feuille en haut et trois en bas, qu'est-ce qu'il a ? » Consulte, sans hésiter, cela.

— Que lui répondites-vous, à l'homme au caoutchouc ?— Etant familier avec lui, je lui indiquais la recette d'une pommade à faire repousser les cheveux et..... les feuilles. Cela ne prit pas, Je conseillais alors d'arroser le Ficus avec de l'eau chaude à 30°. En arrivant chez lui il versa sur son malade une casserole d'eau bouillante. Le surlendemain le caoutchouc était à feuilles caduques.

— Et quelles questions vous posait Mme R. il y a un instant ? — Comment sème-t-on le Réséda ? J'ai une plante dont je voudrais savoir le nom. Faut-il mettre mon Fuchsia au soleil ? Mon rosier ne fleurit pas, etc.

Ce qu'il y a de plus amusant, je dirai presque d'assommant, c'est la manie qu'ont certaines personnes de vous donner des sphinx à deviner. — J'ai une plante qui a les feuilles grandes, d'un beau vert, des fleurs rouges. des graines noires, pourriez-vous m'en dire le nom ? — Réponse : non ; apportez des feuilles, des fleurs et des fruits et on verra ; il y a cent mille espèces sans compter les cryptogames ; je ne suis pas sorcier.....

— Oui, cela ressemble à mes consultes, me dit le Dr X., en récoltant un *Carex humilis*. — Et nous continuâmes notre excursion.

Les fruits en médecine. — Le docteur Lewis, de Philadelphie, préconise l'usage des fruits comme très utiles en thérapeutique, de préférence à certains remèdes plus désagréables à prendre, et certainement moins efficaces :

Dans la catégorie des laxatifs, dit M. Lewis, les oranges, les figues, les prunes, le tamarin, les mûres, les dattes, les brugnons peuvent être avantageusement utilisés ; les grenades, les mûres de ronces, les framboises, les baies du sumac, l'épine-vinette sont des astringents ; les raisins, les poires, les coings, les fraises, les figues de Barbarie, les groseilles à maquereau, les graines de melon sont des diurétiques ; les groseilles ordinaires, les courges et le melon sont des réfrigérants ; les citrons et les pommes sont des réfrigérants et des sédatifs de l'estomac.

Prise à jeun chaque matin, l'orange agit efficacement comme laxatif, quelquefois même comme purgatif, et tout estomac peut la supporter.

Les grenades sont très astringentes et excellentes pour le gosier et la luette. L'écorce de la racine du grenadier, sous forme de décoction, est un vermifuge très efficace ; on peut l'utiliser sans crainte pour combattre le tœnia.

Les figues, ouvertes et fendues, sont d'excellents cataplasmes pour les brûlures et les petits abcès.

Les fraises et le citron rendent de véritables services contre le tartre des dents.

Les pommes sont un utile correctif des nausées, du mal de mer et des vomissements de la grossesse.

Les amandes amères contiennent de l'acide hydrocyanique et arrêtent souvent la toux; mais elles procurent souvent une sorte d'urticaire semblable aux piqûres d'ortie.

L'huile extraite de la noix de coco est souvent substituée à l'huile de foie de morue, et très souvent employée par les médecins allemands dans le traitement de la phthisie.

Les raisins sont très nutritifs et éminemment émollients. La « cure de raisins, » par exemple, est très suivie en France et en Suisse pour le traitement des maladies de l'estomac et du foie, la scrofule et la tuberculose. Elle consiste en plusieurs livres de raisin par jour, avec adjonction exclusive de pain et d'eau.

Les coings, outre leurs qualités astringentes, procurent, après leur infusion dans l'eau bouillante, une excellente lotion pour les maladies des yeux.

Remarques sur la germination. — Il passera encore bien des mètres cubes d'eau sous le pont de la Guillotière avant que les jardiniers aient découvert les lois qui régissent la germination des graines. Il est même plus que probable qui si personne ne s'occupe de leur découverte ce n'est pas le grand dieu Jupiter qui s'en occupera à notre place ; c'est pourquoi, simple jardinier, je butine ça et là des faits qui pourront un jour servir à quelque savant confrère qui voudra bien s'occuper de la question. Voici ces faits :

Le 23 mars 1885, j'ai semé les *plantes annuelles* suivantes qui n'ont germé que dans le courant d'avril 1886 : *Daucus Carota* (Carotte sauvage), *Impatiens parviflora* (Balsamine à petite fleur), *Valerianella dentata* (Mache dentée) et *Galeopsis Tetrahit*. Je n'explique pas, je constate.

En novembre 1884, j'ai semé *Aconitum Anthora, Chœrophyllum alpestre, Convallaria maïalis*, Pivoine corail, Lis de St-Bruno (*Czackia Liliastrum*) et ces plantes ont germé dans le courant d'avrïl 1886.

Ne jetez donc jamais vos semis dont les graines n'ont pas germé de suite. Il faut de la patience dans le métier de jardinier.

La suie est un bon engrais pour les rosiers. — Songeons, dit le *Journal d'Agriculture de l'Ouest*, à faire provision de suie, c'est un riche engrais qui paie largement les frais de ramonage. Nous la répandrons au printemps sur les oignons du potager, sur nos prés pour les débarrasser de la mousse, sur nos céréales d'automne, et, par-dessus la neige, sur nos jeunes pousses de trèfle où elle fera merveille, et enfin nous en formerons un engrais liquide pour nos rosiers, que nous laissons trop longtemps dans la même terre sans la fumer suffisamment, et qui finissent par ne plus émettre que des rameaux grêles comme des fils de fer, rameaux qui ne nous donnent que de petites fleurs sans couleur.

Pour cela, mettez la suie dans un vieux sac, et jetez ce sac dans un baquet d'eau pendant quelques jours. Quand l'eau aura pris la couleur du vin de Porto (et ce sera du vrai vin pour vos rosiers), vous donnerez un léger labour à la corbeille, vous ménagerez une cuvette autour de chaque pied, et vous y verserez à volonté l'eau de suie en question ; ne craignez pas d'en mettre trop et jusqu'à ce que le sol ne l'absorbe plus.

En procédant de cette manière au départ de la végétation, les feuilles des rosiers deviendront d'un beau vert foncé, les pousses seront fortes et donneront de belles fleurs.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

Procès-verbal de la séance du 20 mars 1886, tenue dans la salle des réunions industrielles, Palais du commerce, à Lyon.

Présidence de M. J. Comte, Vice-Président.

La séance est ouverte à 2 heures 1/4.

Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté.

Correspondance. — Elle se compose :

1° Lettre de M. le Ministre de l'instruction publique, annonçant à la Société que l'ouverture du Congrès des Sociétés savantes s'ouvrira le mardi 27 avril prochain. La même lettre indique les conditions à remplir pour profiter de la réduction accordée à cette occasion à ceux des sociétaires qui voudraient prendre part au susdit Congrès ;

2° Lettres de MM. Comte et Schmitt remerciant la Société d'avoir bien voulu les nommer membres de la Commission des visites pour 1866, mais déclarant qu'il leur est impossible, cette année, d'accepter les fonctions que leurs collègues leur ont confiées ;

3° Lettres de MM. Léonard Lille, Rozain-Boucharlat et Grenier, remerciant la Société d'avoir bien voulu les nommer membres de la Commission des visites pour 1886 et acceptant d'en remplir les fonctions ;

4° Programme de l'Exposition générale d'horticulture et d'industrie horticole que tiendra à Orléans, du 2 au 14 juin prochain, la Société d'horticulture d'Orléans et du Loiret ;

5° Lettre de M. le Trésorier de l'Association horticole informant M. le Président que, malgré deux rappels successifs, les membres titulaires dont les noms suivent ont refusé de payer leur cotisation de l'année 1885 :

Carbonnet (Pierre), rocailleur, à Bourg; *Charozé* frères, horticulteurs à Angers; *Claperon*, marchand de terre de bruyère à Taluyers; *Delamonica* (Charles), vitrier, à Villeurbanne, *Duplat*, marchand-grainier à Paris; *Fauvin*, jardinier chez M. Ritton, à Dardilly; *Joblot* (Laurent), horticulteur aux Charpennes; *Lambert*, propriétaire, rue Gasparin, Lyon; *Lucciardi*, à Santo-Pietro (Corse); *Marin*, horticulteur à la Mouche; *Pacquin* (Paul), jardinier chez M. Enfantin, à Collonges (Rhône).

M. Viviand-Morel, Secrétaire général, passe en revue les publications reçues par la Société depuis la dernière séance et fait circuler celles contenant des illustrations.

Présentations. — Il est présenté 4 candidatures, sur lesquelles, conformément au règlement, il sera statué à la prochaine réunion.

Admissions. — Sont admis, à l'unanimité et sans protestation, membres titulaires de notre Compagnie, les candidats présentés à la dernière séance. Ce sont :

MM. Vignat (Claude), jardinier chez M. Bellingard, à Limonest (Rhône), présenté par MM. Rivoire fils et Carle.

Toucheboeuf, horticulteur-pépiniériste, 84, chemin du Pont-d'Alaï, Lyon, présenté par MM. Marthouret (Cl.) et Perrin.

Viard aîné, secrétaire de la Société d'horticulture de la Haute-Marne, à Langres (Haute-Marne), présenté par MM. Viviand-Morel et J. Jacquier.

Fournier (Louis), horticulteur, marchand-grainier à Jallieu-Bourgoin (Isère), présenté par MM. Hoste et Rivoire.

Chevalier, architecte-paysagiste, à St-Cyr-au-Mont-d'Or (Rhône). présenté par MM J. Jacquier et Hoste.

Chevrolat (Antoine), régisseur chez Mme Harel, à St-Cyr-sur-le-Rhône (Rhône), présenté par MM. Hoste et Jacquier fils.

Ruet, marchand de charbons, chemin de la Maladière, Lyon-Vaise, présenté par MM. Comte et Labruyère.

Rossignol (Antoine), jardinier chez Mme Escollier, propriétaire à Francheville-le-Bas (Rhône), présenté par MM. Valla et Viviand-Morel.

Dalmais (Ch.), employé jardinier chez M. Corbin, jardinier chez M. le duc de Mortemart, à La Chassagne (Rhône), présenté par MM. Chrétien et Corbin.

Grolet jeune, fabricant d'engrais chimiques, usine de Montmorency, à Villeurbanne, présenté par MM. Monroy et Viviand-Morel.

Chatagnon, cafetier, cours Gambetta, 19, Lyon, présenté par MM. Monroy et Viviand-Morel.

Zucco, directeur du Bureau de placement, n° 1, quai St-Antoine, Lyon, présenté par MM. Monroy et Alexandre Bernaix.

Claverolas, maître-maçon, rue de la Pyramide, 18, Lyon-Vaise, présenté par MM. Comte et Jussaud.

Lacroix (Hippolyte), jardinier chez M. Cusin, chemin de Merlus, à Oullins (Rhône), présenté par MM. Villard (F.) et Brun (B.).

Bernard (Henry), jardinier chez M. Daubarède, à St-Genis-Laval (Rhône), présenté par MM. Juttet et J. Jacquier.

Chaverot (J.-B.), jardinier chez M. Mayet, à Grézieu-la-Varenne, présenté par MM. Péquet et Cousançat.

Examen des apports. — Sont déposés sur le bureau et jugés par la Commission de floriculture, complétée par l'adjonction de M. Gaulain ;

Par M. Liabaud, horticulteur, montée de la Boucle, Lyon : 1° un beau et fort pied de *Pandanus Veitchii*, auquel la Commission propose d'accorder une prime de 3e classe ;

2° Un pied magnifique de *Burlingtonia fragrans* en floraison. La Commission demande pour cet apport une prime de 1re classe ;

3° Un pied de *Nidularium Innocenti*. (Inscription au procès-verbal.)

Par M. Villard, jardinier chez Mme Vachon, à Ecully : 1° un pot de fraisiers en pleine floraison, fraise des Quatre-saisons *Belle améliorée* ; des tubercules de pommes de terre Marjolin hâtive, assez bien venus. Pour cet apport, la Commission propose d'accorder une prime de 2e classe ;

2° Une collection de fleurs coupées de Camellia, composée de : *Fulton*, *Duchesse des Cars*, *Chandleri panaché*, *Latifolia Alba*, *Caserette*, *Reine des fleurs*, *Learia superba*, etc.

La Commission ne croit pas devoir accorder une récompense à cette présentation de Camellias, quoique étant méritante, les cultures de ce genre confiées aux soins de M. Villard ayant été visitées récemment par une commission spéciale ; elle demande l'inscription au procès-verbal.

Les propositions de la Commission, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

L'Assemblée procède ensuite à la nomination des membres qui seront désignés comme délégués aux expositions des Sociétés correspondantes.

Sont nommés : pour la floriculture, MM. Chrétien, Gaulain, Hoste et Musset; pour l'arboriculture, MM. Falconnet, A. Jacquier fils, Métral et Morel (Francisque) ; pour les roses, MM. A. Bernaix, Charreton, Duchet et Guillot fils (1).

Cinq fleuristes ayant été nommés, M. Comte, qui avait été élu à une forte majorité, a déclaré se désister pour régulariser le vote sans procéder à un deuxième tour de scrutin.

L'assemblée procède ensuite à la nomination de 3 membres de la *Commission des visites*. Sont nommés MM. Pelletier, Clapot et A. Bernaix.

La séance est levée à 4 heures 1/4.

Le Secrétaire-Adjoint, J. Nicolas.

Plantes potagères à surprise

Beaucoup de gens connaissent ces plantes annuelles, de la famille des Légumineuses, dont les fruits imitent assez bien certaines sortes d'animaux, tels que chenilles, vers escargots, etc. ; on les introduit quelquefois dans les salades avec l'intention de causer des surprises inoffensives aux invités qui ne sont pas initiés aux formes singulières de ces fruits. Ce sont en effet de curieuses petites plantes qui méritent d'être connues et dont chaque jardin potager devrait cultiver au moins quelques individus de chaque espèce, car elles ne tiennent pas trop d'espace et procurent en revanche la satifaction de montrer aux amis quelques-unes des singularités du règne végétal.

Notre intention, dans cette note, est de signaler les principales espèces cultivées et d'y ajouter quelques autres sortes peu connues,

(1) Dans sa séance du 18 avril, le Conseil d'administration, au moyen du tirage au sort, a établi l'ordre dans lequel seront désignés les délégués. Voici l'ordre dans lequel sont sortis les noms :

MM. Gaulain, A. Bernaix, Chrétien, Duchet, Charreton, Métral, Guillot fils, Cl. Jacquier fils, Falconnet, Musset, Hoste et Francisque Morel.

qui pourraient jouer dans les jardins un rôle analogue aux précédentes.



Coronilla scorpioïdes, 1/2 grandeur.
Coronille faux scorpion.

Les plus généralement cultivées des plantes potagères à surprises sont sans contredit les « chenilles » dont il y a plusieurs sortes connues sous les noms de grosse chenille, chenille velue, chenille rayée. Elles appartiennnent au genre *Scorpiurus* dont la signification étymologique est littéralement : Queue de Scorpion. Les *Scorpiurus* sont des plantes annuelles indigènes dans l'Europe méridionale ; elles doivent leur nom générique français de *chenilles* à l'aspect de leurs gousses, bizarrement contournées, cylindriques, ou aplaties d'un côté, articulées et hérissées de tubercules, de poils ou d'aspérités courtes. La culture des « Chenilles » est des plus simples : il suffit de semer en place en avril, mai, et de laisser croître les plantes. Cependant il est préférable de semer en pot, sur couche, en mars et de repiquer le plant en avril.

Les « limaçons », « escargots » et autres plantes à fruit en forme de coquillage appartiennent au genre *Medicago* dont une espèce est bien connue de tout le monde sous le nom de luzerne. Les *Medicago orbicularis* et *sulcata* dont les fruits lisses, circulaires, à plusieurs tours de spirales, sont ceux qu'on cultive le plus fréquemment. On pourrait y ajouter quelques autres sortes telles que le *M. lunulata* dont les fruits très larges sont agréablement contournés et fimbriés, le *M. littoralis* à spirales nombreuses, serrées, lisses et cylindriques. Ces Médicago se cultivent comme les *Scorpiurus* et donnent des fruits abondants.



Medicago lunulata, 1/2 grandeur.
Luzerne en forme de lune.



Medicago orbicularis, 1/2 grand.
Luzerne orbiculaire.

On appelle *vers* les gousses de l'Astragale en hameçon (*Astragalus hamosus* L.) papillonacée, qui habite à l'état sauvage l'Europe mé-



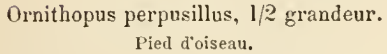
Hippocrepis contorta, 1/2 grandeur.
Hippocrépide contourné Fer-à-Cheval.

Hippocrepis unisiliquosa, 1/2 grand.
Hippocrépide à une silique.

ridionale et qui, dans nos jardins, s'élève, quand elle est en terrain propice, jusqu'à $0^m,50$ cent. de hauteur. Elle fleurit en grappes courtes, donne des petites fleurs blanchâtres auxquelles succèdent

des gousses cylindriques, globuleuses, recourbées en forme d'hameçon. On cultive cette plante comme les précédentes et on l'emploi au même usage.





Ornithopus perpusillus, 1/2 grandeur.
Pied d'oiseau.



Astragalus hamosus, 1/2 grandeur.
Vers. Astragale en hameçon.

On appelle « Fer-à-cheval » certains *Hippocrepis* annuels tels que les *H. contorta* et *multisiliquosa*, etc. dont les gousses articulées, contournées et comme percées de trous, simulent assez bien cet objet. Bien qu'on ne les rencontre pas aussi fréquemment dans les cultures, ils sont aussi intéressants, sinon davantage, que les « chenilles, vers et limaçons ». L'Hippocrépide à une gousse, n'a pas son fruit contourné. La culture des *Hippocrepis* annuels est analogue à celle des genres précédents et on pourrait l'employer au même usage.

La Coronille faux scorpion et le Pied d'oiseau, ci-contre figurés, mériteraient une place dans les jardins potagers au même titre que les genres précédents. Les gousses de la coronille simulent assez bien les cornes arquées du chamois ; la réunion, la forme et la position respective de celles de l'*Ornithopus perpusillus* leur donne une ressemblance étonnante avec un pied d'oiseau, ressemblance qui leur a valu leur nom populaire. Dans les jardins si on voulait cultiver les « Pied d'oiseau » il serait préférable de substituer l'*Ornithopus sativus* qui est plus grand, plus vigoureux et plus robuste à l'*O. perpusillus* dont les proportions sont un peu exiguës.

La culture de la Coronille faux scorpion et celle du Pied d'oiseau ne diffèrent pas des précédentes.

Léonard Lille.
Marchand-grainier, à Lyon.

Cépage nouveau : L'Herbemont Touzan (1).

Description. — Plante très vigoureuse, de port et d'aspect presque complètement européens.

Bois ancien de couleur brune-châtaine, dans les intervalles récemment mis à nu par le retrait des lanières extérieures de l'écorce.

Bois de l'année mûrissant facilement, fort, châtain-clair, très légèrement pruineux à maturité. Entrenœuds de longueur moyenne (10 à 15 centimètres), sarments principaux présentant à la base, sur une hauteur de 5 à 8 cent., de nombreux poils subulés, roux (caractère d'*Æstivalis*). Extrémité des pousses duveteuse-laineuse, roussâtre ou grisâtre, nuancée de violet.

Feuillage d'un vert clair moins foncé que celui de l'*Herbemont*.

Feuilles grandes à pétiole généralement long et fort, arrondi et très pubescent sur les feuilles anciennes.

Limbe encore plus découpé que celui de l'*Herbemont*, généralement à cinq lobes séparés par des sinus profonds rhomboïdaux, arrondis à la base. Lobes quelquefois sinués lobés à leur tour, de forme allongée lancéolée. Dents très inégales, subaiguës à bord très peu révoluté supportant çà et là, surtout au fond des sinus dentaires, quelque poils subulés. Sinus pétiolaire de forme variable, quelquefois moyen et ouvert comme celui de l'*Herbemont*, le plus souvent, sur les vieilles feuilles, étroit et fermé par le croisement des deux lobes basilaires au devant du pétiole.

Face supérieure de la feuille glabre, luisante, non gaufrée. Face inférieure de teinte mate, offrant d'abord sur toutes les nervures quelques flocons de poils laineux aranéeux qui plus tard sont dissimulés par une très abondante production de poils subulés qui émergent de toutes les nervures, même des plus petites, ce qui donne alors à la face inférieure une teinte grisâtre.

Raisin très gros et pesant (variant généralement pour le poids entre 300 et 600 grammes), de forme cônique pyramidale, irrégulière, presque toujours ailé. Aile très caractéristique, constituée par un grapillon arrondi appendu à l'extrémité d'un pédicelle très long (8 à 12 centimètres) légèrement flexueux. Grappe très rameuse et compacte, glabre, pinceau incolore ou un peu rosé.

Grains presque sphériques, de grosseur submoyenne (12 à 15 millimètres de diamètre), sensiblement de même couleur que ceux de l'*Herbemont* à maturité, c'est-à-dire d'un noir rougeâtre, pruineux, entremêlés de quelques grains de verjus. Peau du grain

(1) *Progrès agricole* de Lot-et-Garonne, nº 1, 1886.

solide, parsemée à l'extérieur de fines ponctuations brunâtres, saillantes, tapissée en dedans d'une très mince couche de pigment d'un rouge violacé. Pulpe transparente, très juteuse et fondante, incolore ou légèrement verdâtre. Pepins 2, assez souvent 3, plutôt petits (7 millimètres de longueur maximum), de forme européenne, mais rappelant d'une manière non équivoque par quelques traits (brièveté du bec, — saillie de la chalaze, — extrémité supérieure entière, non bilobée) les types *Æstivalis* et *Cinerea*.

Saveur absolument neutre, plus agréable que celle de l'*Herbemont*, très sucrée. Maturité fin septembre dans la plaine de la Garonne (Lot-et-Garonne).

Observations. — Ce cépage provient d'un semis d'*Herbemont* fait en 1880 par M. Lauze, pépiniériste à Agen. A la fin de cette même année, M. G. Sentou, vétérinaire à Sérignac (Lot-et-Garonne), acheta à M. Lauze cinquante individus issus de semis dont il vient d'être question. Il les planta dans sa propriété de Bellerive, où j'ai pu voir les plus beaux le 20 septembre de cette année.

Pour le moment, une seule de ces plantes offre de l'intérêt, c'est celle qui fait l'objet de cette notice. Elle est d'une vigueur admirable, puisque j'ai pu mesurer quinze mètres de l'extrémité de l'une de ses pousses à celle du plus long sarment du côté opposé.

La plante, cultivée en cordon, portait, lors de ma visite, cinquante raisins superbes, dont le plus gros, sacrifié pour la photographie, pesait 575 grammes. Comme le cep n'a pas encore six ans d'âge, il est probable que cette grosseur pourra être encore dépassée par la suite. Il est vrai que le sol qui nourrit ce superbe végétal est de première qualité. C'est dans ces terres que l'on cultive le tabac.

Mais la grande fertilité de ce nouveau cépage n'est pas sa moindre qualité, la résistance au mildew est des plus remarquables : un peu inférieure à celle de l'*Herbemont*, elle surpasse notablement celle de l'*Othello*.

La résistance au phylloxéra est encore inconnue, quelques pieds ont été plantés, il y a un an, dans un vignoble phylloxéré, qui seront arrachés et étudiés en temps utile.

Malgré les analogies que présente la plante dont je parle avec l'*Herbemont*, elle semble beaucoup plus voisine de la vigne européenne que ce type américain. Serait-elle le produit d'une hybridation nouvelle (l'*Herbemont* étant déjà, comme je l'ai démontré, un hybride)? Le fait me paraît d'autant plus probable qu'à cinq mètres de l'*Herbemont* sur lequel M. Lauze a recueilli les graines qui ont servi au semis, se trouvent des *Malbecs*, et à dix mètres des *Touzans* (nommés aussi *Toussans* et *Gros-Bouchalès* dans le pays). Or, le *Tou-*

zan présente avec notre plante des analogies remarquables dans la feuille, le bois et la grappe. Plusieurs viticulteurs qui se trouvaient sur les lieux au moment de ma visite, me les ont fait remarquer d'un commun accord, et je ne puis que confirmer la justesse de leur observation. C'est pour cette raison que j'impose à la plante dont je parle le nom d'*Herbemont-Touzan*. Je ne saurais, je crois, en trouver un meilleur.

Conclusion. — En résumé, l'*Herbemont-Touzan*, par sa vigueur, sa grande fertilité et sa résistance au mildew, constitue un gain très sérieux et mérite d'être chaudement recommandé. Il porte fruit cette année pour la troisième fois et ne semble pas sujet à la coulure. Le vin sera certainement alcoolique, fin, de vinosité et de coloration moyennes, supérieur à celui de l'*Herbemont*.

J'ai cédé avec plaisir aux sollicitations de M. Sentou qui désirait mon appréciation sur ce nouveau cépage, en écrivant cette notice qui résume ses caractères et mes impressions.

MILLARDET,
Professeur à la Faculté des sciences.

De la classification des espèces et variétés de Citrus ou Agrumes (1).

Ce sujet a fait la matière de plusieurs mémoires publiés par le professeur italien L. Savastano, et les principaux résultats en ont été résumés, de la manière suivante, dans le recueil précité :

D'abord, il y a lieu de présenter une observatipn générale. La langue italienne possède le mot *Agrumi* par lequel elle désigne toutes les Aurantiacées cultivées pour leurs fleurs ou leurs fruits ; la langue française n'a que des mots spéciaux applicables aux principales de ces espèces : Oranger, Citronnier, Limonier, etc. Il serait donc commode de transporter ce mot dans notre langue, en en modifiant légèrement la terminaison et d'appeler *Agrumes* collectivement tous ces arbres. Un autre usage s'est introduit en français et entraîne un assez grand inconvénient : c'est l'application vague qui est faite du mot Citronnier, qu'on emploie parfois pour le vrai Citronnier, parfois aussi et plus souvent pour le Limonier. *Le Bon Jardinier*, par exemple, fait ces deux mots synonymes : *Limoniers ou Citronniers*, écrit-il, tandis que les botanistes regardent ces deux types comme deux espèces distinctes. Toutefois, dans le *Manuel de l'amateur des Jardins*, par MM. J. Decaisne et Ch. Naudin, ces deux types sont considérés plutôt comme deux races d'une même espèce botanique que comme deux

---

(1) *Provence agricole.*

vraies espèces, ce qu'avait déjà fait de Candolle, dans la *Flore française*. Le fait est que les différences sont bien faibles. Quoi qu'il en soit à cet égard, voici les espèces botaniques qu'énumère d'abord M. Savastano parmi les Agrumes et les caractères par lesquels il les distingue :

Citrus vulgaris (Bigaradier). — Pousses vertes, pétiole ailé, pétales blancs, fruit sphérique, jaune orange, mésocarpe (partie blanche et spongieuse de la peau), peu épais, pulpe orangée, d'un goût âcre et désagréable.

C. Aurantium (Oranger). — Caractères identiques à ceux du précédent, mais la pulpe du fruit est douce. — Ajoutons toutefois. à ces caractères, que le fruit du Bigaradier est plus déprimé, couvert d'une peau moins unie que celle de l'Orange, et que les glandes à huile essentielle y sont en creux au lieu d'être en relief comme dans l'Oranger, En outre, les fleurs du Bigaradier sont les plus parfumées de toutes.

C. Limonium (Limonier, fort improprement appelé Citronnier). — Pousses violacées, pétiole non ailé, pétales lavées en dehors de violet, fruit oblong, omboné, c'est-à-dire surmonté d'un gros mamelon saillant, peau lisse, de couleur jaune, mésocarpe mince, pulpe acide.

C. Medica (Citronnier vrai ou Cédratier). — Caractères identiques à ceux du précédent, à l'exception de la peau qui est rugueuse, et du mésocarpe qui est épais.

C. Limetta (Limetier). — Pousses vertes, pétales blancs, fruit presque rond, à peau lisse, jaune verdâtre avec des glandes d'un arôme spécial, mésocarpe mince, pulpe acide comme celle du Limonier.

C. Decumana (Pamplemousse, Pompoléon, Chadec). — Pétiole ailé, fruit arrondi, volumineux, à peau lisse, jaune verdâtre, mésocarpe épais, pulpe amère.

Les principaux résultats auxquels M. Savastano a été conduit par l'examen comparatif de nombreuses variétés de ces arbres sont :

1° Que relativement à la pulpe ou partie comestible de leur fruit, les espèces des Agrumes ont une remarquable puissance de variabilité. Une simple variété peut différer, sous ce rapport, de l'espèce type à laquelle elle appartient, plus qu'une espèce ne diffère de sa voisine.

2° Qu'on peut regarder l'Oranger à fruit doux comme une variation de Bigaradier ou Oranger à fruit amer, laquelle, par la suite des générations, aura fixé son caractère distinctif.

3° Que, de même, le Citronnier vrai ou Cédratier est une variation fixée du Limonier, dont une seconde variation également

fixée et plus fortement différenciée, serait le Limetier, et dont une troisième variation est le Bergamotier, dans lequel les caractères distinctifs ne sont pas encore complètement fixés.

L'Art de bouturer. — *Suite.*

Bouture d'un bourgeon sans feuille. — On peut comparer la bouture d'un bourgeon sans feuille à un véritable semis. Qu'est-ce, en effet, qu'un semis? Le dépôt dans le sol d'un bourgeon spécial nommé graine. Les exemples de semis de bourgeons ne sont pas très rares. On peut semer ou planter tous les bourgeons des plantes *vivipares*, si fréquentes accidentellement chez les graminées, les Fougères et beaucoup d'autres familles de plantes. On sème toutes les Liliacées bulbifères, etc. Certains *Dracœna* se multiplient le plus souvent en coupant les tiges par tronçons contenant un ou plusieurs bourgeons.

Pour les plantes ligneuses à feuilles caduques, on peut semer les bourgeons ordinaires d'un assez grand nombre d'espèces, avec la chance de les voir se développer. On doit toujours conserver à ces bourgeons un fragment de tige d'environ un centimètre de hauteur.

Ces boutures demandent pour réussir beaucoup de soins et une connaissance parfaite des conditions de chaleur et d'humidité qui favorisent le mieux le développement des espèces bouturées de cette manière.

Boutures de rameaux de l'année (*herbacés*). — On peut distinguer les boutures des rameaux de l'année en deux catégories : les boutures herbacées et les boutures ligneuses. Les boutures herbacées, qu'elles appartiennent à des espèces ligneuses ou à des plantes molles, se font toujours avec des rameaux feuillés, tandis que les boutures ligneuses se font très fréquemment avec des rameaux dépourvus de feuilles.

Dans les boutures herbacées, on enlève seulement une ou deux feuilles de la base de la bouture, afin de faciliter la plantation. Ces boutures, sauf de rares exceptions, ne dépassent jamais 10 centimètres de longueur. Comme il faut établir l'équilibre entre la recette de la bouture, c'est-à-dire l'eau qu'elle tire du sol, et sa dépense qui consiste dans l'évaporation de l'eau qu'elle a tirée du du sol, on coupe souvent une partie du limbe des feuilles, afin que l'évaporation soit moins considérable. On emploie également les cloches, châssis et de fréquents bassinages pour obtenir le même résultat. Sous cloche et sous châssis, l'air étant saturé d'humidité, met un obstacle à l'évaporation par les feuilles.

Boutures ligneuses. — Les boutures ligneuses se divisent en trois classes : la première comprend toutes les boutures faites avec les rameaux de l'année et auxquels on conserve une partie de leurs feuilles ; la deuxième toutes les boutures de rameaux de l'année dépourvus de leurs feuilles, et enfin la troisième, qui comprend les boutures faites avec des rameaux ou tiges de plus d'un an.

Les boutures de rameaux de l'année auxquels on conserve une partie des feuilles se font et se traitent exactement comme les boutures herbacées. Elles demandent des cloches, des châssis ou de fréquents bassinages.

Les boutures de rameaux de l'année auxquels on a supprimé les feuilles, ou dont les feuilles ont tombé naturellement, ne demandent pas nécessairement l'emploi des cloches ou des châssis ; on les fait souvent un peu plus longues que les autres.

Les boutures faites avec du bois de plus d'un an sont assez connues sous le nom de plançons. Les saules, ainsi que nous l'avons dit plus haut, dont on enfonce quelquefois dans le sol d'énormes branches qui s'enracinent aisément, peuvent donner une idée assez exacte de ce genre de boutures qu'on fait toujours sans feuilles.

Les plantes à feuilles persistantes se bouturent toujours avec une partie de leurs feuilles. Leur époque de repos varie avec les espèces. Sous nos climats, celles qui supportent la gelée, peuvent presque toutes se bouturer de novembre à mars, c'est-à-dire depuis le moment où elles ne poussent plus jusqu'à celui où elles vont émettre de nouvelles pousses.

Elles peuvent également se multiplier après que leur première pousse est aoûtée, c'est-à-dire, dans le plus grand nombre des cas, de juillet à septembre. Les plantes des régions chaudes ne suivent pas d'autres règles ; le meilleur moment d'en faire des boutures coïncide avec celui où leur repos va se terminer.

Les plantes qui poussent continuellement quand la chaleur et l'humidité ne leur font pas défaut, se bouturent quand on veut, surtout quand la saison est favorable. Août, septembre, février, mars, etc., sont des mois qui conviennent généralement à la multiplication de ces espèces.

Il faut, autant que possible, couper les boutures sur des pieds vigoureux et bien portants que l'on empêchera de fleurir.

Il y a encore une autre sorte de boutures faites avec du bois de plus d'un an ; elle consiste à couper des tiges par fragments de quatre à cinq centimètres de longueur et à les coucher horizontalement sur le sol que l'on recouvre de sable ou de terre fine. On emploie ce genre de boutures pour la multiplication des Dracœna et autres liliacées arborescentes.

Les boutures de racines se font en coupant par tronçons de cinq à dix centimètres de longueur des racines d'une grosseur moyenne ; les tronçons se recouvrent légèrement de terre fine. (*A suivre.*)

VARIÉTÉS

Quelques phrases à effet à l'usage des orateurs horticoles

Pour tromper l'ennui d'une trop longue attente, je feuilletais un jour les discours de quelques personnages haut placés dans les cérémonies horticoles, comme si, hélas ! la distraction pouvait se trouver entre les lignes d'écrits toujours pompeux ou flatteurs.

J'y fis la remarque que dans certains de ces discours les citations abondaient, par trop quelquefois, et je me pris à relever les plus intéressantes de ces *phrases à effet.*

Les voici à peu près textuellement; elles pourront encore servir à d'autres auxquels j'éviterai ainsi la peine de les chercher, dans une foule de livres, sans avoir d'autre mérite, pour moi-même, que de laisser courir ma plume une demi-heure sur le papier sans aucun effort d'intelligence.

Habilement introduites d'ailleurs dans un discours, elles placent l'orateur très haut dans l'estime de ses auditeurs, toujours disposés à admirer sa vaste érudition.

Pour partir de plus loin, un de ces personnages remontait une fois jusqu'au-delà des bornes du monde, dans le paradis terrestre.

« Suivant l'autorité incontestable de la Genèse, dit-il, Dieu voulant donner « à l'homme un bonheur parfait, le plaça dane un jardin délicieux où crois- « saient spontanément des arbres magnifiques chargés de fruits excellents et « le premier châtiment de sa désobéissance fut l'expulsion de ce séjour dont « le nom nous a été conservé comme l'expression de toutes les conditions « qui peuvent assurer le bonheur. »

Ne trouvant ensuite pas grand'chose à dire avant le déluge, faute de renseignements sans doute, on nous fait, sans transition, assister à une leçon de taille donnée par Moïse lui même à son peuple :

« Retranchez, dit-il, pendant les trois premières années, tous les fruits « des arbres que vous plantez ; consacrez au Seigneur ceux de la quatrième « pousse et ce n'est que la cinquième année qu'il vous sera permis d'en « manger. »

A partir de ce moment-là les faits abondent, les peuples et les dates se mêlent et se confondent.

Trois cents ans avant Jésus-Christ, Théophraste et Acosta nous apprennent ainsi l'origine de la taille du rosier :

« En parlant de rosiers qui poussaient si vigoureusement qu'ils ne don- « naient point de roses, ils disent que le feu prit par hasard à un de ces « arbustes qu'il n'en resta que quelques jets qui, l'année suivante, donnèrent « des roses en quantité: de cette observation naquit la taille. »

Ce trait n'a-t-il pas grande parenté avec l'âne inventeur de la taille de la vigne et la chèvre découvrant les propriétés du café !

« Au dernier siècle avant l'ère chrétienne, Virgile s'immortalisait déjà « par ses *Géorgiques* dans lesquelles il traçait, en vers magnifiques, les pré- « ceptes de l'agriculture. »

« A la même époque, Horace, le chantre de Tibur, trouvait dans ses fleurs, « ses vignes et ses bois, les odes à jamais remarquables qu'il a écrites sur le « bonheur de la vie rustique. »

« Pline l'ancien se rendait à jamais célèbre par ses écrits sur l'histoire « naturelle. »

« Columelle ne nous est connu que par ses traités sur l'agriculture. »

« Serranus ensemençait son champ lorsqu'on lui apprit qu'il venait d'être « nommé consul. »

« Cincinnatus était après labourer lorsque l'huissier du Sénat vint lui « annoncer qu'il était dictateur. »

« L'illustre Caton, lorsqu'il veut louer un homme, ne croit pas pouvoir « mieux le flatter qu'en l'appelant un bon laboureur. »

« Varron, guerrier et écrivain, nous montre dans son *Traité de la vie rus-* « *tique* l'état de l'agriculture au commencement du siècle d'Auguste. »

« Dans une lettre adressée à Ciceron, Marius, favori d'Auguste, se vante « d'avoir appris aux Romains à greffer. »

« En Chine, une fête annuelle est consacrée à l'agriculture et le Fils du « Ciel — autrement dit l'empereur — pour ennoblir la charrue, trace lui- « même le premier sillon. »

« Au seizième siècle, Charles-Quint, empereur d'Autriche, oubliait dans « la culture des plantes — d'autres disent des horloges, peut-être des deux « — au cloître de St-Just, en Espagne, les grandeurs du monde devenues « trop lourdes à porter. »

« Au dix-septième sièle, Condé, le vainqueur de Rocroy, charmait ses « loisirs par la culture de l'œillet. »

« Louis XIV, taillait et dirigeait les ifs de son château de Versailles. »

« Grégoire XVI se plaisait à embellir les jardins de son palais, d'où il ne « sortait que lorsque ses devoirs l'exigeaient impérieusement. »

« Plus récemment, le maréchal Bugeaud ne dut-il pas sa popularité, sa « célébrité, autant à sa science agronomique qu'à ses actoins d'éclat en « Afrique ? »

« De nos jours, enfin, à St-Raphaël, Alphonse Karr, l'immortel auteur « des *Guêpes*, s'est fait jardinier. »

Et enfin dominant tout cela :

« Jésus-Christ, voulant récompenser le repentir fondé sur l'amour en choi- « sissant Madeleine pour le premier témoin de sa résurrection, se présente « à elle sous les traits et le costume d'un jardinier. »

« Les Genner, les Bernardin de St-Pierre, les Delille et tant d'autres ont « aimé les champs, les jardins et les ont chantés avec passion. »

Veut-on faire montre de connaissances bibliographiques ? on peut citer :

« Claude Mollet, jardinier du roi Henri IV (1589-1610) composa sous ce « titre : *Le théâtres des plants et jardinages*, un ouvrage que ses fils « publièrent après sa mort et dont il existe une édition de 1652.

« Dans l'édition de 1651, Olivier de Serres comprit les arbres fruitiers « dispersés dans les campagnes et les jardins.

« En 1653, le R. P. Trinquet, prieur de St-Marc, fit paraître une *Instruc-* « *tion pour les arbres fruitiers.*

« En 1661, première édition du *Jardinier français*, par Nicolas Bonne- « fond.

« En 1687, don Claude St-Etienne donna les *Nouvelles Instructions* « *pour connaitre les bons fruits.*

« En 1697, la Quintinie publia son *Instruction sur les jardins fruitiers* « *et potagers.*

« En 1702, *La culture parfaite des Jardins fruitiers et potagers*, par « Liger.

« En 1718, *Observations sur la culture des arbres fruitiers*, par « Colombot.

« En 1732, *Traité des Jardins*, par Saussay.

« En 1765, *Traité des Arbres fruitiers*, par du Hamel du Monceau.

« En 1781, l'*Ecole du Jardin fruitier*, par de La Bretonnerie.

« En 1785, *Dictionnaire des Jardiniers*, par L. H. Miller.

« En 1789, *Traité des Jardins*, par Le Berryais.

« En 1804, l'*Ami des Jardiniers*, par Poinsot.
« En 1805, *Traité général des Pépinières*, par Etienne Calvel.
« En 1810, *Traité raisonné des Arbres fruitiers*, par T.-Y. Catros. »

A partir de ce moment les livres deviennent trop nombreux et il n'y a plus aucun mérite à les signaler.

Il ne reste plus qu'à parler des jardins historiques, deux exemples suffiront.

« L'histoire mentionne les jardins magnifiques que, dix-huit cents ans « avant l'ère chrétienne, une souveraine asiatique fit élever sur les murs et « les terrasses de son palais, en vue de l'Euphrate, à Babylone, capitale de « la Chaldée.

« Au Mexique, les lacs qui entourent la capitale étaient sillonnés de *chi-* « *nampas* — l'emploi de quelques mots étrangers augmente l'intérêt — ou « jardins flottants, formés d'un radeau de roseaux recouvert de la vase « prise au fond du lac. Une brillante végétation se développait sur ce ter- « rain riche et humide et l'on voyait des plantes, des fleurs et jusqu'à des « arbres glisser ainsi sur les eaux dont la surface reflétait les parcs de Tez- « cuco et de Mexico. »

ERIOVIRA.

Informations. — On vient d'acquérir la certitude que le Rosier de Lady Banks (*Rosa Banksiæ*) est un rosier chinois. M. l'abbé Delavay l'a découvert dans le Yun-Nan et en a récolté plusieurs spécimens en fleur et en fruit sur le mont Mo-so-yn.

— La Société Philomatique de Bordeaux a décidé de réunir, le 20 septembre prochain, un Congrès international ayant pour objet l'enseignement technique, commercial et industriel.

— L'Association pomologique de l'Ouest, présidée par M. Lechartier, a décidé qu'elle tiendrait son concours et son congrès annuels à Versailles, à l'automne prochain. La ville de Versailles et les associations agricoles du département prêteront leur concours à cette solemnité ; à côté du concours de fruits à cidre, la Société d'horticulture de Seine-et-Oise organisera un concours de fruits à couteau.

— L'Exposition Industrielle de Marseille s'ouvrira le 8 mai prochain et sera inauguré par trois jours de fête, cavalcades, courses, fêtes nautiques.

— Il y aura en Belgique, cette année, des expositions d'horticulture aux dates suivantes : Anvers, 27 juin et 8 août ; Bruxelles, 29 août ; Gand, 12 septembre ; Liége, 2 mai ; Louvain, 20 juin ; Mons, 20 juin et 3 octobre ; Tournay, 12 septembre.

— On signale la fructification, à Lisbonne, d'un *Jubœa spectabilis*. L'exemplaire de ce palmier assez rare dans les cultures du continent est âgé d'environ 35 ans. Il a une tige (stipe) de 5 m. 60 de haut.

— MM. Veitch, de Londres, viennent de voir fleurir dans leur établissement un nouvel hybride d'Orchidée, le *Phalænopsis intermedia*, résultant de la fécondation des *Ph. amabilis* et *rosea*. Il eût été préférable de nommer le nouveau venu *Ph. roseo-amabilis* ou *Ph. amabilo-rosea* qui aurait rappelé sa descendance.

— On signale un *Welwitschia* vivant, à Paris, au Jardin d'acclimatation.

Catalogues. — SIMON DELAUX, horticulteur à Saint-Martin-du-Touch près Toulouse. — Catalogue abrégé des plantes cultivées dans l'établissement : Abutilons, Ageratum, Begonias, Bouvardia, Coleus, Calcaires, Cannas, Chysanthêmes nouveaux, Dahlias, Fuchias, Geranium zonales et autres, Pélargonium, etc. Plantes pour massifs. Nouveautés, etc.

LE GÉRANT : **V. VIVIAND-MOREL.**

Lyon. — Imp. du Salut Public. — Bellon, r. de la République, 33

CHRONIQUE

La Pomme. — Il y a des gens qui s'imaginent que la pomme est tout simplement le fruit du pommier, excellent arbre cultivé dans presque tous les jardins. Quelle erreur ! La pomme... mais c'est un monde. Ce n'est pas seulement le fruit auquel les Normands doivent le cidre, car il faut convenir que si elle descend étymologiquement du latin *pomum*, elle ne descend pas toujours du *Pyrus malus*. En effet, Dorat a pu dire, sans que pour cela les botanistes ou les jardiniers le traitassent d'imbécile :

Des pommes d'or parfument l'oranger.

Voltaire, qui avait beaucoup d'esprit, mais qui n'était ni jardinier ni botaniste, a glissé quelque part ces deux vers dans lesquels il fait connaître une autre espèce de pomme :

Un beau bouquet de roses et de lis
Est au milieu de deux pommes d'albâtre.

Il y a aussi la pomme de discorde que le berger Pâris, fils du roi Priam, présenta à ces dames de l'Olympe ; puis la pomme des Hespérides, que Junon apporta en dot au grand dieu Jupiter.

. . . .
Croire que l'on tient la pomme des Hespérides
Et presser tendrement un navet sur son cœur.

Sans remonter à Eve et à la pomme dont le trognon resta au gosier du premier homme — c'est pour cela, dit-on, que le cartilage de notre larynx qu'on appelle la pomme d'Adam est si développé — nous trouvons des tomates et d'autres solanées sous le nom de Pommes d'amour, puis la pomme de merveille (sorte de cucurbitacée), la pomme épineuse (jusquiame) ou pomme du diable, la pomme de chien (mandragore), la pomme de paradis (banane), la pomme rose (sorte de citron), la pomme de pin, la pomme de chou, la pomme de laitue et un grand nombre d'autres fruits qui portent ce nom, sans compter la pomme de terre, qui sauva le genre humain de la famine et fit la gloire de Parmentier.

La pomme, comme on peut le voir par ces courtes citations, n'est pas toujours ce que les pépiniéristes pensent ; elle a eu le privilège d'être employée métaphoriquement par les poètes, les botanistes, les serpents bibliques, les bergers troyens, les médecins, les déesses et les introducteurs du *Solanum tuberosum*.

Comme ce n'est pas du Nord qu'est venue la lumière en premier lieu, mais de l'Orient, on pourrait presque affirmer que la première *pomme* n'était pas une pomme, mais une orange ; peut-être un abricot. Le vieux Dioscoride, dont les pharmaciens se servent du buste comme enseigne, compte comme espèces de pommes : les communes, les coings, les pêches et les abricots. Il distingue parmi les communes les Melimeles, les Epirotiques et les sauvages. Il y a de quoi perdre tout son grec à chercher à connaître les espèces dont il veut parler.

Pline, qui a beaucoup copié, à tort et à travers, glisse les citrons et les jujubes parmi les pommes.

Les agronomes romains signalent les variétés de pommes les plus estimées cultivées de leur temps. Il y avait parmi le nombre : les Apiennes, Claudiennes, Sceptiennes, Scantiennes, Petisiennes, Grecques, Melapiennes, etc.

—

Floraison tardive des Glaïeuls. — Pour obtenir les glaïeuls en fleurs vers la fin de la saison, c'est-à-dire en octobre, il faut retarder la plantation des bulbes jusqu'à la fin mai. En opérant de cette manière, ces belles Iridées donnent leurs longs épis presque jusqu'aux gelées. On sait que si on coupe les inflorescences des glaïeuls et qu'on les place ensuite dans un vase rempli d'eau, les fleurs s'épanouissent successivement jusqu'à la dernière, pourvu toutefois que la température de l'appartement dans lequel on les place ne soit pas trop basse.

—

Moyen de détruire les cloportes dans les serres. — Monsieur Boizard l'inventeur de l'emploi du jus de tabac à l'état de vapeur, pour détruire les insectes dans les serres, a fait connaître, dernièrement, dans le *Bulletin de la Société nationale d'horticulture de France*, une manière de se débarrasser des cloportes, insectes désagréables qui causent quelquefois de vrais dégâts dans les cultures. Voici ce moyen : Tous les jardiniers qui ont des serres connaissent ces petits animaux nocturnes ; je les appelle ainsi, parce qu'ils ne font leurs ravages que la nuit, ce qui en rend la destruction très difficile, surtout dans les serres à Orchidées où ils trouvent beaucoup de refuges contre le jour qu'ils redoutent.

Aussitôt la nuit venue, ils sortent et s'en vont chercher leur nourriture sur les plantes. Ils s'attaquent aux jeunes pousses, aux

tiges à fleurs et aux jeunes racines. Je n'ai pas besoin d'énumérer ici toutes les plantes auxquelles ils s'attaquent ni tous les procédés qui sont employés pour leur destruction ; ceux-ci sont tous plus ou moins pratiques et demandent beaucoup de temps. Je les ai tous essayés, et je me suis arrêté au suivant, qui est très simple et peu coûteux. Il consiste à avoir quelques balais de bouleau, à les mettre dans la serre, couchés ou debout toujours dans un endroit obscur, dans les sentiers ou sous les gradins et même entre les plantes.

Ces balais offrent aux cloportes un refuge qu'ils préfèrent à tout autre pour y passer la journée. Tous les deux ou trois jours, vous prenez vos balais et vous les secouez fortement, pour en faire tomber les cloportes que vous écrasez immédiatement. Si vous avez un seau d'eau chaude, vous pourrez y tremper vos balais ; il faut pour cela de l'eau presque bouillante, car ces animaux ont la vie très dure. Il m'est arrivé souvent de trouver aussi sous mes balais, de grosses limaces que j'avais cherchées bien longtemps. Par ce procédé fort simple, on détruit beaucoup de mille-pattes qui affectionnent également ces sortes de refuges. Ce que je voudrais voir dans les serres, ce sont des rainettes. Ces petites grenouilles vertes qui ne vivent exclusivement que d'insectes et de petits animaux, tels que cloportes, loches et mille-pattes, méritent d'être considérées comme des auxiliaires très utiles aux jardiniers dans les serres.

Stachys affinis. — Il paraît que c'est une plante potagère que M. Prilleux a signalée dans le *Potager d'un curieux*. Elle croît en Chine, dit-on. Présentée par un amateur, M. Chappelier, sur le bureau de la Société nationale d'horticulture, on la trouve aussi mentionnée un peu dans toutes les publications horticoles. Elle produit de petits tubercules qu'il suffit de laver avant de les faire cuire. Voyez d'ici, comme les cuisinières vont rire. Il faut râcler les salsifis et peler les pommes de terre ; cette besogne peu agréable sera supprimée. Et puis ce *Stachys* — en français Epiaire — appartient aux labiées, une famille qui n'avait encore rien fournie à la cuisine, si ce n'est des condiments, comme le Thym, le Romarin et la Sarriette.

Je me suis laissé dire, par un malin, que le susdit *Stachys* était proche voisin, peut-être son frère, à coup sûr quelqu'un des siens, de notre *Stachys palustris*, qui est si commun dans les prairies humides et sur le bords des ruisseaux, non seulement de la France, mais d'une grande partie de l'Europe. Sachant cela, l'autre jour, j'ai pris ma boîte de Dillenius et ma houlette, et je fus à la recherche de l'espèce que j'ai trouvée, bien entendu, et dont j'ai fait un plat accommodé au beurre. Excellent, me direz-vous ? Euh ! Euh ! On ne peut pas dire que c'est mauvais cependant, mais je crois, si je ne

m'abuse, que je préfère les pommes de terre. Enfin que voulez-vous ? il faut du nouveau à l'homme. Quand il n'y en aura plus on trouvera bien encore quelques *Stachys* qui auront eu le temps de vieillir.

Ne connaissant pas encore le *Stachys affinis* je n'en puis rien dire, mais ce qu'il y a de certain c'est que le *Stachys palustris*, dont il y a du reste des variétés, est comestible, et n'a aucun goût désagréable. Je ne conseille cependant à personne de le cultiver, avant que quelqu'un ait réussi à diminuer le nombre et à augmenter le poids de ses rhizomes en chapelet.

—

Protection des poires contre les insectes. — J'ai vu, il y a quelques jours, à Montchat, près Lyon, dans un petit jardinet, des poiriers singulièrement habillés. Chaque bouton à fleurs était vêtu d'une chemise de tulle blanc, ayant la forme des sacs que l'on met aux raisins quand ils approchent de leur maturité. « Vous voyez, me dit le propriétaire du jardin, que j'ai soin de mes poires et que je crains qu'elle deviennent véreuses.

Depuis quelques années j'emploie ce procédé pour les garantir contre les ravages des insectes de plusieurs ordres qui viennent déposer leurs œufs dans les fruits naissants et je men trouve bien. Mes poires se conservent et arrivent régulièrement à maturité.

Auparavant la moitié des fruits tombaient jeunes, un quart un peu plus tard et souvent l'autre quart étaient piqués. Je sais bien, ajouta-t-il, que mon procédé n'est guère pratiquable en grand, mais, moi qui ai le temps, cela m'amuse et je trouve du bénéfice à protéger ainsi les poires de mes jeunes arbres. Si je réussi à sauver ma petite récolte je suis d'avis que je n'ai pas perdu mon temps. »

Le fait est que dans beaucoup de cas, surtout dans certaines localités, les poiriers coûtent plus qu'ils ne rapportent. Si on compte la taille et les pincements, la place qu'ils occupent, l'ombrage qu'ils donnent, et la terre qu'ils mangent, il serait utile qu'ils voulussent bien donner quelques poires comme récompense. Ils donnent bien des poires, mais si les insectes viennent les prendre adieu les beaux desserts !

Somme toute, je crois que le moyen employé par le petit propriétaire de Montchat, n'est pas trop mauvais et j'engage ceux qui ont quelques loisirs de le mettre à exécution au printemps prochain sur quelques-uns de leurs arbres.

—

Expérience. — J'ai fait dernièrement une expérience bien désagréable : je devrais dire une « boulette ». Cependant je ne la regrette pas, parce que j'ai remarqué, depuis que j'ai l'âge de rai-

son qu'on n'apprend réellement bien « à vivre » qu'à ses dépens. L'adversité est souvent une rude, mais toujours bonne école. Voici ma boulette, pardon, mon expérience :

M. L. Lille, avait bien voulu me remettre quelques douzaines de graines d'*Araucaria excelsa*, que j'avais confiées à la douce chaleur d'une couche. Semées suivant les règles de l'art c'est-à-dire la pointe en bas et très peu enterrées, au bout d'un mois, les graines commencèrent à montrer l'extrémité de leur radicule. Enchanté de ce résultat, comme la laitière du pot-au-lait, j'établissais déjà dans mon esprit une foule de calculs, que la bise a singulièrement dérangés.

Il faisait un soleil superbe, le thermomètre accusait 15° à l'ombre, allons, me dis-je, il faut repiquer en godets ces Araucarias, afin de ne pas déranger leurs racines plus tard. Le lendemain le soleil étant de plus en plus superbe,pour éviter deux façons, au lieu de remettre les graines germées sur la couche, j'enterrais en plein jardin les godets dans lesquels je les avais mises : Je n'eus pas à me louer de cette inspiration économique. Le soleil se cacha, la bise survint et le thermomètre descendit pendant quinze jours entre 5 et 8° centigrades. Il arriva ceci, les radicules qui commençaient à sortir, se putréfièrent et les *Araucarias* passèrent bien jeunes de vie à trépas. Quelques graines moins hâtives que les autres échappèrent seules au désastre.

Il faut conclure de cette expérience que lorsqu'une graine est en voie de germination il est indispensable que la température ne s'abaisse pas au-dessous du degré minima susceptible de la faire germer. Une plante adulte supportera sans danger ce minima ; le jeune embryon ne saurait le supporter. V. V.-M.

Les vignes réfractaires au mildew (1).

Il serait sans doute très avantageux d'avoir des vignes qui résistent au mildew, mais encore faut-il que ces vignes donnent de bons produits et en suffisante quantité pour que leur culture soit rémunératrice.

M. Reich recommande dans la *Vigne américaine* deux cépages dont la résistance, dit-il, a été absolue partout : ce sont l'*Ugni blanc* et la *Counoise*. L'*Ugni blanc* est un cépage vigoureux et très fertile qu'on ne trouve guère que dans la Provence. Quant à la *Counoise* ou *Counoyse*, dont MM. Reich et Loubet ont constaté la résistance, on ne trouve sa description ni dans le *Vignoble* de MM. Mas et Pulliat, ni dans l'*Essai d'une ampélographie universelle* de M. le

(1) *Provence agricole et horticole.*

comte de Rovasenda. M. Reich dit que ce cépage donne un raisin noir se rapprochant du Cinsaut, mais ayant le grain plus petit, la grappe plus allongée, les feuilles moins découpées et plus duveteuses. On le cultive surtout dans le Comtat ; on en trouvait beaucoup autrefois dans les vignes de Châteauneuf-du-Pape.

« J'ai vu souvent, joute M. Reich, au milieu de vignes absolument ravagées où il ne restait plus une feuille sur la plupart des souches, quelques pieds isolés de *Counoise* et d'*Ugni blanc* conservant toute leur vigueur, mûrissant bien leurs raisins et aoûtant le bois jusqu'au bout de leurs sarments ; au commencement de novembre, on trouvait encore des feuilles sur ces souches. »

M. Pulliat cite, parmi les vignes résistantes au mildew, le *Castets* du Bordelais. « Mais, ajoute-t-il, aucune variété jusqu'ici n'a eu autant d'amateurs et de partisans que le *Portugais bleu*, qui a le double avantage de conserver ses feuilles sous les invasions les plus intenses du mildew et de mûrir ses grappes avant l'époque où cette maladie fait ses plus grands ravages. Il a été vendu à un prix très élevé dans la région du Midi, et ce raisin, très précoce, a un avenir comme fruit à expédier sur les marchés du Nord ; il a atteint, dans la Haute-Garonne, des prix vraiment extraordinaires. Il s'y est vendu, nous écrit-on, jusqu'à 1 fr. 50 la bouture. Et, même à ce prix-là, des détenteurs qui en possèdent d'assez grandes quantités aiment mieux planter que vendre. »

Anémone hépatique (*Anemone Hepatica* L.)

Synonymes français : Herbe de la Trinité, Hépatique trilobée.
Synonymes latins : Hepatica triloba Chaix, Hepatica nobilis Rechb.
Synonymes anciens : Trifolium hepaticum, Hepaticum trifolium, etc.
Habitat : Les régions montueuses et subalpines d'une grande partie de l'Europe. En France, dans le Jura, les Pyrénées, les Vosges, la Lorraine, les Alpes, etc.

On donnait autrefois le nom d'Hépatique à plusieurs sortes d'herbes parce qu'on supposait qu'elles étaient capables de guérir le foie des maladies dont il pouvait être affligé, comme on appliquait celui de Pulmonaire aux espèces qui intéressaient les poumons. Aujourd'hui le nom d'Hépatique n'est resté qu'à l'Anémone assez connue en français sous le nom d'Herbe de la Trinité.

L'Hépatique se présente vivant à l'état sauvage sous trois couleurs différentes : Le blanc, le bleu et le rose, reliées entre elles par toute une série de tons intermédiaires; elle présente également des variétés physiologiques assez nombreuses mais peu distinctes ou inutiles à distinguer au point de vue horticole. Dans les cultures on cultive l'Hépatique à fleur double, principalement la bleue et la rose.



Hépatique à fleurs doubles.— 1/2 grandeur.

La grande précocité des Hépatiques, l'éclat de leurs nombreuses fleurs si variées les a toujours fait rechercher des amateurs. On peut en faire de très belles bordures qui, au bout de deux ans, lorsqu'elles sont bien installées, produisent un effet admirable. Il n'est pas utile de les cultiver en terre de bruyère comme quelques



Hépatique à fleurs simples — 1/2 grandeur.

livres l'indiquent, car elles viennent très bien en terre franche. Elles aiment l'ombre, au moins pendant une partie de la journée. On les multiplie par semis ; semer la graine aussitôt la maturité, ou par division des souches en automne.



Omphalode printanière. — 1|2 grandeur.

Omphalode printanière (*Omphalodes verna* Mœnch).

Synonymes français : Cynoglosse printanière, Petite consoude.
Synonymes latins : Cynoglossum omphalodes L., Picotia verna Ræm. et Schultz.
Synonymes anciens : Symphitum minus, S. pumilum, Borrago minima, Asarum muri,
Habitat : Autiche, Hollande, Belgique, Espagne, Piémont, Lombardie, Hongrie, Croatie, Transylvanie, Taurie, etc.; rare en France. Cultivée dans les jardins.

L'Omphalode printanière que beaucoup de gens appellent improprement Myosotis et Ne-m'oubliez pas est une des plus jolies petites plantes vernales qu'il soit possible de voir. Dès le premier printemps elle montre de charmantes petites grappes de fleurs d'un bleu d'émail dont l'éclat est encore singulièrement rehaussé par la gorge blanche de la corolle. L'espèce est vivace, robuste quand elle est plantée à l'ombre dans un sol un peu frais. Assez commune dans quelques pays, elle est plus rarement cultivée dans d'autres. Elle est très propre à faire de jolies bordures ou à garnir les rocailles ombragées.

On la multiplie par division des souches. L'opération se fait en septembre ou au printemps avant la floraison.

PLANTES NOUVELLES LYONNAISES

Œillet Flon Alègatière. — Nouveau genre d'Œillet Flon issu de l'Œillet Mignardise remontant, fécondé par l'Œillet de Chine. Cette nouveauté ressemble, par son port et par son feuillage, à l'ancien Œillet Flon, seulement elle a sur son ainé l'avantage de grainer, ce qui nous promet pour l'avenir de nombreuses variétés; tandis que l'ancien Œillet Flon, qui ne graine pas, n'a donné que par accident deux ou trois variétés qui n'ont jamais été bien fixées par la bouture, car ces variations qui se produisent sur un même pied, retournent souvent au type.

1883, plante vigoureuse, très remontante, s'élevant à 30 centimètres, fleurs bien faites, le double plus grandes que l'ancien Flon; son coloris est d'un beau rose carminé brillant. Cette nouvelle race si précieuse pour la fleur coupée, peut par sa précocité, s'expédier simplement en touffe, en boutons, en automne, et donner une abondante floraison tout l'hiver à partir du mois de décembre.

Œillets mignardises remontants. — *Sultane*, plante vigoureuse. fleurs grandes, blanc de nacre, centre pourpre presque noir.

Hercule, plante très remontante, fleurs rose violacé, maculé cramoisi ombré.

Cyclope, plante vigoureuse, très florifère, fleurs simples de 5 centimètres de diamètre et d'une forme parfaitement arrondie, coloris rose vif, centre maculé cramoisi.

Darwin, plante formant un gazon épais, d'où sortent de nombreuses tiges florales, ne s'élevant que de 10 à 45 centimètres, fleurs pleines, petites et bien faites, d'un beau coloris rose de Chine, type nouveau, sans rivale pour les bordures.

Surprise, plante de 20 à 25 centimètres de hauteur, tenant de l'Œillet de Chine par sa végétation, fleurs d'un coloris violet nuancé rose, le calice se fend, mais c'est le plus remontant de tous les Œillets.

Plantes obtenues et mises au commerce, en 1886, par M. Alégatière, horticulteur à Lyon-Monplaisir.

Nouvelles variétés d'Aucubas

Les quatre variétés d'*Aucuba japonica* dont les noms et les descriptions suivent ont été obtenues de semis par M. P. Durand, horticulteur à Lyon-Monplaisir, et présentées par lui sur le bureau de l'Association horticole lyonnaise, séance du 18 avril dernier :

Aucuba japonica var. *Durandii*. — Feuilles elliptiques longuement atténuées aux deux extrémités, de 20 à 25 centimètres de longueur et de 5 à 7 centimètres de largeur, à peine marquées dans leur tiers supérieur de quelques dents rudimentaires obscurément sinueuses. Limbe envahi dans la plus grande partie de sa surface par une longue et large macule jaune d'or mat, passant au jaune pâle lavé de blanc crème. Cette large macule est bordée d'un liseré ou d'une zone vert clair parsemée de ponctuations jaunes. Arbuste d'une belle vigueur et d'un aspect séduisant.

Aucuba japonica var. *Madame Vucher*. — Feuilles de forme et de dimensions à peu près semblables à celles de la variété précédente. Limbe vert pâle lustré, marmoré de plaques irrégulièrement

grandes, jaune d'or et jaune verdâtre, nettes ou confluentes ou de ponctuations et de taches de même couleur les unes et les autres, plus claires au centre. Jolie variété.

Aucuba japonica var. *Lemoinei.* — Feuilles de 15 à 20 centimètres de longueur, sur 6 à 8 de largeur, dentées dans leur tiers supérieur, à dents grosses, de profondeur variable. Limbe nettement nuancé de blanc crème et de jaune paille ponctué, granité, marbré, jaspé de vert chlorosé. Variété remarquable par ses nombreuses ponctuations et sa vigueur.

Aucuba japonica var. *ilicifolia.* — Cette variété est fort curieuse par la forme de ses feuilles, qui sont très courtes et offrent assez la forme qu'ont celles de certaines variétés de houx non spinescentes. Ces feuilles ont environ 10 centimètres de longueur sur 5 de largeur, sont grossièrement dentées (4 à 5 dents profondes arrondies) et affectent la forme elliptique acuminées.

L'Art de bouturer *(Suite et fin).*

Conditions physiques, météorologiques et chimiques qui favorisent l'émission des racines des boutures. — En règle générale on peut dire que l'influence de la composition chimique du sol dans lequel les boutures sont plantées n'est pas bien importante. Cependant, dans les cas où l'émission des racines est difficile, on doit en tenir compte. On doit également, toutes les fois que les boutures sont plantées en godets (une par godet), donner à la terre dans laquelle elles sont bouturées une composition analogue à celle du compost qui favorise le mieux le développement de l'espèce. Ces deux observations sont faciles à justifier. Les espèces qui croissent dans la terre de bruyère ou dans les terrains granitiques jaunissent de suite dans les sols où les éléments qui leur sont nécessaires font défaut. Il en est de même pour les espèces qui veulent le calcaire, la silice, etc.

Les conditions physiques du sol jouent un rôle considérable dans la reprise des boutures. En effet, il suffit que le sol dans lequel elles sont plantées soit trop perméable à l'eau pour qu'il favorise leur dessiccation, comme s'il est compact et retient trop l'humidité, les boutures risquent de pourrir avant de s'enraciner. D'autre part, si la bouture est trop fortement serrée cela peut gêner la formation du bourrelet et quelquefois empêcher l'émission des racines ; si elle n'est pas assez serrée, dans certains cas le même résultat a lieu, surtout si l'humidité fait défaut.

Voici un compost excellent pour toutes sortes de boutures : sable très fin de rivière : une moitié, terre de bruyère tourbeuse : un quart, terreau de fumier très consommé : un quart. Le tout passé au tamis fin. Serrer modérément.

Ce compost par sa composition chimique répond aux besoins de la plupart des espèces ; par sa composition physique il permet de serrer suffisamment la terre sans l'agglutiner et surtout laisse suffisamment écouler l'eau des arrosements.

Les conditions *météorologiques* (1), voilà le facteur important dans la reprise des boutures. Faites une bouture suivant toutes les règles de l'art, taillez-la en biseau ou autrement, qu'elle soit longue ou courte, plantée dans la meilleure terre et arrosée à propos, si vous ne la placez pas dans de bonnes conditions météorologiques, toutes vos précautions auront été inutiles. Au contraire, laissez faire la bouture par un apprenti, un scieur de long ou un tailleur : que la bouture préparée par ces messieurs reçoive les soins d'un jardinier intelligent, la façon vicieuse dont elle aura pu être faite ne l'empêchera pas de s'enraciner.

La chaleur doit être réglée dans une serre à boutures ; elle varie d'intensité avec les espèces. Les plantes de serre froide ou tempérée s'enracinent mieux quand la chaleur de *fond* ne dépasse pas 18°, sauf exception. Celles de serre chaude préfèrent être chauffées de 20 à 28° (chaleur de fond).

Les boutures s'enracinent plus facilement quand la température de la serre est un peu inférieure à celle du sol où elles sont plantées.

Les boutures s'enracinent mieux et plus vite quand l'air de la cloche est souvent changé et subit chaque jour un abaissement momentané (une heure ou deux) de sa température habituelle.

Un thermomètre de couche est indispensable pour guider la température du sol, de la chaleur de fond, comme on dit habituellement.

Il est important que la couche de tannée ou de sable dans laquelle on place les boutures ait une bonne épaisseur afin d'y maintenir plus aisément une chaleur régulière.

L'humidité de la couche de tannée, de sable ou de terrain, ainsi que celle du sol, doit toujours être suffisante pour que le talon de la bouture — qui lui sert provisoirement de racines — puisse absorber l'eau nécessaire à l'entretien des feuilles ou à la diffusion des matières élaborées dans les cellules ; elle ne doit pas cependant être trop abondante pour provoquer la pourriture des tissus.

Pour indiquer le degré d'humidité qui convient le mieux aux boutures, il y a une question de tact et d'habitude techniques difficiles à exprimer. Cependant on pourrait dire que dans la majorité des cas il faut que la terre ne soit ni trop sèche, ni trop humide. On obtient ce degré d'humidité en mêlant par moitié de la terre très sèche et de la terre saturée d'eau.

---

(1) Je place dans les « Conditions météorologiques » la chaleur, l'humidité, l'hygroscopicité, l'aération des cloches et châssis, l'intensité de la lumière, etc.

La lumière qui doit éclairer les boutures ne doit jamais être trop intense, sauf dans de très rares exceptions, surtout quand elles ont des feuilles et qu'elles sont sous cloches ou sous châssis. Un « coup de soleil » tombant sur des boutures feuillées suffit quelquefois pour les brûler.

La lumière ordinaire des jours « sans soleil » de novembre et de janvier peut être prise comme exemple d'une intensité favorable à la vie des boutures.

Quand le soleil frappe directement sur les cloches il faut ombrer immédiatement. Il suffit quelquefois d'une simple toile, d'une feuille de papier, de menues pailles, pour tamiser suffisamment ses rayons ; d'autrefois il faut un paillasson épais.

Ce qu'il y a de mieux comme éclairage c'est de placer les boutures de manière qu'elles ne reçoivent jamais directement la lumière solaire, la lumière diffuse suffit. Un mur, un paillasson, un écran quelconque aident à obtenir ce résultat.

Il arrive souvent dans les établissements où la multiplication par bouture se fait en grand, qu'on place les cloches en plein jardin. Dans l'été on couvre ces cloches de paillassons de neuf heures du matin à quatre heures du soir. De cette manière les boutures reçoivent la lumière directe pendant huit heures. Les boutures ainsi faites réussissent très bien.

Cloches, châssis et serres à boutures. — Nous avons dit que les boutures feuillées ne recevant pas assez d'eau, flétrissaient lorsqu'elles étaient plantées en plein air. Pour obvier à ce grave inconvénient, on les place sous cloches, sous châssis ou simplement dans des serres basses. Sous cloches, l'atmosphère étant toujours calme et saturée de vapeur d'eau, l'évaporation est presque nulle; les boutures n'y flétrissent pas. Les châssis jouent le même rôle avec un peu moins d'intensité. Les serres basses sont dans les mêmes conditions et laissent un peu plus de liberté à l'évaporation. Dans les serres où les boutures se font sans cloches et sans châssis, on bassine fréquemment les boutures et le sol dans lequel elles sont plantées, de façon à saturer la serre de vapeur d'eau. Du reste, toutes les boutures de plantes dures préfèrent la cloche ou le châssis; les plantes molles seules vont assez bien sans cloches.

Les cloches et les châssis empêchant l'évaporation par les feuilles, il y a des boutures auxquelles ce traitement ne convient pas. Les boutures de ces plantes ainsi étouffées ne tardent pas à pourrir; la plupart des végétaux à tissus succulents sont dans ce cas. Il convient donc de ne jamais placer sous cloches ce genre de plantes :

les Cactées, Crassulacées, Euphorbiacées, certaines Composées, quelques Géraniacées, Bégoniacées, etc., sont dans ce cas. La serre, le plein air, quelquefois le plein soleil, dans certains cas, favorisent beaucoup mieux l'émission des racines que la cloche ou le châssis.

En règle générale, la température, la lumière, l'arrosage étant réglés, il convient de donner de l'air tous les jours pendant une heure aux boutures placées sous cloches, d'essuyer celles-ci et d'enlever toutes les moisissures au moment où elles apparaissent.

Des matières minérales nécessaires à l'alimentation des végétaux (1).

.....Une plante est composée d'organes qui se constituent, sous l'influence de conditions diverses, au moyen d'éléments minéraux qu'ils trouvent dans le *sol*, dans l'*air* et dans l'*eau*. La graine fine et légère d'un grand arbre, jetée dans la terre, lui arrache chaque année une quantité relativement considérable de matières minérales qu'elle organise de différentes façons, et chaque espèce petite ou grande agit exactement de la même manière.

Le vieux dicton populaire : « C'est la terre qui nourrit tout » formule assez bien le rôle que joue le sol dans le règne des êtres vivants. Ce dicton est d'une exactitude absolument mathématique. Nous le retrouvons exprimé dans la formule biblique : « Tu n'es que poussière.» Hélas ! En effet les plantes vivent du sol, les animaux herbivores vivent des plantes et les carnassiers mangent les herbivores. L'homme a le privilège de manger les plantes, les fruits et les animaux. Mais en fin de compte la dépouille des êtres retourne au sol d'où ils l'avaient extraite.

La terre renferme tous ces corps que nous connaissons, soit à l'état simple, soit à l'état composé.

On sait qu'un corps simple est celui que les réactifs chimiques les plus puissants n'ont jamais pu parvenir à décomposer. Un corps composé renferme à l'état de combinaison plusieurs corps simples. Le fer, le cuivre, l'oxygène sont des corps simples. La rouille, le vert-de-gris, l'eau sont des corps composés.

Nos chimistes ont découvert que les plantes étaient composées des corps simples suivants combinés entre eux de différentes maniè-

---

(1) Extraits d'une conférence préparatoire à l'étude du rôle des engrais chimiques en horticulture, faite par M. Viviand-Morel dans la séance tenue par l'Association horticole le 18 avril 1886.

res : carbone, oxygène, hydrogène, azote, potasse, soude, chaux, silice, phosphore, fer, magnésie et quelques autres qui paraissent n'exister dans l'intérieur des tisssus qu'à l'état accidentel.

Ils ont découvert en outre que les corps susnommés existaient dans toutes les plantes mais en quantité très variables suivant les espèces et même les variétés.

Les agronomes aidés des chimistes, poussant plus loin leurs investigations voulurent se rendre compte du rôle que joue particulier chacun de ces corps et forcer la nature à leur dévoiler ses secrets. Ce sera l'éternel honneur des Boussingault, des Liebig, des Georges Ville et de tant d'autres d'avoir, sinon résolu complètement ce difficile problème, mais d'en avoir pour ainsi dire donné une solution partielle.....

Ayant cultivé du blé dans un sol stérile (du sable calciné), en l'arrosant avec de l'eau distillée, ils obtinrent une végétation chétive et malingre qui indiqua d'emblée ce que la plante empruntait à la graine, à l'eau et à l'atmosphère.

Le même blé cultivé dans le même sol stérile, auquel on ajouta, séparément d'abord, et réunis de différentes manières ensuite, tous les corps qui entrent dans la composition d'une terre fertile, indiqua les rôles respectifs que jouaient chacun de ces corps qui composent la terre.

On apprit à connaître par ce moyen la nature des aliments dont les plantes se nourrissaient. Ce sont ces aliments que je me propose de passer rapidement en revue devant vous, pour vous les présenter, car vous aurez plus tard l'occasion de les utiliser quand vous voudrez composer vous-même des engrais chimiques appropriés à vos différentes cultures.

Voici ces corps :

Potasse. — La potasse est ce que l'on appelle un alcali ; elle résulte de la combinaison du potassium et de l'oxygène et porte les noms vulgaires de *pierre à cautère* ou *potasse caustique*. On extrait la potasse des cendres de tous les végétaux dans lesquels elle se trouve combinée à l'acide carbonique. Les roches feldspathiques qui composent une bonne partie de l'écorce terrestre contiennent de la potasse combinée à l'acide silicique et au silicate d'alumine.

Les granits, les gneiss, les micaschistes, les porphyres, les grès et autres roches composées de silicates alcalins terreux, ainsi que la plupart des marnes, forment des terrains où la potasse est l'élément dominant.

On a remarqué qu'un certain nombre de plantes sauvages suivent fidèlement les terrains qui renferment beaucoup de potasse. De ce

nombre sont la Digitale pourpre, les Bruyères, la grande Fougère, le Genet à balai, etc.

Parmi les plantes cultivées on signale la vigne, la pomme de terre, la betterave, les navets comme enlevant le plus de potasse au sol.

La potasse se combine avec tous les acides et forme des sels dont la plupart sont bien connus. De ce nombre sont le *salpêtre* (azotate ou nitrate de potasse), le *tissieu sec* (carbonate de potasse), l'eau de Javelle (hypochlorite de potasse), le sulfate de potasse que l'on extrait directement des eaux de la mer, etc. La poudre comme on sait est un mélange de soufre, de charbon et de nitrate de potasse.

Le rôle de la potasse étant de premier ordre dans la végétation, tous les engrais chimiques la renferment sous différents états.

(*A suivre.*)

Informations.— Le *Sempervirens* annonce que l'administration communale de Ousdhoorne a fait remettre à chacun des élèves de l'école communale au nombre de 225, deux potées de Jacinthes. On ne saurait trouver un meilleur procédé pour développer chez les enfants le goût de l'horticulture.

— Il vient de se fonder en Hollande sous le nom *Een National Belang* une société disposant de capitaux déterminés dans le but de garnir de plantations fruitières et autres les talus de chemins de fer et les routes. On a vu dans le n° 3 de cette revue que le département de Seine-et-Marne avait commencé à mettre à exécution un projet analogue chaudement recommandé par M. V. Varangot, horticulteur à Melun.

— L'*Illustration horticole* dit que le plus grand verger de pêchers du monde est celui de M. John H. Parnell, dans la Géorgie (Etats-Unis d'Amérique). Ses plantations s'étendent sur une surface de 810 hectares comprenant environ 150.000 arbres plantés à quatre mètres de distance et conduits en buissons et à basses tiges de façon à permettre la cueillette des fruits sans échelle. Près de 70.000 de ces arbres appartiennent à une seule variété la Pêche Parnell.

— La Société d'acclimatation de Paris vient de décerner une médaille d'or à M. F. von Mueller, qui a tant contribué à répandre la culture des Eucalyptus dans les contrées méridionales de l'Europe et septentrionales de l'Afrique.

— Il y aura à Dijon, les 4 et 5 juin prochain, dans la salle des Thèses, à l'Ecole de droit, des réunions publiques qui auront pour objet l'étude de toutes les questions relatives aux maladies de la vigne. Un concours spécial de viticulture sera annexé à l'Exposition d'horticulture.

— A l'occasion du concours régional d'Agen (Lot-et-Garonne), il y aura, du 19 au 22 mai, dans la grande salle des Conférences, à l'Hôtel-de-Ville, une série de conférences relatives à la culture de la vigne et une concernant la préparation du pruneau ; celle-ci sera faite par M. Issartier, sénateur de la Gironde.

— La Société des agriculteurs et horticulteurs et maraîchers a adressé à M. le maire de Marseille une pétition dont le but est d'obtenir un meilleur et

plus vaste emplacement que celui du marché actuel. Entre autres choses contenues dans cette pétition, il faut signaler les suivantes :

1° « Les revendeuses devront être exclues du grand marché central ou être cantonnées sur un point spécial, afin qu'il n'y ait point de confusion entre elles et le producteur ;

2° « La liberté du grand marché devrait être complète, les agriculteurs pourraient faire vendre leurs produits directement par qui bon leur semblerait, c'est-à-dire par toute personne en qui ils auraient confiance.

« Devraient être admis sur le marché central tous les produits des terres des agriculteurs sans exception, notamment les poules, pigeons, œufs, lapins, fleurs à paquets, etc. »

— L'*Obstgarten* signale une nouvelle variété d'abricotier du nom *Flor Ziran,* obtenu par M. Scharrer, directeur des jardins de Tiflis (Géorgie). Le seul mérite de cet abricotier serait d'être rustique dans les pays froids.

— M. Lebatteux, horticulteur, qui soutenait depuis plusieurs années un procès contre la ville du Mans, vient d'obtenir gain de cause. Il a obtenu 10,400 francs de dommages-intérêts. M. Lebatteux avait une très belle collection d'orchidées qui avaient presque toutes péri asphyxiées par la fumée d'un immense incendie qui s'était déclaré dans un amas de détritus appartenant à la ville du Mans.

— La Société centrale d'horticulture de Nancy a résolu d'ouvrir un Concours et d'affecter une somme de 600 francs répartie et trois prix qui seront attribués aux plantations d'arbres fruitiers faites sur des terrains incultes ou impropres à l'agriculture dans le département de Meurthe-et-Moselle.

Catalogues. — B. Comte, horticulteur, rue de Bourgogne, 47, Lyon. — Catalogue des plantes de serre chaude, de serre tempérée, serre froide et plein air cultivées dans l'établissement. Collections générales de Bégonias, Broméliacées, Caladiums, Aroïdées, Coleus, Crotons, Dracœna, Fougères, Lycopodes, Gloxinias, Maranta, Orchidées, Palmiers, Dahlias, Pelargoniums, Chrysanthèmes, etc. Nombreuses espèces diverses.

— B. Cousançat, horticulteur, grande rue de Cuire, à Cuire les-Lyon.— Catalogue des plantes de serre et de plein air. Begonias, Broméliacées, Coleus, Fougères, Palmiers, Aloès, Cannas, Dahlias, Fuchsias, Sempervivum, Bouvardias, etc. Plantes vivaces, Arbustes grimpants, Plantes pour massifs, etc. Collections.

— A. Marchand fils, horticulteur, rue du Calvaire, à Poitiers (Vienne). — Catalogue des cultures florales, des plantes de serre et d'appartement et des nouveautés de l'établissement. Plantes variées pour massifs. Collections d'Abutilons, Chrysanthèmes, Dahlias, Fuchsias, Begonias, Geraniums, Lantanas, Plantes à feuillage, Plantes de serre chaude et de serre tempérée, etc.

— Louis Blanc, horticulteur à Hyères (Var). — Prix courant d'oignons à fleurs cultivés en grand par l'établissement. Allium, Iris de Suze, Jacinthes, Lis, Jonquilles, Sparaxis, Triteleia, etc.

Le Gérant : **V. VIVIAND-MOREL.**

Lyon. — Imp. du Salut Public. — Bellon, r. de la République, 33

CHRONIQUE

Donner du romarin. — Donner du romarin est une locution populaire que M. Du Bois-Mély a expliquée dans son Glossaire du XVIe siècle. « Donner du romarin, dit-il, signifie refuser; en parlant d'une femme refuser une demande en mariage. — L'usage étant très probablement dans certaines provinces de faire connaître tacitement à un prétendant qu'il était éconduit, en lui envoyant un bouquet de romarin.

Dans quelques localités du pays romand et notamment à Genève, on entend dire parfois dans les conversations féminines, à propos d'un célibataire qu'on soupçonne avoir eu plus d'une déception de ce genre : *il a reçu bien des paniers!* Selon nous, cette locution surannée, que se transmettent encore les jeunes filles, doit s'entendre de « paniers de fleurs » . Ce serait une dernière réminiscence de l'antique usage que nous signalons » .

Le Romarin est un petit sous-arbrisseau, très commun dans les contrées que baignent la Méditerranée. Il croit en si grande abondance en Languedoc, que ceux du pays, dit un ancien auteur français, en font du feu tous les jours à défaut d'autre bois. On l'appelle vulgairement Romarin des troubadours Encensier, Herbe aux couronnes.

Le miel de Narbonne doit ses qualités aromatiques à l'existence du romarin près des ruches. Anguillara estime que le Romarin et le *Cneurus* noir de Théophraste, et la *Cassia* noir de Higinus, de laquelle les abeilles sont fort friandes : « à raison de quoi il faut le planter autour des ruches. »

La vieille renommée du Romarin est surtout une renommée méridionale, éclose sous le chaud soleil de la Provence et du Languedoc. Elle remonta bien vers le Nord, mais comme l'arbrisseau ne la suivit pas dans ses péregrinations, elle eut de la peine à y prendre droit de cité.

L'auteur de la chanson de Mabrough prend le Romarin pour un arbre.

A l'entour de sa tombe
Romarins l'ou planta
Sur la plus haute branche
Le Rossignol chanta.

« Le Romarin dit un vieux médecin préserve la maison de contagion si on en brûle dedans» .

Il est encore tenu aujourd'hui en bonne estime par les herboristes.

La célèbre eau de la reine de Hongrie compte le Romarin comme un des principaux produits qui entrent dans sa fabrication.

A bonne exposition, planté sur des pentes abritées des vents du Nord, ou dans un sol caillouteux, le Romarin supporte les hivers ordinaires du centre de la France. Planté dans les terrains fertiles, où il pousse vigoureusement, il gèle très facilement.

Il y a des Romarins à fleurs bleu foncé, bleu pâle et à fleurs blanches.

—

Arbres pleureurs. — Les jardiniers traduisent singulièrement le latin : de *pendula* ils ont tiré pleureur. Saule pleureur, Sophora pleureur, Frêne pleureur, etc. Jamais ces arbres, dont les rameaux sont pendants, n'ont versé, une larme, si ce n'est, toutefois, quand on les taille un peu tard, au printemps.

On se demande pour quelle raison on a ainsi appliqué l'adjectif pleureur à toute une catégorie de végétaux, car enfin je ne trouve pas personnellement que le Saule ou le Sophora pendants aient l'air larmoyants, tristes ou affligés. Je sais bien que Musset a dit :

Mes chers amis, quand je mourrai,
Plantez un saule au cimetière,
J'aime son feuillage éploré ;
La pâleur m'en est douce et chère
Et son ombre sera légère
A la terre où je dormirai.

Mais ce n'est pas une raison, car vous savez que tout est permis aux poètes. Verdure éplorée, c'est très joli ; mais enfin Musset n'a pas dit saule pleureur, il a dit saule tout court ; saule pleureur eût été poncif.

Pendant qu'on était à faire pleurer les arbres, on aurait dû indiquer des nuances. Les variétés pleurant mal auraient été « pleurnicheuses » ; celles dont l'aspect est triste « pleurardes » et si la locution n'eût pas été un peu longue, on aurait pu dire de quelques unes qui pleurent immodérément « variété pleurant comme un veau.» C'est égal c'est une drôle d'idée que d'avoir fait pleurer les arbres.

Le sulfate de soude et le mildew. — On parle d'essayer le sel de Glauber (sulfate de soude), au lieu et place de sulfate de cuivre, pour la destruction du mildiou. Il n'est pas bien certain que ce sel de sodium puisse remplacer le composé cuivrique. La raison qu'on fait valoir pour essayer d'opérer cette substitution ne me paraît pas de la force de quarante chevaux. Jugez plutôt : « Mathieu de Dombasle avait, dans le temps recommandé l'emploi du sel de Glauber pour le sulfatage des blés. Pourquoi ce sulfate de soude qui réussit à détruire les spores des cryptogames qui se trouvent sur les blés, ne pourrait-il pas empêcher la germanisation des spores du mildew ? » Et oui, pourquoi, je vous le demande ? *Bone deus*, eh ! bien et le soufre ne détruit-il pas l'oïdium qui je crois est un cryptogame ? Pourquoi alors ne pas employer le soufre contre le mildew qui est aussi un cryptogame.

La thérapeutique n'est pas aussi simple que cela. Enfin on peut bien essayer ; cela coûte si peu.

—

Destruction des limaçons de la vigne. — Voici un procédé infaillible, paraît-il, pour détruire les limaçons qui font tant de dégâts aux jeunes pousses de la vigne. Nous l'empruntons à *La Vigne française*. On prend :

Sulfate de cuivre. . . .	25	parties.
Eau.	100	—
Farine.	1	—
Ocre.	5	—

Faire dissoudre le sel de cuivre dans l'eau bouillante, ajouter la farine et l'ocre de manière à faire une bouillie liquide.

A l'aide d'un pinceau trempé dans cette colle, on trace une ligne circulaire au pied de chaque cep et de son échalas.

A partir de ce moment les limaçons ne dépassent plus la limite qu'on leur a tracé ; et, lorsque pressés par la faim, ils voudront la franchir, leur mort sera certaine. En effet, aussitôt ils jettent leur bave, se refoulent dans leur coquille et peu à près roulent inanimés.

Lorsque cette pâte est appliquée par un temps sec elle résiste assez bien aux pluies et son effet est de durée.

Il est bon de se rappeler que les limaçons ainsi empoisonnés constituent eux mêmes un poison pour les animaux de basse-cour. »

—

Allium neapolitanum, variété *grandiflorum Hermittii*. — On sait quelle consommation vraiment considérable les fleuristes des grandes villes font de cet Ail napolitain, que les horticulteurs de la région méditerranéenne leur envoient, dès janvier, sous le nom d'*Allium album*. C'est une espèce que la couleur pure, la disposition

en ombelle et la bonne tenue des fleurs ont fait classer dans la série des bonnes plantes à « bouquets. »

M. César Hermitte, horticulteur à Ollioules, en cultive une variété obtenue et fixée par lui, qui, paraît-il, est bien supérieure aux variétés déjà connues. Une commission, nommée par la Société d'Horticulture et d'Acclimatation du Var, a reconnu que la plante de M. Hermitte est assez ressemblante au type, dont elle diffère seulement par le développement considérable et inusité de toutes ses parties ; elle a proposé de nommer cette plante *Allium neapoliteanum Hermitti grandiflorum.*

On sait que l'*Allium neapoliteanum* porte également le nom d'*Allium lacteum* ; il vit sauvage dans la France méridionale, l'Espagne, l'Italie, la Corse, la Dalmatie, la Grèce, etc.

Soufrage de la vigne. — Voici le moment ou, bien souvent, l'oïdium fait son apparition dans nos vignes en treilles. Nous rappelons qu'il vaut mieux soufrer préventivement que d'attendre qu'il y ait trace d'oïdium. Les treilles qui ont été attaquées l'année précédente par le cryptogame sont surtout celles auxquelles il est urgent de faire subir un soufrage préventif. En procédant de cette manière, on ne court pas la mauvaise chance de voir sa récolte compromise par négligence.

Réséda en arbre. — « Je voudrai de la graine de Réséda en arbre... » Telle était la demande qu'un amateur adressait, en avril dernier, à un marchand de graines. Celui-ci répondit qu'il n'y avait de Réséda en arbre que celui que le jardinier amenait à cet état.

Longue dissertation à ce sujet dont je vous fais grâce.

Le marchand avait raison. Pour obtenir du réséda un arbre, on prend du Réséda en herbe et on le traite de la manière suivante : On peut semer directement dans le pot plusieurs graines et ne conserver que le plus joli pied ; ou bien repiquer très jeune un pied de Réséda au milieu d'un pot. On commence par un vase de petit calibre (godet de 3 pouces) et on procède à des rempotages successifs dans le cours de l'année.

Le Réséda émet plusieurs branches qu'il faut pincer, en conservant la centrale à laquelle on met un tuteur. Quand la fleur se montre au sommet de la branche-tige, on la pince et on choisit un des rameaux que ce pincement fait développer pour continuer la tige principale et on pince les autres rameaux tout près de leur naissance. On continue de cette manière jusqu'à ce que la tige ait atteint la hauteur convenue. A partir de ce moment on forme « la tête » en pinçant toutes les fleurs qui se présentent. La « tête formée », on laisse fleurir.

Origine du Fraisier des Quatre-Saisons. — Je ne prends pas, pour le moment, la chose au sérieux et je comprends bien le reproche que m'adressait le Dr X., l'autre jour, quand il me disait : « Vous autres jardiniers, vous n'apportez pas assez de ménagement, dans les conclusions que vous tirez d'expériences faites au hasard ». Comme il a raison ce bon docteur. Voici maintenant que plusieurs bons horticulteurs, tiennent absolument à faire descendre les Fraisiers des Quatre-Saisons du Fraisier à gros fruit. Ah ! je vous en prie, confrères, ne continuez pas ; laissez cette généalogie de côté.

J'ai semé, dit celui-ci, des Fraisiers à gros fruits et j'ai obtenu dans le semis des Fraisiers des Quatre-Saisons. J'ai semé, dit l'autre, des Fraisiers des Quatre-Saisons et je n'ai pas obtenu de Fraisiers à gros fruits. Un troisième conclut : « Donc le Fraisier des Quatre-Saisons descend du Fraisier à gros fruit ; tandis que le Fraisier à gros fruit ne descend pas du Fraisier des Quatre-Saisons. Malheureusement !

J'ai semé des cinéraires et j'ai trouvé dans le semis du Seneçon vulgaire et du Mouron des oiseaux, donc je conclus que le Seneçon descend des îles Canaries et. . . . Laissons cela.

Le Fraisier des Quatre-Saisons était connu et cultivé en Europe avant qu'on ait introduit d'Amérique les Fraisiers à gros fruits. Il est du reste parfaitement spontané dans beaucoup de hautes montagnes de l'Europe.

Remède contre le puceron lanigère et la cloque. — Je suis persuadé qu'un statisticien trouverait ample matière à statistique s'il voulait s'occuper de relever le nombre de remèdes, d'insecticides, de cryptogamicides, etc., qui ont été signalés depuis l'invention de l'imprimerie, pour guérir les maladies, éloigner ou détruire les insectes et les cryptogames. Ce qu'il y a de procédés, c'est effrayant : chacun a le sien. Le journal agricole de la province d'Anvers le *Landman*, en édite deux nouveaux, l'un pour le puceron lanigère, l'autre pour la cloque ; les voici S. G. D. G. bien entendu.

« Pour éloigner le puceron lanigère du pommier, il suffit de planter, au pied, des capucines et de les laisser monter le long de l'arbre.

«J'ai fait l'expérience cette année et n'ai plus vu des pucerons.»

Autre remède que j'ai fait expérimenter, ajoute l'auteur, et qui a donné de bons résultats :

« Pour préserver les pêchers de la cloque et des pucerons, il faut planter, au pied, des oignons, des échalottes, des aulx ou des poireaux, et leur laisser porter des graines. » V. V.-M.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

Procès-verbal de la séance du 18 avril 1886, tenue dans la salle des réunions industrielles, Palais du commerce, à Lyon.

Présidence de M. B. Comte, Vice-Président.

La séance est ouverte à 2 heures 1/4.

Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté.

Correspondance. — La Société a reçu :

1° Une lettre de M. le Président de la Société horticole dauphinoise, demandant la nomination d'un délégué pour faire partie du Jury chargé d'attribuer les récompenses aux lauréats de l'exposition d'horticulture qu'elle ouvrira à Grenoble le 18 juin prochain.

M. Jules Chrétien a été désigné pour remplir ces fonctions.

2° Une lettre semblable à la précédente émanant de la Société d'horticulture de la Côte-d'Or dont l'exposition aura lieu à Dijon du 29 mai au 6 juin prochain.

M. Gaulain a été désigné pour être délégué à Dijon.

3° Lettre de M. Hoste, horticulteur, rue des Dahlias, à Monplaisir, informant M. le Secrétaire qu'il vient de faire imprimer de nouveaux certificats d'origine pour l'expédition des végétaux dans les pays étrangers. Ces certificats imprimés évitant beaucoup d'écriture à l'expert officiel, éviteront à l'expéditeur de faire deux courses pour obtenir l'estampille officielle. M. Hoste tient gracieusement des certificats en question à la disposition de ses collègues ;

4° Lettre-circulaire de la Commission d'organisation de l'Union commerciale des horticulteurs et marchands-grainiers de France accompagnant l'envoi des statuts de ce syndicat en voie de formation.

Correspondance imprimée. — M. Viviand-Morel passe en revue les publications reçues par la Société depuis sa dernière réunion et appelle l'attention sur les articles intéressant la région lyonnaise ou l'horticulture en général.

Présentations. — Il est donné lecture de huit candidatures sur lesquelles conformément au règlement il sera statué à la prochaine assemblée.

Admissions. — Aucune protestation n'étant parvenue au bureau sur les présentations faites à la dernière réunion, sont admis à l'unanimité membres de notre Compagnie :

MM.

Plissonnier, fabricant d'instruments agricoles, cours Lafayette, 162, Lyon, présenté par MM. Musset et Viviand-Morel ;

Couchoud fils, Antoine, treillageur-rustiqueur, cours d'Herbouville, 78, Lyon, présenté par MM. Chardon et Viviand-Morel ;

Hyver, Julien, jardinier, chemin de la Croix-Morlon, 37, Monplaisir-Lyon, présenté par MM. A Bernaix et J. Jacquier ;

Barrat, Noël, jardinier, rue du Garrat, à St-Julien-en-Jarret (Loire), présenté par MM. J. Jacquier et Molin.

Examen des apports. — Sont déposés sur le bureau :

Par M. Liabaud, horticulteur, montée de la Boucle, Lyon : 1° un pied de *Blechnum corcovodense* dont, il y a 25 ans, le présentateur fit l'acquisition. De cette plante il obtint de semis une variété à feuilles rougeâtres qui se reproduit parfaitement ; un pied d'*Echites rubro venosa ;* 3° un semis de *Canna iridiflora*, issu d'un croisement avec le Canna variété *Jean Liabaud.*

La Commission propose d'accorder une prime de 2° classe pour l'ensemble de l'apport.

Par M. Masson, rue St-Denis, Lyon-Croix-Rousse : 1° une collection de primevères de jardin en plantes et en fleurs coupées très bien variées ; 2° des primevères de jardin. de semis, à fleurs très grandes et d'un beau coloris. Parmi ces semis figurent deux plantes nommées *Mme Lacroix* et *Mme Nicolas*.

La Commission propose d'accorder une prime de 2e classe pour la collection et une de 1re classe pour les primevères de semis.

Par M. Champalle, jardinier chez M. Besson, à la Pape : 1° un Pelargonium *Mme de Savoion*. Cette variété est semi-double et elle est issue d'un rameau de la variété à fleur simple Gloire de Corbény, dont les fleurs présentaient un cas de duplicature, qui a été fixé par le présentateur ; 2° des variétés de tulipes en fleurs, à feuille panachée, *Panachée d'Orléans; François Bernard*, variété bonne à forcer, rouge ponceau bordé blanc; *Souvenir de Victor Hugo*, variété présentée comme ayant été obtenue de semis, rouge ponceau fond jaune clair.

La Commission demande qu'on accorde une prime de 3e classe pour la fixation du Pelargonium et une de 3e classe pour les tulipes.

Par M. Verne, jardinier chez M. Godinot, à Tassin : 1° un lot de Pensées bien variées ; 2° des fleurs de *Fritillaria imperialis*; 3° des échantillons de Crambe maritime.

Les Commissions proposent d'accorder une prime de 3e classe pour les Pensées et une de 3e classe pour le Crambe.

Par M. Chavagneux, horticulteur à Villeurbanne, une collection de Pensées à laquelle la Commission propose d'accorder une prime de 3e classe.

Par M. Chazallet, jardinier chez M. Randu, à Crépieux, une collection de Pensées, pour laquelle il est demandé une prime de 3e classe.

Par M. Messat, jardinier à Rillieux (Ain) : 1° un lot de Pensées variées et quelques-unes d'un coloris bleu clair et bleu foncé : 2° un Pissenlit amélioré à cœur plein.

Les Commissions demandent qu'il soit accordé une prime de 3e classe aux Pensées et une de 3e classe pour le Pissenlit.

Par M. Villard, jardinier chez Mme Vachon, à Ecully : 1° une collection de tulipes composée des variétés : Le Blason, Cramoisi fidèle, Tournesol, La Candeur, Boyard plaisant, Fol empire, Rose luisante, Rex rubrorum, Imperator rubrorum, Duc d'Orange, Duchesse de Parme, Murillo, Archiduc d'Autriche, Caméléon, etc. ; 2° des plantes de haricot noir hâtif de Belgique, en fruit; 3° un pot de fraisier *Triomphe de Liége*, en fruit, 4° un bouquet de fraisiers des Quatre-Saisons, belle améliorée, obtenue par forçage.

Les Commissions demandent qu'il soit accordé une prime de 3e classe pour les tulipes et une de 2e classe pour l'ensemble du lot de primeurs.

Par M. Dury, jardinier chez M. Cartier, à Ecully, un lot de Pensées variées et un bouquet de Giroflées à fleurs doubles jaunes.

La Commission demande qu'il soit accordé à cet apport une prime de 3e classe.

Par MM. Jossermoz, jardinier chez Mme Willermoz, à St-Genis-Laval, un beau tubercule de Patate pour lequel la Commission demande qu'on accorde une prime de 3e classe.

Par M. Durand, horticulteur, Lyon-Monplaisir, quatre Aucuba de semis auxquels la Commission propose d'accorder une prime de 2e classe.

Par M. Chardon, jardinier chez M. Clayette, rue de l'Enfance, 33, Lyon : 1° des beaux spécimens de poireau monstrueux de Carentan, qui ont été repiqués en place fin septembre ; 2° des belles asperges violettes de Hollande, cueillies sur une aspergière dont la plantation ne daterait que de 4 ans, et 3° des fortes plantes d'épinard monstrueux de Viroflay.

La Commission demande qu'il soit accordé comme belle culture une prime de 3e classe.

Par M. Chemin, fabricant, 128, Grande rue à Oullins, une caisse à fleurs, très élégante. et en même temps paraissant être très solide et très appropriée à la culture des plantes.

Par M. Grillet, horticulteur, route de Grenoble, Lyon-Monplaisir, un échantillon de fleurs de Pelargonium à grande fleur, de semis, la fleur est grande et d'un coloris rose pourpré.

Par M. Pernet fils-Ducher, rosiériste, chemin des Quatre-Maisons, Lyon, un rosier en pot, en bouton. de la variété *William Francis Bennett*. M. Pernet fils rappelle que l'obtenteur avait primitivement vendu cette variété comme un thé, lorsqu'elle n'est qu'un hybride de thé. Le présentateur dit l'avoir vu fleurir en octobre dernier, sur de jeunes greffes, le bouton était très allongé, mais la fleur au point de vue de la duplicature n'était pas des plus parfaite. Cette variété. dit M. Pernet fils, paraît bien boutonner sous verre.

Par M. Nicolas, horticulteur-grainier, Lyon, des tubercules d'une pomme de terre nouvelle, Joseph Rigault, variété hâtive, cultivée aux environs de Paris et dont on fait beaucoup d'éloges.

Les membres faisant partie des commissions d'examen des apports n'étant pas en nombre, il est adjoint aux membres présents, pour la Commission de floriculture. M. Musset, et la culture maraîchère, M. L. Lille.

Les propositions et conclusions des Commissions mises aux voix sont ratifiées par l'assemblée.

Il est donné lecture du programme de l'exposition horticole, organisée par notre compagnie en septembre prochain. Après quelques observations et une discussion à laquelle prennent part MM. Rozain-Boucharlat, Labruyère, Pernet fils, Ducher. Rivoire, Viviand-Morel, etc., qui apporte quelques modifications au travail de la Commission d'Exposition. le programme mis aux voix est adopté.

M. Viviand-Morel fait une conférence sur les engrais chimiques, leur théorie et les avantages que leur emploi présente en horticulture.

M. le Président remercie le secrétaire général de son intéressante communication.

La suite de cette communication est renvoyée à la prochaine réunion.

La séance est levée à 4 heures 1/2.

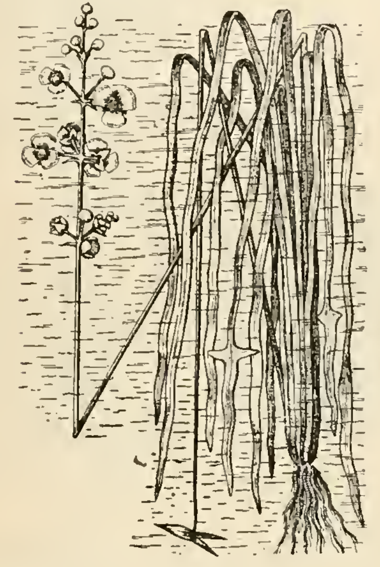
Le Secrétaire adjoint, J. NICOLAS.

Déformations des Feuilles

Les plantes, comme les animaux, présentent souvent quelques-uns de leurs organes, sous des formes qui ne sont pas habituelles. Les savants appellent monstres toutes les déformations accidentelles qu'ils observent chez les êtres organisés. Une fleur double est une fleur monstrueuse, les facies, les torsions, les pélories, les soudures, les disjonctions, etc., sont considérées comme des altérations monstrueuses. On appelle *Tératologie*, l'étude des monstruosités. Une foule d'auteurs se sont occupés accidentellement de Tératologie végétale. Depuis Linné, il serait difficile de citer un botaniste qui n'ait pas signalé un de ces mille accidents que présentent les plantes les plus humbles, comme les arbres les plus élevés. L'horticulture a su, du reste, mettre à profit quelques-unes de ces anomalies végétales. Les variétés à rameaux pendants, celles à feuilles panachées, les fleurs doubles, les fixations de colo-

ris accidentels qui se produisent sur certains genres peuvent être considérés comme des cas de Tératologie fixés par les jardiniers.

Il y a cependant certaines déformations que les botanistes ont classées dans la Tératologie végétale et qui ne sont pas des déformations monstrueuses, mais de *simples états* que prennent les espèces sous l'influence de certains milieux dans lesquels elles vivent. Moquin-Tandon, notamment, dans son traité de *Tératologie végétale*, s'exprime ainsi en parlant de la déformation rubanée :



Sagittaire à feuilles rubanées très réduites.

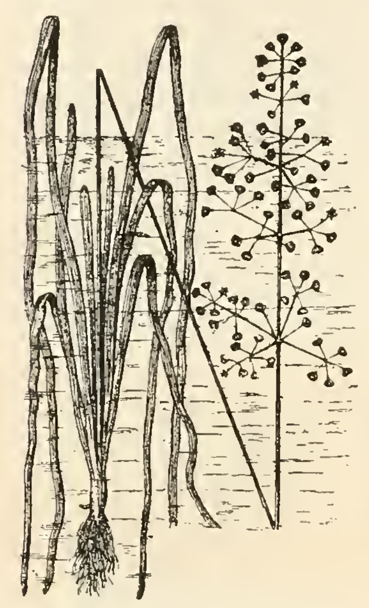


Sagittaire. Feuille et fleurs normales très réduites.

« Lorsque la Sagittaire croît hors de l'eau, ses feuilles ont un pétiole et un limbe bien distincts. Quand cette plante est accidentellement submergée, son limbe avorte presque toujours, et le pétiole au lieu d'avoir une forme triangulaire ou cylindrique, prend l'apparence d'un long ruban, plane, foliacé, terminé par une petite callosité. Il n'est pas rare de trouver des Sagittaires qui portent les deux sortes de feuilles, parce qu'ils se développent moitié à l'air, moitié dans l'eau. Gaspard Bauhin a pris les pétioles rubanés de la Sagittaire pour les feuilles d'une graminée ; Linné et Gunner les ont regardé comme celles de la Vallisnérie, et Poiret les a décrits comme des feuilles d'une nouvelle espèce de ce dernier genre, qu'il a nommée *Vallisneria bulbosa.*

« On s'est assuré que le Plantain d'eau est sujet à offrir le même phénomène. M. Emeric de Castellane a vu cette plante, très abondante dans les eaux de l'Eygoutier, près Toulon, affecter la forme du feuillage des Vallisnéries.

« Les caractères de la déformation rubanée se rencontrent dans l'état habituel d'un grand nombre de végétaux ; et c'est ici surtout qu'on peut reconnaître que ce qui est monstrueux pour une espèce peut se trouver normal dans une autre . »



Plantain d'eau à feuilles rubanées très réduites.



Vallisnérie en spirale.
Fleurs normales, feuilles très réduites.

Les faits rapportés par Moquin-Tandon sont parfaitement exacts, mais je ne pense pas que les déformations en question doivent être classées dans les anomalies. J'irai plus loin et je dirai même que ce ne sont pas des déformations, mais des états très naturels qui se produisent régulièrement toutes les fois que les plantes en question se trouvent profondément submergées.

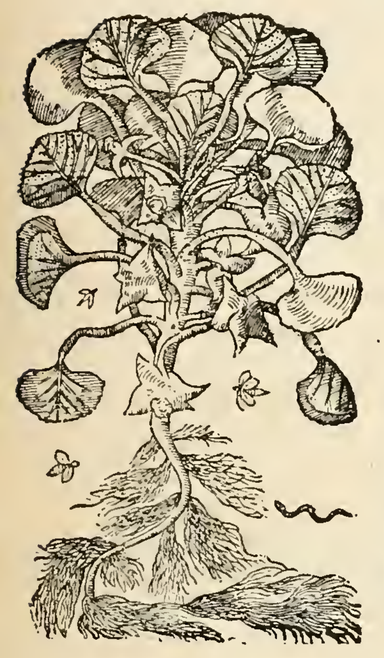
En effet, la Sagittaire, les Plantains d'eau et un nombre assez grand d'espèces monocotylédones développent toujours des feuilles rubanées quand elles vivent dans les eaux profondes.

Nous donnons ici les figures de ces plantes ainsi développées, et comme terme de comparaison celle très réduite de la Vallisnérie.

Les feuilles des *Potamogeton* semblent pour la plupart privées de limbe et réduites à des pétioles rubanées ; toutefois certaines sortes, notamment le *Potamogeton natans*, développent deux sortes de feuilles, les unes flottantes d'un aspect très différent de celles qui sont submergées.

Le *Trapa natans*, bien connu sous le nom de châtaigne d'eau, a d'abord des feuilles très-découpées et ensuite d'autres feuilles flottantes à limbe presque entier. Les Renoncules aquatiques

présentent des caractères analogues. Mais, je le répète, on ne doit pas prendre pour des anomalies des états très naturels, que les végétaux présentent quand il se dévoloppent sou l'influence de conditions particulières. Louis MILLAUD.


Feuilles diverses du Trapa natans.


Feuilles flottantes du Potamogeton natans.

Histoire d'un Haricot

Un cultivateur des environs de Lyon, reçut un jour d'un ami habitant un autre pays, une variété d'haricot qu'il ne connaissait pas, et dont on lui fit beaucoup d'éloges.

Soigneusement cultivés, ces haricots se montrèrent si supérieurs à tout ce qui existait jusqu'à ce jour, que ce cultivateur résolut de le garder pour lui seul.

Ses cosses, d'une longueur extraordinaire, étaient rondes et fines ; son rendement était considérable ; sa résistance à la séchc-resse parfaite , de plus encore, la facilité avec laquelle les cosses se conservaient fraîches, une fois cueillies, le rendait précieux pour la vente ; toutes les qualités, même celle du goût, étaient réunies dans cette variété de haricot ; sa vente, au marché, était toujours assurée.

Cependant, avec le temps, cette variété parvint quand même à se répandre, et fut bientôt entre toutes les mains.

Sur ces entrefaites, nous eûmes l'occasion de commencer dans ce pays des visites bien souvent répétées depuis. On nous parla de ce haricot, et le résultat de l'étude que nous en fîmes fut que au printemps suivant, nous le mettions au commerce.

Mais quel nom lui donner ?

Après beaucoup de recherches, qui remontèrent même jusqu'au premier possesseur connu, c'est-à-dire jusqu'à celui qui avait donné ce haricot au cultivateur dont nous nous parlions en commençant, nous apprîmes que cet haricot lui avait été donné à lui-même, sous le nom de *Petite Princesse*.

Voilà donc le *Haricot Petite Princesse* au commerce car, naturellement, nous ne lui changeâmes pas son nom.

Mais l'individu qui en était resté seul propriétaire, pendant plusieurs années le voyant enfin répandu, en donna aussi à un autre marchand grainier de ses amis.

Ce marchand grainier, le baptisa du nom de celui qui le lui donnait et l'appela *Haricot Etienne*.

Donc deux noms déjà pour la même variété.

L'année suivante, un autre marchand grainier de Lyon reçut ce même haricot d'une personne qui habitait, paraît-il, la commune de Rillieux ; comme tout le monde, il le jugea très méritant et le mit au commerce à son tour sous le nom de *Haricot jaune de Rillieux*.

C'était un troisième nom, toujours pour la même variété. Mais, avant que de poursuivre, nous ferons remarquer que ce dernier nom était mal choisi, puisque le *Haricot de Rillieux* avait déjà existé et qu'il est toujours dangereux de donner le même nom à deux variétés différentes. Le mot *jaune*, il est vrai, le distingue ; mais chacun sait que les noms s'usent à l'usage et tendent constamment à se raccourcir le plus possible — on devrait toujours prévoir ce cas et ne donner que des noms courts et faciles à retenir — et il ne restera bientôt plus que *Haricot de Rillieux*, d'où confusion.

Enfin, l'année passée, nous envoyâmes des échantillons de ce haricot à deux des principaux marchands grainiers de Paris.

L'un, ne voulant sans doute rien devoir à l'horticulture lyonnaise, nous répondit après l'avoir essayé : « Votre haricot est excellent, mais ne se vendrait pas dans notre clientèle !.... » — Nous parierions néanmoins volontiers qu'il sera l'année prochaine dans son catalogue.

L'autre en fait, cette année, un grand éloge dans l'ouvrage *le Bon Jardinier*, mais, — pour mettre, sans doute, les Lyonnais d'accord, — il le baptise d'un quatrième nom et l'appelle : *Haricot nain jaune Lyonnais, à très long cosse*.

Malgré sa longueur et son inexactitude, il est à craindre que ce ne soit ce dernier nom qui reste, étant donnée la préférence exagérée que les *provinciaux* — c'est ainsi que les Parisiens nous appellent dédaigneusement — professent pour tout ce qui vient de Paris.

Mais, à tout prendre. nous préférerions certainement qu'il en fût ainsi, plutôt que de voir persister une si regrettable confusion.

RIVOIRE PÈRE ET FILS,
Marchands-grainiers, à Lyon.

Des époques de semis des variétés d'Epinard.

M. Alph. de Candolle, dans son ouvrage sur l'origine des plantes cultivées, dit que l'Epinard était inconnu aux Grecs et aux Romains. Il était nouveau en Europe au XVIe siècle, et l'on a discuté pour savoir s'il devait s'appeler *Spanachia*, comme venant d'Espagne, ou *Spinacia*, à cause des épines du fruit.

Malgré la date relativement récente de son introduction dans les cultures potagères, l'Epinard y a pris une place des plus importantes, à cause de l'excellence de ses qualités culinaires. On pourrait même dire que la consommation de ce légume est tellement entrée dans nos habitudes, que lorsque la saison de l'année n'est pas favorable à sa culture, on cherche à suppléer à son absence par l'emploi d'autres plantes, parmi lesquelles je signalerai la Tétragone, la Baselle, la Bette à tondre et plusieurs autres.

Les ouvrages de botanique ne sont pas bien d'accord sur nombre d'espèces d'Epinard. Quelques-uns n'en admettent qu'une seule, avec une variété ; les autres en admettent deux : l'Epinard ordinaire ou Epinard piquant et l'Epinard à graine ronde.

Les jardiniers potagers connaissent un certain nombre de variétés d'Epinard qui se ressemblent beaucoup entre elles et sont souvent difficiles à distinguer, si on ne les cultive pas comparativement. En effet, la seule inspection des feuilles, dont la forme et la vigueur sont variables avec la fertilité du sol, ne fournit pas des caractères suffisamment nets pour établir une distinction sérieuse. Il faut, pour cela, avoir recours au semis comparatif des variétés, suivre ce semis depuis sa germination jusqu'à l'époque de la maturité de ses graines. Alors, en opérant ainsi, on s'aperçoit aisément que semées en même temps et dans les mêmes conditions, il y a des variétés d'Epinard qui ne se comportent pas de la même façon. Les unes poussent plus vigoureusement à l'automne que d'autres et montent plus vite à graines. Au contraire, on remarque certaines sortes qui restent chétives pendant l'automne donnent de belles récoltes au printemps.

J'ai voulu m'assurer cette année de quelle manière se comportait comparativement les variétés dont les noms suivent :

1° Epinard de Viroflay ; 2° Epinard à feuilles de laitue ; 3° Epinard lent à monter.

Semées dans la même plate-bande et le même jour, ces trois variétés d'épinard se sont présentées avec des caractères différents, très appréciables au point de vue de la culture. L'Epinard de Viroflay est le plus hâtif et convient surtout pour le semis d'automne, car il donne avant l'hiver une belle récolte.

L'Epinard à feuille de laitue vient en seconde ligne comme pré-précocité.

L'Epinard lent à monter est le plus tardif, ainsi que l'indique son nom. Il fleurit au moins quinze ou vingt jours plus tard que l'Epinard de Viroflay. Sous ce rapport, il rend de réels services au jardin potager, car il permet d'attendre la récolte des semis de printemps.

On sait que les Epinards aiment le terrain meuble et bien amendé, et qu'il ne faut pas les semer trop épais. Si on veut qu'ils prennent un beau développement, il est très important d'éclaircir le plant. On peut semer les Epinards pendant presque toute l'année, mais ce sont les semis de la fin de l'été et du commencement du printemps qui donnent les plus belles récoltes.

Les semis faits en août-septembre servent à la consommation pendant l'automne et l'hiver, les semis d'octobre donnent leurs produits en avril et mai ; ceux de février et mars se consomment en mai-juin.

Léonard Lille,
Marchand grainier, à Lyon.

Des matières minérales nécessaires à l'alimentation des plantes (*Suite et Fin*).

Soude. — Cette base que les chimistes nomment protoxyde de sodium, se trouve le plus souvent à l'état de chlorure bien connu sous le nom commun de sel marin et de sel gemme, et par les usages innombrables auxquels il est employé dans l'économie domestique. On le trouve à l'état de *sel gemme* dans les sources salées et l'eau de la mer.

La soude remplace la potasse dans l'alimentation des plantes qui vivent dans les eaux marines, ou qui habitent les rivages maritimes. Pour ne pas parler que des plantes cultivées, je citerai comme vivant de soude le céleri, la betterave, le cresson alénois, le pourpier de mer, etc.

On emploie la soude dans la fabrication du savon ; le carbonate de soude tend à remplacer celui de potasse dans le commerce à cause de son bas prix.

Sauf pour quelques plantes particulières, les sels de soude sont peu employés dans la fabrication des engrais. Cependant, comme l'azotate de soude, également connu dans le commerce sous le nom de salpêtre du Chili, est d'un prix beaucoup moins élevé que le salpêtre ordinaire (azotate de potasse), il est employé quelquefois dans les engrais comme source d'azote.

Le salpêtre du Chili est employé pour fabriquer l'azotate de potasse.

Liebig avait pensé qu'il était possible de substituer les sels de soude aux sels de potasse dans l'alimentation des plantes, et par conséquent de les faire entrer dans la composition des engrais. On a reconnu que, sauf pour une catégorie d'espèces particulières, cette supposition n'était pas fondée.

Chaux. — La chaux est le résultat de la combinaison du *calcium* avec l'oxygène. Comme elle partage avec les oxydes de strontium et de barium la propriété d'absorber l'acide carbonique de l'air, on ne la trouve jamais isolée dans la nature. On la trouve combinée avec l'acide sulfurique pour former le gypse ; avec l'acide phosphorique (phosphate de chaux) ; avec l'acide silicique (silicate de chaux), et surtout avec l'acide carbonique et constitue la craie, la pierre calcaire, les marbres, les coquilles des mollusques et une foule d'autres minéraux.

On se sert du carbonate de chaux pour fabriquer la chaux et du sulfate de chaux pour préparer le plâtre.

L'analyse des cendres des plantes décèle toujours la présence de la chaux, et la plupart du temps sa prédominance dans une foule d'espèces, principalement les arbres, les légumineuses, etc.

La chaux est peut-être le seul des composants des engrais chimiques dont la valeur n'ait pas été discutée par les praticiens : On connaît en effet depuis très longtemps les bons effets du chaulage et du plâtrage des terrains.

Le chaulage ou le plâtrage n'a pas du reste pour simple résultat d'introduire l'élément calcaire dans les sols qui en sont pauvres, mais il favorise surtout la décomposition des silicates, de l'humus et des débris organiques déposés dans le sol.

Phosphore. — Le phosphore a été découvert en 1617 par Brandt, alchimiste de Hambourg, qui cherchait dans les urines la pierre philosophale.

C'est un corps qui se trouve à l'état de combinaison dans les os des animaux et dans presque tous les terrains. L'analyse des cendres a démontré que le phosphore existe à l'état de phosphate de chaux et de magnésie dans toutes les plantes et surtout dans les graines.

La présence des phosphates en quantités relativement considérables dans les semences indique leur incontestable utilité dans la végétation. Aussi fait-on actuellement une très grande consommation des substances qui contiennent de notables quantités de phosphate de chaux, tels que les os, le guano, les phosphates fossiles, les cendres lessivées, le noir des raffineries, etc.

La découverte du rôle joué par le phosphate de chaux dans la végétation est une découverte toute moderne, tandis que la pratique du chaulage, celle de l'épandage des cendres et de la marne remonte à une antiquité très reculée.

Les principaux phosphates susceptibles d'être employés dans la composition des engrais sont les phosphates de chaux, d'ammoniaque, ammoniaco-magnésien, de magnésie, etc.

Le phosphate ammoniaco-magnésien, qui se produit dans l'urine humaine en voie de putréfaction, donne une activité incroyable à la végétation. Il est regrettable que ce produit soit un peu cher pour entrer dans la composition des engrais.

Magnésie. — La magnésie est presque toujours associée à la chaux dans la constitution des terrains calcaires. Sous le nom de *dolomie* on trouve dans la nature des quantités considérables de chaux et de magnésie carbonatée. Cette substance est probablement la source première de toute la magnésie des terres arables et des eaux.

On trouve la magnésie dans les cendres de presque toutes les plantes et dans toutes les eaux naturelles.

Le rôle de la magnésie, pour n'être pas aussi considérable que celui de la chaux dans l'alimentation des plantes, n'en est pas moins très important ; mais comme l'élément magnésien est presque toujours assez abondamment répandu dans le sol ou même dans les substances calcaires qu'on introduit dans la composition des engrais, on a jusqu'à présent négligé son emploi spécial.

Fer. — Le fer à l'état d'oxyde, plus connu sous le nom vulgaire de rouille, se trouve presque dans tous les terrains. C'est le sesquioxyde de fer qui donne la couleur rouge ou jaune aux argiles et aux ocres.

L'oxyde de fer n'est pas moins indispensable à la constitution de la chrorophylle ou matière verte des feuilles qu'à celle des globules du sang de l'homme et des animaux.

L'oxyde de fer, par son oxygène, favorise aussi la production de l'acide carbonique en décomposant les matières végétales enfouies dans le sol.

Mais comme les plantes n'absorbent pas le fer en très grande quantité, et que la plupart des sols en contiennent suffisamment, on ne fait pas entrer ce minéral dans les engrais chimiques.

Azote. — L'azote est un des deux gaz qui par leur mélange constituent l'air dans lequel nous vivons. On le trouve dans le sol à l'état de carbonate d'ammoniaque et de nitrates alcalins.

L'efficacité du fumier est due en partie aux matières azotées qu'il contient.

L'action énergique imprimée à la végétation par l'addition au sol des sels ammoniacaux démontrent l'utilité incontestable de de l'azote dans la végétation.

Acide carbonique. — La décomposition de l'acide carbonique sous l'influence de la lumière est peut-être le fait le plus important de la vie des plantes.

Cette masse considérable de carbone que produit le règne végétal est en partie tirée de l'atmosphère et aussi comme constituant la plus grande partie des détritus végétaux.

Acide sulfurique. — L'acide sulfurique combinée à la chaux forme le plâtre, dont personne aujourd'hui ne s'aviserait de contester l'utilité sur les plantes de la famille des légumineuses. Le plâtre sert également à saupoudrer les fumiers, afin de transformer le carbonate d'ammoniaque qui est volatil en sulfate d'ammoniaque qui est fixe et empêcher ainsi la perte des matières azotées.

Le plâtre est surtout utile comme agent aidant à la décomposition des silicates et des matières organiques contenues dans le sol.

Acide silicique. — L'acide silicique est abondamment répandu dans tous les terrains. Le cristal de roche, le quartz, le silex, la pierre meulière, etc., ne sont que des formes différentes d'acide silicique. Il existe à l'état de silicate dans la plus grande partie des roches et des terrains. On le trouve également dans les tissus de toute les plantes auxquelles il donne leur rigidité.

Les bons effets produits dans la culture par les cendres, ainsi que par l'écobuage démontrent assez le rôle important que jouent dans la végétation l'acide silicique combiné aux bases alcalines ou alcalino-terreuses.

L'Alumine. — L'alumine combinée à l'acide silicique et aux silicates alcalin constitue l'argile. On ne trouve pas d'alumine dans l'analyse des cendres des plantes.

Si l'alumine n'est pas absorbée par les plantes, c'est elle qui détermine surtout le degré de consistance du sol et qui le maintient dans un état d'humidité favorable à la végétation.

Je m'étonne même qu'aucun chimiste n'ait proposé l'emploi de l'alumine pour donner du corps aux sols mouvants où la silice domine, c'est-à-dire aux sols sablonneux.

Les Araignées et l'Agriculture.

M. le docteur Blanchard, naturaliste distingué, a fait dernièrement, à la mairie de Passy-Paris, une conférence fort intéressante sur les araignées.

C'est, a-t-il dit, une espèce à réhabiliter. A part quelques espèces de la zone tropicale, pourvues d'un appareil venimeux, presque sans effet, d'ailleurs, sur les vertèbres et, en particulier, sur l'homme, l'araignée, la célèbre tarentule comprise, est complètement inoffensive. Il y a mieux, elle est, par son alimentation, un puissant auxiliaire pour l'agriculture, surtout pour l'arboriculture, et à ce titre elle mérite d'être étudiée de près.

Nous n'avons pas à suivre ici le conférencier dans la description qu'il a donnée de l'anatomie et des mœurs si curieuses du petit animal tisseur ; nous arrivons aux considérations par lesquelles il a terminé la conférence et qui ont trait à l'agriculture. En voici le résumé.

Si les araignées (celles des tropiques exceptées) sont, par la conformation de leur corps, très faibles pour l'attaque, elles ont, en revanche, des moyens très ingénieux, très efficaces, pour subvenir à leurs besoins et se garantir de leurs ennemis. Aussi, ainsi armées par la nature, sont-elles des auxiliaires de premier ordre pour l'agriculture.

M. Keller, inspecteur général des forêts dans la Suisse allemande, a récemment établi, à la suite d'observations nombreuses et pleinement scientifiques, qu'il y a un rapport entre les pucerons et cochenilles qui s'attaquent aux forêts et les araignées.

On sait que ces pucerons, ces cochenilles, vivent sur les parties tendres des végétaux et qu'ils peuvent devenir assez formidablement nombreux pour absorber toute la sève à leur profit, et, par suite, causer la mort de la plante, de l'arbuste, de l'arbre même sur lequel ils se propagent.

Les araignées se trouvent bien à propos mélangées à ces légions dévastatrices dont elles font, pour se procurer leur nourriture, d'effroyables exterminations. Plus nombreux deviennent les pucerons, plus grand aussi devient le nombre des araignées, en sorte que si on compte les premiers par milliards, les secondes se comptent par millions, maintenant un certain rapport qui permet à la végétation forestière de se développer sans dommages sensibles.

C'est surtout autour des galles, où viennent s'établir en parasites les pucerons et les cochenilles, que les araignées concentrent leurs efforts. Elles enveloppent comme dans un coton ces galles

d'où ces petits ravageurs ne sortent que pour trouver la mort. Si les femelles plus vives, plus ardentes, parviennent à percer ce filet, comme elles peuvent aller déposer plus loin de nombreuses générations, la besogne de ces premières araignées se trouveraient singulièrement amoindrie.

Mais d'autres espèces tendent dans tous les sens d'autres filets à mailles plus résistantes, faisant à leur tour et journellement une ample provision de parasites.

Le même ordre de faits se passe dans les champs et dans les jardins. Aussi, M. le docteur Blanchard déclare, en terminant sa remarquable conférence, que l'araignée a droit à la bienveillance de toutes les branches de l'agriculture. La loi protége certains oiseaux qui sont plus nuisibles par leurs pillages qu'utiles. Pour lui, il n'hésite pas à placer l'araignée avant l'oiseau au point de vue des services rendus, l'araignée qui, sans rien piller de ce qui est utile à l'homme, extermine en quantités prodigieuses les pires ennemis de toute végétation.

(*Le Petit Cultivateur*). E. DE GREZ.

Extrait du Programme des Prix proposés pour l'année 1887 par la Société d'Encouragement pour l'industrie nationale. — Paris, 44, rue de Rennes, 44.

AGRICULTURE

Prix de 2.000 francs pour la meilleure étude sur l'agriculture et l'économie rurale d'une province ou d'un département.	2.000
Prix de 3.000 francs pour la découverte de procédés perfectionnés de transmission, à distance, de la force motrice à des machines d'agriculture.	3.000
Prix de 1.000 francs pour la découverte d'un moyen facile et expéditif de reconnaître les falsifications des huiles autres que l'huile d'olive.	1.000
Prix de 1.000 francs pour l'emploi, au boisement des terrains pauvres et dont les produits soient au moins aussi avantageux que ceux des essences forestières employées	1.000
Prix de 1.000 francs pour la mise en valeur de terres incultes, par l'emploi d'arbres fruitiers dont les produits soient utilisés directement dans l'alimentation de l'homme	1.000
Prix de 3.000 francs pour la meilleure étude sur la constitution et la composition chimique comparée d'une des régions naturelles (ou agricoles) de la France, par exemple de la Brie, de la Beauce, du pays de Caux, etc.	3.000
Prix de 2,000 francs pour l'étude des maladies de la vigne désignées sous le nom d'Aubernage, de Cottis et de Pourridié.	2.000
Prix de 1.500 francs, pour une étude sur les qualités de l'eau de l'Isère pour l'irrigation.	1.500
Prix de 3.000 francs pour une étude expérimentale sur les variétés des blés et sur les modes de culture favorables aux meilleurs rendements	3.000

Les modèles, mémoires, descriptions, renseignements, échantillons et pièces destinées à constater les droits des concurrents seront adressés au secrétaire de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale, rue de Rennes, 44 ; ils devront être remis avant le 1er janvier de l'année de la distribution des prix. Ce terme est de rigueur.

On délivre gratuitement, au siége de la Société, les programmes détaillés des prix mis au concours, où se trouvent tous les renseignements utiles aux concurrents.

Informations. — Le *Gardners Chronicle* donne la description du *Primula Reedi* (Primevère de Reed). C'est une espèce originaire des montagnes de Kumaou dont les fleurs sont blanches.

— M. Develle, ministre de l'agriculture, a fait signer plusieurs décrets portant réorganisation de la direction générale des forêts, dont le nombre des sections est réduit de cinq à quatre.

Sont, en outre, supprimés les postes : d'inspecteur général des services centraux, d'inspecteur-chef de section et de plusieurs commis.

Enfin, les quatre sections sont réunies en deux bureaux ayant chacun un conservateur à leur tête. Ces deux conservateurs sont MM. Charlemagne et Sédillot.

Un décret spécial nomme à la direction générale des forêts, M. Gabé, ancien inspecteur général des services centraux, en remplacement de M. Colnenne, décédé.

— Le phylloxéra a été découvert en Australie, dans les vignobles du district de Geelon (Victoria) où ses ravages s'étendent très rapidement.

Une exposition française alimentaire et d'économie domestique s'ouvrira à Tunis du 1er au 15 novembre ; elle durera trois mois. Des concours d'animaux, de plantes, de fleurs, compléteront cette exposition. Les sociétés maritimes ainsi que les compagnies de chemin de fer organiseront des voyages circulaires à prix réduits.

— On annonce la germination de graines d'*Angræcum Leonis*, orchidée découverte aux îles Comores, sur la côte occidentale de l'Afrique, par M. Humblet. Cette germination a eu lieu au Muséum d'histoire naturelle de Paris.

— Le Comice agricole de Villeurbanne se tiendra le dimanche 5 septembre prochain à Venissieux (Rhône). Les agriculteurs qui voudraient prendre part à ce concours sont invités à adresser leurs demandes, avant le 1er juin prochain, à M. Godard, rue des Maisons-Neuves, 6, à Villeurbanne.

CATALOGUES

William Paul et Son, horticulteurs-rosiéristes, Waltham Cross, Herts, Angleterre. Spring catalogue, 1886. — Roses nouvelles. Geranium et Pelargonium, Camellias, Chrysanthèmes, Dahlias, Fuchsias, etc.

Le Gérant : V. VIVIAND-MOREL.

Lyon. — Imp. du Salut Public. — Bellon, r. de la République, 33

CHRONIQUE

Avis. — La Commission d'organisation de l'Exposition d'horticulture et de viticulture que l'Association horticole lyonnaise tiendra à Lyon, du 9 au 13 septembre prochain, a l'honneur d'informer les membres de la Société, qu'elle met au concours et en adjudication au rabais :

1° La création du jardin et son entretien pendant la durée de l'exposition;

2° La construction des clôtures, entrée monumentale, galeries, tentes, tables, gradins et autres travaux de charpentes relatifs à l'installation de l'Exposition.

Les personnes qui désirent concourir et soumissionner, pour l'exécution de ces travaux, devront avoir déposé leurs plans et leurs soumissions chez M. Jacquier, trésorier de l'Association, 8, quai des Célestins, avant le 8 juillet 1886. Ils trouveront déposés à la même adresse le cahier des charges et conditions à remplir pour prendre part aux susdits concours.

Ce concours est réservé aux membres de l'Association.

Le président de la Commission d'organisation de l'Exposition,
J. Therry.

Saccharogénial! — Ce mot est bien longuement construit : A lui seul il composerait un vers hexamètre. Si nous le coupons en deux parties nous avons d'un côté *saccharo,* qui peut se traduire par sucre, et *génial,* qui signifie à peu près, étant associé à l'autre, *j'engendre* ou je fabrique.

Ah ! c'est une bien belle chose que d'avoir appris la grammaire étant « tout petit » : cela sert quand on est grand. On fabrique un mot long comme un jour sans pain, qu'on extrait du grec ou qu'on tire du latin ; un mot gigantesque, ronflant, magique et légèrement nébuleux ; on invente un produit quelconque, et celui-ci portant celui-là, les deux s'en vont cahin-caha, clopin-clopant, apprendre au monde civilisé, mais naïf et jobard, que l'art de faire du terreau avec des cailloux roulés vient d'être mis en formule algébrique.

Ces réflexions mélancoliques me sont venues bien naturellement à l'esprit en lisant, dans la *France agricole*, la petite note ci-dessous,

que je lui emprunte, car j'estime qu'on ne saurait lui donner une publicité trop grande. Voici cette note :

Quelques industriels sans vergogne inondent en ce moment la province d'une brochure prônant les merveilleux effets d'un nouvel engrais propre à la fois, dit le boniment, à produire des betteraves volumineuses et riches en sucre.

De concert avec M. Hanoteau, ingénieur-directeur de la sucrerie de Sombreffe, M. A. Damseaux, professeur à l'Institut agronomique de Gembloux, a eu l'idée de faire analyser ledit engrais, qui porte le nom pompeux d' « engrais saccharogénial ».

L'analyse en a été faite par M. Petermann, directeur de la station agronomique de Gembloux. Voici le bulletin qu'il a remis à MM. Hanoteau et Damseaux :

N° 17,143. — Echantillon d'engrais saccharogénial adressé par M. Hanoteau, le 27 février 1886 :

Eau.	40 59
Matières organiques. . .	21 91
Matières minérales . . .	37 50
	100 »

Observation. — La personne qui vous a offert cet engrais comme convenant à la culture de la betterave à sucre a voulu vous tromper ou elle est d'une ignorance complète dans la matière. Une matière fertilisante qui ne renferme ni azote ammoniacal, ni azote nitrique, ni une dose d'acide phosphorique suffisante et immédiatement assimilable, est absolument impropre à la culture de la betterave. L'engrais analysé a une valeur théorique largement comptée et sac compris de 4 fr. les 100 kil., et même à ce prix il serait irrationnel de l'acheter, car on paye par wagon de 5,000 kil. les frais de transport de 2,000 kil. d'eau.

18 mars 1886.

Signé : PETERMANN.

L'engrais chimique est une bonne chose, mais il est de la dernière importance de bien examiner la marchandise avant d'ouvrir son porte-monnaie.

—

L'engrais de poule. — L'engrais de poule est, pour les jardins, un puissant auxiliaire, mais il faut savoir en user. L'*Aviculteur* nous donne, à ce propos, les conseils suivants :

« L'engrais de poule recueilli directement dans les poulaillers et mis en tas sans mélange, sèche difficilement et forme une masse pâteuse à peu près impossible à étendre régulièrement sur le terrain ; ainsi employé, il tue les plantes au lieu d'en activer la végétation. Reçu sur de la paille, il forme un trop grand volume et ne contient pas assez d'humidité pour amener la fermentation et la transformer en fumier. La paille reste dans son entier et ne peut être utilisée au potager. On a essayé de garnir de sable le sol des poulaillers : l'engrais s'y mélange bien, mais il devient lourd à transporter et le sable ne convient qu'à quelques rares terrains, encore n'en faut-il pas abuser.

« C'est en présence de ces divers inconvénients que la plupart du temps les déchets du poulailler sont tout simplement jetés sur le fumier et considérés comme n'ayant aucune valeur.

« A force d'essais, on a fini par trouver un véhicule parfait pour l'engrais de poule, qui en permet l'emploi partout et en tout temps, en facilite la récolte et lui donne une réelle valeur : c'est le tan.

« En jardinage, le tan est employé sans mélange. On l'utilise comme paillis pour les fraisiers, pour les salades et même pour bien des fleurs. Une couche de quelques centimètres de tan au pied de chaque arbre y entretient la fraîcheur avec le moindre arrosage. »

Les cendres sont employées chez nous pour recueillir cet engrais ; placées dans le poulailler, les cendres ont de plus l'avantage d'empêcher la propagation de la vermine des poules.

—

Production de belles pommes de terre. — Le *Bulletin de la Société d'horticulture de Brioude* indique un procédé pour obtenir d'énormes pommes de terre : « Lorsque mes touffes de pommes de terre ont dix centimètres de haut, dit M. Fleury de Verneuil, l'auteur du procédé, j'enlève toutes les tiges de la circonférence qui sont les moins vigoureuses et je n'en laisse qu'une ou deux au centre. Ces deux tiges suffisent pour alimenter les tubercules. La sève n'est pas gaspillée par des tiges inutiles, et les tubercules deviennent énormes et plus nombreux que par le système ordinaire. »

M. Fleury a obtenu à l'exposition de Blois une médaille d'or pour un lot de gros tubercules obtenus au moyen de la culture sus-indiquée. Le procédé en question est tellement facile et coûte si peu, que chacun voudra en tenter l'essai au moins sur quelques plantes.

—

Incision annulaire de la vigne. — Je conseille à tous ceux qui ont des ceps de vigne dans leur jardin de faire subir à quelques-uns de leurs sarments à fruits une incision annulaire. Ils se rendront compte ainsi de l'influence qu'exerce cette opération sur la coulure, le développement et l'époque de maturité des grappes.

L'incision annulaire est pratiquée en grand dans certains pays et donne de très bons résultats. On a même inventé des instruments spéciaux pour aller plus vite.

Voici comment on fait une incision annulaire : à l'aide d'un greffoir on pratique à la base des branches à fruits qui doivent être enlevées à la taille suivante deux coupes circulaires, à environ un centimètre l'une de l'autre, lesquelles permettent d'enlever un anneau d'écorce sans attaquer le bois. La sève n'affluant plus en

aussi grande abondance dans la branche incisée, diminue la coulure et hâte la maturité des raisins.

—

Les Cryptogames. — On connaît, mal il est vrai, un peu plus d'une quinzaine de mille espèces de cryptogames dont les uns vivent sur les matières végétales ou animales en voie de décomposition et les autres, malheureusement, sur les êtres vivants. Ces petits végétaux sont devenus célèbres, surtout quelques-uns d'entre eux, depuis qu'ils se sont fait craindre.

Les cultivateurs les ont d'abord pris pour « des brouillards, » confondant ainsi le véhicule qui transporte leurs semences légères et la cause qui les fait germer et aide à leur développement avec le cryptogame lui-même.

Les savants ont démontré la chose et petit à petit le brouillard a disparu pour laisser voir l'oïdium, l'anthracnose et le peronospora.

Ce que beaucoup de personnes ne savent pas et qu'elles auraient intérêt à connaître, c'est que certains cryptogames se métamorphosent et passent sous différents états, d'un végétal à l'autre. Après avoir vécu sous la forme élégante de l'*Æcidium* de l'Epine-Vinette, les spores envahissent les champs de blé auxquels ils communiquent la rouille.

M. Maxime Cornu a constaté dernièrement que les ravages exercés sur les feuilles des Pins étaient dues au *Peridermium Pini* (var *Corticolum*), qui passe la première partie de son existence sur le Seneçon des champs.

Le cryptogame qui attaque l'écorce du même arbre est le *Cronartium asclepiadeum* qui vit d'abord sur le Dompte-venin.

En admettant qu'il y ait peut-être d'autres plantes portant des espèces très voisines capables de produire les mêmes cryptogames, la métamorphose n'en reste pas moins certaine. Et comme conclusion pratique la destruction de toute mauvaise herbe portant cryptogames devrait être détruite par le feu.

—

Erineum et mildiou. — Beaucoup de gens prennent les galles de l'Erineum pour le mycélum du mildew. Cela n'a du reste rien de bien extraordinaire, puisque pendant longtemps les botanistes ont considéré les susdites galles comme de vulgaires cryptogames auxquels ils ont donné le nom générique d'*Erineum*.

Il y avait l'Erineum des érables (*E. acerinum*), que Bulliard nommait *Mucor ferrugineus*, celui du Tilleul (*E. tiliaceum*), celui de la vigne (*E. vitis*), et quelques autres.

Les galles de l'Erineum qui viennent sur la vigne sont produites par la piqûre d'un tout petit acarien le *Phytoptus Vitis*.

On trouvera plus loin les caractères et les moyens de distinguer l'*Erineum* du mildiou, tels que les a fait connaître M. Foëx, le directeur de l'Ecole nationale d'agriculture de Montpellier.

—

Un catalogue curieux. — Emile de Girardin avait, paraît-il, une idée nouvelle par jour. Cette richesse d'imagination n'est, heureusement pas commune ; car, que deviendraient les vieilles mais bonnes idées, si, comme ça tous les matins chacun inventait quelque chose?

J'en frémis rien que d'y penser.

Cependant, j'estime qu'il ne faut pas toujours marquer le pas et qu'un peu de progrès, par-ci, par-là, est utile même aux jardiniers.

Ceci, à propos du *Catalogue de la Roseraie de A. Schwaller, horticulteur à Marseille.* Eh ! quoi, me direz-vous, de la réclame? Eh ! non, mes amis ! Je vous signale simplement un fait, une invention, dont peut-être quelques-uns de vous pourront tirer profit ; un fait que j'aurais pu intituler : « *Moyen de faire imprimer un catalogue gratis.* »

Vous ouvrez l'œil et il me semble entendre dire à ceux d'entre vous qui donnent annuellement 400 francs à l'imprimeur : Diable ! voilà qui est intéressant. En effet, trouver le moyen de faire travailler les typographes pour rien, eux qui prennent si cher, mérite considération, salutations et félicitations.

Ce catalogue n'est cependant pas fait autrement que la plupart des catalogues. Très bien rédigé du reste, il mentionne un grand nombre de variétés de rosiers, avec leur description.

Savez-vous ce qui le distingue de ses congénères? Dix pages d'annonces industrielles. Ce n'est pas plus difficile que cela. Ce sont les industriels qui paient l'impression et le papier.

—

Vieilles branches d'arbres. — Il est très important de prendre quelques précautions quand on veut rajeunir les branches d'arbres que l'âge a rabougries. Une forte ligature de fil de fer faite un an ou deux d'avance au-dessus de l'emplacement où l'on désire rabattre la branche favorise le développement de bourgeons vigoureux qui remplaceront avantageusement la partie sacrifiée. Coupées sans précaution les vieilles branches hésitent à repousser et ne donnent souvent que des rameaux qui restent longtemps chétifs.

V. V.-M.

Instructions pratiques pour combattre le Mildew (1)

M. Foëx, directeur de l'Ecole nationale d'agriculture de Montpellier, vient de publier les instructions suivantes que nous signalons à l'attention des viticulteurs ; elles résument pour la région méridionale, comme M. Seillan l'a fait, dans sa brochure pour la région du Sud-Ouest, l'état des connaissances acquises jusqu'à ce jour sur le Mildiou et les moyens de le combattre :

A. — Moyens de reconnaître la maladie. — Les feuilles atteintes par le *Peronospora* présentent à leur face inférieure des taches blanches, de forme plus ou moins irrégulières, ayant l'aspect d'un petit dépôt de sel très finement pilé ; à ces taches en correspondent d'autres à la face supérieure qui ont d'abord une teinte jaunâtre et passant peu à peu à la couleur feuille morte. Lorsque le mal se prolonge, la portion de la feuille correspondant aux taches finit par se détruire, la feuille peut même, si elle est entièrement envahie, se désorganiser dans son ensemble et tomber prématurément.

On confond parfois le mildew avec l'*Erineum*, qui est la galle d'un petit acarien parasite (*Phytoptus vitis*). Les feuilles attaquées par le *Peronospora* ne sont jamais gaufrées, tandis qu'elles le sont toujours à la face supérieure quand elles sont atteintes de l'*Erineum*. Les poils blancs qui remplissent la face inférieure des galles d'*Erineum*, n'ont jamais la teinte blanc laiteux que présente le *Peronospora* et ils sont fortement adhérents, tandis que ce dernier est facile à détacher, la partie de la feuille gaufrée par l'*Erineum* reste toujours verte à la face supérieure , lorsque les galles vieillissent les poils prennent une teinte roussâtre qui devient de plus en plus foncée.

Vers la fin de la végétation, les feuilles se marquent de points jaunes et brunâtres, limités par les sous nervures que M. Maxime Cornu a comparées à des points de tapisserie ; plus tard, quand la feuille se décolore, certains de ces points restent marqués en vert.

Le *Mildew* se rencontre également sous forme d'efflorescences blanches sur toutes les parties vertes de la vigne : sur les fleurs dont il entraîne la coulure, sur les jeunes rameaux, sur les pédoncules et les pédicelles des grappes, il détermine sur ces organes un brunissement spécial et un affaissement du tissu et jamais d'excoriations ; lorsqu'il atteint le pédoncule ou les pédicelles, il entraîne la dessiccation de la partie de la grappe supportée par ces organes et quelquefois une perte de récolte notable, comme cela s'est vue en beaucoup de lieux sur les Jacquez en 1885.

Les grains de raisin ne sont atteints par le *Mildew* qu'à l'état jeune et assez rarement ; ils sont parfois avant la véraison entière-

(1) Extrait de la *Vigne française*.

ment blancs de fructifications de peronospora et leur développement est arrêté dans ces conditions. Lorsqu'ils sont attaqués plus tard, après la véraison, on les voit quelquefois brunir autour du pédicelle, et cette altération progresse peu à peu vers le sommet.

B. — Mode de développement de la maladie. — Le Mildew est produit par un champignon microscopique : le *peronospora viticola.* Les taches blanchâtres que l'on rencontre à la face inférieure des feuilles, et dont il vient d'être parlé sont formées par des espèces de petits arbuscules chargés de conidies ou organes reproducteurs de champignon. Ces conidies se détachent et sont disséminées un peu partout, quelques-unes adhèrent à la face supérieure des feuilles, grâce à la présence de la vapeur d'eau condensée des rosées ou aux gouttelettes résultant d'une légère pluie ; elles ne tardent pas à germer en émettant un tube qui pénètre dans les tissus de la feuille, laquelle est bientôt complètement envahie ; le réseau de filaments qui en résulte constitue le *Mycelium* du champignon et fait apparition à la face inférieure de la feuille en y développant les arbuscules chargés de corps reproducteurs dont il a été parlé précédemment.

Le *Peronospora* possède, en outre, un second mode de reproduction. Sur le trajet des filaments du mycélium apparaissent des corps ovoïdes et, tout à côté, des renflements un peu plus petits, ce sont les éléments mâles et femelles du parasite ; de leur union naît un gerbe fécondé, *œuf* de *peronospora.* Les œufs tombent avec les feuilles, leur épaisse membrane les protège contre les intempéries de l'hiver, ils germent au printemps et donnent naissance à des *conidies* qui dissémineront le parasite dans les vignobles voisins.

Il y aurait donc intérêt à pouvoir se débarrasser des feuilles qui renferment ces œufs d'hiver du *Mildew* ; on a proposé de les faire manger par des moutons.

Des expériences faites à l'École d'agriculture de Montpellier ont démontré que les œufs n'étaient altérés en rien par leur séjour dans le tube digestif de l'animal, et l'on commettrait une sérieuse imprudence en transportant dans une vigne le fumier de moutons nourris avec des feuilles de ceps mildiousés.

On a recommandé aussi de brûler les feuilles en automne, mais il faudrait que le traitement fût pratiqué partout, pour que le vignoble sur lequel on opère ne soit pas réenvahi au printemps par les germes provenant des vignes voisines.

REMÈDES A EMPLOYER.

1. *Bouillie cuivreuse de la Gironde.* — *A. Description du procédé.* — Un procédé qui a été découvert recemment dans la Gironde a donné, en 1885, les résultats les plus complets. Il consiste à

asperger les vignes pendant leur végétation avec un mélange de sulfate de cuivre et de chaux ; ce mélange est préparé de la manière suivante : on fait dissoudre dans 100 lit. d'eau froide 6 à 8 kilog. de sulfate de cuivre d'une part ; on délaye, d'autre part, 15 kil. de chaux grasse éteinte dans 30 litres d'eau. Lorsque la dissolution de sulfate de cuivre est complète et que la chaux forme une bouillie homogène, on verse cette dernière dans la dissolution de sulfate de cuivre en remuant au fur et à mesure le mélange. On obtient ainsi, si le sulfate de cuivre est pur, un précipité bien clair qui se dépose au fond du baquet dans lequel se fait cette opération.

Cette matière doit être agitée au moment où on va l'employer afin de la remettre en suspension dans l'eau.

B. Action du remède. — L'action du remède que nous venons d'indiquer est due au cuivre qu'il contient ; ce métal, renfermé même en très petite quantité dans l'eau condensée des rosées ou des pluies à la face supérieure des feuilles, empêche la germination des spores des conidies qui y ont été apportées par les vents. On prévient ainsi le mal, qui ne peut s'établir sur ces organes.

C. Mode d'application du remède. — La bouillie cuivreuse doit être disséminée par aspersion en petites masses du volume d'une lentille sur la face supérieure des feuilles. Deux ou trois des taches ainsi produites suffisent pour préserver complètement une feuille et, dès qu'elles ont pu sécher, elles acquièrent une adhérence et une cohésion suffisantes pour persister jusqu'au moment de la chute des feuilles.

Les aspersions ont été faites dans la Gironde en 1885 avec un simple balai en bruyère que l'on plongeait dans un seau ou un arrosoir renfermant la bouillie. Cette manière d'opérer donne des résultats satisfaisants au point de vue de la distribution de la matière, elle offre seulement l'inconvénient d'être un peut lente et d'exiger beaucoup de main-d'œuvre ; aussi, a-t-on cherché des appareils qui permettent d'opérer plus rapidement et avec une moindre dépense de main-d'œuvre. Celui qui a donné les meilleurs résultats aux Concours qui ont eu lieu à Montpellier, à Marseille, à Bordeaux, en 1886 est celui de M. Delord, 9, rue St-Gilles, Nîmes.

D. Epoque à laquelle doit être effectué le traitement. Les sels de cuivre ayant pour effet, comme nous l'avons vu, d'empêcher la maladie de s'établir, leur emploi doit être préventif.

On devrait donc traiter les vignes au 15 mai, époque à laquelle le *Peronospora* a quelquefois fait son apparition sur certains points du département de l'Hérault. Mais, en opérant d'aussi bonne heure, on ne pourrait atteindre qu'une petite partie des feuilles, le plus

grand nombre ne devant se développer que depuis cette époque jusqu'à la fin de juin ; il vaut donc mieux probablement, en pratique, sacrifier au besoin quelques-unes des premières feuilles et n'effectuer le traitement que lorsque la végétation a déjà atteint le développement suffisant, c'est-à-dire, dans l'Hérault, du 1er au 15 juin.

2. *Poudre Podechard.* — On a obtenu également de bons résultats, dans la Côte-d'Or, par l'emploi d'une poudre fabriquée de la manière suivante. On prépare un lait de chaux avec : Chaux 5 kilog. Eau 10 kil. puis une dissolution de sulfate de cuivre avec sulfate de cuivre 10 kilog. Eau bouillante 20 kilog.

On laisse refroidir jusqu'à 25°, on mélange les deux liquides et on les verse sur 100 kilog. de chaux vive que l'on laisse fuser. Cette poudre agit vraisemblablement comme la bouillie cuivreuse de la Gironde.

Ce remède, qui a donné des preuves de son efficacité en Bourgogne, n'a pas été expérimenté dans le Midi, et il est par suite impossible de savoir encore s'il se prêtera aux conditions résultant du climat de cette région. Il mérite cependant d'être essayé avec soin à cause de sa facilité d'application, qui est plus grande que celle de la bouillie cuivreuse.

3. *Echalas sulfatés.* — Les échalas sulfatés en vue de leur conservation ont suffi pour protéger complètement certaines vignes de la Côte-d'Or. Le petit nombre des rameaux produits par chaque cep qui sont attachés en faisceaux de trois ou quatre sur l'échalas, et les pluies fréquentes qui viennent laver ce dernier et entraîner sur les feuilles qui en sont voisines le sulfate de cuivre dissous expliquent ce phénomène. On a proposé, afin d'augmenter l'efficacité de cette dissolution, de lier les rameaux avec des liens de paille trempés dans le sulfate de cuivre L'emploi de ces moyens qui, du reste, seraient assez coûteux dans le Midi, où l'on se passe habituellement d'échalas, n'a donné aucun résultat dans la région méditerranéenne, probablement par suite du défaut d'humidité pendant l'été et du développement très considérable que prennent les vignes.

4. *Procédé Audoynaud.* — M. Audoynaud a proposé d'appliquer le cuivre sur les feuilles sous la forme d'eau céleste ou de sulfate de cuivre ammoniacal, ce qui permet de l'obtenir à un état de division très grand et de réduire beaucoup les quantités indiquées par hectare. La liqueur se prépare de la manière suivante :

Dans un vase en grès ou en verre on place un kilogramme de sulfate de cuivre sur lequel on verse de deux à trois litres d'eau chaude, on agite avec une baguette de bois ou de verre pour hâter la dissolution. Quand le liquide est froid on ajoute environ

un litre d'ammoniaque du commerce marquant 22° Beaumé, on mélange enfin ce liquide dans une futaille bien propre avec de l'eau nécessaire pour obtenir les 100 ou 150 litres qui doivent être répandus sur un hectare. Le pulvérisateur Rilley paraît être l'instrument le plus convenable pour répandre ce liquide.

Bien que ce procédé n'ait pas encore été appliqué pratiquement, il est probable qu'il donnera des résultats, à la condition d'être employé préventivement comme la bouillie cuivreuse.

D. — *Choix des matières.* — Le sulfate de cuivre est un sel que l'on trouve dans le commerce sous forme de gros cristaux transparents, d'un bleu d'azur; il renferme, lorsqu'il est pur : oxyde de cuivre, 31.84 : acide sulfurique, 32.06 ; eau combinée, 36.10 : total 100.00.

Le cuivre étant l'élément actif contre le *Peronospera*, il est important de s'assurer de la pureté des sulfates que l'on achète. Or, on trouve fréquemment dans le commerce des sulfates doublés de cuivre et de fer, ou de cuivre et de zinc qui sont vendus comme sulfate de cuivre. M. Millardet donne les moyens suivants de reconnaître la pureté de ce sel :

En versant quelques gouttes d'eau de chaux, ou de lait de chaux dans une dissolution de sulfate de cuivre au dixième, on obtient un précipité d'un bleu de ciel pour le sulfate double de cuivre pur ; d'un bleu rouillé pour le sulfate double de cuivre et de fer ; d'un blanc sale pour le sulfate double de cuivre et de zinc.

La chaux qui a donné les meilleurs résultats jusqu'ici est la chaux grasse.

E. — *Appareils et récipients propres à renfermer les composés cuivreux.* — Le sulfate de cuivre, attaquant le fer et le zinc, doit être renfermé dans des récipients en cuivre, en plomb, en bois ou en terre.

Résumé. — Bien que tous les procédés qui viennent d'être indiqués, sauf les échalas sulfatés, méritent d'être expérimentés dans le midi, la bouillie cuivreuse peut seule être employée immédiatement en grand avec certitude de succès.

Son action ne sera pas vraisemblablement limitée à la destruction du *Peronospora*, mais elle s'étendra probablement à celle de plusieurs autres maladies cryptogamiques de la vigne.

G. Foex,

Directeur de l'Ecole nationale d'agriculture de Montpellier.




Nelumbium speciosum (très réduit)


Nelumbium luteum (très réduit)

Culture des Nélombo

La plus belle, la plus remarquable, la plus étonnante des plantes aquatiques rustiques, est assurément le Nélombo. La magnificence de ses grandes feuilles peltées, larges comme des ombrelles ; l'éclatante et fraîche couleur de ses admirables fleurs roses, ressemblant à d'énormes tulipes et jusqu'à la forme bizarre de son fruit conique, alvéolé comme un nid de guêpes, tout concourt à lui assurer la prééminence sur toutes les autres espèces lacustres ou paludéennes.

Les descriptions où les louanges exagérées se mêlent aux termes techniques des savants, les dessins les plus beaux, les aquarelles les plus manifestement exactes, ne peuvent donner qu'une idée très imparfaite de l'effet produit par un groupe de Nélombo en fleurs.

Le Nélombo (*Nelumbium specosium*) était le fameux *Lotos* des Egyptiens ; ils en ont représenté les feuilles peltées sur leurs monuments et les statues de leurs divinités ; ses pédoncules fructifères ont servi de modèles aux colonnes de leurs édifices. Ces fruits nommés anciennement *fèves d'Egypte*, servent encore de nourriture à quelques peuples de l'Asie. Les Chinois imitant en cela les anciens Egyptiens, représentent souvent le Nélombo sur leurs étoffes et leurs tentures et donnent à ses fleurs l'éclat de la pourpre.

Etant donné le mérite ornemental universellement reconnu du Nélombo, on est en droit de se demander pourquoi ce merveilleux végétal n'est pas dans tous les jardins où se trouvent, non pas un lac, non pas un ruisseau, mais une vulgaire pièce d'eau, et à défaut de pièce d'eau d'un simple et modeste tonneau. L'absence du

Nélombo dans les jardins me fait l'effet d'un parterre dont on aurait banni la rose si universellement appréciée.

J'ai cherché la cause de cet abandon de la plus belle des plantes aquatiques rustiques dans le climat moyen de la France et j'ai cru la trouver dans les erreurs de cultures que la plupart des livres de jardinage ont propagées, un peu partout, infestant ainsi l'esprit des masses d'idées aussi fausses que saugrenues.

En effet, la culture du Nélombo a été longtemps regardée comme impossible en France, à l'air libre, puisqu'il est originaire des pays chauds. La pratique a fait connaître l'erreur de cette appréciation et l'on sait aujourd'hui qu'il peut très bien végéter dans nos pièces d'eau et s'y conserver pendant l'hiver, pourvu que la glace n'atteigne pas les rhizomes.

Pour obtenir une superbe floraison, il suffit qu'il soit exposé en plein soleil. Il ne vit pas en pot, il lui faut de grands baquets en bois, où mieux, la pleine terre dans un bassin.

Je le cultive moi-même avec succès, depuis 20 ans dans un bassin rectangulaire de 10 mètres de longueur sur 2 mètres de largeur et 0,60 de profondeur, ce bassin est situé en plein soleil, il n'est ombragé par aucun arbre.

La moitié de la profondeur est remplie par la terre qui est composée de 1/4 de sable siliceux du Rhône, 1/4 de bon terreau de couche, 1/2 de terre franche forte; il reste donc 0,30 d'épaisseur d'eau.

La plantation doit se faire en juin ou juillet, à cette époque l'eau a une température assez élevée ce qui en accélère la reprise, et comme il y a encore deux bons mois de chaleur le plant a assez de temps pour s'enraciner profondément et mûrir ses rhizomes qui peuvent alors supporter l'hiver sans aucun abri.

Pour que la reprise soit plus certaine, il faut rapprocher le plant de la surface de l'eau au moyen de petits monticules de terre, dans l'eau et sans les déranger du panier dans lequel ils ont été élevés.

J'ai essayé la culture de plusieurs espèces de Nélombo, notamment du *Nelumbium luteum*, qui habitent les lacs de la Louisiane et de la Caroline où les hivers sont très rudes, ainsi que celle de plusieurs autres sortes, mais j'ai reconnu que la meilleure était sans contredit la variété à grande fleurs rose vif et c'est à celle-là que j'ai borné ma culture. On peut dire que ces Nélombos poussent chez moi à l'état spontané, car ils ne reçoivent aucun soin, aucun abri.

LAGRANGE,
Horticulteur à Oullins.

Chauffage des serres en Amérique

Notre correspondant, M. Denis Zirngiebel, a eu l'obligeance de nous communiquer des photographies de plusieurs sortes de chauffages employés aux Etats-Unis, où, comme chacun sait, si les étés sont chauds, les hivers sont longs et rudes. Ces photographies, que nous avons fait graver, étaient accompagnées d'une lettre qui explique et complète la note publiée par notre correspondant à la page 102 de cette revue.

Voici cette lettre :

Needham-Mass, april 3/86.

CHER MONSIEUR,

J'ai fait copier, comme vous le désiriez, trois différentes formes de chaudières dont je me sers pour chauffage. La première (fig. 1)

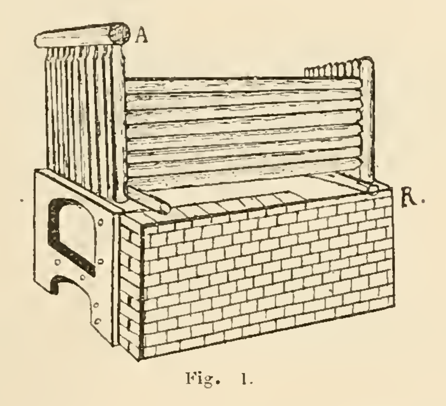


Fig. 1.

est de mon invention, et est également adoptée pour thermosiphon ordinaire ou compressé. Dans ce dernier cas on doit s'en servir avec un aller et retour seulement. Elle contient 400 pieds de tuyaux (en fer battu) de 3 centimètres de diamètre et est capable de chauffer aisément 3,000 pieds de tuyaux de 12 centimètres.

Les n°s 2 et 3 sont pour chauffage compressé seulement ; je préfère le n° 3, qui est aussi plus simple et qui pourrait être construit double ou triple, laissant assez d'espace au centre pour contenir la chaleur.

Les tuyaux se posent tout-à-fait comme au thermosiphon ordinaire, seulement il faut se servir de tuyaux en fer battu de 2 pouces de diamètre et du même calibre que ceux à vapeur. Comme je vous le disais dans ma lettre précédente, l'appareil doit être fermé hermétiquement, en laissant quelque peu d'espace pour expansion ou gonflement de l'eau à mesure qu'elle s'échauffe, avec une soupape de sûreté au plus haut point de l'appareil pour prévenir les explo-

sions. J'ai rarement servi plus de 10 kilog. de pression, 5 kilog est ma moyenne.

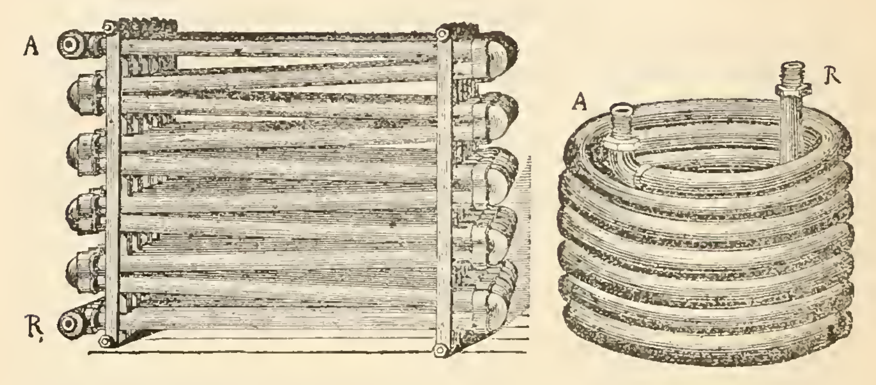


Fig. 2. Fig 3.

Les tuyaux sont attachés aux chaudières et doivent être joints ensemble comme pour conduits à vapeur. Je comprends qu'une personne étrangère à ce mode de chauffage, si simple cependant, éprouve du premier abord quelque peine à le comprendre. Il est intermédiaire entre le chauffage à vapeur ordinaire et le thermosiphon simple et de bien supérieur à ces deux-là sous tous les rapports . . . .

Denis Zirngiebel.

Compte-rendu de l'Exposition d'Horticulture tenue à Paris du 11 au 16 Mai, par la Société nationafe d'Horticulture de France.

Le 11 mai dernier, la Société nationale d'Horticulture de France ouvrait la splendide Exposition qu'elle organise tous les ans avec tant de succès ; aussi l'horticulture parisienne trouvait-elle là une occasion favorable pour exhiber les genres nombreux qui forment le fond de ses importantes cultures.

Il serait difficile d'imaginer un groupement plus gracieux de fleurs plus belles et de plantes plus magnifiques ; en un mot, l'Exposition de cette année ne le cède en rien à ses devancières, et on peut féliciter MM. les Commissaires organisateurs de l'Exposition du goût artistique qu'ils ont mis dans tous les détails de l'organisation de cette Exposition.

A l'entrée, deux haies de Fusains verts bordaient l'avenue principale ; à droite on voyait le pavillon de la ville de Paris et ses annexes. Entre la façade postérieure du palais de l'Industrie et ledit pavillon étaient groupés les instruments de jardinage, ceux, notamment, qui ont trait à l'arrosage, et tout autour de l'Exposition étaient disposés tous les produits industriels se rattachant à l'Horticulture, tels que : serres, bâches, constructions rustiques, ponts, kiosques, statues, etc. ; c'est dans une de ces serres qu'étaient groupées les Orchidées de M. Linden, de Gand, ainsi que ses plantes d'introduction nouvelle, lesquelles ont valu à cet exposant un prix d'honneur.

Dans la collection d'Orchidées il est bon de mentionner :

Cypripedium villosum (ne comptant pas moins de 40 fleurs).
Cattleya Mossiœ.
— Mendelii Mossiœ.
Masdevallia Lindenii.
— maculata.
— Weitchii.

Les deux charmantes mignatures :

Masdevallia rosea. — Masdevallia armini.

Les plantes d'introduction nouvelle, toutes introduites par l'exposant en 1866 :

Alocasia marmorata (Iles Molluques).
— augustiana (Papouasie).
— imperialis (Bornéo).
— nigrescens (Papouasie).
— Lindeni (Papouasie).
Litrobrochia robusta, —
Sagenia mamillosa (Nouvelle-Guinée).
Orchidautha borneensis (Bornéo).
Calamus ferugineus (Iles Célèbes).
Cupania denticulata (Papouasie).
Aphelandra Macedoïana (Brésil).
Heliconia albo-spica (Tonkin).
Labisia rubro costata (Bornéo).
— alata —
— malouana —
Pandanus Augusti (Iles Molluques).
— Hardyanus.
— Kerchovii (Iles Comores).
— Liaisianus —

Puis trois variétés d'Anthurium :

Anthurium Schertzerianum Verveanum
— Devansayanum rotundifolium
Anthurium variété de Thibaut (par Weitch).

Le centre principal d'attraction résidait dans le Pavillon de la ville de Paris où s'abritaient des massifs de fleurs jetés avec goût sur la pelouse, et les superbes plantes de serre de MM. Chantin, Dallé, Saison-Lierval, Landry et Duval, qui en décoraient si admirablement le pourtour.

S'il me fallait énumérer toutes les espèces qui ont attiré mon attention, ce travail deviendrait trop long et peut-être fastidieux. Je me bornerai donc à citer, dans le lot de M. Chantin :

Katakidozamia Mac-Leyi.
Anthurium Antonii (introduit en Europe par l'exposant en 1884).
Gleichenia ruspestris glauca.
Asplenium colensoi.
Polypodium aureum glaucum.
Angiopteris evecta.
Sabal umbraculifera.
Zamia horrida.
— Van Gertii.
Cycas revoluta (beau spécimen).

Quelques Orchidées :

Ærides Veitchii.
Anguloa species?
Lœlia purpurata.
Dendrobium thyrsiflorum.
Cymbidium Loweanum.
Odontoglossum odoratum.

Dans les collections de M. Dallé (Louis), on peut citer :

Kentia Balmoreana.
Cyathea dealbata (fort).
Une superbe potée bien en fleurs d'Odontoglossum Pescatorei.

En groupes fleuris :

Gardenia grandiflora.
Cytisus Everestianus.
Erica cylindrica.
— coccinea.
Hydrangea alba.
Hoteia palma fidarosea.
Deutzia gracilis.
Pelargonium Mme Clouet.
— M. François.

M. Savoye, horticulteur à Bois-Colombes (Seine), avait des lots de plantes de serre fort admirés ; j'ai noté parmi ces dernières :

Areca Bœuerii.
— sapida.
— lutescens.
Latania borbonica.
Aralia Sieboldii.
Croton Andreanum.
Croton interruptum.
— undulatum.
— Baronne de Rothschild.
Araucaria glauca.
Bougainvillea glabra, en fleur.
Æschynanthus zebrinus.

Dans le lot de M. Landry, citons :

Zamia species ?
Cocos Blumenovia.
Cycas Thercaissi.
Hibiscus Cooperi.
Rodea japonica variegata.
Dracœna Alex Hardy.
— Verlotii.
— majestica.

A côté de M. Landry se trouvaient les beaux lots de M. Truffaut, de Versailles ; les Orchidées surtout faisaient l'admiration de tous les visiteurs.

Voici les noms des plantes qui ont le plus attiré mon attention :

Cattleya Mossiœ.
— nobilior.
— Mendelii.
— citrina.
— Kimerii.
— Ocklandiœ.
Oncidium cucullatum.
— concolor.
Lœlia purpurata alba.
Dendrobium crystallinum.
— thyrsiflorum.
Odontoglossum gloriosum.
— luteo purpureum.
— triomphans.
— vexillarium.
Vanda tricolor.

Quelques belles plantes de serre :

Dracœna Lindenii.
— Gladstonei.
— Amerleyensis.
— alba variegata.
Croton variegatum elegans.
Selaginella cæsia arborea.
Aralia Chabrierii.
Anthurium Harrisii pulchrum.
— Andreanum.
— crystallinum.

M. Saison-Lierval, horticulteur au Parc de Neuilly (Seine), exposait un pied de Latania Borbonica de force extraordinaire ; il obtient pour cette plante une grande médaille d'argent.

Quittons ces Palmiers géants, ces Fougères arborescentes, et passons aux massifs de fleurs non moins intéressants.

Ici ce sont les charmants Bégonias tubéreux de M. Robert, horticulteur au Vésinet, et les superbes Gloxinias de MM. Vallerand et E. Couturier. Mais on est particulièrement entraîné vers les Caladiums et Orchidées de M. Bleu ; j'ai noté surtout :

Caladiums. — Perles du travail, Phébus, Mme Imbert, Kœchlin, l'Automne, Comtesse Du Berthier, Virgile, Candidum, Mme Willaume, Aristée, Gaze de Paris (feuillage aussi léger et transparent que son nom l'indique).

Les massifs de Rododendrums et d'Azalées de plein air, de MM. Moser et Croux, offrent aux nombreux admirateurs d'énormes bouquets de fleurs aux coloris variés et charmants.

M. Truffaut avait aussi un massif d'Azalées, de l'Inde, dont les têtes étaient bien faites et dans le plein de leur superbe floraison.

M. Boucher, de Paris, et M. Christen, de Versailles, exposaient deux charmants massifs de Clématites. Dans le premier, citons :

Clématites coccinea.
— Lucie Lemoine.
— Jackmanii.
— Marie Boisselot.
Clématites Président Grévy.
— Baronne de Rothschild.
— Perle d'azur.
— Viticella rubra.

M. Christen avait :

Clématite bicolor.
— Ville de Paris.
— Mme Méline.
— Barillet Deschamps.
Clématite Star of indica.
— vestale.
— hybrida perfecta.
Atragène des Indes.

M. Christen exposait à côté de son massif de Clématites un superbe lot de rosiers grimpants tels que :

Belle Lyonnaise.	Rêve d'or.	Gloire de Dijon.
Baron Gonela.	Mme Alfred Carrière.	Bouquet d'or.

J'allais oublier les splendides massifs de Crotons et de Dracœnas de M. Chantrier qui faisaient l'admiration de tous les visiteurs, et ses lots d'Anthurium nouveaux encore plus intéressants pour les amateurs.

Voici leurs noms avec quelques détails sur chaque plante.

Variétés obtenues par M. Chantrier et n'étant pas encore au commerce :

Anthurium Eduardii (fleur ayant le coloris de la variété parisienne mais à fleurs beaucoup plus grandes).
— carneum grandiflorum (fleurs énormes).
— cruentum (issu de l'Anth. Weitchti comme mère et de l'Anth. Andreanum comme père).
— Houletianum de semis (issu de l'Anth. Andreanum comme père et de l'Anth. Houletianum comme mère).
— Andreanum à fleur rouge sang (issu de l'Anth. Andreanum comme mère et de l'Anth Houletianum comme père).
— Mortfontanense (issu de l'Anth. Weitchii comme père et de l'Anth. Andreanum comme mère).

Puis : Alocasia Putzeisii.
— regina.
— Sanderiana.

Je ne voudrais pas quitter ce pavillon si splendidement décoré sans parler des charmants bouquets, couronnes, jardinières, gerbes, surtouts de table, etc., de M. Bories, de Mme E. Lion et de M. Debrie.

Sous la grande tente annexée au pavillon sont les belles roses de MM. Levêque, Ch. Verdier et A. Rothberg.

Dans les lots de M. Levêque, voici les variétés que j'ai notées :

Merveille de Lyon.	Rêve d'or.	Abel Carrière.
Joseph Tasson.	Mme Falcot.	Mme Margottin.
Souvenir d'un ami.	Jean Ducher.	De Monplaisir.
Marie Guillot.	Jean Pernet.	Joseph Bernachi.
Capitaine Chrysti.	Clotilde.	Belle Lyonnaise.
Persian Yellow.	Maréchal Niel.	
Thyra Hammerich.	Rivoli Charles.	

Dans les lots de M. Ch. Verdier citons :

Perle de Lyon.	Homère.	Marie Van Houte.
Jean Ducher.	Marie Guillot.	Perle des jardins.
David Pradel.	Sir El Elisa.	Adrienne Christophe.
Camoëns.	Niphetos.	Comtesse Riza du Parc.
Mme de Vatry.	L'Élégante.	

M. A. Rothberg, pépiniériste à Gennevilliers, avait des Thés magnifiques dont voici les plus beaux spécimens :

Hybride thé Distinction.	Marie d'Orléans.	Mme Nabonnand.
Marie Van Houtte.	Mme Trombez.	Francisa Kruger.
Mme Gaillard.	Mont-Rosa.	Regulus.
Comtesse de Brossard.	Mme Bravy.	Reine Emma d. Pays-Bas.
Safrano rouge.	Mme Lombard.	

MM. Ch. Verdier et Paillet avaient deux lots superbes de fleurs coupées de Pivoines en arbres dont les plus remarquables étaient :

Schœne Van Coln.	Salmonea.	Lambertine.
Jules Pierlot.	Duchesse de Parme.	Bijou de Chuzan.
Georges Paul.	Docteur Bowring.	Elisabeth.
Jeanne d'Arc.	Triomphe de Gand.	Osiris.
Mme Thibaut.	Gloire des Belges.	Comte de Flandres.
Rose odorante.	Moris.	
Dumont de Courset.	Zenobia.	

M. Jolibois, jardinier-chef au Luxembourg, ornait cette annexe d'une belle collection de Broméliacées qui lui ont valu un diplôme d'honneur.

Comme plantes annuelles et bisannuelles citons les charmants massifs de MM. Vilmorin, Andrieux et Ce et de M. A. Lecaron. MM. Vilmorin avaient en outre des Calcéolaires et des Cinéraires hybrides et doubles de toute beauté.

M. Lemoine de Nancy, exposait 3 variétés de lilas à fleurs doubles malheureusement ces fleurs avaient mal supportées le voyage et étaient passées dès le deuxième jour de l'exposition.

C'était :

Lilas Comte Horace de Choiseul.
— Président Grévy.
— Michel Buchner, primé à Paris en 1885.

Une exposition de printemps sans Pensées serait une exposition incomplète aussi ne manquaient-elles pas, et MM. Duplat et Dupanloup en avaient-ils de forts belles.

M. Poirier, de Versailles, expose un lot de Pélargonium zonale à fleurs doubles fort admiré qui lui vaut une grande médaille d'argent.

Comme variété citons :

Jules Chrétien.	Monsieur d'Astis.	Emile Girardin.
Duchesse des Cars.	Monsienr Strutt.	Avalanche.

M. Terrier, jardinier chez M. le Dr Fournier à Neuilly (Seine), obtient une médaille d'or pour son beau massif de plantes de serre à feuillage panaché.

M. Simon exposait un massif d'Euphorbia, de Cactées et d'Aloès.

Un massif qui attirait le plus grand nombre des visiteurs était le massif d'arbres fruitiers forcés de M. Margottin père.

Voici pour les cerisiers les plus belles variétés.

Early rivers.	Bigareau de mai, (était superbe).	Elton.
Anglaise hâtive.		Impératrice Eugénie.

Pour les pêchers.

La pêche la plus précoce ou du moins celle qui était la plus avancée était:

Précoce Alexandre ; venait ensuite : Amsden's June.

Arboriculture fruitière et ornementale.

La seconde partie du programme comprenait différents concours] que 'j'ai déjà mentionnés plus haut.

Mais j'avais oublié de parler de la superbe collection de cent Conifères de M. Defresne pour laquelle il obtient un prix d'honneur. Je ne puis m'abstenir de citer :

Abies concolor et violacea.	Abies polita.
— Parryana.	— pieca dumosa.
— Alcokiana.	— Engelmani.
— Weitchii.	— nobilis glauca.
— cœrulea Hudsonii.	— Hookeriana.
— Patonii.	— Albertiana.

Abies lasiocarpa.
— nordmaniana.
— numidica.
Biota Defresneana.
Wellingtonia gigantea pendula.
— — nana.
Thuyopsis dolabrata variegata.
Pinus Silv. Beuvronensis.
Retinospora leptoclada.
Libocedrus sinensis glauca.
Pinus manophylla.
Cedrus atlantica glauca.
— atlantica cinerascens.
— Libani comte de Dijon.
— Deodora variagata.

Cryptomeria Jap. spiralis.
— — monstruosa.
— — compacta.
Chamœcyparis dubia.
Cupressus Law. Turnerii.
— — Fraserii.
— — alba pendula.
— — pendula.
Araucaria imbricata.
Fitz-Roya patagonica.
Saxe-Gothea conspicua.
Sequoia sempervirens variegata.
Thuyopsis lœtevirens.
Retinospora squarrosa.

Un massif de plantes vertes comprenant les genres Fusains, Aucuba, Ligustrum, Mahonia, Yucca, Arbutus, Ilex, Eleagnus, Hedera, et pour lequel M. Defresne obtient une médaille d'or.

M. Croux exposait un massif d'Acer negundo à feuilles panachées en bordure, et comme centre du massif un superbe pied de Hêtre pourpre.

Sur une pelouse à l'entrée de l'Exposition se trouvait un superbe pied de Xanthorœa hastillis (Smith) envoyé par M. Th. Villard.

MM. Salomon et Bertrand avaient chacun un lot de fruits conservés vraiment admirables.

Parmi les mieux conservés, j'ai noté :

Poires

Catillac.
Bergamote Philippot.
Besi des Vétérans.
Beurrée Bretonneau.
Bon Chrétien d'hiver.
Doyenné d'hiver.
Beurrée Perrault.
Belle Angevine.

Pommes

Calville blanc.
— des femmes.
— d'Anjou.
Reinette du Canada.
Reinette d'Angleterre.
Pomme de Hollande.
Reinette grise.

Culture Maraîchère.

Les produits maraîchers complétaient honorablement cette magnifique exposition.

M. Lhérault avait un prix d'honneur pour ses asperges toujours de grosseur si extraordinaire. Il exposait, en outre, un lot de fraisiers qui lui a valu une grande médaille de vermeil.

Les fertiles meules de champignons de M. A. Duvillard, les salades de MM. Vilmorin-Andrieux et Cᵉ et les beaux spécimens de choux-fleurs de M. O. Arlet étaient tels que les yeux les désirent dans l'intérêt de la bouche.

MM. Chommet et J. Rigault exposaient chacun une collection de pommes de terre dignes de faire les honneurs du centenaire de Parmentier.

La Société de secours mutuels des Jardiniers de la Seine obtient un prix d'honneur pour un superbe lot d'ensemble de légumes forcés.

Comme instruction horticole, citons les plans de jardins et dessins de rochers de M. Combazi, à Passy, ainsi que ceux de M. Faubry, de Nantes, et les splendides aquarelles de fleurs de M. Jubert, de l'école de Grignon.

Les herbiers de MM. C. Moreau, H. Rousseau et Sosson contenant 500 et 600 variétés de fougères, et 500 espèces de plantes médicinales ou industrielles.

Les collections d'insectes de MM. A. Ramé, Sosson et C. Moreau.

Et la collection fort belle de plantes artificielles pouvant servir à l'enseignement horticole de Mlle Marie Fortier, qui obtient une médaille d'or.

J.-B. PERRIER fils.

Informations. — M. Simon Delaux, l'habile cultivateur de chrysanthèmes de St-Martin-du-Touch près Toulouse, vient d'offrir deux prix, l'un de 600 francs et l'autre de 100, à une société d'horticulture de Londres, qui s'occupe chaque année d'organiser une Exposition spéciale de Chrysanthèmes :

L'Ecole forestière. — M. Develle a fait signer au président de la République un décret instituant une commission chargée d'étudier la réorganisation de l'Ecole nationale forestière, et de reviser le programme de l'enseignement.

— Voici les noms des Lauréats des Prix culturaux au concours régional de Marseille : Diplôme d'honneur hors concours et objet d'art spécial à M. A. Besson, horticulteur, au Pont-de-Vivaux. Prime d'honneur : Objet d'art et 1000 francs à M. Montel, horticulteur à St-Barnabé. Médaille d'argent à M. Schwaller, horticulteur à Bonneveine.

Introduction des vignes américaines. — L'introduction des vignes étrangères et des vignes provenant des arrondissements non phylloxerés a été autorisée dans les arrondissements suivants : Châteauroux, Leblanc, La Châtre (Indre); Lombez et Lectoure (Gers) et Chambéry (Savoie).

Les concours régionaux. — Les délégués des Sociétés d'agriculture et des Comices au concours régional de Lille, ainsi qu'un grand nombre d'exposants, ont signé une pétition au ministre de l'agriculture, lui demandant le retour pur et simple à l'organisation des douze concours régionaux et à l'ancien nombre des circonscriptions.

— La société des Agriculteurs de France a ouvert les concours suivants : Monographie forestière d'une région de la France.—Maladies des mûriers et moyen de les combattre. — Dessiccation des fruits. — Etude générale du vignoble français. — Etude sur la culture des cépages américains et les meilleurs procédés de vinification de ces mêmes cépages. — Destruction du Peronospora viticola. Déposer les mémoires, avant le 31 décembre 1886, au siège de la Société, 21. Avenue de l'Opéra à Paris.

— La même société ouvre un concours pour la création de fermes fruitières. Ce concours aura lieu en 1890. Pour la désignation du lauréat, on prendra en considération :

1° L'importance de la plantation ; 2° les soins pris pour assurer la réussite ; 3° le choix des espèces et variétés qui devront être appropriées au sol et au climat et déterminées au point de vue de l'emploi assuré des fruits, soit pour le marché, soit pour l'usage industriel ; 4° les plantations intercalaires telles que celles des Groseillers, Framboisiers, légumes et autres végétaux alimentaires pouvant donner un produit avant les arbres.

— La société horticole, vigneronne et forestière, de l'Aube, ouvrira sa dixième Exposition générale du jeudi 16 au lundi 20 septembre 1886, à Troyes. Les demandes d'admission devront être parvenues au Secrétariat de la société avant le 1er septembre. Expositions annoncées : Douai, du 11 au 16 juillet ; Valogne, du 7 au 10 août ; le Raincy, les 8 et 9 août ; Alençon, du 6 au 10 octobre.

LE GÉRANT : V. VIVIAND-MOREL.

Lyon. — Imp. du Salut Public. — Bellou, r. de la République, 33

CHRONIQUE

Concours spéciaux. — Les membres de l'Association horticole lyonnaise qui désirent prendre part aux concours spéciaux organisés par la Société sont informés que le dernier délai pour faire parvenir leur demande au Secrétariat, cours Lafayette, 61 (Villeurbanne), a été fixé au 20 juillet prochain.

Les demandes de prendre part aux récompenses à décerner aux bons et anciens jardiniers seront reçues jusqu'à la même date.

Nous rappelons aux jardiniers de maisons bourgeoises :

1° Que les demandes relatives aux concours spéciaux doivent être accompagnées de l'autorisation écrite du maître de la propriété confiée à leurs soins ;

2° Que les demandes de prendre part aux récompenses comme ancien et bon jardinier doivent être accompagées d'un certificat du maître attestant la durée des services rendus. La signature de ce certificat devra être légalisée par le maire de la commune.

—

Roses nouvelles. — J'ai entendu gémir des amateurs de roses et j'en ai vu qui, dans leur douleur, étaient aussi inconsolables que Calypso, la déesse immortelle, avant l'arrivée de Télémaque dans son île.

Ils n'avaient du reste aucune nymphe pour les servir.

L'écho m'a renvoyé leurs lamentations sur un rythme plaintif : j'en ai le cœur ulcéré.

Les gazetiers rhodophiles ont formulé, dans le langage du pays, l'expression des plaintes, gémissements et lamentations de la patrie ennuyée — je n'ose pas dire en deuil. Ah ! disait l'un d'eux, n'est-ce pas affreux de voir notre fleur favorite aussi prodigieusement féconde ? — Ça en est ridicule, lui répondait une voix caverneuse. — Un troisième, montrant le poing, disait : « Des nou-

veautés comme ça, j'en ai plein le dos. — Attendez un moment, nous allons y mettre ordre, ajoutait un quatrième. »

Se plaindre de la fécondité de la rose, blâmer la reine des fleurs d'être trop prolifique, mais c'est la révolution qui se glisse dans l'empire de Flore ! Malheur des temps ! Abomination de la désolation !

Des esprits chagrins que la naissance de nombreux petits derniers ou petites dernières rend furieux, menacent de soumettre la malheureuse fleur au régime des abortifs. Ils ne parlent ni plus ni moins que d'organiser un congrès pour réglementer sa progéniture à venir et flanquer de suite à la porte des jardins, c'est-à-dire assassiner une partie de ses enfants.

Cruels ! y pensez-vous ? Un congrès de rosiéristes ? Malheureuse mère ! Rose infortunée ! J'en frémis rien que d'y penser. Il me semble vous voir déjà réunis, là ou ailleurs, discutant à propos de roses. Vous éliminerez celle-ci, qui convient à Jean et à Claude, pour peu que vous soyez trois sur cinq pour lui trouver des défauts, car vous serez la majorité. Les fils de la « perfide Albion » voteront en bloc contre les enfants de la chaude Provence. Que d'hécatombes à prévoir. Voilons-nous la face.

La seule chance qui vous reste de ne pas dévaster par décret ce beau royaume des roses, d'éviter un massacre épouvantable, c'est de ne pas prendre votre rôle trop au sérieux. Que votre président futur soit un homme gai et, pour éviter que la discussion tourne au funèbre, qu'il vous permette d'émailler vos discours, interruptions, apostrophes, demandes et réponses, de jeux de mots plus ou moins spirituels. Que l'un d'entre vous, par exemple, bon patriote, proclame, dès le début, la suprématie de *La France*, superbe rose obtenue par Guillot, sur l'*Empereur du Maroc*, au noir coloris ; qu'il démontre, par A plus B, que la *Baronne de Rothschild*, rose ou blanche, quoiqu'elle ait le sac, n'est pas la *Perle des Jardins*. Que de *Rêves d'or* à faire en passant des *Iles Bourbon* aux *Bengales !* Que de souvenirs à se rappeler, sans compter celui de la Malmaison, en prenant le *Thé* à *Provins !* Qu'un voisin, agréablement titillé par ces allusions transparentes, efface, par un sourire, son aspect de *rosier rugueux ;* que Paul Neyron avoue avoir trouvé son chemin de *Damas* en flairant une *rose musquée* sur un buisson à *cent feuilles*, *moussu*, garni de *pompons* et de *noisettes*.

Croyez-moi, glissez sur le général Jacqueminot et sur le maréchal Niel : évitez la guerre. Mais malheur à vous, congressistes, si vous abandonnez cette voie féconde en calembours ! La Discorde est là qui vous guette, prête à vous barrer le chemin.

Un congrès de rosiéristes pour juger des roses nouvelles..... Quelle fumisterie ! Je comprends, à la rigueur, que Monsieur Trois-

Etoiles cherche à prouver à Monsieur Ixe qu'il est un parfait crétin en soutenant qu'une variété de rose quelconque est préférable à une autre. Je me fais également une idée parfaitement nette de Pierre demandant l'expulsion et la radiation d'une rose Thé qui lui déplaît et finissant par l'obtenir à force d'arguments.

Mais ce que je ne conçois pas bien, ailleurs qu'à Charenton, c'est une assemblée délibérant sur l'Hybride nouvelle que personne ne connaît, sur la Noisette fraîche émoulue, sur le petit Polyantha du célèbre semeur ou encore sur un Bengale nouveau qu'un inconnu a l'audace de vouloir mettre au commerce. Je me suis fait pousser plus d'un cheveu blanc en tâchant de deviner sur quelles bonnes raisons, sur quels arguments irrésistibles le tribunal rosicole pourrait asseoir un jugement sévère mais juste, sur toutes ces intrigantes de roses nouvelles qui réclament leur place au soleil ? J'avoue humblement que je n'ai rien trouvé.

Mais je les connais, vos jugements, rosiéristes ! Savez-vous que quelques-unes de nos plus belles roses, celles dont une seule suffirait à établir la réputation d'un semeur, ont été présentées à vos expositions et soumises à vos suffrages ? Savez-vous qu'elles ont été battues par des variétés que l'indifférence a, plus tard, chassé des jardins ?

Ce n'est pas une chose aussi facile qu'on le pense, qu'un jugement à porter sur une rose nouvelle. Présentées dans de certaines conditions, elles sont toutes belles. Adroitement préparées, elles décuplent leurs charmes et font miroiter aux yeux de fallacieuses couleurs. Pouvez-vous deviner quelle part revient à la fertilité du sol, à l'altitude, à la chaleur du soleil, à la vigueur du sujet et aux mille conditions qui influent sur leur développement ? Non : le règne des sorciers est passé. Tout ce que vous pouvez faire, c'est d'attendre que le Temps, ce grand maître, ait donné son avis. Du reste, telle variété qui triomphe dans le Midi ne vaut rien dans le Nord, et vice-versâ. Celles qui sont belles partout sont rares.

Le progrès, dans les fleurs, ne procède pas par soubresaut, et parmi les nombreuses variétés vendues chaque année, il y en a toujours quelques-unes que leurs qualités distinguent nettement des autres et qui marquent une amélioration réelle du genre.

La seule conclusion sérieuse sur cette question des roses nouvelles a été formulée par Alphonse Karr : « Si vous avez de l'argent et de l'espace pour les planter, achetez-les toutes. » Je partage complètement cette manière de voir.

—

Falsification du sulfate de cuivre. — Plusieurs journaux donnent, bien sincèrement sans doute le moyen pour distinguer le sulfate de cuivre pur du sulfate de cuivre... falsifié. Je ne conseille pas aux

personnes qui auront lu le procédé en question, procédé parfaitement exact du reste, de le mettre à exécution. Voici pourquoi :

Le sulfate de cuivre *parfaitement pur* est usité seulement dans les laboratoires, et *tous* les sulfates de cuivre du commerce contiennent du sulfate de fer ou du sulfate de zinc, en plus ou moins grande quantité, puisqu'ils sont tirés généralement des pyrites cuivreuses grillées qui contiennent du fer et du zinc.

Cependant comme on purifie presque toujours le sulfate de cuivre ferrugineux, il y a des marchands qui livre ce sel important à un degré de pureté bien suffisant pour l'usage auquel les horticulteurs le font servir. Qu'est-ce que cela peut bien faire pour le sulfatage des bois de sapin, des semences ou des vignes atteintes du mildiou, que le sulfate de cuivre contienne un peu de sulfate de fer ? Rien, cependant il est important de ne pas acheter du sulfate de cuivre ordinaire pour du sulfate de cuivre à peu près pur, attendu qu'il y a une grande différence de prix entre l'un et l'autre. Il suffit pour apprendre à distinguer le vrai sulfate de cuivre du commerce du sulfate de cuivre ferrugineux, d'en avoir vu un échantillon de chaque sorte ; on ne peut plus les confondre ensuite. En résumé, on trouve dans le commerce trois sortes du sulfate de cuivre : 1° le *sulfate de cuivre pur* ou à peu près pur ; 2° le sulfate connu sous le nom de *Vitriol de Salzbourg* dont il y a trois qualités suivant qu'il contient plus ou moins de cuivre ; 3° le *Vitriol mixte de Chypre* (qu'on tire des mines de Chessy, près Lyon) qui est un sulfate double de cuivre et de zinc.

Le vitriol de Salzbourg et le vitriol mixte valent de 25 à 40 fr. les 100 kilog., tandis que le sulfate de cuivre pur vaut plus de 100 fr. les 100 kilog.

Physiologie et culture du Blé. — M. Eug. Risler, directeur de l'Institut agronomique, vient de publier à la Librairie Hachette et Cie, un petit volume in-16, contenant tout ce qui peut intéresser les agriculteurs sur l'importante question de la culture du blé. L'ouvrage ne coûtant que 0 fr. 50, sera bientôt dans toutes les mains de ceux qui ont souci d'augmenter leurs revenus.

Voici les titres des principaux chapitres de cet excellent petit ouvrage :

Le climat. — Le sol et les engrais. — Propriétés physiques des terres et développement des racines. — Place dans les assolements et cultures préparatoires du blé. — Variétés de blé. — Choix et préparation des semences. — Quantité de semence à employer par hectare. — Epoque des semailles. — Profondeur des semis. — Semailles à la volée ou en lignes. — Automne et hiver. — Soins à donner au blé au printemps. — Floraison du blé. — Maturation et moisson. — Battage et produit.

Les engrais convenant aux arbres à cidre. — Nous trouvons dans la *France agricole* la petite note suivante qui contient des renseignements très utiles à connaître et qui pourraient, croyons-nous, aussi bien s'appliquer aux pommiers en général, qu'à une classe spéciale de pommier. Voici cette note :

« Tous les engrais ne conviennent pas aux arbres à cidre : les fumiers de cheval et de mouton attirent le puceron lanigère, qui épuise les arbres et donne naissance aux chancres ; le fumier de vache attire les vers blancs ; les fumiers non fermentés engendrent le blanc des racines.

« Les engrais liquides et les marcs de pommes sont surtout à recommander. On obtient d'excellents résultats en arrosant au pied des pommiers avec du purin, de la colombine, du guano ou des matières fécales, chacun de ces engrais étant délayé et largement étendu d'eau.

« Les marcs de pommes mélangés avec du phosphate fossile pulverisé, dans la proportion de 15 à 200 kil. de phosphate par 100 kil. de marcs, agissent aussi très efficacement.

« Le varech et les algues marines, — qu'on utilise dans le même but le long des côtes, — donnent beaucoup de vigueur aux arbres et empêchent les vers blancs d'attaquer les racines. »

Greffe des Solanées. — M. E. Strasburger a exposé dans une note intitulée : *sur la greffe et ses conséquences*, quelques-uns des résultats qu'il a obtenus en greffant les unes sur les autres différentes sortes de Solanées. Il a réussi à greffer et à faire prospérer sur la pomme de terre les *Datura Stramonium* et *arborea*, le Tabac et l'Alkekenge. La pomme de terre, à son tour, prospère étant greffée sur le Stramoine (*Datura Stramonium*). Dans une deuxième série d'expériences M. Strasburger a pu greffer sur la pomme de terre la Jusquiame noire, la Belladone, le Tabac rustique et le Pétunia. Le *Datura Stramonium*, le *Physalis* et le *Nicotiana Tabacum* ont parfaitement fleuri et les greffons ont atteint un bon développement.

Il résulte des expériences de M. Strasburger que dans certaines familles les genres les plus différents peuvent être greffés les uns sur les autres.

Pour ma part j'ai greffé, jadis, presque tous les genres de la famille des *Protéacées* sur le *Grevilea robusta* et la plupart des greffes ainsi faites ont parfaitement vécu pendant plusieurs années.

Lilas chinois. — Il paraîtrait, d'après les observations faites dernièrement par M. A. Franchet sur les *Syringa* du nord de la Chine, que les *Syringa Emodi* Dcne et *Josikea* Jacq. devraient être rapportés en synonymes au *Syringa villosa* Vahl, récolté aux envi-

rons de Pékin par P. d'Incarville. D'autre part, le *Syringa villosa* Dcne ne serait pas différent du *Syringa pubescens* Turcz.

Les deux autres espèces de *Syringa* appartenant à la flore de Chine sont le *S. oblata* Lindl. et le *S. chinensis* Willd., qui a pour synonymes *S. rothomagensis* Mirb. et *S. dubia* Pers. C'est le véritable Lilas Varin des horticulteurs.

En résumé, d'après les observations de M. Franchet il y aurait quatre espèces chinoises de Lilas, savoir *S. villosa* Vahl, *S. pubescens* Turcz., *S. oblata* Pers., *S. chinensis* Willd.

—

Syringa et Seringa. — Il y a deux arbrisseaux également communs dans les jardins qui portent, l'un en grec latinisé, l'autre en français, des noms qui se ressemblent beaucoup et qui ont, à peu de chose près, la même consonnance. Cette affinité nominale donne lieu quelquefois à des quiproquos désagréables. L'un de ces arbustes est le *Syringa* plus connu en français sous le nom de Lilas. L'autre est le *Seringa* dont le nom technique est *Philadelphus*.

L'amateur qui veut acheter des *Seringas* doit éviter d'écrire *Syringa* s'il ne veut pas recevoir des Lilas à la place.

—

Sidération. — On appelle *sidération* la pratique de l'enfouissement des plantes vertes, pour servir d'engrais. Les plantes, comme on sait, ont la propriété d'absorber et de fixer dans leurs tissus, le carbone et l'azote contenus dans l'air atmosphérique.

Ce carbone et cet azote ainsi fixés peuvent être incorporés au sol et jouer un rôle analogue à celui du fumier. Les espèces de la famille des Papillonacées, telles que le trèfle, la luzerne, les féveroles, les lupins, etc., sont particulièrement aptes à capter l'azote atmosphérique et constituent, étant enfouies à l'état vert, un engrais de grande valeur.

Cette pratique de la *sidération* n'est du reste pas nouvelle, puisque l'on nous apprend que les Romains semaient du lupin en septembre pour l'enterrer dans leurs champs au mois de mai. M. Georges Ville, qui depuis quelque temps s'occupe beaucoup de cette question conseille l'emploi de la sidération toutes les fois qu'on veut remplacer dans les cultures, le fumier absent ou les engrais azotés souvent trop cher.

Ce mot de sidération vient de ce que le soleil est le principal agent de la transformation de l'azote gazeux en azote solide.

Dans beaucoup de cas en horticulture, on aurait intérêt à employer la sidération. L'enfouissement en vert d'un semis de trèfle, de lupin, de féverole, de pois ou autres légumineuses équivaut à une forte fumure en fumier. V. V.-M.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

Procès-verbal de la séance du 15 mai 1886, tenue dans la salle des réunions industrielles, Palais du commerce, à Lyon.

Présidence de M. Cl. Jacquier, Vice-Président.

La séance est ouverte à 2 heures 1/4 par la lecture du procès-verbal de la dernière réunion, qui est adopté après une observation de M. Valla, horticulteur à Oullins, disant que c'est par erreur qu'on a attribué à M. Villars un apport de Tulipes qui a été fait par lui et récompensé par une prime de 3e classe. Cet apport sera mis à l'actif de M. Valla.

Correspondance. — L'Association a reçu :

1° Une lettre de M. le Ministre de l'instruction publique, priant l'Association de vouloir faire un relevé des manuscrits qu'elle pourrait avoir en sa possession ;

2° Lettre de M. le Ministre de l'agriculture, relative au Concours régional agricole de Clermont-Ferrand, demandant, dans le cas où la Société désirerait envoyer un délégué pour la représenter à ce Concours et prendre part à la délibération qui aura lieu le vendredi qui précèdera le jour fixé pour la distribution des récompenses, de bien vouloir lui faire connaître le nom de ce délégué ;

3° Lettre de M. Ant. Rivoire priant l'Association de vouloir bien le remplacer comme membre de la Commisssion des visites, des circonstances indépendantes de sa volonté l'empêchant, cette année, de prendre part aux travaux de cette Commission ;

4° Programme et règlement de l'Exposition d'horticulture que tiendra à Grenoble la Société horticole dauphinoise du 18 au 21 juin prochain ;

4° Lettre-circulaire du « Crédit agricole, Union des syndicats agricoles de France », Société de nouvelle fondation dont le siège est à Paris, 9, rue Massolier. Cette circulaire indique le but économique de cette Société anonyme dont le capital est de 5 millions de francs ;

6° Lettre de M. Falconnet, horticulteur à Villefranche-sur-Saône, remerciant ses collègues d'avoir bien voulu le porter sur la liste des délégués aux Expositions des Sociétés correspondantes.

Présentations. — Il est présenté 6 candidatures, sur lesquelles, conformément au règlement, il sera statué à la prochaine réunion.

Admissions. — Sont admis, à l'unanimité et sans protestation, les candidats présentés à la dernière réunion.

Ce sont :

MM. Burillon (Antoine), jardinier chez Mme Foray, à Fontaine-St-Martin (Rhône), présenté par MM. B. Comte et Viviand-Morel.

Gauthier (Louis), jardinier chez Mme Falcot, 57, route de Grenoble, Lyon-Monplaisir, présenté par MM. B. Comte et Viviand-Morel.

Guillon (Louis), jardinier, chez M. Grammont, à Pont-de-Chérui (Isère), présenté par MM. Pernet fils et Viviand-Morel.

Rey (Louis), treillageur, rue du Sacré-Cœur, 49, Lyon, présenté par MM. Pernet fils et Elie Lambert.

Dulevron, place de la Pyramide, à Mâcon (Saône-et-Loire), présenté par MM. Lemonon et E. Schmitt.

Dubuisson, jardinier-fleuriste, 33, rue Montesquieu, Lyon, présenté par MM. Rivoire et Viviand-Morel.

Lapray (J.-M.), jardinier chez Mme Fleurdelix, à Lissieu par Chasselay (Rhône), présenté par MM. Corbin et Viviand-Morel.

Examen des apports. — Sont déposés sur le bureau les objets suivants :

Par M. Villard, jardinier chez M. Vachon, à Ecully : 1° un Melon cantaloup prescott à fond blanc ; 2° des beaux échantillons de Poireau gros long de Nîmes et P. monstrueux de Carentan ; 3° une Laitue de la Passion brune et L. de la Passion blonde.

La Commission propose d'accorder pour ce lot une prime de 1re classe.

Par M. Clapot, jardinier, chemin des Quatre-Maisons, Monplaisir : 1° une collection de Laitues composée des variétés Laitue de la Passion brune, L. de la Passion dorée. L. frisée turque. L. romaine blonde ; 2° des spécimens très bien venus de Navet rond blanc hâtif, N. blanc hâtif a collet rose, Radis rond blanc, Oignon blanc plat hâtif et un Chou algérien printanier.

La Commission demande pour cet apport une prime de 1re classe.

Par M. Chardon, jardinier chez M. Clayette, 33, rue de l'Enfance, Lyon: 1° un bouquet d'Ancolies à fleurs doubles bien variées ; 2° plusieurs Laitues, entre autres : L. de la Passion, L. chou de Naples, L. romaine brune d'hiver.

Pour cet apport, il est demandé une prime de 2e classe.

Par M. J. Jacquier, marchand-grainier, 8, quai des Célestins, Lyon, une Laitue d'hiver pommée blanche, grosse paresseuse d'hiver. Cette laitue serait. d'après le présentateur, très peu connue. Elle se sème dès la première quinzaine de septembre, elle viendrait immédiatement après les laitues d'hiver de la Passion, époque où les laitues sont rares.

La Commission demande qu'il soit accordé au présentateur une prime de 3e classe.

Par M. Verne, jardinier chez M. Godinot, à Tassin, un lot de Laitues composé des variétés suivantes : Laitue Batavia brune, L. Batavia blonde, L. Pelletier, L. de la Passion blonde, L. de la Passion verte, L. de la Passion brune, L. de la Passion mouchetée hâtive.

Une prime de 2e classe est demandée pour cet apport.

Par MM. Joanon père et fils, pépiniéristes à St-Cyr-lès-Lyon, une Poire de semis n° 43.

La Commission, tout en proposant d'accorder à ce fruit une prime de 2e classe, en demande le renvoi à une Commission.

Par M. Rougy, une pomme de semis de grosseur moyenne et se conservant jusqu'à fin juin.

La Commission propose d'accorder une prime de 2e classe et en demande le renvoi à une Commission.

Par M. Coudurier, pépiniériste à l'Arbresle, un pot de Buis nain à feuilles de myrthe, d'un jaune d'or. Le présentateur recommande particulièrement cette variété qu'il croit nouvelle et dont il possède une assez grande quantité Elle forme d'admirables bordures nuancées or qui produisent un bel effet dans les jardins..

Par M. Masson, rue St-Denis, 31, Lyon, des spécimens de *Primula farinosa*, jolie espèce qui fleurit de mai à juin et se rencontre en très grande quantité dans quelques prairies très humides de certaines montagnes, à une altitude de 8 à 900 mètres.

Par M. Champalle, jardinier chez M. Besson, à La Pape, par Miribel (Ain), un rameau de *Cytisus laburnum*, dont une des branches donne des fleurs jaunes, mais ayant une teinte rouge brun et quelques macules d'une teinte rose.

Par M. Pitaval, horticulteur, chemin des Grandes-Terres, Lyon-St-Irénée, un cas de tératologie végétale que présente un *Daphne indica*. L'échantillon présenté par M. Pitaval constitue un des plus remarquables exemples de *fasciation* ramifiée qu'il soit possible de voir.

Par M. Liabaud, horticulteur, montée de la Boucle, Lyon : 1° un beau pied d'*Alocasia Sanderiana*, Aroïdée nouvelle, que le présentateur dit être très robuste et végétant bien tout l'hiver.

La Commission propose d'accorder pour cet apport une prime de 1re classe.

2° Un pied de *Bertholonia Van-Houttei.* M. Liabaud fait observer que pendant la belle saison, cette plante peut se cultiver à l'air libre; 3° un bel échantillon d'*Anthurium Lindigi* en fleurs; 4° deux Orchidées en pleine floraison : *Liparis elegantissima* et *Cypripedium barbatum floribunda;* 5° un échantillon de *Sempervirum Younghii* en fleur.

Pour cet apport, la Commission demande que l'on accorde une prime de 2e classe.

Par M. Bernaix, rosiériste, cours Lafayette prolongé, 63, Villeurbanne, une collection de Roses grimpantes. Noisette : Mme Schultz, Mme Alfred Carrière, Céline Forestier, Rêve-d'Or, Margarita, Joseph Bernachi, Bouquet d'Or, Reine Olga de Wurtemberg.

Bengale grimpant : Souvenir du Centenaire de lord Brougham.

Thés : Mme Bérard, Maréchal Niel, Reine Marie-Henriette, Mme Barthélemy Levet, Climbing Devoniensis.

Rose Bengale le Vésuve, *Rosa Eglanteria*, var. *Capucine Harrisson.*

La Commission propose d'accorder une prime de 1re classe pour l'ensemble de cet apport, qu'elle juge fort beau.

Par M. Pernet-Ducher, rosiériste, chemin des Quatre-Maisons, Lyon, au nom de M. Perny, pianiste-compositeur, à Nice, plusieurs Roses de semis :

Rose n° 1. — Bengale sarmenteux, *Reine Marguerite d'Italie*, fleur rouge pourpre velouté, beau coloris, très double.

La Commission demande pour cette variété une prime de 2e classe, et regrette que la tenue de cette rose, qui est fort belle, ne soit pas meilleure.

Rose n° 2. — Thé *Gracieuse*, fleur moyenne, pleine, d'un blanc carné, se tenant très bien, très jolie fleur et beau bouton, semis de 1880.

Prime de 1re classe.

Rose n° 3. — Thé *Nice*, variété d'un coloris rose nuancé de blanc et de rose foncé.

Rose n° 4. — Noisette *Princesse Marie de Lusignan*, fleur moyenne, pleine, coloris d'un jaune paille, plus foncé à l'intérieur et presque blanc en s'épanouissant; elle ressemble à un Camellia avec ses pétales renversés, arbuste presque nain. D'après l'obtenteur, la plante serait très florifère et belle comme forme et feuillage.

Prime de 2e classe.

Rose n° 5. — Noisette *La Belle Blanche*, arbuste sarmenteux, florifère, fleur moyenne, d'un blanc pur.

Prime de 2e classe.

La Commission chargée de juger cet apport, composée de MM. Duchet, Besson et Perrier, tout en accordant des récompenses aux variétés les plus méritantes, déclare ne pas formuler une opinion sans réserve, les Roses présentées demandant, pour être jugées définitivement, à être vues cultivées dans nos régions.

Les autres Commissions chargées de juger les apports étaient ainsi composées :

Culture maraîchère, MM. Pelletier, Rivoire fils et Verdet;

Arboriculture, MM. Chaudy, Métral et Cl. Jacquier;

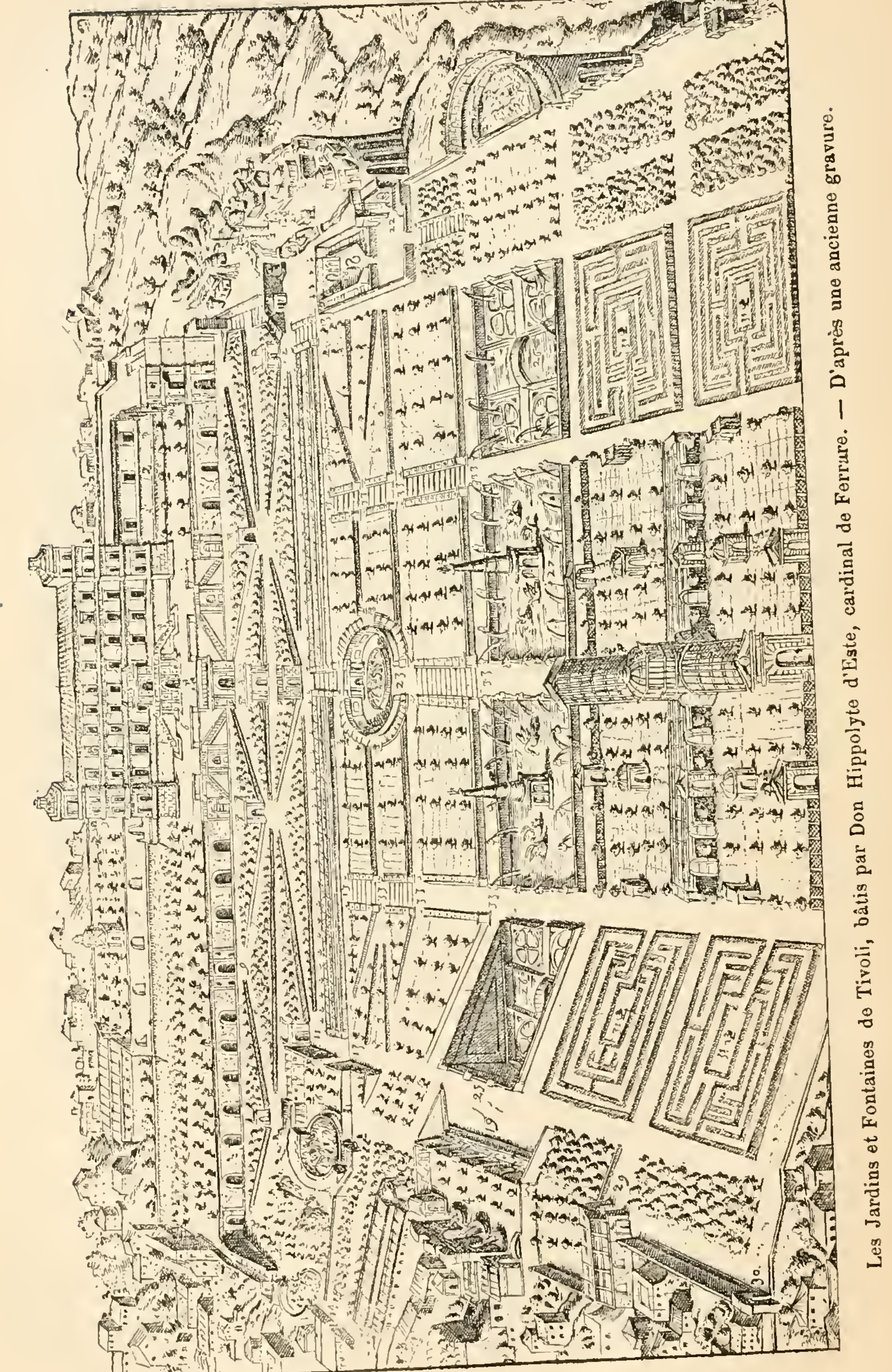
Floriculture, MM. Cousançat, Boucharlat et Rochet.

Les propositions des Commissions, à propos des primes décernées, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité ; pour les autres apports, l'inscription au procès-verbal étant demandée est accordée.

M. Viviand-Morel continue la conférence commencée à la dernière réunion sur la chimie horticole, et s'occupe spécialement des terres en général et surtout de la composition de la terre de bruyère.

La séance est levée à 4 heures 1/2.

Le Secrétaire-Adjoint, J. Nicolas.



Les Jardins et Fontaines de Tivoli, bâtis par Don Hippolyte d'Este, cardinal de Ferrare. — D'après une ancienne gravure.

Tivoli.

Tivoli s'appelait autrefois Tibur c'était là qu'Horace avait sa maison de campagne. Située seulement à 26 kilomètres N.-E. de Rome, sur une colline, à la gauche du Teverone, qui y forme plusieurs cascades, Tivoli a toujours été renommé par l'aspect délicieux et pittoresque de ses environs.

Le cardinal Hippolyte d'Este y fit bâtir ces fameux jardins qui rendirent la Villa d'Este, si célèbre. La Villa d'Este commencée en 1540 fut terminée seulement en 1553.

Nous avons découvert récemment une vieille gravure italienne, très rare, représentant ces fameux jardins et fontaines à l'époque où ils venaient d'être achevés. Nous en donnons ci-contre une reproduction réduite pour le format de cette revue. En voici la légende :

Dessin où l'on représente le vrai endroit des jardins et fontaines avec des merveilles et des ornements très ingénieux que l'on voit à Tivoli, bâties par Don Hippolyte d'Este, cardinal de Ferrare.

LÉGENDE. — 1. Le palais. — 2 Le jardiu secret. — 3. Fontaine de l'Alicorne. — 4. Pavillon avec quatre fontaines qui jettent de l'eau en forme de miroir. — 5. Jeu de paume. — 6. Escaliers du palais, et au milieu la fontaine de Léda. — 7. Fontaine de Téthys. — 8. deux Fontaines d'Esculape. — 9. Fontaine d'Aréthuse. — 10. Fontaine de Padère. — 11. Fontaine de Pomone. — 12. Fontaine de flore. — 13. Allée qui traverse le jardin en toute sa longueur; et où il y a trois conduits d'eau posés un dessus l'autre et d'où sort l'eau en diverses manières produisant un effet admirable. — 14. Fontaine de Pégase. — 15. Fontaine de Bacchus. — 16. Grotte de Vénus dans laquelle il y a une fontaine avec une Vénus au milieu et autour quatre enfants nus qui jettent de l'eau dans quatre très beaux récipients. — 17. La grande fontaine en haut de laquelle il y a trois statues colossales. — 18. Fontaine des empereurs. — 19. Grotte des Sibylles. — 20. Grotte de Diane dans laquelle il y a deux fontaines une Diane et l'autre de Pallas avec beaucoup d'autres statues et de très beaux travaux en mosaïque. — 21. Grande fontaine qui représente Rome avec ses sept collines, ses temples, ses statues etc. — 22. Fontaine des oiseaux. Il y a ici plusieurs oiseaux sur des arbres en cuivre qui au moyen de l'eau chantent chacun avec leur voix naturelle; à l'arrivée d'une chouette ils se taisent tous pour recommencer ensuite quand elle a disparu. — 23. Fontaine des dragons avec un jet d'eau au milieu montant bien haut, et faisant un bruit semblable à celui du canon. — 24. Fontaine de la déesse de la Nature, où il y a un orgue qui joue au moyen de l'eau. — 25. Fontaine d'Antinoüs. — 26-27 Bassins. — 28. Fontaine de Neptune représentant au milieu l'Océan. — 29. Fontaine de Vénus. — 30. Fontaine du Trion. — 31. Labyrinthes. — 32. Jardins. — 33. Escaliers. — 34. Entrée du jardin, avec deux fontaines rustiques. — 35. Petits lacs hors du jardin.

Emploi des Hélianthèmes.

Les Hélianthèmes sont pour la plupart de tout petits arbuscules qui croissent dans les terrains secs d'une grande partie de l'Europe. Ils appartiennent à la famille des Cistinées. On ne les emploie guère dans l'ornementation des jardins. Cependant j'en ai vu tirer un parti fort avantageux par le jardinier d'une grande propriété bourgeoise, qui avait réussi à en planter un massif tricolore vraiment admirable, surtout le matin.



Hélianthème pulvérulent, réduit au 1/3 de sa grandeur.

La place occupée par ce massif était située sur une pente rocailleuse et abrupte presque dépourvue de terre végétale qui ne pouvait réellement donner asile qu'à des végétaux sobres et peu délicats.

En créant ce massif dans la place sus-indiquée, le jardinier avait montré qu'il connaissait bien les conditions dans lesquelles peuvent croître certaines plantes, mais il avait surtout été bien inspiré en choisissant trois espèces d'Hélianthèmes à fleurs de coloris différent.

Le milieu du massif était garni d'*Hélianthème* à fleur rose (*Helianthemum roseum;* une large zone venait ensuite complantée d'Hélianthème pulvérulent à fleurs blanches; la bordure était faite d'Hélianthème vulgaire dont les fleurs sont jaunes.

Il est évident qu'on pourrait faire des massifs unicolores, bariolés ou à zones concentriques autrement disposées. Cependant il est important dans tous les cas de savoir que certains Hélianthèmes restent toujours plus nains que d'autres. Le seul reproche qu'on pourrait adresser aux massifs d'Hélianthèmes c'est de n'être bien fleuris que pendant la moitié de la journée. En revanche ils peuvent garnir des espaces très-arides.

Les Hélianthèmes se multiplient parfaitement de semis. On peut également en faire des boutures sous cloche qui s'enracinent facilement. Quant à la plantation il faut la faire au printemps.

J. C.

Précocité des Cépages (1).

Pour faire de bon vin rouge, il faut que les raisins contiennent trois éléments principaux : le sucre ou alcool, la couleur et un bon goût. Personne n'ignore quelles énormes quantités de vins se fabriquent actuellement sans raisins ni vendanges, en ajoutant simplement à l'eau de la rivière : de l'alcool de grains ou de pommes de terre, de la couleur végétale ou minérale, et du bouquet, au choix, en flacons de 1 à 2 francs pour un hectolitre. Mais ces liquides, j'allais dire ces poisons, ne sont pas du vin et ceux qui les fabriquent n'ont aucune prétention à être des viticulteurs.

Le viticulteur qui ne veut demander qu'à sa vigne et à ses raisins l'alcool, la couleur et le bouquet qui font le bon vin, doit composer son vignoble de cépages qui, soit seuls et se suffisant à eux-mêmes — ce qui est assez rare — soit réunis ensemble, s'entr'aidant, se soutenant et se complétant les uns les autres, — ce qui est plus facile à trouver, contiennent, en proportions convenables, ces trois éléments essentiels.

Je n'ai ni la place, ni le temps, ni les moyens d'indiquer ici le choix de ces cépages, qui varie d'une région et même d'un vignoble à l'autre, et que chaque viticulteur doit connaître mieux que moi. Mais je me permettrai de donner aux viticulteurs novices une règle et un conseil ; n'oubliez jamais que, pour que chaque cépage puisse développer tous les éléments qu'il contient, il est une condition qui prime tous les autres, c'est la complète maturité du raisin ; ne jamais planter en grande culture que des variétés assez précoces pour que leur complète maturité soit toujours assurée, même dans les années les plus défavorables.

Il faudra, pour cela, abandonner d'abord une vieille coutume assez répandue, qui consiste à faire venir ses plants du midi, du côté d'en bas, comme on dit chez nous ; il faudra renoncer à cette petite gloriole qui porte chacun de nous à croire qu'il possède chez lui une petite Provence ou une petite Sicile, dans laquelle prospèrent des variétés qui ne mûriraient pas chez le voisin ; il faudra, enfin, avant de planter en grand une variété, bien s'assurer que son époque de maturité concorde avec la région où on la plante.

Les cinq époques que je considèrent comme exactes correspondent à peu près à cinq régions, qui peuvent être caractérisées chacune par un ou deux arbres fruitiers : la 5e par l'oranger ou le citronnier, la 4e par l'olivier, la 3e par le figuier, la 2e par l'abricotier ou le pêcher en plein vent, la 1re par le bigarreautier.

---

(1) La *France Agricole*.

Les variétés de chaque époque, en grande culture de pleine terre, ne peuvent acquérir, en saison convenable, toutes leurs qualités que dans leur région, ou dans les régions méridionales, ou sur zone assez étroite de la région supérieure. Cette dernière règle ne peut évidemment pas s'appliquer aux abris artificiels, espaliers, châssis, serres chaudes, qui permettent de créer partout des températures, on pourrait dire des régions artificielles comme eux , elle ne s'applique pas non plus aux abris naturels, pentes, criques; entonnoirs, protégés contre le froid par des rochers et des montagnes. Mais ces sortes d'oasis, d'avant-poste détachés, d'îles de chaleur, semées çà et là parfois très loin de leur région, au milieu d'une région plus froide, ces petits fragments de Provence ou de Sicile, égarés loin du soleil méditerranéen, sont bien rares et bien exceptionnels, et ceux qui n'en sont pas les heureux et rares possesseurs feront toujours bien de choisir leurs cépages de grande culture plutôt dans une région plus froide que dans une région plus chaude que la leur.

Quoique je sois dans la 3e région, celle du figuier et presque sur la limite de l'olivier, je préfère aux brillants compagnons de celui-ci : Aramon, Alicante, Carignan, Mataro, Brun-Fourca, Bobal, Benis Carlo... les cépages de la 2e et même de la 1re époque : Durif, Gamay, Pineau, Saint-Laurent précoce, Portugais bleu... parce que ces compatriotes de l'abricotier, du pêcher et du bigarreautier, enchantés sans doute de se trouver, outre le voisinage des arbres de leur connaissance, en compagnie du figuier, mûrissent chez moi quelques jours plus tôt que les innombrables variétés de ma région, et si je fais exception en faveur de l'Herbemont, c'est parce que, ses raisins ne pourrissant jamais, ses feuilles restant indéfiniment sur la souche, inattaquables par les maladies aériennes, il peut toujours arriver tôt ou tard à complète maturité.

S'il est vrai que les vins gagnent à monter vers le nord, il n'est pas moins vrai que les vignes aiment à descendre vers le soleil, et les raisins bien mûrs et bien sains d'un cépage de qualité inférieur donneront un meilleur vin que les raisins verts ou pourris des premières variétés du monde. Aimé CHAMPIN,

Viticulteur au château de Salettes (Drôme).

Usurpation de Médailles

La loi sur l'usurpation de médailles et récompenses industrielles vient d'être promulguée. En voici le texte tel que le donne le *Journal Officiel :*

Article premier. — L'usage des médailles, diplômes, mentions, récompenses ou distinctions honorifiques quelconques, décernés

dans des expositions ou concours, soit en France, soit à l'étranger n'est permis qu'à ceux qui les ont obtenus personnellement, et à la maison de commerce en considération de laquelle ils ont été décernés.

Celui qui s'en sert doit faire connaître leur date et leur nature, l'exposition ou le concours où ils ont été obtenus et l'objet récompensé.

Art. 2. — Seront punis d'une amende de 50 à 6.000 fr. et d'un emprisonnement de trois mois à deux ans, ou de l'une de ces deux peines seulement : 1° ceux qui, sans droit et frauduleusement, se seront attribué publiquement les récompenses ou distinctions mentionnées à l'article précédent ; 2° ceux qui dans les mêmes conditions, les auront appliquées à d'autres objets que ceux pour lesquels elles avaient été obtenues, ou qui s'en seront attribué d'imaginaires ; 3° ceux qui les auront indiquées mensongèrement sur les enseignes aunonces, prospectus, factures, lettres ou papiers de commerce ; 4° ceux qui s'en seront indûment prévalus auprès des jurys des expositions ou concours.

Art. 3. — Seront punis des mêmes peines ceux qui, sans droit et frauduleusement, se seront prévalu publiquement des récompenses, distinctions, approbations accordées par des corps savants ou des sociétés scientifiques.

Art. 4. — L'omission des indications énumérées dans le second paragraphe de l'article premier sera punie d'une amende de 25 à 3.000 fr.

Art. 5. — Les tribunaux pourront prononcer la destruction ou la confiscation au profit des parties lésées, des objets sur lesquels les fausses indications auront été appliquées. Ils pourront prononcer l'affichage et l'insertion de leurs jugements.

Art. 6. — L'article 463 du code pénal est applicable aux délits prévus et punis par la présente loi.

La culture des Fraisiers

Rien n'est plus facile que de bien cultiver les fraisiers et cependant on rencontre de mauvaises cultures dans bien des jardins et, par suite le fruit laisse beaucoup à désirer sous le double rapport de la quantité et la qualité.

Aussitôt la récolte terminée, on peut commencer les nouvelles plantations, c'est le moyen de se procurer une bonne récolte l'année suivante.

Il est nécessaire de maintenir les lignes et surtout l'écartement. Le rapprochement excessif des plantes est très nuisible à la fructification, car ces plantes s'étouffent, s'abaissent, fleurissent peu et fructifient encore moins. Tous ceux qui ont des fraisiers dans leurs jardins ont pu se rendre compte de ce fait.

Il faut donc supprimer les coulants ou stolons au fur et à mesure qu'ils se produisent. Lorsque l'on a besoin de plants, on laisse quelques rosettes s'enraciner, en ne conservant jamais que le premier nœud du coulant ; c'est le meilleur et le plus rapproché de la plante mère, et c'est par conséquent celui qui dérange le moins les lignes, on ne doit aussi laisser qu'un ou deux coulants par chaque plante. On bine et on ratisse de temps en temps entre les lignes, on y étend une couverture, ce qui vaut encore mieux, du fumier long, de la tannée, etc. La tannée, revenant à un prix peu élevé, est surtout à recommander, car elle dégage une odeur bien propre à éloigner les insectes, particulièrement la larve des hannetons, le grand ennemi du fraisier.

Les couvertures entretiennent autour de la plante une douce et bienfaisante fraîcheur et elles empêchent le fruit de se salir au contact de la terre. La récolte des fraises non remontantes terminées, on enlève les jeunes plantes enracinées, en ayant soin de les prendre avec la motte, et on les met autant que possible, en place définitive, ou en pépinière pour attendre le moment de les replanter. Après cette opération, on coupe les feuilles des vieilles plantes, afin de procéder avec plus de facilité aux binages et aux sarclages. Les couvertures de fumier sont enfouies par un labour à la bêche, les autres de longue paille sont enlevées pour êtres remises après les façons données au terrain. La tannée vieille, entièrement décomposée, constitue un assez bon engrais et peut être enfouie avec avantage. On active la décomposition de la tannée en versant sur le tas une dissolution de sulfate de fer et on l'enrichit en y ajoutant de l'engrais liquide.

Certains horticulteurs pensent que l'enlèvement des feuilles affaiblit les plantes ; une expérience comparative a été faite à l'école de Vilvorde. En voici les résultats : une ligne de fraisiers dont les feuilles avaient été coupées après la fructification présentait, à la vérité, moins de vigueur qu'une autre ligne ayant conservé ses feuilles, mais, par l'abondance des fruits, la première l'emportait sur la seconde. Ce qui me semble démontrer qu'une trop grande vigueur ne convient pas plus aux fraisiers qu'aux grands arbres fruitiers. C'est de règle générale : une végétation modérée est toujours favorable à la fructification.

Lorsque les fraisiers sont convenablement établis et bien soignés, ils donnent de fortes récoltes et des fruits magnifiques. Cette culture demande beaucoup d'engrais et des arrosages chaque jour.

(Bulletin du Comice agricole d'Amiens). F.-C. Damien.

Le Gérant : **V. VIVIAND-MOREL.**

Lyon. — Imp. du Salut Public. — Bellon, r. de la République, 33

CHRONIQUE

Semis, Semaison, Semaille. — Il y a des gens qui se disent jardiniers et qui ne sont pas de vrais jardiniers. C'est absolument comme dans l'opérette d'Offenbach où il y avait des gens qui se disaient Espagnols et qui n'étaient pas de vrais espagnols.

La première condition pour être jardinier, c'est, je crois, si je ne m'abuse, de savoir multiplier les plantes: or, comme le semis est un des principaux moyens employés pour atteindre ce résultat, j'en conclus naturellement qu'une des premières conditions pour être un vrai jardinier, c'est de connaître le temps de la *semaison*, la qualité de la *semaille* et la manière de faire le *semis*.

Je me souviens fort bien qu'il y a une douzaine d'années, j'eus l'occasion, pour la première fois, de semer des carottes et des laitues. Ah ! mes amis, quel semis je fis là, on aurait dit un petit gazon fin et serré de carottes et de laitues. — « Vous vous entendez mieux à cultiver les plantes de serre et à greffer les poiriers, qu'à semer les carottes, me dit un « maraîcher » qui vit mon chef-d'œuvre. » Oui, mon ami, moque toi de moi, pensais-je. Et en ce temps là, je me croyais un vrai jardinier, le disant au besoin et me faisant passer pour tel. Je suis revenu avec l'âge à des sentiments moins présomptueux. Passons.

J'ai parlé de *semaison*, et je vous entends dire quel drôle de français parle-t-il là ? En effet, semaison n'est pas dans le dictionnaire de l'Académie, tandis que moisson et fenaison s'y trouvent. On a perdu semaison et on a eu tort. Lisez Ménage et les vieux auteurs français, vous trouverez ce mot employé à propos. Semaille et semis ne sont pas ses équivalents. Semaille signifie aussi bien la semence que l'action de semer. Semis est un pur terme de jardinier. Semaison étant tombé dans l'oubli, n'essayons pas de l'en tirer et causons semis puisque c'est le terme consacré.

Causer de semis en Messidor, mais ce n'est pas le moment ; c'est de la moutarde après dîner, me dirons quelques-uns. Nous verrons bien.

Les navets se sèment après la moisson : chacun sait ça, pour peu qu'il ait un jardin et qu'il aime ce légume également connu sous les noms de rave, rabioule, navau, turneps, etc. C'est un axiome de jardinier. Un poète de mirliton a bien voulu, au temps jadis, s'occuper de ce légume et formuler ainsi son époque de semaison.

Voulez-vous de bons navets?
Semez-les en juillet.

A vrai dire je ne sais pas si le malheureux qui a commis ce distique a voulu rimer de la prose ou proser de la rime, mais la chose importe peu et il suffit qu'il ait parfaitement indiqué le mois où la graine des navets doit être mise en terre.

Et ne pensez pas que cette époque de semis soit particulière aux navets. Le soleil de juillet est au contraire très-favorable à la germination d'une foule de plantes que les amateurs sèment souvent plus tôt — ce qui les avance à rien — ou plus tard ce qui est une mauvaise opération.

Les Navets semés trop tôt, deviennent coriaces ou montent à fleur de suite ; semés trop tard ils oublient de donner des navets et produisent des salsifis c'est-à-dire des navets minces et effilés. Ce qui arrive aux navets, se produit dans un autre ordre d'idées sur toute une catégorie de plantes bisannuelles.

Il serait trop long d'énumérer toutes les espèces qui demandent à être semées en juillet pour fleurir l'année suivante, cependant j'en citerai quelques-unes parmi les plus généralement cultivées telles que : Rose trémière, Corbeille d'or, Arabette, Aubrietia, Digitale pourpre, Giroflées, Lunaire, Myosotis, Œillets, Pensées, Sainfoin d'Espagne, etc.

On pourrait même dire que juillet et août sont les mois par excellence pour semer les neuf dixièmes des espèces bisannuelles et même un grand nombre de plantes vivaces.

C'est aussi en juillet qu'il convient de semer toutes les graines dures à germer, telles que : Eglantiers, Pivoines, Lauréole, Daphné, Aconits et autres.

—

Epouvantails à moineaux. — Malgré les services que les moineaux rendent, dit-on, à l'agriculture, il est certain qu'un grand nombre de cultivateurs les regardent de travers, car ils trouvent, non sans raison, qu'ils payent un peu cher les prétendus bienfaits de ces volatiles.

Ce sont, du reste, de rusées petites bêtes, que les moineaux, et il est difficile de les épouvanter et de les faire déguerpir des endroits où ils trouvent table mise. On peut, toutefois, en montant la garde avec un fusil autour des champs ou des arbres à protéger, en avoir

raison. Mais, outre que le gendarme ou le garde champêtre ne permettent pas la chasse en temps prohibé, ce procédé n'est pas pratique. Cependant, j'ai vu chez MM. Léonard Lille et Beney un épouvantail à pierrots si parfaitement confectionné, qu'il a réussi, m'a dit M. Lille, à les éloigner du voisinage où il était installé. Cet épouvantail était une sorte de faquin ou mannequin très bien habillé, coiffé d'un chapeau presque neuf, dont les figures, — il en avait deux, l'une devant, l'autre derrière, — avaient été obtenues avec des masques de carnaval.

Nous empruntons à la *Gazette du Village* une lettre d'un de ses correspondants qui fait connaître un procédé qui éloigne également les moineaux :

« Tous les ans, les moineaux du voisinage avaient pris l'habitude de dévaliser un cerisier d'anglaise hâtive que j'ai sous mes fenêtres. Ils s'y prenaient de bonne heure, dès que les cerises passaient du jaune au rose, et leur pillage finissait avant que la maturité fût complète.

« Vous pensez bien que ceci ne faisait point mon affaire. Donc, pour éloigner les moineaux, j'essayai de divers procédés recommandés dans les livres, mais sans aucun succès. Il ne me restait plus qu'à employer, soit des bouts de papier ou d'étoffe à couleur vive, soit de la laine rouge filée. Comme j'avais une pelotte de celle-ci sous la main, on s'en est servi tant bien que mal, croisant le fil et le recroisant à l'extérieur et à l'intérieur de l'arbre.

« Eh bien ! les moineaux qui, pourtant, ne manquent pas d'audace, ont eu peur de la laine rouge, ont lâché leur cerisier de prédilection et se sont rabattus sur un malheureux petit bigarreautier qu'on avait oublié de protéger. En somme, j'ai pleinement réussi, et me voilà fixé sur l'antipathie du moineau pour la couleur rouge. J'ai sauvé des coups de bec mes anglaises hâtives. »

Aux environs de Chasselay, j'ai vu, cette année, des drapeaux rouges au sommet de tous les cerisiers. J'ai cru un instant qu'on avait proclamé la Commune dans le pays. Il n'en était rien. Un habitant me fit savoir que le susdit drapeau effrayait les moineaux.

—

Routine. — La première fois que je vis cette plante, elle flottait dans le bassin d'une serre chaude : c'est le *Pontederia crassipes,* me dit le confrère auquel je rendais visite.

Pendant plus de vingt ans je l'ai revu flotter dans d'autres bassines avec ses feuilles obtuses et ses pétioles en forme d'outre. Je ne lui ai jamais vu de fleurs.

Il y a comme cela des plantes qui ne fleurissent pas pendant longtemps sans qu'on sache bien exactement pourquoi, et surtout sans que personne s'occupe sérieusement de rechercher les causes

de cette stérilité. Dans le cas qui nous occupe, c'est à notre nature indolente et routinière que nous devons notre ignorance. En effet, le *Pontederia crassipes* ne fleurissait pas dans les cultures :

1° Parce que le premier jardinier qui l'a cultivé a eu l'idée de le laisser flotter et de l'abreuver spécialement d'eau claire. ;

2° Parce que si le deuxième jardinier a imité le premier, le troisième aurait cru manquer à son devoir en ne faisant pas comme le second ;

3° Parce qu'il est nécessaire que l'histoire des moutons de Panurge soit démontrée véritable d'âge en âge.

Cela dit, le *Gardners' Chronicle* qui signalait dernièrement la rareté de la floraison du susdit *Pontederia*, a reçu à ce sujet une lettre de M. Monteiro, qui explique à notre confrère anglais que cette absence de floraison est due uniquement à ce que la plante est traitée comme flottante. Plantée en terre argileuse, elle forme des tiges allongées et fleurit abondamment. Il la traite comme une plante à cultiver en pot. La floraison a lieu en juin-juillet.

En Portugal, la plante ne requiert pas l'abri d'une serre.

—

Utilisation des Fougères. — Par le temps qui court, on ne rêve plus que potasse, acide phosphorique et azote, trois bonnes choses pour la culture ; un peu cher toutefois. A l'égard de la potasse la *Semaine agricole* indique le moyen de l'extraire du sol, en se servant des fougères (*Pteris aquilina*) si communes dans certains pays.

« Les fougères sont des plantes riches en potasse et dont on peut tirer bon parti en les employant comme litière. Mais, d'après M. Heuzé, il faut les couper quand elles sont vertes et les faire sécher ensuite ; récoltées quand elles sont complètement sèches, elles se divisent difficilement, absorbent moins bien les urines et se décomposent avec une très grande lenteur. — On doit donc, dit M. Heuzé, faucher la fougère lorsqu'elle est encore en végétation, c'est-à-dire en septembre, la laisser en tas sur le sol jusqu'à ce qu'elle soit presque sèche et la conserver en meules. De Saussure a constaté que plus la fougère est jeune, plus elle contient de potasse. En ajoutant du phosphate de chaux au fumier provenant de cette litière, on obtient un excellent engrais. »

—

Genêt d'Espagne. — On s'instruit tous les jours. Je viens d'apprendre que le genêt d'Espagne était autrefois un cheval ; maintenant c'est un arbrisseau. C'est du darwinisme à rebours. Lisez Regnier. Voyez satire V le vers suivant :

Tallonne le *genet* et le dresse aux passades.

Ou encore satire VI :

Suffisant de crever un *genet* de Sardaigne.

Un genêt en Espagne est une sorte de cheval entier. Autrefois en français le genêt se disait genest. On a remplacé l'*s* par un accent circonflexe. Il est donc utile de ne pas oublier cet accent quand on écrit genêt d'Espagne. Le genêt est le *spartion* des anciens.

Echardonnage obligatoire. — M. de la Morvonnais, dans le *Journal de l'agriculture*, parlant de chardon conclut à l'adoption d'une loi sur l'échardonnage. Le chardon dont parle M. de la Morvonnais n'est pas un chardon, c'est un cirse, le cirse des champs. Il y a quelque temps, un autre Monsieur demandait aussi une loi déclarant la destruction du Gui obligatoire. Je ne désespère pas de voir demander d'autres destructions non moins obligatoires concernant une série de plantes désagréables, telles que : Renoncules, Potentilles, Chiendent, Seneçon, Mouron et autres mauvaises herbes. Qu'on nomme députés tous ces demandeurs et nous sommes sûrs que les champs et les jardins vont se trouver, comme par enchantement, « propres » par décret, à moins, toutefois, qu'imitant les ivrognes, lesquels se grisent beaucoup plus depuis qu'on a fabriqué une loi pour réprimer l'ivresse publique, les plantes se mettent à pulluler horriblement dès que le garde-champêtre voudra verbaliser contre elles.

Incision annulaire. — Le *Bulletin agricole du Midi* rapporte, d'après le *Giornale vinicolo italiano*, le résultat des expériences instituées par un savant agronome italien, le professeur Ottavi, dans le but de déterminer la valeur de l'incision annulaire.

« Mon maître, le professeur Ottavi, dit M. G. Marchese, a pratiqué l'incision sur des vignes vieilles et sur des vignes placées à côté d'autres non incisées, se trouvant bien par suite dans des conditions identiques.

« Or, voici quels ont été les résultats obtenus :

« Au moment de l'incision, il y avait :

Sur les vignes non incisées..	vieilles	110	grappes
— —	jeunes	116	—
Sur les vignes incisées	vieilles	125	—
— —	jeunes	120	—

« Quarante jours après, on trouvait :

Sur les vignes non incisées..	vieilles	51	—
— —	jeunes	80	—
Sur les vignes incisées	vieilles	122	—
— —	jeunes	115	—

Conclusion : grâce à l'incision, on a perdu seulement 8 grappes, tandis que sur les plantes non incisées, on en perdait 92.

V. V.-M.

Compte-rendu de l'Exposition d'horticulture de Grenoble.

Mon cher Rédacteur en Chef,

M. F. Morel, me prie de votre part de vous adresser quelques notes sur notre exposition d'horticulture qui vient d'avoir lieu du 18 au 21 juin. Je suis flatté de votre confiance, mais vous auriez pu confier ce travail à une plume plus habile que la mienne. Je vais toutefois essayer de vous faire connaître tout ce que j'ai trouvé de plus intéressant à l'exposition de la Société horticole Dauphinoise.

De fondation récente, cette société montrait au public son 2me concours moins complet et moins réussi que le premier qui a eu lieu en septembre dernier.

Malgré l'activité et la bonne volonté des organisateurs, l'emplacement choisi se prêtait peu du reste au groupement et à l'effet des lots beaucoup trop disséminés dans le jardin « creux » de l'Hôtel-de-Ville.

Je commence ma revue par les légumes placés à la gauche de l'entrée. Cette section était une des mieux remplies et contenait de fort beaux lots et des collections assez complètes en légumes très beaux de la saison. Il faut en excepter toutefois les primeurs qui brillaient par leur absence : ce genre de culture étant encore à l'état d'enfance à Grenoble. Les plus intéressants et les plus nombreux étaient d'après le classement :

M. Merlin chef des cultures de l'Hospice de Grenoble, grand prix d'honneur, M. Falcoz, chef de culture à l'Asile de St-Robert, médaille d'or du ministre de l'agriculture ; M. Lancelon, grande médaille de vermeil ; puis MM. Guitton, médaille de vermeil, Janon, médaille d'argent et Amodru médaille de bronze.

Les conifères et les arbustes à feuilles persistantes, n'étaient représentés que par deux exposants. M. Bernard, pépiniériste à St-Robert obtient un rappel de médaille d'or pour deux lots forts complets des uns et des autres. M. Ginet avec quatre ou cinq collections, comprenant conifères, arbustes persistants, plantes grimpantes et vivaces ne se voit récompensé que pour son exposition fort intéressante de plantes alpines d'une médaille de vermeil grand module (1). C'est sur l'observation, m'a t-on dit, de notre président qu'il n'était établi que depuis six mois que le jury a passé l'éponge sur tout le reste.

(1) Parmi les espèces exposées par M. Ginet on pouvait noter : Lychnis flos Jovis, Lilium croceum, Androsace carnea et villosa, Veronica saxatilis, Erinus alpinus, Ramondia pyrenaica, Alsine striata, Thlaspi rotundifolium, Gentiana punctata, Hieracium aurantiacum, Silene quadrifida. Notons encore

La galerie des roses coupées a fait l'admiration de tous les visiteurs et en particulier des amateurs de ce beau genre, grâce surtout il faut bien le dire aux forts apports de MM. Bernaix et Pernet-Ducher, de Lyon. Leurs deux collections composées chacune d'environ 600 variétés étaient des plus remarquables. Au lieu de juger les lots séparement, le jury bloquant les quatre à cinq semis, forts beaux du reste, de M. Bernaix, a accordé à celui-ci un grand prix d'honneur (objet d'art), et à M. Pernet une médaille d'or. Les autres lots moins nombreux en variétés, mais très méritants sont à MM. Mourret, médaille de vermeil, et Berger médaille d'argent, tous deux horticulteurs à Grenoble.

Je ne saurais passer sous silence le remarquable lot des amateurs réunis, non plus que celui de M. de Mortillet qui avait en plus une très curieuse collection de plantes vivaces en fleurs coupées.

Parmi les roses de semis, laissez-moi vous dire que j'ai vu avec un vif plaisir, la plus belle, dédiée à Mme Viviand-Morel. Elle porte un nom bien connu et bien sympathique à l'Association horticole lyonnaise.

Si des roses coupées je passe aux plantes de serres je trouve chez MM. Lallemand père et fils, horticulteurs à la Tronche, quelques jolis spécimens de plantes à feuillage, des collections fort bien cultivées de Bégonia à feuillage et à fleur; ainsi que des Pélargonium zonales et à grandes fleurs, des bouquets, couronnes et surtouts, etc. Le tout récompensé d'une médaille d'or et d'une médaille de vermeil grand module. Je remarque un superbe lot de Coleus de semis admirables de végétation et de coloris exposé par M. Druguet jardinier régisseur chez M. le vicomte de Godemaris, qui lui vaut une médaille de vermeil.

M. Millet, jardinier chez M. Duhamel à la Tronche, a des secrets pour la belle et bonne culture, ses massifs de Bégonia et Géranium lui mérite une médaille d'argent. M. Morinos jardinier chez Mme Giroud-Perrier obtient une médaille d'argent avec de très jolis pétunias de semis. Un étudiant en médecine, M. Bonnet, préparateur de botanique, avait un remarquable et très-curieux lot de fleurs alpines coupées. Cet apport lui vaut une médaille d'argent grand module (1).

---

mais non fleuries. les Anemones narcissiflora, alpina et Halleri, Atragene alpina, Dryas octopetala, Papaver alpinum, Petrocallis pyrenaica, Pinguicula alpina et vulgaris, Potentilla nitida, Primula viscosa, auricula et farinosa, Saxifraga aspera, bryoides, androsacœfolia et oppositifolia, Ranunculus pyreneus, alpestris, Segueri et Thora, Loiseleuria procumbens, Empetrum nigrum, Aquilegia alpina, Lycopodium selago (etc., etc.)

(1) La collection de M. Bonnet était composée des espèces suivantes : Orchis, palustris, globosa, nigra, militaris, conopsea, bifolia, simia, hircina,

Pour compléter les plantes de serres je ne vois plus guère maintenant que le lot de votre serviteur, qui avait aussi sa part de plantes à feuillage et à fleurs, quelques plantes et graines de récente introduction, des collections de Clématites cultivées en pots, de Pélargoniums, Bégonia rex et à fleurs, Fuchsia ainsi que des couronnes bouquets,surtouts, etc. Conclusion : Un grand prix d'honneur pour l'ensemble de son exposition.

Les plans de jardins de M. Frèze lui font décerner la médaille de vermeil grand module offerte par M. Hoste à notre société. MM. Luizet père et fils avaient exposé hors concours de forts beaux plans de parcs et jardins. Un diplôme à M. Cheminet de St-Priest pour plans et fruits colorés.

Le matériel horticole comptant peu d'exposants, je ne citerai que M. Debernardy, à Moirans, pour la poterie artistique, fort belle. Le jury lui accorde une médaille de vermeil grand module. MM. Antoine, de Grenoble, pour la coutellerie, et Chemin, fabricant de caisses à fleurs, à Oullins (Rhône), obtiennent chacun une médaille d'argent. Un appareil de chauffage thermosyphon dont on dit beaucoup de bien tant sous le rapport de la chauffe que de son économie, vaut à MM. Daujas et Melin, ses inventeurs, une médaille d'argent.

Je terminerai ma promenade à travers l'exposition en vous disant que le jury accorde à la Ville de Grenoble un diplôme d'honneur pour la beauté et la conservation de ses orangers. C'est un hommage qu'il faut reporter surtout sur son jardinier en chef, le savant et regretté M. Verlot, qui les a soignés pendant plus de 40 ans.

En outre de l'absence regrettable d'horticulteurs et d'amateurs dont les serres sont bien connues, nous avons eu un temps déplorable pendant toute la durée de l'exposition, ce qui en a compromis en partie le succès.... et la caisse. J. Jambon.

Actea racemosa *L.*

Synonymes : *Cimicifuga serpentaria* Pursh.; *Christopheriana Americana*.

Elle guérit les morsures des vipères en général et celles du serpent à sonnettes en particulier. On me l'a dit, du moins, mais je ne me porte pas garant de son efficacité. Le dangereux et redoutable reptile n'existe heureusement pas en Europe ailleurs que dans les ménageries et pour nos vipères indigènes, fussent-elles veni-

---

pyramidalis, maculata ; Aceras, anthropophora, fucifera, aranifera, apifera, muscifera ; Epipactis rubra, latifolia ; Herminium clandestinum ; Neottia æstivalis, Limodorum abortivum et un magnifique bouquet de Cypripedium calceolus, de Rhododendrum ferrugineum et de Polygala chamæbuxus. (N. de la R.)



Actea racemosa *L.*

meuses comme celle dite « à museau » qui habite le Mont-Pilat, un flacon d'alcali, me paraît plus sûr que toutes les herbes du monde.

L'*Actea racemosa* — Actée à grappe — est une des plus remarquables plantes vivaces de la flore nord-américaine qu'on ait introduite dans les jardins de l'ancien continent. Les Américains

qui la cultivent aussi la connaisse mieux sous le nom de *Cimicifuga serpentaria*. *Cimicifuga* signifie à peu près « Je fais fuir les punaises ». Une espèce, le *Cimifuga fœtida*, a en effet, cette propriété. On a aussi pendant fort longtemps appelé les *Actea Christophoriana*, nom sous lequel on les trouve décrites dans plusieurs anciens ouvrages. Une seule espèce d'*Actea* existe en Europe, c'est l'*Actea spicata* dont les noms vulgaires d'Herbe de St-Christophe, Faux Hellébore noir, Actée des Alpes, laissent assez deviner que c'est également une plante employée en médecine.

L'*Actea racemosa* est une espèce absolument rustique dont les tiges florales atteignent souvent plus de cinq pieds de hauteur. Son inflorescence au lieu d'être toujours érigée comme dans le dessin ci-contre est souvent élégamment arquée-pendante. Ses fleurs sont constituées par de nombreuses étamines saillantes, raides, simulant d'élégantes aigrettes blanches produisant un effet ornemental très-particulier.

C'est surtout dans les parties ombragées du jardin, ou en bordure des grands massifs d'arbustes que l'Actée à grappe produit tout son effet.

Malgré sa beauté et sa physionomie spéciale l'Actée à grappe n'est pas commune dans les jardins.

On la multiplie de graines qui sont dures à germer et aussi par la division des souches. LOUIS SIRDEY.

Les Semis et la Greffe

Monplaisir, 30 juin 1886.

MONSIEUR VIVIAND-MOREL,

Je viens de lire dans le *Progrès* de ce jour l'article intitulé Causerie agricole, où il est dit :

« *Tous* ceux qui s'occupent ou se sont occupés de la culture des « arbres fruitiers savent *parfaitement* que la graine d'où ils pro- « viennent ne reproduit jamais exactement les caractères ou les « qualités du sujet qui a fourni cette graine.

« Ce n'est que par la greffe que l'on peut arriver à *corriger* les « résultats de ce *grave défaut de nature*. Outre les facilités de « multiplication et de propagation inhérentes à l'application de la « greffe, *personne n'ignore* que les arbres greffés donnent beaucoup « plus tôt, comme beaucoup *plus tard*, des fruits *plus abondants*, « *plus beaux* et *plus savoureux*. »

Je me permets d'appeler votre attention sur ce qui précède, surtout sur ce que l'écrivain (j'ignore son nom) appelle un *grave défaut* de nature.

Car, où en serions-nous, si on n'avait pas semé des fruits comme on a fait des fleurs ?

Aurions-nous les beaux fruits que nous possédons ?

Est-ce que l'auteur de l'article en question ignore que les variétés de fruits disparaissent *avec le temps*, comme tous les êtres vivants ?

Et que par conséquent, si on n'avait pas semé des poires et des pommes, nous n'en aurions peut-être plus.

Quant à l'utilité de la greffe, elle est incontestable du moins pour la prompte et facile *multiplication*.

Mais, l'opinion, que les arbres fruitiers provenus de greffes donnent des fruits en *plus grande abondance*, *plus beaux* et *plus savoureux* n'est pas générale, et les Américains du Nord qui sont gens pratiques sont d'un avis contraire et maintenant transforment tous leurs vergers par des arbres *francs de pieds*.

Ils ont établi pour cela des pépinières, où ils greffent les variétés qu'ils désirent propager en fente sur tronçons de racines, et au bout de deux ou trois ans les greffons s'affranchissent et font des francs de pieds qui vont peupler les vergers, et ils le font parce qu'ils ont acquis par expérience la conviction que ces francs de pieds sont *plus rustiques*, vivent plus longtemps, produisent *plus abondamment* et que les fruits sont de *meilleure qualité*.

Je doute qu'en Europe l'on ait par *expérience* acquis la conviction de ce que l'écrivain du *Progrès* avance, et je pense que la pratique usitée dans nos pépinières n'est que le résultat de la routine et non de l'observation.

Il y aurait beaucoup à dire sur ce sujet, mais j'ai déjà été long et je pense qu'avec votre plume vous jugerez peut-être utile d'appeler l'attention du public horticole sur ce sujet.

Je vous salue cordialement. Jean Sisley.

M. Jean Sisley a parfaitement su séparer l'ivraie du bon grain qui se trouvent mêlés ensemble dans la note publiée par le *Progrès* et par la même occasion nous a fait connaître un procédé de multiplication fort intéressant. N. de la R.

Rhododendrons anglais.

La floraison des Rhododendrons touche, ici, à sa fin. Le climat brumeux de l'Angleterre est particulièrement favorable à la culture de ce bel arbuste ; aussi en ai-je vu dans les parcs et jardins de Londres des spécimens splendides.

J'ai pensé que l'énumération de quelques-unes des plus belles variétés que j'ai eu l'occasion de voir pourrait offrir quelque inté-

rêt aux lecteurs de cette Revue. Une exposition spéciale de ce beau genre m'a, du reste, permis de faire un relevé rapide des sortes qui méritent d'être notées.

MM. Waterer et Sons, horticulteurs à Bagshat (Surrey), spécialistes en Rhododendrons, exposent dans Cadogan Gardens leurs plantes d'élite abritées sous des tentes transparentes qui tamisent la lumière et ne laissent passer que des rayons affaiblis, dont la douceur rehausse encore l'éclat de ces belles fleurs.

Là, chaque année, au printemps, les fortes plantes nouveautés etc., sont mises en pleine terre et forment des massifs admirables.

Voici les variétés que je crois devoir noter :

— Kate Waterer, rose clair, avec une large marque jaune ; plante vraiment remarquable.

— Magnificum, rose léger.

— Album grandiflorum, blanc fin.

— Duchess of Bedford, cramoisi, centre clair.

— Earl of Haddington, rose clair.

— Eclipse, cramoisi chocolat, très large.

— Frederick Waterer, plus beau cramoisi, grande fleur, beau feuillage.

— James Mason, centre léger, bords écarlates.

— Lady Falmouth, rose clair, tache noir.

— Lord Selborne, cramoisi intense.

— Madame Carvalho, blanc fin, taches verdâtres.

— Michael Waterer, écarlate brillant, belle forme.

— Mrs. Holford, cramoisi, saumon.

— Mrs. John Penn, rose saumon, bords laque.

— Mrs. William Agnew, rose pâle, brillant sur les bords, centre jaune.

— Pelopidas, beau cramoisi.

— Princess of Wales, centre pâle, bords brillants.

— Lady Hillington, blanc, centre jaune.

— W.-E. Elliot, rose pâle, centre carmin.

— Bertram, rouge pâle au centre.

— The Countess of Dudley, blanc, tache jaune.

Quelques-uns, très florifères, sont :

— Fastuosum floreplено, lilacé.

— Gloriosum, blanc, large fleur.

Enfin, Delicatissimum, — Duchess of Cambridge, — Fleur-de-Marie, — John Waterer, — Mrs. Arthur Walter, — Mrs. Russel Sturgis, — William-Ewart Gladstone, sont encore des bonnes variétés à noter.

Elie Métral.

Londres, le 24 juin 1886.

Race de Poireaux

Plusieurs jardiniers qui s'occupent spécialement de culture potagère pour l'approvisionnement des marchés, m'ont affirmé qu'il n'y avait qu'une seule race de poireau et que toutes celles que l'on vendaient dans le commerce sous des noms différents n'existaient que dans l'imagination trop fertile des marchands-grainiers. Cette opinion n'est heureusement pas générale et les bons spécialistes savent à quoi s'en tenir sur sa valeur. Mais enfin telle qu'elle est formulée elle indique plusieurs choses dont la principale est que les races de poireaux sont très-voisines et difficiles à distinguer entre elles.

En effet, il faut un œil bien exercé pour trier dans une planche de poireau, les races qui s'y trouvent souvent confondues. Avec de nombreuses variations individuelles plusieurs des races susdites ne se distinguent que par des caractères très-vagues quoique d'une valeur incontestable. Je m'explique. Voici par exemple deux races de poireaux qui se ressemblent suffisamment comme aspect pour paraître à peu près identiques à première inspection et tromper même les connaisseurs. Il ne s'en suit nullement qu'elles soient semblables, car l'une peut être très-rustique, c'est-à-dire résister aux gelées les plus rigoureuses, tandis que l'autre n'y résistera pas. C'est ce qu'on a pu observer pendant l'hiver de 1879-80. D'autre part, quelques caractères relatifs à la précocité ne se distinguent bien qu'à un moment déterminé.

La démonstration de l'existence dans les cultures de races de Poireau distinctes est facile à faire quand une fois on a réussi à se les procurer pures : il suffit de les cultiver comparativement. C'est ce que nous avons fait cette année.

Sous le nom de *Poireau de pays*, nous cultivons une race très-rustique que nous ne saurions confondre avec les autres. Ce poireau est d'un beau vert, devient très gros, et a des feuilles longues et dressées qui se recourbent au sommet.

Le *Poireau long de Paris* est d'un vert plus blond que le précédent. Ses feuilles sont très espacées, un peu retombantes, et sa tige beaucoup plus longue que celles des autres sortes permet d'obtenir des poireaux très longs et blancs sous un plus grand espace.

Le *Poireau* jaune du Poitou se distingue aisément à sa taille peu élevée, à ses feuilles en petit nombre, vert-clair et un peu tordues. Il est rustique à Lyon. C'est une variété précoce qui est bonne à cultiver en première saison.

Le *Poireau de Carentan* a les feuilles dressées, larges, raides très-rapprochées. Sa tige est courte. Cette sorte de poireau est assez voisine du P. de Rouen.

Le *Poireau* gros court de Nîmes est plus hâtif et moins rustique que le précédent, c'est une excellente sorte à faire en première saison.

Poireau perpétuel. — On a vendu récemment cette nouvelle race qui est vraiment fort distincte de toutes les autres. Je l'ai mise à l'étude. On sait que les poireaux sont des plantes vivaces que l'on traite comme des plantes bisannuelles. On sème habituellement en mars en pépinière et on repique en place dès que le plant est assez fort. Cependant on peut semer du reste à plusieurs époques soit pour avancer la production, soit pour retarder l'époque où ils montent à graine.

L. Lille,
Marchand grainier à Lyon.

Lychnis Haageana Hort.

Parmi les nombreuses espèces de plantes vivaces cultivées, il y en a qui sont peu connues de la plupart des amateurs et des jardiniers, bien qu'elles soient dignes de figurer à côté des plus belles. Depuis la Rose de Noël (Hellébore noir) jusqu'aux Chrysanthèmes il y a toute une série d'admirables plantes capables de fleurir successivement le jardin pendant toute l'année et cela sans être obligé de semer et de replanter à chaque saison, comme pour les espèces annuelles ou vivaces frileuses.

Parmi ces espèces que chacun devrait avoir je signale la Lychnide de Haage (*Lychnis Haageana*), originaire de l'Altaï, que l'on connaît également sous les noms de *Lychnis Bungeana* Fisch, *L. fulgens hybrida* et *Sieboldii fulgens* Hort.

C'est une plante faiblement velue, rameuse, élevée de 30 à 50 centimètres. Ses feuilles sont sessiles, ovales, un peu aiguës. Ses fleurs qui ont de 4 à 5 centimètres de diamètre sont réunies par 3 ou 4 au sommet des rameaux et portées par des pédoncules très velus. Leur couleur est variable avec les variétés. Il y en a de rouge vermillon éclatant, de rouge orange pâle, de blanc pur et de blanc jaunâtre.

Ce très beau Lychnis peut être utilisé avantageusement non seulement pour l'ornement des plates-bandes et des bordures de massifs de plantes vertes, mais encore faire de belles potées pour garnitures. Sa floraison a lieu de mai à juillet.

On le multiplie par éclat au printemps ou par semis qu'on fait en mai-juin en terre légère et fraîche pour être repiqués à demeure ou en pépinière et utilisés au moment des besoins. On peut aussi semer en mars sous châssis : ce semis produit des individus qui fleurissent en septembre-octobre de la même année. Il serait bon pen-

dant les mois d'hiver rigoureux dépassant 10° au-dessous de 0, de couvrir les griffes de feuilles ou de litières. On pourrait en rentrer en serre quelques potées qui pousseraient de bonne heure et donneraient une floraison printanière.

JH. JACQUIER,
chef de culture, grainier à Pierre-Bénite.

La Vigne en Perse

M. Bernay, consul de France à Tauris, a fait à la Société d'acclimatation la communication suivante au sujet de la vigne persane.

« M. le secrétaire général m'a demandé de faire connaître ici la culture de la vigne de Perse; c'est en effet un sujet qui doit intéresser la viticulture de notre pays, car il y a soixante espèces de vignes en Perse. Je ne vous les énumérerai pas toutes, ce serait trop long, je parlerai seulement des meilleures: nous avons là-bas trois principales espèces de vignes, la première produit d'énormes grappes à grains noirs, longs et gros comme la moitié du pouce, dont on fait un vin extrêmement capiteux et coloré, ce raisin est nommé « châhâni », c'est-à-dire royal; la deuxième, « askéri », donne des grappes plus petites que la précédente, les grains sont de grosseur ordinaire, très sucrés, juteux, et l'enveloppe en est si mince qu'il est difficile de les détacher lorsqu'ils sont un peu mûrs; les pépins sont presque invisibles; c'est surtout un raisin de table très apprécié des Persans; on en fait un vin blanc très capiteux et de bonne qualité. — Nous avons une troisième espèce de vigne, celle-là produit d'énormes grappes, dont les grains sont longs de 4 à 5 centimètres: on la nomme « riche baba » (barbe de vieux) dans le sud de la Perse et « guélin barmaghi » (doigt de mariée) dans le nord. Les personnes pauvres en font leur principale nourriture, car on ne fait pas de vin avec ce raisin, qui manque de jus et de fondant.

« J'ai apporté en France quelques bouteilles de vin de Tauris fabriqué par moi, je suis donc sûr qu'il n'y a aucun ingrédient étranger dedans; je pense que c'est un vin qu'il serait utile de faire connaître parce qu'il peut offrir des ressources pour la consommation. Je me propose aussi d'envoyer des boutures des principales espèces de vignes de Perse, à Trébizonde; je m'entendrai avec quelqu'un qui les mettra dans des pots, les fera raciner et les enverra ensuite en France; il est grandement à désirer que la culture des vignes persanes soit répandue dans nos pays.

« Le phylloxéra n'a pas encore pénétré en Perse, je crois que cela tient à une chose capitale, c'est que là-bas les vignes sont plantées dans des sillons profonds d'un mètre et demi à deux mètres;

on les arrose en hiver et au printemps, au moyen d'eau courante qui baigne les racines et les ceps pendant un jour ou deux chaque fois. En été, on procède au même arrosage, seulement une fois par semaine, car il ne pleut plus pendant les mois de juin, juillet, août et septembre dans le sud et le centre de la Perse ; dans le nord, il y a quelquefois des orages au commencement de l'été, l'eau est donc fort rare dans cette contrée.

« Il est difficile, dans ces conditions, que les insectes qui s'attaquent, en général, aux racines des vignes, ne soient pas noyés. Le plant de la vigne est exposé ordinairement sur le côté sud du talus dont je viens de parler ; quoiqu'il fasse très chaud dans ce pays-là, les Persans croient que cette exposition donne une meilleure qualité de raisin.

Amélioration de la culture de l'Asperge par des semis en place et en pleine terre, méthode la plus simple, la moins coûteuse et la plus productive (1).

1re ANNÉE

Vers la première quinzaine de mars, choisir un terrain fertile et léger, bien exposé, y creuser des rayons de 50 centimètres de large sur 10 de profondeur, en déposer la terre de chaque côté pour former des à-dos ; de cette manière, les rayons auront une profondeur de 20 centimètres. La distance des rayons entre eux doit être de un mètre du milieu de l'un à l'autre. Du 15 mars au 15 avril, former dans le fonds de ces rayons de petits monticules de terre végétale en forme de taupinières à un mètre les uns des autres, les écarter avec la main pour y déposer 3 graines en pied de pot, que l'on recouvre de $0^{m}03$ c. de terre. A partir de l'ensemencement, arracher soigneusement les herbes, et vers la fin de juillet ou août, quand les pousses atteindront 10 centimètres de hauteur, il sera temps d'arracher les deux plus faibles, faire ensuite un premier binage et déclarer une guerre acharnée à toute herbe étrangère qui deviendrait une redoutable ennemie pour ces jeunes pousses. — Vers le mois de novembre, couvrir les rayons d'un bout à l'autre de 2 centimètres de fumier de cheval et laisser passer ainsi l'hiver.

2me ANNÉE

Vers la seconde quinzaine de février, faire un léger binage, déposer dans les rayons 5 centimètres de fumier de cheval bien

---

(1) Extrait du *Journal de la Société d'horticulture du canton de Vaud* (Suisse).

consommé, le recouvrir de 5 centimètres de terre végétale ou sable de route, mettre de bons piquets à chaque bout des rayons, que l'on enfoncera bien solidement en terre et auxquels on attachera un fil de fer galvanisé n° 12, à la hauteur de 50 à 80 centimètres, ce qui permettra de pouvoir y fixer les tiges d'asperges que les grands vents pourraient déchausser.

Au commencement de novembre, couper les turions d'asperges à 15 centimètres du sol, enlever les fils de fer, les rouler et les conserver pour les remettre en place au prochain été.

3me ANNÉE. — PREMIÈRE CUEILLETTE.

Vers la seconde quinzaine de février, tirer les vieux turions coupés en novembre précédent, biner et arracher les herbes, vider les rayons jusque sur les pieds d'asperges, déposer dans ces rayons 5 centimètres de fumier et 5 centimètres de terre végétale ou sable de route, les combler au niveau du sol, et à chaque pied d'asperge former de petites buttes de terre ou de sable de route, hautes de 10 centimètres. — Lorsque les asperges auront dépassé les dites buttes de 3 centimètres, écarter un peu la terre et les récolter ; on se sert pour cette opération d'un outil appelé gouge avec manche, que l'on trouve chez M. Richard, coutelier, rue des Changes, à Chartres.

La cueillette des asperges se fait du moment où elles paraissent jusqu'au 20 juin, époque à laquelle il faudra la cesser pour ne pas altérer le plant ; laisser ensuite les pousses se développer librement, remettre les fils de fer pour y fixer les tiges au fur et à mesure de leur pousse.

Au commencement de novembre de cette troisième année, comme pour les suivantes, couper les turions à 15 centimètres du sol, enlever les fils de fer, les rouler et les conserver pour les remettre en place au prochain été.

Telle est la méthode que j'ai l'honneur de proposer à tous les horticulteurs et amateurs. Les plantations d'asperges faites par semis, dans les conditions ci-dessus mentionnées, seront de beaucoup préférables aux plantations par griffes, l'asperge n'aimant pas à être transplantée. De plus, considérant que la durée de ces semis peut être d'une vingtaine d'années, il est donc de tout intérêt d'essayer cette méthode dont j'ai fait l'heureuse expérience.

CHARPENTIER,
Amateur, à Chartres.

L'art d'avoir de gros fruits.

Ce que nous dirons s'applique aux poires, pommes, aux melons, aux courges, c'est-à-dire à tous les fruits charnus en général. Si on observe ces organes dès leur naissance, on remarque qu'ils occupent tous une position invariable : ils sont dressés ; des pédoncules rigides les tiennent élevés au-dessus d'eux. Mais les fruits grossissent peu à peu ; ils augmentent en poids dans la même proportion qu'ils ont augmenté en volume, et leurs pédoncules trop faibles ne pouvant les supporter, s'inclinent, deviennent pendants, de dressés qu'ils étaient. Cette position pendante est une des grandes raisons pour laquelle le grossissement des fruits est tout d'un coup entravé. La sève arrive moins abondante et avec plus de difficulté ; alors la poire, la courge, mise à la diète, cesse de prendre de l'embonpoint.

Or, c'est par un moyen artificiel, en maintenant dressés tous les fruits, quels qu'ils soient, qu'on arrive à leur faire atteindre le maximum de leur volume.

Il y aurait avantage aussi à ce que, non seulement le pédoncule, mais encore la branche qui le porte fut dressée, qu'elle occupât, par conséquent, une position ascendante. Dans ce cas, plus le fruit serait voisin de l'extrémité de cette branche et plus il aurait chance de grossir, à cause de l'afflux continuel de sève qu'il y a toujours aux extrémités verticales des parties aériennes d'une plante.

. . . .

L'année dernière, un de nos plus délicats amateurs d'horticulture avait, sur une couche, près d'un mur, garni de treillage un pied de courge *turban*, variété dont les fruits atteignent en moyenne de 5 à 6 kilogrammes.

Jusque-là, M. X... avait cultivé les fleurs ; cette fois, il voulut bien servir la déesse des légumes, une gaillarde peu difficile, dit-on, que je me figure forte, joufflue et bien portante.

Le potiron planté, on le soigna beaucoup ; mais une de ses branches ne s'avisa-t-elle pas de s'égarer sur le treillage du mur. Elle monta, et grâce aux liens dont on la soutint, elle put fleurir là-haut, au diable, à deux mètres du sol (1). La fleur noua : on avait rogné la tige à une feuille au-dessus-d'elle. Le fruit développé devint si pesant qu'il fallut lui donner un support ; une sorte de console fut installée au-dessous de lui. La courge, bien disposée sur cet appui et attachée solidement au treillage, pouvait désormais grossir ; c'est

(1) Ce potiron, en pleine floraison au 1er juillet, fut récolté le 22 août. De la floraison à la maturité complète, il s'est donc écoulé sept semaines.

ce dont elle s'acquitta avec une certaine ampleur, car au mois de septembre, quand on la cueillit, elle pesait quarante livres.

Quarante livres, bon Dieu ! qu'aurait dit Garo, si au lieu d'un gland il avait reçu cela sur le nez !

(*Bulletin de la Société d'horticulture de Compiègne.*)

Informations. — La Société des agriculteurs de France a émis le vœu que les jardins des instituteurs communaux fussent appropriés à l'enseignement de l'horticulture sous le rapport théorique et pratique, et que les jardins des écoles normales et des fermes-écoles fussent disposés en vue d'une instruction solide à donner aux élèves; enfin que l'obligation soit imposée aux candidats à l'obtention des brevets d'instituteurs de répondre à un examen sur la connaissance de l'agriculture et de l'horticulture.

— La chaire de viticulture à l'école nationale d'agriculture de Montpellier a été déclaré vacante. Les demandes des candidats à cette chaire devront être adressées le 15 juillet au plus tard, au ministère de l'agriculture.

— On signale la sciure de bois comme capable de faire une excellente litière pour les animaux. Cette litière, donne, paraît-il, un excellent engrais si on a le soin chaque jour de répandre sous les pieds des animaux une certaine quantité de phosphate de chaux.

— On vient de découvrir aux environs de Philippeville (Algérie) un nouveau foyer phylloxérique. On a immédiatement brûlé les souches et inondé le terrain avec l'acide sulfurique.

— Le Dr Regel, de St-Pétersbourg, recommande la culture du *Fedia cornucopiæ*, sorte de Valériane fort jolie. Cette plante annuelle est assez fréquemment cultivée en France. On pourrait la manger en salade comme la Mache.

— L'*Illustrirte Garten-Zeitung*, de Vienne, recommande le nitrate de soude (salpètre du Chili) à la dose de 170 grammes par litre d'eau pour détruire les chenilles des groseillers. Asperger deux fois.

— L'*Illustration Horticole* dit que M. B. Stein signale le *Mimulus mohavensis*, comme devant bientôt faire une concurrence marquée aux *Achyranthes*, *Iresine*, *Alternanthera*, et autres plantes a mosaïque. Ce Mimulus est rouge vif. Il a été découvert en 1881, en Californie.

—Un *Odontoglossum Pescatorei*. petit exemplaire de deux bulbes et portant une demi douzaine de fleurs. a été vendu chez M. Stevens à Londres, pour le prix de 4,125 francs.

— Le Dracœna Mme Lucien Linden est signalé par l'*Illustration* comme une nouveauté issu du croisement des *D. Robinsoniana* et *stricta*. Ce dernier ayant fourni le pollen.

— Le *Coryanthes maculata* vient de fleurir chez M. Finet, à Argenteuil. Cette orchidée de la Guyane fleurit rarement dans les serres.

— Le Comice agricole d'Alger informe qu'un concours est ouvert jusqu'au 15 juin 1887 pour un ouvrage traitant de l'Agriculture algérienne en général. Un prix de 4,000 fr. dû au Gouvernement général, sera décerné au meilleur mémoire.

— La session du Congrès pomologique se tiendra cette année à Nantes. du 18 au 23 septembre. La Société nantaise d'horticulture tiendra une exposition à la même époque.

— M. Ch. Parmentier, directeur de la Société internationale des Touristes, à Bruxelles, vient d'organiser une excursion horticole en Angleterre. L'excursion durera 10 jours, du 15 au 25 courant, départ d'Anvers.

— M. Ed. Pynaert, horticulteur à Gand, a présenté au dernier meeting horticole de cette ville un Hêtre pourpre tricolor qui a obtenu un certificat de mérite.

— La Société royale d'agriculture et de botanique qui vient d'organiser au Casino, à Gand, une exposition de roses, organisera à l'exemple des Sociétés anglaises, en octobre prochain une grande exposition internationale de Chrysanthèmes.

— Un prix de 15,000 fr. est offert par la Société centrale d'agriculture du département de la Seine-Inférieure, à l'auteur du mémoire faisant connaître avec précision les moyens à employer pour produire économiquement à l'étable la meilleure viande de boucherie.
Les mémoires devront être adressés au président de la Société centrale d'agriculture du département, avant le 1es avril 1888.

— Le *Bulletin du Ministère des travaux publics* vient de publier un état des plantations sur les routes nationales au 1er juin 1885. D'après cet état sur une longueur totale de 37.982 kilomètres, ces routes en comportent 23.993 susceptibles d'être plantés ; des plantations existent sur 14.657 kilomètres, et il en reste 9,336 à planter. Le nombre total des arbres sur les parties plantées est de 2,871,384; les principales essences sont : l'orme, le frêne, le sycomore, le tilleul. Les plantations dans un certain nombre de départements, renferment aussi, mais en plus petit nombre, les essences suivantes : noyers, châtaigniers, pommiers, mûriers, cerisiers, poiriers, cormiers, etc. Il serait à souhaiter, suivant le vœu émis par les associations agricoles, que les plantations fruitières devinssent la règle, au lieu de rester l'exception.

— Il vient de se fonder à Tours une société sous le nom de Société de botanique d'Indre-et-Loire. Le bureau a pour président M. Tourlet, pharmacien à Chinon.

— Le *Disa atropurpurea*, espèce d'orchidée très rare, a fleuri en avril dernier, chez M. William E. Gumbleton, à Belgrave, près de Queenstown en Irlande.

— La chaire de botanique occupée à Liége par le regretté Edouard Morren vient d'être confiée à M. le docteur Gravis, son assistant.

— L'*Illustrirte Garten-Zeitung* a donné la photographie d'un exemplaire de *Musa Ensete* qui ne mesurait pas moins de 6 mètres 72 de hauteur et une largeur de 7 m. 14. La feuille centrale avait 3 m. 35 de long, sur 0,75 de large.

Catalogue. — Léonard Lille et Benoy, horticulteurs marchands-grainiers, 7 et 9 cours Morand, Lyon. — Catalogue général illustré d'oignons à fleurs et de graines diverses. Jacinthes de Hollande en collection, Jacinthes romaines, Tulipes simples et doubles, Crocus, Amaryllis, Anémones, Couronne impériale, Cyclamen de Perse, Iris, Renoncules, Tritoma, etc. Graines diverses à semer en juillet. Fournitures horticoles.

Avis aux membres de l'Association horticole.

Les membres titulaires de l'Association horticole lyonnaise qui n'ont pas encore acquitté le montant de leur cotisation de 1886, sont informés que le Trésorier de la Société leur fera présenter incessamment, par la poste, un mandat de 12 francs, montant de la susdite cotisation.
Le bureau de l'Association prie les Sociétaires de réserver un bon accueil à ce mandat.

Le Gérant : V. VIVIAND-MOREL.

Lyon. — Impr. du Salut Public. — Bellon, 33, rue de la République, 33.

CHRONIQUE

Sève descendante. — Je vais choquer une idée admise. Que dis-je, choquer? Choquer n'est pas le mot propre, c'est une métaphore, simple fleur de réthorique, façon vicieuse de m'exprimer. Peut-être me comprendrez-vous mieux, amis lecteurs, si je dis : Je vais rechoquer une idée admise? car vous savez, entre nous, je suis coutumier du fait et peut-être ferais-je bien d'ajouter à *rechoquer* les verbes rabâcher et ressasser, dont personne n'ignore la signification, moi, particulièrement moins qu'un autre. Un jour que j'expliquais pour la dixième fois au moins, à plusieurs de mes amis, la théorie de l'espèce, l'un d'eux m'apostropha ainsi :

« — Mais tu nous rases; tu rabâches, tu ressasses toujours la même idée. »

Dévouez-vous donc à la propagation des bonnes doctrines! C'est ainsi que j'appris la véritable signification des verbes rabâcher et ressasser, dont je me faisais, avant cette aventure, une idée confuse et incertaine; cela s'appelle apprendre la grammaire à ses dépens.

Je vais donc choquer une idée admise, en disant, criant, hurlant par-dessus les toits, avec une voix, moins forte que celle de Tamberlick, sonore néanmoins : *Non! il n'y a pas sève descendante*. Arrangez-vous de cela, amateurs de cambium, et rétablissez, je vous prie, convenablement la théorie de la taille des arbres. Du reste, je déclare que je n'ai pas inventé la doctrine que je soutiens. Je suis un simple apôtre voué à sa diffusion.

S'il n'y avait que les vieux livres qui fussent remplis de *sève descendante et de cambium*, on patienterait, car l'épicier est là, heureusement, qui use feuille à feuille le plus grand nombre, et les gamins le reste. Mais on en imprime tous les jours; c'est ce qui est désastreux ; jusqu'aux journaux qui s'en mêlent.

Ah! ils m'ennuient, avec leur cambium.

Je l'ai assez cherché, pendant dix ans, avec feu le professeur Faivre, la sève descendante. Je ne l'ai jamais trouvée. Dieu seul sait combien j'en ai décortiqué, incisé, de branches et de racines! Le professeur y gagna la croix; mais il ne trouva pas le cambium, néanmoins. C'est un résultat incomplet.

Si la croix ne m'est pas venue à chercher la sève descendante, je n'ai pas, néanmoins, perdu complètement mon temps; car actuellement, par exemple, je puis causer de la chose très naturellement et avec quelque autorité. C'est un résultat qui en vaut un autre.

Parce qu'un physicien anglais qui s'appelait Harwey, je crois, a eu l'idée de lier la patte d'une biche pour démontrer la double circulation du sang chez les animaux, les physiologistes du siècle dernier et ceux de la moitié au moins de celui-ci, ont pensé qu'en liant les branches des arbres, en les incisant, en glissant des lames d'étain entre l'écorce et le bois, il leur serait facile de faire une démonstration analogue pour le règne végétal. Ils ont suivi une fausse piste, voilà tout. Les bourrelets, les renflements qui se produisent au-dessus des branches ligaturées ou incisées les ont induits en erreur.

Et pendant un siècle on a répété, imprimé et professé que la sève montait par les couches ligneuses du bois et descendait entre l'écorce et le bois.

On appelait cette sève du *cambium*.

A l'heure actuelle, c'est encore le cambium susdit qui tient le haut du pavé.

Du cambium, il n'y en a pas. De la sève descendante, pas davantage.

Je ne sais pas si vous avez jamais monté dans la colonne Vendôme. Il y a dans cet édifice un couloir en spirale très étroit. Si par hasard vous montez dans ce couloir quand quelqu'un en descend, il vous faut redescendre, à moins que celui qui descend veuille bien remonter pour vous laisser le chemin libre. Eh bien! l'intérieur d'un arbre possède sous les noms de vaisseaux, trachées, cellules, etc., une masse de canaux par où la sève montante circule. Cette sève monte toujours, s'empare de tous les chemins et les emplit. Elle monte du 1er janvier à la Saint-Sylvestre, le jour et la nuit. Par où passerait, je vous prie, le *cambium*, c'est-à-dire la sève descendante, pour vaquer à ses petites affaires? Voilà la question.

On a eu tort de comparer la sève des plantes au sang des animaux. Les plantes n'ont pas des artères et des veines, c'est-à-dire des tubes différents constitués pour une double circulation.

Essayez un peu d'arrêter la circulation ascendante de la sève et

vous m'en direz des nouvelles. Coupez une branche feuillée et laissez-là au soleil, vous verrez si le cambium la sauvera d'une mort certaine. Oubliez d'arroser cette plante en pot et dites-moi, si la pluie ne survient pas, le sort qui l'attend.

Cependant il descend quelque chose dans l'intérieur des arbres, mais ce n'est pas de la sève, encore moins du cambium. Ce qui circule en dehors de la sève puisée dans le sol par les racines, ce sont les matières élaborées par les feuilles, par les cellules, par les parties vertes de l'écorce ; ce sont les sels puisés dans le terrain.

Et toutes ces denrées alimentaires se promènent de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite, de droite à gauche et en travers, c'est-à-dire dans tous les sens, à peu près comme les poissons dans l'eau. Elles circulent continuellement, allant d'ici, de là, partout où il y a un vaisseau à entretenir, une cellule à former.

Il y a une foule de lois qui expliquent cela rationnellement. Mais la place manque, le sujet est aride, et ce n'est pas le lieu de faire ici un cours de physiologie. Il suffit que celui que la question intéresse sache qu'il est dans une fausse voie, s'il pense que la sève descend entre l'écorce et le bois, sous le nom de cambium.

—

Greffe des Rosiers. — Il y a des gens qui pensent faire d'excellente besogne en rognant les branches des églantiers qu'ils viennent de greffer. Quelques-uns les rognent de suite, d'autres attendent huit jours, d'autres quinze jours. C'est une opération qui ne vaut rien dans aucun cas. Elle appauvrit le sujet et ne fortifie pas le greffon, au contraire. Quand par hasard les branches des églantiers se développent au début de la végétation avec une vigueur extraordinaire, on peut, quand elles ont atteint 50 centimètres, en pincer l'extrémité. Avant la greffe, ce pincement ne porte pas tort au sujet et fait refluer la sève à la base, à l'endroit même où doit être posé l'écusson et maintient cet endroit en état d'être greffé pendant un temps beaucoup plus long que si on n'a point fait de pincement. Le pincement pratiqué à ce moment fait également développer plusieurs branches plus faibles et par conséquent moins embarrassantes que la branche unique qu'on a pincé.

Quand l'écusson a été posé sur le sujet, il faut éviter tout pincement. Si par hasard l'écusson poussait dans le cours de l'année, cela ne doit rien changer à la chose. On le laisse développer en même temps que l'églantier, voilà tout. Mais, je le répète, si vous voulez avoir des rosiers vigoureux, évitez de rogner les branches sur lesquelles vous avez posé les écussons.

—

Le sulfate de cuivre et la maladie de la pommes de terre. — On sait que la maladie de la pomme de terre est occasionnée par un cham-

pignon appartenant au genre *Peronospora*. Le succès obtenu dans le traitement du mildiou de la vigne par le sulfate de cuivre, — le mildiou est également un *Peronospora*, — a donné à penser à plusieurs personnes, notamment à M. Ricaud, de Beaune, que l'emploi du sel de cuivre empêcherait aussi l'apparition de la maladie de la pomme de terre.

Il paraît qu'il faut renoncer à cette espérance. M. Duchartre, le savant bien connu, a donné sur ce sujet à la Société nationale d'Horticulture, des explications qui ne laissent malheureusement aucun doute sur l'inefficacité du susdit traitement.

—

Haricots. — Les haricots aiment la chaleur pour se développer et mûrir leurs fruits. Cependant quand la température se maintient quelque temps entre 28 et 30° avec un ciel pur, c'est-à-dire un soleil ardent, cela porte un préjudice sérieux à la récolte : les fleurs brûlent, les gousses ne se forment pas « l'haricot coule » comme on dit. Dans les jardins il y a un moyen de parer à ce grave inconvénient. Il suffit de tendre au-dessus des planches de haricots, de onze heures à quatre heures, des toiles à emballages claires, ou, à leur défaut, des claies de paille de seigle très facile à construire avec des lattes de plâtrier. La dépense que cet ombrage occasionne est très minime. Les toiles peuvent servir ensuite à d'autres usages principalement pour garantir en automne les dernières fleurs contre les gelées peu intenses qui surviennent souvent à la fin d'octobre ou dans la première quinzaine de novembre.

—

Verres bleus. — M. Marceau, jardinier à Pareh, qui cultive les mêmes plantes, c'est-à-dire les mêmes espèces, dans deux serres différentes, l'une vitrée en verre bleu, l'autre en verre blanc ordinaire, voit celles qui sont dans la serre vitrée en verre bleu, perdre leurs forces et finir par périr.

Les unes et les autres reçoivent les mêmes soins. M. Duchartre, dans le journal de la Société nationale d'horticulture fait remarquer que l'explication du fait en question est facile à donner. Les rayons bleus de la lumière étant presque sans influence sur la décomposition de l'acide carbonique par les plantes, il s'en suit naturellement que la végétation des espèces soumises à l'influence de ces seuls rayons, ne peut-être que précaire et misérable.

On pourrait peut-être tirer de cette observation, un enseignement pratique, savoir: Il faut éviter d'introduire du *vert* ou du *bleu*, dans la chaux ou le blanc de Troyes dont on se sert souvent pour peindre pendant l'été, les verres des serres et châssis.

Une pratique vicieuse. — On recommande assez fréquemment de semer les graines fines dans une terre légère que l'on obtient en mêlant du sable de rivière à une terre franche quelconque additionnée de terreau ou de terre de bruyère.

L'introduction de sable, matière inerte et infertile, dans un compost quelconque, a pour but de diviser les particules terreuses agglutinées par l'argile contenue dans le sol et d'obtenir par ce moyen un écoulement facile des eaux de pluie ou d'arrosage.

Le but proposé est en effet atteint en agissant de cette manière, et le compost, ainsi préparé, laisse d'autant mieux filtrer l'eau qu'il contient davantage de sable.

Mais si on a obtenu le résultat qu'on désirait, on s'aperçoit bien vite qu'on en a en même temps obtenu un autre qu'on ne cherchait pas et qu'on devrait éviter.

Ce résultat qu'on ne cherche pas et qu'on obtient, c'est celui de la dessiccation rapide de la surface du semis.

Or, on sait que toutes les graines veulent, pour germer, un contact continuel de l'humidité. D'autre part les graines fines demandent à être très peu recouvertes. Nous avons donc d'un côté une terre qui ne retient pas l'eau et de l'autre côté des graines qui ont besoin de son contact immédiat pour germer ; soit, en résumé, les plus mauvaises conditions de germination qu'il soit possible de rencontrer.

J'ai pris l'habitude pour remédier à ce grave inconvénient de recouvrir la surface du terrain où je dois semer des graines fines d'une couche très mince (demi-centimètre) d'une substance avide d'humidité et qui la retient bien : la terre de saule joue admirablement ce rôle. La tourbe finement tamisée, la terre de bruyère tourbeuse, le terreau de fumier, la vieille tannée, et enfin toutes les substances analogues peuvent être employées à cet effet.

V. V.-M.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

Procès-verbal de la séance du 20 juin 1886, tenue dans la salle des réunions industrielles, Palais du commerce, à Lyon.

Présidence de M. Rochet, Conseiller.

La séance est ouverte à 2 heures 1/4.

Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté.

Correspondance. — Le Secrétaire général procède au dépouillement de la correspondance, qui se compose des lettres suivantes :

1° Lettre de M. Dutailly, député, président de l'Association, informant la Société qu'il sera à Lyon pour l'Exposition et priant le Secrétaire de bien vouloir l'inscrire d'office pour une somme de deux cents francs à convertir en médailles qui seront décernées à l'occasion de la susdite Exposition.

L'Association, sur la proposition du Président de la séance, vote à l'unanimité des remercîments à M. Dutailly.

2° Lettre de M. Péan, architecte-paysagiste, à Paris, offrant à l'Association un exemplaire de l'ouvrage qu'il vient de publier sous le titre de *L'Architecte-paysagiste.*

La Société remercie M. Péan du don de son ouvrage et charge M. le Secrétaire général d'en faire un rapport.

3° Lettre de la Préfecture du Rhône, relative à la réinscription au budget départemental de 1887 de la subvention accordée à l'Association par le Conseil général du Rhône.

4° Lettre de la Société d'horticulture de Villefranche, en date du 24 mai, priant l'Association de désigner un délégué pour faire partie d'un jury chargé de juger les apports qui se feront les 13 et 14 juin à Villefranche.

Cette lettre étant arrivée trop tardivement, il n'a point été possible d'y donner une suite favorable.

5° Plusieurs circulaires du Ministère de l'instruction publique relatives au Congrès des Sociétés savantes, ou à un Questionnaire du Comité des travaux historiques et scientifiques.

Publications. — M. Viviand-Morel, Secrétaire général, fait l'analyse des publications reçues depuis la dernière séance et appelle l'attention de la réunion sur les articles et les plantes intéressant notre région.

Présentations. — Il est donné lecture de 12 candidatures, sur lesquelles, conformément au règlement, il sera statué à la prochaine réunion.

Admissions. — Aucune observation n'ayant été faite sur les candidats présentés à la dernière réunion, sont admis membre titulaires de notre Société :

MM. Stefen-Blonde, horticulteur, 5, rue des Roses, à Dijon (Côte-d'Or), présenté par MM. Schmitt et Labruyère.

Champin (Jean-Louis), horticulteur, à Ste-Colombe-les-Vienne (Rhône), par Vienne (Isère), présenté par MM. J. Perrache et J. Jacquier.

Piroir (Louis), propriétaire à Ste-Colombe-les-Vienne (Rhône), par Vienne (Isère), présenté par MM. Perrache et J. Jacquier.

Bernichon (Emery), jardinier au château de Haute-Pierre, par Crémieu (Isère), présenté par MM. Marchand et J. Jacquier.

Gaillard, jardinier chez M. Desbois, à Meyzieu (Isère), présenté par MM. Rivoire et Viviand-Morel.

Saunier (Claude), jardinier chez Mme la marquise de Ruolz, à Francheville (Rhône), présenté par M. Court (Louis) et Viviand-Morel.

Examen des apports. — Sont déposés sur le bureau :

Par M. Clapot, jardinier, chemin des Quatre-Maisons, à Monplaisir : 1° des beaux spécimens de Laitue Lorthois, L. grosse craquante, L. Batavia dorée ; 2° Chou d'York ; 3° Carotte jaune brillant ; 4° Bette ou Poirée verte à larges côtes ayant 18 centimètres de large, et quelques fleurs d'Œillet fantaisie rouge cramoisi, fleur très large, pétales fimbriées, calice ne s'ouvrant pas.

La Commission d'examen demande qu'il soit accordé à cet apport une prime de 1re classe comme bonne culture.

Par M. Villard, jardinier chez Mme Vachon, à Ecully : 1° des pommes de terre violettes, variété Reine des hâtives ; d'après le présentateur, cette nouvelle variété serait plus précoce que la Marjolin ; 2° des Artichauts de semis très gros et des plantes d'Oseille de semis à feuilles très larges.

La Commission propose qu'il soit décerné à cet apport une prime de 2e classe pour l'ensemble.

M. Villard présente en outre un pot d'Amaryllis Gravinæ en pleine floraison.

Une prime de 3e classe est demandée pour cette plante.

Par M. Chardon, jardinier chez M. Clayette, 33, rue de l'Enfance, Lyon : 1° une collection de Laitues : Laitue Bossin, L. craquante de Pierre-Bénite, L. pommée mouchetée à bord rouge, etc.; 2° des fruits et des rameaux chargés de fruits de Framboisier des Quatre-saisons. Cette variété, dont le bois est rouge, serait, d'après le présentateur, très productive et la production se prolongerait jusqu'en novembre.

Pour les Framboises, la Commission demande que l'on accorde une prime de 3e classe.

Par M. Gabriel Favre, jardinier-maraîcher, chemin de la Croix-Morlon, Lyon-Monplaisir : un beau pied d'Epinard à feuilles pointues, que le présentateur recommande comme montant très difficilement et très tard; 2° des échantillons de Chou algérien, Chou Milan de la Saint-Jean, d'un fort développement, pomme très dure et résistant très bien à l'hiver; 3° des spécimens de Navet de Milan, rond, très hâtif; 4° Laitue pommée petite de Caluire.

La Commission propose d'accorder à cet apport une prime de 1re classe, et désirerait qu'il soit nommé une Commission pour examiner dans les cultures le Chou Milan de la Saint-Jean, variété qu'elle reconnaît très intéressante, autant par sa grosseur que par son prompt développement, le sujet présenté provenant de semis faits au printemps.

Par M. Masson, rue Saint-Denis, 31, Lyon-Croix-Rousse : 1° des Fraises de semis dont quelques-unes, telles que semis n° 11 et un semis de Fraise des bois, resteront encore à l'étude. Fraise de semis à gros fruit, *Madame Borivent*, variété provenant de Docteur Morère et Anna de Rothschild, fruit gros, arrondi, rouge foncé, à col très prononcé se détachant bien du calice, très sucré, parfumé, plante ayant un aspect très robuste, fertile; 2° Fraise des Quatre-saisons Joseph Schwartz, issue de la variété Marquise de Mortemart et d'une fraise des bois, fruit ayant presque deux centimètres de diamètre, de forme ronde, s'allongeant parfois, rouge clair, plante robuste et productive; 3° les variétés de Fraises Belle de Meaux (Quatre-saisons), docteur Morère, Anna de Rothschild, Prouty's Seedlings et Gaillon rouge de semis.

La Commission propose, pour l'ensemble de cet apport, une prime de 1re classe.

Par M. Liabaud, montée de la Boucle, Lyon : 1° un pied d'Orchidée, *Cattleya labiata*, var. *Warneri;* 2° un pied de *Spiræa palmata* à fleur rose et deux Begonia Rex de semis.

La Commission demande qu'il soit accordé une prime de 2e classe au *Cattleya* et une de 3e classe pour les deux *Begonia Rex*.

Par M. Deville jeune, pépiniériste à la Demi-Lune-Lyon, une collection d'Œillets-mignardise de semis, diverses plantes vivaces : *Omphalodes longiflora*. *Campanula persicæfolia*, une Campanule de semis, blanc violacé, issue de C. macrantha, une Potentille de semis semi-double, jaune foncé, fond des pétales pourpre, issue du P. Nepalensis, *Nerium Oleander*, variété *Géant des batailles*, *N. Carneum plenum.*

La Commission demande, pour les semis de Mignardise, qu'il soit accordé une prime de 3e classe, et une prime de 3e classe pour l'ensemble de l'apport, en citant plus particulièrement le Laurier rose Géant des batailles,

Par M. J. Jacquier, 8, quai des Célestins, Lyon, un bouquet varié de *Lychnis Haagena* (1).

La Commission propose d'accorder à cet apport une prime de 3e classe.

Par M. Rozain-Roucharlat, 84, Grande rue de Cuire, Lyon :

1° Un Pelargonium à grande fleur, de semis, variété *M. Aldrufeu*, fleur grande, d'un coloris blanc, maculé cramoisi et légèrement carminé ;

2° Une collection de Pelargonium à grande fleur, composée des variétés suivantes : *Congrès* (Rozain), fleur extra grande, rouge carminé pourpré,

(1) Voir *Lyon horticole*, n° 13.

M. Bradgio, Prince Humbert, André Mazure, De Brazza, Mozart, Desfontaine, Bougainville, Volonté Claudio, Baron Ducrest de Langes : vermillon maculé cramoisi centre blanc, Claude Bernard, Labilliardière, Fascination, Teniers, Phidias, Gaspard Rozain (Rozain) : fleur grande blanc rosé marbré de rose carminé, orangé au centre des pétales, Gloire de Tours, J.-B. Bouley. Dans les variétés à fleurs doubles, *Beauty of Oxton*, fleur marron maculé plus foncé, bordé blanc; *Duke of Albany*, cramoisi marron bordé blanc; *Mme Pape Carpentier*, fleurs semi-doubles, légèrement aigrettées sur les pétales supérieurs.

La Commission propose d'accorder une prime de Ire classe à la collection et un certificat de 2e classe au Pelargoninm de semis.

Par M. Dury, jardinier chez M. Cartier à Ecully, une collection de roses composées des variés suivantes : Thés Adrienne Christophle, Auna Olivier, Etoile de Lyon, Homère, Comtesse Riza du Parc, Belle Lyonnaise, Mme Falcot, Mme Lombard, Perle de Lyon, Maréchal Niel, Perle des Jardins, Gloire de Dijon, Mme Bérard, Jean Ducher, Marie Van-Houtte, Azélie Imbert, Reine Marie-Henriette, André Schwartz, Bougère, Jules Finger, Cornelia Kock, Francisca Kruger, Charles de Legrady, Souvenir de Georges Sand ; dans les hybrides remontants, Baronne de Rothschild, Capitaine Christy, Baronne Blanche, Elisa Boëlle, Louis Van-Houtte, Paul Neyron, Prince Camille de Rohan, Souvenir de William Wood, Gloire Lyonnaise ; hybride de Thé : La France ; Noisette : Ophirie, William Allen Richardson ; hybride de noisette : Pavillon de Prégny, etc., etc.

Pour l'ensemble de cet apport la Commission propose d'accorder une prime de 2e classe.

Par M. Pelletier, cours de la République, à Villeurbanne, deux roses de semis, Souvenir de M. Feuga, hybride remontant issu de Victor Verdier, coloris rouge tendre, fleur grande, bien pleine (Prime de 2e classe).

Souvenir de M. Coin, hybride remontant, bouton allongé, fleur grande, rouge feu, passant au rouge violacé.

Par M. Jober, 2, rue St-Gervais à Monplaisir-Lyon, deux roses de semis, dont une issue de Victor Verdier et l'autre de La Reine.

Par M. Lapierre, horticulteur à Champagne près Lyon, une rose hybride de semis, rouge clair.

Par M. Besson, rue des Platanes, Lyon-Monplaisir, deux roses de semis hybride remontant :

1° *Docteur Antonin Joly*, plante vigoureuse, genre Baronne de Rothschild, ayant les mêmes caractères de végétation, fleur grande, mesurant 12 centimètres de diamètre, pleine, bien faite, en coupe, rose brillant à fond vif éclairé et ombré de saumon (Prime de Ire classe) ;

2° *Orgueil de Lyon*, fleur moyenne, cramoisi ponceau velouté éclairé de vermillon à reflet feu, pétales gaufrés à l'épanouissement, fleur se tenant bien ; plante fleurissant comme les hybrides de thés.

Par Mme Ve Schwartz, 7, route de Vienne, Lyon, trois hybrides remontants de semis n°s 1, 2 et 3.

Le n° I porte nom M. M. Baron, fleur grande, odorante, rouge violacé foncé, bouton allongé (Prime de 2e classe).

Mme Schwartz présentait en outre les hybrides remontants Général Appert, Victor Hugo, M. Francisque Rive, Secrétaire J. Nicolas, Mme Massicault, Colonel Félix Breton, M. Benoît Comte, Souvenir d'Eugène Karr, M. Auguste André, Climbing, M. Boncenne ; thés : André Schwartz, Comtesse Riza du Parc, Mme J. Schwartz; Polyantha : Jeanne Drivon ; hybride de thé : Camoëns ; hybride de noisette : Albane d'Arneville.

La Commission demande pour cet apport étant des semis de l'établissement une prime de Ire classe.

Par MM. Guillot et fils, chemin des Pins, 27, Lyon, quatre roses de semis n^os^ I, 2, 3 et 4.

N° I. — *Thé Luciole* issu du Thé Safrano, à fleur rouge, fleur grande, pleine, bien faite, bouton allongé, coloris rose de Chine, carminé très vif,

teinté jaune safran, avec fond jaune cuivré, revers des pétales bronzé, très odorante (Prime de 1re classe).

Ne 2. — *Thé J.-B. Warrone*, issu du Thé Comtesse de Labarthe, fleur grande, pleine, bien faite, bouton allongé, coloris variant du rouge magenta au violet et au rose pourpre avec fond nuancé de jaune, revers des pétales rayé de blanc (Prime de 2e classe).

N° 3. — *Mme J. Desbois*, issue de fécondation artificielle de Baronne de Rothschild, fécondé par le Thé Mme Falcot, fleur très grande, de 14 à 15 centimètres de diamètre, pleine, très bien faite, coloris, blanc carné très tendre à centre plus vif (Prime de 1re classe).

N° 4. — Multiflore nain remontant *Gloire des Polyantha*, issu de Mignonnette, fleur petite, de 3 à 4 centimètres de diamètre, pleine, très bien faite, pétales imbriqués, coloris rose vif à fond blanc, revers des pétales rose pâle, floraison très abondante en panicules de 60 à 80 fleurs (Prime de 1re classe).

Hybride de thé : *Gloire Lyonnaise* ou hybride jaune, fleur grande, bien faite, pleine, jaune chrome, pétales bordés blanc.

Hybride de Thé William-Francis Bennett ou la rose de 5.000 dollars, fleur très grande, semi-pleine, coloris rouge vif velouté passant au violet.

Thé à bois sarmenteux Waltham Climbing n° 2, issu des Gloires de Dijon, fleur grande, très pleine, coloris rouge cramoisi clair.

Par M. F. Gautier, mécanicien, rue Denfert-Rochereau, 65, Lyon, des échantillons de grillage à maille en fil de fer, pour clôture, pouvant s'établir en maille de grandeur variable, une note de prix accompagne les échantillons, et ils sont très modérés.

Plusieurs membres des Commissions des apports étant absents, sont nommés pour juger les produits déposés sur le bureau. Floriculture : MM. Durand, Cousançat, Guillaume ; roses : Duchet, Gorret, Laroche, C. Jacquier fils ; culture maraîchère : J. Jacquier, Verne et Pelletier.

Les propositions des Commissions, ainsi que la demande d'inscription au procès-verbal des objets non primés, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

M. Bernoux, photographe, rue des Archers, 2, Lyon, présente une photographie artistement exécutée d'un rosier Aimé Vibert grimpant, garnissant une superficie de 180 mètres. Ce rosier planté il y a huit ans par M. Duchet, montée des Roches (Ecully) est chargé de fleurs.

M. Guillot fils présente au nom de M. Pierre Oger, de Caen, quelques boîtes d'un mastic nommé *cire du rosiériste*. Ces boîtes sont remises à MM. Pitaval, Gorret, Durand, Deville, qui après expériences voudront bien communiquer leur résultat à une prochaine séance.

L'assemblée procède ensuite à la nomination des membres du jury pour l'exposition de septembre et décide que le dernier délai pour l'admission à prendre part aux concours spéciaux et récompenses aux anciens serviteurs est fixé pour les demandes au 20 juillet.

La séance est levée à 4 heures 1/2. *Le Secrétaire-Adjoint*, J. NICOLAS.

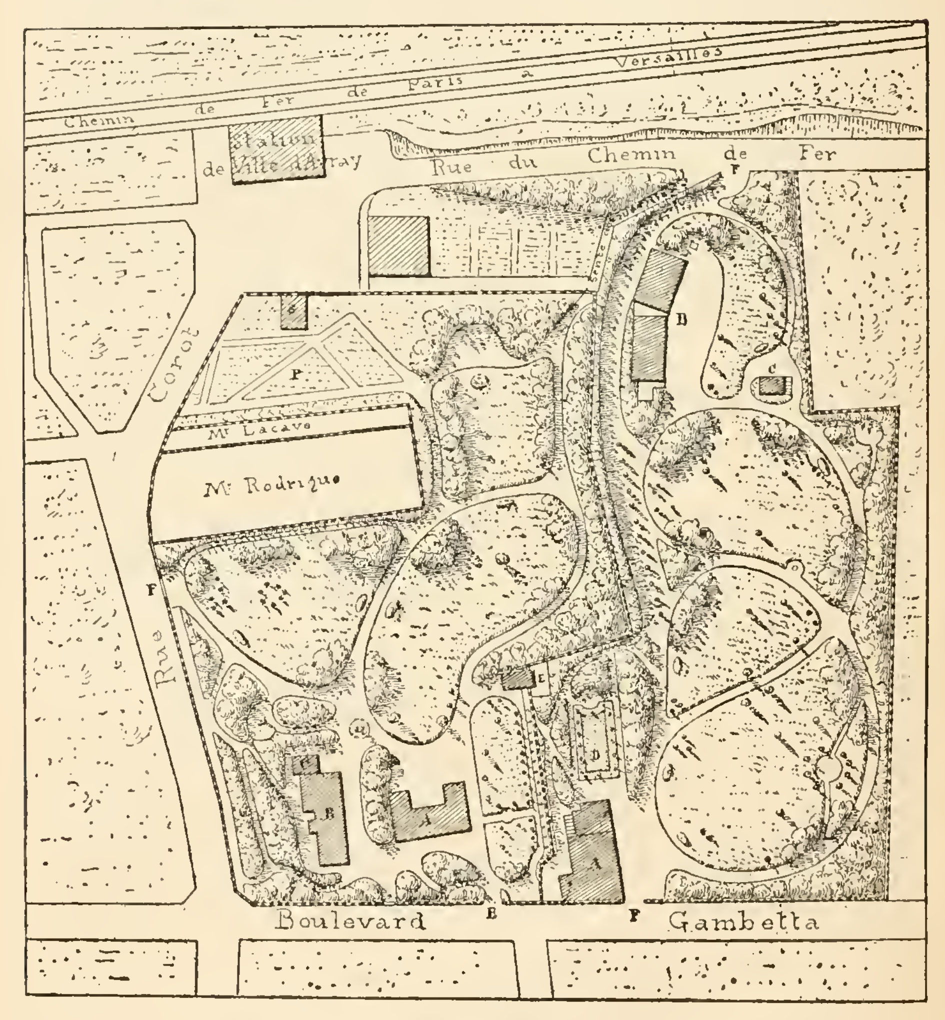
L'architecte paysagiste

Théorie et pratique de la création et décoration des parcs et jardins (1).

Les ouvrages spéciaux publiés sur « l'Art des jardins » ne sont pas rares dans les bibliothèques. On en trouve de tous les formats et d'épaisseur variable. Depuis la modeste brochure imprimée sur

(1) L'Architecte paysagiste, théorie et pratique de la création et décoration des Parcs et jardins, suivi d'un cours d'aquarelle en quatre leçons, etc., par Armand Pean, architecte paysagiste. Un fort volume illustré de nombreuses gravures. Paris, A. Goin, éditeur, 62, rue des Ecoles.

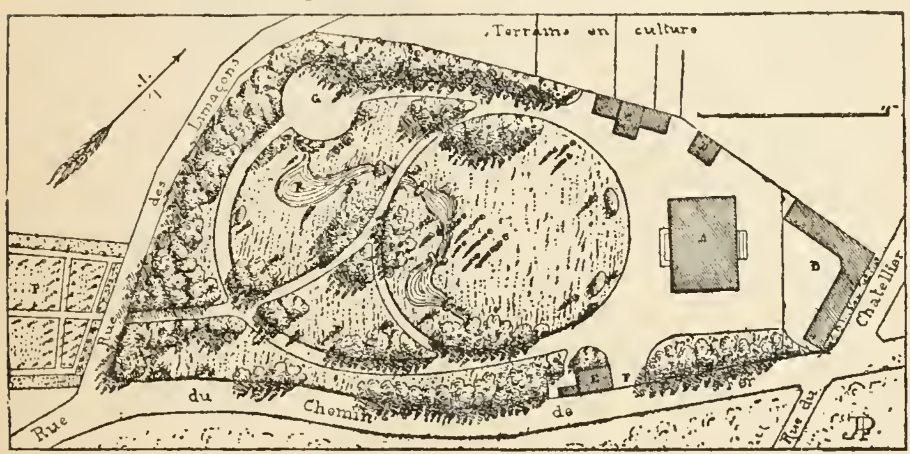
papier à chandelle jusqu'au grand in-folio, édité avec un luxe qui fait honneur à la corporation des imprimeurs typographes. Mais il s'en faut que le sujet soit épuisé. Quelques-uns des ouvrages en question sont de purs livres de bibliophiles, à relier en chagrin sans rogner les marges ni couper les feuillets ; livres à serrer précieusement dans un meuble.



Les Jardins. — Propriété créée par H. de Balzac.

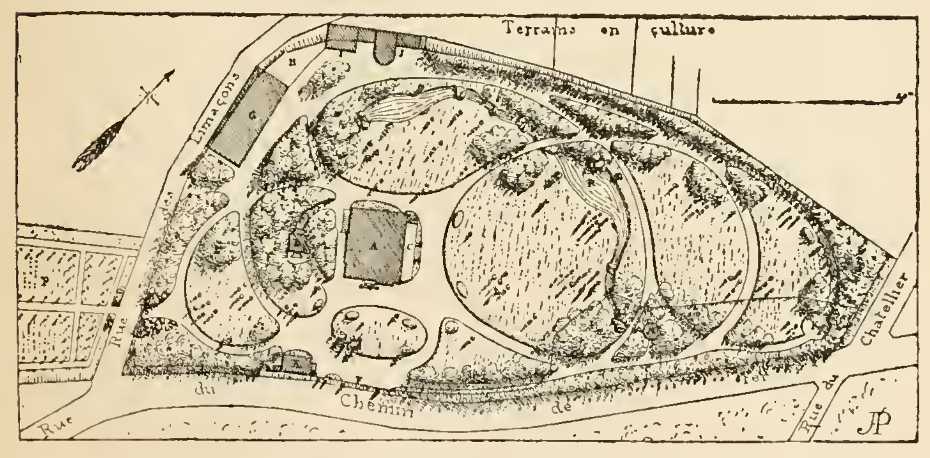
Si par hasard on les ouvre, c'est pour en admirer les illustrations. Leur lecture, quelquefois très attrayante, apprend de belles anecdotes, fait connaître des documents curieux ou rares sur l'histoire des jardins, le tout habituellement présenté en style pompeux et redondant, mais en fait « d'Art des jardins » il y en a aussi peu que possible.

Ce qu'on peut reprocher à la plupart des auteurs qui ont écrit sur « l'Art des jardins », c'est d'avoir sacrifié la partie principale, la partie technique, celle qui sert à quelque chose, avec laquelle on peut réellement apprendre à créer un jardin, c'est d'avoir, dis-je, sacrifiée la meilleure partie de l'ouvrage au plaisir de faire preuve



Propriété de M. Tisserant à Clermont (Oise), — Avant-projet.

d'érudition historique ou de pasticher les descriptions de Rousseau, de Bernardin de St-Pierre, de Chateaubriant, etc., sur « les beautés de la nature » les paysages, les sites champêtres, les vallons ombreux, les ruisseaux qui murmurent, les lacs paisibles, les sombres forêts et autres guitares pareilles.



Projet définitif. — Jardin exécuté en 1877, chez M. A. Tisserant, à Clermont (Oise).

Soyons juste. Tous les livres qui traitent du tracé des jardins, ne sont heureusement pas calqués sur le même plan, et on en pourrait citer plusieurs dont les auteurs ont bien voulu se souvenir, vers le milieu du volume, quelques-uns à la fin, qu'ils avaient autre chose à faire que de rééditer les vieilles histoires des Parcs célèbres.

M. Armand Péan, l'auteur du livre que nous allons examiner a heureusement rompu avec la tradition et n'a pas calqué son ouvrage sur les précédents. Il a parfaitement compris que si quelques pages d'histoire n'étaient pas déplacées dans un ouvrage technique, c'était à la condition expresse qu'elles fussent courtes. L'histoire, c'est le côté accessoire du sujet ; on est mal inspiré à lui donner un développement excessif.

Nous félicitons donc bien sincèrement l'auteur d'avoir eu la force de résister à la tentation de se montrer érudit, tentation dans laquelle sont tombés beaucoup de ses prédécesseurs.

M. A. Péan a non seulement écrit un excellent livre, mais il a ouvert une voie. Il a publié un vrai manuel ; praticien, il a écrit en praticien, simplement et clairement. Son livre s'adresse tout particulièrement, dit-il, aux débutants qui trouveront dans cet ouvrage la solution pratique des difficultés qu'ils rencontrent souvent dès leurs premiers pas dans la carrière. M. Péan est trop modeste, son livre s'adresse non seulement aux débutants, mais je suis persuadé que plus d'un praticien consommé y trouvera quelque chose à apprendre et en fera son profit. Du reste, tous les traités techniques sont d'excellents aides-mémoire que les maîtres, les auteurs mêmes, ont souvent besoin de consulter.

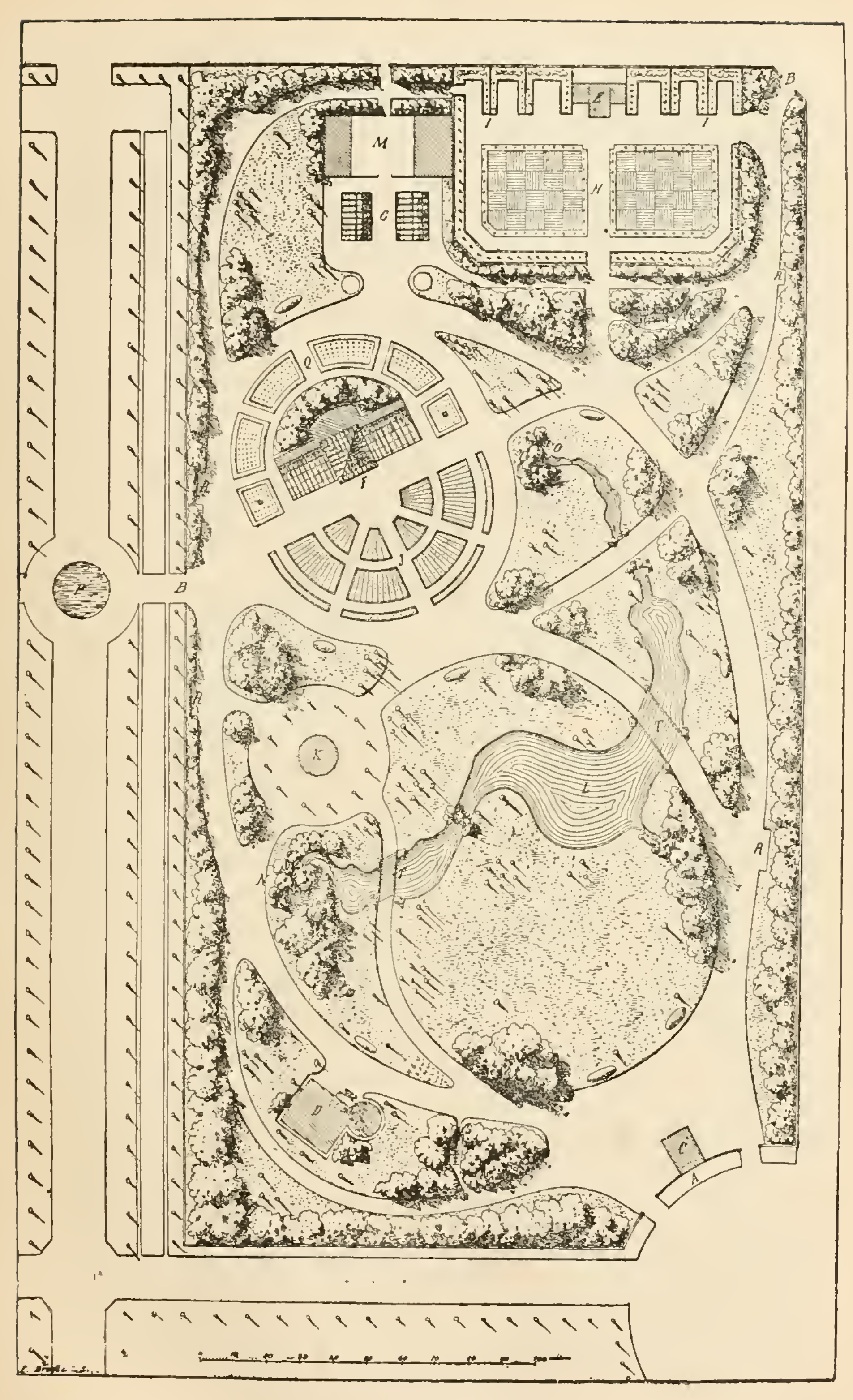
Le livre de M. Péan est divisé en trois parties et chaque partie en plusieurs chapitres. Les chapitres sont eux-mêmes subdivisés en plusieurs paragraphes. La première partie qui est très courte est consacrée à l'histoire des jardins : jardins de l'antiquité, de la Renaissance, architecturaux, paysagers, etc.

Le chapitre premier de la deuxième partie contient la théorie sur l'ensemble qui comprend les paragraphes suivants : Du plan ; de la perspective ; du style ; lointains et vues ; règles à observer (classification des allées, allée de ceinture, intermédiaire, de détail, carrefours et bifurcations ; massifs, pelouses, etc.) ; l'eau dans une propriété d'agrément, rochers, etc. Le même chapitre enseigne l'art d'esquisser un plan : plan minute, manière d'ébaucher un plan, orientation d'un plan, etc.

Le chapitre II contient plusieurs études de la configuration de quelques terrains : terrains anguleux, rectangulaires, de formes variées.

Le chapitre III traite de l'architecture pittoresque : cabanes et chalets, kiosques, berceaux, ponts, rochers, grottes, serres, orangerie, murs, grilles, barrières, etc.

La troisième partie de l'ouvrage, la plus importante, est consacrée à la pratique : Etude du sol, du tracé, de l'application des profils, gros terrassements, defonces, empierrements, bordures, transports, canalisation, etc.



Parc de la Ville de Nevers.

Il serait trop long d'énumérer toutes les questions que l'auteur a traitées; nous préférons renvoyer le lecteur que la question intéresse à l'ouvrage lui-même, persuadé qu'il nous saura gré de lui avoir donné ce conseil.

Si j'ajoute que l'ouvrage contient 130 gravures se rapportant aux sujets traités, gravures dont nous donnons plusieurs spécimens, il ne nous restera plus qu'à remercier l'auteur d'avoir bien voulu nous donner l'occasion d'apprécier un des meilleurs livres qui aient été écrits sur l'art de l'architecte paysagiste. V. V.-M.

Les Guêpes et les Frelons (1).

MOYENS DE LES DÉTRUIRE.

Les guêpes, que tout le monde connaît, que chacun cherche à éviter et qu'il ne faut pas confondre avec les abeilles, sont des insectes de couleur noire ou brune mélangée de jaune, toujours disposés à attaquer, même quand on ne les taquine pas, dont le dard est fort dangereux et la voracité insatiable.

Les guêpes appartiennent à l'ordre des hyménoptères, elles présentent trois sortes d'individus : les mâles, qui n'ont pas d'aiguillon, les femelles et les ouvrières, qui ont un aiguillon.

Dans nos jardins, on rencontre surtout deux espèces du genre guêpe : d'abord le frelon ou grosse guêpe (*vespa crabo*), dont la piqûre est extrêmement douloureuse et dangereuse, et ensuite la guêpe (*vespa vulgaris*) commune, qui est beaucoup plus répandue. Ces hyménoptères vivent en sociétés plus ou moins nombreuses; leur nid est toujours à l'abri de l'air, soit à terre, soit dans quelque creux d'arbre. La matière dont il est construit est formé par le vieux bois que les femelles et les ouvrières coupent et mâchent jusqu'à le réduire à la consistance d'une pâte analogue au carton.

En Amérique, dans les environs de Cayenne, il existe une espèce de guêpes dont le nid est fait en véritable carton aussi dur, aussi solide que celui qu'emploient actuellement les relieurs; la guêpe de ce pays va chercher au bord des marais, des ruisseaux, les fibres ligneuses et les racines qui, après avoir été préalablement séchées au soleil, ont ensuite séjourné quelque temps dans l'eau, l'insecte recueille par petites parties ce produit de fabrication plus ou moins désagrégé, coupe avec ses mandibules des fragments quelquefois aussi gros qu'elle-même; elle les rend semblables au chanvre roui et en les humectant de sa salive visqueuse, elle réunit les parties les unes aux autres et en forme une sorte de pâte ressemblant à du

---

(1) La *France agricole*.

papier mâché. Toutes les ouvrières travaillant ensemble arrivent rapidement à un résultat surprenant, et c'est avec cette substance qu'elles construisent leurs nids de carton.

M. Ramé affirme que les nids des guêpes de notre pays sont généralement faits en papier parfaitement collé et imperméable qui, étant satiné, pourrait très bien recevoir l'écriture; selon cet auteur, la seule différence que l'on puisse signaler, c'est que le papier fabriqué par la main de l'homme est blanchi et que celui des guêpes ne l'est pas.

Les cellules des nids de guêpes ne contiennent pas de provisions comme celles des abeilles; elles servent simplement de logement aux œufs, aux larves et aux nymphes; les larves sont nourries journellement par les ouvrières à l'aide des sucs élaborés des fruits et des insectes qu'elles dévorent. *Les femelles qui ont échappé aux rigueurs de l'hiver commencent la société*, et c'est là un fait important sur lequel nous tenons à insister; les premiers œufs pondus ne donnent toujours que des ouvrières, qui dès leur naissance s'empressent d'aider la mère à agrandir la demeure commune; la seconde ponte, la troisième et ainsi de suite, donnent toujours des ouvrières, de sorte que l'incubation des larves durant huit jours, leur état de nymphe un temps égal, permettent deux couvées par mois. Ce n'est habituellement qu'à la fin de l'été, vers le mois d'octobre, que commencent à paraître les jeunes mâles et les jeunes femelles. Quand arrivent les froids de l'hiver, les ouvrières arrachent des cellules et mettent à mort toutes les larves et les nymphes qui s'y trouvent; elles-mêmes périssent avec les mâles, et il n'échappe que quelques femelles fécondées qui sont destinées à renouveler la société au printemps suivant : c'est pour cela qu'au printemps et en été les guêpes sont si rares. La nature, en portant ces insectes à se détruire eux-mêmes, nous a rendu un grand service; car ce sont des déprédateurs impitoyables et dangereux que les horticulteurs ont grandement raison de placer au premier rang de leurs ennemis, et leur nombre est des plus considérables. Ainsi, on a calculé que quelques sociétés sont quelquefois, à la fin de l'automne, composées de douze à quinze mille individus!

Les entomologistes et les arboriculteurs sont complètement divisés sur la question de savoir si les guêpes entament ou non la peau des fruits; mais tous s'accordent à reconnaître combien ces insectes sont éminemment nuisibles; il faut donc s'appliquer à les détruire par tous les moyens possibles. Du reste, il est facile d'y arriver, et, si l'on voulait s'entendre, en fort peu de temps l'espèce disparaîtrait, ou du moins diminuerait beaucoup. Ainsi, on prétend qu'à Thomery, près Fontainebleau, là où le raisin de table est si beau et si estimé, les guêpes sont à peu près inconnues, grâce à la

guerre que leur font les gardes champêtres et les enfants payés pour cela; sans doute ils détruisent tous les nids, mais ce n'est pas tout, et il est un autre moyen qu'ils employent toujours et que nous tenons essentiellement à propager (c'est même dans ce but que nous faisons paraître cet article). Il ne faut pas attendre la multiplication des guêpes pour détruire leurs nids; il faut, au printemps, chasser au filet et écraser les mères guêpes que l'on rencontre, qui ont seules passé l'hiver et qui doivent pondre les colonies nouvelles, si funestes, si nombreuses en automne. Rappelons-nous qu'en tuant une seule guêpe en avril ou mai, cela revient au même que si nous exterminions plusieurs milliers de ces insectes quelques mois plus tard. Faisons-leur donc une chasse acharnée, et souvenons-nous qu'à cette époque de l'année c'est surtout sur les fleurs des arbres fruitiers qu'on les trouve et qu'elles butinent particulièrement sur les inflorescences de toutes les variétés de groseilliers.

Dr H. R.

— M. Tabar. horticulteur à Sarcelles (Seine-et-Oise) a obtenu de semis un Pelargonium zonale à fleur double qui présente un cas de dimorphisme intéressant. Cette variété a des fleurs rouge feu vif sur une inflorescence et sur d'autres des fleurs à peine rosées et légèrement lignées de rouge.

— M. Lavallée a présenté sur le bureau de la Société nationale d'horticulture les arbustes suivants : 1° *Exochorda Korolkowi* (sorte de *Spirea*), espèce nouvelle qui a été découverte, en 1878, par le général Korolkow ; 2° *Rosa chlorocarpa*, rosier de la section des Pimprenelles, à fleurs colorées en rose tendre, parfois réticulées de blanc.

— M. Gaetano Cantoni, directeur de l'Ecole d'agriculture de Milan, signale une nouvelle maladie des mûriers et des pêchers et qui sévit dans plusieurs communes de la vallée du Lambro. Cette maladie occasionnée par un insecte du groupe des Kermes se manifeste par l'apparition d'un duvet blanc qui recouvre presque complètement les rameaux de deux et de trois ans.

— M. H. Vilmorin signale à nouveau une observation qui a déjà été faite sur la rouille du blé. Cette année les espèces américaines de blé, surtout celles provenant de l'Amérique du Nord, sont attaquées par la rouille d'une façon générale, tandis que les espèces européennes sont à peine atteintes.

— Le tribunal de Saint-Quentin a rendu, le 24 juin, son jugement dans le procès correctionnel intenté par M. Fauvereaux au *Journal de Saint-Quentin* et à M. Vivien, le chimiste bien connu, pour les appréciations publiées au sujet du fameux engrais saccharogénial dont nos lecteurs n'ont pas perdu le souvenir. M. Fauvereaux a été débouté de sa plainte, condamné à 1 franc de dommages-intérêts (somme demandée par M. Vivien), aux dépens du procès et à l'insertion du jugement dans huit journaux. M. Vivien a donc gagné complètement sa cause, qui était celle de la science agricole.

— M. Courantin, membre de la Société d'horticulture de la Charente, vient d'obtenir un *Cyclamen persicum* à fleur double. L'an dernier l'obtention de pareilles plantes a été signalée dans plusieurs endroits, notamment à Rouen.

LE GÉRANT : **V. VIVIAND-MOREL.**

Lyon — Impr. du Salut Public. — Bellon, 33, rue de la République, 33.

AVIS

L'Association Horticole Lyonnaise a l'honneur d'informer les personnes qui désirent prendre part à l'Exposition d'horticulture et de viticulture, ainsi que des objets d'art ou d'industrie s'y rattachant, qu'elles trouveront des Programmes chez M. J. JACQUIER, trésorier de la Société, 8, quai des Célestins.

L'Exposition se tiendra à Lyon, sur le Cours du Midi, à Perrache, **du 9 au 13 septembre** prochain.

— Nous rappelons aux Exposants que les demandes relatives à l'exposition des objets d'art ou d'industrie de grande dimension, tels que kiosques, chalets, serres, barrières, etc., devront être parvenues au Secrétariat avant le 25 août courant. Les autres demandes seront reçues jusqu'au 1er septembre.

— Le Secrétaire général de l'Association prie instamment ceux de ses collègues qui ont le dessein de prendre part à l'exposition de ne pas attendre au dernier moment pour se faire inscrire. En cédant à cette prière ils faciliteront singulièrement l'organisation de l'Exposition.

CHRONIQUE

Terre de bruyère. — On se fait généralement, en horticulture, beaucoup d'illusions sur la fertilité de la terre de bruyère. Parce que cette substance est indispensable au développement de quelques espèces, on en conclut souvent qu'elle doit convenir à toutes les espèces. Cette conclusion constitue, à mon avis, une déplorable erreur de culture, qui aide singulièrement à vider la poche des jardiniers.

Cette excellente réputation de la terre de bruyère court les rues, et on rencontre de très braves gens, d'honnêtes bourgeois, amateurs de Flore et Pomone, qui ne se gênent pas pour affirmer, l'ayant entendu dire aux gens du métier, que l'absence de terre de bruyère dans un compost est la cause directe, principale, unique, qui empêche la germination des graines, celle qui paralyse l'émis-

sion des racines chez les boutures et, s'ils osaient, ils ajouteraient : celle qui cause la mort de plantes très robustes.

Jean-Claude, brave garçon, un peu naïf, vint me trouver un jour, portant un petit sac sous le bras, pour que je le lui emplisse de terre de bruyère.

— J'ai semé, me dit-il, des Pétunias sur ma fenêtre, qui ne veulent pas germer.

— Et tu penses que la terre de bruyère les fera germer ?

— J'en suis sûr, la fruitière d'en bas me l'a dit.

— Ah ! Et d'où le sait-elle, la fruitière ?

— Elle le tient d'un jardinier qui cherche la rose bleue et espère la trouver.

Vous comprenez, amis lecteurs, que devant les autorités réunies d'une fruitière et d'un jardinier qui espère trouver la rose bleue, il ne me restait plus qu'à remplir le petit sac.

— Va, Jean-Claude, lui dis-je, va semer tes Pétunias maintenant; mais n'oublie pas de faire ton semis en jeune lune ; évite un vendredi et surtout le 13; va, Jean-Claude, mon ami, va semer tes Pétunias.

J'eus un remords quand il fut parti, je le rappelais :

— Surtout sème clair, recouvre très peu les graines et tient frais.

A quelque temps de là, je le rencontrais; il était rayonnant : ses Pétunias étaient superbes. Une terre *si noire!* une terre *si douce!* me dit-il, rien ne pouvait y résister.

Les jardiniers, je parle de quelques-uns seulement, ne sauraient justifier autrement que Jean-Claude, l'emploi de la terre de bruyère dans certaines cultures. Ils la trouvent douce, noire ou chocolat, et si celui qui a fait leur éducation horticole n'espère pas trouver la rose bleue, cela ne change rien à leur raisonnement. Ne leur demandez pas d'explication plausible, convaincante, car ils vous répondraient comme Jean-Claude : Elle est si douce ! elle est si noire ! heureux s'ils n'ajoutent pas : Elle est *si bonne!* elle coûte *si cher!* Douce, noire, bonne et chère; que diable voulez-vous répondre à cela ? C'est la tarte à la crème. Terre de bruyère, c'est comme jambon de Mayence, moutarde de Dijon, artichauts de Laon, drap d'Elbeuf et bonbons à la vanille. Il faut en rabattre, cependant, et je suis d'avis que beaucoup de mes confrères feraient bien de mettre une sourdine à leur enthousiasme pour cette substance.

Nous publions plus loin, à ce propos, une petite note malheureusement fort incomplète, dans le but d'attirer l'attention des horticulteurs sur ce sujet, qui demande à être étudié d'une manière toute spécale.

Tavelure des Poires. — On signale de plusieurs côtés l'emploi du polysulfure de potassium pour combattre la tavelure des poires. Cette tavelure, produite par un champignon parasite, arrête le développement des fruits, qui se gercent, se crevassent et ne parviennent pas à maturité.

M. Vigan, du Havre, emploie le sulfure de potassium à la dose de 25 à 30 grammes par litre d'eau. Il asperge, avec cette solution, les arbres qui sont attaqués par la tavelure. Par l'application en temps opportun de cette substance ainsi diluée, le champignon meurt rapidement et la peau du fruit répare bien vite sa substance un instant frappée d'atonie.

On conseille également l'emploi de la même substance pour combattre l'oïdium.

On trouve le sulfure de potassium chez tous les droguistes.

Il sert à préparer les bains de Barège artificiels.

On peut, au besoin, préparer le polysulfure de potassium en faisant bouillir de la potasse avec un excès de soufre. Ou bien encore en fondant ensemble un mélange de lissieux sec (carbonate de potasse), de soufre et de charbon. Le polysulfure de potassium est composé de soufre (67,16) et de potassium (32,84). Il est très soluble dans l'eau. C'est un sel difficile à conserver pur.

—

Fil de plomb pour greffage. — M. Abel Myard, amateur à Châlon, a décidément l'esprit inventif. Après avoir imaginé le pot à double fond, qui peut rendre de grands services, il produit un instrument « à fabriquer les bouquets ». Aujourd'hui, il signale le *fil de plomb* comme pouvant remplacer la laine dans le greffage des rosiers. Je crois que le procédé en question n'entrera pas dans le domaine de la pratique habituelle. Le plomb est trop lourd et trop cher. La laine, on en emploie les rognures. A défaut de laine, le raphia est excellent. A défaut de raphia on peut employer les feuilles de massette, de rubanier, de joncs, etc. Mais il est toujours bon de savoir qu'un métal peut remplacer une matière textile dans la greffe des rosiers.

—

Bouturage des espèces dures à s'enraciner. — L'*American agriculturist* recommande un procédé de bouturage bien connu, mais qui n'est cependant pas très fréquemment employé. J'en ai fait usage dans plusieurs cas difficiles et je m'en suis bien trouvé. Ce procédé consiste à casser le rameau de la bouture de manière à ne pas le détacher complètement de la plante-mère. Soutenus seulement par un lambeau d'écorce et quelques fibres ligneuses, les rameaux ainsi cassés ne tardent pas à émettre un bourrelet. Quand ce bourrelet

est obtenu, on détache complètement le rameau-bouture qu'on traite comme une simple bouture.

Je ne conseille l'emploi de ce mode de bouturage que pour les plantes difficiles à la reprise.

Un autre système à employer dans les mêmes cas, consiste à faire d'abord sur le rameau à bouturer une incision longitudinale, assez profonde, analogue à celle qu'on pratique dans les marcottages. On glisse entre les parties incisées une feuille de papier, un lien de laine ou de raphia, ou de toute autre substance inerte qui empêche les parties incisées de se ressouder et de se briser. Au bout de quelques jours, il se produit un bourrelet à l'endroit incisé. On détache alors la bouture du rameau et on la traite comme à l'ordinaire.

On peut encore beaucoup plus simplement obtenir un excellent résultat en pratiquant une ligature solide avec un fil de fer de très petit calibre sur les rameaux à bouturer. Quand la partie supérieure du rameau ainsi ligaturée est plus grosse que la partie inférieure et que les feuilles commencent à prendre une teinte blonde, on coupe le susdit rameau au-dessous de la ligature et on le plante comme s'il n'avait pas été ligaturé.

Comice agricole de Lyon. — Le Comice agricole de Lyon vient de publier le programme du Concours qui aura lieu le dimanche 22 courant à Neuville-sur-Saône. Cette réunion annuelle paraît devoir être très intéressante. Le Comice y distribuera de nombreuses primes. Pour terminer la fête un repas commun réunira tous les membres de Comice. Les membres du bureau du Comice sont MM. H. Chassaignon, président, Mas, J., vice-président, Joannard, trésorier, E. Bourgeois, secrétaire général, Baron, secrétaire archiviste, Fayolle G., Gonin E., Jacquemin J., Rivoire M., conseillers.

Conservation des prunes. — Je trouve dans le *Jardinier suisse*, un procédé qu'il signale pour conserver les prunes fraîches, notamment les Reine-Claude, pendant deux ou trois mois. « On les cueille un peu avant la maturité et après les avoir exposées un peu à l'air et qu'elles sont bien sèches, on les enveloppe avec un papier doux et fin, qu'on nomme vulgairement papier de soie, et on les met dans un endroit fermé à l'abri de l'humidité, un tiroir, une caisse, une armoire, etc. Lorsqu'on les retire dans le courant de l'automne, leur aspect est un peu défraîchie mais elles n'en sont pas moins sucrées et excellentes ».

Le procédé est si aisé à mettre en pratique et coûte si peu qu'il faudrait être absolument insensible à tout progrès pour ne pas l'essayer.

Végétation souterraine. — Un de mes amis cueille dans un journal habituellement sérieux, la phrase suivante extraite d'un article sur l'*exploitation des mines à travers les âges :*

«Les savants qui ont retrouvé ces travaux abandonnés depuis plus de mille ans y ont pénétré par un puits vertical de 20 mètres de profondeur. Après avoir débouché l'entrée d'une galerie latérale descendant en plan incliné, et dont la longueur était d'environ 80 mètres, ils arrivèrent à une excavation ayant de 40 à 50 mètres d'élévation, et dans laquelle les captifs assujettis au travail souterrain avaient fait un séjour prolongé ».

« Tout le sol que le pas des galériens et des argousins romains avait si souvent foulé était couvert de gazon du plus merveilleux aspect (!) où une flore gracieuse et délicate (!!) avait prodigué ses merveilles loin de la lumière du jour (!!!) ».

Eh ! mon Dieu, pourquoi pas ? On a bien prétendu que des pêcheurs palermitains avaient, autrefois, en jetant leurs filets dans la baie de Girgenti, retiré deux savants en habits noirs qui se trouvaient là depuis huit jours. L'un deux avait le visage couvert d'une production végétale de deux mètres de longueur très voisine de l'*Usnea barbata*, mais qu'on dénomma plus tard *Anthropothricus siculus*. Et ces savants vivaient ! et les plantes aussi !! C'est comme le gazon à l'autre !!!

Le peuplier du pont Royal. — Nous lisons dans un journal de Paris la note suivante :

Tous les Parisiens ont remarqué le peuplier gigantesque, aux racines dénudées, qui s'élevait au Pont Royal, à droite de l'entrée de la rue du Bac, devant le café d'Orsay.

C'était le plus beau des arbres qui ombrageaient jadis les deux rives du fleuve, et que la construction des quais avait épargnés.

La nuit dernière, à trois heures et quart du matin, le peuplier, miné lentement par les eaux, s'est écroulé dans le fleuve avec des craquements sinistres, qui ont fait croire aux gens du quartier qu'une maison s'effrondrait.

Aujourd'hui, le service des ponts et chaussées a lancé sur cet antique débris une armée de travailleurs qui cherchent à débarrasser l'arche du pont de l'énorme obstacle. Une foule de curieux suivent l'opération du haut du pont Royal.

Le peuplier va aller rejoindre, chez les marchands de bois les débris de la frégate qu'il ombragea si longtemps.

L'arbre le plus vieux, sinon le plus grand, qui reste sur les rives de la Seine, dans la traversée de Paris, après celui qui vient de s'écrouler, est un vieux saule encastré auprès du pont Notre-Dame, non loin de la maison qu'habitait Abeilard, dont le séjour est rappelé par une plaque en marbre. V. V.-M.

Une machine à fabriquer les bouquets.

Voici, dit le *Courrier de Saône-et-Loire*, une invention des plus simples et qui est appelée à rendre de grands services à l'industrie des fleuristes.

Faire deux ou trois bouquets à la main, pour les personnes du métier, ce n'est qu'un jeu ; mais, par exemple, lorsqu'il s'agit d'en préparer un très grand nombre pour une noce, pour une soirée, pour une fête de saint dont le patronage est très répandu, les Jean, les Pierre, les Marie, etc., le jeu devient un travail des plus fatigants. Et il n'est pas rare de voir les fleuristes les plus experts avoir les bras éreintés et les mains coupées par la ficelle.

Si, au contraire, vous avez devant vous une machine qui vous permette de faire votre bouquet aussi vite, sinon plus vite qu'à la main, sans fatigue et sans écorchure, il est certain que cette machine sera vivement appréciée au jour des commandes nombreuses et pressées.

C'est un problème que vient de résoudre un de nos compatriotes, qui est en même temps un de nos horticulteurs les plus distingués, M. Abel Myard.

Nous avons vu hier fonctionner sa *bouquetière mécanique* pour laquelle, du reste, il a pris un brevet ; et nous avons été étonné du résultat obtenu, car le premier venu, doué d'un peu de goût, peut au bout de quelques minutes monter un bouquet avec autant de régularité dans la forme que la plus habile bouquetière.

Voici en quelques lignes la description sommaire de l'instrument :

Il se compose d'une petite tablette en bois ou en fonte, sur laquelle sont disposées deux petites tiges montantes en acier, d'une hauteur de 50 à 60 centimètres. Ces deux tiges présentent un écartement entre elles de 35 centimètres. Elles sont reliées à la partie supérieure par une tige de fer, qui donne à l'ensemble l'aspect d'un portique de gymnastique en miniature.

L'une des tiges montantes porte une grosse bobine, sur laquelle est enroulé le fil ; l'autre est percée de trous à diverses hauteurs, dans lesquels passe une broche que l'on peut placer plus ou moins haut, suivant la hauteur à donner au bouquet. Cette tige est le pivot, l'axe même, autour duquel vont se ranger les fleurs ; elle est mobile et présente à sa partie inférieure un petit pignon arrêté par un cliquet.

Le fil de la bobine est rattaché à cette tige, et après avoir placé la fleur contre cette dernière, d'un simple mouvement des doigts elle tourne et la queue de la fleur est prise par le fil et fixée. Le

cliquet maintient la tension du fil, qui est aussi forte que l'on veut et empêche la tige mobile de revenir sur elle-même.

Pour continuer le bouquet, on n'a plus qu'à apporter chaque fleur, l'une après l'autre, auprès de sa voisine, en la fixant comme la première.

La machine est posée sur une table devant l'opérateur, qui a son bouquet vertical devant lui et les mains absolument libres.

Pour varier la forme du bouquet, sur la tige supérieure glisse à volonté une autre petite tige verticale qui retient un ressort plat en acier, fixé au sommet de la tige d'axe. Ce ressort, qui prend toutes les courbes possibles, donne le gabarit du bouquet; avec son aide, vous pouvez donner à celui-ci la forme que vous voulez : ronde, pyramidale, ovoïde, etc.

Une fois le bouquet terminé, vous enlevez la broche fixée au centre du bouquet, puis vous retirez simplement la tige d'axe, et le travail est fini.

L'invention de M. Myard permet d'exécuter des bouquets de toutes les dimensions; en effet, les deux tiges étant espacées de 35 centimètres, on peut donner à son bouquet jusqu'à 70 centimètres de diamètre, ce qui dépasse les mesures ordinaires.

Du reste, il suffirait d'écarter davantage les deux tiges montantes dans un modèle spécial pour atteindre toutes les dimensions possibles.

La bouquetière de M. Myard est, on peut le dire, une invention des plus utiles et des plus ingénieuses.

Rapport sur l'Exposition de Dijon, 29 mai 1886.

Le 29 mai dernier la Société d'horticulture de Dijon inaugurait l'exposition qu'elle avait organisée de concert avec le concours régional qui avait lieu dans cette ville du 29 mai au 6 juin.

L'emplacement choisi était l'avenue du Parc à Dijon, déjà fort belle de son naturel. Cette avenue en ligne droite, au bout de laquelle on aperçoit une gerbe d'eau ainsi que ses rangées d'arbres multiples à droite et à gauche, rappelle en petit les belles avenues de Versailles. Une partie de la place et l'entrée de l'avenue en question avait été cédée à la Société d'horticulture pour y installer son exposition.

Cet emplacement avait été confié aux soins de M. Franoy, architecte paysagiste à Dijon, qui, pour la circonstance, l'avait transformé en un jardin très coquet dans lequel rien n'avait été oublié : chaumière, rocaille, rivière, pont rustique etc. Tout en ménageant l'effet décoratif de ce jardin, M. Franoy avait tenu à rendre l'accès

facile à tous les lots, ce qui est très agréable aux visiteurs et aux exposants.

Le jury a décerné à M. Franoy deux médailles de vermeil, l'une pour ses travaux de jardin, l'autre, offerte par la ville de Dijon, pour chaumière et rocaille.

Au fond du jardin, deux tentes étaient installées pour recevoir les plantes de serre et les bouquets. Si les abords extérieurs des lots installés dans le jardin étaient faciles, je n'en dirai pas autant de ceux installés dans les tentes susdites, qui étaient défectueuses comme éclairage et espace disponible. C'est une fâcheuse circonstance pour les produits qui avaient la malechance de s'y trouver, car ils étaient beaux et en très grand nombre. Le dimanche il y avait une telle affluence de visiteurs qu'une fois engagé il fallait attendre son tour pour en sortir; prendre des notes, il ne fallait pas y songer.

En entrant en fonction il a été remis à chacun des jurés un programme indiquant les récompenses qui étaient à la disposition du jury, ainsi qu'un petit cahier correspondant au programme, nous n'avions qu'à ajouter le n° d'ordre et la récompense à chaque lot. Cette façon de procéder est très expéditive.

M. Henri Jacotot fils prenait part à 28 concours, ce qui lui a valu le grand prix d'honneur; une médaille d'or pour le lot d'ensemble de plantes de serre, cinq de vermeils, pour Fougères exotiques, Orchidées, plantes à feuillages panachés, Azalées indiennes et Rosiers; vingt et une d'argent et une de bronze pour différents lots.

M. Steffen-Blonde a obtenu, pour le lot d'ensemble de plantes de serre, la médaille d'or offerte par la ville de Dijon, trois médailles de vermeil pour ses lots Bégonia rex, Caladium amazonium, plantes à mosaïque, ainsi que sept d'argent.

Le concours de bouquets montés, coiffures de bal et garnitures était vivement disputé.

Mme Henry-Jacotot fils a obtenu le prix d'honneur, médaille d'or offerte par M. Lévêque, président de la société.

Mme Steffen-Blonde, vermeil grand module, offerte par M. le Ministre des finances.

Mme Paul Olivier, vermeil grand module, offerte par M. Baudin, secrétaire général de la Société.

Mme Hubert Pingeon, vermeil grand module, offerte par M. Jobert, vice-président de la Société.

Tous ces lots méritaient des éloges.

M. Viennot, pour son lot d'ensemble de rosiers fleuris a obtenu le prix d'honneur, médaille d'or offerte par M. le Ministre de l'agriculture, une d'argent pour vingt-cinq variétés de choix de

rosiers fleuris ; pour ses roses coupées : médaille de vermeil et un objet d'art offert par le président de la Commission d'organisation.

Trois médailles vermeil pour arbres formés, plantes à feuilles persistantes et un lot de Conifères, ainsi qu'une médaille argent pour un lot de 20 plantes les mieux cultivées.

M. Paul Olivier, pour son lot d'ensemble de rosiers fleuris, une médaille de vermeil ; pour roses coupées, argent ; lot d'ensemble de plantes de serre, argent 1re classe ; Pelargonium peltatum, argent ; Conifères, argent 1re classe et une de bronze pour des Iris.

M. Loisier, pour les Conifères, a eu la médaille d'or ; de même, pour lot d'ensemble de rosiers, médaille d'or ; pour arbres formés, médaille d'argent ; arbustes à feuilles persistantes, médaille d'argent.

Mme Hubert-Pingeon, pour lot d'ensemble de plantes de serre, une médaille de vermeil grand module offerte par la ville de Dijon.

M. Gonot, pour le même lot que le précédent obtient une médaille d'argent de 1re classe.

Les légumes étaient aussi en abondance. La Société d'horticulture de Dôle a obtenu pour lot d'ensemble un diplôme d'honneur.

M. Perrot, jardinier au Castel, à Dijon, une médaille d'or.

M. Gonot, jardinier chez M. Jobard, propriétaire à Dijon, médaille de vermeil.

Une médaille de vermeil à M. Tisserand-Nicolle à Varennes-les-Ruffey pour ses asperges.

De même, pour asperges une médaille d'argent de la ville de Dijon à M. Remondet, propriétaire à Sassenay (Saône-et-Loire), et enfin une d'argent à M. Bard à Marsanay-la-Côte.

Lyon, le 24 juillet 1886. F. GAULAIN.

Jardins Japonais

Ce qui m'a surtout frappé dans mes voyages en Europe, c'est la différence qui existe entre les jardins que j'y ai vus et ceux du Japon.

Je pense que cette question peut vous intéresser, aussi je vous envoie ci-joint une petite aquarelle représentant le jardin d'un de nos Daïmios.

Il y a au Japon deux sortes de jardins : les uns, jardins de bourgeois, ne contiennent que des fleurs et quelques arbres et arbustes qui croissent en liberté ; les autres, jardins des princes, jardins où s'élèvent les temples, jardins publics des villes, sont des réductions de sites qu'on rencontre dans la nature. On y trouve toujours de l'eau, lacs, cascades, ruisseaux ; mais jamais de jets d'eau ; les arbres y sont taillés à chaque printemps, excepté ceux qui bornent

l'horizon, encore les taille-t-on quelquefois d'une manière particulière.

Chez vous, il faut des années pour se créer un jardin ; chez nous deux mois suffisent. Nous allons trouver un grand dessinateur qui nous montre, non des plans comme ceux de vos jardiniers européens mais, des aquarelles analogues à celle-ci, représentant le jardin vu des fenêtres ou pour mieux dire des côtés ouverts de nos salons qui s'ouvrent comme vous savez, entièrement sur deux côtés et demi.

On choisit, et un jardinier habile sous la surveillance du dessinateur vous crée votre jardin. La tâche lui est facile : car on trouve chez les arboriculteurs des arbres de toutes grandeurs et de toutes formes, pouvant se transplanter sans aucun danger. Au bout de quelques mois, comme je vous l'ai dit, le jardin est donc créé et son aspect général ne changera pas grâce aux tailles du printemps.

L'horizon, comme vous le voyez, est borné par de grands arbres. A cet effet on mélange des arbres à feuilles persistantes et des arbres à feuilles caduques ; parmi ces derniers ont met beaucoup d'érables du Japon, dont les feuilles prennent, les uns au printemps, les autres en automne, une teinte rouge qui se marie très bien au vert sombre des résineux.

Ces espèces de piliers situés au-dessous des grands arbres sont des pieux supportant des treillis de bambou. On fait grimper autour de ces pieux des plantes de glycine qui s'enchevêtrent dans le treillage. Au printemps, lorsque les grappes de fleurs lilas retombent sous cette sorte de galerie de verdure et qu'elles sont balancées par le vent l'effet est fort joli. C'est à cette époque de l'année qu'on vient dîner ou prendre le thé en cet endroit.

Ces grands arbres tortus sont des pins taillés et tordus à dessein par les jardiniers ; cette longue branche qui s'avance supportée par un pieu sur les eaux du lac est très gracieuse.

Sur quelques-uns de ces pins sont placées des plantes retombantes, ainsi que vous pouvez le voir sur celui qui s'avance au-dessus du pont. Ce pont est formé de deux demi-ponts de pierre dont les extrémités viennent se poser à côté l'une de l'autre sur une traverse maintenue par des pieux.

Les trois petites constructions de granit qui chez nous remplacent les statues de vos jardins, sont destinées à contenir des lampes. On les nomme Yukimi-doro (littéralement lumière pour la neige), parce qu'on y allume des lampes quand on veut jouir des effets de neige pendant les belles nuits d'hiver. Elles ont encore leur utilité en été quand on reçoit, on allume les lampes des Yukimi-doro, quelque temps avant celles du salon ; les insectes s'y portent et ne pénètrent pas dans le salon où on se tient

Vué d'un Jardin japonais.

Les rivages du lac sont couverts de petites prairies de massifs d'azalées à fleurs rouges, de houx, d'ifs, de chênes verts et autres arbres à feuillage persistant.

Comme vous le remarquerez, nous n'avons, dans ces sortes de jardins, d'autres fleurs que celle des arbres et des arbustes.

Il y a sur les bords de l'eau, dans l'eau, mélangées aux massifs et le long de la cascade qui est à droite du croquis, des roches dont les formes, les couleurs sont toujours mélangées avec beaucoup d'art afin de produire à l'œil le plus bel effet possible. Le prix d'achat de ces roches gris violet, vert clair, et rouges blanches dépasse toujours celui des arbres qui entrent dans la composition du jardin.

Vous aurez, j'espère, une idée de ces sortes de jardins quand je vous aurai dit qu'ils sont séparés de la maison par un très large espace vide.

TAKASIMA.

Note sur la Terre de Bruyère.

Je ne sais plus qui a défini l'*horticulture* de la manière suivante :

« C'est à la fois une science, un art et un métier. »

A coup sûr, c'était un horticulteur qui tenait à ennoblir sa profession; car, si l'horticulture est une science, il faut avouer que c'est une science à l'état embryonnaire, une science qui en est encore à l'âge des couteaux en silex taillé.

Et je le prouve :

Il y a une substance qu'on appelle *terre de bruyère*, qui coûte fort cher, qu'on use en grande quantité, et..... qu'on ne connaît pas. Cela paraît fort, mais c'est ainsi.

De cette terre de bruyère, qui est indispensable à l'alimentation des plantes de quelques familles, il y en a presque autant de qualités que de pays de production : il y en a de bonne, de médiocre, de très bonne, de passable et de mauvaise. On en trouve en Belgique, dans l'Anjou, à Fontainebleau, à Meudon, à Vaugneray, à Pont-de-Vaux, et en général dans tous les pays granitiques. Ce qu'il y a de curieux, c'est que les qualités de chacune de ces terres sont diversement appréciées. Tel praticien trouve celle d'un lieu quelconque excellente, tandis que son voisin est loin d'en vanter la qualité. Ne demandez pas à ces praticiens sur quelle base scientifique ils s'appuient pour justifier leur préférence, car ils vous répondraient en chœur :

« C'est mon opinion. »

L'opinion de Pierre n'est pas celle de Paul, pas plus que celle de Jean-Jacques n'était celle d'Arouet. En fait d'opinion, il y en a presque autant que d'individus. Et, ce qu'il y a de curieux, c'est

qu'au fond celui qui n'estime pas beaucoup la terre que son voisin trouve excellente, a de bonnes raisons pour cela et prouverait au besoin par un raisonnement en règle, que lui seul apprécie exactement la qualité de cette terre. Il est vrai que l'autre, par une démonstration longuement motivée, réfuterait cette argumentation fantaisiste et prouverait à son tour comme deux et deux font trois, que son voisin est un âne bâté.

Ce que je dis là est plus vrai qu'on ne pense.

Les qualités variables des terres de bruyère proviennent de la diversité de leurs compositions chimiques et de leurs états physiques.

Les différences d'appréciation de ces qualités par les praticiens ont pour cause, ou des cultures d'espèces différentes, ou pour les mêmes espèces, une façon différente de cultiver. Exemple : le camellia se plaît-il mieux que le rhododendron dans une terre donnée? Cela fait dire au cultivateur des camellias que la terre qu'il emploie est bonne. Le cultivateur de rhododendrons répond qu'elle est exécrable. Ils ont raison tous les deux.

Si par hasard deux praticiens cultivent la même espèce dans une terre pareille, il pourra encore se produire des opinions divergentes. La terre est-elle poreuse? Celui qui arrose beaucoup obtiendra de bons résultats? celui qui arrose peu se plaindra amèrement. Ce sera l'inverse qui aura lieu si la terre est tourbeuse à l'excès...

—

On peut classer toutes les terres en deux grandes catégories : les terres à base minérale et les terres à base organique.

La terre de bruyère, la terre de saule, le terreau de feuilles, le terreau de fumier, la terre des marais, etc., etc , sont des terres à base organique.

La terre de bruyère est formée par l'accumulation lente des débris des végétaux, principalement ceux des bruyères, mousses et lichens. A ces débris composés de feuilles, rameaux et racines, viennent s'ajouter les poussières et les sables mouvants apportés par le vent ou entraînés par les eaux.

Les débris organiques se décomposent, les uns très lentement, les autres plus ou moins vite et se transforment en humus.

On ne trouve en abondance les terres de bruyère que dans les terrains siliceux ou argilo-siliceux. En général, leurs gisements caractérisent les sols les plus infertiles.

Les terres de bruyères ont une composition chimique qui accuse toujours à peu près les mêmes éléments, mais en quantité très variable.

Cette variation de composition influe nécessairement sur leurs propriétés physiques.

On ne possède pas encore une série d'analyses chimiques des différentes sortes de terre de bruyère, et cela est infiniment regrettable. Si ces analyses existaient, il serait facile de juger de la valeur de chacune d'elles et les cultivateurs pourraient, dans beaucoup de cas, fabriquer leurs compost d'une manière rationnelle, ce qui n'est guère possible actuellement.

Cependant Payen a donné les résultats de l'analyse de la terre de bruyère de Meudon, dans laquelle il a trouvé :

Sable siliceux, 62.

Humus, 16,

Débris végétaux, 20.

Carbonate de chaux, 0,10.

Matière soluble dans l'eau, 1,90.

Si on examine les chiffres de cette analyse, la première chose qui frappe, c'est la quantité relativement considérable de sable qu'elle indique, tandis que l'humus n'est représenté que par un sixième du poids total.

On est également étonné de voir le carbonate de chaux, substance très importante, n'entrer dans la susdite composition que dans la proportion de un millième.

Avant d'étudier séparément, au point de vue chimique, les différents corps qui entrent dans la composition des terres de bruyère, il est bon de jeter un coup d'œil sur leurs propriétés physiques en général, car sauf pour une catégorie toute spéciale d'espèces, les terres de bruyère entrent surtout dans les cultures en mélange dans les compost, dont elles modifient la ténacité, le pouvoir hygrométrique, la densité, etc.

La terre de bruyère parfaitement sèche a une densité inférieure à l'eau et se laisse, dans cet état, difficilement mouiller.

L'humus qui entre dans sa composition est au sommet de l'échelle des terres pour sa faculté d'imbibition. L'humus retient l'eau et ne la laisse évaporer que très lentement. Il possède également un pouvoir absorbant qui ne peut être comparé qu'à celui de la magnésie carbonatée. Par sa couleur noire il possède au plus haut degré la faculté de fixer le calorique. Quand l'humus est imbibé d'eau il offre peu de résistance aux racines et les entoure exactement ; par la dessiccation son retrait est peu considérable. En résumé, l'humus possède à un très haut degré un ensemble de qualités physiques éminemment propres à la circulation de l'eau et des gaz si nécessaires à la végétation.

Le sable au contraire conserve peu l'humidité et n'a aucune cohésion, mais en vertu même de ses propriétés, il atténue celles que l'humus possède à un si haut degré.

On est donc en droit de conclure que les terres de bruyère, quand l'humus et le sable qui les composent sont mêlés dans de bonnes proportions, constituent un excellent support très favorable aux fonctions des racines.

Les matières végétales, bois et racines mortes, qui se trouvent dans la terre de bruyère de Meudon dans la proportion de 20 0/0 et dans d'autres terres, notamment dans celle de Vaugneray (Rhône), dans une proportion beaucoup plus considérable, sont quelquefois éliminées au moyen du criblage par des praticiens maladroits. Ces matières végétales doivent être battues, concassées et incorporées au reste. Ce sont ces matières qui entretiennent la production de l'humus ; elles sont également une source très importante d'acide carbonique. Les terres chez lesquelles les matières végétales en voie de décomposition dépassent une certaine proportion ne conviennent pas aussi bien à la culture des vraies plantes dites de terre de bruyère, que celles où la proportion en est moins élevée, mais elles sont supérieures à toutes les autres pour faire partie des compost où les terres à base minérale entrent pour une grande proportion.

Au point de vue physique les susdites matières végétales empêchent la stagnation de l'eau dans les particules terreuses et les garantissent contre un tassement exagéré. Tout en servant de moyen de drainage, comme elles sont avides d'humidité, elles peuvent être considérées comme un important réservoir d'eau qu'elles ne cèdent aux matières minérales terreuses que peu à peu et seulement quand celles-ci sont desséchées.

Malheureusement les qualités chimiques des terres de bruyère ne répondent pas à leurs qualités physiques. Ce sont des terres très peu fertiles, parce qu'il leur manque un certain nombre d'éléments indispensables d'alimentation aux neuf dixièmes des plantes. La végétation qui se montre dans ces sortes de terre est chétive et rabougrie. L'herbe y vient courte ; les arbuscules y restent petits. Si on en excepte les plantes de quelques rares familles, telles que les *Erica*, *Vaccinium*, *Andromeda*, *Saxifraga*, etc., la plupart des végétaux ne se comportent pas bien dans ces sortes de terre. C'est un fait incontestable.

On voit donc que si l'introduction de terre de bruyère dans les composts est une excellente chose considérée au point de vue physique, c'est-à-dire pour les rendre doux, humides et élastiques, il ne faut point en abuser toutes les fois qu'on voudra obtenir une végétation luxuriante.

Dans les composts où la terre de bruyère domine, il faut faire entrer des engrais complets. Les seules matières azotées ne suffisent pas. Quand les engrais employés dans ces sortes de compost

ne contiennent pas les minéraux nécessaires à la constitution des plantes qu'on y cultive, celles-ci y poussent quelquefois vigoureusement d'abord, trop vigoureusement même, mais venues dans ces conditions anormales leur existence est de courte durée.

L'élément chimique, le plus important des terres de bruyère est sans contredit l'humus.

L'humus, ainsi que les matières végétales en voie de décomposition lente qui le produisent, est une source inépuisable d'acide carbonique, un producteur important de carbone, cet élément principal qui constitue le squelette végétal.

(*A suivre*) V. V.-M.

Le Vin de Raisins secs.

Le ralentissement continu de la production des vins, depuis quelques années, a donné naissance à une industrie nouvelle qui a atteint, depuis 1880, un grand développement. Nous voulons parler de la fabrication des vins de raisins secs.

Si nous en croyons le *Messager de Paris*, l'outillage et la manipulation qu'exige cette fabrication sont des plus simples. D'un autre côté, les taxes fiscales perçues sur les produits sont très peu élevées. Le plus souvent même, les fabrications échappent à tout impôt. Il n'en faut pas davantage pour expliquer la faveur que cette industrie a prise et qu'elle conservera aussi longtemps que la législation fiscale lui assurera un régime exceptionnel.

Quelques chiffres vont faire juger du progrès de la fabrication actuelle : ils sont fournis par les quantités de raisins secs importés en France :

« Si l'on remonte à l'époque à laquelle la fabrication des vins de raisins secs était à peu près inconnue et où le fruit n'était demandé que pour les préparations de cuisine ou des desserts de table, on constate que les importations réunies de tous les pays de provenance étrangère s'élevaient en moyenne par année à 7 ou 8 millions de kilogrammes.

« Ces chiffres ont considérablement augmenté à partir de l'invasion du phylloxéra. Ils s'étaient élevés, en 1880, à 77 millions de kilogrammes. Depuis lors, ces importations ont peu varié. Elles étaient, l'année dernière, de 65 millions de kilogrammes.

« D'après les rendements de l'industrie, on considère que les raisins secs importés représentent en raisins frais, comme produits de vendange, une quantité de 270 millions de kilogrammes de raisins frais. Ce qui revient à dire que nous faisons du vin avec 270 millions de kilogrammes de raisins achetés à l'étranger...

« Les raisins secs importés nous viennent principalement de la Turquie, de l'Espagne, de la Grèce et de l'Italie; c'est la Turquie qui nous en envoie le plus, puis la Grèce, dont l'importation annuelle dépasse 30 millions de kilogrammes.

« Ces raisins sont vendus aux fabricants moyennant un prix moyen de 60 centimes le kilogramme. Malgré le développement de la consommation, le prix n'a pas varié. Il était même, en 1875, légèrement supérieur.

« Quant aux droits de douane, ils sont très peu élevés. En 1875, ces droits ne dépassaient pas 30 centimes par 100 kilog. Ils ont été portés à 6 fr. depuis 1882. Mais c'est là une taxe des plus modiques, en comparaison du prix de vente du produit fabriqué dont le raisin est la base.

« La préparation du vin est très simple et très facile. Il n'y a pas besoin, pour s'y livrer, d'être un négociant exercé, et le premier particulier venu peut l'entreprendre.

« Il suffit, d'après les indications fournies par M. Boussingault, dans un récent rapport adressé au département de l'agriculture, de jeter le raisin sec dans un tonneau ou un foudre avec de l'eau à la température de 20 degrés, pour 100 kilogrammes de raisins secs, on verse 400 kilogrammes d'eau. Quelquefois, on y ajoute une petite quantité de sucre, afin d'activer la fermentation.

« Cette fermentation se manifeste assez rapidement, et elle se maintient pendant six à huit jours. Au bout de ce temps, le liquide est soutiré et le vin est fait. En général, il a une coloration très peu prononcée : si on veut lui donner l'apparence complète d'un vin de table, il suffit d'y verser, dans une proportion convenable, du vin d'Espagne très chargé de couleur.

« La proportion d'alcool que renferme le produit est, en moyenne, de 7 à 10 degrés. Mais les vins ainsi obtenus ont très peu de tannin et ne sont pas, par conséquent, d'une longue conservation. On doit les consommer de suite.

« Lorsque le vin de raisins secs est préparé avec soin dans les conditions précédentes, il peut être obtenu, on le comprend, à un prix de revient très bas.

« Cent kilogrammes de raisins coûtent, y compris le droit de douane, 66 francs, et peuvent produire 400 kilogrammes de vin. En y comprenant les prix de quelques fournitures accessoires, l'hectolitre revient à 20 fr. au plus. Il est livré au commerce de détail à un prix plus que double. On voit de suite quelle moyenne il y a pour le bénéfice de la fabrication. »

BIBLIOGRAPHIE

Les vignes américaines, leur greffage et leur taille (1).

Il y a livre et livre comme il y a fagot et fagot. En horticulture et en agriculture il y a de bons livres ; ceux-là sont rares ; les livres médiocres pullulent; les mauvais ne manquent pas. Je n'ai garde de parler de ceux dont les auteurs se sont bornés à copier le voisin : je ne saurais où les placer. Aussi je considère comme une bonne fortune quand j'ai la chance de rencontrer un ouvrage sérieux. J'avoue que je suis difficile et que je ne me laisse pas éblouir par la magie du style : je cherche autre chose que des fleurs de rhétorique. Faut-il vous l'avouer ? je préfère un praticien à un savant pour les livres techniques. Si le praticien donne de temps à autre quelque entorse à la syntaxe ou écrit pipe avec trois *p*, il est rare qu'il outrage le bon sens. Pour moi c'est le principal. Chez le savant qui veut parler de ce qu'il connaît mal c'est le contraire qui arrive. Quand le praticien est doublé d'un savant, tout est pour le mieux. C'est le cas pour l'ouvrage intitulé : « Les vignes américaines » dont l'auteur M. F. Sahut vient de faire hommage à l'Association horticole lyonnaise.

M. Sahut est avant tout horticulteur. Il est de plus vice-président de la Société d'horticulture et d'histoire naturelle de l'Hérault, ce qui indique en quelle estime le tiennent ses concitoyens. Très instruit sur tout ce qui touche à l'horticulture, il connaît parfaitement la question des vignes américaines. Le premier en compagnie de M. Planchon, il a découvert le phylloxéra qui fut, d'abord, comme on sait baptisé *Rhizaphis vastatrix*, nom qu'il échangea contre celui sous lequel il est malheureusement trop connu.

Connaissant la question pour l'avoir étudiée à fond, habitant le pays même où les essais les plus divers ont été tentés pour la reconstitution de nos vignobles dévastés, ayant fait une étude spéciale des vignes américaines bien longtemps avant qu'elles eussent passionné les esprits, M. Sahut ne pouvait que bien parler sur un pareil sujet. C'est ce qui est arrivé.

Je n'essaierai pas d'analyser les « Vignes américaines » mais j'en ferai connaître l'esprit général. L'auteur n'est ni un optimiste qui trouve comme Pangloss, que tout et pour le mieux dans le meilleur des mondes, ni un pessimiste qui ne rêve que plaies et bosses : Il se garde aussi bien de l'engouement irréfléchi que du dénigrement systématique dont les vignes américaines ont été et sont encore le

(1) Les vignes américaines, leur greffage et leur taille par Félix Sahut. un vol. in-8° de 536 pages. En vente chez l'auteur, avenue du Pont-Juvénal, à Montpellier.

sujet. Il juge sainement et raisonnablement les choses, ne s'emballe pas, et s'il vante les qualités de certaines variétés c'est toujours avec quelque restriction.

Il a parfaitement posé la question. Avec tous les esprits sensés il a compris que la reconstitution de nos vignobles, soit au moyen de la greffe des plants français sur espèces ou variétés américaines, soit au moyen des producteurs directs, ne devait pas être trop précipitée si on voulait qu'elle fut durable.

La solution du problème ne sera vraiment définitive que lorsque chaque plant, porte-greffe ou producteur direct aura trouvé ses meilleures conditions d'adaption au sol et au climat. C'est l'œuvre du temps, l'œuvre de chaque province, de chaque canton, de chaque commune. Inutile de disserter plus longtemps sur ce sujet. Si le plant que vous vantez dans le Midi ne vaut rien dans l'Est, s'il préfère le granit à la chaux, craint l'humidité ou la sécheresse, je serai bien avancé, quand l'ayant planté dans d'autres conditions, sous un autre climat, je constaterai trois ans après que j'ai perdu mon temps, mon argent, car ma plantation n'aura pas réussi.

M. Sahut a su faire ressortir tout cela habilement. Ses considérations sur chaque plant, son étude sur la greffe demandent à être lues et ceux que la question intéresse ne pourront que gagner à se procurer l'ouvrage, s'ils ne le possèdent pas déjà.

V. V. M.

Informations. — La commission d'organisation du Congrès viticole national de Bordeaux vient de publier le programme des questions qui y seront discutées. Le Congrès se tiendra du 30 août au 3 septembre; il y sera joint une exposition, qui sera ouverte du 28 août au 5 septembre.

M. Delaville, grainier-fleuriste, à Paris, signale le *Crassula jasminea* comme « une charmante petite plante dont les fleurs blanches, agréablement odorantes, rappellent celles des Jasmins et des Bouvardias, seront très bonnes pour la confection des bouquets. Sa floraison est de longue durée. »

— La Société d'horticulture pratique de Montreuil-sous-Bois (Seine) tiendra sa deuxième exposition du 5 au 13 septembre 1886. Quatre-vingt-dix concours, sans compter les imprévus, sont ouverts à l'horticulture, à l'arboriculture et a l'industrie horticole.

— Par arrêté du gouverneur général de l'Algérie, le concours ouvert en 1884 et 1885, pour l'attribution d'un prix au meilleur procédé de destruction de l'altise de la vigne, restera ouvert pendant la campagne 1886. Le prix est de 5,000 fr. et une médaille d'or.

— La Société d'agriculture de la Loire organise à Firminy, pour les 21, 22 et 23 août, un grand Concours agricole et horticole. Pour les renseignements, s'adresser à M. F. Maire, 14, rue St-Louis, à St-Etienne.

— On annonce que deux vignerons de Carlowitz (Croatie) paraissent avoir trouvé un moyen pratique de combattre le phylloxéra. Il s'agirait simplement de planter au pied des vignes du maïs, dont la substance plus tendre serait préférée par l'insecte. Causez toujours, vignerons croates! Je vous écoute, mais je ne vous crois pas.

— M. Ant. Magnin a été nommé professeur de botanique à la Faculté des sciences de Besançon. Précédemment, il avait été fait officier d'Académie. Je suis heureux, pour ma part, de signaler ces deux nominations, car M. Ant. Magnin est un savant qui a laissé d'excellents souvenirs à Lyon.

— Le gouverneur général de l'Algérie vient de prendre un arrêté instituant un concours pour l'attribution d'un prix de 4,000 fr. et d'une médaille d'or au meilleur traité sur la culture et l'exploitation de l'alfa en Algérie.

Le traité classé second aura une médaille d'argent et un prix de 1,000 francs.

Le concours sera clos le 1er octobre prochain.

— M. Delaunay, inspecteur des forêts à Bar-sur-Aude, signale l'apparition de l'*Œcidium pini* dans les pineraies de la commune de Bayel. Il paraîtrait que ce crytogame attaque surtout les Pins sylvestres. Le Pin d'Autriche jouit, paraît-il, à cet égard d'une immunité qu'il est bon de signaler.

— M. Cadet, à Montgueux, signale comme plante potagère l'Angélique Livêche (*Levistichum officinale*), dont les jeunes pousses encore tendres peuvent être utilisées à la façon du Céleri.

— M. Bleu (Alfred), secrétaire général de la Société nationale d'horticulture de France, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur.

— Ont été nommés chealiers du Mérite agricole : MM. Ossaye, président de la Société d'horticulture du Puy-de-Dôme ; Fezais, professeur d'arboriculture ; Gabè, directeur des forêts ; Laruelle, horticulteur à Amiens ; H. Denis, architecte-paysagiste ; Pavard, professeur d'arboriculture à Versailles ; Hortensia Robinet, professeur d'arboriculture à Toulouse.

— Le Syndicat des horticulteurs lyonnais vient de faire don d'une médaille de vermeil qui sera décernée en son nom à un des lauréats de l'Exposition que tiendra l'Association horticole lyonnaise du 9 au 13 septembre prochain.

— Une Exposition spéciale de fruits et d'arbres fruitiers, aura lieu du 25 au 31 octobre, à Versailles.

—M. Burvenich Dewinne, dans une conférence faite sur les Palmiers à la Société régionale d'horticulture du Nord de la France, a affirmé qu'une graine seule du Coco de Séchelles (*Lodoicea sechellarum*) avait été payée 700 francs. C'est bien possible, mais ce n'est pas la valeur réelle de . cette graine. J'en ai payé autrefois une *cinq* francs qui était fort belle.

— Le Parlement des Etats-Unis, afin de sauvegarder les intérêts agricoles, a imposé la margarine et l'oléo-margarine d'un droit de 1 fr. 20 le kilog.

On ne ferait peut-être pas mal de prendre la même mesure en France, où le beurre pur sera bientôt un mythe, si personne n'y met ordre. Sous le nom de liberté commerciale, on possède actuellement, dans notre beau pays, la liberté de l'empoisonnement.

— Mme Millet-Robinet, l'auteur de la *Maison rustique des Dames*, a été nommée officier d'Académie.

Catalogues. — J. NICOLAS, horticulteur-grainier, rue Victor Hugo, 12, — Catalogue contenant l'énumération des graines de fleurs et potagères, ognons et bulbes : Tulipes, Jacinthes, Crocus, Cannas, Dahlias, Glaïeuls, Anémones, Renoncules, plantes vivaces diverses, Rosiers en collection, Engrais divers, Graminées sèches, Fournitures horticoles diverses.

Ce Catalogue mentionne et donne les descriptions de deux variétés nouvelles de Fraisiers : *Mme Borivent* (Masson), variété à gros fruit, et *Joseph Schwartz* (Masson), variété dite des Quatre Saisons.

— Ant. MERCIER, horticulteur, marchand-grainier, 43, boulevard du Musée, à Marseille. — Catalogue contenant l'énumération des espèces ou variétés de plantes bulbeuses à griffes ou à rhizomes suivantes : Jacinthes, Anémones, Renoncules, Crocus, Ixia, etc. Graines diverses.

LE GÉRANT : **V. VIVIAND-MOREL.**

Lyon. — Impr. du Salut Public. — Bellon, 33, rue de la République, 33.

CHRONIQUE

Exposition d'horticulture et de viticulture. — L'exposition d'horticulture et de viticulture que l'Association horticole Lyonnaise organise sur le cours du Midi, à Lyon, aura des proportions grandioses, si on les compare à celles qu'avaient les expositions des années précédentes.

En effet, au lieu d'une partie du côté gauche du cours du Midi, qu'elles comprenaient autrefois, elle s'étendra cette année sur le côté gauche tout entier.

Le jardin improvisé aura de plus grandes dimensions, les galeries latérales seront plus considérables et la grande tente centrale aux plantes exotiques couvrira une superficie presque double.

L'Association horticole Lyonnaise ne néglige rien pour assurer la réussite de cette exposition.

Elle tient à honneur de montrer à ses compatriotes ainsi qu'aux étrangers que l'horticulture et la viticulture lyonnaises sont dignes de la deuxième ville de France.

L'Association horticole fait son devoir, il reste maintenant aux sociétaires : horticulteurs, viticulteurs et industriels dont les produits se rattachent à la culture, à faire le leur.

Qu'ils se préparent donc à nous montrer des produits nombreux et remarquables.

M. le Président de la République a gracieusement accordé à l'Association horticole un vase Stephanus de la manufacture de Sèvres qui sera décerné à l'occasion de cette exposition.

M. le Ministre de l'agriculture a bien voulu également se dessaisir en notre faveur d'une médaille d'or et de deux médailles d'argent. Si on ajoute à ces libéralités du Gouvernement, celles de M. Dutailly, puis les nombreuses médailles votées par l'Association, on peut affirmer que le Jury pourra à son aise récompenser les exposants.

Arbres stériles. — J'ai de la peine à mettre d'accord la parabole, évangélique, qui condamne les arbres stériles à être coupés et jetés au feu, avec un certain dicton que les marchands de baume formulent ainsi : Guérissez ; n'arrachez pas !

Cependant j'espère y parvenir.

Distinguons comme disaient les Pères du Moyen-âge.

Il y a plusieurs sortes d'arbres stériles : les arbres stériles vigoureux et les arbres stériles grèles, misérables, souffreteux et infirmes.

Guérissez les premiers ; ne les arrachez pas. Je vous abandonne les autres. Cependant j'hésite encore. Car, voyez-vous, arracher un arbre est une chose grave et le bonhomme Lafontaine en savait quelque chose quand il disait :

Passe encore de bâtir, mais planter à cet âge.

Si on venait me demander conseil quand il s'agit de détruire un arbre, je répondrais invariablement aux quémandeurs par le petit discours suivant que j'aurai le soin d'apprendre :

Il y a un proverbe arabe qui recommande de tourner sept fois sa langue dans sa bouche avant de parler. Ce proverbe, est un des plus sages parmi les plus sages. Que de bêtises, que d'âneries, que de sottises, que de médisances on dirait en moins si les hommes avaient l'esprit de le mettre en action ! Malheureusement jamais bavard n'en tint compte ; et les bavards sont nombreux. Je conviens volontiers, Monsieur, qu'il serait cruel de vouloir astreindre l'homme à faire tourner ainsi sa langue dans sa bouche ; j'avoue même que la conversation deviendrait languissante et que cet exercice serait fatiguant à la longue. Mais ce proverbe arabe, ce fragment de la Sagesse des Nations, inapplicable quand il s'agit de modifier la vitesse de la parole humaine, appliquez-en le principe aux arbres que vous voulez détruire et vous viendrez me remercier plus tard. Réfléchissez non pas sept fois, mais dix fois, mais vingt fois avant d'arracher un arbre quelconque, car vous savez grands du monde : banquiers, rentiers, commerçants, généraux, avocats, notaires, et vous aussi petits propriétaires, simples ouvriers, et toi aussi Jenny l'ouvrière, vous savez, dis-je, que s'il suffit de quatre coups de cognées pour jeter à bas cet arbre, il faudra de longues années avant que la terre et le soleil en fassent pousser un autre.

Avez vous un beau poirier qui ne donne pas de poires ? Aidez ce malheureux à devenir fertile, forcez-le à vous donner du fruit, appliquez lui cette greffe, que Gabriel Luizet, d'Ecully, a cherché à vulgariser, mais, je vous en prie, ne l'arrachez pas.

La greffe des boutons à fruits, voilà une excellente opération dont je n'ai jamais eu qu'à me louer. Celui qui greffe des boutons

à fruits ne perd pas sa journée, je vous l'assure. Vous savez comment on procède. On prend les boutons à fruits surabondants d'un arbre, principalement ceux des variétés à gros fruits telles que : William, Clairgeau, Duchesse, Doyenné, etc. ; et on les greffe de côté sous l'écorce. On enlève les feuilles du greffon et on le taille en biseau, puis on l'introduit sous l'écorce et on ligature solidement. Il faut opérer dans la deuxième quinzaine d'août.

—

Taille tardive de la vigne. — J'aime les gens qui font des expériences ; je déteste les moutons de Panurge. Ce n'est pas en sautant tous par la même porte que nous ferons de brillantes découvertes. J'aime surtout les expérimentateurs qui montrent les résultats qu'ils ont obtenus. A ce compte-là, M. Alégatière, horticulteur, rue de la Croix-Morlon, à Monplaisir-Lyon, est un de mes bons amis.

Venez voir mes raisins, me dit-il l'autre jour, et si vous êtes favorablement impressionné, vous direz dans le *Lyon-Horticole* que j'invite tous ceux qui s'intéressent à la vigne, qu'ils viennent voir les résultats qu'on obtient en faisant subir à cet arbrisseau conduit en treille et en espalier une taille très tardive pendant six années consécutives. J'y fus avec MM. Lassonnery et A. Bernaix. Nous trouvâmes une vigne bien conduite, chargée de raisins et d'une bonne vigueur.

Que gagnez-vous à pratiquer cette taille tardive demandai-je à M. Alégatière ? Je mets ma vigne à l'abri de la gelée pendant les trois semaines où le froid est le plus à craindre. Je n'ai ni plus ni moins de raisins quand il ne gèle pas, mais quand il gèle mon voisin boit de l'eau et ma taille me permet de boire du vin.

Allez voir cela, amis lecteurs, si la question vous intéresse.

—

Session de la Société Pomologique de France. — La 28e session de cette société se tiendra à Nantes, le 20 septembre 1886, sous les auspices de la Société Nantaise d'Horticulture. Elle coïncide avec une exposition générale de fruits.

La séance d'ouverture aura lieu le 20 septembre, à 2 heures.

Les Sociétés sont priées de faire connaître leur adhésion et le nombre de membres qu'elles enverront à cette session, à M. le Président de la Société nantaise d'horticulture, ou à M. le Président de la Société Pomologique de France, au Palais-des-Arts, à Lyon.

Les membres titulaires qui se proposent d'assister à la session voudront bien remplir la même formalité.

La Société s'occupera pendant cette session :

1° De l'appréciation des fruits admis à l'étude ;

2° Des fruits spécialement étudiés et présentés, soit par la Commission permanente des études, soit par les Commissions pomologiques locales;

3° De l'étude et de la dégustation des fruits déposés sur le bureau;

4° De la situation financière de la Société;

5° De la médaille à décerner à la personne qui a rendu le plus de services à la Pomologie française;

6° Du lieu où se tiendra la session suivante.

Destruction des vers de terre par le sulfure de carbone. — M. Mussat a fait connaître, dans une des séances de la Société nationale d'Horticulture, un procédé avec lequel il a réussi à se débarrasser des vers de terre ou lombrics. Il s'agit d'arroser la terre avec de l'eau contenant en dissolution 2 grammes environ de sulfure de carbone par litre. Une solution plus concentrée altère les plantes.

On obtient la dissolution du sulfure de carbone dans l'eau en mettant cette substance en excès dans un vase plein d'eau; le lendemain on obtient une solution saturée qui peut contenir 4 1/2 à 5 grammes de sulfure. On dédouble cette solution pour en faire usage.

Nous recommandons aux personnes qui voudraient faire usage de ce procédé, de commencer leurs expériences sur des plantes de peu de valeur, attendu que M. Mussat, au début de ses essais, a tué en même temps les plantes qu'il voulait sauver et les vers qu'il voulait détruire. V. V.-M.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

Procès-verbal de la séance du 17 juillet 1886, tenue dans la salle des réunions industrielles, Palais du commerce, à Lyon.

Présidence de M. Thierry, Conseiller.

La séance est ouverte à 2 heures 1/4.

Il est donné lecture du procès-verbal de la dernière réunion.

A propos de ce procès-verbal, M. Masson fait observer qu'à la dernière séance il avait présenté diverses Fraises de semis, pour l'ensemble desquelles il a obtenu une prime de 1re classe, il dit être très flatté de la récompense qui a été attribuée à son apport, mais qu'il ignore si les fraises nouvelles présentées sont toutes reconnues méritantes par la Commission.

Après cette observation, le procès-verbal est adopté.

Correspondance. — Elle se compose des lettres suivantes:

1° Lettre de M. le Président de la Société d'horticulture de Villefranche demandant à la Société de désigner un délégué pour faire partie du jury chargé d'attribuer les récompenses aux exposants de son Exposition des 29 et 30 août prochain.

2° Lettre de la Préfecture du Rhône nous informant que M. le Ministre de l'Agriculture a accordé à l'Association horticole lyonnaise une subvention

de 550 francs pour primes aux exploitations agricoles les mieux tenues; primes à l'horticulture et aux bons serviteurs. En outre des affectations ci-dessus indiquées, l'Association devra employer le *cinquième de sa subvention* à la création de champs de démonstration d'engrais et de semences, destinés à enseigner de visu aux cultivateurs les moyens d'améliorer leurs cultures.

3° Lettre-circulaire du ministère de l'Instruction publique demandant l'avis de l'Association sur l'utilité qu'il y aurait à changer l'époque de la réunion annuelle des Sociétés savantes.

4° Brochure contenant le discours prononcé par M. René Goblet, ministre de l'Instruction publique, le 1er mai 1886, à la séance de clôture du Congrès des Sociétés savantes à la Sorbonne.

Présentations. — Il est donné lecture de 14 candidatures, sur lesquelles il sera statué à la prochaine réunion.

Admissions. — Aucune observation n'ayant été faite sur les présentations de la dernière séance, sont proclamés, à l'unanimité, membre titulaires de notre Compagnie :

MM. Berry (Antide), jardinier chez M. Fougasse, à Sainte-Foy-lès-Lyon, présenté par MM. Desroches et Jusseaud aîné.

Sénevas (Louis), jardinier chez M. Colcombet, à Sainte-Foy-lès-Lyon, présenté par MM. Desroches et Jusseaud aîné.

David (Joseph), maître-valet chez M. Cusin, chemin de Merlu, à Oullins (Rhône), présenté par MM. Villard et Lacroix.

Brunand (A.), horticulteur, 7, rue Sidoine, Lyon-Guillotière, présenté par MM. A. Bernaix et Viviand-Morel.

Granier (Pierre), jardinier chez M. Bros, 11, chemin des Contrebandiers, Lyon-Vaise, présenté par MM. L. Gorret et Viviand-Morel.

Comarmont (Claude), jardinier chez M. Crozier, à Saint-Didier-au-Mont-d'Or (Rhône), présenté par MM. Laperrière et Gorret (Louis).

Cambrillat, horticulteur-pépiniériste, à Brindas (Rhône), présenté par MM. Pequet et Lapeute.

Schwartz (Charles), jardinier chez Mme Ve Schwartz, rosiériste, 7, route de Vienne, Lyon, présenté par MM. J. Nicolas et Viviand-Morel.

David (Louis), propriétaire-viticulteur, à Ampuis (Rhône), présenté par MM. Perrache (Jean) et J. Jacquier.

Chaize (Antoine), propriétaire-jardinier, à Sainte-Colombe-les-Vienne (Rhône), présenté par MM. Perrache (Léon) et J. Jacquier.

Annuel (Benoît), jardinier à Sainte-Colombe-les-Vienne (Rhône), présenté par MM. Perrache (J.) et J. Jacquier.

Rumatif (François), marchand grainier, à Sainte-Colombe-les-Vienne (Rhône), présenté par MM. Perrache (J.) et Jacquier.

Examen des apports. — Sont déposés sur le bureau :

Par M. Villard, jardinier chez Mme Vachon, à Ecully : 1° un pot de *Franciscea calycina var major* en fleur; 2° divers échantillons de Pois à rames, tels que : Pois sans parchemin beurre, nouveau, Pois ridé de Knight, Pois gourmand ou Pois nain gourmand, variété nouvelle; 3° Chicorée amère blonde pommée.

La Commission de culture maraîchère reconnaît très méritante et devant être propagée la variété de Pois à rames beurre, comme étant parfaitement sans parchemin et à gousse très pleine. Pour l'apport de légumes, elle demande qu'il soit accordé une prime de Ire classe.

Par M. Chardon, jardinier chez M. Clayette, 33, rue de l'Enfance, Lyon : 1° de beaux échantillons de Chou rave et de Chou Joannet; 2° Bette à larges feuilles blanches de Lyon; 3° fleurs de Pavot-coquelicot double.

Cet apport est récompensé d'une prime de 3e classe.

Par M. Verne, jardinier chez M. Godinot, à Tassin : 1° des fleurs de Dahlias Juarezi ou Etoile du Diable ; 2° des tiges en fleurs de l'*Hyacinthus candicans ;* 3° un bel échantillon de Fenouil de Florence, pour lequel la Commission demande qu'il soit accordé une prime de 3e classe.

Par M. Hyvert, jardinier, chemin de la Croix-Morlon, Lyon-Monplaisir : 1° des Pêches Amsdem récoltées en plein vent. — Prime de 3e classe ; 2° Chicorée frisée mousse de Monplaisir, Chicorée scarole verte ; 3° Laitue craquante de Pierre-Bénite, L. pommée de Versailles ; 4° Poireau long de Nîmes ; 5° Carotte demi-longue nantaise sans cœur ; 6° Céleri plein blanc Chemin et C. Turc.

Une prime de 1re classe est accordée à M. Hyvert.

Par M. Favre, jardinier, chemin de la Croix-Morlon, à Lyon-Monplaisir : 1° un rameau de Poirier-citron des Carmes ayant une lambourde portant onze fruits ; 2° les Pommes de terre suivantes : Marjolin hâtive, Blanchard, très bonne, hâtive ; violette, très grosse, pouvant être cultivée dans la grande culture, très productive ; 3° Ail rouge ; 4° divers Oignons : blanc de Paris, gros, O. jaune paille Suisse, O. plat de Provence et une variété de ce dernier, mais beaucoup plus pâle.

Une prime de 2e classe récompense cet apport.

Par M. Clapot, jardinier. chemin des Quatre-Maisons, Lyon-Monplaisir, des Choux frisés Milan, des Vertus, et Choux de Brunswick à pied court, remarquables comme bonne culture, et d'une telle dimension qu'ils pèsent environ 9 kilogrammes.

La Commission lui accorde une prime de 2e classe.

Par M. Gaillard, pépiniériste à Brignais, une corbeille d'Abricots de semis très gros et très bons.

La Commission reconnaît cet Abricot comme très méritant et lui accorde une prime de 1re classe.

Par M. Valla, horticulteur, à Oullins : 1° une corbeille de Pêches Amsdem très grosses, quelques-unes ont plus de 10 centimètres de diamètre ; elles ont été récoltées en plein vent, sur des arbres de quatre ans de plantation. — Prime de 2e classe ; 2° une collection de Bégonia tubéreux, très jolie comme coloris et à fleurs très grandes.

Prime de 2e classe.

Par M. Morel fils, pépiniériste, rue du Souvenir, 33, Lyon-Vaise, une Pêche d'origine américaine, Pêche Waterloo, très bonne, assez grosse et bien avancée en maturité ; la chair se détache bien du noyau.

La Commission reconnaît du mérite à cette variété et en demande l'insertion au procès-verbal avec mention spéciale.

2° *Robinia pseudo-acacia semperflorens*, superbe variété en fleurs et dont la floraison durerait toute l'année ; 3° *Hedera grandidentata*. magnifique lierre, très vigoureux et à très larges feuilles ; 4° *Hydrangea Japonica rosea alba*, arbuste dont les fleurs durent tout l'été, coloris rose carmin très vif ; 5° *Cratœgus oxyacantha semperflorens*, charmante aubépine en fleurs et dont la floraison se prolonge jusqu'à l'automne ; 6° *Dracocephalum virginianum album*, bonne plante vivace pouvant rendre des services pour la confection des bouquets ; 7° un beau et fort pied en pot de *Struthiopteris germanica*, une de nos plus belles fougères de pleine terre.

Pour ces six plantes de choix et la Fougère, la Commission demande qu'il soit accordé une prime de 1re classe.

Par MM. Joannon père et fils, pépiniéristes, à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or : 1° un Abricot de semis se colorant très bien, gros, chair dure, beau fruit très coloré.

La Commission déclare que ce fruit n'est pas assez mûr pour pouvoir être jugé ;

2° Abricot *Vondière* trouvé à Collonges, dans une vigne, fruit très gros ; d'après le présentateur, l'arbre serait très vigoureux ; 3° Pêche Wilder ; 4° Cerise Valpurgis, fruit tardif, gros, noir.

5° Poire Ste-Anne, gain du présentateur, mûrissant du 20 juillet au 10 août, mise au commerce en 1885.

Pour l'ensemble de cet apport il est demandé une prime de 1re classe.

Par les mêmes : 1° des rameaux du *Spirea Bumalda* dont quelques feuilles sont panachées de blanc et d'autres de jaune; 2° des rameaux fleuris de *Ceanothus* rose carmin; 3° des rameaux de *Prunus Pissardi*, avec fruits, Prime de 2e classe pour l'ensemble.

Par M. C. Jacquier fils, pépiniériste à Lyon-Monplaisir, une collection de Clématites à grandes fleurs, composée des variétés suivantes : *Xerxès, Gypsi queen, Coccinea, Mme Thibauld, Blue Geme, Jeanne d'Arc, Countess of Lovelace, Star of India, The President, Mme Van Houtte, Viticella kermesina, Mme Granger, Thomas Moore, Integrifolia Durandi, Mme Durand. Herbert Spencer. Jackmanii, Jackmanii superba, Viticella rubra grandiflora, Mlle Elisa Schenck. Velutina purpurea, Viticella venosa Duchess of Theck, Viticella modesta, V. alba, Duke of Norfolk, Atragene de l'Inde, Hybrida splendida, Sophia cœrulea plena*, etc. Cette belle collection reçoit une prime de 1re classe.

Par M. Dury, jardinier chez M. Cartier, à Ecully : 1° plusieurs variétés d'œillets de fantaisie de semis, très jolis comme forme de fleurs et coloris; 2° des Pelargonium zonale, doubles de semis en 17 échantillons; 3° Petunias à fleurs simples et à fleurs doubles.

Prime de 2e classe pour l'ensemble de cet apport.

Par M. Bellen, jardinier chez M. Rozier, montée Rey, 23, Lyon : 1° Begonia Rex, unique, remarquable comme grandeur de feuilles et belle culture ; 2° 5 Coleus de semis, à très grandes feuilles, beau coloris; 3° un pot de Mesembryanthemum cristallinum. Cet apport reçoit une prime de 2e classe.

Par M. Liabaud. montée de la Boucle, Lyon : *Clerodendrum fallax*, *Æchmœa Wolbachii* et *Begonia Gogoensis*. Pour ces trois plantes de choix cultivées en pots, la Commission propose d'accorder une prime de 1re classe, et cite spécialement le *Begonia Gogoensis.*

Par M. E. Masson, rue St-Denis, 31. Lyon, une collection de Pentstemon composée des variétés Euterpe, Jocelyn. Sir Trevelyn, Gil Blas, Alphonse Daudet, Erckmann Chatrian, Jules Claretie, de Cherville, etc., des fleurs d'œillets remontants de semis ; des pieds de fraisiers Gaillon, bien développés, semis d'un an. Prime de 3e classe.

Par M. Bernaix, rosiériste, cours Lafayette prolongé, 92, Villeurbanne, une rose de semis, *Mademoiselle Joséphine Burland,* section des Multiflores nains remontants; fleurs très doubles, à pétales longuement acuminés, dressés au centre, inclinés aux rangs moyens et recourbés sur les bords. Coloris blanc pur en s'épanouissant, se nuançant de rose carmin avec l'âge. Variété appartenant aux *Rosa Polyantha*, par la dimension et l'abondance des fleurs. mais s'en distinguant par sa floraison non en corymbe qui permettra de l'utiliser pour la confection des bouquets. Prime de 1re classe.

Par M. Dubreuil, rosiériste, route de Grenoble, 146, Lyon-Monplaisir, 3 variétés de roses dont deux de semis : 1° Thé *Duchesse de Bragance*, fleur très-pleine, à pédoncule très-ferme, d'un beau jaune canari au centre, plus pâle sur les bords, pétales de la circonférence gracieusement recourbés au sommet, arbuste vigoureux, très florifère.

Prime de 2me classe.

2 Hybrides de Thé, *Attraction*, fleur assez grande, pleine, carmin clair nuancé, rose de Chine. avec un liseré plus pâle sur les bords ; pétales concaves, mucronés imbriqués dans les rangs extérieurs, à onglet jaunâtre à la base. Arbuste vigoureux, florifère, inflorescence dressée disposée en corymbe. Rose d'une belle duplicature, et d'une odeur intermédiaire entre la rose Cent-feuilles et les roses Thés.

Prime de 2me classe.

The Marquise de Vivens, nouveauté de 1885, fleur grande, carmin vif sur les bords, s'atténuant en rose de Chine vers le milieu, se fondant insensiblement en jaune paille vers l'onglet.

Prime de 2me classe.

Par M. Bonnaire, rosiériste, 6, chemin des Hérideaux, Lyon, une rose de semis Thé *Madame Chauvry*, fleur très grande, ayant près de 12 centimètres de diamètre, pétales nombreux imbriqués, coloris jaune nankin au moment de l'épanouissement, se nuançant de rose de Chine au revers des pétales et de jaune cuivre à leur partie supérieure. Cette variété paraît devoir être d'un grand mérite pour la fleur coupée. Prime de 2me classe.

Les commissions d'examen des apports sur le bureau ne se trouvant pas complètes, soit par l'absence de quelques-uns des membres, ou par suite des apports qui ont été faits par d'autres, M. le Président propose de nommer pour examiner les apports de la séance : *Arboriculture*, MM. Louis Gorret, C. Jacquier fils, Corbin ; *Floriculture*, MM. Bélisse, Chrétien, Rochet ; *Culture Maraîchère*, MM. Jacquier, Pelletier, Gonichon ; *Roses de semis*, MM. Alégatière, Besson, Laroche.

Cette proposition mise aux voix est adoptée, l'Assemblée ratifie à l'unanimité les primes accordées par la Commission.

A propos des apports sur le bureau M. le Secrétaire général fait observer que, à chaque séance, les apports devenant très nombreux, il serait urgent qu'ils fussent accompagnés d'une note explicative pour faciliter la tâche des Secrétaires, qui malgré tout leur bon vouloir peuvent faire des omissions regrettables et involontaires.

M. le Président et divers membres des Commissions d'examen apprécient les observations de M. Viviand-Morel, et demandent qu'à ce propos, il soit pris une mesure générale.

Sur la proposition du Secrétaire général, l'Assemblée décide que tout apport de plantes, ou autres objets déposés sur le bureau qui ne sera pas accompagné de notes indicatives, ne sera pas jugé.

L'Assemblée procède ensuite à la nomination d'un membre de la Commission des visites, en remplacement de M. Rivoire fils, démissionnaire. A l'unanimité l'Assemblée nomme M. Valla membre de la Commission.

Vu l'heure avancée, la suite de l'ordre du jour est renvoyée à la prochaine réunion.

La séance est levée à 4 heures. *Le Secrétaire-Adjoint*, J. Nicolas.

Un Rosier remarquable.

L'homme est un être qui aime le merveilleux, l'invraisemblable, l'extraordinaire. Il se complaît à admirer les géants, les nains, les monstres et en général tous les êtres qui sortent d'un moule différent de celui qui est particulier aux communs des mortels.

A défaut de vrais géants, de nains authentiques, de monstres véritables, l'imagination des Homère, des Virgile, des Camoëns et autres rapsodes lui en a fabriqué de toutes pièces une quantité vraiment incroyable.

Si ce n'était pas sortir de mon sujet, je pourrais montrer que cette propension idiosyncrasique de l'espèce humaine n'a pas dégénéré depuis ces temps lointains. Que Milon de Crotone, Alcide et Hercule se sont changés en Porthos sous la plume d'Alexandre Dumas ; que Marco Polo, le célèbre voyageur, dit avoir vu des

monstres auprès desquels le Sphinx, le Dragon à sept têtes et les Centaures ne sont que de la petite bière. J'ajouterais si je ne craignais pas d'être irrévérencieux envers mes semblables, que la terre est une vaste Gascogne où chaque individu rencontre toujours un être plus gascon que lui. Aux choux gros comme une maison les marmites grandes comme une cathédrale ne manquent pas ! Mais ce serait sortir de mon sujet.

Il s'agit d'un rosier, d'un rosier noisette Aimé Vibert. Je vous le présenterai tout à l'heure.

Je disais donc plus haut que si ce n'était pas sortir de mon sujet, je vous montrerais l'homme comme un être ami du merveilleux et des actions extraordinaires, l'homme dressant des statues, bâtissant des cathédrales, élevant des obélisques... l'homme consignant dans ses archives une multitude de faits, de dates, d'actions, qui sortent du niveau de la vie habituelle. Je vous le montrerais encore — et c'est là où je voulais en venir — mesurant les arbres dont les dimensions dépassent le niveau commun aux plantes et aux arbres. Je vous le montrerais vous informant qu'il y avait :

Un ormeau, à Morges, sur les bords du lac de Genève, qui avait 10 mètres de circonférence ;

Un lierre, situé à Gigeau, entre Montpellier et Pezenas, dont le tronc avait 1 m. 10 de circonférence ;

Un tilleul de 12 mètres de circonférence, à Neustadt ;

Des Wellingtonia dans le tronc desquelles on trace des routes ;

Des chênes-chapelles; le châtaignier des Cent-Cavaliers ;

Le fameux Dracœna du jardin Franchi, à Oratava, dans l'île Téneriffe, si vieux qu'on ne sait au juste quel âge lui attribuer (1).

Et tant d'autres qu'il serait trop long d'énumérer.

Ce qui a été fait pour les arbres dont les grandes dimensions s'imposent à l'attention même des ignorants, ne l'a pas été aussi régulièrement pour les arbrisseaux, les arbustes dont les proportions moins considérables ne peuvent bien être remarquées que des connaisseurs.

Un exemple : le rosier, qui est bien le genre le plus populaire parmi les végétaux d'ornement, le rosier que les poètes ont chanté sous toutes les formes, le rosier qu'on connaissait déjà dès la plus haute antiquité, le rosier qui a eu des historiens spéciaux, le rosier, le croirait-on, ne présente qu'un très petit nombre de ses représentants qui sortent d'une longévité ordinaire et des dimensions habituelles particulières à son espèce.

Il me souvient cependant avoir lu l'histoire mirifique d'un églan-

---

(1) Ce doyen de la végétation arborescente n'existe plus. Il a été détruit par un ouragan il y a quelques années.

tier qui avait des proportions extraordinaires que je regrette de n'avoir pas conservées.

J'ai vu il y a une vingtaine d'années, chez Réné Paré, horticulteur, à Paris, un rosier de Lady Banks qui couvrait tout un côté de son habitation.

Le Docteur Jeannel, a signalé en 1882(1) parmi les principales richesses horticoles de la villa Vigier, à Nice, un rosier Maréchal Niel, greffé sur *R. Banksiæ*, qui garnissait à lui seul les murs et balcons d'un vaste chalet. Ce rosier n'était âgé que de huit ans; ses rameaux fleuris couvraient une surface de 70 mètres carrés. Le sujet qui le portait avait cinq centimètres de diamètre. La greffe, plus volumineuse que sa mère nourrice, mesurait 8 centimètres de diamètre. »

Mais parmi les plus beaux spécimens de rosiers que j'ai eu l'occasion de voir, je n'en connais point dont les dimensions égalent celles de l'individu représenté ci-contre.

Ce rosier appartient à la variété bien connue, sous le nom de Noisette Aimé Vibert. Il a été planté pendant l'hiver de 1877-78 par M Duchet, rosiériste à Ecully (Rhône), et couvre actuellement la façade d'une maison de deux étages contiguë à l'établissement de M. Duchet. Cette façade tournée au sud-est mesure une superficie de plus de 160 mètres carrés.

Le spécimen en question a été greffé sur le collet de la racine d'un églantier, ainsi que cela se pratique à Lyon et ailleurs. Le terrain dans lequel il est planté a une bonne profondeur ; on y a mêlé autrefois des débris de démolitions.

A la sortie du sol, il forme deux tronçons qui ont chacun 26 centimètres de circonférence, et se divise ensuite en 12 banches dont les deux principales ont à 1 mèt. 50 du sol, 12 centimètres de tour, et les plus petites 5 centimètres. Toutes ces branches s'entrelacent, se dirigent à gauche, à droite, montent, redescendent et font un cadre de verdure et de fleurs aux cinq croisées de la maison.

La façade dont nous avons donné la superficie a un peu plus de 18 mètres de longueur sur 9 mètres de hauteur.

Au moment ou M. Duchet, à fait photographier ce beau rosier par notre habile collègue M. Bernoux, il était littéralement couvert d'une myriade de fleurs blanches dont le dénombrement exact aurait lassé la patience du plus habile comptable.

Les seuls soins que reçoit ce rosier consistent dans la taille en vert des branches gourmandes, le passage des petits rameaux et l'enlèvement des fleurs passées. V. V.-M.

---

(1) Journal de la Soc. Rég. d'hort. du nord de la France.



Rosier Noisette Aimé Vibert, tapissant la façade d'une maison de deux étages, à Ecully (Rhône)
D'après une photographie de M. Alph. Bernoux.

Excursion botanique et horticole à La Moucherotte.

La Moucherotte, ou le Moucherotte — les uns écrivent le nom de cette montagne au masculin, les autres au féminin — est élevée de 1905 mètres au-dessus du niveau de la mer. Elle fait partie du *plateau des Quatre Montagnes, ou montagnes* du *Lans* ou *Villard-de-Lans*, constituées par le calcaire néocomien. « Ces montagnes plongent sur l'Isère, à leur extrémité septentrionale, par le beau promontoire du Bec-de-l'Echaillon, au pied duquel la rivière, qui depuis Grenoble coulait vers le nord, décrit un demi-cercle pour se diriger vers le sud-ouest et longer la partie occidentale du massif, comme elle vient d'en longer la partie orientale. Les montagnes du Lans renferment des sites charmants bien connus des touristes : La vallée d'Autrans, celle de la Bourne, celle où coule la belle

source du petit Vaucluse, les délicieux vallons qui s'ouvrent sur le Drac et l'Isère et surtout la faille grandiose au fond de laquelle coule le Furon, aux environs de Sassenage. » Les points culminants de ces montagnes sont la grande Moucherotte, 2289 mètres, et la Moucherotte dont l'altitude a été indiquée plus haut.

La Société botanique de Lyon avait décidé qu'elle ferait cette année sa grande excursion annuelle dans cette partie du massif en question, qu'elle n'avait pas encore explorée mais dont elle connaissait les richesses que les botanistes du pays ont fait connaître au monde savant.

Malgré l'attrait que peut exercer la perspective d'une ample récolte d'espèces rares, peu de nos collègues se décident à affronter la température sénégalienne qui règne au moment du départ : c'est une défection en règle. . .

Nous sommes huit seulement à la gare de Perrache, ce sont Messieurs Veuillot, D[r] Guillot, Olagnier, Rabast, Louis Lille, et votre serviteur, puis Madame H. A.... et Mademoiselle P.....

Nous couchons à Grenoble.

A trois heures du matin, nous sommes brusquement tirés d'un sommeil calme et profond par le garçon de l'hôtel où nous avons couché. Cet être inhumain frappe à coups redoublés contre les portes de nos chambres et nous réveille en sursaut. Je quitte à regret le pâle Morphée et j'entrouve ma fenêtre en bâillant. Je ne vois pas encore l'Aurore « aux doigts de rose », mais je distingue dans l'ombre la silhouette de M. Richard, pharmacien à Grenoble. Il me semble même percevoir la phrase suivante qu'il vient d'articuler : « ohé ! ohé ! hop ! . . . Dépèchez-vous, les autres sont déjà au Pont du Drac !

Les autres ce sont les Grenoblois aux pieds légers, que nous allons, mais vainement, tâcher de suivre pour escalader la Moucherotte aux flancs rapides.

. . . Ils sont là une quinzaine, hommes et dames, qui regardent couler le Drac en nous attendant. Armés de grandes cannes ferrées et de toutes petites boîtes de Dillenius, ils nous souhaitent le bonjour. Civilement nous leur rendons leur salut.

Leurs grands alpenstocks ne me disent rien de bon ; leurs boîtes minuscules me donnent à penser qu'ils ne porteront pas un bien bien grave préjudice à la flore du pays. Sur le tard j'ai acquis la certitude que j'avais dès le matin formulé une appréciation parfaitement exacte à cet égard.

Nous franchissons le Drac sur un pont suspendu. Coût 5 centimes. Le Drac est une belle rivière dont les eaux rapides ont une limpidité douteuse et un aspect noirâtre. « Il prend ses sources dans les montagnes qui relient le Mourre-Froid (2995 m.) à la

Dublée (2910 m.), passe à Orcière (1328 m.), se double par la jonction du Drac de Champoléon, arrose la belle vallée de Champsaur, alimente l'important canal qui doit irriguer 4.000 hectares dans la vallée de Gap, reçoit la Rouane, baigne St-Bonnet, se grossit de la Severaissette et de la Severaisse, entre au-dessous d'Aspres-les-Corps, dans le département de l'Isère, traverse le défilé du Saut-du-Loup, passe au dessous de Corps, reçoit la Souloise (670 m.), la Bonne, la Jonche, l'Ebron (438 m.), passe près des sources de la Motte-les-Bains, reçoit la Romanche et la Gresse, passe sous le Pont-de-Claix et va se jeter dans l'Isère à 3 kilomètres 1/2 en aval de Grenoble. »

Ce Drac qui a tant reçu de torrents et de ruisseaux dans son parcours de 140 kilomètres, reçoit donc nos cinq centimes et nous partons en longeant l'allée des Balmes-de-Fontaines. Je jette un coup d'œil distrait sur la végétation qui m'entoure; elle ne parvient pas à m'intéresser.

La caravane s'enfonce dans les bois et nous voilà tous à la queue leu leu grimpant le coteau par les sentiers perdus. Une flore où les espèces méridionales croissent pêle-mêle avec les espèces plus frileuses se montre à nous. Nous récoltons le Sumac fustet, l'Erable de Montpellier, le Buphtalme à grandes fleurs, le Pistachier thérébinthe, le *Lonicera etrusca*, la Cupidone bleue, le Léontodon crépu et plusieurs autres plantes intéressantes.

Château de Beauregard, Désert de Jean-Jacques Rousseau, cinq minutes d'arrêt. Le Désert de Jean-Jacques n'offre rien de particulier si ce n'est un écriteau sur lequel je lis: Défense d'entrer. J'entre malgré cela en méditations. Pendant cinq minutes trottent dans ma tête Rousseau et Madame de Warens, Grimm et Diderot, d'Alembert et les Charmettes, la nouvelle Héloïse, Emile et les lettres sur la botanique. Pendant ce temps les Grenoblois aux pieds légers, qui se moquent de Rousseau et de son Désert, continuent à grimper le coteau. J'oublie de récolter le *Scrophularia umbrosa*, qu'on m'avait indiqué par là, pour les suivre. Nous voici au Parizet.

On nous montre dans ce village la Tour-sans-Venin, une des sept merveilles du Dauphiné. J'ouvre des yeux énormes, M. Lille met son lorgnon, M. Rabast braque une jumelle marine sur l'édifice et, malgré ce renfort d'instruments d'optique nous ne parvenons pas à distinguer la Tour-sans-Venin, une des sept merveilles du Dauphiné. Un vieux pan de muraille est tout ce qui reste de cette fameuse tour. Mais si nous ne voyons pas la Tour-sans-Venin, une des sept merveilles du Dauphiné, ce qui est regrettable, nous donnons, dans cet endroit, à nos papilles linguales et palatiales la douce satisfaction d'être agréablement titillées par une

tasse de café au lait. Cet aliment substantiel nous réconcilie avec la Belle Nature que je commençais, pour mon compte, à trouver ridicule. Je récolte, en grimpant la montagne :

Gentiana acaulis.	Ranunculus aduncus.	Verbascum Chaixi.
Alsine rostrata.	Helianthemum italicum.	Veronica urticœfolia.
Cytisus sessifolius.	Laserpitium siler.	Astragalus monspessulanus.
Melampyrum nemorosum.	Pyrola secunda.	Draba aïzoïdes.
Asplenium Halleri.	Campanula rhomboïdalis.	
— viride.	Cystopteris fragilis.	
	Galium lœvigatum.	

La montagne est au levant ; un vieux figuier au tronc rabougri m'indiquerait que nous sommes en terrain thermophile, si les gouttes qui me perlent au front, plusieurs fois essuyées, ne me l'avaient déjà suffisamment fait connaître. Les fougères abondent dans les rochers et les tapissent de leurs frondes élégantes. Le Raisin d'ours (*Arbustus Uva-ursi*) est là dans toute sa gloire. Ses grands rameaux rampants forment de vrais tapis de verdure. Il vit en nombre considérable, avec la fameuse vigne du Mont Ida, cette fameuse vigne qui n'est pas une vigne. Ils sont bien jolis quand même ces deux arbuscules malgré les noms ineptes dont les ont affublés les baptistes anciens. On les voit descendre dans les bois et rocailles jusque dans la région inférieure des montagnes, et on les retrouve en compagnie du Rosage ferrugineux et du Genévrier des Alpes, jusqu'à 2000 mètres d'altitude. Je remarque dans un chemin creux un de ces arbousiers dont les rameaux chargés de fruits ont près de deux mètres de longueur.

Trois Digitales à fleur jaune croissent en abondance sur les bords du chemin que nous gravissons. Ce sont les *Digitalis grandiflora, media* et *parviflora*. Le *Digitalis media* est assez rare. Quelques botanistes regardent cette espèce comme une hybride des deux autres. Je ne sais pas si le seul fait d'avoir des caractères intermédiaires entre les espèces plus haut citées suffit pour justifier cette assertion. Il serait facile de s'en assurer par l'hybridation directe. La Digitale à grandes fleurs est, pour sa part, assez variée, et on en rencontre dont les corolles sont fort distinctes.

Laissons les Digitales et enfonçons-nous dans la forêt de sapins où nous attendent une ombre salutaire, d'épais tapis de mousse et d'excellentes airelles (*Vaccinium myrtillus*). Nous faisons honneur à tout cela pendant un instant, trop court hélas ! car les Grenoblois aux pieds légers, aux boîtes minuscules et aux grands alpenstocks continuent leur course folle vers le village de St-Nizier. Ceci commence à m'ennuyer. Je les laisse aller et je récolte :

Monotropa hypopitys.	Galium rotundifolium.	Lonicera alpigena.
Dentaria pinnata.	Calamentha grandiflora.	Actæa spicata.
Epilobium montanum.	Gnaphalium sylvaticum.	Luzula nivea.
Saxifraga rotundifolia.	Pyrola minor.	Mœhringia muscosa, etc.

J'aperçois le clocher de St-Nizier, clocher bizarre, tout blanc, avec des plaques de Lichens, mais peu élevé. Dans ce village il y a une auberge dans laquelle nous déjeûnons. Déjeûnons! Eu! Eu! Nous absorbons rapidement quelque nourriture, car les Grenoblois aux pieds de plus en plus légers, qui n'ont ni faim, je n'ose pas dire ni soif, ne nous permettent pas d'achever notre modeste repas. Ils courent, grimpent, s'enfilent dans la Cheminée et on ne les revoit plus qu'au sommet de la montagne. Ah! que j'ai envie de les perdre. Enfin nous suivons la caravane qui s'égrène par les prés fleuris. Il y a un de ces prés qui demanderait deux heures de visite, un vrai paradis. Et les autres qui courent. J'ai à peine le temps de récolter la Grande Astrance, le Cirse des rivages, une Linaigrette, un *Carex paradoxa*, le *Soyeria paludosa*, une Sanguisorbe hâtive, que je n'aperçois plus de Grenoblois.

Je comprends que ces messieurs et ces dames ont hâte d'arriver au sommet pour jeter un coup d'œil sur la belle vallée du Drac et redescendre à Grenoble, mais ceci ne fait pas mon affaire, ni celle de mes compagnons. Nous sommes venus surtout pour chercher des plantes. On ne cherche pas les plantes au pas gymnastique. Ceux qui les cherchent de cette manière ne les trouvent pas. Combien nous eussions été mieux inspirés de prendre un guide moins pressé! Car il n'y a pas à dire, malgré une très belle récolte nous avons manqué quelques plantes très rares qui croissent dans le pays. J'en suis vexé au-delà du possible.

On fait l'ascension de la Moucherotte en passant par un endroit désigné sous le nom de *Cheminée*. Cette *Cheminée* est difficile à gravir et il faut s'aider des mains pour l'escalader. Les plantes y sont abondantes ; c'est là que j'ai récolté :

Anthyllis montana.	Arenaria ciliata.	Athamentha cretensis.
Auricula.	Avena setacea.	Silene glareosa.
Bellidiastrum Micheli.	Carex sempervirens.	Coronilla vaginalis.
Cotoneaster tomentosa.	Erinus alpinus.	Globularia cordifolia.
Gypsophila repens.	Homogyne alpina.	— nudicaulis.
Kernera saxatilis.	Poa alpina.	Polygala calcarea.
Sempervivum tectorum.	Sideritis alpestris.	Silene quadrifida.
Buplevrum petreum.	Valeriana montana.	Thesium alpinum.
— ranunculoïdes.	Pinus uncinata.	Veronica bellidioïdes.
Sedum atratum.	Viola calcarata.	Carex tenuis, etc.

La Cheminée escaladée, les chemins deviennent plus agréables. L'air est vif et pur. On rencontre sur le flanc de la montagne plusieurs petites sources très fraîches dont l'eau est excellente. On se désaltère, comme vous pensez. C'est là où il faudrait déjeûner. Je récolte autour de ces sources :

Pinguicula alpina.	Tofieldia calyculata.	Scrophularia Hoppii.
Soldanella alpina.	Aspidium lonchitis.	Trifolium Thalii.
Epilobium alpinum.	Myosotis alpestris.	Orchis globosa, etc.

Les sources explorées à la hâte, nous nous étendons à l'ombre d'un *Pinus uncinata*, arbre résineux que nous retrouverons au sommet en vieux individus rabougris, haut comme ça. Le nanisme des arbres est un des caractères les plus curieux de la végatation alpestre. Quand on songe à la stature du saule herbacé qui atteint un ou deux centimètres de hauteur à Belledone, il n'y a pas lieu de s'étonner outre mesure de la taille fantastique des habitants de l'île de Lilliput. On trouve des sapins et des pins qui ont cent ans au moins et un mètre au plus ; ils s'allongent à peine d'un centimètre par an.

Il s'agit maintenant d'escalader les pentes qui mènent aux crêtes de la Moucherotte. C'est dur. Le docteur G. qui soufle comme un bœuf échoue à mi-coteau. « Je vous attends là, dit-il ; je connais le coup d'œil ». Mlle P. regarde amèrement à droite et à gauche si personne ne vient à son secours. Au détour du coteau, deux animaux hirsutes, au poil fauve, se montrent à nos regards. Ce sont de jeunes ours, dit un monsieur, un grenoblois aux pieds moins légers que ceux de ses compagnons. C'est le secours attendu. Mlle P. effrayée par l'apparition de ces animaux qui se dirigent de son côté, file comme une flèche et atteint le sommet où elle arrive essouflée. Ces jeunes ours étaient deux chiens de berger. « Y-a t-il pire mal de dents que quand les chiens vous tiennent aux jambes, dit Panurge. ».

Il n'y a pas de plateau au sommet ; une pente abrupte d'un côté, des précipices de l'autre, une longue arête, déchiquetée en dentelle, un coup d'œil splendide, tel se présente à nos yeux le sommet de la montagne que nous venons de gravir. Nous avons bien payé par nos fatigues ce majestueux spectacle.

Comme les hommes sont petits, vus d'en haut ! On dirait des fourmis. Contre les parois des rochers je détache au risque de me rompre les os, un magnifique échantillon de Nerprun (*Rhamnus pumila*) d'un âge que je renonce à connaître, tout couvert de fruits et mesurant 15 centimètres de longueur. Il était là, entre les fissures de la roche, depuis bien longtemps. Un peu plus bas, une touffe énorme, blanche et rose, m'attire et me fascine. Mais il y a un précipice affreux, sept ou huit cent mètres, environ qui la défend contre mes projets. J'y renonce ; je l'ai retrouvée plus loin dans un endroit moins dangereux : c'est l'*Anthyllis montana* superbe dans ces parages.

Je récolte encore :

Androsace villosa.	Arenaria ciliata.	Antennaria dioica.
Dryas octopetala.	Acinos alpinus.	Draba aïzoïdes.
Bistorta vivipara.	Buplevrum petrœum.	Saxifraga aizoon.
Athamentha cretensis.	« stellatum.	» muscoïdes.
Hieracium villosum.	Nigritella angustifolia.	Orchis viridis.
Juniperus alpina.	Ranunculus aduncus.	Helianthemum italicum, etc.
Polygala calcarea.	Silene quadrifida.	
Avena setacea.	Botrychium lunaria.	

Les grenoblois ont disparu. Que Dieu les assiste et les préserve du danger. Je ne leur en veux plus ; je les laisse aller. Nous restons trois au sommet qui ne pouvons nous décider à tirer le rideau devant le panorama merveilleux qui s'offre à nos regards. Enfin M. Ollagner, pharmacien à l'Arbresle, finit par m'arracher à mes contemplations. Ma boîte et pleine ; elle contient 140 espèces. Je descend en zig-zag, en fumant un excellent cigare. Ah ! que la nature serait belle si nos estomacs ne criaient pas famine.

La descente s'effectue par le même chemin. Nous retrouvons les sources, le grand *Pinus uncinata*, le berger et ses deux chiens, et la *Cheminée*. Ici nous constatons qu'il est plus aisé de monter dans la gaîne que d'en descendre, et c'est à grand renfort d'acrobatie que nous parvenons à nous retirer de ces éboulis compliqués de rochers verticaux, horizontaux et inclinés.

Dans la forêt je constate un phénomène de végétation que je signale au risque d'enfoncer une porte ouverte. Les jeunes sapins qui sont à la base de la montagne restent pendant longtemps nains et rabougris ; ils forment des touffes coniques, très compactes. Tout-à-coup, sans que rien n'indique cette transformation, à la végétation lente et chétive de leurs premières années, succède un développement rapide qui étonne au premier abord. On dirait qu'une espèce différente a été greffée sur leurs flèches rabougries.

Nous sommes de retour à St-Nizier à sept heures. Nous restons cinq dans le village pour y souper et passer la nuit. A l'aube, je range ma récolte dans ma boîte ; un peu plus tard, à 6 heures du matin, nous descendons vers Grenoble en herborisant le long des chemins et sentiers tracés dans les bois.

Notre retour s'effectue par les gorges d'Engin et Sassenage.

Ah ! mes amis, le beau coup d'œil. Si jamais vous allez là haut, je vous conseille de redescendre par là. Cependant, non, attendez. Il y a un certain *Pas du curé* à traverser qui donne le frisson rien que d'y penser. C'est un sentier incliné, taillé dans le roc, large de 0,60 centimètres, où le temps dure. On sent à côté de soi un précipice épouvantable qui attire d'une manière désagréable. C'est beau mais dangereux. Ne passez pas là si vous craignez le vertige.

Après avoir suivi le Furon pendant 8 kilomètres nous débouchons à Sassenage accompagnés par le chant des cigales. Sassenage, dîner ; truites excellentes. Retour à Lyon par le chemin de fer du Sénégal : 40° dans les wagons.

V. V.-M.

Moyen de reconnaître la nature des troubles du vin en tonneaux.

Lorsque la couleur trouble du vin donne à craindre qu'il ne tourne, il faut en filtrer un peu à travers du papier. Si le vin ainsi filtré a vilaine couleur ou mauvais goût, c'est un signe qu'il est gâté ou en voie de se gâter ; si, au contraire, on ne remarque ni couleur, ni goût, on peut être sûr que le trouble qu'il présente n'est occasionné que par une fermentation temporaire, qu'il se clarifiera de lui-même et qu'il reviendra, dans un temps plus ou moins long, dans son état naturel.

Valeur agricole des Gadoues de Paris (1).

On désigne sous le nom de *gadoue* les balayures des rues mélangées aux ordures ménagères. Il y a un peu de tout dans ces détritus : des épluchures de légumes, des débris de poissons, des intestins de volailles, des plumes, des cendres, etc., qui peuvent être utilisés comme engrais ; des morceaux de verre et de porcelaine, des bouchons, des ustensiles brisés et autres objets qui n'ont absolument aucune valeur. Toutes ces matières, telles qu'on les recueille chaque jour dans les rues constituent la *gadoue verte*; lorsqu'elles ont fermenté en tas pendant un certain temps, elles donnent ce qu'on appelle la *gadoue noire*.

Dans les environs des villes, autour de Paris notamment, les gadoues sont employées depuis longtemps pour fumer les terres ; elles sont surtout fort appréciées à Argenteuil pour la culture des asperges.

MM. A. Muntz, professeur, et Ch. Girard, préparateur à l'Institut national agronomique, ont voulu se rendre compte de la valeur réelle de cet engrais, et ils ont fait dans ce but plusieurs analyses, dont les résultats sont consignés dans le *Bulletin* du ministère de l'agriculture.

Un échantillon de gadoue verte prélevé dans les voitures dont le déchargement s'effectue dans des bateaux au quai de Javel, contenait 0,38 pour cent d'azote, 0,41 d'acide phosphorique, 0,44 de potasse et 2,57 pour cent de chaux. — C'est à peu près la richesse du fumier de ferme ordinaire.

La gadoue recueillie aux halles centrales est formée en majeure partie de débris de paille et de légumes ; elle est, paraît-il, plus estimée que les autres par les cultivateurs. Elle contient à l'état vert 0.26 pour cent d'azote, 0,31 d'acide phosphorique, 0,24 de

(1) *Semaine populaire.*

potasse et 3,20 pour cent de chaux. Elle est donc moins riche en principes fertilisants que la gadoue du quai de Javel, et on ne s'explique pas dès lors la préférence dont elle est l'objet.

MM. Muntz et Girard ont analysé des gadoues noires prises à Bagneux et à Gentilly, où elles étaient en tas depuis six mois. Ils ont trouvé dans les premières : azote, 0,45 ; acide phosphorique, 0,58 ; potasse, 0,52 ; chaux, 3,75 pour cent, et, dans les secondes : azote, 0,39 ; acide phosphorique, 0,45; potasse, 0,29 ; chaux, 2,92 pour cent.

On voit que les gadoues sont loin d'avoir partout la même composition ; leur teneur en éléments fertilisants varie selon les quartiers où elles sont recueillies. Les cultivateurs en situation d'utiliser des boues de la ville, ne doivent donc pas manquer d'en faire faire au préalable l'analyse, afin de savoir exactement à quoi s'en tenir.

La conclusion générale du travail de MM. Muntz et Girard, c'est que les gadoues vertes ou noires restituent au sol à peu près autant de principes fertilisants que le fumier de ferme normal ; mais que les gadoues noires étant à un état de décomposition plus avancé, et transformées pour ainsi dire en terreau, doivent être d'un emploi plus avantageux pour l'agriculture.

En évaluant l'azote organique à 1 fr. 50 le kilog., l'acide phosphorique à 0 fr. 30, la potasse à 0 fr. 50 et la chaux à 1 cent. le kilog., la valeur intrinsèque des gadoues vertes n'est pas inférieure à 6 fr. 30 et s'élève jusqu'à 9 fr. 30 les 1,000 kilog.; celle des gadoues noire est comprise entre 9 et 11 fr. 40 les 1,000 kil.

Il est donc hors de doute que les gadoues sont des matières fertilisantes qu'on peut employer avec profit dans le voisinage des lieux de production, là où leur prix n'est pas augmenté par des frais de transport.

A Lyon, la *gadoue* porte le nom d'équevilles. A Paris, autrefois, on appelait gadoue, non-seulement les immondices, les boues et autres fumiers de ville, mais encore les vidanges des latrines. Aujourd'hui on distingue entre toutes ces matières. Les Lyonnais ont cependant conservé, en l'altérant, le mot de gadoue ; ils en ont fait *gandou* et *gandouse*. A Paris, l'ouvrier qui vide les fosses d'aisance s'appelle un gadouard ; à Lyon, un gandou. R.

— Une école d'agriculture, due à l'initiative privée, vient d'être ouverte à Hole Park (Kent); l'enseignement est théorique et pratique. La ferme contient 520 hectares de terres, de prés, etc. Le but est de former des régisseurs, des agriculteurs pour les colonies, etc.

— M. E. Chartier, jardinier à Montmorency, a obtenu un *Adiantum macrophyllum* à feuilles striées de blanc. Il reste à savoir si la panachure en question est bien stable et, dans le cas affirmatif, si la multiplication de la variété est facile à faire.

— M. F. Sahut, horticulteur à Montpellier, a obtenu une médaille d'or de la Société nationale d'agriculture, pour son livre sur le greffage des vignes américaines.

— M. Boisselot a recommandé la greffe sur rosier Banks des variétés vigoureuses de rosier thé, telles que Maréchal Niel, Belle Lyonnaise. La chose n'est guère pratique; cependant, dans quelques cas exceptionnels, l'essai pourra en être tenté.

— L'*Illustration horticole* signale et figure les plantes nouvelles suivantes: 1° *Gymnogramma fariniferum*, variété qui provient, paraît-il, du *G. schizophyllum;* 2° *Alocasia Lindeni*, aroïdée remarquable par la couleur des pétioles blancs, des nervures jaunes et du limbe vert brillant de ses feuilles. Originaire de la Papouasie ; 3° *Dendrobium stratiotes*, orchidée également originaire de la Papouasie.

— La sécheresse est telle dans la Nouvelle Galles du Sud (Australie), qu'on a vendu des moutons 1 fr. 20 la pièce. C'est dans ce pays que le gigot ne doit pas être cher!

Roses nouvelles Lyonnaises

Thé (*non sarmenteux*) : BARONNE DE FONVIELLE. — Arbuste vigoureux, à rameaux droits, très-fermes, très-florifères, presque inermes, feuillage vert foncé, l'impaire très-grande, finement dentelée, fleur grande, pleine, bien faite, pédoncule ferme, coloris jaune cuivré, à revers des pétales rouge-laque; variété très-odorante. Issue de la variété Beauté de l'Europe.

Rosiers hybrides remontants : STÉPHANIE CHARRETTON.— Arbuste très-vigoureux, florifère, à rameaux droits, fermes, feuillage à cinq larges folioles, l'impaire ovale, très-grande, finement dentelée, fleur grande, pleine, très-bien faite, le coloris des trois premiers rangs de pétales extérieurs est blanc, légèrement rosé, le centre de la fleur est rose-cerise vif.

LOUIS ROLLET, arbuste extra vigoureux, remarquable par son développement, à bois rouge, gros aiguillons de même couleur, feuillage à cinq larges folioles; au printemps le feuillage est rouge comme un Coleus Verschaffelti, fleur grande, pleine, rouge-pourpre, très-remontante.

Les descriptions de ces trois roses sont faites par l'obtenteur M. J.-M. Gonod, rosiériste, route d'Heyrieux, 154, Monplaisir-Lyon.

AVIS

Des cartes d'entrée **valables pour une visite** à l'exposition sont mises à la disposition des sociétaires qui désirent en faire cadeau à leurs amis.

Ces cartes dont le prix est de 0,75 centimes seront déposées jusqu'au **sept** septembre, chez M. Jacquier, 8, quai des Célestins, Lyon.

Passé ce délai, il ne sera plus vendu de cartes.

Des **cartes personnelles** valables pendant la durée de l'Exposition seront livrées au public moyennant la somme de 5 francs.

LE GÉRANT : V. VIVIAND-MOREL.

Lyon. — Impr. du Salut Public. — Bellon, 33, rue de la République, 33.

CHRONIQUE

L'Exposition d'horticulture. — Ouf! Je respire. Merci, mon Dieu, merci! Le gentil jardin que M. Cordioux avait tracé sur le cours du Midi a disparu sous la pelle des terrassiers. L'herbe fine et drue, le vert gazon a vécu. La rocaille va devenir la victime d'un maître maçon; les tentes iront se reposer dans quelque hangar pendant que les charpentes soigneusement empilées chez M. Darties attendront une occasion favorable pour clore l'emplacement d'une autre exposition. C'est fini, tout est nivelé. Les horticulteurs remettent en place les plantes qu'ils avaient apportées et classent leurs récompenses dans les médaillers. C'est le moment de jeter un coup d'œil rétrospectif sur l'Exposition qui vient de fermer ses portes.

Et ce coup d'œil est d'autant plus utile à jeter que cette exposition ne ressemblait à aucune de celles qu'on a pu voir à Lyon depuis l'an de grâce 1838, époque où fut tenue la première dans l'Orangerie du Jardin des Plantes.

Cent soixante-dix exposants ont apporté 370 lots. Notez ce chiffre. En 1882, il y avait 100 lots de moins. Les légumes, les fruits et les objets d'industrie contribuaient pour la plus grande part à cet accroissement inusité d'objets exposés. Ce qui manquait, vous qui avez visité l'exposition en détail, vous le savez mieux que moi : c'étaient quelques collections de serre chaude qu'on avait l'habitude de voir telles que : Caladium, Dracœna colorés, Maranta et autres. Cette absence était d'autant plus sensible que l'emplacement qui leur avait été réservé était plus considérable.

En dehors de cela tout était pour le mieux.

Le Jury a fonctionné le mercredi 8 septembre à partir de midi et a en partie terminé son travail le même jour. Le lendemain, 9 septembre, ouverture à 8 heures. A 2 heures, réception des

autorités. La musique du bataillon des sapeurs pompiers et une musique militaire se sont fait entendre pendant la soirée.

Le même soir, à 7 heures, la Société offrait dans les salons de M. Casati un banquet à MM. les jurés, à la presse lyonnaise et aux autorités. Notre aimé président, M. Dutailly, a remercié chaleureusement MM. les jurés et MM. les représentants de la presse du concours dévoué qu'ils ont prêté dans cette circonstance à l'Association horticole. M. Crousse, horticulteur, à Nancy, a répondu en fort bons termes, au nom du Jury, M. Gandret, au nom de la presse. M. Mercier, de Marseille, a soulevé la question des entraves apportées à la circulation des végétaux. M. Labruyère a porté un toast au lauréat du prix d'honneur, M. F. Morel. Puis la soirée s'est terminée par des chants.

Ceci dit, nous allons, le programme en main, nous promener un peu dans le jardin et dans les galeries de l'Exposition.

Je trouve d'abord les légumes en tête du programme, les légumes, choses utiles par excellence, et c'est par eux que je vais commencer.

—

Culture maraîchère. — Comme je suis un peu végétarien, c'est-à-dire grand partisan des pommes de terre frites, des épinards au jus, du fricandeau à l'oseille, du bœuf aux carottes, de la salade de laitue et autres menues herbes, c'est toujours avec le plus grand intérêt que je visite la partie des expositions consacrée aux plantes potagères. Ce n'est pas très beau, les légumes, j'en conviens, et vous aussi, n'est-ce pas? Mais combien c'est utile à la sustentation de nos individus! Je partage bien sincèrement l'opinion de ceux qui aiment à flairer la douce odeur qu'exhale l'Héliotrope, je m'extasie sans façon devant les grâces de la rose, et je ne suis pas de ceux qui restent insensibles aux séductions trop nombreuses que Flore étale à mes regards. Cependant faut-il encore pour percevoir avec toute l'intensité désirable ces douces sensations n'avoir pas l'estomac trop délabré.

Hélas! il en est ainsi et l'humaine nature ne vit pas d'amour et d'eau fraîche. Saluons donc d'un grand coup de chapeau les représentants de la culture maraîchère et arrêtons-nous devant les lots de légumes qu'ils ont apportés.

Le programme comportait trois genres de concours: concours général, concours de belle culture et concours de spécialités. A mon avis les concours les plus intéressants sont les concours de spécialités: choux, laitue, pomme de terre, melon, etc., et ils le seraient bien davantage si on pouvait voir réunis dans une exposition quatre

ou cinq collections d'un genre quelconque cultivé dans autant de localités distinctes dont le sol et l'exposition seraient différents. On pourrait alors comparer les mêmes sortes cultivées dans tous ces endroits et s'assurer des conditions qui favorisent le mieux leur venue.

Ceci dit, ce desiderata formulé, examinons ce que nous avons sous les yeux.

M. Verne, jardinier chez M. Godinot à Tassin, est celui des exposants qui a le lot le plus considérable.

On rencontre dans son exposition 230 variétés de choix dans tous les genres, tels que choux, navets, haricots, pois, laitue, chicorée, bettes, carottes, etc., et tout cela cultivé irréprochablement. M. Verne a obtenu la médaille d'or du Ministre. Il nous a du reste habitué depuis longtemps à des exhibitions en séance qu'il sait rendre très intéressantes.

M. Charrault, jardinier chez M. Exupert Girier, obtient aussi une médaille d'or pour sa collection d'ensemble. Pour un coup d'essai c'est un coup de maître.

M. Favre (Gabriel) et M. Guillet (Pierre) ont des collections moins nombreuses en variétés mais d'une culture qui fait honneur à leur talent de jardinier.

M. Tronche, jardinier chez M. Carrier, dans le 2me concours relatif à la belle culture de légumes, présente un très beau lot auquel le jury n'hésite pas a donner le premier prix.

Viennent ensuite (ex-œquo), qui le suivent de très près, MM. H. Perrier et Garnier (Claude). Ces deux jardiniers ont su montrer que la culture maraîchère n'a pas de secret pour eux.

Le concours relatif aux légumes nouveaux et peu connus n'avait qu'un seul exposant, MM. Rivoire père et fils, marchands-grainiers. rue d'Algérie, à Lyon. Je trouve dans leur lot le Céleri scarole, très singulière variété dont le nom expressif est parfaitement exact, on dirait en effet une Chicorée scarole. Je ne sais pas ce que l'avenir réserve à cette sorte singulière qui a le mérite de blanchir facilement seule. Une autre plante dont ont a beaucoup parlé se trouve dans ce lot, c'est le *Stachys affinis*, C'est une labiée voisine de notre Epiaire des marais. Je ne lui prédis aucun succès. A signaler encore, le chou de Milan frisé de mai; il paraît que cette sorte est très méritante. Puis deux piments : le P. à bouquet et le P. géant de Proscoppe, et deux pommes de terre : Reine des hâtives et Lyonnaise.

Les semis de légumes sont représentés par de magnifiques variétés de pommes de terre exposées par M. Chipier, horticulteur à

St-Martin-en-Haut (Rhône) et par M. Aumiot, à Anse (Rhône). M. Chipier a plus de 100 variétés, M. Aumiot, 53. Ces Messieurs ont également chacun une collection de variétés nommées, fort belles et dignes d'éloges. Les amateurs ont longuement étudié ces nombreux et beaux tubercules. Il n'y avait pas du reste que ces deux collections. M. Guillet (Pierre), jardinier, chez M. Rendu, à Grézieu, M. Jambon, jardinier à Rochetaillée, M. Favre, jardinier à Monplaisir, et M. F. Dervieux, jardinier à Cusset (Rhône), en présentaient chacun une en variété plus ou moins nombreuse.

—

Cucurbitacées. — Je ne sais pas, amis lecteurs, si vous partagez mon opinion relativement aux cucurbitacées ; je les admire mais je n'en mange pas. Quelques-unes ont des formes insolites ; il y en a d'énormes, comme le potiron romain, et de toutes petites comme des œufs. J'en ai remarqué qui se tordaient en serpentin. Et les cornichons, et les gourdes de pèlerin. Quelle bizarre famille. M. Jambon gagne avec ces fruits singuliers une grande médaille d'argent. Il gagne encore une médaille de vermeil avec une superbe collection de melons. L'exposition de M. Jambon est une de celles qui ont été le plus remarquées.

ARBORICULTURE ET VITICULTURE

Fruits. — Je crois que l'avenir appartient aux fruits. On ne tire pas du poirier, du pêcher, du prunier, de l'abricotier, tout ce qu'ils pourraient rendre. Sans le pommier les Normands en seraient réduits à la boisson des grenouilles. Vous me direz que nous avons le vin, mais vous me permettrez de vous répondre que cette excellente boisson est en train de disparaître — et le train marche vite. — La fuschine, l'acide tartrique, l'eau et l'alcool de betterave sont en voie de le supplanter. L'esprit de vin a déjà disparu, le cognac aussi. Actuellement voici la formule du cognac vieux :

Alcool de pommes de terre, de blé, etc.
Eau.
Ammoniaque liquide et caramel.

Chauffez, clarifiez, laissez refroidir et servez.

C'est pourquoi je dis que l'avenir est aux fruits. Les beaux fruits iront sur les tables ; les inférieurs au cuvier et du cuvier à l'alambic. L'alcool de fruit est un produit sain et excellent qui se vend et se vendra toujours, tandis que les alcools obtenus avec les grains et autres féculents attaquent la moelle épinière et provoquent la folie.

Actuellement il n'y a rien d'organisé pour tirer parti de l'excès de production fruitière, et quand il y a surabondance c'est par millions de kilogrammes que les fruits qui ne se conservent pas vont

au terreau ou se donnent à vil prix sur les marchés. Les Américains, gens pratiques, font des confitures, de la conserve et de l'eau de vie de tout ce qui ne peut se vendre frais.

Il y a cinq grandes collections générales de fruits, cinq collections de poires, une collection de pêches, trois collections de poires et de pommes réunies et cinq collections de raisins.

Dans la collection de MM. F. Morel et fils, horticulteurs à Lyon-Vaise, je note quelques fruits relativement nouveaux : coing de Bourgeaut et Rea's mammouth ; nèfle sans pépin ; pêche Alexis Lepère, Superbe de Choisy, Nectarine Victoria ; poire Anne de Bretagne, Auguste Droche, Bergamotte Liabaud, Beurré Fouqueray, Charles Cognée, Charles Ernest, La France, Mme Chaudy, Marguerite Mœrillat, Roi Christian, etc.

MM. Poisard frères, pépiniéristes-horticulteurs, à Anse (Rhône), avaient un lot qui ne laissait rien à désirer et dans lequel on pouvait noter les plus beaux fruits qu'on trouve dans les collections, tels que :

Beurré Clergeau, Duchesse d'Angoulême, Passe-Crassane, Doyenné d'hiver, Mme Chaudy, Beurré Millet, Nec plus meuris, Bon Chrétien Napoléon, Beurré superfin, Beurré Diel, Beurré d'Hardenpont, Passe-Colmar, Bergamotte Esperen, Bonne d'Ezée, etc.

M. Cl. Jacquier fils, pépiniériste entrepreneur, rue des Tuiliers, à Monplaisir, nous montre également ce qu'il y a de mieux parmi les poires, les pommes et les raisins. Dans les poires je note : Mme Chaudy, Triomphe de Vienne, Belle d'Ecully, Beurré Perrault, Passe-Crassanne, Beurré de Luçon, Marguerite Marillat, Beurré Clergeau, etc. Dans le même lot, quelques pommes remarquables : Belle Dubois, Pomme Nèfle, Grand Alexandre, etc. ; puis Chasselas de Negrepont, Blanc d'Ambre, Diamant Traub, Frankenthal, etc.

M. Fouilloux, horticulteur à St-Germain-au-Mont-d'Or, pour avoir une exposition un peu moins complète (les raisins manquaient) que les précédentes, avait dans son lot des fruits superbes, bien nommés et en variété de choix parmi les meilleures.

Un exposant, M. Melin, horticulteur à Chantelle (Allier), avait envoyé un choix judicieux de poires et de pommes vraiment fort belles, parmi lesquelles je note : Maréchal Dillen, Fortuné Boisselot, Howel, Prince Napoléon, Duchesse de Mars, Délices d'Ardenpont, Colmar d'Arenberg, Beurré gris d'automne, Olivier de Serres, Bergamotte Sageret, etc. Puis les pommes Fenouillet, Belle Joséphine, Calville St-Sauveur, Reine des reinettes, Belle Dubois, etc.

Collections de Poires. — C'est, je le répète, dans les genres spéciaux que les concours sont vraiment sérieux et faciles à juger. Voici par exemple M. X. qui bat M. Y. dans la collection générale de fruits, et cependant le jury qui l'a mis second, troisième ou quatrième ne disconvient pas qu'il peut être le premier pour les poires, pour les pommes ou pour les pêches. Il est « brossé » quand même par son voisin parce que sa collection est inférieure dans certains genres.

Je m'explique, voici par exemple M. Routin, notre excellent pomologue, qui obtient la médaille d'or pour sa collection de poires ; *dix pommes*, cinq pêches, quatre prunes, trois raisins, et une noisette à son lot, il était classé dans la collection générale et obtenait peut être une petite médaille d'argent.

Quoiqu'il en soit M. Routin, horticulteur à Fontaines, nous montre des poires bien dénommées, fort belles et des variétés très nombreuses, ce qu'il y a de mieux en un mot..

MM. Fayard père et fils, horticulteurs, route de Lyon, ont montré qu'ils connaissaient également bien les poires, qu'ils en avaient de fort de fort belles, parmi les meilleures variétés.

M. Valla, horticulteur, rue de Chasse, à Oullins, ainsi que M. Givord, pour avoir des collections un peu moins nombreuses en variétés n'en avaient pas moins des lots d'un grand mérite, dans lesquels les amateurs pouvaient noter les meilleures sortes.

M. Tronche nous a également prouvé qu'il s'intéressait aux collections.

M. Mathieu Combet, à Limonest (Rhône), est le seul horticulteur qui expose dans le 22[me] concours relatif aux pêches en collection. Il a un lot magnifique. Plus d'un visiteur aura désiré s'assurer par la dégustation si ses fruits étaient aussi bons que beaux.

M. Favre (Gabriel) horticulteur à Lyon-Monplaisir, décroche une grande médaille d'argent, pour une collection de fruits non désignés dans les précédents concours.

La collection de 25 variétés de poires et de 20 variétés de pommes, met en présence M. Besson, horticulteur à Irigny (Rhône), M. Danjou et M. F. Dervieux. Le jury a été fort embarrassé pour donner les prix car ces trois lots se recommandaient par un choix judicieux des meilleures variétés.

(*A suivre*). V. V.-M.

Discours prononcé par M. Dutailly, Président de l'Association horticole lyonnaise, à l'occasion de la distribution des récompenses aux lauréats de l'Exposition.

Messieurs,

Lundi dernier, lorsque le banquet de l'Association allait prendre fin, le délégué de Marseille, très compétent, très autorisé, se leva et but à la santé de l'horticulture lyonnaise : « Lyon, dit-il, est presque la capitale horticole de la France. »

Messieurs, quand on est fort et que l'on a conscience de sa puissance, la modestie est un devoir. Ce que la ville de Marseille a eu la gracieuseté de dire à la ville de Lyon, nous n'oserions le penser et nous n'avons point la présomption de prendre le pas sur Paris.

Et pourtant qui ne sait que Lyon est la capitale des roses. Nulle part, il n'y en a autant, ni de plus belles, ni de plus variées. Lyon, fière des bons fruits dont elle a peuplé les tables, peut revendiquer la production d'innombrables variétés de fruits. L'œillet, que quelques-uns nomment le roi des fleurs, a été grandement perfectionné chez nous, et l'œillet remontant est lyonnais.

Ce n'est pas tout : jaloux de nos traditions, nous ne cessons de poursuivre partout le progrès avec acharnement. Un lyonnais, M. Crozy, n'est-il pas en train de transformer le Canna et de donner au somptueux feuillage de la plante indienne un couronnement digne de lui ? Ses quelques maigres fleurs d'autrefois se sont multipliées et élargies ; et maintenant le Canna se pare de fleurs étincelantes comme celles des Glaïeuls, qui se pressent et s'étagent en épis magnifiques à floraison prolongée. En changeant de patrie, le Canna du vieux Linné a changé de parure, et le voici qui devient le balisier de Lyon.

Nous perfectionnons le Canna, mais nous simplifions le Dahlia. Celui-ci s'était peut-être trop civilisé à notre contact. En se doublant, il s'était alourdi, et son impeccable régularité heurtait quelque peu nos récentes idées artistiques où l'art léger du Japon, qui a horreur de la symétrie, tient une si grande place. Nous avons donc tenté de ramener le Dahlia aux jours de la sauvagerie primitive; mais on peut voir par les collections qui s'étalent ici que nous avons conservé de jolies mouchetures à ce qui lui restait de pétales. Tel qu'il est aujourd'hui, il produit le meilleur effet dans nos jardins et la ville de Lyon a contribué plus que toute autre à faire de ce sauvageon une plante aimable et charmante.

Messieurs, je me garderai de vous promener à nouveau dans tous les recoins de cet immense jardin. Les plus humbles légumes y coudoient les plus orgueilleuses fleurs et, pour la première fois, on peut dire que l'exposition maraîchère est digne des autres. Il y faudrait peut-être un peu plus de variété dans les produits exposés ; mais cette critique en tous cas ne s'applique point aux pommes de terre dont vous avez vu les collections superbes, où l'utile Parmentier, s'il revenait parmi nous, serait fort empêché de retrouver le tubercule type, qu'en homme politique habile il faisait protéger par des soldats, pour que tout le monde eût la tentation d'y toucher.

Il faut voir tout cela en détail et bien d'autres choses : les vignes greffées et les hybrides, les espérances de la lutte que nous soutenons contre le phylloxéra; il faut contempler ces longues files de tablettes où gisent des collections fruitières, hors de pair, s'en aller visiter les plantes de serre sous leur vaste pavillon et voir enfin tout cela dans le cadre simple et élégant tracé par M. Cordioux. Partout c'est l'abondance, l'initiative, le goût, le progrès. D'autres s'enthousiasment et se demandent où l'on a pu trouver tout cet amoncellement de fleurs, de fruits et de légumes. Il faut leur dire la vérité : s'ils allaient chez les producteurs, ils en verraient bien davantage. Tout ce que vous avez sous les yeux n'est en réalité qu'une collection de

bouquets que des centaines d'exposants ont cueillis chacun dans son jardin, pour les mettre sous vos yeux, en concurrence avec le bouquet du voisin.

Eh bien ! il y a cent voisins de plus qu'à la dernière exposition, et c'est sur quoi j'appelle toute votre attention. Ces cent exposants nouveaux sont tous de petits horticulteurs qui s'abstenaient naguère et qui reconnaissent aujourd'hui que nous avons des récompenses pour tous les efforts réels, même les plus humbles. Mais, en même temps, certains de nos grands exposants, ceux que nous aimons le plus pourtant et que nous admirons encore davantage, s'il est possible, se tiennent à l'écart cette année. Leur renom est universel, ils le savent et ils se reposent. Ils veulent aussi, disent-ils, laisser les grandes médailles aux jeunes, et cette galanterie n'est pas pour nous laisser froids.

On a dit à ce propos, que l'exposition se démocratisait, qu'elle se faisait plutôt par les petits que par les grands. Messieurs, permettez à un président qui vous doit la vérité et vous aime assez pour ne vous la point cacher, permettez-moi de vous dire que ce n'est point ainsi qu'il faut comprendre la démocratisation de l'horticulture. Nous ne voulons point de l'égalité dans l'amoindrissement. Ce qu'il nous faut c'est de l'égalité vers les sommets. Nos grands horticulteurs sont pour nous des porte-drapeaux. Vous apprenez à bien faire en regardant ce qu'ils font. Et bien faire c'est vous efforcer de faire ce qu'ils ont fait. S'ils nous faisaient défaut, il nous manquerait des guides et des conseils. Et quant à eux, qu'ils n'oublient pas que noblesse oblige. Il y a une chose sur laquelle on ne saurait se blaser, c'est l'accueil empressé des amateurs. Que penserait-on d'eux si au lieu de venir sous notre tente ils restaient sous la leur ?

Messieurs les exposants, qui que vous soyez, petits ou grands, vous avez cette faveur du public lyonnais, toujours si amoureux des belles plantes.

Et ce n'est pas tout. Je vois ici, à mes côtés, M. Dubois, le représentant de la Municipalité lyonnaise, qui vous prouve, par sa présence, que les pouvoirs publics ont l'œil sur vous et rendent justice à vos mérites. Il y a quelques jours, c'était M. le Préfet qui venait assister à l'inauguration, et nous lui avons été profondément reconnaissant, de cette marque d'intérêt. Ceux qui ne peuvent venir ne nous oublient pas. Voici l'admirable vase de M. le Président de la République qui vient récompenser un infatigable travailleur, M. Morel. Il y a là encore les médailles d'or et d'argent du ministre de l'agriculture et, dans tout ce monceau de médailles, les subventions de l'Etat, de la ville et du département entrent pour une bonne part.

Messieurs, remercions nos honorables visiteurs et nos généreux bienfaiteurs. Et puis, disons-nous, que pour accumuler sur nous tant et aussi significatives sympathies, il faut bien que notre œuvre soit utile et méritoire.

Oui, vous tous, membres de l'Association horticole lyonnaise, vous êtes dans la bonne voie et notre Société, n'en doutez pas, qui a déjà le présent pour elle, a pareillement l'avenir.

Bouturage du Rosier

(Avec figures explicatives.)

Il est assez difficile de bien faire saisir sa pensée quand il s'agit de démontrer certaines opérations techniques. Le professeur a beau avoir « la langue bien pendue », l'écrivain un style « clair et précis » s'ils n'ont ni l'un ni l'autre des tableaux à montrer, ils en sont pour leurs frais d'éloquence. C'est pourquoi j'ai prié un de mes amis de me dessiner les trois figures ci-contre qui serviront d'explication à cette note concernant le bouturage du rosier.

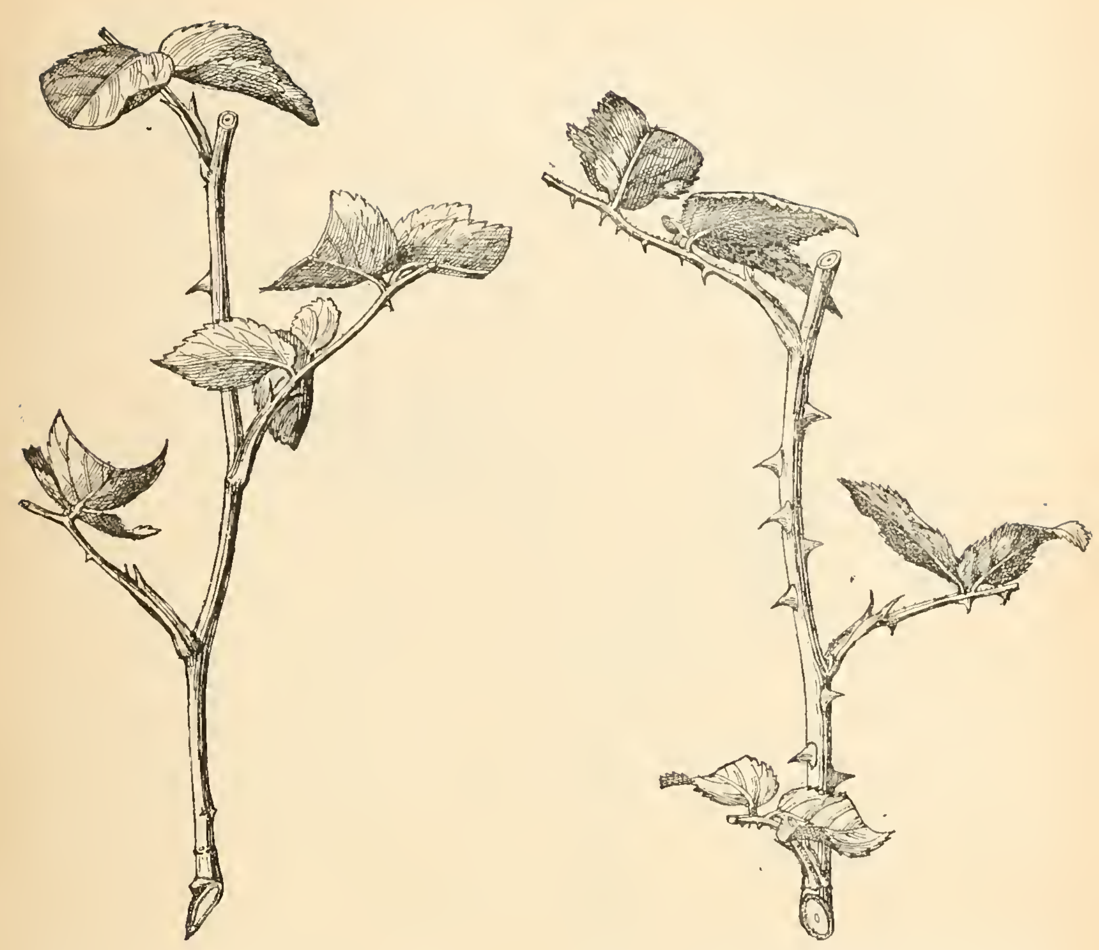


Fig. 1. — Bouture de Rosier avec talon.

Fig. 2. — Bouture de Rosier, taillée en biseau.

Je classe le rosier dans deux catégories quand il s'agit de le bouturer : le rosier *à feuilles persistantes* et le rosier *à feuilles caduques*. Je prie les malins de ne pas trop se presser de me rire au nez parce que je parle de *rosiers à feuilles persistantes* ou presque persistantes. Je n'entends pas parler du *Rosa sempervirens* seulement, mais de tous les rosiers indiens, dont les feuilles sont longues à tomber si les froids rigoureux ne surviennent pas trop vite en hiver.

Je comprends que les *Rosiers à feuilles persistantes* constituent, dans mon esprit, un groupe qu'on ne trouve pas dans les catalogues, mais ce n'est pas une raison pour en nier l'existence.

Je distingue donc, quand il s'agit de faire des boutures, les rosiers en deux catégories. Dans la première, que j'appelle R. à feuilles persistantes je place :

Les rosiers de l'Ile-Bourbon, les rosiers Bengale, les rosiers Thés et les rosiers de Noisette, pour ne citer que les plus communément cultivés.

Dans la deuxième catégorie, les Hybrides remontants et non remontants, les Cent-feuilles, les Damas, les Provins, etc.

Ceci dit, il me reste à donner la raison qui m'a décidé à établir les deux catégories ci-dessus dénommées. La voici : Les rosiers de la première catégorie (R. à feuilles persistantes) ne reprennent bien de boutures que lorsque celles-ci sont faites en leur conservant une partie de leurs feuilles (voir fig. 1 à 3), tandis que ceux de la deuxième catégorie (R. à feuilles caduques) peuvent s'enraciner sans que la bouture soit feuillée.



Fig. 3. — Bouture de Rosier avec incision.

J'ajouterai que les boutures de rosiers de la première catégorie peuvent se faire de juin à octobre en plein jardin, et d'octobre à juin en serre. Dans les deux cas il faut que le bois soit aoûté autant que possible.

Les rosiers de la deuxième catégorie peuvent se bouturer de septembre à mars en plein jardin.

Il faut des cloches ou des châssis pour bouturer les rosiers dont les boutures sont feuillées. Il n'en faut pas pour les autres.

Dans l'été si on veut bouturer des rosiers à feuilles caduques, il faut les traiter comme s'ils appartenaient à la catégorie de ceux que j'ai appelé R. à feuilles persistantes.

On ne doit jamais enfoncer trop profondément les boutures de rosiers faites pendant l'été. Trois centimètres suffisent. Il faut les placer sous cloches à l'ombre, tenir le sable dans lequel elles sont piquées, frais sans trop le mouiller cependant.

Pour la quantité de feuilles à laisser, les Fig. 1 à 3 en disent plus qu'une longue phrase.

La Fig. 1 indique la forme de la coupe qu'on doit donner à la bouture, toutes les fois qu'on peut la détacher directement du rameau qui la porte. C'est ce qu'on appelle une bouture avec talon.

La Fig. 2 représente une bouture sans talon. Elle est coupée en biseau sous un bourgeon.

La Fig. 3, représente une bouture avec entaille, dont je n'ai eu qu'à me louer. Les racines se développent aussi bien et même mieux que dans une bouture ordinaire.

Le bénéfice que procure cette entaille consiste à empêcher la bouture de noircir et de pourrir après s'être enracinée, ce qui arrive quelquefois. (Voir pour de plus amples renseignements sur cette bouture, *Lyon-Horticole*, année 1883).

Les boutures faites on les plante, comme je l'ai dit, à quatre ou cinq centimètres l'une de l'autre, sous cloche ou sous châssis que l'on tient à l'ombre.

Les boutures ainsi faites s'enracinent très vite. On les sèvre en les rempotant dans de petits pots qu'on tient sous cloches et ombrée pendant quelques jours.

V. V.-M.

CORRESPONDANCE

Grenoble, le 26 août 1886.

MON CHER MONSIEUR VIVIAND-MOREL,

Dans le compte-rendu que je vous ai adressé sur l'Exposition d'horticulture de Grenoble, j'ai commis deux erreurs, involontaires de ma part, touchant les récompenses obtenues entre MM. Bernaix et Pernet-Ducher d'un côté, et les Hospices de Grenoble et l'asile de Saint-Robert de l'autre.

Malgré les pancartes portant « grand prix d'honneur » qui ont été laissées pendant toute la durée de l'Exposition à deux des exposants, à la distribution des récompenses et d'après le rapport officiel de l'Exposition que je viens de recevoir, l'appel de ces différents lots a été fait comme il suit :

1er prix (*ex-æquo*), M. Bernaix, — objet d'art. — M. Pernet-Ducher, — médaille d'or. — De même pour les deux établissements de Grenoble.

Sur la demande de M. Pernet-Ducher, je me fais un devoir de vous demander de vouloir bien faire cette juste rectification dans votre prochain numéro.

J. JAMBON, *hort. à Grenoble.*

EXPOSITION D'HORTICULTURE & DE VITICULTURE

TENUE A LYON

Par l'Association Horticole Lyonnaise du 9 au 13 Septembre 1886 sur le Cours du Midi, à Perrache.

Distribution des Récompenses

Grand Prix d'honneur : (Vase de Sèvres, offert par M. le Président de la République).

M. F. Morel et fils, horticulteur-pépiniériste, rue du Souvenir, à Lyon-Vaise.

CULTURE MARAICHÈRE

Membres du Jury, MM. Ceuzin-Jacob (de Chalon), Grenier (de Lyon), Montias (de Neuville), Napolier (délégué de la Société de Tarare), et Poizat (de Neuville).

1er Concours. — Collection générale de légumes. — Grande médaille d'or, offerte par M. le Ministre, à M. Verne. — médaille d'or, offerte par M. Dutailly, à M. Charrault, jardinier chez M. E. Girier, à la Verpillière. — Grande méd. d'argent, M. Favre Gabriel, jardinier à Lyon-Monplaisir. — Grande méd. d'argent, M. Guillet Pierre, jardinier chez M. Rendu, à Grézieu (Rhône).

2e. — Légumes variés remarquables par leur belle culture. — Médaille d'or, M. Tronche (Amable), jardinier chez M. Carrier, route de Vienne. — Méd. de vermeil, M. Perrier H., jardinier chez M. Andrié à Lyon-Monplaisir. — Méd. de vermeil, M. Garnier (Claude), cultivateur à Bron (Rhône).

3e. — Légumes nouveaux ou peu connus dans la région. — Grande méd. d'argent, MM. Rivoire père et fils, march.-grain., rue d'Algérie, à Lyon. — Méd. de bronze, M. B., capitaine d'infanterie.

6e. — Semis de légumes. — Méd. de vermeil, M. Chipier, pépiniériste à St Martin-en-Haut (Rhône) (Pommes de terre). — Grande médaille d'argent, M. Aumiot, à Anse (Rhône) (Pommes de terre). — Médaille de bronze, M. Emery, jard. à la Demi-Lune (Laitue). Méd. de bronze, M. Emery (Chicorée).

7e. — Pommes de terre en collection. — Méd. de vermeil, M. E. Chipier, pépiniériste, à St-Martin-en Haut (Rhône). — Méd. de vermeil, M. Guillet (Pierre), jard. chez M. Rendu. — Grande méd. d'argent, M. Aumiot, à Anse. — Grande méd. d'argent, M. Jambon, jard. à Rochetaillée (Rhône). — Méd. d'argent, M. Favre (Gabriel), jard. à Lyon-Monplaisir. — Méd. de bronze, M. Dervieux F., horticulteur à Cusset (Rhône).

9e. — Cucurbitacées. — Grande méd. d'argent, M. Jambon, jard. à Rochetaillée (Rhône).

10e. — Melons en collection. — Méd. de vermeil, M. Jambon, jard. à Rhochetaillée (Rhône).

12e (*bis*). — Choux. — Grande méd. d'argent, M. Boucharlat jeune, horticulteur, rue des Missionnaires, à Lyon-Croix-Rousse. — Méd. d'argent, MM. L. Lille et Beney, march.-grain., quai St-Antoine, à Lyon.

17[e] (*bis*). — Semis de fraises. — Méd. d'argent, M. Marchand, horticulteur, rue du Sacré-Cœur, à Lyon.

ARBORICULTURE & VITICULTURE

Membres du Jury : MM. Albert Schopfer, délégué de la Société d'horticulture de Lausanne), Lyand (de Genève), D[r] Grobon, (délégué de la Société d'horticulture de Bourg), Honoré Defresne (de Vitry-sur-Seine), Dauvesse (d'Orléans), Guénard, (délégué de la Société d'horticulture de Châlon), Frèze (Didier), (délégué de la Société d'horticulture de Grenoble).

—

19[e] Concours. — Collection générale de fruits. — Grande méd. d'or, M. F. Morel et Fils. — Grande méd. d'or, MM. Poisard frères, horticulteurs à Anse. — Méd. de vermeil, M. Cl. Jacquier Fils, horticulteur, rue de Tuiliers, à Lyon-Monplaisir. — Grande méd. d'argent offerte par M. le Ministre, à M. Fouilloux, horticulteur, à Saint-Germain-au-Mont-d'Or. — Méd. d'argent, M. Melin, horticulteur, à Chantelle (Allier).

20[e]. — Poires en collection. — Méd. d'or offerte par M. Dutailly, à M. Routin, horticulteur, à Fontaines-sur-Saône. — Méd. de vermeil, MM. Fayard père et fils, horticulteurs, à Francheville (Rhône). — Grande méd. d'argent, M. Valla, horticulteur, à Oullins (Rhône). — Grande méd. d'argent, M. Givord, horticulteur, à Oullins (Rhône). — Méd. d'argent, M. Tronche (Amable), jardinier chez M. Carrier.

22[e]. — Pêches en collection. — Grande méd. d'argent, M. Mathieu Combet à Limonet (Rhône).

23[e]. — Fruits. — Collection non désignée dans les précédents concours. — Grande méd. d'argent, M. Favre Gabriel, horticulteur, à Monplaisir.

24[e]. — Poires et Pommes en collection. — Méd. de vermeil, M. Danjou, jardinier chez M. de Virieux, à Cailloux-sur-Fontaine. — Grande méd. d'argent, M. Besson, horticulteur à Irigny (Rhône). — Méd. d'argent, M. F. Dervieux, horticulteur à Cusset-Villeurbanne.

25[e]. — Collection de Raisins. — Méd. d'or, M. Magat, horticulteur à Chazay-d'Azergues. — Méd. d'or, M. Rolland et Arnaud-Coffin, à Villefranche (Rhône). — Grande méd. d'argent, M. Périgny, à Vernaison (Rhône). — Méd. d'argent, M. Chavagneux, hort., Château-Gaillard. — Méd. de bronze, M. Favre Gabriel, hort. à Monplaisir.

28[e]. — Fruits de semis. — Les membres du jury soussignés ont d'un commun accord décidé de renvoyer à une commission spéciale, nommée par la Société, les fruits de semis : A. Schopter, L. Lyand, Guénard, Dauvesse, D. Frèze.

29[e]. — Arbres et Arbustes nouvellement introduits. — Méd. de vermeil, M. F. Morel et Fils. — Grande méd. d'argent, M. Reboul, hort. à Montélimar.

30[e]. — Arbustes, semis de l'exposant. — Grande méd. d'argent, MM. Durand frères, hort. route de Grenoble, Lyon-Monplaisir. — Méd. d'argent, M. F. Morel et fils. — Méd. d'arg., M. F. Morel et fils.

31ᵉ. — Collection d'Arbustes a feuilles persistantes. — Grande méd. d'or, M. F. Morel et fils. — Grande méd. d'or, M. Cl. Jacquier fils, hort. rue des Tuiliers, Lyon-Monplaisir. — Grande méd. d'argent, de M. le Ministre, à M. Reboul, hort. à Montélimar.

32ᵉ. — Collection de Conifères. — Grande méd. d'or, M. F. Morel et fils, hort. Lyon-Vaise. — Méd. de vermeil, M. Pitrat, hort. rue du Chapeau-Rouge, Lyon-Vaise.

33ᵉ. — Conifères de force supérieure. — Méd. de vermeil, M. F. Morel et fils, hort., Lyon-Vaise.

35ᵉ *bis*. — Collection de Buis. — Méd. d'argent, M. Pitrat (Amédée), hort., Lyon-Vaise.

37ᵉ. — Aucubas. — Grande méd. d'argent, M. Louis Gorret, hort., rue du Bourbonnais, Lyon-Vaise. — Méd. d'argent, M. Roux, hort., à Fontaines-sur-Saône.

38ᵉ. — Yuccas — Méd. d'argent, M. Pitaval, hort., chemin des Grandes-Terres, à Lyon-St-Irénée.

38ᵉ *bis*. — Fusains. — Grande Méd. d'argent. M. Louis Gorret, hort., rue du Bourbonnais. Lyon-Vaise. — Méd. d'argent, M. F Morel et fils, hort., Lyon-Vaise.

44ᵉ. — Belle culture. — Méd. de bronze, M. Pitaval, hort., à Lyon-St-Irénée. (Aucubas). — Méd. de bronze, M. Jacquet, rue de Villion, à Lyon-Monplaisir. (Laurier-Cerise.) — Méd. de bronze, M. F. Morel et fils. (Arbuste divers.)

Erables du Japon. — Méd. de vermeil, M. Cl. Jacquier fils, hort., Lyon-Monplaisir.

Arbres Fruitiers. — Grande Méd. d'argent, M. Roux, hort. à Fontaines-sur-Saône. — M. A. Seux, hort. à Valence (Drôme).

VIGNES GREFFÉES ET NON GREFFÉES

Méd. d'or, MM. Rolland et Arnaud-Coffin, viticulteurs, à Villefranche.
— (offerte par M. Dutailly), M. Magat, vitic. à Chazay-d'Azergues.
— MM. Poisard frères, hort.-pépiniéristes, à Anse (Rhône).
Méd. de vermeil, M. Roux, hort. à Fontaines-sur-Saône.
Méd. d'argent, M. Bonnamour, rue de Condé, 39.

PLANTES DE SERRE

Membres du Jury : M. Chantin (de Paris), M. Crousse (de Nancy), M. Montel (délégué de la Société d'horticulture de Marseille), M. Weber (délégué de la Société d'horticulture de la Côte-d'Or), M. Lemonon (délégué de la Société d'horticulture de Mâcon), M. V. Davin.

46ᵉ Concours. — Semis de plantes de serres. — Médaill. d'or, M. Crozy, horticult., 206, grande rue de la Guillotière, Lyon. (Cannas.) Grande Méd. d'argent, M. Drevet, hort., rue Julien, Lyon-Monchat. (Coleus). — Méd. d'argent, M. Marchand, rue du Sacré-Cœur, Lyon. (Geranium). — Méd. de bronze, M. Valla, hort., montée des Roches, à Oullins (Rhône). (Coleus). — Méd. de bronze, M. Dury. (Pelargonium zonales.)

47e. — COLLECTION GÉNÉRALE DE PLANTES DE SERRE — Grande Méd. d'or, M. Devert fils, hort., route de Grenoble, Lyon-Monplaisir.— Méd. d'or, M. Schmitt, hort., rue St-Pierre, Lyon-Vaise.

48e. — Collection de 50 PLANTES A FEUILLAGE ORNEMENTAL.— Méd. de vermeil, M. Bélisse, hort., rue du Bourbonnais, Lyon-Vaise. — Grande Méd. d'argent, M. Couzançat, horticulteur, gr. rue de Cuire, Cuire-Lyon.

50e. — Collection de FOUGÈRES DE SERRE. — Médaille d'argent, M. Cousançat, hort., Cuire-les-Lyon.

61e. — BÉGONIAS à feuillage ornemental, en collection. — Méd. de vermeil, M. Cousançat, hort., Cuire-les-Lyon. — Grande Méd. d'argent, M. Charreton, hort., avenue des Ponts, Lyon-Guillotière.

61e *bis*. — Espèces diverses de BÉGONIAS. — Médaille d'argent, M. Cousançat, hort., à Cuire-les-Lyon.

66e. — COLEUS en collection de 100 variétés. — Médaille de vermeil, M. Rochet, hort., grande rue de la Croix-Rousse, Lyon.

69e. — Collection générale de PELARGONIUMS ZONALES. — Médaille d'or, M. Rozain-Boucharlat, hort. à Cuire-les-Lyon.

70e. — Collection de PELARGONIUMS ZONALES en 50 variétés. — Grande méd. d'argent, M. Guillet, jardinier, chez M. Rendu. — Méd. de bronze, M. Collet, jard. chez M. Boucaut, à la Mulatière-Lyon.

71e. — PELARGONIUMS en collection. — Espèces diverses. — Grande méd. d'argent, M. Guillet (Pierre), jardinier chez M. Rendu, à Grézieu-la-Varenne. — Méd. d'argent, M. Patichoud, hort., rue Coste, Cuire-les-Lyon.

72e. — Collection de FUCHSIAS. — Méd. de vermeil (offerte par M. Dutailly), M. Gindre, amateur, à Lyon.

73e. — Collection de FUCHSIAS en 50 variétés. — Méd. d'argent, M. Galmiche, hort. à Grand-Croix (Loire).

78e. — CANNAS en collection. — Méd. de vermeil, M. Crozy, hort., grande rue de la Guillotière, Lyon.

81e. — CACTÉES en collection. — Grande Méd. d'argent, M. Tortorotot, impasse des Manèges, Lyon-la Villette.

81e *bis*. — Collection d'ALOÈS. — Méd. de bronze, M. Cousançat, hort. à Cuire-les-Lyon.

Lot de FURCROYA. — Méd. d'argent, M. Pitrat (Amédée), hort., Lyon-Vaise.

82e. — BRUYÈRES en collection. — Méd. d'argent, M. Drevet, hort., rue Julien, à Lyon-Montchat.

84e. — Collection de PLANTES DE MARCHÉ. — Grande méd. d'argent, M. Grillet, hort., route de Grenoble, Lyon-Monplaisir. — Méd. d'argent, M. Stingue, hort., montée de la Boucle, Lyon.

85e. — Massif de 50 PLANTES d'une seule espèce. — Médaille de vermeil, M. Beurrier aîné, hort., route de Grenoble, Lyon-Monplaisir. (Adiantum). — Grande méd. d'argent, M. Beurrier (Jean), hort., rue Saint-Maurice, Lyon-Monplaisir. (Adiantum,) — Grande médaille d'argent, M. Drevet, horticult., rue Julien, Lyon-Monplaisir. (Aralia.) — Méd. d'argent, M. Beurrier aîné, hort., Lyon-Monplaisir. (Aralia.) — Grande méd. d'argent, M. Verne, jard. chez M. Godinot. (Begonia L. Van-Houtte.) — Grande Méd. d'argent, M. Musset, hort., chemin de Francheville par Lyon. (Bégonia

bulbeux). — Méd. d'argent, M. Stingue, hort., montée de la Boucle, Lyon. (Begonia Stingue). — Grande méd. d'argent. M. Stingue, hort., montée de la Boucle, Lyon (Bouvardia.) — Médaille d'argent, M. Musset, hort., 19, chemin de Francheville par Lyon. (Bouvardia). — Méd. d'argent, M. Devert, hort., route de Grenoble. (Celosia.). Méd. de bronze, M. Cousançat, hort. à Cuire-les-Lyon. (Chamœrops). — Grande méd. d'argent, M. F. Morel et fils, hort., Lyon-Vaise. (Choysia). — Méd. de vermeil, MM. Morel père et fils, hort., grande rue de Cuire Croix-Rousse. (Cletra). — Grande Méd. d'argent, M. Beurrier (Jean), hort. à Lyon-Monplaisir. (Cyclamen.). — Méd. de vermeil, M. Boucharlat, hort., rue des Missionnaires, Lyon. (Dracœna indivisa). — Grande méd. d'argent, M. Drevet, hort., rue Julien, Lyon-Montchat. (Dracœna indivisa). – Médaille d'argent, M. Devert, horticulteur, route de Grenoble. (Dracœna indivisa.)— Méd. d'argent. MM. Morel père et fils, grande rue de Cuire, Croix-Rousse. (Gloxinia.) — Méd, d'argent, M. Valla, montée des Roches, à Oullins. (Bégonias.) — Grande méd. d'argent. M. Devert, hort., route de Grenoble, à Monplaisir. (Phœnix Canariensis). — Grande méd. d'argent, M. Beurrier (Jean), hort., rue St-Maurice, Lyon-Monplaisir. (Ficus). Méd. de bronze, M. Musset, hort., chemin de Francheville, 19. (Ficus). — Méd. d'or, M. Drevet, hort., route de Grenoble, Lyon-Monplaisir. (Kentia).— Méd. de vermeil, M. Bélisse, hort., rue du Bourbonnais, Lyon-Vaise. (Latania). — Méd. d'or, M. Devert, horticult., route de Grenoble, Lyon-Monplaisir. (Latania.) — Méd. de bronze, M. Drevet, hort., rue Julien, Lyon-Montchat. (Laurier-Tin). — Méd. de vermeil, M. Grumel, hort., chemin de St-Priest, Lyon-Monplaisir. (Œillets.) — Méd. de vermeil. M. Beurrier (Jean). hort., rue St-Maurice, Lyon-Monplaisir. (Œillets). — Grande méd. d'argent, M. Chavagnon fils, horticult., route d'Heyrieux, Lyon-Monplaisir. (Œillets). — Grande méd. d'argent, M. Chavagnon fils, horticult., route d'Heyrieux, Lyon-Monplaisir. (Œillets.) — Grande méd. d'argent, M. Beurrier aîné, horticult., route de Grenoble, Lyon-Monplaisir. (Œillets.) — Méd. d'argent, M. Charreton, hort., avenue des Ponts, Lyon-Guillotière. (Œillets). — Méd. d'argent. M. Chavagnon père, hort., chemin de la Croix-Morlon, Lyon-Monplaisir. (Œillets). — Méd. de bronze, M. Devert, hort., route de Grenoble, Lyon-Monplaisir. (Œillets.) — Méd. de vermeil, M. Patichoud, horticult. rue Coste, Lyon-Monplaisir. (Rosiers.) — Méd. d'argent, M. Lapeute, hort., route d'Heyrieux, Lyon-Monplaisir. (Phlox.).

86e — Belle culture. — Méd. d'or, M. Devert fils (Phœnix). — Méd. de vermeil offerte par M. Dutailly, M. Belisse, hort. rue du Bourbonnais. Lyon-Vaise (Cycas). — Méd. de vermeil. M. Jacquet, hort., rue Villion, Lyon-Monplaisir (Areca lutescens). — Méd. de vermeil, M. Jacquet, hort., rue Villion, Lyon Monplaisir (Phormium). —Méd. de vermeil, M. Jacquet, hort., rue Villion, Lyon-Monplaisir (Chamœrops). — Grande méd. d'argent, M. Musset, hort., 19, chemin de Francheville, Lyon (Cycas). — Grande méd. d'argent, M. Jacquet, hort., rue Villion, Lyon-Monplaisir (Cocos insignis). — Grande méd. d'argent, M. Devert, hort., route d'Heyrieux. Lyon-Monplaisir (Chamœrops). — Grande méd. d'argent, M. Guichard, jard. chez M. Duviard, Croix-Rousse (Lantana et Zonale). — Grande méd. d'argent, M. Jacquet, hort., rue Villion, Lyon-Monplaisir (2 Phœnix). — Grande méd. d'argent, M. Jacquet, hort., rue Villion, Lyon-Monplaisir. (Phœnix canariensis). — Méd. d'argent, M. Combet, hort. à Limonest (Rhône) (Cereus monstruosus). — Méd. d'argent, M. Falconnet, hort. à Villefranche (Rhône). (Araucaria excelsa). — Méd. de bronze, M. Thomas. (Ficus).

PLANTES VIVACES ANNUELLES ET FLEURS COUPÉES

Membres du Jury : MM. Poirier (de Versailles), Cochet-Aubin (de Suisne), Michel (de Paris), Coste (de Marseille), E. Verdier (délégué de la Société centrale d'horticulture de France).

88e. — Plantes alpines. — Méd. de bronze, M. F. Morel et fils, hort., rue du Souvenir, Lyon-Vaise.

91e. — Collection de 100 Œillets. — Méd. de vermeil du Syndicat des Horticulteurs de la région lyonnaise, M. Carle, hort. route d'Heyrieux, Lyon Monplaisir.

92e. — Collection de 30 Œillets. — Grande méd. d'argent, M. Chavagnon fils, hort., route d'Heyrieux, Lyon-Monplaisir.

97e. — Plantes de Massifs. — Grande méd. d'argent, MM. L. Lille et Beney, march.-grainiers, quai Saint-Antoine (Gaillardia). — Grande méd. d'argent. MM. L. Lille et Beney, march.-grainiers, quai Saint-Antoine (Zinnias). — Méd. d'argent, M. Boucharlat, hort., rue des Missionnaires, Lyon-Croix-Rousse (Amarante). — Méd. d'argent, M. Molin, march.-grainier, place Bellecour, Lyon. (Tubéreuses). — Méd. de bronze, MM. Rivoire père et fils, marchands-grainiers, rue d'Algerie, Lyon (Phlox Drummondi). — Méd. de bronze, M. Boucharlat, hort., rue des Missionnaires, Lyon-Croix-Rousse (Portulacca).

98e. — Semis de plantes vivaces. — Grande méd. d'argent, M. Boucharlat, hort., rue des Missionnaires (Véronique de semis).

FLEURS COUPÉES

99e Concours. — Collection générale de plantes vivaces et annuelles. — Grande méd. d'argent, MM. L. Lille et Beney, marchands grainiers, quai St-Antoine, Lyon. — Grande méd. d'argent, M. Molin, marchand grainier, place Bellecour.

100e. — Collection générale de roses. — Grande méd. d'or, M. Pernet fils-Ducher, rosiériste, chemin des Quatre-Maisons, Lyon-Guillotière. — Méd. d'or. M. Duché jeune, rosiériste à Ecully (Rhône). — Méd. d'or, M. Bonnaire, rosiériste, chemin des Hérideaux, Lyon-Monplaisir. — Méd. de vermeil, M. Levet jeune, rosiériste, avenue des Ponts, Lyon-Guillotière. — Grande méd. d'argent, M. A. Bernaix, cours Lafayette prolongé, Villeurbanne. — Méd. d'argent offerte par M. Dutailly, M. Perrier, rosiériste, chemin des Culattes, La Mouche-Lyon.

191e. — Collection de roses en 200 variétés. — Méd. d'or, M. F. Dubreuil, rosiériste, route d'Heyrieux, Lyon-Monplaisir. — Grande méd. d'argent, M. Laperrière, rosiériste, à Champagne-au-Mont-d'Or (Rhône). — Méd. d'argent, M. Reboul, horticulteur, à Montélimar (Drôme).

102e. — Collection en 100 variétés. — Méd. de vermeil, M. Dubreuil, rosiériste, route d'Heyrieux, Lyon-Monplaisir. — Méd. de vermeil, M. Dury, jardinier chez M. Cartier, à Ecully. — Grande méd. d'argent, M. A. Bernaix, rosiériste, cours Lafayette, à Villeurbanne. — Méd. d'argent, M. Brechon, horticulteur, à Ecully (Rhône).

Rose de semis. — Grande méd. d'argent, M. Levet jeune, rosiériste, avenue des Ponts, Lyon.

Rosiers greffés sur Rosa Polyantha. — Grande méd. d'argent, M. A. Bernaix, rosiériste, cours Lafayette, à Villeurbanne.

Althéas en collection. — Méd. de bronze, M. Magat, horticulteur, à Chazay-d'Azergues.

104ᵉ. — COLLECTION DE DAHLIAS. — Méd. de vermeil, M. Rozain-Boucharlat, horticulteur, à Cuire-les-Lyon. — Grande méd. d'argent M. Guillet (Pierre), jardinier chez M. Rendu. — Méd. d'argent, M. Collet (Ant.), jardinier chez M. Reverdy. — Méd. d'argent, M. Valla, horticulteur, montée des Roches, à Oullins (Rhône).

Dahlias simples de semis. — Méd. d'argent, MM. L. Lille et Beney, marchands-grainiers, quai St-Antoine, Lyon.

105ᵉ. — GLAÏEULS. — Grande méd. d'argent, M. F. Morel et fils horticulteur, à Lyon-Vaise. — Méd. d'argent, M. Crozy, horticulteur, Grande rue de la Guillotière, Lyon. — Méd. de bronze offerte par M. Dutailly, M. Valla, horticulteur, à Oullins. — Méd. de bronze, M. Molin, marchand grainier, place Bellecour, Lyon.

109ᵉ. — ZINNIAS. — Méd. d'argent, M. Charrault, jardinier chez M. E. Girier.

Bouquets de graminées. — Méd. de vermeil, M. Molin, marchand-grainier, place Bellecour-Lyon. — Méd. d'argent, Mme Pitaval, fleuriste, chemin des Grandes-Terres, Lyon-St-Irénée.

112ᵉ. — CONCOURS DE BOUQUETS. — Méd. de vermeil, Mme Cauvin, fleuriste, à Marseille. — Grande méd. d'argent, Mme Jacquin, fleuriste, rue de la Bourse, Lyon.

113ᵉ. — COLLECTION DE TROIS BOUQUETS. — Méd. de vermeil, Mme Pitaval, fleuriste, chemin des Grandes-Terres, St-Irenée.

Pour deux couronnes et deux bouquets. — Méd. de vermeil, M. Cambrillat, horticulteur, à Brindas (Rhône).

INDUSTRIE HORTICOLE ET VITICOLE

Membres du Jury : MM. BUFFAUD, DESPIERRE, TILLIER, DUPUIS, L. JAROSSON.

117ᵉ CONCOURS. — DESSINS ET PLANS DE JARDINS. — Rappel d'une méd. de vermeil, M. Bernoux, photographe, rue des Archers, 8, Lyon. — Grande méd. d'argent, M. Gobet, hort. à Bourg (Ain). — Méd. de bronze, Mlle Poissonnié, peintre, rue de Sèze, à Lyon. — Mention honorable, Mlle Rampon, peintre, à Lyon.

118ᵉ. — SERRES ET CHASSIS. — Méd. d'or, M. Tranchand, place d'Helvétie, à Lyon. — Méd. de vermeil, M. Cordier, à Ecully. — Méd. de vermeil, MM. Raoul et Thermoz, cours Lafayette, à Lyon. — Grande méd. d'argent, M. Burnichon, à la Demi-Lune. — Grande méd. d'argent, M. Salla, rue Tronchet, à Lyon. — Méd. de bronze, M. Voisin, à Venissieux (Rhône).

119ᵉ. — CHAUFFAGE DE SERRES. — Méd. de vermeil, M. Drevet, rue de la Villette, à Lyon. — Méd. d'argent, M. Dulevron, à Màcon. — Méd. d'argent, M. Daujas et Melin, à Lancey (Isère).

121e. — CONSTRUCTIONS RUSTIQUES. — Méd. de vermeil, M. Jouffray, rocailleur, route de Grenoble, 107, Lyon-Monplaisir. — Grande méd. argent, M. Favier, rocailleur, rue de Trion, à Saint-Just-Lyon.

122e. — CHAUMIÈRES, PIGEONNIERS, etc. — Méd. de vermeil, M. Voland, treillageur à Oullins (Rhône).

123e. — AMEUBLEMENT DE JARDINS. — Grande méd. d'argent, M. Bourget, treillageur, rue de la Duchère, à Lyon-Vaise. — Méd. d'argent, M. Voland, treillageur, à Oullins (Rhône). — Méd. de bronze, offerte par M. Dutailly, à M. Vincent, rue de la République, à Lyon.

124e. — JARDINIÈRES, AQUARIUMS, etc. — Méd. d'argent, M. Charnay, rue de Sèze, Lyon. — Méd. de bronze, M. Grasselli, quai de Serin, Lyon.— Mention honorable, M. Bertier, rue de Jarente, Lyon.

125e. — POMPES, APPAREILS D'ARROSAGE, etc. — Méd. de vermeil, M. Delpuy, à Collonges (Rhône). — Méd. de vermeil (rappel), M. Collin, à Lamure (Rhône). — Méd. d'argent, M. Livet, à Monplaisir-Lyon. — Méd. d'argent, M. Aubrun, rue Delandine, Lyon. — Méd. d'argent, M. Plissonnier, cours Lafayette, Lyon. — Méd. d'argent, M. Tournus, quai de Serin, 30. — Méd. d'argent, M. Valloton, cours Lafayette, Lyon. — Mention honorable, M. Supéry, rue Bossuet, Lyon.

126e. — COUTELLERIE HORTICOLE. — Grande méd. d'argent, M. Crespin, à St-Rambert (Ain). — Méd. d'argent, M. Renaud, rue Constantine, Lyon.

127e. — INSTRUMENTS DE JARDINAGE autres que la coutellerie. — Méd. d'argent, machine à faire les bouquets de M. Myard, à Chalons (Saône-et-Loire).

128e. — TREILLAGES, GRILLAGES, CLAIES, ETC. — Grande méd. d'argent, M. Lerte, à Ste-Foy-les-Lyon.

131e. — STATUES ET GROUPES D'ORNEMENT. — Grande méd. d'argent, M. Bouvard, rue des Prêtres, Lyon.

132e. — ENSEIGNEMENT HORTICOLE. — Méd. de bronze, M. Munier, jardinier chez M. Lassonnerie.

133e. — USTENSILES ET OUTILS (caisses à fleurs). — Grande méd. d'argent, M. Chemin, à Oullins (Rhône). — Méd. d'argent, M. Lamur, à Collonges (Rhône). — Méd. d'argent, M. Cartan, Grande rue de Vaise, Lyon. — Méd. de bronze, M. Ravut, à St-Cyr-au-Mont-d'Or. — Méd. de bronze, M. Nigoul, rue St-Pierre, Lyon-Vaise.

134e. — FLEURS ARTIFICIELLES. — Méd. de vermeil, M. Cordenot, rue Mercière, Lyon. — Méd. de vermeil, M. Sambet, rue de la Charité, Lyon.

135e. — PRESSOIRS. — Méd. de vermeil, M. Marmonier, avenue du Château, Lyon. — Méd. d'argent, M. Meunier, rue Neuve-St-Michel-Lyon. — Méd. de bronze, M. Monier, à Vernaison (Rhône).

136e. — APPAREILS ET INSTRUMENTS DIVERS. — Méd. de vermeil, M. Weitz, cours du Midi, Lyon. — Grande méd. d'argent, M. Guy, rue Part-Dieu, Lyon. — Méd. d'argent, M. Gonin, rue St-Catherine. Lyon. — Méd. d'argent, M. Vermorel, à Villefranche (Rhône). — Méd. de bronze, M. Piquemil, quai de l'Hôpital, Lyon. — Méd. de bronze, M. Carrayrou, rue Condé, Lyon. — Méd. de bronze, M. Trazy, rue de l'Arquebuse, Lyon. — Mention honorable, M. Appaix, Grande rue de la Guillotière, Lyon. — Mention honorable, MM. Mayet et Coton, à Givors (Rhône). — Mention honorable, M. Déplâtre, rue Joseph-Bonnet, Lyon.

137e. — Céramique, fournitures horticoles, etc. — Méd. de vermeil. M. Chabrol, rue Centrale, Lyon. — Méd. de bronze, M. Molin, marchand grainier, place Bellecour, Lyon.

Exposants hors concours sur leur demande.

M. Kettemann, pépiniériste, à la Demi-Lune. — Conifères et arbustes à feuilles persistantes. (Félicitations du Jury.)

M. B. Comte, horticulteur, rue de Bourgogne, Lyon Vaise. — Plantes de serre chaude. (Félicitations du Jury.)

Mme Ve Schwartz, rosiériste, route de Vienne, Lyon-Guillotière. — Collection de roses.

M. J.-B. Guillot et fils, chemin des Pins, Lyon-Guillotière. — Collection de roses.

M. Barriot, Lyon-Champvert. — Plans de jardins.

M. Cordioux, architecte, à Ecully (Rhône). — Plans de jardins.

M. Guynat, à Francheville (Rhône). — Serres et châssis.

M. Lespinasse, à la Demi-Lune (Rhône). — Treillages.

M. Lafay, rue de la Barre. — Coutellerie.

M. Berdaguer, rue Childebert. — Coutellerie.

CONCOURS SPÉCIAUX ET VISITES A DOMICILE

1re section. — *Etablissements.* — Grand prix (grande méd. d'or MM. J.-B. Guillot et fils, hort.-rosiér. — chemin des Pin, Lyon. — 1er prix, méd. d'or, M. Bonnaire, rosiériste, chemin des Héridaux, Lyon-Monplaisir.

Culture Maraîchère. — 1er prix, méd. d'or, M. Favre (Gabriel), jard. Lyon-Monplaisir. — 2me prix, méd. de vermeil, M. Hyvert, jard. Lyon-Monplaisir.

Chef de culture d'établissements. — 1er prix, méd. d'or, M. C. Lavenir, chef de culture chez MM. F. Morel et fils, Lyon-Vaise.

2me section. — *Maisons Bourgeoises.* — Grand prix (grande méd. d'or), M. Fr. Charles, jard. chez M. Oriol, à St-Chamond (Loire). — 1er prix, méd. d'or, M. Martin, jard. chez M. Hébrard, à Miribel (Ain). — 2me prix (ex-æquo), méd. de vermeil, M. Jambon, jard. chez M. Letourneur, à la Demi Lune, et M. Claitte, jard. chez M. Péricaud, à la Balme (Isère). — 3me prix, méd. d'argent, M. Pierre Champalle, jard. chez M. Besson, à la Pape.

Visite spéciale. — Méd. d'or, M. Villard (François), jard. chez Mme Vachon, à Ecully.

ANCIENS ET BONS JARDINIERS

Méd. de vermeil, M. Dubost, chez M. Bellon, à St-Cyr-au Mont-d'Or.
Méd. de vermeil, M. Rouet, chez M. Jourdan, à Anjou.
Grande méd. d'argent, M. Chardon, chez M. Clayette, à Lyon.
Grande méd. d'argent, M. Perrier, chez M. Andrié, à Monplaisir.
Grande méd. d'argent, M. Nabert, chez M. Ducoing, à Villeurbanne.
Grande méd. d'argent, M. Dury, chez M. Cartier, à Ecully.

Le Gérant : V. VIVIAND-MOREL.

Lyon — Impr. du Salut Public. — Bellon, 33, rue de la République, 33.

CHRONIQUE

Fruits ou Légumes? — Mon excellent ami, maître Alc. Nasier, jardinier-chef de l'abbaye de Thélème, me demandait l'autre jour à quoi je distinguais les fruits des légumes. Je lui ai répondu que je n'en savais rien ; simple histoire de ne pas me compromettre. J'ai, en effet, là, sous les yeux, un énorme Dictionnaire rédigé par de savants linguistes, gens qui méritent considération, très instruits sur l'itos et le pathos, lesquels me paraissent barbotter singulièrement dans les définitions et explications qu'ils donnent de ces deux termes.

Ces braves gens ne s'entendent pas avec les jardiniers. Il est vrai que les jardiniers se tournent le dos quand ils raisonnent sur le même sujet.

Demandez à M. X..., qui avait placé les fraises dans les fruits, à notre dernière Exposition. Le jury des légumes cherchait le lot et ne le trouvait pas, n'ayant pas l'idée qu'on avait pu le mettre ailleurs que dans le voisinage des melons et des tomates.

— Que veulent-ils qu'on fasse de ces fraises, répondaient à leur tour les pomologues, nous ne sommes pas chargés de juger les légumes.

Pour un peu, les fraises n'étant ni légumes ni fruit, ni chair ni poisson, se trouvaient assises, le calyce à terre entre deux sections du jury.

Vous comprenez maintenant, amis lecteurs, pourquoi j'ai répondu évasivement à mon tant bon ami Alc. Nasier, quand il me demandait de lui faire saisir la différence qu'il y a entre les fruits et les légumes.

Voilà, en effet, d'habiles gens : rédacteurs de gros livres, membres d'un jury, organisateurs d'expositions, qui ne savent pas au juste ce qu'ils doivent penser de la chose, et vous voudriez que,

moi chétif, j'eusse la prétention de les mettre d'accord. Oh ! que nenni.

— Va, Nasier, lui dis-je, je t'écoute ; tu repasseras quand j'aurai étudié la question.

Et plus j'étudie la question, plus je trouve difficile de contenter tout le monde et son père.

Les uns veulent que le fruit soit le produit de la fleur des végétaux.

Dans ce cas, le haricot, qui est bien un légume, deviendrait un fruit. Et le melon, et le cornichon, la courge romaine, des fruits, n'est-ce pas? Et le fruit sec de l'école, et les autres, tels que : le fruit défendu, les fruits du Saint-Esprit, les fruits industriels, les fruits civils, etc.

Il faudra cependant bien que les jardiniers finissent par trouver une ligne de démarcation nette entre les fruits et les légumes ; car ce n'est pas pour eux, je pense, que l'arbre de la science (horticole) porte encore du fruit défendu.

Les Marronniers de Bellecour. — Un grand nombre des marronniers de la place Bellecour, à Lyon, sont actuellement dans un état navrant. Quelques-uns sont fleuris comme de simples marronniers du 20 mars, avec cette différence, toutefois, qu'ils ont pris l'équinoxe d'automne pour celui du printemps. De maigres et rares feuilles chlorosées ont succédé au luxuriant feuillage qui les a vêtu pendant la belle saison. Ceux qui n'ont pas repoussé sont roux et le moindre vent emporte au loin leurs feuilles qu'une caducité précoce laisse à sa merci. Le spectacle n'est pas réjouissant. On dirait qu'un souffle empoisonné a passé sur ces beaux arbres et les a dépouillés de leur parure.

Les Lyonnais n'ont pas le droit, actuellement, d'être fiers de leurs marronniers favoris.

Tous ces arbres ne sont cependant pas aussi décatis les uns que les autres. Si on les examime séparément, on reconnaît que ceux qui ont été arrosés au moyen du système de drains préconisés par M. Métral, ont conservé leurs feuilles qui, sans être d'un beau vert, n'ont pas une teinte aussi rouillée que la plupart des autres. Ceux auxquels on a changé la terre pour en remettre de meilleure, mais qu'on n'a pas arrosé, sont aussi laids que ceux qui vivent dans l'ancien sol.

Epouvantail pour chasser les moineaux. — Nous avons reçu de M. Jean Sisley, la lettre suivante que nous nous faisons un devoir de publier :

« Vous avez signalé dans le *Lyon-Horticole* le mannequin que vous aviez vu chez M. Léonard Lille, pour chasser les oiseaux qui attaquent les fruits.

« J'emploie depuis 20 ans un procédé beaucoup plus simple, facile et peu coûteux.

« Je ne vous l'ai pas signalé parce que je le croyais très-commun ; mais depuis quelques jours bon nombre de visiteurs sont surpris en le voyant.

« Je m'empresse donc de vous en envoyer un échantillon. Ce bout de papier s'attache à une baguette de 2 à 3 mètres de longueur, et se place en haut de chaque arbre, ou contre les murs pour les raisins.

« Il faut que la baguette soit un peu inclinée pour que le papier flotte facilement, ce qui a lieu par la moindre brise, et éloigne tous les oiseaux.

« Je vous serre la main,

« Jean SISLEY. »

Le morceau de papier qu'emploie M. Sisley a exactement la forme d'un triangle dont la base aurait 12 centimètres et les deux autres côtés égaux entre eux 25 à 30 centimètres. Ce procédé pour chasser les moineaux est si peu coûteux et d'une exécution si facile qu'on serait inexcusable de ne pas en tenter l'essai.

—

Moyen de se débarrasser des chenilles. — Ce moyen, comme l'indique le *Gagne-Petit*, est l'emploi du pétrole recommandé par M. Durieu de Maisonneuve :

« Un nuage de pétrole d'une excessive ténuité, dit-il, est projeté directement, par le bec qui surmonte le pulvérisateur, sur les agglomérations de chenilles et sur les nids où elles se rassemblent, et à l'instant elles sont frappées de mort en s'appliquant, sans tomber à terre, sur le support même, nids, feuilles ou branches, où elles étaient réunies. A peine un léger brouillard les a-t-il enveloppés qu'après un court moment de torsion sur elles-mêmes, elles restent tout à coup immobiles pour ne plus donner signe de vie ; elles se fixent et sèchent sur le point où elles sont frappées de mort.

« On pourrait craindre qu'un certain nombre de chenilles, garanties du jet direct par leur position sous les feuilles ou autres objets, échapperaient à la mort. Les faits ont démontré le contraire. En effet, dans les expériences faites, on a remarqué des chenilles évidemment protégées par leur position de l'atteinte directe, s'agiter convulsivement et chercher à s'éloigner ; mais au bout de très peu de temps elles se fixaient et mouraient sur place comme les autres, sans avoir gagné du terrain.

« Il n'a pas été remarqué une seule de ces dernières qui soit parvenue à se sauver. Il semble donc démontré que toute chenille enveloppée dans l'atmosphère du brouillard de pétrole périra infailliblement.

V. V.-M.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

Procès-verbal de l'Assemblée générale tenue salle des réunions industrielles, Palais du commerce, le 15 août 1886.

Présidence de M. Pitaval, Conseiller.

En l'absence des Vice-Présidents, M. Pitaval est prié de présider la réunion.

La séance est ouverte à 2 heures 1/4.

Il est donné lecture du procès-verbal de la dernière réunion, qui est adopté.

A propos du procès-verbal, M. le Secrétaire général insiste à nouveau sur l'observation faite à la dernière séance, à propos des apports. Il répète qu'il est désirable que chaque présentation de plantes soit accompagnée d'une note qui devra être posée sur le lot présenté et ensuite relevée par les secrétaires; de cette manière, on évitera des erreurs involontaires et on facilitera le travail des Commissions chargées de juger les apports. C'est pour n'avoir pas suivi ces indications que le *Francisca eximia*, présenté par M. Villard, a été, dans la dernière réunion, attribué à M. Liabaud.

M. le Président appuie les observations de M. Viviand-Morel, et fait remarquer que cette nouvelle organisation facilitera la tâche des Commissions, qui pourront peut-être juger un peu plus rapidement les apports; de telle sorte qu'il pourra rester au moins dans chaque séance quelques instants pour traiter une question horticole. M. le Président ajoute qu'il serait peut-être utile, afin que les séances ne soient pas interrompues, de donner une autre place dans la salle de nos réunions, aux tables destinées à recevoir les apports.

Correspondance. — La correspndance se compose des lettres suivantes :

1° Lettre émanant du Syndicat des Horticulteurs de la région lyonnaise offrant à l'Association horticole lyonnaise une *Médaille de vermeil* pour être attribuée par le jury de l'Exposition prochaine *au plus beau lot de plantes de marchés.*

2° Lettre de M. Magat, horticulteur à Chazay-d'Azergues, demandant la nomination d'une Commission pour constater les résultats qu'il a obtenus en greffant les plants français sur vigne américaine.

3° Lettre de M. Sahut, accompagnant l'envoi des brochures ou livres suivants, dont il est l'auteur, et qu'il offre généreusement à l'Association horticole lyonnaise : 1° *Les Vignes américaines, leur greffage et leur taille;* 2° Compte-rendu des opérations du Jury de l'Exposition qui s'est tenue à Montpellier en 1885; 3° Rapport sur un ouvrage de M. Charles Naudin, de l'Institut, intitulé : *Mémoire sur les Eucalyptus introduits dans la région méditerranéenne.*

La Société a également reçu de M. Eugène Delaire, secrétaire général de la Société d'Horticulture d'Orléans et du Loiret, une brochure intitulée : *Les Tarifs de Chemins de fer pour les végétaux.*

Présentations. — Il est donné lecture de cinq candidatures sur lesquelles, conformément au règlement, il sera statué à la prochaine réunion.

Admissions. — Aucune observation n'ayant été faite sur les présentations de la dernière séance, sont proclamés, à l'unanimité, membres titulaires de notre Compagnie :

MM.

Dumont, jardinier chez M. Fichet, à Collonges (Rhône), présenté par MM. Rivoire et Viviand-Morel.

Guignard (Auguste), jardinier chez M. Coudurier, 102, route de Bourgogne, Lyon-Vaise, présenté par MM. Lavenir et Rivoire.

Perrin (Charles), 9, cours d'Herbouville, Lyon, présenté par MM. Rivoire et Viviand-Morel.

Bourdelin (Pierre), horticulteur-tailleur d'arbres, à St-Didier-au-Mont-d'Or, présenté par MM. Laroche et Triboulet.

Passot (Jean), jardinier-chef chez M. le marquis de Barbantanne, château de Saint-Jean, par Mâcon (Saône-et-Loire), présenté par MM. Tilliet et Cl. Jacquier.

Charrault, jardinier chez M. Exuper Girier, à La Verpillière (Isère), présenté par MM. Cl. Jacquier père et fils.

Chinard (Louis), marchand-grainier, quai Saint-Antoine, 15, Lyon, présenté par MM. Comte et Cl. Jacquier fils.

Bourgeois (Jean), jardinier chez M. Mulsan, à Pommiers, par Villefranche-sur-Saône (Rhône), présenté par MM. Corbin et Nicolas.

Yvroud (Jean), jardinier chez M. Mainguet, négociant à Belleville-sur-Saône (Rhône), présenté par MM. Alexandre Bernaix et Viviand-Morel.

David (Louis), jardinier-propriétaire, chemin des Sablonnières, Monplaisir-Lyon, présenté par MM. Jacquier père et Ch. Molin.

J. Faugy fils, horticulteur à Saint-Fons (près la gare) (Rhône), présenté par MM. Voisin et J. Jacquier.

Henry Corbin fils, chez Mme la baronne James de Rothschild, île de Puteaux (Seine), présenté par MM. Corbin et Nicolas.

Perrier (Joseph), jardinier chez M. Cl. Martin, propriétaire à Belmont-Tramonet (Savoie), présenté par MM. Rozain et Comte.

Hervier, jardinier chez M. Pierre Arbel, à Rive-de-Gier (Loire), présenté par MM. Glénat et A. Rivoire.

Examen des apports. — Sont déposés sur le bureau :

Par M. Duchet, rosiériste, montée des Roches, à Ecully, un bouquet de Muflier nain, très joli comme coloris et bien varié.

Par M. Ballandra, jardinier, chemin de Francheville, 58, un beau spécimen de Bette à larges côtes, de Lyon ; les feuilles en sont très longues et très tendres.

La Commission accorde à cet apport une prime de 3e classe.

Par M. Tronche, jardinier chez M. Carrier, 133, route de Vienne, Lyon ; 1° deux pieds de Céleri nain, dont un est plus allongé, ne drageonnant pas et paraît être rustique ; 2° deux pieds d'oseille à très large feuille.

Il est demandé pour cet apport une prime de 3e classe.

Par M. Hyvert, jardinier, chemin de la Croix-Morlon, 37, Monplaisir : 1° un pied de Céleri turc, très blanc, blanchi au moyen de deux ligatures de paille ; 2° de beaux échantillons de Panais rond ; 3° Haricot nain Bagnolet gris. Le présentateur fait observer que cette variété remonte parfois si on a le soin, après la première récolte, de rabattre un peu la plante, lui donner quelques arrosages, elle donne une seconde production.

Il est accordé une prime de 2e classe à cet apport.

Par M. Chardon, jardinier chez M. Clayette, 33, rue de l'Enfance, Lyon : 1° une forte plante de Bette à larges côtes ; 2° des gousses de Haricot venant d'Hanoï (Tonkin), chaque gousse contient trois graines et sont longues de 10 centimètres, larges de 3 centimètres. M. Viviand-Morel déclare que ces gousses appartiennent à la plante connue sous le nom de *Dolichos Lablab ;* 3° des fleurs de Dahlias doubles et simples, de semis.

La Commission demande pour les Dahlias une prime de 2e classe.

Par M. Clapot, jardinier, chemin des Quatre-Maisons, Monplaisir : 1° deux plantes de Céleri nain blanchissant seul ; 2° un pied de Céleri nain ; 3° deux pieds de Chicorée frisée de Meaux, deux de Chicorée-Scarole ronde, verte ; 4° deux de laitues de Versailles, deux de Laitue craquante de Pierre-Bénite. Toutes ces plantes sont présentées en forts exemplaires, remarquables comme développement et belle culture.

La Commission propose de leur accorder une prime de 2e classe.

Par M. Liabaud, montée de la Boucle, Lyon : 1° un beau Palmier, *Licuala grandis*, auquel la Commission accorde une prime de 1re classe ; 2° un *Begonia Rex*, Mme Henry Gache, prime de 2e classe, et quatre Coleus de semis.

Par M. Dury, jardinier chez M. Cartier, à Ecully, des Zinnia doubles à grandes fleurs bien variées, auquel la Commission décerne une prime de 3e classe.

Par M. Gatel, jardinier chez M. Genin, à Vienne, des Zinnia doubles, bien variés comme coloris et bonne forme de fleurs.

Cet apport obtient une prime de 3e classe.

Par M. Valla, horticulteur, Grande-Rue, à Oullins, seize fleurs de Dahlias à grandes fleurs, et douze fleurs de Dahlias lilliputs.

Prime de 3e classe.

Par M. Belisse, horticulteur, rue du Bourbonnais, Vaise, des tiges de Glaïeuls, semis de 1883-1884, à très grandes fleurs et de coloris bien variés.

Prime de 2e classe.

Par M. Morel fils : 1° des grappes de Raisin duc de Malakoff, très belle variété, à grosse grappe, grains gros, blancs, précoce, mûrissant commencement d'août. La Commission demande pour cet apport une prime de 1re classe : 2° un arbuste en pot *Cornus brachypoda variegata*, nouvelle espèce de Cornouiller ayant une panachure bien constante et un port horizontal. Plante à effet décoratif.

Prime de 2e classe.

Par M. Parvenaud, jardinier chez M. Bonnet, à Saint-Genis-Laval, des Ageratum blancs nains.

Prime de 3e classe.

Par M. Joseph Bellen, jardinier chez M. Rozier, montée Rey, 23, Lyon, quarante fleurs de Petunia doubles, de semis.

Prime de 2e classe.

Pour juger ces apports, les membres de la Commission d'examen, sauf MM. J. Jacquier et Verne, n'assistant pas à la séance, l'assemblée nomme M. Gatel pour la culture maraîchère, et la Commission se trouve ainsi composée de MM. Gatel, J. Jacquier et Verne ; pour la floriculture, MM. Gaulain, Musset et Lassonnerie aîné.

Les propositions de la Commission, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité et l'inscription au procès-verbal est accordée pour tous les apports non primés.

M. Viviand-Morel fait une conférence sur la question de l'hybridation des végétaux.

A la suite de cette communication, M. Gatel, de Vienne, cite un fait dont il serait bien aise de connaître la signification. Ayant semé des œillets, il a obtenu des variétés dont la première fleur était très double et celles qui lui succédaient presque simples. M Viviand-Morel dit qu'on ne peut émettre que des hypothèses sur les causes probables du fait en question, qui appartient sans contestation possible, à la catégorie des anomalies végétales, qui se produisent irrégulièrement, de temps à autre, sur les plantes, sans qu'il y besoin, pour cela, qu'elles soient d'origine hybride.

La séance est levée à 4 heures 1/2. *Le Secrétaire-adjoint*, NICOLAS.

Culture du Ramonda pyrenaica Rich.

—

Voici une espèce de plante dont l'état civil a été plusieurs fois révisé. Appelée d'abord *Verbascum Myconi* par Linné, puis *Myconia borraginea* par Lapeyrouse, qui lui donna encore plus tard le nom de *Chaixia Myconi*, elle paraît arrivée aujourd'hui au terme de ses incarnations avec celui de *Ramonda*, que lui a donné Richer. C'est



Ramonda pyrenaïca (réduit à la moitié de sa grandeur).

le nom de Ramond, un botaniste qui a beaucoup exploré les Pyrénées. Cette plante n'a pas eu plus de chance avec sa parenté, car elle a été successivement reniée par les différentes familles où les botanistes l'avaient introduite. Après avoir été réunie avec les *Verbascum* aux Solanées, elle dut brusquement sortir de cette famille pour devenir une Scrophulariacée. Mais Godron, l'auteur de la flore de Lorraine, reconnaissant que son fruit uniloculaire dépourvu de colonne centrale, ses ovules anatropes et son embryon orthotrope lui interdisaient le voisinage du tabac, de l'aubergine et de la pomme de terre ; qu'elle ne pouvait guère non plus, à cause de ses fleurs régulières à cinq étamines et son ovaire uniloculaire, rester dans le voisinage des *Antirrhinum* et des Scrophulaires, prit le très sage parti (voyant qu'il y avait toujours quelque chose à

redire dans sa classification) de lui créer une famille à elle toute seule ; elle appartient donc, depuis cette décision, aux Ramondacées : cela n'est pas trop tôt.

Je cultive cette plante en assez grand nombre : cinq ou six cents pots. Au moment de sa floraison, qui arrive dans les premiers jours de mai et se continue pendant près d'un mois, c'est une vraie merveille que de voir ces innombrables fleurs bleu violacé, et pour l'horticulteur, si le premier sentiment éprouvé est de l'admiration, le deuxième se traduit par la réflexion suivante : pourquoi ne cultive-t-on pas cela ? C'est certainement une de nos plus jolies plantes françaises ; la culture en est facile et, en suivant les quelques indications que nous donnons plus loin, on est sûr de la réussite. Mais avant il est utile d'en donner une petite description, qui permettra, autant que peut le faire une description, d'en juger les caractères. L'image ci-contre fera, du reste, connaître l'espèce.

C'est une plante acaule, c'est-à-dire dépourvue de tiges, à feuilles réunies en rosettes denses et étalées, ovales obtuses, couvertes en dessous de longs poils mous, profondément crénelées, contractées à la base en un court pétiole. Les fleurs sont portées par plusieurs hampes florales en nombre variable sur chaque hampe, habituellement 5 à 7 ; la corolle est grande, rotacée, d'une belle couleur bleu violacé, quinquépartite, à lobes obovés, finement ciliés.

Cette espèce, comme son nom l'indique, habite les Pyrénées dont elle est un des plus beaux ornements. Sa culture est assez facile ; si on veut l'avoir en pot, il suffit de la rempoter en terre de bruyère, en ayant soin de bien drainer le vase, de la tenir à l'ombre et de ne pas ménager les arrosements pendant les mois les plus chauds de l'année. En pleine terre, elle demande également l'ombre, se plaisant plus spécialement dans les massifs de Rhododendrons qu'elle peut servir à border, ou bien dans les rocailles artificielles ou naturelles des parcs. Elle se multiplie de graines et en divisant les touffes.

Dr Micheli.

Compte-rendu de l'Exposition horticole (*Suite*)

Raisins. — Je sacrifierais volontiers aux dieux éternels, deux coqs, quatre poules et un mouton gras, si je savais que mon sacrifice puisse aider le raisin à recouvrer son antique splendeur. Ah ! mon pauvre vieux raisin, Bacchus t'abandonne ! les maladies, les insectes, les cryptogames se sont ligués pour amener ta perte ! Galien et Hippocrate y perdent leur sulfure de carbone ! C'est affreux. Cependant ne perdons pas tout espoir, car il y a bien d'autre fléaux qui ont affligé le monde depuis sa création ; les fléaux ont disparu et le monde reste. Ceci dit, comme préambule, examinons les raisins qui sont là sous nos yeux.

M. Magat, viticulteur à Chazay-d'Azergues, est l'exposant qui apporte une des plus belles collections. Il obtient du reste deux médailles d'or qu'il a bien méritées. Il présente en même temps que sa collection de raisins, des vignes françaises greffées sur vignes américaines qui font l'admiration des connaisseurs. On ne saurait voir des greffes mieux soudées et plus chargées de fruits.

MM. Rolland et Arnaud-Coffin obtiennent aussi deux médailles d'or. L'une est décernée à la collection de raisins, l'autre aux vignes greffées par un procédé rapide.

MM. Poisard frères, horticulteurs à Anse (Rhône), ont également des vignes greffées sur vignes américaines, qui reçoivent une médaille d'or.

Citons encore comme exposants de raisins, M. Périgny (de Vernaison); M. Chavagneux, de Château-Gaillard, à Villeurbanne; M. Favre Gabriel et M. Bonamour.

Une observation à propos de raisins. Ne serait il pas utile, une autre année, de distinguer les cépages dont les fruits mûrissent dans la zone lyonnaise, des cépages qui n'y mûrissent jamais?

Quelques amateurs peuvent se laisser séduire par des raisins obtenus sous un autre climat et planter des cépages qui ne leur procureront par la suite que des déboires.

Les arbres et les arbustes. — André Theuriet a publié autrefois dans le *Figaro* un conte qui a pour titre *Les sapins :* C'est l'histoire d'une de ces espiègleries comme nous en avons tous sur la conscience.

J'ai trouvé ce conte charmant si parfaitement conforme aux idées que je professe à propos des arbres, qu'on m'excusera, je l'espère, d'avoir pris sa péroraison pour épigraphe du compte-rendu qui va suivre.

Deux écoliers condamnés aux arrêts, pour avoir traité de blagueur Dordelu l'antique, leur professeur, avaient vu commuer cette punition en celle de la transplantation de trois cents plants de sapins..... Cette opération fut d'abord agréable, puis la chaleur et la courbature arrivèrent, la soif s'en mêla... si bien que furieux nos deux planteurs mirent une partie des sapins la tête en bas, les racines en l'air. Quelques jours après, le professeur qui était myope et n'avait pas vu de suite le chef-d'œuvre de ses élèves, retourna vers sa plantation..... Drôles, dit-il aux deux coupables, vous allez me suivre vers mon terrain. Arrivés devant le corps du délit, il les apostropha ainsi :

« Messieurs, si vous ne respectez pas votre professeur, vous devriez au moins avoir le respect des arbres!... Savez-vous ce que c'est qu'un arbre? C'est un être vivant comme vous et moi. C'est la joie de la terre à laquelle il donne l'eau des sources qui l'arro-

sent et l'humus qui la féconde ; c'est la santé de l'air que sa verdure purifie... Un bel arbre, c'est une fête pour les yeux, et des milliers d'arbres, cela fait la forêt, le manteau de la terre, cette richesse d'une nation !... Un pays qui n'a plus de forêts est un pays fini !... Un arbre, mais c'est la charpente de votre maison, c'est le mât des vaisseaux, c'est la chaleur de votre foyer qui vous donne un soleil en plein hiver ?... Celui qui plante un arbre est un bienfaiteur de l'humanité ; celui qui en détruit un inutilement est un criminel... Et maintenant jugez-vous vous-mêmes ? Dans vingt ans, ces deux cents jeunes plants que vous avez assassinés seraient grands et beaux ; ils auraient été la gaieté de cette friche inculte, ils auraient rendu de précieux services à nos enfants et à nous-mêmes... Et pour satisfaire une espièglerie d'écolier, vous avez supprimé deux cents arbres, vous avez deux cents meurtres sur la conscience ! Songez-y !... Ce sera votre punition ; maintenant, allez !...

« Et en même temps, au moment où nous y pensions le moins, et pour mieux graver sans doute son discours dans notre esprit, il nous allongea au bas du dos deux formidables coups de pied qui nous firent dégringoler, tout penauds, sur le chemin communal.

« Je ne sais quel effet produisit cette harangue sur mon camarade ; quant à moi, elle me toucha doublement. Ce fut mon chemin de Damas, et depuis lors j'ai eu le respect des arbres. »

Ce plaidoyer en faveur des arbres devrait trouver sa place dans les livres qu'on met entre les mains des enfants, afin que tous sachent, quand ils seront hommes, que les arbres doivent être respectés. C'est pour avoir détruit leurs forêts, que certains pays, autrefois fertiles, se sont changés en déserts ; et qui sait si ce n'est pas à la même cause qu'il faut attribuer la rapidité avec laquelle les maladies cryptogamiques et autres se propagent sur nos végétaux cultivés ?

Quoi qu'il en soit de cette dissertation, j'aime, pour ma part, les arbres et les arbustes rustiques sous notre climat, et je regrette bien sincèrement que quelques beaux représentants de la flore forestière exotique ne puissent point résister à nos hivers rigoureux.

Le premier Concours du programme concernant l'arboriculture, était celui relatif aux arbres et arbustes de nouvelle introduction. Deux exposants prennent part à ce concours.

C'est d'abord M. F. Morel, de Lyon-Vaise, qui nous montre quelques jolis conifères, tels que : *Retinospora tetragona aurea*, *Abies Sargenti*, *Thuiopsis borealis aureo variegata*, *Cryptomeria jap. albospica*, *Libocedrus tetragona*, *Torreya nucifera* ; puis différentes autres espèces appartenant à d'autres familles, telles que : *Fraxinus anomala*, *Cotoneaster horizontalis*, *Cornus brachypoda argentea*, etc.

Vient ensuite M. Reboul, horticulteur de Montélimar, qui nous apporte *Laurus nobilis calamistrata* (inédit), *Laurus Benardii*.

Alaternus compacta (inédit), *Mahonia Fremonti*, *Evonymus*, *Sylver gems*, *Ampelopsis striata sempervirens* etc.

M. Reboul présentait encore une série de Diospyros Kaki, parmi lesquels on trouvait les variétés suivantes : *Costata, Guiboschi, Mazeli, Kourocouma, Yacoumi*, etc.

Les arbustes de semis, obtenus par l'exposant, sont représentés par de fort jolies variétés d'*Aucuba japonica*, présentés par MM. Durand frères, horticulteurs, route de Grenoble, à Monplaisir-Lyon. Il faudrait une description détaillée pour plusieurs des gains présentés par ces messieurs.

M. F. Morel présente aussi quelques Aucubas de semis, très méritants, et un Cupressus Lawsoniana à feuilles bleuâtres.

Le concours pour la plus belle collection d'arbustes à feuilles persistantes, les Conifères exceptés, a été l'un des mieux remplis de toute l'Exposition. Trois exposants se trouvaient en présence : MM. Cl. Jacquier fils, horticulteur à Lyon-Monplaisir; F. Morel et fils, horticulteurs à Lyon-Vaise, et M. Reboul, horticulteur à Montélimar. Le Jury a été bien embarrassé pour attribuer le premier prix, aussi a-t-il tranché la difficulté en classant *ex-æquo* les deux horticulteurs lyonnais. M. Reboul, qui avait été obligé de faire transporter ses plantes par le chemin de fer, avait des sujets un peu plus faibles que ses concurrents, son lot était cependant fort beau.

Dans la collection de M. F. Morel, je note des Lierres en arbres variés, les plus belles variétés de Houx en fortes plantes, des Mahonias, des Eleagnus, le *Prinos glaber*, le *Genista horrida*, plusieurs beaux Osmanthus, le Cerisier de Portugal à feuilles de myrthe, de beaux Aucubas, des Alaternes variés, des Buis, des Filaria, et en général les meilleures variétés des genres habituellement cultivés sous le climat moyen de la France.

Dans la collection de M. Cl. Jacquier fils, j'ai noté également ce qu'il y a de mieux parmi les espèces à feuilles persistantes : Belles variétés de Houx, de Berberis, d'Aucuba, de Ligustrum, de Cratægus, d'Alaternus, de Ceanothus, de Lierre, de Fusain du Japon, de Cotoneaster, de Buis, une singulière composée : le *Diplopappus chrysophyllus* et toute une série d'autres espèces intéressantes.

Dans le lot de M, Reboul :

Lauracerasus Bertini, *rotundifolia*, *cameliæfolia* ; *Ligustrum coriaceum*, *lucidum*, *rosmarinifolium*, etc. *Evonymus japonicus* divers. *Phyllirea*, *Mahonia*, *Choysia ternata*, *Cratægus*, etc.

Conifères. — La collection générale de Conifères rustiques compte deux exposants : M. F. Morel et fils, et M. Amédée Pitrat, horticulteur, rue du Chapeau-Rouge, à Lyon-Vaise.

Les espèces et variétés exposées par M. F. Morel sont très nombreuses et surtout quelques-unes des plus belles présentées en fort beaux exemplaires. Je note particulièrement dans ce lot : *Torreya myristica*, *Cupressus glauca*, *Abies : concolor*, *lasiocarpa*, *excelsa investa*, *nobilis*, *polita*, *excelsa Premontii* ; puis les *Cedrus atlantica glauca*, *et deodora glauca*, *Thuiopsis dolabrata* et sa variété à feuilles argentées ; *Pinus Premontiana*, *Wellingtonia gigantea pendula*, *etc.*, *etc.*

M. Pitrat avait aussi une très jolie collection, bien variée, en sujets de choix, un peu plus petits que ceux de la précédente.

M. Kettemann, pépiniériste à la Demi-Lune, près Lyon, avait choisi dans ses pépinières les meilleures espèces de Conifères et un choix des plus belles plantes vertes. Le Jury a vivement félicité M. Kettemann, qui s'était placé hors concours.

M. F. Morel n'a pas de peine à obtenir le premier prix avec six Conifères de force supérieure, personne n'étant en concurrence avec lui. Les plantes qu'il présente sont, du reste, très fortes et bien choisies.

M. Pitrat, déjà nommé, est également seul pour exposer une collection de Buis, on ne trouve des variétés de ce genre que dans les collections géné-

rales — M. Pitrat a su réunir l'élite des plus belles sortes ornementales pour en composer une jolie collection.

M. Louis Gorret, horticulteur, rue du Bourbonnais, à Lyon-Vaise, cultive et collectionne les Fusains et les Aucuba d'une manière toute spéciale. Les collections qu'il présente dans ces deux genres sont les plus belles de l'Exposition, aussi obtient-il facilement les premiers prix.

Dans sa collection de Fusains, je note : *Evonymus : latifolius alba variegata, macrophyllus lucida, pyramidalis, aureo maculata, aurea variegata, pulchellus, radicans, etc., etc.*

Je renonce à noter les variétés Aucuba, qu'il faudrait toutes citer.

M. Roux, horticulteur à Fontaines-sur-Saône, prenait part au concours relatif aux Aucuba. et en présentait une collection bien choisie.

Je trouve encore dans l'arboriculture : M. F. Morel, qui présente des Fusains en collection et un massif en mélange; M. Pitaval, horticulteur, 55, chemin des Grandes-Terres, à Saint-Irénée, qui gagne deux médailles avec de beaux Yuccas et de forts beaux Aucuba, et M. Jacquet, horticulteur rue Villion, à Monplaisir, qui montre deux énormes Lauriers-Cerises à feuilles rondes.

Arbres fruitiers. — M. Alph. Seux vient de Valence avec de superbes échantillons d'arbres fruitiers arrachés dans ses pépinières. Ces arbres appartiennent à tous les genres habituellement cultivés et sont fort beaux.

M. Roux, horticulteur à Fontaines-sur-Saône, présente un lot analogue aussi beau que le précédent.

Plantes de serre.

Le concours relatif aux plantes de serres obtenues par l'exposant comprenait des Cannas, des Coleus, des Begonias, des Pelargonium zonales et un Aralia de Siebold. Le jury s'est montré dur pour la plupart des plantes présentées, mais pas pour toutes cependant. C'est ainsi qu'il a récompensé d'une médaille d'or les Cannas nouveaux de M. Crozy, horticulteur, grande rue de la Guillotière, à Lyon. C'était justice. Les nouveaux gains de cet habile semeur sont en effet fort beaux et bien dignes de la haute récompense qu'ils ont obtenue. Les *Coleus.* qui paraissent tourner dans un cercle vicieux et ont de la peine à sortir de la gamme chromatique habituelle, étaient présentés par plusieurs horticulteurs. Une série de variétés à grand feuillage a cependant trouvé grâce et a obtenu une médaille d'argent grand module. Elle était présentée par M. Drevet, horticulteur, rue Julien, à Montchat. Un autre exposant, M. Valla, voit son apport couronné d'une médaille de bronze.

M. Marchand, rue du Sacré-Cœur, obtient une médaille d'argent pour un P. zonale, et M. Dury une médaille de bronze.

Collection générale. — La lutte n'a pas été aussi vive cette année, dans ce concours, que les années précédentes. M. Liabaud, le vétéran des expositions, n'a pas exposé ; M. Comte n'a mis qu'un seul lot et s'est placé hors concours. En revanche, M. Devert, horticulteur, route de Grenoble, à Monplaisir, et M. Schmitt, horticulteur, rue Saint-Pierre, à Vaise, avaient chacun deux très remarquables collections. Dans le lot de M. Devert, composé de forts exemplaires, je note de très beaux Dracœna, d'élégants Palmiers, notamment des *Areca*, des *Pritchardia*, des *Seafortia*, des *Latanias*, des *Corypha*, etc., des Cycadées : *Zamia Lehmani, Cycas revoluta, circinales;* de beaux *Dieffembachia* admirables de vigueur, puis des *Maranta*, des Broméliacées et une foule d'autres espèces. J'ai noté dans ce lot un *Asparagus plumosus nanus* qui avait 1 mètre 70 cent. de hauteur ; *nomina ineptum*, ai-je pensé. J'ai retrouvé la même plante dans un autre lot également très élevée. Pourquoi *nanus* alors?

M. Schmitt a des plantes moins fortes, mais très variées et arrangées avec talent. D'admirables fleurs, des Orchidées, des Broméliacées, des Aroïdées, des Bégoniacées prêtent l'éclat de leurs vives couleurs aux belles espèces

riches seulement de leur feuillage. J'ai noté dans ce lot de beaux *Maranta*, des *Tillandsia*, des *Vriesea*, le *Gusmania tricolor*, le *Caraguata Zahni*, des *Kœmpferia*, le *Miltonia spectabilis*, l'*Odontoglossum Alexandræ*. un beau *Cattleya*. puis trois remarquables *Anthurium*, les *A. Lindigi carneum* et *Andreanum*. Je note encore des *Cycas*, des *Zamia*, des *Araucaria*, le *Ficus Parceli*, des Crotons, des Fougères, des Caladium colorés. etc., etc.

M. Comte, horticulteur, rue de Bourgogne, à Lyon-Vaise, exposait, hors concours, un lot des plus beaux spécimens de ses collections. Comme toujours, les plantes de cet habile jardinier sont irréprochablement cultivées. Citons quelques-unes des espèces les plus remarquables de ce lot, telles que: *Cocos Bonneti*, *Kentia Balmoreana, Arenga saccharifera, Pritchardia aurea, Kentia Vendlandi, Areca Verschaffelti*, *Ptychosperma robusta, Livistona Hoogendorpi, Aralia filicifolia*, *spectabilis* et *Victoria; Phyllanthus Seemanni. Curcuma rosceana*, *Gymnogramma schizophylla* var. *gloriosa*, *Nepenthes Mastersi*, *Phalœnopsis amabilis*. etc.

Le lot de 50 espèces à feuillage comptait deux exposants : MM. Bélisse et Cousançat. M. Bélisse, horticulteur, route du Bourbonnais, à Lyon-Vaise, a montré aux amateurs qu'il possédait et cultivait à merveille les espèces les plus éminemment ornementales propres à la décoration des appartements. Son lot était irréprochable et les sortes bien choisies. On sait qu'il faut, pour qu'une plante soit « propre à la décoration des appartements », qu'elle soit susceptible de lutter contre les conditions antivégétatives dans lesquelles elle est habituellement placée.

M. Cousançat, horticulteur, grande rue de Cuire, à Cuire-les-Lyon, avait un lot du même genre dont les espèces avaient également été habilement triées parmi les meilleures.

Fougères. — O plantes aux noces cachées ! Dites-moi, vous dont les fleurs se dissimulent à nos regards, vous dont la graine est une poussière impalpable qu'emportent au loin les vents du soir, dites-moi, je vous prie, pourquoi je vous admire sans corolles, pourquoi je vous aime sans fruits ? Est-ce parce que je vous ai rencontrées à l'ombre des grands bois, sur le bord des ravins, dans l'intérieur des grottes et des cavernes ? Est-ce parce que j'ai vu la scolopendre suspendue au-dessus des torrents de nos montagnes, ou bien parce que vous vêtissez les rochers arides d'un manteau de verdure ? Malgré cette invocation lyrique, les Fougères ne me répondent pas. Je vais répondre pour elles : On aime les Fougères parce qu'elles nous montrent réunies au même degré, sous mille formes différentes, l'élégance gracieuse du feuillage le plus varié, le plus légèrement découpé qu'il soit possible de voir. Aussi, les horticulteurs ont-ils soustrait aux lieux sauvages où ils sont nés, pour en orner les serres, les jardins et les salons, les plus beaux genres de cette immense et belle famille.

Il y a des Fougères un peu dans plusieurs lots, mais il n'y a que M. Cousançat, horticulteur, à Cuire-les-Lyon, qui en présente une collection dans laquelle les genres les plus divers sont représentés.

Je retrouve encore un peu plus loin M. Cousançat qui obtient une médaille de vermeil et une grande médaille d'argent pour deux collections de Bégonias, l'une composée de variétés à feuillage ornemental et l'autre d'espèces diverses. Il y avait dans ses deux lots la plupart des variétés d'élite cultivées de nos jours.

Coleus. — Les *Coleus* de semis ne manquaient pas, mais les collections étaient rares. M. Rochet, horticulteur, grande rue de la Croix-Rousse, le lauréat habituel de ce genre de plantes est le seul qui expose cent variétés nommées. M. Rochet est fidèle à ce genre dont il s'occupe d'une manière particulière. Son lot était bien étiqueté et les plantes d'une belle venue ; il obtient une médaille de vermeil.

Pélargonium zonale. — C'était la première fois que l'Association horticole lyonnaise inscrivait une médaille d'or dans son programme pour la plus

belle collection de Pélargonium zonale. M. Rozain-Boucharlat, horticulteur à Cuire-lès-Lyon, a le bon esprit de la décrocher. J'ajoute qu'il ne l'a pas volée, car il avait su réunir ce qu'il y a de plus beau et de plus nouveau dans le genre.

Je cite particulièrement les variétés suivantes à fleurs simples qui m'ont paru dignes d'être mentionnées : *Téléphone*, *Albion*, *Blanche-neige*, *Aurore*, *Arc en-Ciel*, *Louis Ulbach*, *Mme Poiseau*. *Scipion*, *Abbé Garnier*, *La Gloire*, *Candeur*, *Secrétaire Vintousky*, *Gloire Lyonnaise*, etc., puis parmi les doubles : Friant, Gloire de France, Mme Grillet, Sr. de Grenoble, Vésuve, Mme Guilbert, Contraste, Perle blanche, Président Dutailly, Mme Hoste, etc.

Viennent ensuite, qui exposent aussi des plantes du même genre :

M. Guillet (Pierre) jardinier chez M. Rendu, qui nous montre qu'il s'y entend à tenir en ordre une collection ; M. Patichoud, horticulteur à Cuire-lès-Lyon, M. Galmiche à Grand'Croix (Loire) et M. Collet, jardinier chez M. Boucaut, à la Mulatière. Tous ces exposants montraient les variétés les plus florifères.

Fuchisas. — Un amateur M. Gindre, et un horticulteur, M. Galmiche à Grand'Croix (Loire) sont les seuls exposants dans ce genre populaire. Ces Messienrs présentaient l'élite des plus belles variétés qu'il faudrait toutes citer si la place ne faisait pas défaut.

Cannas. — M. Crozy n'avait pas de concurrent pour ce genre dans lequel il s'est taillé une réputation européenne. Voilà le résultat de la persévérance dans les cultures. Je renonce à citer les variétés qu'il expose ce sont les plus belles, la plupart obtenues par lui.

Cactées. — J'aime les cactées, j'en conviens, depuis que j'ai vu celles de M. Rebut, Lassonnerie et Cardonna. Il est regrettable que ces Messieurs montrent si rarement leurs collections. A leur défaut M. Tortorotot, impasse des Manèges à la Villette, expose quelques-unes des plus jolies espèces des genres de cette curieuse famille.

M. Cousançat, n'a pas de cactées, mais il montre des *Aloès* en collection. M. Pitrat, horticulteur à Vaise, exhibe des *Furcroya* qui lui valent une médaille d'argent.

M. Drevet, horticulteur, rue Julien, à Montchat, a une collection d'*Erica* composée de variétés qu'on ne trouve plus guère dans les établissements, depuis que les plantes à feuillage ont tué les plantes florales du Cap et de la Nouvelle-Hollande.

Plantes de marché. — Votre serviteur, qui était apprenti jardinier vers 1860, se souvient fort bien qu'à cette époque, relativement récente, il aurait été impossible aux horticulteurs lyonnais de cultiver, comme ils le font aujourd'hui, une masse aussi formidable de plantes de toutes sortes. En ce temps-là l'outillage était rare et défectueux, les méthodes de culture d'une simplicité primitive et le débit modéré. C'était le temps où le pommier d'amour triomphait en compagnie du basilic ; que de chemin parcouru depuis vingt ans ! Les établissements sont actuellement de véritables usines, de vraies fabriques de plantes, et c'est par dizaines, quelquefois par centaines de mille, que la même espèce est cultivée. On expédie un peu partout les œillets, les ficus, les aralias, les dracœna, et une foule d'autres genres de plantes d'ornement, dont les plus beaux ont été exposés en groupes distincts sur le cours du Midi. Il y avait là un grand nombre de massifs qui représentaient assez bien cette branche de l'horticulture lyonnaise, que les programmes classent sous la rubrique de Plantes de marché.

Enumérons ces lots de plantes remarquables par leur belle culture :

M. Grillet, horticulteur, route de Grenoble, à Lyon-Monplaisir, avait une collection de cinquante espèces représentées par deux exemplaires de chaque sorte.

M. Stingue, montée de la Boucle, à Lyon, une collection semblable à la précédente, un massif de Begonia Stingue, dont il est l'obtenteur, et un lot de Bouvardia Humboldtii.

M. Beurrier aîné, route de Grenoble, à Lyon-Monplaisir, présentait des massifs ou lots d'œillets, d'*Adiantum* et d'*Aralia Sieboldii.*

M. Beurrier (Jean), rue Saint-Maurice, à Lyon-Monplaisir, des *Adiantum*, des Cyclamen en fleurs, des Ficus et des Œillets.

M. Drevet, rue Julien, à Lyon-Montchat, des Lauriers-Tins, des Aralias, des Dracœna indivisa.

M. Musset route de Francheville, 19, par Lyon, des Begonias bulbeux, des Bouvardias, des Ficus et un superbe Cycas.

M. Devert, route de Grenoble (auquel je m'empresse de restituer la médaille d'or attribuée à ses Kentia, que les typographes lui ont sorti pour la donner à M. Drevet), avait des Celosia, des Dracœna, des Phœnix canariensis, des Kentia, des Latanias, des Œillets.

M. F. Morel et fils, des *Choysia ternata.*

M. Cousançat, à Cuire-lès-Lyon, des Chamœrops.

M. Boucharlat jeune, rue des Missionnaires, à la Croix-Rousse, des Dracœna, des Pourpiers, des Amarantes.

M. Valla, rue de Chasse, à Oullins, des Bégonias bulbeux.

M. Bélisse, rue du Bourbonnais, à Lyon-Vaise, des *Latania borbonica*, et dans le concours de belle culture le plus beau spécimen de *Cycas revoluta* de l'Exposition.

M. Grumel, chemin de St-Priest, à Lyon-Monplaisir, des Œillets.

M. Patichoud, rue Coste, à Lyon-Monplaisir, des Rosiers.

M. Charreton, avenue des Ponts, Lyon-Guillotière, des Œillets.

M. Lapeute, route d'Heyrieux, à Lyon-Monplaisir, des *Phlox* en fleurs.

M. Chavagnon fils, horticult., route d'Heyrieux, plusieurs lots d'Œillets.

M. Verne, un lot de Begonia.

Belle culture. — Il y a un concours de belle culture qui est surtout affecté aux plantes de fortes dimensions. C'est dans ce concours que M. Jacquet, rue Villion, à Monplaisir, gagne six médailles ; il exposait de beaux spécimens des espèces suivantes ; *Areca lutescens*, *Phormium*, *Chamœrops*, *Cocos insignis*, *Phœnix*, *Phœnix canariensis.*

M. Musset, route de Francheville, un très beau Cycas.

M. Devert, route de Grenoble, des Chamœrops.

M. Guichard, de très beaux Lantanas et d'énormes Pelarg. zonale.

M. Combet, à Limonest, un gros *Cereus monstruosus.*

M. Falconnet, à Villefranche (Rhône), un bel exemplaire d'*Araucaria excelsa.*

M. Thomas, un Ficus elastica.

PLANTES VIVACES ANNUELES ET FLEURS COUPÉES

Nous voici dans la section du programme où la lutte est toujours vive et ardente, surtout quand on arrive aux fleurs coupées, aux Roses plus particulièrement.

Le lot de plantes alpines de M. F. Morel garnissait la rocaille. Disséminées un peu partout, elles étaient mal placées pour être rapidement jugées ; le Jury leur a accordé une médaille de bronze. Il est vrai que les membres du Jury de cette section étaient surtout des rosiéristes et des fleuristes qui ne sont pas tendres pour les « herbes des Alpes ».

Nous trouvons ensuite deux collections d'Œillets : une était exposée par M. Carle, horticulteur, route d'Heyrieux, à Lyon-Monplaisir ; elle comprenait cent variétés parfaitement choisies. Elle a obtenu la médaille de vermeil du Syndicat des horticulteurs lyonnais. L'autre collection, composée de trente sortes, avait été apportée par M. Chavagnon fils, route d'Heyrieux, à Lyon-Monplaisir, dont on ne peut que louer le bon goût dont il a fait preuve dans l'assemblage des nuances qu'il a su choisir pour composer son lot.

Plantes de massifs. — Nous trouvons, dans ce concours :

MM. Léonard Lille et Beney, marchands-grainiers, quai Saint-Antoine, Lyon, qui gagnent deux grandes médailles d'argent, l'une avec un superbe

massif de Zinnias, et l'autre avec un lot de Gaillardes irréprochablement cultivés.

M. Molin avait un lot de Tubéreuses qui a été fort admiré et qui a embaumé les visiteurs pendant toute la durée de l'exposition. Le Jury lui octroie. pour les susdites Tubéreuses, une médaille d'argent.

MM. Rivoire père et fils ont moins de chance avec leurs *Phlox Drummondi* qui reçoivent une médaille de bronze.

M. Boucharlat jeune, dont nous avons mentionné les lots à l'article Plantes de marché, est un des meilleurs semeurs de Véroniques, un semeur particulièrement heureux. Il voit un de ses derniers gains dans ce genre récompensé par une grande médaille d'argent.

Fleurs coupées. — La collection générale de fleurs coupées comprend une macédoine gigantesque où les plantes vivaces coudoient les annuelles; on y trouve de tout et même autre chose. L'éclatant Glaïeul, le brillant Tritoma, le Zinnia écarlate, la Verveine aux tons multiples, l'Œillet de Chine aux nuances moirées, la Reine-Marguerite et ses collerettes tuyautées, rehaussent l'éclat des plantes plus humbles ou de couleurs plus assombries.

Dans ce concours, MM. Léonard Lille et Beney, marchands-grainiers, quai Saint-Antoine, présentent l'élite des plus belles fleurs qu'on rencontre dans les jardins qu'elles parent pendant l'été.

M. Molin, marchand-grainier, place Bellecour, exposait également une collection générale qui a fait l'admiration des visiteurs, tant par la beauté que par le nombre des espèces présentées.

Roses. — Je vais prendre une épigraphe, en vers, que j'ai fait composer à Delille tout exprès pour orner ce chapitre.

Et qui peut refuser un hommage à la Rose ?
La Rose dont Vénus compose ses bosquets,
Le Printemps sa guirlande et l'Amour ses bouquets ;
Qu'Anacréon chanta, qui formait avec grâce
Dans les jours de festin la couronne d'Horace.

Ça rime bien. Voilà ce que c'est que d'avoir des amis « dans la poésie ». J'en ai comme cela plusieurs qui « bûchent » pour moi, de temps à autre. Tenez, Ronsard, avec qui j'ai dîné l'autre jour, m'a adressé aussi ce morceau par la poste :

Mignonne, allons voir si la Rose
Qui ce matin avait déclose
Sa robe de pourpre au soleil,
N'a point perdu cette vesprée,
Les plis de sa robe pourprée
Et son teint au vôtre pareil.

Ronsard est un bon garçon, mais n'est plus à la hauteur de la situation. Les belles roses maintenant sont les roses jaunes. Plus elles sont jaunes, plus elles sont belles. Quand nous en aurons des larges comme un chapeau, jaunes comme le baudrier du brigadier à qui Pandore donnait raison, tout ira bien. On les cherche et on y arrivera. On a déjà des Persian, mais il faut que « ça remonte » ; si ça ne remonte pas, adieu. On les fera remonter.

Que de roses, que de roses, mes amis ! J'en ai là, sous les yeux, de quoi effrayer Calchas. Elles s'étagent gracieusement sous la galerie en une longue enfilade qui n'en finit plus. Et quand je pense que pour être agréable et juste avec tous les exposants, il faudrait me faire l'éditeur d'un petit catalogue, j'en suis consterné. Ah ! c'est qu'ils sont nombreux, les exposants :

Je trouve d'abord M. Pernet fils-Ducher, rosiériste, chemin des Quatre-Maisons, Lyon-Guillotière, qui a un lot magnifique, dans lequel il a eu la bonne idée de mettre en première vue les gains magnifiques que l'établissement qu'il dirige a mis autrefois au commerce.

M. Duché, rosiériste, montée des roches à Ecully, a dans son jardin une végétation luxuriante qui se trahit par l'éclat et la dimension qu'elle communique aux fleurs qu'il expose.

M. Bonnaire, chemin des Hérideaux, n'a pas des moins belles fleurs que son confrère.

M. F. Dubreuil, route de Grenoble, 146, prend part à deux concours et trouve le moyen d'être le premier partout.

Citons encore les belles collections de MM. Levet jeune, rosiériste, avenue des Ponts, à Lyon ; Alexandre Bernaix, rosiériste, cours Lafayette, à Villeurbanne; Perrier, chemin des Culattes, à la Mouche ; Laperrière, rosiériste à Champagne-au-Mont-d'Or; Reboul, horticulteur à Montélimar (Drôme) ; Dury, jardinier chez M. Cartier à Ecully, et Brechon, rosiériste à Ecully.

J'allais oublier les belles collections de Mme Ve Schwartz, route de Vienne, à Lyon, et de M. J.-B. Guillot et fils, chemin des Pins, qui exposaient hors concours.

Dans tous les lots je note l'élite des plus belles sortes parmi lesquelles je n'hésite pas à citer plus particulièrement :

La France, Souvenir de la Malmaison, Merveille de Lyon, Perle des Jardins, W. Allen Richardson; Beauté de l'Europe, Jules Finger, Jean Ducher, Jean Pernet, Mignonette, Mignature, Pâquerette, Rosiériste Rambaud, B. Comte. Boiëldieu, La Rosière. Perle d'or, Reine Marie-Henriette, Madame Bérard, Maréchal Niel, Niphetos. Ferdinand Chaffotte, Ulrich Brunner, Devoniensis, Paul Neyron, Madame Alexandre Bernaix, Marie Van-Houtte, Marquise de Vivens, Abbé Girardin, etc.

Je vous le disais au début, il faudrait éditer un catalogue, heureusement que ces Messieurs en ont tous et sont disposés à l'adresser à tous les amateurs qui le demanderont.

Je n'ose pas dire grand chose des semis, il y en avait cependant de fort beaux. Un seul a été médaillé, il a été exposé par M. Levet jeune dont le père a mis tant de belles choses au commerce.

Du reste il ne faut pas toujours prendre au mot les sentences portées par les jurés quand il s'agit de semis. Exemple : la plus belle des roses, *La France*, a jadis été battue, à Paris, par des variétés dont on ne parle plus actuellement. L'exemple est topique, n'est-ce pas ?

Je trouve encore dans l'exposition un lot de Rosiers greffés sur *R. polyantha*. Ce lot est exposé par M. Alexandre Bernaix déjà nommé. Ces Rosiers ont une vigueur qui plaide *vigoureusement* en faveur de ce nouveau sujet qui a le mérite de donner de nombreuses racines et de ne pas drageonner. Si on ajoute à ces mérites divers celui qu'ont les graines de cette sorte de germer rapidement en voilà plus qu'il en faut pour engager les rosiéristes à suivre l'exemple de M. Bernaix.

Dalhias. — La fleur d'automne par excellence; se conserve dans la cave pendant l'hiver. Parlez-moi des plantes comme celles-là. Des pompons énormes, frais, gracieux, tuyautés avec des coloris blancs, roses, violets, marrons, noirs, ou à ligules mouchetées, bigarrées, striées, marmorées ponctuées et réticulées. Chaque année les pessimistes crient aux échos que le Dalhia est à son apogée et chaque année les semeurs donnent un démenti aux prophètes grincheux, en produisant des variétés plus belles. Il y a plusieurs exposants qui apportent de très belles collections. Ce sont MM. Rozain-Boucharlat, horticulteur à Cuire-lés-Lyon, M. Guillet (Pierre), jardinier chez M. Rendu à Grézieu, M. Collet (Ant.), jardinier chez M. Reverdy et MM. Valla, horticulteur à Oullins. Ces Messieurs ont tant de belles variétés que je suis embarrassé pour faire un choix.

Dalhias simples. — Avec les Cannas de M. Crozy, ce sont les Dalhias simples de semis exposés par MM. Léonard Lille et Beney, march.-grain., quai St-Antoine, qui ont eu le plus d'admirateurs. Il y avait la toute une série de plante hors-ligne avec des panachures de toutes couleurs, des teintes nouvelles, fraîches, éclatantes et veloutées. Heureux semeurs !

Les Glaïeuls comptaient également plusieurs exposants qui montraient au public l'élite des plus belles variétés de ce beau genre qui en compte tant de

belles. Citer les lots de M. F. Morel et Fils, de M. Crozy, de M. Molin, et de M. Valla c'est mentionner les plus beaux.

Un lot de Zinnia, exposé par M. Charrault, qui avait réuni tout ce qu'il y a de bien dans le genre, puis la collection d'Althéas de M. Magat, et j'ai terminé la partie concernant les fleurs coupées.

Bouquets. — Il reste les bouquets. Mme Cauvin, de Marseille, est venue nous montrer qu'elle était une grande artiste. Mme Jacquin, fleuriste rue de la Bourse à Lyon, pour qui l'art d'arranger habilement les fleurs n'a pas de secret, avait une belle belle exposition. Dirais-je que Mme Pitaval, fleuriste chemin des Grandes-Terres, à St-Irénée, est toujours la première dans le concours auquel elle prend part ? Chacun le sait et admire la façon dont elle sait présenter les fleurs. M. Cambrillat, de Brindas, s'entend également bien a faire les couronnes et les bouquets, et le Jury lui a montré qu'il savait apprécier son travail.

Mme Molin nous montre quel parti on peut tirer des Graminées sèches, car elle sait les arranger avait un art infini. Les soyeuses panicules de Gynerium, les épis, les grappes élégantes de tout espèces d'herbes prennent sous sa main un aspect gracieux.

Mme Pitaval, expose aussi de très belles gerbes de graminées sèches que le Jury et les visiteurs ont parfaitement su apprécier.

(A suivre.) V. V.-M.

Omission. Il faut ajouter à la liste des exposants *hors concours sur leur demande* qui a été publiée dans le précédent n° de ce journal, M. C. Gaillot, treillageur, 126, rue de la Pyramide, 126, Lyon-Vaise. M. Gaillot exposait tous les produits de son industrie.

Arbres ou arbustes nouveaux.

Poirier *Secrétaire Alfred Vigneron.* — Arbre pyramidal et fertile, vigueur moyenne, venant très bien à haute tige ; fruit moyen ou gros, de forme conique, œil ouvert, peau lisse et passant au jaune à sa maturité ; chair fine, fondante et parfumée, eau abondante et sucrée ; *fruit exquis.* Maturité de novembre en janvier.

Ce beau et magnifique fruit a été dédié à M. Alfred Vigneau, horticulteur à Montmorency, Secrétaire du Cercle pratique d'Arboriculture et de Viticulture de Seine-et-Oise, Chevalier du Mérite agricole, homme d'un grand mérite et dévoué à la pomologie.

Poirier *Bon-Chrétien Vermont.* — Arbre sain et vigoureux, fruit gros affectant la forme de la Belle Angevine, chair fine et parfumée, eau abondante et sucrée.

Poirier *Secrétaire Mareschal* — Fruit de moyenne grosseur ; la chair est fine, juteuse et parfumée ; ce fruit, de première qualité, mûrit en novembre et décembre.

Ces trois variétés ont été obtenues et décrites par M. Arsène Sannier, pépiniériste à Rouen.

Amandier Commun boule. — Sous-variété de l'amandier pêche ou à pulpe, à large feuillage vert luisant ; diffère de ce dernier par ses rameaux nombreux, formant une véritable touffe compacte et serrée.

Abricotier à feuilles blanches ponctuées de vert au centre. — Variété à feuillage tout blanc, avec une légère tache vert sombre au centre. Issue de l'Abricotier-Pêche.

Abricotier nouveau à feuilles panachées. — Sorte d'Abricotier-Pêche, à feuilles largement panachées de jaune d'or ; bien différent de l'ancienne variété commune panachée, la panachure au lieu d'être au centre est répartie sur tout le feuillage.

Châtaignier commun à feuilles glauques marginées. — Variété à feuilles ondulées, glauques, bordées de jaune.

Azerolier cocciné marbré. — Nouveauté à feuilles marbrées de jaune d'or.

Cytise Aubour pleureur nouveau. — Plus pleureur que l'ancienne variété ; cet arbre se distingue par ses feuilles contournées, réunies en faisceaux le long de ses nombreux rameaux retombant jusqu'à terre.

Prunier Damas noir à feuilles marginées. — C'est le Prunier Damas noir à feuilles élégamment bordées de jaune ; variété très constante dans sa panachure.

Chêne cerris pleureur nouveau. — Ce Chêne, par ses longs rameaux pendants, tranche bien avec tous ses congénères.

Sureau commun pleureur à feuilles panachées. — Sous variété du *Sambucus nigra pendula*, panachées de blanc jaunâtre.

Lilas commun blanc, à feuilles en cuiller, panachées de vert au centre. — Nouvelle variété à fleurs blanches et à feuilles creusées en cuiller, presque entièrement blanc jaunâtre, avec une légère macule verte au centre.

Lilas commun doré de Joreau. — A feuilles dorées ; la teinte jaune persiste toute l'année dans cette nouvelle variété.

Lilas commun Prince Impérial panaché. — Sous-variété du Lilas Prince Impérial, à feuilles largement panachées de jaune.

Lilas commun à feuilles poudrées tricolores. — Toutes petites feuilles blanches toutes parsemées de points verts, à bords souvent crispés; les jeunes pousses ont les feuilles d'un beau rose poudré de vert et de blanc.

Orme champêtre tricolor. — Variété à feuilles panachées de blanc, de jaune et de vert ; résistant bien au soleil.

Houx à feuilles contournées panachées. — Nouvelle variété de Houx à feuilles contournées et fortement panachées de blanc jaunâtre au centre.

Epicea nain de Joreau. — Petite miniature, à rameaux courts et serrés; variété bien différente de l'ancienne variété naine.

Cèdre de l'Atlas compacte. — Sous-variété du Cèdre de l'Atlas, à rameaux érigés, serrés et compactes.

Mélèze d'Europe glauque. — Nouvelle variété, à feuillage complètement glauque.

Mélèze d'Europe doré. — Conservant pendant toute la belle saison une nuance dorée.

RHODODENDRUM *Clotilde Baudriller.* — Beaux bouquets de très grandes fleurs laque carminé, le bord des pétales plus foncé, les trois lobes supérieurs largement maculés de rouge brique, éclairé rose.

RHODODENDRUM *Mme Geynet.* — Superbe fleur, rose éclairé de blanc, tous les pétales lignés, striés et pointillés de carmin vif, forte impériale ocre sur le lobe supérieur, donnant un reflet métallique du plus grand effet; genre *Alstrœmeriœflorum.*

RHODODENDRUM *Mlle Thérèse Godard.* — Beaux bouquets de fleurs à centre blanc rosé, le pourtour de chaque pétale d'un rose vif; forte macule ocre, nuancé verdâtre sur le lobe supérieur ; très florifère.

RHODODENDRUM *Ornement de Joreau.* — Grandes fleurs d'un beau rose violacé, maculé rouge sur fond noir; très florifère.

Les 23 arbres ou arbustes précédents ont été décrits, nommés et obtenus par M. Baudriller, pépiniériste à Gennes (Maine-et-Loire).

Roses nouvelles.

Rosier thé. — DUCHESSE DE BRAGANCE. — Arbuste très rameux, à rameaux dressés, parsemés d'aiguillons rares. Feuillage vert foncé à jeunes pousses rouges. Calice rubescent à l'état jeune, à sépales foliacés dépassant le bouton; celui-ci ovale. Fleur très pleine et s'épanouissant bien, pédoncule très ferme, d'un beau jaune canari vif au centre, plus pâle sur les bords ; pétales de la circonférence gracieusement recourbés au sommet. Plante d'un grand mérite pour la fleur coupée.

Rosier hybride de Thé. — ATTRACTION. — Arbuste d'une bonne vigueur, très florifère et extra remontant, à feuillage sombre mat en dessus, glaucescent en dessous. Inflorescence dressée, en corymbe composé de 3 à 5 fleurs érigées en pédoncules fermes. Boutons ovoïdes. Pétales nombreux, concaves, mucronés, imbriqués dans les rangs extérieurs, carmin clair nuancé rose de Chine, avec un liseré plus pâle sur les bords, à onglet jaunâtre à la base. Rose d'une belle duplicature et d'une odeur intermédiaire entre la rose Cent-Feuilles et les roses thés. — Plante extra.

Ces deux roses nouvelles ont été obtenues par M. F. Dubreuil, rosiériste, route de Grenoble, à Lyon-Monplaisir.

Thé. — LUCIOLE. — Arbuste vigoureux, fleur grande, pleine, bien faite, bouton allongé et d'une belle tenue, coloris rose de Chine carminé très vif, teinté jaune safran avec fond jaune cuivré, revers des pétales bronzé. Une des plus odorantes dans cette série. Variété extra (issue de Safrano à fleur rouge).

Hybride de Thé remontant. — MADAME JOSEPH DESBOIS. — Arbuste très vigoureux. fleur très grande, de 14 à 16 centimètres de diamètre, bien pleine, très bien faite et d'une belle tenue, coloris blanc carné à centre rose saumoné très tendre, variété extra. Cette belle rose est issue de fécondation artificielle ; Baronne Ad. de Rothschild fécondé par le thé Madame Falcot.

Ces deux variétés ont été obtenues par M. J.-B. Guillot et fils, rosiériste, chemin des Pins, Lyon Guillotière.

Hybrides Remontants. — COMTE DE PARIS. — Arbuste très vigoureux, fleurs grandes, pleines, très bien faites, rouge ponceau, nuancé et éclairé de pourpre vif de brun, de cramoisi très vif, magnifique de coloris et de forme. C'est une des plus belles sortes que nous avons obtenues jusqu'à ce jour, extra.

ALY PACHA CHÉRIF. — Arbuste très vigoureux, fleurs grandes, pleines, très bien faites, beau coloris rouge vermillon peu nuancé et velouté de pourpre noirâtre, extra.

A. DRAWIEL. — Arbuste vigoureux, fleurs grandes, pleines, forme parfaite, globuleuse, rouge ponceau noirâtre, éclairé de carmin. Une des plus belles roses foncées obtenues jusqu'à ce jour, (très-belle).

Mme EDOUARD DE BONNIÈRES DE VRIÈRE. — Arbuste vigoureux. fleurs grandes, pleines, très bien faites, beau rouge amarante, illuminé de ponceau et de carmin, plante *hors ligne*.

Mme LÉON HALKIN. — Arbuste vigoureux, fleurs grandes, pleines, forme parfaite, globuleuse, beau rouge cramoisi vif nuancé de pourpre éclatant, par sa forme, son coloris brillant, c'est une variété *hors ligne*.

Mme THIÉBAUT aîné. — Arbuste vigoureux. fleurs grandes, pleines, très bien faites, beau rose cerise vif, bord des pétales souvent liserés de blanc; sorte très distincte et magnifique de forme. *très belle*.

BARONNE DE SAINT-DIDIER. — Arbuste vigoureux, fleurs très grandes, pleines, rouge cramoisi ou cerise très vif, ombré de lilas et de pourpre, les extrémités des pétales sont souvent liserés de blanc ; très belle et très distinguée.

Les sept variétés précédentes ont été obtenues de semis par MM. Lévêque et fils, horticulteurs à Yvry-sur-Seine près Paris.

Les descriptions de ces roses ont été faites par les obtenteurs. (*A suivre.*)

LE GÉRANT : V. VIVIAND-MOREL.

Lyon — Impr. du Salut Public. — Bellon, 33, rue de la République, 33.

CHRONIQUE

C'est un article de foi chez les Turcs de croire que Mahomet a fait un trou dans la lune pour aller au ciel. Tout invraisemblable que paraisse ce moyen de locomotion il y a des millions d'Arabes qui sont profondément persuadés que « c'est arrivé ». Laissons ces braves gens à leur croyance, elle ne gêne personne. Cela rentre dans le domaine spirituel qui n'a rien à voir avec l'horticulture. Mais je ne me serais jamais imaginé que l'art d'élever les plantes, — je sais bien qu'il adoucit les mœurs — fût capable de communiquer à quelques-uns de ses adeptes, une dose si pharamineuse de foi naïve, dans les vertus mirifiques du fameux élixir de Catholicon d'Espagne, connu sous le nom de *Terre de bruyère.*

La terre de bruyère... j'ai eu l'occasion de lui dire son fait il y a quelque temps et j'ai engagé ceux de mes confrères qui considère cette substance comme une panacée de l'apprécier à sa juste valeur et à la faire rentrer dans ses modestes attributions. La note que j'ai publiée à ce sujet m'a valu de M. Ménand, horticulteur à Albany (Etats-Unis), une lettre aimable de laquelle j'extrais le passage suivant, une perle, comme vous allez en juger :

« Il y a plus de trente ans je rendais visite à un jardinier écossais et au maître qui l'occupait, riche amateur américain. Après avoir fait le tour du jardin ils me montrèrent un *Arbutus Unedo* ou peut-être un *Andromeda polifolia,* — je ne sais plus exactement lequel — qui venait d'arriver mort d'Angleterre. L'amateur qui s'était réjoui par anticipation,

L'œil morne maintenant et la tête baissée,

contemplait avec amertume son arbuste désséché; il gémissait sur la fin prématurée de cet arbrisseau. Le jardinier l'air sombre et consterné

Semblait se conformer à sa triste pensée.

« Tout à coup son visage prit un aspect moins mélancolique et poussant un soupir à fendre l'âme, comme s'il venait de perdre son père et sa mère, il posa la main sur le cadavre de sa plante et s'écria : *Ah! if dhad on ly some peat!* — Ah! si seulement j'avais de la terre de bruyère. Sous entendez : Comme je vous ferai revenir cette espèce à la vie.»

Pas de commentaires n'est-ce pas?

—

N'arrachez plus vos vignes françaises. — Tel est le titre d'un article publié dans l'*Agriculteur de Béziers* par M. Elie Mirepoix. L'auteur, propriétaire au domaine de Roux-les-Grèzes près Carcassonne, affirme que les vignes françaises traitées par le sulfure de carbone dissous dans l'eau, reviennent admirablement, dans tous les terrains, Toute vigne possédant encore cette année vingt centimètres de végétation normale peut être sûrement régénérée avec profit. Ce disant, M. Elie Mirepoix invitent les amateurs à aller se rendre compte de ce qu'il avance, dans son domaine d'abord, puis chez une dizaine de grands propriétaires de Narbonne, Carcassonne ou aux environs.

Il reste maintenant à M. E. Mirepoix à faire connaître le procédé pour obtenir la dissolution du sulfure de carbone dans l'eau, et l'époque à laquelle il emploie cette dissolution et la dose convenable.

On sait que le sulfure de carbone ne se dissout pas sensiblement dans l'eau, à laquelle toutefois il communique son odeur.

—

Maceron. — Avez-vous mangé du *Maceron*? Vous savez le Maceron qu'on cultivait du temps de Charlemagne. Je parle hébreu, n'est-ce-pas? Si vous ne connaissez pas le Maceron, sachez, Monsieur, que ce n'est pas autre chose que le *Smyrnium Olusatrum*. Vous voilà bien avancé. *Maceron, Smyrnium*, c'est tout un, c'est-à-dire la même chose. C'est une plante potagère que M. Dybowski veut ramener dans la marmite.

Le fait est que si le proverbe qui dit qu'il n'y a de nouveau que ce qui a eu le temps de veillir est exact, le Maceron a toutes les qualités requises pour constituer une nouveauté de premier ordre.

Voici ce qu'en dit A. De Candolle dans son *Origine des plantes cultivées :*

« De toutes les ombellifères servant de légumes, celle-ci a été une des plus communes dans les jardins pendant environ quinze siècles, et maintenant elle est abandonnée. On peut suivre ses commencements et sa fin. Théophraste en parlait comme d'une plante officinale sous le nom de *Ipposelinon*, mais trois cents ans plus tard Dioscoride dit qu'on en mangeait la racine ou les feuilles à volonté,

ce qui fait supposer une culture. Les latins l'appelaient *Olus-atrum*, Charlemagne *Olisatum*, et il ordonnait d'en semer dans ses fermes.

« Les italiens l'ont beaucoup employée sous le nom de *Macerone*.

« A la fin du XVIIe siècle la tradition existait que cette plante était jadis cultivée ; ensuite les horticulteurs anglais et français n'en parlent plus. »

Galien dit quelque part : le *Smyrnium* n'est pas de mauvais goût, aussi se vend-il bien à Rome.

On ne mangeait déjà plus de smyrnion au commencement du XVIIe siècle ; Ollivier de Serre n'en dit rien et les botanistes anciens ne le signalent pas comme une plante potagère.

J'ai goûté cette espèce que je cultive depuis longtemps et qui se ressème seule dans le jardin. Elle ne remplacera pas les salsifis. Elle gèle dans les hivers rigoureux. C'est une sorte bi ou tri-annuelle.

—

Acer colchicum tricolor. — Saluons, messieurs, cette nouvelle variété. A vrai dire je ne la connais pas. J'en ai entendu parler car elle a fait du bruit dans Landerneau. *La Revue de l'horticulture belge et étrangère* en a donné une belle image qui séduira plus d'un de ses lecteurs. M. Carrière qui s'y entend et ne « s'emballe pas souvent », l'ayant vue à Orléans, à l'exposition du mois de mai dernier, en a fait une description qui fait venir l'eau à la bouche. Pensez donc cette nouvelle sorte dépasserait, par sa beauté, le *Negundo panaché*. Supposons que « dépasserait » soit légèrement hyper, bolique c'est-à-dire excessif et que *égalerait* soit l'expression exactes cela ne suffit-il pas ? Le *Negundo fraxinifolia* (*Acer Negundo*) n'est pas un de ces arbres panachés de pacotille comme il y en a tant et une autre espèce qui produit un effet de même valeur avec d'autres tons et un autre aspect, mérite l'assurance d'une considération aussi haute que distinguée.

Cette nouvelle variété a été obtenue par dichroïsme (par accident) chez M. A. Gouchault, pépiniériste à Orléans, sur un pied d'*Acer colchicum rubrum*. Elle se multiplie par la greffe en écusson sur l'*Acer colchicum* type. Il paraît qu'elle ne brûle pas au soleil.

—

L'exposition horticole de Sceaux. — Le jury de l'exposition horticole tenu à Sceaux, à la fin de septembre dernier présidé par M. Roux, directeur des affaires départementales, a décerné les récompenses suivantes :

Prix d'honneur du président de la République. — Objet d'art, MM. Bruneau et Jost.

Deuxième grand prix d'honneur. — Objet d'art, offert par le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, M. Félix Moreau, neveu.

Troisième grand prix d'honneur. — Médaille d'or, offerte par le ministre de l'agriculture : M. Croux fils.

Quatrième prix d'honneur. — Médaille d'or, offerte par le préfet de la Seine, établissement de Saint-Nicolas d'Issy.

Cinquième prix d'honneur. — Médaille d'or, offerte par le département de la Seine, M. Maxime Jobert, jardinier du duc de La Rochefoucault-Bisaccia.

Le lauréat est parvenu au bout de dix jours de patience, à composer au parc de Sceaux, à l'aide de *seize mille pots de fleurs* naturelles, le blason du député de la Sarthe.

Sixième prix d'honneur. — Médaille d'or offerte par le conseil municipal de Sceaux, M. Malet, horticulteur.

Septième prix d'honneur. — Grande médaille des habitants de Sceaux, M. Loreil fleuriste.

Huitième prix d'honneur. — Grande médaille d'or, offerte par le canton de Sceaux, M. Lequin, horticulteur.

On voit que les organisateurs de l'Exposition susdite ne font pas comme les Lyonnais qui ne veulent inscrire dans leur programme qu'un seul prix d'honneur.

—

La culture sur ados. — La *Gazette du Village* donne à ce propos, à ses abonnés, les conseils suivants, dont nous engageons ceux de nos lecteurs, que cette question intéresse à faire leur profit :

« Tout le monde n'est pas parfait observateur. On ne voit pas toujours bien ce qu'on a l'air de regarder du matin au soir. On a, par exemple, l'œil ouvert toute la journée sur des coteaux exposés au midi, on voit les vignes y mûrir leurs grappes plus tôt que dans la plaine et on n'en cherche pas toujours la cause. On ne se dit pas que l'action du soleil se fait sentir plus vivement sur une surface inclinée tournant le dos au nord que sur une surface plane ; on ne se dit pas non plus que les eaux et les neiges s'en vont plus vite dans le premier cas que dans le second.

« Vous pensez bien que si tout le monde se disait cela, il y a belle heure qu'on verrait des ados dans tous les potagers, tandis que l'on n'y en voit pas. Et voilà pourquoi nous appelons là-dessus l'attention de nos lecteurs.

« Supposez un mur adossé au midi ; adossez à ce mur de la terre en forme de talus à pente donce, de 1 mètre à peu près de largeur sur 30 centimètres de hauteur contre le mur. Cela représenterait en miniature une sorte de coteau regardant le soleil et tournant le dos au nord. Eh bien, c'est tout simplement l'ados des jardiniers. Quand le mur est garni d'arbres fruitiers, on peut former le talus à 1 mètre de distance en deça de la plate-bande. Rien n'empêche même de faire plusieurs ados parallèles les uns aux autres, en ayant

soin de laisser entre eux des passages assez larges pour que l'ombre d'un ados ne nuise pas à l'ados voisin.

« Je n'insiste pas davantage ; tout le monde comprendra. Un praticien du jardinage a dit quelque part qu'une heure de soleil vers midi produit plus d'effet sur une pente que deux matinées ensoleillées sur une culture à plat. Or, avec l'ados, on a le plein soleil et l'abri contre les vents froids.

« C'est en octobre qu'on forme les ados, et c'est à partir de novembre jusqu'en février que l'on y repique des choux hâtifs, des laitues d'hiver, qu'on y sème des fèves et des pois, que l'on y plante des pommes de terre marjolin.

« Moyennant de faciles précautions, c'est-à-dire avec des cloches quand on en possède, ou, à défaut de cloches, avec de la paille pendant les nuits dures, cloches et paille qu'on enlève dans les journées douces, on arrive à gagner une avance de 15 jours à trois semaines sur les cultures à plat. C'est fort joli, convenez-en, et très avantageux pour la vente.

« Lorsque les récoltes sont finies, on démolit les ados et l'on a des planches plates de terre renouvelée, excellentes pour les haricots et divers légumes de saison. »

La Ramie. — M. Fremy a donné lecture dernièrement, à ses collègues de l'Académie des sciences, d'une intéressante communication sur la *ramie*, plante textile originaire de Chine qui prospère dans le midi de la France, particulièrement aux environs de Montpellier.

La ramie, d'après le savant professeur du Muséum, pourrait, si elle était exploitée comme plante textile, nous affranchir du tribut de 180 millions que nous payons annuellement au pays producteur du coton.

« Cette plante précieuse, le *coton français*, soulagera, ajoute-t-il, les souffrances de notre agriculture; elle pousse vigoureusement dans nos départements du Midi, frappés par l'abandon de la garance; elle réussira dans nos colonies, menacées dans leur exploitation de la canne à sucre. On comprend la supériorité, au point de vue du prix de la main-d'œuvre, que nous donnent les réactifs chimiques sur la pratique des Chinois qui extraient les fibres du liber de la ramie à l'aide d'un petit couteau. Je considère comme résolues les principales questions que la science pouvait aborder dans le traitement de la ramie ; je m'en réfère à cet égard aux mémoires que j'ai communiqués antérieurement à la Compagnie, et je place sous les yeux de mes confrères des échantillons qui prouvent que la purification et l'extraction des fibres sont obtenues de la manière la plus complète et par des procédés rapides et peu coûteux. J'espère

que nos agriculteurs n'hésiteront plus aujourd'hui à entreprendre la culture de la ramie et que nos habiles filateurs sauront utiliser les fibres en leur conservant leur éclat soyeux, comme cela se pratique de temps immémorial en Chine. La France possédant ainsi un textile végétal qui ressemble à la soie, donnera un exemple nouveau des services que la science peut rendre lorsqu'elle s'allie à l'agriculture et à l'industrie. »

CORRESPONDANCE

Monsieur le Rédacteur en Chef,

Vous avez inséré dans le n° 17 du *Lyon-Horticole* une lettre rectificative écrite par M. Jambon, auteur du Compte-rendu de l'Exposition d'horticulture qui s'est tenue au printemps, à Grenoble. Dans cette lettre me concernant d'une manière particulière, M. Jambon s'accuse d'avoir commis deux erreurs involontaires relatives aux récompenses obtenues à la susdite exposition, entre MM. Alex. Bernaix et Pernet fils-Ducher d'un côté et les Hospices de Grenoble et l'Asile St-Robert de l'autre.

J'ai d'abord cru à une mauvaise plaisanterie, et je ne me serai pas inquiété davantage de cette rectification tardive pensant qu'elle n'avait rien de fondée, mais la chose prend une autre tournure et me force, bien malgré moi, de rompre le silence que j'avais l'intention de garder à ce propos. Vous allez voir pourquoi.

J'ai reçu dernièrement, quelque temps après la publication de la rectification de M. Jambon, une lettre de M. Pernet fils-Ducher m'enjoignant d'avoir « *à substituer immédiatement la mention* 1er *Prix* « *à celle de Grand Prix d'honneur, soit sur mes annonces, soit sur mes* « *Catalogues.* »

Qu'est-ce que cela veut dire? — Me serais-je, sans le vouloir, paré des plumes du paon? — Cela n'entre pas dans mes habitudes. Cependant j'ai vu sur mon lot, ainsi que M. Jambon le dit lui-même dans sa lettre, une pancarte sur laquelle était écrit *Grand Prix d'honneur*. Cette pancarte que tous les visiteurs de l'exposition ont pu voir, dont plus de vingt de mes confrères ont constaté la présence, d'où venait-elle, et qui est-ce qui l'avait placée? Etait-elle tombée du ciel ou simplement comme c'est la vérité, des mains du Jury. Pourquoi est-elle restée sur ce lot pendant toute la durée de l'exposition? N'y avait-il à Grenoble personne qui fut chargée de rectifier séance tenante les erreurs matérielles qui pouvaient se produire?

Malgré la pancarte qui est restée sur mon lot pendant toute la durée de l'exposition, malgré l'objet d'art que l'on m'a décerné et qui est là sur ma cheminée, je n'étais pas encore parfaitement sûr

de ne pas avoir eu la berlue pendant plusieurs jours, tellement la lettre de mon confrère m'a stupéfié. J'ai voulu en avoir le cœur net. J'ai écrit à M. le Président du Jury qui a été assez aimable pour me répondre que je ne rêvai pas et que le Jury m'avait bien accordé à l'unanimité *un Grand Prix d'honneur*. Je conserve précieusement sa lettre.

Je ne veux être désagréable à personne, c'est pour cela, Monsieur le Rédacteur, que je ne veux pas rechercher quels sont les auteurs de la mauvaise plaisanterie qui m'a été faite.

Veuillez agréer, etc. Alexandre BERNAIX,
Rosiériste à Villeurbanne-lès-Lyon.

Les Asphodèles.

On rencontre assez fréquemment, à Lyon, postés aux coins des rues et des quais, des marchands ambulants qui étalent aux yeux des profanes, de grosses racines fusiformes, fasciculées, des oignons de tous calibres, des bourgeons de marronniers soigneusement ficelés et enmoussés (qu'ils vendent pour des pivoines en arbre), et quelques autres tubercules plus ou moins communs, le tout illustré d'images grossièrement enluminées, représentant des plantes, des arbres absolument fantastiques. Ces industriels se promènent aussi dans la campagne où ils dupent les ignorants en leur vendant, très-chers les rebuts des pépinières qu'ils ont achetés à vils prix. Ces colporteurs sont connus sous le nom de *bisques* dans le Lyonnais.

Je m'étais approché, un jour, d'un de leurs petits étalages pour examiner à quelles espèces appartenaient toutes ces grosses racines. Il y avait surtout des tronçons de Grande Gentiane, de *Tamus communis* et d'*Asphodèles diverses*. Je demandais au marchand d'où il tirait ses Asphodèles auxquelles il donnait un nom bizarre. Ça vient du Brésil, me dit-il. — Je te crois, marchand, mais tu ne m'en vendras pas, lui répondis-je.

Les Asphodèles sont de fort belles plantes vivaces qu'on cultive dans tous les jardins qu'elles décorent très-bien au printemps, surtout au moment de leur floraison. Elles appartiennent à la famille des Liliacées. Je me dispenserai d'en faire la description, car la figure ci-contre en donne une image fidèle. J'ajouterai que l'inflorescence atteint souvent plus de $1^{m}50$ de hauteur. Les fleurs sont blanches.

Beaucoup de gens ne savent pas que la culture en grand des Asphodèles offrirait une ressource précieuse si nous n'avions pas la Pomme de terre, car les bulbes desséchés fournissent une substance amylacée très nourissante, dont on peut faire une sorte de pain, soit seule, soit en l'associant à la farine de froment.



Asphodelus ramosus L.

Les racines d'Asphodèles contiennent un principe âcre que l'eau bouillante enlève, et une matière féculente l'*inuline*, principe qui se rapproche de l'amidon, mais qui s'en distingue parce qu'il ne fait pas empois et en ce qu'il jaunit par l'iode au lieu de bleuir ; on le transforme facilement en sucre qui, par fermentation et distillation donne l'*alcool d'Asphodèle* que l'on fabrique aujourd'hui en grand en Afrique.

La racine d'Asphodèle a été proposée pour combattre la gale. — Elle est inusitée aujourd'hui en médecine.

Les Asphodèles ne croissent nullement au Brésil, ainsi que le marchand voulait me le faire accroire.

Voici les noms des principales espèces et les pays où on les trouve :

Asphodelus ramosus L. France méridionale, Espagne, Iles Baléares, Portugal, Italie, Tyrol, Dalmatie et Hongrie.

Asphodelus microcarpus Viv. (Corse), A. Audibertii Soleirol (Corse).

A. æstivus Brot, Portugal.

A. albus Mill., Suisse (Tessin), Tyrol, Carniole, France méridionale, Espagne, Portugal, Italie continentale, Hongrie, Croatie, Dalmatie, Grèce, Bosnie, Macédoine.

A. neglectus Schult, Hongrie, Croatie, Dalmatie.

A. fistulosus L., France Méridionale, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Turquie, Crête.

Les botanistes modernes ont démembré les anciens types Linnéens et en ont créé des espèces parmi lesquelles il est bon de citer les suivantes : *Asphodelus occidentalis* Jord., *A. sphærocarpus* Gr. et God, *A. africanus* Jord., *A. Villarsii* Verlot, *A. ambigens.* Jord, *A. crinipes* Jord. etc.

Il n'est pas question ici des *Asphodelus luteus, tauricus, liburnicus et creticus* que Rechembach a classé dans un autre genre, le genre *Asphodeline.*

La culture de ces belles liliacées n'offre aucune difficulté, car elles poussent vigoureusement dans tous les jardins. On les multiplie par semis et par division des souches. On sème les graines en pépinière et on repique les plants en place la deuxième année. Dans les hivers tout à fait rigoureux les espèces recueillies en Afrique ou sur le littoral méditerranéen gèlent quelquefois, mais le cas est très-rare. Avec un peu de paille on garantit aisément les sortes les plus frileuses.

S. Gryphe.

Congrès d'horticulture de Paris en 1886.

Les jardiniers de tous pays sont des êtres éminemment sociables qui éprouvent le besoin de se réunir en congrès. C'est bien de leur part. On gagne à se fréquenter et on s'instruit en voyageant. Il est vrai, comme dit le proverbe grec, que tout le monde ne peut pas aller à Corinthe, mais les congrès, qui sont bons enfants, transportent Corinthe un peu partout, pour être agréables aux jardiniers.

Cette année le congrès d'horticulture se tenait à Paris, comme il s'est tenu depuis 1864 dans diverses grandes villes d'Europe, telles que Bruxelles, Londres, Pétersbourg, Florence, Amsterdam, Gand, Anvers. Un grand nombre de personnes avaient adhéré au congrès qui avait été organisé à l'occasion de la tenue d'une exposition par la Société nationale d'horticulture de France.

La première séance a eu lieu le jeudi 13 mai dernier, sous la présidence de M. Hardy, premier vice-président de la Société nationale d'horticulture. Deux cent dix membres sont présents et assistent à la discussion.

M. Henry Chatenay dénonce aux autorités compétentes le sort déplorable fait aux arbres vivants par les compagnies de chemin de fer, dans la classification générale des marchandises. Il demande instamment que les arbres soient classés en 3me série, comme tous les autres produits du sol. La proposition de M. Chatenay est adoptée par le Congrès, malgré les observations de MM. Baptiste Desportes, d'Angers, et Bruant, de Poitiers, qui préconisent une autre solution à la question des tarifs.

M. Hédiard présente et fait adopter les conclusions d'un mémoire relatif au poids des colis postaux dont il voudrait voir la limite portée à 10 kilos , il désirerait également obtenir une réduction sur le tarif pour le transport des fruits en grande vitesse.

La deuxième question à l'ordre du jour est ainsi conçue : « De l'intervention des consuls relativement aux conventions phylloxériques. Leur signature est-elle indispensable pour donner à un certificat une valeur officielle ? Le service des douanes des différents pays peut-il refuser l'entrée des végétaux, lorsque le certificat d'origine porte seulement la signature du fonctionnaire chargé de délivrer ce certificat ? »

A ce sujet M. Audibert (J), de la Crau (Var), donne lecture d'un écrit qui conclut en ces termes :

« Le Congrès des horticulteurs de France émet le vœu :

1° Que les certificats d'origine soient supprimés pour les végétaux autres que la vigne ;

2° Que les produits agricoles et horticoles venant de l'étranger ne soient admis en France qu'aux mêmes conditions auxquelles les nôtres sont admis dans les mêmes contrées ;

3° Que, par voie diplomatique, le Gouvernement français prenne l'initiative de la proposition devant annuler la convention de Berne en ce qui concerne les végétaux autres que la vigne. »

M. Doumet-Adanson se rallie, au nom de la Société d'horticulture de l'Hérault, aux vœux formulés par M. Audibert, lesquels sont adoptés par le Congrès.

Il y a loin de la coupe aux lèvres et le Congrès pour n'avoir pas assez médité sur la valeur du proverbe « qui trop embrasse mal étreint » pourrait bien avoir fait plus de bruit que de besogne.

M. de Bosschère a cependant rappelé que le Congrès d'Anvers avait reconnu l'impossibilité de réclamer l'abrogation de la convention de Berne, et qu'entre deux maux il valait mieux choisir le moindre, c'est-à-dire obtenir l'unification des certificats d'origine. On ne l'a pas écouté, pas plus qu'on n'a écouté M. Cornu, le lendemain, quand il est venu montrer avec quelle « âpreté et quels soins jaloux certaines puissances défendent leur horticulture » pour espérer qu'elles renonceront facilement aux bénéfices que leur procure la convention.

Alea jacta est. On y reviendra l'année prochaine. Les horticulteurs, dans ces questions internationales, devraient bien s'imaginer qu'il ne suffit pas de vouloir ce qui paraît juste pour l'obtenir. Dans notre propre pays même si les sociétés d'horticulture et les congrès réclament l'abrogation des entraves mises, à propos du phylloxéra, à la circulation des végétaux, il y a des sociétés agricoles, comices et autres qui voudraient qu'elles fussent encore plus sévères.

Une des questions à l'ordre du jour a été très mal posée, à mon avis, c'est la suivante : « *Quelle influence l'âge des graines a-t-il sur la qualité et la quantité des plantes qui proviennent de ces graines ?* »

Cela reviendrait presque à demander : Quelle influence exerce l'âge sur la reproduction des animaux ! Animaux, c'est bientôt dit. Est-ce que le rat se comporte pour la reproduction de sa race comme le chat ou l'éléphant ? Pour les plantes, c'est un peu la même chose, et la graine de palmier, de chêne, de radis et de poireau a autant de manières de se comporter qu'il y a d'espèces citées.

La graine de mâche (*Valerianella*) germe bien mieux et plus vite à l'âge de deux ans que lorsqu'elle est fraîchement récoltée.

La graine de lierre, celle d'aralia et de plusieurs autres plantes ne germe que fraîche et ne vaut plus rien à deux ans.

Par ces quelques exemples il est facile de voir que la question demande à être scindée et traitée séparément pour chaque espèce de plantes.

Même scindée et traitée séparément, on a pu voir, au Congrès, les opinions les plus contradictoires se trouver en présence. Les uns parlaient de l'influence de l'âge sur la germination, tandis que les autres s'occupaient de son action sur la plante qui en est issue.

M. H. de Vilmorin est d'avis que toutes conditions égales d'ailleurs, les graines âgées sont inférieures aux graines fraîches. Son opinion est confirmée par celle de M. Millet, de Bourg-la-Reine, et combattu en détail par MM. Bellair et Bazin qui prétendent que dans certains cas, notamment pour les choux et les Balsamines, la graine vieille donne des plantes qui ont moins de tendance à monter que si la graine est fraîche.

Finalement on ne s'entend pas et M. le président déclare la question réservée.

La cinquième question relative à la possibilité de la culture des champignons autre que l'agaric champêtre donne lieu à une petite observation de M. Doumet-Adanson qui tendrait à faire croire que la chose n'est pas impossible. Je crois bien.

Sur les causes du dessèchement sur les treilles de la rafle des Raisins de table et sur le moyen de l'empêcher de se produire, M. Jamain et M. le Président disent quelques mots qui ne feront pas beaucoup avancer la question.

Sur le *Blanc* des racines qui attaquent les arbres et se fait particulièrement sentir sur les pêchers, une longue discussion s'établit entre MM. Bazin, Jamin, Vitry, Verdier, Robinet, Michelin, Cornu et Solignac. Il résulte de cette discussion que la question est réservée ; ce qui prouve que les renseignements fournis ne sont ni assez nombreux ni assez concluants pour la trancher dans un sens ou dans un autre. Il paraît cependant résulter des débats que le *Blanc des racines* est le mycelium d'un cryptogame se développant d'abord sur les matières végétales en voie de décomposition qui se trouvent enfouies dans le sol et attaquant ensuite les racines, et que par conséquent il importe, dans les labours et défoncements de bien ôter les vieilles racines des arbres arrachés. Il convient également de ne pas employer pour fumer les arbres des fumiers non consommés.

Le bouturage des arbres à fruits à pépins qui vient ensuite à l'ordre du jour ne paraissant conduire à aucun résultat pratique est enterré en première classe.

Quels sont les fruits les plus avantageux à faire en grande culture pour l'approvisionnement des marchés? Sur cette question M. Baltet donne lecture d'une note portant nomenclature des espèces recommandées. M. de Boschère estime que ces nomenclatures sont sans utilité, qu'elles sont interminables, que chaque Congrès en adopte une, qui varie avec le lieu où se tient le congrès. Ce qui serait

pratique ce serait la confection d'une carte pomologique indiquant aux horticulteurs et pépiniéristes quelles sont, dans chaque région, les variétés qui réussissent le mieux. Voilà qui est bien parlé. A quand la carte?

On réserve dix questions pour une autre année et on en retient quatre. Sur celle qui est ainsi posée : Des moyens de mettre en bon état de rapport des terres de médiocre qualité ou peu productives, par l'emploi d'arbres ou d'arbrisseaux fruitiers dont les produits soient directement utilisés dans l'alimentation. M. Audibert dépose un mémoire qu'il demande la permission de ne pas lire.

La question quinze est ardue : On est en plein pays d'hypothèses. Il s'agit de savoir à quelle cause il faut attribuer la grande différence qui existe souvent dans la germination des graines et la croissance des plantes d'un même semis. M. Mussat, professeur à l'École d'agriculture de Grignon, vient déclarer que la question est très-importante et très-difficile. Tout le monde est d'accord avec lui. Il parle longuement et bien sur le mémoire publié par M. Bleu ; M. Bleu lui répond. Somme toute, la question est réservée.

Personne n'éprouvant le besoin d'étudier les matières qui peuvent entrer dans la construction des couches, on passe à la question suivante ainsi formulée : Du rôle et de l'influence des différentes sortes de terre dans la culture des végétaux ligneux de plein air. Sur cette question, M. Chargueraud se référant aux termes de son mémoire, répète qu'il a remarqué qu'en général on attribuait trop d'importance à la composition minérale du sol; quant à son influence sur la végétation son avis est que ce qu'il faut surtout connaître ce sont ses propriétés hygrométriques.

M. le Président Hardy déclare le Congrès clos. Avant la clôture il y a eu des remercîments et des félicitations mutuels entre les Membres du Congrès et M. le Président qui a su diriger les débats avec un tact dont l'a loué M. de Bosschère, délégué de Belgique.

Fox.

Compte-Rendu de l'Exposition *(Suite)*

Objets d'art ou d'industrie. — Dans cette section les exposants sont nombreux et exhibent les objets les plus divers. M. Bernond, l'habile photographe de la rue des Archers, soumet à l'appréciation des amateurs toute une série de photographies représentant des fleurs, des plantes et des fruits reproduits en grandeur naturelle. On ne saurait mieux faire. M[lle] Suzanne Poissonnier, peint admirablement les fleurs et montre des roses, des œillets et des fruits ravissants. M[lle] Rampon, n'est pas aussi habile : les couleurs qu'elle emploie sont criardes et les lignes de ses dessins sont trop nettement accusées.

Des plans de jardins, qu'en dirai-je ? Il y en a beaucoup et j'en ai sous les yeux de quoi satisfaire les architectes les plus difficiles. Vous comprenez, du reste, que MM. Cordioux, Barriot et Gobet, qui sont d'habiles dessina-

teurs pour qui l'art de dresser un plan n'a pas de secrets, n'ont pas apporté ce qu'ils avaient de moins beau.

Serres et châssis. — Ce concours n'est pas celui qui tient le moins de place dans l'exposition; ce n'est pas le moins intéressant non plus pour les jardiniers. Sans serres pas de plantes frileuses. Aussi chacun s'empresse-t-il d'aller visiter les améliorations que les constructeurs ont apportées à leurs derniers modèles. M. Tranchand, place d'Helvétie, M. Cordier, à à Ecully, M. Guynat, à Francheville, MM. Raoul et Thermoz, cours Lafayette, à Lyon, M. Burnichon, à la Demi-Lune, présentent chacun des serres aussi élégantes que gracieusement construites. L'élégance dont je parle n'exclue ni la solidité, ni le bon marché si je m'en rapporte pour cette dernière remarque aux prix qui m'ont été communiqués.

M. Salla, rue Tronchet, expose un châssis perfectionné que le jury a fort apprécié. J'en dirai autant du châssis-cloche que M. Voisin, de Venissieux, présente aux amateurs. Ce châssis dispense du coffre.

Les exposants de Thermosiphons pour le chauffage des serres sont au nombre de trois. C'est l'appareil de M. Drevet, constructeur à la Villette qui obtient le premier prix. Cet appareil est trop avantageusement connu des horticulteurs pour que je m'y attarde plus longtemps. MM. Daujas et Melin, constructeurs à Lancey (Isère) et M. Dulevron, constructeur à Mâcon, montrent d'autres systèmes qui sont loin d'être sans valeur. Ceux qui en ont fait usage en sont satisfaits. Du reste, pour juger un chauffage, il faut l'avoir essayé.

Constructions rustiques. — Les amateurs qui ont des rocailles à faire exécuter dans leurs parcs peuvent s'adresser sans crainte à M. Jouffray, route de Grenoble, ou à M. Favier, rue de Trion à St-Just, qui ont fait preuve de goût et de talent dans les constructions rustiques qu'ils ont exposées.

M. Voland, treillageur à Oullins, expose une chaumière, des pigeonniers et autres objets rustiques qui montrent une fois de plus que si on peut faire aussi bien que lui il est difficile de faire mieux. Ces ameublements de jardin méritent également d'être signalés.

M. Bourget, expose aussi des ameublements de jardins, et un fruitier qui a du faire plus d'un envieux. A citer également dans le même concours l'exposition de M. Vincent.

M. Charnay, rue de Sèze a des jardinières pour tous les goûts ; M. Graselli, des découpages de toutes sortes et M. Berthier, un aquarium dans lequel je remarque un poisson rouge. Le même exposant veut que nous buvions de l'eau claire et nous présente des filtres de toutes grandeurs.

Pompes et appareils d'arrosage. — On n'a pas encore trouvé de pompes qui marchent toutes seules, mais il y en a vraiment qui sont fort douces à manier; il est vrai qu'elles ne pompent pas l'eau d'une bien grande profondeur. Signaler celles de MM. Delpuy, constructeur à Collonges ; Livet, à Monplaisir; Aubrun, à Lyon; Plissonnier, cours Lafayette; Tournus, quai de Serin, c'est citer celles qui m'ont paru les mieux construites.

Coutellerie. — Que dirais-je de la coutellerie ? M. Renaud, rue Constantine, a un assortiment complet de tout ce qui est utile à un jardinier; M. Crespin, à Saint-Rambert (Ain) est dans les mêmes conditions et fabrique des outils de premier choix. M. Lafay, rue de la Barre, est un ouvrier renommé qui se place hors concours et nous montre des greffoirs, des serpettes et des sécateurs de tous calibres. Même remarque pour M. Berdaguer.

Machine à faire les bouquets. — M. Myard, de Châlon-sur-Saône, présente sa machine à faire les bouquets, et la fait fonctionner devant les intéressés. C'est un instrument qui rendra de réels services aux fleuristes.

Les treillages, comme toujours, se présentent avec l'intention de clore de vastes terrains. Il y en a des petits, des grands et des moyens. M. Lespinasse, de la Demi-Lune; M. Gaillot, du Pont-d'Ecully; M. Voland, d'Oullins; M. Bourget, de Vaise, ont apporté ce qu'ils ont de mieux. Je signale tout particulièrement une claie en fer creux, très-légère, exposée par M. Lerte, serrurier à Sainte-Foy. Cet ustensile ne tardera pas à remplacer les claies de bois.

Il y a deux statues quelconques, exposées par M. Bouvard, je n'ai pas eu le temps de m'assurer si elles avaient quelques rapports, comme exécution, avec celles qu'un certain Michel Ange taillait dans le marbre à temps perdu.

M. Mugnier, jardinier chez M. Lassonnerie a une patience, mais une patience d'ange, comme on dit. En a-t-il assez aligné de ces petits grelots d'Erica pour constituer le dessin qu'il montrait !

Les *Caisses à fleurs* ne demandent qu'une chose : recevoir un compost quelconque pour y rempoter au plus vite un bel oranger, un rouge grenadier, un laurier rose ou tout autre individu dont le rôle est de remplir les caisses à fleurs. Les tonneliers qui fabriquent cet article se sont distingués cette année. Depuis le modeste bac qui s'adresse dans sa simplicité aux bourses peu renflées, jusqu'au luxueux réceptacle verni comme un meuble et cher comme lui, il y a de tout : caisses ordinaires ou à panneaux ouvrants, caisses à pommeaux ou sans pommeaux, etc. M. Chemin, grande rue à Oullins ; M. Lamur, à Collonges ; M. Cartan, à Lyon-Vaise ; M. Ravut à Saint-Cyr-au-Mont-D'Or ; M. Nigoul, à Vaise, sont les exposants de ce genre d'articles. M. Lamur a également des chariots à transporter les caisses susdites.

Mlle Sambet, rue de la Charité, a dû passer souvent devant les belles fleurs des champs et des jardins, car elle les imite à la perfection avec des perles, de la porcelaine, du papier, des étoffes diverses. Ces couronnes et bouquets sont montés en véritable artiste. M. Cordenot, rue Mercière, a aussi une exposition de fleurs artificielles que le public a beaucoup apprécié.

Et des Pressoirs, *Bone Deus*, y en a-t-il ! Dire qu'il y a tant de pressoirs et si peu de raisins à presser, c'est navrant. Au fait, il y a des pressoirs de tous les calibres et il m'a semblé que les petits étaient en plus grand nombre. C'est bien cela. MM. Marmonnier, Meunier et Monier sont des constructeurs dans ce genre d'instruments auxquels ceux qui ont encore des raisins peuvent s'adresser sans crainte.

Il y a encore dans l'exposition une foule d'appareils et d'instruments divers, forts intéressants parmi lesquels je note le pulvérisateur de M. Gonin de St-Etienne (Loire), celui de M. Vermorel, de Villefranche (Rhône), qui fonctionnent bien l'un et l'autre. La machine à découper les pommes de terre inventée par M. Carayrou est très ingénieuse. M. Piquemil, quai de l'Hôpital, a toute une série d'instruments plutôt agricoles et viticoles qu'horticoles. MM. Weitz avaient installés un petit chemin de fer à l'usage de jardiniers qui désirent beaucoup arroser. Braves gens, je vous remercie de chercher ainsi à faire progresser l'horticulture en soulageant les jardiniers. Merci, Messieurs, encore une fois.

Plusieurs exposants tendent des piéges aux animaux trotte-menu, particulièrement aux rats, qui, les naïfs s'y l'aissent prendre comme de simples jobards. Les industriels qui travaillent à la destruction des souris et autres petits mammifères du même ordre sont MM. Appaix et Deplâtre. Je vais les signaler à la Société protectrice des animaux qui me donnera une médaille de bronze, ce sera la seule récompense que j'aurai obtenu en vous exposant ce que les exposants avaient exposés. Amen. V. V.-M.

Du Chaulage (1).

La chaux constitue une partie importante des principes minéraux enlevés au sol par les récoltes; aussi une terre ne peut-elle être fertile en l'absence complète de cet élément. Mais la chaux n'a pas pour rôle unique de fournir un aliment aux plantes ; car, dans ce cas, sauf les terrains acides provenant des défrichements de landes, les terrains dérivés de roches granitiques et les terrains tourbeux, tous les sols contiennent en général assez de calcaire pour subvenir aux exigences de nos récoltes; elle a une action indirecte considérable absolument essentielle à la fertilité, que nous allons tâcher d'expliquer le plus simplement possible.

Les matières organiques apportent à la plante l'azote; mais cet azote organique, cet azote engagé dans des combinaisons complexes, non minérales, n'est susceptible d'être assimilé par les plantes qu'autant qu'il a subi une transformation radicale, c'est-à-dire qu'il a passé à l'état d'ammoniaque et d'acide nitrique. Les travaux de M. Boussingault et de M. Schlœsing ont démontré d'une manière absolue que les végétaux, dans aucun cas, n'absorbent l'azote organique et ne peuvent emprunter au sol que l'azote engagé sous forme de combinaisons ammoniacales et nitriques. Or, cette transformation est aujourd'hui parfaitement connue ; elle est due, soit à une action chimique, soit à l'action physiologique d'un ferment spécial découvert et étudié par MM. Schlœsing et Müntz ; elle ne peut, dans les deux cas, s'opérer qu'en présence du calcaire. Tout le monde sait que les landes de Bretagne et de Sologne ont été complètement modifiées par le chaulage ; ces terrains contenaient une quantité de matières organiques riches en azote, souvent telle que leur couleur était presque noire ; et pourtant ces terrains étaient stériles ; il a suffi d'y incorporer la chaux pour mettre en circulation le stock de matières fertilisantes jusqu'ici inactives et amener la fertilité là où régnait la misère.

La chaux agit également sur les éléments minéraux du sol et met en liberté certains principes qui, sans son intervention, resteraient inertes. Les phosphates, les granites, les argiles, etc., sont formés par des silicates d'alumine et de potasse (contenant de 3 à 5 0/0 de potasse) dont la décomposition est extrêmement lente. Si on ajoute de la chaux peu à peu, elle entre en combinaison avec la silice et met en liberté de la potasse qui s'offrira aux récoltes sous un état assimilable et pourra ainsi contribuer à augmenter les rendements.

---

(1) La *France agricole.*

Comment s'assurer qu'une terre a besoin d'être chaulée? L'agronome qui étudie la constitution géologique d'une contrée, saura très facilement et sans recherches spéciales, si le chaulage est utile ou superflu. On peut affirmer d'une façon presque certaine, qu'il est utile, indispensable même, dans tous les terrains dérivant des roches primitives : feldspath, mica, schiste, gneiss, granite, etc. A celui qui ne possède pas ces connaissances spéciales ou qui n'a pas affaire à une formation géologique nettement déterminée, l'examen des plantes qui viennent spontanément peut fournir des indications précieuses; toutes les fois qu'on voit végéter en abondance les fougères, les bruyères, les petits joncs, les mousses, les oseilles, on peut conclure que le sol manque de chaux.

Nous indiquerons enfin une opération chimique très simple et à la portée de tout le monde. Prenez une poignée de terre, débarrassée de cailloux; mettez-la dans un verre, arrosez d'un peu d'eau, puis versez de l'acide chlorhydrique ou bien du vinaigre fort : s'il se produit une effervescence assez vive, un bouillonnement avec dégagement de gaz, le chaulage ne sera pas utile; si au contraire ce dégagement est nul, ou s'il est à peine sensible, le chaulage produira sûrement de bons effets. Mais le moyen le plus certain, en cas de doute, c'est encore d'adresser à une station agronomique un échantillon de terre. L'analyse sera un guide infaillible. Enfin, pour comble de prudence, avant d'opérer en grand, il est recommandable d'opérer la première année en petit; les effets de la chaux se font sentir dès la première récolte.

La chaux s'obtient par la cuisson des pierres calcaires; si l'on soumet le carbonate de chaux à une forte température, l'acide carbonique est chassé et la chaux reste à l'état de chaux vive. Arrosez très légèrement d'eau cette chaux vive, vous la voyez s'échauffer, foisonner et se *déliter*, c'est-à-dire se réduire en poussière fine. C'est à cet état qu'on l'emploie pour le chaulage des terres.

Les qualités des chaux sont différentes, suivant la nature du calcaire employé. On distingue :

1° *La chaux grasse*, qui contient très peu de sable, se délite rapidement et foisonne beaucoup; c'est la plus estimée de toutes;

2° *La chaux maigre* est accompagnée d'une proportion plus ou moins forte de matières siliceuses, son foisonnement est moindre, son délitement plus lent; est moins bonne que la précédente;

3° *La chaux hydraulique* s'éteint lentement; on ne doit l'employer que lorsqu'elle est complètement éteinte, car elle pourrait durcir les sols humides en formant pâte;

4° *La chaux magnésienne* est très active et plus épuisante que les précédentes; elle apporte au sol de la magnésie, élément qui n'est pas sans valeur.

La dose de chaux pour un hectare varie beaucoup suivant les pays; c'est ainsi que dans les environs de Dunkerque et dans la Mayenne, on emploie 40 à 50 hectolitres par hectare tous les dix ou douze ans; dans la Sarthe, 8 ou 10 hectolitres tous les trois ans; dans l'Ain, 60 à 80 hectolitres tous les neuf ans; dans le Calvados, 5,000 kil. tous les quatre ou cinq ans. En général, on peut dire que la dose moyenne à adopter est de 3 à 5 hectolitres tous les ans pour un hectare.

Ceux qui, les premiers, ont employé la chaux ont été tout d'abord surpris des magnifiques résultats qu'on en obtenait, et ils négligeaient de fumer leurs terres devenues fertiles, considérant la chaux comme un engrais. C'est, qu'en effet, comme nous l'avons expliqué plus haut, la chaux mettait subitement en circulation un stock de matières fertilisantes accumulées depuis longtemps; mais une fois le stock épuisé, la fertilité disparut et les terres devinrent stériles; c'est de cette observation maintes fois vérifiée qu'est né ce vieil adage agricole : *La chaux enrichit le père et ruine le fils.* Il ne faut pas tomber dans cette grosse erreur agricole; une terre chaulée doit être soutenue par des fumures d'autant plus fortes, que le chaulage est plus énergique. A cette condition seulement, le chaulage produit des effets remarquables.

La manière d'employer la chaux varie suivant les pays, mais c'est toujours à l'état de chaux éteinte qu'on la répand sur le sol. Pour éteindre la chaux, on peut exposer à l'air libre la pierre cuite, son délitement s'opère vite; mais si la pluie survient, il se forme une boue peu maniable, à moins d'opérer dans un endroit couvert.

On peut encore placer la chaux vive dans des paniers d'osier et la plonger dans l'eau pendant deux minutes à peine; le délitement est alors instantané; ce procédé fait gagner du temps, mais les transports de cette matière en poudre sont plus coûteux.

La manière la plus simple et la plus communément adoptée consiste à déposer sur le sol même la chaux par petits tas et à la recouvrir de terre; au bout de deux semaines, quatre au plus, la chaux est délitée; on recoupe à la bêche le mélange et on le répand aussitôt.

Enfin, quand on a des curures de fossés, d'étangs, des vases, etc., on peut avantageusement stratifier avec de la chaux vive qui, en se délitant, dessèche et divise la masse; on recoupe à la bêche comme précédemment, et on obtient un excellent engrais qui se répand à la volée sur les prairies ou s'enfouit par le labour comme du fumier.

On doit répandre la chaux par un temps sec, puis donner un coup de herse et ensuite un labour peu profond, 15 ou 20 centimètres. On peut souvent se procurer à très bon marché la chaux

provenant des usines à gaz, ayant servi à l'épuration du gaz d'éclairage; *cette chaux d'épuration* est très bonne, à la condition expresse qu'on aura soin de la laisser exposée à l'air pendant un mois au moins avant de s'en servir; car elle contient du sulfate de calcium qui exerce une funeste action sur les végétaux; l'exposition à l'air permet l'oxydation des sulfures et leur transformation en sulfates.

Roses Nouvelles

Rosiers thés. — ARCHIDUCHESSE MARIE IMMACULATA (Marie Lambert × Socrate). — Arbuste vigoureux, fleur grande, pleine, belle forme, pétales extérieurs très larges; coloris brique clair nuancé de chamois luisant; centre vermillon doré; très odorante. Variété extra.

DIRECTEUR C. BERNARD (Abel Grand × Adèle Jourgeaut). — Arbuste vigoureux, florifère, fleur grande, très pleine, bien imbriquée; coloris rose magenta très tendre sur fond argenté; bord des pétales de pourtour souvent violet clair; très odorante. Variété très belle.

Rosier hybride remontant. — THÉODORE LIBERTON. — Arbuste vigoureux, fleur grande, pleine, forme de Cent-Feuilles, coloris rouge carminé éclatant nuancé de rose garance, passant au rose foncé; revers des pétales pourpre clair. Parfum des plus agréables.

Ces trois variétés ont été obtenues par MM. Soupert et Noting, rosiéristes à Luxembourg.

Informations. — On annonce la mort de M. Honnorati, de Toulon, le cultivateur des *Kakis* du Japon, qu'avait importés en France M. l'ingénieur Dupont.

— Il semble résulter d'une courte discussion entre M. le Président du comité de culture potagère et M. Forgeot, que le céleri nain pommé, en forme de scarole ne constitue pas encore une variété parfaitement fixée. Espérons qu'elle se fixera.

— M. P. Viala, a été nommé professeur de viticulture à l'école d'agriculture de Montpellier. M. Foëx son prédécesseur conserve la direction de l'école.

— Il y aura à Tarare (Rhône) le 20 octobre, une exposition de chrysanthèmes. C'est trop tôt; à cette époque les belles sortes ne sont pas fleuries.

— M. Maurice Girard, l'entomologiste horticole, vient de mourir. C'est une perte bien sensible pour l'horticulture.

— A l'occasion de la tenue du Congrès Pomologique à Nantes, la société Nantaise d'horticulture avait organisée une exposition d'horticulture où les fruits tenaient une bonne place. M. Boisselot, F. Maran et MM. Bernède et Faure de Bordeaux ont obtenu des médailles pour des fruits de semis. MM. Aldophe Lefièvre et fils, pépiniéristes, obtiennent un diplôme d'honneur et une grande médaille d'or pour une collection splendide de poires. Le frère Louis, directeur de l'établissement des sourds-muets avait également un lot très remarquable.

Les médailles d'or décernées à chaque session par la société Pomologique de France, aux deux membres qui ont rendu le plus de services à la Pomologie ont été attribuées cette année à MM. Hortolès, de Montpellier, et Bernède, de Bordeaux.

Catalogues. — F. MOREL et fils, horticulteurs, rue du Souvenir, Lyon-Vaise. — Supplément du catalogue général, comprenant l'énumération et la description d'espèces nouvelles ou peu connues dans les genres cerisier, cognassier, poirier, pêcher, abricotier, prunier, néflier, pommier, etc.

Max Singer, rosiériste à Kain-les-Tournai (Belgique). — Catalogue comprenant l'énumération et la description de très nombreuses variétés de roses, classées suivant leur série : hybride, thé, hybride de thé, noisette, Ile-Bourbon, Bengale, etc.

Bruant, horticulteur à Poitiers (Vienne). — Catalogue n° 182, comprenant l'énumération et la description de Palmiers, Cycadées, Broméliacées, Dracœna, Begonias, Orchidées et autres plantes de serre à fleur ou à feuillage ornemental, etc.

Baudriller, horticulteur à Gennes (Maine-et-Loire). — Catalogue comprenant l'énumération des arbres fruitiers, forestiers et d'ornement, arbustes, rosiers, conifères, etc., cultivés dans l'établissement. Nouveautés.

F. Marchand, horticulteur, 114, rue du Sacré-Cœur, Lyon. — Catalogue contenant la description d'une belle collection de fraises cultivées dans l'établissement.

Victor Chanavat, horticulteur, rue de la Charité, à Vienne (Isère). — Catalogue comprenant l'énumération des vignes américaines cultivées dans l'établissement.

Gayet, pépiniériste à Pontanevaux (Saône-et-Loire). — Catalogue des vignes greffées et des porte-greffes cultivés dans l'établissement.

Ketten frères, rosiéristes à Luxembourg. — Catalogue illustré, contenant l'énumération et la description d'une nombreuse collection de rosiers cultivés dans les jardins. Ces rosiers sont classés par série et par couleur. Une table alphabétique permet les recherches.

A. Bernaix, rosiériste, cours Lafayette, à Villeurbanne (Rhône). — Catalogue des variétés de rosiers cultivés dans l'établissement. Variétés nouvelles et anciennes dans toutes les séries: Thés, Bengales, Hybrides, Noisette, Ile-Bourbon, etc. Espèces botaniques et autres. Belle collection.

Ch. Molin, marchand grainier, 8, place Bellecour, Lyon. — Catalogue des ognons, bulbes, rhizomes, fleurs sèches et autres fournitures horticoles. Jacinthes et Tulipes en collection, Graminées, Immortelles, etc.

F. Dubreuil, rosiériste, route de Grenoble, Lyon-Monplaisir. — Supplément au catalogue général, comprenant les variétés nouvelles de rosiers cultivées dans l'établissement.

Jacquemet-Bonnefond père et fils, horticulteurs à Annonay (Ardèche). — Catalogue de jeunes plants d'arbres, arbrisseaux et arbustes propres à former des pépinières, des bois, des haies, etc.

Marmillod aîné et fils, horticulteurs-pépiniéristes à Montélimar (Drôme). — Prix courant de vignes françaises et américaines et arbres fruitiers.

Mme Ve Schwartz, horticulteur-rosiériste, route de Vienne, 7, Lyon. — Catalogue illustré de rosiers cultivés dans l'établissement. Collection de rosiers remontants comprenant les plus belles variétés anciennes ou nouvelles, rosiers non remontants, espèces types ou botaniques, plantes vivaces.

Ch. Reboul, horticulteur à Montélimar (Drôme). — Catalogue des arbres fruitiers, forestiers, d'avenue, arbustes divers, collection de rosiers, jeunes plants d'arbres fruitiers, forestiers et d'arbustes.

J.-B. Guillot et fils, rosiéristes, 27, chemin des Pins, Lyon-Guillotière. — Catalogue général des rosiers cultivés dans l'établissement. Variétés nouvelles et anciennes, remontantes ou non remontantes, classées dans leurs séries respectives. Belle collection.

Rivoire père et fils, marchands grainiers, rue d'Algérie, à Lyon. — Catalogue des ognons et bulbes à fleurs vendus par la maison : Tulipes, Crocus, Anémones, Renoncules, Ixias, etc.

Le Gérant : **V. VIVIAND-MOREL.**

Lyon. — Impr. du Salut Public. — Bellon, 33, rue de la République, 33.

CHRONIQUE

Les arbres fruitiers se reproduisent-ils de graines? — Diable! mais je croyais cette question résolue négativement depuis cent ans et plus. Il paraît qu'il n'en est rien.

C'est incroyable comme nous sommes savants en horticulture! Nous connaissons tout, comme ça, en l'air; mais dès qu'un malin, un esprit sérieux, quoique grincheux, examine attentivement de quoi se compose notre science, il ne trouve, hélas! qu'un bagage mince et peu encombrant. Nous croyons ceci, cela ou autre chose, parce que, étant tout jeune, on nous l'a appris comme on apprend aux écoliers que deux et deux font quatre.

Quelquefois aussi nous lisons dans les livres et les journaux un tas de balivernes idiotes, débitées sérieusement par des hommes graves, que nous croyons sur parole, étant donnée leur réputation.

Et voilà pourquoi il y a plus de vessies que de lanternes dans la science horticole.

Du reste, beaucoup s'imaginent que tout est connu, qu'il n'y a plus rien à faire qu'à se croiser les bras et attendre le beau temps. Des preuves, ils n'en demandent pas; du reste, il n'y en a point; ils affirment et tout est dit.

C'est ainsi que se forment les opinions et se constitue la science horticole.

Il faudra changer cela, mes amis, et ne point nous payer de mots. Des preuves, des expériences, voilà ce qu'il faut. Ne bâtissons pas sur le sable.

J'admire M. Carrière, le doyen de la presse horticole, et j'ai envie de lui crier :

— Bravo ! maître, voilà qui est bien parlé !

C'est égal, — entre nous, n'est-ce pas? — je le trouve un peu hardi de venir nous informer de notre ignorance, sans crier gare, sans respect pour les maîtres qui nous ont instruits.

Il nous demande si les arbres fruitiers se reproduisent de graines. Belle question, ma foi! et nous voilà bien logés, et lui aussi, par exemple; car il n'en sait pas plus que nous sur ce sujet. Seulement, il a cette supériorité de savoir qu'il ne sait rien, — grand mérite, savez-vous? — tandis que nous autres, nous pensions que la question était étudiée, jugée et enterrée. C'est une éducation à refaire.

Des gens habiles prétendent que les variétés d'arbres fruitiers ne se reproduisent pas; d'autres gens, non moins habiles, affirment le contraire. Entre ces deux affirmations, nous voilà le bec dans l'eau. Si on met la question aux voix, les premiers gagnent la victoire, et les seconds une veste large et longue.

Eh bien! malgré leur veste, les partisans de la reproduction sont peut-être plus près de la vérité que les autres. Pour le moment, ils ont tort.

Mon avis, le voici : Il y a des variétés qui se reproduisent de semis et d'autres qui ne se reproduisent pas. La question demande à être traitée en détail pour être résolue.

Le semeur qui a confié à la terre des pépins de Beurré blanc, de Doyenné d'hiver, de Martin-Sec, de Duchesse d'Angoulême ou de tout autre variété de poires, attend dix ans, quinze ans, souvent plus, la première récolte pour constater que ces bons fruits lui ont donné d'indignes sauvageons. Il conclue que « ça ne se reproduit pas ». Conclusions trop précipitées, à mon avis.

Combien y en a-t-il parmi nous à qui papa a dit cent fois, lorsque nous étions gamins : Tu ne feras jamais rien! En prenant de l'âge, nous changeons, souvent à notre profit. De même pour juger les arbres, il faut aussi du temps. Que de semis ont été coupés et jetés au feu comme ne valant rien, qui auraient, dix ans plus tard, constitués d'excellentes variétés.

Nous recauserons de cela un jour.

Rose W.-F. Benett. — Le *Journal des Roses* a publié plusieurs notes émanant d'amateurs et de rosiéristes qui, la plupart, ne disent pas grand bien de la rose W.-F. Bennett, plus connue sous le nom de Rose des 5,000 dollars. Ces messieurs ont peut-être tort, et je trouve qu'ils se hâtent trop de formuler un jugement. La rose en question est une rose *à forcer*, qui a été vendue comme telle; qu'ils la forcent et nous donnent leur avis. Peut-être, alors, sera-t-il différent? Du reste, la plupart des pieds achetés très jeunes, ont à peine eu le temps de s'enraciner et ne sauraient avoir produit des fleurs normales.

Quelques-uns se plaignent que sa duplicature laisse à désirer. On ne peut pas tout avoir. *Safrano,* non plus, n'est pas très dou-

ble, et Alphonse Karr, qui en a enrichi les jardins du littoral de la Provence, a plus fait pour le commerce des roses coupées, que s'il y eut introduit trois cents roses très doubles, la Malmaison en tête. Chacun son avis. Je considère le vulgaire Bengale ordinaire qui est presque simple, comme une excellente rose et comme on pourrait croire que j'ai le goût dépravé, je connais beaucoup de gens qui partagent mon opinion à ce sujet. Ce Bengale donne des fleurs quand les autres belles roses doubles n'en ont plus, et il se dépêche au printemps d'en fournir de nouvelles, bien avant les plus précoces des hybrides.

Du reste, il est encore possible que la rose *W.-Francis Benett* soit une variété dont l'aire géographique sera limitée à des climats déterminés, ainsi que cela a lieu pour beaucoup d'autres sortes.

Le sulfate de cuivre sur les arbres fruitiers. — Nous lisons dans la *Gazette du Village :*

« Tout dernièrement, M. Prilleux racontait à la Société nationale d'horticulture de Paris, un fait intéressant dont il a été témoin à Beaune, chez M. Jules Ricaud. Voici le fait :

« Des Doyennés d'hiver qui avaient eu à souffrir de taches cryptogamiques aux feuilles et de tavelures aux fruits, en ont été préservés ou guéris par l'emploi de la *bouillie bordelaise,* c'est-à-dire d'un mélange de solution de sulfate de cuivre et de chaux. Le feuillage, traité ainsi à l'aide d'un pulvérisateur, est d'un beau vert foncé et les fruits ne laissent rien à désirer.

« M. Jules Ricaud pense que deux opérations préventives, l'une avant l'hiver et l'autre un peu avant l'entrée en sève, rendraient un grand service aux arboriculteurs.

« La bouillie bordelaise a un inconvénient, c'est de consommer une assez forte quantité de sulfate en pure perte, puisque l'effet s'en trouve amoindri par la proportion de chaux également forte. M. Jules Ricaud est porté à croire que l'on arriverait à d'aussi bons résultats, rien qu'avec une solution cuivrique à la dose de 4 grammes de sulfate ou 400 grammes par hectolitre. Rien n'empêcherait de blanchir le liquide avec une proportion insignifiante d'eau de chaux qui n'amoindrirait pas l'effet de la solution cuivrique et ne servirait qu'à marquer, en les blanchissant un peu, les places traitées, soit au pulvérisateur, soit à l'aide d'un balai.

« Nous recommandons ces essais à ceux de nos lecteurs qui nous ont envoyé si souvent cette année des feuilles de poiriers couvertes de taches. » V. V.-M.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

Procès-verbal de la séance du 18 septembre 1886, tenue salle des Réunions industrielles, Palais du Commerce, place de la Bourse.

Présidence de M. Comte, Vice-Président.

La séance est ouverte à 2 heures 1/4.

Il est donné lecture du procès-verbal de la dernière réunion, qui est adopté.

Correspondance. — La Société a reçu :

1° Lettre informant l'Association que M. le Président de la République accorde un vase de Sèvres à l'Association, pour être décerné à l'occasion de l'Exposition.

2° Lettre de M. le Ministre de l'agriculture, informant l'Association qu'il lui est accordé une médaille d'or et deux médailles d'argent pour être décernées à l'occasion de l'Exposition.

3° Lettre de la Société d'horticulture de Tarare et du canton, demandant la nomination d'un délégué pour faire partie du Jury de l'Exposition qui se tiendra à Tarare le 18 septembre 1886. M. Charreton a été délégué par l'Association pour remplir les fonctions de juré.

4° Lettre de M. F. Pelletier demandant la nomination d'une Commission pour constater la belle réussite des greffes qu'il a faites l'an dernier chez MM. J.-B. Guillot et fils. Après une courte discussion, l'assemblée est d'avis qu'il n'y a pas lieu de donner une suite favorable à cette demande, ce genre de visites n'entrant pas dans le programme de ses travaux.

Présentations. — Il est donné lecture de candidatures sur lesquelles, conformément au règlement, il sera statué à la prochaine réunion.

Admissions. — Sont admis, sans protestation, membres titulaires de notre Compagnie, les candidats présentés à la derni ère séance.

MM.

Michaud (Pierre), jardinier chez Mme Ve Degallion, à Aix-les-Bains (Savoie).

Ollion, propriétaire, rue Guillon, à Lyon-Monplaisir, présenté par MM. Jacquier père et fils.

Demeure (Jean), jardinier chez M. Saint-Olive, à St-Didier-au-Mont-d'Or, présenté par MM. Comte et Viviand-Morel.

M. Mazenod, horticulteur, à Aix-les-Bains (Savoie), présenté par MM. Métral (Joseph) et J. Jacquier.

L. Cordenot, rue Mercière, 50, à Lyon, présenté par MM. Viviand-Morel et J. Jacquier.

Examen des apports. — Sont déposés sur le bureau :

Par M. Berthier, horticulteur à Crépieux (Ain), deux pêches de semis et une pomme de semis.

Par M. Guerry, jardinier chez M. Coste, notaire à Caluire, un beau spécimen de *Melon cantaloup gros prescott argenté,* pesant 10 kilog. 300 grammes et auquel la Commission accorde une prime de 1re classe.

Par M. Revol, horticulteur, rue du Béguin, 35, Lyon, une collection de Cannas en fleurs coupées, composées de 16 variétés, savoir : Pierre Dupont, Mme Denis, Papillon, maréchal Vaillant, Distinction, Président Faivre, Enfant de Cahors, Gloire de Provence, Jean Raisin, Nardy, Brillant, Bonnetii excelsa. M. Combet, Léonard-Lille, Etendard et Auguste Buchner. Une prime de 2e classe est attribuée à cet apport.

Par MM. Joannon père et fils, horticulteurs à St-Cyr-au-Mont-d'Or, trois poires de semis étiquetées *Lælia,* qui sont renvoyées à l'étude.

Par M. Chavagneux, horticulteur, chemin de Château-Gaillard, Villeurbanne-les-Lyon : 1° une collection de Raisins composée de Chasselas blanc de Fontainebleau, Chasselas de Mongré, Ch. de Montmeillan, Ch. de Fleurie, Ch. grec rose ; 2° diverses Pommes, variétés : Grand Alexandre, Joséphine, et des Poires Duchesse d'Angoulême. Une prime de 2e classe est accordée à cet apport.

Par M. Charrault, jardinier chez M. Girier, à la Verpillère. une collection de légumes composée de : 1° Chou rouge cônique (nouveau) ; 2° Artichaut gros de Laon, A. violet de Lyon, A. camus de Bretagne ; 3° Aubergine violette longue hâtive, A. blanche longue, A. ronde de Chine, A. naine très hâtive ; 4° Piment du Chili, P. de Cayenne, P. jaune carré doux, P. cerise, P. gros carré doux, P. jaune long, P. rouge long ; 5° Tomate cerise, T. groseille, T. jaune ronde, T. Roi Humbert, T. poire, T. violette ronde, T. grosse rouge hâtive ; 6° Coloquinte bicolore, jaune et verte, C. ronde miniature, C. poire miniature, C. pomme hâtive, C. poire bicolore, C. poire rayée, C. plate rayée, Courge poire à poudre, C. pèlerine très grosse, C. pèlerine miniature, Courge massue très longue, ayant 1m 10 de long. D'après le présentateur, cette variété se serait accrue dans quinze jours de 0m80 de long. La Commission décerne à cet apport une prime de 2e classe.

Par le même, une collection de fleurs coupées de Zinnia à grandes fleurs, Œillet de Chine, Chrysanthèmes à carène double et simple, Immortelles à bractées, Séneçon double très nain, Amarantoïdes variées. Cet apport obtient une prime de 2e classe.

Par M. Dury, jardinier chez M. Cartier, à Ecully, un Pelargonium zonale à fleur simple rouge, de semis, auquel il donne le nom de *Eclatant*. La Commission accorde un certificat de 2e classe ; 2° sept Coleus de semis.

Par M. Chardon, jardinier chez M. Clayette, rue de l'Enfance, Lyon : 1° des Chicorées frisées de Ruffec, Epinard de Gaudry et des fruits de framboises remontantes ; 2° des Dahlias de semis et des fleurs de Zinnia à grande fleur, et une variété da Dahlia *Juarezi* ou *Etoile du Diable*, à laquelle la Commission décerne une prime de 2e classe.

Par M. Bellen, jardinier chez M. Rozier, montée de la Boucle, trois Coleus de semis, qui obtiennent une prime de 3e classe.

Par M. Verne, jardinier chez M. Godinot, à Tassin, un pot de Begonia Innocenti et Eugène Vallerand, et un de semis issu du Begonia Carrieri (Crozy) et du semperflorens ; la plante est très naine et est couverte de jolies petites fleurs roses. L'ensemble de cet apport reçoit une prime de 2e classe.

Par M. Liabaud, horticulteur, montée de la Boucle, 4, Lyon, un beau pied de *Cyanophyllum magnificum* et un bel exemplaire de *Ficus Pearceli*. A cet apport, la Commission accorde une prime de 1re classe.

Par Mme Ve J. Schwartz, 7, route de Vienne, Lyon, trois Roses nouvelles et non encore nommées. La Commission déclare ne pouvoir se prononcer sur l'examen d'une seule fleur et désire voir les plantes sur place pour pouvoir émettre un jugement.

La Commission d'examen des apports sur le bureau n'étant pas complète, la plupart des membres n'assistant pas à la réunion, M. le Président nomme pour la culture maraîchère, MM. Chavagnon, J. Jacquier et Verne ; pour la floriculture, MM. Rozain-Boucharlat, Couzançat et Viviand-Morel ; pour les Roses, MM. Dubreuil et Berthier ; pour les fruits, MM. Métral, Chaudy et Berthier.

Les propositions des Commissions, mises aux voix, sont adoptées et l'inscription au procès-verbal est ordonnée pour les plantes non récompensées.

M. Viviand-Morel donne quelques renseignements sur le bouturage du Rosier. (Voir *Lyon-Horticole*, 8e année, n° 17, page 400.)

La séance est levée à 4 heures. *Le Secrétaire-Adjoint*, J. Nicolas.

Note sur une nouvelle Fraise des Quatre-Saisons

Le premier auteur qui ait parlé de la Fraise des Quatre-Saisons est Césalpin qui la signalait comme croissant dans les Alpes Bargéennes, nom qu'on donnait alors aux montagnes des environs de Bargenon, petite ville du diocèse de Fréjus. D'autres auteurs, tels que Jean et Gaspard Bauhin, Parkinson, Rai, Morison et Tournefort, qui ont également signalé cette fraise, n'ont fait que copier Césalpin. Mais l'introduction de cette sorte dans les cultures ne remonte pas au-delà de la deuxième moitié du XVIII[e] siècle. Duchesne, l'auteur de l'*Histoire naturelle des Fraisiers*, bien en situation pour juger la chose, ne laisse subsister aucun doute à cet égard. Miller qui est habituellement fort bon juge, rapporte, par erreur sans doute, la *Fraise de tous mois* au *Fraisier de Virginie*, et dit que les Hollandais donnaient à cette plante le nom de *Fraisier perpétuel* ou de *tous mois*. Elle a également porté le nom de Fraise des Alpes.

Depuis l'époque déjà lointaine, c'est-à-dire depuis plus d'un siècle, que la Fraise des Quatre-Saisons a passé, des Alpes, où elle croît à l'état spontané, dans les jardins où on la cultive, elle a été l'objet d'une foule de tentatives d'amélioration. On trouverait si on voulait consulter les anciens catalogues, plusieurs variétés qui ont eu leur moment de célébrité qu'on a laissé perdre ou qu'une trop longue suite de multiplications par stolons a épuisé et fait dégénérer.

Une loi fondamentale bien que peu connue en culture, est celle-ci : Les variétés qui ne se multiplient que par greffe, boutures, stolons ou éclats, n'ont qu'une durée limitée. Elles sont comme tous les êtres, elles naissent, grandissent, atteignent l'apogée de leurs caractères, déclinent et meurent. Le cycle qu'elles parcourent embrasse un espace de temps plus ou moins long, suivant les genres, mais elles le parcourent fatalement, comme nous, du reste, hélas !

Les variétés vieillissent donc et ont besoin d'être régénérées par la voie du semis. C'est pour cela qu'il faut encourager les semeurs qui obtiennent de nouvelles sortes plus jeunes, plus fertiles et plus vigoureuses que celles que le temps, ce grand maître, tend à faire disparaître. Et il n'est pas tout rose le métier de semeur, car il faut semer beaucoup pour obtenir souvent bien peu de chose. Du reste il faut un talent tout spécial pour distinguer *une bonne plante*, au milieu de plusieurs centaines d'autres qui lui sont inférieures. Il ne suffit pas, puisqu'il s'agit de fraises, qu'une variété ait un fruit exceptionnel comme grosseur, il faut encore que la plante soit fertile et prolifique. Il ne suffit pas qu'elle soit

grosse, fertile et prolifique, mais elle doit aussi être robuste, vivace, rustique et résister aux intempéries qui pourraient stériliser ses fleurs et faire avorter ses fruits.



Fraise des Quatre-Saisons *La Généreuse*.

Il me souvient avoir vu chez un cultivateur de Fraisiers des Quatre-Saisons, plusieurs plate-bandes de deux variétés plantées le même jour, dans le même terrain. Les deux variétés étaient fort belles, et paraissaient à première vue difficile à distinguer. Je vais détruire cette sorte, me dit le cultivateur, elle me rapporte moins que l'autre.

L'histoire de la Fraise des Quatre-Saisons *La Généreuse*, qui a été obtenue par M. Marchand, horticulteur, rue du Sacré-Cœur, à Lyon, comme celle de plusieurs autres bonnes variétés, a une origine incertaine. L'obtenteur n'a pas la prétention de l'avoir gagnée à la suite d'une fécondation artificielle, il l'a observée dans un semis assez considérable qu'il avait fait en 1882, des variétés : Marquise de Mortemart, Belle de Montrouge et Brune de Gilbert. *La Généreuse*, à défaut d'une généalogie exacte, peut donc revendiquer trois sortes de parentés. Et qui sait si une sève croisée ne circule pas dans ses cellules?

Quoiqu'il en soit de son origine, *la Généreuse* constitue une variété très vigoureuse d'une fertilité peu commune. Ses stolons naissent en très grand nombre et sont à peine formés qu'ils produisent des fleurs et des fruits presque avant d'être enracinés. Ses feuilles sont grandes et d'un beau vert.

Le fruit (voir la figure) qui est ovale allongé, mesure dans sa plus grande longueur 30 à 35 millimètres et vers le milieu 18 à 20 millimètres de diamètre. Il est d'un beau rouge rembruni sur la face exposée au soleil. Son parfum est exquis et pénétrant. Au printemps la hampe qui porte les fleurs dépasse les feuilles ; pendant l'été au contraire elles sont moins longues et souvent munies de feuilles et de racines ; le fruit est alors dissimulé par le feuillage et ne brûle pas au soleil.

En résumé, la variété en question est digne de figurer avantageusement dans tous les jardins à côté des sortes les plus recommandables. V. V.-M.

Les Dalhias simples de l'Exposition de Lyon.

Comme on l'a pu voir à l'exposition tenue à Lyon, au mois de septembre dernier, un nouvel essor vient d'être donné à l'amélioration d'un genre de plantes fort à la mode : nous voulons parler du genre Dalhia.

En effet, les Dalhias à fleurs simples, exposés par MM. Léonard Lille et Beney, horticulteurs, Mds-grainiers, à Lyon, ont produit une sensation profonde et ont attiré tous les regards. Aussi nous faisons-nous un devoir de signaler à l'attention des amateurs qui n'ont pas visité l'exposition cette nouvelle série de Dalhias.

Il fut un temps où les Dalhias à fleurs simples étaient impitoyablement bannis des collections dans lesquelles le Dalhia à fleurs doubles de forme irréprochable était seul reçu. Ce temps-là est passé, car aujourd'hui les amateurs cultivent indistinctement les uns et les autres.

La mode des Dalhias simples nous est venue d'Angleterre et s'est vite implantée un peu par toute l'Europe. Ce fait n'a du reste rien de bien extraordinaire, car le Dalhia simple répond à un véritable besoin et ne fait pas double emploi avec son congénère, dont la duplicature est si parfaite.

En dehors de l'effet qu'il produit dans le jardin, le Dalhia simple a un rôle spécial à remplir dans la confection des bouquets. Il joue à l'Anémone du Japon avec une élégance toute particulière et possède une légèreté spéciale associée à des nuances qu'on chercherait en vain dans d'autres fleurs.

Les variétés de forme parfaite et de coloris éclatants ou si bizarrement panachés qu'ont exposées MM. Léonard Lille et Beney méritent, avons-nous dit, de fixer l'attention de tous les amateurs, car elles constituent une série incontestable de nouveautés curieuses. Chez les variétés en question les ligules qui constituent par leur assemblage symétrique la couronne florale sont souvent creusées en nacelle, ou planes et marquées de plis concentriques. Quelques-unes sont planes sur les bords et convexes au milieu ou ondulées plissées. Leur forme la plus ordinaire est sub-orbiculaire ou largement elliptique, quelquefois réfléchis, rapprochés par les bords et se recouvrant jusqu'au sommet.

La gamme chromatique presque toute entière, colore ces ligules élégantes et le blanc, le jaune, le rouge ponceau, le rouge cerise, le rouge cinabre, le rouge magenta, le minium, le marron, le pourpre foncé curieusement associés leur dessinent des stries et des panachures régulières ou se fondent dans des tons impossibles à décrire. Quelques variétés sont unicolores et ne sont pas moins belles que les autres.

Nous avons vu ces variétés sur place, et nous pouvons affirmer qu'elles ne s'élèvent pas trop haut et donnent des fleurs nombreuses qui se succèdent sans interruption pendant tout l'été. C'est plus de qualités réunies qu'il en faut pour leur assigner une place d'élite dans tous les jardins.

Th. Denis,
Chef de culture au Jardin botanique de la ville de Lyon.

Poire Echasserie.

Synonymes : *Echassery*, *Besi de Chasserie*, *Besi de Villandry*, *Muscat de l'Echasserie*, *Muscat de Villandry*, *Besideri-Landry*, *Verte longue d'hiver*, etc.

Il y a dans le jardin dont je dirige les cultures un poirier qui m'a intrigué pendant fort longtemps. C'est celui qui fait le sujet de cette note.

Conduit en pyramide et taillé suivant les règles de l'art par mes prédécesseurs, il s'était toujours refusé à donner des fruits. Pen-

dant trois années j'imitais mes trop habiles confrères : pendant trois années il ne donna que du bois et des feuilles. Je pris le sage parti de ne plus exercer sur ses rameaux mes talents (?) de tailleur d'arbres et je l'abandonnais à son malheureux sort.

Vous voyez d'ici le tableau et vous devinez ce qui arriva : l'arbre stérilisé par la serpette et le sécateur, l'arbre mutilé avec art, se changea en un sujet fertile dont le fruit est excellent : il donne depuis dix ans, chaque année plusieurs boisseaux de poires.

J'ai pendant fort longtemps cherché à connaître son nom et sa patrie. Les pomologues auxquels je l'ai montré à plusieurs reprises, branlaient la tête, se grattaient le front et j'étais Gros-Jean comme devant. J'avais renoncé à être renseigné sur l'état civil de cet enfant du mystère quand, cette année, j'eus la bonne fortune d'en trouver un représentant dans le lot de fruits que M. Melin, horticulteur, à Chantelle (Allier), avait envoyé à l'Exposition organisée à Lyon, par les soins de l'Association horticole lyonnaise.

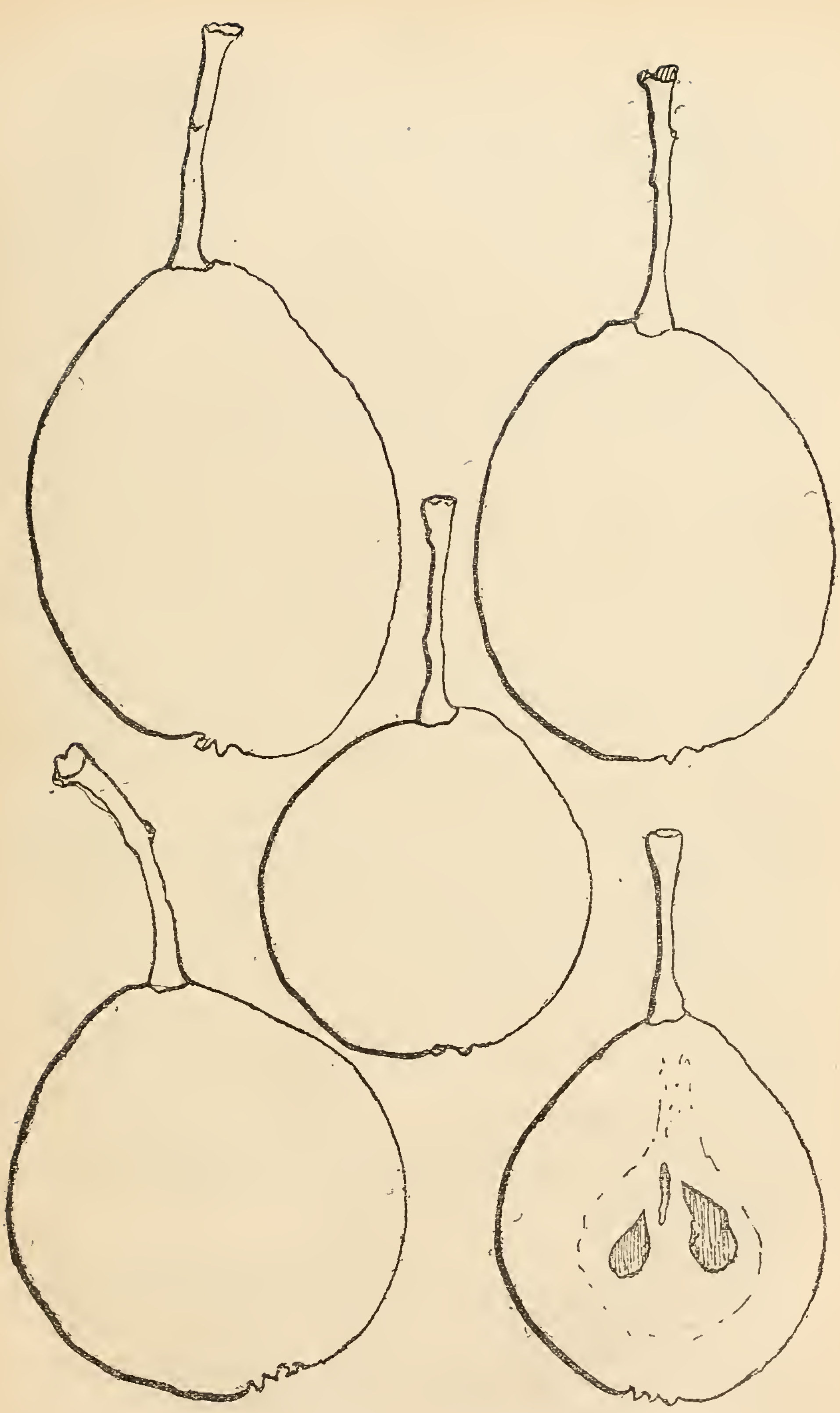
Ce représentant était étiqueté *Besi de l'Echasserie*. J'avais hâte d'arriver chez moi pour vérifier l'identité de ma poire avec celle du lot en question. C'était bien elle. Eh! mais pensais-je si l'exposant s'était trompé. Et me voila lisant, compulsant et comparant toutes les descriptions de cette variété. Les auteurs étaient d'accord entr'eux ou à peu près, ce qui n'est pas toujours le cas.

La Poire *Echasserie*, j'adopte l'orthographe moderne, et je n'écris pas Echassery avec un *y*, comme quelques auteurs, tire probablement son nom de la localité où elle a été obtenue ou remarquée pour la première fois. André Leroy signale trois hameaux qui, dans l'Anjou, porte le nom de l'Echasserie. Le *Dictionnaire des Postes* n'en mentionne que deux, savoir : L'Echasserie (commune d'Alençon), Maine-et-Loire, et l'Echasserie (commune de la Ronde), Deux-Sèvres.

Parmi les synonymes que j'ai cités en tête de cette note on remarquera que les suivants : Bési de Villandry et Muscat de Villandry portent également le nom d'un village important de la Touraine, et il n'y aurait rien de bien extraordinaire que la Poire Echasserie fut originaire de cette dernière province.

Que l'*Echasserie* soit de l'Anjou ou de la Touraine, le fait n'a pas une grande importance, et je ne pense pas que Villandry et l'Echasserie se disputent jamais l'honneur de lui avoir donné le jour, bien que ce soit une très bonne poire.

On commence à trouver des traces de l'existence de cette variété vers le milieu du XVIIe siècle. Merlet et La Quintynie l'ont fait connaître vers 1675 et depuis cette époque elle est mentionnée dans tous les ouvrages un peu importants. Tournefort lui consacre la description suivante : « *Pyrus sativa, fructu brumali, globoso, flaves-*



Formes diverses de la *Poire Echasserie*, récoltées sur le même arbre.
(Silhouettes obtenues par la coupe longitudinale du fruit.)

cente, punctata, in ore liquescente, saccharata, odoratissimo.» Cette description quoique écourtée est exacte et on trouve la traduction française amplifiée dans plusieurs traités de pomologie.

Miller lui donne la forme d'un citron, Duhamel dit qu'il (le fruit) est rond ovale, diminué vers la queue, assez ressemblant à l'Ambrette ; quelquefois de la forme d'un citron. M. de Mortillet le dit ovoïde plus ou moins allongé, s'atténuant vers la queue.

Ce qu'il y a de certain c'est que le fruit de l'Echasserie est un peu polymorphe, ainsi qu'on pourra aisément s'en apercevoir si on veut bien jeter un coup-d'œil sur la planche ci-contre. Les silhouettes figurées ont été obtenues au moyen de coupes, dans le sens de la longueur, pratiquées sur plusieurs poires récoltées cette année sur le même arbre ; elles sont donc parfaitement exactes. Les figures données par plusieurs auteurs indiquent également des différences assez appréciables entre elles.

Je ne sais pas si cela tient à des conditions d'adaptation tout à fait spéciales que cette variété aurait rencontrées dans le jardin dont j'ai parlé, mais ce qu'il y a de certain c'est une des sortes les plus fertiles de l'endroit : elle ne saisonne pas. Les branches de l'arbre sont flexibles; la queue et longue et solidement attachée, ce qui lui permet de résister jusqu'à la fin de la saison aux grands vents qui surviennent pendant l'année. Rentrée au fruitier elle s'y conserve bien souvent jusqu'en janvier.

Le seul reproche qu'on pourrait peut-être adresser à l'Echasserie, c'est d'être, comme toutes les variétés bi-centenaires, un peu sujette aux atteintes des maladies cryptogamiques. Cependant je n'ai pas eu trop à me plaindre du sujet dont je parle.

Voici du reste la description que j'ai faite de l'arbre que je cultive et des fruits qu'il porte :

Arbre d'aspect buissonneux, de vigueur très modérée, à rameaux de l'année nombreux, droits, minces, grèles, fluets et flexibles.

Boutons à fruits, nombreux, portés sur des rameaux courts, de faible grosseur.

Feuilles longuement pétiolées, ovales, le plus souvent ovale très allongées, quelques-unes presque lancéolées. Entrenœuds (mérithalles) rapprochés.

Fruit souvent en bouquet, quelquefois solitaire, dans ce cas atteignant un développement un peu plus fort, souvent subsphérique ou en ellipse raccourcie; quelquefois ovoïde et atténué aux deux extrémités.

Peau rude au toucher, d'un vert pâle, semée de ponctuations grisâtres, vert clair et passant au vert blond à la maturité.

Œil petit, ouvert, à divisions courtes, brunes, placé dans une dépression faible.

Queue ou pédoncule long, aminci vers le milieu, gros vers le sommet, solidement attaché, flexible et portant des rudiments de bourgeons, s'insérant dans une légère dépression formée par le fruit.

Chair blanche, fine, fondante, un peu graveleuse, eau abondante très sucrée, à peine musquée, excellente.

Maturité de novembre à janvier. V. V.-M.

Compte-rendu de l'Exposition d'horticulture tenue à Villefranche (Rhône), le 29 Août 1886.

Délégué par l'Association horticole lyonnaise pour aider à la formation du Jory chargé d'attribuer les récompenses aux exposants du concours qui s'est tenu à Villefranche (Rhône), le 29 août dernier, je viens rendre compte du mandat qui m'avait été confié.

En entrant dans la salle où se tenait l'exposition, j'ai été vivement impressionné, car je venais, légionnaire du Rhône, de reconnaître l'endroit même où, en 1870, nous fûmes désarmés pour aller ensuite assister à l'exécution de trois de nos camarades condamnés par la Cour martiale, pour des pécadilles, à être fusillés. Triste chose que la guerre !

J'oublie bien vite ce triste épisode de ma vie militaire pour me livrer tout entier à l'admiration que produit sur moi l'aspect ravissant de cette salle garnie de fleurs, de fruits et de légumes. Elle représente un carré long, meublé de gradins sur les côtés, d'une grande estrade au fond et à l'entrée d'une tribune où s'entassent les objets exposés.

Voici l'ordre dans lequel ont été décernées les récompenses :

Le Grand prix d'honneur, vase de Sèvres offert par M. le Ministre de l'Agriculture est gagné par M. Coindre, de Villefranche ; son exposition était composée : 1° d'un lot de Glaïeuls, de roses coupées, Pétunias simples et doubles, Zinias, Penstemons, Amaranthes, Phlox, Reine-Marguerite, Dalhias doubles et simples, et d'un lots de bouquets, couronnes, corbeilles, etc.

Prix d'honneur, grande médaille d'argent du Ministre, à M. Chaboud, horticulteur à Villefranche, pour un lot de légumes variés, un lot de fruits, dans lequel nous avons remarqué de belles poires telles que Notaire Lepin, excellent fruit d'hiver, un lot de fleurs coupées, Roses, Dalhias, Phlox, Glaïeuls.

Médaille de vermeil, à M. Ponceblanc à Villefranche, pour roses coupées, Reines-Marguerite, Zinnias, et bouquets, couronnes, surtout de table, corbeilles de graminées et fleurs sèches.

Grande médaille d'argent, à M. Juvanon à Rive-de-Gier, qui a su nous présenter un beau lot de fruits.

Grande médaille d'argent, M. Longeron à Limas, pour un lot de vignes greffées et producteurs directs en arrachis. Nous avons dégusté avec plaisir du vin récolté en 1886, de précoce de Venise, raisin noir à vin gris très bon et fort en alcool, id. vin muscat de Lunel, moins musqué que l'indique le nom.

Grande médaille d'argent, à MM. Poisard frères, à Anse, lot de roses coupées, Dalhias grande et petite fleurs.

Médaille d'argent à M. Romanet à St-Georges-de-Reneins, collection de Houblons : H. de Bohême très productif, H. d'Ulm très précoce.

Grande médaille à M. Lablache, jardinier chez M. le comte de Longevialle à Gleizé, pour un lot de fruits variés, Glaïeuls, et fleurs coupées de Géraniums, Dalhias et Pétunias.

Grande médaille d'argent, M. Charbonnel, jardinier chez M. le vicomte de Lauriston, à Theizé pour collection de Coleus de semis, très variés ; dans le nombre, nous avons remarqué une plante naine dont les feuilles ne mesurent pas moins de 34 c. de longueur sur 25 c. de largeur. Ce Coleus a été dédié à Mme la vicomtesse de Lauriston.

Médaille de bronze du Ministre, à M. Guerrier, jardinier chez M. Roche-Alix à Villefranche, pour une collection bien choisie de Dalhias.

Médaille de bronze à M. Dubessy à Villefranche, pour une collection de raisins et bocaux dans lesquels il y avait un Melon, et deux avec Cornichon serpentin bien réussis.

Je suis très flatté de la bonne réception que nous a fait l'aimable société caladoise présidée par M. Marmonier, député du Rhône, assisté de M. Guyot sénateur, de M. le Maire de Villefranche, et plusieurs représentants des corps élus.

DUCHÉ.

Concours spéciaux organisés par l'Association horticole lyonnaise.

1° CULTURE MARAICHÈRE

Rapport de la Commission des visites, composée de MM. Grenier, J. Jacquier, Clapot, Verne et Pelletier père.

La culture maraîchère est sans contredit la partie la plus utile de l'horticulture, et il est vraiment regrettable qu'elle ne soit pas prise en meilleure considération par un plus grand nombre de praticiens. La plupart ne s'y adonnent qu'à regret et n'ont pas pour elle cet attachement vivace qu'on remarque dans d'autres branches horticoles.

La culture des légumes donne pourtant des résultats avantageux à ceux qui s'en occupent avec amour et intelligence.

Si nous recherchons les causes qui empêchent la culture maraîchère d'attirer à elle un plus grand nombre d'adeptes fervents, nous trouvons d'abord à placer en première ligne les pénibles et incessants travaux qui fatiguent le corps et auxquels tous les hommes ne sont pas aptes à se plier sans murmurer. D'autre part, les espèces comestibles qui servent à l'alimentation de l'homme, ne sont pas très nombreuses et ne font qu'apparaître dans les jardins. Le maraîcher n'a donc pas le temps de s'attacher aux plantes qu'il cultive, de la même façon que le fleuriste ou le pépiniériste qui, pendant de longues années, vit constamment au milieu de ses fleurs ou de ses arbres.

De là l'immigration dans d'autres cultures.

Ces réflexions nous sont venues à la suite de nombreuses visites faites depuis plusieurs années chez les horticulteurs maraîchers. Nous remarquons que le petit carré consacré aux fleurs dans chaque jardin tend toujours à s'agrandir, et même souvent un beau jour elles envahissent toute la place et le maraîcher devient fleuriste.

Pourquoi ce changement? Nous l'avons déjà dit : la culture des fleurs est plus agréable et moins pénible que celle des légumes. Ensuite, il faut bien le dire, le commerce des plantes établit des rapports journaliers entre confrères et élargit la sphère d'action individuelle. Des réunions entre confrères sont fréquentes et l'on y cause avec plaisir du métier.

La culture maraîchère n'offre pas les mêmes agréments. Les maraîchers sont peu communicatifs, — est-ce à tort ou à raison? nous pensons que c'est à tort. Ils se cachent les uns des autres ce qu'ils peuvent savoir; ne disent jamais à leur voisin à quelle époque ils sèment leurs graines, se taisent sur leur qualité et leur provenance. Ils sont coutumiers, quelques-uns routiniers, et il est très difficile de leur faire adopter un légume nouveau pour la contrée, quand bien même ce légume pourrait rendre de grands services aux consommateurs.

De ce qui précède, il ne faudrait pas conclure que le maraîcher soit sans mérite, au contraire. S'il est routinier et peu communicatif, cela tient au métier qui exige de dire peu et de faire beaucoup.

Si le maraîcher ne cultive pas des plantes qui ont le don de plaire comme les fleurs, en revanche, c'est à lui qu'est échu le lot le plus utile et le plus important. Du reste, chacun a bien compris cela, et nos ministres de l'agriculture qui encouragent cette branche spéciale de l'horticulture d'une manière toute particulière, le savent mieux que personne.

Visite chez M. Hyvert, chemin de la Croix-Morlon, à Monplaisir.

La commission s'est réunie le 24 juin et a commencé ses visites par le jardin de M. Hyvert. Comme le plus grand nombre des jardins maraîchers de la contrée, le jardin en question est clos de murs garni de vignes conduites en espalier Plusieurs contre-espaliers de vignes sillonnent également la propriété. Dire que l'entretien de ces vignes feraient honneur à plus d'un vigneron, c'est rendre justice à celui qui les conduit. Entre les contre-espaliers en question se trouve la culture maraîchère très proprement tenue. De beaux produits de la saison s'alignent en de nombreuses plates-bandes, tels que céleri, chicorée, carottes, laitues, etc., cultivés avec beaucoup de goût. La belle tenue de ce jardin, la vigueur des légumes qu'il contient fait honneur au travail de M. Hyvert. Quelques fleurs parsemées çà et là, dans le jardin, sont également l'objet des soins de notre collègue.

La commission, très satisfaite de sa visite, accorde une médaille de vermeil à M. Hyvert.

Visite chez M. Favre, chemin de St-Alban, Monplaisir.

Les cultures de M. Favre sont de beaucoup plus grandes que celles de M. Hyvert et contiennent plus de gros légumes : choux variés, pommes de terre en collection, navets variés, carottes, ognons, etc.

Ces cultures sont également closes de murs, garnies de vignes et de contre-bordures de poiriers, dont l'entretien prouve que M. Favre aime l'arboriculture et la met en pratique à en juger par la tenue de ses arbres.

Dans ses cultures maraîchères nous remarquons des navets très hâtifs violet, en général d'une dimension extraordinaire ; ce qui surtout attire notre attention, c'est une variété de chou dit *Milan*, que M. Favre avait déjà montré sur le bureau de l'Association horticole lyonnaise, à la précédente réunion. Nous avons le plaisir de constater que la place qu'avait occupé ses choux était presque vide à part quelques-uns qui avaient échappé au couteau de la jardinière, ce qui prouve sa précocité. C'est un gain d'un réel mérite.

La Commission accorde une médaille d'or à M. Favre pour l'ensemble de ses cultures et spécialement pour la variété du chou Milan précoce.

La Commission invite M. Favre à faire connaître plus amplement cette variété de chou qu'elle n'a pas pu juger comme elle l'aurait fait, si sa visite avait eu lieu un peu plus tôt. *Le Rapporteur*, PELLETIER père.

Visite aux cultures de M. J.-B. Guillot et fils, rosiéristes, Chemin des Pins, à Lyon

La Commission chargée de juger les Établissements d'horticulture était composée de MM. Liabaud, Métral, E. Labruyére, Drevet et Chrétien. Elle s'et rendue le 27 juillet, pour procéder à ses opérations, chez MM. J.-B. Guillot et fils, rosiéristes, à Lyon-Guillotière.

L'établissement de MM. Guillot est divisé en trois parties:

La première, qui est le siège principal de l'établissement, est réservée au semis, aux variétés à l'étude et à la collection. Celle-ci est composée d'environ 2,000 variétés classés par genres, et constitue une école hors ligne et

de grande valeur où les amateurs de roses peuvent rapidement juger et comparer entre elles les variétés les plus méritantes. L'ordre le plus parfait a présidé à l'arrangement de ces nombreuses variétés toutes bien étiquetées.

Nous remarquons là l'élite des variétés connues et nous citons quelques unes des plus belles ou des plus nouvelles telles que: *Gloire lyonnaise*, *W. Francis Benett*, *Honorable Edith Gifford*, *Mme Eugène Verdier*, *Lady Marie Fitz-Villiam*, *Heinrich Schultes*, *Merveille de Lyon*, *Antoine Mermet*, *Grace Darling*, *Mme A. Bernaix*, *Pierre Guillot*, *Le Vésuve*, *Beauté de l'Europe*, *Etoile de Lyon*, *Marie Van-Houtte*, *Charles Lefèbre*, *Jean Liabaud*, *etc.*

Nous remarquons aussi des sortes inédites qui seront mises au commerce par l'établissement, telles que: Mme J. Desbois, issue de Baronne de Rothschild et de Madame Falcot; Luciole, fort belle variété de thé.

La deuxième et la troisième section de l'établissement, destinées aux cultures pour la vente sont situées aux environs du dit établissement dans deux clos d'une superficie d'environ 12 bicherées lyonnaises. De nombreux rosiers les garnissent complètement et sont irréprochables comme culture. Un étiquetage soigné garantit les variétés contre les erreurs de nomenclature qui pourraient se commettre. La culture est partagée en hautes-tiges, demi-tiges et nains greffés sur collet d'églantier, en tout environ 50 à 55,000 pieds de rosiers disponibles.

La Commission très satisfaite de la belle tenue de l'établissement de MM. Guillot et fils, leur accorde un grand prix, grande médaille d'or.

Le Rapporteur, J. Chrétien.

Visite aux cultures de M. Bonnaire, rosiériste, chemin des Hérideaux, à Lyon-Monplaisir.

L'établissement de M. Joseph Bonnaire, horticulteur rosiériste, avenue des Ponts et chemin des Hérideaux, à Lyon-Monplaisir, est entièrement consacré à la culture des rosiers et recouvre une superficie d'environ 8 à 10 mille mètres carrés.

Tous les genres de rosiers sont cultivés par M. Bonnaire, et sa collection est composée de l'élite des plus belles roses, représentés par des sujets d'une vigueur peu commune.

En entrant, nous remarquons un carré de magnifiques tiges d'églantiers propres à recevoir la greffe. Plus loin deux autres grands carrés, l'un d'hybrides remontants, l'autre de rosiers thés, ne méritent que des éloges, tellement la réussite des greffes est régulière, et la ramification des sujets parfaite. On ne saurait voir plus belle marchandise que ces 20 à 25 mille rosiers bons à la vente.

La collection de M. Bonnaire se compose d'environ 800 variétés choisies parmi les meilleures variétés anciennes ou nouvelles.

La Commission très satisfaite de sa visite, a constaté que M. Bonnaire était un habile cultivateur. Pour le récompenser elle lui décerne un premier prix, médaille d'or. *Le Rapporteur*, Drevet.

Rapport de la Commission des Visites

(Section des propriétés bourgeoises.)

Le 4 août, la Commission, composée de MM. Cl. Jacquier, L. Gorret, A. Bernaix, Rozain, Jusseaud et Valla, s'est rendue à St-Chamond (Loire), dans la propriété de M. Oriol dont M. François Charles est le jardinier. Quatre hectares environ sont sous sa direction et il se tire de leur culture avec honneur. On remarque de nombreuses corbeilles disposées et composées avec goût :

1° Sur une partie tracée à la française il y a huit corbeilles, une partie à l'italienne, les autres en mosaïques de différentes formes, très-régulières et composées de plus de 15,000 plantes de tous genres avec des contrastes de bon goût, et imitant chacune différents dessins.

Tous les massifs d'arbres, arbustes et plate-bandes de la propriété sont bordés de différentes variétés de Géranium, Ageratum, Coleus et autres plantes à feuillage rouge, jaune ou blanc, ce qui produit un effet saisissant. Deux serres sont garnies de belles plantes, Fougères, Caladium, Bégonia, etc.
Le jardin potager est très-bien tenu, il est garni de beaux légumes très-variés.
La Commission accorde à M. F. Charles un grand premier prix et une grande médaille d'or.

Le 6 août la Commission s'est rendue à Miribel dans la propriété de M. Hébrard, dont M. A. Martin est le jardinier, il nous a montré que dans une petite propriété l'on pouvait réunir beaucoup de choses quand chacune d'elles est à sa place. Tout est bien varié, les massifs bien composés de Géranium. P.-L. Courrier, M. Thibaut, Victor Millot, et autres en mosaïques bien distinctes. Corbeilles et plate-bandes de rosiers très-bien étiquetées; le tout ressort sur des pelouses régulièrement tondues et arrosées ce qui rend un aspect frais et agréable.
Les arbres fruitiers sont en bon état et, quoique jeunes, garnis de fruits. Plusieurs parties de jardin potager où sont tous les légumes de choix, même quelques genres en collection, tels que choux, melons, tomates garnies de superbes fruits, panais, pissenlits améliorés, bettes gaufrées, fraisiers quatre-saisons de semis, etc.
La Commission a accordé à M. Martin un premier prix et une médaille d'or.

Le 5 août la Commission s'est rendue chez M. Letourneur, à la Demi-Lune, dont M. Jambon est le jardinier. Tout y est cultivé et disposé avec art; le choix des plantes est du meilleur goût. Les Géraniums dont 150 variétés de différents genres, sont les uns en bordures, les autres en corbeilles. Chaque caisse de laurier-rose et d'oranger est ornée en dessus de géranium peltatum et entourée de Géraniums zonales, autant de caisses autant de variétés différentes, ce qui produit un bel effet. Des corbeilles d'hortensia les uns bleus, les autres rouges sont couverts d'une quantité de fleurs. Une corbeille est composée d'héliotropes alternés de Géranium de différentes nuances, rose, rouge, saumon, blanc. Comme plantes isolées quelques Cannas jetés çà et là sont entourés d'une bordure de sauge panachée. De superbes pelouses qui outre ces beaux massifs sont parsemées çà et là de plantes à beau feuillage : Acanthes, Rhubarbes, Eulalias, etc.
La Commission accorde à M. Jambon un deuxième prix et une médaille de vermeil.

Le 29 juillet la Commission s'est rendue chez Mme Péricaud, à la Balme, dont M. Claitte est le jardinier.
Cette vaste propriété, dont 10 hectares environ sont confiés aux soins du jardinier qui s'en acquitte avec intelligence. Nous y avons remarqué de magnifiques corbeilles d'Anthémis, Cannas, Caladium, Coleus, Géranium, etc. Le jardin potager est très bien garni de différents légumes de la saison et orné de plate-bandes bien fleuries, et de divers arbres fruitiers en bon état et garnis de beaux fruits. Quoique très grande l'ordre dans la propriété résidait partout ; les plantations d'arbres et d'arbustes sont faites aussi avec un soin particulier.
La Commission accorde à M. Claitte un 2me prix, médaille de vermeil.

Le 6 août la Commission a été à La Pape, chez M. Besson, qui a pour jardinier M. Pierre Champalle. La propriété est de deux hectares, et demi dont une partie seulement peut être utilisée comme agrément et jardin potager; le reste est une pente.

Dans la partie d'agrément on remarque de beaux Cannas, des Bégonias tubéreux et semperflorens ; quelques plantes isolées : Arundos panachés, Musas, Mimosas. etc.

Le jardin potager est garni des légumes de la saison, de quelques arbres fruitiers et de vignes.

La Commission accorde un 2me prix, médaille d'argent, à M. Champalle.

Le Rapporteur, Cl. JUSSEAUD.

Visite des cultures dirigées par M. C. Lavenir, jardinier chez M. F. Morel, pépiniériste, à Lyon-Vaise.

—

Les chefs d'établissement d'horticulture se plaignent assez généralement de la difficulté qu'ils éprouvent à recruter un bon personnel : les garçons jardiniers instruits dans les choses du métier, actifs et laborieux devenant de jour en jour plus rares. Mais si les bons garçons jardiniers deviennent rares et difficiles à recruter, c'est bien autre chose quand il s'agit des chefs capables de diriger les cultures d'un établissement.

La Commission a donc été particulièrement satisfaite de voir que la race des bons chefs de cultures n'était pas encore éteinte, en visitant l'établissement de M. Francisque Morel, confiée aux soins de M. Lavenir. Sa satisfaction a été complète, car en même temps qu'une propreté et un ordre parfaits régnaient dans tout l'établissement, elle a pu juger avec quelle habileté M. Lavenir multipliait et cultivait certaines plantes peu communes. La Commission a pu apprécier aussi combien l'étiquetage des collections horticoles très nombreuses dans l'établissement, était régulier.

M. Cl. Lavenir s'est particulièrement surpassé dans la multiplication des Clématites, Pivoines, Lierres en arbres, Fusains greffés, Erables du Japon, Genet hérisson, Choysia ternata et une foule d'arbustes rares qu'il serait trop long d'énumérer.

La Commission des visites pour récompenser le talent et les mérites professionnels de M. Lavenir lui accorde une médaille d'or.

Le Rapporteur, J. MÉTRAL.

Visite de la collection de Camellias, cultivés par M. Villard, jardinier chez Mme Vachon-Saunier, à Ecully.

—

M. Villard, jardinier chez Mme Vachon-Saunier, à Ecully, ayant demandé à faire visiter les camellias dont il dirige la culture, au moment où ils étaient en fleurs, l'Association horticole lyonnaise a désigné MM. Liabaud, Cl. Jacquier, Rozain, L. Gorret et Jules Chrétien, pour se rendre à l'appel de notre Collègue.

La Commission qui s'est rendue le 16 mars dernier chez Mme Vachon, vient de rendre compte de sa visite.

Les camellias en question remplissent une très belle orangerie et deux grandes serres à deux pentes. Ils sont cultivés en caisse et élevés pour la plupart en pyramides variant entre un et trois mètres de hauteur. Il y a un peu plus de cent plantes en cinquante variétés.

La richesse de la végétation de ces camellias est vraiment exubérante et fait honneur au talent de cultivateur de M. Villard. Au moment de notre visite la floraison est à son apogée et nous pouvons à notre aise admirer toutes nos bonnes et anciennes variétés parmi lesquelles je citerai : *Ochroleuca*, *Saccoï-Nova*, *Caryophylloïdes*, *Chandleri elegans*, *picturata*, *tricolor*, *Marguerite Goudlon*, *Jubilé*, *Lady Graffon*, *Targioni etc.*, *etc.*

Les Camellias sont bordés dans ces trois serres par des plantes ornementales pour les garnitures d'appartement, et toutes en bonne état de culture, tel que : *Azalées de l'Inde*, *Habrotamnus*, *Eupatorium*, *Lauriers Tins*, *Phormium tenax*, *Dracœna variés*, *Chamœrops variés*, *Fougères variées*, *Cinéraires*, *Primevères etc.*, *etc.*

En dehors de ses serres, M. Villard, nous a fait voir une culture maraîchère très bien combinée, le tout sous châssis sur couches, et là, il y avait de tout ce qui faut pour l'aménagement d'une maison bourgeoise. On y voyait : pommes de terre, haricots, fraisiers, salades et légumes de saison, sous châssis à froid.

La Commission voulant récompenser les soins et le zèle de ce bon praticien, lui accorde une médaille d'or. *Le Rapporteur*, J. CHRÉTIEN.

Cépage nouveau.

Vigne Gamay précoce, dit *Gamay de Juillet*. — Plant très vigoureux, d'une grande fertilité (fleurissant jusqu'à trois fois par saison). Grappe assez grosse et compacte à grain moyen ou assez gros, noir cendré bleuâtre, de bonne qualité, mûrissant sous notre climat (Troyes) variable et tempéré, de la fin de juillet à la fin d'août, et permettant ainsi de vendanger un mois avant l'époque ordinaire.

A l'Exposition du 16 septembre dernier, qui s'est tenue à Troyes, le vin de 1886 fabriqué avec cette espèce a valu à M. Lescuriot, propriétaire-viticulteur, qui a fait connaître ce cépage, la médaille de la Société des Agriculteurs de France.

Description extraite du Catalogue de MM. Baltet frères, à Troyes (Aube).

Roses Nouvelles

Orgueil de Lyon (Hyb.) — Plante vigoureuse, fleur moyenne, bien faite, sssez pleine, coloris cramoisi ponceau velouté, éclairé de vermillon à reflet feu, pétales gaufrés à l'épanouissement, fleurissant abondamment, bois droit et peu épineux.

Docteur Antonin Joly (Hyb.) — Plante vigoureuse, genre Baronne de Rothschild, dont elle est issue et a conservé les caractères et la végétation, fleur ayant en moyenne 12 à 15 cent. de diamètre, très pleine, bien faite, en forme de coupe, coloris rose brillant à fond vif et éclairé de saumon, plante extra. — Cette variété a obtenu un certificat de première classe (séance du 20 juin de l'Association horticole).

Ces deux rosiers ont été obtenus et sont mis au commerce par M. A. Besson, rosiériste à Lyon-Monplaisir.

Madame Treyve-Marie. — Arbuste très vigoureux, à rameaux droits et touffus, beau feuillage vert clair à deux paires de follioles, fleur grande, pleine, d'un beau coloris rouge clair, nuancé orange, passe au bronze au déclin, coloris nouveau et distinct. Franchement remontant.

Mademoiselle Marie Dauphin. — Arbuste très-vigoureux, à rameaux droits,. forts, beau feuillage vert foncé à trois paires de folioles, fleur très grande, pleine, d'un beau rose tendre reflété d'un lilas très frais au centre, coloris nouveau et distinct.

Monsieur Emile Masson. — Arbuste très vigoureux, à rameaux droits, beau feuillage vert foncé à deux paires de folioles, aiguillons moyens et peu nombreux, fleur grande, pleine, rouge pourpre velouté. Franchement remontante.

Monsieur Jules Deroudilhe. — Arbuste très vigoureux, à rameaux droits, touffus, beau feuillage vert clair à deux paires de folioles, fleur moyenne ou grande, pleine, rouge pourpre cramoisi, forme en coupe parfaite. Constamment fleuri.

Ces quatre rosiers ont été obtenus de semis et sont mis au commerce par M. Liabaud, horticulteur à Lyon-Croix-Rousse.

Catalogues. — BALTET Frères, horticulteurs-pépiniéristes à Troyes (Aube). — Catalogue des espèces ou variétés d'arbres fruitiers, forestiers, d'ornement, d'arbrisseaux toujours verts, d'arbustes grimpants, conifères, jeunes plantes vivaces, plantes de serre, etc.

Ferdinand GAILLARD, viticulteur à Brignais près Lyon. — Catalogue et prix courant des Vignes américaines cultivées dans l'établissement. Producteurs directs et porte-greffes. Vignes franco-américaines, pépins de vignes américaines. Variétés de collection.

GRANDJEAN, pépiniériste à St-Maurice de Rémens. — Catalogue des arbres à fruits (Pommiers, poiriers, pêchers, cerisiers, etc.) et des rosiers en collection cultivés dans l'établissement.

VERILHAC J. père et fils, horticulteur à Annonay (Ardèche). — Catalogue des jeunes plants d'arbres, d'arbustes, conifères, etc. Arbres fruitiers, forestiers, rosiers, graines, plantes vivaces, vignes américaines, etc.

Elie SÉGUENOT, horticulteur à Bourg-Argental (Loire). — Catalogue comprenant l'énumération d'une très belle et très nombreuse collection de conifères ainsi que d'arbres ou d'arbustes forestiers et d'ornement, d'arbres fruitiers, plantes vivaces et autres, jeunes plants, etc.

— *Société d'encouragement à l'industrie nationale.* — La Société d'encouragement pour l'industrie nationale vient de publier le programme des prix divers proposés et mis au concours pour les années 1887 et 1889. Nous en extrayons ce qui se rapporte aux questions horticoles et agricoles.

1° Prix de 2,000 fr. pour la meilleure étude sur l'agriculture et l'économie rurale d'une province ou d'un département.

2° Prix de 3,000 fr. pour la découverte de procédés perfectionnés de transmission à distance de la force motrice à des machines d'agriculture.

3° Prix de 1.000 fr. pour la découverte d'un moyen facile et expéditif de reconnaître les falsifications des huiles autres que l'huile d'olive.

4° Prix de 1,000 fr. pour l'emploi au boisement des terrains pauvres et arides, d'une essence d'arbre peu utilisée, et dont les produits soient au moins aussi avantageux que ceux des essences forestières employées.

5° Prix de 1,000 fr. pour la mise en valeur de terres incultes, par l'emploi d'arbres fruitiers dont les produits soient utilisés directement dans l'alimentation de l'homme.

6° Prix de 2,000 fr. pour l'étude des maladies de la vigne désignées sous les noms d'Aubernage, de Cottis et de Pourridié.

7° Prix de 3,000 fr. pour une étude appuyée de faits expérimentaux précis et bien constatés sur les variétés de blés à grand rendement les mieux appropriées à des conditions déterminées du sol, de climat, et avec mention détaillée des caractères de ces variétés, des procédés de culture employés et des résultats obtenus.

8° Prix de 1,500 fr. pour l'emploi des eaux de l'Isère en irrigations.

9° Prix de 2,000 fr. pour la meilleure étude sur la constitution physique et la composition chimique comparée des terrains d'une des régions naturelles (ou agricoles) de la France, par exemple de la Brie, de la Beauce, du pays de Caux, etc., etc.

10° Prix de 2,000 fr. pour la meilleure étude sur les cultures et le climat de l'Algérie, et sur les conditions qu'offre ce pays pour la colonisation, de façon à fournir des renseignements utiles aux agriculteurs qui iraient s'y établir en vue d'une entreprise agricole.

Les mémoires destinés à constater les droits des concurrents seront adressés au secrétariat de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale, rue de Rennes, 44, à Paris. Ils devront être remis avant le 1er janvier de l'année de la distribution des prix; ce terme est de rigueur.

LE GÉRANT : **V. VIVIAND-MOREL.**

Lyon. — Impr. du Salut Public. — Bellon, 33, rue de la République, 33.

CHRONIQUE

Quand faut-il tailler les arbres fruitiers? — Telle est la question que M. Carrelet se pose dans la *Revue horticole*, simple histoire de se donner la satisfaction de la résoudre.

Taillez-les quand il vous plaira, dit-il, ou mieux lorsque vous pourrez, c'est-à-dire quand vous aurez le temps. C'est parler d'or. Et, comme les disciples de Saint Fiacre sont moins pressés en hiver qu'au printemps, M. Carrelet ne voit nul inconvénient à leur laisser tailler les arbres fruitiers même avant l'hiver.

Les objections contre cette théorie ne sont pas nombreuses, et il suffira d'énoncer la principale pour juger de la valeur des autres. On dit que c'est par crainte de la gelée des bourgeons qu'il faut se garder de faire fonctionner le sécateur ou la serpette, tant que les froids excessifs sont à craindre. J'ai dit, *on dit*. Qui on? Tout le monde, parbleu! Et où tout le monde a-t-il appris que les bourgeons avoisinant les parties taillées étaient plus frileux que les autres? Je n'en sais rien, mais je crois deviner que c'est par abus du raisonnement. Le raisonnement, voilà ce qui nous trompe. On raisonne trop; on raisonne mal en ayant l'air de bien raisonner, parce que le point de départ est faux. On fait ce qu'on appelle à l'école une pétition de principe. C'est de l'abus de la pétition de principe que nous vient tout le mal. Vous savez ce que c'est? C'est une sorte de sophisme baptisé par Aristote, qui consiste à supposer vrai ce qui est en question, c'est-à-dire à admettre comme démontré précisément, ce qui reste à démontrer.

Et pour en revenir à la question, voilà comment raisonne le professeur :

« Messieurs, il ne faut pas tailler les arbres avant l'hiver, parce que la gelée pénétrerait incontinent par les tissus mis à nu par la taille, et cristalliserait les bourgeons avoisinant la coupe. Le bois, la moelle, n'ayant plus d'écorce pour les protéger, seraient soumis

à toutes les influences néfastes, désorganisatrices des basses températures. »

Quelle profondeur de raisonnement! dit l'élève ; c'est si mou, la moelle, ajoute-t-il.

En effet, c'est un raisonnement profond comme un gouffre, qui séduit et qu'on adopte sans sourciller. Pensez-donc, la moelle mise à nu, mais ça doit geler ; la moelle située au centre des rameaux, protégée par l'écorce, le jeune bois, le vieux bois, les tissus cellulaires et vasculaires, c'est-à-dire par cinq ou six manteaux, cela doit geler de suite, même avant qu'il gèle sérieusement.

N'essayez plus, après cela, d'arracher de l'idée de votre élève que la moelle n'aidera pas les bourgeons de vos arbres à s'évanouir au moindre brouillard un peu froid.

Si le premier qui s'est avisé de tenir ce raisonnement pour le transmettre aux races futures, se fût dit : Je vais essayer de tailler un de mes arbres avant l'hiver, pour m'assurer si la gelée aura une influence sur les bourgeons. Une seule expérience lui aurait appris où était la vérité. Il aurait su que le bois et la moelle ne laissent pas mieux pénétrer la gelée que l'écorce elle-même, et il n'aurait pas fait une pétition de principes en admettant comme vrai, ce qu'il ignorait complètement.

Et s'il eût agi ainsi, une idée fausse et vicieuse ne circulerait pas aujourd'hui à la place de la vérité et ne hanterait pas le cerveau de trop nombreux disciples de Saint Fiacre.

Sauf pour des cas particuliers, comme par exemple quand on veut affaiblir un arbre trop vigoureux en le taillant lorsqu'il a déjà poussé, on peut sans inconvénient tailler depuis le moment où il ne pousse plus, jusqu'à celui où il va pousser.

Exposition d'horticulture de Paris. — C'est avec plaisir que nous apprenons que l'horticulture lyonnaise était représentée à l'Exposition que la *Société nationale et centrale d'horticulture de France* a tenu dernièrement à Paris.

MM. Léonard Lille et Beney y avaient porté leurs beaux Dalhias simples panachés et striés, que le public lyonnais a pu voir à Lyon au mois de septembre dernier.

A Paris comme à Lyon, cette nouveauté a été très appréciée des amateurs et du Jury, qui lui a décerné la plus haute récompense accordée aux nouveautés obtenues de semis.

Parmi les autres récompenses décernées par les divers jurys, nous signalons les suivantes :

Collection de fruits. — Grande médaille d'or : MM. Croux et fils, à la vallée d'Aulnay ; grandes médailles de vermeil : MM. Bruneau

et Joste, à Bourg-la-Reine; G. Boucher, à Paris; l'établissement de St-Nicolas, à Igny; Jamet, à Chambourcy.

Collections de raisins. — Grande médaille d'or : M. Salomon, à Thomery; médaille d'or : M. Louis Lhérault, à Argenteuil; grande médaille de vermeil : M. Crapotte, à Conflans-Sainte-Honorine.

Ananas. — Médailles d'or : MM. Cremons jeune et Cremons aîné, à Sarcelles.

Arbres fruitiers. — Grandes médailles d'or : MM. Bruneau et Joste d'une part, et de l'autre, MM. Croux et fils.

Orchidées fleuries dans les collections de la ville de Lyon. On sait que la ville de Lyon possède une assez riche collection d'orchidées épiphytes, tirées un peu de tous les côtés, mais dont la plupart ont appartenu au marquis de St-Innocent. Il y a là quelques belles plantes au milieu d'espèces purement botaniques; celles-ci plus nombreuses que celles-là, malheureusement. Peu de nouveautés, hélas! La ville n'achète presque rien, si toutefois elle achète quelque chose, et laisse ces habitudes de luxe aux amateurs anglais, belges ou américains, qui sont assez riches pour suivre la mode. On ne dira pas que nos édiles gaspillent l'argent des contribuables en achetant des plantes nouvelles.

Actuellement, — on ne s'en douterait pas à Lyon, — la mode est aux Orchidées. Il faut être pauvre, dans certains pays, pour ne pas avoir quelques-unes de ces plantes bizarres. Il y a des amateurs anglais qui ont payé jusqu'à quatre, cinq et même six mille francs, des spécimens rares de certains genres.

Les Orchidées ne produisent pas autant d'effet que les Azalées, les Rhododendrons, les Pelargoniums et plusieurs autres genres; mais, en revanche, elles possèdent une variation incroyable de formes souvent étranges, d'odeurs suaves et de coloris singuliers, quelquefois brillants.

On pouvait voir fleuries, il y a quelques jours, dans la collection de la ville, toute une série de *Vanda*, notamment les *V. suavis*, *Leopoldii*, *Van-Geerti*, *Pescatorii*, etc.; les *Cypripedium Ashburtoniæ*, *Rœzli*, *Sedeni*, *barbatum;* plusieurs *Oncidium*, des *Epidendrum*, un *Zygopetalum*, etc.

Un bon exemple. — M. de Cherville raconte que, bien jeune encore, il se promenait dans la campagne avec un grand seigneur, vénérable débris de la cour de Charles X. Nous suivions, dit-il, un sentier herbeux entre deux champs; un cheval y avait laissé tomber ce que Molière appelait le superflu de la nourriture; il se trouvait là en quantité suffisante à démontrer que l'animal avait plantureusement dîné. A ma grande surprise, je vis l'ancien pair

de France pousser du bout de sa botte ces crottins dans le blé voisin et les éparpiller soigneusement sur le sillon.

— Ce champ est donc à vous? lui demandai-je.

— Ma foi non, me répondit-il, je n'en connais même pas le propriétaire; mais vous saurez, mon enfant qu'il ne faut jamais laisser se perdre ce qui peut être utile à quelqu'un. Qui sait si les grains de blé que ce fumier fera pousser n'empêcheront pas, ne fût-ce qu'un oiseau, de mourir de faim?

—

De la dégénérescence des anciennes variétés de fruits. — Un de mes amis a offert de parier qu'il reconnaîtrait dans un jardin quelconque, la plupart des anciennes variétés de poires. Je ne suis pas pomologue, tant s'en faut, disait-il; mais j'ai remarqué que les neuf dixièmes des variétés d'origine ancienne produisent des fruits difformes, fendillés, tachés; qu'elles sont les premières envahies par les cryptogames, tandis que les variétés d'obtention plus récente ne présentent pas ces signes précurseurs de caducité.

Je crois qu'il a raison.

J'observe, en effet, sur deux ou trois cents poiriers de semis, âgés de vingt-cinq ans environ, que je cultive et donnant tous des fruits, qu'il n'y en a pas un qui présente des poires malades ou mal conformées. Dans le même jardin, au contraire, le Doyenné d'hiver, le Beurré blanc, le Beurré gris, le Besi de Chaumontel, l'Echasserie, la Crassanne, le Saint-Germain sont très souvent gercés, pierreux, tachés et rabougris.

Il faut conclure de cette observation, qu'il est utile de substituer dans les plantations aux anciennes variétés, des sortes plus récentes de même valeur.

—

Les meilleures variétés de pommes de terre. — La *France agricole* publie la petite note suivante que nous lui empruntons :

« Pendant l'année 1886 l'Institut agricole de Beauvais a continué les études expérimentales sur les pommes de terre commencées il y a plus de vingt ans sous l'habile direction du frère Eugène-Marie.

« Cette année, les expériences ont porté sur la nature du terrain, le climat, l'époque de la plantation, la profondeur, l'écartement, le buttage, les divers engrais, etc.

« Voici l'ordre de classement des variétés d'après les expériences :

« *Pommes de terre hâtives.* — Brésée polific, a donné 25,000 kilogr. par hectare ; Early rose, 26,000 kilogr. Viennent ensuite : Joseph Rigault, Shaw, Jaune plate de Roscoff.

« *Demi-hâtives.* — Semis de l'Institut, 34,800 kilogr. Eléphant,

27,500 kilogr. Puis : Séguin, Burbank's seedling, Adirondack, Magnum bonum.

« *Tardives.* — Red'skinned flour ball, 29,800 kilogr. Lorraine, Idaho.

« Ces résultats ont été obtenus en grande culture sur plusieurs hectares cultivés normalement à la charrue.

« Les terres de l'Institut de Beauvais sont limoneuses, à sous-sol crayeux et caillouteux. Les pommes de terre ont reçu de 60 à 60,000 kilogr. de fumier par hectare.

—

Chou asperge. M. Delanoue a publié dans le *Bulletin de la Société Tourangelle d'horticulture* une note par laquelle il recommande la culture de cette variété de chou. « Cette variété, dit-il, a une qualité qui, si elle était connue, la ferait répandre promptement et apprécier de tous : elle se consomme à une époque où tous les autres choux font complètement défaut.

« Le nom d'asperge lui a été donné, non à cause de sa forme, qui est celle de tous les choux en général, mais parce que les tiges qui supportent les fleurs sont moelleuses, tendres, et que cuites elles rappellent par leur forme et leur goût l'asperge si connue. Cette variété est très estimée en Angleterre où, avec le chou marin (Crambe maritima) ils forment le plat national, paraissant sur la table du pauvre, aussi bien que sur celle du riche.

« Sa culture est des plus faciles, il résiste aux hivers les plus rigoureux. Je le sème en avril-mai, en terrine, et je repique les jeunes plants en pépinière pour les mettre en place du 15 juillet au 15 août, espacés entre eux de 50 à 70 centimètres. Quelques arrosages seulement suffiront dans les derniers mois de l'été. Quelques sarclages en automne seront les seuls soins à donner aux plantes dont la récolte commence en février pour se terminer en avril. »

L'auteur de cette note dit qu'il ignore d'où vient le chou-asperge dont il a reçu la graine d'Angleterre.

Le choux asperge n'est pas autre chose que le chou cavalier, également connu sous les noms de chou arbre, chou arbre de Laponie, grand chou à vache, grand chou de Bretagne, chou sans tête, etc.

La variété en question qui atteint souvent une grande dimension est surtout cultivée pour la nourriture du bétail qui en consomme les feuilles. Avis à ceux qui voudraient l'employer à un autre usage et s'assurer si les tiges florales valent les turions d'asperge.

V. V.-M.

Souscription volontaire en faveur des horticulteurs des environs de Paris, dont les cultures ont été ravagées par la grêle.

—

La Société nationale d'horticulture de France a adressé à tous ses membres ainsi qu'à toutes les sociétés correspondantes la lettre suivante :

MONSIEUR ET CHER COLLÈGUE,

Les ravages causés à l'horticulture par le terrible ouragan de pluie et de grêle du 23 août dernier ont été considérables dans le département de la Seine.

Le Conseil d'administration de la Société nationale d'horticulture de France s'est ému de ce triste état de choses, et une Commission a été chargée par lui d'évaluer approximativement l'importance des dégâts et de lui en rendre compte.

Il résulte de l'enquête à laquelle s'est livrée cette Commission que le total des pertes subies atteint environ *cinq millions cinq cent mille francs*, qui se répartissent ainsi : horticulture d'ornement 2,500,000 fr., culture maraîchère 1,500,000 fr., arboriculture fruitière et d'agrément 1,500,000 fr.

L'énormité de ce chiffre a encore pour circonstance aggravante qu'il est atteint sur une surface de quelques kilomètres seulement, de sorte que, dans la population qui a subi ce désastre, beaucoup d'horticulteurs ont tout perdu et restent sans ressources. Aussi, sur la proposition qui lui a été faite par la Commission d'enquête, le Conseil a-t-il décidé, comme première mesure à prendre, qu'une souscription volontaire serait ouverte par la Société, pour venir en aide aux personnes les plus éprouvées, et que les sociétés affiliées seraient invitées à y prendre part.

Nous venons en conséquence, monsieur et cher collègue, vous demander de vouloir bien apporter votre généreux concours à cette œuvre fraternelle, et nous aider à lui assurer un succès aussi complet que possible.

Veuillez agréer, monsieur et cher collègue, l'assurance de notre parfaite considération.

Le Secrétaire général, A. BLEU. — *Le Président,* LÉON SAY.

NOTA. — Les souscriptions seront reçues et centralisées entre les mains du Trésorier de la Société nationale et centrale d'horticulture de France, rue de Grenelle, Paris.

Les horticulteurs de la région, les membres de l'Association horticole lyonnaise ne voudront pas laisser passer cette occasion de prouver que la solidarité horticole n'est pas un vain mot, et en présence de l'étendue du désastre qui a frappé leurs confrères parisiens, ils enverront tous leur obole à la Société chargée de répartir les secours les plus urgents. V. V.-M.

Nouveau traitement des Vignes phylloxérées (1).

—

Un habile viticulteur, M. Jullien, vient de publier un très intéressant compte-rendu des expériences qu'il a faites en vue de découvrir un traitement à bon marché des vignes phylloxérées.

---

(1) *Gazette agricole et viticole.*

L'expérimentateur a voulu appliquer à la vigne les propriétés si bien et si universellement connues et constatées du soufre et de ses composés en se servant d'un dissolvant à la portée de tout le monde.

Reconnaissant l'efficacité absolue des sulfo-carbonates, il a recherché le moyen pratique de les fabriquer, et nous croyons qu'il y est parvenu.

Voici comment il compose le désinfectant qu'il préconise :

Faire dissoudre et digérer pendant un ou deux mois, suivant la température, dans des récipients clos, cent kilog. de soufre en poudre dans cinq mètres cubes de vidange. Remuer de temps en temps. Ensuite, verser dans ces eaux de vidange ainsi polysulfurées, par fraction et en brassant cinquante kilogr. de sulfure de carbone.

Afin d'éviter l'évaporation du sulfure de carbone pendant le brassage, on peut opérer de la manière suivante : Dans un tonneau d'un ou deux hectolitres qu'on remplit aux deux tiers de vidange sulfurée, on verse dix ou vingt kilogr. de sulfure de carbone. Après l'avoir bouché, on brasse en le roulant et le soulevant alternativement. On le vide ensuite dans les eaux de vidange et on recommence l'opération jusqu'à épuisement du sulfure de carbone.

Enfermées en récipients clos, ces eaux de vidange ainsi traitées, se conservent indéfiniment.

Voici maintenant comment on emploie cet insecticide engrais :

Après avoir pioché ou labouré le terrain, arroser le pied de chaque souche avec un litre de ce liquide étendu d'eau. Ces arrosages doivent être faits l'hiver par une température voisine de 0 degré.

Le traitement d'un hectare de vigne, sans compter la main-d'œuvre, peut être ainsi évalué :

5 mètres cubes de vidange.	25 fr.
100 kilogr. de soufre en poudre	18
50 kilogr. de sulfure de carbone. . , . . .	20
Soit par hectare	63 fr.

Nous avons dit que le traitement devrait être fait à l'hiver, cependant il est prudent de le répéter plusieurs fois : l'un après la vendange, l'autre en janvier ou février.

Le traitement de septembre détruira le phylloxéra, celui de février achèvera les pucerons épargnés par la première application.

Ce traitement, si simple et si économique, s'impose à l'attention et aux expériences des intéressés. Dr Agricola.

Note sur le dépérissement des vignes greffées. — Ses causes. — Les imperfections de la greffe (1).

Aujourd'hui que les vignes américaines ont fait leurs preuves et qu'on a été obligé de reconnaître leur résistance au phylloxéra, on crie de tous côtés que ces vignes greffées ne vivent pas, parce qu'elles ne durent que trois ou quatre ans au plus.

Il est certain qu'il existe de nombreux cas de dépérissement qu'il serait inutile de nier; mais il faut aller voir, étudier, se rendre compte des causes qui peuvent les déterminer. C'est ce que j'ai fait, et voici le résultat de mes observations.

Le dépérissement des vignes greffées, que nous voyons se produire, est attribué aux circonstances suivantes :

1° Affranchissement du greffon ; — 2° Défaut d'adaptation ; — 3° Imperfection de l'opération du greffage.

C'est sur ce dernier point que je veux appeler particulièrement l'attention des viticulteurs.

Il n'existe pas de motifs sérieux pour douter de la durée d'une greffe bien faite, non affranchie, sur porte-greffe résistant. La cause principale du dépérissement réside dans les mauvaises soudures ; or, il y a imperfection :

1° Quand on emploie un greffon taillé inégalement, c'est-à-dire quand la moelle ne paraît que d'un côté ;

2° Quand on fait la fente du porte-greffe plus longue que le biseau du greffon ;

3° Quand on enfonce trop le greffon et que les parois du porte-greffe portent sur l'épiderme du greffon ;

4° Quand on ne fend pas le porte-greffe au milieu, surtout s'il est jeune ;

5° Quand les mérithales étant trop courts, on néglige de couper le nœud en fendant ;

6° Quand le biseau du greffon est trop mince.

Toute greffe qui présente une des imperfections que je viens de citer, est fatalement condamnée à périr. Voici, d'ailleurs, un exemple qui justifiera ce pronostic :

J'ai déraciné dernièrement un pied de vigne au milieu d'un vignoble qui fait l'admiration de tous les viticulteurs, et pourtant je puis pressentir et affirmer que l'année prochaine ce vignoble aura à subir une perte de 10 0/0, et que dans trois ans, la moitié des greffes seront perdues par suite de l'imperfection de l'opération du greffage.

---

(1) *Bulletin de la Société d'agriculture et d'horticulture du Var.*

Je me tiens, d'ailleurs, à la disposition de tous les propriétaires qui voudront bien me faire l'honneur de me consulter, et je leur démontrerai, en théorie et en pratique, les causes de l'imperfec-de la greffe en leur faisant connaître les moyens de les éviter.

Aujourd'hui, avec les plants exotiques, il ne faut pas songer à greffer par routine, mais on doit, au contraire, apporter un soin extrême à cette opération, par une bonne et intelligente application.

Après mes expériences dans l'Hérault et la visite de quelques vignobles que j'ai faite dans le Var, j'aurais cru manquer à mon devoir si je n'avais pas fait connaître mon opinion sur une question qui préoccupe, avec juste raison, tous les agriculteurs.

CAZELLE, *viticulteur.*

Poires nouvelles.

Les belles variétés de poires dont nous donnons ci-dessous les figures très exactes, ont été obtenues de semis par M. Arsène Sannier, pépiniériste, rue Morris, à Rouen. Elles seront mises au commerce cet automne par leur obtenteur, qui a bien voulu nous en adresser des fruits que nous avons fait dessiner et graver, ainsi que des rameaux feuillés pour aider à la description.

Poire Bon Chrétien Vermont, A. Sannier.—Fruit gros, pyriforme, ventru, atténué vers la queue, obtus vers l'œil, à surface à peine bosselée. L'échantillon figuré mesurait exactement 11 centimètres de longueur et 8 centimètres vers son plus grand diamètre.

Peau mince, fine, vert clair, passant au jaune citron à la maturité, semée de très nombreux points fauves.

Œil moyen, presque fermé, placé dans une dépression peu profonde.

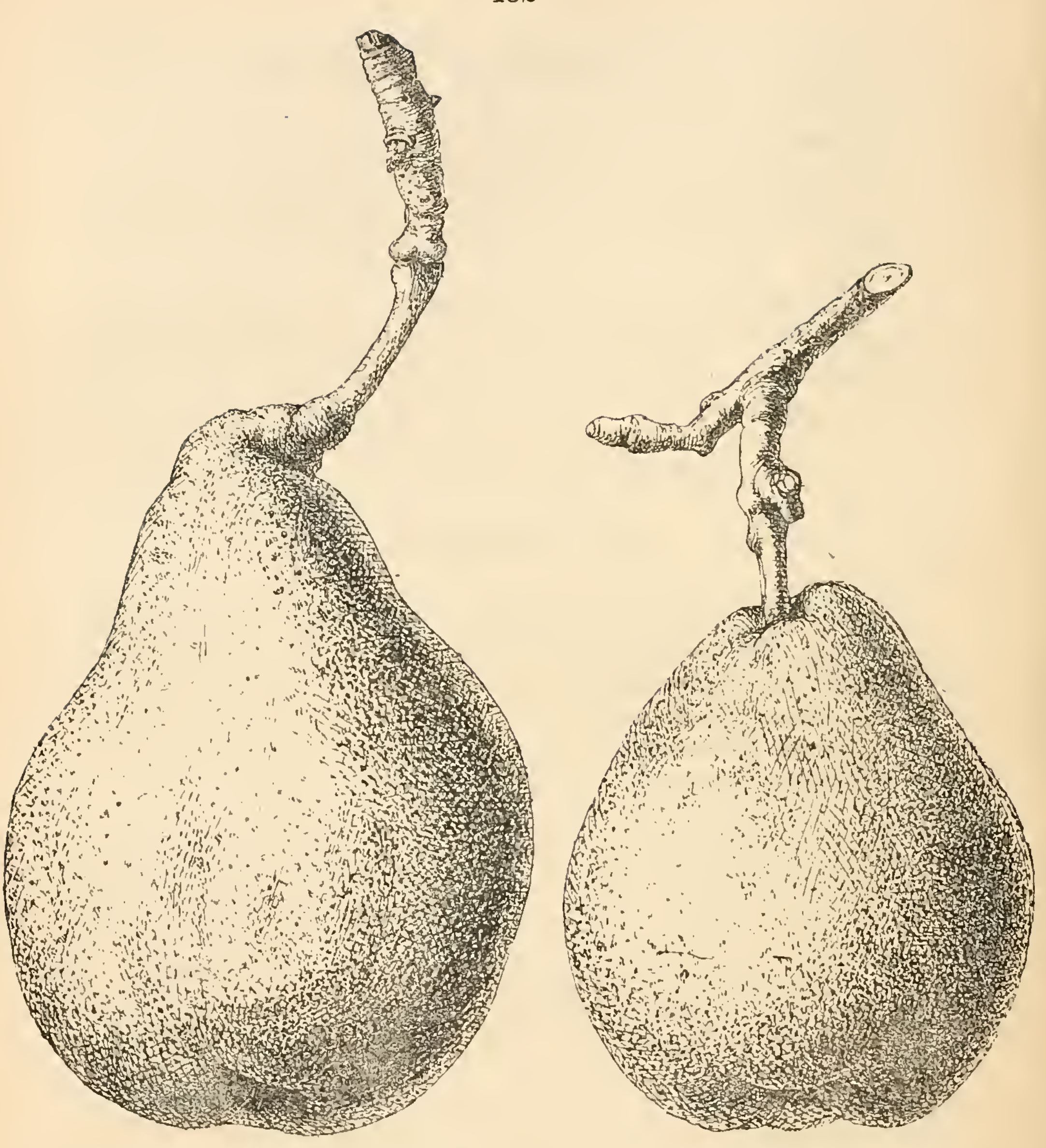
Queue moyenne, terminant le fruit, placée obliquement dans l'échantillon figuré.

Maturité..,.. (dégustée le 20 octobre en parfait état).

Chair blanche, très fine, fondante, beurrée, eau abondante, relevée.

Arbre....., rameaux gros, courts, d'un vert jaune grisâtre. Feuilles à limbe épais, vert brillant à la face supérieure, vert très pâle inférieurement, ovales acuminées, dentées en scie, à dents émoussées, arrondies.

Si l'arbre est très fertile, cette nouvelle sorte ne tardera pas à prendre une place d'élite dans tous les jardins fruitiers, car le fruit en est fort beau et de toute première qualité.



Poire Bon Chrétien Vermont (A. Sannier).

Poire Rémy Chatenay (A. Sannier).

Poire Rémy Chatenay. — Fruit de 7 à 10 centimètres de longueur et de 6 à 7 centimètres de diamètre, ovoïde, raccourci, tronqué vers l'œil, atténué vers la queue.

Peau presque lisse, pointillée de fauve, vert pâle.

Queue courte, d'un centimètre et demi à deux centimètres, enfoncée dans une cavité peu profonde.

Chair..... Maturité.....

Œil peu ouvert, à divions rapprochées, enfoncé dans une cavité profonde.

Feuilles la plupart elliptiques, acuminées, dentées en scie, à dents non émoussées.

Arbre dressé, de moyenne vigueur, se formant bien en pyramide et pouvant se cultiver en plein vent.

Nous n'avons pas encore goûté cette poire, dont la maturité se prolonge jusqu'en avril; mais voici ce qu'en dit son obtenteur, M. Sannier :

« Fruit de bonne grosseur, à chair ferme et fondante. Il se conserve jusqu'en avril. Ce fruit provient du *Doyenné d'hiver;* il est appelé à faire le tour du monde à cause de sa qualité et de sa longue conservation. »

Comme nous avons deux poires de cette variété, nous ferons connaître plus tard aux lecteurs du *Lyon-horticole* notre appréciation sur cette variété. V. V.-M.

Rosa polyantha grandiflora.

Il y a peu de roses qui aient autant fait parler d'elles que l'espèce connue sous le nom de *Rosa polyantha* Sieb. et Zucc. Les horticulteurs et les botanistes s'en sont occupés à l'envie depuis son introduction dans les cultures. Elle a successivement porté les noms de *R. thyrsiflora* Leroy, *R. intermedia* Carr., *R. Wichuræ* K. Koch jusqu'au jour où quelqu'un s'est aperçu que Siebold l'avait décrite sous le nom de *R. polyantha*. Gardera-t-elle ce dernier nom? On parle de la rattacher au *Rosa multiflora* Thunberg, espèce introduite en Angleterre par Th. Evans, en 1804, et en France par Boursault, en 1808.

Au point de vue horticole auquel nous nous plaçons le fait importe peu de savoir ce que feront plus tard les botanistes quand ils auront mieux étudié la question. Ce qu'il y a de certain c'est que la progéniture actuelle du *R. polyantha* ne saurait être confondue avec celle du *R. multiflora*.

On sait en effet que le *R. polyantha* introduit du Japon a produit une série de variétés remarquables par leur petite taille, leur abondante floraison et leurs roses minuscules. Chaque année, des gains nouveaux viennent encore en enrichir la collection déjà nombreuse. Le *R. polyantha* type a également fait parler de lui à un autre point de vue : c'est un excellent sujet pour servir à greffer les autres rosiers. Plusieurs fois, dans ce recueil, nous avons appelé l'attention des rosiéristes sur le mérite de cette espèce. M. Alégatière a démontré qu'il était aussi vigoureux que l'églantier, qu'il ne traçait pas comme lui et que ses racines plus ramifiées et moins pivotantes le signalaient d'une manière particulière aux jardiniers qui cultivent le rosier en pot. Si on ajoute à ces mérites celui qu'ont les



Rosa poliantha grandiflora (semis Alexandre Bernaix) réduit au 1/4.

graines de germer l'année même du semis c'est plus de qualités qu'il en faut pour constituer un excellent sujet.

Cependant si l'on veut bien jeter un coup d'œil sur la figure ci-contre, représentant, au quart de sa grandeur, une variété nouvelle à fleur simple que M. Alexandre Bernaix, rosiériste, à Villeurbanne (Rhône) a nommé *Rosa polyantha grandiflora*, on sera vite convaincu qu'elle est infiniment supérieure au type. En effet, elle est plus grande et plus vigoureuse dans toutes ses parties. Ses fleurs sont très nombreuses et ses graines très abondantes. En

dehors de son mérite ornemental qui ne sera peut-être pas apprécié par les amateurs de fleurs doubles, elle s'impose à l'attention des rosiéristes par sa fécondité et aux hybridateurs par la facilité avec laquelle elle peut être croisée avec d'autres races et produire des variétés nouvelles.

Pour obtenir des jeunes plants bons à greffer elle ne tardera pas à remplacer toutes les autres variétés de *R. polyantha* à fleurs simples. On en trouvera la description à l'article rosiers nouveaux.

V. V.-M.

Culture de la Rhubarbe au point de vue comestible

La Rhubarbe est généralement cultivée dans notre pays comme plante ornementale, mais elle présente d'autres qualités qui, si elles étaient bien appréciées, la ferait plus rechercher qu'elle ne l'est en réalité.

Cette belle plante est originaire de Tartarie et appartient à la famille des Polygonées ; elle peut entrer avec succès dans le jardin potager pour l'emploi des pétioles de feuilles, avec lesquelles on fait des confitures et des gâteaux et dont le limbe remplace avantageusement l'épinard en été. Il se prépare de la même manière ; ses racines, légèrement purgatives, propres à réveiller les fonctions de l'estomac, ont une odeur forte et une saveur amère.

Les principales variétés sont :

Le *Rheum Victoria*, le plus estimé à cause de ses pétioles gras et charnus.

Le *Rheum undulatum*, dont les feuilles sont plissées et ondulées.

Le *Rheum australe*.

La Rhubarbe demande un sol profond, argilo-siliceux et frais, elle réussit cependant bien dans toute terre de potager profonde et fraîche.

La propagation se fait par semis et par la séparation des touffes.

On sème au printemps en pépinière, sur une plate-bande bien terreautée, et quand les jeunes plantes ont 2 ou 3 petites feuilles, on les repique à une distance de 10 à 12 centimètres. Pendant le courant de l'été, on mettra un léger paillis et on arrosera au besoin. La mise en place a lieu en automne ou au printemps suivant.

La multiplication par la séparation des touffes se fait dans le but de conserver les variétés ; elle se pratique au printemps en mettant les divisions immédiatement en place.

La plantation se fait en planches de 1,25 de largeur et séparées

(1) *Bulletin agricole et horticole.*

par des sentiers de 0,40 centimètres. Dans le milieu de chacune d'elles, on fait des trous distancés de 1.25 et plus ou moins profonds selon la force de la plante. On mélange à une bonne moitié de terreau avant d'y poser le plant. La plantation terminée, on arrose et on met au paillis pour maintenir la fraîcheur. J'ai dit qu'il fallait établir des planches de $1^{m}25$ de largeur, c'est dans le but de les soumettre plus facilement à la culture forcée, que je décrirai prochainement.

Pendant le courant de l'été on bine et on arrose quand le besoin s'en fait sentir, et on supprime les tiges florales qui ne font que nuire au développement des feuilles. A l'automne, on supprime également les feuilles et on donne un léger buttage pour préserver la plante des gelées. Au printemps suivant, on laboure le sol, on y met du fumier court et on arrose à l'engrais liquide. Pour favoriser le développement en longueur des pétioles, on peut placer sur chaque touffe un tonneau défoncé des deux bouts.

On peut commencer la récolte dans le commencement de mai et elle se prolongera jusqu'au moment où l'on s'aperçoit que les pétioles deviennent durs et qu'ils prennent trop d'acidité, ce qui arrive habituellement vers la fin de juillet ou le commencement du mois d'août.

La Rhubarbe vit un assez grand nombre d'années, mais à partir de la 5e ou 6e, la récolte diminue insensiblement. C'est pourquoi, arrivé à ce moment, il est à conseiller de renouveler la plantation si l'on veut continuer à obtenir une bonne production.

WOLDOR HOUSSIAUX.

Plantes Nouvelles

Aubépine de Korolkow. — Arbrisseau (originaire du Turquestan), ramifié à feuillage grand et bien découpé. Inflorescence en bouquets corymbifères à floraison toute printanière. Fruit rond, jaune, ambré et comestible.

Prunier Mirobolan à fleur rouge double.— Arbuste buissonneux et élancé, ses rameaux sont à écorce brune et se couvrent, dès la fin de mars, de nombreuses fleurs semi-doubles, rouge vineux à l'intérieur et violet lilacé plus foncé au revers. Introduit directement du Japon.

Ces deux arbustes sont mis au commerce par MM. Baltet frères, horticulteurs à Troyes (Aube).

Brugnon vineux (Nectarine), Henri de Monicourt. — Fruit de grosseur moyenne, subsphérique, un peu aplati à sa base, très faiblement sillonné d'un côté, portant au sommet un court, mais assez fort mucronule, penché, entouré d'une auréole blanc jaunâtre. Peau luisante, très lisse, d'un rouge sang violacé, à fond terne et comme lavé ou maculé de brun, souvent finement piqueté de blanchâtre.

Chair rouge sang sous la peau, puis blanc flammé ou veiné rougeâtre, parfois presque blanc, puis rouge sang dans la partie qui touche au noyau, non adhérente ou laissant parfois des filaments placentaires insérés. Eau assez abondante, sucrée parfumée, d'une saveur particulière.

Trouvé en 1872 dans les vastes vignobles du château de Chagnaud, le *Brugnon vineux H. de Manicourt* comble une importante lacune pomologique,

puisqu'il est au groupe Brugnon ce que sont les pêches vineuses au groupe pêchers, la poire vineuse au genre poirier, la pomme Museau de lièvre à chair sanguine au genre pommier, etc.

Ce bon et joli fruit mûrit ici dans la première quinzaine de septembre, c'est-à-dire une quinzaine de jours plus tard que les variétés de *Brugnons* et *Nectarines* répandues dans les cultures, ce que les amateurs savent apprécier. L'arbre qui le porte est vigoureux et fertile, et se soumet volontiers à la forme en plein vent comme à la forme en espalier.

Description extraite d'un prospectus de M. Gagnaire, pépiniériste à Bergerac (Dordogne).

Rosiers nouveaux.

Madame A. Etienne (thé). Arbuste développant continuellement, pendant la belle saison, de très nombreux rameaux, relativement courts, tous terminés par des fleurs, s'épanouissant successivement.

Feuillage brillant, à folioles grêles. Bouton allongé ; calice à sépales longuement aigus, réfléchis, tomenteux intérieurement, rougeâtres extérieurement.

Fleur en coupe, à pétales des rangs extérieurs très larges, nombreux, faussement imbriqués, légèrement distants entre eux, à peine concaves, fermes, rose vineux sur les bords, se fondant insensiblement en rose pâle pour passer au blanc pur au centre ; pétales du centre beaucoup plus petits, chiffonnés avant l'épanouissement complet, d'un rose frais et vif qui relève, par son éclat, la teinte plus pâle des pétales extérieurs. Couleur très coquette, d'une fraîcheur incomparable. Plante trés méritante, odorante.

Madame Scipion Cochet (thé). Arbrisseau s'élevant environ à 80 centimètres de hauteur, ramifié dès la base. Rameaux non sarmenteux, rougeâtres, garnis, sauf au sommet, d'aiguillons fermes mais à peine crochus, à entrenœuds rapprochés. Feuilles nombreuses, épaisses, à 5-7 folioles, croissant en diminuant de la base au sommet du pétiole ; follioles eliptiques, acuminées, dentées en scie, à dents terminées par un mucron spinescent, rougeâtre, d'un vert sombre, brillant, lustré comme celui d'un Camellia à la face supérieure, glaucescent en dessous.

Fleur solitaire, érigée au sommet d'un pédoncule légèrement hérissé de soies courtes et raides. Calice à sépales tomenteux intérieurement, lancéolés, aigus et réfléchis sur l'ovaire. Corolle grande, fleur très double, à bouton ovoïde, brusquement atténué au sommet en une sorte de col ; pétales des rangs extérieurs régulièrement et longuement concaves, parfaitement imbriqués, de couleur rose très pâle, nuancé blanc mat sur fond jaune clair; pétales du centre placés plus irrégulièrement, jaune canari abricoté, à reflets purpurins. Variété bien tranchée et de premier mérite.

Vicomtesse de Wautier (thé). Arbuste assez vigoureux, feuillage d'un vert sombre. Rameaux non sarmenteux, de grosseur moyenne, munis d'aiguillons crochus et assez rapprochés. Bouton allongé, fleur grande, pleine, assez bien faite. Beau coloris rose teinté jaunâtre à l'extérieur des pétales et blanc rosé à l'intérieur : ce blanc rosé est souvent strié de rose. Le centre de la fleur est d'une couleur rose très foncé, ce qui produit un superbe effet. Belle variété.

Madame A. Schwaller (hyb. de thé). Arbuste buissonneux, à rameaux rougeâtres, de grosseur moyenne, munis d'aiguillons courts et menus. Feuillage moyen, d'un vert tendre. Inflorescence en corymbe composé de 3 à 4 fleurs dressées, portées sur des pédoncules raides. Tenue parfaite. Fleur globuleuse en s'épanouissant, s'étalant en coupe lorsqu'elle est ouverte. Pétales de forme parfaite, symétriquement arrangés dans les rangs extérieurs, non réfléchis, papillotés au centre, uniformément rose incarnat à leur base, atténué au sommet. Plante extrêmement florifère, d'un coloris très frais. Belle variété.

R. polyantha grandiflora. Arbuste d'une vigueur peu commune, à rameaux stériles, gros, ayant l'aspect de ceux des variétés de Roses Noisettes grimpantes. Feuilles brillantes, ovales, longuement elliptiques, glabres et brillantes. Aiguillons rares, gros et crochus. Stipules ciliées, à poils glanduleux. Fleurs grandes, mesurant 4 à 5 centimètres de diamètre, simples, blanches, disposées en corymbes ; pétales obovales, fortement échancrés au sommet, stigmates libres.

Variété issue directement de semis du R. polyantha Sieb. et Zucc. (type), remarquable par sa vigueur et sa fertilité, exceptionnelles pour la section. Excellente pour greffer toutes les variétés de rosiers cultivés, auxquels elle communique sa vigueur et sa précocité. Elle fructifie abondamment, quatre ou cinq fois plus que le type, et ses fruits, plus gros, contiennent bien plus de graines que la plante sauvage. Semées en février-mars, ses graines lèvent au bout d'un mois et les jeunes plants, en bon terrain, peuvent être greffés la même année. Ce sujet a le grand avantage de ne pas drageonner. Par la précocité qu'il communique aux rosiers, il a aussi un réel mérite pour la culture forcée. Plante recommandable.

Mademoiselle Joséphine Burland (polyantha). Arbuste très rameux, de vigueur moyenne, peu épineux, se couvrant de fleurs sans interruption pendant toute la belle saison. Fleurs très doubles, à pétales longuement acuminés, dressés au centre, inclinés aux rangs moyens et recourbés sur les bords. Coloris blanc pur en s'épanouissant, se nuançant de blanc avec l'âge. Variété du R. Polyantha par la dimension et l'abondance des fleurs, mais s'en distinguant par sa floraison non en corymbe, ce qui permet de l'utiliser avec avantage pour la confection des bouquets. Plante bien tranchée et très méritante.

Les six variétés de Rosiers dont la description précède ont été obtenues et sont mises au commerce par M. Alexandre Bernaix, rosiériste, à Villeurbanne (Rhône).

Informations. — Les journaux anglais signalent l'extermination du *Spiranthes Romanzoviana*, orchidée indigène dans deux endroits du comté de Kork. Il paraît que les champs où croissait cette espèce ont été labourés et plantés de pommes de terre. On trouve, en France et presque dans toute l'Europe, deux autres espèces de *Spiranthes*, les *S. Œstivalis* et *Autumnalis*.

— Il résulte d'expériences très sérieuses, que la Figue de Barbarie (sorte d'*Opuntia*), si commune en Algérie, peut donner par la fermentation et la distillation, une quantité assez considérable d'alcool, plus agréable au goût et plus facile à rectifier que les alcools retirés actuellement des différents tubercules ou graines amylacées.

Catalogues. — Catalogue of Roses. — Cultivated for sale By Wm. Paul E Son. Roses Growers by appointement to her majesty the queen. Pauls' murseries and seed Warehouse Valtham Gross Herts.

Ce Catalogue, spécial aux Roses, est illustré de deux chromos représentant les Roses nouvelles, *Grand Mogul* et *Silver Queen*, mises au commerce cette année par l'établissement, et de gravures noires figurant des variétés plus anciennes. Les variétés sont classées en séries distinctes.

Simon Délaux, horticulteur, à St-Martin-du-Touch près Toulouse, annonçant la mise en vente de 100 *variétés nouvelles* de Chrysanthèmes obtenues de semis dans l'établissement.

Bruant, horticulteur, boulevard St-Cyprien, à Poitiers (Vienne). — Catalogue des arbres et arbustes fruitiers, forestiers et d'ornement, Conifères, Rosiers, jeunes plants, etc.

Le Gérant : **V. VIVIAND-MOREL.**

Lyon. — Impr. du Salut Public. — Bellon, 33, rue de la République, 33.

CHRONIQUE

Des plantations. — J'assistais, l'autre jour, en simple spectateur, à la plantation d'un poirier qu'un propriétaire de Villeurbanne venait d'effectuer.

— Vous voyez, me dit-il, avec quel soin j'arrange les racines, et comme je mets de la terre fine autour. Je ne travaille pas comme un de vos confrères, un jeune homme, qui a planté ce prunier qui pousse peu et a les feuilles jaunes. Je m'y entends, aux plantations. Qu'en pensez-vous?

— Ce que j'en pense, je regrette d'être obligé de vous le dire, puisque vous me faites l'honneur de me le demander. Vous vous entendez aux plantations à peu près comme moi en sanscrit, dont je ne connais pas la première lettre.

— Vous êtes bien dur.

— Je dis la vérité.

— Vous m'inquiétez ; alors, mon poirier est donc mal planté?

— Horriblement. Je ne plantais pas autrement quand j'étais apprenti jardinier.

Que signifie ce trou ridicule dans lequel vous avez fourré cet arbre? Ça, un trou, un fossé à plantation? Jamais! Arrachez-moi ce poirier et le plantez autrement. Fouillez mieux ce terrain ; enlevez 80 centimètres de terre en tout sens, mettez les couches de différentes natures à part. C'est un sous-sol imperméable, allez plus profond et drainez sérieusement, afin de faire écouler l'eau. Ceci fait, mêlez tout le sous-sol avec les trois quarts de celui de la partie supérieure. Ajoutez-y des engrais longs à se décomposer, tels que cornaille, vieux cuir, poussière d'os, etc. Mêlez du fumier bien consommé avec le quart restant de la terre, que vous placerez autour des racines. Tassez fortement, arrosez idem, et allez vous asseoir. Surtout orientez bien les tissus de votre arbre. Cette dernière recommandation a rendu rêveur cet excellent propriétaire. Elle a pourtant son importance dans certains cas, car une bonne orientation évite les coups de soleil à certains arbres à tissus spon-

gieux. Cela ne coûte rien, dans la plantation, de présenter du côté du midi la face de l'arbre qui était tournée au midi dans la pépinière.

On ne prend pas assez de soin, dans beaucoup de cas, aux plantations qu'on effectue. Il vaudrait mieux ne planter que dix arbres dans d'excellentes conditions, que vingt et même trente avec négligence. J'appelle excellentes conditions, de bons fossés, bien drainés dans les sols goutteux, des engrais de longue durée, un mélange intelligent des couches arables, un tassement convenable, un arrosage copieux et de la terre fine autour des racines. Celles-ci bien affranchies et pralinées, et surtout ne jamais les enterrer plus profond qu'il ne convient. Plantés ainsi, les arbres poussent et ne jaunissent pas.

—

Tarifs de transport des plantes. — Nous venons de recevoir la lettre suivante :

Lyon, le 23 novembre 1886.

Une modification importante, concernant les horticulteurs, vient d'être apportée aux tarifs de la Compagnie P.-L.-M.; *la majoration de* 50 0[0 *est supprimée dans l'application du tarif spécial* (*G. V.*) *n°* 10.

Dans ce tarif spécial (grande vitesse) sont comprises les plantes expédiées **en caisse** et ayant un poids minimum de 50 kilogr.; plusieurs caisses, — pourvu qu'elles soient adressées au même destinataire, — peuvent être réunies sur une même déclaration pour atteindre ces 50 kilogr. exigés. Les horticulteurs ont tout intérêt à demander l'application de ce tarif, ainsi qu'on va le voir par l'exemple ci-après :

Une expédition de 200 kilogr. de plantes *en paniers* est faite de Lyon-Perrache à Marseille. Cette expédition est de droit classée au tarif général et paiera un port de **47** fr. **40**.

Une autre expédition de même, c'est-à-dire de 200 kilogr. est faite pour la même destination; mais ces plantes sont *en caisse*, ce qui nous permet de réclamer l'application du tarif spécial.

Cette deuxième expédition paiera seulement, — malgré que le poids et la distance soient les mêmes, — **21** fr. **30**.

Voilà ce qu'il importe de faire connaître aux horticulteurs, et bon nombre de vos lecteurs pourront en faire leur profit.

Veuillez agréer, etc. Ant. Rivoire fils,
Secrétaire de la Chambre syndicale des horticulteurs.

—

Exposition nationale à Toulouse. — La ville de Toulouse organise en ce moment, sous le patronage de l'Etat, sa neuvième Exposition nationale; cette Exposition s'ouvrira le 15 mai 1887 et durera cinq mois. Les produits de la France, de l'Algérie et des colonies françaises y seront admis, ainsi que ceux provenant des pays limitrophes de race latine : Italie, Espagne et Portugal. Des groupes spéciaux y sont consacrés aux produits de l'agriculture, de la viticulture et de l'horticulture, ainsi qu'au matériel et aux procédés des exploitations agricoles. Les demandes d'admission doivent être adressées avant le 1er décembre à la mairie de Toulouse, où l'on

trouvera, d'ailleurs, tous les renseignements nécessaires sur cette Exposition.

—

La gommose des arbres fruitiers. — Nous extrayons du *Compte-rendu* de l'Académie des sciences ce passage d'une communication de M. Prillieux sur cette affection si redoutée des horticulteurs :

« L'étude, dit-il, que j'ai faite de la gomme et des phénomènes qui l'accompagnent lors de sa formation dans les tissus, permet d'établir que son écoulement constitue une véritable maladie que je désignerai sous le nom de gommose.

« Tous les cultivateurs, tous les propriétaires ruraux possèdent des arbres fruitiers; beaucoup de ces arbres sont atteints de cette maladie.

« Quand la gomme se déclare, les fonctions normales des tissus sont détournées de leur destination ordinaire ; car les substances alimentaires mises en réserve dans les profondeurs des tissus, au lieu de servir à la croissance de la plante, sont employées à la production de la gomme.

« Parmi les moyens curatifs proposés pour la guérison de la gomme, il en est un qui a produit de très bons résultats : c'est la scarification de l'écorce. Des arbres fruitiers atteints par la maladie et ne poussant plus que des petits rameaux faibles et chétifs, se sont rétablis à la suite d'incisions longitudinales faites sur les branches et ont produit ensuite des branches vigoureuses.

« Les heureux résultats obtenus par cette pratique peuvent s'expliquer ainsi : la gomme étant une transformation nuisible des principes nécessaires à la formation des nouveaux tissus des arbres, pour guérir cette maladie, il faut que ces principes reviennent à leur destination primitive. C'est le résultat obtenu par la scarification, qui fait comme un puissant dérivatif. »

—

Le sulfate de fer et les plantes chlorosées. — A-t-on assez chanté sur tous les tons les vertus curatives du sulfate de fer employé contre la chlorose ! Une plante, un arbre avaient-ils les feuilles jaunes, vite un bassinage au sulfate de fer, et plantes et arbres redevenaient verdoyants. Quand, par hasard, — ce qui, entre parenthèses, arrivait souvent, — malgré le bassinage, les feuilles avaient la mauvaise grâce de garder la jaunisse, on conseillait un arrosage, deux arrosages, plusieurs arrosages avec le même médicament. Si la chlorose résistait à ce traitement, les plantes n'avaient pas cette présomption et périssaient misérablement empoisonnées par l'agent ferrugineux.

On vient de mettre hors de doute, à Dowton et à Ferryhill, l'action malfaisante du sulfate de fer sur la végétation. A la dose de 250 kil. à l'hectare, le sulfate en question est un vrai poison

pour les plantes. Il a suffi de l'addition de cette quantité relativement faible de ce sel de fer, dans un champ, pour faire tomber la récolte à 2,000 kil. Dans una parcelle analogue fumée au superphosphate, la récolte s'est élevée à 18,000 kil.

Il faut retenir ceci de l'expérience en question, c'est que le sulfate de fer ne doit jamais être employé, ni comme engrais, ni comme remède contre les plantes chlorosées.

—

Dialyse. — Il est indispensable, pour bien cultiver les plantes, de connaître un peu de physiologie végétale. Il faut savoir, par exemple, que les racines n'absorbent pas que les solutions salines qui les avoisinent. Les racines, en vertu de cette propriété connue sous le nom de dialyse, que possèdent les membranes végétales et animales, de permettre au liquide qui les baignent d'un côté, de dissoudre les corps solides avec lesquels elles sont en contact de l'autre côté, peuvent absorber les sels insolubles dans l'eau qui sont nécessaires à leur alimentation.

Cette propriété des racines doit être connue de tous les jardiniers. Elle fera comprendre à ceux qui pourraient l'ignorer, quelle importance il faut attacher au mélange parfait des terres et des terreaux et de tous les composts employés dans la culture. Si le mélange n'est pas parfait, l'alimentation n'est ni rapide ni régulière, les radicelles ne rencontrant pas un sol homogène dans toutes ses parties.

Les horticulteurs anglais, qui sont si habiles, ne connaissent peut-être pas tous les phénomènes de dialyse végétale ; mais aucun n'hésite à passer de longues heures à remuer et brasser, à des époques différentes, tous les composts qu'ils destinent au rempotage des plantes.

—

Pouvoir absorbant du sol. — Des expériences qui ne laissent subsister aucun doute à cet égard, démontrent que les sels les plus solubles dans l'eau, tels que ceux d'ammoniaque et de potasse, les phosphates alcalins et plusieurs autres perdent rapidement leur solubilité dans la terre franche. Ces sels, ajoutés aux autres éléments de la terre, forment avec eux une combinaison presque insoluble et assez stable pour résister aux lavages réitérés que la pluie exerce sur le sol. On a désigné cette propriété des terres franches sous le nom de pouvoir absorbant. Quelques éléments font exception à la règle, ce sont : la chaux dans les sols calcaires, la soude et l'acide nitrique.

On voit que sauf pour quelques exceptions, il n'y a pas d'inconvénient à répandre les engrais pendant l'hiver, alors qu'ils ne doivent jouer leur rôle qu'au printemps. V. V.-M.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

Procès-verbal de la séance du 17 octobre 1886, tenue salle des Réunions industrielles, Palais du Commerce, place de la Bourse.

Présidence de M. Comte, Vice-Président.

La séance est ouverte à 2 heures 1/4.

Il est donné lecture du procès-verbal de la dernière réunion, qui est adopté sans observations.

Correspondance. — La Société a reçu :

Lettre de la Préfecture du Rhône nous informant que, dans sa séance du 10 septembre dernier, le Conseil général du Rhône a voté l'inscription, au budget départemental de 1887, d'un crédit de 1,000 francs à titre de subvention à l'Association horticole.

Sur la proposition du Président, l'assemblée vote des remercîments au Conseil général.

Lettre de la Préfecture du Rhône accompagnant l'envoi d'un exemplaire du programme du Concours général agricole qui se tiendra à Paris, au Palais de l'Industrie, du lundi 31 janvier au jeudi 17 février 1887. L'exemplaire du susdit programme était accompagné d'une affiche relative à ce Concours.

Lettre de la Société nationale d'Horticulture de France, informant l'Association qu'une souscription serait ouverte et qu'un appel serait fait non seulement à ses membres, mais encore à ceux des Sociétés avec lesquelles elle entretient des relations amicales, afin d'aider à réparer les pertes matérielles qu'a fait éprouver à l'horticulture de la région parisienne la trombe de grêle qui a ravagé et même anéanti les cultures sur une partie du département de la Seine.

Lettre de M. Liabaud, horticulteur, 4, montée de la Boucle, demandant la nomination d'une Commission pour juger deux Cannas nouveaux hybrides et une Poire de semis. Ont été désignés pour constituer cette Commission : MM. Crozy, Labruyère, Musset, Rozain, Drevet et Chrétien pour les Cannas, et MM. Gorret, Cl. Jacquier, Jussaud, Cl., Métral, Valla et Routin pour la Poire.

Lettre de MM. Cl. Jacquier et J. Chrétien, vice présidents de l'Association horticole lyonnaise, et de M. le docteur Drivon, conseiller, qui, étant arrivés au terme de leur mandat, remercient sincèrement leurs collègues de l'honneur qu'ils leur ont fait en les investissant pendant plusieurs années des importantes fonctions de vice-présidents et de conseiller, et déclarant que leurs occupations ne leur permettent plus d'être candidats à la vice-présidence, aux élections qui vont avoir lieu.

Lettre de la Société d'horticulture et de viticulture de Tarare, demandant la nomination d'un délégué pour faire partie du Jury d'une exposition de Chrysanthèmes que cette Société organise, pour les 23 et 24 octobre, à Tarare.

Lettre de M. Therry, président de la Commission d'Exposition demandant le vote d'un crédit de 5,000 francs pour finir de solder les dépenses de l'Exposition.

Présentations. — Il est donné lecture de 8 candidatures au titre de membre titulaire, sur lesquelles il sera statué à la prochaine réunion.

Admissions. — Aucune réclamation n'étant parvenue au bureau de la Société depuis sa dernière réunion, l'assemblée admet au titre de membres titulaires les candidats présentés à la dernière séance.

Ce sont MM. :

Côte (Auguste), libraire, place Bellecour, 8, Lyon, présenté par MM. Therry et Viviand-Morel.

Coromp (Michel), jardinier chez M. Blanc, avenue Vailloud, à Ste-Foy-les-Lyon, présenté par MM. Jusseaud et Reverchon.

Seux (Alph.), horticulteur, faubourg Faventine, à Valence (Drôme), présenté par MM. Liabaud et Viviand-Morel.

Romanet, horticulteur-pépiniériste, à St-Georges-de-Reneins (Rhône), présenté par MM. Roux et Viviand-Morel.

Tarascon (Charles), horticulteur-pépiniériste, à Cabannes (Bouches-du-Rhône), présenté par MM. Viviand-Morel et Alexandre Bernaix.

Bernardin, pépiniériste à Couzon, par Fontaines (Rhône), présenté par MM. Rivoire et Viviand-Morel.

Kettmann (J.-B.) fils aîné, horticulteur-pépiniériste, grande route du Bourbonnais, à la Demi-Lune près Lyon, présenté par MM. Schmitt et Viviand Morel.

Valloton, fabricant d'instruments agricoles, cours Lafayette, 170, Lyon, présenté par MM. Raoulx et Viviand-Morel.

Gobet (Francisque), horticulteur-pépiniériste, route de Lyon, à Bourg (Ain), présenté par MM. Morel père et fils.

Rollet, directeur du Cercle du Divan, place Bellecour, Lyon, présenté par MM. Métral et Pitaval.

Vincent (J.), quincaillier, rue de la République, 42, Lyon, présenté par MM. Viviand-Morel et J. Jacquier.

Emery (Joseph), jardinier à la Demi-Lune-les-Lyon, présenté par MM. Monvernay et J. Jacquier.

Déplatre, rue Joseph-Bonnet, 7, Lyon-Croix-Rousse, présenté par MM. Rochet et J. Jacquier.

Crespin (Gabriel), fabricant de coutellerie, à St-Rambert-en-Bugey (Ain), présenté par MM. Ponsard (F.) et Jean Jacquier.

Examen des apports. — Sont déposés sur le bureau :

Par M. Villard, jardinier chez Mme Vachon, à Ecully : 1° une collection de Courges composée des variétés suivantes : Courge de l'Ohio, C. de Naples, C. de Virginie (non coureuse), C. Olive verte, C. Olive panachée, C. Pastèque panachée ; 2° Bette à larges côtes blanches, à feuilles dorées de Lyon-variété nouvelle tout à fait recommandable. La Commission chargée d'examiner les apports accorde à cette présentation une prime de 1re classe, 3° un Amaryllis en fleur, variété *A. Pirloteana.* Cette plante reçoit pour son beau développement une prime de 3e classe; 4° deux Chrysanthèmes à fleurs blanches : Mmes Castex-Desgranges et Lady Selbourne.

Par M. Guerry, jardinier chez M. Coste, notaire à Caluire-les-Lyon : 1° une collection de Radis de Chine, composée des variétés suivantes : R. rond blanc, rond rose, long rose d'hiver et long blanc; 2° Chou-rave dans terre, Rutabaga ou Navet de Suède, Ch.-rave hors terre, blanc hâtif de Vienne, Ch.-rave hors terre violet hâtif de Vienne ; 3° Piment bijou nain, variété ornementale par ses petits fruits. L'ensemble de cet apport obtient une prime de 2e classe.

Par M. Verne, jardinier chez M. Godinot, à Tassin, une collection de légumes nouveaux ou recommandables, savoir : 1° Piment petit bijou ; 2° Chou de Chine *Pe-tsaï*, variété très peu cultivée et étant cependant d'un certain mérite ; 3° *Stachys affinis* ou *Charo Ji ;* 4° Moutarde de Chine à racine tubéreuse, se cultivant comme les navets et se consommnt de même; cette plante constitue un excellent légume ; 5° Piment jaune, cydonœformis, fruit en forme de coing. A cet apport très intéressant, la Commission attribue une prime de 1re classe.

Par M. Duruy, jardinier chez M. Cartier, à Ecully, une collection de Chicorées, composée des variétés : frisée impériale, frisée de Rouen, frisée fine d'été, frisée de Meaux, frisée de Louviers, frisée fine d'Italie, frisée de Ruffec, Mousse très fine, Scarole ronde maraîchère. La Commission accorde à cet apport une prime de 2e classe.

Par M. Clapot, maraîcher, chemin des Quatre-Maisons, Lyon-Monplaisir : Deux variétés de Laitue craquante de Pierre-Bénite, Navet de Milan, Céleri plein blanc, et un Chou-Palmier ayant près de deux mètres de hauteur. Il est décerné à cet apport une prime de 2e classe.

Par M. Tronche, jardinier chez M. Carrier, 138, route de Vienne, Lyon deux plantes d'Aubergine monstrueuse de New-York, ayant des fruits présentant un diamètre d'au moins 15 centimètres. Prime de 3e classe.

Par M. Hyvert, maraîcher, chemin de la Croix-Morlon, Lyon, des Raisins noirs, variété Corbeau et Morning, des Pommes reinettes du Canada d'une très belle dimension. L'ensemble de cet apport reçoit une prime de 2e classe.

Par M. Deville, horticulteur à Charly (Rhône), une pêche dont la chair est adhérente au noyau, maturité très tardive et pouvant se conserver assez longtemps au fruitier, comme les pommes et poires à maturité automnale. Ce fruit est de moyenne grosseur, bien coloré, d'un rouge violacé, chair très dure, ce qui le rend précieux pour l'exportation. A ce fruit la Commission décerne un prix de 2e classe.

Par M. Berthier, pépiniériste à St-Genis-Laval, une poire de semis, de tout premier mérite, chair fine et fondante, fruit de la grosseur du Beurré Diel. La Commission lui accorde une prime de Ire classe.

Par M. Fougère, pépiniériste à St-Priest (Isère), une poire de semis portant le no 544 et qu'il nomme *Fondante Fougère ;* d'après le présentateur elle serait issue du Doyenné d'hiver, le semis aurait été fait en 1871 et la première fructification de l'arbre en 1879. Chair fine et fondante. Poire no 24, issue du Doyenné d'hiver ; semis fait en 1860, première fructification 1870. Fruit peu méritant, chair dépourvue d'eau. Poire no 1198, issue du Doyenné d'hiver, semis fait en 1860, première fructification 1883, fruit ayant beaucoup de rapport avec la poire Bon Chrétien William. Cet apport obtient une prime de 1re classe, mais plus spécialement pour la poire Fondante Fougère, les deux autres variétés ne devant être qu'inscrites au procès-verbal.

Par M. Michel Didier, Grande rue, 76, Cuire les-Lyon, une poire dont il désire savoir nom ; il la donne comme étant très méritante, le fruit est d'une bonne grosseur, est bien attaché à l'arbre, tombe très difficilement, résiste à tous les coups de vent et à de violents orages.

Par M. Jean Colomb, jardinier chez Mme Guillermain, chemin de la Demi-Lune, Lyon-Champvert, cinq tiges d'Hortensia, variété *Otaxa*, ombelles ayant plus de 30 centimètres de diamètre.

Par M. Liabaud, montée de la Boucle, Lyon, un fort pied de *Sphærogyne latifolia*, auquel la Commission accorde une prime de 1re classe ; un pied de *Phyllanthus Chantrieri* et de *Leea excelsa*. Pour ces deux plantes il est alloué une prime de 2e classe.

Par M. Crozy, horticulteur, Grande rue de la Guillotière, 206, Lyon : 1° des tiges florales de Canna, que le présentateur apporte pour faire remarquer la grande abondance de fleurs qu'ont ces tiges, malgré la saison avancée ; 2° trois *Begonia Carrieri* hybrides, auxquels la Commission accorde une prime de 2e classe ; 3° des Dahlias gracilis à fleurs simples de semis, variétés unicolores, panachées sur fond blanc et fond rose ou bordées rose. Prime de 3e classe.

Par M. Toucheboeuf, des fleurs d'œillet d'un jaune clair, que le présentateur dit être une variété nouvelle. La Commission l'invite à présenter une plante à une séance ultérieure.

Par M. Boucharlat jeune, horticulteur, rue des Missionnaires, 22, Lyon, un bouquet et des plantes de Véronique d'Anderson, semis de 1885. Les épis floraux de ces plantes sont très longs, de coloris blanc violacé, rose chair, rouge grenat, rouge violacé, violet, rose vif ; une variété à feuilles panachées, naine, à fleurs rouge violacé. La Commission décerne une prime de 1re classe aux variétés d'un blanc pur et d'un rose vif.

Par MM. Lille et Beney, marchands-grainiers, quai St-Antoine, 36, Lyon : 1° un bouquet magnifique de Dahlias à fleurs simples, grandes, striées, ponctuées, unicolores, d'un coloris rose sur fond blanc, jaune sur fond rouge, rouge grenat, écarlate, etc. La Commission accorde à cet apport méritant une prime de 1re classe ;

2° Des fleurs de Gaillarde à grandes fleurs, ayant un diamètre de 12 centimètres. Inscription au procès-verbal.

Les Commissions chargées de juger les apports étaient composées de MM. Chrétien, Labruyère et Rochet, pour la floriculture; MM. Achard, Lavenir et Routin, pour les fruits; MM. Corbin, J. Jacquier et L. Lille, pour la culture maraîchère.

Les propositions des Commissions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

L'Assemblée, conformément au paragraphe 8 des statuts, procède au renouvellement du bureau et de la partite sortante du Conseil.

L'élection du Président, sur la proposition de M. Pitaval, est faite par acclamation, et M. Dutailly est acclamé Président à l'unanimité.

Election des vice-présidents : Votants 93, majorité 47. M. Comte 92 voix, M. Rochet 87, M. Métral 72. MM. Comte, Rochet et Métral sont proclamés vice-présidents.

M. Pitaval dit que pour l'élection du Secrétaire général il fera les mêmes observations qne pour le Président et demande que l'on vote par acclamation. M. Viviand-Morel est réélu, à l'unanimité, Secrétaire général.

Election des secrétaires-adjoints. Votants 96, majorité 49. M. J. Nicolas 88 voix, M. L. Carle 61. MM. Nicolas et Carle sont proclamés secrétaires adjoints.

L'élection du trésorier a lieu par acclamation, et M. Jean Jacquier est réélu trésorier de notre Compagnie à l'unanimité.

Election des six membres du Conseil d'administration. Votants 92, majorité 47.

M. Masson 88 voix, M. Bélisse 87, M. Gorret 81, M. Jusseau aîné 81, M. Bernaix 80. M. Berthier, de St-Genis-Laval, 79. Ces Messieurs sont proclamés membres du Conseil d'administration de l'Association.

Il est procédé à l'élection d'un membre du Conseil d'administration en remplacement de M. Rochet, nommé vice-président. Cette élection donne lieu à deux tours de scrutin qui, ne donnant pas de résultat, est renvoyée à la prochaine réunion.

La séance est levée à 4 heures. *Le Secrétaire-Adjoint*, J. NICOLAS.

Erodium Manescavi Boub.

La famille des Géraniums — des Géraniacées comme disent les botanistes — ne comprend guère que quatre genres un peu importants, savoir *Geranium*, *Pelargonium*, *Erodium* et *Monsonia*. Dans les cultures on confond volontiers les trois premiers sous le nom de Géraniums. C'est ainsi que les Pélargoniums zonales sont plus connus sous le nom de Géraniums zonales que sous leur nom véritable. Beaucoup de jardiniers disent aussi volontiers : Géranium à feuille de lierre, Géranium à la rose, etc., pour Pélargonium à feuille de lierre ou Pélargonium à la rose. Nous avons même souvent entendu dire Géranium musqué pour Erodium musqué.

Quoiqu'il en soit de ces erreurs de nomenclature, il est bien certain que lors même qu'il n'y aurait pas de caractères anatomiques nécessitant la séparation des trois genres en question, les horticulteurs ne devraient pas hésiter à les distinguer les uns des autres, car ils n'ont entre eux, au point de vue de la culture, que de très

lointains rapports. C'est ainsi, par exemple, que les Pélargoniums craignent presque tous le froid et gèlent au-dessous de 3 à 4° sous zéro, tandis que les vrais Géraniums et les Erodiums sont des plantes de pleine terre à peu près toutes rustiques.

Nous ne nous attarderons pas plus longtemps dans des généralités relatives à la famille des Géraniacées et nous arriverons de suite au sujet principal auquel cette note est consacrée.



Erodium Manescavi.— Plante réduite au 1/3 de sa grandeur.

Si les Pélargoniums comptent plusieurs espèces et un très grand nombre de variétés livrées à la culture, si les vrais Géraniums eux-mêmes peuvent revendiquer plusieurs sortes très remarquables qui servent à l'ornement des jardins, le genre *Erodium* est presque absolument délaissé. C'est à peine si les *Erodium moschatum* et *cigonium* se rencontrent quelquefois par ci, par là, le premier à cause de son odeur, le second parce que ses longues aiguilles sont hygrométriques et servent à fabriquer des hygromètres à bon marché.

Cependant nous cultivons depuis deux ans un *Erodium* absolument remarquable, rustique et vigoureux qui mériterait d'être propagé et cultivé dans tous les jardins. Il mériterait d'être cultivé à cause de la beauté de ses fleurs, de leur abondance et de leur succession ininterrompue depuis le mois de juin jusqu'aux premiers jours d'octobre.

Cet Erodium que nous avons fait dessiner et graver est connu des botanistes sous le nom d'*Erodium Manescavi* Boub. On en trouvera ci-dessus deux figures, l'une représentant une plante réduite au tiers de sa hauteur et l'autre une ombelle de fleurs de grandeur normale.



Erodium Manescavi. — Fleurs de grandeur naturelle.

En voici la description :

Souche vivace, sans tiges herbacées, courtes, ligneuses et produisant à son sommet les feuilles et les hampes florales. Feuilles toutes radicales, poilues, hérissées, pinnatiséquées. Hampes toutes radicales, dépassant les feuilles, de 2 à 5 décimètres de longueur, portant des ombelles de 5 à 15 fleurs grandes, mesurant jusqu'à 2 centimètres de diamètre, entourées d'un involucre monophylle. Pétales d'un beau violet nuancé amarante.

Cette espèce ornementale se cultive avec beaucoup de facilité et se cultive à peu près dans tous les terrains. Dans notre jardin des

Charpennes, dont le sol est argilo-calcaire, compact, elle s'y est comportée le mieux du monde et n'a cessé de donner des fleurs pendant toute la belle saison.

Elle se multiplie de graines qui fleurissent l'année même du semis.

L. Lille et Beney,
Marchands-grainiers à Lyon.



Nierembergia fructescens flore albo.— Réduit au 1/4 de sa hauteur.

Nierembergia frutescens alba.

—

Une des nouveautés à signaler de cette année, est le *Nierembergia frutescens alba.*

Trop peu de jardiniers connaissent la Niérembergie frutescente de couleur lilas, et quand le seul mérite de la nouvelle N. blanche serait de rappeler l'attention sur celle-là, il serait déjà considéra-

ble. Mais ce n'est pas le seul : la Niérembergie est, en effet, une plante charmante, et ses fleurs ont une délicatesse gracile que peu d'autres possèdent. Le feuillage est menu, délié, d'un vert un peu sombre qui fait ressortir agréablement les fleurs nombreuses qui l'émaillent.

Le seul défaut à signaler serait peut-être un léger manque de tenue, auquel on remédie facilement en les repiquant serrées ; elles se ramifient, d'ailleurs, abondamment, et le défaut dont je viens de parler est réparé par elles-mêmes dans les premiers mois de leur floraison.

Car elle dure longtemps, leur floraison : de mai ou juin, suivant l'époque du repiquage, jusqu'aux gelées. Même, s'il n'est pas trop rigoureux, elles passent l'hiver en pleine terre.

L'espèce primitive, le *Nierembergia gracilis* avait été dédiée, au XVIIe siècle, à Eusebius Nieremberg, jésuite espagnol, naturaliste distingué. L'espèce qui nous occupe, le *N. frutescens*, a été introduite du Chili, vers 1866, et vulgarisée par M. Durieu de Maisonneuve, directeur du jardin de Bordeaux. Primitivement lilas, ses fleurs sont devenues blanches dans la nouvelle variété que le dessin ci-joint représente ; il ne reste de l'ancienne couleur violacée, qu'une légère teinte bleuâtre qui, colorant le fond de la coupe florale, ne sert qu'à mieux faire ressortir le blanc pur de la plus grande partie de la fleur.

On sème le *N. frutescens* en mars, sur couche ; on repique en pépinière ou en place, ou de suite en place. On le sème aussi en août-septembre, et on le repique dans des pots qu'on hiverne sous châssis : la floraison serait alors plus hâtive que par la méthode précédente.

On fait de cette plante de très jolis massifs. La floraison est d'autant plus abondante, que la plante est plus exposée au soleil.

Rivoire père et fils,
Marchands-grainiers, à Lyon.

Correspondance.

Lyon, le 12 novembre 1886.

Monsieur le Rédacteur en chef du *Lyon-horticole*,

Mon intention était de ne pas répondre à la lettre de M. Alexandre Bernaix, rosiériste à Villeurbanne, que vous avez insérée dans le n° 19 du *Lyon-horticole*, mais comme mon collègue malgré mes justes protestations continue à s'attribuer un *Grand prix d'honneur* qu'il n'a **pas obtenu** et que dans diverses publications, notamment dans le n° 11 du *Journal des Roses*, je

trouve à nouveau cette distinction comme lui ayant été accordée par le Jury de l'Exposition de Grenoble, 18 juin 1886, je tiens essentiellement à rétablir la verité et dire que dans ce concours il n'y a pas eu de *grand prix d'honneur* affecté aux roses.

Il vous sera facile de vérifier mes assertions en consultant le rapport du Jury dudit concours et signé : le *président-rapporteur*, **Gabriel Luizet**.

Rapport paru dans le *Bulletin trimestriel* (août 1886) de la Société horticole dauphinoise, et à la page 8 vous pourrez lire ligne 17 : **roses coupées :**

1er prix (*ex-æquo*), M. Bernaix, de Villeurbanne,

Un objet d'art.

M. Pernet fils-Ducher, de Lyon,

Une médaille d'or.

Résultat proclamé publiquement à la distribution solennelle des récompenses le 20 juin 1886, où **M. Bernaix** et moi étions **présents**. Pourquoi mon collègue, puisque nous avons eu un 1er prix (ex-æquo), marque-t-il *grand prix d'honneur ?*

Est-ce parce qu'il lui a été décerné un *objet d'art.* Soit, mais cela ne veut pas dire *grand prix d'honneur.*

Si je me reporte à quelques pages plus loin dans le même Bulletin, je trouve le rapport sur l'exposition à la page 10, dû à la plume de M. le comte de Galbert et tout comme moi vous pourrez lire au folio 19, ligne 5, à propos des récompenses :

« Le Jury leur a attribué (MM. Bernaix et Pernet fils-Ducher) un 1er prix *ex-æquo*. Les roses des deux exposants étaient en parfait état, malgré la pluie tombée toute la semaine. M. Bernaix, de Villeurbanne, avec 6 à 700 variétés bien choisies, nous montrait des semis ravissants, de couleur toute nouvelle, et ce sont eux qui lui ont valu la seule différence entre les deux récompenses objet d'art et médaille d'or. »

M. A Bernaix a le tort, je le répète, de s'attribuer un titre de récompense qui ne lui appartient pas. Qu'il marque 1er prix *objet d'art*, je n'ai rien à dire, mais se décerner un *grand prix d'honneur,* lorsque le rapport du Jury, qui aujourd'hui est public n'en fait pas mention, le droit de protestation et de rectification m'appartient et c'est ce que je fais.

Je ne mets pas en doute que vous publierez ma trop longue lettre, ce dont je vous remercie d'avance.

Recevez, Monsieur le rédacteur en chef, l'assurance de ma haute considération.

J. Pernet fils-Ducher,
Rosiériste à Lyon.

Mode de plantation des plants racinés.

—

Dans le numéro du mois de juin de la *Vigne américaine*, dit M. Martial Drageon, dans la *Provence agricole,* M. Gillis préconisait un mode de plantation économique de la vigne, qui consistait à couper aux racinés de Riparia destinés à être plantés, les radicelles à 1 centimètre ou 1 centimètre 1/2, puis, avec une grosse

barre, à faire un trou de 35 à 40 centimètres et à planter ensuite au fond de ce trou.

M. J. Rouget écrit dans ce même journal (numéro du mois d'août) qu'il trouve ce procédé très bon, mais trop long et trop coûteux.

« Mon système, dit-il, est plus radical. Je coupe les racines au niveau même de la tige, et je plante au pal comme s'il s'agissait d'une simple bouture.

« Je possède, ajoute-t-il, à la Garde, près Toulon, un vignoble de 20 hectares. J'ai planté moitié en bouture et moitié par cette méthode; mes vignes sont splendides de végétation. L'an dernier, j'ai fait une expérience sur deux hectares. L'un a été planté avec des racinés d'un an à la méthode ordinaire, l'autre avec des plants provenant de la même pépinière, les racines complètement enlevées et la plantation faite au pal; je fus fort surpris de voir que les racinés, que j'appellerai *racinés-boutures*, étaient plus beaux et plus vigoureux que les racinés ordinaires; en outre, au printemps dernier, j'ai pu greffer 97 0/0 de mes racinés-boutures, tandis que je n'ai pu greffer que 85 0/0 des autres. »

Le savant professeur de viticulture, M. Pulliat, a planté, lui aussi, comparativement le plant raciné, à côté de ses voisins plantant les mêmes vignes, après leur avoir rogné les racines jusque contre le bourrelet, et il n'a jamais pu remarquer que la végétation de ses vignes fût inférieure à celle de ses voisins; il a toujours vu, au contraire, qu'à la première année, ses vignes donnaient de plus fortes pousses que celles de ses voisins.

M. le général Rose, propriétaire à Saint-Nazaire (Var), qui emploie également ce mode de plantation depuis plusieurs années, en a toujours été très satisfait. Son vignoble est, du reste, dans un parfait état de végétation.

Visite aux cultures de vignes de M. Magat.

M. Magat, horticulteur à Chazay-d'Azergues (Rhône) ayant demandé la nomination d'une Commission pour visiter ses cultures spéciales de vignes. L'Association horticole lyonnaise a désigné MM. Bernaix, Duché, Musset, Pitaval et Jusseaud pour se rendre à l'appel de notre collègue.

La Commission a fait sa visite le 19 août dernier.

Les cultures de vignes de M. Magat s'étendent sur une superficie de trois hectares environ divisés en six sections différentes.

La première section est plantée en jeunes boutures d'un an des variétés *riparia, Gloire de Montpellier, rupestris, Vialla, York Madeira.* L'écartement entre chaque bouture, destinée à devenir un pied-mère varie entre 1 mètre

50 centimètres et 2 mètres, suivant les sortes. Les intervalles entre chaque bouture sont utilisés pour cette année seulement, par d'autres boutures ou greffes-boutures destinées à être livrées au commerce.

La deuxième section comprend des variétés de vignes américaines et hybrides plantées depuis trois ans comme producteurs directs parmi lesquelles nous notons *Senasqua*, *Othello* et autres. .Nous trouvons également d'excellents porte-greffes, d'une vigueur très grande, qui recouvrent le sol d'une épaisse couche de longs sarments.

La troisième section est plantée depuis deux ans en *Alicante Henry Bouschet*, *Gamay de Bouze*, *Teinturier de Hongrie*, *Petit Bouschet* et autres variétés et commençant à avoir une moyenne récolte.

La quatrième section comprend une plantation de trois à quatre ans greffée sur Vialla en diverses variétés et couvertes de beaucoup de raisins, elle est cultivée à la charrue.

La cinquième section comprend une autre plantation de deux ans en plants français greffés également sur Vialla d'une végétation luxuriante.

La sixième section est située près de l'habitation, dans un superbe clos presque complètement planté en vignes de différents produits soit comme raisin de table, soit pour cuve. Nous y avons remarqué les *Aramon teinturier Bouschet*, *Alicante Henri Bouschet* et pour ainsi dire toute cette collection d'hybride de Bouschet chargé de leurs beaux produits richement colorés.

Une quantité considérable de greffes de l'année, 200,000 environ, d'une réussite presque complète et d'une grande vigueur. Enumérer toutes les variétés greffées serait trop long; les meilleures y sont en très grande quantité, surtout les *gamays*, les *mondeuses*, les *montmeillans*, ainsi que toutes les variétés déjà nommées tant anciennes que nouvelles, toutes très bien étiquetées et en bon ordre.

En général, toutes les cultures de M. Magat sont d'une propreté irréprochable, ce qui est toujours un grand point pour la bonne réussite des produits. La Commission a été unanime à le féliciter de ces beaux et bons résultats.

Le rapporteur, Jusseaud.

Nécrologie.

Le 20 octobre dernier, s'éteignait, à l'âge de 64 ans, M. Marius Jacquemet-Bonnefont, le chef vénéré de l'importante maison d'horticulture et d'arboriculture Jacquemet-Bonnefond père et fils, d'Annonay, membre de la Société nationale centrale d'Horticulture, de la Société des agriculteurs de France et de toutes les Sociétés horticoles et agricoles de la région, lauréat de la prime d'honneur pour l'horticulture au Concours agricole d'Aubenas, 1882.

L'origine de la maison Jacquemet-Bonnefont remonte à 1780. Elle fut fondée par Jean-Baptiste Bonnefont. Son fils François, né en 1789, après être venu à Paris étudier, sous le célèbre André Thouin, mourut en 1849, laissant un nom universellement respecté. A son tour, son fils Marius vint à Paris se perfectionner dans l'art de l'horticulture. Il y puisa, dans les grands établissements horticoles et sous la direction habile de MM. Poiteau, Neumann et autres professeurs du Jardin des Plantes de Paris, cette connaissance approfondie de sa profession, qui le guida pendant sa longue carrière de travail. Il revint, ses études terminées, jeune et plein d'ardeur, se placer sous la direction de son père dont il mit à profit l'expérience, les observations et les méthodes. A tous ces avantages, il joignit une parfaite honorabilité dans les affaires et une affection profonde pour ses nombreux employés au milieu desquels il était regardé plutôt comme un père que comme un maître.

En visitant ses cultures, il rencontrait souvent les fils de ceux qui avaient servi son père, et rien n'était touchant comme la vénération dont il était entouré. C'est ce qui explique le progrès rapide de cette maison, l'estime qu'elle s'est acquise et l'immense développement qu'elle a pris dans un nombre d'années relativement restreint.

A deux reprises différentes, la Société centrale d'Horticulture de France s'est plu à décerner à cette maison la plus haute récompense dont elle dispose pour la large et habile organisation qu'elle a su implanter et perfectionner dans un établissement aussi important.

La mort de M. Marius Jacquemet-Bonnefond est une perte considérable pour l'horticulture française; elle est aussi un deuil cruel pour ces nombreux et loyaux subalternes qui travaillaient avec amour sous la direction respectée de leur bon maître.

M. Bonnefont ne laisse pas d'héritiers de son nom, mais, depuis plus de dix ans, il s'était associé deux de ses neveux, MM. Gabriel Percie du Sert et Louis Graillat. Ce dernier, emporté par une mort prématurée, a précédé d'un an son oncle vénéré dans la tombe. M. du Sert demeure donc seul à porter ce redoutable fardeau ; mais il est préparé de longue date au maniement des affaires, et il soutiendra avec honneur la belle réputation de ce magnifique établissement. J. M.

Informations. — La Société d'Horticulture, dans sa séance du 3 courant, a décidé qu'une exposition internationale, comprenant tous les produits horticoles et ceux industriels y ayant rapport, aura lieu à Chalon, en septembre 1887, à l'occasion d'un congrès viticole que la Société d'Agriculture doit y organiser.

La date en sera ultérieurement fixée.

— Le Conseil d'administration de la Société nationale d'Horticulture de France a décidé qu'un Congrès analogue à celui de 1886 se tiendrait à Paris en 1887, en même temps que l'Exposition d'horticulture de printemps.

— La Société d'horticulture de Genève a tenu, le 7 novembre dernier, une Exposition de Poires d'hiver et de Chrysanthèmes.

— La culture de l'Immortelle jaune occupe, dans la région provençale, 1,200 hectares, dont les produits sont expédiés dans toutes les parties du monde. Cette plante donne des prix très rémunérateurs, et, si l'on veut s'en convaincre, il suffit de consulter un mémoire intéressant portant pour titre : *Mémoire sur la production des fleurs d'Immortelle en Provence*, publié par M. Gros, professeur d'agriculture dans le département des Alpes-Maritimes.

Catalogues. — Baborier père et fils, horticulteurs à Chanas (Isère).— Prospectus contenant l'énumération des Vignes françaises et américaines cultivées dans l'établissement : Vignes à vins et Vignes de collection.

F. Morel et fils, 33, rue du Souvenir, à Vaise-Lyon. — Catalogue général descriptif et raisonné des meilleurs arbres et arbustes fruitiers. Ce catalogue comprend, outre l'énumération des espèces et variétés cultivées dans l'établissement, des indications très utiles sur les soins à donner aux arbres fruitiers.

J. Pernet fils-Ducher, rosiériste, 23, chemin des Quatre-Maisons, à Lyon-Guillotière. — Catalogue spécial aux Roses, comprenant l'énumération et la description de très nombreuses sortes de Rosiers. Ces Rosiers sont classés, dans l'ordre alphabétique, dans leur série respective.

Le Gérant : **V. VIVIAND-MOREL.**

Lyon. — Impr. du Salut Public. — Bellon, 33, rue de la République, 33.

CHRONIQUE

Arbres fruitiers francs de pied. — Depuis quelque temps, la presse horticole a réveillé un chat qui dormait, en soulevant, je ne sais plus trop à quel propos, la question des arbres fruitiers francs de pied. Si mes souvenirs sont exacts, je crois que les pépiniéristes américains sont pour quelque chose dans l'affaire, ayant parlé de greffer les poiriers sur tronçons de racines.

Ce chat qui dormait et qu'on a réveillé en lui tirant les moustaches, ne me déplaît pas. C'est un sujet intéressant quoique vieux, très important, à mon avis ; admirable matière à mettre, sinon en vers latins, tout au moins, si je ne me trompe, capable d'entretenir pendant vingt ans et plus les discussions, controverses, polémiques et autres formes variées du langage.

Du reste, cette question, comme Janus, se présente sous deux faces bien différentes, et avant d'essayer de la résoudre, il serait peut-être bon de la poser sous ses deux aspects.

Plusieurs jardiniers en causaient, l'autre jour, en ma présence, et ne semblaient pas devoir se mettre d'accord.

— Qu'entendez-vous par « francs de pied » ? demandait celui d'entre eux qui paraissait attacher le plus d'importance à la valeur des expressions.

— Diable ! répondait l'autre, ce terme ne serait-il pas clair?

— Je te crois, ajoutait un troisième, il y a le franc de pied de semis, le franc de pied de bouture ou de marcotte, et le franc de pied qui s'est affranchi de son sujet.

— Qu'appelles-tu s'affranchir, ajouta un quatrième.

— J'envoyai cet indiscret à Mme la duchesse de Fitz-James et M. Hébrard, qui ont chacun une manière différente d'expliquer ce verbe. M. Hébrard lui donne un sens actif : celui qui s'affranchit est celui qui vit et non celui qui meurt. Ainsi, par exemple : si le sujet tue la greffe, c'est le sujet qui s'est affranchi ; si le contraire arrive, c'est la greffe qui s'est affranchie.

Sujet à contestations, comme vous voyez.

N'élargissons pas trop le débat. La question est plus simple qu'elle n'en a l'air; mais cependant difficile à résoudre.

Procédons par ordre.

Voici d'abord des renseignements que je dois à l'obligeance de M. Jean Sisley. M. Sisley, qui s'intéresse à toutes les questions horticoles, a demandé à M. Daniel Hooïbrenk, l'éminent horticulteur de Hietzing, près Vienne (Autriche), ce qu'il pensait des arbres fruitiers francs de pied.

Voici sa réponse :

Vous m'avez demandé mon avis sur les arbres fruitiers francs de pied.

J'ai fait des milliers de semis. Ce sont maintenant de très beaux arbres de vingt à vingt-cinq ans. — Tous les fruits à noyaux : Pêches, Abricots, Prunes et Cerises sont beaucoup plus savoureux, plus productifs que ceux qui sont greffés, et aussi plus durables. Et il doit en être de même des fruits à pépins : Pommes et Poires.

On remarquera que cette lettre contient des faits et une supposition. Les faits se rattachent aux arbres fruitiers à noyaux; la supposition, aux arbres à fruits à pépins.

Admettons pour un moment que la lettre de M. Hooïbrenk ne contienne que des affirmations, devons-nous conclure à la substitution du semis à la greffe dans les plantations? Je n'en suis pas d'avis pour plusieurs raisons, savoir :

D'abord, les arbres obtenus de semis restent souvent de longues années avant de donner des fruits. Premier point à considérer. D'autre part, il faudrait, notamment pour le poirier, renoncer à toutes les petites formes et même aux espaliers; car cet arbre ne fructifie qu'aux extrémités des branches, quand il est issu de semis. Deuxième inconvénient. Enfin, l'on sait qu'il suffit de très peu de chose pour transformer une excellente variété de poires en un fruit détestable. Dans ce dernier cas, il faudrait donc, pour admettre la substitution de l'arbre franc de pied à l'arbre greffé, que la reproduction des variétés se fasse sans aucune variation.

Voilà bien des inconvénients.. Seraient-ils compensés dans la création d'un verger par les qualités que M. Hooïbrenk signale dans sa lettre. Voilà la question.

Quant au système de greffe que les pépiniéristes américains emploient, M. Jean Sisley l'a également fait connaître, et plusieurs journaux l'ont signalé. Je trouve une mention de ce procédé dans le *Bulletin du Syndicat agricole du Calvados*, qui laisse supposer qu'il a déjà été expérimenté en France. Jugez plutôt :

Depuis quelques années, les Américains ne greffent plus leurs arbres de vergers quels qu'ils soient, ni sur franc, ni sur un autre sujet. — Ils les font francs de pied, par le procédé suivant fort simple, et qui amènera une révolution dans la pratique agricole.

Ils greffent tout simplement sur racines de même espèce. — Ces greffes abritées sous terre ne craignent pas les influences atmosphériques, poussent très vite et s'affranchissent rapidement.

Les Américains obtiennent ainsi, cinq ou six ans plus tôt que nous, des arbres parfaitement sains, très vigoureux et surtout beaucoup plus productifs.

Cette méthode est déjà appliquée chez un pépiniériste de Doué-la-Fontaine, qui a des pommiers de deux ou trois ans, élevés par cette méthode et dont les tiges sont faites.

—

Diospyros costata. — On se souvient peut-être qu'à l'Exposition tenue à Lyon au mois de septembre dernier, M. Reboul, horticulteur à Montélimar (Drôme), avait exposé toute une collection de kakis japonais. Malheureusement son exposition ne pouvait donner aucune idée de la beauté des fruits que produisent ces arbres. Pour parer à cet inconvénient, M. Reboul a eu l'heureuse idée d'envoyer sur le bureau de l'Association horticole une branche d'une des plus belles sortes — *D. costata* — absolument couverte des fruits en question.

Cette branche, longue de 60 centimètres, ne comptait pas moins d'une douzaine de kakis de la grosseur d'une orange ordinaire. Par cet échantillon, on pouvait se faire une idée de l'effet que produirait un arbre gros comme un pommier ordinaire, par exemple, couvert de ses fruits rouge orange. M. Reboul avait accompagné son envoi d'une lettre de laquelle nous extrayons les quelques renseignements suivants concernant les kakis :

« Les fruits demeurent longtemps après la chute des feuilles, offrant ainsi un aspect tout particulier, qu'aucun arbre fruitier de nos contrées ne saurait nous en donner une idée.

« Pour que ces fruits soient mangeables, il faut qu'ils soient blets à la façon des nèfles ou des sorbes ; leur couleur jaune clair actuelle tourne alors au rouge sombre, presque transparent ; leur goût fade a besoin d'être relevé d'un peu de rhum ou de sucre

« Les fruits de cette variété sont presque toujours infertiles.

« Bien avant de tomber ses feuilles prennent une belle teinte variant du rouge clair au pourpre foncé. »

—

Le provignage chinois. — Les journaux sont quelquefois obligés de donner des titres bizarres à certains articles sur lesquels ils désirent attirer l'attention de leurs lecteurs. C'est, je pense, pour obtenir ce résultat, que le *Messager de Toulouse* signalait, dans une de ses chroniques agricoles, sous le nom de *Provignage chinois*, un procédé de multiplication de la vigne qui n'est pas nouveau et dont les fils du Ciel n'ont pas le monopole. Il est surtout employé pour multiplier rapidement certaines sortes rares.

Voici, en substance, en quoi consiste le susdit procédé :

« Une fosse de $0^{m}25$ environ de profondeur est creusée à partir du pied mère ; un sarment convenablement choisi est tendu hori-

zontalement à 0m06 ou 0m08 au-dessous du niveau du sol au moyen de petits piquets auxquels on l'attache solidement. On enlève ensuite tous les yeux intermédiaires entre le point de départ du sarment et l'endroit où il pénètre dans l'excavation.

« Lorsque la plante entre en végétation, chaque bourgeon se développe, et quand les rameaux qui en proviennent ont atteint 0m15 à 0m20 de longueur, on comble la fosse avec la terre précédemment extraite, que l'on fume si elle est médiocre ou mauvaise.

« Si le sol manque de fraîcheur, il faut le couvrir d'un paillis ou l'arroser. En été, des racines nombreuses se développent sur l'ancien sarment et sur les rameaux qui en dérivent. Lorsque arrive le moment de la plantation, on n'a plus qu'à relever le provin et à le diviser en autant de fragments qu'il y a de rameaux enterrés. Chacun d'eux constitue un bon plant enraciné.

« Quand on opère sur des sarments aoûtés, l'époque de la chute des feuilles est la meilleure pour ce provignage. Quand on fait usage de rameaux herbacés, on doit les enterrer dès qu'il ne sont plus trop cassants pour être courbés sans danger de se rompre. »

—

Fructification des Araucarias. — M. Vincent Ostinelli, jardinier-chef de la villa du prince de Trabia et Butera, à Palerme, signale dans le *Bulletino della R. Societa Toscana di orticultura* la fructification de plusieurs Araucarias dans la villa en question.

« Depuis trois ans, dit M. V. Ostinelli, un superbe exemplaire d'*Araucaria Bidwilli* produit de gros strobiles, de forme sphérique, dont quelques-uns pèsent jusqu'à 4 kilog. Cette année, je les ai fécondés avec le pollen de l'*Araucaria Cooki*. L'arbre mesure 12 mètres de hauteur, garni depuis sa base de branches qui couvrent une circonférence de 35 mètres. Le tronc, à 80 centimètres du sol, mesure 1 mètre 70 de tour. Son aspect pyramidal est très élégant, et j'ose affirmer que c'est l'exemplaire le plus grand et le plus beau de toute l'Italie.

« Une autre espèce, qui n'est pas inférieure à la précédente en majesté et grandeur, l'*Araucaria Cunninghamii*, est également chargée de fruits fécondés. Il y a également l'*A. Cooki* qui a donné des fruits cette année pour la première fois. Ce sont les premiers fruits de cette espèce que l'on voit en Sicile et probablement dans le reste de l'Italie. J'ajouterai en dernier lieu qu'il existe dans ce jardin divers autres beaux *Araucaria excelsa*, qui produisent des fruits tous les ans et dont les graines n'arrivent à complète maturité qu'après dix-huit mois. »

Des grosses fraises au mois d'août.— « Un apport qui a particulièrement attiré l'attention des visiteurs de l'Exposition temporaire du *Cercle royal d'arboriculture de Liège* des 28 et 30 août dernier, c'est l'assiette de belles et grosses fraises, exposées par M. Lambert Dabée, chef de culture chez M. le baron Gaston de la Rousselière, au château des Bruyères (Chênée). De grosses fraises à la fin du mois d'août, d'un beau rouge vermillon et d'un aspect des plus appétissants, c'est quelque chose qui excite la curiosité. Si l'exposant n'avait pas indiqué que ces fraises provenaient de plantes de la variété Marguerite (Lebreton) soumises à une culture retardée, beaucoup de visiteurs auraient cru qu'on avait enfin trouvé le fameux fraisier à gros fruits donnant depuis le printemps jusqu'aux gelées, et qu'on a faussement annoncé sous les noms pompeux de Roi-Henri, de Jeanne-d'Arc, etc.

Les belles fraises que M. Dabée avaient exposées provenaient de plantes qu'il avait forcées en hiver. Après la fructification, il les a laissées un peu souffrir, coupé une partie de leurs feuilles et les a replantées en pleine terre, où il les a arrosées abondamment. Elles se sont remises en végétation, ont bien fleuri et donné de beaux et bons fruits pendant le mois d'août et une partie de celui de septembre.

Cette production hors saison, dit M. Jules Belot, dans le *Bulletin horticole*, n'a cependant rien d'extraordinaire; car elle s'obtiendra chaque fois qu'on voudra traiter, comme nous venons de l'indiquer, les fraisiers qu'on aura soumis à la culture forcée, soit en serre ou sur couche. Ceci devrait encore engager les jardiniers à généraliser davantage la culture forcée de ce bon fruit ; ils pourraient ainsi le fournir pendant une bonne partie de l'année. »

Olivier de Serres et la taille des arbres. — Olivier de Serres recommande de tailler les arbres au printemps, et qualifie d'ignorants ceux qui les taillent à une autre époque.

Voici le passage de son *Théâtre d'agriculture*, où il traite cette question :

« ..... Le temps en est après l'hiver, lorsque les arbres sont en sève, afin que par icelle la plaie de la coupe soit tôt recouverte : ce qu'on ne pourrait espérer, prenant les arbres encore endormis, comme plusieurs ignorants font, ce que je redis pour l'importance de ce mesnage. Car les taillant en hiver, avant qu'ils fassent semblant de pousser, la tranche se sèche en noircissant, sans se pouvoir jamais recouvrir, ou bien à tard, souventes-fois à la ruine de l'arbre. Mais par le contraire, l'humeur de la sève se trouvant preste, secourt subitement la plaie, quand on la fait au temps nouveau ; chose qui se preuve par l'expérience et bien apparemment

par les entes faicts à l'écusson, qui faillent à se reprendre, desquels en très peu de temps la cicatrice de l'incision faite au sauvageon et très bien consolidée par la sève intervenant là-dessus. »

Cet excellent Olivier de Serres pousse un peu les choses au noir, car une coupe bien faite, même en automne, se recouvre parfaitement dans le cours de l'été. Du reste le conseil qu'il donne est bon à suivre, surtout lorsque les arbres qu'on doit tailler ne sont pas trop nombreux, car en mars les occupations ne manquent pas aux jardiniers.

Expériences à instituer dans les jardins pour juger de la valeur fertilisante des engrais chimiques.

Les chimistes qui se sont occupés de l'analyse des plantes ont trouvé qu'elles contenaient toutes, dans des proportions variées et combinées de différentes manières, quatorze éléments ou corps simples.

Ces quatorze éléments, qui composent la substance végétale, sont tirés directement du sol ou de l'atmosphère par les racines et les feuilles des plantes.

A la suite d'expériences très nombreuses, les chimistes ont reconnu que quatre des éléments en question jouaient un rôle tellement prépondérant comme agent de fertilité qu'il suffisait de les associer entre eux, dans différentes proportions, pour constituer des engrais de premier ordre.

Ces quatre éléments sont : l'acide phosphorique, l'azote, la potasse et la chaux. C'est avec eux qu'on a composé tous les engrais chimiques. Ce sont ces éléments qui communiquent aux fumiers, guanos, poudrettes, matières fécales, guadoues, etc., ainsi qu'à la terre arable leur action fertilisante.

Il est prouvé que l'acide phosphorique, la potasse, la chaux et une matière azotée communiquent aux plus mauvaises terres le plus haut degré de fertilité.

Ces quatre substances partout efficaces ne manifestent leur action qu'autant qu'elles sont associées entre elles et réunies toutes les quatre. La suppression d'une seule d'entre elles frappe les autres d'inertie.

On a reconnu que, suivant les espèces, ces quatre corps n'avaient pas le même degré d'utilité; qu'ils avaient à tour de rôle une action prépondérante ou subordonnée.

La composition de la plupart des engrais spéciaux n'est basée que sur la connaissance de la substance prépondérante à laquelle on a donné le nom de *dominante*.

La dominante pour les céréales, le colza, la betterave est la *matière azotée*. Dans la composition d'un engrais pour les plantes en question, c'est donc la matière azotée qui doit dominer.

Pour le maïs, la canne à sucre, le rutabaga, la dominante est l'*acide phosphorique*.

C'est la *potasse* pour les légumineuses et la pomme de terre.

Toute la question pour arriver à composer un engrais rationnel pour une plante déterminée est de trouver sa dominante, c'est-à-dire celle des quatre substances plus haut énoncées qui a une action prépondérante sur sa végétation.

Pour les cultures agricoles les expériences ont été faites. Elles sont à faire pour l'horticulture.

Si tous les sols avaient la même composition la question serait très simple, mais comme cette composition varie beaucoup et qu'elle entre forcément en

ligne de compte dans la composition des engrais, il s'en suit que l'expérience faite dans un sol ne prouve rien pour un autre sol de différente nature. De là la nécessité pour chaque cultivateur d'arriver d'abord à la connaissance de son terrain.

Ceux qui ne sont pas initiés à l'étude des engrais s'imaginent volontiers qu'il suffit de faire analyser le sol par un chimiste pour connaître sa composition. Oui, un chimiste dira de quoi se compose un terrain, mais jamais, entendez bien, il ne vous renseignera sur les qualités horticoles de ce terrain : Tenez, un exemple : la potasse n'est-elle pas en très grande abondance dans les sables feldspathiques ? et cependant présentée sous cette forme à la plante la potasse n'a presque aucune action sur elle. Il en est de même pour l'acide phosphorique associé à l'alumine, au fer et même dans certains cas à la chaux.

Renoncez donc, croyez-moi, à l'analyse chimique de vos terrains. Faites-les analyser par vos plantes. Elles vous répondront plus sûrement que le meilleur chimiste. Dans leur mystérieux laboratoire les plantes ont des instruments d'une précision inestimable qu'on n'a pas encore remplacés.

Avant d'indiquer comment cette analyse des terres peut se faire au moyen des engrais il est utile d'expliquer comment ceux-ci doivent être composés.

Les engrais se divisent en quatre catégories, savoir : engrais complets, engrais incomplets, engrais intensifs, engrais homologues.

Les engrais complets varient de composition suivant la dominante. Voici des exemples d'engrais complets donnés par Georges Ville :

Engrais complet à dominante azote employé pour le jardinage :

Superphosphate de chaux.	4	kil.	»	pour 100 mètres	carrés.
Nitrate de potasse. . . .	2	»	»	—	—
Sulfate d'ammoniaque . .	2	»	500	—	—
Sulfate de chaux (plâtre).	3	»	500	—	—

L'azote est fourni par le nitrate de potasse d'un côté et par le sulfate d'ammoniaque de l'autre.

Engrais complet à dominante potasse, employé pour la vigne et les arbres fruitiers :

Superphosphate de chaux . .	6 kil.	pour 100 mètres	carrés.
Nitrate de potasse	5	—	—
Sulfate de chaux.	4	—	—

Engrais à dominante acide phosphorique :

Superphosphate de chaux . .	6 kil.	pour 100 mètres	carrés.
Nitrate de potasse	2	—	—
Sulfate de chaux.	4	—	—

Pour transformer ces trois sortes d'engrais complets en engrais intensifs, il suffit d'élever le chiffre de la dominante. Exemple : Au lieu de 2 kil. 500 de sulfate d'ammoniaque indiqués dans la première formule, il faut porter la dose à 3 kil. 500. Même opération pour les engrais suivants, en ayant soin d'élever la dose de potasse ou d'acide phosphorique.

Les engrais incomplets sont ceux dont on supprime une des quatre substances. Les engrais incomplets sont employés dans les sols qui contiennent largement, sous la forme assimilable, la substance supprimée dans l'engrais. Un sol est-il suffisamment riche en potasse, on supprime la potasse dans l'engrais ; est-ce le phosphate de chaux qui est abondant dans le terrain, on supprime le phosphate de chaux dans l'engrais.

Il reste à dire quelques mots des engrais homologues, qu'on aurait pu appeler engrais économiques. Ces engrais sont composés avec des substances qui fournissent dans certains cas les principes utiles aux plantes sous d'autres formes. C'est ainsi que l'azote peut être fourni pas le nitrate de soude, la potasse par le chlorure de potassium, l'acide phosphorique par le phosphate précipité ou le phosphate fossile.

Ces substances sont généralement moins chères que celles qui entrent dans la composition des engrais dont nous avons donné les formules.

La fabrication des engrais homologues ne doit être entreprise que lorsque le cultivateur s'est rendu un compte exact du rôle des engrais complets ordinaires.

Supposons un horticulteur voulant juger par lui-même l'influence qu'exercent des engrais chimiques sur les différentes plantes qu'il cultive. Voici l'expérience qu'il doit instituer, en admettant qu'il se soit procuré 30 kilog. de superphosphate de chaux, 10 kilogr. de nitrate de potasse, 10 kilogr. de sulfate d'ammoniaque et 12 kilogr. de plâtre.

1° Engrais complètement intensif : 5 kilogr. de superphosphate ; 2 kilogr. 250 nitrate de potasse ; 2 kilogr. 500 sulfate d'ammoniaque : 3 kilogr. 500 plâtre, pour 100 mètres carrés.

2° Engrais moins l'azote : Supprimer dans la formule précédente les 2 kilogr. 500 de sulfate d'ammoniaque.

Nota. Pour constituer un engrais absolument sans azote, il faudrait remplacer le nitrate de potasse par une dose équivalente de chlorure de potassium.

3° Engrais sans potasse : 5 kilogr. de superphosphate ; 2 kilogr. 500 sulfate d'ammoniaque ; 2 kilogr. 500 plâtre.

4° Engrais sans acide phosphorique : 2 kilogr. 250 nitrate de potasse ; 2 kilogr. 500 sulfate d'ammoniaque ; 2 kilogr. 500 plâtre.

5° Le même que le précédent, en supprimant le plâtre.

Mélanger exactement chacune des doses indiquées, de façon à constituer un tout parfaitement homogène. Ensuite afin de faciliter l'épandage, additionner chaque engrais de 10 fois son volume d'une substance de peu de valeur, telles que terre sèche, sable, vieille tannée, vieux terreau, etc.

Les cinq engrais plus haut cités étant composés pourront servir à cent mètres carrés chacun.

Je suppose maintenant que l'horticulteur veuille trouver la dominante du Rosier, du Fusain, du choux, du Poirier, de l'Hortensia, etc. ; afin de savoir quelle sera la formule de l'engrais la plus profitable dans son terrain, à ses différentes plantes, que doit-il faire ?

Il doit dire aux engrais : analysez mon terrain, analysez mes plantes, et les engrais analyseront plantes et sol, mieux que Boussingault et Georges Ville eux-mêmes.

Première expérience. — *Analyse du terrain.* — Supposons une culture de rosiers de 60 mètres carrés. Diviser le terrain en six parties de 10 mètres carrés. La première partie recevra l'engrais complet ; la deuxième, l'engrais sans azote ; la troisième, l'engrais sans potasse ; la quatrième, l'engrais sans acide phosphorique ; la cinquième, l'engrais sans plâtre ; la sixième, aucun engrais. A la fin de la saison la plante aura répondu. Si le terrain manque de l'un des quatre éléments supprimés dans l'engrais, on verra la parcelle où cette suppression a été faite chétive et misérable. Au contraire, le terrain est-il riche et fourni des quatre éléments en question sous la forme assimilable la suppression d'un des éléments n'influera pas sur la végétation. Nous avons un terrain riche dont il suffira d'entretenir la fertilité en lui ajoutant chaque année les substances que les plantes auront consommées.

Deuxième expérience. — *Analyse de la plante.* — Diviser comme précédemment une surface de terrain cultivée en rosiers en six parties égales. Mettre dans chacune des quatre premières parties un engrais intensif à dominante différente, dans la cinquième partie, un engrais sans dominante et laisser la sixième partie sans engrais. Celle des quatre premières parties qui aura donné le meilleur résultat indiquera la dominante du rosier ou de tous autre plante qu'on aura cultivée.

Comme on le voit il n'y a rien de plus simple pour le cultivateur que de se rendre compte de la valeur fertilisante des différentes substances qui entrent dans la fabrication des engrais.

Après cette première expérience, quand il connaîtra la nature de son terrain et les besoins des plantes qu'il cultive, quand il sera familier en un mot avec les sels de phosphore, de potasse, de matières azotées et autres subs-

tances, il pourra facilement essayer la fabrication des engrais homologues, qui coûtent moins cher et donnent souvent d'excellents résultats.

Nous aurons du reste l'occasion de revenir sur cette importante question en faisant connaître le résultat des expériences que nous nous proposons d'établir au printemps prochain.

Nous avons indiqué les doses à employer pour 100 mètres carrés. Dans la culture des plantes en pots il y aura lieu de procéder avec circonspection. Nous pensons qu'il sera utile au début de ne pas mettre plus de 1,500 grammes d'engrais par mètre cube de terre. L'engrais ayant été mêlé de dix fois son poids sera donc incorporé dans la terre en rempotage à raison de 15 kilos par mètre. On pourra varier cette dose en l'élevant successivement. Cet essai ne devra porter que sur quelques plantes de chaque espèce.



Rosa sempervirens. — Rosier toujours vert.

Rosier toujours vert. — *Rosa sempervirens* L.

Les variétés de Rosier toujours vert (*R. sempervirens*) cultivées dans les jardins ne sont pas très nombreuses ; c'est à peine si les catalogues des rosiéristes les plus renommés en mentionnent

une demi-douzaine, telles que *Anatole de Montesquieu*, *Félicité perpétuelle*, — quelques-uns écrivent *Félicité Perpétue*, *Flore*, *Galand* et *rampante*.

En revanche, les botanistes signalent un assez bon nombre de formes de *Rosa sempervirens* qui croissent à l'état sauvage en Europe. Plusieurs de ces formes ont été élevées au rang d'espèces dans ces derniers temps.

D'après Lindley les *Rosa scandens* Mill., *balearica* Desf., *atrovirens* Viv., *capreolata* Neil., *microphylla* Desf. et *prostrata* Lindl. devraient être considérés comme de simples synonymes du Rosier toujours vert.

Déseglise a modifié cette appréciation du botaniste anglais. Il considère commes espèces légitimes le *R. scandens* Mill., auquel il rapporte comme synonymes les *R. moschata* Mutel et *R. microphylla* Desf.

Je n'ose pas poursuivre plus loin l'énumération sèche et fastidieuse des synonymes du *R. sempervirens*, cela constituerait un méli-mélo auprès duquel celui de la rue Meslay ne serait qu'un petit garçon. Quand j'aurais dit que le Rosier musqué, de Lapeyrouse, n'est qu'un Rosier toujours vert qui n'a aucun rapport avec le Rosier musqué de Mutel, lequel n'est, paraît-il, pas autre chose que le Rosier sarmenteux *R.* (*scandens*) de Miller, serions-nous bien avancé pour cela ? Que les botanistes débrouillent, s'ils le peuvent, la question ; c'est leur affaire et non la nôtre.

Nous devons conclure, néanmoins, de l'embarras des botanistes dans cette question que le rosier toujours vert n'est pas une entité, mais un groupe de formes nommées autrefois un peu à tort et à travers par ceux qui se sont occupés de cataloguer les espèces sauvages des différentes parties de l'Europe.

Le *Rosa sempervirens* a été figuré dans l'*Hortus Elthamensis* par Dillenius, dans le *Flora græca* par Sibthorp, par Redouté, le roi des peintres de fleurs, par Miss Lawrence et par plusieurs autres. La figure que nous en donnons est une copie réduite de celle de l'Hortus Elthamensis.

Le Rosier toujours vert vit à l'état sauvage en France, surtout dans le Midi et dans l'Ouest, en Espagne, en Italie, en Turquie, en Grèce, en Algérie et au Maroc.

On a voulu rapporter la rose du comté d'Ayr (*Rosa Ayrshirea*), si commune dans les jardins, au *R. sempervirens*, mais il est certain que cette sorte appartient au groupe des *Rosa arvensis*.

Le Rosier toujours vert, ainsi que ses variétés horticoles supporte facilement nos hivers même les plus rigoureux. Ils garnissent en peu d'années un treillage, un mur, ou forment de belles colonnes de verdure qui donnent au printemps d'innombrables fleurs.

Il serait à désirer que les rosiéristes, qui nous donnent chaque année tant de variétés nouvelles de Roses, voulussent bien s'occuper de féconder artificiellement le Rosier en question avec quelques-unes de ces belles sortes de Thés, de Noisettes ou d'hybrides remontants qui sont si nombreuses dans les jardins. Cela nous sortirait un peu des sentiers fleuris mais battus des Roses modernes.

S. L.

De la Restauration des Arbres à fruit (1).

On juge de la vigueur d'un arbre, non par la quantité de fruits, mais par la force et la longueur des pousses produites dans l'année. Quand la somme des pousses diminue, c'est que la végétation se ralentit : l'arbre est fatigué. Quand la somme est nulle ou presque nulle, c'est que la végétation est arrêtée : l'arbre est épuisé. La fatigue est le résultat de causes accidentelles et passagères : c'est tantôt une récolte surabondante, tantôt une sécheresse excessive ou un sol amaigri, tantôt une maladie ou une invasion d'insectes destructeurs. Les causes de la fatigue étant diverses, les remèdes seront en rapport avec elles. Une année de repos qui succède ordinairement à une année d'abondance, une fumure plus copieuse, une visite d'entretien plus sérieuse suffiront pour rendre à l'arbre toute sa force et sa vigueur.

La fatigue prolongée conduit à l'épuisement, et l'épuisement conduit à la mort. L'arbre fatigué ne pousse plus de rameaux, et partant plus de racines. La sève monte trop rare dans le tronc et dans les branches, sur lesquels les vers exercent impunément leurs ravages. La mousse, les lichens envahissent les écorces, les insectes dévorants se multiplient à loisir. Tout concourt à l'épuisement de l'arbre, jadis si vigoureux; il tombe dans une vieillesse prématurée, et bientôt il succombe.

Il a fallu vingt, trente ans et plus pour former un arbre; il suffit de quelques heures de travail, sinon pour lui rendre la vigueur première, du moins pour prolonger de longues années son existence et doubler ses produits. Les lui refuserez-vous? Ce serait bien mal comprendre vos intérêts. La restauration de vos arbres est facile. Je vais vous le démontrer par un exemple.

Je me trouvais, il y a quinze ans environ, en présence d'un arbre jeune encore, mais déjà complètement épuisé. C'était une ancienne pyramide, devenue par la suppression des branches inférieures, un arbre à haute tige. L'arbre était dans un tel état, que

(1) *Bulletin de la Société d'horticulture de l'Orne.*

le propriétaire l'avait condamné au bûcher. Je demandai à le restaurer, et j'entrepris sa guérison.

Je commençai par les ÉCORCES : c'était attaquer les ennemis dans leur fort. *Un jour, que les écorces étaient bien trempées par une pluie prolongée, je m'armai d'un grattoir et je râclai le tronc et les branches.* Dieu ! quel spectacle voilaient toutes ces écorces fendillées, couvertes de mousses et de lichens ! Des chancres, des ulcères, des plaies de 10, 20 et même 30 centimètres de long, sur une largeur égale au quart, au tiers et quelquefois à la moitié de la circonférence ; des chicots, restes de branches mal coupées ; et surtout des insectes, des œufs, de la vermine, de quoi monter au printemps tout un musée d'entomologie. Je me conduisis en vrai Vandale ; et, sans égard pour la beauté et les charmes futurs de ces êtres divers, *je recueillis le tout avec les râclures, et je les jetai au foyer*, où les œufs détonnèrent comme de petits pétards, et où les insectes rôtirent, maudissant le trop zélé arboriculteur.

Plus irrités encore furent les vers dont je venais de troubler les douces jouissances. J'en trouvai un grand nombre, se délectant des sucs de l'écorce, sur le tronc et surtout à la naissance des branches. En vain, ils m'opposèrent la loi de la prescription ; je n'écoutai rien, *tous furent écrasés.*

A quelques jours de là, je revis mon arbre. Je fus charmé de son petit air de propreté. *Le temps humide avait attendri de nouveau les écorces. Aussi quelques coups de râcloir eurent-ils bientôt complété sa toilette ;* et je n'eus plus à m'occuper que des ulcères, des chancres, des chicots et des branches.

Les ULCÈRES consistent dans la désorganisation du *tissu ligneux*, lorsque, meurtri par un instrument mal tranchant, il est resté soumis à l'action délétère de l'air, du soleil et de la pluie.

Les ulcères étaient nombreux sur mon arbre. Quelques-uns étaient peu profonds. *J'enlevai avec la serpette*, JUSQU'AU VIF, *la partie malade, et je recouvris la plaie de mastic à greffer. La plupart avaient une profondeur qui ne me permit pas d'aller jusqu'au vif ; je dus me contenter d'enlever ce qui était tout à fait décomposé et de mastiquer.* Je trouvai même un ulcère très profond, formant une cavité où l'eau séjournait. On rencontre quelquefois sur les arbres de ces trous profonds dans lesquels les oiseaux font leurs nids. *Il faut, après les avoir nettoyés le mieux possible, les remplir entièrement d'un épais béton au mortier hydraulique.* C'est ce que je fis.

Les CHANCRES sont une désorganisation de l'*écorce* provenant de meurtrissures, de coups de soleil, de la grêle, de la gelée. Ils étaient en petit nombre. Pour les guérir, *je coupai, avec une serpette*

bien tranchante, toute la partie de l'écorce atteinte, AYANT BIEN SOIN DE NE LAISSER AUCUNE TRACE DU MAL : condition essentielle à la guérison de la maladie qui, sans cela, ne tarde pas à reparaître. *Une des branches avait un chancre couvrant les trois quarts de la circonférence ; il me parut plus utile de supprimer l'extrémité de la branche, et de la couper immédiatement au-dessous du chancre.*

Dans le même jardin se trouvaient quatre pommiers de quinze à à vingt ans, de très belle venue, mais couverts de chancres nombreux. Pendant plus de six ans, je leur avais prodigué inutilement tous mes soins. Les chancres succédaient aux chancres, et, chaque année, ils reparaissaient plus nombreux. C'est que, sur ces pommiers, les chancres ne provenaient pas d'un accident, d'une cause passagère ; *c'était chez eux une maladie, un mal originel ; je finis par où j'aurais dû commencer, c'est-à-dire par les abattre.*

Les CHICOTS furent faciles à traiter : *je les coupai tout ras sur le tronc et sur les branches.*

Les BRANCHES me demandèrent plus de temps et de savoir-faire.

Je commençai par retrancher plusieurs branches mortes, mourantes, ou faisant confusion. Rien de plus élémentaire que la suppression d'une branche ; cependant, il est des ouvriers qui ne savent pas la faire avec art. Ceux qui avaient soigné l'arbre avant moi étaient de ce nombre. Tantôt ils avaient coupé la branche trop loin du tronc et formé les chicots dont j'ai parlé ; tantôt ils l'avaient taillé trop près et fait une plaie d'une étendue double de ce qu'elle aurait dû avoir. Cette plaie ne s'était pas guérie, elle était dégénérée en ulcère. Tantôt, ils avaient scié le dessus de la branche sans précaution et la branche s'était brisée, formant des esquilles dans le bois, et produisant une grande déchirure sur l'écorce.

Ces ouvriers ignoraient :

1° *Que la coupe doit être faite à 2 ou 3 centimètres du tronc, à l'endroit rétréci où finit l'empâtement et où commence la branche;*

2° *Que, pour prévenir toute déchirure, il faut soutenir la branche, et, quand elle est volumineuse, faire*, AU-DESSOUS, *avec la scie une incision de 1 à 5 centimètres de profondeur, selon le volume de cette branche, avant de commencer à scier au-dessus ;*

3° *Que la plaie faite par la scie doit être ravivée à la serpette et couverte de mastic;*

4° *Que, s'il est utile quelquefois de laisser un chicot, ce chicot doit être enlevé après deux ou trois ans, avant que la mortalité ne soit descendue au point où la branche aurait dû être coupée.*

J'ai conseillé de laisser un chicot sur les arbres nouvellement plantés et sur les arbres en formation ; je le conseille encore, pour les mêmes raisons, sur les arbres en restauration, et aussi sur les arbres vigoureux quand la branche à supprimer est d'un volume considérable par rapport au tronc ou à la branche qui la porte. Ce chicot sera le préservatif de l'ulcère, pourvu qu'on le supprime à temps.

A la suppression des branches inutiles ou nuisibles, succéda la visite des branches conservées. Elles s'étaient courbées sous le poids des fruits et leur sommet, incliné vers le sol, avait cessé de s'allonger. Je ne trouvai de pousses nouvelles que sur les courbures, où des gourmands s'étaient formés. *Je choisis ceux de ces gourmands dont je crus pouvoir me servir pour réformer la charpente, je coupai les autres, puis je rafraîchis l'extrémité des branches inclinées.*

Les rameaux multipliés outre mesure, et les lambourdes démesurément allongées, formaient un ensemble dans lequel l'air et la lumière pouvaient difficilement pénétrer. *Afin de rajeunir les lambourdes, je leur enlevai presque toutes leurs ramifications, et je supprimai les boutons à fruit; puis, pour terminer, je fis dans les rameaux un élagage minutieux et intelligent.*

J'ai vu des coupeurs d'arbres pratiquer un émondage plus simple et plus rapide. Ils abattent quelques grosses branches, coupent sur les autres une ou deux des ramifications principales, et l'opération est parfaite. Des vides ont été produits dans la tête de l'arbre, et tous les fouillis sont restés. Il eut mieux valu ne rien faire.

Au mois de mars, mon arbre fut blanchi au lait de chaux, afin d'achever la destruction des parasites qui auraient pu échapper au râcloir; il reçut une abondante fumure; je fis sur les écorces durcies des incisions longitudinales; je m'assurai que toutes les plaies étaient mastiquées ou goudronnées, et je le livrai à lui-même.

Pendant l'été, je prenais plaisir à le visiter, à faire admirer aux amateurs son vert feuillage, ses belles pousses et les bourrelets déjà en formation autour de ses plaies. J'encourageai sa bonne volonté par quelques arrosements à l'engrais liquide, c'est-à-dire au purin mélangé de trois quarts d'eau. A la fin de la végétation, le malade était en pleine convalescence, les plaies avaient diminué d'étendue, les gourmands avaient fourni de longs prolongements, et les racines développé un abondant chevelu.

Je me suis borné, les années suivantes, aux soins ordinaires de l'*entretien :* suppression des pousses inutiles, — enlèvement des chicots, — rapprochement successif des rameaux inclinés près des

nouvelles branches fournies par les gourmands, — propreté des écorces.

Les plaies du tronc et des branches se sont fermées; il ne reste, en bonne voie de guérison, que les deux plus considérables. *Je n'oublie pas de les goudronner*, CHAQUE ANNÉE *pour prévenir la carie.*

Mon condamné est devenu un arbre de taille moyenne et d'un bon rapport, mais il ne sera jamais un colosse; car, même dans le règne végétal, l'âge mûr, et plus encore la vieillesse, *souffre* de la mauvaise éducation de l'enfance et des vices de l'adolescence.

Goyavier

Parmi les plantes exotiques dont les fruits pourraient aider à varier nos desserts il faut citer les Goyaviers. Très faciles à cultiver, ne demandant pendant l'hiver que l'abri d'une serre tempérée, ils se mettent très vite à fruits et donnent chaque année une récolte assez abondante.

Les Goyaviers sont cultivés dans différentes parties de l'Amérique. On les trouve à l'état sauvage aux Antilles, au Mexique, dans l'Amérique centrale, le Vénézuela, le Pérou, la Guyane et le Brésil,

Quelques botanistes n'admettent qu'une espèce de Goyavier qu'ils nomment *Psidium Guayava.* D'autres en signalent plusieurs parmi lesquelles il est bon de noter les *P. pomiferum et pyriferum.*



Goyavier
(*Psidium pomiferum*)

Ces arbrisseaux dont le fruit ressemble à une grenade, se multiplient aisément par graines et par boutures. Ils donnent des fruits dès la troisième année. On doit peu les arroser pendant l'hiver. Pendant l'été on les place en plein jardin, en ayant soin de ne pas les exposer de suite en plein soleil quand on les sort de la serre. Il faut pendant quelque temps les tenir abrités. Ces arbrisseaux demandent une terre substantielle composée de 2/3 de bonne terre branche, d'un sixième de terre de bruyère et d'un sixième de terreau de fumier.

Le Goyavier en dehors de l'intérêt qu'offre ses fruits, est un fort bel arbrisseau tout aussi ornemental qu'une foule d'espèces moins intéressantes qui encombrent les serres. JULES NIVARD.

Informations. — M. Auguste Van Geert, ancien horticulteur membre du Conseil d'administration de la Société royale d'agriculture et de botanique de Belgique, chevalier de l'ordre de Léopold, etc., est décédé à Gand, le 23 novembre dernier.

— On sait que M. Alphand continue en ce moment à organiser le personnel de l'Exposition.

L'horticulture doit avoir pour directeur M. Bartet, ingénieur en chef des promenades de Paris, et pour jardinier-chef, M. Rafarin, un des horticulteurs attachés à la ville de Paris, et qui a dirigé, en 1867, les travaux du concours horticole.

— *Le commerce des plantes.*—Le *Journal Officiel* annonce que, par décret en date du 11 novembre 1886, le bureau de douane de Riscontout (Pont-de-Neuville), département du Nord, est ouvert à l'importation des plantes et produits des pépinières, jardins, serres et orangeries venant de l'étranger.

A cette occasion, nous devons signaler les protestations élevées par la Société d'agriculture des Alpes-Maritimes contre les entraves apportées par les douanes italiennes au commerce des fleurs et des plantes d'ornement, qui constitue une branche importante de la production agricole de ce département. Il serait utile et opportun de voir ces entraves disparaître.

— *Les importations de plants de vignes.*—Par arrêté du ministre de l'agriculture, en date du 13 novembre 1886, l'introduction des plants de vignes étrangères et des plants de vignes provenant d'arrondissements phylloxérés est autorisée dans l'arrondissement de Pithiviers (Loiret).

— *La production des fruits en Angleterre.*—La culture des arbres fruitiers a pris, depuis dix ans, un développement remarquable dans la Grande Bretagne. Tandis que les statistiques anglaises n'accusaient, en 1875, que 61,712 hectares en plantations arbustives, elles en ont accusé 79,015 hectares en 1885, soit une augmentation de 17,302 hectares. Cet accroissement est constaté en Angleterre, dans le pays de Galles et en Ecosse, mais surtout dans les Comtés de Kent, de Worcester et de Gloucester. D'après une note récemment publiée par M. Charles Whitehead, le progrès a porté surtout sur les plantations de fruits de table ; il y a eu accroissement dans les comtés de Devon, de Hereford et de Somerset, où la fabrication du cidre se fait sur une grande échelle, mais elle est moindre que dans les comtés précédemment indiqués.

Catalogues. — Duché jeune, rosiériste à Ecully-lès-Lyon. — Catalogue spécial aux rosiers cultivés dans l'établissement, comprenant l'énumération d'une très nombreuse collection de ce beau genre. Espèces nouvelles et anciennes dans toutes les séries, telles que Thés, Hybrides remontants, Ile-Bourbon, Bengales, Noisettes, etc.

A. Mercier, horticulteur marchand-grainier, 66, boulevard du Musée, à Marseille. — Catalogue général illustré de graines, Ognons à fleurs, Fraisiers et végétaux divers. Plantes vivaces, arbres fruitiers, rosiers, etc.

Le Gérant : V. VIVIAND-MOREL.

Lyon. — Impr. du Salut Public. — Bellon, 33, rue de la République, 33.

CHRONIQUE

Des hybrides. — On m'a posé dernièrement une question bien désagréable. Imaginez-vous, amis lecteurs, qu'un amateur de rosiers est venu me prier de lui expliquer ce qu'on entendait par hybride remontant, hybride de thé, hybride de noisette, etc., toute la kyrielle des hybrides, en un mot.

Voyez, rosiéristes, dans quel pétrin vous m'avez mis !

Je vous demande cela, me dit cet amateur, parce que je trouve ces expressions formulées en titre dans plusieurs catalogues ; elles doivent signifier quelque chose ou j'y perds mon latin. — Oui, je crois qu'elles doivent signifier quelque chose ; mais que diable peuvent-elles signifier ? lui répondis-je. Il me regarda d'un air narquois et semblait vouloir me tirer d'embarras en parlant d'autre chose. Cela ne pouvait me convenir de paraître plus ignorant que mes confrères ; je ramenais habilement la conversation sur les hybrides en général et particulièrement sur ceux qui ont été inventés par les rosiéristes. C'était pour moi une excellente occasion de placer un discours en souffrance sur ce sujet scabreux et de passer aux yeux de cet amateur pour un homme bien renseigné.

Je commençai le plus simplement du monde à lui expliquer l'étymologie du mot *hybride*. Je n'eus garde d'omettre l'histoire du mulet, produit de l'âne et de la jument. Dix minutes me suffirent à peine pour me tirer des métis ou du métissage. En cinq minutes je réglais le compte aux bâtards quarterons, petits gens, menus hybrides qui ne méritent guère considération. — L'amateur commençait à bailler. — Voyez-vous, Monsieur, il existe aujourd'hui un certain trouble moral au sujet de l'hybridité. Les uns en voient partout ; les autres n'en voient nulle part. Les premiers s'évertuent à nous prouver que toutes les vessies sont des lanternes. Les seconds ne mettent pas moins d'acharnement à démontrer que deux et deux font cinq. — Ce sont des imbéciles, me dit-il, mais quel est votre avis sur les hybrides remontants et... les autres ? et il

ajouta : dites-moi cela, sans phrases, simplement, je ne demande pas à devenir savant. Je continuais sans l'écouter.

L'hybridation est une opération qui a pour but de marier entre elles deux plantes appartenant à des espèces différentes. Elle consiste à supprimer les étamines de l'espèce à hybrider et d'apporter le pollen d'une autre sorte sur ses pistils. On appelle *hybride* le produit du croisement ainsi opéré.

Dans la pratique on a élargi le sens primitif du mot hybridation : Il a été appliqué indistinctement à toutes les fécondations croisées. Le croisement entre deux races devrait porter le nom de métissage, et le produit de ce croisement celui de métis. Mais comme une définition rationnelle de l'espèce n'existe pas encore et que quelques savants n'établissent aucune distinction sérieuse entre la race et l'espèce, on est porté à excuser la confusion volontaire que les praticiens ont établi entre les hybrides et les métis.

Les véritables hybrides ont une physionomie spéciale, car ils procèdent de deux types distincts.

Les métis au contraire sont toujours moins distincts, parce qu'ils sortent de deux races du même type.

Les hybrides sont très rares à l'état sauvage ; cependant on en cite un assez grand nombre dans les Flores. Ces citations dans beaucoup de cas sont purement arbitraires, car certains floristes sont portés à déclarer hybrides de bonnes espèces dont les caractères intermédiaires entre deux autres espèces excusent jusqu'à un certain point cette supposition. Les mots *hybrida*, *hybridum*, qui accompagnent fréquemment les noms de genre, ne doivent donc être acceptés que sous bénéfice d'inventaire.

Schiede et Koch ont proposé la nomenclature trinominale suivante pour établir l'état civil des hybrides à parenté connue : D'abord le nom du genre, ensuite celui de l'espèce qui porte les graines, terminé par une désinence en O, puis celui de l'espèce qui a fourni le pollen. On obtient ainsi, par exemple, pour l'hybride de *Dianthus cariophyllus* et de *Dianthus sinensis* le nom de *Dianthus caryophyllo-sinensis*. Et ainsi pour les autres.

Les jardiniers n'ont pas accepté cette nomenclature. Ils se bornent à séparer les deux espèces par une croix. Ce système passe en langue écrite, mais en langue parlée il a le désagrément de changer le nom de l'hybride en une véritable phrase hybride de latin et de français. On a pour l'hybride d'œillet plus haut cité la phrase suivante : *Dianthus caryophyllus* croisé par *Dianthus sinensis* ou plus simplement *Dianthus caryophyllus* croisé *sinensis*. Je n'ai pas besoin de faire remarquer combien cette nomenclature est défectueuse.

J'en étais arrivé là de mon explication, quand l'amateur qui m'écoutait m'arrêta net. Je reviendrai vous demander la fin prochainement, je regrette d'être obligé de partir de suite. Et il s'en alla en me saluant civilement.

—

Une plante hémostatique. — M. Romanet du Caillaud vient, dans l'*Algérie agricole*, d'appeler l'attention des médecins sur une plante mexicaine, la *Yerba del Pollo*, l'herbe du coq ou du poulet, qui jouit de propriétés hémostatiques analogues à celles de certaines substances minérales.

Les Mexicains emploient cette plante, dont le nom botanique est *Tradescantia erecta*, pour guérir les blessures qui sont faites aux coqs de combat par des poignards tranchants de cinq à six centimètres de long, attachés aux éperons de ces coqs.

« Les Indiens du Mexique font également usage de cette herbe pour arrêter le sang des blessures traumatiques, coupures, déchirures, etc. Elle s'applique sur la blessure, mâchée si elle est sèche, mâchée ou pilée si elle est fraîche. La tige jouit des mêmes propriétés que la feuille.

« S'il s'agit d'un saignement de nez, on enfonce des boules de cette plante mâchée ou pilée, jusqu'au fond des narines. Ainsi employée, elle a guéri un homme d'un saignement de nez qui durait depuis deux jours et qu'aucun moyen de la médecine ordinaire n'avait pu arrêter.

Le *Tradescantia erecta* est une plante annuelle qui peut atteindre jusqu'à un mètre de hauteur. Il se sème en avril et peut être bouturé dans le cours de l'été car il s'enracine avec facilité.

—

Emploi des engrais minéraux dans la culture de la vigne. — Le *Journal de l'Agriculture* donne, à ce propos, les conseils suivants :

« L'emploi des engrais minéraux pour la vigne est certainement recommandable ; on peut les employer, soit en alternant leur emploi avec celui du fumier de ferme, soit en les mélangeant au fumier. Pour l'usage des engrais minéraux seuls, voici des formules qui ont donné de bons résultats : superphosphate de chaux, 600 kil. par hectare ; nitrate de potasse, 200 ; nitrate de soude, 200 ; sulfate de chaux, 300 (on opère le mélange avant de répandre les engrais) ; — mélange de 1,100 kil. de tourteaux de colza et de 150 kil. de sulfate de potasse, soit 1,250 kil. du mélange par hectare ; — mélange de sulfate d'ammoniaque, de chlorure de potassium et de superphosphate, dans la proportion de 400 kil. pour chaque élément par hectare. Le sulfure de potassium et le sulfate de potasse se diffusent rapidement dans la plupart des terres ; c'est à cette circonstance qu'on attribue généralement l'action plus

marquée que ces sels de potasse paraissent exercer sur la végétation. — Voici des exemples de fumures combinées au fumier de ferme et aux engrais commerciaux : 10,000 kil. de fumier, 400 kil. de superphosphate et 400 kil. de sulfure de potassium; 5,000 kil. de fumier et 200 kil. de chlorure de potassium. On répand les engrais, dans tous les cas, au pied des souches. On doit porter les fumiers, les tourteaux et les superphosphates pendant l'hiver ; quant aux sels solubles, le printemps est la meilleure époque pour les répandre. »

—

Moyen d'obtenir des fraises énormes. — Le *Bulletin de la Société autunoise d'horticulture* a publié une note qui porte le titre alléchant qu'on vient de lire. Admettons que le qualificatif *énorme* soit un peu exagéré et puisse être remplacé par un synonyme diminutif, et que nous nous trouvions seulement en présence d'un procédé de culture susceptible de donner de très grosses fraises, c'est déjà quelque chose qui mérite considération. Aussi n'hésitons-nous pas à reproduire la partie de cette note qui contient le procédé en question.

Voici cette note :

« ..... Pour les amateurs qui tiennent à avoir des fruits extraordinaires, voici en quoi consistait mon procédé :

« Aussitôt les premiers froids venus, je soulevais pied par pied les feuilles de mes plantes, et, pendant que je les tenais d'une main, je les paillais fortement de l'autre, de façon à ce qu'un petit creux restât au milieu des feuilles, mais tout en les maintenant droites. Les fortes gelées arrivant un peu plus tard, je répandais sur la planche entière une couche de paille assez épaisse pour couvrir les plantes, tout en laissant de l'air à toutes.

« Puis l'hiver passé, c'est-à-dire au moment où je ne craignais plus de fortes gelées, j'enlevais paille et paillis, ainsi que toutes les feuilles mortes, et, après avoir fait un binage sérieux, en évitant d'atteindre les racines; je relevais soigneusement les feuilles vivaces et je garnissais chaque plant d'un bon terreau, toujours disposé comme le paillis, afin que le cœur du fraisier ait de l'air. Ensuite, après les avoir placées, je binais à nouveau légèrement de temps à autre, et j'arrivais à avoir des fraises énormes, quinze jours avant mes voisins, au moins, et en quantité considérable.

« Mais à mes fraisiers de produit, que je renouvelais tous les trois à quatre ans, je pinçais rigoureusement tout coulant qui venait à naître. Je ne laissais pousser les coulants qu'aux planches destinées à être détruites. »

Figuier commun. — Habituellement, sous le climat de Lyon, on plante, non sans motif, les Figuiers dans les endroits chauds et abrités des jardins. Quand les hivers sont rigoureux on les abrite de paille, ce qui n'empêche pas, très souvent, la première récolte de geler. Si la température moyenne de l'automne n'atteint pas un certain maximum, la seconde récolte ne mûrit presque jamais ; de sorte que l'amateur en est réduit à contempler de fort belles feuilles, il est vrai, mais c'est tout, et c'est mince.

Contrairement aux habitudes ordinaires, un figuier que j'avais planté contre un mur au nord, pour dissimuler un tonneau à sulater les échalas, un figuier qui ne voit jamais le soleil, a donné cette année deux récoltes de figues excellentes qui sont toutes parvenues à maturité.

Je ne veux pas conclure de ce fait que le nord soit l'exposition favorite des figuiers ; mais cela prouve que lorsque la température de la fin de l'été et du commencement de l'automne atteint une moyenne déterminée, le figuier se contente parfaitement de la susdite exposition.

En revanche, dans le même jardin, trois sortes de figuiers, plantés contre un mur en plein midi, ne donnent jamais une figue bonne à manger. Ils se couvrent chaque année d'une multitude de figues-fleurs, comme on les nomme dans certains pays, lesquelles tombent avant leur maturité. Les figuiers en question ont été obtenus de semis, il y a environ quinze ans. On voit que ce ne sont pas des sortes à propager.

Peut-être ces figuiers appartiennent-ils à ces espèces auxquelles les cultivateurs sont obligés de faire subir la *caprification*. On sait que la caprification est une opération qui consiste à apporter sur les figuiers certains insectes du genre *Cynips*, qui piquent les fruits et en avancent la maturité.

Le plus gros pommier. — Le plus gros pommier ne serait-il pas en Normandie? Le *Journal de l'Agriculture* nous apprend que, suivant le rapport du secrétaire du conseil de la Société d'agriculture du Connecticut, en 1878, un pommier monstre est situé sur la propriété de M Delos Hotchkis, dans le comté de Chester. Suivant l'opinion de la famille, l'arbre peut avoir cent soixante-quinze ans. Le tronc est de forme symétrique, presque rond et en parfait état.

Il a huit grosses branches, dont cinq donnent des fruits une année ; les trois autres branches ne produisent que l'année suivante. La circonférence de l'arbre est de 4 m. 15 à 0 m. 50 du sol ; sa hauteur est de 20 mètres, et la circonférence totale des branches est de 33 mètres. Dans certaines années, la récolte sur la moitié

de l'arbre a été de 40 bushels (14 hectolitres). L'état actuel de ce remarquable pommier fait espérer qu'à moins d'ouragans exceptionnels, il végétera longtemps encore. V. V.-M.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

Procès-verbal de la séance du 20 novembre 1886, tenue dans la salle des réunions industrielles, Palais du commerce, à Lyon.

Présidence de M. Comte, Vice-Président,

La séance est ouverte à 2 1/4.

Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté.

Correspondance. — La Société a reçu :

Lettre de M. G. Dutailly, remerciant les membres de l'Association horticole lyonnaise de l'honneur qu'ils lui ont fait en le choisissant comme président de leur Société.

Lettre de la Préfecture du Rhône demandant la justification de l'emploi de la partie de la subvention ministérielle qui devait être affectée à l'achat d'engrais et de semences.

Lettre de M. Reboul, horticulteur à Montélimar (Drôme), accompagnant l'envoi d'une branche de *Diospyros Kaki* var. *costata* couverte de fruits d'une très belle grosseur. Des renseignements intéressants contenus dans cette lettre ont été publiés dans le précédent numéro du *Lyon-Horticole.*

Lettre de M. Crespin, fabricant de coutellerie et de taillanderie à Saint-Rambert (Ain), remerciant l'Association horticole de l'avoir admis au nombre de ses membres titulaires. La lettre de M. Crespin contient en outre de judicieuses remarques sur les insuccès qui surviennent souvent dans le greffage de la vigne à la suite de l'emploi de greffoirs défectueux généralement de fabrication étrangère .

A propos de cette lettre, M. Lapresle, pépiniériste à Chasselay, fait remarquer que les insuccès qui surviennent dans le greffage des vignes, tiennent aussi et pour une bonne part à l'emploi de sujets trop faibles en diamètre et non complètement aoûtées. M. Falconnet, pépiniériste à Villefranche (Rhône), exprime un avis semblable. M. Besson, fait remarquer que la question du greffage de la vigne française sur la vigne américaine est trop complexe et trop récemment mise à l'étude pour être jugée d'une manière définitive.

Lettre de M. Schwaller, horticulteur à Bonneveine (Marseille), accompagnant l'envoi d'une caisse de poires. M. Schwaller désire que la Commission d'arboriculture examine ces poires, referme soigneusement la caisse pour les revoir à nouveau à la séance du 19 décembre prochain. Les poires en question ont été préparées par un procédé qui consiste, pour assurer leur conservation, à les tremper dans un liquide que tout le monde peut boire. L'inventeur du procédé est M. Colombet, de Marseille.

Lettre de M. Routin accompagnant l'envoi du rapport de la Commission chargée de juger la poire Alexandre Chomer, obtenue de semis par M. Liabaud. A propos de cette lettre, l'Assemblée décide que la Commission qui a jugé cette poire à la séance du 17 janvier 1885, Commission composée de MM. Jacquier fils, Morel fils et Berthier, devra se joindre a celle qui a examiné l'arbre et déposé son rapport, et que les conclusions des deux Commissions seront soumises au conseil et à la ratification de l'assemblée générale.

Présentations. — Il est donné lecture de 12 candidatures comme membres titulaires de notre compagnie. Conformément au règlement, elles sont renvoyées à la prochaine réunion, pour statuer sur l'admission des candidats.

Admissions. — Aucune protestation n'étant parvenue au bureau depuis la dernière réunion, l'assemblée prononce l'admission comme membres titulaires des candidats présentés à la dernière séance. Ce sont :

Mlle Sambet, fleuriste, 13, rue de la Charité, présentée par MM. Francisque Morel et Cousançat.

MM. Marie-Pierre frère, directeur de l'Institut des sourds-muets au Puy (Haute-Loire), présenté par MM. L. Gorret et Viviand-Morel.

Crozet (Joseph), horticulteur, à Loy par Meximieux, présenté par MM. L. Gorret et Viviand-Morel.

Chipier (E.), pépiniériste, à St-Martin-en-Haut (Rhône), présenté par MM. Devert et Viviand-Morel.

Vallet (Claudius), fabricant de poteries, à St-Martin-en-Coailleux par St-Chamond (Loire), présenté par MM. Viviand-Morel et F. Marchand.

Veil (François), jardinier, chez M. Cadgène, chemin des Pins, 58, à Monplaisir-Lyon, présenté par MM. Marchand et Viviand-Morel.

Lacombe (Marius), serrurier, rue du Sacré-Cœur, 82, Lyon Guillotière, présenté par MM. Marchand et Viviand-Morel.

Tcherassy (Raphaël), jardinier au château d'Andert (Ain), présenté par MM. Jusseaud et Brechon.

Examen des apports. — Sont déposés sur le bureau :

Par M. Saunier Claude, jardinier chez Mme la Marquise de Ruolz, château de Francheville (Rhône), deux beaux échantillons de *Rave ronde d'Auvergne*, à collet rose dont une pèse 5 kilogr. Ces exemplaires proviennent d'un semis fait dans la seconde quinzaine de juillet. La Commission accorde à cet apport une prime de 3e classe.

Par M. Gabriel Favre, jardinier, chemin de la Croix-Morlon, Lyon-Monplaisir : 1° des racines de Scorsonère, bien venues et très grosses, d'un semis fait le 20 avril 1886 ; 2° des échantillons de poires, variétés *Catillac*, *Bergamotte de la Pentecôte*, *Beurré Clairgeau*, *Curé*. La Commission décerne à cet apport de poires, remarquables par leur grosseur, une prime de 2e classe.

Par M. Verne, jardinier chez M. Godinot, à Tassin : 1° une collection de légumes composée des variétés suivantes : Carotte rouge courte de Paris, Chou rutabaga jaune à collet vert, Chou rave blanc hors terre, Céleri rave, Navet blanc plat à feuilles entières, Radis demi-long rose de Chine, Radis long noir d'hiver, Radis rond noir d'hiver. La Commission demande pour cet apport une prime de 2e classe.

Par le même, une collection de Chrysanthèmes en fleurs coupées, composée de 57 variétés, parmi lesquelles nous notons l'élite des plus belles sortes.

La Commission attribue à cette collection une prime de 1re classe,

Par M. Dury, jardinier chez M. Cartier, à Ecully, une collection de Chrysanthèmes composée de 100 variétés très belles et fort remarquables.

La Commission récompense cet apport d'une prime de 1re classe.

Par M. Guerry, jardinier chez M. Coste, notaire à Caluire, des tubercules de Patates et des racines de Scolyme, auxquels la Commission accorde une prime de 3e classe.

Par M. Antoine Martin, jardinier chez M. Hébrard, à Miribel (Ain), une collection de légumes composée de : Céleri rave gros lisse de Paris, Céleri rave géant de Prague, que le présentateur dit être moins avantageux que le précédent, Céleri plein blanc court à grosse côte, Poireau de Carentan, Bette gaufrée ou Poirée à cardes, un Céleri de semis, trapu, les feuilles ont une grande ressemblance avec celles du céleri rave.

La Commission demande pour cet apport une prime de 1re classe.

Par M. Rozain-Boucharlat, horticulteur à Cuire-les-Lyon (Rhône), une collection de Chrysanthèmes japonais. Parmi les principales variétés présentées nous notons :

Arlequin.
Alfred Chantrier.
Charlotte de Moncabrier.
Don Quichotte.
L'or du Japon.
Lady Mathason.
Mme Hoste (Rey).
Mme Chrétien.
Mireille.
M. Lassali.
Salomon Plena.
Walter Scott.
Candeur.
Domination.
Eugène Mezard.
Gloire de Valence.
Jupiter.
La Pointillée.
Dr Audignier.
Diane.
Etoile du Midi.
Flamme de punch.
Froufrou.
Le Chinois.
L'Auréole.
La Surprenante.
La France.
M. Boucot.
M. Roux.
M. Vintousky.
M. Yvon.
M. Kablé.
Pélican.
Soleil japonais.
Sapho.
Troubadour.
Vénus.
Belle Paule.
Belle du Japon.
Boule dorée.
Commandant Rivière.
Dr Master.
M. John Laing.
M. Dynant Van Geert.
M. Astory.
Mlle Cabrol.
Souvenir du Caire.
Souvenir d'Haarlem.
Ville de Toulouse.

La Commission décerne à cette collection une prime de 1re classe et elle accorde un certificat de 2e classe à la variété de semis M. B. Cousançat, présenté par le même horticulteur.

Par M. Villard, jardinier chez M. Vachon, à Ecully, une collection de Chrysanthèmes, composée d'un choix de belles variétés, pour lesquelles la Commission demande une prime de Ire classe, et l'inscription au procés-verbal pour un pied d'Epiphyllum truncatum en fleurs.

Par M. Morel fils, pépiniériste, rue du Souvenir, Lyon-Vaise, des rameaux chargés de fruits du *Cratægus populifolius*, arbuste à feuilles persistantes, à fruits rouges, dans le genre du *Cratægus Lalandi*, des tiges fleuries de *Croscomia ourea*.

La Commission décerne à cet apport une prime de 2e classe.

Par M. Liabaud, montée de la Boucle, Lyon, 1° un pied de *Vriesea incurvata* en fleurs et un pied de *Clitoria ternata* en fleurs. La Commission demande pour l'ensemble de cet apport une prime de 2e classe. 2° 4 Bégonias hybrides du *Begonia Rex* et du *B. diadema*. Ces plantes sont très remarquables par le coloris et la découpure de leur feuille. La Commission propose de leur accorder une prime de 1re classe.

Par M. Bellen, jardinior chez M. Rosier, montée Rey, 23, Lyon, un *Cypripedium insigne* en fleurs, auquel la Commission accorde une prime de 2e classe.

Par M. Reboul, horticulteur à Montélimar (Drôme), un rameau de *Diospyros costata* chargé de fruits de toute beauté, auxquels la Commission accorde une prime de 1re classe.

Par M. Schwaler, horticulteur à Bonneveine-Marseille, une caisse de poires conservées par un procédé spécial. Cette caisse sera visitée dans la prochaine séance.

Les Commissions chargées d'examiner les apports étaient composées, pour la floriculture, de MM Cousançat, Viviand-Morel, Besson ; pour les fruits, MM. Routin, Faloonnet, Lapresle ; pour les légumes, MM. Villars, J. Jacquior et Gorret.

Les conclusions des Commissions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité.

Election d'un membre du Conseil d'administration en remplacement de M. Rochet, nommé vice-président.

M. Durand, horticulteur à Monplaisir, est nommé à une forte majorité membre du Conseil d'administration pour l'année 1887.

M. le secrétaire général donne lecture d'un rapport qui conclut à l'achat de matières premières pour engrais, lesquelles seront remises à dix sociétaires.

L'assemblée ratifie les conclusions du rapport et nomme MM. Grenier et et F. Ballandra (culture maraîchère), Jussaud et A. Berthier (pépinières), Bernaix et Duché (rosiers), Comte et Liabaud (plantes de serre), Belisse et Cousançat (plantes de terre de bruyère), qui institueront des expériences et feront connaître les résultats qu'ils auront obtenus.

M. le secrétaire général fait ensuite part à l'assemblée d'un vœu émis par le Conseil d'administration de la Société qui aurait pour but de revenir à l'ancien système pour le jugement des apports sur le bureau. La plupart des membres faisant partie des commissions étant souvent ou absents des réunions ou apporteurs sur le bureau.

L'assemblée donne une adhésion favorable à ce vœu et sur la proposition du président cette question est mise à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

La séance est levée à 4 heures 1/2. *Le Secrétaire-adjoint*, Nicolas.



Thalictrum aquilegifolium L.

Pigamon à feuille d'Ancolie.—(Réduit au 1/3 de sa grandeur.)

Le genre *Thalictrum*, qui fait le désespoir des botanistes descripteurs, ne compte que deux ou trois espèces vraiment ornementales pour servir à la décoration des jardins. Parmi ces espèces, il faut mettre en première ligne celle qui porte le nom de *Th. aquilegifolium*, en français : Pigamon à feuilles d'Ancolie, ou encore Colom-

bine plumeuse. C'est assurément la plus belle, la plus robuste, la moins traçante de toutes les sortes. Si elle n'a pas le feuillage fin et découpé du petit Pigamon (*Th. minus*), que M. Alfred Smée, l'auteur de « *Mon Jardin* », prit, lorsqu'il le vit pour la première fois à Zermatt, pour un capillaire, ni la corolle renonculiforme du Pigamon tubéreux, en revanche ses étamines lui forment une multitude d'aigrettes roses ou blanches d'une élégance rare.

Le *Th. aquilegifolium* est une plante vivace très robuste qui habite la région moyenne des montagnes de l'Europe et qu'on cultive dans les jardins, à cause de la beauté de ses fleurs. Elle a été signalée à l'état sauvage dans les pays suivants : France, Suisse, Autriche, Espagne (Asturies), Italie continentale, Dalmatie, Hongrie, Turquie (Mont Rhodope), Podolie, etc.

Elle se multiplie par semis; les graines doivent être semées à leur maturité; et par divisions des souches. Elle vient dans tous les sols et à toutes les expositions, même dans les endroits ombragés.

La racine du *Thalictrum flavum*, qu'on a employée autrefois pour teindre en jaune, est purgative et connue sous le nom de Rhubarbe des pauvres. En Russie, selon Martius, la susdite racine serait employée contre la rage.

Dr A. N.

Souci prolifère

On a annoncé comme une loi générale *que toute fleur est terminée relativement à son support*. D'autres ont dit « Une fleur est un rameau terminé dans sa végétation ».

Les fleurs prolifères font exception à cette règle. Elles constituent des monstruosités, des accidents de végétation dont quelques-uns sont héréditaires par voie de semis et d'autres seulement par boutures, marcottes ou greffes.

Dans les fleurs prolifères l'axe floral s'accroît avec excès, dépasse la limite de son développement, traverse les verticiles floraux et produit à son sommet des fleurs ou des feuilles.

Il y a plusieurs sortes de prolification des fleurs, savoir :

1° Les prolifications médianes (quand l'axe s'allonge, sort du milieu des organes ; 2° les prolifications axillaires (quand l'axe sort des aisselles des organes) ; 3° les prolifications latérales (quand l'axe sort du côté des fleurs). Les prolifications latérales ne s'observent que dans les composés ou les ombellifères. Le Souci prolifère dont nous donnons la figure est un exemple bien caractérisé de prolification latérale. Nous l'avons observé cette année dans un semis de Calendula. Cette anomalie se présente du reste quelquefois dans la culture. M. Richard, pharmacien à Grenoble en a montré un cas semblable, il y a quelques années à la Société de botanique de Lyon.

La pâquerette, connue dans les cultures sous le nom de Mère de Famille, appartient à la même catégorie de prolifications.

La liste serait longue des genres chez lesquels des prolifications ont été observées. Assez fréquentes chez les roses, Redouté en a figuré d'assez beaux exemples. Linné, Duhamel, Engelmann, Sweert, Charles Bonnet, De Candolle, Schimper, Rœper et beaucoup d'autres botanistes en ont signalé un peu dans toutes les familles.



Souci prolifère.

Dans les jardins, il serait utile d'essayer de fixer les prolifications quand elles se présentent, car elles constituent des déformations qui ne manquent pas d'un certain charme. R. F.

Les repeuplements forestiers.

Voici, sur cette haute question, d'excellents conseils que nous extrayons de l'*Ami des campagnes :*

« Tout d'abord, d'une manière générale, préférez les plantations aux semis à l'égard des arbres résineux. Nous rappellerons que les reboisements sont plus faciles et moins coûteux sur les sols légers que dans les terres compactes ; que le pin noir d'Autriche préfère

les sols calcaires, les pins sylvestres et maritimes les terrains siliceux; que le mélèze est plutôt une essence de la haute montagne que de la plaine, où il donne de mauvais résultats, comme utilisation de son bois et production en argent, etc., etc.

« Dans les stations où le sapin pectiné et l'épicéa se plaisent également bien, donnez la préférence à ce dernier, toujours plus rustique et d'une croissance plus rapide; laissez pour les parcs et les jardins de plaisance le cèdre du Liban, le sequoïa, le cryptomeria du Japon, ainsi que le pinsapo et les thuyas.

« On préfère toujours, pour les arbres feuillus, les plantations aux semis, sauf pour les chênes ou les châtaigniers.

« A l'égard de ces derniers eux-mêmes, nous préférons, en règle générale, le repiquage des plants aux semis.

« Si l'opération est un peu plus coûteuse, elle est certaine, tandis que le semis est très aléatoire.

« Les sylviculteurs savent que l'aulne recherche les sols humides ; l'orme, les terrains frais; le robinier, les terres légères, calcaires ou siliceuses ; l'érable, un terrain riche en humus; le châtaignier prospère bien sur les granites et redoute les calcaires ; aux chênes, les terres fortes; aux bouleaux, les sols légers et sableux. Le charme vit bien en mélange avec le hêtre et le chêne. L'acacia préfère se trouver seul en massif clair, ainsi que l'orme et l'ailante glanduleux ou vernis du Japon, qui se plaît tout particulièrement sur les terres légères, sableuses ou calcaires, pour lesquelles il semble avoir une prédilection spéciale.

« Dans un des plus beaux parcs du centre de la France, nous avons vu des billes d'ailante de 30 centimètres de diamètre qui portaient trente couches annuelles seulement.

« La croissance de l'ailante est donc aussi rapide que celle du peuplier, et son bois analogue à celui du platane, du hêtre ou du sycomore, est d'une valeur supérieure à celle des bois blancs. »

Capparis spinosa — Câprier — Câpres.

—

Il y a bien longtemps — quinze ans au moins — qu'un de mes amis me mena presque de force dans une petite propriété qu'il avait à Orliénas (Rhône), pour m'y montrer en pleine floraison une plante dont il me cachait le nom. « Vous verrez, me disait-il, le plus merveilleux petit sous-arbrisseau qu'il soit possible de voir ; je n'en connais pas deux pareils dans le Lyonnais ». L'homme ne m'avait pas trompé. Une multitude de fleurs grandes, d'un blanc rosé, d'où sortaient des aigrettes d'étamines, tapissaient la muraille

qui avoisinait la maison. Vous n'en faites donc pas des câpres, lui dis-je. — « En faire des câpres ! me prenez-vous pour un vandale? Je m'en moque de vos câpres ; j'en fais des cornichons qui ne valent guère mieux, mais au moins je jouis de toute la floraison de mon arbrisseau. » Le fait est que son arbrisseau était splendide.



Câprier épineux
(Sommité d'un rameau réduit au 1/3 de sa grandeur)

Sur ma demande, il m'en conta l'histoire. « Je l'ai reçu de Toulon ; il y aura quatre ans au printemps qu'un de mes parents qui habite là-bas me l'a envoyé. J'ai pris de la peine pour l'amener à l'état où vous le voyez. J'ai d'abord fait un fossé carré que j'ai rempli de pierres et de terre mêlées, et j'ai planté là-dessus. Quand l'automne arrive, je couvre la souche de feuilles sèches et chaque année mon Câprier fleurit abondamment. »

Le Câprier compte plusieurs espèces qui habitent l'Europe méridionale, savoir : *Capparis rupestris*, *C. ovata*, *C. sicula*, *C. herbacea* et *C. spinosa;* ce dernier est le plus commun et le plus généralement cultivé.

On sait que les câpres sont les boutons ou les fleurs non encore épanouis du Câprier. On les confit dans le vinaigre. On confit aussi l'ovaire quand il a atteint la grosseur d'une olive, ainsi préparés, ces ovaires portent le nom de cornichons de Câprier.

La culture du Câprier mériterait d'être essayée dans tous les jardins qui possèdent une exposition chaude. Il est certain que c'est une culture qui offre quelques difficultés, car cet arbrisseau n'aime pas à être dérangé.

On peut le multiplier par marcottes, par boutures et surtout par semis. C'est par ce dernier moyen que j'ai réussi à l'obtenir. Le semis doit se faire au printemps, sur couche. Le mieux est de semer quelques graines seulement par pots. Lorsque la germination a eu lieu, on ne laisse qu'un pied par pot. En juin, on dépote la jeune plante avec soin dans un endroit bien exposé et bien drainé, au coin d'un mur, par exemple, où elle ne tarde pas à prendre un bon développement. On supprime les arrosements dès que la végétation s'arrête. La première année, on abrite le jeune Câprier avec une cloche, et quand le froid devient excessif, on couvre le tout de paille ou de fumier. On peut encore cultiver le Câprier dans de très grands pots, bien drainés, qu'on rentre l'hiver en orangerie, en serre froide ou simplement dans une cave. R. G.

Culture forcée des Fraisiers (1).

Le climat brumeux de l'Angleterre, peu favorable à la maturation de bien des espèces de fruits, a eu pour effet d'obliger les cultivateurs à employer la culture forcée, c'est-à-dire en serre ou sous châssis, et, dans cette spécialité, nous reconnaissons qu'ils sont arrivés à d'excellents résultats.

Aucune essence fruitière n'a échappé à leurs études, à leurs essais, et, dans des proportions évidemment restreintes, ils ont su remplacer les avantages de climat que la nature ne leur a pas donnés.

A ce propos, le *Journal of horticulture* a récemment publié une intéressante étude au sujet de la culture forcée des Fraisiers, et les données qu'elle contient sont si pratiques, que nous l'avons traduite pour les lecteurs de la *Revue*.

Rien n'est plus facile que le forçage des Fraisiers, dès que l'on possède un endroit vitré quelconque, serre, bâche, châssis, etc., où l'on peut établir des tablettes.

C'est surtout dans les serres à arbres fruitiers, Vignes, Pêchers ou Ananas, que l'on peut ainsi utiliser des espaces considérables, habituellement inemployés.

Pour la plupart des variétés, notamment pour la Fraise *Vicomtesse Héricart de Thury*, une des plus employées, les plants doivent être rempotés, vers la fin de juin, dans des pots de 15 centimètres de diamètre. On emploie une bonne terre substantielle et on dispose les potées par planches, en pleine terre. Vers la fin d'octobre, on remplace la terre à la surface des pots, sur une épaisseur de 3 à 4 centimètres, par un mélange de terre franche et de crotin de cheval tamisé, et on les place sous châssis, près du verre, sur une couche de feuilles récemment faite. Il faut, à ce moment, laver soigneusement les feuilles. Au bout d'un mois environ, les Fraisiers sont en fleurs, et c'est alors qu'on les rentrera en serre, ou en bâche, près du verre, sur tablettes, après avoir nettoyé les pots.

Afin d'avoir une récolte successive et bien échelonnée, on pourra distancer de dix en dix jours la rentrée en serre des Fraisiers.

La température doit être maintenue entre 10 et 12° la nuit, 14 et 16° pendant le jour.

Aussitôt que les fruits sont formés et jusqu'à ce qu'ils se colorent, on bassine les Fraisiers trois ou quatre fois par jour, ce qui leur donne, pendant la nuit, une humidité superficielle qui remplace la rosée du plein air.

---

(1) *Revue horticole.*

Pendant la floraison, ainsi que pendant la maturation des fruits, une bonne aération est nécessaire.

Les arrosages doivent être distribués judicieusement. On donnera en même temps, et en alternant, des arrosages d'engrais liquide, en ayant soin de ne pas en verser sur les fruits.

Au moment de la floraison et pour faciliter la fécond ation, il est bon de passer successivement un pinceau sur les fleurs, vers le milieu de la journée, alors que les organes sexuels sont secs.

Lorsque les fruits sont noués, on choisit les dix ou douze les mieux conformés et aussi les mieux répartis, et l'on pince toutes les autres fleurs.

Les variétés presque exclusivement cultivées en Angleterre par la culture forcée, sont les suivantes : *Vicomtesse Héricart de Thury*, *la Grosse Sucrée*, *Keen's Seedling*, *Président*, *Sir Joseph Paxton*, et *James Veitch*. Cette dernière est cultivée plutôt pour la grosseur de ses fruits que pour leur qualité. L'araignée rouge et la mouche verte sont les seuls ennemis des Fraisiers. On s'en débarrassera à l'aide de fumigations de tabac, de bassinages énergiques, ou enfin, en répandant de la fleur de soufre sur les tuyaux de chauffage.

(*Revue horticole.*) Ch. THAYS.

L'emploi des nitrates. — Le *Bulletin agricole du Midi* fait à ce propos les réflexions suivantes :

« L'emploi des nitrates en agriculture a fait découvrir que dans certains cas leurs effets fertilisants étaient à peu près nuls, et comme ces sortes d'engrais sont passablement coûteux, certains propriétaires en étaient venus à supposer qu'ils avaient été trompés par leurs fournisseurs. Cependant, il y a des circonstances où les nitrates ne sont d'aucune utilité, c'est lorsque la terre est compacte ou humide.

« C'est ce qui ressort d'expériences méticuleuses faites par MM. Gayon et Dupetit. Ces messieurs ont découvert que les nitrates étaient détruits et décomposés par des microbes auxquels on a donné le nom de *Bacterium denitrificans* (dénitrifiant).

« Ces bactéries ne donnent pas lieu à une fermentation, mais à une combustion avec dégagement de chaleur, d'azote et de protoxyde d'azote.

« De leur étude, il ressort que cette combustion n'est pas à redouter dans les terres labourées souvent, meubles et bien aérées, où l'oxygène pénètre et empêche ces microbes de naître et d'exercer leur fâcheuse influence réductrice ; mais que si la terre est recouverte d'eau et imprégnée d'humidité, l'air ne circule pas et les microbes détruisent les engrais nitreux, surtout en été. »

Ces observations ont leur utilité, car en temps de submersion et d'irrigation des vignes, elles expliquent bien les insuccès dont on n'avait pu se rendre compte.

—

Destruction des courtilières ou taupes-grillons. — L'animal que Linné a nommé *Gryllus gryllotalpa* et Latreille *Gryllotalpa vulgaris* est un insecte de l'ordre des Orthoptères, section des sauteurs. Ce *Grillon Taupe-grillion* (Linné) ou Taupegrillon vulgaire (Latreille) est plus connu dans les jardins sous les noms de *courtilière*, et de *courterolle*. C'est un animal désagréable dont le jardinier aime à se débarrasser, mais dont il ne se débarrasse pas facilement. Nous empruntons au *Bulletin agricole du Midi* les différents procédés généralement employés pour la destruction de cet insecte :

Arroser les trous des courtilières et les alentours avec une dissolution de sulfo-carbonate de potassium à raison de 10 grammes par 30 litres d'eau.

Ou bien verser quelques centimètres cubes d'huile à brûler dans le trou formé par l'insecte. Le liquide pénètre dans la galerie, atteint la courtilière, obstrue ses stigmates et l'étouffe en s'opposant à la respiration.

Il paraît que l'huile lourde de gaz rend les mêmes services que l'huile ordinaire.

Le même résultat est obtenu en versant, le matin, une cuillerée de goudron à l'orifice de chaque trou. Quand la taupe-grillon veut sortir le soir, elle s'enduit de goudron au seuil de sa retraite et y succombe.

Un mélange d'huile et d'eau saponifiée au savon noir est aussi un remède efficace.

En Hollande, on tue beaucoup de courtilières en faisant çà et là dans la terre de petits tas de fumier où les parasites se réfugient. Il est facile alors de les massacrer en bloc.

En Allemagne, on enfonce à cinq centimètres au-dessous du sol des pots à fleurs contenant environ 30 gouttes d'huile de térébenthine. Les courtilières viennent y choir et s'y asphyxier.

Avis au relieur. — Le présent volume (huitième année du *Lyon-Horticole*), contient 410 pages. C'est par suite d'une erreur typographique, que la pagination en indique 540. La susdite erreur s'est produite à la page qui suit immédiatement 234. Au lieu de 235, le typographe a écrit 335. Cette erreur ne change rien à l'exactitude de la table des matières.

Le Gérant : V. VIVIAND-MOREL.

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES FIGURES

Lyon. — Impr. du Salut Public. — Bellon, 33, rue de la République, 33.

